FATHERS LIBRARY,
ST. JOSEPH'S CHURCH,
SAN JOSE, CAL.

SOMME

DES

GRANDEURS DE MARIE

X

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CHATILLON-S-SEINE. — A. PICHAT.

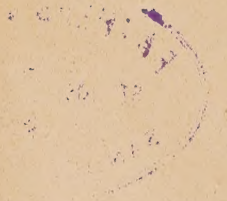

SOMME

DES

GRANDEURS DE MARIE

SES MYSTÈRES, SES EXCELLENCES, SON CULTE

PAR

L'ABBÉ Z.-C. JOURDAIN

Chanoine honoraire d'Amiens.

NOUVELLE ÉDITION

CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE POUR LA PRÉDICATION MODERNE

TOME DIXIÈME

MARIE DANS LA CHAIRE CHRÉTIENNE

(SIXIÈME VOLUME)

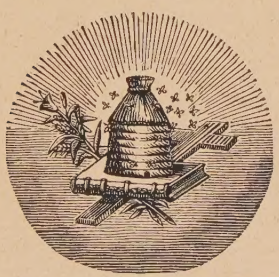

ALMA COLLEGE
252.54
LIBRARY
J825
Alma, California

FATHERS LIBRARY,
ALMA COLLEGE
ST. JOSEPH'S CHURCH,
LIBRARY
SAN JOSE, - - CAL.

Property of
CLgA
Please return to
Graduate Theological
Union Library

35900

PARIS

HIPPOLYTE WALZER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

7, RUE DE MÉZIÈRES, 7

—

1902

SOMME
DES
GRANDEURS DE MARIE

SUPPLÉMENT
A LA
CINQUIÈME PARTIE

LIVRES TROISIÈME ET QUATRIÈME
DÉVOTION ENVERS LA SAINTE VIERGE

PREMIÈRE INSTRUCTION
(Discours du P. Crasset, S. J.) (*a*)

EN QUOI CONSISTE LA VÉRITABLE DÉVOTION ENVERS LA SAINTE VIERGE

S. Hilaire, ce grand prélat de notre France, et cet illustre défenseur de la religion, se plaint avec juste raison en l'un des deux livres qu'il a composés contre l'empereur Constance, de la liberté que se donnaient les hérétiques de son temps de s'ériger en juges de la foi, et d'inventer tous les jours de nouvelles doctrines. « C'est une chose étonnante, dit-il, de voir » maintenant dans l'Eglise autant de créances que de volon- » tés, autant de religions que de mœurs, chacun prenant la » liberté d'écrire de la foi comme il lui plaît, et de l'expliquer » comme il veut ». Il y en a, poursuit-il, de tant d'espèces, qu'on peut dire qu'il n'y en a plus du tout; il en paraît tous les ans, et même tous les mois une nouvelle. On détruit les dogmes anciens pour en établir de nouveaux : « *Sic plurimæ cœperunt esse fides ut nulla sit : annuæ ac menstruæ de Deo fides decernuntur, novis subvertuntur vetera.* »

Nous pouvons dire de la dévotion de notre temps, ce que ce Père disait de la foi du sien. On ne vit jamais tant de bizarreries en matière de dévotion qu'on en voit à présent. La mode en change comme d'habits ; on en invente tous les jours

(*a*) Extrait du volume : *La véritable dévotion envers la Sainte Vierge*, par le P. Crasset, S. J. II[e] Partie, traité I. Paris, 1679.

de nouvelles. Ces vieilles méthodes de prier vocalement, de réciter son chapelet, de dire le petit office de la Vierge, de jeûner tous les vendredis et tous les samedis de l'année; ces vœux, ces pèlerinages, ces belles coutumes de prier Dieu avant et après le repas, de visiter les prisons et les hôpitaux ; toutes ces dévotions, dis-je, que l'usage et la piété des fidèles a consacrées depuis tant de siècles, ne sont plus à la mode; ce sont des dévotions du bon S. Louis, qui n'y entendait point de finesse; on a bien raffiné depuis ce temps-là; on ne s'amuse plus à ces prières vocales qu'on laisse marmotter aux bonnes gens; mais on s'adonne à présent à l'étude de la contemplation; on laisse le chapelet aux idiots; les gens d'esprit ne prient plus Dieu par compte, mais ils l'adorent en esprit, et en vérité. A quoi bon disent-ils, ces pénitences et ces pèlerinages? ne vaut-il pas mieux s'empêcher de pécher que de manger, et prendre soin de son ménage que de faire tant de courses et tant de voyages ? Voilà le discours de quelques dévots superbes, et de quelques contemplatifs illuminés.

Il y en a d'autres au contraire qui mettent toute leur dévotion dans les austérités du corps et dans les pénitences extérieures. Ils jeûnent volontiers, mais ils ne sauraient méditer ; ils sont de toutes les bonnes œuvres, mais le recueillement leur déplaît; toute leur étude est de faire de nouvelles découvertes, de fonder de nouvelles communautés, de commencer de nouveaux établissements, d'instituer de nouvelles confréries, de dresser de nouveaux statuts, d'inventer de nouvelles prières, de tout entreprendre, et de ne rien faire; de commencer cent choses, et de n'en pas achever une. C'est un esprit de légèreté qui les porte au changement, et qui les fait courir après toutes les dévotions extraordinaires.

Comme je ne voudrais pas condamner ceux qui se tiennent aux dévotions anciennes, sans entêtement et sans singularité ; aussi ne voudrais-je pas blâmer ceux qui en introduisent de nouvelles, pourvu qu'elles n'aient rien de contraire au sentiment et à la pratique de l'Eglise. Car enfin, les goûts des hommes sont différents; ce qui plaît aux uns ne plaît pas aux autres. Dieu qui a fourni tant de sortes d'aliments au corps pour contenter son appétit, n'a pas réduit l'âme à ne manger que d'une viande ; le festin qu'il nous a dressé dans l'Eglise est composé d'une infinité de mets : on y mange la même manne, mais qui a toutes sortes de saveurs.

Et certes, puisque tout vieillit, tout a besoin de renouvellement; et comme la nature ne subsiste que par le changement, la grâce aussi ne se conserve que par une agréable variété de pratiques qui assaisonnent la dévotion. Il n'y a que la foi qui est toujours la même, et qui ne peut souffrir

aucune nouveauté; mais dans tout le reste, Dieu s'accommode pour ainsi dire, à nos inclinations et à nos tempéraments, qui aiment le changement, et qui ne peuvent se fixer à une sorte d'exercice.

C'est lui qui a inspiré à son Eglise cette grande variété de chants, d'offices, de fêtes, de prières, de couleurs et de paremens pour réjouir, et pour réveiller notre dévotion. « Tout le » monde ne peut pas avoir le même exercice, dit l'auteur du » livre de l'*Imitation* (l. I, c. XIX); l'un est bon à une personne; » l'autre est bon à une autre; nous changeons même de dis- » position selon les temps; il nous faut d'autres exercices en » un temps de guerre; d'autres en un temps de paix; d'autres » quand nous sommes gais; d'autres quand nous sommes » tristes ».

Il n'y a rien à craindre en tout cela que la légèreté, que la singularité, que le mépris des pratiques anciennes approuvées de l'Eglise, ou l'attachement trop grand à celles qui ne sont plus en usage. Chacun peut abonder en son sens, comme dit l'Apôtre, pourvu qu'il soit conforme à la foi, à la raison, à l'esprit de ses supérieurs, et à l'ordre de la communauté dont il est membre.

Je ne blâme donc aucune des dévotions reçues de l'Eglise; mais seulement celles qui sont irrégulières et extravagantes, inventées par des esprits bizarres et inconstants, qui n'approuvent que ce qui est à leur goût, et qui ne se peuvent fixer à rien.

La vraie dévotion, selon S. Thomas, est un acte spécial de religion, et un dévoûment intérieur de soi-même à tout ce qui regarde le culte divin. Ou pour parler plus juste, c'est une volonté prompte et déterminée de faire et d'embrasser tout ce qui regarde le service de Dieu. Ainsi la dévotion n'est pas seulement une disposition intérieure de l'âme; mais elle doit être prompte et fervente. De plus cette promptitude ne consiste pas à sentir beaucoup de joie et de consolation dans ses exercices de piété; mais dans une volonté ferme de vaincre toutes les difficultés qui nous empêchent de servir Dieu. Et parce que ceux qui sont fervents embrassent volontiers toutes les occasions qui se présentent de pratiquer la vertu, c'est pour cela que nous les appelons dévots : au lieu que les lâches, les tièdes, les paresseux passent pour gens sans dévotion, parce qu'ils ne servent Dieu qu'avec peine et chagrin.

Cette doctrine présupposée, il est aisé de reconnaître que le premier et le principal objet de notre dévotion, c'est le service de Dieu : mais comme le culte souverain que nous devons au premier Etre n'empêche pas que nous ne rendions encore un culte religieux aux saints, aussi cette première et principale

dévotion qui regarde Dieu, n'exclut pas celle que nous devons avoir pour les saints. Et parce que la Mère de Dieu surpasse tous les saints en dignité et en mérite, nous sommes obligés d'avoir plus de dévotion pour elle, que pour tous les saints du Paradis.

Ainsi, pour conclure ce discours, et pour établir le fondement de tous les autres, être dévot à la Vierge, c'est avoir une prompte et affectueuse volonté de lui rendre l'honneur et la vénération qui lui sont dus, et de faire tout ce que nous savons lui être agréable. Il y en a de deux sortes ; l'une est intérieure, et l'autre extérieure. Je parle de ces deux dévotions, mais principalement de l'intérieure, qui consiste en sept devoirs que nous sommes obligés de lui rendre.

Le premier est, de l'*honorer*. — Le second, de l'*aimer*. — Le troisième, de la *remercier*. — Le quatrième, de l'*invoquer*. — Le cinquième, d'*espérer* en elle. — Le sixième, de la *servir*. — Le septième, de l'*imiter*.

Le premier qui est l'honneur, est le fondement de tous les autres : car si je dois honorer la Mère de Dieu, c'est pour son excellence et ses bienfaits : par conséquent je la dois aimer, remercier, invoquer, servir et imiter. Aussi est-ce principalement ce premier devoir que lui disputent nos hérétiques ; ce qui m'oblige d'en entreprendre uniquement la défense.

Je laisse donc les autres pour maintenant, et je me propose en cette seconde Partie de faire voir que nous devons honorer la Vierge, et quel honneur nous lui devons rendre.

DEUXIÈME INSTRUCTION

(Par le P. Crasset.)

S'IL FAUT HONORER LA SAINTE VIERGE

Clément, prêtre d'Alexandrie, illustre pour sa doctrine et pour sa sainteté, dit [1] après Aristote, qu'il y a des questions qui demandent des réponses bien différentes ; car il faut répondre aux unes par expérience, à d'autres par réprimandes, aux autres par châtiments. Quand on vous demande, dit-il, si le feu est chaud ? il faut répondre par expérience, le faisant toucher. Quand on vous interroge s'il faut honorer son père et sa mère ? il faut répondre par invectives et par réprimandes, parce que cette question choque la nature. Mais s'il arrive qu'on vous demande, y a-t-il un Dieu ? il ne faut rien répondre, mais faire saisir cet impie, et l'étendre sur une roue, ou le jeter dans le feu : « Hæc enim, dit-il, quæstio est quæ reos et pœna dignos efficere potest dispu-

1. *Strom.* lib. V.

tatores suos. » Car faire cette question, c'est être coupable et digne de châtiment.

Il me semble qu'il faudrait traiter de la même manière celui qui demanderait s'il faut honorer la Sainte Vierge, puisque nous la reconnaissons pour la Mère de Dieu et des hommes, et que toutes les lois divines et humaines nous obligent d'honorer nos supérieurs. Cependant je me vois réduit par l'injustice et par l'impiété de nos hérétiques à faire cette question. Car ils ne peuvent souffrir qu'on honore aucun des saints du Paradis, sans excepter la Mère de Dieu. Le prétexte dont ils colorent leur irréligion, est que la gloire est un tribut qui n'est dû qu'à Dieu seul, d'où ils concluent que c'est une espèce d'idolâtrie de rendre cet hommage à une créature.

J'ai horreur de rapporter les blasphèmes qu'ils ont proférés contre la Sainte Vierge. Ils ont eu l'insolence de dire [1] que c'était une femme du commun, qui était sujette à de très grands défauts, et qui a commis des péchés très considérables ; que nous lui sommes égaux en dignité et en sainteté, pourvu que nous ayons la foi ; qu'on ne doit point l'appeler *Mère de Dieu,* mais seulement *Mère de Christ ;* qu'elle a été vierge jusqu'à la naissance de son Fils, mais non après ; qu'étant mariée à S. Joseph, c'est une erreur de croire qu'elle eût fait vœu de virginité ; qu'elle a été à la vérité plus gratifiée que les autres femmes, mais non pas plus sainte ; qu'elle a été bénie devant les hommes, mais non pas devant Dieu ; que si elle est bienheureuse, c'est parce qu'elle a cru, et non pas parce qu'elle a fait de bonnes œuvres ; que sa foi même a été faible, douteuse et chancelante ; qu'elle s'est plus appuyée sur la sagesse des hommes que sur la sagesse de Dieu ; qu'elle a mérité pour cela d'être sévèrement reprise et réprimandée de son Fils ; qu'il ne faut pas tant vanter sa noblesse, puisque ce n'était qu'une pauvre servante, misérable, indigente, inconnue et méprisée, qui balayait la maison, lavait la vaisselle, et faisait l'office de cuisinière chez sa cousine Elisabeth ; que l'ange à la vérité la salua magnifiquement ; mais qu'il est maintenant inutile et même dommageable aux hommes de la saluer de la sorte ; enfin que c'est être idolâtre que de l'invoquer, et que c'est s'abuser que de croire qu'elle est plus glorieuse et plus puissante que les autres saints dans le ciel, puisqu'elle n'a pas été plus sainte et plus parfaite qu'eux sur la terre [2].

Voilà une partie des blasphèmes que les hérétiques du siècle passé, entre autres Luther, que Calvin appelle le grand apôtre de l'Evangile, ont proféré contre la très sainte Mère

1. Voir Canisius, *præfat.* in lib. *de Deip.* et l. IV, c. VII, etc.
2. Luther *in libro de Mariæ Cantico.* Brentius hom. *in Luc.*

de Dieu. Je demande pardon à mon lecteur, si j'empoisonne son cœur et son esprit d'un récit si abominable, c'est la nécessité qui m'y oblige, puisque je dois faire connaître à tout le monde les ennemis que je combats, et découvrir à quelques âmes simples les maîtres qui leur inspirent des sentiments de mépris et d'aversion pour la Sainte Vierge.

A la vérité, il faut que l'esprit humain soit bien méchant pour haïr celle qui n'est puissante que pour nous faire du bien, et qui a sacrifié son Fils pour le salut même de ceux qui la déshonorent. Y eut-il jamais impudence pareille à celle de ces nouveaux apôtres? Un ange salue Marie avec un profond respect, et un homme parle d'elle avec plus de mépris qu'un démon. Un ange l'appelle pleine de grâce, et un homme dit qu'elle est pleine de vices. Un ange assure que le Seigneur est avec elle, et un apostat dit qu'il est autant avec lui qu'avec elle. Un ange envoyé de Dieu la comble de bénédiction, et un missionnaire de l'esprit des ténèbres la charge de malédictions. Sainte Elisabeth l'appelle la Mère de son Seigneur et s'étonne de ce qu'elle daigne bien l'honorer de sa visite, et un hérétique insolent la traite de femme de néant et de servante de cuisine. La Vierge remplie du Saint-Esprit, comme dit S. Luc, publie en son Cantique que le Tout-Puissant a fait de grandes choses en elle et que toutes les nations l'appelleront bienheureuse, et on trouve des gens prostitués à toutes sortes de crimes qui osent s'égaler à elle et imposer le silence à ceux qui publient ses grandeurs. Enfin l'Eglise chante par toute la terre qu'elle est heureuse et digne de toutes sortes de louanges : « *Felix es Virgo Maria et omni laude dignissima* » et un hérétique audacieux soutient qu'elle est digne de blâme, que les louanges qu'on lui donne sont fausses et injustes, et qu'on la doit mettre au rang des plus viles créatures. Quelle impiété, et quel blasphème! Y a-t-il assez de tourments en enfer pour expier un crime de cette nature?

Je n'ai pas dessein en ce discours de faire l'apologie de la Sainte Vierge, et de la décharger des calomnies que nos hérétiques lui ont faussement imposées (je le ferai en plusieurs endroits de cet ouvrage); j'entreprends seulement en cette première partie de montrer l'obligation indispensable que nous avons d'honorer la très sainte Mère de Dieu, et que l'honneur que nous lui rendons ne déroge en aucune manière à celui de son Fils.

Il ne faut point d'autre preuve de cette vérité que la lumière de la raison. Car il n'y a point de nation au monde, et il n'y en eut jamais, qui n'ait jugé la vertu digne d'honneur, et qui ne l'ait élevée sur le trône. Aristote, tout infidèle qu'il était, en a fait un des principes de sa Morale ; et c'est arrêter

le cours de toutes les belles actions, que d'ôter aux hommes cet aiguillon de gloire.

On me dira sans doute que tous les philosophes païens étaient des aveugles, et qu'ils ont transféré aux créatures l'honneur qui n'est dû qu'au Créateur, comme dit S. Paul. J'avoue qu'ils ont quelquefois excédé en ce point, mais on ne peut pas dire que l'Église soit idolâtre et qu'elle favorise l'impiété des païens ; or c'est elle qui nous oblige de croire que les anges et les hommes bienheureux sont dignes de louange, d'honneur et de respect, principalement la Reine des uns et des autres. C'est ce qu'elle a défini dans plusieurs conciles, dans celui de Rome sous Félix Ier, dans celui de Gangres assemblé contre Eustathius évêque de Sébaste, dans le second de Nicée, que les Grecs appellent le septième concile général [1], en la session IVe, et dans celui de Trente, session XXVe.

Et certes, je ne vois pas qu'on puisse raisonnablement refuser à la reine l'honneur qu'on rend à ses sujets, ni à la Mère de Dieu ce qu'on accorde à ses serviteurs. Qu'on ouvre les Saints Livres, on y trouvera, dans l'un et l'autre Testament, que les anges et les hommes, les princes, les parents, et généralement tous ceux qui ont eu quelque degré de mérite et d'excellence, y ont été adorés de leurs inférieurs. Abraham n'a-t-il pas adoré les trois anges qui lui apparurent sous une forme humaine [2]? Josué ne se prosterna-t-il pas le visage contre terre, et n'adora-t-il pas le prince de l'armée de Dieu [3]? Balaam n'adora-t-il pas l'ange qui le voulait tuer [4]? Et pour passer des anges aux hommes, David n'a-t-il pas adoré plusieurs fois Saül et son fils Jonathas? Miphiboseth, fils de Saül, n'a-t-il pas rendu les mêmes adorations à David [5] et Salomon à sa mère Bethsabée, qu'il fit asseoir sur un trône à côté de lui [6]? Les enfants des prophètes n'ont-ils pas adoré Elisée [7]? Ce mot d'adorer, au regard des créatures, signifie honorer avec un respect et une soumission très profonde, comme je dirai.

C'est cet honneur et cette adoration que l'Église de tout temps a rendu aux martyrs, jusque là que les païens, comme témoigne Eusèbe [8], reprochaient aux chrétiens qu'ils adoraient leurs martyrs comme des dieux. Maxime surnommé le Grammairien, nous objectait la même chose, voir S. Augustin [9]: Faustin le manichéen faisait ce reproche aux catho-

1. Il est aussi septième concile œcuménique pour les Occidentaux, les Papes l'ayant confirmé et en ayant envoyé les Actes aux évêques d'Occident comme étant l'expression de la foi de l'Église universelle.

2. Adoravit in terram (*Gen.* XVIII). — 3. Cecidit Josue pronus in terra et adorans ait. (*Josue*, V.). — 4. Adoravitque eum pronus in terram. (*Num.* XXII.) — 5. I *Reg.* XX et XXIV. — 6. II *Reg.* IX. — 7. IV *Reg.* II. — 8. *Hist.* l. VIII, c. VI. — 9. S. August, *Epist.* XLIII.

liques : Pourquoi criez-vous contre les idolâtres ? ne l'êtes-vous pas autant que les païens ? « Idola vertitis in martyres quos votis similibus colitis. Vous avez fait des idoles de vos martyrs, vous les adorez comme des divinités[1]. »

Julien l'Apostat se plaignait aussi des chrétiens, de ce qu'ils adoraient des hommes, et ne pouvaient souffrir qu'on adorât des dieux. Mais le grand patriarche S. Cyrille, dans le livre VI qu'il a composé contre cet empereur, lui répond que nous n'adorons point les saints comme des dieux, mais comme des hommes d'une vertu et d'un mérite extraordinaire. Il est évident par tous ces exemples, que les saints et les personnes de qualité ont été en vénération dans l'Eglise ancienne et dans la nouvelle, dans l'ancien et dans le nouveau Testament. Et pourquoi sera-t-il défendu d'adorer celle qui les surpasse tous infiniment en dignité et en mérite ? Si Salomon est loué d'être descendu de son trône, et d'avoir adoré sa mère, qui osera blâmer celui qui adore la Mère de Dieu ? S. Paul dit que *la gloire et l'honneur sont le partage de celui qui fait le bien, du Juif premièrement, et puis du Gentil. Gloria et honor omni operanti bonum, etc.* (*Rom.* II). Je m'assure qu'on ne dira pas que cet Apôtre veut que nous soyons idolâtres ; et si l'on doit honorer les gens de bien qui sont encore sur la terre ; pourquoi sera-t-il défendu de les honorer dans le Ciel ? sont-ils moins dignes d'honneur pour être dans un état de gloire, de bonheur et d'impeccabilité ? et si l'on peut honorer les serviteurs, qui trouvera mauvais qu'on ait de la vénération pour leur Reine, qui a été la plus chérie de Dieu, et que l'ange déclare avoir été remplie de grâce ? *O mon Dieu*, dit David, *que vous avez rendu vos amis honorables, et que vous avez puissamment affermi leur principauté ! Mihi autem nimis honorificati sunt amici tui, Deus, etc.* (*Ps.* CXXXVIII.)

C'est la promesse qu'il leur fait dans l'Ecriture. Je glorifierai, dit-il, ceux qui me glorifieront, et je rendrai méprisables ceux qui me méprisent : *Qui glorificaverit me glorificabo eum, qui autem contemnunt me erunt ignobiles.* (I *Reg.* XII). Et le Fils de Dieu ne dit-il pas que celui qui l'honorera sera honoré de son Père ? *Si quis mihi ministraverit, honorificabit eum Pater meus* (*Joan.* XII). Si Dieu honore ses saints, s'il les comble de gloire dans le ciel et sur la terre, s'il donne à leurs os et à leurs cendres la vertu de ressusciter les morts, comme il a fait à ceux du prophète Elisée ; n'est-ce pas un crime de lèse-majesté divine, de refuser à une Mère de Dieu, l'honneur qui lui est dû ? mais n'est-ce pas une impiété extrême d'appeler idolâtres ceux qui font ce que Notre-Seigneur a fait et qui ho-

1. S. August. *contra Faust.* lib. XX, c. XXI.

norent celle qu'il a honorée jusqu'à vouloir lui être sujet ? *Et erat subditus illis.* Quoi, nous a-t-il enseigné à être idolâtres ? Pourquoi ne pourrai-je pas rendre à la Mère de Dieu les respects qu'un enfant rend à son père, un sujet à son prince, un chrétien à son pasteur et à son supérieur ?

Vous dites qu'il n'est pas permis de transférer à une créature l'honneur qui n'est dû qu'au Créateur. Je l'avoue, mais quelle est cette adoration qui n'est due qu'à Dieu ? Ce n'est pas celle qu'un enfant rend à ses parents, autrement Dieu nous commanderait d'être idolâtres, puisqu'il nous commande de les honorer ; c'est donc l'adoration de latrie, qui est un culte divin qui ne se rend qu'au premier Etre. Or quand nous honorons les saints et la reine des saints, ce n'est pas de ce culte de latrie, mais d'un autre qui lui est infiniment inférieur, comme nous le dirons en un autre lieu. Le respect que nous leur rendons ne s'arrête pas à eux, mais passe jusqu'à Dieu, qui est le principe de leur sainteté et de leur bonheur.

C'est le sentiment d'un concile général, le second de Nicée, lequel reçut avec approbation et louange, ces paroles que Léontius prononça dans la IV^e^ session : « Nous honorons les saints comme les amis de Dieu ; l'honneur qu'on leur rend retourne à Dieu comme à son principe, et c'est honorer Dieu que d'honorer les martyrs. »

S. Ambroise dit de même, parlant des martyrs (serm. VI). Comme ils ont toujours été dans une vénération extrême dans l'Eglise, quelques-uns appréhendaient que l'honneur de Dieu n'y fût intéressé ; mais ce saint docteur lève leur scrupule, assurant que c'est honorer Jésus-Christ que d'honorer les martyrs : « Quisquis honorat martyres honorat Christum. »

Ajoutons à tout cela le conseil que donne S. Athanase à une personne de piété : « Si un homme de bien, dit-il, entre » dans votre maison, vous irez au devant de lui ; vous le rece- » vrez avec crainte et tremblement et vous l'adorerez, vous » prosternant à ses pieds ; car ce n'est pas, ajoute-t-il, un » homme que vous adorez, mais Dieu qui l'envoie[1]. »

En effet, si c'est nourrir et loger le Fils de Dieu que de nourrir et loger le dernier de ses disciples, comme il le déclare dans l'Evangile, n'est-ce pas l'honorer que d'honorer ses serviteurs ? et que sera-ce d'honorer et servir sa propre Mère ? Il est certain, que nous n'aurions pas pour elle le respect que nous avons, si elle n'était pas Mère de Dieu ; par conséquent c'est Dieu que nous honorons et que nous respectons en sa personne.

C'est ce qu'a très bien remarqué S. Bernard, dont voici les

1. S. Athanas. *De Virginit.*

paroles : « De même, dit-il, que lorsque nous honorons le » Fils, nous ne nous éloignons point des louanges de sa mère, » il est indubitable aussi que toutes les louanges que nous » donnons à la Mère appartiennent à son Fils [1]. » Il n'y a donc point sujet d'appréhender que le Fils soit jaloux de l'honneur qu'on rend à sa Mère ; au contraire, il en fait sa gloire, puisque c'est lui qu'on honore dans elle.

Ce n'est pas que le culte religieux qu'on rend aux saints, soit purement relatif, comme est celui des images ; car on les honore encore pour la sainteté intérieure qui réside en eux. Mais parce qu'elle découle de Dieu, comme de sa source, et que c'est une participation de sa sainteté, elle le regarde toujours comme son principe et sa fin, et, par conséquent, elle retourne à sa gloire. Or comme Dieu est honoré par l'honneur qu'on rend à ses saints, il faut dire qu'il est méprisé par le mépris qu'on en fait ; et plus une personne est éminente en sainteté, plus l'outrage qu'on lui fait est sensible et injurieux à Dieu. Il est donc bien étrange de voir des chrétiens envier la gloire qu'on rend à sa Mère, décrier sa dévotion et son service, tourner en raillerie les marques d'amour et de respect que ses serviteurs ont pour elle, et faire passer pour idolâtres ceux qui l'honorent.

O qu'elle peut bien leur faire le même reproche que son Fils faisait aux Juifs. *J'honore mon Père*, disait-il, *et vous me déshonorez*. (*Joan.* VIII, 49.) Allez, dit la Vierge, à ces dévots jaloux, j'honore mon Fils et vous me déshonorez. Je ne cherche pas ma gloire mais la sienne ; pour vous, vous ne cherchez ni la sienne, ni la mienne, mais la vôtre. Oh ! si vous aimiez le Fils, vous aimeriez la Mère, et c'est la haine que vous lui portez qui vous anima contre moi. Retournez à l'obéissance de l'Eglise, enfants rebelles ; respectez ses ordres et sa discipline ; n'outrepassez pas les bornes que vos pères vous ont marquées ; imitez leur piété, suivez leurs exemples, conservez leurs maximes, pratiquez leur dévotion, souvenez-vous des châtiments terribles que mon Fils a tirés de tous ceux qui ont osé s'attaquer à moi ; appréhendez sa colère, et persuadez-vous que, malgré tous les efforts de l'enfer, toutes les nations de la terre m'appelleront bienheureuse : *Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.*

1. Sicut cum filium honoramus, a laudibus Matris non recedimus; ita dubium non est quidquid in laudibus Matris proferimus, ad Filium pertinere. (S. Bern. *Homil.* IV, *in Missus.*)

TROISIÈME INSTRUCTION

(Par le P. Crasset, S. J.)

LA SAINTE VIERGE DOIT ÊTRE SINGULIÈREMENT HONORÉE POUR SA QUALITÉ DE MÈRE DE DIEU

Nous avons reproduit ce discours : Voir la première instruction pour la fête de la Maternité de la B. V. Marie, tome IX, page 689.

QUATRIÈME INSTRUCTION

(Par le P. Crasset, S. J.)

QUE LA SAINTE VIERGE DOIT ÊTRE HONORÉE POUR SA SAINTETÉ

Quelqu'un opposera à toutes les raisons et à toutes les autorités des Pères que j'ai apportées, que le Fils de Dieu pouvait naître d'une femme criminelle, comme estime la plus grande partie des théologiens, et que si l'on sépare la grâce d'une Mère de Dieu, elle n'a plus rien qui mérite tant d'honneurs et tant de respects; du moins que la qualité d'enfant adoptif de Dieu est préférable à celle de Mère de Dieu ; que Jésus-Christ a déclaré plus heureux ceux qui entendaient sa parole et qui le faisaient naître dans leurs cœurs, que celle qui lui avait donné naissance dans son corps ; que la grâce sanctifiante, qui nous rend enfants de Dieu, est infiniment préférable à la qualité de Mère de Dieu, puisque la première est incompatible avec le péché, et que la seconde, absolument parlant, peut subsister avec lui : par conséquent qu'il n'y a pas sujet de faire tant valoir ce titre de Mère de Dieu comme nous le faisons.

Cette difficulté qui semble obscurcir la gloire de la Vierge, est ce qui lui donne le plus d'éclat, et qui exige de nous une autre infinité de respects, si l'on peut ajouter quelque chose à l'infini ; car elle n'est pas seulement Mère de Dieu, mais encore très digne Mère de Dieu ; par conséquent elle doit être doublement honorée, et pour sa haute qualité, et pour son éminente sainteté. C'est ce qu'il nous faut considérer avec un peu d'attention.

Quelques théologiens [1] ont cru qu'il était impossible que Dieu prît naissance d'une femme qui fût actuellement souillée de quelque péché; du moins que dès lors qu'elle serait devenue Mère de Dieu, elle serait devenue sainte, attendu, disent-ils, que la grâce sanctifiante n'efface le péché que parce qu'elle nous rend agréables à Dieu, et qu'une mère lui est infiniment plus chère et plus aimable que tous les enfants adoptifs. D'ail-

1. Christoph. Vega, *Theolog. Mar. Palestr.* 26. — Ripalda, *de Ente supern.* t. II, disput. ultim.

leurs, ce qui rend la grâce incompatible avec le péché, c'est qu'elle unit un homme intimement à Dieu, et qu'il serait indécent qu'un enfant de Dieu fût en même temps enfant du diable. Et y a-t-il union plus étroite que celle d'une mère avec son fils ? Y a-il rien de plus indécent que de voir une Mère de Dieu esclave du démon ?

La maternité divine, ajoutent ces théologiens, est un titre qui exige que le Fils de Dieu honore et aime la Vierge comme sa Mère, et que tous les bienheureux la reconnaissent pour leur Dame et leur Reine. D'autre part, ces devoirs sont incompatibles avec le péché mortel, autrement le Fils de Dieu serait obligé d'aimer et de haïr sa Mère en même temps, et les saints devraient honorer celle qui serait esclave de Satan, héritière de ses peines, victime éternelle de la vengeance de Dieu ; ce qui ne se peut penser qu'avec horreur.

Ces docteurs concluent de toutes ces raisons, que la maternité divine est une forme sanctifiante à proportion comme la grâce habituelle qui nous rend enfants de Dieu ; qu'ainsi la Vierge était doublement sainte, et par la grâce de fille et par la grâce de mère. La grâce de fille, disent-ils, l'unissait au Saint-Esprit comme les autres justes ; la grâce de mère l'unissait au Fils d'une manière qui ne convient à aucun autre juste.

La grâce filiale la rendait semblable à Dieu en tant que Père; et la grâce de Mère la rendait semblable à Dieu en tant que Fils. La grâce filiale est une union morale, mais accidentelle; la grâce maternelle est une union physique et substantielle, parce qu'une mère et un fils n'ont qu'une même substance. C'est pourquoi, suivant cette doctrine, il faut raisonner de la sainteté de Notre-Dame, à proportion comme de celle de Notre Seigneur. Jésus-Christ, disent les théologiens, avait deux sortes de sainteté, l'une qui procédait de son union personnelle, l'autre qui était l'effet de sa grâce habituelle ; de même, Marie avait deux sortes de sainteté, l'une de sa maternité divine, l'autre de son adoption filiale. De sorte que comme le Fils était impeccable par nature, parce qu'il était Dieu, la Vierge était impeccable par grâce, parce qu'elle était Mère de Dieu.

Denis le Chartreux, au livre qu'il a fait des louanges de la Vierge, appuie cette doctrine de bonnes raisons, et en tire des conséquences qui lui sont infiniment honorables. Mais sans m'engager à défendre cette opinion que je n'estime pas improbable, je réponds avec le grand Suarez [1] à la difficulté proposée, que la qualité de Mère de Dieu peut être considé-

1. Suarez, tom. II in III[a] P., disp. 1, sect. 2.

rée, ou physiquement, ou moralement. Si on la considère en sa nature séparée de la grâce sanctifiante, j'avoue que la dignité d'enfant adoptif de Dieu est préférable à celle de Mère de Dieu; et c'est en ce sens qu'on doit expliquer les Pères qui parlent plus avantageusement de la qualité d'enfant de Dieu, que de celle de sa Mère. Mais si on la considère moralement en tant qu'elle renferme tous les dons, les grâces et les avantages qui sont dus connaturellement à une dignité si éminente, alors la qualité de Mère de Dieu est infiniment plus noble que celle d'enfant adoptif de Dieu, parce que cette dignité est de sa nature en quelque façon infinie, étant la plus grande union après l'hypostatique, qu'une créature puisse avoir avec Dieu. Et cette union, comme remarque Suarez, n'est pas seulement corporelle, mais encore spirituelle; car, bien qu'elle ait pris naissance de la conception de Jésus-Christ, elle se termine néanmoins en quelque façon à Dieu même; c'est ce que S. Thomas [1] appelle toucher par son opération les fins, les termes, et, pour ainsi parler, les frontières de la divinité: « Quia sua operatione fines divinitatis propinquius attingit. » Et c'est pour cela, dit-il en un autre lieu, que Dieu ne peut rien faire de plus grand qu'un Homme-Dieu, et qu'une Mère de Dieu.

Or, comme en vertu de l'union que l'Humanité sainte a contractée avec le Verbe, elle exigeait une grâce et une gloire infinie, c'est-à-dire la plus grande que Dieu puisse communiquer à une créature, aussi la Vierge, en vertu de l'union qu'elle a contractée avec son Fils par sa maternité divine, exige la plus grande plénitude de grâce que Dieu puisse communiquer à une pure créature [2]. C'est la raison de S. Thomas au lieu que j'ai cité, où il dit que la Vierge a reçu une plénitude de grâce proportionnée à sa dignité: « Dignitati proportionatam ». S. Augustin en avait parlé avant lui, en ces termes: « Nous connaissons, dit-il, que Dieu lui a fait une si grande grâce, parce qu'elle a mérité de concevoir et d'enfanter un Dieu [3] ».

En effet, c'est un principe et un décret de théologie incontestable, dit S. Bernardin [4], que lorsque Dieu élève une créature à un état, il lui donne en même temps tous les dons et toutes les grâces convenables à cet état; d'où il conclut que Dieu ayant choisi Marie pour être sa Mère, on ne peut douter qu'il ne lui ait donné des grâces proportionnées à une charge, et à une dignité si éminente. Et, comme cette dignité est in-

1. S. Thom. Iª P., quæst. xxv, art. vi *ad* 4. — 2. Suarez. *Ibid.* — 3. Inde novimus tantam gratiam illi esse collatam quia Deum concipere meruit ac parere. (S. Aug. serm. 7 *in Natal. D.*)
4. S. Bernardin. *Tract. de B. V.* serm. 10, a. 2. c. 1.

finie, elle a, pour ainsi parler, une capacité infinie qui n'a pu être remplie que d'une plénitude de grâce en quelque façon infinie. C'est le raisonnement de ce grand théologien, après S. Thomas qui défend de douter que Dieu l'ayant choisie pour être sa Mère, il ne l'ait rendue par sa grâce digne d'un si haut et si saint emploi [1].

Or cette dignité consiste en deux choses: premièrement dans une pureté de corps et d'âme exempte de tout péché, soit actuel, soit originel; secondement dans une plénitude de grâces et de dons célestes, la plus grande qui puisse être communiquée à une pure créature.

Quant au premier, c'est une vérité de soi que la Vierge n'a jamais commis aucun péché ni mortel ni véniel. S. Thomas, le prouve par quatre belles raisons. La première, parce qu'elle n'eût pas été digne Mère de Dieu. La seconde, parce que l'ignominie des parents rejaillit sur leurs enfants. La troisième, parce que la maternité divine étant la plus étroite alliance qu'une pure créature puisse avoir avec Dieu, il n'était pas possible que la Vierge fût esclave du démon, ni qu'elle eût rien à démêler avec lui. Enfin parce qu'elle a conçu la Sagesse incréée, et que le Saint-Esprit nous assure que *la sagesse ne peut entrer dans une âme criminelle, ni demeurer dans un corps sujet au péché*. (*Sap.* I, 4.). Ce saint docteur ajoute que si la Vierge avait été souillée du moindre péché, l'Église ne pourrait pas dire qu'*elle est entièrement belle, et qu'il n'y a aucune tache en elle*. (*Cant.* IV).

Voilà les quatre raisons de cet esprit angélique; elles ne prouvent rien du tout pour le péché actuel, ou elles prouvent invinciblement que la Vierge a été aussi préservée de l'originel. A quoi si vous ajoutez que le Fils de Dieu ne serait pas le Rédempteur des hommes de toutes les manières qu'il le peut être, s'il n'avait retiré quelques-uns du péché, et s'il n'en avait préservé quelque autre, ce qui est la manière la plus noble et la plus honorable, vous m'avouerez qu'il était de la gloire de Notre-Seigneur de conférer cette grâce à quelque créature, et que s'il l'a faite à quelqu'une, il faut que ce soit à sa Mère.

A la vérité, il est bien étrange qu'il se trouve encore des catholiques [2] qui osent disputer à la Vierge le privilège de son innocence, après tant de déclarations que l'Église a faites, que ce sentiment de piété n'a rien de dangereux et qu'on le peut suivre en assurance. Car comme raisonne très bien le

1. B. V. fuit electa divinitus ut Dei Mater esset; et ideo non est dubitandum quod Deus per suam gratiam eam ad hoc idoneam reddiderit. (S. THOM. IIIª P. *q.* 27, *a.* 4.)

2. Le P. Crasset écrivait en 1679, avant la définition du dogme de l'Immaculée Conception.

docte Suarez, tout homme fidèle et catholique doit avoir une estime et une affection singulière pour la Mère de Dieu et concevoir les sentiments les plus avantageux à sa gloire qu'il lui sera possible, pourvu qu'ils ne soient point contraires à la créance de l'Eglise. Cette proposition est si raisonnable qu'il n'y a point de catholique qui la puisse contester.

Or, tant s'en faut que l'Eglise s'oppose à cette créance, qu'elle déclare qu'on peut croire sûrement, et sans danger d'erreur, la conception immaculée de la Vierge. Elle prononce qu'elle est pieuse et assurée. Elle exhorte tous les fidèles à la tenir, les prédicateurs à la prêcher, les docteurs à l'enseigner. Elle ordonne à tous les chrétiens d'en célébrer la fête et d'en dire l'office, et défend généralement à toutes sortes de personnes d'enseigner ou de prêcher publiquement le contraire. Après cela ne faut-il pas conclure que si nous avons de la soumission pour les sentiments de l'Eglise, et de l'affection pour la Sainte Vierge, nous devons lui accorder cette prérogative, et la croire exempte de tout péché actuel et originel?

Je sais que nos hérétiques, bien loin de la purger de l'originel, soutiennent qu'elle en a commis même d'actuels; mais il ne s'en faut pas étonner, puisqu'ils n'ont pas même épargné la personne adorable du Fils de Dieu, et qu'ils l'ont mis, par un blasphème exécrable, au rang des damnés et des désespérés. S'ils ouvrent leur bouche impie contre le Ciel, qui s'étonnera de ce que dit David, que leur langue passe comme un torrent furieux sur la terre.

Comme je n'entreprends pas ici de traiter toutes les matières de controverse, mais d'établir seulement la dévotion envers la Mère de Dieu, je me contente d'opposer à ses ennemis le sentiment de l'Eglise universelle, qui nous oblige de croire, comme une vérité de foi, que la Vierge n'a jamais commis aucun péché ni mortel ni véniel, conformément à ce que dit S. Augustin, qu'en ce qui regarde le péché, il ne prétend jamais y comprendre la Vierge Marie; et ce que dit S. Anselme[1] qu'il était de la bienséance que celle à qui Dieu le Père donnait son Fils unique pour être sa Mère, fût si pure, qu'après la pureté de Dieu, on n'en pût concevoir de plus grande que la sienne : « Decens erat ut ea puritate qua major sub Deo nequit intelligi, Virgo illa niteret, etc. »

C'est maintenant une opinion reçue et enseignée en théologie, que la première grâce que Dieu a communiquée à la Sainte Vierge, au moment de sa conception, surpasse en excellence celle des hommes et des anges dans leur perfection consommée; qu'ainsi elle méritait plus d'honneur en ce pre-

1. S. Anselme, *De Concept. Virg.* c. xviii.

mier instant, que n'en méritent les anges et les hommes qui sont maintenant au Ciel. Mais sans nous borner à sa conception, il est certain que dans le cours de sa vie elle a surpassé les uns et les autres en sainteté. C'est le sentiment de tous les Pères qui ont écrit de ses louanges. S. Grégoire le Grand, expliquant ces paroles de David, que *la cité de Dieu est fondée sur les plus hautes montagnes*, dit que ces montagnes sont tous les saints du Paradis, et que leur perfection consommée n'est que le commencement et le fondement de celle de la Mère de Dieu.

S. Jacques, dans sa liturgie, la déclare plus heureuse, plus glorieuse, et plus digne d'honneur que les Chérubins et les Séraphins. S. Chrysostôme dit de même. Basile, évêque de Séleucie [1], la compare au soleil, et dit qu'elle surpasse autant tous les martyrs en sainteté, que le soleil tous les autres astres en lumière.

Le B. Pierre Damien se sert de la même similitude, puis il ajoute ces belles paroles: « Qu'y a-t-il de plus grand que la Vierge? considérez les Séraphins, volez d'esprit au dessus de tous les anges, et vous verrez que tout ce qu'il y a de plus grand est au-dessous d'elle, et qu'il n'y a que Dieu seul qui la surpasse en dignité et en sainteté [2]. »

Raymond Jourdain, abbé de Celles, qui a pris par humilité le surnom d'*Idiot*, dit à Notre-Dame, ces paroles qui montrent l'estime qu'il en faisait: O Vierge sainte! vous avez tous les privilèges des saints réunis en votre personne ; nul ne vous est égal, il n'y a que Dieu seul qui soit au-dessus de vous. « Sanctorum omnium privilegia, Virgo, omnia habes in te con- « gesta : nemo æqualis est tibi, nemo major te nisi Deus [3]. »

Remontons plus haut. S. Jérôme, ou si vous voulez Sophronius, homme très savant, dont S. Jérôme parle avec beaucoup d'estime, et dont il a traduit quelques ouvrages du grec en latin, dit que Dieu a dispensé ses grâces avec mesure aux autres saints, mais qu'il en a donné toute la plénitude à Marie : « Cæteris per partes præstatur gratia, Mariæ vero tota se infudit gratiæ plenitudo. » Il ajoute que comme il n'y a rien de bon en comparaison de Dieu, il n'y a point aussi de personne parfaite en comparaison de la Mère de Notre-Seigneur, quelques grâces et quelques vertus qu'elle possède [4].

1. Bas. Seleuc. Hom. *de Annunt.*

2. Quid grandius virgine? attende Seraphin et illius superioris naturæ super vola dignitate et videbis quidquid majus est minus esse virgine, solumque opificem, opus istud supergredi. (S. Petr. Damian. *De Nat. Mar.*)

3. Idiota. *In Contemp. B. V.*

4. Sicut in comparatione Dei nemo bonus est; ita in comparatione Matris Dei nullus perfectus invenitur, quamvis virtutibus eximiis condecoretur. (S. Hieron. serm. *de Assumpt.*)

S. Jean Damascène[1] bien loin d'égaler les autres saints à la Vierge, met une distance infinie entre elle et eux, parce que toutes leurs grâces réunies ensemble ne pourraient faire éclore qu'un serviteur de Dieu et qu'une seule grâce de la Vierge était une semence divine qui devait produire une Mère de Dieu : « Dei Matris ac servorum Dei infinitum est discrimen. »

Quoi qu'il en soit de ces comparaisons, presque tous les Pères disent deux choses de la très sainte Mère de Dieu. La première, que Dieu lui a communiqué une grâce, et par conséquent une sainteté sans bornes et sans mesure. C'est ainsi que parlent S. Epiphane (orat. *de Laud.*) S. Anselme, (lib. *De Excell. V.*), S. Jean Damascène. (orat. *de Dormit. V.*), et S. Bonaventure (in *Specul.* c. v.) examinant cette doctrine à la rigueur de l'École, entre dans leur sentiment et l'appuie de cette raison : L'ange ayant dit que la Vierge était pleine de grâce, il faut nécessairement que cette plénitude soit immense et en quelque façon infinie, car il faut un corps infini pour remplir un vase infini. Or depuis que Marie a pu contenir celui qui est plus grand que le ciel, on peut dire qu'elle est d'une capacité infinie, par conséquent la grâce dont elle a été remplie doit nécessairement être infinie. Voilà la mesure sans mesure de la sainteté de Marie. Les autres SS. Pères se contentent de dire que Dieu l'a remplie de toutes sortes de grâces, ce qui revient au même. Ainsi parlent S. Athanase (serm. *de Laud. V.*), S. Méthode martyr (in orat *de Pur.*), le B. P. Damien (serm. *des Nat.*), S. André de Crète (orat. *de Dormit. V.*), S. Anselme (*De Excell. Virg.* c. 5), etc.

Denis le Chartreux explique divinement sa pensée sur ce sujet ; voici le discours qu'il fait et qu'il est bon de rapporter : « Il n'est pas possible, dit-il, qu'il y ait une sainteté plus émi» nente que celle de la Vierge après celle de son Fils ; non » pas que Dieu ne puisse absolument en communiquer une » plus grande à une créature ; mais parce que cela n'est pas » convenable et n'arrivera jamais ; ainsi l'on doit dire qu'après » le Fils de Dieu on ne peut concevoir de sainteté plus grande » que celle de sa Mère, et que même il ne peut y en avoir, » tant parce qu'il nous est impossible d'en concevoir la gran» deur comme aussi parce qu'après l'union substantielle d'un » homme avec un Dieu, une créature ne peut être élevée à une » plus haute dignité que celle de Mère de Dieu. C'est pour» quoi il n'est pas bienséant que Dieu fasse plus de grâces à » aucune créature qu'à elle, et cela n'arrivera jamais. » De plus parce que la grâce de la Vierge, comme nous l'avons montré, est en quelque façon infinie.

1. S. Joan. Damasc. orat. *de Dormit. V.*

Voilà le discours de ce saint et savant religieux, qui est suivi presque par tous les théologiens, lesquels accordent unanimement à la Sainte Vierge la plénitude des grâces comme une chose qui était due à la dignité de Mère de Dieu. C'est la raison de S. Thomas (III[a] P. q. VII, a. 10.). D'autres fondent ce droit sur la qualité de médiatrice qui lui est donnée par les Pères, comme j'ai fait voir ; car supposé cet office, les Pères concluent qu'elle a dû être remplie de grâce.

En effet comme le Fils de Dieu, pour être médiateur de Dieu et des hommes, doit être plus agréable à Dieu que tous les hommes ensemble et, par une suite nécessaire, doit avoir plus de grâce qu'eux, ainsi la Sainte Vierge, faisant l'office de médiatrice auprès de son Fils pour le salut des hommes, doit avoir plus de crédit et d'autorité auprès de lui que tous les hommes ensemble, et par conséquent lui plaire davantage, ce qui est l'effet d'une plus grande plénitude de grâces.

C'est le raisonnement de Basile, évêque de Séleucie : « Je » vous salue, lui dit-il, en son sermon *De Annunt.*, ô pleine de » grâce qui intercédez comme notre médiatrice entre Dieu et » les hommes, afin que la paroi que notre ennemi a mise entre » lui et nous soit enfin détruite et ruinée. »

Le B. Laurent Justinien, patriarche de Venise, forme le même raisonnement : « Comment est-ce, dit-il, que Marie ne se- » rait point remplie de grâce, suivant l'oracle prononcé par » l'ange Gabriel, puisqu'elle a été faite l'échelle du Paradis, » la porte du Ciel, l'avocate du monde, la très véritable mé- » diatrice entre Dieu et les hommes? [1] »

Je ne parle point ici de la qualité de reine des hommes et des anges qui lui doit donner une éminence de grâce et de sainteté par dessus tous ses sujets, puisque son royaume n'est pas seulement temporel, mais encore spirituel. Je ne dis rien de son mérite qui a toujours crû depuis sa conception jusqu'à sa mort, et qui lui a amassé de plus grands trésors de grâces que n'en ont jamais eu toutes les filles de Jérusalem, comme dit la sainte Eglise.

S. Antonin, archevêque de Florence, distingue, après S. Thomas et Albert le Grand, trois sortes de plénitudes de grâces que la Sainte Vierge a possédées : l'une de suffisance, l'autre d'abondance, la troisième d'excellence. La première lui fut donnée en sa conception. La seconde à l'Annonciation, et la dernière à sa mort ; et c'est à la fin de sa vie qu'on peut dire que sa grâce était consommée.

Je n'entre point en cette matière, ce que j'ai dit suffit pour

1. Quomodo non est plena Maria juxta oraculum Gabrielis, quæ effecta est paradisi scala, cœli janua, interventrix mundi, Dei atque hominum verissima mediatrix? (B. Laur. Justin. serm. *de Annunt.*)

nous faire connaître l'éminente sainteté de la Mère de Dieu, et pour conclure qu'il faut renoncer à la foi et à la raison pour ne la vouloir pas honorer. Car, pour reprendre notre raisonnement, la nature nous fait connaître qu'il faut honorer la vertu et le mérite, et que plus une personne est éminente en dignité et en sainteté, plus elle doit être honorée. Donc, puisque les Pères et les Docteurs de l'Église, éclairés des lumières de la raison et de la foi, nous assurent qu'après un Fils naturel de Dieu, on ne peut rien concevoir de plus grand qu'une Mère de Dieu, et qu'elle n'a pas été sa Mère seulement, mais encore sa très digne Mère, ayant été préservée de tout péché et remplie de toutes sortes de grâces, y a-t-il sur la terre un homme qui, étant persuadé de cette vérité, ne conclue incontinent ou qu'il ne faut rien honorer au monde, ou qu'il faut rendre à une créature si noble et si parfaite tous les honneurs imaginables, pourvu qu'on ne lui donne pas celui qui n'est dû qu'à Dieu seul, que nous appelons culte de latrie ?

C'est la conclusion que tire S. Bernard [1], des principes que j'ai établis : « Altius ergo, dit-il, intuemini quanto de- « votionis affectu eam voluerit a nobis honorari, qui totius « boni plenitudinem posuit in Maria » etc. Elevez donc votre esprit et considérez avec quel sentiment de dévotion Dieu veut que nous honorions la Vierge Marie, puisque c'est dans elle qu'il a mis la plénitude de tout le bien, et que c'est par elle que nous recevons toutes les grâces qui nous sont communiquées, etc. Vous voyez comme, de la plénitude de ses grâces, il conclut qu'elle mérite d'être aimée et honorée.

C'est aussi dans ce sentiment que le grand S. Grégoire, évêque de Néocésarée, surnommé le Thaumaturge, lui fait ce beau discours : « O très sainte Vierge, la louange qui vous » est due pour avoir été choisie Mère du Fils de Dieu, excède » toutes les louanges qu'on vous peut donner. Toutes les créa- » tures qui sont au ciel, sur la terre, et au-dessous de la terre, » sont obligées de vous rendre un culte et un honneur conve- » nable à votre dignité. Vous êtes le trône de la Majesté di- » vine ; vous êtes tout éclatante d'une lumière céleste dont » vous éclairez le firmament. C'est là qu'est glorifié le Père » dont la vertu vous a couverte de son ombre. C'est là qu'est » adoré le Fils que vous avez enfanté selon son humanité. » C'est là qu'est honoré le Saint-Esprit qui a opéré dans vous » l'incarnation de ce Roi de gloire. O pleine de grâce ! c'est » par vous que la Sainte Trinité est connue et adorée sur la » terre. Daignez, s'il vous plaît, sainte Vierge, nous rendre

1. S. Bernard, serm. *de aqua*.

» participants de votre grâce et de vos éminentes vertus en » Jésus-Christ Notre-Seigneur à qui et au Père et au Saint- » Esprit appartiennent la gloire et la puissance dans tous les » siècles des siècles. Amen [1]. »

CINQUIÈME INSTRUCTION

(Par le P. Grasset, S. J.)

QUE LA SAINTE VIERGE DOIT ÊTRE HONORÉE POUR LE BIEN QU'ELLE NOUS A FAIT

Aristote, au livre premier, chap. xv, de sa Rhétorique, dit que l'honneur n'est pas seulement une marque de l'estime qu'on a pour une personne, mais encore un témoignage de reconnaissance pour les biens qu'on en a reçus. C'est pourquoi, dit-il, entre tous les hommes, il faut honorer ceux qui nous ont fait du bien, ou qui nous en peuvent faire; et ce bien regarde la vie et les principes de la vie, ce qui donne l'être, ou ce qui le conserve, comme sont les richesses et autres choses qu'il est difficile d'acquérir.

Si l'honneur doit égaler les bienfaits, on peut dire que nous devons un honneur infini à la Sainte Vierge, puisque nous lui avons des obligations infinies. La sainte Eglise la reconnait la source de notre bonheur. S. Bernard [2] dit que c'est par elle que le Ciel est rempli, que l'enfer est vide, et que les ruines de la Jérusalem céleste sont réparées : « Per te Virgo » sancta cœlum repletum est, infernus evacuatus, ruinæ cœles- » tis Jerusalem instauratæ. »

« Elle a, dit-il, été faite tout à tous, et, par la plénitude de » sa charité, elle a obligé tout le monde. Elle a ouvert à tous » le sein de sa miséricorde, afin que tous puisent dans sa plé- » nitude, le captif sa liberté, le malade sa santé, le triste sa » consolation, le pécheur son pardon, le juste sa grâce, l'ange » sa joie, la Sainte Trinité sa gloire. »

Le même Père, en un autre lieu (Epist. clxxiv), renferme en trois mots toutes les obligations que nous lui avons : « Mirare, dit-il, gratiæ inventricem, mediatricem salutis, » restaurationem sæculorum : Admirez avec moi l'inventrice » de la grâce, la médiatrice du salut et la réparatrice des » siècles. »

Plusieurs grands docteurs estiment que sans elle le Fils de Dieu ne se fût point uni à notre nature ; qu'ainsi nous lui sommes en partie redevables de notre rédemption. Du moins il est indubitable qu'elle a avancé par ses désirs et par ses prières l'Incarnation du Verbe, n'étant pas raisonnable de

1. S. Greg. Orat. *de Annunt.* — 2. S. Bern. *In sign. M.*

croire qu'elle ait eu moins de crédit auprès de Dieu que Daniel et les saints Pères de l'ancienne loi.

Quoi qu'il en soit, il est hors de doute qu'elle a coopéré à notre rédemption, donnant son consentement à l'ange, enfantant le Fils de Dieu, l'offrant dans le temple, l'immolant sur le Calvaire pour notre salut, etc. Ce qu'étant, nous avons une obligation indispensable de l'honorer, à moins que de renoncer à tous les sentiments d'amour, de piété et de reconnaissance, et de vouloir passer pour les plus injustes et les plus ingrats de tous les hommes, puisqu'après Dieu nous lui sommes redevables de notre salut et que c'est par elle que nous recevons toutes les grâces que Dieu nous fait. C'est le motif que S. Bernard (en son sermon *de Nativit.*) nous propose pour l'honorer et l'aimer : « Totis medullis cordium, totis pre» cordiorum affectibus Mariam hanc veneremur, quia sic est » voluntas ejus qui totum nos voluit habere per Mariam : » Honorons Marie de toute l'étendue de nos cœurs, de toute » l'affection de notre âme, car telle est la volonté de celui qui » veut que nous ayons tout par Marie. »

SIXIÈME INSTRUCTION

(Par le P. Crasset, S. J.)

QUE LA SAINTE VIERGE DOIT ÊTRE HONORÉE POUR L'EMPIRE QU'ELLE A SUR NOUS

Je ne sais s'il y eut jamais au monde nation qui n'ait honoré son roi. L'honneur est le premier tribut qu'on doit à son prince, et il n'y a qu'un hérétique qui le puisse refuser à son seigneur temporel, parce qu'il le refuse au spirituel, comme dit S. Jude (v. 8) : Dominationem spernunt, majestatem autem blasphemant. Salomon ordonne à son fils de craindre Dieu et son roi : Time Deum Fili mi, et regem. (*Prov.* xxiv). Il veut dire qu'après Dieu il n'y a rien qu'on doive craindre et honorer comme son prince, non seulement pour la crainte des châtiments, mais encore parce que la conscience y oblige, comme dit S. Paul [1] ; car ce sont, dit-il, les lieutenants de Dieu qui ont autorité de lui ; de sorte que de s'opposer à leur puissance, c'est résister aux ordres de Dieu, et ceux qui y résistent attirent leur condamnation sur eux-mêmes : *Itaque qui potestati resistit, Dei ordinationi resistit : qui autem resistunt ipsi sibi damnationem acquirunt.* (*Rom.* xv, 2). Quelque peine qu'ait eu Tertullien à se soumettre au chef de l'Eglise depuis sa chute, il ne s'est jamais soulevé contre les princes tempo-

1. *Subditi estote non solum propter iram, sed etiam propter conscientiam.* (*Rom.* xiii, 1, 2.)

rels, tout païens qu'ils étaient et ennemis jurés du nom chrétien ; au contraire, il déclare hautement que les chrétiens honorent les empereurs, qu'ils prient pour eux, et qu'ils se distinguent de tous les autres peuples par la fidélité inviolable qu'ils ont à leur service : « Colimus dit-il, imperatorem ut ho» minem a Deo secundum, et quidquid est a Deo consequutum » et solo Deo minorem : Nous honorons l'empereur comme un » homme qui est le premier de l'univers après Dieu, et qui a » reçu de lui tout ce qu'il est et qui n'est inférieur qu'à Dieu » seul [1]. »

Or si nous devons honorer les princes de la terre quoique ennemis de Dieu, pourrons-nous refuser nos respects et nos obéissances à la Mère de Dieu qui est la Reine du ciel et de la terre et la plus sainte des créatures? Je sais que nos hérétiques ne peuvent souffrir qu'on lui donne ce titre, mais si le Fils est roi qui peut refuser à la mère la qualité de reine? C'est ainsi que raisonne S. Athanase [2] : « Parce que le Fils » de Dieu, dit-il, est Roi et Seigneur de l'Univers, celle qui » l'a engendré est censée véritablement et proprement Reine » et Dame de tout le monde et Mère de Dieu. »

S. Jean Damascène [3] produit ce même titre pour la défense de la royauté de Marie : « Vere rerum omnium conditarum » Domina effecta est, cum Creatoris mater extitit : Elle est » devenue véritablement la Mère de tout le monde, dès qu'elle » est devenue la Mère du Créateur. »

Le VII[e] concile général, sess. VII, l'appelle la Souveraine de tous les chrétiens : « Omnium Christianorum Dominam. » Je laisse tous ses autres titres que nous produirons quand nous traiterons du service de la Vierge.

Il est vrai qu'elle s'est qualifiée *servante du Seigneur*. Mais cela ne préjudicie nullement à sa qualité de Mère et de Reine, et elle n'est pas moins digne d'honneur pour avoir été la plus humble des créatures. Au contraire, c'est pour cela, dit-elle, que Dieu l'a élevée et que toutes les nations la proclameront bienheureuse. C'est pour cela que son Fils l'a couronnée de gloire, et lui a dressé un trône auprès du sien, comme fit Salomon à sa mère Bethsabée. Et certes, si la Vierge n'est point reine, parce qu'elle s'appelle servante, ce qui est le raisonnement de nos hérétiques, il faut dire qu'elle n'est point vierge, ni Mère de Dieu parce qu'elle ne s'est jamais qualifiée de la sorte. Il faut donc de toute nécessité ou nier que le Fils de Dieu soit roi, ou confesser que sa Mère est reine.

Que si elle est Reine des hommes, elle doit être honorée

1. Tertull. lib. *de Idolol.* — 2. S. Athan. serm. *de Deip.* — 3. S. Joan. Damasc. *de Fid.* lib. IV, c. 15.

comme telle; car c'est un principe de jurisprudence incontestable que celui qui a autorité sur quelqu'un a droit d'en être honoré: *Unicuique jure domini debetur ab inferioribus adoratio.* C'est pourquoi S. Paul ordonne aux chrétiens de payer le tribut à leurs princes et de leur rendre l'honneur qui leur est dû à l'exemple du Fils de Dieu: « Reddite ergo omnibus debita; cui tributum, tributum: cui vectigal, vectigal: cui timorem, timorem: cui honorem, honorem. » (*Rom.* XIII).

Je ne parle point de la qualité d'épouse du Saint-Esprit que les Pères lui donnent avec tant de justice, puisque c'est par son opération qu'elle a conçu le Fils de Dieu, ni du droit que ce titre lui donne à la royauté, puisque, selon toutes les lois, l'épouse entre en société de tous les biens et de tous les titres d'honneur que possède son époux. Il me semble que les quatre raisons que j'ai apportées suffisent pour convaincre tout esprit raisonnable que l'honneur que nous rendons à la Sainte Vierge lui est dû de droit divin et humain, puisqu'elle est Mère de Dieu et la plus sainte de toutes les créatures, que nous lui avons des obligations infinies et qu'elle est Reine de l'univers.

Je lui dis donc avec la sainte Eglise: « O Vierge Marie! vous êtes heureuse et digne de toute louange, puisque c'est de vous qu'est né le Soleil de justice, Notre-Seigneur et notre Dieu, qui a changé notre malédiction en bénédiction et nous a tiré du sein de la mort pour nous donner une vie éternelle. » Je confesse que je mérite d'être damné si je méprise celle que Dieu même a honorée et si je refuse d'obéir à celle à qui il a rendu obéissance. O que j'ai de joie quand je songe que vous êtes ma Reine et ma Mère, et que je m'estimerais heureux si je pouvais soumettre à votre empire toutes les nations de l'univers.

Regardez, Sainte Vierge, le royaume de notre France, qui est maintenant le plus beau fleuron de votre couronne, depuis que nos rois vous l'ont solennellement donné et consacré avec leurs personnes royales et celles de leurs sujets. Je ne puis désormais manquer au respect que je vous dois sans me rendre coupable de lèse-majesté divine et humaine.

C'est pour cela que je vous promets de vous servir et honorer toute ma vie. Je ne souffrirai jamais qu'on dise ou qu'on fasse rien contre votre honneur. Je me déclare ennemi de vos ennemis, et serviteur de vos serviteurs. Obtenez, Mère d'amour, la conversion de ceux qui vous haïssent; éclairez leur esprit des belles lumières de la foi; ramenez-les à l'obéissance de votre Fils, afin que nous vous puissions louer et honorer avec lui dans la bienheureuse éternité. Ainsi soit-il.

SEPTIÈME INSTRUCTION

(Par le P. Crasset, S. J.)

QUELLE ESPÈCE D'HONNEUR IL FAUT RENDRE A LA SAINTE VIERGE

Après avoir montré l'obligation que nous avons d'honorer la Vierge, il nous faut maintenant déclarer quelle espèce d'honneur nous lui devons rendre ; car il n'y a point d'hérétique qui ne tombe d'accord qu'il est bon d'honorer les saints et de publier leurs louanges et de faire l'éloge de leurs vertus; mais la plupart ne peuvent souffrir qu'on leur rende des adorations, principalement les hérétiques de notre temps qui nous accusent d'idolâtrie, parce que nous rendons aux saints un culte religieux qu'ils prétendent n'être dû qu'à Dieu seul.

Il y a longtemps que l'Eglise s'est expliquée sur ce sujet par la bouche de Pères assemblés dans le septième Concile général. dans celui de Rome sous Félix Ier, dans celui de Gangres, et dans celui de Trente, lequel dans la session vingt-cinquième a condamné l'hérésie de Luther et de Calvin, qui blâmaient l'adoration et l'invocation des saints. Il ne faut qu'ouvrir les Livres saints pour trouver une infinité d'exemples de patriarches et de prophètes qui ont rendu des adorations et un culte religieux à des anges et à des hommes. Ç'a été la pratique de toute l'Eglise dans tous les siècles ; et il faut être aussi grand ennemi de la vérité que de la sainteté pour combattre cette dévotion. Mais, parce que le culte dont nous honorons la Sainte Vierge est d'un ordre supérieur à celui de tous les autres saints, et que je ne fais pas profession de traiter toutes les matières de controverse, je m'arrête seulement à l'adoration que nous rendons à la Mère de Dieu, et je déclare quelle est sa nature et le droit qu'elle a de l'exiger.

Pour le bien comprendre, il faut remarquer que l'honneur diffère de l'adoration, en ce que l'honneur est un signe et une déclaration du mérite que possède celui à qui il est rendu; mais l'adoration ajoute encore une soumission de volonté : car c'est une protestation de son excellence au dessus de nous, et une reconnaissance qu'il nous est supérieur en grâce et en gloire. L'honneur se peut rendre à un égal et même à un inférieur. Ainsi S. Paul (*Rom.* XII 10,) exhorte les fidèles à se prévenir les uns les autres par des marques d'honneur et de déférence : *Honore invicem prævenientes*. Et David (*Psalm.* CXXXVIII, 17) dit que Dieu a trop honoré ses amis. *Nimis honorati sunt amici tui Deus*. Mais l'adoration ne se rend qu'à une personne supérieure en dignité ou en sainteté. C'est pourquoi l'honneur est une marque d'estime plus commune et plus générale que

l'adoration ; car, comme a très bien remarqué S. Augustin [1], toute adoration est une espèce d'honneur, mais tout honneur n'est pas une adoration : « Honorat omnis qui adorat, non autem adorat omnis qui honorat. »

Ainsi l'adoration comprend trois actes. Le premier est celui de l'entendement qui reconnaît l'excellence d'une personne. Le second est celui de la volonté qui se soumet à cette personne par quelque action extérieure. Le troisième est un signe extérieur de soumission qu'on rend à l'excellence de celui qu'on honore, ou en inclinant la tête, ou en fléchissant les genoux. Voilà ce qu'on appelle adoration.

Or il y en a de trois espèces. L'une s'appelle latrie. L'autre dulie. La troisième hyperdulie. L'adoration de latrie se rend à Dieu seul, comme étant le premier principe et la dernière fin de toutes choses. L'adoration de dulie se rend aux créatures pour quelques perfections naturelles ou surnaturelles qu'elles possèdent. L'adoration d'hyperdulie se rend à Notre Seigneur considéré comme homme [2] et à sa sainte Mère, pour le degré d'honneur et d'excellence où les élève leur alliance avec la divinité, l'un en qualité de Fils, l'autre en qualité de Mère.

J'avoue que ces deux noms de latrie et de dulie se confondent quelquefois dans les livres saints ; c'est cependant avec beaucoup de raison et de sagesse que les théologiens les distinguent : car l'adoration étant une soumission d'une personne qui se reconnaît inférieure à celle qu'elle adore, autant qu'il y a d'espèces d'excellences, autant doit-il y avoir d'espèces d'adorations. Or il y a trois sortes d'excellences. La première est celle de Dieu. La seconde celle des saints. La troisième celle du Roi, et de la Reine des saints.

1. S. Aug. lib. *contra serm. Arian.* c. xxv.

2. La pensée de l'auteur n'est pas exprimée complètement par cette phrase. En effet, on lit dans S Thomas (IIIª P. quæst. xxv, art. 2, ad 1, 2, 3) : « Il ne faut pas entendre cette explication de la Glose en ce sens » qu'on adore séparément la chair du Christ et sa divinité; car on ne pour- » rait le faire que dans le cas où Dieu et l'homme auraient chacun une » hypostase distincte. Mais cela signifie, comme S. Jean Damascène l'ex- » plique dans l'endroit cité plus haut (*Orthod. fid.* iv, 3), que si l'on sépare » par la subtilité de la pensée ce que l'œil voit de ce que l'intelligence seule » aperçoit, la chair étant une créature, on ne doit pas l'adorer, je veux dire » par l'adoration de latrie. En la considérant ainsi comme séparée du » Verbe de Dieu, on devrait lui rendre l'adoration de dulie, non pas d'une » dulie quelconque, telle que celle que l'on rend en général aux créatures, » mais d'une dulie supérieure, qu'on appelle *hyperdulie*.

» Ceci fait voir ce qu'il faut répondre au second et au troisième argu- » ment. C'est qu'on n'offre pas l'adoration de latrie à l'humanité du Christ » pour elle-même, mais à cause de la divinité à laquelle elle est unie ; car » le Christ n'est point inférieur au Père quant à sa divinité. »

(*Note de l'éditeur*).

L'excellence de Dieu étant infinie, elle doit être honorée d'un culte particulier, incommunicable à aucune créature, de quelque mérite et de quelque sainteté qu'elle puisse être. C'est ce que nous appelons adoration de latrie ; car quoique ce nom signifie une servitude, aussi bien que celui de dulie, les écrivains sacrés s'en sont néanmoins servis dans le Nouveau Testament pour signifier l'honneur qui se doit rendre à Dieu seul, et quand ce culte a été transféré à une créature, ils l'ont nommé idolâtrie.

Mais le mot d'adoration dans les Saintes Ecritures signifie de soi un honneur et une soumission qui se rend et à Dieu et aux hommes. Ceci paraît évidemment dans le premier livre des Paralipomènes, chap. XXIX^e^ ; car il est dit que le peuple étant assemblé se prosterna et adora Dieu, et après Dieu le roi. *Inclinaverunt se et adoraverunt Deum, deinde regem.* Voilà qui montre clairement que l'adoration est un culte qui se rend à Dieu et aux hommes. C'est pourquoi pour distinguer le culte qui est dû uniquement à Dieu, de celui qu'on peut rendre aux hommes, les théologiens, comme j'ai dit, l'ont sagement appelé culte de latrie.

Or ce culte est double ; l'un intérieur, l'autre extérieur. L'intérieur est une protestation que nous faisons, de cœur et d'esprit, que Dieu est infiniment grand, noble, parfait, et qu'il mérite d'être infiniment honoré. Cette adoration consiste principalement dans l'exercice de la foi, de l'espérance et de la charité ; car par ces trois vertus nous reconnaissons qu'il possède une sagesse, une puissance et une bonté infinies.

Pour les adorations extérieures, elles sont la plupart équivoques, et on ne peut distinguer celle qui s'adresse à Dieu de celles qu'on rend aux créatures ; car je me prosterne devant les hommes aussi bien que devant Dieu. Il n'y a que le sacrifice qui est un culte extérieur qu'on ne peut offrir qu'à Dieu seul, et c'est l'unique témoignage sensible de notre soumission et de notre dépendance.

Cette doctrine nous doit faire connaître la faiblesse d'esprit de quelques personnes qui appréhendent de devenir idolâtres, en se prosternant, ou fléchissant les genoux, ou donnant quelque signe extérieur d'adoration devant une créature, soit qu'elle soit animée, soit qu'elle ne le soit pas ; car l'adoration étant un acte intérieur de la volonté, qui présuppose nécessairement l'estime de l'entendement, si je ne reconnais pas dans la chose que j'honore une excellence infinie, quelque culte extérieur que je lui rende (excepté le sacrifice qui est, comme j'ai dit, un hommage divin) je ne l'adorerai jamais d'un culte de latrie. Ainsi Naaman n'était point idolâtre, quoiqu'il fléchît les genoux devant les idoles de son maître, parce qu'il ne

reconnaissait en eux aucune divinité, et qu'il n'était dans cette posture humiliante que pour rendre service à son roi.

C'est donc une vaine appréhension que celle qu'ont nos hérétiques et quelques catholiques scrupuleux, que le culte que nous rendons, soit à la Vierge, soit aux saints, soit à leurs images, soit à leurs reliques, n'aille jusqu'à l'idolâtrie; car tous ces signes extérieurs hormis le sacrifice, n'ayant aucun caractère de divinité, et pouvant être rendus aux créatures aussi bien qu'à Dieu, il n'y a que l'intention de celui qui les rend, qui les fasse divins ou humains ; et s'il ne reconnaît point dans la chose qu'il honore une excellence infinie, l'adoration qu'il lui rend n'est qu'un culte de dulie et non pas de latrie. Or où est l'homme, si stupide et ignorant qu'il puisse être, qui, étant interrogé si la Vierge est Dieu, ne réponde aussitôt que non, mais qu'elle est Mère de Dieu? qu'une image n'est que la représentation d'un saint et non pas le saint même?

Je sais qu'un signe extérieur peut être établi par une autorité publique, ou par la coutume du pays, pour une marque de foi et de religion, et alors il ne serait pas permis d'en user, à cause du scandale qui pourrait en résulter. Et c'est une des raisons, entre plusieurs autres, qui ont obligé quelques personnes de l'ancienne loi et plusieurs martyrs dans la nouvelle, de souffrir plutôt la mort que de rendre à des créatures quelques marques de soumission, quoique innocentes d'elles-mêmes, de peur qu'on ne crût qu'ils les avaient adorées.

Mais à présent que l'idolâtrie est presque bannie de tout le monde, ces appréhensions sont vaines et ces timidités sans fondement. Nous savons tous que l'adoration de latrie n'est due qu'à Dieu seul, mais nous avons fait voir que l'adoration en général est un culte indifférent, et qu'il a été rendu par les plus grands saints de l'ancienne et de la nouvelle loi à des anges et à des hommes. Ceci présupposé, pour guérir le scrupule de quelques esprits timides et ignorants, il nous faut expliquer les deux autres espèces d'adorations, et voir quelle est celle qui est due à la Vierge.

Le culte de dulie est une marque de soumission et une protestation d'excellence qu'on rend à quelque créature, soit pour quelque avantage de nature qu'elle possède, et alors c'est un honneur politique et civil dont je ne parle point ici; soit pour quelques dons de grâce ou de gloire dont Dieu l'a enrichie, et c'est l'adoration que nous rendons aux saints, car nous protestons par nos génuflexions et autres marques d'honneur semblables, qu'ils sont amis de Dieu, qu'ils règnent dans le ciel, qu'ils ont un degré d'excellence qui les dis-

tingue de nous, et qui demande nos respects, nos vénérations. Voilà comme nous adorons les saints d'un culte de dulie qui est infiniment au-dessous de celui de latrie.

Mais comme il y a un degré d'excellence entre celui de Dieu et des saints qui ne convient qu'à l'humanité sainte de Notre-Seigneur considérée en elle-même [1] et à sa sainte Mère, il y a aussi un culte et une espèce d'adoration conforme à cette excellence que nous appelons hyperdulie, qui est au-dessous de celle de Dieu et au-dessus de celle des autres saints ; et c'est le culte que nous rendons à la Sainte Vierge, et qui lui est dû pour trois raisons principales que j'ai rapportées dans les discours précédents.

La première, est sa sainteté éminente qui n'a rien parmi les bienheureux qui lui soit comparable ; car l'adoration, comme j'ai dit, étant un culte religieux qu'on rend à l'excellence d'une personne, et qui se mesure sur sa grandeur, celui qui n'a qu'une grâce et qu'une gloire commune ne mérite qu'une adoration commune, mais s'il y a un saint qui surpasse tous les autres en grâce et en gloire, il est évident qu'on lui doit une adoration supérieure à celle qu'on rend à tous les autres. Or, j'ai fait voir que la Vierge surpasse autant les anges et les hommes en sainteté qu'elle leur est supérieure en dignité, et qu'il y a une distance infinie entre une Mère de Dieu et un serviteur de Dieu ; il faut donc lui rendre une adoration qui soit supérieure à celle de tous les bienheureux. C'est ce que Anastase, évêque de Thypoli, au septième Synode appelle une excellence d'honneur : « emphasis honoris. »

Outre cette première raison prise de la sainteté de la Vierge, son éminente qualité de Mère de Dieu exige sans contredit des vénérations extraordinaires ; car elle est différente de la grâce sanctifiante comme nous avons dit, et d'un ordre qui lui est supérieur. La grâce n'est qu'une qualité morale, mais la maternité divine est en quelque façon physique, parce qu'elle a donné sa propre substance au Fils de Dieu et fonde une relation réelle qui les unit inséparablement l'un avec l'autre.

Il n'est pas nécessaire d'examiner ici si la dignité de Mère de Dieu considérée en elle-même, et séparée de la grâce sanctifiante, est une qualité qui la rende digne d'adoration. S'il est vrai ce que disent quelques-uns, qu'elle est incompatible avec le péché, il est impossible de la considérer séparée de la grâce. Ainsi cette question est inutile. D'autre part, c'est le sentiment commun des théologiens que la grâce sanctifiante suit connaturellement la qualité de Mère de Dieu, et qu'il est

1. Voir la note 2, ci-devant, page 25.

de la providence divine de ne pas souffrir qu'une personne qui touche de si près la Divinité soit esclave du vice, qu'ainsi, moralement parlant, cette séparation ne se peut faire.

Mais quand elle serait possible et qu'une Mère de Dieu pourrait devenir son ennemie par quelque péché mortel, je ne vois pas pourquoi elle ne serait pas encore aussi adorable pour la qualité de Mère, qu'un pape ou un roi qui seraient tombés dans la disgrâce de Dieu. Je ne dis pas que cette adoration serait religieuse, si ce n'est extérieurement par rapport au fils qu'elle aurait conçu, nourri, et porté.

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse qui est toujours moralement impossible, il est certain que la Vierge en qualité de Mère de Dieu faisant un ordre à part dans la gloire, et tenant un rang au-dessus de tous les saints, mérite un honneur et une espèce d'adoration différente de celle des autres saints que nous appelons hyperdulie. C'est cette qualité qui jeta l'étonnement et l'admiration dans l'esprit de sa cousine Elisabeth, et qui lui fit dire ces paroles que le Saint-Esprit lui mit à la bouche: *Et unde hoc mihi, ut Mater Domini mei veniat ad me?* Et d'où me vient ce bonheur, que la Mère de mon Seigneur vienne à moi? L'honneur et la soumission qu'elle lui rendit en vue de sa maternité divine, est un culte singulier qui ne convient point aux autres saints, puisqu'elle l'a fait entrer dans la famille de Dieu et l'élève dans l'ordre de l'union hypostatique, comme on parle en théologie.

Que si nous joignons à cette qualité de Mère de Dieu, celle de Reine du Ciel, nous n'aurons pas de peine à concevoir qu'elle mérite des respects et des soumissions extraordinaires; car où est l'homme sur la terre qui ne sache qu'il faut plus honorer un roi que ses sujets? L'Eglise qualifie la Sainte Vierge de reine des anges et des hommes. S. Augustin [1] dit que cette qualité ne lui peut être disputée: « si Dominam Angelorum te vocitem, per omnia te esse probabis. » Rupert [2] lui applique ces paroles des Cantiques: *Veni coronaberis.* Venez, vous serez couronnée. Ce qu'il enrichit de cette belle paraphrase: « Ita coronaberis, ut in cœlis Regina sanctorum, et in terris regina sis regnorum. » Vous serez tellement couronnée que vous serez Reine des saints dans le Ciel et Reine de tous les royaumes sur la terre.

Il est évident par tout ce discours, que la Vierge étant supérieure aux hommes en dignité et en sainteté, elle mérite une adoration inférieure à celle de Dieu, mais supérieure à celle des anges et des hommes. Nous honorons les anges et les hommes comme serviteurs de Dieu, et nous honorons la

1. S. Aug. serm. xxxv *de Sanctis.* — 2. Rupert. l. iii, *in Cant.* iii.

Sainte Vierge comme sa Mère, qui le touche de plus près que tout le reste des créatures, qui lui est substantiellement alliée, qui entre dans sa famille, qui a été remplie de grâce, et qui a été élevée sur le trône de sa gloire. Voilà le culte d'hyperdulie que l'Eglise lui rend quand elle lui dit : *Felix es, sacra Virgo Maria et omni laude dignissima, quia* etc. Vous êtes heureuse, très sainte Vierge Marie, et digne de toute louange, puisque c'est de vous qu'est né le Soleil de justice, Jésus-Christ notre Dieu.

DÉFENSE DE LA MÈRE DE DIEU

CONTRE L'HÉRÉSIE

(Par le P. Crasset, S. J.)

ARTICLE I^er^

SI LA SAINTE VIERGE PEUT ÊTRE APPELÉE MÈRE DE DIEU ET QUELS SONT LES HÉRÉTIQUES QUI LUI ONT DISPUTÉ CE NOM

Je ne propose cette question qu'avec horreur ; ce m'est une peine extrême d'entreprendre la preuve d'une vérité dont le doute seul est capable d'ébranler les fondements de notre religion. Car si Marie n'est pas Mère de Dieu, il faut dire, ou qu'elle n'est pas Mère de Jésus-Christ, ou que Jésus-Christ n'est pas Dieu : ce sont des blasphèmes qui ne peuvent sortir que de la bouche d'un juif ou d'un démon. Que si elle est Mère de Dieu, pourquoi lui dispute-t-on ce beau nom, cette qualité qui lui est due ?

Cependant nous voyons en ce temps des gens assez ignorants, ou assez impies, pour dire, sous prétexte de dévotion, que la Vierge n'agrée point qu'on lui donne ces qualités honorables, et qu'elle aime mieux qu'on l'appelle servante que Mère de Dieu [1]. Il y en a eu même qui ont eu l'insolence de défendre l'hérétique Nestorius, condamné dans le concile d'Ephèse, et de soutenir avec lui qu'on peut appeler la Vierge *Mère de Christ*, mais non pas *Mère de Dieu*.

Comme cette dignité est le fondement de toutes les grandeurs de la Vierge, et le grand principe sur lequel porte toute sa dévotion, pour ne pas bâtir à faux, il est nécessaire de l'établir solidement. C'est ce que je fais dans les discours suivants, où

1. Le P. Crasset, par une indication marginale, désigne le livre anonyme : *Avis de la B. V. Marie à ses dévots indiscrets*, qui est du P. Gerberon, furieux janséniste, livre interdit à Rome en 1674. Bourdaloue fit le sermon *sur la dévotion envers la Mère de Dieu*, que nous reproduisons plus loin, pour le réfuter.

j'entreprends de combattre tous les hérétiques qui ont voulu ravir à la Sainte Vierge le glorieux titre de Mère de Dieu.

Sans descendre à un détail ennuyeux, je puis dire que, généralement, tous les ennemis du Fils l'ont été de la Mère, et que ceux qui ont nié que Jésus-Christ fût Dieu et homme, ont nié que Marie fût Mère de Dieu. Tertullien en rapporte quelques-uns au livre qu'il a fait *de la chair de Jésus-Christ*. « Valen-» tin, dit-il, par un privilège que se donnent les hérétiques, » a pris la liberté de dire que la chair de Jésus-Christ était spi-» rituelle. Hébion le reconnaît pour un pur homme descendu » de David, et non pour Fils de Dieu. Marcion, ce meurtrier de » la vérité, pour ne pas avouer que Jésus-Christ avait une vé-» ritable chair, a nié qu'il eût pris naissance de Marie. Apelles » lui donne une chair qu'il a apportée du ciel, et non pas avec » laquelle il soit né[1]. »

Il faut joindre à ces ennemis de Jésus-Christ et de Marie, les Cerdonistes, les Procliniates, les Manichéens, les Ariens et généralement tous ceux qui ont nié que Jésus-Christ fût ou véritablement homme, ou véritablement Dieu. Car ils ont nié conséquemment que Marie fût Mère de Dieu. S. Bernard les comprend tous en ce peu de paroles qui renferment leurs erreurs :

« Marie, dit-il, est cette femme que Dieu avait promise, et » qui devait écraser, par sa vertu comme de son pied, la tête » de l'ancien serpent. C'est à son talon qu'il dresse une in-» finité d'embûches, mais sans effet ; car elle écrase toute seule » la malice de tous les hérétiques. L'un enseigne qu'elle n'a » point donné à Jésus-Christ la substance de sa chair ; l'au-» tre, qu'elle n'a point mis au monde cet enfant, mais qu'elle » l'a trouvé. Quelques-uns ont eu l'impudence de dire qu'elle » avait eu commerce avec un homme avant et après son en-» fantement. D'autres ne pouvant souffrir qu'on dise qu'elle » est Mère de Dieu, improuvaient et rejetaient ce grand nom » de Θεοτοκος, c'est-à-dire celle qui a enfanté un Dieu. Mais » ces insidieux sont écrasés, ces supplanteurs sont terrassés, » ces calomniateurs sont détruits et réfutés, et toutes les na-» tions l'appellent bienheureuse : « Sed contriti sunt insidia-» tores, conculcati supplantatores, confutati derogatores, et » beatam eam dicunt omnes generationes[2]. »

1. Licuit Valentino ex privilegio hæretico carnem Christi spiritualem comminisci. Hebion constituit Christum nudum hominem, et tantum ex semine David, non etiam Filium Dei. Interfector veritatis Marcion, ut Christi carnem negaret, negavit omnem nativitatem carnis Christi. Apelles Christo carnem, sed non natam carnem concedit, ut cujus substantiam de sideribus et de substantiis superioris mundi sit mutuatus. (Tertull. *De carn. Christi.*)

2. S. Bern. serm. *in Sign. Magn.*

Or, entre tous les hérétiques qui ont combattu la Mère de Dieu, il n'y en a point qui lui ait fait une guerre plus cruelle que l'impie Nestorius. Puisque c'est détruire une hérésie que d'en découvrir l'origine, il est important de faire connaître à quelques gens qui poussés d'un zèle indiscret ou malicieux, ne peuvent souffrir qu'on appelle la Vierge *Mère de Dieu*, la naissance, le progrès et la fin de cette hérésie. Nous en tirerons l'histoire des actes du concile d'Ephèse et de plusieurs graves auteurs qui en ont écrit :

ARTICLE II

HISTOIRE DE L'HÉRÉSIE DE NESTORIUS

Au temps que le pape Célestin gouvernait l'Eglise, et Théodose le jeune l'empire romain, il y avait à Antioche un prêtre nommé Nestorius, éloquent à la vérité, mais ignorant, comme dit Socrate, superbe, présomptueux, arrogant, hypocrite, qui cachait sous les belles apparences d'une vie austère et réformée, une passion enragée de dominer.

Le jeune empereur ayant ouï parler de sa vertu et de son éloquence, le nomma au patriarcat de Constantinople devenu vacant. Nestorius se voyant élevé à une si haute dignité, ne songea d'abord qu'à se bien mettre dans l'esprit du prince et de toute sa cour. C'est pourquoi dans le premier discours qu'il fit en sa présence, il lui fit ce compliment : O grand Empereur ! donnez-moi la terre pure et dégagée d'hérétiques, et je vous donnerai le Ciel en récompense ; extirpez-moi les hérésies, et je vous aiderai à vaincre les Perses.

Ces paroles furent reçues avec applaudissement de quantité de gens ; mais les sages reconnurent par ce discours le caractère de son esprit, qui était vain, léger et présomptueux. Et, comme il avait sa fin, qui était de détruire la croyance de l'Eglise, pour acquérir la réputation d'un prélat orthodoxe, et des plus zélés pour la religion, il entreprit de combattre les Juifs, les Gentils, les Novatiens, les Macédoniens et généralement tous les hérétiques, principalement les Ariens, qui étaient les plus haïs et les plus puissants en ce temps-là, jusqu'à renverser leurs temples, et à leur interdire l'exercice de leur religion.

Quand il vit son autorité et sa réputation bien établies, il crut qu'il était temps de sonder les esprits, et de jeter les premières semences de son hérésie. La principale était que la Vierge Marie avait conçu un pur homme, qu'on appelait Jésus-Christ, lequel avait mérité par sa passion et par la sainteté de sa vie, d'être uni après sa mort à la Divinité ; qu'ainsi la Vierge pouvait être appelée χριστοτοκος, c'est-à-dire Mère

de Christ, mais non pas θεοτοκος, c'est-à-dire Mère de Dieu, sinon au sens qu'on appelle une femme mère d'un évêque, pour avoir enfanté un homme qui est devenu évêque. De cette erreur, il en formait une autre, savoir qu'il y avait deux personnes en Jésus-Christ, l'une qui était homme, l'autre qui était Dieu; que la Vierge était mère du fils de l'homme, mais qu'elle n'était pas Mère du Fils de Dieu. C'est ce que portent les Actes du Concile d'Ephèse, et la même chose est rapportée par Socrate, Nicéphore, Vincent de Lérins, Cassien, Théophilacte et autres qui en ont écrit.

Or, pour exécuter son dessein sans engager son autorité, il se servit d'un prêtre qu'il avait amené d'Antioche, nommé Anastase, qui était son grand confident et le dépositaire de tous ses secrets. Cet homme était hardi jusqu'à l'impudence, et les auteurs rapportent qu'il était plus juif de religion qu'il n'était chrétien. Un jour qu'on célébrait une grande solennité à Constantinople, il monta en chaire par ordre de Nestorius, et après avoir fait l'éloge de la Sainte Vierge, par un trait ordinaire aux hérétiques, qui tournent le dos au lieu où ils veulent aller, il dit d'un air fier et dédaigneux, qu'il ne fallait pas lui donner de fausses louanges, en ayant tant de véritables; qu'elle n'était pas Dieu, mais une pure créature, et par conséquent qu'elle ne pouvait pas avoir donné naissance à un Dieu qui était plus ancien qu'elle; d'où il conclut qu'il fallait bien se garder de l'appeler Mère de Dieu, et que la nommer de la sorte, c'était un blasphème injurieux à la Divinité.

Tous les assistants en entendant ce discours, furent saisis d'horreur, et eurent bien de la peine à s'empêcher de faire éclater leur indignation. Lorsqu'ils furent sortis de l'église, les principaux s'étant assemblés et s'étant entretenus des blasphèmes qu'ils venaient d'entendre, résolurent d'en donner avis au patriarche, croyant que cela s'était fait à son insu.

Nestorius voyant le peuple ému, fit semblant d'abord d'être surpris de cette nouvelle, et témoigna quelque horreur de cette doctrine. Il déclara que ce prédicateur avait poussé les choses trop loin, qu'il le connaissait pour un homme de bien et un très zélé catholique, mais qu'il avait manqué de discrétion, et qu'il ne manquerait pas de lui en donner avis. Puis tirant à l'écart les plus considérables, il loua leur zèle et leur dévotion; mais il leur représenta qu'il y avait quelque chose à redire à leur conduite; qu'il ne fallait pas cabaler de la sorte, principalement en matière de religion, dont ils devaient laisser la connaissance au clergé; que ces assemblées tumultueuses et séditieuses offenseraient l'empereur; que la proposition de ce prêtre pouvait avoir un bon sens; qu'il n'y avait point de catholique qui ne reconnût que Dieu était avant

la Vierge, qu'ainsi on ne pouvait pas dire qu'elle lui eût donné naissance; qu'il ferait au plus tôt monter en chaire un homme sage qui leur ferait entendre ce qu'il fallait croire sur cette matière. Ayant ainsi calmé les esprits, ou plutôt ébranlé leur foi par ce discours artificieux, il les renvoya, et donna avis de tout à l'empereur, qu'il fit prévenir par les principaux de sa cour.

Quelques jours après il fit monter en chaire, comme il avait promis, un évêque de son parti, croyant que son caractère donnerait plus de poids et d'autorité à sa doctrine. Nestorius voulut assister à ce discours, pour empêcher le tumulte par sa présence. Ce prélat infidèle étant venu sur le sujet dont il était question, bien loin de condamner ce que l'autre avait avancé, appuya son sentiment de toutes ses forces, et après une infinité de blasphèmes, il eut l'insolence de prononcer anathème contre tous ceux qui diraient que Marie est Mère de Dieu, et les excommunia. Quand il eut achevé, Nestorius se leva et approuva tout ce qu'il venait de dire, déclarant que c'était la doctrine de l'Eglise, et ce qu'on devait croire.

On ne saurait expliquer l'étonnement de tous les assistants ; un grand murmure s'éleva dans l'église, tout le monde sortit frémissant d'indignation. Le bruit s'en répandit par toute la ville ; le clergé, les religieux, et les magistrats s'assemblèrent et, après une longue délibération, ils prirent la résolution d'envoyer au patriarche des personnes de mérite, pour lui représenter le scandale qu'avait causé cette doctrine, et le désordre où elle avait jeté tous les esprits. On choisit pour cela les principaux du clergé et plusieurs vénérables vieillards qui avaient blanchi dans les déserts, et qui gouvernaient pour lors les monastères dedans et dehors la ville.

Lorsqu'ils furent devant le patriarche, ils se jetèrent à ses pieds et lui firent leurs très humbles remontrances. Nestorius d'abord fit semblant de les écouter, et employa beaucoup d'artifices pour surprendre la simplicité de ces bons religieux ; mais les voyant fermes et inébranlables dans les sentiments de la foi, il les fit prendre par ses gens, et, après les avoir chargés de coups et d'injures, il les fit mettre en prison avec les plus considérables du clergé. Et de peur que l'empereur ne fût informé de ses violences, il gagna toutes les avenues du Palais et tous les grands de la cour par les présents qu'il leur fit des aumônes qu'on lui mettait entre les mains.

Après ce premier exploit qui lui avait si bien réussi, il poussa plus loin ses conquêtes, et composa quantité de lettres et de discours qu'il fit voler dans les provinces et semer dans les solitudes d'Egypte, pour attirer à son parti ces bons religieux qui étaient en une haute réputation de sainteté. Il eut même

l'insolence de faire présenter de ses ouvrages au pape Célestin par une personne de qualité, nommée Antiochus, espérant que cette déférence lui attirerait quelque approbation, ou l'empêcherait de procéder à sa condamnation.

S. Cyrille était alors patriarche d'Alexandrie. Ce vigilant prélat en apprenant ce qui se passait à Constantinople, prévit les malheurs qui allaient fondre sur l'Eglise si on n'arrêtait au plus tôt le cours de la nouvelle hérésie. Pour garder l'ordre que prescrit la charité chrétienne, il écrivit à Nestorius des lettres très humbles et très respectueuses, le suppliant de considérer les troubles et les scandales que cette nouvelle doctrine allait exciter dans l'Eglise, et les mauvaises suites qu'elle aurait. Mais Nestorius qui n'était pas homme à recevoir des avis, lui répondit en termes fiers et injurieux ; et bien loin de révoquer ses erreurs, y ajouta quantité d'autres blasphèmes.

S. Cyrille voyant l'entêtement de ce prélat, et qu'il n'y avait plus aucune espérance de le réduire, écrivit à l'empereur Théodose, à Pulchéria sa sœur, et à l'impératrice Eudoxia sa femme, des lettres fortes et pressantes, où il les instruisit des vrais sentiments de la religion catholique. Il écrivit aussi au clergé de Constantinople, qui reçut ses lettres avec beaucoup de satisfaction, et qui fit ensuite contre son patriarche Nestorius cette belle protestation qui a été insérée dans la première partie du concile d'Ephèse. Mais, parce qu'il n'avait pas assez d'autorité pour condamner un patriarche de Constantinople, et sachant la soumission qu'avaient tous les fidèles pour le successeur de S. Pierre, il fit savoir au pape Célestin ce qui se passait à Constantinople, et lui envoya les lettres et les écrits de Nestorius.

Le Pape réunit aussitôt des évêques pour examiner l'affaire. Tous condamnèrent cette impiété détestable. Ensuite il écrivit à Nestorius, l'exhortant à rétracter ses erreurs et lui signifiant que si dix jours après la notification de cette condamnation, il ne s'était pas soumis, il le déclarerait excommunié et retranché du corps de l'Eglise. Il donna ensuite à S. Cyrille plein pouvoir pour fulminer l'excommunication et procéder juridiquement contre l'hérésiarque.

S. Cyrille reçut cette commission avec un courage digne de sa sainteté, et, pour ne point faire de fausses démarches, il assembla un concile provincial des principaux évêques d'Orient, où leur ayant communiqué le décret du Saint-Siège et la commission qu'il en avait reçue, il fut résolu qu'on députerait quatre évêques à Nestorius pour lui en faire la déclaration avec les formalités requises.

La chose fut exécutée, mais sans effet, car Nestorius ne leur voulut point donner audience, et même les fit chasser

honteusement de Constantinople. Et pour rompre les mesures que S. Cyrille avait prises, il le fit passer dans l'esprit du jeune empereur pour un violent, un emporté, un brouillon et un séditieux qui s'appuyait du pape de Rome pour détruire l'autorité du patriarche de Constantinople et soumettre sa ville impériale à une domination étrangère.

ARTICLE III

CONDAMNATION DE NESTORIUS DANS LE CONCILE D'ÉPHÈSE

S. Cyrille voyant que la cour était gagnée, et qu'il fallait un plus puissant remède pour étouffer cette hérésie naissante, fit tant, par ses instances auprès du pape et de l'empereur, qu'un concile général fut assemblé en la ville d'Ephèse. Théodose y envoya un seigneur de sa cour, nommé Candidien, pour empêcher les troubles et pour tenir main forte à l'exécution de ce qui serait arrêté. C'était un homme dévoué à Nestorius, son intime, son confident et l'âme de tous ses conseils, à qui il avait procuré cette commission par le crédit qu'il avait auprès des grands de la cour.

Nombre d'évêques se rendirent à la convocation. En attendant ceux qui, en marche, n'avaient encore pu arriver, il y eut des réunions où ceux qui s'y trouvaient, discutaient de l'objet du concile. Acace de Mélitine, ami de Nestorius, travaillait pour le faire quitter ses mauvais sentiments. Nestorius parut touché des raisons d'Acace et témoigna vouloir suivre son conseil. Mais, en présence de plusieurs évêques qui montraient par l'autorité de l'Ecriture que l'Enfant né de la Sainte Vierge était Dieu, il proféra cette parole impie : « Pour moi, je ne saurais dire qu'un enfant de deux ou trois » mois soit Dieu, ni me résoudre à adorer un enfant nourri » de lait, ni à donner le nom de Dieu à celui qui s'est enfui » en Egypte ». Il sortit de cette assemblée en déclarant qu'il ne voulait plus se trouver avec ceux qui soutenaient les sentiments de l'Eglise. Depuis ce temps-là les évêques qui étaient venus au concile se séparèrent en deux, Nestorius et S. Cyrille, s'assemblant chacun à part avec ceux qui étaient de leur sentiment, ou qui paraissaient en être. Les partisans de Nestorius étaient peu nombreux.

L'ouverture du concile fut décidée pour le 22 juin (l'an 431) En ce jour, les Pères se réunirent dans l'église de la Sainte Vierge, sous la présidence de S. Cyrille, représentant le pape, et commencèrent le concile. Reconnaissant Jésus-Christ comme le témoin et le véritable chef de leur assemblée, ils placèrent le saint Evangile au milieu d'eux tous, sur un trône sacré d'où il semblait leur dire : Vous êtes les juges entre les vérités de

l'Evangile et les paroles impies de Nestorius, mais soyez des juges éclairés.

Nestorius ne se présenta pas au concile. On lui fit les monitions canoniques. Sa contumace étant constatée, on examina sa doctrine qui fut jugée impie, blasphématoire et hérétique, et l'on prononça anathème contre lui et tous ses adhérents, le déclarant privé de toutes charges et dignités ecclésiastiques.

La sentence est conçue en ces termes : « Nestorius ayant, en» tre autres choses, refusé d'obéir à notre citation de rece» voir les évêques envoyés de notre part, nous avons été obli» gés d'entrer dans l'examen de ses impiétés ; et l'ayant » convaincu, tant par ses lettres que par ses autres écrits, et » par les discours qu'il a tenus dans cette ville, prouvés par » témoins, de penser et d'enseigner des impiétés ; réduits à » cette nécessité par les canons et par la lettre de notre très » saint père et collègue Célestin, évêque de l'Eglise romaine, » après avoir souvent répandu des larmes, nous en sommes ve» nus à cette triste sentence. Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'il » a blasphémé, a déclaré par ce saint concile, qu'il est privé » de toute dignité épiscopale, et retranché de toute assemblée » ecclésiastique. »

Le peuple d'Ephèse qui s'était assemblé dès le grand matin pous attendre la décision du concile, ayant appris sur le soir que Nestorius était déposé, poussa des cris de joie, remerciant le concile et louant Dieu d'avoir fait tomber l'ennemi de la foi. Il alluma de nombreux flambeaux et accompagna les évêques jusqu'à leurs logis ; les femmes marchaient devant eux avec des parfums qu'elles faisaient brûler. On alluma beaucoup de lampes dans la ville et on vit partout des marques de joie.

Le lendemain tout le peuple étant venu de grand matin à l'église de la Sainte Vierge pour remercier Dieu, les Pères du concile y vinrent aussi, et alors le grand Cyrille étant monté en chaire, fit un discours très dévot et très éloquent devant cette illustre assemblée, qu'il commença en cette manière :

« C'est avec une joie incroyable que je vois cette grande as» semblée, que la dévotion envers la Sainte Vierge Mère de » Dieu, a fait venir en cette église ; et quoique j'ai reçu beau» coup de douleur de toutes les traverses et afflictions passées, » je sens néanmoins mon cœur s'épanouir et ma tristesse se » dissiper à la vue de tant de saints et vénérables prélats. » C'est maintenant que s'accomplit ce que dit le prophète » David : O que c'est une chose bonne et agréable, que des » frères qui vivent paisiblement ensemble.

» Louange donc, gloire et bénédiction vous soit à jamais » donnée, ô très sainte et très adorable Trinité, qui nous avez

» assemblés dans cette église de la Sainte Vierge. Et vous, ô » Marie Mère de Dieu, soyez à jamais bénie. Vous êtes le tré- » sor inestimable de tout le monde, et le flambeau sacré qui » ne peut être éteint. Vous êtes la couronne de la virginité, » le sceptre de la foi orthodoxe, le temple indissoluble du Saint- » Esprit, le palais agréable où s'est enfermé celui qui ne peut » être compris dans aucun lieu. Vous êtes vierge et mère tout » ensemble. C'est vous qui avez renfermé dans votre sein vir- » ginal celui qui de sa nature est immense et incompréhen- » sible. C'est par vous que la très sainte Trinité est honorée » et glorifiée par tout le monde. C'est par vous que le ciel est » rempli de joie, que les démons sont défaits, que notre chute » est réparée, et que l'entrée du ciel est ouverte aux hommes. » C'est par votre moyen que les idolâtres sont éclairés des » lumières de la foi, que l'Evangile a été prêché par tout le » monde, et que l'Eglise s'est étendue jusqu'aux extrémités de » la terre. Etc. »

Ce fut en ce jour que le concile fit signifier à Nestorius la sentence de sa déposition et la fit ensuite afficher publiquement et publier sur toutes les places par les crieurs de la ville. Voici quels en étaient les termes : « Le saint concile assemblé par » la grâce de Dieu et l'ordonnance de nos très pieux empe- » reurs, à Nestorius, nouveau Judas : Sache que pour tes dog- » mes impies et ta désobéissance aux canons, tu as été déposé » par le saint concile, suivant les lois de l'Eglise, et déclaré » exclu de tous degrés ecclésiastiques, le vingt-deuxième jour » du présent mois de juin. »

Nestorius condamné, il fallait que la condamnation ne fût connue en dehors d'Ephèse que sous le jour qui lui serait le plus favorable. Candidien, officier de l'empereur, envoyé à Ephèse pour maintenir l'ordre, ainsi que toute la cour impériale avaient été gagnés, comme nous l'avons dit plus haut ; on intercepta les lettres du concile. Pour faire connaître la vérité, on eut recours à un mendiant qui cacha dans le creux de son bâton une lettre du concile au clergé de Constantinople. Ce clergé, en apprenant ces graves nouvelles, se réunit en corps et alla informer l'empereur de ce qui se passait.

Sans entrer dans plus de détails, nous mentionnerons seulement que l'hérésiarque, se voyant abandonné par l'empereur et la cour, employa l'artifice ordinaire aux hérétiques. Il fit semblant de reconnaître sa faute et de rétracter ses erreurs : « Hé bien, disait-il, qu'on appelle Marie Mère de Dieu, » et qu'on mette fin à ses disputes contentieuses ». Mais sans avoir égard à cette pénitence simulée, l'empereur le renvoya dans le couvent d'Antioche d'où il l'avait tiré; puis appre-

nant qu'il continuait à intriguer, il l'exila dans la Thébaïde d'Egypte où il mourut misérablement la langue dévorée par les vers, dit Suidas, auteur grec.

Il n'y eut jamais d'hérésie qui n'ait laissé en mourant quelque semence de son impiété. Plusieurs prélats factieux (ils étaient trente-cinq au concile d'Ephèse) retournèrent dans leur diocèse en disant que Nestorius avait été injustement condamné, qu'on n'avait pas bien compris sa pensée, qu'on avait trop précipité son jugement, qu'on ne lui avait pas permis de se défendre, etc. Ces calomnies ranimèrent les disputes et divisèrent les esprits. Une nouvelle hérésie naquit même de ces troubles.

L'Eglise assembla, en 451, un nouveau concile général. Six cent trente évêques réunis à Chalcédoine condamnèrent à nouveau l'hérésie de Nestorius et celle d'Eutychès qui niait que Jésus-Christ eût une véritable chair et qu'il fût né véritablement de la Vierge.

Comme nos hérétiques ont des sympathies pour l'hérésie de Nestorius, et s'en inspirent dans leurs attaques contre l'Eglise catholique, il peut être utile que nous en donnions une brève réfutation.

ARTICLE IV

DÉFENSE DE LA MÈRE DE DIEU CONTRE L'HÉRÉSIE DE NESTORIUS ET DE SES ADHÉRENTS

Pour vérifier ce que dit Socrate [1], que Nestorius était un ignorant, et qu'il n'avait aucune connaissance de l'antiquité, il ne faut que produire les fondements de son erreur. Il disait donc qu'on ne devait point appeler la Vierge Mère de Dieu.

Premièrement, parce que cette qualité ne lui était donnée nulle part dans les Saintes Ecritures, mais seulement celle de femme.

Secondement, parce qu'étant une créature produite dans le temps, elle ne pouvait pas engendrer un Dieu qui est de toute éternité ; car ainsi elle serait plus ancienne que lui, et ne serait pas une créature.

Enfin parce qu'il serait vrai de dire qu'elle serait Mère de la très sainte Trinité, puisque les trois Personnes ne font qu'un Dieu. C'est pourquoi, disait-il, on peut l'appeler Mère de Christ χριστότοκος, et non pas Mère de Dieu θεοτόκος, parce qu'elle n'a enfanté qu'un homme, lequel après sa résurrection est devenu Dieu. Voilà l'hérésie abominable de Nestorius et les fondements de son impiété, que nous n'aurons pas de peine à détruire après que nous aurons établi et expliqué la doctrine de l'Eglise.

1. SOCRAT. *Hist.* lib. VII, c. XXXII.

La foi catholique nous enseigne que la Sainte Vierge est véritablement Mère de Dieu, parce qu'elle a engendré une personne qui est Dieu et homme tout ensemble ; car il ne faut pas s'imaginer que l'Enfant qu'elle a conçu ait été homme avant que d'être Dieu ; c'est une erreur. L'Église nous oblige de croire qu'au même moment que son âme a été créée et son corps formé du plus pur sang de la Vierge, par la vertu du Saint-Esprit, l'un et l'autre ont été unis à la Personne du Verbe, et n'ont composé qu'un tout subsistant en deux natures ; qu'ainsi elle a engendré un homme uni substantiellement à Dieu. Par conséquent qu'il est vrai de dire qu'elle a engendré un Dieu, quoiqu'elle n'ait pas engendré la divinité ; comme il est vrai de dire que les Juifs ont crucifié un Dieu, quoiqu'ils n'aient pas crucifié la divinité, et qu'une femme est mère d'un homme quoiqu'elle n'ait pas créé son âme.

Cette vérité de notre religion a passé pour un article de foi dans cinq conciles généraux : dans celui d'Ephèse et dans celui de Chalcédoine, dont j'ai parlé ; dans celui de Latran, sous Martin Ier, dans le sixième général, qui est celui de Constantinople, et dans le second de Nicée qui est le septième. On y peut encore joindre le premier qui est le grand concile de Nicée, où l'hérésie d'Arius fut condamnée ; car niant que Jésus-Christ fût Dieu, il niait conséquemment que Marie fût Mère de Dieu.

§ I. — *Preuves tirées de l'Ecriture.*

Il ne faut point d'autre preuve pour établir cette vérité que les paroles de l'ange député à la Vierge pour lui annoncer le mystère de l'Incarnation ; car, faisant l'office d'ambassadeur, il devait être bien instruit de la qualité de l'Enfant qu'elle devait concevoir, et il avait ordre de lui en donner la connaissance. Or voici les termes de sa légation : *Spiritus Sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi, ideoque et quod nascetur ex te sanctum vocabitur Filius Dei* : Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre ; c'est pourquoi le saint qui naîtra de vous, sera appelé le Fils de Dieu. (*Luc.* I, 32, 35).

Voilà les trois Personnes de la très sainte Trinité qui nous sont marquées en ces paroles de l'ange : le Père dont la vertu doit rendre la Vierge féconde ; le Saint-Esprit qui doit descendre sur elle, et le Fils éternel qui doit naître d'elle. Or ce Fils n'est pas de pure nature humaine, mais *le Fils de Dieu, et le Fils du Très-Haut* ; c'est comme l'ange le qualifie ; par conséquent de même nature que son Père. Ce n'est pas un fils adoptif, car cette qualité convient à tous les justes, et il n'y a que Jésus-Christ qui soit le Fils du Très-Haut. Ce ne sont

pas non plus deux fils différents, l'un de Dieu et l'autre de Marie, mais un même Enfant engendré éternellement de son Père, et temporellement de sa Mère.

Le vénérable Bède expliquant ce passage, y trouve la condamnation de Nestorius. « Voyez-vous, dit-il, ce que dit » l'ange, qu'un Dieu doit survenir, et que le Fils de Dieu doit » naître de Marie ? Comment donc peut-on nier qu'il soit Fils » de Dieu ? Et s'il l'est, comment peut-on douter que Marie » qui a enfanté un Dieu, ne soit Mère de Dieu [1] ? »

Théophilacte [2], ce savant interprète, tire la même conséquence des paroles de l'ange : « Que Nestorius, dit-il, meure de » confusion, d'avoir osé dire, que celui qui s'est incarné dans » le sein de la Vierge n'était pas le Fils de Dieu, mais un » pur homme, lequel depuis est devenu Dieu ; car le Fils de » Marie n'est autre que le Fils de Dieu, et celui qui est Fils » de Dieu est véritablement Fils de Marie. »

C'est encore ce que le même ange, ou un autre, envoyé de Dieu fit entendre à S. Joseph, lorsqu'il s'aperçût que son épouse était enceinte : *Joseph, Fils de David*, lui dit-il, *ne craignez point de prendre avec vous Marie votre femme, car ce qui est né en elle, est du Saint-Esprit.* (*Matth.* I, 20.) Le mot de *né* montre que le Fils de Dieu n'a pas été produit comme les autres enfants petit à petit dans le sein de sa mère, mais qu'il y a été formé en un instant, homme parfait, comme a très bien remarqué S. Basile.

Que si nous joignons aux paroles de ce divin ambassadeur celles de sainte Elisabeth, nous serons entièrement persuadés de cette vérité ; car étant remplie du Saint-Esprit, comme assure S. Luc, elle dit à la Vierge qui la visitait : *Et unde hoc mihi, ut veniat Mater Domini mei ad me?* Et d'où me vient ce bonheur, que la Mère de mon Seigneur me vienne voir ? Il est évident, dit S. Jean Damascène [3], que celui qu'elle appelle son Seigneur, est le Dieu du ciel et de la terre, et que c'est ce petit Enfant qu'Isaïe nomme *le Prince de paix, le Père du siècle à venir, le Dieu* et *le fort*. Car Dieu est ordinairement appelé *Seigneur* dans l'Ecriture. A qui est-ce donc que nous croirons, ou à sainte Elisabeth, qui étant remplie du Saint-Esprit, appelle Marie Mère de Dieu ; ou à Nestorius, qui étant possédé de l'esprit du démon, nie qu'il faille la qualifier de la sorte?

S. Augustin combat partout cette impiété, principalement au sermon qu'il a fait sur la Naissance de Notre-Seigneur.

1. Ecce Deum dixit superventurum et Dei Filium nasciturum : Quomodo ergo aut Dei Filius non est, aut quæ eum edidit quomodo Θεοτοκος, id est Dei Genitrix esse non potest? (Ven. Beda *in* c. I, *Luc.*)

2. Theophilact. *Enarr. in* c. I, *Luc.* — 3. S. Joan. Damasc. *de Fide orthod.* lib. III, c. XII.

« Reconnaissons, dit-il, deux substances en cet Enfant, l'une » divine, par laquelle il est égal à son Père ; l'autre humaine, » par laquelle il est inférieur à son Père : l'une et l'autre en- » semble ne composent pas deux Jésus-Chrits, mais n'en font » qu'un seul, qui a une âme et un corps unis à la Divinité. » Voilà comme parle ce saint docteur en une infinité d'endroits de ses ouvrages.

Je ne puis omettre une autre preuve tirée du nom et de l'office de *Sauveur*. C'est le commun sentiment des Pères, qu'il n'y a que Dieu qui puisse être le Sauveur des hommes, et c'est cependant de cette glorieuse qualité que l'ange qui apparut aux pasteurs honore Jésus. Je vous annonce, dit-il, une grande nouvelle ! *Natus est vobis Salvator.* Un Sauveur vous est né. Il faut de nécessité ou que cet Enfant qui est né de Marie, soit Dieu, ou il faut nier qu'il soit Sauveur, car ces deux qualités sont inséparables. Aussi S. Paul, parlant de Notre-Seigneur, les joint ensemble. *Apparuit*, dit-il, *gratia Dei Salvatoris nostri.* La grâce de Dieu notre Sauveur est apparue à tous les hommes (*Tit.* II, 11). N'est-ce pas là ce Sauveur dont parlent les anges, qui est né à Bethléem? Si c'est lui, comme on n'en peut douter, ne faut-il pas conclure qu'il est Dieu, et par conséquent que la Vierge dont il est né, est véritablement Mère de Dieu.

Je laisse une infinité de figures et de prophéties de l'Ancien Testament, qui sont des preuves authentiques de cette vérité. La plus illustre de toutes est celle d'Isaïe qui prononce cet oracle: *Ecce Virgo concipiet et pariet Filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel.* Voici qu'une Vierge concevra et enfantera un Fils, et il sera nommé Emmanuel, c'est-à-dire *Dieu avec nous* (*Isa.* VII. 14). Quel est ce Dieu qui est avec nous ? N'est-ce pas celui que les anges appellent le Fils du Très-Haut? N'est-ce pas celui que S. Pierre confesse être le Fils du Dieu vivant? N'est-ce pas celui que Dieu le Père a engendré dans son sein avant l'aurore ? (*Ps.* CIX, 3). Voilà ce divin Emmanuel que la Vierge a conçu, et celui qui en doute sera frappé de l'anathème que le concile d'Ephèse fulmine contre l'impie Nestorius, par la bouche de S. Cyrille : « Quiconque ne con- » fesse point que l'Emmanuel est vrai Dieu, et par conséquent » que la Vierge est Mère de Dieu (parce qu'elle a engendré cor- » porellement le Dieu qui s'est fait chair, savoir le Verbe qui » procède de Dieu) qu'il soit anathème [1].

1. Si quis non confitetur verum Deum esse Emmanuelem, proindeque Virginem Mariam Dei Genitricem (genuit enim corporaliter eum qui caro factus est, Deum scilicet ex Deo Verbum) anathema sit.

§ II. — *Témoignages des Pères en faveur de la Mère de Dieu.*

S'il y avait quelque obscurité dans les passages de l'Ecriture que je viens d'alléguer, il faudrait consulter les Pères pour en découvrir le sens ; car c'est la marque d'un esprit égaré et perverti, que de préférer son sens à celui de tous les Pères assemblés dans un concile, comme écrit l'Apôtre à Tite (III, 1) : *Sciens quia subversus est qui ejusmodi est, et delinquit cum sit proprio judicio condemnatus.* Quand je vois deux cents prélats assemblés dans le concile d'Ephèse ; six cent trente dans celui de Chalcédoine, je demande à un hérétique : Y a-t-il une Eglise au monde ? cette Eglise est-elle infaillible ? quand est ce qu'elle aura l'assistance du Saint-Esprit, si ce n'est dans ces conciles ? Les voilà qui déclarent que la Vierge est Mère de Dieu, et qu'on la doit nommer ainsi ; et un petit Nestorien de France ou d'Italie, qui n'a ni science, ni probité, ni caractère, ni mission, opposera son autorité à celle de tous ces vénérables prélats, et les condamnera d'erreur, d'impiété et de superstition ?

Ce ne sont pas seulement les Pères de ces deux conciles qui ont établi cette créance ; mais encore tous ceux qui les ont précédés, et ceux qui les ont suivis. Je serais infini si je les voulais tous rapporter. J'en produirai seulement quelques-uns de ceux qui les ont précédés, pour confondre nos nouveaux Nestoriens, qui veulent ravir à la Sainte Vierge la glorieuse qualité de Mère de Dieu.

S. Ignace, martyr, disciple de S. Pierre et de S. Jean, dans sa lettre aux Tralliens, parle de la Sainte Vierge en ces termes : « Marie a véritablement engendré cette chair qui avait un » Dieu habitant dans elle ; le Verbe Dieu est véritablement né » de la Vierge, revêtu d'un corps sujet aux mêmes infirmités » que les nôtres. Celui qui forme tous les hommes dans le sein » de leur mère, est véritablement né de celui de Marie ; il s'est » formé un corps du sang de la Vierge, avec cette seule différence, qu'elle n'a eu aucun commerce avec un homme. » On ne peut pas s'exprimer avec plus de force et de netteté ; et ce terme « véritablement » qu'il répète si souvent, détruit tous les sens trompeurs et toutes les interprétations captieuses des ennemis de la Vierge.

Tertullien (mort l'an 229) dans le livre des Prescriptions contre les hérétiques, et dans ceux qu'il a composés contre Marcion, qui niait que Jésus-Christ eût pris une véritable chair de la Vierge, appelle règle de foi la créance de l'Eglise qui enseigne que ce Verbe qui est appelé le Fils de Dieu, s'est fait voir en plusieurs manières aux patriarches, et toujours fait entendre par la bouche des prophètes ; qu'il est descendu dans le sein de la Vierge par l'opération du Saint-Esprit et par la vertu

de Dieu ; qu'il s'est fait chair dans ses entrailles, et que c'est pour cela qu'il est appelé Fils de l'homme. C'est encore, dit-il, pour ce sujet qu'Elisabeth lui dit : *Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de votre sein est béni.* Tertullien est tombé dans quantité d'hérésies, mais il n'a jamais donné dans celle des Nestoriens.

S. Hippolyte, martyrisé l'an 260, adressant son discours à la Vierge, lui fait cette demande : « Dites-nous, ô bienheureuse » Marie, ce que c'est que vous avez conçu dans votre sein, et » que vous portez dans vos entrailles. » Il répond lui-même à sa question : « C'est le Verbe Fils unique de Dieu, qui est » descendu des cieux, et le Fils unique de Marie, qui s'est formé » un corps dans son chaste sein, afin que le Fils de Dieu pa- » rût uni au Fils unique de l'homme. » Voilà l'union de la nature divine avec la nature humaine, qui s'est faite non pas après la résurrection, comme disait Nestorius, mais dans le sein de Marie.

A S. Hippolyte, joignons S. Méthode, évêque de Tyr, martyr l'an 312, si hautement loué par S. Jérôme. Cet illustre défenseur de notre foi, dans un sermon qu'il a fait le jour de la purification de la Vierge, lui donne mille bénédictions. En voici quelques-unes qui feront connaître en quelle vénération elle était dans les premiers siècles. « Vous êtes bénie du Seigneur, » très glorieuse et très aimable Vierge ; votre nom, Mère de Dieu, » est comblé de grâces et de bénédictions célestes. Vous êtes » le flambeau des fidèles ; vous êtes le vase précieux qui con- » tient celui qui ne peut être contenu. Vous êtes la racine de cette » belle fleur que le Saint-Esprit a fait éclore pour notre salut. » Vous êtes la Mère du Créateur. Vous êtes la nourrice de celui » qui nourrit tout. Vous portez celui qui porte tout de sa parole. » Vous êtes la porte par laquelle Dieu s'est communiqué à no- » tre chair. Vous avez prêté à Dieu, qui n'a besoin de rien, » une chair qu'il n'avait point. Que peut-on dire de plus grand » et de plus admirable que cela ? Celui qui remplit le ciel et » la terre, et qui est le Seigneur de toutes choses, a eu, pour » ainsi dire, besoin de vous. Vous lui avez prêté cette chair » admirable dont il s'est revêtu dans l'Incarnation. » Il pour- suit : « Réjouissez-vous, Mère et Servante de Dieu ; vous avez » pour débiteur celui qui prête et qui donne à tout le monde. » Nous sommes tous redevables à Dieu, mais Dieu vous est » redevable. Celui qui a dit : vous honorerez votre père et » votre mère, pour garder lui-même le précepte qu'il a établi, » et pour surpasser même tous les hommes en obéissance, a » comblé sa Mère d'honneur et de grâce. C'est pourquoi, dans » l'admiration où je suis de votre grandeur, je dis avec le Pro- » phète : *O que la maison de Dieu est grande, et que le lieu de*

» *sa demeure est spacieux! il est grand et n'a point de bornes;* » *il est élevé et infiniment étendu.* » Voilà un discours qui doit consoler tous les catholiques, et confondre tous les hérétiques ; car c'est l'éloge de la Sainte Vierge qualifiée Mère de Dieu par un saint et savant évêque qui vivait dans le troisième siècle, et qui a scellé de son sang la foi qu'il a prêchée et défendue.

Origène qui vivait presque soixante ans avant S. Méthode, et qui a composé jusqu'à six mille volumes, ce savant homme dis-je, qui a eu tant d'admirateurs, ravi des grandeurs de la Vierge, s'écrie[1] « O douceur inexplicable! ô grand et ineffable » sacrement! La Sainte Vierge qui est la servante du Seigneur, » et qui a été formée de ses mains, elle-même est sa Mère, » elle même l'a engendré. Qui a jamais entendu chose sem- » blable? Qui a rien vu de pareil? Qui pourra comprendre » comment une vierge peut être mère et enfanter un Dieu » sans perdre sa virginité ? »

Puis expliquant les paroles des quatre Evangélistes qui l'appellent sa Mère[2] : « De qui est-ce, dit-il, qu'elle est Mère ? » Il répond : « c'est du Fils unique de Dieu, du Seigneur et du » roi de l'Univers; c'est du Créateur de toutes choses; c'est » de celui qui est au Ciel sans Mère, et en terre sans Père ; » c'est de celui qui est selon la divinité au Ciel dans le sein » de son Père, et en terre selon le corps, dans le sein de sa » Mère. » Peut-on rien dire de plus beau et de plus honorable à la Sainte Vierge ?

Puisque nous sommes sur les Pères grecs, je ne puis omettre S. Athanase, ce grand défenseur de la divinité du Fils de Dieu, qui, dans un dialogue qu'il a fait de la Sainte Trinité, introduit un hérétique qui fait cette demande à un catholique : « Marie donc a engendré un homme ? Non pas un pur » homme, répond le catholique, mais un Dieu qui s'est re- » vêtu de la nature de l'homme ; c'est pourquoi Marie est » Mère de Dieu. » Et, en un sermon qu'il a fait de la Vierge, il fait ce raisonnement : « Puisque celui qui est né de la Vierge, » est Roi, et Seigneur, et Dieu, la Mère qui l'a engendré est » véritablement Reine et Dame et Mère de Dieu. »

Je sais que quelques habiles gens doutent si ce sermon est de S. Athanase pour trois raisons : La première parce que l'hérésie de Nestorius, qui n'a paru qu'après, y est combattue presque en mêmes termes que ceux dont s'est servi depuis le concile d'Ephèse. La seconde, parce que si S. Athanase en était l'auteur, les Pères du concile se fussent servis de son autorité contre cet hérétique. La troisième, parce qu'il l'ap-

1. Origen. hom. I *in Collect. in unum.*
2. *Marc.* II et XIII, *Marc.* III, *Luc.* I et II, *Joan.* II et XIV.

pelle Θεοτοκος, qui est un titre qui lui a été donné par ce concile.

Mais quantité de savants hommes qui sont d'une opinion contraire, répondent sans peine à ces difficultés. Ils disent à la première, que presque toutes les hérésies se sont formées dans l'Eglise comme les orages dans l'air, et ont fait quelque bruit avant que d'éclater ; que S. Ambroise a combattu [1] en termes formels l'hérésie de Nestorius, d'Eutychès et de Dioscore qui ne sont venus que longtemps après lui ; que S. Athanase était du temps de l'hérétique Arius, lequel niant que Jésus-Christ fût Dieu, niait conséquemment que la Vierge fût Mère de Dieu. Ils répondent à la deuxième, que S. Cyrille qui présidait au concile d'Ephèse [2], cite S. Athanase, et l'oppose à l'hérétique Nestorius ; qu'il est aussi croyable que le concile s'est servi des termes de S. Athanase, comme le second d'Orange et celui de Trente se sont servis de S. Augustin.

Ils ajoutent, pour répondre à la troisième, que le nom de Θεοτοκος qui signifie Mère de Dieu, ou celle qui a enfanté un Dieu, n'a point été introduit par le concile d'Ephèse, mais qu'il était en usage dès les premiers siècles, et qu'il était descendu par une tradition fidèle jusqu'au temps de ce concile, qui l'a approuvé et consacré, comme le premier concile de Nicée le terme de *consubstantiel*. C'est ce que déclare S. Cyrille lui-même, comme nous ferons voir immédiatement. J'ai bien voulu faire cette remarque pour montrer qu'il ne faut pas toujours ôter aux Pères la gloire de leurs ouvrages, pour quelques difficultés qu'on y rencontre, ni faire passer pour un livre supposé celui qui combat des hérésies qui n'ont paru que quelque temps après. Revenons à nos Pères grecs.

S. Epiphane qui a précédé Nestorius de plusieurs années, et qui a écrit la vie de la Mère de Dieu, après avoir lu et examiné soigneusement les ouvrages des Pères qui avaient vécu avant lui, lui adresse ces belles paroles : « Sainte Marie Vierge » Mère de Dieu, vous êtes bienheureuse entre les femmes pour » avoir engendré celui qui forma autrefois Adam de terre dans » le Paradis. Vous êtes la Mère de Dieu qui avez engendré » le Verbe qui a pris chair de vous ; vous êtes la Mère de Dieu » qui avez conçu le Verbe Dieu en la forme de serviteur. » Vous êtes la Mère de Dieu ; car ayant reçu le Verbe Dieu » vous l'avez enfanté revêtu de chair ; vous êtes la Mère de » Dieu qui seule avez engendré le Fils unique de Dieu ; vous » n'avez pas engendré un Dieu temporel incarné dans vous, » mais le Dieu éternel qui est avant vous et avant toutes les » créatures. »

Ajoutons à ces illustres témoignages celui de S. Grégoire de

1. S. Ambr. *de Incarnat. Dom.*, c. VI.
2. Epist. *ad Achacium* quæ extat in I p. ejusdem Concilii, n. 22.

Nazianze [1], surnommé le Théologien pour sa profonde doctrine, mort en 390, par conséquent avant le concile d'Ephèse. Ce saint, combattant les hérétiques apollinaristes, défait avec eux les Nestoriens : « Nous ne séparons point, dit-il, l'homme » de Dieu ; mais nous confessons que l'un et l'autre ne sont » qu'une personne. Puis, il ajoute : s'il y a quelqu'un qui ne » croie pas que la Sainte Vierge Marie est Mère de Dieu, il » est hors de la divinité ; » c'est-à-dire, il est haï de Dieu, il est hérétique et réprouvé.

Je ferais un volume entier si je voulais produire tous les autres Pères qui ont donné à Marie la qualité de Mère de Dieu avant le concile d'Ephèse, sans parler de ceux qui sont venus après. S. Cyrille [2] qui a présidé à ce grand Concile, sera garant pour tous ; car dans une lettre qu'il écrit à Achacius, qui se trouve dans les actes du Concile d'Ephèse, il déclare nettement que S. Athanase et les autres Pères qui l'ont précédé, ont toujours appelé la Vierge Mère de Dieu. Voici ses paroles : « Je trouve que l'évêque Athanase d'éternelle mémoire » l'appelle souvent Mère de Dieu ; comme aussi nos bien- » heureux Pères Théophile, Basile, Grégoire, Attique, et plu- » sieurs autres saints évêques qui ont vécu de ce temps-là. Je ne » sache aucun orthodoxe qui ait fait difficulté de l'appeler Mère » de Dieu, puisqu'il est constant qu'Emmanuel est Dieu. »

Voilà ce que dit S. Cyrille et ce qu'il appuie d'une très bonne raison : « Car si Notre Seigneur Jésus-Christ, dit-il, est » Dieu, qui peut douter que celle qui l'a engendré ne soit Mère » de Dieu ? C'est cette foi que les disciples de Dieu nous ont » transmise, c'est ce que les Saints Pères nous ont appris. »

Il n'est point nécessaire de produire les Pères grecs et latins qui ont suivi le concile d'Ephèse. Il n'y en a point qui n'ait combattu l'impiété de Nestorius, et qui n'ait invoqué la Sainte Vierge avec toute l'Eglise sous le titre de Mère de Dieu. C'est de quoi nos hérétiques ne peuvent disconvenir. Mais je ne puis omettre la belle et illustre confession que fit Nicétas, historien célèbre, mort en 1206, lorsqu'il se fit chrétien. Voici la créance de l'Eglise qu'il professa de bouche et de cœur : « Sanctam Virginem quæ illum in carne peperit, Dei proprie » vereque Matrem credo et confiteor. Je crois et confesse que » la Sainte Vierge qui a enfanté Jésus-Christ selon la chair, » est proprement et vraiment Mère de Dieu. »

Vincent de Lérins, qui parut un peu après le concile d'Ephèse, dans ce petit livre si vanté qu'il a composé contre les nouveautés profanes des hérétiques, parle ainsi de la Sainte Vierge : « A Dieu ne plaise que quelqu'un entreprenne de

1. S. Greg. Naz. orat. 51 quæ est 1 *ad Cledon.*
2. S. Cyrill. *in Synod. Ephes.* P. I, epist. 22.

» frustrer la Sainte Vierge Marie des privilèges de la grâce et » de l'honneur singulier que Dieu lui a fait ; car il faut con- » fesser qu'elle est par une faveur spéciale de Notre-Seigneur » et Dieu qui est son Fils, très véritablement et heureuse- » ment Mère de Dieu.[1] »

Après avoir déclaré le sentiment des Pères, il est bon de produire les raisons qui les ont fait souscrire à la condamnation de Nestorius : c'est ce que je vais faire dans le discours suivant.

ARTICLE V

POURQUOI LES PÈRES ONT APPELÉ LA VIERGE MÈRE DE DIEU

Quoique le mystère de l'incarnation soit au-dessus de nos connaissances et surpasse l'étendue de notre esprit, néanmoins la Foi nous instruit de cette vérité ; la raison naturelle montre évidemment que celle qui a conçu et enfanté un Dieu, est véritablement Mère de Dieu. C'est ainsi que raisonnent les Pères contre Nestorius.

Il est indubitable que la Vierge est Mère de Dieu si elle a véritablement enfanté un Dieu. Il est constant aussi qu'elle a enfanté une personne qu'on nomme Jésus-Christ, et toute l'Eglise avec le grand concile de Nicée nous oblige de croire deux choses :

1° Que Jésus-Christ est Dieu et homme tout ensemble ; que la nature divine et la nature humaine ne subsistent qu'en une seule personne ; de sorte que comme l'âme et le corps ne sont pas deux hommes, l'un spirituel, l'autre corporel, mais un seul homme composé de corps et d'âme ; ainsi la nature divine et la nature humaine sont si étroitement unies ensemble qu'elles ne font qu'une personne qui est Dieu et Homme sans confusion de nature. C'est la similitude dont se sert S. Athanase dans son Symbole et S. Augustin dans la troisième épître à Volusien.

2° L'Eglise nous enseigne qu'au même instant que l'humanité sainte a été formée dans les chastes entrailles de Marie, et que son âme a été unie à son corps, en ce même moment l'un et l'autre ont été unis à la divinité ; et qu'ainsi Jésus-Christ n'a jamais été homme sans être Dieu. C'est ce que S. Augustin déclare en plusieurs de ses livres, entre autres celui contre le sermon des Ariens, où il dit ces belles paroles : « Celui qui a toujours été Fils de Dieu par nature, et qui est » devenu fils de l'homme dans le temps, ne compose qu'un Jé-

1. Absit ut quisquam sanctam Mariam divinæ gratiæ privilegiis, ac speciali gratia fraudare conetur : est enim singulari quodam Domini ac Dei nostri filii autem sui munere verissime, et beatissime θεοτόκος confitenda. (S. Vinc. Lerins.)

» sus-Christ, et le Fils de l'Homme n'a pas été créé avant que » d'être uni à la Divinité, mais il a été créé et uni en même » temps [1]. »

Cette vérité ainsi expliquée n'a point besoin d'autres preuves que des passages de l'Ecriture, que j'ai cités au commencement de ce discours, principalement de celui de S. Paul aux Galates, IV, 4, où il dit que le Fils de Dieu a été formé d'une femme ; et au chapitre I, 6 de l'Epître aux Hébreux, où il déclare que *lorsque Dieu le Père introduit de nouveau son premier né dans le monde, il dit que tous les anges de Dieu l'adorent*. Car si les anges l'ont adoré lorsqu'il s'est incarné, il fallait qu'il fût Dieu dans le sein de sa Mère ; c'est comme raisonne S. Cyrille. Or si l'humanité sainte a été unie à la divinité au même moment qu'elle a été formée, il s'ensuit que la Vierge a véritablement conçu et enfanté un Dieu, et par conséquent qu'elle est Mère de Dieu.

S. Thomas et les théologiens après lui apportent une autre raison pour établir cette vérité, qu'ils tirent de l'union admirable de l'humanité sainte avec le Verbe. Voici leur discours : En vertu de l'union du Verbe avec la nature humaine, il y a une communication et un commerce admirable de noms, de titres et de propriétés entre Dieu et l'homme, qui sont comme les effets de ce mariage divin. Ainsi l'on dit que Dieu est mort, parce que cet Homme est mort ; que Dieu a été crucifié, parce que cet Homme a été crucifié ; et, par une conséquence très juste, on doit dire que Dieu a été conçu et qu'il est né de Marie, parce que cet Homme-Dieu a été conçu et qu'il est né de Marie. Car c'est une maxime des philosophes, que les actions et les passions sont attribuées à la personne, et non pas à la nature qui la compose. Ainsi l'on ne dit pas que l'humanité marche, qu'elle parle, qu'elle mérite, mais que l'homme marche, qu'il parle, qu'il mérite et, par une suite nécessaire, on ne doit point dire que Marie a enfanté l'humanité sainte, mais cet Homme qu'on appelle Jésus ; et, comme cet homme est Dieu, il est vrai de dire qu'elle a donné la vie à un Dieu, et qu'elle est Mère de Dieu.

En effet n'est-il pas vrai que Marie est la Mère de celui qu'elle a engendré ? Or ce n'est pas seulement la nature de son Fils qu'elle a engendrée, mais encore sa personne, ou si vous voulez, la nature subsistante de son Fils ; et comme cette nature ne subsiste que par le Verbe, qui est véritablement Dieu, ou il faut renoncer aux maximes les plus cons-

1. Unus Christus est, et Dei Filius semper natura et hominis filius qui ex tempore assumptus est, non ut prius creatus post assumeretur, sed ut ipsa assumptione crearetur, etc. (S. Aug. *contra serm. Arian.* c. VIII.)

tantes de la philosophie et de la théologie, ou il faut confesser que Marie est Mère de Dieu.

J'avoue que Dieu en soi ne peut ni naître, ni mourir, ni recevoir, ni perdre la vie ; mais c'est parler très juste que de dire que cet Homme-Dieu peut naître et mourir, recevoir et perdre la vie ; et cela suffit, pour dire qu'un Dieu est né, qu'un Dieu est mort, qu'une femme a enfanté un Dieu, que les Juifs ont fait mourir un Dieu. Et certes, si l'on peut appeler une femme mère d'un homme, quoiqu'elle n'ait pas produit son âme, pourquoi ne dirons-nous pas que Marie est Mère de Dieu, quoiqu'elle n'ait point produit la Divinité.

C'est comme raisonne Jean Maxence, prêtre d'Antioche [1], qui vivait au cinquième siècle. Je ne vois pas, dit-il, pourquoi Elisabeth sera appelée Mère de Jean-Baptiste, et Marie ne sera pas appelée Mère de Dieu ; car chacune a donné à son fils sa propre substance. Marie n'a pas engendré la divinité de son Fils, cela est vrai ; mais Elisabeth a-t-elle créé l'âme du sien ? Si l'une est mère d'un homme, quoi qu'elle n'ait pas créé son âme, pourquoi Marie ne sera-t-elle pas Mère de Dieu, quoiqu'elle n'ait pas produit la divinité ? car enfin elle n'a pas moins contribué à la formation de son Fils, que les autres mères à la formation de leurs enfants. Il est certain qu'elle a conçu, enfanté et nourri un Homme-Dieu. C'est comme elle s'exprime dans le sentiment de l'Eglise : *De meis visceribus genui Deum et hominem.* Comme donc il est vrai de dire que *les Juifs ont crucifié le Seigneur de la gloire, et que Dieu s'est acquis son Eglise par son sang* [2], quoique l'humanité seule ait été attachée à la croix, et qu'elle ait seule versé son sang, c'est parler aussi très-juste que de dire que la Vierge a conçu et enfanté un Dieu, quoiqu'elle n'ait conçu et enfanté que son humanité ; parce que, comme je l'ai dit, les noms s'attribuent aux suppôts, c'est-à-dire aux êtres subsistants, et non pas à leurs parties. C'est pourquoi comme la foi nous assure que l'humanité sainte n'a point d'autre subsistance que celle du Verbe, et que l'Homme que la Vierge a engendré a été Dieu dès le premier moment de sa conception, il est vrai de dire qu'elle a conçu un Dieu, et par conséquent qu'elle est Mère de Dieu.

Au reste il importe fort peu pour cela, que la Vierge ait concouru à l'union du Verbe avec l'humanité sainte par une action réelle et physique, comme estiment plusieurs théologiens, ou qu'elle n'y ait pas concouru. Car c'est assez pour être mère et pour en porter le nom, qu'au moment que la Vierge a concouru à l'union de l'âme avec le corps, cette âme et ce corps aient été unis au Verbe ; comme il est vrai de dire que les

1. Maxence, *Dial.* lib. III. — 2. I *Cor.* II, 8 ; *Act.* XX, 28.

Juifs ont fait mourir un Dieu, pour avoir rompu l'union naturelle qui était entre cette âme et ce corps.

En effet c'est la doctrine générale des théologiens que l'âme et le corps de Jésus-Christ ont été unis au Verbe avant que d'être unis ensemble, non pas d'une priorité de temps, mais de nature, comme dit l'école. Ainsi on ne peut douter que la Vierge n'ait concouru à l'union de l'âme avec le corps de Jésus-Christ, pour composer non seulement une humanité, mais encore un Homme-Dieu ; et, par une conséquence légitime fondée sur la communication des idiomes, on doit dire que la Vierge étant Mère de cet Homme, elle est véritablement Mère de Dieu.

D'ailleurs comme nous disons qu'un Dieu est ressuscité, quoiqu'il n'y ait que l'âme de Notre-Seigneur qui se soit réunie à son corps, pourquoi ne dira-t-on pas que Marie a engendré un Dieu ayant uni le corps et l'âme d'un homme qui est Dieu? Je m'arrête peut-être un peu trop à cette subtilité de l'école ; mais il faut contenter tous les esprits. Examinons maintenant les raisons des Nestoriens ; et voyons s'ils sont bien fondés à disputer cette qualité à la Sainte Vierge.

ARTICLE VI

RÉPONSE AUX OBJECTIONS DES NESTORIENS

Tous les hérétiques qui ont combattu la foi, ont donné crédit à leurs erreurs, ou par l'autorité des saintes Lettres, ou par le témoignage des Pères, ou par la subtilité de leurs raisonnements. Nestorius a bâti, pour ainsi dire, son hérésie en l'air ; car il n'a pas un seul texte de l'Ecriture, ni un seul passage des Pères, ni une seule raison apparente qui favorise son impiété. Voici les plus fortes qu'il opposait aux catholiques.

La première est négative (car c'est la manière de disputer des hérétiques). « Nous avons, dit-il, appris des saintes Lettres » que Dieu est né de la Vierge, et qu'elle a enfanté Jésus-» Christ ; mais ces saintes Lettres ne nous disent point que » Dieu ait été engendré de Marie ; elles nous disent que Marie » est mère de Christ ; mais elles ne disent point qu'elle est » mère de Dieu. »

S. Cyrille [1] répond à cette difficulté, que la Vierge à la vérité n'est pas appelée Mère de Dieu dans l'Evangile, mais que les SS. Pères lui donnent ce nom, et que c'est une témérité insupportable à un particulier de condamner ce que tous les Pères ont approuvé : « Sic sapere didicimus a Patribus sanctis. »

S. Thomas ajoute que si on ne trouve pas expressément dans l'Ecriture que Marie soit Mère de Dieu, on y trouve néan-

1. S. Cyrill. In script. *de Incarn. Dei ad Ægypt. monachos.*

moins que Jésus est Dieu, et que Marie est Mère de ce Jésus; ainsi, par une suite évidente et nécessaire, on trouve dans l'Ecriture que Marie est Mère de Dieu.

Pour donner plus de jour à cette réponse, quoique assez claire d'elle-même, il faut remarquer deux choses dont les Nestoriens ne disconvenaient pas. La première que la Vierge est appelée en plusieurs endroits de l'Évangile *Mère de Jésus, Mère de l'Enfant, et Mère de Christ* [1]. La seconde, que les saintes Lettres publient partout que Jésus-Christ est Dieu. Comme c'est de cette vérité que dépend celle que nous défendons, et que Nestorius ne combattait la maternité de la Mère que pour enlever la divinité au Fils, il est bon de produire quelques passages de l'un et de l'autre Testament, sans m'arrêter à les expliquer, étant assez clairs et intelligibles d'eux-mêmes.

Dans l'ancien, David appelle le Messie un Dieu éternel qui a aimé la justice, qui a haï l'iniquité, et que c'est pour cela que Dieu l'a oint d'une huile de joie plus que tous ceux qui auront part à sa gloire [2]. Cela ne se peut entendre que d'un Homme-Dieu.

Le même parlant du Messie, comme témoigne S. Paul, lui dit : *Seigneur, vous avez fondé la terre au commencement du monde, et les cieux sont les ouvrages de vos mains.* (*Ps.* XCVI). C'est pour cela que Dieu commande aux anges de l'adorer: *Et adorent eum omnes angeli ejus*; ce que le même Apôtre applique à Jésus-Christ.

Tout le psaume CIX, qui commence : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur, asseyez-vous à ma droite,* déclare la divinité du Sauveur. Et Jésus-Christ lui-même s'en est servi pour en convaincre les Juifs. S. Paul (*Hebr.* I) prouve aussi par les paroles de ce psaume, qu'il est supérieur à tous les anges, et qu'il est à la droite de son Père.

Isaïe, ch. IX, 6, dit expressément que l'enfant qui doit naître, et qui nous est donné, sera nommé Dieu fort, Père du siècle à venir, etc.

Le même rapporte tous les miracles que nul autre que Jésus-Christ a faits, et le qualifie Dieu par plusieurs fois. *Deus ipse veniet et salvabit nos : tunc aperientur oculi cæcorum*, etc. Dieu viendra lui-même et nous sauvera ; et alors les yeux des aveugles seront ouverts, etc. Ce n'est pas un prophète qui viendra, mais *Dieu lui-même ;* et il conclut que les hommes verront la gloire du Seigneur et la beauté de leur Dieu. *Ipsi videbimus gloriam Domini, et decorem Dei nostri.*

1. *Matth.* I, 18; II, 11; XII, 46, 47. — *Marc.* III, 31. — *Luc.* I, 43; II, 33, 34, 48, 51. — *Joan.* II, 1, 3, 5; XIX, 26. — *Act.* I, 14.

2. Sedes tua Deus in sæculum sæculi, dilexisti justitiam et odisti iniquitatem. (*Ps.* XLIV, 7, 8.)

Dieu, parlant au Messie par le même prophète, ch. XLV, dit ces paroles sur lesquelles les Pères ont tant appuyé : *Transibunt ad te et adorabunt te... quia in te est Deus, et non Deus absque te. Vere tu es Deus absconditus, Deus Israel Salvator :* Les peuples passeront à votre service et vous adoreront, Dieu est dans vous, et il n'y a point d'autre Dieu que vous ; ou, comme traduisent les autres, et Dieu n'est point sans vous, véritablement vous êtes un Dieu caché, Dieu Sauveur d'Israël.

Jérémie, ch. XXXIII, 6, dit que le nom qu'on donnera au Messie sera celui de Notre Seigneur le Juste. *Hoc est nomen quod vocabunt eum Dominus justus noster.* L'hébreu porte le nom ineffable de Dieu.

C'est là notre Dieu ; dit Daniel, ch. III, qui a donné une loi à son peuple : *Hic est Deus noster.* Puis il ajoute : On l'a vu sur la terre, et il a conversé avec les hommes : *Post hæc in terris visus est, et cum hominibus conversatus est.* La prophétie de Zacharie, ch. II, 10 et 11, est admirable : *Voici ce que dit le Dieu des armées. Louez et réjouissez-vous, filles de Sion, car voici que je viens moi-même. Et je demeurerai au milieu de vous, dit le Seigneur, et plusieurs nations en ce temps se rangeront auprès du Seigneur, et je les tiendrai pour mon peuple, et je demeurerai au milieu de vous, et vous saurez que le Seigneur des armées m'a envoyé vers vous.* Voilà le Dieu des armées qui envoie le Dieu des armées pour sauver les Gentils, et pour les faire entrer dans son Eglise. Qui peut douter que ce Seigneur des armées ne soit Dieu comme lui ?

Je laisse une infinité d'autres passages de l'Ancien Testament pour en produire quelques-uns du Nouveau, où nous voyons que ce qui est attribué à Dieu par les prophètes, est attribué à Jésus-Christ par les Apôtres.

David parlant de Dieu, dit que son chariot est accompagné de dix mille chariots, qu'il est monté en haut, qu'il a mené la captivité captive. *Ascendisti in altum, cepisti captivitatem, accepisti dona in hominibus.* (*Ps.* LXVII, 19). S. Paul, au ch. IV de son épître aux Ephésiens, l'explique de Jésus-Christ. Dans l'épître aux Romains, ch. XIV, 11, l'Apôtre attribue à Jésus-Christ les paroles d'Isaïe (XLV, 24) : *Tout genou fléchira devant moi.* Et quand Moïse dit que le peuple murmura contre Dieu (*Num.* XXI), S. Paul dit que ce fut contre Jésus-Christ.

Isaïe, ch. VI, 1, parlant du vrai Dieu, dit *qu'il a vu le Seigneur assis dans sa gloire.* Et S. Jean, ch. I, applique cette vision à Notre-Seigneur Jésus-Christ.

S. Jude, en son épître canonique, dit que c'est lui qui a tiré son peuple d'Egypte, et qui n'a pas même pardonné aux anges qui ont péché. Et qui est-ce qui a fait cela, sinon le vrai Dieu ?

Il y a d'autres passages dans l'Evangile, où Jésus-Christ déclare qu'il est Dieu ; d'autres où des choses lui sont attribuées qui ne conviennent qu'à Dieu. Ne dit-il pas en S. Jean, ch. VIII, qu'il était avant qu'Abraham fût au monde ? *Amen, amen dico vobis, antequam Abraham fieret, ego sum.* Il est évident qu'il n'était pas en tant que homme avant Abraham, c'est donc en tant que Dieu.

C'est ce qu'il déclare encore plus nettement au chap. X, où il dit ces divines paroles dont S. Augustin fulminait les Ariens : *Ego et Pater unum sumus: Mon Père et moi ne sommes qu'une chose.*

S. Bonaventure forme un puissant raisonnement sur ce passage, pour prouver la divinité de Notre-Seigneur. Si Jésus-Christ n'était pas Dieu, dit-il, c'eût été le plus méchant, le plus superbe et le plus abominable de tous les hommes, puisqu'il s'en attribuait le nom et la qualité, et qu'il en recevait les honneurs ; c'est pour cela que les Juifs le voulurent lapider, attendu, disaient-ils, que n'étant qu'un homme il se fait Dieu. *Quia tu homo cum sis facis teipsum Deum.* (*Joan.* XVI), Dieu donc ne pouvait pas faire des miracles pour autoriser la vérité de sa doctrine et la sainteté de sa personne, autrement il aurait attesté le plus grand de tous les mensonges, et la plus horrible de toutes les impiétés, et eût donné crédit au plus grand de tous ses ennemis.

Or il est certain que Dieu a fait de grands prodiges et des miracles étonnants, jusqu'à ressusciter un mort de quatre jours, pour attester que ce Jésus était vrai Fils de Dieu ; et que ce qu'il leur prêchait était véritable. Il faut donc confesser ou qu'il était Dieu, ou que Dieu favorise l'impiété, et les plus grands ennemis de sa gloire.

Et certes si le Fils de Dieu eût été un trompeur, ses Apôtres qui le devaient connaître, n'eussent pas exposé leur vie à toutes sortes de tourments pour soutenir sa querelle, et pour maintenir qu'il était ressuscité. S. Paul qui était autrefois son ennemi et son persécuteur, et qui depuis est devenu son Apôtre, dit et prêche partout avec assurance, *qu'il est l'image de Dieu invisible ; qu'il est né avant toutes les créatures ; que c'est lui qui a tout créé dans le ciel et sur la terre, les choses visibles et les invisibles, qu'il est avant toutes choses, et que toutes choses subsistent en lui, etc. Que toute la plénitude de la divinité habite dans lui corporellement ; qu'il est sorti des Prophètes selon la chair, et qu'il est Dieu au-dessus de tout béni dans tous les siècles* (*Coloss.* II). Il confirme cette même vérité dans les chapitres I et II de l'épître aux Hébreux.

Mais quel témoignage plus illustre que celui de S. Jean qui nous assure que c'est lui qui est le véritable Dieu : *Hic*

est verus Deus; que le Verbe est Dieu, et que ce Verbe a été fait chair : *Et verbum caro factum est.* C'est pour défendre cette vérité que les Apôtres se sont immolés à toutes sortes de tourments, c'est pour la publier par tout le monde en peu de temps qu'ils ont reçu du ciel le don des langues, sans lequel ils n'eussent jamais pu réussir en leur dessein.

Ceci présupposé, je reprends mon raisonnement, et je fais voir l'ignorance ou l'imposture de Nestorius, qui dit que Marie n'est point qualifiée Mère de Dieu dans l'Écriture sainte. Voici ce raisonnement condensé en deux propositions.

L'Ecriture dit que Marie est Mère de Dieu, si elle atteste qu'elle est Mère de Jésus, et que ce Jésus est véritablement Dieu. J'ai fait voir l'un et l'autre, par les témoignages des deux Testaments, plus clairs que le jour. Je trouve donc dans l'Ecriture que Marie est Mère de Dieu.

ARTICLE VII

AUTRES OBJECTIONS DE NESTORIUS

Cet ennemi de la Vierge, pour appuyer son erreur, propose une question que Calvin trouve raisonnable. Pourquoi, disent l'un et l'autre, Jésus-Christ appelle-t-il toujours la Vierge : femme, et non pas sa Mère ? Devons-nous lui donner un autre nom que celui que son Fils lui a donné ? Je réponds à cette difficulté imaginaire, que le Fils de Dieu a appelé Marie sa Mère par la bouche des Apôtres et des Evangélistes, puisque c'est lui qui nous a parlé par leur organe ; car pour deux fois qu'elle est appelée *Femme* dans l'Evangile, elle est appelée huit fois Mère de Jésus, comme a très bien remarqué Métaphraste [1].

D'ailleurs, son Fils lui donne ce nom pour montrer qu'elle est cette femme prédite dès le commencement du monde, qui devait briser la tête du serpent, et qui serait bénie entre toutes les femmes, et pour plusieurs autres raisons qu'apportent les Pères.

Quelques-uns ajoutent que le Fils de Dieu prenait quelquefois occasion d'insinuer aux Juifs qu'il était descendu du ciel, et comme ceux-ci lui parlaient souvent de ses parents pour obscurcir la gloire de sa naissance divine, lui qui par humilité s'appelait le Fils de l'homme, élevait souvent ses auditeurs à la connaissance de son Père qu'il disait être Dieu. Voilà la première objection de Nestorius clairement réfutée. Passons à la seconde qui fera voir encore plus évidemment la faiblesse de son esprit.

1. Orat. *de vita et dormit. Deip.*

Si Marie, dit-il, était Mère de Dieu, elle serait plus ancienne que Dieu, et on pourrait dire qu'elle serait Mère de la Sainte Trinité, puisque les trois Personnes n'ont qu'une même essence et une même divinité.

Je réponds en deux mots à ces deux conséquences puériles, qu'à la vérité Marie n'est pas plus ancienne que Dieu, mais qu'elle est plus ancienne que Dieu incarné, car elle était avant l'Incarnation, et elle a engendré cet Homme-Dieu ; par conséquent elle était avant cet Homme-Dieu. On peut donc considérer la personne de son Fils ou comme subsistante en la nature divine, ou comme subsistante en deux natures, la divine et l'humaine. Si l'on considère Jésus-Christ subsistant seulement en la nature divine, il précède sa Mère, parce qu'il est Dieu de toute éternité ; mais si on le considère subsistant en deux natures, c'est-à-dire Dieu et homme tout ensemble, il est postérieur à sa Mère, parce que ce tout qu'on appelle Homme-Dieu, n'a été au monde qu'après elle, et qu'elle a réellement contribué à sa production.

Il est donc vrai de dire qu'elle est plus ancienne que ce Dieu Incarné, puisqu'elle est sa Mère : mais il ne s'ensuit pas pour cela qu'on puisse dire qu'elle est Mère de la Sainte Trinité ; comme on ne dit pas que les Juifs aient fait mourir le Père ni le Saint-Esprit, quoiqu'il soit vrai de dire qu'ils ont fait mourir un Dieu. La raison en est que lorsque la Vierge est appelée Mère de Dieu, le nom de Dieu est déterminé par le nom de Mère à la seconde Personne du Fils. Ainsi quand on dit que Dieu engendre, on entend la Personne du Père, laquelle seule des trois Personnes engendre un Fils. C'est la réponse de S. Thomas [1] et de S. Cyrille en l'épître qu'il envoya à Nestorius, laquelle fut louée et approuvée par le Concile de Chalcédoine.

J'avoue qu'on peut aussi appeler la Vierge Mère de Christ ; mais les SS. Pères, entre autres S. Jean Damascène, ont jugé qu'il valait mieux s'abstenir de ce terme pour ne pas convenir avec Nestorius qui le substituait à celui de Mère de Dieu, disant qu'elle était Mère d'un homme nommé Christ, lequel ensuite était devenu Dieu.

Après avoir confondu cet infâme hérésiarque et ses sectateurs par l'autorité de l'Ecriture, par le témoignage des Pères et par de très puissantes raisons, il est bon de produire ici les anathèmes que l'Eglise assemblée dans plusieurs conciles a fulminés contre eux.

1. S. Thom. IIIª P., *q.* xxxv, *a.* 4, ad 2.

ARTICLE VIII

ANATHÈMES DE L'ÉGLISE CONTRE LES NESTORIENS

S. Cyrille en a prononcé plusieurs. En voici six fulminés dans plusieurs conciles qui doivent faire trembler les ennemis de la Mère de Dieu.

I^er^ anathème. — « Si quelqu'un ne confesse point que Dieu » est en vérité Emmanuel, et qu'ensuite la Sainte Vierge est » véritablement Mère de Dieu, puisqu'elle a enfanté selon la » chair le Verbe fait chair, suivant ce qui est écrit: *Le Verbe* » *a été fait chair,* qu'il soit anathème. » (Concile d'Ephèse).

II^e^ — « Si quelqu'un ne confesse point que le Verbe-Dieu a » deux naissances, l'une avant les siècles et sans temps, qu'il » a tirée de son Père; l'autre, du même Verbe dans les der- » niers temps, lorsqu'il est descendu du ciel, qu'il a pris chair » de la très sainte, très glorieuse, et toujours Vierge Marie » Mère de Dieu, et qu'il est né d'elle; que celui-là soit ana- » thème. » (Concile de Constantinople).

III^e^ — « Si quelqu'un dit que la très sainte, très glorieuse et toujours Vierge Marie n'est pas véritablement Mère de Dieu, mais abusivement; ou qu'elle n'est mère que de Christ Homme, et non pas Dieu, qu'il soit anathème. » (Même concile, canon VI).

IV^e^ — « Si quelqu'un ne confesse point, selon les saints » Pères, que le même et unique Verbe-Dieu de la sainte, subs- » tantielle et véritable Trinité, est proprement et selon la » vérité descendu du Ciel, et qu'il a été incarné du Saint-Esprit » et de Marie toujours vierge, et qu'il s'est fait homme, etc. » qu'il soit condamné et soit anathème » (Concile de Latran » sous Martin I^er^, canon II).

V^e^ — « Si quelqu'un ne confesse point selon les saints Pères » que Marie toujours vierge et immaculée, est proprement et » selon la vérité Mère de Dieu, et qu'elle a spécialement et » véritablement conçu du Saint-Esprit le Verbe-Dieu, et » qu'elle l'a engendré sans corruption, sa virginité demeu- » rant entière devant et après son enfantement, qu'il soit » condamné et soit anathème ». (Même concile, canon III.)

VI^e^ — « Nous anathématisons la doctrine impie de Nestorius. Toute la terre anathématise les sentiments impies de Nesto- rius. Que celui qui ne l'anathématise pas, soit anathème. La vraie foi le condamne, le saint Concile le condamne. Que celui qui communique avec Nestorius soit anathème. (C'est ce que dirent tous les Pères du concile d'Ephèse; ils ont été suivis par les Pères du concile de Chalcédoine et du cinquième tenu à Constantinople).

C'est principalement depuis ce temps-là que l'Eglise invoque avec plus de dévotion que jamais la Sainte Vierge sous le titre de Mère de Dieu ; et qu'elle l'a inséré dans tout son Office comme un trophée de la victoire qu'elle a remportée sur ses ennemis, en lui disant : Sainte Marie Mère de Dieu, priez pour nous pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort.

Adressons-lui avec S. Epiphane cette douce et tendre prière : « O Vierge pure, sainte Mère de Dieu, bienheureuse Epouse » de la glorieuse Trinité, vous êtes bienheureuse entre les » femmes, pour avoir enfanté sur la terre un Dieu-Homme » Créateur de toutes choses. Vous êtes bienheureuse entre les » femmes pour avoir seule conçu sur la terre le Dieu du Ciel, » et pour avoir nourri de vos mamelles celui qui nourrit » toutes choses. Sainte Marie Vierge Mère de Dieu, vous êtes » bienheureuse entre les femmes pour avoir engendré celui » qui a formé de terre Adam dans le Paradis. Vous êtes la » Mère de Dieu, puisque vous avez enfanté le Verbe re- » vêtu de notre chair ; puisque vous avez conçu le Verbe- » Dieu en la forme de serviteur ; puisque vous avez donné » au monde le Dieu éternel qui est avant tous les siècles » (S. Epiphane, *De laud. Virginis*).

ARTICLE IX

N. B. — Nous ajoutons cet article à ceux du P. Crasset, pour compléter ce que nous avons dit au tome II sur les mêmes sujets.

I. — DE LA RÉPONSE QUE FIT NOTRE-SEIGNEUR A SA TRÈS SAINTE MÈRE AUX NOCES DE CANA

Les hérétiques et les incrédules ont voulu retourner contre la Sainte Vierge les paroles du Sauveur aux noces de Cana.

Voici le récit de l'Evangéliste :

1. Et die tertia nuptiæ factæ sunt in Cana Galilææ : et erat mater Jesu.

2. Vocatus est autem et Jesus et discipuli ejus ad nuptias.

3. Et deficiente vino, dicit mater Jesu ad eum : Vinum non habent.

4. Et dicit ei Jesus : Quid mihi et tibi est, mulier? nondum venit hora mea.

5. Dicit mater ejus ministris : Quodcumque dixerit vobis, facite.

6. Erant autem ibi lapideæ hydriæ sex positæ, secundum purificationem Judæorum, capientes singulæ metretas binas vel ternas.

7. Dixit eis Jesus : Implete hydrias

1. Et trois jours après des noces furent faites à Cana en Galilée, et la mère de Jésus y était.

2. Et Jésus fut aussi convié aux noces avec ses disciples.

3. Et comme le vin manquait, la mère de Jésus lui dit : Ils n'ont pas de vin.

4. Et Jésus lui dit : Femme, qu'y a-t-il entre moi et vous? mon heure n'est pas encore venue.

5. Sa mère dit aux serviteurs : Faites tout ce qu'il vous dira.

6. Or, il y avait là six urnes de pierres, conformément à la purification des Juifs, contenant chacune deux ou trois mesures.

7. Jésus leur dit : Emplissez les

aqua. Et impleverunt eas usque ad summum.

8. Et dicit eis Jesus : Haurite nunc, et ferte architriclino. Et tulerunt.

9. Ut autem gustavit architriclinus aquam vinum factam (et non sciebat unde esset, ministri autem sciebant, qui hauserant aquam), vocat sponsum architriclinus.

10. Et dicit ei : omnis homo primum bonum vinum ponit, et cum inebriati fuerint, tunc id quod deterius est : tu autem servasti bonum vinum usque adhuc.

11. Hoc fecit initium signorum Jesus in Cana Galilææ : et manifestavit gloriam suam, et crediderunt in eum discipuli ejus.

urnes d'eau. Et il les emplirent jusqu'au bord.

8. Et Jésus leur dit : Puisez maintenant, et portez-en au maître d'hôtel. Et ils en puisèrent.

9. Or, dès que le maître d'hôtel eut goûté l'eau changée en vin (et il ne savait d'où il venait, mais les serviteurs qui avaient puisé l'eau le savaient), il appela l'époux.

10. Et il lui dit : Tout homme sert d'abord le bon vin, puis après qu'on en a beaucoup bu, celui qui vaut moins ; mais vous, vous avez gardé le bon vin jusqu'à ce moment.

11. Jésus fit là le premier de ses miracles, à Cana de Galilée ; et il manifesta sa gloire, et ses disciples crurent en lui.

Dans sa réponse le Sauveur emploie le mot *Femme*. Ce mot ne renfermait jamais chez les Hébreux une idée de mépris comme en français. Jésus attaché à la croix s'en sert, lorsqu'il recommande, de la manière la plus tendre, sa mère à son disciple bien-aimé. Les Romains et les Grecs donnaient le titre de *femme* à des princesses et à des reines, en leur adressant la parole [1]. Ici le mot est bien de circonstance : le Sauveur va faire un miracle, œuvre toute divine ; il prépare ses disciples à le considérer comme descendu du Ciel et il parlera prochainement aux foules de sa divinité. Au surplus, sa Mère est la Femme par excellence annoncée par Dieu dans le Paradis terrestre. Elle est aussi désignée par le mot Femme dans l'Apocalypse (XII, 1).

Les mots : *Quid mihi et tibi est* : *Qu'y a-t-il entre moi et vous* [2] correspondent à une locution usuelle chez le peuple hébreu. On la trouve assez fréquemment dans l'Ecriture sainte (*Jos.* XXII, 24 ; *Jud.* XI, 12 ; II *Reg.* XVI, 10 ; XIX, 22 ; III *Reg.* XVII, 18 ; IV *Reg.* III, 13 ; II *Par.* XXXV, 21 ; *Joel.* III, 4 ; *Matth.* VIII, 29 ; *Marc.* I, 24 ; *Luc.* VIII, 28, etc.

1. Nous voyons Auguste saluer Cléopâtre de ce nom. (Dion. Cassius, *Hist.* LI, 12.) Dans un chœur d'Eschyle, il est donné à la reine Clytemnestre, et souvent à des princesses, dans les poètes tragiques. (V. Xénophon, *Cyropédie*, V, 1, 6. Homère, *Iliade*, III, 204 ; Josèphe, *Antiquités*, I, 16, 3.) Aujourd'hui même, en Espagne, le mot *mujer*, femme, est souvent un nom de tendresse, que les amies, les proches parentes se donnent mutuellement. (V. l'abbé FILLION.)

2. Les anciennes Bibles catholiques portent, comme traduction : « Qu'en est-il à moi et à toi ? » — « Quelle chose y a-t-il entre moi et toi ? » : c'est la traduction des théologiens de Louvain. Au XVII^e^ siècle, on condensa cette traduction ainsi : « Qu'y a-t-il entre vous et moi ? renversant l'ordre des pronoms. A la fin de ce siècle, le janséniste Le Maistre de Saci ajouta les mots *de commun* : « Qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ? » et nombre de Bibles reproduisent au XVIII^e^ et XIX^e^ siècle cette défectueuse traduction. Aujourd'hui nos Bibles portent : « Qu'y a-t-il entre moi et vous ? »

Chez tous les peuples, la signification des locutions usuelles dépend des circonstances du moment, particulièrement du ton et du geste de celui qui les emploie. *Qu'y a-t-il entre moi et vous?* (Vous demandez un miracle,) *mon heure n'est pas encore venue.* Le Sauveur fit sa réponse de telle sorte que la Sainte Vierge comprit que sa prière était exaucée ; autrement on ne s'expliquerait pas sa recommandation aux serviteurs. L'heure n'était pas venue dans le conseil de Dieu, abstraction faite de la prière de Marie. Mais elle a prié, Dieu devance l'heure où le miracle manifestant la gloire de Jésus se serait fait si sa Mère n'eût pas prié. Comment admettre que Jésus fit alors une réprimande à sa Mère? Tout ce qu'il lui dit ne peut comporter qu'un sentiment de respect et de tendresse [1].

L'éloquent évêque d'Alger, feu Mgr Pavy, nous a exposé, dans son excellent *Mois de Marie*, l'autre version des traducteurs :

« Charmante intervention d'une Mère qui avait goûté les privations de l'indigence, et qui, dans cette indigence, n'avait jamais rien demandé ni pour les siens ni pour elle-même!

» Que répondra Jésus-Christ? O femme! Qu'y a-t-il ici qui vous concerne, vous et moi? Mon heure n'est pas encore venue.

« Ames sensibles, vous trouvez quelque rudesse dans ces paroles? Rassurez-vous, ces paroles n'ont rien qui doive vous inquiéter ; vous les lisez dépouillées de l'accent, du regard et du geste qui les accompagnaient et leur donnaient leur véritable sens.

» Apprenez ce qu'elles signifient des faits eux-mêmes : ils sont tous à l'honneur de Marie.

» Est-ce le mot *femme* qui vous choque? C'est la faute de notre langue et non celle de Jésus, car dans la langue hébraïque et dans les langues d'Orient, en arabe, par exemple (*mera oumma*), cette appellation de *femme* n'a, même sur les

1. Au premier abord, dit M. l'abbé Fillion, la phrase *Quid mihi et tibi est* paraît froide. La faute en est à nos langages modernes qui ne peuvent la traduire littéralement avec toutes les nuances qu'elle était susceptible de recevoir (dans l'emploi qu'en faisaient les Hébreux). Ce savant professeur, dans son commentaire sur l'Evangile de S. Jean, rapporte l'explication qu'en ont donnée tous les auteurs, même protestants. De ces derniers, il cite entre autres M. Farrar (*Life of Christ* t. I, page 165) qui trouve, dans l'emploi que le Sauveur en a fait, cette locution « conciliable avec la courtoisie la plus délicate et avec le plus vif respect. » Et pour le mot *mulier* (femme) il cite Watkins qui, dans son *Commentary for schools*, page 60, dit : « Il faut espérer que le jour est maintenant passé où l'on associerait à ce titre de femme autre chose que des pensées d'honneur et de respect, surtout sur les lèvres de celui qui a daigné revendiquer comme une gloire l'identité avec notre nature, et qui s'adressait alors à la mère à laquelle il avait été soumis. »

lèvres d'un fils, rien de rude ni de méprisant. C'est un terme générique, et nullement un signe d'abaissement ou de dédain pour le sexe le plus faible. Eve portait ce nom avant le péché et Jésus le donnera, sans blesser la susceptibilité de l'amour le plus tendre, à Madeleine, simple fille, au moment de sa résurrection. Mais, dans la circonstance présente, il importe de saisir le sens élevé de cette parole.

» Jésus qui obéissait à Marie dans la vie privée, ne relève plus que de son Père céleste dans la vie publique. Il peut tout accorder par grâce, mais dans ce nouveau ministère, il ne doit rien à la nature. Sa mission, venant tout entière d'en haut, doit s'exercer dans l'indépendance de la famille. L'Evangile nous fait comprendre cette haute pensée par l'opposition combinée des noms de *Mère* et de *Femme*. C'est la *Mère* qui parle, à Cana ; Jésus répond à la *Femme*, pour qu'on ne soupçonne pas un acte d'obéissance là où il n'y a qu'une marque de bonté. Tel est le premier sens de ce mot qui vous fait ombrage.

» Voici le second, plus sublime encore que le premier. Le mot générique de *femme*, appliqué à Marie, ne peut étonner que ceux qui ne connaissent pas les divines Ecritures. Dans les saints livres, c'est sous ce nom qu'est annoncée la Mère du Rédempteur, et ce nom signifie, non pas une femme ordinaire, mais la Femme par excellence, la Femme modèle, la Femme réparatrice, la vraie Femme, telle que Dieu l'avait prédestinée, la Femme qui représentera tellement l'humanité tout entière, que son Fils s'appellera le Fils de l'homme, quoiqu'il soit né d'elle seule, et non pas d'un homme. Ainsi dans la Genèse : *Je mettrai des inimitiés entre toi et la Femme* [1]. Ainsi, Elisabeth : *Vous êtes bénie entre toutes les femmes* [2]. Ainsi le disciple bien-aimé, son fils adoptif : *La femme m'apparut revêtue du soleil, ayant sous ses pieds la lune, et, sur sa tête, une couronne de douze étoiles* [3].

» Or, Dieu entendait louer, Elisabeth glorifier et Jean exalter Marie. C'est donc un titre de noblesse, et non une dédaigneuse appellation, que ce titre de Femme que lui donne Jésus. O Femme ! c'est-à-dire : O Femme privilégiée ! ô Femme bienheureuse ! ô Femme prédestinée pour réparer la faute de la première femme, et pour remplacer, dans l'œuvre de la régénération, le Créateur lui-même ! car ce fut Dieu qui fit Adam, et c'est de vous que sera le Fils de l'homme, sous l'opération du Saint-Esprit.

1. *Genes.* III, 15. — 2. *Luc.* I, 42. — 3. *Apoc.* XII, 1.

» Continuons : *Qu'y a-t-il là qui nous concerne, vous et moi?* Rien n'est plus vrai, rien n'est plus juste que cette parole : ce n'était ni à Jésus ni à Marie, simples invités, qu'il appartenait de l'ordonnance du festin et de pourvoir à ses nécessités ; encore moins étaient-ce Jésus et Marie depuis si longtemps exercés à la sobriété, par l'indigence, que le manque de vin pouvait inquiéter et faire souffrir.

» D'autres ont traduit : *Qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ?* La lettre du texte sacré n'exige pas cette interprétation rigoureuse ; mais, au fond, elle rentre dans l'explication que nous avons donnée plus haut : elle marquerait uniquement la ligne de démarcation entre la vie privée de Jésus, où il obéissait en fils, et sa vie publique, où il commandait en maître. La délicatesse de nos mœurs et de notre langue eût peut-être employé, dans cette réponse, une autre formule de langage ; le Verbe de Dieu sait mieux que nous l'usage qu'il doit faire de la parole, celle-ci nous paraît, à nous, sage et sublime ; en tous cas, taisons-nous et adorons.

» Quoi qu'il en soit, ne dirait-on pas que Jésus écarte le désir caché sous les paroles de Marie ? C'est précisément le contraire qu'il faut entendre, et c'est ici l'une des preuves les plus éclatantes du pouvoir de Marie sur le cœur de Jésus.

» En effet, la foi de Marie a grandi successivement, depuis les jours du temple, en lumières et en intelligence. Elle qui n'avait pas compris ces paroles : *Pourquoi me cherchiez-vous? Ne saviez-vous pas qu'il fallait que je fusse dans les choses de mon père* [1] ? comprend aujourd'hui ces paroles bien autrement difficiles : *O Femme! qu'y a-t-il ici qui nous concerne l'un et l'autre?* Si elle eût regardé son désir comme repoussé, modeste et soumise, elle se serait inclinée dans un profond silence ; mais, écoutez l'évangéliste : *Sa Mère dit aux serviteurs : Faites tout ce qu'il vous dira* [2]. Elle s'attendait donc à ce qu'il leur dît quelque chose en rapport avec son désir charitable. Jésus, en effet, opère sur-le-champ un double miracle ; il change le moment qu'il avait choisi pour manifester sa gloire, et il transforme en un vin délicieux l'eau dont il venait de faire emplir six amphores. »

La conclusion rationnelle de l'incident des noces de Cana, c'est que la prière de Marie est toute-puissante.

Les Pères de l'Église et un grand nombre de pieux auteurs, dit le P. Coleridge, ont fait remarquer combien la demande adressée à Notre-Seigneur par la Sainte Vierge est un parfait modèle de la prière. Elle se contente de signaler le besoin de ses hôtes et abandonne tout le reste à la bonté et à la sagesse du Sauveur.

1. *Luc.* II, 49. — 2. *Joan.* II, 5.

II. — DE CEUX QUI SONT APPELÉS FRÈRES ET SŒURS DE NOTRE-SEIGNEUR DANS L'ÉCRITURE SAINTE

Les hérétiques se servent de cette mention de l'Ecriture pour calomnier la Sainte Vierge, en disant qu'elle a eu des enfants après la naissance du Sauveur.

Dans l'Ecriture sainte, le nom de *frère* ne se donne pas seulement à ceux qui sont nés d'un même père ou d'une même mère, mais aux proches parents. Abraham dit à Loth, son neveu: Nous sommes frères, (*Gen.* XIII, 8 et 11). Dans l'Evangile, ceux qui sont appelés *frères* de Jésus, sont des cousins, les enfants de Cléophas, frère de S. Joseph et de Marie Jacobé, ou Cléophé, ou d'Alphée, car *Cléophas* et, en grec, *Alphée* sont un même nom.

Marie Cléophé était donc belle-sœur de la Sainte Vierge. Sa fille Marie Salomé était la nièce de la Sainte Vierge, et l'une et l'autre sont dites *sœurs* de la Sainte Vierge, comme Marie Salomé est dite aussi *sœur* de Jésus-Christ.

La Sainte Vierge était fille unique. Le triple mariage de sainte Anne et le premier de S. Joseph sont des fables. Sainte Anne n'a été mariée qu'à S. Joachim, et S. Joseph, qui est resté vierge, n'a eu qu'une épouse : la très sainte Vierge.

Les enfants de Cléophas, frère de S. Joseph, et de Marie Cléophé étaient cousins germains de Notre-Seigneur, non par le sang, mais par le mariage de leur oncle S. Joseph avec la très sainte Mère de Dieu. « On les appelait frères de Jésus, dit S. Chrysostome, absolument de la même manière que Joseph était appelé époux de Marie. » Si l'Evangile s'exprime à ce sujet comme les Juifs, c'est pour couvrir de voile le grand mystère de l'Incarnation, afin de défendre la très sainte Vierge d'un odieux soupçon. « Si les Juifs eussent su d'abord cette merveille, ils n'eussent pas manqué de l'interpréter malignement, et peut-être auraient-ils lapidé la très sainte Vierge, après l'avoir accusée d'adultère. Jamais ils n'eussent cru que Jésus-Christ était le fils de David; et leur incrédulité sur ce point pouvait avoir les plus funestes conséquences. Aussi les anges mêmes ne révèlent point ce secret; ils ne le découvrent qu'à Joseph et à Marie. » (S. Jean Chrysostome, homélies III et V sur S. Matthieu).

Le fait même que Jésus mourant a confié sa Mère à S. Jean et que, depuis ce moment, le disciple bien-aimé la prit avec lui, est une preuve que le Sauveur n'avait pas de frères au sens propre du mot. Deux membres du Collège apostolique, S. Jacques le Mineur et S. Jude, sont appelés frères du Seigneur. Ils ne l'étaient pas dans le sens strict, autrement le Sauveur leur aurait-il enlevé le privilège et le droit de pren-

dre soin de leur mère ? Le savant abbé Fillion conclut une étude sur le sujet qui nous occupe, en ces termes : « Concluons de toutes ces preuves que Jésus n'eut aucun frère proprement dit, selon la chair, mais seulement des parents plus ou moins rapprochés qui appartenaient à la famille de S. Joseph ou de la très sainte Vierge, ou de l'un et de l'autre en même temps. » (Voir Bible *Lethielleux*, Comment. sur S. Matthieu, p. 285).

Non, Jésus n'avait pas de frère au sens propre du mot ; ceux que l'Ecriture sainte nomme ses frères sont des parents plus ou moins éloignés, et disons avec S. Augustin : « Marie a mé-» rité, par la grâce, d'être vraiment la mère du Fils de Dieu. » D'où l'a-t-elle mérité ? Comment naîtra en elle celui qui l'a » faite? Vous êtes vierge, ô Marie ! vous êtes sainte, vous » avez mérité beaucoup; mais vous avez reçu beaucoup plus » encore. Celui-là est fait en vous et par vous, qui vous a fait » vous-même, qui a fait le ciel et la terre... Dans sa concep-» tion, il vous trouve vierge, il vous laisse vierge dans sa » naissance. Il vous donne la fécondité, il ne vous enlève pas » l'intégrité [1]. » — « Vous êtes vierge en concevant, vierge en » enfantant, vierge en mourant [2] ». (*Œuvres de Mgr Pavy*. t. IV, » p. 353).

III. — DU PRÉTENDU REFUS QU'AURAIT FAIT NOTRE-SEIGNEUR DE RECEVOIR SA TRÈS SAINTE MÈRE

Les hérétiques disent que le Sauveur estimait peu sa Mère parce qu'il ne l'a pas reçue quand on lui a annoncé qu'elle et ses frères désiraient lui parler. (*Matth.* XII, 46 et suiv. : *Marc.* III, 21 et suiv.)

C'est là encore une méchanceté. Notre-Seigneur était dans une maison où la foule s'était réunie. Il l'enseignait et réfutait les Pharisiens. La discussion était vive. La Sainte Vierge ayant appris que le Sauveur courait quelque danger, vint dans cette foule comme elle accourra plus tard au moment de sa Passion. Quant à ses parents, on ne peut pas en dire autant. S. Marc dit qu'ils venaient pour le prendre et S. Jean, VII, 5, dit qu'ils ne croyaient pas en lui.

Quelqu'un, interrompant Jésus pendant qu'il parlait, lui dit que sa mère et ses frères cherchaient à lui parler. Le Sauveur saisit cette occasion pour donner à la foule une sublime leçon de perfection. Il n'y eut de sa part aucun refus, et certainement sa Mère n'avait pas l'intention de l'interrompre dans son enseignement.

1. *Serm.* CCXCI. — 2. *Serm.* CLXXXIV, c. 1, et *serm.* LI, *de Concord. Matth. et Luc.*

INSTRUCTIONS ET SERMONS DIVERS

SUR LE CULTE ET LA DÉVOTION ENVERS LA SAINTE VIERGE

SECTION Ire. — PETITES INSTRUCTIONS

PREMIÈRE INSTRUCTION

(Réflexions du P. Nepveu, S. J.)

DE LA DÉVOTION A LA SAINTE VIERGE

I. — Jésus et Marie sont si étroitement unis ensemble, qu'on ne les peut séparer. On ne peut aimer et honorer le Fils, sans aimer et honorer la Mère; tout le mérite et la gloire de la Mère vient de son Fils; et tout l'honneur qu'on rend à la Mère retourne à son Fils. La dévotion qu'on a pour Marie, ne partage point le cœur; au contraire elle l'unit plus fortement à Jésus. La confiance que nous avons dans la protection de la Sainte Vierge, ne diminue point celle que nous devons avoir dans son Fils; au contraire, elle l'augmente, et la rend plus juste et plus efficace. Marie a autant de pouvoir, que Jésus a de bonté pour elle, et elle a autant de bonté pour moi, que j'ai de confiance en elle: jusqu'où ne puis-je donc pas porter les sentiments de ma confiance? Bonne et généreuse qu'elle est, peut-elle ne pas aimer une personne qui la sert et qui l'aime? Jésus qui aime infiniment Marie, peut-il haïr ceux qu'elle aime? Peut-il perdre un homme qu'elle veut sauver? Quoi! souffrirait-il qu'un cœur qui brûle de l'amour de Marie, brûlât dans les flammes de l'enfer? Cela se peut-il penser, sans douter de la bonté de Jésus pour Marie, et de la bonté de Marie pour ses serviteurs?

II. — Quelque coupable que je sois, je ne désespérerai jamais de la miséricorde de Dieu quand j'aurai pour moi la Mère de miséricorde. J'opposerai la miséricorde de la Mère à la justice du Fils: l'une pourra-t-elle tenir contre l'autre? Les prières de Marie n'auront-elles pas plus de force pour l'apaiser, que mes péchés pour l'irriter? Je croirai mon salut en assurance, quand il sera entre les mains de Marie. Si elle ne le procurait pas, ce serait ou faute de pouvoir auprès de son Fils, ou faute de bonne volonté pour moi: peut-on douter de l'un et de l'autre, sans outrager le Fils et la Mère? Peut-elle manquer de pouvoir auprès de son Fils, elle à qui son Fils a en quelque façon communiqué sa toute-puissance, comme dit S. Bonaventure, qui peut tout par son Fils, qui peut tout avec son Fils, et qui peut tout auprès de son Fils. Celui qui a commandé aux hommes d'honorer leurs pères et leurs mè-

res, violerait-il cette loi? L'observerait-il, s'il méprisait l'intercession de sa Mère? Celui qui tient compte d'un verre d'eau, peut-il manquer de reconnaissance envers une Mère à qui il doit tout ce qu'il a en tant qu'homme? Et n'en manquerait-il pas, s'il lui refusait les grâces qu'elle lui demande pour ses serviteurs? Le pouvoir de Marie se doit mesurer par la dignité de Mère de Dieu qu'elle possède, par la bonté de son Fils pour elle, par la grandeur des obligations qu'il lui a, par la qualité de Médiatrice des hommes dont il l'honore; et si cela est, jusqu'où ne va pas le pouvoir de Marie? et jusqu'où ne doit donc pas aller notre confiance?

III. — Mais si le pouvoir ne manque pas à Marie, la bonne volonté lui manque aussi peu. *Nec facultas illi deest nec voluntas*, dit S. Bernard. Elle est notre mère; en devenant la Mère de Dieu, elle est devenue la Mère des hommes: son Fils en la donnant pour mère à S. Jean, ne la donne-t-il pas aussi pour mère à tous les fidèles? Nous sommes devenus dès lors ses enfants adoptifs. Une mère, mais que dis-je, une mère, la meilleure de toutes les mères, peut-elle manquer de bonté pour ses enfants? Nous sommes, il est vrai, des enfants misérables; mais nos misères en augmentant sa compassion, augmentent son amour et sa tendresse, parce qu'elle est la Mère de miséricorde, et le refuge des pécheurs. En a-t-elle jamais rebuté aucun? Si s'en trouve un seul, dit S. Bernard, je consens qu'il n'honore et n'invoque point Marie; mais où s'en trouvera-t-il? Si elle ne rejette pas les plus grands pécheurs, rebutera-t-elle ses fidèles serviteurs? Ah! le grand sujet de confiance pour moi! Marie est Mère de Dieu, elle est ma mère, elle a tout pouvoir auprès de son Fils, elle a toute la bonté possible pour moi: après cela si je la sers, si je mets ma confiance en elle, dois-je désespérer de mon salut? ou plutôt ne m'en dois-je pas assurer?

Conclusion. — Prenons la résolution d'avoir une grande dévotion à la Sainte Vierge, une grande confiance en sa protection; mais tâchons de la mériter par un grand zèle pour tout ce qui regarde son service, et surtout par une grande fidélité envers son Fils.

Qui me invenerit, inveniet vitam et hauriet salutem a Domino.

Celui qui me trouvera, trouvera en même temps la vie, et pourra s'assurer de son salut. (*Prov.* VIII, 35.)

Totum nos habere voluit per Mariam, qui et ipsum Filium nos habere voluit per Mariam.

Dieu qui nous a donné son Fils par Marie, a voulu que nous n'obtinssions les grâces qu'il nous a méritées que par l'intercession de Marie. (S. Bernard.)

DEUXIÈME INSTRUCTION

(Réflexions du P. Nepveu, S. J.)

SOLIDITÉ DE LA DÉVOTION A LA SAINTE VIERGE

I. — Les hérétiques traitent la dévotion à la Sainte Vierge de superstition, les esprits forts d'amusements, et les novateurs d'indiscrétion. Mais les véritables chrétiens la regardent comme une très solide dévotion. Elle est bien solide, puisqu'elle est établie sur la pierre fondamentale, qui est Jésus-Christ; c'est cet édifice de l'Evangile, qui étant fondé sur le rocher, ne peut être ébranlé par les vents, ni par les flots dont il est battu. Le concert de presque tous les fidèles qui conspirent à honorer en tant de manières la Sainte Vierge, à mettre leur confiance en sa protection, à avoir recours à elle dans tous leurs besoins, le consentement unanime des Pères à lui donner de si grands éloges, à lui attribuer de si grands avantages, à porter tous les fidèles à l'honorer, et à la prendre pour médiatrice auprès de son Fils; le zèle que fait paraître l'Eglise à inspirer cette dévotion à ses enfants, à lui rendre un culte particulier, à honorer tous ses mystères, à instituer tant de fêtes en son honneur, à lui bâtir tant de magnifiques temples, à établir tant de communautés religieuses qui ont pour but de la servir et de l'honorer; enfin la multitude presque innombrable de miracles que Dieu fait tous les jours en faveur de ceux qui ont recours à la Sainte Vierge, sont autant de démonstrations de la solidité de cette dévotion; qui ne s'y rend pas est ou un aveugle, ou un opiniâtre, ou un hérétique.

II. — Mais la solidité de cette dévotion consiste en ce qu'elle nous engage particulièrement à imiter la Sainte Vierge. L'imitation de ses vertus est le culte le plus agréable que nous lui puissions rendre; tout culte qui n'aboutit pas là est une superstition ou un amusement. S'abandonner aux vices contraires à ses vertus, pendant qu'on lui rend l'hommage de quelques lâches prières, c'est l'honorer des lèvres, en même temps qu'on la déshonore du cœur. Nous ne pouvons être sauvés, si nous ne sommes semblables à Jésus-Christ; mais un moyen sûr et facile pour nous rendre semblables à Jésus-Christ, c'est d'imiter Marie; elle est la plus parfaite copie de ce divin original; peut-être que la lumière qui environne Jésus-Christ nous éblouirait, si nous le regardions immédiatement; jetons les yeux sur Marie, cette copie fidèle, elle sera plus proportionnée à notre faiblesse; en exprimant les traits de la Mère en nous, nous devenons parfaitement semblables au Fils. Elle nous dit, aussi bien que S. Paul, mais avec bien plus de raison que lui: Imitez-moi, comme j'ai imité mon

Fils ; mais elle fera plus que S. Paul ; car en nous invitant à l'imiter, elle nous obtiendra infailliblement les grâces nécessaires pour l'imiter.

III. — Nous devons tâcher d'imiter toutes les vertus de la Sainte Vierge, et nous persuader que son Fils nous dit ce que Dieu dit à Moïse : Regardez cette fidèle copie de mes vertus, qui doit être un original pour vous, et tâchez d'en exprimer toutes les vertus dans votre conduite, mais particulièrement trois qu'elle a le plus à cœur. La première est la pureté, Marie vierge, Marie la plus pure de toutes les créatures ne peut souffrir un cœur impur, elle a horreur de tout péché, mais surtout du péché d'impureté. L'humilité est la seconde vertu qu'il faut particulièrement imiter dans Marie ; elle n'a été Mère de Dieu, elle n'a été la plus élevée des créatures que parce qu'elle a été la plus humble, *ex humilitate concepit,* dit S. Bernard ; elle nous dit, aussi bien que son Fils : « Apprenez de moi que je suis humble de cœur. » (*Matth.* XI, 29.) Elle s'accommode mieux d'un pécheur humble que d'un juste orgueilleux ; elle abandonne l'un à son orgueil, et elle procure la grâce de conversion à l'autre. La troisième et la principale vertu que nous devons imiter dans Marie, c'est l'amour pour son Fils. Elle aime infiniment plus son Fils qu'elle-même ; elle n'aime que lui, ou par rapport à lui ; tout ce qu'elle fait pour nous, aboutit à produire son amour dans nos cœurs ; si nous ne correspondons à ses desseins, n'attendons rien d'elle pour le reste.

Conclusion. — Examinez-vous sur votre dévotion à la Sainte Vierge ; elle n'est point solide si elle n'aboutit à imiter ses vertus.

Ego mater dilectionis, et timoris, et agnitionis et sanctæ spei.

Je suis la Mère du bel amour, de la salutaire crainte, de la véritable connaissance de Dieu, et de la sainte espérance en lui. (*Eccli.* XXIV, 24.)

Imitari non pigeat, quod celebrare delectat.

Si nous voulons honorer bien Marie, nous devons imiter ses vertus. (S. Aug.)

TROISIÈME INSTRUCTION

(Réflexions du P. Nepveu, S. J.)

DE LA VÉRITABLE DÉVOTION A LA SAINTE VIERGE

I. — La dévotion à la Sainte Vierge est une des causes et des marques les plus infaillibles de notre prédestination ; mais c'est quand elle est véritable. Il est des dévotions à la Sainte Vierge, fausses, il en est de présomptueuses, il en est d'imparfaites. La fausse dévotion nous trompe et nous amuse, la présomptueuse nous perd, l'imparfaite ne nous sauve pas. C'est une fausse dévotion à la Sainte Vierge que de l'honorer des lèvres,

et de la déshonorer du cœur; d'honorer la Mère pendant qu'on déshonore le Fils, et de lui demander des grâces pendant qu'on abuse de celles qu'elle nous procure. C'est une dévotion présomptueuse de croire que la Sainte Vierge nous sauvera pendant que nous ne travaillerons point à notre salut. Peut-elle plus que Dieu, qui ne saurait nous sauver sans nous? C'est présomption de se servir de la confiance qu'on a en elle, pour persévérer dans le péché, par la vue qu'elle nous en obtiendra le pardon; c'est la vouloir rendre complice de nos iniquités; quel outrage! C'est une dévotion imparfaite, que de réduire tout le culte qu'on rend à la Sainte Vierge, à quelques prières frivoles et lâches, et à quelques cérémonies extérieures. La parfaite dévotion à la Sainte Vierge consiste à imiter ses vertus; toute dévotion qui n'aboutit pas là est imparfaite; n'est-ce point la vôtre?

II. — Un serviteur de Marie ne périra point, il est vrai; ce sentiment est appuyé sur l'autorité des Pères, sur la raison et sur l'expérience; mais c'est un véritable serviteur de Marie. Est-ce être serviteur de Marie que d'être esclave du monde et du démon? Est-ce être serviteur de Marie que d'être ennemi de son Fils, et de ne point vouloir se réconcilier avec lui? Est-ce être serviteur de Marie que de se laisser dominer par les vices qu'elle a le plus en horreur? Est-ce être serviteur de Marie que de violer insolemment les lois de son Fils, et de prétendre se couvrir de sa protection pour se garantir des peines qu'on mérite en les violant? Est-ce être serviteur de Marie que de porter extérieurement ses livrées, et d'avoir un cœur entièrement opposé au sien, et de lui désobéir en désobéissant à son Fils? Elle veut, aussi bien que son Fils, la conversion, et non pas la mort du pécheur; si vous vous y opposez par votre endurcissement, elle ne vous regardera plus comme son serviteur, mais comme son ennemi, parce que vous vous obstinez à être l'ennemi de son Fils.

III. — Il est vrai que la dévotion à la Sainte Vierge est une ressource pour les plus grands pécheurs, et qu'ils ne doivent point désespérer tant qu'ils auront une sincère et juste confiance en elle; cette dévotion, cette confiance est une sauvegarde qui les met à couvert de la colère de Dieu; mais si on abuse de cette sauvegarde, c'est une grande grâce que que Dieu nous ôtera; nous perdrons cette dévotion, et en même temps toute notre ressource. Et puis la Sainte Vierge ne peut empêcher notre perte qu'en nous ménageant des grâces de protection pour nous délivrer des dangers; et si, malgré elle, nous nous y jetons, à quoi nous servira sa protection? Elle ne peut procurer notre salut qu'en obtenant pour nous des grâces de conversion; et si nous y résistions, à quoi ser-

viront-elles, sinon à nous rendre plus inexcusables ? Comment peut-elle assurer notre prédestination ? qu'en nous faisant mourir dans la grâce. Et comment pourrons-nous mourir dans la grâce, si nous vivons toujours dans le péché ?

Conclusion. — Examinez-vous pour voir si vous méritez la qualité de serviteur de Marie, et pour juger si vous pouvez prétendre aux avantages qui y sont attachés.

Qui audit me, non confundetur; qui operantur in me, non peccabunt.

Celui qui écoute et qui suit mes conseils, ne sera point confondu; mais ceux qui veulent s'attacher à moi, et me servir, ne doivent pas pécher. (*Eccli.* xxiv, 30.)

Si Mariam diligitis, si vultis ei placere, æmulamini.

Si vous voulez plaire à Marie, si vous avez une véritable dévotion pour elle, faites-la paraître en l'imitant. (S. Bernard.)

QUATRIÈME INSTRUCTION

(Méditation du P. Dupont, S. J.)

DE LA DÉVOTION ENVERS NOTRE-DAME ; DES AVANTAGES QUE NOUS EN TIRONS ; ET COMMENT NOUS LA POUVONS PRATIQUER

I. — Considérons en premier lieu les divers motifs que nous avons d'aimer et de servir la Sainte Vierge et de lui donner dans notre cœur la première place après son Fils. Surtout en examinant chaque motif, voyons ce que nous pouvons et ce que nous devons faire pour son service.

Le premier motif est que la Très Sainte Trinité a plus d'amour pour la Sainte Vierge que pour tous les anges et pour tous les bienheureux, parce qu'elle est plus sainte, elle seule, que tout ce qu'il y a d'anges et de bienheureux dans le Ciel. Il est donc juste que nous lui témoignions plus d'amour et plus de respect qu'à toutes les autres pures créatures, afin de nous conformer aux inclinations de Dieu, et à la raison qui veut que nous aimions davantage Celle en qui nous reconnaissons plus de mérite. De cette considération, il faut tirer des sentiments de joie spirituelle, pour tant de dons qu'il a plu à Dieu de faire à la Reine des vertus. On peut se réjouir tantôt de ce qu'elle est si chérie de Dieu ; tantôt de ce qu'elle excelle en sainteté et en toutes les vertus ; rendant grâces à Celui qui l'a comblée de ses dons, et la conjurant elle-même de nous en obtenir quelques-uns, afin que nous méritions que Dieu nous aime, et que nous trouvions grâce devant lui.

Le second motif se prend de ce qu'elle est Mère de Dieu, et de notre Sauveur qui, à cause du grand amour qu'il lui porte veut qu'on l'aime et qu'on la serve, selon que sa dignité le demande ; et tous les services qu'on lui rend, il les reçoit et

les récompense comme s'ils étaient rendus à lui-même. Car, si, en parlant des pauvres, il dit : Tout ce que vous faites pour le moindre de mes frères, c'est pour moi-même que vous le faites (*Matth.* XXV, 40) ; à combien plus forte raison doit-il dire : Tout l'honneur que vous rendez à ma Mère, c'est à moi que vous le rendez. Si donc nous aimons notre Rédempteur, à cause des obligations infinies que nous lui avons, ce n'est pas assez que nous aimions son Père éternel, parce qu'ils ne sont tous deux qu'un seul Dieu ; il faut de plus que nous aimions sa très sainte Mère, parce que l'amour qui les lie ensemble, ne fait de l'un et de l'autre qu'un même esprit et un même cœur.

Le TROISIÈME MOTIF est qu'elle a pour nous un amour très tendre, et qu'elle veut bien que nous la regardions comme notre Mère. Cela devrait sans doute suffire pour nous obliger à l'aimer, puisque l'amour ne se peut payer que par un amour réciproque. Mais, outre cela, il est naturel aux enfants d'aimer leur mère, surtout lorsqu'ils savent qu'ils en sont aimés. C'est pourquoi S. Jean, ayant entendu, au pied de la Croix, cette parole si douce de son cher Maître : *Voilà votre mère*, il la prit incontinent pour sa mère, et l'aima toujours depuis d'un amour plein de tendresse et de confiance. Nous devons, à l'imitation de ce favori de Jésus, prendre Marie pour notre mère : nous devons l'aimer et la servir avec un soin tout particulier, et nous estimer heureux d'être du nombre de ses enfants.

Le QUATRIÈME MOTIF comprend tous les bons offices qu'elle nous rend dans le Ciel, auprès de son Fils, et toutes les grâces que nous obtenons par son moyen, pour lesquelles nous devons l'aimer comme la personne à qui, après Dieu nous avons de plus grandes obligations. Car, premièrement, elle ne cesse de prier pour nous avec beaucoup plus de ferveur que Jérémie ne priait pour son peuple (II *Macch.* XV, 14) ; parce qu'elle est notre avocate et notre médiatrice envers Dieu.

Secondement, elle a tant de soin de tout ce qui nous regarde, que non seulement elle exauce les prières que nous lui faisons, mais qu'elle les prévient, et que d'elle-même elle représente nos besoins à Dieu. Nous en avons une preuve dans ce qu'elle fit aux noces de Cana, en faveur du nouvel époux et des convives. Car, par un simple mouvement de compassion, elle demanda du vin pour eux à son Fils. De sorte, que comme elle a plus de mérite, elle a aussi, dit S. Augustin [1], plus de soin de nous que les autres saints.

1. S. AUG. serm. IV *de Nativ.*

Troisièmement, son pouvoir n'a point de borne, et il n'y a rien qu'elle n'obtienne pour les plus misérables pécheurs. C'est ce qui a fait avancer à S. Anselme[1] cette proposition si hardie, qu'on est quelquefois plutôt exaucé en invoquant le nom de Marie, qu'en invoquant celui de Jésus ; non que le Fils ne soit sans comparaison plus puissant et plus miséricordieux que la Mère ; mais parce qu'étant notre Juge sa justice l'emporte souvent sur sa miséricorde et l'empêche d'écouter nos vœux, en punition de nos crimes. Mais la Vierge, qui est avocate et non pas juge, n'a que des entrailles de miséricorde ; elle ne pense qu'à apaiser la justice divine, et, bien loin de nous punir, elle emploie tout son pouvoir à nous défendre et à nous sauver. D'où l'on peut conclure, ce que dit le même saint, que la dévotion sincère envers la Mère de Dieu est une marque de prédestination ; parce que cette aimable Mère procure à ses chers enfants tout ce qui peut contribuer à leur salut, et qu'après une heureuse mort, elle les conduit dans la gloire. De plus, elle les assiste efficacement dans tous les périls et en toutes les nécessités où ils se trouvent. Sa bonté même s'étend si loin, que S. Bernard[2] ne fait pas difficulté de lui dire : Si quelqu'un, ô glorieuse Vierge, se souvient que votre secours lui ait manqué dans le besoin, qu'il lui soit permis de ne pas louer votre miséricorde. C'est comme s'il disait : Tous doivent louer votre miséricorde, parce que vous n'avez jamais refusé votre secours à quiconque l'a imploré.

Tous ces motifs bien examinés, sont capables d'exciter en nous une tendre dévotion pour la Sainte Vierge, et nous devons demander cette vertu à son Fils, et à elle-même, en lui disant : O aimable Mère, qui *avez établi votre demeure* non dans la maison d'Esaü, mais *dans celle de Jacob* ; non parmi les réprouvés, mais parmi les élus, en qui, selon le langage de l'Ecriture[3], *vous avez jeté de très profondes racines:* je ne désire rien tant que de vous aimer et de vous servir. Je veux, pour être du nombre de vos enfants, me rendre un parfait imitateur de vos vertus ; recevez-moi dans cette maison de Jacob, où vous régnez sur tous les élus ; jetez dans mon cœur de si profondes racines, que je puisse à l'avenir, comme je le souhaite, être tout à vous.

II. — Considérons en second lieu les différentes manières d'honorer la Vierge, que le Saint-Esprit a enseignées à toute l'Eglise ; arrêtons-nous principalement à quelques-unes des plus communes, que nous tâcherons de pratiquer, selon que nous le pourrons, et que le Seigneur nous l'inspirera.

1. S. Anselm. *De Excell. Virg.* c. vi.
2. S. Bernard, serm. *de Assumpt.* — 3. *Eccli.* xxiv, 13 et suiv.

La PREMIÈRE est, de révérer la Mère de Dieu, et de lui rendre une espèce de culte, beaucoup moindre que celui qu'on rend à Dieu, mais qui surpasse celui que l'on rend aux autres saints: on le nomme hyperdulie. Le profond respect qu'on a pour elle, fait qu'on lui donne de certains noms qui ne conviennent proprement qu'à Dieu, mais qui marquent des qualités qu'elle possède dans un degré éminent. On dit, par exemple [1], qu'elle est Mère de miséricorde, qu'elle est notre vie, notre joie, notre espérance. On l'appelle la porte du Ciel: on lui demande des grâces qu'il n'appartient qu'à Dieu d'accorder, comme de briser les chaînes des pécheurs captifs, d'illuminer les aveugles, de nous délivrer de tous nos maux, de nous faire voir son Fils Jésus-Christ. On lui attribue le pouvoir de faire toutes ces choses, parce que ce sont des faveurs qu'elle obtient de Dieu pour ceux qui les lui demandent. C'est pourquoi il importe extrêmement de l'invoquer avec confiance par les paroles dont se sert l'Église dans les hymnes et dans les antiennes qu'elle lui adresse.

La SECONDE MARQUE de dévotion envers la Mère de Dieu, est de lui bâtir des églises, de lui ériger des statues, de visiter les lieux saints où elle est particulièrement honorée, et qui sont célèbres par le grand nombre de miracles qu'elle y opère en faveur de ceux qui l'invoquent. C'est aussi dans la même vue qu'on établit des congrégations et des ordres religieux qui se dévouent à son service, qu'elle prend en sa protection et qu'elle comble de faveurs, répandant indifféremment ses bienfaits et sur la communauté, et sur les membres qui la composent, sans rebuter aucun de ceux qui font profession de la servir.

La TROISIÈME MARQUE de l'amour qu'on porte à la Sainte Vierge est de penser souvent à elle, et de la réclamer en tout temps. L'Église a institué pour cela plusieurs fêtes durant l'année. On en célèbre presque tous les mois quelqu'une, et en certains mois plusieurs. Chaque semaine on lui consacre le samedi, avec un office et une messe propre pour le temps. Il y a de plus pour tous les jours un petit office, qu'on peut réciter en particulier, et auquel l'Église a attaché des indulgences. Au commencement de toutes les heures canoniales, on dit un *Ave Maria*, et à la fin, l'antienne ordinaire de la Vierge. Tous les soirs on sonne la cloche, pour avertir les fidèles de dire l'*Ave Maria*; et même en plusieurs endroits cela se fait trois fois le jour, le matin, à midi, et le soir. Enfin l'Église, inspirée de Dieu, approuve et recommande à tous ses enfants l'usage du saint rosaire, qui contient cent cinquante *Ave Maria*, et

1. Voir l'antienne *Salve Regina* et l'hymne *Ave, maris Stella*.

quinze *Pater noster*. Les cent cinquante *Ave Maria*, qu'on dit en l'honneur de la sainte Vierge, répondent aux cent cinquante Psaumes que David a composés en l'honneur de Dieu ; et les quinze *Pater noster*, qui terminent les quinze dizaines du rosaire, sont comme les quinze psaumes graduels, qu'on chantait en montant les quinze degrés du Temple ; parce qu'on les récite en mémoire de celle qui est le temple de la Divinité, et qui par toutes les vertus, comme par autant de degrés, est arrivée au comble de la perfection. Mais comme tous ne peuvent pas dire chaque jour le rosaire entier, l'Eglise nous en propose comme un abrégé, qui est le chapelet, et elle accorde beaucoup d'indulgences à ceux qui disent ou le rosaire, ou le chapelet, pour les exciter davantage à une dévotion si sainte. Le Sauveur, de son côté, voulant faire voir qu'il l'approuve, en a confirmé la pratique par de grands miracles qui montrent visiblement combien il aime sa Mère, et combien il souhaite que nous l'aimions. O doux Jésus, puisque vous désirez que nous honorions votre sainte Mère, inspirez-nous cette dévotion, et faites-nous pratiquer avec ferveur tout ce que l'Eglise nous enseigne pour l'entretenir.

CINQUIÈME INSTRUCTION

(Par le P. Croiset, S. J.)

EXHORTATION A LA DÉVOTION ENVERS LA SAINTE VIERGE

La seule qualité de Mère de Dieu, fondement de toutes les prérogatives de Marie, aussi bien que de toute notre confiance en elle, renferme tous les titres, tous les éloges, toutes les dignités.

On s'étonne quelquefois, dit un des plus zélés serviteurs de Marie, de ce que le texte sacré du Nouveau Testament nous apprend si peu de chose des grandeurs de la Sainte Vierge; et pour peu qu'on ait de zèle, on voudrait que l'Evangile s'étendît davantage sur les éloges de la Mère de Dieu : mais voilà, répond un docte interprète, de quoi fonder la plus grande estime, et de quoi remplir la plus haute idée que l'homme se puisse former d'une pure créature, ce sont ces deux mots de l'Evangile: *Maria de qua natus est Jesus*: Marie de laquelle Jésus est né. Le Saint-Esprit qui n'ignorait pas sur quel fondement il devait établir la grandeur de son Epouse, a cru que la seule qualité de Mère de Dieu bien entendue, suppléerait à tous les éloges, et que faisant connaître la divinité du Fils par un long récit de miracles incontestables, on ne pourrait ensuite refuser les plus grands honneurs à celle qui était reconnue pour la mère d'un tel fils.

En effet, quand on conçoit bien ce que c'est qu'être Mère de Dieu, on comprend, disent les Pères de l'Eglise, qu'elle a

dû être sainte et immaculée dans sa conception, qu'elle a dû être mère sans cesser d'être vierge; qu'elle doit faire un rang à part entre Dieu et les autres créatures; qu'elle doit être toute-puissante auprès de Dieu, parce qu'un Dieu ne saurait rien refuser à sa mère; on comprend qu'elle doit être honorée d'un culte particulier, et qu'à la divinité près, il n'est point de titre d'honneur, point de vertus, de louanges et de qualités qui ne soient dus à Marie. « Donnez à Marie, dit S. Bernard, dans cette célèbre épître aux chanoines de Lyon, donnez à Marie les justes louanges qui lui appartiennent. Dites, par exemple, que Marie a trouvé pour elle et pour nous la source de la grâce; dites qu'elle est la médiatrice du salut et la restauratrice des siècles: vous le direz avec raison, car c'est ce que toute l'Eglise publie, et ce qu'elle chante tous les jours: *Magnifica gratiæ inventricem Mariam, mediatricem salutis, restauratricem sæculorum; hæc mihi de illa cantat Ecclesia.* » La très sainte Vierge, dit S. Jean Damascène, est au-dessus de toutes les louanges qu'on peut lui donner: *Beata Virgo omnium encomiorum legem excedit.* Dites de la Sainte Vierge tout ce qu'on peut dire de grand, de magnifique, d'admirable, de surprenant, dit le savant Basile de Séleucie, qui florissait au cinquième siècle; enfin, donnez à Marie toutes les louanges imaginables, vous ne direz jamais rien que de vrai, vous ne direz même jamais rien de si élevé qui ne soit au-dessous de ce qu'elle mérite: *De Virgine qui omnia illustria dixerit, nunquam a veritatis aberravit scopo: attamen dignitatis magnitudinem nulla unquam oratione exæquabit.* Ayons une confiance entière en la protection toute-puissante de la très sainte Vierge, dit le B. Pierre Damien; car tous les trésors de miséricorde du Seigneur sont entre ses mains: « In manibus ejus sunt thesauri miserationum Domini. » Cherchons la grâce, dit S. Bernard, et cherchons-la par l'intercession de Marie: car elle trouve tout ce qu'elle cherche, et elle ne demande jamais rien sans l'obtenir: *Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus, quia quod quærit invenit, et frustrari non potest.* Et à la vérité, est-il possible qu'un Dieu qui s'est engagé à exécuter les ordres de ses serviteurs quand ils lui seraient fidèles (ce sont les termes de l'Ecriture): *Voluntatem timentium se faciet* (*Ps.* CXLIV), qu'un Dieu qui a donné un pouvoir sans bornes à une foi vive, qui a asservi, pour ainsi dire, sa providence à l'autorité d'un homme, jusqu'à lui obéir en arrêtant le soleil, contre les lois et le cours ordinaire de la nature: *Obediente Domino voci hominis* (*Josue*, X), est-il possible que ce même Dieu ait voulu limiter la puissance d'une Mère aussi sainte, aussi parfaite, et qui lui est aussi chère que Marie, à qui il a voulu être soumis? *Et erat subditus illis.* Non, non,

ne ménagez point mon pouvoir, lui dit son Fils avec beaucoup plus de raison que Salomon ne le disait à Bethsabée: *Pete mater mea* (III *Reg.* II): Demandez, ma mère, ou plutôt commandez tout ce qui vous plaira: *Neque enim fas est ut avertam faciem tuam.* Car comment pourrais-je vous rien refuser, lorsque vous élevez vers mon trône ces mains dures qui m'ont porté dans mon enfance?

Voilà la toute-puissance de Marie; elle n'est pas absolue et indépendante comme celle de Dieu, mais elle est suppliante, et n'en est pas moins efficace: *Omnipotentia supplex*; et c'est ce que les Pères ont reconnu lorsqu'ils se sont adressés à Marie avec des termes si respectueux et si pleins d'admiration: *Ad te recurrimus, o benedicta*: Nous avons recours à vous, s'écrie Origène, ô bénie entre toutes les femmes. *Intercede hera, domina et regina, et mater Dei pro nobis*: Intercédez pour nous (c'est la prière de S. Athanase), intercédez pour nous, ô sainte Dame, Maîtresse, Reine du ciel et de la terre, Mère de Dieu, je me jette à vos genoux, et je reconnais votre puissance, lui dit S. Ephrem. *Supplica Deo ut animas nostras salvet*: Demandez à Dieu qu'il nous sauve; c'est la prière de S. Jean Chrysostome, *Aspice nos de cælo oculo propitio*: jetez sur nous un regard favorable; c'est celle de S. Basile. *Sancta Maria, succurre miseris*; Vierge sainte, secourez-nous; c'est celle de S. Augustin. *Salve regina, mater misericordiæ, vita, dulcedo, spes nostra salve*: Nous vous saluons, reine souveraine, Mère de miséricorde, source de vie, consolation de nos âmes: *Ad te clamamus*: Comme reine, nous vous prenons pour notre protectrice, et nous vous faisons entendre nos gémissements. *Ad te clamamus, ad te suspiramus*: Ah! Vierge sainte, notre avocate, daignez nous regarder d'un œil favorable, et après ce triste exil où nous gémissons, daignez nous faire voir ce divin Sauveur, le béni fruit de vos entrailles; vous êtes notre bonne mère pleine de bonté, de tendresse et de douceur; c'est la prière de l'église.

Après ce concours unanime de tous les SS. Pères, de tous les conciles, de tous les souverains pontifes, de tous les saints, de toute l'Eglise, quelle impiété d'oser se récrier contre la religieuse dévotion de tous les vrais fidèles envers la Mère de Dieu, et contre le culte qu'on lui rend, et les éloges qu'on lui donne? On a osé appeler dévots indiscrets ceux qui rendaient à Marie les hommages dus à la Mère de Dieu, ceux qui lui donnaient les titres d'honneur que les SS. Pères lui ont donnés, ceux qui la croyaient conçue, par un privilège singulier, sans péché, ceux enfin qui réclamaient son pouvoir, et qui, après Dieu, mettaient en elle toute leur confiance. Mais malgré le chagrin de l'hérésie, malgré la malignité de ces indis-

crets réformateurs du culte de la Mère de Dieu, nul véritable fidèle qu'une tendre dévotion envers la Sainte Vierge ne caractérise ; nul qui ne mette en elle toute sa confiance, après Dieu ; nul qui ne réclame sa protection dans les dangers ; nul qui ne publie, qui ne soutienne jusqu'à la mort ses illustres prérogatives. Chose étrange ! après que les premiers hommes de notre religion se sont épuisés à célébrer les grandeurs de Marie, après qu'ils ont désespéré de trouver des termes proportionnés à la sublimité de son état ; après qu'au nom de tous, S. Augustin a confessé son insuffisance, et protesté hautement qu'il manquait d'expressions pour donner à la Mère de Dieu les louanges qui lui sont dues : *Quibus te laudibus efferam nescio*, faut-il qu'il se soit trouvé des chrétiens qui craignent de la louer avec excès, et qui blâment même sa dévotion et son culte ?

SIXIÈME INSTRUCTION

(Méditation du P. Croiset, S. J.)

DU BONHEUR DE CEUX POUR QUI LA SAINTE VIERGE S'INTÉRESSE

I. — Considérez que la bonté, la compassion et la miséricorde sont, pour ainsi dire, comme les vertus favorites de la Mère de Dieu. Il suffit que nous soyons dans l'indigence, pour exciter sa charité ; il suffit que nous ayons besoin de son secours, pour exciter son zèle. Nos misères sont des titres suffisants pour avoir part à ses bontés ; elle est touchée de nos maux, elle porte comme dans son sein tous ses enfants, elle pourvoit à leurs besoins, et prévient même leurs demandes. Marie, dit S. Bernard, ouvre à tous les hommes son sein miséricordieux pour les y recevoir : *Maria omnibus misericordiæ sinum aperit.* Celui qui est captif, continue le même Père, trouve en Marie sa rédemption, le malade sa santé, celui qui est triste sa consolation, le juste la grâce, et le pécheur la miséricorde et le pardon : *Inveniunt in Maria, captivus redemptionem, æger curationem, tristis consolationem, justus gratiam, peccator veniam.* Aussi, ajoute le même saint, il faut invoquer Marie, et l'invoquer dans tous nos besoins : *Maria in omnibus invocanda necessitatibus.* O Marie, s'écrie S. Bonaventure, quelque misérable que soit un pécheur, vous avez pour lui des tendresses de mère, vous ne l'abandonnerez certainement point jusqu'à ce que vous l'ayez réconcilié avec Dieu : *O Maria, peccatorem toti mundo despectum, materno affectu complecteris, foves, non deseris quousque tremendo judici miserum reconcilies.* C'est cette bonté affectueuse, universelle, qui a fait dire à S. Thomas, que quelque besoin que l'on ait, qu'en quelque danger que l'on soit, on peut toujours espérer son salut par la faveur et la protection de la Sainte Vierge : *In omni periculo po-*

tes salutem obtinere ab ipsa gloriosa Virgine. C'est aussi ce qui fait que l'Eglise la salue plusieurs fois chaque jour comme Mère de miséricorde, notre vie, notre consolation, notre espérance dans tous nos besoins :*Mater misericordiæ, vita, dulcedo et spes nostra salve.* Assurés de la bonté singulière de la charité bienfaisante, de la tendresse extrême que la Sainte Vierge a pour tous les hommes, assurés du pouvoir sans bornes qu'elle a auprès de son cher Fils, comprenons quel est le bonheur de tous ceux pour qui elle s'intéresse ; les laissera-t-elle sans secours dans le besoin ? leur refusera-t-elle son intercession, sa protection dans les plus grands dangers ? sera-t-elle insensible à leurs pleurs ? sera-t-elle sourde à leurs prières? Non, disent les Pères de l'Eglise, elle est attentive à tous les besoins de ceux qui lui sont dévoués, elle prévient les besoins de tous ceux qui sont à son service. Tous les trésors des miséricordes du Seigneur sont entre ses mains, dit le B. Pierre Damien : *In manibus ejus sunt thesauri miserationum Domini.* Les refusera-t-elle à ceux qui sont à son service ? O qu'il est doux d'aimer cette bonne Mère avec tendresse! qu'il est avantageux de la servir avec ferveur, avec fidélité !

II. — Considérez ce qui se passe aux noces de Cana. Des parents, ou du moins des amis particuliers invitent la Sainte Vierge à des noces, et Jésus y est invité aussi. On ne trouve jamais l'un sans l'autre. En vain inviterait-on la Mère, si le Fils ne s'y trouvait. Et quelle illusion, quelle erreur de s'imaginer qu'étant dans la disgrâce du Fils, on puisse avoir de la dévotion envers la Mère ! Etant à table, la Sainte Vierge s'aperçut que le vin manquait, ce qui allait causer une grande confusion à ceux qui faisaient la noce. Cette Mère de miséricorde, toujours attentive aux besoins de ceux qui avaient pour elle beaucoup de considération et d'amitié, voulut leur épargner cette confusion, en priant son cher Fils de faire en leur faveur un miracle. Elle n'eut pas besoin de lui faire un grand discours pour l'y obliger, elle n'eut qu'à lui témoigner son désir. Se tournant vers Jésus qui était à ses côtés, elle lui dit simplement : *Ils n'ont plus de vin.* Admirons l'attention et l'empressement bienfaisant de la Sainte Vierge. On ne s'adresse point à elle ; plusieurs de ceux qui étaient à la noce ignorent même l'embarras où l'on est. N'importe, la Sainte Vierge connait le besoin. Pour éviter la confusion que cet accident allait causer aux époux, et sans leur rien dire, elle emploie son crédit auprès de Jésus. Mon Dieu, que ceux-là sont heureux pour qui la Sainte Vierge s'intéresse ! La réponse que Jésus fait à sa Mère est mystérieuse : *Quid mihi et tibi mulier?* Comme s'il disait : Pensez-vous que j'ignore le besoin où sont ceux pour qui vous vous intéressez, ou que je

ne connaisse pas le désir que vous avez que je fasse un miracle pour les tirer de peine? Mais savez-vous que jusqu'à présent je ne me suis point encore manifesté, et que je ne puis faire en tout que la volonté de mon Père? Si le temps de faire éclater ma gloire et de me faire connaître n'était pas encore venu, voudriez-vous que je le prévinsse? La Sainte Vierge n'ignorait pas le mystère. Elle savait que Dieu avait déterminé de toute éternité, que le Sauveur ne ferait son premier miracle qu'à la prière de sa Mère[1]. C'est ce qui la porta à dire aux serviteurs : *Faites tout ce qu'il vous dira*, sachant bien qu'il suffisait qu'elle en eût exprimé le désir pour obtenir de lui un miracle. En effet, le miracle se fait, et tout le monde est témoin de la toute-puissance du Fils et du crédit tout-puissant de la Mère. O heureux donc ceux pour qui la Sainte Vierge s'intéresse ! heureux ceux qui ont une dévotion tendre envers Marie ! heureux ceux qui la servent, mais qui la servent avec ferveur, avec fidélité !

Faites, Seigneur, que je sois de ce nombre ; et la grâce singulière que je vous demande, Vierge sainte, le premier usage, pour ainsi dire, que je souhaite que vous fassiez de votre crédit en ma faveur, c'est que je sois un de vos plus fidèles serviteurs le reste de mes jours.

ASPIRATIONS. — *Beati servi tui sunt coram te semper.* (III *Reg.* x.) O Vierge sainte ! heureux sont vos véritables serviteurs, qui sont sans cesse sous vos yeux.

Monstra te esse matrem. (ECCLESIA.)

Faites voir dans tous mes besoins que vous êtes ma mère, et que je fasse voir aussi en toute occasion que je suis un de vos enfants.

PRATIQUES DE PIÉTÉ

1° Pour que la Sainte Vierge s'intéresse pour nous, il faut que nous nous intéressions pour elle. Intéressons-nous à sa gloire, à son culte, et à tout ce qui peut lui faire honneur. Nulle société érigée en l'honneur de Marie, qui ne soit un rempart et un fort contre les insultes de l'ennemi du salut, un abri contre la corruption du siècle, un asile à l'égard des pécheurs, une école où l'on apprend la science du salut, un arsenal contre le vice. Rien n'est plus saint que ces confréries autorisées par le Saint-Siège sous le titre et la protection spéciale de la Mère de Dieu. Peut-on douter qu'elle ne s'intéresse pour tous les confrères ? Celles du Rosaire et du Scapulaire sont des plus célèbres dans l'Eglise, aussi bien que les congrégations. Faites-vous enrôler dans les unes et dans les autres ; mais ayez soin d'en remplir tous les devoirs selon leurs instituts. Soyez de la congrégation ; nulle société plus

1. Voir l'explication que nous avons donnée ci-devant, pages 58 et suiv.

propre à intéresser la Sainte Vierge à tous vos besoins, nulle école plus utile aux véritables serviteurs de Marie, pourvu qu'on y soit assidu, et qu'on en suive les règlements.

2° Outre les pratiques de dévotion envers la Sainte Vierge, qu'on trouve dans le cours de l'année chrétienne, et dont vous ne devez jamais vous dispenser, récitez tous les jours la prière suivante, qui engage si fort la Sainte Vierge à ne pas nous refuser son secours, et une protection particulière dans tous nos besoins. C'est cette prière, qui était si familière au célèbre Claude Bernard, dit communément le pauvre prêtre, à laquelle ce saint ecclésiastique attribuait toutes les faveurs qu'il recevait du Ciel, comme on le lit dans l'histoire de sa vie:

Memorare, o piissima Virgo Maria, non esse auditum a sæculo quemquam ad tua currentem præsidia, tua implorantem auxilia, tua petentem suffragia, esse derelictum. Ego tali animatus confidentia, ad Te, Virgo Virginum, Mater, curro, ad Te venio; coram Te gemens, peccator assisto. Noli, Mater Verbi, verba mea despicere; sed audi propitia, et exaudi.

Amen.

Souvenez-vous, ô très pieuse Vierge Marie, qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, imploré votre assistance et réclamé vos suffrages, ait été abandonné. Animé d'une pareille confiance, ô Vierge des vierges, ô ma mère, je cours vers vous, je viens à vous, et, gémissant sous le poids de mes péchés, je me prosterne à vos pieds. Veuillez, ô Mère du Verbe, ne point mépriser mes prières, mais écoutez-les favorablement, et daignez les exaucer.

Ainsi soit-il.

On a observé par une heureuse expérience que cette prière est si agréable à la Sainte Vierge, qu'on ne la fait jamais sans fruit, pourvu qu'on la fasse avec dévotion et avec confiance. Le Saint-Siège l'a enrichie d'indulgences.

SEPTIÈME INSTRUCTION

(Exhortation du P. Croiset, S. J.)

LA DÉVOTION ENVERS LA SAINTE VIERGE FAIT EN PARTIE LE CARACTÈRE DE TOUS LES ÉLUS, ET ELLE A ÉTÉ ORDINAIRE A TOUS LES VRAIS FIDÈLES

Il est vrai que la dévotion tendre envers la Sainte Vierge est née avec l'Eglise. Dès qu'on a connu le Fils, on a aimé la Mère; on a eu pour elle un culte très religieux, un zèle des plus vifs, une confiance presque sans bornes. Asile de tous les malheureux, refuge des pécheurs, Mère de miséricorde, après Dieu notre vie, toute notre consolation, notre espérance, et auprès de son Fils notre toute-puissante médiatrice, comme disent les SS. Pères avec toute l'Eglise, elle a possédé dans tous les temps le cœur de tous les vrais fidèles, et la dévotion envers la Sainte Vierge a fait en partie, dans tous les âges

de l'Eglise, le caractère de tous les élus : de là cet empressement, cet épanouissement de cœur, ce zèle vif et ardent de tous les saints à publier les grandeurs, les prérogatives, le pouvoir, les louanges de la très sainte Vierge.

Avoir pour vous une singulière dévotion, ô bienheureuse Vierge, s'écrie S. Jean Damascène, c'est avoir des armes défensives que Dieu met en main à tous ceux qu'il veut sauver : *Devotum tibi esse, o beata Virgo, est arma quædam habere quæ Deus iis dat quos vult salvos fieri.* Gémissant encore dans notre lieu d'exil, dit S. Bernard, nous avons, pour ainsi dire, envoyé devant nous, de la terre au ciel, une avocate qui, étant Mère de notre juge, et Mère de miséricorde, traitera efficacement l'affaire de notre salut : *Advocatam præmisit peregrinatio nostra, quæ tanquam judicis mater, et mater misericordiæ, suppliciter et efficaciter salutis nostræ negotia pertractabit.* Vierge sainte, ajoute le même saint, Vierge sainte, je consens qu'on ne parle jamais de votre miséricorde et de votre bonté pour nous, s'il se trouve quelqu'un qui puisse dire que vous lui avez manqué dans le besoin quand il vous a invoqué avec ferveur et avec confiance : *Sileat misericordiam tuam, Virgo beata ; si quis est qui invocatam te in necessitatibus suis sibi meminerit defuisse.* C'est le sentiment de tous les Pères de l'Eglise, qu'une marque des plus visibles et des moins équivoques que nous ayons sur la terre de notre prédestination, c'est une tendre dévotion envers la Sainte Vierge. C'est ce qui fait dire à S. Anselme ces belles paroles : *Sicut, o beatissima Virgo, omnis te aversus, et a te despectus, necesse est ut intereat, ita omnis a te conversus et a te respectus impossibile est ut pereat* : Comme il est nécessaire, ô Vierge mille fois bienheureuse, que quiconque n'a que de l'aversion pour vous, et pour qui vous avez du mépris, périsse misérablement, de même il n'est pas possible que celui-là ne soit pas sauvé que vous honorez de votre bienveillance, et qui, après Dieu, met toute sa confiance en vous. C'est encore dans le même sens, et par le même esprit que S. Augustin lui adresse ces paroles : Vous êtes l'unique espérance des pécheurs, très sainte Vierge ; c'est par votre intercession que nous attendons le pardon de nos péchés, et l'éternelle récompense : *Tu es spes unica peccatorum, per te speramus veniam delictorum, et in te, beatissima, nostrorum est expectatio præmiorum.* C'est encore dans le même sens que S. Bonaventure dit que celui qui honorera et servira dignement la Sainte Vierge, sera sauvé ; mais que celui qui négligera son culte et son service, mourra infailliblement dans ses péchés : *Qui digne coluerit illam, justificabitur ; et qui neglexerit eam, morietur in peccatis suis.* Et c'est aussi ce que signifient ces paroles de la Sagesse que l'Eglise applique à la Sainte Vierge : *Qui me invenerit, in-*

veniet vitam, et hauriet salutem a Domino : Celui qui m'aura trouvée, trouvera la vie et puisera le salut de la miséricorde du Seigneur, mais aussi celui qui n'a pour moi que de l'indifférence et de la froideur, celui qui m'offense ou qui me méprise blesse son âme ; tous ceux qui me haïssent aiment la mort : *Qui autem in me peccaverit, lædet animam suam : omnes qui me oderunt, diligunt mortem.* Mes chers enfants, dit S. Bernard, voilà l'échelle des pécheurs, voilà ma très grande confiance ; toute mon espérance porte sur sa puissante protection : *Filioli, hæc peccatorum scala, hæc mea magna fiducia, hæc tota ratio spei meæ.* (Serm. *de Aquæ ductu.*) Trésorière, pour ainsi dire, des grâces que Jésus-Christ nous a méritées, en faveur de qui répandra-t-elle ces trésors de bénédictions, si ce n'est sur ceux qui l'honorent d'un culte véritablement religieux, qui l'aiment avec tendresse, qui imitent ses vertus, et qui la servent avec zèle et avec ferveur? *Ut ditem diligentes me.*

HUITIÈME INSTRUCTION

(Méditation du P. Grosez, S. J.)

SUR LA CONFIANCE ENVERS LA SAINTE VIERGE

I. — Considérez que rien n'excite tant la confiance envers une personne, que le mérite, la bienfaisance et le pouvoir. La base, pour ainsi dire, ou le motif de la dévotion qu'on a aux saints, c'est l'idée qu'on a de leurs vertus ; c'est le crédit qu'ils ont auprès de Dieu ; c'est l'inclination qu'ils ont à nous faire du bien ; c'est le souvenir qu'on a des grâces et des bienfaits qu'on a reçus par leurs prières : leurs vertus causent notre admiration, le pouvoir qu'ils ont auprès du Seigneur exige notre vénération et nos respects ; c'est sur tout cela, et singulièrement sur la charité qu'ils ont pour tous ceux avec qui ils sont unis de communion, qu'est fondée notre confiance. Or parmi tous les saints qui sont dans la céleste patrie, qui a une sainteté plus sublime, qui a plus de crédit auprès de Dieu, de qui avons nous jamais reçu tant de bienfaits, que de la Sainte Vierge? Plus pure, plus sainte, plus parfaite au premier moment de sa vie, que tous les saints ensemble ne l'ont été à la mort, elle est élevée dans le ciel au-dessus de tous les esprits bienheureux. Quels hommages ne lui sont pas dus ! Quels doivent être nos respects ! quels doivent être notre dévotion, notre vénération, notre zèle ! C'est la Mère de Dieu ; c'est la Reine du Ciel ; c'est la souveraine de l'univers ; c'est la Reine des anges et des hommes : faut-il être surpris si la vénération, si la tendre et solide dévotion pour la Mère de Dieu, remonte jusqu'à l'origine de l'Église. Quel profond respect, quelle plus tendre dévotion que celle des apôtres, dit

S. Ildephonse, pour la Mère de Jésus! Ce fut pour satisfaire à la piété des premiers chrétiens, que S. Luc fit tant de portraits de la Sainte Vierge. On assure que plusieurs églises ou oratoires des premiers fidèles furent consacrés à son honneur, même dès son vivant: faut-il donc s'étonner que des âmes pieuses emploient leurs biens à lui en ériger dans le temps qu'elle est élevée dans le Ciel; peuvent-ils en faire un meilleur usage? Tous les SS. Pères ont toujours exhorté les fidèles à avoir une entière confiance en sa puissante protection. Quelle consolation, s'écrie S. Ephrem, de vous être dévoué dès votre enfance à Marie ! Quel bonheur, Vierge sainte, d'être sous votre protection! Aimons Marie, s'écrie S. Bernard, aimons-la avec une tendresse extrême; que son nom sacré soit sans cesse dans notre bouche, qu'il soit profondément gravé dans notre cœur: et nous en recevrons mille grâces et mille consolations dans nos peines et nos afflictions.

II. — Considérez que si les grandeurs de Marie et son éminente et incomparable sainteté excitent notre vénération, et exigent tous nos respects, son crédit tout-puissant auprès de Dieu, et sa tendresse de mère pour les hommes, méritent bien toute notre confiance. Ce n'est pas tant en suppliante qu'en qualité de souveraine, dit le B. Pierre Damien, qu'elle s'approche du trône du Rédempteur: *Domina, non ancilla.* Ce Fils tout-puissant qui se laisse fléchir aux larmes des plus grands pécheurs, pourrait-il refuser quelque chose aux prières de sa divine Mère? Peut-on être véritablement serviteur de la Mère, et être mal reçu du Fils? Distributrice, comme disent les Pères, des grâces du Sauveur, quel droit, pour ainsi dire, n'ont pas à ces grâces, tous ceux qui sont à son service? Jésus-Christ est la source de toutes les grâces, disent les mêmes Pères, et Marie est comme le canal par lequel ces grâces coulent jusqu'à nous.

III. — On ne doute point du pouvoir de Marie: doutera-t-on de sa bonté et de sa bienveillance? Les plus grands pécheurs trouvent un asile assuré auprès d'elle; elle veut même être appelée le refuge des pécheurs, et c'est l'Eglise qui lui donne ce titre; ses fidèles serviteurs seraient-ils les seuls qui n'eussent point de part à sa bienveillance? Tout l'enfer frémit au seul nom de Marie, et ne craint rien tant que la dévotion que l'on a pour elle; mais c'est cela même qui doit exciter notre amour, notre confiance et notre zèle. La froideur, l'indifférence pour elle, est une marque de réprobation. Quelle plus douce consolation! quel bonheur plus pur, que d'avoir pour elle une constante dévotion, une confiance filiale! Qu'a-t-on à craindre, si la Mère de Dieu nous prend sous sa protection? on ne saurait s'égarer dans les voies du salut, si cette étoile du ma-

tin nous sert de guide. Sommes-nous pécheurs, elle est notre refuge ; sommes-nous affligés, elle est notre consolation. La vie est pleine d'écueils ; mais quel secours ne doit-on pas attendre d'une telle protectrice. La mort est formidable ; mais quel sujet de confiance en cette heure critique, pour un véritable dévot de Marie.

NEUVIÈME INSTRUCTION

(Méditation du P. Grosez, S. J.)

DES AVANTAGES DE LA DÉVOTION ENVERS MARIE

I. — Considérez ce que dit S. Antonin de la dévotion envers la Sainte Vierge. Ce grand serviteur de Marie dit de la dévotion envers la Mère de Dieu, ce que Salomon dit de la sagesse, qui, selon le Saint-Esprit, est le symbole de la Sainte Vierge. *Venerunt mihi omnia bona pariter cum illa, et innumerabilis honestas per manus illius.* Toutes sortes de biens me sont venus avec elle, et j'ai reçu par ses mains, des honneurs et des grâces sans fin. Voilà ce que tous les véritables dévots de la Sainte Vierge peuvent dire. Les biens temporels ne sont biens que par analogie, ce ne sont que des biens apparents, fort superficiels et caducs, et toujours insuffisants. Nul qui puisse rassasier notre cœur, nul même qui ne l'altère. Les seuls vrais biens de l'homme sont les biens spirituels, biens solides, biens qui le sont, et dans le temps et dans l'éternité. Ce sont ces biens véritables que nous procure la dévotion envers Marie. Trésorière et distributrice des grâces du Rédempteur, comme les saints l'appellent, en faveur de qui cette Mère de miséricorde les répandra t-elle, si ce n'est en faveur de ses chers enfants, de ses serviteurs fervents et fidèles? Et qui peut se flatter avec plus de raison d'y avoir part que ceux qui l'aiment avec tendresse, qui l'honorent avec zèle, qui la servent avec affection et fidélité ? Comme le péché éteint la dévotion envers la Sainte Vierge, l'innocence la nourrit. Marie ne veut à son service que des âmes pures ; aussi une véritable dévotion à la Sainte Vierge fut toujours une preuve peu équivoque d'une vie véritablement chrétienne, et cette vie chrétienne est le fruit de cette dévotion et l'effet de la protection spéciale de la Mère de Dieu. Les hommes ne craignent pas tant une multitude effroyable d'ennemis, que les puissances des ténèbres craignent le nom et la protection de Marie, nous assure S. Bernard.

II. — Considérez que la Sainte Vierge est le refuge des pécheurs ; aussi leur obtient-elle le pardon de leurs péchés. Ou l'on cesse d'être dévot à Marie, ou l'on cesse d'être pécheur. Cette aimable Mère de miséricorde hait le péché ; mais elle

aime avec une charité ardente les pécheurs, et cet amour cause leur conversion, c'est elle qui leur obtient ces grâces prévenantes, ces grâces efficaces qui les portent à se convertir ; toute-puissante auprès de son cher Fils, elle n'emploie jamais son crédit avec plus de plaisir qu'en faveur de ces âmes égarées. Quelle consolation pour les pécheurs, de trouver auprès de Marie, non seulement un asile sûr contre les traits de la juste colère de Dieu, mais encore une si puissante avocate : de là, toutes ces grâces qui accompagnent la véritable conversion. Mais si elle est favorable et si bienfaisante envers les pécheurs, que ne fait-elle pas en faveur des justes ? Que de grâces, que de faveurs du Ciel, ne leur obtient-elle pas ? Faut-il s'étonner que les plus grands saints de l'Eglise aient eu une si tendre, et une si ardente dévotion envers la Sainte Vierge ? et ayant envers elle une dévotion si tendre et si ardente, pouvaient-ils ne pas devenir de grands saints. *Ego diligentes me diligo.* La Sainte Vierge aime ceux qui l'aiment ? quelles grâces, quelle protection n'ont-ils pas sujet d'attendre de cette source de bonté ! quels secours durant la vie, mais quelle protection à l'heure de la mort. Cette grâce finale qu'on ne peut mériter, et qui met comme le sceau à notre prédestination, cette dernière grâce, de laquelle dépend notre éternité bienheureuse, est le don précieux qu'obtient la Sainte Vierge, de son cher Fils, à ses serviteurs fervents et fidèles.

III. — Considérez ce que S. Bernard nous dit des effets merveilleux que produit la dévotion envers Marie : quelle est cette belle, cette brillante, cette célèbre étoile sortie de Jacob, dont la lumière éclaire tout le monde, dont l'éclat resplendissant s'élève jusqu'au ciel, pénètre les enfers, et, répandant ses bénignes influences sur toute la terre, échauffe encore plus les cœurs que les corps, et, en nourrissant les vertus, fait sécher et éteint le vice ? Qui que vous soyez, continue-t-il, qui n'ignorez pas que dans le courant du siècle, comme dans une mer orageuse, vous êtes sans cesse battus de la tempête et emportés par les flots, ne détournez jamais les yeux de cet astre, si vous ne voulez pas être submergés. Si les tentations, comme autant de vents impétueux, vous agitent, invoquez Marie ; si le feu de la colère, ou les désirs malins de l'avarice vous dévorent, si l'orgueil excite des tempêtes dans votre cœur, si la concupiscence vous met en danger de faire naufrage, recourez à Marie. Si vous êtes troublés de l'horreur de vos péchés, si votre conscience est alarmée de leur nombre et de leur grièveté, si la crainte des jugements de Dieu vous porte au désespoir et affaiblit votre confiance, pensez à Marie ; elle apaisera vos alarmes, et réveillera votre confiance. Dans tous les dangers de la vie, dans tous les mauvais pas de

cette dangereuse carrière, dans les affaires épineuses et les plus fâcheux accidents, implorez le secours de Marie, que son saint nom soit sans cesse dans votre bouche, et qu'il soit encore gravé dans votre cœur; souvenez-vous que tant que vous ne perdrez point Marie de vue, vous ne sauriez vous égarer; que tant que vous aurez sa protection, vous n'aurez rien à craindre; et vous saurez par une heureuse expérience, que c'est à juste titre qu'elle porte le nom de Marie, c'est-à-dire, de Mère de miséricorde, d'étoile de la mer, de dame et de refuge des pécheurs.

O Dieu, qui pour délivrer les chrétiens de la puissance des infidèles, avez daigné accroître votre Eglise d'une nouvelle famille, par le moyen de la très glorieuse Mère de votre Fils, nous vous supplions de nous accorder la grâce d'être délivrés de tous péchés, et de la captivité du démon, par les mérites et l'intercession de celle que nous révérons avec dévotion comme l'institutrice de ce saint établissement; Par N. S. J.-C.

DIXIÈME INSTRUCTION

(Lecture spirituelle du P. Nouet, S. J.)

LA BIENHEUREUSE VIERGE EST NOTRE CONSOLATRICE AVEC SON FILS

Virga tua et baculus tuus ipsa me consolata sunt.

Votre sceptre et votre bâton m'ont consolé. (*Psal.* xxii, 4.)

I. — Marie est notre consolatrice: l'Eglise l'invoque en cette qualité, et David en rend grâces au Seigneur, en lui disant: Votre sceptre et votre bâton m'ont consolé. Le sceptre avec lequel Jésus-Christ nous console, c'est Marie: et son bâton, c'est la croix, dit Hugues cardinal [1]. On donne le nom de sceptre à Marie, et de bâton à la croix. C'est de ces deux sources que nous puisons une véritable et solide consolation en toutes nos afflictions. La raison est, parce que l'une et l'autre ont porté Jésus-Christ, et nous l'apportent encore à présent comme l'auteur du salut, plein de miséricorde et de douceur, et non pas comme un juge plein de rigueur. Car la justice est un sceptre de fer avec lequel il brise les impies, et les rompt en pièces comme des vases d'argile [2]: mais la Vierge est un sceptre d'or, avec lequel il nous fait sentir sa clémence et sa douceur. Lorsque l'âme s'approche de Jésus-Christ, et qu'elle

1. Virga dicitur virgo, baculus crux : hæc duo vere consolentur nos in omni tribulatione nostra. (Hugo, card. *in Psal.* xxii.)

2. Reges eos in virga ferrea, et tanquam vas figuli confringes eos. (*Psal.* ii.)

est en sa présence, dit S. Bonaventure, elle est saisie d'un grand étonnement qui la fait tomber en défaillance, à la vue de la clarté inaccessible de sa gloire, et de la sévérité redoutable de sa justice divine. Mais alors sa consolation est que Marie est un sceptre d'or, un sceptre royal: sceptre d'or, à cause de sa charité; sceptre royal, à cause de sa noblesse: sceptre d'or, à cause de sa pureté; sceptre royal, par sa clémence: sceptre d'or, par l'intégrité inviolable de sa virginité; sceptre royal, par sa puissance et son souverain domaine. C'est ce sceptre d'heureux augure que le roi des cœurs tend par sa clémence, pour fortifier l'âme lorsque l'idée de la B. Vierge Marie se représente à elle dans la ferveur de sa dévotion, avec tant de bonté et de douceur, qu'elle lui donne une nouvelle force pour lui adoucir la crainte de la justice de Dieu, et pour la disposer à soutenir l'éclat de sa gloire [1].

II. — La B. Vierge nous console en toutes sortes d'afflictions: elle nous console dans les peines d'esprit, comme dit S. Germain de Constantinople; elle rafraîchit l'ardeur de la concupiscence, et la sécheresse de l'esprit, comme une douce pluie qui tombe du ciel [2]. Elle nous console dans les maladies du corps, et S. Ephrem l'appelle pour ce sujet la joie et la consolation des malades. Richard de Saint-Laurent [3] dit, par la même raison, que c'est à elle que conviennent mieux qu'à toute autre ces paroles du Sage: Le malade gémit là où il n'y a point de femme [4]; car là où Marie n'est point, et ne fait point sentir son assistance, il ne peut y avoir que misère et pauvreté [5]. Enfin, elle nous console en toutes les disgrâces de la fortune, et son secours est si présent, qu'à la seule invocation de son nom les anges accourent à notre aide, ainsi que les saints nous l'enseignent, et qu'elle-même en assure sainte Brigitte [6]. O que c'est donc un puissant remède à tous nos maux, d'élever notre cœur vers elle, aussitôt qu'ils nous attaquent, et de lui dire dans l'esprit de l'Eglise, avec humilité et confiance: O douce consolatrice de tous ceux qui vous réclament dans leurs afflictions, soyez mon refuge et

1. Hæc est felix virga quæ ad animam confortandam clementer extenditur, quando felix virgo Maria devotionis ejus tam pia et dulcis ingeritur ut ex hoc anima contra terrorem divinæ justitiæ et ad splendorem divinæ gratiæ confortetur. (S. Bonav. *in Specul.* cap. xii.)

2. Ardoris in me existentis divinus ros, cordis mei exarescentis divinitus irrorans aspersio. (S. Germ. Const.)

3. S. Ephrem, *de Laude Virginis*. Richard. a S. Laur. l. VI, *de Laud. Virg.*

4. Ubi non est mulier, ingemiscit æger. (*Eccli.* xxxvi, 17.)

5. Ubicumque enim non est Maria per gratiam, non potest non esse miseria et egestas.

6. S. Brigitta, l. I, c. 9. S. Bern. serm. 1, *de Adventu*. S. Ephrem, *de Laude Mariæ*.

mon asile, afin que je vous loue à jamais, et que je publie partout que vos consolations ont réjoui mon âme à proportion des douleurs qui ont accablé mon cœur [1].

III. — La B. Vierge nous console en plusieurs manières, tantôt par son Fils, dont elle apaise la colère; tantôt par le ministère des anges, tantôt par les saints qu'elle envoie à notre secours; tantôt par elle-même, nous favorisant de la douceur de ses visites et de sa présence; tantôt par le pouvoir qu'elle a sur toutes les créatures, qu'elle fait servir à nos usages, et par l'empire qu'elle a sur nos ennemis visibles et invisibles, qu'elle empêche de nous nuire. Si bien que l'on peut dire d'elle, à plus forte raison, ce que S. Jean Damascène fait dire à son tombeau: « Les anges m'environnent pour recevoir » les ordres que je leur donne; la grâce divine habite en moi, » j'en dispense les richesses. Je suis devenu le remède uni- » versel des malades, la source perpétuelle des cures miracu- » leuses, le secours infaillible contre les démons, la ville de » refuge ouverte à tous les misérables [2]. » Eh! qui peut donc se plaindre qu'il est dépourvu de tout secours, puisque le ciel et la terre périront plutôt qu'elle manque de secourir ceux qui l'invoquent? Qui peut dire qu'il n'a personne qui le console, s'il ne l'a mise en oubli? N'est-elle pas la consolation des affligés, la défense de ceux qui sont persécutés, le vêtement de ceux qui sont nus, le bâton et l'appui de la vieillesse, la protection de ceux qui se tournent vers elle, et qui cache tous les fidèles dans son sein [3]? O Mère de toute consolation, Mère de tous ceux qui gémissent dans cette vallée de larmes, que ceux-là ne parlent jamais de vos bontés, qui peuvent dire que vous les avez rebutés, et que vous n'avez pas écouté leurs prières. Car il est inouï, depuis la naissance des siècles, que vous ayez jamais délaissé personne qui ait eu recours à vous, et qui ait imploré votre assistance. C'est pourquoi je m'adresse à vous avec confiance; parce que vous êtes bonne et douce, ô ma souveraine maîtresse, vous êtes pleine de miséricorde envers ceux qui vous invoquent [4]. Ayez donc pitié de moi, faites-moi miséricorde, puisque vous voyez mes misères, et que vous savez les gémissements de mon cœur: répandez la joie dans l'âme de votre serviteur, parce que je

1. Secundum multitudinem dolorum meorum in corde meo, consolationes tuæ lætificaverunt animam meam. (*Psal.* XCIII, 19.)

2. Nunc me circumdant Angeli, nunc divina in me habitat gratia. Ego evasi officina medicinæ ægrotantibus, fons perennis curationum, remedium contra dæmones, civitas refugii. (S. JOAN. DAMASC. orat. *de dormi.* 35.)

3. EUTYCHIANUS *in narrat. de pœnitentia Theophili.*

4. Quoniam tu, *Domina*, suavis et mitis, et multæ misericordiæ omnibus invocantibus te. (*Psal.* LXXXV.)

la tiens élevée en vous! ô Mère de mon Dieu, ma douceur, ma vie et mon espérance [1].

ONZIÈME INSTRUCTION

(Lecture spirituelle du P. Nouet, S. J.)

QUE LA TRÈS SAINTE VIERGE EST LE PLUS PUISSANT SECOURS DES CHRÉTIENS APRÈS SON FILS

Auxilium Christianorum, ora pro nobis.
Priez pour nous, ô bienheureuse Vierge, qui êtes le secours des Chrétiens. (*Ecclesia, in litaniis B. Virg.*)

I. — Jésus est notre premier et principal appui ; mais après lui, le secours de sa B. Mère est incomparablement le plus puissant. « Son nom, dit S. Bonaventure, est tout-puissant après le Seigneur, de qui elle tient son pouvoir [2]. » La première raison est parce qu'elle touche son Fils de plus près, et lui est plus étroitement unie dans l'affaire de notre salut. L'espérance, dit S. Thomas [3], a deux rapports, l'un au bien qu'elle désire, l'autre au moyen par lequel elle prétend l'obtenir. Le bien qu'elle désire tient lieu de cause finale ; le moyen de l'obtenir tient lieu de cause efficiente. Or en chaque genre de ces deux causes, il y en a toujours une qui est la principale, et les autres lui sont toutes subordonnées. Par exemple, entre les causes finales la principale est la fin dernière, et la cause subordonnée, c'est le bien qui conduit à la dernière fin. De même, entre les causes efficientes, la principale est le premier agent ; et la subordonnée est celle qui en reçoit l'influence, et qui lui sert d instrument. Suivant cela l'espérance regarde la béatitude comme sa dernière fin, et le secours divin comme la principale cause efficiente. Comme donc il ne nous est pas permis de prendre pour notre dernière fin quelque autre bien que la souveraine béatitude, nous ne pouvons pas aussi mettre notre principal appui dans aucune chose créée, mais en Dieu seul qui est la première cause de notre salut.

Nous pouvons néanmoins espérer du secours des créatures, comme des causes secondes qui dépendent de la première, et qui en reçoivent l'influence comme les instruments dont sa providence se sert pour nous conduire à la vie éternelle. C'est ainsi que nous recourons à tous les saints et par dessus tous à la B. Vierge, qui est sans doute plus puissante qu'eux tous pour nous secourir, parce qu'elle a une plus étroite liaison

1. Lætifica animam servi tui, quoniam ad te, *Domina*, animam meam levavi. (*Psal.* LXXXV.)
2. Omnipotens post Dominum nomen ejus. (S. Bonav. *in Compost Psal.*)
3. S. Thomas, 22, *q.* 17, *a.* 4.

avec son Fils, qui est l'auteur et consommateur du salut. « Car, comme dit S. Pierre Damien, en même temps que » Dieu prit le dessein de nous sauver par son Fils, il tira du » trésor de sa divinité le nom de Marie, et résolut d'exécuter ce » grand ouvrage par elle, et avec elle, et en elle ; de sorte que » comme rien ne s'est fait sans lui, de même rien n'a été re- » fait ni réparé sans elle [1]. » C'est pourquoi S. Ildephonse dit excellemment « que la divine Marie est la première entre toutes » les vierges sages qui suit l'Agneau devant toutes les autres » partout où il va, et qui est toujours la plus proche [2]. » Il semble qu'il fait allusion au nom que lui donne l'Epoux dans les Cantiques, lorsqu'il l'appelle *ses plus chères délices, sa sœur, sa prochaine*. Prochaine, comme dit Salazar, selon la chair qu'il a pris d'elle, prochaine selon l'esprit qu'elle tient de lui, prochaine selon son élection qui suit immédiatement celle de son Fils dans les décrets de Dieu [3]. C'est donc à vous, ô la première des vierges, que nous nous adressons, pour obtenir du secours dans tous nos besoins. Car après l'incomparable nom de votre Fils, qui est par dessus tous, le ciel ni la terre n'en nomment point d'autre d'où les âmes dévotes tirent tant de grâce, tant de confiance, tant de douceur et de consolation que du vôtre [4]. Tout pouvoir vous a été donné dans le ciel et sur la terre, ô bienheureuse Vierge, rien ne vous peut résister, sinon la toute-puissance de votre Fils. Mais comment pourrait résister à votre pouvoir celui qui a tiré son origine de votre chair ? Eh donc ! plus vous êtes puissante, plus vous devez être miséricordieuse et secourable [5].

II. — Le secours de la B. Vierge est le plus puissant de tous après celui de son Fils, parce qu'elle lui est plus semblable en sainteté et en mérite. L'Ecriture sainte dit que Dieu donna au premier homme une compagne semblable à lui, pour

1. Init Deus consilium de redemptione hominum, et statim de thesauro divinitatis Mariæ nomen evolvitur, et per ipsam, cum ipsa et in ipsa, hoc faciendum decernitur ; ut sicut sine illo nihil factum est, ita sine illa nihil refectum sit. (S. Petrus Damian. serm. *de Annunt.* 2.)

2. Maria una est ex numero prudentium, prima omnium inter primas, quæ vadit post Agnum proximior, quocumque ierit. (S. Ildephons. serm. 1, *de Assumpt.*)

3. Proxima mea : proxima spiritu, proxima carne, proxima electione. (Salazar.)

4. Neque enim post singulare illud dilecti filii tui nomen, quod est super omnia, nomen aliud cœlum aut terra nominat, unde tantum gratiæ, tantum spei, tantum suavitatis, tantum consolationis piæ mentes concipiant. (Franco Abbas, l. VI, *de Gratia.*)

5. In cœlo et in terra, o Virgo, data est tibi potestas. Quomodo illa potestas tuæ potentiæ poterit obviare, quæ de carne tua carnis suscepit originem ? Quanto potentior, tanto misericordior esse debebis. (S. Petrus Dam. serm. 1, *de Nativ. B. Virg.*)

l'aider à conserver le genre humain [1]; mais au lieu de contribuer au salut de sa postérité, elle fut l'occasion de sa ruine et de son malheur. Il n'en est pas ainsi de la B. Vierge. C'est la fidèle coadjutrice de Jésus-Christ, qui l'a associé à cet admirable ouvrage du salut de tous les hommes: non qu'il eût besoin de son secours, mais parce qu'elle nous était nécessaire pour réparer la faute de la première femme, et pour briser la tête du serpent qui l'avait séduite. Car, comme dit Albert le Grand, la très sainte Vierge a changé le nom d'Eve, non de paroles, mais d'effet. Celle-là a perdu la grâce, celle-ci l'a trouvée; celle-là a été formée de la côte de l'homme qui dormait, celle-ci, du cœur de Dieu qui veillait à notre salut; celle-là a été la cause de la ruine de l'homme, celle-ci a été la coadjutrice de l'Homme-Dieu dans la rédemption du genre humain [2]. C'est ce que désirait le Sage, selon la pensée de Richard de Saint-Laurent, lorsqu'il disait: Faites de nouveaux prodiges, changez vos merveilles. Glorifiez votre main et votre bras droit [3]. Ce fut par un miracle que Dieu forma une femme de la côte de l'homme; mais il se fit un changement de miracle, lorsqu'il forma un homme de la chair d'une vierge [4]. Pourquoi ce changement? Parce que la première femme avait été un faible secours à l'égard de son mari: mais Marie a été donnée à son Epoux comme un puissant secours, parce qu'elle ne veut aider personne que son Epoux ne l'aide aussitôt, et ainsi elle est le soutien, la colonne et l'appui de notre faiblesse [5]. C'est pourquoi les Grecs disent que la Vierge est la main de Jésus-Christ, comme il est lui-même le bras du Père, qu'il tend à tous les hommes pour les relever de leur chute [6].

Père Eternel, glorifiez cette main bienfaisante, faites éclater la puissance de ce bras, étendez-les sur moi pour me soutenir, et m'empêcher de tomber dans le précipice, où mes passions m'entraînent: *Glorifica manum et brachium dextrum.* O Vierge sans tache, vous êtes le port de mon salut, et le secours présent dans les dangers qui m'environnent! Je me mets

1. Faciamus homini adjutorium simile sibi. (*Genes.* II)

2. Non voce quidem sed re : illa gratiam perdidit, ista invenit; illa de latere viri dormientis, ista de corde Dei vigilantis; illa viro suo causa fuit perditionis, hæc viro suo adjutorium redemptionis. (ALBERTUS MAGN. *super* Missus est, c. 23.)

3. Innova signa, et immuta mirabilia. Glorifica manum, et brachium dextrum. (RICHARDUS A S. LAURENTIO, l. VI.)

4. Facta est immutatio signorum, cum de carne mulieris factus est.

5. Quia infirmum adjutorium mulier illa exstitit, ideo Maria firmum adjutorium facta est sponso, quia neminem vult adjuvare, qui non statim juvetur a sponso : et per hoc ipsa nobis est adjutorium, columna, et appediamentum infirmitatis nostræ.

6. Dextera Christi ad omnes lapsos erigendos extensa. (*Menæa*, 24, *Maii*, *Ode* 8.)

entièrement sous votre protection et sauvegarde. Je vous réclame souvent avec beaucoup de larmes, et me prosternant à vos pieds j'implore votre assistance, de peur que votre doux et très-cher Fils, qui donne la vie à tous les hommes, ne me l'ôte dans sa colère, à cause de plusieurs péchés que j'ai commis [1]. Venez donc promptement à mon secours, veillez à ma défense. Car votre œil ne dort point, ni ne dormira jamais, ô ma bonne maîtresse, il sera toujours ouvert pour nous tenir sous votre protection, et pourvoir à nos besoins [2].

III. — Le secours de la B. Vierge est le plus puissant de tous après celui de son Fils, non seulement parce qu'elle est plus proche de lui et plus élevée en sainteté, mais encore parce qu'elle est plus élevée en gloire. *Qui sait*, disait Mardochée à Esther, *si vous n'avez point été élevée sur le trône afin que nous eussions en vous un secours présent en un temps si dangereux* [3] ? L'Eglise est dans le même sentiment à l'égard de la B. Vierge. « O Seigneur, dit-elle, nous vous prions de rece-» voir favorablement nos présents par l'intercession de la » Mère de Dieu, que vous avez transférée de ce siècle dans » votre gloire, afin qu'elle intercède auprès de vous pour nos » péchés avec une pleine confiance [4]. » O que ses prières sont puissantes! ô qu'elle est prompte à nous secourir dans nos tentations, dans nos afflictions, dans nos peines d'esprit, dans toutes nos nécessités, et surtout à l'heure de la mort! Souvent, dit S. Anselme, nous sommes plutôt secourus en invoquant son nom que celui de Jésus : non qu'elle ait plus de pouvoir car tout son pouvoir vient de lui, mais parce qu'il ne lui peut rien refuser. *Demandez tout ce qu'il vous plaira, ma Mère, car il n'est pas bienséant que je vous renvoie avec un refus* [5]. Si cela est véritable, nous devons tout espérer de sa bonté. Car si son Fils ne lui peut rien refuser, elle ne nous éconduira pas aussi de sa part. *Je parlerai pour vous au Roi* [6], nous dit-elle, venez à moi, et fiez-vous en ma bonté. Allons donc avec confiance au trône de sa miséricorde. Cherchons grâce et faveur auprès de Dieu, et cherchons-la par l'entremise de

1. Tu meus portus, Virgo inviolata, et præsens auxiliatrix : sub protectione tua et tutela totus sum. Crebris te lacrymis imploro, et advolvor tibi, Domina mea, suppliciter clamans ne dulcis Filius tuus et vitæ omnium dator, ob multa quæ patravi peccata tollat me de medio. (S. Ephrem, orat. *de laud. Virg.*)

2. Non dormit neque dormiet pupilla oculi tui, Domina mea, ut tua semper protectione muniamur. (S. Bonav. *in Psal.*)

3. Quis novit utrum idcirco ad regnum veneris, ut in tali tempore parareris? (*Esth.* iv, 14.)

4. Oratio secret. *in vigil. Assumpt.*

5. Pete, Mater, neque enim fas est ut avertam faciem tuam. (III *Reg.* ii).

6. Ego loquar pro te Regi. (III *Reg.* ii.)

Marie ; car elle trouve toujours ce qu'elle cherche, et sa prière ne peut être sans effet ; car son Fils l'écoutera indubitablement et lui accordera tout ce qu'elle demande, pour le respect qu'il lui porte [1].

OCCUPATION DU JOUR

Celui qui a recours à la Vierge, comme à l'asile secret du Très-Haut, demeurera sous la protection du Dieu du ciel [2]. Marie est l'asile et le refuge du Très-Haut, où nous trouvons un secours présent, car elle l'aide à sauver le genre humain ; et c'est vraiment d'elle qu'on peut dire : Donnons-lui une compagne semblable à lui, qui le puisse aider [3].

Priez pour nous, vous qui êtes le secours des chrétiens [4]. Le pape Pie V ajouta cet éloge aux litanies de la Vierge en l'année 1571, lorsque la confrérie du Rosaire faisait à Rome de continuelles prières pour détourner les armes de Sélim, et les malheurs dont l'Eglise était menacée.

Honorez la B. Vierge, vous tous qui êtes religieux, parce qu'elle est votre secours particulier et votre spéciale avocate [5].

Sainte Marie, secourez les malheureux, aidez les pusillanimes, réchauffez les tièdes, priez pour le peuple, intercédez pour le clergé, intercédez pour le sexe féminin qui vous est dévoué, qu'ils sentent votre secours tous ceux qui célèbrent votre pieuse et puissante commémoration [6].

O bienheureuse Vierge, Mère de miséricorde, soyez mon secours durant tout le cours de ma vie, comme ma protectrice charitable ; et au dernier moment de la mort gardez mon âme, et éloignez d'elle les ténébreux regards des démons [7].

1. Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus, quia quod quærit invenit, et frustrari non potest. Exaudiet utique Matrem Filius, exaudietur ipsa pro sua reverentia. (S. Bern. serm. *de Nativ. Virg.*)

2. Qui habitat in adjutorio Altissimi in protectione Dei cœli commorabitur. (*Psal.* xc, 1.)

3. Hæc est adjutorium Altissimi, quia juvat eum ad salvandum genus humanum : unde de ipsa vere dicitur : Faciamus ei adjutorium simile sibi. (*Genes.* ii.)

4. Auxilium Christianorum, ora pro nobis. (*Litan. B. V. M.*)

5. Religiosi omnes, honorate illam, quia est adjutrix et specialis advocata vestra. (S. Bonav. *in Psal.* — Platus, *de bono statu Relig.* l. I, c. 34.)

6. Sancta Maria, succurre miseris, juva pusillanimes, refove flebiles, ora pro populo, interveni pro clero, intercede pro devoto femineo sexu ; sentiant omnes tuum juvamen, quicumque celebrant tuam sanctam commemorationem. (*Offic. B. M. V.*)

7. Adsis mihi semper, Virgo misericors, in præsenti quidem vita fervens auxiliatrix, et in supremo vitæ momento animam meam conservans, et tenebrosos malorum dæmonum aspectus ab ea procul abigens. (S. Ephrem, *oratione ad Virginem.*)

DOUZIÈME INSTRUCTION

(Entretien du P. Nouet, S. J.)

QUE MARIE, MÈRE DE JÉSUS, EST LE TRÉSOR DE TOUS LES FIDÈLES

Sicut qui thesaurizat, ita et qui honorificat matrem suam.

Quiconque honore sa mère, ressemble à celui qui amasse un trésor. (*Eccl.* 3. 5.)

I. — Celui qui rend l'honneur qu'il doit à la mère qui l'a mis au monde amasse un grand trésor, parce que c'est un acte de piété *qui est utile à tout*, comme dit S. Paul, *et auquel les biens de la vie présente et ceux de la vie future ont été promis* [1]. Cette promesse est couchée en plusieurs endroits de l'Ecriture : *Honorez votre père et votre mère, afin que vous soyez heureux et que vous viviez longtemps sur la terre* [2]. C'est le premier des commandements auquel Dieu ait promis une récompense. *Ecoutez, mon fils, les instructions de votre père, et n'abandonnez pas la loi de votre mère, afin que votre obéissance, soit un ornement à votre tête, et comme un riche collier à votre cou* [3]. Le père du jeune Tobie, lui recommandant le respect envers sa mère, en apporte un motif plein de tendresse : *Vous honorerez votre mère tous les jours de sa vie ; car vous devez vous souvenir des grands dangers qu'elle a soufferts à cause de vous, lorsqu'elle vous portait dans ses entrailles* [4]. *N'oubliez pas les soupirs, les gémissements et les douleurs que vous avez causés à votre mère* [5], qui vous a porté dans son sein et qui vous a élevé avec tant de peine. « Ne quittez pas votre mère, disait S. Jérôme » écrivant à une fille qui se plaignait de la mauvaise humeur » de sa mère ; si vous demeurez avec elle, vous en aurez une » plus grande récompense. Elle vous a longtemps portée dans » ses entrailles ; elle a pris longtemps le soin de votre éduca- » tion ; elle a enduré les fâcheuses humeurs de votre enfance » avec une tendresse maternelle ; elle vous a assistée dans vos » maladies, elle a eu beaucoup de chagrin autour de vous, et » elle a souffert les vôtres ; elle vous a enfin conduite saintement » jusqu'à l'âge où vous êtes, et vous a appris à aimer Jésus-

1. Pietas autem ad omnia utilis est, habens promissionem vitæ quæ nunc est, et futuræ. (1 *Timoth.* IV.)

2. Honora patrem tuum et matrem tuam, ut sis longævus super terram, quam Dominus Deus tuus dabit tibi. (*Luc.* XVIII, 20. *Deut.* V, 16. *Ephes.* VI, 2 et 3.)

3. Audi, fili mi, disciplinam patris tui, et ne dimittas legem matris tuæ : ut addatur gratia capiti tuo, et torques collo tuo. (*Prov.* I, 8, 9.)

4. Honorem habebis matri tuæ omnibus diebus vitæ ejus; memor enim esse debes quæ et quanta pericula passa sit propter te in utero suo. (*Tob.* IV, 3.)

5. Gemitus matris tuæ ne obliviscaris. (*Eccli.* I, 29.)

Christ. » Ces bons offices touchaient extrêmement S. Augustin, et lui donnaient de vifs sentiments d'une amoureuse reconnaissance envers sainte Monique, sa bonne mère. « J'avais, dit-il, » une extrême joie de ce que dans sa dernière maladie, se » louant de mes devoirs, et m'en témoignant de l'agrément par » ses caresses, elle m'appelait son *bon fils*, et assurait avec des » sentiments fort tendres, qu'elle n'avait jamais entendu » sortir de ma bouche la moindre parole qui la pût fâcher. » Mais, mon Dieu, qui nous avez tous créés, quelle égalité » ou quelle comparaison y avait-il entre l'honneur que je » lui rendais, et le soin qu'elle avait de moi [1] ? »

II. — Celui qui rend à l'Eglise, qui est la mère de tous les fidèles, l'honneur et l'obéissance qui lui sont dus, amasse un grand trésor, parce que, comme disent les SS. Pères, ni les sacrements, ni les bonnes œuvres, ni la foi même ne servent de rien à ceux qui sont hors de l'Eglise [2]. L'Eglise est seule, dit S. Grégoire, de qui le Seigneur accepte volontiers le sacrifice : elle est seule qui prie avec confiance pour les errants; elle est seule où les bonnes œuvres sont utiles pour le ciel; elle est seule qui conserve ceux qu'elle tient dans son sein étroitement unis par le lien de la charité; elle est seule où l'on contemple les choses célestes dans la lumière de la vérité [3]. Il ne faut point, comme dit S. Irénée, chercher ailleurs la vérité, il est aisé de l'apprendre de l'Eglise, puisque les apôtres y ont mis comme dans un riche dépôt tout ce qui concerne la vérité, et par suite tout ce qui concerne le salut [4]. L'Eglise est la source de la vérité, le domicile de la foi, le temple de Dieu. Quiconque y entre, quiconque en sort, ne peut espérer la vie ni le salut éternel [5]. Recourez donc au tabernacle du Dieu vivant, tenez-vous à l'Eglise catholique, ne

1. Gratulabar quidem testimonio ejus quod id ea ipsa ultima ægritudine, obsequiis meis inter blandiens, appellabat me *pium* : et commemorabat grandi dilectionis affectu, nunquam se audisse ex ore meo jaculatum in se durum aut contumeliosum sonum. Sed tamen, quid tale, Deus meus, qui fecisti nos; quid comparabile habebat honor a me delatus illi, et servitus ab illa mihi? (S. Aug. lib. IX, *Confess.* 2.)

2. Neque fides, neque sacramenta, ullis nisi persistentibus in Ecclesiæ unitate sunt salutaria. (S. Aug. *de unit. Eccl.*) — Universa hæc tunc prosunt, cum in Ecclesia fiunt, cum in una domo Pascha celebramus, si arcam ingredimur cum Noe, etc. (S. Hieron. ep. *ad Eustoch.*)

3. Sola est per quam sacrificium Dominus libenter accipit; sola quæ pro errantibus fiducialiter intercedit; sola est in qua opus bonum fructuose peragitur; sola est quæ intra se positos valida charitatis compage custodit; sola in qua superna veraciter contemplamur. (S. Greg. lib. XXXV, *Mor.* c. 8.)

4. Non oportet apud alios quærere veritatem, quam facile est ab Ecclesia sumere, cum Apostoli, quasi in depositorium dives, plenissime in ea contulerint omnia quæ sunt veritatis. (S. Irenæus, lib. III, c. 4.)

5. Hic est fons veritatis, hoc est domicilium fidei, hoc templum Dei. Quo si quis non intraverit, a quo si quis exierit, a spe vitæ ac salutis æternæ alienus est. (Lact. l. IV, *de vera sap.*)

quittez point la règle de la vérité [1]. Celui qui quitte l'Eglise de Jésus-Christ, ne recevra pas la récompense de Jésus-Christ. Il ne peut avoir Dieu pour Père, s'il n'a l'Eglise pour mère [2].

III. — Celui qui rend l'honneur qu'il doit à la bienheureuse Vierge, que le Fils de Dieu en mourant lui a donnée pour sa mère, amasse plusieurs trésors ensemble.

Trésor des miséricordes divines. Puisque Marie a enfanté la miséricorde, qu'est-ce que son sein, sinon le trésor des miséricordes [3] ? O bienheureuse Vierge, tous les trésors des miséricordes de Dieu sont en vos mains [4].

Trésor de sainteté ; car c'est le sanctuaire de toutes les vertus, comme dit S. Anselme [5]. Elles y sont toutes entrées avec le Dieu des vertus, et c'est de là qu'il les tire, comme de son épargne, pour en faire part à tous les saints.

Trésor de grâce et de gloire. C'est le trésor du Seigneur ; c'est la trésorière de ses grâces, qui enrichit libéralement de ses dons ceux qui la servent, et les protège puissamment contre les trois ennemis du genre humain, le monde, la chair, et le diable ; car après son Fils le salut des âmes est entre ses mains [6]. C'est le soleil de la gloire, dit S. Bernardin ; elle a été choisie comme un soleil pour éclairer de ses rayons tous les esprits bienheureux [7]. Marie, dit S. Bonaventure, est un soleil éclatant qui éclaire tous les saints. Elle est choisie comme un soleil par la plénitude de la gloire ; car Marie est un excellent ouvrage plein de la grâce et de la gloire du Seigneur [8]. Elle était pleine de grâce en ce monde ; elle est maintenant pleine de gloire dans le ciel. C'est ce soleil brillant, dont parle le Sage, qui porte partout ses favorables regards, et qui disperse sa clarté sur tous les saints [9]. « Sus donc, âme

1. Tu curre ad Tabernaculum Dei, Ecclesiam catholicam tene, a regula veritatis noli discedere. (S. Aug. *in Psalm.* 30)

2. Non perveniet ad Christi præmia, qui reliquit Ecclesiam Christi. Habere non potest Deum Patrem, qui Ecclesiam non habet Matrem. (S. Cypr. *de unit. Ecclesiæ.*)

3. Cum Maria misericordiam genuerit, quid aliud est ejus uterus quam misericordiarum thesaurus? (Rich. a S. Laurent., l. IV.)

4. In manibus tuis sunt omnes thesauri miserationum Dei. (Dionys. Carthus. l. *de laude vitæ solitariæ.*)

5. Sacrarium omnium virtutum. (S. Ansel. *alloquio cœl.* 22.)

6. Thesaurus Domini est : thesaurus gratiarum, ipsius donis spiritualibus dirat copiosissime servientes sibi, et potentissime protegit a triplici adversario, mundo, carne, et diabolo; quia salus est in manu ejus post Filium suum. (Raimundus Jordanus, *in Prologo contemp.*)

7. Ad irradiandam totam multitudinem spirituum beatorum. (S. Bernardinus, t. I, conc. 6.)

8. Sol illuminans est Maria, pulchra ut luna per gratiam, electa ut sol per gloriam, etc. (S. Bonav. *inspec.* lect. 3.)

9. Sol illuminans per omnia respexit, et gloria Domini plenum est opus ejus. (*Ibid.*)

» chrétienne, qui brûlez du désir de vous enrichir, passez » des vives sources des plaies de Jésus-Christ aux mamelles » de Marie; accourez au sein de votre mère; embrassez cette » mère de miséricorde, et présentez-la au Père éternel: cela » suffit pour vous faire riche. S'il vous a tout donné en vous » donnant son Fils, il vous a aussi donné sa mère. O pauvre » pécheur, ne craignez pas la pauvreté; c'est pour vous » qu'il a mis tant de richesses dans les mains de cette bonne » mère, afin de vous les départir. Ce trésor vous appartient: » elle vous le donne, elle vous le garde, elle le ménage avec » soin, parce que sans elle vous n'en feriez pas un bon usage. » Vous n'êtes qu'un enfant, et il n'est rien de plus inutile, ni » même de plus dangereux qu'un trésor entre les mains d'un » enfant. Laissez-lui donc le soin de tout ce qui vous regarde, » et n'appréhendez point que rien vous manque. Si vous êtes » bien avec Dieu, elle vous y maintiendra; si vous n'y êtes » pas, elle vous y mettra; et si vous avez Dieu pour vous, vous » êtes trop riche, vous avez tout [1]. »

TREIZIÈME INSTRUCTION

(Entretien du P. Nouet, S. J.)

MARIE, MÈRE DE JÉSUS, EST LA JOIE COMMUNE DE L'UNIVERS

Sicut lætantium omnium habitatio est in te.

O sainte cité de Dieu, vous comblez de joie tous ceux qui habitent dans vous. (*Ps.* LXXXVI, 7.)

I. — La B. Vierge est la joie de l'univers, la joie certaine de tout le monde, la source inépuisable de notre joie, la joie de tous les mortels, la consolation de tous ceux qui sont dans le purgatoire, la joie de tous les saints [2]. C'est la joie secrète et ineffable des anges et de toutes les vertus supérieures, les délices immortelles des patriarches, le ravissement perpétuel des prophètes, la bénédiction du monde, la sanctification de toutes choses, le repos de ceux qui travaillent, la consolation de ceux qui sont tristes, la médecine des malades, le port de ceux qui sont battus de l'orage, le pardon des pécheurs, le soulagement des affligés, qui adoucit leur mal, le prompt secours

1. Eia, paupercula anima mea, quæ æstuas divitiarum siti, de fontibus vulnerum Salvatoris, veni ad ubera Mariæ, accurre ad sinum Matris, amplectere Matrem, Mariam ostende Patri, et sufficit tibi. (*Manuale Paup. Thesauro*, 2.)

2. Gaudium commune mundi, gaudium certum universi orbis, gaudium nostrum indesinens, gaudium mortalium, consolatio omnium qui sunt in purgatorio, lætitia Sanctorum omnium. (S. Germ. Const. orat. *de Nat.* Idem, *ad Psal.* XLIV.)

de tous ceux qui la réclament [1]. N'avons-nous donc pas sujet de lui dire avec toute l'Eglise : « O sainte Mère de Dieu, tous » ceux qui demeurent en vous, sont comblés de délices et » de joie [2] ? »

II. — Il n'y a rien dans la B. Vierge, qui ne nous donne de la joie. Son souvenir est plein de douceur, et la seule invocation de son nom nous remplit de consolation. O ma bonne et ma souveraine maîtresse, ô Marie, digne de toute louange, on ne peut vous nommer ni penser à vous, que vous n'échauffiez et ne réjouissiez le cœur de ceux qui vous aiment [3] ! Vous n'entrez jamais dans notre mémoire, sans nous faire sentir cette douceur qui vous a été divinement inspirée [4]. Le précieux don de votre souvenir suffit certainement à ceux qui vous ont présente à leur esprit, parce qu'il leur apporte une joie qu'on ne leur peut ôter. Car de quelle douceur et de quels biens n'est pas rempli celui qui fait de son cœur un dépôt où il conserve chèrement le souvenir de votre nom [5] ? O Vierge sainte, la joie que vous faites couler sans cesse dans le cœur des hommes, est comme une rosée du matin qui rafraîchit continuellement, et modère la violence de cette fournaise ardente des misères humaines, qui tourmentent parfois ceux qui vous louent et vous honorent [6].

III. — Il ne faut pas s'étonner si la B. Vierge est la joie de ses fidèles serviteurs : elle tient cette prérogative de son Fils et du Saint-Esprit, qui n'est qu'amour ; c'est elle qui nous a donné le Verbe incarné, et c'est par elle que nous obtenons toutes les grâces et tous les dons du Saint-Esprit. C'est cette

1. Angelis atque omnibus superioribus virtutibus arcana quædam atque omni dicendi facultate superior lætitia est, patriarchis sempiterna oblectatio, prophetis indesinens et perennis exsultatio, mundo benedictio, rebus omnibus sanctificatio, laborantibus requies, mœstis consolatio, ægrotantibus medicina, tempestate jactatis portus, peccatoribus venia, iis quibus male est blandum solatium, omnibus poscentibus promptum subsidium. (Methodius orat. *in Hypapantem.* S. Brigitta, l. I. *Revel.* c. 16. S. Ephrem, *de laude Mariæ. Nomenclator Marianus*, l. V, c. 14.)

2. Sicut lætantium omnium habitatio est in te, sancta Dei Genitrix.

3. O magna, o pia, o multum laudabilis Maria, tu nec nominari potest, quin accendas ; nec cogitari, quin recrees affectus diligentium te ! (S. Bonav. *in speculo.* lect. 8.)

4. Tu nunquam sine dulcedine tibi insita divinitus, memoriæ portas ingrederis. (S. Bernard.)

5. Sufficit certe iis, qui tui memoriam usurpant. pretiosissimum memoriæ tuæ donum, quippe quæ ejusmodi lætitiam pariat, quam nullus eripere possit. Quanam enim voluptate, quibus bonis non impletur qui mentem suam sanctissimæ memoriæ tuæ promptuarium effecit? (S. Joan. Damasc. orat. I, *de dormit. Virg.*)

6. Lætitia tua, Virgo, quæ in homines sine fine redundat, instar roris matutini æstuantem illam ærumnarum fornacem qua qui te colunt et laudant, in hac subinde vita vexantur, perpetuo sopit et mitigat. (Sabbas, *in Menæis S. Julii.*)

fontaine scellée d'où sort la vraie fontaine de vie, dans la lumière de laquelle il est écrit que nous verrons la lumière, et dont le fruit virginal est le vrai paradis de tous les citoyens du ciel [1]. C'est l'aurore de notre joie [2] ; c'est-à-dire du soleil de justice qui réjouit le monde par sa lumière. C'est le principe de la joie [3] ; de la joie, dis-je, que l'ange annonça aux pasteurs, lorsqu'il leur dit qu'il leur était né un Sauveur : *Je vous annonce une grande joie. C'est le commencement, le milieu et la fin de nos fêtes et de nos réjouissances* [4]. Sa sainte nativité en est le commencement ; son annonciation, le milieu, et son assomption, la fin. C'est la racine de notre joie [5] ou, comme dit S. Bonaventure, c'est la tige de cette belle fleur sur laquelle le Saint-Esprit, qui est la joie incréée, repose avec la plénitude de ses dons. Par conséquent, quiconque, dit ce Père, veut obtenir les sept dons du Saint-Esprit, qu'il cherche la fleur du Saint-Esprit, sur sa tige. Car nous parvenons à la fleur par sa tige, et par la fleur au Saint-Esprit, qui s'y repose. Nous allons par Marie à Jésus, et par Jésus nous trouvons la grâce du Saint-Esprit [6]. Disons donc avec S. Bernard : O bienheureuse Vierge, qui avez trouvé la grâce et engendré la vie ; ô mère du salut, donnez-nous accès à votre Fils, et faites qu'il nous reçoive par votre faveur, comme il s'est donné à nous par votre entremise [7]. Heureuse la maison, où l'on ne perd jamais le souvenir de Marie [8]. Plût à Dieu, âme fidèle, que vous eussiez bien compris et goûté la douceur de son nom, et que vous l'eussiez toujours dans le cœur et à la bouche ! je vous avertis et vous conjure de l'écrire dans votre maison, ou sur la porte, afin que le voyant souvent, vous vous souveniez de la Vierge [9]. O si vous saviez le fruit qu'on en retire !

1. Fons signatus, ex quo fons vitæ manat, in cujus lumine videbimus lumen, cujus perfecta emissio uteri, supernorum civium omnium est paradisus. (Sophron. *de Assumptione.*)

2. Aurora lætitiæ. (*Manuale Congreg. Hispal. S. Basil.*)

3. Principium gaudii. (Hesych. orat. *de Deipara.*)

4. Ecce evangelizo vobis gaudium magnum, principium, medium, et finis festivitatis nostræ. (Theod. orat. *in Hypap.*)

5. Radix gaudii nostri.

6. Quicumque septiformem Spiritus Sancti gratiam adipisci desiderat, ipse florem Spiritus Sancti in virgo quærat. Per virgam enim ad florem, per florem ad Spiritum in ipso requiescentem pervenimus. Per Mariam ad Christum accedimus, et per Christum gratiam Spiritus Sancti invenimus. (S. Bonav. *in spec.* c. 6.)

7. Per te accessum habeamus ad Filium, o benedicta inventrix gratiæ, genitrix vitæ, mater salutis; ut per te suscipiat nos qui per te datus est nobis. (S. Bern. *laudatus a* S. Bonav. *loco citato.*)

8. Felix illa domus, ubi memoria semper tenetur Mariæ! (Felbartus, l. VI, *Stellarii.*)

9. O fidelis anima! utinam saperes ac intelligeres dulcedinem et fructum

QUATORZIÈME INSTRUCTION

(Par le P. Ségneri, S. J.)

DE LA PIÉTÉ ENVERS MARIE

Beatus homo qui audit me, et qui vigilat ad fores meas quotidie, et observat ad postes ostii mei? Qui me invenerit, inveniet vitam, et hauriet, salutem a Domino.

Heureux celui qui m'écoute, qui veille tous les jours à l'entrée de ma maison, et qui se tient à ma porte. Celui qui m'aura trouvée, trouvera la vie, et il puisera le salut de la bonté du Seigneur. (*Prov.* VIII 34, 35.)

I. — LE PREMIER DEGRÉ DE LA PIÉTÉ ENVERS MARIE, C'EST DE L'ÉCOUTER SUR L'HORREUR DU PÉCHÉ QU'ELLE DEMANDE DE SES SERVITEURS.

Ces paroles que l'Église met dans la bouche de Marie, nous montrent par quels degrés on parvient à la dévotion parfaite envers cette Vierge sainte. Le premier degré, c'est d'écouter Marie : *Qui me audit.* Or que dit-elle à celui qui veut être au nombre de ses serviteurs? Elle lui demande d'abord une horreur extrême du péché. En effet, tout dit dans la Mère de Jésus que le péché est la chose qu'elle abhorre davantage. Admettrait-elle à son service et dans son amitié ceux dont les dispositions sont les plus opposées aux siennes? Qui croira que la Sainte Vierge veuille être servie par un homme qui aime le péché, par l'esclave du démon, par l'ennemi de Jésus-Christ son Fils? Elle favoriserait ainsi l'attache au crime, et trahirait la cause de son Dieu. Voulez-vous donc être à Marie? Songez d'abord à sortir de l'état du péché, si vous y êtes engagé. Elle vous aidera à en sortir ; parce qu'elle est en ces circonstances le refuge des pécheurs ; c'est-à-dire, qu'elle est le refuge des pécheurs qui veulent sincèrement se convertir. Et voilà sur quoi vous devez l'écouter, si vous aspirez au bonheur de lui appartenir : *Beatus homo qui audit me!*

II. — LE SECOND DEGRÉ DE LA PIÉTÉ ENVERS MARIE, C'EST DE LUI RENDRE CHAQUE JOUR LE TRIBUT DE NOS DEVOIRS.

Le second degré pour arriver à la véritable dévotion envers Marie, c'est d'être exact à lui rendre certains devoirs extérieurs, qui lui marquent notre attachement : *Beatus homo qui vigilat ad fores meas.* Vous visiterez, par exemple, les temples érigés en son honneur ; vous vous associerez aux personnes qui font une profession particulière de la servir ; vous réci-

ejus nominis, et ipsum semper in corde et in ore haberes! Hoc te moneo, hoc exhortor, descriptum habeas in domo, vel ostio tuo, quo frequenter viso Virginis recorderis. (*Ibid.*)

terez les prières que l'Eglise lui a consacrées : car sans cela par où connaîtra-t-on que vous êtes véritablement serviteur de la Sainte Vierge?

Vous respectez Marie du fond de votre cœur, et vous l'aimez, je le veux. Mais il faut des signes de ce respect, et des témoignages de cet amour ; Marie a droit de les attendre et de les exiger en effet de vous : *Qui vigilat ad fores meas.* Elle est même si jalouse de ces marques extérieures, qu'elle vous les demande chaque jour : *Quotidie.* Et pourquoi vous les demande-t-elle? Pour votre propre intérêt, pour être en droit de demander à son Fils chaque jour quelque grâce pour vous.

III. — LA PERFECTION DE LA PIÉTÉ ENVERS MARIE, C'EST D'IMITER SES VERTUS.

Le troisième degré et la perfection de la piété envers Marie, consiste en l'imitation de ses vertus : car le souverain degré de l'amour est de vouloir ressembler à ce qui en est l'objet. Aussi l'Eglise fait-elle dire à la Sainte Vierge, qu'heureux est celui qui l'observe pour l'imiter : *Beatus homo qui observat!* Soyez donc attentif à ses exemples. Chacun des mystères que l'Église célèbre en son honneur, vous en fournira toujours quelqu'un qui vous conviendra. Vous la verrez humble de cœur au jour de son Annonciation, soumise en tout à la loi dans sa Purification, etc. Vous trouverez toujours en Marie quelque vertu à imiter. En vous efforçant ainsi de lui ressembler, vous vous rendrez plus digne de son amour, vous obtiendrez d'elle des faveurs plus particulières, vous l'engagerez à vous compter au nombre de ses enfants, comme le disciple bien-aimé, dont le Sauveur voulut à la croix que Marie fût désormais la mère. Tel est le bonheur que la Sainte Vierge promet à ceux qui l'imitent : *Beatus homo qui observat, etc.*

IV. — EN S'ATTACHANT SINCÈREMENT A MARIE, ON TROUVE EN ELLE UN PUISSANT SECOURS POUR CONSERVER LA GRACE OU POUR LA RECOUVRER.

Quand on sert la Sainte Vierge de la manière que nous venons de dire, on la trouve dans le besoin : et avec elle on trouve la vie : *Qui me invenerit, inveniet vitam.* A quelque degré de vertu que le chrétien soit arrivé, il peut tomber dans la disgrâce de Dieu. Or si ce malheur arrivait à un serviteur de Marie, l'abandonnera-t-elle, et peut-il manquer avec son secours de recouvrer la grâce, qui est la vie de l'âme ; *Inveniet vitam.* Car jusqu'où ne va point sa bonté ; jusqu'où ne va point son pouvoir.

L'ange en saluant Marie, ne lui dit pas : Vous avez trouvé la grâce de Dieu, c'est-à-dire la grâce qui nous sanctifie ; mais, *vous avez trouvé grâce auprès de Dieu.* Ces paroles ex-

priment le degré éminent de faveur et de crédit où la Mère de Jésus est élevée ; et c'est cette faveur, c'est ce crédit qu'elle emploie pour obtenir des grâces de pénitence à ceux de ses serviteurs qui se sont oubliés : *Qui me invenerit, inveniet vitam.* Les saints sont sans doute nos intercesseurs, et peuvent beaucoup auprès de Dieu ; mais le pouvoir de Marie surpasse autant le leur, que la mère est au-dessus des serviteurs. Tel est le solide fondement de notre confiance en Marie, c'est là ce qui nous assure que nous trouvons la vie avec elle : *Qui me invenerit, inveniet vitam.*

V. — LA PIÉTÉ SINCÈRE ENVERS MARIE EST UN GRAND PRÉJUGÉ DE LA PERSÉVÉRANCE DANS LE BIEN.

Un autre avantage de la dévotion sincère envers Marie, c'est que nous l'intéressons efficacement à notre persévérance dans le bien : *Qui me invenerit, hauriet salutem a Domino.* A la vérité, il n'appartient qu'à Jésus-Christ d'accorder le don de la persévérance, et ce don est un effet purement gratuit de sa miséricorde ; mais il faut le demander, et qui peut le demander avec plus de succès que Marie? Elle ne peut pas nous sauver par elle-même : mais par le crédit qu'elle a auprès de son Fils, elle peut nous faire puiser notre salut dans la source des divines miséricordes.

L'Eglise nous instruit assez du pouvoir de Marie à l'égard de cette dernière grâce qui met le sceau à toutes les autres, lorsqu'elle nous fait implorer chaque jour l'assistance de la Mère de Dieu pour les derniers moments de la vie. C'est donc avec raison que la véritable piété envers Marie fait tous les jours le repos et la consolation de ses serviteurs mourants. D'où leur viennent alors, la joie, et la douce confiance qui éclatent en eux, sinon de la puissante protection de leur sainte Mère, et des heureux présages qu'elle leur donne de leur salut? Quel bonheur en ce moment décisif du salut, d'avoir pour protectrice la Mère même du Sauveur. C'est l'heureux sort des serviteurs de Marie.

ENTRETIEN.

Rien n'est plus juste, Vierge sainte, que d'exiger de ceux qui veulent se donner à vous, qu'ils renoncent absolument au péché. Non, il ne vous convient point de recevoir au nombre de vos serviteurs des esclaves du démon, des ennemis de votre Fils.

Ce n'est pas que vous rejetiez absolument les pécheurs, vous que l'Eglise appelle leur refuge. Vous êtes effectivement le refuge des pécheurs ; mais vous n'êtes le refuge que des pécheurs qui veulent se convertir, et qui ont recours à vous pour leur en ménager les moyens.

Heureux donc, Vierge sainte, heureux le pécheur qui s'attache à vous dans la disposition de renoncer sincèrement au péché ! Heureux le chrétien qui chaque jour vous rend le tribut de ses devoirs, et cherche à vous donner des marques de sa fidélité ! Mais heureux surtout celui qui vous prouve son attachement par l'étude et l'imitation de vos vertus !

A quel degré de vertu qu'on soit arrivé, on peut toujours s'oublier et perdre la grâce. Quelle ressource dans un tel malheur, que de s'attirer votre protection par une fidélité constante à vous honorer ! N'emploiriez-vous pas alors tout votre crédit, pour remettre un pécheur dans les voies de la pénitence !

Mais c'est surtout, Vierge sainte, pour obtenir la grâce de la persévérance, que l'Eglise m'apprend à recourir à vous chaque jour. Il n'appartient qu'à votre Fils adorable de l'accorder ; mais vous la refusera-t-il, pour un serviteur qui aura constamment fait gloire d'être à vous, qui aura rempli tous les devoirs d'un serviteur fidèle ?

QUINZIÈME INSTRUCTION

(Exhortation)

(Par Arvisenet, Vicaire Général de Troyes.)

DE LA DÉVOTION A LA SAINTE VIERGE

La Sainte Vierge est après Jésus-Christ le plus digne objet de votre dévotion ; elle est la Mère de Dieu, la plus sainte, la plus parfaite, la plus élevée de toutes les créatures ; respectez-la, elle est votre mère et votre avocate ; pleine de tendresse pour vous, et toute-puissante auprès de Jésus-Christ, son Fils, invoquez-la avec confiance. Enfin elle est votre modèle, imitez-la. Votre dévotion ne lui serait point agréable, si vous aimiez le péché qui a fait mourir son Fils, et si vous ne tâchiez pas d'imiter les exemples admirables qu'elle vous a donnés.

Voici ce que S. Ambroise nous dit de ses vertus : Elle était vierge de corps et d'esprit, humble de cœur, grave dans ses paroles, prudente dans ses conseils, appliquée au travail, retenue dans ses discours, aimant la lecture, la retraite et le silence. Elle était toujours unie à Dieu par la prière et par la contemplation ; sa foi a été la plus vive et la plus soumise ; sa pureté a été incomparable ; sa patience invincible ; sa piété sincère et profonde ; son humilité a été jusqu'à l'anéantissement, sa charité sans bornes ; jamais elle n'a offensé ses parents, ni méprisé personne, ni raillé qui que ce soit, ni rebuté le pauvre. Elle avait pour maxime de ne chercher que Dieu, de ne faire de peine à personne, de faire du bien à tous, de

respecter les personnes âgées, de ne point porter envie à ses égaux; de fuir la vanité et les compagnies du monde, d'aimer la tempérance, l'équité et la droiture; il n'y avait rien d'irrégulier, rien d'immodeste et de rebutant, rien d'affecté dans ses démarches, dans son air, dans ses paroles, dans son entretien, dans ses regards, dans ses actions ni dans toute sa conduite.

Imitez ces grandes vertus de la Mère de Dieu, et vous la servirez dignement. Donnez-lui tous les jours quelques marques de votre piété en récitant quelques prières en son honneur. Il y a un grand nombre de bons chrétiens qui sont dans l'usage de dire tous les jours le chapelet: qu'il serait à souhaiter que vous fissiez de même! Récitez-le au moins le dimanche et le samedi. Ayez soin de célébrer, avec une ferveur particulière, les fêtes de la très sainte Vierge, révérez ces images, et ne manquez pas d'en avoir une dans une place distinguée de votre maison.

SEIZIÈME INSTRUCTION

(Exhortation a la jeunesse)

(Par Arvisenet, Vicaire Général de Troyes.)

DE LA DÉVOTION A LA TRÈS SAINTE VIERGE, MÈRE DE DIEU

1. Voulez-vous être sauvé, mon bien-aimé, voulez-vous sortir victorieux des combats continuels que vous avez à soutenir contre le monde, la chair et le démon ?

Ayez la plus tendre dévotion à Marie; honorez avec autant d'assiduité que de piété cette sainte Mère de Dieu.

C'est elle qui a écrasé la tête du serpent infernal, et c'est par elle que vous triompherez des plus dangereux ennemis de votre âme.

Elle est votre plus puissante avocate auprès de Dieu, et c'est par son entremise que vos prières sont exaucées.

Elle est la Reine du Ciel, et lorsque vous lui adresserez vos supplications, elle en fera descendre sur vous les dons et les grâces les plus précieuses.

Elle est un modèle achevé de toutes les vertus; et si, dès la jeunesse, vous vous appliquez à l'imiter et à lui ressembler, il n'est pas douteux que vous ne deveniez très agréable aux yeux du Très-Haut, comme elle fut elle-même, dès sa plus tendre enfance, l'objet de ses complaisances.

Elle est cette Vierge bénie entre toutes les femmes, qui saura fléchir son divin Fils, lors même qu'il sera irrité contre vous.

Pourvu que vous vous recommandiez à elle dans les sentiments d'une véritable contrition.

Elle est cette Mère très sainte, aux prières de laquelle ne

saurait rien refuser celui qui, étant le Fils de Dieu et le sien, lui a été si parfaitement soumis.

Elle est votre tendre mère qui, vous aimant au delà de ce qu'on peut dire, ne vous abandonnera jamais lorsque vous aurez recours à elle.

C'est elle qui est particulièrement le refuge et le secours de la jeunesse, et c'est par elle que tant de jeunes gens, triomphant des tentations les plus dangereuses, domptant les passions les plus violentes, ont eu le bonheur de pratiquer les plus belles vertus, de marcher dans la voie de la perfection, et de devenir des saints.

Il n'est pas douteux que, si vous vous mettez comme eux sous sa protection, si vous êtes un vrai serviteur de Marie, vous n'assuriez aussi comme eux votre salut, et ne vous mettiez à l'abri de la damnation éternelle.

2. Mais que ferez-vous pour être un vrai serviteur de Marie ? écoutez-moi, mon fils, et je vous l'apprendrai.

Vous devez savoir avant toutes choses que Marie déteste le péché, parce que Jésus-Christ son Fils l'a en horreur, et qu'il a été la cause de sa mort.

Ne croyez donc pas pouvoir plaire à cette sainte Mère de Dieu, tant que vous vivrez dans le péché, et que vous continuerez à faire par des crimes une guerre ouverte à Jésus, l'adorable Fils de Marie.

Quittez les armes de l'iniquité et du crime, concevez une souveraine horreur du péché, avant de vous présenter à Marie, pour vous mettre sous sa protection.

Après avoir renoncé de tout votre cœur au péché, ne craignez pas de vous approcher de cette Vierge sainte, quand même vous ne seriez pas encore déchargé par l'absolution du poids de vos crimes. Allez, allez à elle avec confiance.

Elle est, mon fils, le refuge des pécheurs, et elle ne souffrira pas que votre âme, si elle lui est dévouée, soit livrée aux ténèbres éternelles ; mais elle priera pour vous, afin que le Seigneur vous pardonne.

Approchez-vous d'elle, et, considérant avec admiration ses grandes vertus, appliquez-vous de toutes vos forces à les imiter ; efforcez-vous surtout de devenir humble et chaste comme elle.

Recourez à elle, et recommandez-lui avec amour les misères et les nécessités de votre âme.

Et, afin de vous la rendre propice, soyez exact à l'honorer chaque jour par quelques prières.

Témoignez-lui votre respect par des louanges, votre confiance par des supplications, votre dévouement par des bonnes œuvres : montrez votre zèle pour sa gloire en célébrant ses

fêtes avec un saint empressement et une religieuse ferveur.

Recourez surtout à elle dans les tentations et les dangers.

Oui, mon fils, si vous ressentez les attaques de l'ennemi du salut, si vous vous trouvez dans quelque circonstance malheureuse ou périlleuse, si vous êtes dans quelque perplexité;

Appelez Marie à votre secours, pensez à Marie, invoquez Marie; que votre esprit ne perde pas son souvenir, que votre cœur, d'accord avec votre bouche, ne cesse de réclamer sa puissante intercession.

Mon fils, Marie connaît et aime tendrement ceux qui sont remplis d'amour pour elle; elle est toujours disposée à voler au secours de ceux qui l'invoquent, elle protège surtout ceux qui s'appliquent à imiter son admirable humilité et son incomparable pureté.

DIX-SEPTIÈME INSTRUCTION

(A LA JEUNESSE)

(Par GOBINET, docteur de Sorbonne.)

DE LA DÉVOTION A LA SAINTE VIERGE ET A SAINT JOSEPH

Il me reste enfin, cher Théotime, un dernier moyen, mais des plus puissants pour vous aider à acquérir la vertu durant votre jeunesse, qui est la dévotion à la Sainte Vierge. Il est infaillible pour ceux qui s'en servent bien, parce qu'il fait trouver en même temps la plus puissante intercession que nous pouvons avoir auprès de Dieu pour obtenir ses grâces, et le plus parfait modèle de vertu que nous puissions imiter.

Après Dieu, nous devons singulièrement honorer et aimer la S. Vierge, à cause de cette très haute et très excellente dignité de Dieu, qui la relève infiniment au-dessus de toutes les autres créatures que Dieu a jamais faites.

C'est d'elle que nous pouvons tirer tous les secours qui nous sont nécessaires. Elle est toute-puissante envers Dieu pour obtenir de lui tout ce qu'elle lui demande; elle est toute bonne envers nous pour s'employer pour nous auprès de lui. Etant la Mère de Dieu, il ne lui peut refuser ce qu'elle lui demande; étant notre Mère, elle ne peut nous dénier son intercession, quand nous avons recours à elle. Nos misères lui touchent le cœur, nos nécessités la pressent, les prières que nous lui faisons pour notre salut, emportent d'elle tout ce que nous lui demandons. Et S. Bernard ose bien dire que jamais personne n'a invoqué cette Mère de miséricorde en ses nécessités, qu'il n'ait ressenti les effets de son assistance.

Que si la Sainte Vierge a tant de bonté pour tous les hommes, nous pouvons dire qu'elle en a une toute particulière

pour les jeunes gens de qui elle sait que la faiblesse est plus grande et les nécessités plus pressantes, principalement pour la conservation de la chasteté plus combattue en cet âge, et dont elle est la singulière protectrice. Les histoires sont pleines des exemples des saints qui ont conservé cette grande vertu dans leur jeunesse par l'assistance de cette Reine des vierges, et l'expérience en fait voir tous les jours plusieurs qui remportent de grandes victoires par le recours qu'ils ont à son intercession, et qui s'avancent heureusement dans la vertu par la protection qu'elle leur donne et par les grâces qu'elles leur fait obtenir de Dieu.

Soyez donc dévot à la Sainte Vierge, cher Théotime; mais, au nom de Dieu, ne le soyez pas comme plusieurs qui mettent toute cette dévotion à lui faire quelques prières ordinaires plutôt par coutume que par vertu, et qui d'ailleurs ne se soucient point de lui déplaire horriblement par une vie remplie de péchés mortels qu'ils commettent sans aucun scrupule. O Dieu, quelle dévotion! vouloir plaire à la Mère, et crucifier son Fils tous les jours, fouler aux pieds son sang, et mépriser sa grâce et son amitié, n'est-ce pas être ennemi du Fils et de la Mère?

O mon cher Théotime, votre dévotion envers la Sainte Vierge doit être toute autre que celle-là! il faut qu'elle soit plus généreuse et plus sainte; et, pour vous le dire clairement, si vous voulez être vrai enfant et vrai serviteur de la Vierge, il est nécessaire que vous ayez soin de faire quatre choses :

1° D'avoir une grande appréhension de lui déplaire par le péché mortel, et d'affliger son cœur maternel en déshonorant son Fils et en perdant votre âme. Et s'il vous arrivait de tomber dans ce malheur, recourez promptement à elle, afin qu'elle soit votre médiatrice pour vous réconcilier avec son Fils grièvement irrité contre vous ; elle est le refuge des pécheurs aussi bien que des justes, pourvu qu'ils aient recours à elle avec un véritable désir de se convertir, comme dit S. Bernard.

2° Aimez et imitez ses vertus, et principalement son humilité et sa chasteté. Ces deux vertus entre les autres l'ont rendue uniquement agréable à Dieu; elle les aime singulièrement dans les enfants, et elle se plaît à assister de ses faveurs ceux dans lesquels elle les connaît davantage, selon le même saint.

3° Ayez recours à elle pour les nécessités de votre salut; et pour cela faites-lui tous les jours quelques prières particulières, récitez le chapelet ou le petit office quelquefois la semaine : faites quelque chose en son honneur tous les samedis; comme prières, abstinences ou aumônes; honorez particulièrement ses fêtes par la confession et la communion.

4° Souvenez-vous de l'invoquer dans les tentations et

dans les dangers où vous vous trouverez d'offenser Dieu. Vous ne sauriez l'honorer davantage qu'en ayant recours à elle dans ces nécessités pressantes, et vous ne pouvez trouver de secours plus prompt et plus favorable que le sien. C'est le conseil de S. Bernard : « Si les vents des tentations se lèvent » contre vous, si vous tombez dans les écueils des tribulations, » regardez votre étoile, invoquez Marie. Dans les dangers, » dans les extrémités, dans les affaires douteuses, pensez à » Marie, invoquez Marie ; ayez-la dans la bouche et dans le » cœur, et afin que vous obteniez le secours de son intercession, » n'oubliez pas d'imiter ses vertus. »

Si vous faites ainsi, cher Théotime, vous aurez la vraie dévotion à la Sainte Vierge, vous serez du nombre de ses vrais enfants, elle sera votre mère ; et tant que vous serez sous sa protection, vous ne périrez jamais. Retenez bien cette belle parole de S. Anselme, qui ne feint point de dire que, « comme » il est certain que celui-là se perd, qui n'aime point la Sainte » Vierge, et qui est délaissé d'elle ; aussi est-il impossible que » celui-là périsse, qui a recours à elle, et qu'elle regarde des » yeux de sa miséricorde. »

Je finis par un bel exemple que je vous produirai pour preuve de cette vérité. Sainte Brigitte avait un fils de la profession des armes, qui mourut à la guerre. Ayant appris la nouvelle de cette mort, elle entra dans une grande inquiétude pour le salut de son fils mort dans une condition si dangereuse, et comme elle était souvent favorisée de Dieu par des révélations particulières dont elle a composé un livre, elle fut assurée du salut de son fils par deux révélations consécutives. Dans la première, la Sainte Vierge lui révéla qu'elle avait assisté son fils d'une protection particulière à l'heure de sa mort, l'ayant fortifié contre les tentations, et lui ayant obtenu toutes les grâces nécessaires pour faire une sainte et heureuse mort ; dans la suivante, elle lui déclara la cause de cette assistance singulière qu'elle avait rendue à son fils, et elle lui dit que c'était en récompense de la grande et sincère dévotion qu'il avait eue pour elle durant sa vie, pendant laquelle il l'avait aimée d'un amour très ardent, et avait tâché de lui plaire en toutes choses.

Voilà, Théotime, ce que la véritable dévotion à la Sainte Vierge a valu à ce jeune homme et à plusieurs autres ; elle ne vous vaudra pas moins, si vous l'avez, et si vous aimez et honorez la Sainte Vierge de la manière que nous avons dite.

Mais en vous parlant de la dévotion à la Sainte Vierge, je ne puis oublier son cher époux le glorieux S. Joseph. Ce grand saint ayant eu le bonheur singulier d'être choisi de Dieu pour

avoir le soin de la garde de son Fils en son enfance et en sa jeunesse, il ne se peut faire qu'il ne soit favorable aux jeunes gens, et qu'il ne chérisse tendrement cet âge qu'il a vu sanctifier par le Fils de Dieu. Il lui a servi en tous les besoins de la vie auxquels il a voulu se rendre sujet pour notre amour, il l'a délivré de la persécution de ses ennemis, il l'a élevé en son enfance, gouverné en sa jeunesse; il l'a vu soumis à ses commandements, il a été le témoin domestique et l'admirateur des grâces et des vertus qu'il faisait paraître de jour en jour en son jeune âge, comme le soleil montre sa lumière à mesure qu'il se lève.

Ne devons-nous pas croire que ce saint qui a eu tant de familiarité avec Jésus-Christ enfant, aime d'un amour singulier les enfants de Jésus-Christ, et particulièrement ceux qui tâchent de se conformer à cette divine jeunesse par l'imitation de ses vertus, et qu'il se rend leur intercesseur auprès de lui?

Aimez ce bon saint, Théotime, et ayez pour lui une vénération et une dévotion particulière. Prenez-le pour votre patron et pour le protecteur de votre pureté ; priez-le tous les jours avec beaucoup de confiance, et surtout dans vos besoins, et vous en recevrez des assistances merveilleuses ; demandez-lui, par le soin qu'il a eu de la divine enfance de Jésus-Christ, qu'il conserve votre jeunesse dans les dangers de votre salut, et qu'il vous aide à conserver en votre âme ce divin Sauveur, comme il a servi à le garder temporellement lorsqu'il était au monde.

DIX-HUITIÈME INSTRUCTION

(A des Religieuses)

(Par le P. Gentil, S. J.)

DE LA DÉVOTION ENVERS LA TRÈS SAINTE VIERGE, ET LES TITRES SUR LESQUELS ELLE EST ÉTABLIE

Qui me invenerit, inveniet vitam et hauriet salutem a Domino.

Celui qui m'aura trouvée trouvera la vie et il puisera le salut du Seigneur. (*Prov.* VIII, 35.)

I. — Marie est la véritable Mère de Dieu : cette auguste qualité est le premier principe de ses grandeurs, et le titre le plus solide du respect et de la vénération que nous avons pour elle.

Car être Mère de Dieu, c'est selon l'expression des SS. Pères, être la mère de miséricorde, la réparatrice de tous les siècles, la rédemption des captifs, le salut de tout le monde. Il est vrai que le Fils de Dieu est notre unique Sauveur et notre

unique Rédempteur, parce que lui seul est mort pour nous, et lui seul a versé le sang qui est le prix de notre rédemption ; mais Marie étant sa Mère et la mère de miséricorde, son Fils qui est le Père de miséricorde, a voulu qu'elle ait quelque part à notre salut, et voici comment : 1° Elle y a eu part, parce qu'elle a formé des plus pures gouttes de son sang, le corps qui a servi à payer le prix de notre rançon. 2° Elle y a eu part, parce qu'elle a produit et nourri de son lait la victime qui a été immolée pour satisfaire à la justice de Dieu. 3° Elle y a eu part, parce qu'elle a consenti à la mort de son Fils, dont elle était la Mère, n'étant pas croyable que Dieu ait sans son consentement livré le sacré corps de son Fils, que le Saint-Esprit n'avait formé dans son sein, qu'après qu'elle y eût consenti. 4° Elle y a eu part, parce qu'étant au pied de la croix, elle fut, dit un Père de l'Eglise, le prêtre qui offrit avec son fils, le sang qui coulait de ses veines, pour effacer l'iniquité de la terre [1].

Avoir ainsi contribué à notre rédemption, n'est-ce pas avoir mérité en quelque manière le titre de Réparatrice du monde ? Si Pharaon appela Joseph le Sauveur du monde, parce qu'il avait dans un temps de famine distribué avec sagesse le blé qui appartenait à ce prince, et dont il ne fut que le dépositaire et le dispensateur, Marie n'a-t-elle pas droit de porter le titre de Réparatrice du monde, puisque c'est elle qui nous a donné le pain de vie et le froment des élus ?

Que béni soit à jamais le jour qui a vu naître cette Sainte Vierge, qui est venue réparer les ruines de la céleste Jérusalem. Eve nous avait perdus ; Marie nous a réconciliés [2]. Eve était la cause du péché ; Marie est la source de la grâce [3]. Eve nous avait blessés ; Marie nous a guéris. Le monde avait péri par Eve ; et par Marie sa perte est réparée. Que le ciel et la terre louent éternellement la miséricorde du Seigneur qui, choisissant Marie pour être la Mère de son Fils, a voulu qu'elle fût tout à la fois, et la cause de la vie, et la vie de tous les vivants [4] !

---

1. Reparatrix sæculorum (S. Bernard, epist. clxxiv). — Tu redemptio captivorum et omnium salus. (S. Ephrem. orat. *ad Virg.*) — Mater misericordiæ patrem misericordiæ adjuvit in opere nostræ salutis. (Richard. a S. Laurent. lib I *De laudib. Virg.*) — Pretium redemptionis meæ ex carne tua. (S. Ildephons. lib. II, *de Virg.* c. xii.) — Proprium Filium, dilectum oris sui, viscerum quoque suorum et votorum consensit crucifigi ; pro redemptione nostra. (Gerson. tit. ii, *De Cantic. cordis*, IIIª Pars.). — Christus et Maria unum holocaustum pariter offerebunt Deo : Hæc in sanguine cordis ; ille in sanguine carnis. (Arnold. Carnot. *de laud. Virg.* t. I, *Biblioth.*)

2. Quod damnavit Eva, salvavit Maria. (S. Innocent. III, serm. ii *de Assumpt.*)

3. Auctrix peccati Eva, auctrix meritis Maria. (S. Aug. serm. xvii.)

4. Veneremur salutis auctricem. (S. Sophron. epist. iv *de Assumpt.*) —

Voilà, ô Sainte Vierge, les titres sur lesquels la dévotion de tous les fidèles qui, dès la naissance de notre sainte religion ont commencé à vous honorer, est solidement établie. Vous êtes la *Mère de Dieu ;* peut-on vous trop honorer ? Vous *nous avez donné un Sauveur* ; est-il personne après lui, en qui nous puissions mieux mettre notre confiance qu'en vous [1] ? l'ange vous a dit à vous-même, que vous étiez *bénie entre toutes les femmes ;* doit-on craindre d'excéder dans les louanges que l'on vous donne ?

Que j'ai de consolation lorsque je fais réflexion aux honneurs que l'on vous rend dans l'Asie, dans l'Afrique, dans l'Europe, dans l'Amérique, dans tous les endroits du monde, où l'Evangile a été prêché, et où votre Fils est adoré ! Que j'ai de joie, lorsque je considère combien on a érigé par toute la terre de temples à votre gloire ! combien de fêtes ont été instituées en votre honneur ! combien il y a de saintes sociétés, d'ordres militaires, de communautés religieuses, et principalement l'ordre et la religion où je vis, qui, vous honorant d'un culte particulier, font profession de combattre et de vaincre sous votre nom !

Mais que serait-ce, si, pendant que je bénis le ciel de voir que l'on vous honore jusqu'au milieu des nations barbares, j'écoutais les ennemis de vos louanges ? Que serait-ce si je lisais, par une curiosité criminelle, les livres injurieux à vos grandeurs ? Que serait-ce si, par une lâche complaisance je me taisais sur les entretiens et sur les sentiments des personnes qui ne souffrent qu'avec chagrin les justes éloges que l'Eglise et les SS. Pères vous ont donnés ?

Malheur à celui, dit l'Esprit de Dieu, *qui parle mal de sa mère. Mais Anathème à celui*, dit S. Grégoire de Nazianze, *qui parle mal de la Mère de Dieu.*

Voici, ô Sainte Vierge, les sentiments dans lesquels je veux vivre et mourir. J'adorerai toute ma vie votre Fils comme mon unique Sauveur et Rédempteur ; je vous honorerai et je vous aimerai jusqu'au dernier soupir, comme la très digne mère de Dieu : vous honorant et vous aimant, j'aimerai et honorerai votre Fils, qui vous a fait la dispensatrice des grâces qu'il accorde aux hommes, afin de vous faire aimer et honorer des hommes [2].

Vita viventium et causa vitæ, suppeditatrix vitæ (S. Andr. Cret. serm. *de Assumpt.*)

1. Hæc mea magna fiducia. (S. Bernard. *de Aquad.*)

2. Totius plenitudinem boni posuit in Maria ut proinde siquid spei, siquid gratiæ, siquid salutis, ab ea noverimus redundare. (S. Bernard. serm. *de Nat. Virg.*)

Sic honorabitur quemcumque rex voluerit honorare.

C'est ainsi que sera honoré celui que le roi voudra qu'on honore. (ESTHER. VI, 9.)

Deus adoretur, sit in honore Maria: qui non honorat Mariam, extra Deitatem est.

Qu'on adore Dieu, et que Marie soit honorée : celui qui ne l'honore point, est déjà séparé de la Divinité. (S. GREGOR. NAZIANZ.)

Supra te Deus est, infra te quidquid Deus non est.

Dieu seul est au-dessus de vous; tout ce qui n'est point Dieu, est au-dessous de vous. (S. BERNARD.)

II. — Marie est la véritable Mère des hommes ; c'est la seconde source de ses grandeurs, et le second titre sur lequel est fondé le culte que nous lui rendons. Elle n'a qu'un Fils [1], disent les SS. Pères, et elle est la mère de plusieurs. Elle n'en a qu'un, parce que le Fils de Dieu est le seul qu'elle ait conçu dans son sein. Elle en a plusieurs, parce qu'elle nous a donné l'auteur de la grâce [2]. 1° Elle est notre Mère, dit S. Ephrem, parce qu'elle nous a rendu la vie, que notre première Mère nous avait ôtée. 2° Elle est notre Mère, parce qu'elle est la Mère du Fils de Dieu, qui nous fait l'honneur de nous appeler ses frères. 3° Elle est notre Mère [3], parce qu'elle nous adopta pour ses enfants, en la personne de S. Jean, que le Sauveur mourant lui donna pour fils. Quel motif de confiance pour tous les hommes !

Cette charitable Mère a deux mamelles, dit S. Anselme, l'une d'où elle fait couler le lait de la grâce, l'autre d'où elle fait couler le lait de la miséricorde. Elle fait couler le lait de la grâce dans l'âme des justes pour en conserver la pureté et l'innocence. Elle fait couler le lait de la miséricorde dans le cœur des pécheurs, pour en amollir la dureté, et présente l'une et l'autre à son Fils pour apaiser sa colère.

Ah ! si Moïse retint par sa prière le bras de Dieu, qui était levé et prêt à punir le peuple juif ; si Aaron, se présentant l'encensoir à la main fléchit sa justice, qui allait faire descendre le feu du ciel, pour réduire en cendre cette nation rebelle et farouche ; si Josué, qui n'était que le serviteur du Seigneur, vit le soleil s'arrêter au milieu de sa carrière, Dieu obéissant à la voix de cet homme, que ne dois-je pas espérer, puisque Marie est ma médiatrice auprès de son Fils ?

Que je vous suis redevable, ô mon Dieu, de m'avoir donné une si bonne Mère ! C'est par elle que vous êtes venu à nous ; c'est par vous que nous allons à votre Père, et c'est par elle que nous allons à vous. Que pouvons-nous craindre de votre

1. Mater Dei et mater rei. (B. ALBERT. MAGN.)

2. Si Christus credentium est frater, cur non ipsa quæ genuit Christum, credentium est mater. (S. AMBR. *in Luc.* II.)

3. Omnium nostra Mater. (RUPERT. *in Joan.*)

Père, si vous parlez pour nous? et que ne devons-nous pas attendre de vous, si votre Mère parle pour nous?

Mais mon cœur est-il bien pénétré de la tendresse que Marie a pour moi ? a-t-il pour elle toute la reconnaissance qu'il doit avoir ? Comment ai-je honoré jusqu'à présent une mère aimable à l'excès ? avec quel esprit ai-je célébré ses fêtes ? ai-je quelque dévotion particulière envers elle ? si je me suis fait à moi-même une loi de réciter tous les jours quelque prière à son honneur, suis-je fidèle à m'acquitter de ce devoir de piété ? avec quelle attention fais-je celles que je lui adresse ? avec quel zèle et avec quelle affection invoqué-je son secours ?

La dévotion que j'ai envers elle, est-elle sincère ? est-elle bien réglée ? Contente de la louer de bouche, et de l'honorer des lèvres, n'en suis-je pas éloignée de cœur ? zélée pour défendre ses prérogatives, ai-je la même vivacité pour imiter ses vertus ? Qu'un enfant est ingrat, s'il est un moment sans penser à la meilleure de toutes les mères ! Qu'une vierge consacrée à Dieu, qui ne vit pas avec la pureté d'un ange, est indigne d'avoir pour mère celle que sa pureté élève au-dessus de tous les anges ! Quelle protection peut espérer de la Mère de son juge, une personne qui a tant de fois offensé le Fils, et déshonoré la Mère ?

O Vierge sainte, qui êtes toute-puissante dans le ciel, sur la terre et sur mon cœur, usez du pouvoir que vous avez ; parlez pour moi à votre Fils ; éloignez de moi ce qui peut m'éloigner de vous ; conservez en moi la confiance filiale que je dois avoir en vous.

Que je serais heureuse, ô mon Dieu, si ne séparant jamais la Mère du Fils, j'étais toute à votre sainte Mère, comme je suis toute à vous. Dites-lui en ma faveur, ce que vous lui dites du haut de la croix en faveur de S. Jean : *Mulier, ecce filia tua.* Femme, voilà votre fille. Dites-moi aussi ce que vous dites au disciple bien-aimé, *Ecce Mater tua.* Ma fille, voilà votre Mère. Etre fille de Marie, avoir Marie pour Mère, est-il honneur plus grand, après celui d'être enfant de Dieu ?

Monstra te esse Matrem, Sumat per te preces, qui pro nobis natus tulit esse tuus.

Montrez que vous êtes mère; présentez nos prières à celui qui naissant pour nous, a voulu naître de vous.

In me gratia omnis viæ et veritatis, in me omnis spes vitæ et virtutis, transite ad me omnes, qui concupiscitis me, et a generationibus meis implemini. (*Eccles.* XXIV, 25.)

C'est en moi qu'est toute la grâce qui conduit à la vie et à la vérité ; c'est en moi qu'est toute l'espérance de la vie et de la vertu : venez à moi, ô vous tous qui m'aimez, et vous serez remplis des grâces et des bénédictions que je donne à mes enfants.

III. — Marie est l'avocate de tous les hommes ; c'est la troisième source de ses grandeurs, et le troisième titre sur lequel notre dévotion est établie envers elle. Elle fait auprès de son Fils [1], le même office que son Fils fait auprès de son Père. Depuis qu'il est remonté au ciel il a toujours prié pour nous.

Fut-il jamais avocat plus éloquent et plus efficace que cette Mère de miséricorde ? 1° Elle voit dans le Verbe, [2] et elle connaît par une science infuse tout ce qui concerne le salut de notre âme, son Fils l'ayant établie pour être la dispensatrice de ses grâces, et ayant mis entre ses mains le prix de notre rédemption. 2° Elle est agréable au juge devant qui elle plaide, puisque c'est son fils qui est notre juge. 3° Elle parle pour tous les pécheurs en général et en particulier, soit parce qu'ils sont tous le prix du sang du Sauveur, soit parce que si l'homme n'avait point péché, le Verbe ne se serait point incarné [3], et s'il ne s'était point incarné, Marie n'aurait jamais été, ou si elle avait été, elle n'aurait point été la mère de Dieu. 4° .Elle a tous les talents pour persuader notre juge, et pour en obtenir ce qu'elle lui demande en notre faveur.

Demandez, ma mère, tout ce qu'il vous plaira, dit autrefois Salomon parlant à Bethsabée ; car un fils ne peut rien refuser à sa mère. De quel poids n'est donc pas la prière d'une aussi sainte mère que Marie, sur le cœur d'un Fils infiniment plus grand et plus saint que Salomon ? Que peut-il lui refuser, lorsqu'elle élève vers son trône les mains pures et innocentes qui l'ont porté ? lorsqu'elle lui montre le sein qui l'a conçu, qu'elle découvre à ses yeux les mamelles qui l'ont allaité ? Quelle impression ne font pas sur son cœur de si précieux gages d'amour [4] ?

Heureuse l'âme qui a fondé son espérance sur Marie ! Heureuse l'âme qui, pleine de vénération pour le Fils, a appris dès son enfance à invoquer le secours de la Mère.

Voilà, ô Sainte Vierge, l'appui le plus solide de notre confiance. Votre puissance n'est, à la vérité, ni absolue, ni indépendante, comme celle de Dieu ! mais quoiqu'elle soit respectueuse et suppliante, elle est efficace [5]. Quand je réclame votre

1 Mediatrix ad Mediatorem. (S. Bern. serm. *in Sign. mag.*)

2. Redempturus humanum genus, pretium universum contulit in Mariam. (S. Bern. serm. II *de Nativ.*)

3. Sciens magis propter peccatores, quam propter justos factam Dei Matrem. (S. Anselm. *de Excell. Virg.*)

4. Non potest ullo modo esse repulsa ubi concurrunt et orant omni lingua disertius hæc clementiæ monimenta et pietatis in signis. (Arnold Carnot. *de laud. Virg.*)

5. Omnipotentia supplex. (S. Joan. Damasc.)

protection, je n'élève point un trône opposé au trône de votre Fils. Je n'oppose pas un tribunal de miséricorde au tribunal de sa justice. Mais j'offre à mon juge une avocate, à qui il veut que je m'adresse pour aller à lui. J'invoque une Mère si prompte à nous secourir, que S. Bernard [1] défie le monde tout entier de s'élever contre lui, si quelqu'un, après avoir réclamé son nom et sa puissance, n'a point senti les effets de sa protection. J'ai recours à un asile, que l'expérience de tous les siècles m'apprend être également ouvert au juste et au pécheur.

Serais-je la seule au monde qui désespérerais d'éprouver votre tendresse et votre assistance ; que ne dois-je pas au contraire espérer? et si le passé est une règle infaillible pour juger de l'avenir, que puis-je craindre, si j'ai une sincère dévotion envers vous? Non, Seigneur, quand je verrais votre bras déjà levé et prêt à lancer vos foudres sur ma tête ; quand la terre s'ouvrirait sous mes pieds pour m'ensevelir toute vivante ; quand toutes les puissances de l'Enfer liguées contre moi auraient conjuré ma perte, je ne désespérerai point, pourvu que je puisse encore invoquer le saint nom de Marie [2] : c'est l'asile que vous m'avez préparé dans le jour terrible de votre colère ; c'est ma médiatrice auprès de vous, qui êtes mon premier Médiateur ; c'est ma Mère puisqu'elle est la vôtre? Ah ! que ne doit pas espérer un fils, quand il serait pire que l'enfant prodigue, d'une mère pleine d'amour et de tendresse?

Prière de S. Bernard.

O Marie ! ô ma très douce espérance ! ô ma très bonne Mère, ne m'effacez jamais du nombre de vos enfants ! réconciliez-moi avec votre Fils ; présentez-moi à votre Fils dès ce moment et à l'heure de ma mort.

In Jacob inhabita et in Israel hæreditare, et in electis tuis mitte radices.

Demeurez dans Jacob; qu'Israël soit votre héritage et jetez de profondes racines dans le cœur de vos élus. (*Eccles.* XIV, 13.)

Nullus enim est, qui salvus fiat, nisi per te, Virgo sanctissima; nemo est qui liberetur a malis, nisi per te, o purissima : nullus est, qui intra cœlestem curiam ingrediatur, nisi per te, o piissima. (S. GERMAN. *de zona Deipar.*)

Car personne, ô très sainte et très pure Vierge, n'est sauvé que par vous ; personne n'est délivré de l'enfer que par vous; personne n'entre dans le ciel que par vous. (S. GERMAN. *De zona Deip.*)

1. Serm. IV *de Assumpt.*

2. Si criminum immanitate turbatus incipias absorbere desperationis barathro, Mariam invoca. Hæc tota ratio spei meæ. (S. BERNARD. serm. *de Aquad.*)

Maria sola maledictionem subtulit, et benedictionem paradisi aperuit. (S. THOM. *opusc.* VII.)

DIX-NEUVIÈME INSTRUCTION

(Par le P. Kleppé, S. J.)

DU CULTE ET DE L'INVOCATION DE LA SAINTE VIERGE ET DES SAINTS

(*Réponse aux attaques des Protestants.*)

D. Est-il défendu par le premier commandement de Dieu d'honorer d'un culte religieux la Sainte Vierge, les anges, ou les saints ?

R. Non. Ce serait au contraire un crime que de leur refuser l'honneur que l'Eglise leur rend suivant la tradition de tous les siècles. L'Eglise honore la Sainte Vierge comme la Mère de Dieu, et les anges et les saints comme les serviteurs et les amis de Dieu. Mais elle ne rend ni à la Sainte Vierge, ni aux anges, ni aux saints, l'honneur et le culte souverain qui ne sont dus qu'à Dieu.

Le saint concile de Trente, en sa session XXV^e^, enjoint à ceux qui sont chargés d'instruire les peuples, de leur enseigner que les saints qui règnent avec Jésus-Christ « offrent à Dieu » des prières pour les hommes ; que c'est une chose bonne et » utile de les invoquer et supplier humblement, et d'avoir re- » cours à leurs prières, à leur aide et à leur assistance pour » obtenir des grâces et des faveurs de Dieu, par son Fils Jé- » sus-Christ Notre-Seigneur qui est seul notre Rédempteur et » notre Sauveur ; et que ceux qui nient qu'on doive invoquer » les saints... ou qui soutiennent que les saints ne prient point » Dieu pour les hommes, ou que c'est une idolâtrie de les in- » voquer, ou que c'est une chose qui répugne à la parole de » Dieu et est contraire à l'honneur qu'on doit à Jésus-Christ » seul et unique Médiateur entre Dieu et les hommes ; ou » même que c'est une pure folie de prier de paroles ou de » pensées les saints qui règnent dans le ciel, ceux-là ont des » sentiments contraires à la piété. »

« Nous n'invoquons pas Dieu et les saints de la même ma- » nière, dit le Catéchisme du concile de Trente, IV^e^ partie, » § VI, n^os^ 39 et 40. A Dieu nous demandons qu'il nous donne » lui-même les biens, et qu'il nous délivre des maux ; mais les » saints, nous les prions comme étant en faveur auprès de » Dieu de nous prendre sous leur protection, et de nous obte- » nir de Dieu ce dont nous avons besoin. De là deux formu- » les de prières différentes. A Dieu, nous disons positive- » ment : *Ayez pitié de nous, exaucez-nous* ; aux saints : *Priez pour* » *nous* ; bien que, dans un autre sens, il nous soit permis » aussi de demander aux saints d'avoir pitié de nous ; car ils » sont très miséricordieux. »

Ainsi lorsqu'on leur dit, *défendez-nous, soutenez-nous, sau-*

vez-nous, on ne prétend nullement qu'ils puissent nous sauver par eux-mêmes ; mais seulement par leurs prières, en nous obtenant des grâces, qui nous portent à faire le bien, à fuir le mal et à persévérer dans la vertu jusqu'à la mort.

On trouve des preuves incontestables de l'honneur religieux rendu aux saints, dans toute l'antiquité : tous les SS. Pères en parlent ; et pour ne pas fatiguer le lecteur par l'énumération de tant de témoins de la tradition de l'Eglise sur ce point, je me contenterai de rapporter ce qu'en dit S. Basile parlant des 40 Martyrs (hom. XX des XL martyrs). « Que celui, dit-il, » qui est affligé, ait recours à eux ; que celui qui est dans la » joie, les prie : le premier pour être délivré de ses maux ; » le second pour pouvoir conserver ses biens. C'est là qu'une » mère est exaucée, lorsqu'elle y prie pour ses enfants. Sou- » venez-vous, s'écrie-t-il ailleurs, (hom. XXVI) du saint mar- » tyr Mamas, vous, qui, après l'avoir invoqué, avez ressenti » le secours de ses prières ; vous qu'il a retiré de l'erreur ; » vous à qui il a rendu la santé ; vous, dont il a ressuscité » les enfants morts. »

D. L'invocation des saints n'est-elle pas opposée à l'Ecriture sainte ?

R. Bien loin de lui être opposée, elle est fondée sur l'Ecriture même, qui dit : 1° Que les anges et les saints présentent nos prières devant le trône de Dieu. (*Tob.* XII, 12 ; *Apoc.* V, 8.) 2° Que les anges se réjouissent de la conversion des pécheurs, et que les saints sont semblables aux anges. (*Luc.* XV, 7 et 10.) 3° Que tous les anges et les saints se réjouissent dans le Ciel de la chute de l'idolâtrie, figurée par Babylone dans l'Apocalypse. (*Apoc.* XVIII, 20, et XIX, 1 et seq.) 4° Que les saints sont associés à Jésus-Christ pour gouverner les nations, et pour les juger à la fin du monde. (*Apoc.* II, 26 et seq. *Psalm.* CXLIX, 5 et seq.) 5° Que le pontife Onias et Jérémie prient après leur mort pour ceux de leur nation. (II *Mach.* XV, 12 et 14.)

Les anges et les saints prennent donc part à ce qui se passe sur la terre, ils prient pour nous ; et par conséquent ce n'est point être opposé à l'Ecriture que de s'adresser à eux dans nos prières. Aussi l'invocation des anges n'est pas sans exemple dans l'Ecriture.

Le patriarche Jacob prêt à mourir, invoqua son ange sur ses enfants (*Gen.* XLVIII, 16) : Que l'ange qui m'a délivré de tous maux, bénisse ces enfants.

S. Paul se recommande aux prières des fidèles (I *Thess.* XIII, 25 ; *Hebr,* XIII 18 et seq.)

Dieu même ordonne à Job de prier pour ses amis (*Tob.* XLII, 8 et seq.)

S. Jacques dit : Que la prière que les justes font les uns pour les autres, est très puissante auprès de Dieu (*Jac.* v, 16).

Si les prières que les saints font sur la terre pour leurs frères, sont conformes à l'Ecriture, les prières que les mêmes saints font pour nous dans le ciel ne peuvent pas être opposées à l'Ecriture.

D. Les saints entendent-ils nos prières ?

R. 1° Puisque l'Ecriture sainte dit : qu'ils présentent nos prières à Dieu, qu'ils se réjouissent de la conversion des pécheurs, qu'ils gouvernent et jugent les nations ; il ne faut point douter que Dieu ne leur fasse connaître les prières qui leur sont adressées, comme il a fait connaître aux prophètes les choses futures ; et comme il faisait connaître au prophète Elisée ce qui se passait de plus secret dans le conseil du roi de Syrie (IV *Reg.* VI, 12), et ce que faisait son serviteur Giezi absent (IV *Reg.* V, 25). Les saints dans le ciel sont bien plus favorisés de Dieu, que n'étaient les prophètes sur la terre.

2° Quand même ils n'entendraient pas les prières qui leur sont adressées, (ce qu'on ne peut assurer sans témérité) il ne laisserait pas d'être utile de les invoquer, parce comme dit S. Augustin (lib. *de Cura mortuorum*) : « Que savons-nous s'ils ne » font pas des prières à Dieu généralement pour tous ceux » qui les invoquent, comme nous prions pour les morts, con- » tinue ce Père, sans les voir et sans savoir où ils sont, ni » ce qu'ils font. »

3° Les saints voient Dieu face à face, et par conséquent ils voient tout ce qui se passe au monde, dans son essence, comme dans un miroir.

Quelques-uns même des plus habiles théologiens protestants, conviennent que l'invocation des saints, le culte et l'honneur que l'Eglise catholique leur rend, est très louable, et qu'il n'est point du tout contraire au culte que l'on doit à Dieu. Voici ce qu'en dit Grotius, ce célèbre jurisconsulte et un des plus grands hommes que le parti protestant ait eu en Hollande : « Les martyrs règnent avec Jésus-Christ, et puisqu'ils » règnent avec lui, il faut leur rendre les honneurs qui leur » sont dus. Prier Dieu qu'il daigne exaucer leurs prières, » est-ce une chose contraire au culte suprême qui appartient à » Dieu seul ? Les anciens ont généralement cru que les saints » avaient connaissance des choses importantes qui se passent » ici-bas, ou par un don de Dieu, ou par le ministère des anges. » Qui a jamais pu démontrer le contraire ? qui a jamais pu con- » vaincre ce sentiment d'idolâtrie ? Les Juifs au temps qu'ils » étaient les plus éloignés de l'idolâtrie croyaient que le pro- » phète Elie, longtemps après son enlèvement, avait envoyé » des lettres au roi Joram : ils croyaient que Jérémie avait prié

» pour les Macchabées, etc. » (GROTIUS, *de Antich. tom.* III, *Opera theol.*)

Le mot latin *Precator*, qui se trouve dans cet endroit de Grotius, répond très parfaitement à celui d'*Intercesseur* dont l'Eglise se sert. Enfin pour couper court à toutes les disputes de mot, invoquer les saints selon l'esprit de l'Eglise, n'est autre chose que de leur dire humblement : *Priez pour nous auprès de Dieu* : « Or, dit Calixtus[1], autre célèbre théologien » protestant, on ne saurait accuser d'idolâtrie les prières » qu'on adresse aux Apôtres, aux Martyrs, et aux autres » saints pour obtenir leur intercession auprès de Dieu. » Cet auteur avoue encore qu'en attribuant aux saints la connaissance d'une infinité de prières qui leur sont adressées tous les jours, on ne suppose pas qu'ils aient une connaissance divine, puisque c'est uniquement par une grâce de Dieu, qu'ils peuvent les connaître, à peu près comme les prophètes connaissent l'avenir. Quelle contrariété de sentiments parmi les protestants, qui pour la plupart nous accusent d'idolâtrie, quand nous invoquons les saints.

D. Mais n'est-il pas écrit : *Abraham ne nous connaît point, Israël ne sait qui nous sommes?* (*Isa.* LXIII, 16.)

R. 1° Oui, cela est écrit ; mais Abraham et Israël étaient alors dans les limbes, et ne jouissaient pas encore de la présence de Dieu ; ainsi ils pouvaient ignorer tout ce qui se passait. Il est question ici de savoir si les saints qui jouissent actuellement de la gloire, peuvent savoir quand on les invoque sur la terre, et c'est ce qu'on a prouvé.

2° Le sens de ces paroles est : que Abraham et Jacob n'avaient aucun pouvoir par eux-mêmes de secourir les Juifs, que ceux-ci devaient attendre le secours de Dieu seul ; ce qui paraît clairement par les paroles suivantes : *Mais vous, Seigneur, vous êtes notre Père, notre Libérateur.* Et la version chaldéenne au lieu de ces paroles : *Abraham ne nous connaît point*, etc. met celles-ci : *Abraham ne nous a pas tirés d'Egypte, et Israël n'a point fait de miracle dans la solitude.*

S. Jérôme expliquant ce passage dit que Abraham et Israël ne voulurent rien savoir de leur peuple, comme l'abandonnant à sa méchanceté, de la même manière que l'Epoux de l'Evangile abandonna les cinq vierges folles, à qui il dit : *Je vous dis, et je vous en assure que je ne vous connais point.* (*Matth.* XXV, 12).

D. Mais n'est-il pas écrit aussi : *Invoquez-moi au jour de l'affliction, je vous en délivrerai et vous aurez lieu de m'honorer?* (*Ps.* XLIX, 15).

1. CALIXTUS *de status anim. separat.* thes. 30.

R. Oui, cela est écrit ; mais où est-il défendu de n'invoquer que Dieu seul. Le Seigneur ne témoigne-t-il pas au contraire prendre plaisir à voir ses serviteurs et ses amis invoqués, comme on vient de le faire voir.

D. Doit-on honorer la Sainte Vierge plus que les anges et les autres saints ?

R. Oui, nous devons honorer la Sainte Vierge d'un culte particulier, et avoir pour elle plus de respect et de confiance que pour les anges et les saints, parce qu'elle est élevée au-dessus d'eux par sa dignité de Mère de Dieu, par les grâces et la gloire dont elle est comblée ; et qu'elle a plus de pouvoir auprès de son Fils, et plus de tendresse pour nous.

D. Peut-on offrir le saint sacrifice de la messe à la Sainte Vierge, ou aux anges et aux saints ?

R. Non, le sacrifice est un honneur qui n'est dû qu'à Dieu, puisque c'est une reconnaissance de l'empire souverain qu'il a sur nous.

D. Que fait-on donc, quand on dit la messe de la Sainte Vierge et des saints ?

R. On offre à Dieu le saint sacrifice, pour le remercier des grâces et de la gloire qu'il a accordées à la Sainte Vierge et aux saints ; on les loue, on les invoque, et on demande à Dieu de nous donner par leur intercession les secours dont nous avons besoin.

D. Est-il permis de se prosterner et de se mettre à genoux en honorant la Sainte Vierge et les saints ?

R. Oui, et c'est une pratique très louable, puisque même on se prosterne devant les hommes mortels, qui sont distingués par leur dignité et par leurs vertus ; et l'Eglise enseigne que si nous rendons aux saints ces devoirs extérieurs, ce n'est pas pour les reconnaître comme nos souverains seigneurs, mais seulement pour les honorer comme des serviteurs de Dieu.

D. Mais n'est-ce pas faire injure à Jésus-Christ que de prier les saints ; n'est-ce pas reconnaître d'autres médiateurs avec lui ?

R. Non. On ne lui fait pas plus d'injure, que d'engager les fidèles vivants à prier pour nous. Jésus-Christ est le seul Médiateur par lequel nous pouvons avoir accès auprès de Dieu, parce qu'il nous a rachetés. On n'invoque les saints que comme des intercesseurs auprès de Jésus-Christ. Ce n'est qu'en ce sens qu'on leur donne quelquefois le nom de médiateurs. Jésus-Christ est donc le seul Médiateur absolu, Médiateur de rédemption. Si les saints peuvent être appelés médiateurs, c'est d'intercession seulement.

D. Puisque nous pouvons avoir accès auprès de Jésus-

Christ par nous-mêmes ; à quoi bon avoir recours aux saints?

R. Quoique nous puissions nous adresser directement à Jésus-Christ, il est très utile de s'adresser aux saints, pour avoir par eux accès auprès de Jésus-Christ, parce qu'ils sont plus justes et plus unis à Jésus-Christ que nous, et par conséquent ils sont écoutés plus favorablement. Le centenier, dont il est parlé dans l'Évangile, s'adresse à Jésus-Christ par le moyen de ceux qui étaient les plus estimables parmi les Juifs ; et Jésus-Christ loue sa foi, son humilité et sa confiance.(*Luc.* VII, 2 *et seq.*)

D. Comment se nomment les cultes que l'on rend à Dieu, à la Sainte Vierge, et aux saints ?

R. Celui que nous devons à Dieu seul, s'appelle culte de *latrie*, celui que nous rendons à la Sainte Vierge se nomme *hyperdulie*, et celui que nous adressons aux saints, s'appelle *dulie*.

D. Pouvons-nous prier Dieu de nous accorder ses grâces par les mérites des saints ?

R. Oui, il y a sur cela plusieurs exemples dans l'Ecriture sainte : Moïse prie Dieu *de se souvenir de ses serviteurs Abraham, Isaac et Jacob*... (*Deut.* IX, 27). David se représente lui-même à Dieu, et lui dit : *Souvenez-vous, Seigneur, de David, et de toute sa douceur*... (*Ps.* CXXXI, 1). Azarias pria Dieu de cette sorte : *Seigneur, ne retirez pas de nous votre miséricorde, à cause d'Abraham votre bien-aimé, d'Isaac votre serviteur, et d'Israël votre saint.* (*Dan.* XXXI, 35).

D. Est-il bien sûr que les saints qui sont en Paradis, prient Dieu pour nous ?

R. Oui, non seulement pour tous en commun, mais aussi pour tous les particuliers qui les invoquent, et c'est ce que l'on voit dans l'Ecriture sainte, où il est dit du prophète Jérémie mort : *C'est là Jérémie, le prophète de Dieu, qui prie beaucoup pour ce peuple, et pour toute la ville sainte* (II *Mach.* XV, 14). Dieu touché par les prières des saints a opéré jusqu'ici une infinité de miracles, non seulement en faveur d'un pays entier, mais aussi en faveur d'un nombre innombrable de particuliers. Nos adversaires n'en conviennent pas, mais en cela ils sont semblables aux Juifs, qui niaient et se moquaient des miracles de Jésus-Christ même.

D. Est-il permis d'instituer des fêtes, de bâtir des églises, et de dresser des chapelles et des autels en l'honneur des saints ?

R. Oui, telle a été de tout temps la pratique de l'Eglise catholique romaine. S. Cyprien (lib. IV, epist. V) au troisième siècle, et S. Augustin (lib. XXII *de Civit. Dei*) au quatrième en parlent.

La doctrine de l'Eglise sur l'invocation des saints, et le concert admirable de tous les Pères, qui ont vécu tant en Orient qu'en Occident pendant les cinq premiers siècles de l'Eglise, ne devraient-ils pas couvrir de confusion les protestants qui, regardant les cinq premiers siècles, comme les beaux jours de l'Eglise, les siècles purs, osent néanmoins nous accuser d'idolâtrie ou de superstition dans un usage que nous trouvons si nettement et si universellement établi dans cette vénérable antiquité ; usage qui d'ailleurs est autorisé, approuvé par les conciles généraux, même par ceux pour lesquels les Protestants témoignent avoir le plus de vénération[1], et même avoué par les centuriateurs de Magdebourg leurs plus célèbres écrivains. (Centuria quarta, col. 451). Comment donc accorder l'usage des beaux jours de l'Eglise avec la calomnie des Protestants d'aujourd'hui ? ne font-ils pas voir le peu de solidité de leur croyance ?

POINT DE DOCTRINE

Menace de Dieu contre ceux qui refusent aux saints le respect et l'honneur qui leur sont dus.

Celui qui vous touche, touche la prunelle de mon œil. (*Zach.* II. 8)

S. Jerôme dit que Dieu parle ici de ses saints.

EXEMPLE

Marie, sœur de Moïse, pour avoir murmuré et parlé contre son frère, fut punie de lèpre dans tout son corps (*Num.* XII 10). Comment pourront éviter le châtiment, ceux qui parlent avec peu de respect des saints? puisque Jésus-Christ dit : *Qui vous méprise, me méprise* (*Luc.* X, 16.)

APPLICATION DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE SAINTE

(Par le P. Houdry, S. J.)

I. — Le Fils de Dieu en donnant sa Mère à S. Jean, l'a donnée pour être la mère de tous les prédestinés.

Mulier, ecce filius tuus, ecce mater tua. (*Joan.* XIX, 26). Quoique nous n'ayons rien dans les saintes lettres qui donne formellement et expressément aux enfants de Marie un droit particulier à la gloire, il se rencontre néanmoins dans l'un et l'autre Testament plusieurs témoignages qui semblent insinuer cette vérité. Tel est par exemple ce passage de S. Jean. Jésus-Christ voyant près de sa croix sa Mère avec le disciple bien-aimé, dit à sa Mère : *Voilà votre fils.* Ensuite il dit au

1. Concil. Calcedonen. sess. XI; Concil. in Trullo can. 73.

disciple : *Voilà votre mère.* Il y a de grands mystères renfermés dans ces paroles : je m'arrête à un seul. Plusieurs docteurs enseignent que la Vierge représentait alors l'Eglise, comme en étant la plus sainte partie, et qu'elle concourait avec le Fils de Dieu à la production spirituelle de tous les élus, en les enfantant au pied de la croix avec des douleurs mortelles. Ils ajoutent que S. Jean représentait tous les prédestinés, tous les enfants adoptifs de Dieu. Or, si S. Jean représentait tous les enfants de Dieu et tous les prédestinés, il en résulte que tous les prédestinés sont donnés à la Vierge, et, par conséquent, qu'on ne sera point de ce nombre, si l'on n'est enfant de Marie ; du moins que tous les enfants de Marie sont prédestinés, et que tous les prédestinés sont du nombre de ses enfants. Ainsi donc, depuis ce temps-là nous sommes en droit de l'appeler à notre secours comme notre mère. L'ange lui avait dit autrefois : Voilà que vous concevrez un fils, *ecce concipies* (*Luc.* I. 31) ; et Jésus Christ son fils s'est servi, en lui montrant S. Jean son disciple, d'une pareille expression : *Ecce filius tuus.* Ce fut là, disent quelques Pères que parut le grand sacrement de la charité de Dieu, quand il nous laissa sa Mère pour protectrice, pour conseil, pour avocate, et pour mère, nous apprenant avec quel respect, quelle vénération, quelle confiance nous devons nous approcher d'elle. Si en effet il la donna à S. Jean, et en sa personne à toute l'Eglise, ce fut d'un côté afin que ce disciple honorât comme sa mère spirituelle celle qui était effectivement la mère d'un Dieu, et d'un autre côté afin que cette mère qui allait perdre son fils unique, trouvât après lui de nouveaux enfants.

II. — Marie ne peut oublier qu'elle est notre mère, mais c'est proprement à l'article de la mort qu'elle témoigne à ses enfants son affection de mère, en leur procurant par ses soins la vie éternelle.

Numquid oblivisci potest mater infantem suum, ut non misereatur utero filii sui (*Isai.* XLIX, 15). — Une mère peut-elle oublier qu'elle est mère, et abandonner son enfant ? Quand elle pourait l'oublier, Dieu, qui a plus de tendresse pour nous que toutes les mères les plus aimantes, proteste qu'il ne nous oubliera pas. Et vous, Vierge sainte, vous oublieriez vos enfants que vous chérissez si tendrement ! Pour quelle autre occasion réserveriez-vous les témoignages de votre tendresse maternelle, si vous ne les prodiguiez à l'heure de la mort, quand vos enfants sont en danger de se perdre pour jamais ? Seriez-vous notre mère si, après nous avoir procuré la vie de l'âme mille fois plus précieuse que celle du corps, vous nous abandonniez quand nous sommes en péril de la perdre et de mourir éternellement ? Où serait cet amour et cette tendresse de mère si à la vue d'un péril si effroyable, vous demeuriez

tranquille, et laissiez périr malheureusement ceux que vous regardez comme vos enfants ? Quoi ! insensible à notre malheur, et pouvant le détourner par une seule prière, vous refuseriez d'assister ceux qui vous ont aimée, respectée, servie comme leur mère ! Cette seule pensée vous outrage ; elle n'entrera jamais dans mon esprit, et, si elle y entrait jamais, je vous dirais avec l'Église : *Monstra te esse matrem*, faites voir que vous êtes véritablement notre mère, surtout à l'instant de notre mort, puisque c'est alors que vous nous pouvez procurer une vie bienheureuse. Exempte des douleurs de l'enfantement vous avez donné à votre Fils, dans l'étable de Bethléem, une vie semblable à la nôtre ; mais, pour nous donner une vie surnaturelle semblable à la sienne, que n'avez-vous point souffert au pied de la croix? et maintenant, pour nous faire vivre de la vie de la gloire et nous délivrer d'une mort éternelle, vous n'avez qu'à employer votre faveur et votre crédit, et vous le refuseriez? cela ne se peut.

III. — L'amour que nous portons à la Sainte Vierge est une marque qu'elle nous aime réciproquement.

Qui diligit me, diligetur a Patre meo (*Joan.* XIV, 21). — Si le Sauveur a dit à ses apôtres : celui qui m'aime sera aimé de mon Père, on peut prêter à la Sainte Vierge un langage analogue et lui faire dire : *Qui diligit me, diligetur a filio meo*, celui qui m'aime sera aimé de mon Fils. Le Sauveur révéla un jour à sainte Brigitte que sa mère lui servait comme d'un charme et d'une amorce pour attirer les pécheurs à son amour : *Mater mea esca est dulcissima ; qua peccatores ad me pertraho.* Heureux ceux qui ont le bonheur d'être pris à cette amorce ! Ne la redoutons pas, je vous en conjure : l'hameçon qu'elle recouvre ne doit point nous perdre, mais nous donner la vie : *Qui me invenerit, inveniet vitam* (*Prov.* VIII, 35). Pour être prédestiné, il faut être uni au Sauveur du monde comme les membres à leur chef ; or, s'il n'y a point dans la nature de lien plus étroit que celui du sang qui unit les frères ensemble, de même il n'y en a point dans la grâce qui nous puisse attacher plus fortement au Sauveur du monde, le premier prédestiné entre tous ses frères, comme dit S. Paul, que la faveur d'avoir la même mère que lui sur la terre. Il s'ensuit donc que le meilleur moyen de s'unir au cœur du Fils de Dieu, qui est la source de tout notre bonheur, c'est de s'unir au cœur de la Sainte Vierge. Les SS. Pères l'appellent la mère des vivants, c'est-à-dire, des prédestinés, entre lesquels son Fils tient le premier rang. Il est le tronc de l'arbre, et tous les élus en sont les branches et les rameaux ; mais il faut, pour ainsi dire, qu'ils tirent la sève et la vie

de la même racine, qui est la Sainte Vierge, et que même l'Eglise appelle de ce nom : *In Israël hæreditare, et in electis meis mitte radices* (*Eccli.* XXIV, 13).

IV. — En quel sens Marie est toute-puissante auprès de son Fils, et comment on peut dire que c'est la même puissance.

Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terra (*Matth.* XXVIII, 18). — Toute puissance, Vierge sainte, vous a été donnée dans le ciel et sur la terre ; vous agissez en souveraine dans l'un et dans l'autre, et rien ne vous est impossible, puisque votre pouvoir n'est autre que celui de votre Fils. Toute la différence consiste, en effet, en ce que Jésus Christ possède ce pouvoir de lui-même, puisqu'il est Dieu, tandis que Marie l'a seulement par grâce et par communication ; mais au fond dans l'un et dans l'autre c'est le même pouvoir, de même que le pouvoir d'un prince et celui de ses ministres ne font qu'un seul et même pouvoir. C'est ce que nous devons supposer une fois pour toutes, afin de ne point donner de prise à des gens infectés d'hérésie ou entêtés d'un faux zèle, comme si ce que les SS. Pères ont attribué unanimement à Marie était par cela même ravi au Créateur. Ces grands hommes, dont la foi n'était pas moins pure que leurs mœurs étaient saintes, n'ont point cru devoir user de ménagements : ils ont parlé de l'abondance de leur cœur, éclairés de lumières bien supérieures à celles de ces esprits téméraires qui traitent d'expressions dures et d'hyperboles outrées des sentiments que tant de grands Docteurs ont approuvés, et que l'Eglise même emploie dans le culte qu'elle rend à Marie.

V. — La confiance que nous avons en la Sainte Vierge, ne doit pas exclure la crainte de la justice de Dieu.

Ego mater pulchræ dilectionis, et timoris, et agnitionis, et sanctæ spei (*Eccli.* XXIV, 24). — Pour procéder sagement et sûrement en l'affaire de son salut, il faut joindre l'amour au respect, et la crainte à l'espérance. C'est l'avis que la Sainte Vierge nous donne elle-même par ces belles paroles que l'Eglise lui attribue : *Je suis la mère du bel amour, de la crainte, de la connaissance et de la sainte espérance.* Aimons-la comme mère d'amour, craignons-la comme mère de justice, honorons-la comme mère de connaissance, invoquons-la comme mère de sainte espérance. Prions-la de nous obtenir la grâce de nous convertir et de faire pénitence, afin que nous puissions la voir et l'honorer comme mère de gloire dans le ciel. Disons-lui souvent, avec tous les sentiments d'amour et de tendresse dont nous sommes capables : O mère de grâce et de miséricorde, quelques péchés que j'aie commis, je ne puis concevoir aucune défiance de vos bontés. Il est vrai que je suis épouvanté quand

je considère mes infidélités et mes ingratitudes passées. *Je dis au milieu de mes jours,* avec ce bon prince de l'Ecriture, *je m'en vais aux portes de l'enfer* (*Isai.* XXXVIII, 10) ; c'en est fait de mon salut, il n'y a plus rien à espérer pour moi. Mais quand je lève les yeux vers le ciel, et que je vous considère comme une Mère de miséricorde et comme l'avocate des pécheurs, je commence à respirer, et je conçois quelque espérance de mon salut ; car après votre Fils, Vierge sainte, je mets toute ma confiance en vous : c'est par vous que je m'adresse à lui, c'est par votre faveur et votre intercession que j'espère qu'il me fera grâce et miséricorde. O si mon salut ne dépendait que de lui et de vous, que je serais en assurance ! Je sais en effet qu'il aime les pécheurs, et qu'il vous a établie leur avocate. Mais ce qui me fait craindre, c'est que mon salut dépend aussi de moi, et je ne puis m'assurer de moi-même, à cause de ma fragilité, de mon inconstance, et de mon infidélité.

VI. — Comment toutes les nations, tous les états et toutes les conditions l'ont appelée bienheureuse.

Beatam me dicent omnes generationes : *Toutes les nations me diront bienheureuse* (*Luc.* I, 48). — Il n'y a ni nation, ni état, ni condition qui n'ait appelé Marie bienheureuse : Les païens, les Grecs, les barbares, les grands, les petits, les riches, les pauvres l'ont honorée, l'ont invoquée, l'ont comblée de bénédictions ; les anges, les hommes, le ciel et la terre lui ont rendu leurs respects à l'envi les uns des autres. Certes une dévotion est bien réglée quand elle est selon la pratique universelle des fidèles : et si S. Augustin se sert de l'uniformité et de l'étendue de la croyance des catholiques en tous lieux pour prouver qu'ils ont la véritable Eglise, c'est aussi une forte preuve de la solidité et de la sainteté de la dévotion à Marie, que la piété universelle des fidèles à son égard. Il y a des milliers de personnes qui implorent tous les jours sa puissance et sa protection maternelle ; un nombre innombrable de voix éclatantes nous appellent partout à sa dévotion ; l'esprit de Dieu y excite les hommes de tout état, de toute condition, dans tous les pays du monde. Nous pouvons dire avec vérité que les cieux racontent sa gloire, et que le firmament publie ses grandeurs : le bruit en a retenti par tout l'univers et jusqu'aux extrémités du monde. Toutes les nations qui adorent Dieu, honorent les merveilles qu'il a faites en elles : l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, tous ont été surpris et frappés d'étonnement à la vue *des choses grandes que celui qui est puissant a faites en elle.* Mais il ne faut pas s'imaginer que la piété des fidèles envers la Sainte Vierge, soit seulement une dévotion du simple peuple : les têtes couronnées

ont tenu à grand honneur de la servir, et de la reconnaître pour leur Dame et Reine.

VII. — Comment l'oracle qu'elle a prononcé, qu'elle serait bénie de toutes les nations, a été accompli.

L'oracle qui dit d'une manière générale : *Beatam me dicent omnes generationes*, ne demande point la soumission aveugle de notre foi ; il ne faut point captiver son esprit pour croire ; il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour voir. On s'aperçoit tout de suite d'abord que ce que la très sainte Vierge a prédit se trouve accompli depuis longtemps. Tant de monuments élevés à sa gloire, tant de temples consacrés en son nom, tant de mains occupées à écrire ses louanges, tant de bouches ouvertes pour prononcer ses éloges rendent un témoignage authentique à la vérité de sa prophétie. Voilà le bonheur de la très sainte Vierge universellement reconnu. Que j'ai de consolation, lorsque je fais réflexion aux honneurs que l'on vous rend, ô Sainte Vierge, dans toutes les parties du monde où l'Evangile a été prêché et où votre fils est adoré ! Que j'ai de joie, lorsque je considère combien on a érigé de temples à votre gloire par toute la terre ! combien de fêtes ont été instituées en votre honneur ! combien il y a de saintes sociétés, d'ordres militaires, de communautés religieuses qui vous honorent d'un culte particulier, et qui sont consacrés à votre service. Puisque nous avons parlé des monarques qui se sont fait honneur du culte de la Sainte Vierge, n'omettons pas Louis le Juste, de glorieuse mémoire, qui a fait une consécration solennelle de sa personne, de ses Etats et de ses sujets à cette Reine du Ciel. Pour lui donner une marque plus éclatante de son dévouement il déposa sur l'autel de Notre-Dame de Paris sa couronne et son sceptre, et il voulut par une déclaration expresse que tous les ans on fît une mémoire particulière de cette glorieuse action, le jour de la fête de l'Assomption, dans toutes les églises de France. Ce que son successeur Louis le Grand a ratifié, et confirmé par une autre déclaration, dans laquelle il prie tous les prélats du royaume de porter ses sujets à concevoir un respect singulier et une dévotion spéciale envers la très sainte Mère de Dieu.

Tout le monde chrétien a fait paraître dans tous les siècles sa dévotion envers la Sainte Vierge, et cette dévotion a été autorisée par un grand nombre de miracles qui sont autant d'illustres et d'éclatants témoignages que Dieu l'agrée, l'approuve, et en tire sa gloire. Non seulement les SS. Pères et les Docteurs, mais toute l'Eglise en général s'est efforcée de l'honorer et de faire éclater ses louanges ; et elle l'a toujours fait, tandis qu'au contraire l'esprit de l'hérésie a tou-

jours été d'obscurcir la gloire de Marie. On a écrit à ce sujet des choses grandes et glorieuses, et il serait bien difficile de dire le nombre de livres qui ont été faits touchant cette dévotion, avec beaucoup de piété et de doctrine. Les SS. Pères répondent à ceux qui se plaignent de cette multitude de livres qu'on ne peut jamais assez louer Marie, et S. Bernard en particulier assure que, quand tous les hommes s'efforceraient d'en parler ou d'en écrire, on n'en pourrait jamais dire assez. De là nous devons conclure que la dévotion envers la Sainte Vierge est proprement la dévotion de l'Eglise qui le déclare du reste par le soin particulier qu'elle prend de l'honorer, et par les éloges qu'elle lui donne. En réalité, son application sur ce point est remarquable : non seulement elle honore ses mystères et célèbre avec grande religion les fêtes qu'elle a instituées pour sa gloire; mais, comme si toutes ces solennités n'étaient pas suffisantes pour contenter sa dévotion, elle consacre un jour de chaque semaine à sa mémoire; et les éloges qu'elle lui donne en l'appelant la reine du ciel des anges sont des preuves convaincantes des respects et des honneurs qu'elle veut qu'on lui rende. Par dessus tout, les miracles que Dieu a faits et qu'il fait encore tous les jours en faveur de la dévotion à Marie, prouvent évidemment que c'est sa volonté que sa très sainte Mère soit honorée dans tous les siècles, attendu qu'il ne fait pas de miracles pour autoriser l'erreur. Quand je parle de miracles, je parle de miracles incontestables, appuyés sur une autorité qu'il n'est pas permis de récuser, tels sont les miracles approuvés par les puissances ecclésiastiques après un exact et suffisant examen, ou que nous connaissons par le témoignage des auteurs d'une rare érudition et d'une éminente sainteté. Quelques-uns se trouvent dans les Conciles mêmes, comme dans le second de Nicée, ce qui prouve qu'il est utile d'en parler, d'en écrire, d'en prêcher, quand ils sont légitimement approuvés, puisque c'est une pratique de l'Eglise dans les conciles généraux. (Extrait de Boudon. *De la dévotion à l'immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu.*)

EXTRAITS DE DIVERS AUTEURS

(Par le P. Houdry, S. J.)

I. — Les sentiments qu'il faut avoir de la Sainte Vierge.

On ne peut avoir des sentiments trop élevés de la Sainte Vierge. Quelque sublimes que soient nos pensées, elles n'égaleront jamais ses grandeurs, et quelque effort que fasse notre esprit pour en concevoir de hautes idées, elles seront toujours au-dessous de celle qui dit d'elle-même que le Tout-

Puissant a usé de toute la force de son bras pour opérer en elle de grandes choses. Ainsi le premier sentiment que nous devons avoir de la Sainte Vierge, c'est de confesser qu'elle est au-dessus de tous les sentiments que nous en avons, et qu'en pensant d'elle tout ce que notre esprit nous peut suggérer de plus grand, nous n'en penserons point assez. Je ne prétends pas en inférer qu'il nous soit permis de penser d'elle tout ce que notre esprit nous suggère de grand et de glorieux. Pour bien penser de Notre-Dame, comme pour bien penser de Dieu, il faut suivre des règles, et se bien convaincre que quelque droiture qu'on ait dans le cœur, on ne peut rien abandonner en matière de religion aux vues incertaines de l'esprit humain, sans se mettre en danger de tomber, avec de bonnes intentions en de pernicieuses erreurs. Nous éviterons cet écueil en prenant pour règle des sentiments que nous devons avoir de la Sainte Vierge, ceux de l'Eglise, des Pères et des théologiens catholiques qui ont écrit solidement et savamment sur ce sujet. (Le P. d'Orléans, *de la Dévotion à la Sainte Vierge*).

II. — Pourquoi les Evangélistes ont dit peu de choses de la Sainte Vierge.

Pourquoi les évangélites ne se sont-ils pas étendus davantage sur les louanges de la Sainte Vierge ? Ce qu'ils ont dit comprend tant de choses, en peu de mots, qu'ils en disent suffisamment pour que les docteurs soient en état d'en donner un détail orthodoxe et sûr. Que ne peut-on pas dire de celle à qui un ange dit qu'elle est pleine de grâces, que Dieu est avec elle, qu'elle est bénie entre toutes les femmes ; que le Saint-Esprit surviendra en elle, que, la vertu du Très-Haut la couvrira de son ombre. S. Mathieu nous dit que d'elle est né Jésus, sainte Elisabeth l'appelle Mère du Seigneur : un seul de ces deux mots aurait suffi pour fonder solidement tous les éloges que les Pères lui ont donnés, et que lui donnent encore aujourd'hui tous les théologiens vraiment catholiques. Tout ce qu'on peut dire de plus grand, de plus glorieux, à sa louange, ne devient-il pas croyable par là ? C'est, selon S. Anselme, dire de la Vierge tout ce qu'on en peut dire de grand, que de dire qu'elle est mère de Dieu. Est-ce penser d'elle témérairement que d'en penser tout ce qu'on peut de plus glorieux et de plus grand, quand ce qu'on en pense n'est opposé à aucune vérité révélée, et n'est pas destitué d'ailleurs de raison et d'autorité ? Quelle raison et quelle autorité opposées ne doivent pas céder à l'argument suivant, imité d'un autre par lequel S. Paul démontre que Jésus-Christ était au-dessus des anges : *Cui angelorum dixit : Filius meus es tu, ego hodie genui te* ? (*Heb.* I, 5). A qui Dieu a-t-il jamais dit : Vous êtes ma mère, vous m'avez donné la naissance ? S. Bernard con-

clut en effet de ce titre de mère qu'on ne peut disputer à la Vierge aucune prérogative et aucune grâce parmi celles qui contribuent à la sainteté, parmi celles mêmes qu'ont eues les saints les plus favorisés de Dieu. (*Le même*).

III. — La Sainte Vierge est notre avocate et notre médiatrice.

Nos hérétiques sont bien déraisonnables de refuser aux saints dans le ciel, et particulièrement à la Reine des saints, le nom et l'office de médiateur, que S. Paul accorde à Moïse. Que si les saints peuvent être appelés nos médiateurs auprès de Dieu, quelle injustice de disputer la qualité de médiatrice à celle qui est si élevée au-dessus de tous les saints ! C'est le langage de tous les Pères et jamais aucun théologien n'a contesté cet éloge à la Sainte Vierge ; jamais l'Eglise ne les a accusés d'hyperbole quand ils ont usé de ce titre qu'elle emploie elle-même dans son office et dans les prières qu'elle adresse à la Sainte Vierge. Cependant, pour dissiper le scrupule des esprits faibles ou mal intentionnés, il faut remarquer que ce mot de *médiateur* se peut prendre en deux manières : pour désigner Celui qui traite de notre salut par voie de justice, de mérite, et de rédemption, ou pour désigner ceux qui en traitent par voie de prière et d'intercession. Tous les catholiques avouent qu'il n'y a que Jésus-Christ qui soit notre Médiateur dans le premier sens, parce qu'il n'y a que lui qui ait satisfait pour nos péchés en toute rigueur de justice, et qui offre ses mérites à Dieu le Père comme un paiement suffisant pour le salut de tous les hommes. Mais l'Eglise reconnaît que tous les saints de la terre et du ciel sont nos médiateurs dans le second sens, et par dessus tous la Mère de Dieu. Il n'y a qu'elle en effet, parmi les saints, dont les satisfactions et le mérite se soient associés sur la terre aux satisfactions et au mérite du Sauveur pour la rédemption du genre humain. Elle ne nous obtient rien qu'elle ne nous l'ait mérité pendant qu'elle était sur la terre, d'un mérite de congruité, comme étant un instrument de notre salut dont notre Sauveur, son Fils, s'est bien voulu servir. Elle a aussi offert toutes ses actions et toutes ses souffrances, et elle les a unies à celle de notre Rédempteur, pour le salut de tous les hommes, sans en excepter un seul ; et Dieu a accepté cette offrande, comme tous les Pères et tous les théologiens l'enseignent. On peut dire la même chose des titres de rédemptrice des hommes et de réparatrice du genre humain, pour les mêmes raisons.

IV. — Honorer la Sainte Vierge est, chez tous les peuples, un sentiment général depuis l'établissement du Christianisme.

Il est de certains sentiments si universels et qui paraissent tellement nés avec les hommes, qu'on ne peut douter qu'ils

ne viennent de la nature. Souvent même ils préviennent la raison; on les a avant de les connaître autrement que parce qu'on les suit; et on les voit généralement en tous ceux en qui quelque passion ne les a pas détruits. Tel est, par exemple, l'instinct d'honorer ceux dont on tient la vie, d'aimer sa patrie, de reconnaître les bienfaits. Tout le monde a ces sentiments, et nous disons ordinairement que ceux qui ne les ont pas ne sont pas des hommes, tant nous sommes persuadés qu'ils viennent de la nature et du fonds de l'humanité. Il y a quelque chose de semblable dans la religion; certains sentiments de piété sont dans tous les chrétiens quand ils ne les étouffent point par quelque passion déréglée. Ces sentiments ne peuvent venir que de l'inspiration et de l'opération de cette grâce qui fait le chrétien, qui l'anime, qui lui donne le mouvement, et qui, dans cet ordre supérieur où Dieu l'élève par l'adoption, est pour lui une seconde nature. Le sentiment de vénération qu'ont eu de tout temps dans l'Eglise les fidèles pour la Mère de Dieu est du nombre de ceux dont je parle; et quoiqu'il ait moins éclaté dans les trois premiers siècles pour les raisons que j'en ai apportées, il a été de tous les siècles; et, quand ou la prévention de l'erreur, ou l'amour de la nouveauté ne l'a point étouffé dans les chrétiens, il a été si général que tout ce que l'étude des saints Docteurs a découvert de grandeurs dans la Vierge, a été reçu des peuples avec joie, et soutenu avec zèle par les théologiens.

V. — Nous pouvons espérer d'avoir part au bonheur du disciple bien-aimé et d'être enfants de Marie :

A — Sentiment de Bellarmin sur ce sujet. B. — Sentiment de S. Ephrem et de S. Jean Damascène. C. — Sentiment de S. Anselme. D. — Sentiment de S. Bernard. E. — Cette espérance est fondée sur le pouvoir et la bonté de la Sainte Vierge.

A. — Qui ne se croirait heureux de pouvoir vivre avec celle qui a porté durant neuf mois dans son sein le Verbe incarné, et qui a eu le bonheur de demeurer trente ans avec lui dans un exercice continuel des plus héroïques vertus? Qui n'envierait au disciple favori un avantage aussi grand qu'a été celui de jouir de la présence et de l'entretien de Marie, en l'absence de Jésus ? Mais, si nous prions comme il faut le Verbe fait homme et mort sur la croix par un excès de bonté pour nous, ne devons-nous pas espérer qu'il nous dira *Voilà votre mère*, et qu'à sa mère il dira *Voilà vos enfants?* Il prodigue ses grâces à ceux qui les lui demandent avec foi, avec confiance, avec un cœur droit, sans déguisement et sans feinte. S'il a bien voulu nous choisir pour être ses cohéritiers dans le royaume de son Père, il veut bien que nous héritions des soins charitables de sa Mère. Elle-même n'aura pas de

peine à adopter tant d'enfants; le grand nombre ne lui sera pas à charge, et il ne sera jamais si grand qu'elle ne puisse subvenir à leurs besoins. Tout son désir est que nul ne périsse de ceux qui ont été rachetés du sang de son Fils. Adressons-nous donc au Sauveur, et pleins de confiance prions-le instamment, les larmes aux yeux, qu'il nous présente à sa sainte Mère, et qu'en lui montrant chacun de nous, il lui dise: *Voilà votre fils*; qu'il nous dise ensuite, en nous la montrant: *Voilà votre mère.* Quel bonheur pour nous que d'être sous la protection d'une mère si puissante! Qui sera capable de nous arracher d'entre ses bras? quelle tentation, quelle adversité pourra nous abattre, tant que la Mère de Dieu aura la bonté de nous soutenir? Nous ne serons pas les premiers qu'elle aura favorisés de son assistance dans les plus pressantes nécessités; combien de gens l'ont invoquée avant nous, et s'en est-il trouvé un seul qui eût sujet de se plaindre qu'elle l'eût renvoyé confus? Tous ont éprouvé combien il est doux et avantageux de l'avoir pour mère. Elle a écrasé la tête de l'ancien serpent, et ceux qui se confient en elle marchent avec assurance sur l'aspic, sur le basilic, sur le lion et sur le dragon. (*Opuscules* de Bellarmin, t. IV).

B. — Voyons ce qu'en disent les saints, qu'on peut justement compter parmi ceux à qui le Sauveur a dit, ainsi qu'à S. Jean: *Voilà votre mère.* — Dans un excellent éloge que fait S. Ephrem de la Sainte Vierge, il dit qu'elle est sans tache et tout à fait pure, qu'elle est reine de l'univers, et que ceux qui sont tentés de désespoir mettent en elle leur espérance. Puis s'adressant à elle-même: Vous êtes, dit-il, un port assuré pour ceux qui sont battus de l'orage; vous consolez tout le monde; les prisonniers et les captifs vous doivent leur délivrance. Vous protégez les orphelins; vous réjouissez les malades, et nul n'est sauvé sans vous. Couvrez-moi de vos ailes, ajoute-t-il; prenez-moi sous votre protection; ayez pitié de moi qui ne suis que boue et qu'ordure. Il conclut enfin par ces mots: Voilà ce qui fait tout le sujet de mon espérance. O Vierge très pure, je vous salue; ô la paix, la joie et le salut de l'univers, ô Fille de Joachim et d'Anne, s'écrie S. Jean Damascène, ô Reine du monde, recevez la prière d'un pécheur qui ne laisse pas, tout pécheur qu'il est, de vous aimer tendrement et de vous honorer comme celle de qui il attend toute sa consolation, à qui il remet toute la conduite de sa vie, par qui il espère rentrer en grâce avec votre Fils et dont il regarde la faveur comme un gage de son salut. Déchargez-moi du pesant fardeau de mes péchés; aidez-moi à vaincre les tentations, à vivre saintement et à obtenir enfin le bonheur du ciel. (*Opuscules* de Bellarmin.)

C. — S. Anselme, parlant des grandeurs de la Sainte Vierge, dit ces paroles: Ceux auxquels Dieu a fait la grâce de penser à elle souvent et de l'aimer tendrement, ont, ce me semble, une grande marque de leur prédestination et de leur salut. Il dit encore, dans le même ouvrage, quelque chose de plus fort: On est quelquefois plutôt soulagé en invoquant le nom de Marie qu'en invoquant celui de Jésus son Fils unique. Ce n'est pas qu'elle soit ou plus élevée en dignité ou plus puissante que lui, car il n'a point reçu d'elle sa grandeur et sa puissance; au contraire, tout ce qu'elle a de grandeur et de puissance elle le tient de lui seul. D'où vient donc que, quand on demande une grâce on l'obtient souvent plutôt en s'adressant à elle qu'en s'adressant à son Fils? Je vous dirai ingénument ce que j'en pense: son Fils est le maître et le juge de tous les hommes; c'est à lui de les punir ou de les récompenser selon leurs mérites: lors donc qu'étant invoqué par toutes sortes de personnes il ne leur accorde pas sitôt leur demande, c'est par justice qu'il diffère de les exaucer; mais lorsqu'on s'adresse à sa Mère, quoiqu'on ne mérite pas d'obtenir de lui ce qu'on souhaite, le crédit de cette Mère toute-puissante, fait qu'on est favorablement écouté. (*Opuscules* de Bellarmin).

D. — Personne, après tout, n'exprime mieux que S. Bernard l'amour maternel qu'elle porte à ses enfants, ni la tendresse pleine de respect et de confiance qu'ont pour elle ceux qui l'honorent comme leur mère. Ce Père dit: Considérez bien quel amour, quelle dévotion pour Marie nous veut inspirer Celui qui a mis en elle la plénitude de tout bien. Son intention est que nous reconnaissions tenir d'elle notre espérance, notre sanctification et notre salut. Employons-nous donc, ajoute-t-il, avec toute l'affection et tous les désirs de notre cœur, à honorer l'incomparable Marie, car telle est la volonté de celui qui a souhaité que tout ce que nous avons de bien nous l'eussions par elle. Enfin, continuant dans la même pensée, il dit: Mes chers enfants, c'est l'échelle par où les pécheurs montent au ciel, c'est le plus grand appui que j'aie, c'est tout le soutien de mon espérance. (*Opuscules* de Bellarmin).

E. — Cette espérance est fondée sur le pouvoir et sur la bonté de la Sainte Vierge. En qualité de Mère de Dieu, elle peut tout; elle n'a qu'à demander pour obtenir: car que pourrait refuser un tel Fils à une telle Mère? Elle peut donc nous obtenir la grâce de la persévérance, à laquelle notre salut est attaché. Mais, si elle le peut, pouvons-nous douter qu'elle ne le veuille? *Non facultas illi deest, nec voluntas*, dit S. Bernard. Comment se pourrait-il faire que cette Vierge

sainte, qui est la Mère de miséricorde, et la meilleure de toutes les mères, n'aimât pas celui qui la sert et qui l'aime? Et, si elle l'aime, peut-elle lui refuser le souverain bien qu'elle peut lui procurer? Elle ne rejette pas les plus grands pécheurs qui ont recours à elle, comment pourrait-elle rebuter ses fidèles serviteurs? C'est ce qui a fait dire à plusieurs saints qu'il est impossible qu'un véritable serviteur de la Sainte Vierge soit réprouvé : *Sicut impossibile est ut ii a quibus oculos suos avertit salventur, sic necessarium est quod ii ad quos suos oculos convertit justificentur et glorificentur.* (S. Anselme). Et en effet, comment Jésus-Christ pourrait-il condamner aux flammes éternelles un véritable serviteur de sa Mère, et pour qui cette très sainte Vierge emploierait-elle son crédit, si elle ne l'employait pour celui qui aurait été fidèle à son service? (*Considérations chrétiennes.*)

Aspirations pieuses à la Sainte Vierge.

Quel bonheur que d'être au service de la Mère de Dieu, puisqu'elle attire les grâces du ciel sur ceux qui la servent. Que ne doit-on point attendre, ô Vierge sainte, d'une protection aussi puissante que la vôtre? C'est en vos pieuses intercessions auprès de Dieu que je mets toute mon espérance : *Hæc mea maxima fiducia, hæc tota ratio spei meæ.* (S. Bernard). Quand même l'enfer serait déchaîné contre moi, quand je serais attaqué des tentations les plus violentes, quand le monde avec ses mauvais exemples, et la volupté avec tous ses charmes, feraient tous leurs efforts pour me perdre, je n'aurais rien à craindre pourvu que je sois sous votre protection. *O Maria, o nomen sub quo nemini desperandum!* Heureux le jour et le moment auquel je me suis dévoué à vous! malheur à moi si je ne vous aime pas! Hélas! quand j'aurais mille cœurs, ce ne serait pas encore assez pour vous aimer. Pour suppléer à mon défaut, que tous les anges et tous les hommes vous aiment, ô Vierge sainte, de toute l'étendue de leur affection après Dieu.

Je vous offre mon cœur, ô Mère de toute bonté! il vous appartient par trop de titres. Ne le refusez pas, je vous prie, tout infidèle qu'il vous ait été jusqu'à présent : car je veux désormais vous mieux servir que je n'ai fait. Depuis tant d'années que je fais profession d'être à votre service, qu'ai-je fait pour vous? en quoi vous ai-je imitée, quoique ce fût là cependant ce que vous demandiez de moi pour preuve de ma fidélité? Je veux à l'avenir pratiquer les vertus dont vous m'avez donné l'exemple ; je veux vous servir et vous aimer avec toute la ferveur dont je suis capable. Je me consacre tout de nouveau à votre service, et je me mets sous votre

sainte protection pour le reste de mes jours, mais principalement pour l'heure de la mort... O très sainte Mère de Dieu, refuge des pécheurs, dispensatrice des grâces du ciel, ne me refusez pas les faveurs que vous accordez à tous ceux qui vous invoquent. Personne ne s'est jamais adressé à vous qu'il n'ait ressenti les effets de votre assistance. C'est ce qui me donne lieu d'espérer que, quelque indigne que je sois de vos bonnes grâces, vous ne rejetterez pas la prière que je vous fais de me recevoir au nombre de vos serviteurs. (*Considérations chrétiennes.*)

VI. — La dévotion à la Sainte Vierge a toujours passé dans l'Eglise pour une marque de prédestination.

La dévotion à la très sainte Vierge a toujours été regardée dans l'Eglise comme un présage de salut et comme une marque sensible de prédestination. « Vous êtes le gage assuré de mon salut, » dit S. Jean Damascène. « Vous êtes, après Jésus-Christ, ô bienheureuse Vierge, l'espérance unique des pécheurs, » dit S. Augustin : *Tu es spes unica peccatorum.* Et l'on a observé qu'il n'y a jamais eu d'hérétique qui n'ait été opposé au culte de la Mère de Dieu : comme s'il ne pouvait y avoir d'ennemi du Fils qui ne le fût en même temps de la Mère. Pour vous, faites profession toute votre vie d'être des plus zélés et des plus fidèles serviteurs de la Mère de Dieu. Ayez extrêmement à cœur cette solide dévotion ; et après Jésus-Christ, que toute votre confiance soit en Marie. Honorons du plus profond de notre cœur, s'écrie S. Bernard [1], honorons avec toute la tendresse dont nous sommes capables, cette auguste Mère de Dieu ; car telle est la volonté de Celui qui veut que nous ayons tout par Marie : *Totis ergo medullis cordium, totis præcordiorum affectibus et votis omnibus, Mariam hanc veneremur, quia sic est voluntas ejus qui totum nos habere voluit per Mariam.* Car, ajoute-t-il, dans un autre endroit [2], Dieu a voulu que toutes les grâces que nous recevrions de lui passent par les mains de Marie : *Nihil nos Deus habere voluit quod per Mariæ manus non transiret.* (Le P. Croiset, *Exercices de piété.*)

VII. — C'est par Marie que nous recevons tout le bien et toutes les grâces que Dieu nous fait.

Comme le Père éternel nous a voulu donner son Fils par Marie, il a voulu aussi, selon la pensée du même Père, que nous eussions tous les biens par Marie, et que ce fût par elle que nos vœux, pour ainsi dire, allassent jusqu'à lui. Aussi l'Eglise ne termine-t-elle les prières qu'elle fait régulièrement

1. S. Bern. Serm. III in *Nativ. Mariæ.* — 2. Serm. III, in *Vigil. Nativ. Domini.*

que par une prière à Marie. Tout ce que le Fils offre au Père lui est infiniment agréable, tout ce que Marie offre au Fils en est très bien reçu. Le Père ne peut rien refuser au Fils, ni le Fils à sa Mère, ni la Mère à ceux qu'elle regarde comme ses véritables serviteurs, comme ses enfants, qui s'adressent à elle avec confiance. Soyez de ce nombre. Ne vous contentez pas d'avoir une tendre dévotion à la Sainte Vierge ; inspirez-la à vos enfants, à vos domestiques, et regardez en pitié ceux qui n'ont que de l'indifférence pour cette Mère des élus. Ne manquez pas de lui offrir votre famille, vos parents et tout ce qui dépend de vous ou qui vous appartient. Consacrez-vous singulièrement à son service, et surtout n'oubliez jamais ce que dit S. Bernard, que Jésus-Christ, étant venu pour racheter le monde, a mis entre les mains de sa Mère les grâces qui sont le prix de cette rédemption : *Redempturus genus humanum, universum pretium contulit in Mariam*[1]. (LE MÊME.)

VIII. — Comment le saint Nom de Marie est respectable à tout le monde.

L'Eglise, après avoir célébré la fête du saint nom de Jésus, a jugé aussi à propos de célébrer celle du saint nom de Marie. Ce nom auguste, si respectable aux anges mêmes, ne le devait pas être moins aux hommes. Ni le ciel, ni la terre, Vierge sainte, s'écriait S. François, ne connaît point de nom, après celui de votre cher Fils, dont les fidèles reçoivent plus de grâces, conçoivent plus d'espérances et goûtent plus de douceur, que de votre nom. Heureux celui qui respecte, qui chérit votre nom, ô Vierge sainte ! s'écrie S. Bonaventure, votre faveur le soutiendra dans ses peines, et produira en lui du fruit en abondance, arrosé qu'il sera des vives sources de la grâce du Rédempteur. O nom auguste de Marie, ajoute-t-il, comment ne serait-il pas célébré, puisqu'on ne peut même le prononcer sans que celui qui le prononce n'en tire du fruit. Que votre nom est glorieux ! qu'il est admirable, ce nom, Vierge sainte, puisque ceux qui l'invoquent avec confiance ne craignent point à l'heure de la mort : *Gloriosum et admirabile est nomen tuum : qui illud retinent non expavescunt in puncto mortis.* De quelle paix et de quelle abondance de grâces ne jouissent pas ceux qui honorent sans cesse votre nom, dit S. Bonaventure : *Pax multa, pax multa observantibus nomen tuum, Mater Dei.* (CROISET, *Exercices de piété.*)

IX. — L'excellence de cet auguste Nom.

Ce nom est d'une telle vertu, dit un saint abbé[2], il est d'une

1. S. BERN. Serm. III, in *Nativ. Mariæ.*
2. Jourdain, abbé de Celles.

telle excellence, que le ciel applaudit, la terre se réjouit, les anges mêmes tressaillent de joie, toutes les fois qu'on le prononce : *Tantæ virtutis est et excellentiæ hoc nomen, ut cælum rideat, terra lætetur, angeli congaudeant, cum Maria nominatur.* Oui, ajoute ce saint homme, c'est toute la très sainte Trinité qui vous a donné ce nom respectable, afin qu'en l'entendant toutes les puissances des cieux, de la terre et des enfers fléchissent le genou : *Dedit tibi Maria tota Trinitas nomen, ut in nomine hoc omne genu flectatur, cælestium, terrestrium et infernorum.* Certainement, dit S. Bernard, la Mère de Dieu ne pouvait pas avoir un nom qui lui convînt mieux que celui de Marie, ni qui signifiât mieux ses grandeurs, son excellence, sa dignité. Marie est cette belle et brillante étoile élevée sur cette vaste et grande mer du monde : elle guide ceux qui sont embarqués sur cette orageuse mer. Perdre de vue cette étoile, c'est se mettre dans la funeste nécessité de s'égarer, de donner bientôt sur les écueils, c'est courir à un triste naufrage : *Ne avertas oculos a fulgore hujus sideris, si non vis obrui procellis.* Les tempêtes sont fréquentes sur cette mer, les écueils s'y trouvent partout ; nul port, nul abri exempt de coups de vent et à couvert des orages. Voulez-vous éviter le naufrage ? regardez toujours cette étoile, *Respice stellam*, dit ce grand saint, appelez Marie à votre secours, invoquez sans cesse le saint nom de Marie : *Voca Mariam.* — Etes-vous comme en butte à bien des malheurs, êtes-vous secoué, ébranlé par les adversités, êtes-vous comme accablé par les fâcheux accidents de la vie ? invoquez le saint nom de Marie, dit Albert le Grand : *Si adversitates tribulationum te jactent, et superantes te quasi prosternant, invoca Mariam.*

Le nom de Marie, disait S. Antoine de Padoue, est un sujet de joie et de confiance à tous ceux qui le prononcent avec dévotion et avec respect ; il est plus doux à la bouche que le miel, plus agréable à l'oreille qu'un chant mélodieux, plus délicieux dans le cœur que la joie la plus consolante : *Nomen Virginis Mariæ mel in ore, melos in aure, jubilus in corde.* — S. Anselme [1] porte encore plus loin la vénération de ce saint nom. Souvent, dit-il, on obtient plus tôt grâce et miséricorde en réclamant le nom de Marie qu'en invoquant le saint nom de Jésus : *Velocior est nonnumquam salus memorato nomine Mariæ quam invocato nomine Jesu.* L'Eglise n'entend pas plus tôt le nom de Marie qu'elle fléchit le genou en terre, pour le respect qu'elle porte à ce saint nom, et on ne l'entend jamais prononcer que la dévotion des peuples ne se réveille. (Croiset, *Exercices de piété.*)

1. S. Anselm. lib. *de Excell. Virg.*

X. — C'est depuis la naissance de l'Eglise qu'on a joint le nom de Marie à celui de Jésus.

C'est dès la naissance du christianisme, et dès les premiers jours de l'Eglise, que les fidèles se sont accoutumés à ne point séparer ces deux augustes noms de Jésus et de Marie. On ne prononçait guère l'un sans l'autre dans ces premiers temps de ferveur. La religion n'a pas vieilli dans l'Eglise. Comme les vrais fidèles ont encore aujourd'hui pour le Fils même amour et même respect, ainsi ont-ils pour la Mère même vénération et même tendresse. C'est ce qui joint d'ordinaire ces deux augustes noms dans le cœur et dans la bouche des chrétiens. Il semble que l'on peut dire de Marie, avec proportion, ce que S. Paul a dit du Verbe incarné, dont elle est la Mère, qu'elle est autant au-dessus des plus hautes intelligences du ciel que le nom qu'elle porte, et qui lui a été donné comme une marque de sa grandeur, nous marque une plus grande distinction : c'est la souveraine des hommes et des anges, c'est notre Dame par excellence et par une prérogative singulière ; et c'est de la sorte que tous les Pères de l'Église et tous les peuples l'appellent communément. Ce nom retient partout le même caractère de grandeur et de souveraineté, puisqu'il signifie toujours notre souveraine, comme son Fils porte le nom de Notre-Seigneur et de notre souverain. (Croiset.)

XI. — Sentiments de S. Bernard sur le nom et la protection de Marie.

S. Bernard [1], qui ne laisse aucune occasion de marquer les tendres sentiments de son cœur envers cette mère de bonté et de miséricorde, faisant allusion au saint nom qu'elle porte et au secours que ceux qui naviguent tirent de l'étoile qui les conduit, exprime éloquemment l'assistance que nous devons attendre de cette divine Mère, par la dévotion affectueuse que nous devons avoir en son saint nom. — *Et nomen Virginis Maria* : que cet auguste nom dit-il, convient merveilleusement bien à la Sainte Vierge. Outre la signification de reine, de dame, de souveraine, que ce nom porte avec soi, il signifie encore Etoile de la mer : *Quod interpretatum* Maris stella *dicitur*. Marie n'est-elle pas cette belle, cette brillante, cette célèbre étoile sortie de Jacob, dont la lumière éclaire tout le monde, dont l'éclat resplendissant s'élève jusqu'au ciel, pénètre les enfers, et, répandant ses bénignes influences sur toute la terre, échauffe encore plus les cœurs, et, en nourrissant les vertus, fait sécher et éteint même le vice. Qui que vous soyez, continue-t-il, qui n'ignorez pas que, dans le courant de ce siècle, comme dans une mer orageuse, vous

1. S. Bern. hom. *super Missus est.*

êtes sans cesse battu de la tempête et emporté par les flots ; *ne avertas oculos a fulgore hujus sideris, si non vis obrui procellis* : ne détournez jamais les yeux de cet astre, si vous ne voulez pas être submergé, si les tentations, comme autant de vents impétueux, vous agitent. Si vous êtes en danger d'aller échouer contre les écueils des accidents fâcheux, des déplaisirs, levez les yeux vers cet astre, invoquez le nom de Marie : *Respice stellam, voca Mariam.* Si le feu de la colère ou les désirs malins de l'avarice vous dévorent ; si l'orgueil excite des tempêtes dans votre cœur, si la concupiscence vous met en danger de faire naufrage, recourez à Marie : *Respice Mariam.* Si vous êtes troublé de l'horreur de vos péchés, si votre conscience est alarmée de leur nombre et de leur grièveté, si la crainte des jugements de Dieu vous porte au désespoir et affaiblit votre conscience, *cogita Mariam*, pensez à Marie. Ce saint nom apaisera vos alarmes et réveillera votre confiance et votre amour. Dans tous les mauvais pas de cette dangereuse carrière, dans les affaires épineuses et les plus fâcheux accidents, *Mariam cogita*, *Mariam invoca*, recourez à Marie, invoquez le nom de Marie. Que ce saint nom soit sans cesse dans votre bouche, et qu'il soit encore plus gravé dans votre cœur : *Non recedat ab ore, non recedat a corde.* Souvenez-vous que, tant que vous ne perdrez point Marie de vue, vous ne sauriez vous égarer ; que, tant que vous aurez sa protection, vous n'aurez rien à craindre, et vous saurez par une heureuse expérience que c'est à juste titre qu'elle porte le nom de Marie, c'est-à-dire de Mère de miséricorde, d'étoile de la mer, de Dame et de refuge des pécheurs. (Croiset.)

PRIÈRE

Remplissez, divine Marie, remplissez toute l'étendue de votre nom. Soyez honorée dans le ciel, révérée sur la terre, redoutée dans l'enfer. Régnez, après Dieu, sur tout ce qui est au-dessous de Dieu, mais surtout régnez dans mon cœur. Vous serez ma consolation dans mes peines, ma force dans mes faiblesses, mon conseil dans mes doutes. Au seul nom de Marie, toute ma confiance se réveillera, tout mon amour s'embrasera. Que ne puis-je le graver profondément dans tous les esprits, ce saint nom ! que ne puis-je le mettre dans la bouche de tous les hommes, et les engager tous à le célébrer avec moi ! *Marie* : ô nom sous lequel nul ne doit désespérer ! *Marie* : ô nom tant de fois attaqué, mais toujours victorieux, toujours glorieux ! *Marie* : ô nom toujours agréable, toujours salutaire à mon âme ! Nom qui me rassure dans mes craintes, qui m'excite dans mes langueurs, qui me soutient dans mes entreprises. Chaque jour de ma vie je le prononcerai, et toujours en le

prononçant je le joindrai au nom sacré de Jésus. Le Fils me rappellera le souvenir de la Mère, et la Mère me rappellera le souvenir du Fils. *Jésus et Marie*, voilà ce que ma bouche répétera mille fois à la mort. *Jésus et Marie*, voilà ce que mon cœur, au défaut de la bouche, ne cessera point de redire intérieurement. On me les fera entendre jusqu'à mon dernier soupir, ce nom de Jésus, ce nom de Marie, et jusqu'à mon dernier soupir ce seront pour moi des noms de confiance, de tendresse, de bénédiction et de salut. (CROISET, *Exercices de piété.*)

XII. — En prononçant ce glorieux Nom, nous éveillons en notre esprit, l'idée des grandeurs, des vertus et des mérites de la Sainte Vierge.

Tous ces noms fastueux de maison et de terre sont bien vides ; ce sont des titres de noblesse, mais non pas de mérite et de vertu. Le saint nom de Marie présente une idée bien plus noble et bien plus consolante : il nous fait souvenir que cette bienheureuse créature, bénie entre toutes les femmes, a reçu la plénitude de grâces, qu'elle a été par un privilège unique plus pure, plus sainte, plus immaculée, plus agréable à Dieu au premier instant de sa conception que tous les anges et les saints ensemble ne le sont aujourd'hui dans la gloire. Il nous dit, ce saint nom, que celle qui le porte est la Mère de Dieu, la reine du ciel et de la terre, notre médiatrice auprès de Dieu ; il nous dit qu'elle est notre puissante protectrice, notre avocate, notre dernière ressource auprès de notre souverain juge, notre consolation, notre grande espérance, comme l'appelle S. Augustin ; notre vie, comme chante l'Eglise ; qu'elle est la mère de la grâce, la mère de miséricorde et notre chère mère, envers laquelle une filiale tendresse, une dévotion véritable et religieuse, est une marque de prédestination. (CROISET.)

XIII. — La dévotion que tous les saints ont portée au saint Nom de Marie, et la dévotion qu'on y a à l'article de la mort.

Considérez qu'il n'est point de saint qui n'ait eu une dévotion singulière au saint nom de Marie, et qui n'ait ressenti les effets salutaires de cette douce dévotion. Je serai trop heureux, disait S. Grégoire de Nazianze, si je puis avoir à la bouche le nom de Marie au moment que je rendrai l'âme ; la porte du ciel ne peut manquer de m'être ouverte sans délai, comme l'arche fut ouverte à la colombe qui se présenta ayant le rameau d'olivier. Mais pour avoir ce nom de salut à la bouche lorsque nous mourrons, il faut l'avoir eu dans le cœur pendant la vie. C'est d'ordinaire le dernier mot qu'on prononce au lit de la mort, et le dernier qu'on entend. Que ce saint nom est consolant, à qui en a goûté toute

la douceur durant le cours d'une longue vie! Jésus et Marie, voilà les deux noms sacrés qui doivent signer, pour ainsi dire, notre passeport. Avec ces noms respectables aux anges, formidables aux démons, on ne saurait être mal reçu du souverain juge. Combien importe-t-il de se les rendre familiers durant la vie, pour qu'ils nous soient un sujet de joie, de confiance et de consolation à l'heure de la mort! Les ennemis de notre salut, ces puissances de ténèbres frémissent aux seuls noms de Jésus et de Marie, ils ne peuvent les entendre sans prendre la fuite. C'est ce que comprend parfaitement l'Église, lorsqu'elle invite ses ministres à les répéter sans cesse aux oreilles de ses enfants mourants, c'est-à-dire dans ces moments critiques et décisifs du sort éternel, dans ces moments où toutes les puissances de l'enfer font leurs derniers efforts pour effrayer, pour tenter, pour jeter dans le désespoir les fidèles. Qu'un serviteur de Marie a de confiance alors en la toute-puissante intercession de cette bonne mère, et qu'il prononce avec plaisir un nom qui écarte si fort ces redoutables ennemis du salut, ou rassure une conscience toujours alarmée! Le nom seul que la très sainte Vierge reçoit dans sa naissance nous fait connaître et ce qu'elle est et ce que nous devons nous promettre d'elle. On la nomme *Marie*, et ce nom mystérieux, dans ses différentes significations, exprime ses grandeurs et ranime notre espérance. Il nous apprend qu'elle aura dans le ciel et sur la terre un pouvoir souverain et qu'elle est la reine des anges et des hommes. Cet auguste titre ne peut convenir à nul autre mieux qu'à vous, Vierge sainte, ni même aussi justement qu'à vous puisque, en qualité de Mère de Dieu, vous avez vu non seulement le monde, mais encore le maître du monde soumis à votre obéissance. Faites que je ressente les doux effets de ce saint nom, que je prétends avoir encore plus dans mon cœur que dans ma bouche, et que j'espère n'avoir si souvent à la bouche, que parce que je l'aurai éternellement et profondément gravé dans le cœur (Croiset.)

XIV. — Le Nom de Marie est après celui de Jésus, le plus saint et le plus vénérable qui soit au monde.

Considérons, s'il vous plaît, que le nom de Marie est après le nom de Jésus, le plus auguste, le plus saint et le plus vénérable de tous les noms. Aussi voit-on que tous les SS. Pères se sont presque servis des mêmes termes, soit qu'ils eussent à parler du nom du Fils, soit qu'ils parlassent de celui de la Mère. Ils leur ont attribué les mêmes avantages, ils leur ont donné presque les mêmes qualités. Les fidèles des premiers siècles ont eu pour ces deux noms un si profond

respect, une vénération si affectueuse, si particulière, que l'on jugeait aisément que c'était le même principe qui les faisait agir. Ils savaient par leur heureuse expérience, que le nom de Marie aussi bien que celui de Jésus est la terreur de l'enfer, la joie du ciel ; qu'il apaise les tempêtes, qu'il calme la mer, qu'il dissipe les orages ; que dans nos chagrins il nous console; que dans les adversités il nous fortifie ; que dans les maladies il nous soulage ; qu'il est pour ainsi dire, une digue qu'on peut opposer aux plus fortes passions ; qu'il a la vertu de conjurer les tentations les plus violentes, de produire dans l'âme la paix la plus douce ; que cet auguste nom, enfin, est comme l'abrégé des titres et des grandeurs de la Mère de Dieu. De là vient que, dès le commencement du christianisme, les fidèles se sont accoutumés à ne point séparer ces deux augustes noms de Jésus et de Marie : car il est constant qu'on ne prononçait guère l'un sans l'autre dans les premiers siècles de l'Eglise, soit à cause de la tendresse mutuelle de la Mère et du Fils, dont ces noms leur étaient les symboles les plus naturels, soit à cause de la vertu de ces deux noms et des secours efficaces dont ils étaient de sûrs gages. Peut-on, en effet, prononcer le saint nom de Marie sans se souvenir que c'est le nom de la Mère d'un Dieu qui a tout pouvoir auprès de lui, que c'est le nom de la mère des hommes, qui les aime tous avec tendresse ; que c'est le nom de celle qui est le refuge et l'avocate des pécheurs, et qui veut ardemment leur salut? Il est vrai que le nom de Marie n'a rien de consolant pour les pécheurs endurcis, qui veulent persévérer dans leurs crimes, mais il est une source abondante de douceurs et de consolations pour un pécheur qui, à la vérité, par une vie déréglée a encouru la disgrâce de son Dieu, mais qui, touché d'un sincère repentir, cherche à rompre ses liens, et à revenir de ses égarements. Quels vifs sentiments de douleur, de regret, de repentir, de confiance, ne ressent point un tel pécheur en prononçant avec dévotion, avec respect, le saint nom de Marie! A ce seul nom, toute la religion et la foi se réveillent dans un pécheur pénitent. A ce doux nom, toute la piété s'embrase dans une âme juste. Marie: à ce nom, je pense que j'ai une avocate auprès de mon Sauveur, une médiatrice auprès du divin médiateur, une protectrice toute-puissante auprès de mon souverain juge. Marie : à ce nom, toute la tendresse d'un fils pour sa chère mère s'excite, toute la dévotion s'allume, toute la charité s'embrase, toute notre espérance s'augmente. Marie : ah! qu'il est doux, qu'il est consolant de prononcer à la mort le saint nom de Marie, quand on l'a porté gravé dans son cœur durant sa vie! — Remplissez, divine Marie, toute l'étendue de votre nom. Soyez

honorée dans le ciel, révérée sur la terre, redoutée dans l'enfer. Régnez, après Dieu, sur tout ce qui est au-dessous de Dieu: mais surtout régnez dans mon cœur. Vous serez désormais ma consolation dans mes peines, ma force dans mes faiblesses, mon conseil dans mes doutes. Que ne puis-je le graver profondément dans tous les esprits, ce saint nom! Que ne puis-je le mettre dans la bouche de tous les hommes, et les engager tous à le célébrer chaque jour avec moi. Je le prononcerai, je le respecterai, je l'honorerai toute ma vie, pour le prononcer avec plus de confiance à l'heure de ma mort. (Le P. Croiset, *Exercices de piété*).

XV. — La pratique de l'Eglise à ce sujet.

C'est l'Eglise elle-même qui vous apprend ce saint usage. Elle ne commence aucune de ses heures qu'après avoir récité le saint nom de Marie. Elle veut que tous ses ministres, dans toutes leurs fonctions sacrées, et même dans le divin sacrifice, fassent, par respect pour ce saint nom, une inclination de tête toutes les fois qu'ils le prononcent. Faites-la donc: ayez le même respect, la même vénération toutes les fois que vous prononcez le saint nom de Marie. Ce sont ces noms sacrés de Jésus et de Marie qu'il faut apprendre les premiers aux enfants, et ceux qu'ils doivent le plus souvent entendre (Le même).

XVI. — Servir la Sainte Vierge avec un zèle ardent est un véritable caractère de prédestiné.

Avec quel zèle, avec quels sentiments de dévotion, dit S. Bernard, Dieu a-t-il voulu que nous honorions la Sainte Vierge, en qui il a mis toute la plénitude du bien, comme dans un grand réservoir d'où découlent sur tous ses serviteurs les plus grandes grâces! *Intuemini quanto devotionis affectu eam a nobis voluit honorari, qui totius boni plenitudinem posuit in Maria.* Aussi nul saint dans l'Eglise qui n'ait eu cette tendre dévotion pour la Mère de Dieu. On dirait que cette dévotion caractérise les élus, tant elle est ordinaire aux âmes justes; et l'on a remarqué que, s'il s'est trouvé des pécheurs qui aient conservé cette singulière vénération pour la Sainte Vierge, au milieu même de leurs dérèglements, leur conversion a tôt ou tard fait voir que la dévotion envers la Mère de Dieu n'est jamais infructueuse. Soyez un de ses plus zélés et de ses plus affectueux serviteurs. Faites hautement profession d'être du nombre de ses enfants. A la vérité, la vénération, la confiance et la dévotion envers la Sainte Vierge sont nées avec l'Eglise; nul véritable fidèle qui n'ait un amour filial pour cette aimable mère des élus. On peut dire que, comme cette dévotion envers la Sainte Vierge croît avec la foi,

aussi voit-on que cette foi de laquelle le juste vit ne s'affaiblit jamais que la dévotion envers la Mère de Dieu ne s'affaiblisse. On ne saurait être bien venu de la Mère quand on est ennemi du Fils. Les grandeurs et les prérogatives de la Sainte Vierge, son pouvoir, son crédit, doivent faire le sujet de notre consolation et de notre confiance. Qu'il est doux, qu'il est consolant d'avoir pour mère la Mère de Dieu, et d'être assuré qu'elle se fait, pour ainsi dire, un plaisir d'être notre mère ! (Le P. Croiset. *Exercices de piété.*)

XVII. — Avantages qu'on retire de la dévotion à la Sainte Vierge.

Quels avantages ne retire-t-on pas de cette tendre dévotion ! Que de grâces et de secours durant la vie pour les serviteurs de Marie, et quelle confiance, quelle consolation à l'heure de la mort ! Rien, à la mort, n'est, comme la confiance en la très Sainte Vierge, fondée sur la bonté et sur une persévérante dévotion envers elle, aussi capable de nous rassurer contre la crainte des jugements de Dieu et les frayeurs de la mort. Qu'avons-nous à craindre, si la Mère de Dieu est pour nous ? Tout l'enfer peut s'armer contre moi : la protection de Marie est un fort inaccessible à tous les ennemis du salut ; c'est cette mystérieuse tour de David munie de toutes sortes d'armes. Marie est cette étoile de la mer qui règle la navigation ; on n'a qu'à la regarder souvent pour éviter et les écueils et les naufrages. Malheur à qui n'a que de l'indifférence pour une si aimable mère ! Qu'on est à plaindre quand on ne sent ni dévotion ni zèle pour la Mère de Dieu ! Peu de marques de réprobation moins équivoques (Houdry, *Sermons*).

XVIII. — Le pouvoir de la Sainte Vierge en qualité de la plus sainte et de la plus parfaite des créatures.

Si le pouvoir de la Sainte Vierge est si grand en qualité de mère, que sera-t-il en qualité de la plus sainte et de la plus parfaite de toutes les mères ? Si le pouvoir et le crédit des autres saints auprès du Seigneur se mesurent par leur sainteté, qui les rend agréables aux yeux de cette majesté divine, quel sera donc le pouvoir de celle qui les surpasse tous en sainteté ? Si l'une est presque sans mesure, ne peut-on pas dire que l'autre est sans bornes ? Que si nous en jugeons encore par certaines vertus singulières, qui gagnent le cœur de Dieu et auxquelles le Sauveur même nous assure que rien n'est impossible, comme la foi qui est toute-puissante, la prière qui obtient tout, la confiance qui fait une sainte violence à Dieu, que vous dirai-je de cette glorieuse Vierge qui a eu plus de foi, plus d'espérance, plus de charité, que tous les saints ensemble ? Enfin, soit que ce crédit vienne de la nature ou de la grâce, de la ferveur ou du mérite, la nature rend cette Mère

toute-puissante sur son Fils, la grâce la rend infiniment agréable à ses yeux. Le mérite, qui fait le crédit d'un serviteur auprès de son maître, donne à Marie tout pouvoir auprès de son Dieu. Et si vous joignez maintenant tout cela ensemble, vous en ferez autant de droits, dont chacun pris à part ne pouvant être égalé par aucun autre, étant tous réunis dans la même personne, ils donnent tant de poids à ce qu'elle demande ou à ce qu'elle souhaite, que S. Antonin conclut qu'il tient quelque chose du commandement et de l'empire : *Rationem habet imperii.* (Croiset, *Exercices de piété.*)

XIX. — Assurés que nous devons être de la protection de la Sainte Vierge, nous devons recourir à elle dans toutes sortes de maux.

La bonté, la compassion, la miséricorde, sont, pour ainsi dire, comme les vertus favorites de la Mère de Dieu. Il suffit que nous soyons dans l'indigence pour exciter sa charité, il suffit que nous ayons besoin de son secours pour exciter son zèle. Nos misères sont des titres suffisants pour avoir part à ses bontés. Elle est touchée de nos maux. Elle porte comme dans son sein tous ses enfants; elle pourvoit à leurs besoins, et prévient même leurs demandes. Marie, dit S. Bernard, ouvre à tous les hommes son sein miséricordieux pour les y recevoir : *Maria omnibus misericordiæ sinum aperit.* Celui qui est captif, continue ce Père, trouve en elle sa rédemption, le malade sa santé, celui qui est triste sa consolation, le juste la grâce, et le pécheur miséricorde et pardon. *Inveniunt in ea captivus redemptionem, etc.* Aussi faut-il, ajoute le même saint, l'invoquer dans tous nos besoins : *In omnibus invocanda necessitatibus.* — O Marie! s'écrie S. Bonaventure, quelque misérable que soit un pécheur, vous avez pour lui des tendresses de mère : vous ne l'abandonnerez certainement point que vous ne l'ayez réconcilié avec Dieu : *Peccatorem toti mundo despectum materno affectu amplecteris, foves, etc.* C'est cette bonté universelle de la Vierge sainte qui a fait dire à S. Thomas, qu'en quelque danger que l'on soit on peut toujours espérer son salut par la faveur et la protection de la Sainte Vierge : *In omni periculo potes salutem obtinere ab ipsa gloriosa Virgine.* — Tous les trésors des miséricordes du Seigneur sont entre ses mains, dit S. Pierre Damien : *In manibus ejus sunt omnes thesauri misericordiarum Domini.* Et c'est aussi pour ce sujet que la sainte Eglise lui dit tous les jours : *Mater misericordiæ, vita, dulcedo, spes nostra, salve.* (Croiset. *Exercices de piété.*)

XX. — Bonheur des serviteurs de Marie à l'heure de la mort.

Nul besoin plus pressant, nul moment plus critique que celui de la mort. C'est à cet important moment que les ser-

viteurs de Marie trouvent une protection toute-puissante auprès d'elle. Comme c'est le point décisif du salut, cette mère de miséricorde n'est jamais plus libérale en faveur de ceux qui l'ont honorée. L'Eglise a si bien reconnu le besoin de cette protection singulière de la Sainte Vierge à l'heure de la mort, qu'elle en fait une mention particulière dans ses prières : *Nunc et in hora mortis nostræ*, dit-elle tous les jours, et plusieurs fois le jour, dans la salutation angélique. *Tu nos ab hoste protege, et hora mortis suscipe*, dit-elle ailleurs : tant elle est persuadée que l'assistance de la Sainte Vierge en ce dangereux moment nous est absolument nécessaire. Or, qui peut plus raisonnablement, plus sûrement se promettre cette puissante protection que les véritables serviteurs de Marie? Oubliera-t-elle dans ce danger ceux qui l'ont honorée et aimée durant leur vie? Quelle consolation, dans la dernière maladie, de penser qu'on meurt véritable serviteur de Marie! Que ne doit-on pas espérer du souverain juge quand on a la protection de sa Mère? La confiance bien fondée en la bonté de la Sainte Vierge, en ce dernier moment, en adoucit toutes les peines; elle en tempère les frayeurs, elle rassure. Peu de véritables dévots de la Sainte Vierge qui ne meurent avec cette douce et religieuse tranquillité, qui est un présage de leur salut. (Croiset, *Exercices de piété.*)

XXI. — La Vierge ne reçoit au nombre de ses serviteurs que ceux qui renoncent au péché, et n'accorde sa protection qu'à ceux qui veulent se convertir.

Rien n'est plus juste, Vierge sainte, que d'exiger de ceux qui veulent se donner à vous qu'ils renoncent absolument au péché. Non, il ne vous convient point de recevoir au nombre de vos serviteurs des esclaves du démon, des ennemis de votre Fils. Ce n'est pas que vous rejetiez absolument les pécheurs, vous que l'Eglise appelle leur refuge. Vous l'êtes effectivement, mais vous n'êtes le refuge que des pécheurs qui veulent se convertir et qui ont recours à vous, pour leur en ménager les moyens. Heureux donc, Vierge sainte, heureux le pécheur qui s'attache à vous dans la disposition de renoncer sincèrement au péché! Heureux le chrétien qui chaque jour vous rend le tribut de ses devoirs et cherche à vous donner des marques de sa fidélité! mais heureux surtout celui qui vous prouve son attachement par l'étude et l'imitation de vos vertus! A quelque degré de vertu qu'on soit arrivé, on peut toujours s'oublier et perdre la grâce. Quelle ressource, dans un tel malheur, que de s'attirer votre protection par des devoirs assidus et par une fidélité constante à vous honorer! N'emploieriez-vous pas alors tout votre crédit pour remettre un pécheur dans les voies de la pénitence! mais c'est surtout,

Vierge sainte, pour obtenir la grâce de la persévérance que l'Église m'apprend à recourir à vous chaque jour. Il n'appartient qu'à votre Fils adorable de l'accorder; mais vous la refusera-t-il pour un serviteur qui aura constamment fait gloire d'être à vous, qui aura rempli tous les devoirs d'un serviteur fidèle ? (CROISET, *Exercices de piété.*)

XXII. — On peut dire, en quelque sens, qu'il est impossible que ceux qui honorent la Sainte Vierge, se perdent.

Tous ceux qui vous abandonnent, Vierge sainte, seront confondus. Ceux qui se retirent de vous seront écrits sur la terre : *Omnes qui te derelinquent, confundentur, recedentes a te in terra scribentur.* (*Jerem.* XVII). C'est de Dieu même, et c'est à Dieu que le prophète parle. Rien ne peut être mieux appliqué à la Sainte Vierge, de qui les SS. Pères ont dit si souvent que, comme ceux qui l'aiment avec tendresse, qui l'honorent avec persévérance et qui la servent avec fidélité ne peuvent se perdre; aussi ceux qui s'éloignent d'elle, qui abandonnent son culte, qui n'ont ni confiance en elle, ni envers elle cette dévotion religieuse qui règne dans tous les élus, ne sauraient manquer de périr : *Necesse est ut intereat.* Celui qui servira dignement la Sainte Vierge, dit S. Bonaventure, sera justifié et sauvé : mais celui qui négligera son service mourra dans ses péchés. C'est Jésus-Christ lui-même, c'est le Saint-Esprit, qui a inspiré à toutes ces grandes lumières de l'Église ces sentiments de dévotion, de confiance, de vénération et d'amour pour la Mère de Dieu. C'est l'Esprit-Saint qui leur en a fait faire de si magnifiques éloges. De là ces expressions si nobles, si pathétiques, ces termes si énergiques, si expressifs : *Tu es spes unica peccatorum*, dit S. Augustin. Vous êtes, Vierge sainte, après Jésus-Christ, l'unique espérance des pécheurs. *Veneramur salutis auctricem*, dit S. Jérôme; nous sommes pleins de respect et de vénération pour celle à qui, dans un sens, nous devons notre salut (CROISET, *Exercices de piété.*)

XXIII. — Reconnaissant la Sainte Vierge pour créature, poussez vos louanges tant que vous voudrez, vous n'en direz jamais assez.

L'Evangéliste dit seulement de la Sainte Vierge qu'elle est Mère de Jésus-Christ, et en disant cela il a tout dit. Doit-on craindre, en effet, d'en trop dire ou de porter trop loin le culte qu'on lui rend ? Qui ne sait que c'est honorer le Fils que d'honorer la Mère ? La dévotion qu'on a pour elle ne partage point le cœur ; au contraire, elle l'unit plus étroitement à Jésus-Christ. La confiance que nous avons en la Sainte Vierge ne diminue point la confiance que nous devons avoir en son Fils ; au contraire, elle l'augmente. Notre culte, notre dévotion, notre confiance et notre amour envers la Sainte Vierge est une preuve

sensible de notre foi en Jésus-Christ. Peut-on craindre l'excès en ce point, disait le savant Gerson ? pendant que vous mettrez cette Vierge sainte au-dessous de Dieu et dans le rang des créatures, ne craignez point de porter trop haut vos louanges et vos pensées. Sachez seulement, ce que personne n'ignore, que tous les biens qu'elle a viennent de Dieu, et qu'elle n'est riche que des biens de son Fils. Cette vérité supposée, ne craignez rien autre chose, en parlant de la Sainte Vierge, continue le même docteur, que d'en dire trop peu, quelque grand, quelque extraordinaire que paraisse ce que vous en dites, vous souvenant que c'est de la Mère de Dieu que vous parlez. C'est dans cet esprit que l'Eglise romaine ne laisse échapper aucune occasion d'honorer la Mère du Sauveur, qu'elle autorise avec plaisir tout ce qui tend à augmenter la dévotion des fidèles envers ce refuge des pécheurs, et qu'elle multiplie toutes ses fêtes dans le cours de l'année (Le P. Croiset, *Exercices de piété*).

XXIV. — De la liaison étroite qu'il y a entre Jésus et la Sainte Vierge : on ne peut bien servir l'un sans les servir tous les deux.

Il y a une liaison si étroite entre Jésus et Marie, qu'on ne peut être à l'un sans être à l'autre, et il semble que, comme il y a une communauté parfaite entre le Fils et le Père de tous les biens de la nature, il y en a une entre le Fils et Mère de tous les biens acquis. J'oserai même me persuader qu'il y a quelque sorte de justice et quelque espèce d'obligation à Jésus-Christ de faire part à la Sainte Vierge de sa grandeur et de sa royauté ; il ne fait en cela que lui rendre en quelque façon ce qu'il en tient, et l'on peut dire que, tout de même qu'en recevant l'essence divine de son Père il reçoit de lui tous les hommages qui lui sont rendus comme au Fils de Dieu, il reçoit de sa Mère tous les honneurs qui lui sont rendus comme au Rédempteur des hommes, en recevant la nature et le sang par le moyen desquels il opère la rédemption. Qu'on ne s'étonne donc point si, après avoir fait voir que les saints étaient tout à Jésus-Christ, nous disons maintenant qu'ils étaient tout à la Vierge, et que, après avoir établi la subordination qui se trouve en ces deux devoirs, on croit que l'homme peut non seulement servir un maître et une maîtresse, mais qu'il ne peut même bien servir l'un qu'il ne les serve tous deux (*Vie du cardinal de Bérulle*).

XXV. — Les effets merveilleux que produit la dévotion envers la Sainte Vierge à l'heure de la mort.

C'est singulièrement à l'heure de la mort que Notre Dame fait voir la protection qu'elle a pour les siens, et c'est dans ces dernières occasions de notre vie qu'elle fait les derniers

efforts de son amour ; c'est là le moment décisif de notre salut et d'où dépend l'éternité. La mort, n'est pas de soi cause de notre perte ; le péché, pris en lui-même, n'est pas la dernière cause de notre réprobation, parce que nous le pouvons expier par nos larmes ; mais la fatale conjonction de notre mort avec notre péché comme final, et avec cette dernière circonstance, est la cause de notre réprobation. De même, la mort est de soi indifférente, la grâce seule ne nous sauve pas ; mais nous sommes sauvés quand l'alliance de la grâce se rencontre avec notre mort, quand nous mourons au Seigneur, comme parle le texte sacré, et quand nous rendons les derniers soupirs en son amour. C'est à ce dernier coup que tous les ennemis de notre salut emploient leurs derniers efforts ; c'est à ce dernier moment, Sainte Vierge, que les nécessités de vos enfants demandent votre secours. Ecoutez cette dernière voix de ce chrétien agonisant, qui tourne les yeux vers vous, et qui implore votre protection contre les ennemis qui l'attaquent. Elle se trouve dans cette occasion pour la rendre favorable par ses soins, en ce qu'elle diffère ou qu'elle avance ce moment. Elle le dispose à la gloire, soit que pour ménager ce moment elle le fasse triompher des forces de ses ennemis : ah! n'est-ce pas le premier de ses soins de demander à son Fils qu'il diffère ou qu'il avance la mort, qui lui sera un bien d'autant plus avantageux qu'en différant de le faire mourir à un autre temps, il lui donnera le loisir de faire pénitence ; et en le faisant mourir dans ce moment qu'il sera en grâce, il préviendra l'impénitence finale? soit qu'il faille le défendre dans ce dernier combat, ne savons-nous pas qu'elle aura la vertu de détourner la violence des démons et de les empêcher d'agir de toute leur force, soit qu'il faille fortifier cet agonisant, n'est-elle pas toute prête pour lui obtenir des grâces de Dieu et pour l'empêcher de se confondre? *Non confundetur cum loquetur inimicis suis in porta.* (*Psal.* CXXVI, 5). Voilà l'avantage de cette dévotion. Quand il sera attaqué par ses ennemis à la fin de sa vie, qu'il sera combattu par les tentations des démons, par les remords de sa conscience et par l'idée de ses péchés passés, pour les confondre il présentera la dévotion qu'il a eue à Marie ; la protection qu'elle aura pour lui sera un bouclier universel qui l'environnera de tous côtés ; et il répondra au démon, aux tentations et aux défiances : Je suis à Marie, je suis sous sa protection : en voilà les marques, en voilà les vestiges. (*Panégyriques des saints, de* BIROAT).

XXVI. — En combien de manières différentes, le Fils de Dieu s'est communiqué à la Sainte Vierge.

Ce que nous devons particulièrement considérer dans la

Sainte Vierge, c'est la manière dont son cher Fils se communique à elle. Dans l'Incarnation, il survient en elle pour la rendre digne Mère de Dieu; mais au jour de la Pentecôte il vient pour l'associer comme son épouse à la régence de l'Eglise en l'absence de son Fils, et pour distribuer par ses mains tous les trésors de la grâce. C'est pourquoi nous la devons honorer du fond de nos cœurs, et de toutes les puissances de notre âme et de toute l'étendue de nos désirs, parce que tel est le bon plaisir de Dieu, qui a voulu que tout le bien qu'il nous fait passât par les mains de Marie. Ce n'est pas qu'il eût besoin de ce canal pour répandre sa grâce dans nos âmes : mais il a voulu nous procurer sa médiation, parce que nos mains sont peut-être pleines de sang, et par suite indignes de recevoir ses dons. Par conséquent, s'il y a quelque bien et quelque don du ciel en nous, nous devons reconnaître que c'est par son entremise et que nous lui en sommes obligés : *Si quid in nobis gratiæ est nosse debemus id totum ab ea in nos redundare*, dit S. Bernard [1]. (Nouet, S.-J. *L'homme d'oraison*, IIIe part.)

XXVII. — La joie que ressentit la Sainte Vierge à la descente du Saint-Esprit. Les sentiments que nous devons avoir pour elle.

Qui pourrait dire la joie que la bienheureuse Vierge ressentit à la descente du Saint-Esprit? Ce fut avec beaucoup d'allégresse qu'elle vit l'heureux commencement du royaume de son Fils, et la conquête de tant d'âmes qui se rangeaient sous l'étendard de la croix. Qui pourrait expliquer la tendresse de son cœur envers ces nouvelles plantes, les douces larmes d'amour qui coulaient de ses yeux, les paroles plus douces que le miel et plus ardentes que le feu qu'elle employait à les instruire, à les encourager à la vertu, à les louer de leur foi, à les féliciter et leur faire estimer le bonheur qu'ils avaient d'être les premiers enfants de l'Eglise, les premiers fruits de la Croix et les prémices de la venue du Saint-Esprit, qui avait daigné jeter les fondements de son règne dans leurs âmes! Sans doute elle pouvait dire, avec plus de raison que le bien-aimé disciple : *Majorem horum non habeo gratiam, quam ut audiam filios meos in veritate ambulare* : je n'ai point de plus grande joie que d'apprendre que mes enfants marchent par le chemin de la vérité. Ne doutez point qu'elle n'ait pour vous les mêmes sentiments, si vous pratiquez les mêmes vertus que les premiers chrétiens. Car, comme l'œil trouve toujours du plaisir partout où il voit quelque belle couleur ou quelque agréable objet, ainsi le saint cœur de la Vierge aura toujours de grandes tendresses d'amour pour tous ceux dans lesquels elle verra les marques d'une vie conforme à la doctrine évan-

1. S. Bern. serm. *de Aquæ ductu.*

gélique prêchée par son Fils, publiée par les Apôtres et pratiquée par les premiers chrétiens. Faites donc état de réparer le passé, et de vous porter généreusement à la perfection de la vie chrétienne, pour donner de la joie au Saint-Esprit, à Jésus-Christ, à la bienheureuse Vierge et à tous ceux qui ont jamais pris soin de la conduite de votre âme. (Le P. Nouet, *L'homme d'oraison.* IIIe partie.)

SECTION II. — SERMONS

PREMIER SERMON

(Prononcé par Bossuet en la fête de la Conception.) (*)

Division. — I. Solides et inébranlables fondements de la dévotion envers la Sainte Vierge. — II. Règles invariables qui doivent diriger l'exercice de cette dévotion.

Dans le dessein que je me propose de vous donner aujourd'hui une instruction chrétienne touchant la dévotion envers la Vierge bienheureuse, et de vous découvrir à fond les utilités infinies (*a*) que vous en pouvez tirer, aussi bien que les divers abus qui en corrompent la pratique, j'entrerai d'abord en matière, et sans vous ennuyer par un long exorde, je partagerai mon discours en deux parties : la première établira les solides et inébranlables fondements de cette dévotion ; la seconde vous fera voir les règles invariables qui doivent en diriger l'exercice.

Ne me dites pas, chrétiens, que cette idée est trop générale et que vous attendiez quelque chose qui fût plus convenable à une si grande solennité. L'utilité des fidèles est la loi suprême de la chaire ; et je vous accorderai sans peine que je pouvais prendre un sujet plus propre à la fête que nous célébrons, pourvu aussi que vous m'accordiez qu'il n'y en a point de plus salutaire ni de plus propre à l'instruction de mes auditeurs. Ecoutez donc attentivement ce que j'ai à vous exposer touchant la dévotion pour la Sainte Vierge : voyez quel en est le fondement, et quel en est l'exercice.

PREMIER POINT

« Personne, dit le saint Apôtre [1], ne peut poser d'autre fondement que celui qui a été mis, c'est-à-dire, Jésus-Christ. » Soit donc ce divin Sauveur le fondement immuable de notre dévotion pour la Sainte Vierge ; parce qu'en effet tout le genre humain ne peut assez honorer (*b*) cette Vierge mère depuis

* Edition Lebarq.

1. I *Cor.* III, 11.

(*a*) *Var.* les grandes utilités. — (*b*) honorer assez.

qu'il a reçu Jésus-Christ par sa fécondité bienheureuse. Elevez vos esprits, mes frères, et considérez attentivement combien grande, combien éminente est la vocation de Marie, que Dieu a prédestinée avant tous les temps pour donner par elle Jésus-Christ au monde. Mais il faut encore ajouter que, Dieu l'ayant appelée à ce glorieux ministère, il ne veut pas qu'elle soit un simple canal (*a*) d'une telle grâce, mais un instrument volontaire, qui contribue (*b*) à ce grand ouvrage, non seulement par ses excellentes dispositions, mais encore par un mouvement de sa volonté. C'est pourquoi le Père éternel envoie un ange pour lui proposer le mystère, qui ne s'achèvera pas tant que Marie sera incertaine (*c*); si bien que ce grand ouvrage de l'Incarnation, qui tient depuis tant de siècles toute la nature en attente, lorsque Dieu est résolu de l'accomplir demeure encore en suspens, jusqu'à ce que la divine Vierge y ait consenti : tant il a été nécessaire aux hommes que Marie ait désiré leur salut. Aussitôt qu'elle a donné ce consentement, les cieux sont ouverts, le Fils de Dieu est fait homme, et les hommes ont un Sauveur. La charité de Marie a donc été en quelque sorte la source féconde d'où la grâce a pris son cours, et s'est répandue avec abondance sur toute la nature humaine. Et comme dit S. Ambroise (*d*), « c'est de ses bénies (*e*) entrailles qu'est sorti avec abondance cet esprit de sainte ferveur qui, étant premièrement survenu en elle, a inondé toute la terre : » *Uterus Mariæ, Spiritu ferventi qui supervenit in eam replevit orbem terrarum, cum peperit Salvatorem.*

Il a donc fallu, chrétiens, que Marie ait concouru par sa charité à donner au monde son Libérateur. Comme cette vérité est connue, je ne m'étends pas à vous l'expliquer : mais je ne vous tairai pas une conséquence que peut-être vous n'avez pas assez méditée ; c'est que Dieu, ayant une fois voulu nous donner Jésus-Christ par la Sainte Vierge, « les dons de Dieu sont sans repentance [2], » et cet ordre ne se change plus. Il est et sera toujours véritable, qu'ayant reçu par sa charité (*f*) le principe universel de la grâce, nous en recevions encore, par son entremise, les diverses applications dans tous les états

1. S. Ambr., *de Inst. Virg.*, cap. xii. — 2. *Rom.* xi, 29.

(*a*) *Var.* par où un tel bien découlera sur nous. — (*b*) Il ne veut pas se servir d'elle comme d'un simple instrument; il veut qu'elle coopère à ce grand ouvrage non seulement... — (*c*) ne sera pas résolue. — (*d*) *Edit.* et après lui S. Thomas. — C'est une première rédaction. Elle amenait la citation suivante, après celle de S. Ambroise rapportée par le Docteur angélique : « Et plus loin : *Tantam gratiæ obtinuit plenitudinem, ut esset propinquissima auctori gratiæ; ita quod eum qui est plenus* [*omni*] *gratia in se reciperet, et eum pariendo quodammodo gratiam ad omnes derivaret* (III^a part., *Quæst.* xxvii, art. 5, ad 1^um). — (*e*) Ms. *bénites*. — *Var...* cet esprit fervent... — (*f*) par elle une fois.

différents qui composent la vie chrétienne. Sa charité maternelle ayant tant contribué à notre salut dans le mystère de l'Incarnation, qui est le principe universel de la grâce, elle y contribuera éternellement dans toutes les autres opérations, qui n'en sont que des dépendances.

La théologie reconnaît trois opérations principales de la grâce de Jésus-Christ : Dieu nous appelle; Dieu nous justifie; Dieu nous donne la persévérance. La vocation, c'est le premier pas; la justification fait notre progrès; la persévérance conclut le voyage, et, ce qui ne se trouve pas sur la terre, unit la gloire et le repos, dans la patrie (*a*).

Vous savez qu'en ces trois états l'influence de Jésus-Christ nous est nécessaire; mais il faut vous faire voir par les Ecritures que la charité de Marie est associée à ces trois ouvrages : et peut-être ne croyez-vous pas que ces vérités soient si claires dans l'Evangile que j'espère de les y montrer en peu de paroles.

La grâce de la vocation nous est figurée par la soudaine illumination que reçoit le saint Précurseur dans les entrailles de sa mère. Considérez ce miracle; vous y verrez une image des pécheurs que la grâce appelle. Jean est ici dans l'obscurité des entrailles maternelles : où êtes-vous, ô pécheurs? dans quelle nuit! dans quelles ténèbres! Jean ne peut ni voir ni entendre : pécheurs, quelle surdité semblable (*b*) à la vôtre, et quel aveuglement pareil (*c*), puisque le ciel tonne en vain sur vous par tant de menaces terribles, et que la vérité elle-même qui vous luit si manifestement dans l'Evangile, n'est pas capable de vous éclairer? Jésus vient à Jean sans qu'il y pense; il le prévient, il parle à son cœur, il éveille et il attire ce cœur endormi, et auparavant insensible; pensiez-vous à Dieu, ô pécheurs, quand cette soudaine lumière vous a paru tout à coup comme un éclair, quand cette secrète touche du Saint-Esprit vous a donné un nouvel instinct (*d*)? Vous ne le cherchiez pas, et il vous appelait à la pénitence (*e*). Vous fuyiez, et il a bien su vous trouver.

Mais s'il nous montre dans le tressaillement de S. Jean l'image des pécheurs prévenus, il nous fait voir aussi que Marie concourt avec lui à ce grand ouvrage. Si Jean-Baptiste semble s'efforcer pour sortir de la prison qui l'enserre, c'est à la

(*a*) *Var.* Conclut le voyage, et nous assure dans la patrie la couronne et le repos. (*b*) pareille. — (*c*) Egal. — (*d*) *Première rédaction :* quand il a été vous émouvoir par une secrète touche de son Saint-Esprit? Dans ces ténèbres où vous vous cachiez, quelle soudaine lumière vous a paru? Quel nouvel instinct a touché vo[tre] cœur? Vous ne le cherchiez pas...

(*e*) *Note marginale :* Dégoûts secrets, ces amertumes cachées qui vous font regretter la paix et vous rappellent à la pénitence.

voix de Marie qu'il est excité : « Votre voix n'a pas plus tôt frappé mon oreille, lorque vous m'avez saluée, que mon enfant a tressailli de joie dans mon sein [1]. » « C'est Marie, dit S. Ambroise, qui a élevé Jean-Baptiste au-dessus de la nature : et cet enfant, touché de sa voix, avant que d'avoir respiré l'air, a attiré l'esprit de piété (*a*). »

La justification est représentée dans les noces de Cana en la personne des apôtres. Car écoutez les paroles de l'évangéliste : Jésus changea l'eau en vin ; « ce fut là le premier des miracles de Jésus, qui fut fait à Cana en Galilée ; et il fit paraître sa gloire ; et ses disciples crurent en lui [2]. » Les apôtres étaient déjà appelés, mais ils ne croyaient pas encore assez vivement pour être justifiés. Vous savez que la justification est attribuée à la foi [3] ; non qu'elle suffise toute seule, mais parce qu'elle est le premier principe, et, comme dit le saint concile de Trente [4], « la racine de toute grâce. » Ainsi le texte sacré ne pouvait nous exprimer en termes plus clairs la grâce justifiante ; mais il ne pouvait non plus nous mieux expliquer la part qu'a eue la divine Vierge à ce merveilleux ouvrage.

Car qui ne sait que ce grand miracle, sur lequel a été fondée la foi des apôtres, fut l'effet de la charité et des prières de Marie ? Lorsqu'elle demanda cette grâce, il semble qu'elle ait été rebutée. « Femme, lui dit le Sauveur, qu'y a-t-il entre vous et moi ? mon heure n'est pas encore venue [5]. Quoique ces paroles paraissent rudes et qu'elles aient un air de refus bien sec, Marie ne se croit (*b*) pas refusée. Elle connaît les délais miséricordieux, les favorables refus, les fuites mystérieuses de l'Epoux sacré. Elle sait les secrets artifices par lesquels son amour ingénieux éprouve les âmes fidèles, et sait qu'il nous rebute souvent afin que nous apprenions à emporter par l'humilité, et par une confiance persévérante, ce que la première demande (*c*) n'a pas obtenu. Marie ne fut pas trompée dans son attente. Encore que Jésus ait dit que son heure n'est pas venue, il avance le temps, dit S. Chrysostome [6], pour l'amour d'elle (*d*). Ce miracle est en cela différent des autres qu'il se

1. *Luc.*, I, 44. — 2. *Joan.*, II, 2. — 3. *Rom.*, IV, 5. — 4. *Sess.* VI, cap. VIII. — 5. *Joan.*, II, 4. Voir pour la réponse du Sauveur, ce qui est dit ci-devant, page 58. (Note de l'éditeur.) — 6. *In Joan.* Hom. XXII.

(*a*) En marge : *Elevavit (Maria) Joannem in utero constitutum, qui ad vocem ejus exsilivit..., prius sensu devotionis quam spiritus infusione vitalis animatus (De Inst. Virg.*, cap. XIII). [*Cujus tanta gratia*] *ut non solum in se virginitatis gratiam reservaret, sed etiam his quos viseret, integritatis insigne conferret. — Ad vocem Mariæ exultavit infantulus, obsecutus antequam genitus. Nec immerito mansit integer corpore, quem oleo quodam suæ præsentiæ et integritatis unguento Domini mater exercuit. (Ibid.* cap. VII.)

(*b*) *Var.* tient. — (*c*) Instance. — (*d*) par la considération de sa sainte Mère.

fait pour une chose non nécessaire (*a*). Quelle grande nécessité qu'il y eût du vin dans ce banquet? Marie le désire (*b*), c'est assez. Jésus qui semblait l'avoir refusée fait néanmoins ce qu'elle demande. Que ne peut obtenir une telle Mère, à qui son Fils accorde tout, lors même (*c*) qu'il semble qu'il la traite le plus rudement? Et que ne lui donnera-t-il pas, quand l'heure sera venue de la glorifier avec lui par toute la terre, puisqu'il avance en sa faveur, comme dit S. Jean Chrysostome, l'heure qu'il avait résolue?

Mais, messieurs, qui n'admirera (*d*) que Jésus n'ait voulu faire son premier miracle qu'à la prière de la Sainte Vierge? Qui ne sera étonné de voir qu'elle n'intervient que dans celui-ci, qui est suivi aussitôt d'une image si expresse de la justification des pécheurs? Cela s'est-il fait par une rencontre fortuite? Ou plutôt ne voyez-vous pas que le Saint-Esprit (*e*) a eu dessein de nous faire entendre, ce que remarque S. Augustin [1] en interprétant ce mystère, que « la Vierge incomparable (*f*), étant mère de notre chef, selon la chair, a dû être selon l'esprit la mère de tous ses membres, en coopérant par sa charité à la naissance spirituelle des enfants de Dieu (*g*)? » Vous voyez que nous entendons ce mystère comme l'ont entendu, dès les premiers siècles, ceux qui ont traité avant nous les Ecritures divines. Mais, mes frères, ce n'est pas assez qu'elle contribue à les faire naître (*h*); voyons la part que Jésus lui donne dans leur fidèle persévérance.

Paraissez donc, enfants de miséricorde et de grâce, d'adoption et de prédestination éternelle, fidèles compagnons du Sauveur Jésus, qui persévérez avec lui jusqu'à la fin; accourez à la Sainte Vierge, et venez vous ranger avec les autres sous les ailes de sa charité maternelle. Chrétiens, je les vois paraître, et le disciple chéri de notre Sauveur nous les représente au Calvaire. Puisqu'il suit, avec Marie, Jésus-Christ jusque à la croix, pendant que les autres disciples prennent la fuite; puisqu'il s'attache constamment à ce bois mystique, qu'il vient généreusement mourir avec lui, il est la figure des fidèles persévérants : et vous voyez aussi que Jésus-Christ le donne à sa Mère (*i*) : « Femme, lui dit il, voilà votre fils [2]. »

Chrétiens, j'ai tenu parole. Ceux qui savent considérer

1. *De sanct. virginit.* n. 6. — 2. *Joan.*, XIX, 26.

(*a*) *Var.* Miracle pour une chose non nécessaire. — (*b*) Le demande. — (*c*) Même lorsqu'il semble... — (*d*) Qui n'admirera, chrétiens... — (*e*) Que Jésus-Christ... — (*f*) La bienheureuse Marie. — (*g*) Le latin en marge : *Carne mater capitis nostri, spiritu mater membrorum ejus.* — (*h*) à la naissance des enfants de Dieu. — (*i*) En marge : *Eademque postea Joanni evangelistæ est tradita conjugium nescienti. Unde non miror præ ceteris locutum mysteria divina, cui præsto erat aula cœlestium sacramentorum* (S. AMBR. *de Institut. Virgin.* cap. VII).

combien l'Ecriture est mystérieuse, connaîtront, par ces trois exemples, que (*a*) Marie est la mère des appelés, des justifiés, des persévérants ; et que sa charité féconde est un instrument général des opérations de la grâce. Par conséquent réjouissons-nous de sa conception bienheureuse ; le ciel nous forme aujourd'hui une protectrice. Car quelle autre peut parler pour nous plus utilement que cette divine Mère ? C'est à elle qu'il appartient de parler au cœur de son Fils, où elle trouve une si fidèle correspondance. Les sentiments de la nature sont relevés et perfectionnés, mais non éteints dans la gloire ; ainsi elle ne craindra pas d'être refusée. « L'amour du Fils parle pour les vœux de la Mère (*b*), la nature elle-même le sollicite en sa faveur ; on cède facilement aux prières, quand on est déjà gagné par son amour même : » *Affectus ipse pro te orat, natura ipsa tibi postulat...* ; *cito annuunt qui suo ipsi amore superantur* [1].

Par conséquent, mes frères, nous avons appuyé la dévotion envers la Vierge bienheureuse sur un fondement solide et inébranlable. Puisqu'elle est si bien fondée, anathème à qui la nie, il ôte aux chrétiens un si grand secours ! anathème à qui la diminue, il affaiblit les sentiments de la piété. Dirai-je anathème à qui en abuse ? Non, mes frères, ils sont enfants de l'Eglise ; soumis à ses décrets, quoique ignorants de ses maximes : ne les soumettons pas à nos anathèmes, mais instruisons-les de ses règles. Car quel serait notre aveuglement, si après avoir posé un fondement si solide, nous bâtissions dessus de vaines et superstitieuses pratiques ? Après donc que nous avons fondé nos dévotions, apprenons à les rectifier, et réglons-en l'exercice par les maximes de l'Eglise. Je vous dirai, chrétiens, en peu de paroles, quel culte nous devons à Dieu, à la Sainte Vierge, à tous les esprits bienheureux ; et c'est ma seconde partie.

SECOND POINT

La règle fondamentale du culte religieux, c'est qu'il dérive (*c*) de Dieu, et qu'il y retourne en se répandant sur ses saints, sans se séparer de lui. La religion nous unit à Dieu ; c'est de là qu'elle prend son nom, comme dit S. Augustin, et c'est par là qu'elle est définie : *Religio, quod nos religet omnipotenti Deo* [2]. Ainsi toute notre dévotion pour la Sainte Vierge est inutile et superstitieuse, si elle ne nous conduit à

1. Salvian. *Epist.* iv (*Ypatio et Quietæ*).

2. *De ver. relig.*, n. 113 ; *De Civit. Dei*, lib. X, cap. iii. (*Vid. tamen* Retract., I. xiii, 9.)

(*a*) *Var.* qu'elle est par ses pieuses intercessions — que la charité de Marie est — un instrument général des opérations de la grâce. — (*b*) l'amour du Fils reçoit agréablement les prières d'une mère. — (*c*) Qu'il sort.

Dieu pour le posséder éternellement, et jouir de l'héritage céleste. Voilà la règle générale : mais, pour descendre à des instructions plus particulières, je remarquerai quelques différences entre le culte des chrétiens et celui des idolâtres ; et quoiqu'il semble peu nécessaire de combattre les anciennes erreurs de l'idoltârie dans cette grande lumière du christianisme, toutefois la vérité paraîtra plus claire par cette opposition. Donc, mes frères, pour toucher d'abord le principe de tout le mal, les anciens, ne connaissant pas la force du nom de Dieu, qui ne conserve sa grandeur et sa majesté que dans l'unité seule, ont divisé la divinité par ses attributs et par ses fonctions différentes, et ensuite par les éléments et les autres parties du monde, dont ils ont fait un partage entre les aînés et les cadets, comme d'une terre et d'un héritage : le ciel comme le plus noble et le principal domicile étant demeuré à leur Jupiter, et le reste étant échu à ses frères et à ses sœurs, comme si la possession du monde pouvait être séparée en lots (*a*), ou que Dieu eût été obligé d'aliéner son domaine, et d'en laisser à d'autres le gouvernement et la jouissance. Ne pensez pas, chrétiens, que ce soit une inutile curiosité qui me fasse remarquer ces choses. Considérez combien le genre humain, qui a pu donner créance durant tant de siècles à ces erreurs insensées, était livré avant Jésus-Christ à la puissance des ténèbres ; et de quel prodigieux aveuglement nous a tirés le Sauveur, par la lumière de son Evangile. « Rendons grâces à Dieu pour son ineffable don : » *Gratias Deo super inenarrabili dono ejus* [1].

Pour nous, nous n'adorons qu'un seul Dieu tout-puissant, créateur et dispensateur de toutes choses, au nom duquel nous avons été consacrés par le saint baptême (ô grâce mal conservée ! ô foi violée trop facilement !) et en qui seul nous reconnaissons une souveraineté absolue, une bonté sans mesure, et la plénitude de l'être. Nous honorons les saints et la bienheureuse Vierge, non par un culte de servitude et de sujétion (car nous sommes libres pour tout autre, et ne sommes assujettis qu'à Dieu seul dans l'ordre (*b*) de la religion) ; mais « nous les honorons, dit S. Ambroise, d'un honneur de charité et de société fraternelle. » *Honoramus eos charitate, non servitute* [2], comme dit S. Augustin [3] ; révérant (*c*) en eux les miracles de la main du Très-Haut, la communication de sa grâce, l'épanchement de sa gloire.

Ne soyons donc pas de ceux qui pensent diminuer la gloire

1. II *Cor.*, IX, 15. — 2. *Lib. de Vid.* — Ms. *non servitute, sed caritate.* — 3. *de ver. Relig.*, n. 110; *lib. XXI contr. Faust.*

(*a*) *Var.* n'était pas solidaire et indivisible. — (*b*) par la religion. — (*c*) Et nous révérons en eux.

de Dieu et de Jésus-Christ, quand ils prennent de hauts sentiments de la Sainte Vierge et des saints. Telle est la vaine appréhension des ennemis de l'Eglise. Mais, certes, c'est attribuer à Dieu une faiblesse déplorable que de le rendre jaloux de ses propres dons et des lumières qu'il répand sur ses créatures : car que sont les saints et la Sainte Vierge, que l'ouvrage de sa main et de sa grâce? Si le soleil était animé, il n'aurait point de jalousie en voyant « la lune qui préside à la nuit, » comme dit Moïse [1], par une lumière si claire, parce que toute sa clarté dérive de lui, et que c'est lui-même qui nous luit et qui nous éclaire par la réflexion de ses rayons. Quelque haute perfection que nous reconnaissions en Marie, Jésus-Christ pourra-t-il en être jaloux, puisque c'est de lui qu'elle est découlée, et c'est à sa seule gloire qu'elle se rapporte? C'est une erreur misérable. Mais ils sont beaucoup plus dignes de compassion lorsqu'ils nous accusent d'idolâtrie dans la pureté de notre culte, et qu'ils en accusent avec nous les Ambroise, les Augustin et les Chrysostome, dont ils confessent eux-mêmes, je n'impose pas, que nous suivons la doctrine, la pratique et les exemples. Il ne faut pas que des reproches si déraisonnables, qu'ils font avec tant d'aigreur à l'Eglise catholique, nous aigrissent nous-mêmes contre eux; mais qu'ils nous fassent déplorer les excès où sont emportés les esprits opiniâtres et contredisants, et nous inspirent par la charité un désir sincère de les ramener et de les instruire.

Comme nous n'avons qu'un seul Dieu, aussi n'avons-nous qu'un Médiateur universel; et c'est celui qui nous a sauvés par son sang. Quelques philosophes païens estimaient que la nature divine était inaccessible aux mortels, qu'elle ne se mêlait pas immédiatement et par elle-même dans les affaires humaines, où sa pureté, disaient-ils, se serait souillée; et que, ne voulant pas que des créatures si faibles que nous pussent aborder son trône, elle avait disposé des médiateurs entre elle et nous, qu'ils appelaient pour cela des dieux mitoyens. Nous rejetons cette doctrine : puisque le Dieu que nous servons nous a créés de sa propre main à son image et ressemblance, nous croyons qu'il nous avait faits dans notre première institution pour converser avec lui : et si nous sommes exclus de sa bienheureuse présence et d'une si douce communication, c'est parce que nous sommes devenus pécheurs. Le sang de Jésus-Christ nous a réconciliés, et ce n'est qu'au nom de Jésus que nous pouvons désormais approcher de Dieu. C'est en ce nom que nous prions pour nous-mêmes; c'est en ce nom que nous prions pour les fidèles : et Dieu, qui aime la charité et la con-

1. *Gen.*, I, 16.

corde des frères nous écoute favorablement les uns pour les autres. Ainsi nous ne doutons pas que les saints, qui règnent avec Jésus-Christ, ne soient des intercesseurs agréables, qui s'intéressent pour nous. Parce que nous sommes chers à Dieu, tous ceux qui sont avec Dieu sont des nôtres : oui, tous les bienheureux sont nos amis et nos frères; nous leur parlons avec confiance, et quoiqu'ils ne paraissent pas à nos yeux, notre foi nous les rend présents : leur charité aussi nous les rend propices, et ils concourent à tous les vœux que la piété nous inspire.

Mais écoutez, chrétiens, « une doctrine plus utile et plus excellente : » *Adhuc excellentiorem viam vobis demonstro* [1]. Les idolâtres adoraient des dieux coupables de mille crimes. On ne pouvait les honorer sans profanation (*a*), parce qu'on ne pouvait les imiter sans honte. Mais voici la règle du christianisme, que je vous prie de graver en votre mémoire. Le chrétien doit imiter tout ce qu'il honore : tout ce qui est l'objet de notre culte doit être le modèle de notre vie [2].

Le Psalmiste, après avoir témoigné (*b*) son zèle contre les idoles muettes et insensibles que les païens adoraient, conclut enfin en ces termes : « Puissent leur ressembler (*c*) ceux qui les servent et qui mettent en elles leur confiance! » *Similes illis fiant qui faciunt ea...* [3]! Il voulait dire, messieurs, que l'homme se doit conformer à ce qu'il adore; et ainsi que les adorateurs des idoles méritent de devenir sourds et aveugles comme elles. Mais nous qui adorons un Dieu vivant, nous devons être vivants comme lui d'une véritable vie. Il faut que « nous soyons saints, parce que le Dieu que nous servons est saint [4]. » Il faut « que nous soyons miséricordieux, parce que notre Père céleste est miséricordieux [5]; » et que nous pardonnions [6] comme il nous pardonne (*d*). Il faut « que nous soyons des adorateurs spirituels, et que nous adorions en esprit, parce que Dieu est Esprit [7]. » Enfin « nous devons nous rendre parfaits, dit le Fils de Dieu, parce que celui que nous adorons est parfait [8]. »

Quand nous célébrons les saints, est-ce pour augmenter leur gloire? Ils sont pleins, ils sont comblés. C'est pour nous inciter à les suivre. Ainsi, à proportion, quand nous les honorons pour l'amour de Dieu, nous nous engageons à les imiter. C'est le dessein de l'Eglise dans les fêtes qu'elle célè-

1. I *Cor.*, XII, 31. — 2. S. AUG., *De Civit. Dei*, lib. VIII, cap. XVII. — 3. *Ps.*, CXIII, 16. — MS. *Similes eis...* — 4. *Levit.*, XI, 44. — 5. *Luc*, VI, 36. — 6. *Matth.*, VI, 14. — 7. *S. Joan.*, V, 24. — 8. *Matth.*, V, 48.

(*a*) *Var.* sans sacrilège. — (*b*) Echauffé. — (*c*) leur être semblables.

(*d*) *Note marginale* (aisée à compléter) : « Son soleil sur les bons et sur les mauvais; nous, notre charité sur nos amis et sur nos ennemis. »

bre à leur honneur; et elle déclare son intention par cette belle prière : « O Seigneur! donnez-nous la grâce d'imiter ce que nous honorons [1]. » « Autant de fêtes que nous célébrons, dit S Basile de Séleucie, autant de tableaux nous sont proposés pour nous servir de modèles. » « Les solennités des martyrs, dit S. Augustin [2], sont des exhortations au martyre : » « Les martyrs, dit le même Père [3], ne se portent pas volontiers à prier pour nous, s'ils n'y reconnaissent quelques-unes de leurs vertus. » C'est donc la tradition et la doctrine constante de l'Eglise catholique, que la partie la plus essentielle de l'honneur des saints c'est de savoir profiter de leurs bons exemples. En vain nous célébrons les martyrs, si nous ne tâchons de nous conformer à leur patience. Il faut être pénitent et mortifié comme les saints confesseurs, quand on célèbre la solennité des saints confesseurs; il faut être humble, pudique et modeste comme les vierges, quand on honore les vierges, mais surtout quand on honore la Vierge des vierges.

Vous donc, ô enfants de Dieu, qui désirez d'être heureusement adoptés par la Mère de votre Sauveur (*a*), soyez ses fidèles imitateurs, si vous voulez être ses dévots. Vous récitez tous les jours cet admirable cantique que la Sainte Vierge a commencé en ces termes : *Magnificat* [4]... « Mon âme glorifie le Seigneur, et mon esprit est ravi de joie en Dieu mon Sauveur. » « Quand nous récitons son cantique, imitons sa piété, dit excellemment S. Ambroise [5] : que l'âme de Marie soit en nous tous pour glorifier le Seigneur; que l'esprit de Marie soit en nous pour nous réjouir en Dieu (*b*). » Nous admirons tous les jours cette pureté virginale qui l'a rendue si heureusement féconde qu'elle a conçu le Verbe de Dieu en ses entrailles : « Sachez, dit le même Père [6], que toute âme chaste et pudique qui conserve sa pureté et son innocence, conçoit la Sagesse éternelle en elle-même, et qu'elle est remplie de Dieu et de sa grâce, à l'imitation de Marie (*c*). »

Souffrez, mesdames, que je vous propose comme le modèle de votre sexe celle qui en est la gloire. On aime à voir les portraits et les caractères des personnes illustres. Qui me donnera des traits assez délicats pour vous représenter aujourd'hui les grâces pudiques, les chastes et immortelles beautés de la divine Marie? Les peintres hasardent tous les

1. *Collect. in die S. Stephani.* — 2. *Append.*, Serm. CCXXV, n. 1. — 3. *Ibid.*, Serm. CCXCII, n. 1. — 4. *Luc.*, I, 46 *et seq.* — 5. *In Luc*, lib. II, n. 26. — 6. *Ibid.*

(*a*) *Var.* qui désirez être enfants de Marie.

(*b*) Le latin en marge : *Sit in singulis Mariæ anima, ut magnificet Dominum ; sit in singulis spiritus Mariæ, ut exultet in Deo.*

(*c*) En marge : *Omnis* [*enim*] *anima concipit Dei Verbum, si tamen immaculata et immunis a vitiis, intemerato castimoniam pudore custodiat.*

jours des images de la Sainte Vierge, qui ressemblent à leurs idées et non à elle. Le tableau que je trace aujourd'hui et que je vous invite, messieurs, et vous principalement, mesdames, de copier dans votre vie, est tiré sur l'Evangile; et il est fait, si je l'ose dire, après le Saint-Esprit même. Mais remarquez que cette Ecriture ne s'occupe pas à nous faire voir les hautes communications de la Sainte Vierge avec Dieu, mais les vertus ordinaires, afin qu'elle puisse être un modèle d'un usage commun et familier. Donc le caractère essentiel de la Vierge bienheureuse, c'est la modestie et la pudeur : elle ne songeait ni à se faire voir, quoique belle; ni à se parer, quoique jeune; ni à s'agrandir, quoique noble; ni à s'enrichir, quoique pauvre. Dieu seul lui suffit et fait tout son bien. Combien est-elle éloignée de celles dont on voit errer de tous côtés les regards hardis (*a*), et qui se veulent aussi faire regarder par leurs mines et leurs façons affectées! Marie trouve ses délices dans sa retraite, et est si peu accoutumée à la vue des hommes, qu'elle est même troublée à l'aspect d'un ange. « Elle fut donc troublée, dit l'historien sacré [1], à la parole de l'ange; et elle pensait en elle-même quelle pouvait être cette salutation. » Mais remarquez ces paroles : Elle est troublée, et elle pense : elle est toujours sur ses gardes, et la surprise n'étouffe (*b*) pas en son âme, mais plutôt elle y éveille la réflexion. « Ainsi sont faites les âmes pudiques : on les voit toujours craintives, jamais assurées; elles tremblent où il n'y a rien à appréhender, afin de trouver la sûreté dans le péril même : elles soupçonnent partout des embûches, et craignent moins les injures que les complaisances, moins ce qui choque que ce qui plaît, moins ce qui rebute que ce qui attire (*c*). »

Mais, admirez qu'elle pense et qu'elle ne parle pas; elle n'engage pas la conversation : elle ne s'épanche pas en discours et en questions curieuses (*d*). Où sont celles qui se piquent de tirer (*e*) le plus intime des cœurs, et de pénétrer ce qu'il y a de plus caché (*f*)? [qui] tendent des pièges où elles sont prises? Qu'elles apprennent de Marie à être attentives, et non curieuses et inquiètes; à veiller au dedans, plutôt qu'à se répandre au dehors. Elle parle toutefois quand la nécessité l'y oblige, quand le soin de sa chasteté le demande. On lui

1. *Luc.*, I, 29.

(*a*) *Var.* Avides. — (*b*) N'éteint pas. — (*c*) Engage. — En marge : *Solent virgines, quæ vere virgines sunt, semper pavidæ et nunquam esse securæ; et ut caveant timenda* (ms. *ut timenda caveant*), *etiam tuta pertimescere... Quidquid novum, quidquid subitum ortum fuerit, suspectas habent insidias, totum contra se æstimant* (ms. *æstimat*) *machinatum* (S. Bern., *super Missus est*, Hom. III). — (*d*) *Var.* inutiles. — (*e*) qui veulent tirer le secret des cœurs. — (*f*) et pénétrer dans le fond de tous les secrets — pénétrer le fond des âmes.

propose d'être mère du Fils du Très-Haut; quelle femme ne serait point touchée (*a*) d'une fécondité si glorieuse? « Comment, dit-elle, serai-je mère, si j'ai résolu d'être toujours vierge [1]? » Elle est prête à refuser des offres si glorieuses (*b*) et si magnifiques, que l'ange lui fait de la part de Dieu. Elle n'est point flattée de cette gloire; et, plus touchée de son devoir que de sa grandeur, elle commence à craindre pour sa chasteté. O amour de la chasteté, qui n'est pas seulement au-dessus de toutes les promesses des hommes, mais qui est, pour ainsi dire, à l'épreuve de toutes les promesses de Dieu même! L'ange lui explique le divin mystère et le secret inouï de sa miraculeuse maternité. Elle parle une seconde fois pour céder à la volonté divine : « Voici, dit-elle, la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon votre parole [2]. » Heureuse de n'avoir parlé que pour conserver sa virginité et pour témoigner son obéissance!

Mais admirez sa modestie (*c*) : dans un état de gloire qui surprend les hommes et les anges, elle ne se remplit pas d'elle même ni des pensées de sa grandeur; renfermée dans sa bassesse profonde, elle s'étonne que Dieu ait pu arrêter les yeux sur elle : « Il a, dit-elle, regardé la bassesse de sa servante [3]. » Bien loin de se regarder comme la merveille du monde, auprès de qui chacun se doit empresser, elle va chercher elle-même sa cousine sainte Elisabeth; et plus soigneuse de se réjouir des avantages des autres que de considérer les siens, elle prend part aux grâces dont le ciel avait honoré la maison de sa parente. Elle célèbre avec elle les miracles qui se sont accomplis en elle-même, parce qu'elle l'en trouve instruite par le Saint-Esprit. Partout ailleurs elle écoute, et garde un humble silence; mais « elle conserve tout en son cœur [4], » et fait voir à toute la terre, par son incomparable modestie, qu'on peut être bienheureux sans bruit, et qu'on peut trouver la vraie gloire, sans le secours de la renommée, dans le simple témoignage de sa conscience.

Telle est, messieurs, cette Vierge dont je vous dis encore une fois que vous ne serez jamais les dévots, si vous n'en êtes les imitateurs. Dressez aujourd'hui en son honneur une image sainte, soyez vous-mêmes son image. « Chacun, dit S. Grégoire de Nysse [5], est le peintre et le sculpteur de sa vie. » Formez la vôtre sur la Sainte Vierge, et soyez de fidèles copies d'un si parfait original. Soyez humbles, soyez pudiques, soyez modestes; méprisez les vanités du monde (*d*) et toutes les

1. *Luc.*, I, 34. — 2. *Ibid.*, 38. — 3. *Luc.*, I, 48. — 4. *Ibid.*, II, 19. — 5. *De perf. Christian. forma.*

(*a*) *Var.* flattée. — (*b*) si précieuses. — (*c*) son humilité. — (*d*) les pompes du monde.

modes ennemies de l'honnêteté. Que les habits officieux envers la pudeur cachent fidèlement ce qu'elle ne doit pas laisser paraître (*a*) : si vous plaisez moins, par là vous plairez à qui il faut plaire; et que le visage, qui doit seul être découvert, parce que c'est là que reluit l'image de Dieu, ait encore sa couverture convenable, et comme un voile divin, par la simplicité et la modestie. Marie avouera que vous l'honorez, quand vous imiterez ses vertus; elle priera pour vous, quand vous serez soigneuses de plaire à son Fils, et vous plairez à son Fils, quand il vous verra semblables à la Mère qu'il a choisie.

Jusqu'ici, chrétiens, j'ai tâché de vous faire voir que la véritable dévotion pour la Sainte Vierge et pour les saints, c'est celle qui nous persuade de nous soumettre à Dieu à leur exemple, et de chercher avec eux le bien véritable, c'est-à-dire, notre salut éternel, par la pratique des vertus chrétiennes, dont ils ont été un parfait modèle. Maintenant il sera aisé de condamner, par la règle que nous avons établie, toutes les fausses dévotions qui déshonorent le christianisme. Et premièrement, chrétiens, ce qui corrompt nos dévotions jusqu'à la racine, c'est que, bien loin de les rapporter à notre salut, nous prétendons les faire servir à nos intérêts temporels. Démentez-moi, si je ne dis pas la vérité. Qui s'avise de faire des vœux et de demander du secours aux saints contre ses péchés et ses vices (*b*)? Ces affaires importantes qu'on recommande de tous côtés dans nos (*c*) sacristies ne sont-elles pas des affaires du monde? Et plût à Dieu du moins qu'elles fussent justes; et que, si nous ne craignons pas de rendre Dieu et ses saints les ministres et les partisans de nos intérêts, nous appréhendions du moins de les faire complices de nos crimes! Nous voyons régner en nous sans inquiétude des passions qui nous tuent, et jamais (*d*) nous ne prions Dieu qu'il nous en délivre. S'il arrive quelque maladie, ou quelque affaire fâcheuse dans notre famille, c'est alors que nous commençons à faire des neuvaines à tous les autels et à tous les saints, et à charger (*e*) véritablement le ciel de nos vœux; car est-il rien qui le fatigue davantage et qui lui soit plus à charge que des dévotions basses et intéressées? Alors on commence à se souvenir qu'il y a des malheureux qui gémissent dans les prisons, et des pauvres qui meurent de faim et de maladie dans quelque coin ténébreux. Alors, charitables par intérêt et pitoyables par force, nous donnons peu à Dieu pour avoir beaucoup; et très contents de notre zèle, qui n'est qu'un

(*a*) *Var.* que les habits soient faits pour couvrir et non pour montrer (le corps)... — (*b*) de demander aux saints leurs prières pour obtenir sa conversion. — Texte et variante sont mêlés dans les éditions. — (*c*) les. — (*d*) sans jamais... — (*e*) fatiguer.

empressement pour nos intérêts, nous croyons que Dieu nous doit tout, jusqu'à des miracles, pour satisfaire aux désirs de notre amour-propre. O Eternel, tels sont les adorateurs qui remplissent vos églises! Sainte Vierge, esprits bienheureux, tels sont ceux qui vous veulent faire leurs intercesseurs! Ils vous chargent de la sollicitation de leurs affaires, ils prétendent vous engager dans les intrigues qu'ils méditent pour élever leur fortune, et ils veulent que vous oubliiez que vous avez méprisé le monde dans lequel ils vous prient de les établir. O Jésus, telles sont les dispositions de ceux qui se nomment vos disciples! O que vous pourriez dire avec raison ce que vous disiez autrefois (*a*) : « La foule m'accable : » *Turbæ me comprimunt!* Tous vous pressent, aucun ne vous touche; cette troupe qui environne vos saints tabernacles est une troupe de Juifs mercenaires, qui ne vous demande qu'une terre grasse et des rivières coulantes de lait et de miel, c'est-à-dire, des biens temporels; comme si nous étions encore dans le désert de Sina, et sur le bord du Jourdain, et parmi les ombres de Moïse, et non dans les lumières et sous l'Evangile de Celui qui a prononcé que « son royaume n'est pas de ce monde : » *Regnum meum non est de hoc mundo* [1].

Je ne veux pas dire toutefois qu'il nous soit défendu (*b*) d'employer les saints pour nos besoins temporels; puisque Jésus-Christ nous a enseigné de demander à son Père notre nourriture, et que la Sainte Vierge n'a pas dédaigné de représenter à son Fils que le vin manquait dans les noces de Cana. Demandons donc avec confiance notre pain de tous les jours (*c*), et entendons par ce mot, si vous le voulez, non seulement les nécessités, mais encore, puisque nous sommes si faibles, les commodités temporelles; je n'y résiste pas : mais du moins n'oublions pas que nous sommes chrétiens, et que nous attendons une vie meilleure. Considérez en quel rang est placée cette demande : elle est placée au milieu de sept demandes; tout ce qui précède et tout ce qui suit est spirituel (*d*). Devant, nous sanctifions le nom de Dieu : nous souhaitons l'avènement de son règne, nous nous conformons à sa volonté : après, nous demandons humblement la rémission des péchés, la protection divine contre le malin et la délivrance du mal : au milieu est un soin passager des nécessités temporelles, qui est pour ainsi dire tout absorbé par les demandes

1. *Joan.*, XVIII, 36.

(*a*) *Var.* C'est S. Pierre et les autres disciples qui disent à Notre Seigneur : *Præceptor, turbæ te comprimunt* (*Luc.*, VIII, 45).

(*b*) Ce n'est pas que je veuille dire que nous ne puissions pas employer... — (*c*) notre pain quotidien. — (*d*) Au milieu de l'oraison dominicale; et devant et après, tout est plein de dons et de demandes spirituelles.

de l'esprit. Encore ce pain de tous les jours, que nous demandons, a-t-il une double signification. Il signifie la nourriture des corps, et il signifie encore la nourriture de l'âme ; c'est-à-dire, l'Eucharistie, qui est le pain véritable des enfants de Dieu : tant Jésus a appréhendé que le soin de ce corps mortel et de cette vie malheureuse ne nous occupât tout seul un moment ! tant il a voulu nous tenir toujours suspendus dans l'attente des biens futurs et de la vie éternelle ! Nous, au contraire nous venons prier quand les besoins humains nous en pressent. A force de recommander à Dieu nos malheureuses affaires, l'effort que nous faisons pour l'engager avec tous ses saints dans nos intérêts fait que nous nous échauffons nous-mêmes dans l'attachement que nous y avons. Ainsi nous sortons de la prière, non plus tranquilles ni plus résignés à la volonté de Dieu, ni plus fervents pour sa sainte loi, mais plus ardents et plus échauffés pour les choses de la terre. Aussi vous voit-on revenir, quand les affaires réussissent mal, non avec ces plaintes respectueuses qu'une douleur soumise répand devant Dieu pour les faire mourir à ses pieds, mais avec de secrets murmures et avec un dégoût qui tient du dédain.

Chrétiens, vous vous oubliez ; le Dieu que vous priez est-il une idole dont vous prétendez faire ce que vous voulez, et non le Dieu véritable qui doit faire de vous ce qu'il veut? Je sais qu'il est écrit que « Dieu fait la volonté de ceux qui le craignent [1] : » mais il faut donc qu'ils le craignent et qu'ils se soumettent à lui dans le fond du cœur. « L'oraison, dit S. Thomas, est une élévation de l'esprit à Dieu : » *Ascensio mentis in Deum* [2]. Par conséquent il est manifeste, conclut le docteur angélique, que celui-là ne prie pas, qui, bien loin de s'élever à Dieu, demande que Dieu s'abaisse à lui, et qui vient à l'oraison non point pour exciter l'homme à vouloir ce que Dieu veut, mais seulement pour persuader à Dieu de vouloir ce que veut l'homme. Qui pourrait supporter cette irrévérence ? Aussi les hommes charnels s'avisent-ils (*a*) d'un autre artifice : si nous n'osons espérer de tourner Dieu à notre mode, nous croyons pouvoir fléchir plus facilement la Sainte Vierge et les saints, et les faire venir à notre point, à force de les flatter par nos louanges ou à force de les fatiguer par nos prières empressées. Ne croyez pas que j'exagère : nous traitons avec les saints comme avec des hommes ordinaires, que nous croyons gagner aisément par une certaine ponctualité et par quelque assiduité de petits services ; et nous ne considérons pas que ce sont des hommes divins, qui sont

1. *Ps.*, CXLIV, 19. — 2. II^a II^æ, *Quæst.* LXXXIII, art. I, ad 2^um.
(*a*) *Var.* nous avisons-nous...

« entrés, comme dit David [1], dans les puissances du Seigneur, » dans les intérêts de sa gloire, dans les sentiments de sa justice et de sa jalousie contre les pécheurs, aussi bien que dans ceux de sa bonté et de sa miséricorde.

O Dieu! les hommes ingrats abuseront-ils toujours des bienfaits divins, et les verrons-nous toujours si aveugles que d'aigrir leurs maux par les remèdes? Car quelle est cette dévotion pour la Sainte Vierge, que je vois pratiquée par les chrétiens? Ils se font des lois, et ils les suivent; ils s'imposent des obligations, et ils y sont ponctuels. Cependant ils méprisent celles que Dieu leur impose, et violent hardiment ses lois les plus saintes; dignes certes de cette terrible malédiction que Dieu prononce par la bouche de son prophète [2]: Malheur à vous « qui cherchez dans vos dévotions, non ma volonté, mais la vôtre! C'est pourquoi, dit le Seigneur, je déteste vos observances : vos oraisons me font mal au cœur; j'ai peine à les supporter : » *Laboravi sustinens*. En effet, quelle religion! Nous croyons avoir tout fait pour la sainte Vierge, quand nous avons élevé sa gloire au-dessus de tous les chœurs des anges, et porté sa sainteté jusqu'au moment de sa conception. Mes frères, je loue votre zèle; et je sais que sa dignité surpasse encore de bien loin toutes vos pensées. Mais si la tache originelle vous fait tant d'horreur que vous ne pouvez la souffrir en la Sainte Vierge, que ne combattez-vous en vous mêmes l'avarice, l'ambition, la sensualité, qui en sont les malheureux restes? Celui-là est inquiété, s'il n'a pas dit son chapelet et ses autres prières réglées; ou s'il manque quelque *Ave Maria* à la dizaine : je ne le blâme pas; à Dieu ne plaise! je loue dans les exercices de piété une exactitude religieuse. Mais qui pourrait supporter qu'il arrache tous les jours sans peine quatre ou cinq préceptes à l'observance du saint décalogue, et qu'il foule aux pieds sans scrupule les plus saints devoirs du christianisme? Etrange illusion, dont l'ennemi du genre humain nous fascine! Il ne peut arracher du cœur de l'homme le principe de religion qu'il y voit trop profondément gravé : il lui donne, non son emploi légitime, mais un dangereux amusement, afin que, déçus par cette apparence, nous croyions avoir satisfait par nos petits soins aux obligations sérieuses que la religion nous impose: détrompez-vous, chrétiens. Priez la Sainte Vierge, je vous y exhorte. Elle nous fortifiera dans les tentations, elle nous obtiendra du vin pour notre banquet, c'est-à-dire, ou de la charité dans notre conduite, ou du courage parmi nos langueurs. Mais écoutez comme elle parle dans les noces de Cana à ceux

1. *Ps.*, LXX, 15. — 2. *Is.*, 12, 13, 14.

pour lesquels elle a tant prié : « Faites ce que mon Fils vous ordonnera (*a*). » J'ai prié, j'ai intercédé, mais faites ce qu'il vous dira : c'est à cette condition que vous verrez le miracle et l'effet de mes prières. Ainsi je vous dis, mes frères : Attendez tout de Marie, si vous êtes bien résolus de faire ce que Jésus vous commandera ; c'est la loi qu'elle vous prescrit elle-même.

Mais vous me dites : Où me poussez-vous ? Quitterai-je donc toutes mes prières, jusqu'à ce que j'aie résolu de me convertir tout à fait à Dieu ? et vivrai-je, en attendant, comme un infidèle ? Non, mes frères, à Dieu ne plaise ! Dites toujours vos prières ; j'aime mieux vous voir pratiquer des dévotions imparfaites, que de vous voir mépriser toute dévotion et oublier que vous êtes chrétiens. Le médecin qui vous traite d'une maladie dangereuse et habituelle, vous ordonne des remèdes forts ; mais il ordonne aussi des fomentations et d'autres remèdes plus doux (*b*). Vous pratiquez les derniers, et vous n'avez pas le courage de souffrir les autres : il vous avertit sagement que vous n'achèverez pas votre guérison. Vous vous irritez contre lui, ou plutôt contre vous-mêmes ; et vous lui dites que vous quitterez tout régime, et que vous laisserez à l'abandon votre santé et votre vie. Il ne s'aigrit pas contre vous ; et il regarde votre chagrin comme une suite fâcheuse ou plutôt comme une partie de votre mal, et il vous répond : ne le faites pas ; prenez toujours ces remèdes, qui du moins ne vous peuvent nuire et qui peut-être soutiendront un peu la nature accablée. Mais à la fin vous périrez sans ressource, si vous ne faites de plus grands efforts pour votre santé. Ainsi je vous dis, mes frères : Pratiquez ces dévotions, faites ces prières ; j'aime mieux cela qu'un oubli total et de Dieu et de vous-mêmes. Mais ne vous appuyez pas sur ces légères pratiques ; elles empêchent peut-être un plus grand malheur : c'est-à-dire, l'impiété toute déclarée, et le mépris tout manifeste de Dieu ; et c'est pour cela (*c*) qu'on vous les souffre : mais sachez qu'elles n'avancent pas votre guérison, et que, si vous y mettez votre appui, elles en seront bien plutôt un perpétuel obstacle. Car écoutez ce que le Saint-Esprit a dit de vos œuvres et de vos dévotions superstitieuses : « Ils ne cherchent pas la justice et ne jugent pas droitement. Ils mettent leur confiance dans des choses de néant, et ils s'amusent à des vanités. La toile qu'ils ont tissue est une toile d'araignée ; et pour cela, dit le Seigneur, leur toile ne sera pas propre à les revêtir, et ils ne seront point couverts de leurs œuvres. Car leurs œuvres sont des œuvres inutiles, et leurs pensées sont des pensées vaines.

(*a*). *Var.* Latin en marge : *Quodcumque dixeris vobis, facite* (*Joan.*, II, 5). — (*b*) plus benins. — (*c*) et c'est pourquoi.

Ils marchent dans un chemin de désolation et de ruine (*a*). »

Telle est la juste sentence que le Saint-Esprit a prononcée contre ceux qui mettent leur dévotion dans des pratiques si minces, permettez-moi la liberté de ce mot, et qui négligent cependant de faire des fruits dignes de pénitence, selon le précepte de l'Evangile. Leur piété superficielle ne sera pas capable de les couvrir ; leur iniquité sera révélée, et leur pauvreté leur fera honte. Ils seront jugés par leur bouche, ces mauvais serviteurs ; et les saints qu'ils auront loués les condamneront par leurs exemples. Voulez-vous donc être dévots à la Sainte Vierge, en sorte que cette dévotion vous soit profitable ? Soyez chastes, soyez droits, soyez charitables ; faites justice à la veuve et à l'orphelin, protégez l'oppressé, soulagez le pauvre et le misérable. En faisant des œuvres de surabondance, gardez-vous bien d'oublier celles qui sont de nécessité. Attachez-vous à la loi, suivez le précepte de Jésus-Christ. *Quæcumque dixerit...*, *facite* : « Faites ce qu'il ordonne, » et vous obtiendrez ce qu'il promet. *Amen.*

DEUXIÈME SERMON

(Par Bourdaloue, S. J.) (*b*)

NOS DEVOIRS DE DÉVOTION ENVERS LA SAINTE VIERGE : IL FAUT HONORER MARIE, L'INVOQUER ET L'IMITER

Divisions : — I. Pour honorer saintement la Mère de Dieu, il faut le faire judicieusement. — II. Pour l'invoquer efficacement, il faut le faire de telle sorte qu'elle puisse agréer nos prières. — III. Ce que nous devons imiter dans Marie ; pourquoi et comment nous devons l'imiter.

Intravit (*Jesus*) *in quoddam castellum, et mulier quædam... excepit illum in domum suam...*

Jésus entra dans une bourgade et une femme le reçut dans sa maison. (*Luc.* x, 38.)

Cette femme ainsi honorée de la présence de Jésus-Christ, ce fut, chrétiens, dans le sens littéral de notre Evangile, Marthe, sœur de Madeleine ; mais, selon l'application de l'Eglise, c'est Marie, la Mère du Rédempteur, la reine des vierges, et la souveraine du ciel et de la terre. C'est elle qui reçut dans ses chastes entrailles le Fils de Dieu ; et c'est elle qui est au-

(*a*) Le latin en marge : *Non est qui invocet justitiam, nec qui judicet vere... Confidunt in nihilo et loquuntur* (ms. *locuti sunt*) *vanitates... Telas araneæ texuerunt... Telæ eorum non erunt in vestimentum, neque* (ms. *nec*) *operientur operibus suis : opera eorum* (ms. *opera enim eorum*), *opera inutilia ;... cogitationes eorum, cogitationes inutiles : vastitas et contritio in viis eorum* (*Is.*, lix, 4, 5, 6. 7).

(*b*) Ce sermon a été prononcé en la fête de l'Assomption.

jourd'hui reçue par cet Homme-Dieu dans le séjour de la gloire. Heureuse, mes frères, s'écrie S. Bernard, heureuse réception de l'une et de l'autre part ! *Felix utraque susceptio!* soit celle que Marie fit à Jésus-Christ dans le mystère de son incarnation, soit celle que Jésus-Christ fit à Marie dans le mystère de son assomption. Mais pourquoi parler maintenant de la première, demande le même S. Bernard ? Pour mieux juger de la seconde, répond ce saint docteur ; pour en former une juste idée ; pour en concevoir toute la gloire et toute l'excellence ; ou plutôt, pour reconnaître que comme la première est absolument inconcevable à nos esprits, la seconde est au-dessus de toutes nos vues et de toutes nos expressions : *Ut juxta inæstimabilem illius gloriam, inæstimabilis cognoscatur et ista.* En effet, quel langage pourrait jamais expliquer comment ce Dieu de majesté, qui ne peut être compris dans la vaste étendue de l'univers, se renferma dans le sein d'une vierge ; et qui pourrait dire aussi avec quelle pompe cette vierge entre dans le ciel pour y être couronnée, et pour y régner pendant toute l'éternité ? *Christi generationem et Mariæ assumptionem quis enarrabit?* J'ai donc cru, mes chers auditeurs, devoir prendre un sujet plus proportionné à notre faiblesse, et même plus utile pour vous. J'ai cru que le grand et ineffable mystère de l'assomption de Marie me donnait une occasion favorable de vous entretenir de la dévotion envers cette Mère de Dieu. C'est ce que je me propose, et c'est pour cela même, Vierge sainte, que j'ai besoin de votre secours. Daignez agréer le zèle qui m'anime pour vous, et le seconder ; daignez écouter la prière que je vous fais en vous saluant, et vous disant : *Ave, Maria.*

Si j'entreprends aujourd'hui de vous parler de la dévotion à la Vierge, ce n'est point précisément pour vous l'inspirer, puisque je vous suppose trop chrétiens pour n'avoir pas envers la Mère de Dieu tous les sentiments de zèle et de respect qui lui sont dus. C'est donc seulement pour vous donner sur cette importante matière toute l'instruction que des chrétiens parfaits et spirituels doivent avoir, s'ils veulent parvenir à la pratique de ce culte raisonnable que le grand Apôtre nous a si fortement recommandé : *Rationabile obsequium vestrum* [1]. Ainsi, mes chers auditeurs, au lieu de vous exhorter à la dévotion envers Marie, je veux vous apprendre à régler cette dévotion, à profiter de cette dévotion, et à vous sanctifier vous-mêmes par cette dévotion ; je veux vous en faire connaître les véritables caractères, vous en marquer les défauts, vous en découvrir les abus, et par là vous engager à en faire un saint usage ; pouvais-je choisir un dessein plus

1. *Rom.* XII, 1.

convenable à votre piété, et plus avantageux à la dévotion même dont il s'agit ? Elle consiste, selon S. Bernard, en trois principaux devoirs : à honorer Marie, à l'invoquer, à l'imiter. Or, c'est à ces trois devoirs que je m'attache, et voici en trois mots le partage de ce discours. Il faut honorer Marie, mais l'honorer judicieusement, c'est la première proposition ; il faut invoquer Marie, mais l'invoquer efficacement, c'est la seconde proposition ; enfin il faut imiter Marie, et l'imiter religieusement, c'est la dernière proposition. Il faut honorer cette Vierge judicieusement ; car l'honneur de la Reine du ciel, aussi bien que celui de Jésus-Christ le Roi des rois, demande sur toutes choses cette condition : *Nam et honor reginæ judicium diligit*, dit S. Bernard, appliquant à la Mère ce qui est écrit du Fils : *Et honor Regis judicium diligit* [1] : ce sera le sujet de la première partie. Il faut invoquer cette Vierge efficacement ; car en vain Marie a-t-elle pour nous du crédit auprès de Dieu, si par l'indignité de nos prières ou par l'impénitence de notre vie, nous nous rendons son crédit inutile : ce sera la seconde partie. Il faut, autant qu'il est en notre pouvoir, imiter cette vierge religieusement ; car la sainteté de Marie est un modèle sur lequel Dieu prétend que nous nous formions, et, si nous ne le faisons pas, sur lequel il nous jugera : ce sera la dernière partie. Trois vérités également capables de contribuer à la conversion des pécheurs, et à la sanctification des justes. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour honorer saintement la Mère de Dieu, il faut l'honorer judicieusement. C'est un principe qui ne peut être contesté, et dont il n'y a sans doute personne qui ne convienne avec moi. Mais on doit en même temps convenir d'une autre vérité qui me paraît également incontestable, savoir, que s'il faut du discernement et de la prudence pour honorer la Mère de Dieu, il n'en faut pas moins, que dis-je ? il en faut même encore plus pour censurer ceux qui l'honorent, et pour s'ériger en juge du culte et des honneurs qu'ils lui rendent. J'ai droit, ce me semble, d'exiger d'abord de votre piété que vous ne sépariez jamais ces deux principes, quand il s'agit de décider sur un sujet aussi important que celui-ci, et vous avez trop de pénétration, chrétiens, pour n'entrer pas dans ma pensée, et trop d'équité pour n'avouer pas que la raison, aussi bien que la droite et sincère religion, le demandent ainsi : je m'explique. Il peut y avoir dans le monde, parmi les personnes adonnées au service de la Vierge, des dévots indiscrets, j'en veux bien

1. *Psalm.* XCVIII, 4.

tomber d'accord avec vous; et s'il y en a de tels, à Dieu ne plaise que je prétende ici les excuser ni les autoriser ! mais aussi peut-il y avoir des censeurs indiscrets de la dévotion envers cette même Vierge ; et c'est à quoi l'on ne pense point assez. De ces deux désordres, on se pique d'éviter le premier, et il arrive tous les jours qu'on se fait un faux mérite ou une vanité bizarre du second. Cependant le second n'est pas moins dangereux que le premier ; et l'homme chrétien ne court pas moins de risque devant Dieu, en condamnant avec témérité un culte légitime et saint, qu'en pratiquant par ignorance un culte outré et superstitieux. C'est donc à nous, mes chers auditeurs, à nous préserver de l'un et de l'autre ; c'est à moi, comme prédicateur de l'Evangile, à vous conduire entre ces deux écueils, et par quelle voie ? en vous donnant des règles sûres pour honorer discrètement la Reine du ciel, et vous proposant les mêmes règles pour ne pas critiquer légèrement les honneurs même populaires qu'elle reçoit sur la terre. Ne disons rien de vague ; et, dans le dessein que j'ai formé d'éclaircir ces vérités, ne combattons point des fantômes, mais venons au détail des choses.

On a prétendu que, malgré le soin qu'ont eu les pasteurs d'instruire les peuples, et d'épurer, dans notre siècle, la religion ou la dévotion des fidèles, il y avait encore de l'excès, et par conséquent de l'abus dans le culte qu'on rend à la Sainte Vierge ; et ce que je vous prie de bien remarquer, ce ne sont pas seulement les ennemis déclarés de l'Eglise qui en ont jugé de la sorte. Quelques-uns même de ses propres enfants ont déploré cet abus : des catholiques, prétendus zélés, mais dont le zèle sans doute n'a pas eu toutes les qualités requises pour être ce zèle selon la science que demandait l'Apôtre ; quoiqu'il en soit, des catholiques même ont cru devoir prendre sur ce point la cause de Dieu ; et de la manière qu'ils s'en sont expliqués, voici les trois chefs où la vénération du commun des fidèles pour la Mère de Dieu leur a paru aller jusqu'à l'indiscrétion. Car c'est le terme dont ils se sont servis, et il nous importe une fois de bien comprendre à quoi ils l'ont appliqué. Touchés des intérêts de Dieu, ils se sont plaints qu'on rendait des hommages à Marie comme à une divinité ; ils se sont plaints qu'on lui donnait des titres d'honneur qui ne lui appartenaient pas, surtout ceux de médiatrice et de réparatrice du monde perdu ; ils se sont plaints qu'on lui attribuait de nouveaux privilèges, qui ne nous étaient révélés ni dans l'Ecriture, ni dans la tradition. Examinons leurs plaintes sans préjugé ; et puisqu'ils les ont publiées dans le monde chrétien en forme d'avertissements donnés par Marie elle-même à ses dévots indiscrets, nous qui voulons de bonne foi

que notre dévotion soit prudente, qu'elle soit solide, qu'elle soit sans reproche, profitons de ces avis : pour peu qu'ils soient fondés, édifions-nous en ; du moins servons-nous de l'examen que nous en allons faire, pour nous rendre encore plus exacts et plus irrépréhensibles dans le culte de la Vierge que nous honorons. Écoutez-moi : ceci n'aura rien de trop abstrait ni d'ennuyeux.

Il est donc vrai, chrétiens, et je le dis hautement, que d'honorer Marie comme une divinité, quoique *subalterne*, ce serait, non pas un simple abus, ni une simple indiscrétion, mais un crime et une impiété. Car Marie, toute Mère de Dieu qu'elle est, n'est qu'une pure créature, l'humble servante du Seigneur, dont tout le bonheur est fondé sur l'aveu authentique qu'elle a fait elle-même de sa bassesse et de son néant : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ ; ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes* [1]. C'est ainsi qu'elle nous l'a appris ; et nous le savons si bien, que, pour ne l'oublier jamais, nous nous faisons un devoir de la saluer chaque jour en cette qualité de servante du Seigneur : *Ecce ancilla Domini* [2]. Ainsi, grâce à la Providence et à l'esprit qui gouverne le christianisme, je prétends que l'Église de Jésus-Christ, surtout dans un siècle aussi éclairé que le nôtre, n'avait nul besoin de l'avis prétendu salutaire [3] qu'on a voulu nous donner là-dessus. Car, comme je vous l'ai fait déjà remarquer d'autres fois, ce que disait S. Augustin dans un sujet à peu près semblable, pour répondre aux manichéens, qui, malicieusement et sans raison, accusaient de son temps les catholiques de rendre aux martyrs un culte idolâtre ; ce que disait ce Père touchant les martyrs, qui de nous ne le dit pas de la Mère de Dieu, que ce n'est point à elle que nous dédions des autels, ni à elle que nous offrons le sacrifice, mais à Dieu qui l'a choisie, à Dieu qui l'a sanctifiée, à Dieu qui l'a glorifiée ? Nous sommes donc bien éloignés de cette grossière erreur, ou de cette énorme indiscrétion qui consisterait à faire de Marie une déesse ; et l'indiscrétion, s'il y en avait ici, serait plutôt de la part de ceux qui, dans leurs avis, auraient supposé qu'un grand nombre de fidèles, à la vue de leurs pasteurs, avaient pu tomber et étaient en effet tombés dans une telle corruption de foi ; l'indiscrétion serait, non seulement d'avoir par là renouvelé les accusations vaines et frivoles des anciens hérétiques

1. *Luc.*, I, 48. — 2. *Ibid.*, 38.

3. Il s'agit ici d'un ouvrage intitulé : *Avis salutaires de la B. V. Marie à ses dévots indiscrets*, libelle anonyme comme les livres de piété que la secte janséniste répandait alors dans le peuple. L'auteur est le P. Gerberon qui, dix mois avant sa mort (1711), rétracta ses erreurs, regrettant amèrement d'avoir égaré tant d'âmes. (*Note de l'éditeur.*)

contre l'Eglise, mais d'avoir donné l'avantage à l'hérétique protestant, de voir des catholiques même persuadés que notre foi s'était ainsi corrompue dans ces derniers siècles. Non, mes chers auditeurs, je le répète, l'Eglise de Jésus-Christ n'a point été abandonnée de la sorte. Car qu'est-ce, selon nous, que d'honorer judicieusement la Mère de Dieu ? C'est l'honorer d'un culte inférieur à celui de Dieu, mais supérieur à tout autre que celui de Dieu : or, voilà comment nous l'honorons, voilà comment tous les siècles du christianisme l'ont honorée : malheur à celui qui la confondrait avec Dieu ! mais aussi malheur à celui qui ne lui rendrait pas des hommages particuliers, et qui, dans son estime, ne la mettrait pas au-dessus de tout ce qui n'est point Dieu ! Il a été de mon devoir d'appuyer d'abord sur cet article et de vous le faire sentir ; mais allons plus loin.

On a blâmé comme indiscret le zèle des fidèles, qui attribuaient à Marie des titres d'honneur qu'on prétend ne lui pas convenir ; et moi, j'avance et je soutiens que, depuis que l'Eglise universelle, par le plus solennel de ses décrets, qui fut celui du concile d'Ephèse, a maintenu la Vierge dont je défends ici la gloire dans la possession du titre de Mère de Dieu, que l'hérésiarque Nestorius lui disputait, il n'y a point de titre d'honneur qui ne lui convienne ni de qualité éminente qu'on puisse sans indiscrétion lui contester. Appliquez-vous, et vous en allez être convaincus. Car, puisqu'il s'agit surtout de la qualité de médiatrice et de réparatrice du monde, que les réformateurs de son culte lui voudraient ôter, voyons comment en a parlé S. Bernard : non point dans ces occasions et dans ces discours où il n'a pensé qu'à exalter Marie par les magnifiques éloges qu'il en a faits, mais dans cette célèbre épître aux chanoines de Lyon, où, raisonnant en théologien, et décidant à la rigueur, il a voulu nous marquer les bornes que doit avoir le culte que nous rendons à la Mère de Dieu. Je me contenterai de traduire ses paroles, et je ne puis douter que vous n'en soyez touchés. Donnez, disait-il, donnez à Marie les justes louanges qui lui appartiennent, et souvenez-vous que la sainteté, pour être honorée, n'a besoin que de la vérité. Dites, par exemple, que Marie a trouvé pour elle et pour nous la source de la grâce ; dites qu'elle est la médiatrice du salut et la restauratrice des siècles : vous le direz avec raison ; car c'est ce que toute l'Eglise publie; et ce qu'elle chante tous les jours dans ses divins offices : *Magnifica gratiæ inventricem Mariam, mediatricem salutis, restauratricem sæculorum ; hæc mihi de illa cantat Ecclesia.* Ceux à qui ces titres déplaisent oseront-ils s'inscrire en faux contre le témoignage de S. Bernard, et récuser un

homme d'une si grande autorité parmi les Pères, et qui rapporte en fidèle historien ce que l'Eglise croyait de son temps, et ce qu'elle pratiquait? Or, voilà ce que j'appelle honorer judicieusement la Vierge, lui attribuer les qualités que toute l'Eglise lui attribue. On sait bien qu'il n'y a, pour ainsi parler, qu'un Médiateur de rédemption ; mais on est certain de ne point déroger à ses droits, quand on reconnaît avec l'Ecriture, outre cet unique Médiateur de rédemption, qui est Jésus-Christ, d'autres médiateurs d'intercession ; et Marie entre ceux-ci, ne doit elle pas avoir la première place? On sait que Jésus-Christ seul a racheté le monde par son sang ; mais on ne peut ignorer que ce sang qu'il a répandu a été formé de la substance même de Marie, et par conséquent que Marie a fourni, a offert, a livré pour nous le sang qui nous a servi de rançon : car c'est sur quoi toute l'Eglise s'est fondée pour la qualifier de médiatrice et de réparatrice des hommes. Ce serait donc encore par là une indiscrétion (je devrais peut-être user d'un terme plus propre et plus fort), ce serait, dis-je, une indiscrétion de lui refuser ces titres glorieux et si solidement établis. Mais, sans raisonner davantage, il me suffit, reprend S. Bernard, que l'Eglise m'ait appris à honorer de cette manière la Mère de Dieu ; car ce que m'enseigne l'Eglise, ajoutait ce saint docteur, c'est à quoi je m'attache inviolablement, et de quoi je ne me départirai jamais. Tout ce qu'elle croit, je le crois ; et tout ce qu'elle pratique, je le veux pratiquer : et en le croyant, en le pratiquant sans distinction et sans restriction, je me tiens en assurance, puisqu'elle est l'oracle que je dois écouter sur tout, et le guide infaillible que je dois suivre : *Quod ab illa accepi, securus teneo.*

Or, selon cette règle, mes chers auditeurs, nous ne craignons point d'être des dévots indiscrets de Marie, quand nous l'appelons notre médiatrice et notre réparatrice ; quand nous disons qu'elle est pour nous une source de vie, qu'elle est dans cette terre d'exil notre consolation, qu'elle est au milieu de tous les dangers notre espérance : pourquoi? parce que jusqu'à la fin des siècles, malgré le chagrin de l'hérésie, l'Eglise la réclamera et la saluera sous toutes ces qualités : *Vita, dulcedo, et spes nostra, salve.* Notre vie : comment? après Dieu et après Jésus-Christ : notre consolation ; comment? après Dieu, et après Jésus-Christ : notre espérance ; comment? après Dieu et après Jésus-Christ. Peut-on, sans indiscrétion et même sans malignité, nous soupçonner ou plutôt soupçonner l'Eglise de l'entendre dans un autre sens? Et parce qu'il est évident et incontestable que c'est là le sens de l'Eglise, et que nous n'en avons point d'autre, malgré la fausse délicatesse des censeurs de notre dévotion envers la Mère de

Dieu, nous ne faisons point difficulté de l'appeler absolument notre vie, absolument notre consolation, absolument notre espérance ; *Vita, dulcedo, et spes nostra.* Oui, c'est ainsi que nous le chantons avec l'Eglise, et qu'on le chantera jusqu'à la dernière consommation des temps. Les ennemis de Marie passeront, mais l'Eglise leur survivra. L'Eglise après eux subsistera, et, touchée des mêmes sentiments, elle dira toujours, en s'adressant à la mère de son époux et de son Sauveur : *Vita, dulcedo, et spes nostra.*

Enfin, on a traité de zèle indiscret celui que fait paraître le peuple chrétien à défendre certains privilèges de Marie. Privilèges de grâce dans son immaculée conception, privilèges de gloire dans sa triomphante assomption ; bien d'autres dont je n'entreprends point de faire ici le dénombrement, et qu'on s'est aussi contenté de nous marquer sous des termes généraux, en les rejetant. Mais moi, voici encore, et sur le même principe, comment je raisonne : car, puisque nous reconnaissons Marie pour mère de Dieu, de tous les privilèges propres à rehausser l'éclat de cette maternité divine, y en a-t-il un seul que nous ne devions être disposés à lui accorder, ou pour mieux dire y en a-t-il un seul que Dieu lui-même ne lui ait pas accordé? Si Dieu ne nous les a pas tous également révélés ; si nous n'avons pas sur tous la même certitude, et si tous ne sont pas dans le christianisme des points de foi, n'est-ce pas assez, pour les attribuer à cette vierge, que, sans préjudicier aux droits de Dieu, ce soient des privilèges convenables à la dignité de mère de Dieu? n'est-ce pas assez que ce soit des privilèges reconnus par les plus savants hommes de l'Eglise, autorisés par la créance commune des fidèles, appuyés, sinon sur des preuves évidentes et des démonstrations, au moins sur les plus fortes conjectures et les témoignages les plus solides et les plus irréprochables? Or tels sont les privilèges que nous honorons dans Marie ; et c'est par là que nous les honorons prudemment. Un esprit raisonnable et sage, surtout un esprit bien prévenu à l'égard de Marie, et affectionné à son culte (car voilà le point,) un esprit, dis-je, guéri de certains préjugés, ou dégagé de certains intérêts, dans le choix de deux partis, s'il y en avait deux à prendre, ne penchera-t-il pas toujours vers le plus favorable à la sainte mère que nous révérons ? ne le préférera-t-il pas et ne l'embrassera t-il pas, quand c'est d'ailleurs le mieux établi et le mieux fondé? Mais que devrait-on penser d'un esprit toujours prêt à faire naître des doutes sur les grandeurs de Marie et sur ses plus illustres prérogatives? toujours appliqué à imaginer de nouveaux tours pour nous les rendre suspectes ; mettant toute son étude à

troubler la piété des peuples, et par toutes ses subtilités ne cherchant qu'à la resserrer, qu'à en décréditer les plus anciennes pratiques, peut-être qu'à l'anéantir, au lieu de travailler à la maintenir et à l'étendre? Ah! mon Dieu, fallait-il donc que le ministère de votre parole fût aujourd'hui nécessaire pour défendre l'honneur et le culte que le monde chrétien est en possession de rendre à la plus sainte des vierges? Après que les premiers hommes de notre religion se sont épuisés à célébrer les grandeurs de Marie, après qu'ils ont désespéré de trouver des termes proportionnés à la sublimité de son état, après qu'au nom de tous S. Augustin a confessé son insuffisance, et protesté hautement qu'il manquait d'expressions pour donner à la Mère de Dieu les louanges qui lui étaient dues : *Quibus te laudibus efferam nescio* ; fallait-il que je fusse obligé de combattre les fausses réserves de ceux qui craignent de la louer avec excès, et qui osent se plaindre qu'on l'honore trop? Voilà toutefois un des désordres de notre siècle. A mesure que les mœurs se sont perverties, par une apparence de réforme, on a raffiné sur la simplicité du culte ; à mesure que la foi est devenue tiède et languissante, on a affecté de la faire paraître vive et ardente, sur je ne sais combien d'articles qui n'ont servi qu'à exciter des disputes, et à diviser les esprits sans les édifier. Si ces prétendus zélés et ces censeurs indiscrets du culte de la Vierge avaient été appelés au conseil, et qu'on eût pris leur avis, jamais ils n'auraient consenti à cette multiplicité de fêtes instituées en son honneur. Ce nombre infini de temples et d'autels consacrés à Dieu sous son nom, n'eût pas été de leur goût. Tant de pratiques établies par l'Eglise pour entretenir notre piété envers la Mère de Dieu les auraient choqués ; et pour peu qu'on les écoutât, ils concluraient à les abolir. Il n'a pas tenu à eux, et il n'y tiendrait pas encore, que sous le vain prétexte de ce culte judicieux, mais judicieux selon leur sens, qu'ils voudraient introduire dans le christianisme, la religion ne fût réduite à une sèche spéculation, qui bientôt dégénérerait, et qui de nos jours, en effet, ne dégénère que trop visiblement dans une véritable indévotion. Mais malgré toutes les entreprises que l'hérésie, depuis tant de siècles, a formées contre vous, Vierge sainte, votre culte a subsisté, et il subsistera ; jamais les portes de l'enfer ne prévaudront contre le zèle des vrais chrétiens, et contre leur fidélité à vous rendre les justes hommages qui vous appartiennent. De quelque artifice qu'on use, et quelque effort qu'on fasse pour arracher de leurs cœurs les sentiments tendres et respectueux qui les lient étroitement à vos intérêts, ils les conserveront, ils les publieront, ils en feront gloire. Leur piété l'emportera,

et rien ne sera capable de les séduire et de les ébranler. Vous êtes, ô sainte Mère de Dieu, vous êtes l'écueil contre lequel ont échoué toutes les erreurs, et vous le serez toujours. Vous seule avez triomphé de toutes les hérésies : à peine s'en est-il formé une dans le christianisme qui ne vous ait attaquée, et il n'y en a point que vous n'ayez confondue : *Cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo*[1]. La victoire que vous remporterez, et que vous remportez déjà sur les téméraires censeurs de votre culte, achèvera votre triomphe : s'il faut y contribuer par nos soins, nous n'y épargnerons rien ; s'il faut parler, nous parlerons ; dans la chaire de vérité, nous élèverons la voix, nous nous ferons entendre, et, après avoir appris au peuple chrétien à vous honorer judicieusement nous lui apprendrons à vous invoquer efficacement : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Que nous puissions invoquer Marie et qu'elle soit pour nous dans nos besoins une protectrice toute-puissante et toute miséricordieuse, c'est une vérité, chrétiens, sur laquelle nous ne pouvons former le moindre doute, si nous sommes de fidèles enfants de l'Eglise, et si nous sommes bien instruits des principes de notre foi : car puisque l'Eglise a défini en général que nous pouvons invoquer les saints que Dieu a retirés de cette terre d'exil où nous vivons, et qu'il a placés auprès de lui dans son royaume, à combien plus forte raison pouvons-nous, dans toutes les nécessités de cette vie, nous adresser à la reine, non seulement des saints, mais des anges bienheureux, et lui présenter nos prières ? Que lui manque-t il de tout ce qui peut affermir notre confiance ? Croirons-nous qu'uniquement touchée de son bonheur, et tout occupée, pour ainsi dire, de sa propre gloire, elle soit devenue insensible à nos intérêts ? mais n'est-elle pas toujours la mère de miséricorde ? Nous persuaderons-nous que Dieu, en la glorifiant, ait tellement borné son pouvoir, qu'elle ne soit plus en état de nous en faire sentir les salutaires effets ? mais n'est-elle pas toujours la mère de ce Dieu Sauveur qu'elle a donné au monde, et qui lui fut si soumis ? est-ce en recevant la récompense de ses mérites qu'elle a perdu ses plus beaux droits ; et si ce Fils adorable qu'elle porta dans son sein a fait pour elle des miracles, sur la terre, que lui refusera-t-il dans le ciel ? C'est ainsi que les Pères ont raisonné, et c'est là-dessus qu'il se sont fondés pour nous exhorter, dans des termes si énergiques et si forts, à réclamer sans cesse la Mère

1. August.

de Dieu. Que ne puis-je les faire tous ici parler, ou plutôt que ne puis-je rapporter ici, dans un recueil abrégé, tout ce qu'ils ont dit de l'invocation de Marie, et des avantages qui y sont attachés! que ne puis-je vous faire entendre ces grands maîtres, et, selon l'expression de S. Paul, vous convaincre par cette nuée de témoins! car quand nous n'aurions point d'autres preuves, ne faudrait-il davantage, et ne serait-ce pas une témérité, que dis-je? ne serait-ce pas l'obstination la plus outrée, que de vouloir tenir contre l'autorité de tout ce qu'il y a eu depuis tant de siècles d'oracles et de docteurs dans l'Eglise de Jésus-Christ?

Je vais plus loin, et je ne dis pas seulement que nous pouvons invoquer Marie, mais j'ajoute que nous le devons : et pourquoi? Pour nous conformer à l'Eglise, pour nous attirer la grâce, pour nous procurer, contre les dangers du monde, un secours puissant et un ferme soutien pour assurer notre salut. En effet, chrétiens, si nous sommes obligés de croire ce que croit l'Eglise comme la règle de notre foi, ne sommes-nous pas obligés de faire ce que fait l'Eglise comme la règle de nos mœurs? Or combien de prières solennelles l'Eglise, tous les jours, adresse-t-elle à la Mère de Dieu, pour implorer son assistance? et n'est-ce pas une espèce d'infidélité de ne pratiquer pas ce qu'elle pratique avec tant de soin, et de ne demander pas ce qu'elle demande, ni à qui, ou plutôt, par qui elle le demande? Si la grâce nous est nécessaire, et si nous ne pouvons surtout ignorer combien il nous est important d'avoir certaines grâces particulières et en certaines conjonctures, nous est-il permis de négliger un des plus sûrs moyens de les obtenir? Or ce moyen, c'est l'intercession de Marie ; et mille fois ne vous a-t-on pas avertis que c'est par elle que Dieu dispense ses dons, et par les mains de cette vierge qu'il les fait passer, en nous les communiquant? Si nous sentons notre faiblesse, et si nous gémissons de nous voir exposés à tant de périls, dans l'obligation où nous sommes d'ailleurs de nous conserver, ne devons-nous pas pour cela mettre tout en œuvre? Or, de tout ce que nous pouvons mettre en œuvre, rien de plus efficace, de plus présent, que la médiation de Marie ; et puisque tant d'autres qui l'ont éprouvé nous en instruisent, n'est-ce pas consentir à notre perte, que de ne vouloir pas nous servir d'une telle défense? Enfin, si le salut est notre affaire, et par ses conséquences infinies, notre grande affaire, notre essentielle affaire, notre unique affaire, nous peut-il être pardonnable de n'y pas employer tout ce que la religion nous fournit de plus propre à en garantir le succès? Or la coadjutrice de Dieu, dans l'accomplissement de ce salut, c'est Marie ; et comme ce salut, a commencé par

elle et par son consentement à la parole de Dieu, c'est par elle et par sa coopération qu'il doit être consommé. D'où il s'ensuit que nous ne pouvons donc trop, dans cette vie mortelle, la solliciter, la presser, l'intéresser en notre faveur par nos supplications et par nos vœux. Avançons.

On peut invoquer Marie, on doit invoquer Marie, vérités incontestables; mais le point est de l'invoquer de telle sorte qu'elle puisse agréer nos prières, qu'elle puisse les trouver dignes d'elle, et y prendre part. Car, selon l'oracle de Jésus-Christ, tous ceux qui disent à Dieu : Seigneur, Seigneur, ne seront pas écoutés pour cela de Dieu, ni n'entreront pas dans le royaume de Dieu; et, suivant la même règle, j'ajoute que, de ceux qui se mettent ou qui prétendent se mettre sous la protection de la Mère de Dieu, plusieurs l'invoquent en vain : pourquoi ? parce qu'ils ne le font pas dans un esprit chrétien, ni avec les sentiments convenables pour l'engager dans leurs intérêts, et pour la toucher. Il y a donc ici deux écueils à craindre, et deux extrémités à éviter; et comme la vertu tient le milieu entre deux vices opposés, la vérité se trouve toujours entre deux erreurs contraires. Je veux dire que les uns comptent trop sur la protection de Marie; mais que les autres aussi ne connaissent point assez, ou semblent ne point assez connaître tout le fonds qu'on y doit faire : que les uns, selon leurs désirs et le gré de leurs passions, lui donnent trop d'étendue, et c'est l'erreur des chrétiens présomptueux; mais que les autres aussi, selon leurs fausses maximes, la resserrent dans des bornes trop étroites, et c'est l'erreur de nos réformateurs, je dis de ceux à qui je parle dans ce discours, et qui, par une autre prudence que celle de l'Evangile, se sont ingérés à nous donner des avis dont le peuple fidèle n'a pu tirer qu'un scandale, à quoi je me sens obligé, par le devoir de mon ministère, d'opposer toute la force de la divine parole. Appliquez-vous, s'il vous plaît.

Car, pour combattre d'abord ce que j'ai marqué comme la première erreur, il faut convenir, chrétiens, que nous portons quelquefois trop loin notre confiance et que nous faisons à Marie des prières qu'elle ne peut écouter : comment cela ? parce que ce sont des prières injurieuses à Dieu, parce que ce sont des prières indignes de la Mère de Dieu, parce que ce sont des prières pernicieuses pour nous-mêmes. Prières injurieuses à Dieu : pourquoi ? c'est qu'elles sont directement opposées à l'ordre de sa providence, et qu'elles vont à renverser toute l'économie de notre salut. En effet, tel est l'ordre de la Providence, que le salut dépende premièrement de Dieu, et ensuite de nous-mêmes; qu'aidés de la grâce de Dieu, nous y travaillions nous-mêmes; que nous obtenions cette grâce par

la Mère de Dieu, mais pour la faire valoir par nos soins, mais pour la rendre féconde par nos œuvres, mais pour la conserver par notre vigilance : voilà le plan que Dieu s'est tracé, et qu'il nous a proposé. Et nous, sans égard aux vues de Dieu, et nous promettant tout de la Mère de Dieu, nous nous en formons un autre selon nos idées particulières, c'est-à-dire selon notre sens réprouvé et nos inclinations corrompues. Car si nous prétendons que, sous la protection de Marie, le salut ne nous coûtera plus rien ; qu'après avoir satisfait à certaines pratiques d'une fausse piété envers Marie, nous pourrons devant Dieu nous tenir quittes de tout le reste; que, revêtus des livrées de Marie, nous serons à couvert de tous les dangers du monde, à couvert de toutes les tentations de la vie, à couvert de toutes les surprises de la mort, à couvert de tous les arrêts de la justice divine et de tous les foudres du ciel ; et qu'ainsi nous n'aurons rien à craindre, en nous exposant aux occasions, en demeurant dans nos habitudes, en vivant dans l'état de péché, en remettant notre pénitence : ah! chrétiens, si c'est de la sorte que nous l'entendons, ce n'est pas de la sorte que Dieu l'entend, ni jamais ce ne sera de la sorte qu'il l'entendra. Autrement il se démentirait bien lui-même : et quel lieu auriez-vous d'espérer, surtout en de pareilles dispositions, qu'il changeât pour vous les immuables décrets de sa sagesse éternelle? Prières indignes de la Mère de Dieu, puisque c'est attendre d'elle qu'elle nous autorise contre Dieu même, qu'elle nous rassure contre la crainte de ses jugements, jusqu'à ne nous plus mettre en peine de les prévenir; qu'elle nous serve de prétexte pour persévérer dans nos désordres, et pour mourir dans l'impénitence. Et de là enfin, prières qui, bien loin de nous sanctifier, ne peuvent servir qu'à nous corrompre ; qui bien loin de nous approcher de Dieu, ne peuvent servir qu'à nous en éloigner sans retour ; qui, bien loin de nous sauver, ne peuvent servir qu'à nous perdre ; par conséquent prières infiniment pernicieuses pour nous-mêmes. Or, de penser que de telles prières fussent assez efficaces pour toucher le cœur de la plus sainte de toutes les vierges, de la plus fidèle à la loi de Dieu, de la plus soumise aux desseins et aux volontés de Dieu, de la plus zélée pour la gloire de Dieu et pour sanctification du peuple de Dieu, ne serait-ce pas la plus sensible et la plus évidente contradiction?

Vous me direz qu'il faut donc conclure de là qu'un pécheur, dans l'état de son péché, ne peut invoquer efficacement la Mère de Dieu ; que n'ayant pas alors l'amour de Dieu; que vivant actuellement sans pénitence, il a beau du reste se confier en Marie et la prier, que tous ses vœux sont inutiles, et que toute sa dévotion envers la Vierge ne le sauvera pas :

autre erreur dont nous avons à nous préserver, mais qui, déguisée sous des termes captieux et pleins d'artifice, proposée sous la forme trompeuse d'avertissements utiles et chrétiens, cachée sous un air de vérité qui impose et qui empêche d'en voir le danger, demande toute la précision nécessaire pour la découvrir. Rien de plus spécieux que les propositions qu'on nous fait : propositions équivoques, vraies dans un sens, fausses dans l'autre, toujours dangereuses, parce qu'elles ne tendent qu'à détruire toute notre confiance en cette mère de miséricorde, qui doit être l'asile des pécheurs. On nous dit qu'il ne faut pas jeter les simples dans l'illusion, en leur faisant plus espérer de Marie qu'il ne convient ; je l'avoue : mais je dis aussi qu'il ne faut pas jeter les simples dans l'illusion, en ruinant toute leur espérance; et pour donner plus de jour à ma pensée, et vous faire prendre là-dessus le point juste à quoi tout fidèle doit s'en tenir, je m'explique, mes chers auditeurs, et je vous prie de me suivre.

Il est vrai, dire à un pécheur que sans pénitence et par la seule intercession de Marie il peut être réconcilié et sauvé, c'est le jeter dans l'illusion et dans la plus grossière de toutes les illusions; car, sans la pénitence, il n'y a ni justification ni salut. Mais aussi lui faire entendre que s'il ne renonce actuellement à son péché, que s'il n'est actuellement dans la résolution de rompre ses engagements criminels, que s'il n'est actuellement touché d'un sentiment de pénitence, il ne lui sert à rien d'invoquer Marie, et que sa confiance ne lui peut être de nul avantage, c'est le séduire et le tromper; car, sans être encore pénitent, ne peut-il pas, par l'intercession de la Mère de Dieu, le devenir? sans avoir encore le courage de s'arracher au monde et à ses honteux attachements, ne peut-il pas, par l'intercession de la Mère de Dieu, le demander et l'obtenir? sans être encore assez vivement touché de Dieu, sentant la faiblesse de son cœur, et se défiant de lui-même, ne peut-il pas, par l'intercession de Marie, engager Dieu à lui accorder une grâce qui le touche, une grâce qui l'éclaire et le fortifie? Ne peut-il pas, du fond de l'abîme où il est plongé, lever les mains vers cette vierge, et s'écrier, en l'appelant à son secours : Reine du ciel, et toute-puissante médiatrice des hommes, ne m'abandonnez pas, moi pécheur, moi aveugle et endurci, moi faible et affaissé sous le poids de mes iniquités, incapable par moi-même de me relever, et n'ayant point d'autre avocate que vous pour prendre mes intérêts auprès de mon juge, et pour le porter à me rendre les forces que j'ai perdues et qui me manquent : *Ora pro nobis peccatoribus?* ne peut-il pas, dis-je, l'invoquer de la sorte ; et pouvons-nous croire qu'elle soit insensible à ses gémissements, et qu'elle ne s'emploie pas à lui ménager la grâce de sa conversion?

Il est vrai, dire à un pécheur que, sans amour pour Dieu, par la seule médiation de Marie, il peut parvenir à l'héritage de Dieu, ce serait, non plus seulement une illusion, mais une impiété. Car, sans la charité de Dieu, l'on ne peut être ami de Dieu; et Dieu ne recevra jamais au nombre de ses élus et dans son royaume que ses amis. Mais aussi, faire entendre à ce pécheur que n'ayant pas actuellement l'amour de Dieu, il ne peut rien prétendre de Marie, et qu'inutilement il s'efforce de se la rendre propice, c'est abuser de sa crédulité, et lui ôter, dans son malheur, une des plus certaines et des plus solides ressources. Car cet amour de Dieu qu'il n'a pas, ne peut-il plus l'avoir dans la suite, et, pour l'avoir, ne peut-il plus, selon le langage de l'Ecriture, recourir à la mère du bel amour? *Ego mater pulchræ dilectionis*[1]. Comme, sans un amour actuel de Dieu, il peut néanmoins croire en Dieu, et de cette foi passer à l'espérance pour s'élever enfin à la charité de Dieu; ne peut il pas, sans un amour actuel de Dieu, former dans son cœur un sentiment de confiance en Marie? et, animé de ce sentiment, ne peut-il pas se prosterner devant elle, lui exposer sa misère, et par là réveiller toute la tendresse d'une vierge déjà si favorablement prévenue pour nous; par là trouver accès auprès d'elle, et par elle se mettre en grâce avec Dieu, et recouvrer le don précieux de l'amour de Dieu? Et il ne faut point m'opposer que sans l'amour de Dieu l'on ne peut être prédestiné, et, par une conséquence qui paraît nécessaire, que sans l'amour de Dieu l'on ne peut se promettre aucun fruit du culte et de l'invocation de la Mère de Dieu. Raisonnement dont il ne faut qu'éclaircir l'ambiguïté pour en faire connaître la fausseté, et, j'ose dire, la malignité. Je le sais, sans l'amour de Dieu l'on ne peut être prédestiné d'une prédestination parfaite et consommée; ou, pour m'exprimer encore plus clairement, sans l'amour de Dieu l'on ne peut arriver au terme de la prédestination, qui est la gloire; mais avant que d'y arriver, et dans le temps même qu'on est pécheur et sans amour de Dieu, on peut être prédestiné pour parvenir un jour à cette gloire: comment cela? parce qu'on peut être prédestiné pour sortir de l'état du péché, pour rentrer dans les voies de la justice, pour rallumer dans son cœur le feu de la charité; et par où? par les moyens que Dieu nous fournira. Ainsi Madeleine, au milieu même de ses désordres, était prédestinée; ainsi l'Apôtre des nations, S. Paul, lors même qu'il persécutait l'Église de Dieu, était prédestiné; ainsi des millions de libertins, jusque dans leur libertinage même, ont été prédestinés. Or ces moyens de prédestination, par qui

1. *Eccli.*, XXIV, 24.

pourrons-nous plus sûrement et plus infailliblement les obtenir que par Marie?

Disons-le même de bien d'autres avis par où l'on a prétendu régler notre confiance en la Mère de Dieu, et nous précautionner contre des abus imaginaires. Je dis contre des abus imaginaires; car, quand on nous avertit de ne pas croire qu'il ne soit plus au pouvoir de Dieu de damner un pécheur dès qu'il porte quelque marque d'une dévotion extérieure à la bienheureuse Vierge; de ne nous pas persuader qu'elle ait plus de bonté, plus de zèle pour nous que Jésus-Christ même, et de ne pas plus compter sur ses prières que sur les mérites de son Fils; de ne penser pas que sans elle on ne puisse approcher de Dieu par le Sauveur même des hommes, et de ne la point mettre en parallèle ni avec Dieu ni avec l'Homme-Dieu; de ne pas ôter à cet Homme-Dieu la miséricorde pour la donner toute à sa Mère, et de ne pas préférer le culte de cette divine Mère à l'amour de Dieu et à la confiance que nous devons avoir en lui; quand, dis-je, on s'arrête vainement à nous étaler ces pompeuses maximes, n'est-ce pas attribuer au peuple chrétien des abus que l'on imagine pour décrier les dévots de Marie? n'est-ce pas sans sujet vouloir les représenter comme des esprits outrés, comme des esprits frivoles et superstitieux? Et qui de nous eut jamais de telles idées? qui de nous porta jamais les choses à de tels excès, et, pour user d'une expression plus forte, mais plus propre, à de telles extravagances? Ah! mes frères (je parle à vous, ministres des autels; à vous, que Dieu a choisis pour être les conducteurs et comme les sauveurs de son peuple), dans un siècle où la corruption est si générale, et où nous voyons tant d'âmes rachetées du sang de Jésus-Christ s'égarer et se pervertir, ne leur fermons pas les voies du retour au salut; or une de ces voies les plus assurées, c'est une sincère dévotion envers la Mère de Dieu. Disons aux fidèles que pour invoquer efficacement Marie, il faut l'invoquer chrétiennement, c'est à-dire l'invoquer en vue de pouvoir, par son crédit auprès de Dieu, changer de vie et réformer leur conduite, abandonner le vice et réprimer leurs passions, vaincre la chair et résister à ses attaques, se préserver des pièges du démon et du monde, plus dangereux encore mille fois pour eux que toutes les puissances de l'enfer; s'adonner aux exercices de la religion et en soutenir la pratique, se sanctifier et mériter l'éternité bienheureuse. Mais, en même temps disons-leur qu'en quelques dérèglements qu'ils aient vécu, que quelque pécheurs qu'ils aient été et qu'ils soient même à présent, ils peuvent être favorablement écoutés de Marie en s'adressant à elle avec une confiance humble et filiale; que, bien loin de les rejeter, elle leur tend les bras, elle leur

ouvre son sein, elle les invite, elle leur offre son secours. Voilà ce que nous leur devons dire et ce que je leur dis, Vierge sainte, de votre part et en votre nom. Vous ne m'en désavouerez point, et vous confirmerez toutes mes paroles. Je parle dans un auditoire chrétien ; mais dans cet auditoire, tout chrétien qu'il est, combien y a-t-il d'âmes chancelantes, et sur le point d'une ruine prochaine? combien d'âmes tièdes et languissantes dans le service de Dieu et dans l'observation de leurs devoirs? combien d'âmes aveugles et trompées, qui se flattent d'une prétendue innocence, et qui vivent dans l'état d'une fausse conscience? combien d'âmes criminelles, ennemies de Dieu, haïes de Dieu, exposées à toutes les vengeances de Dieu? C'est pour ces âmes et pour moi-même que je vous fais entendre ma voix, et que je pousse des cris vers vous ; ou plutôt, c'est à vous que je les envoie, ces tièdes et ces lâches, ces aveugles et ces ignorants, ces mondains et ces pécheurs. Vous les recevrez, vous les ranimerez, vous les éclairerez, vous les réconcilierez ; vous ferez agir pour eux tout le ciel, et vous agirez vous-même. Ainsi, chrétiens, devons-nous invoquer efficacement Marie, l'imiter enfin religieusement. C'est la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une belle pensée de S. Augustin, lorsque, parlant des martyrs et des honneurs que nous leur rendons, il nous avertit de célébrer tellement leurs fêtes, que nous travaillions au même temps à imiter leur constance. Car, dit ce grand docteur, les saints ne sont bien honorés sur la terre que par ceux qui s'efforcent de suivre leurs exemples ; et les solennités qu'a instituées l'Eglise en mémoire des martyrs, doivent être pour nous comme autant d'exhortations au martyre : *Solemnitates enim martyrum exhortationes sunt martyriorum*. Or, chrétiens j'applique ces paroles à mon sujet ; et dans ce jour où nous célébrons le triomphe de Marie et sa bienheureuse assomption au ciel, je prétends que nous ne pouvons mieux renouveler notre dévotion envers cette Mère de Dieu, ni la rendre plus solide, que par une fidèle et constante imitation de ses vertus. Sur quoi j'ai deux choses à vous dire : premièrement, ce que nous devons imiter dans Marie ; et secondement, pourquoi nous le devons imiter. Ce que nous devons imiter, c'est la sainteté de sa vie ; et voilà le modèle que nous avons à nous proposer : pourquoi nous le devons imiter, c'est pour avoir part à sa gloire ; et voilà le motif qui doit nous animer. Ceci suffirait pour faire la matière de tout un discours ; j'abrège et je vous demande encore un moment de votre attention.

Ce que nous devons imiter dans la Vierge que nous hono-

rons et que nous invoquons, c'est la sainteté de sa vie, et voilà en quoi nous pouvons nous la proposer comme notre modèle. Ce n'est point dans les grâces singulières et extraordinaires qu'elle a reçues du ciel; dès que ce sont des grâces extraordinaires et singulières à Marie, Dieu n'a point voulu nous les communiquer, et ce serait une présomption que d'y prétendre. Ce n'est point dans l'éclatante dignité dont elle a été revêtue, ni dans les glorieux privilèges qui lui furent accordés en conséquence du choix que Dieu fit d'elle : admirons toutes ces merveilles, reconnaissons-y la souveraine grandeur du Tout-Puissant, qui les a opérées; concevons pour le digne sujet sur qui le Très-Haut jeta les yeux, et en qui il exerça toute sa vertu, les sentiments de zèle, de respect, de vénération qui lui sont dus; mais ce ne sont point de tels miracles qui nous doivent servir de règles, puisque Dieu ne les a point mis en notre pouvoir, et qu'ils sont si fort au-dessus de nous. En quoi donc, je le répète, nous devons imiter la mère de Dieu, c'est dans la sainteté de sa vie; c'est, dis-je, dans la plénitude de sa sainteté, dans la perfection de sa sainteté, dans la persévérance et la fermeté inviolable de sa sainteté. Quel fonds d'instruction pour nous, mes chers auditeurs, et quel champ à nos réflexions!

Je dis dans la plénitude de sa sainteté. Car, selon que l'a remarqué S. Ambroise, il n'en est pas de Marie comme de certaines âmes en qui nous voyons reluire quelques vertus, à quoi elles se bornent, et où elles font consister tout leur mérite. Etudions la vie de cette Mère de Dieu; c'est une leçon universelle de toute vertu et pour tout état : *Talis fuit Maria, ut ejus unius vita omnium sit disciplina*; en formant notre conduite sur la sienne, nous apprendrons à être fidèles à Dieu, à être équitables et charitables envers le prochain, à être détachés de nous-mêmes et attentifs sur nous-mêmes : vous apprendrez, jeunes personnes, ce que vous êtes si peu en peine de savoir, et ce qu'il vous est néanmoins si important de ne pas ignorer, à mettre en sûreté l'innocence de votre âme, et le précieux et inestimable trésor d'une virginité sans tache; à fuir pour cela le monde, et surtout certaines sociétés du monde; à vous tenir dans une défiance continuelle de votre cœur, et à ne lui permettre pas de s'échapper jusque dans les moindres rencontres; à réprimer vos sens, et à leur interdire toute liberté, non seulement criminelle, mais dangereuse; à garder en toutes choses la retenue, la modestie, la sagesse qui conviennent à votre sexe, et qui en font le plus bel ornement. Pères et mères, vous apprendrez à régler vos familles, et à y maintenir l'ordre et la piété; à élever vos enfants, non selon vos vues, mais selon les vues de Dieu; non pour vous-

mêmes et pour votre consolation, mais pour Dieu et pour la gloire de Dieu ; à les lui dévouer, et à lui en faire le sacrifice. Je m'engage insensiblement dans un détail qui me conduirait trop loin ; et sans qu'il soit nécessaire que je descende à tant de points particuliers, qui ne sait pas que dans la prospérité ou dans l'adversité, dans la grandeur ou dans l'humiliation, soit qu'il faille agir ou souffrir, ordonner ou obéir, prier ou vaquer aux affaires même humaines, satisfaire aux devoirs de la vie chrétienne et dévote, aux lois de Dieu ou aux lois des hommes, en quelque conjoncture que ce puisse être, partout Marie se présente à nous pour nous instruire et pour nous servir d'exemplaire et de guide? *Talis fuit Maria, ut ejus unius vita omnium sit disciplina.*

Je dis, dans la perfection de sa sainteté, de cette sainteté éminente et au-dessus de toute autre sainteté que celle de Dieu : car voilà où sa fidélité à la grâce l'a élevée. Mais ne semble-t-il pas que plus la sainteté de Marie a été sublime et parfaite, moins nous pouvons l'imiter? A cela je réponds que Jésus-Christ veut bien que nous l'imitions lui-même, tout Dieu qu'il est, et comme Dieu, infiniment encore plus saint que Marie ; qu'il veut bien que nous imitions son Père, et que nous soyons parfaits comme son Père : *Estote ergo vos perfecti, sicut et Pater vester cœlestis perfectus est*[1]. Il est vrai, nous n'avons pas été prévenus des mêmes grâces que la Mère de Dieu, et par conséquent nous ne devons pas espérer d'atteindre jamais à la même perfection que la Mère de Dieu. Mais nous pouvons plus ou moins en approcher ; mais nous pouvons, en nous proposant Marie et la ferveur de sa piété, nous réveiller de cette langueur qui nous rend si tièdes et si négligents dans la pratique des devoirs les plus ordinaires de la religion ; mais nous pouvons, en nous proposant Marie et son amour pour Dieu, nous reprocher notre indifférence pour un Maître si digne de tout notre zèle, et rallumer dans nos âmes un feu tout nouveau ; mais nous pouvons, en nous proposant Marie et le recueillement de son cœur, nous confondre de ces dissipations volontaires et si fréquentes dans les plus saints exercices, et nous former à l'usage de la prière ; mais nous pouvons, en nous proposant Marie et l'ardeur de son courage, et la force de sa patience, et la droiture de ses vues, et la profondeur de son humilité, reconnaître devant Dieu nos faiblesses, nos délicatesses, la vanité de nos intentions, les folles complaisances de notre orgueil, et nous exciter à les combattre et à les corriger. Nous ne monterons pas au même degré qu'elle ; mais, suivant d'aussi près que nous le

1. *Matth.*, v, 48.

pouvons ses vestiges, nous tiendrons après elle les premiers rangs.

Enfin, je dis, dans la persévérance et la fermeté invariable de sa sainteté. Ah! chrétiens, en célébrant aujourd'hui la fête de sa bienheureuse assomption, nous célébrons pareillement la mémoire de sa précieuse mort : et par où cette mort fut-elle si précieuse devant Dieu? parce qu'elle avait été précédée d'une vie toujours sainte, ou plutôt d'une vie toujours plus sainte d'un jour à un autre, par de continuels et de nouveaux accroissements de mérites. Imitons Marie dans tout le reste, et ne l'imitons pas dans cette persévérance : tout le reste, quelque grand, quelque héroïque qu'il soit, ne vous peut être de nul avantage, puisque, dans les chrétiens, ce ne sont pas tant les commencements que Dieu couronne, dit S. Jérôme, que la fin. Tel est donc, je le répète, l'excellent modèle que nous devons avoir sans cesse devant les yeux, la sainteté de Marie, cette sainteté pleine et entière, cette sainteté sublime et relevée, cette sainteté durable et constante : voilà ce que nous devons étudier, ce que nous devons méditer, ce que nous devons nous appliquer, si nous voulons être solidement dévoués à cette Mère de Dieu. Mais voilà, mes chers auditeurs, avouons-le de bonne foi, voilà le point essentiel où notre dévotion se dément, et où notre zèle se refroidit. Nous ne manquons pas de zèle pour publier les grandeurs de Marie, nous ne manquons pas de zèle pour défendre ses prérogatives et ses privilèges, nous ne manquons pas même de zèle pour lui rendre certains honneurs, et pour nous acquitter de certaines pratiques, tout cela est bon et louable : et nous y sommes assez fidèles, parce que tout cela coûte peu : mais imiter cette Vierge dans son inviolable pureté, et dans le soin qu'elle eut de la conserver; l'imiter dans son éloignement du monde, dans son amour pour la retraite, dans son attachement d'elle-même et de tous les biens temporels, dans son obéissance aveugle à toutes les volontés de Dieu, dans sa générosité à tout faire et à tout souffrir pour Dieu, dans la mortification de ses sens, dans son assiduité à la prière, en tout ce qui l'a sanctifiée, c'est ce qui effraie la nature, parce que c'est ce qui la combat et ce qui la gêne. Toutefois, ne nous y trompons pas; et comme nous savons ce qu'il faut imiter dans Marie, apprenons encore pourquoi il le faut imiter; je dis que c'est pour avoir part à la gloire dont cette reine du ciel va prendre possession. Ceci est d'une extrême importance, ne le perdez pas de vue.

Car prenez garde, chrétiens, Marie est aujourd'hui portée dans le sein de Dieu, pour y goûter une éternelle et souveraine béatitude; mais ce suprême bonheur n'est point pour

elle, comme bien d'autres dons qu'elle avait reçus, une pure grâce; c'est une récompense, et, selon l'ordre de la prédestination de Dieu, il fallait que ce fût le fruit de ses mérites et de sa sainteté. Tout autre titre n'eût point suffi pour lui donner droit à ce bienheureux héritage; et de là n'ai-je pas raison de conclure que, si nous voulons entrer en participation de sa gloire, nous devons nous y disposer par une fidèle imitation de sa vie? Oui, mes chers auditeurs, je puis bien vous dire ici, en vous montrant la Mère de Dieu, ce que S. Paul disait aux premiers fidèles, en leur proposant Jésus-Christ même : *Si compatimur, et conglorificabimur*; Si vous agissez comme Marie, vous serez couronnés comme Marie; si vous souffrez comme elle, vous serez glorifiés comme elle : voilà tout à la fois et le terme où vous devez aspirer, et la route par où vous y devez arriver. Ne séparons jamais ces deux choses, puisque c'est en les séparant que nous tombons, ou dans une présomption criminelle, ou dans une lâche pusillanimité. Présomption criminelle, si, ne considérant que le triomphe de Marie et l'éclat de sa gloire, vous prétendez y parvenir sans marcher par la même voie, et sans user des mêmes moyens : car ne serait-il pas bien étonnant que Dieu fût plus libéral pour vous que pour sa mère; et que, par une faveur toute gratuite, il vous donnât, sans rien exiger de vous, ce qu'il a voulu lui vendre et ce qu'elle a dû acheter si cher? Pusillanimité lâche, si, n'ayant égard qu'aux difficultés du chemin où Marie vous a précédés, vous désespérez d'atteindre au terme où elle est parvenue; au lieu de vous animer par la vue du terme, à soutenir toutes les difficultés du chemin, à vaincre tous les obstacles qui s'y rencontrent. Ayons donc toujours ces deux grands objets devant les yeux, Marie sur la terre, et Marie dans le ciel : si l'état de sa vie pénible et laborieuse sur la terre étonne notre faiblesse, l'état de sa vie glorieuse dans le ciel nous rassurera et nous consolera.

D'autant plus (remarquez bien ce que je dis, c'est avec cette pensée que je vous renvoie), d'autant plus que l'état de cette reine triomphante dans le ciel doit spécialement servir à nous procurer les plus puissants secours pour imiter l'état de sa vie laborieuse sur la terre. Je m'explique, et c'est là que j'en reviens, pour votre consolation et pour conclusion de ce discours. En effet, chrétiens, Marie va prendre place auprès du trône de Dieu, et s'asseoir elle-même sur le trône que Dieu lui a préparé : pourquoi? afin que de là elle parle et agisse plus efficacement en notre faveur, afin que de là elle fasse couler plus abondamment sur nous les trésors célestes; afin que de là elle se rende attentive à nos vœux, que

de là elle pourvoie à tous nos besoins, que de ce trône de gloire où elle domine elle fasse pour nous un trône de miséricorde et de grâce. Voilà ce qui a rendu la dévotion à la Vierge si générale et si commune dans tous les siècles de l'Eglise; voilà ce qui lui a attiré la confiance et la vénération de tous les peuples et de tous les Etats du monde; voilà pourquoi il n'y a pas une ville, pas même une bourgade dans toute la chrétienté, où l'on ne voie de sensibles monuments de la piété des fidèles envers cette Mère de Dieu; voilà ce qui a porté les princes et les monarques à mettre leur sceptre et leur couronne sous sa protection, persuadés qu'ils ne pouvaient avoir un appui plus solide ni plus inébranlable que dans une vierge dont le crédit auprès de Dieu, selon l'expression de S. Ildefonse, tient quelque chose de l'empire et de l'autorité, voilà ce qui a engagé un de nos rois, Louis XIII, de glorieuse mémoire, à lui consacrer et sa personne et son royaume; non point par un vœu secret, seulement formé dans son cœur, mais par le vœu le plus authentique qu'ait jamais fait un roi chrétien, puisqu'il le fit, aussi bien que David, en présence de tout son peuple : *In conspectu omnis populi ejus*[1]; puisqu'il en ordonna la publication dans tous les lieux de son obéissance, puisqu'il y intéressa tous ses sujets, et qu'il voulut que le souvenir en fût éternel. Voilà l'origine et la fin de ces saintes et solennelles processions qui se font aujourd'hui par toute la France, et qui sont autant de témoignages publics par où nos rois protestent qu'ils veulent dépendre de Marie, et qu'ils la reconnaissent pour leur souveraine. Voulez-vous, mes chers auditeurs, que je vous donne une pratique digne de votre piété? elle est aisée, il n'y a point de prétexte qui vous en puisse dispenser. Faites chacun dans votre condition, ce que fit ce prince très chrétien et très religieux dont nous accomplissons le vœu. Il consacra son royaume à la reine des vierges, consacrez-lui vos familles et vos maisons; il lui dévoua sa personne et celles de ses peuples; dévouez-lui la vôtre et celles de vos enfants. Ce n'est pas assez, mais comme ce grand monarque, par une conduite solidement pieuse, qui ne lui acquit pas moins devant Dieu que devant les hommes la qualité de juste, voulut que son dévouement fût public, ne rougissons point de faire connaître la nôtre; confessons librement ce que nous sommes, puisque c'est la profession de ce que nous sommes qui nous doit sauver. Ne souffrons pas que les libertins du siècle soient plus hardis à railler du culte que nous rendons à la Mère de Dieu, que nous à le défendre. Si nous sommes employés au soin et à la di-

1. *Psalm.*, CXV, 18.

rection des âmes, inspirons-leur la même ardeur et le même esprit. Surtout, chrétiens, souvenez-vous de cette parole de S. Anselme, que, comme toute famille solidement et saintement dévouée à la glorieuse Vierge ne périt point, aussi ne devons-nous pas compter que la bénédiction de Dieu se trouve dans une famille où la glorieuse Vierge n'est pas honorée.

C'est dans ce sentiment, ô Reine toute-puissante, que nous nous présentons à vous; et quel comble de joie pour vos zélés serviteurs, de voir en ce jour les puissances de la terre humiliées à vos pieds! Car c'est en ce jour que tous les grands et tous les riches du peuple implorent votre assistance, selon la prophétie de David : *Vultum tuum deprecabuntur omnes divites plebis* [1]. C'est en ce jour qu'à l'exemple de nos rois, et en exécution du traité qu'ils ont fait avec vous, on voit les juges, les magistrats, ceux qui tiennent parmi nous les premières places et qui occupent les premières dignités, paraître devant vos autels et vous rendre hommage. Mais si les riches du peuple vous honorent de la sorte, que ne font pas les pauvres du peuple, les simples du peuple, les petits et les humbles du peuple, dont la foi est communément plus vive, et la dévotion plus ardente et plus tendre? Quoi qu'il en soit, il est de mon ministère et de mon devoir, ô sainte Mère de Dieu, de ramasser les vœux de tout ce peuple qui m'écoute, ceux des riches et ceux des pauvres, et de vous les offrir. Souffrez que j'y joigne les miens, ou plutôt souffrez qu'au nom de tout cet auditoire, je vous demande les grâces que vous savez nous être nécessaires, et que vous pouvez faire descendre sur nous. Répandez-les, ces grâces divines dont vous êtes comme la dépositaire et l'économe, répandez-les sur la personne sacrée de l'incomparable monarque qui nous gouverne, répandez-les sur ce royaume spécialement dévoué à votre culte, répandez-les sur tous en général et sur chacun en particulier. Quoique vous soyez en toutes choses notre ressource, nous ne vous demandons point tant, après tout, des grâces temporelles, que des grâces spirituelles. Eteignez le feu d'une guerre allumée dans toute l'Europe, et qui divise les princes chrétiens; mais aidez-nous encore plus à éteindre le feu de nos passions, et cette guerre intestine qu'elles excitent au fond de notre cœur. Donnez-nous la paix avec les ennemis de cet Etat: mais préférablement à cette paix, aidez-nous à recouvrer la paix de Dieu, si nous l'avons perdue, et à nous y maintenir, si nous sommes assez heureux pour y rentrer. Et puisque toutes les grâces du salut peuvent se réduire à une seule, obtenez-nous, ô parfait modèle des vertus chrétiennes, obte-

1. *Psalm.*, XLIV, 13.

nez-nous la grâce d'être vos imitateurs, comme vous l'avez été de Jésus-Christ, afin que nous régnions avec Jésus-Christ et avec vous-même dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

TROISIÈME SERMON

(Par Cheminais, S. J.)

Division : — I. La qualité de Mère de Dieu, fondement de notre confiance légitime; — II. La qualité de Mère de Dieu, ruine de la vaine présomption dans la dévotion envers la Sainte Vierge.

Jacob autem genuit Joseph virum Mariæ, de qua natus est Jesus, qui vocatur Christus.

Jacob fut père de Joseph, époux de Marie, dont Jésus, appelé le Christ, a pris naissance. (*Matth.* I.)

On s'étonne quelquefois, chrétiens auditeurs, de ce que le texte du Nouveau Testament nous apprend si peu de chose des grandeurs de la Sainte Vierge; et, pour peu qu'on ait du zèle, on voudrait que l'Evangile s'étendît davantage sur les éloges de Marie. Mais voilà, répond un docte interprète, de quoi fonder la plus grande estime, et de quoi remplir la plus haute idée que l'homme se puisse former d'une pure créature : *Mariæ, de qua natus est Jesus*; Marie dont Jésus est né. Le Saint-Esprit, ajoute ce savant homme, qui n'ignorait par sur quel fondement il devait établir la grandeur de son Epouse, a cru que la seule qualité de Mère de Dieu bien expliquée, suppléerait à tous les éloges, et que, faisant connaître la divinité du Fils par un long récit de miracles incontestables, on ne pourrait ensuite refuser les plus grands honneurs à celle qui serait reconnue pour la Mère d'un tel Fils : *Virum Mariæ, de qua natus est Jesus.*

En effet, il ne faut qu'entendre ces deux termes, Mère de Dieu, pour y trouver de quoi satisfaire amplement le zèle qu'on a pour la gloire de Marie ; et quiconque a bien pénétré le sens de ces deux paroles, y découvre de quoi fonder et régler la dévotion des fidèles envers la Sainte Vierge. Car remarquez avec moi, messieurs, qu'il y a deux écueils également à éviter dans le service de Marie, dont le premier est de manquer de confiance en elle, et le second de porter sa confiance jusqu'à une téméraire présomption. Deux erreurs qui, étant opposées l'une à l'autre, nous privent également du secours le plus favorable et le plus puissant que nous ayons pour nous sauver. Les uns, disputant à la Sainte Vierge ce pouvoir sans bornes et cette bonté extrême que l'Eglise reconnaît en elle, renversent les fondements de notre confiance ; et les autres, exagérant cette bonté et la faisant aller jusqu'à une lâche

indulgence pour leurs désordres, tombent enfin dans une malheureuse présomption. Or, je soutiens que la qualité de Mère de Dieu suffit pour redresser les uns des autres ; car, en qualité de Mère de Dieu, elle a de quoi fonder une confiance légitime, et sous cette même qualité, elle a de quoi détruire une vaine présomption. La première considération fournira de grands motifs de consolation aux serviteurs de Marie, en leur découvrant le fondement de leur confiance ; et la seconde leur inspirera une crainte salutaire de tomber dans le relâchement, en détruisant le fondement de leur présomption : ce sont les deux parties de ce discours, et le sujet de vos attentions. *Ave.*

PREMIÈRE PARTIE.

Pour vous convaincre par une preuve évidente et sensible que rien n'est plus solidement établi que la dévotion envers la Sainte Vierge, je n'aurais, chrétienne compagnie, qu'à vous produire le témoignage authentique de l'Église, et sur les vestiges de la tradition, remontant jusqu'aux premiers siècles, recueillant tous les suffrages des Pères grecs et latins, consultant les anciennes liturgies, suivant les lumières que l'histoire sainte me fournirait, je vous ferais un long dénombrement des temples et des autels qu'on a bâtis en son nom, des images peintes et gravées que nous avons héritées de nos ancêtres, des ordres religieux établis en son honneur. Je vous ferais souvenir de ce zèle ardent et universel que chaque siècle où Marie a été attaquée, a fait paraître pour la défense de ses intérêts ; du grand nombre de fêtes que l'Église lui consacre, des prières qu'elle ordonne aux fidèles pour l'honorer, et enfin de ce consentement si général de tous les temps et de toutes les nations, à célébrer ses grandeurs. De là, comme d'un principe reconnu de tout le monde, je pourrais tirer cette conséquence infaillible contre les ennemis de la Vierge, que l'Église dans ses observances et ses cérémonies religieuses, étant guidée par l'Esprit de Dieu, on ne peut douter que la vénération profonde qu'elle inspire à ses enfants pour Marie, que cette distinction qu'elle met entre elle et les autres saints, ne soient solidement fondées. Car s'il est vrai, leur dirais-je, que les fidèles excèdent dans les honneurs qu'ils rendent à la Sainte Vierge, et que le culte dont on l'honore ne convienne qu'à Dieu seul, comment se pourrait-il faire que Dieu l'autorisât par des miracles, qu'il souffrît que l'Église, toujours gouvernée par le Saint-Esprit, chantât les éloges de Marie ; que tous les saints des siècles passés eussent en elle une confiance si extraordinaire, et que les personnes même qui vivent aujourd'hui avec le plus de piété, fussent encore dans

cette erreur ; n'aurions-nous pas droit, ajouterais-je, de nous plaindre de la Providence, qui s'est si solennellement engagée à veiller sur la conduite de l'Eglise ?

Mais passons outre, chrétiens, et pénétrons dans les intentions de l'Epouse du Saint-Esprit ; entrons dans le sanctuaire, tâchons de démêler les véritables motifs qui ont porté l'Eglise à nous inspirer une vénération si profonde pour Marie. Si nous en croyons les Pères et les historiens, ce culte a commencé à s'étendre par tout le monde, et à s'accroître au point que nous le voyons, depuis le célèbre concile d'Ephèse, où l'impie Nestorius fut condamné, et Marie demeura en possession du glorieux titre de Mère de Dieu, que cet hérésiarque lui disputait.

L'Eglise alors, examinant les conséquences qui suivaient de la décision qu'elle donnait en faveur de la Sainte Vierge, développant toutes les grandeurs renfermées dans l'auguste nom de Mère de Dieu, comprit qu'elle ne pouvait trop faire pour honorer une pure créature que Dieu avait élevée au plus haut point de la gloire.

Car voici comme elle entrait dans les sentiments de Dieu même sur les grandeurs de Marie. Quand Dieu appelle une créature à quelque ministère important, ou il suppose déjà tout le mérite dans la personne qu'il choisit, ou il donne avec l'emploi toutes les qualités nécessaires pour le remplir dignement ; parce qu'il est de sa providence et de sa gloire de soutenir le choix qu'il a fait. Ainsi, lorsqu'il élève au ministère de l'apostolat des hommes simples et grossiers, il éclaire leur esprit des lumières les plus pures, il affermit et fixe pour toujours leur volonté dans le bien ; il leur donne le don des langues, il leur communique le pouvoir de faire des miracles. Pourquoi cela ? Parce qu'il en a voulu faire de dignes ministres de sa parole. Dieu donc, ayant destiné Marie au plus auguste ministère qui fût dans les idées de sa sagesse incréée, l'Eglise a conclu qu'il a dû répandre sur elle tous les trésors de ses grâces, la combler de toutes ses faveurs et la prévenir de tous les avantages qui pouvaient la rendre digne de soutenir la maternité d'un Dieu.

C'est de là que l'Eglise a bien jugé que Marie avait été sainte et immaculée dans sa conception, parce que c'eût été une indécence monstrueuse que la Mère d'un Dieu fût quelque temps sous l'esclavage du démon ; qu'elle avait reçu plus de grâces et de vertus elle seule, que tous les saints ensemble, parce qu'elle était appelée à une fin plus noble qu'eux ; qu'elle n'a pas été comprise dans la masse de perdition, parce que l'Incarnation n'étant conclue qu'en conséquence du péché d'Adam, la mère en cela a suivi la destinée

de son fils : qu'étant mère, elle a néanmoins conservé sa pureté virginale, parce qu'il était de la bienséance qu'un Dieu voulant se faire homme eût une Vierge pour mère. C'est enfin de là que l'Eglise a jugé que Marie faisait un rang à part entre Dieu et les autres créatures, parce que l'ordre hypostatique tient le milieu entre le divin et le naturel, et que les plus saintes intelligences n'étant destinées que pour être les serviteurs et les ministres du Seigneur : *Omnes sunt administratorii spiritus* (*Hebr.*, v, 1), Marie seule était élevée jusqu'à la maternité de Dieu même.

C'est ainsi que l'Eglise, découvrant peu à peu toutes les grandeurs qui sont renfermées dans cette glorieuse qualité, et voulant ensuite rendre des hommages à Marie qui fussent proportionnés à la sublimité de son état, après avoir usé des termes les plus nobles et des expressions les plus fortes, pour lui marquer tout le respect dont elle est touchée, n'étant pas satisfaite de ses éloges, et désespérant d'en trouver jamais qui soient dignes de sa grandeur, s'écrie avec S. Augustin : *Quibus te laudibus efferam nescio.* Vierge sainte, pardonnez à la bassesse de mes paroles, je ne puis marquer toute la vénération que j'ai pour vous, et comme le nombre et l'excellence de vos perfections me surprend, m'éblouit ; aussi je ne puis trouver de termes assez respectueux, ni d'éloges assez magnifiques pour célébrer vos grandeurs : *Quibus te laudibus efferam nescio.* Et ce qui me jette dans l'étonnement où je suis, c'est que vous soyez la mère d'un Dieu : *Quia quem cœli capere non poterant, tuo gremio contulisti.* Voilà la véritable raison de mon insuffisance et de l'impuissance où je me trouve de vous honorer autant que vous le méritez : *Quia quem cœli capere non poterant, tuo gremio contulisti.* C'est parce que le Créateur, par votre ministère, est devenu la créature, c'est parce que vous avez porté dans votre sein celui qui soutient le ciel et la terre, c'est, enfin, parce que vous avez donné des bornes à cette immensité que la vaste étendue des cieux ne peut renfermer ; et, pour m'expliquer mieux par un seul mot, c'est encore une fois parce que vous êtes la mère de Dieu : *Quia quem cœli capere non poterant, tuo gremio contulisti.*

Mais si l'Eglise a trouvé dans le titre de Mère de Dieu un objet si digne de vénération pour proposer aux fidèles, elle y a trouvé quelque chose de plus consolant et de plus édifiant pour nous. C'est là qu'elle a découvert ces trésors infinis de grâces qu'elle présente à ses enfants, c'est là qu'elle a trouvé une rédemptrice généreuse, une médiatrice toute-puissante, un asile ouvert à tous les pécheurs, une mère pleine de tendresse pour les hommes : car quiconque dit mère de Dieu, dit tout cela.

Oui, chrétiens, nous le pouvons dire avec l'Eglise et les Pères, à la confusion des ennemis de Marie : être mère de Dieu, c'est être la rédemptrice des hommes, c'est être la cause du salut de l'univers, c'est fournir le sang qui a été répandu pour nous sur la croix, c'est former le corps adorable qui a servi de rançon pour le genre humain, c'est produire de la meilleure partie de soi-même la victime qui doit apaiser un Dieu irrité, c'est la nourrir de son propre lait, c'est l'élever avec des peines et des soins inconcevables, c'est s'arracher avec violence au plus aimable Fils du monde, pour le voir attaché à une croix, c'est plus encore, ô ennemis de Marie, qui lui refusez le titre de rédemptrice, c'est consentir à la mort de ce cher Fils, c'est le sacrifier à votre salut. Car, selon la remarque des Pères, si le consentement de Marie a été nécessaire pour l'Incarnation, comme Dieu nous l'a fait connaître en le lui faisant demander, il a dû être bien plus nécessaire pour le mystère de la passion ; et si le Verbe n'a pas voulu se former un corps du sang de Marie sans qu'elle y consentît, bien moins aura-t-il voulu livrer ce même corps aux supplices et à la mort sans le consentement de celle qui le lui avait donné. C'est pour cela qu'elle demeura ferme au pied de la croix, comme pour marquer qu'elle présidait, ainsi que le Père éternel, à l'exécution sanglante de son Fils ; bien plus, qu'elle était prête, selon la pensée d'un Père, à l'immoler de sa propre main, si Dieu l'eût ordonné : *Parata erat occidere filium suum.* Voilà, ingrats, à qui vous refusez le titre de rédemptrice ; mais voilà celle à qui l'Eglise l'accorde à si juste titre. Car pénétrée des plus tendres sentiments de reconnaissance, examinant ce qu'a fait Marie pour ses enfants, voyant qu'on attribue à Eve la perte du genre humain, pour avoir présenté le fruit défendu au premier homme, elle infère de là qu'on doit donc appeler Marie la cause du salut des hommes, puisqu'elle a produit un fruit de vie, que la croix a porté pour nous ; et que si l'Ecriture a pu donner le nom de sauveur à Joseph, parce qu'il avait nourri et conservé les Egyptiens, en distribuant avec prudence et avec bonté les provisions qui appartenaient à Pharaon, et dont ce prince l'avait fait le dispensateur, on peut dire à plus forte raison que la Vierge nous sauve, bien que ce ne soit que par les grâces de Jésus-Christ, dont elle est la dispensatrice et l'économe souveraine.

Or, du titre de rédemptrice qu'on trouve dans la qualité de mère de Dieu, l'Eglise a tiré celui de médiatrice ; car deux choses sont nécessaires pour cela, une puissance souveraine sur celui qu'il faut fléchir, et une extrême bonté envers les hommes pour employer cette puissance en leur faveur. Or,

je soutiens que la qualité de mère de Dieu porte essentiellement ces deux caractères, comme deux propriétés inséparables ; car, dirons-nous que Jésus-Christ s'est dispensé de cette loi, qui nous soumet à ceux dont nous avons reçu la vie, lui qui pendant l'espace de trente années n'a pas cru pouvoir rien faire de plus important pour le salut des hommes, que d'obéir à Joseph et à Marie ? *Et erat subditus illis* (*Luc*, II). Dirons-nous que dans le ciel son état glorieux l'affranchit de cette soumission ? Ce n'est point là l'esprit de Jésus-Christ ; il ne nous apprend pas à secouer le joug de l'obéissance, quand nous sommes dans l'élévation, et comme il n'a pas exempté les chrétiens de ce devoir, quand ils seraient devenus grands, aussi leur donne-t-il lui-même l'exemple d'une parfaite condescendance aux volontés de Marie.

Quelle apparence qu'un Dieu qui s'est engagé à exécuter les ordres de ses serviteurs, quand ils lui seraient fidèles [ce sont les termes de l'Ecriture : *Voluntatem timentium se faciet* (*Ps.* CXLIV) ;] qui a donné un pouvoir sans bornes à une foi vive ; qui a asservi, pour ainsi dire, sa providence à l'autorité d'un homme, jusqu'à lui obéir, en arrêtant le soleil contre les lois et le cours ordinaire de la nature : *Obediente Domino voci hominis* (*Josue*, X) ; quelle apparence, dis-je, que ce même Dieu ait voulu limiter la puissance d'une mère aussi pure, aussi parfaite, aussi sainte que Marie ? *Pete, Mater mea* (III *Reg.* I). Non, non, ne ménagez point un pouvoir, lui dit son Fils, avec beaucoup plus de raison que Salomon ne le disait à Bethsabée ; demandez, ma mère, ou plutôt commandez, tout ce qu'il vous plaira. *Neque enim fas est ut avertam faciem tuam* (*Ibid.*) Car comment pourrais-je vous rien refuser, tandis que vous élevez vers mon trône ces mains pures qui m'ont porté dans mon enfance ? Voilà la toute-puissance de Marie ; elle n'est pas absolue et indépendante comme celle de Dieu, mais elle est suppliante et n'en est pas moins efficace : *Omnipotentia supplex*. Et c'est ce que les Pères ont reconnu, lorsqu'ils se sont adressés à Marie avec des termes si respectueux et si soumis. *Ad te recurrimus, o benedicta!* Nous avons recours à vous, s'écrie Origène, à vous que tous les peuples bénissent. *Intercede, hera, Domina, et regina, et mater Dei, ora pro nobis* : intercédez pour nous ; c'est la prière de S. Athanase, intercédez pour nous, ô sainte dame, maîtresse, reine et mère de Dieu. *Advolvor genibus tuis, o domina mea!* Je me jette à vos genoux, et je reconnais votre puissance ; c'est celle de S. Ephrem : *Supplica Deo ut animas nostras salvet* : Demandez à Dieu qu'il nous sauve ; c'est la prière de S. Jean Chrysostome : *Aspice nos de cœlo oculo propitio* : jetez sur nous un regard favorable ; c'est celle de S. Basile : *Sancta Maria, suc-*

curre miseris. Vierge sainte, secourez-nous ; c'est celle de S. Augustin.

Sur quoi, je vous prie, chrétiens, de faire deux réflexions avec moi, dont la première est que ces grands hommes étaient sans doute aussi agréables à Dieu que ceux qui, ne croyant pas avoir besoin de l'intercession de Marie, s'adressent directement à lui. Ces hommes de Dieu qui avaient de si longs et de si fréquents entretiens avec lui, lorsqu'ils étaient élevés au-dessus d'eux-mêmes dans leurs plus hautes contemplations ; ces grands hommes, dis-je, qui pouvaient alors demander librement et sans crainte ce qu'ils jugeaient leur être nécessaire, non seulement ne dédaignaient pas d'implorer le secours et de réclamer la protection de Marie, mais ne croyaient pas pouvoir sans elle obtenir ce qu'ils voulaient ; ils ne craignaient pas de déshonorer par là Jésus-Christ, mais ils étaient persuadés qu'ils ne pouvaient se le rendre plus favorable que par l'entremise de sa mère.

La seconde réflexion est que ces gens qui font gloire de s'adresser immédiatement à Jésus-Christ ne me paraissent pas recueillir un plus grand fruit de leurs prières. On ne voit pas que leur attachement pour le Fils redouble par le mépris qu'ils ont pour la mère, et ce qui achève de me les rendre suspects, c'est que dans les affaires du monde ils tiennent une conduite bien opposée à celle-là ; car à qui ne s'adressent-ils pas pour se rendre un juge favorable, quelles recherches ne font-ils pas de ceux qui ont accès auprès de lui ou même auprès de ses amis ? Par combien de canaux fait-on passer une sollicitation avant qu'elle aille jusqu'à celui qui doit décider de l'affaire ? On ne néglige pas même des domestiques. Et lorsqu'il s'agit de fléchir un Dieu irrité contre eux, d'obtenir une faveur dont ils doivent connaître qu'ils sont indignes, de demander grâce et non pas justice, ils négligent l'intercession de Marie, et ne veulent pas reconnaître sa puissance.

Ce n'est pas assez ; ils attaquent sa miséricorde, comme si Marie avait pu oublier qu'elle n'a été mère de Dieu que pour nous ; qu'étant les frères et les cohéritiers de Jésus-Christ, nous sommes ses enfants, qu'elle a porté dans ses chastes entrailles le Sauveur de tous les hommes ; qu'il ne s'est servi d'elle que pour venir chercher sur la terre ce qui avait péri. Non, chrétiens, Marie ne peut souscrire qu'avec peine à la condamnation des pécheurs, et le Seigneur approuve la tendresse qu'elle a pour eux. Le Père céleste ne veut la perte du pécheur qu'à demi, tandis que ce fils rebelle est en état de se convertir ; il ne lance la foudre que quand personne n'arrête son bras ; mais quand il trouve un Moïse qui le prie, la prière le désarme. Lorsque Aaron, l'encensoir à la main, se jette au

milieu du peuple, qui allait être consumé par le feu du ciel, Dieu se laisse fléchir par l'encens. Lui-même, dans la résolution où il est de perdre son peuple et de le punir de ses infidélités, cherche un seul homme juste qui puisse apaiser sa colère, et il se plaint de n'en trouver pas : *Quæsivi de eis virum, qui interponeret sepem, et staret oppositus contra me pro terra, ne dissiparem, eam et non inveni* (*Ezech.*, cap. XXII.) Je n'en suis pas surpris, ô Père des miséricordes ! Marie n'était pas encore dans ces temps malheureux ! vous n'aviez pas donné au monde une si puissante médiatrice : mais depuis que nous l'avons, combien de fois a t-elle apaisé votre colère ; combien de fois a-t-elle arrêté votre bras ; combien de fois s'est-elle mise entre vous et le pécheur, vous présentant les larmes que le repentir nous faisait verser, et nous obtenant le pardon de nos crimes, forçant même quelquefois, si je l'ose dire, votre providence à faire des miracles pour nous sauver !

Heureuse donc l'âme qui a fondé son espérance sur Marie ! heureux qui, plein de vénération pour le Fils, a appris dès son enfance à réclamer la protection de la Mère : qui n'a point séparé l'un de l'autre dans son cœur, et qui par un faux zèle ne s'est point soustrait mal à propos un des secours les plus puissants et les plus efficaces que nous ayons pour nous sauver ! Que si l'on ne voit plus aujourd'hui de ces conversions soudaines, de ces changements admirables que la main du Seigneur opérait en faveur des serviteurs de la Vierge, c'est parce qu'on a fermé au peuple ces entrailles de miséricorde. On a ôté aux pécheurs leur asile, et à force de leur retrancher tous les moyens de retourner à Dieu, on les a souvent réduits au désespoir.

Dans ces heureux siècles où la foi et la docilité des fidèles permettaient aux Pères de l'Eglise d'exposer tous leurs sentiments sur la Vierge, chaque Père n'ayant devant les yeux que cette auguste qualité de mère de Dieu s'efforçait d'en soutenir toute la grandeur par les éloges les plus glorieux, et après avoir usé des termes les plus nobles, ils avouaient qu'ils étaient toujours au-dessous d'un si grand sujet. Ce qu'un zèle qu'on ose blâmer aujourd'hui semblait leur faire dire de trop fort, était corrigé par la droiture de leur cœur ; ils ne pensaient que ce qu'il fallait penser, lorsqu'ils semblaient dire ce qu'il ne fallait pas dire ; et nous ne lisons pas que leurs écrits aient causé de scandale parmi les fidèles. Nous lisons au contraire qu'ils faisaient souvent de ces prodiges de la grâce qu'on ne voit point faire dans notre siècle par ceux qui ont un si grand soin de rappeler les temps passés. Aujourd'hui quand on parle de Marie, on ne craint plus de n'en pas dire assez ; mais on craint de blesser la délicatesse de ceux qui se persuadent qu'on

en dit toujours trop ; il faut presque oublier que celle dont on parle est mère de Dieu ; et on n'ose exposer à des catholiques les grandeurs, la puissance et la bonté de la Vierge qu'avec des tempéraments qu'à peine les hérétiques auraient autrefois exigés.

O siècle ! qu'avez-vous fait de cette sainte docilité de nos pères ? que n'avez-vous conservé cet esprit chrétien, et pourquoi, par un raffinement de réflexions humaines, avez-vous étouffé ce zèle pour la gloire de Marie, que nous devions hériter de ceux qui nous ont précédés ? Un mot contre le service de la mère de Dieu aurait révolté les esprits, on aurait eu horreur d'entendre ce qui se pratique aujourd'hui, comme une chose agréable à Dieu ; et s'il fallait trouver parmi les fidèles de quoi ériger ces superbes monuments qu'une vénérable antiquité a consacrés, où trouverait-on dans ce siècle si éclairé ces largesses et ces profusions qui partaient d'un cœur si droit et si plein de tendresse pour Marie ? Mais tel est l'esprit du temps de régler tous les devoirs et de n'en pratiquer pas un, de réduire la religion à une sécheresse de spéculation qui dégénère en indévotion et en impiété.

Mais où m'emporte mon zèle ? Non, chrétiens, nous n'avons rien perdu de ce que les siècles passés nous ont inspiré de respect et de confiance pour Marie ; et c'est ce soin même qu'on a eu de le conserver, qui doit redoubler notre attachement pour elle. Car n'est-ce pas l'ouvrage de Dieu, que malgré les efforts de quelques zélés indiscrets qui ont voulu diminuer la gloire de Marie, et, sur des prétextes malins, étouffer cette confiance que les fidèles ont en elle, les peuples aient cependant conservé tous les sentiments qu'ils avaient ? Ils ont bien senti qu'on voulait leur enlever ce qui leur était le plus cher ; et la grâce a fait dans leur cœur ce que la nature fait dans le cœur des enfants à l'égard de leur mère. Ils n'ont pu souffrir qu'on leur ôtât rien de leur confiance. On a pu abolir plusieurs pratiques chrétiennes ; on a même ralenti cette ardeur louable que les fidèles avaient pour la fréquentation des sacrements ; mais quand il a fallu arracher de leur cœur ces sentiments tendres et respectueux pour Marie, que le christianisme y a si profondément gravés, tous les efforts ont été inutiles. Ses fêtes ont été célébrées avec toute la pompe et la solennité ordinaires, ses autels chargés de vœux et de présents, ses temples fréquentés par une foule de fidèles, malgré les mauvaises intentions de ses ennemis. Oui, messieurs, j'ose le dire, que ce zèle qu'on a de rectifier la dévotion envers la Sainte Vierge n'est point un zèle chrétien ; car s'il était tel, ceux qui prennent tant de soin de réformer des abus imaginaires, auraient le même soin de rétablir ce qui manque,

de leur aveu même, au service de Marie; ils n'auraient pas épuisé tout leur zèle à modérer celui que les fidèles ont fait paraître pour la gloire de la Vierge; ils l'auraient également employé contre ceux qui sont si négligents à lui rendre leurs devoirs. Mais pour marquer que je ne prétends pas autoriser ce qui pourrait y avoir d'excessif dans la dévotion dont je parle, je vous ferai voir en peu de mots que la qualité de Mère de Dieu bien entendue suffit pour détruire toutes les vaines espérances des dévots présomptueux : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Je ne suis pas surpris, messieurs, que parmi les personnes qui font profession de servir Marie, il se trouve quelquefois des sujets indignes de sa protection; mais ce qui m'étonne, c'est que ces serviteurs infidèles qui manquent aux devoirs du christianisme les plus essentiels ne laissent pas de compter sur la protection de Marie, comme ceux qui la servent le plus fidèlement, et que, trompés par les apparences du culte extérieur qu'ils lui rendent encore, ils veulent entrer dans tous les droits et tous les privilèges des véritables enfants de la Vierge, tombant par là dans une présomption dangereuse qui les perd infailliblement : je m'explique. Il y en a peut-être parmi vous qui, après s'être dévoués sincèrement au service de Marie, après s'y être maintenus longtemps par une vie exemplaire et irréprochable, sont enfin tombés peu à peu dans le relâchement et de là dans des désordres considérables. Peut-être s'est-il formé avec le temps certaines habitudes qui vous attachent au péché; et au lieu que vos premières chutes étaient suivies d'un prompt repentir, qu'à peine vous étiez tombés, qu'on vous voyait tous relevés avec avantage, peut-être maintenant asservis honteusement à la passion que vous combattiez en ce temps-là, vous vous en êtes faits esclaves, et las, tantôt de vaincre, tantôt d'être vaincus, vous avez enfin pris le parti que prennent les gens de ce caractère, c'est-à-dire de vous en tenir à l'état du péché mortel.

Dans cet état votre conscience vous a troublés quelquefois; il a fallu la flatter de quelque espérance pour lui rendre la tranquillité qu'elle avait perdue, car vous n'en étiez pas venus jusqu'à ce point d'insensibilité, que de pouvoir vous mettre l'esprit en repos sur un état si déplorable. Qui vous a donc rassuré l'esprit? Vous vous êtes souvenus que vous étiez serviteurs de Marie; et sur ce principe que je pourrais contester, quelles fausses conséquences n'avez-vous pas tirées pour dissiper ces craintes salutaires que la Mère de Dieu vous ménageait? Car, vous qui, avant de tomber, n'aviez pas assez de

confiance en la SainteVierge, et qui n'êtes peut-être tombé que pour avoir manqué de la réclamer dans les occasions périlleuses qui vous ont perdu, après votre péché quelle confiance ou plutôt quelle présomption n'avez-vous pas? Vous supposez comme un principe, qui suffit seul pour vous rassurer, que jamais serviteur de Marie ne se damna; qu'elle a des ressources infaillibles pour les plus désespérés; que l'ouvrage de votre conversion sera le sien; qu'il faut attendre le temps qu'elle a marqué pour cela; qu'il y a mille exemples de pécheurs les plus obstinés et les plus endurcis que vous qu'elle a convertis à la mort, et qu'ainsi vous avez lieu d'attendre par sa médiation ces faveurs spéciales dont elle dispose. Ce n'est peut-être pas ainsi que vous vous expliquez; mais pour peu que vous vouliez vous interroger vous-même sur ce qui vous donne ce malheureux repos de conscience dans le péché; pour peu que vous vouliez vous répondre à vous-même de bonne foi, vous démêlerez que ce sont là vos véritables sentiments dans la mauvaise disposition où vous êtes.

Or, je soutiens que la seule qualité de Mère de Dieu suffit pour détruire cette vaine présomption. Pour le comprendre, je vous prie de remarquer avec S. Thomas, que la présomption suppose toujours deux actes, dont le premier est un jugement faux, par lequel le présomptueux se persuade que la bonté de celui dont il présume étant sans bornes et sans mesures, quelque offense qu'il puisse commettre à son égard, il en obtiendra le pardon; et le second est un amour secret de nous-mêmes, qui, nous inspirant un dégoût et une aversion de tout ce qu'il y a de pénible dans les voies du salut, se décharge volontiers de son fardeau sur un autre, et se repose sur lui d'un soin qui essentiellement nous doit être personnel. Voilà, dit ce saint docteur, les fondements sur lesquels le présomptueux s'appuie et s'élève avec tant d'orgueil. Or, par le premier, il méprise la personne qu'il pense honorer; et par le second, il se rend impossible l'acquisition d'un bien sur lequel il croit avoir des droits incontestables : peut-on rien voir de plus chimérique que ces deux idées dont il se flatte?

Je dis que le présomptueux méprise la personne qu'il croit honorer. Car n'est-il pas visible, chrétiens auditeurs, que de porter la bonté de Marie jusqu'à cet excès d'indulgence, qu'elle autorise l'impénitence du pécheur, c'est se former l'idée d'une Mère de Dieu sans équité, sans zèle pour la gloire de son Fils, et que, comme il n'est rien de plus injurieux à sa miséricorde et à son pouvoir, que le désespoir de ceux qui s'obstinent à ne rien espérer d'elle, c'est outrager sa justice que d'en attendre les faveurs les plus injustes et les plus déraisonnables : *O præsumptio nequissima unde creata es* (*Eccl.*, XXXVII)?

Malheureuse présomption, s'écriait le Sage, qui emprunte les apparences de la vertu pour tromper l'esprit de l'homme, nous avons enfin découvert ta naissance et ton origine, tu semblais être émanée du sein de la vérité même, et tu n'es que la production informe de l'erreur et du mensonge; tu semblais rendre hommage aux souveraines perfections de Marie, et tu déroges à la glorieuse qualité de Mère de Dieu et à cette éminente pureté qui la distingue de tout le reste des créatures.

Par le mot de pureté, messieurs, je n'entends pas ici cette pureté virginale en laquelle Marie a excellé, je prends ce terme dans sa propre signification, c'est-à-dire pour une haine entière du péché, pour une aversion sincère de tout ce qui peut souiller une âme juste, perfection que Marie a toujours possédée éminemment et qu'elle eût préférée sans doute à la maternité de Dieu même si ces deux qualités eussent été aussi incompatibles ensemble qu'elles sont inséparables l'une de l'autre, perfection que Marie n'a pas renfermée dans une exemption personnelle du péché, mais qu'elle a étendue jusque sur les péchés des hommes. Non, elle n'a pas oublié qu'en qualité de Mère de Dieu elle n'est venue au monde que pour combattre le péché et pour servir au grand ouvrage de la Rédemption; qu'elle n'a fourni la plus pure partie de son sang que pour laver dans la personne du Sauveur jusqu'aux moindres taches dont l'homme s'était souillé.

Quelle est donc l'erreur du présomptueux, lorsque esclave volontaire du péché, il se flatte de la protection de la Vierge, lorsque au milieu de ses désordres, il se dit secrètement à lui-même ce que disait cet Israélite entendant la loi de Moïse : *Pax erit mihi, et ambulabo in pravitate cordis mei* (*Deut.*, XXIX) : Toutes ces menaces ne m'alarment point : je puis sans danger continuer dans mes désordres? N'est-ce pas vouloir rendre Marie en quelque manière complice de nos crimes? n'est-ce pas la déclarer la protectrice de nos iniquités? n'est-ce pas reconnaître qu'on peut la servir et ne pas bien vivre; que sa bonté lui ferme les yeux à nos dérèglements et la fait condescendre à nos faiblesses? Or, je vous demande, chrétiens, si vous reconnaissez là la Mère de Dieu? Y voyez-vous aucun trait de cette pureté sans égale, à qui la plus légère tache fait horreur? Y découvrez-vous cette haine du péché, qui la porta jusqu'à consentir au supplice de son propre Fils? Y trouvez-vous ce zèle pour la gloire de son Dieu, à qui elle a sacrifié cette victime innocente? Y remarquez-vous cet amour si tendre pour Jésus-Christ, dont on veut qu'elle protège les ennemis?

S. Augustin reprochait autrefois aux païens, comme la

source de tous leurs désordres, l'horrible profanation dont ils déshonoraient la majesté de leurs dieux, en les déclarant en même temps et protecteurs et coupables de tous les crimes. Dieux indignes, s'écrie ce Père, d'être servis par des hommes, puisqu'ils ne savent pas distinguer le vice d'avec la vertu! Permettez-moi, messieurs, non pas d'accuser de pareils excès ceux qui présument trop de la bonté de Marie, mais de vous faire remarquer que leur présomption cause dans le christianisme presque les mêmes abus que nous condamnons dans le paganisme, lorsque, pécheurs par état et par une habitude volontaire, ils ne laissent pas de se flatter de la protection de la Vierge.

Il est vrai, dit ce libertin, l'état où je suis peut avoir des suites très funestes, mais aussi dois-je compter pour rien le secours de la Mère de Dieu? Quand on a une médiatrice puissante, ne doit-on rien attendre de ses soins? N'est-elle pas la mère des pécheurs aussi bien que des justes? Et de là quelle conséquence, quelle suite, quel changement dans les mœurs! On n'en voit aucun, messieurs, et c'est ce que j'appelle déclarer Marie protectrice de son péché. Tel ne craint point de blesser la réputation de son prochain avec les traits de la médisance et de la raillerie la plus piquante, qui, sans se mettre en peine de la réparer, se repose sur le titre de serviteur de la Vierge, qu'il croit seul suffisant pour assurer son salut. Tel, après avoir consacré quelques heures le dimanche au service de Marie, se sait si bon gré de ce léger sacrifice, qu'il ne fait aucun scrupule de passer la semaine entière dans une oisiveté également indigne de son état et dangereuse pour ses mœurs. Tel, se trouvant logé dans une maison qui devient pour lui un scandale et une occasion de se perdre, y demeure tranquillement, tandis qu'il voit autour de lui le feu de la concupiscence allumé de toutes parts. Tel, appelé depuis longtemps à la retraite par une forte inspiration du Saint-Esprit qui lui fait connaître le danger qu'il court dans le monde, refuse de répondre à la grâce de sa vocation. Tel, après avoir participé aux mystères les plus saints, s'engage, le jour même, en des compagnies où il sait, par une funeste expérience, que l'intempérance et les excès sont inévitables. Tel passionné pour les spectacles s'expose indiscrètement à toutes les impressions que peuvent faire sur son esprit des objets dont il n'a déjà que trop senti le pouvoir et les atteintes mortelles. Et l'on prétend que Marie sera responsable de tout cela! On se croit à couvert de tous les traits de la colère de Dieu, tandis qu'on pourra s'appuyer de la protection de sa Mère! Ainsi les Juifs, ces infidèles, plus idolâtres que les idolâtres mêmes, se flattant d'avoir seuls le temple du vrai Dieu, bien qu'ils le profanassent

par de fréquentes idolâtries, prétendaient qu'il devait leur servir de refuge et d'asile contre la justice divine. Ainsi comptaient-ils sur cette arche mystérieuse qui jetait la terreur dans l'armée de leurs ennemis et qui les rassurait contre tous les périls de la guerre, sans considérer que quand ils étaient mal avec Dieu, cette arche même portait le ravage dans leur propre camp et frappait de mort subite ceux qui manquaient de respect pour ce gage sacré de l'alliance du Seigneur. Pour peu qu'ils fissent de réflexion à ces funestes effets dont ils étaient eux-mêmes témoins, le sentiment que devait naturellement leur inspirer la vue de l'arche, n'était-ce pas de sonder leur propre conscience pour connaître s'ils étaient bien avec Dieu, et pour ne pas faire de ce symbole mystérieux de la protection du ciel un triste instrument de sa colère et de son indignation? Et ne sont-ce pas là, messieurs, les sentiments que vous doit inspirer la dévotion à la Sainte Vierge?

Pour en être encore plus persuadés, faisons une dernière réflexion sur cette espérance trompeuse dont notre amour-propre nous flatte, qu'avec le secours de Marie nous ne pouvons manquer de grâces dans la suite, quoique nous refusions de coopérer aux grâces présentes. Car remarquez, messieurs, que le pouvoir de la Mère de Dieu est un pouvoir de médiation, où il s'agit de fléchir le Seigneur par la prière. Il est vrai qu'il n'est point de faveur si extraordinaire, qu'elle ne puisse nous procurer; mais c'est en demandant et non pas en donnant; c'est en suppliant, comme parlent les Pères, et non pas en fournissant du sien : *Omnipotentia supplex*. Or, sur ce principe, quelque puissante que soit Marie, elle ne peut rien que ce que la bienséance lui permet de demander; et pour juger s'il est en son pouvoir, ou de vous sauver sans conversion, ou de vous convertir quand vous serez las de pécher, examinez si elle peut raisonnablement demander l'une ou l'autre grâce.

Vous sauver sans conversion, ce n'est pas sans doute ce que vous prétendez : mais vous convertir quand il vous plaira, c'est encore moins ce que vous pouvez attendre. Car comment Marie le demandera-t-elle pour vous? Pour vous, dis-je, qui refusez tous les jours cette grâce de conversion, qui la combattez, qui l'anéantissez par une obstination insurmontable : pour vous, à qui la Mère de Dieu l'a cent fois ménagée avec les soins et les empressements les plus tendres, lorsque vous n'y répondiez que par d'horribles infidélités : pour vous, qui, à l'heure que je vous parle, pouvez peut-être vous reprocher d'avoir épuisé plus de grâces inutilement vous seul, qu'il n'en fallait pour sauver trente autres : pour vous, qui, à force de remettre et de différer de jour en jour, vous mettez dans l'impuissance de jamais rien exécuter. Et sous quel titre encore

une fois pourra-t-elle obtenir ces grâces pour vous? Où sont les prières qu'elle puisse présenter de votre part au trône de Dieu ? Seront-ce les louanges de cette Vierge sainte, que vous récitez quelquefois? mais quelle grâce ont les louanges dans la bouche d'un pécheur, dont le cœur est éloigné du Dieu même dont elle est la Mère? seront-ce vos communions ? mais si elles sont défectueuses ou mêmes indignes, pourra-t-elle les produire ; et n'avez-vous pas lieu de craindre qu'elles soient telles ? Mais ne peut-elle pas présenter ses mérites à son Fils? Sans doute, messieurs, et c'est sur cela que vous devez compter présentement, mais non pas à l'avenir; ils suffisent pour appuyer votre confiance, mais non pour autoriser votre présomption ; ils vous aideront à détruire le péché, mais non pas à l'entretenir comme vous avez peut-être fait, prévenus d'une erreur injurieuse à la qualité de Mère de Dieu.

En quel abîme de malheurs m'allais-je donc précipiter, sous prétexte de culte que je rends à Marie ? Entrez, chrétiens, dans ces sentiments. Quelle assurance m'a-t-elle donnée de me sauver en vivant mal? et quelle idée ai-je conçue de la Vierge, lorsque j'ai cru qu'elle autoriserait le relâchement de mes mœurs? Est-ce un culte ou plutôt une abomination dont j'ai profané ses autels ? Comment me suis-je flatté de la protection de la Mère, lorsque j'ai donné la mort à son Fils? Telle est l'erreur où j'ai vécu, Vierge sainte ; tel est l'outrage que j'ai fait à votre miséricorde : voilà la cause de ces discours injurieux que vos ennemis ont publiés contre vous. Le monde témoin de mes égarements, et ravi de trouver un prétexte de ne pas vous honorer, a rejeté sur vous des dérèglements qui étaient un pur effet de ma malice et de mon ingratitude, et tel qui peut être touché d'un bon exemple, s'il m'avait vu mener une vie plus réglée, serait venu vous présenter des hommages sincères, me voyant dans le désordre, n'a conçu que du mépris pour les exercices d'une solide dévotion : il s'abusait sans doute ; il connaissait mal les sentiments de votre cœur ; il ne savait pas que je n'étais plus des vôtres qu'en apparence, et que vous ne me souffriez que comme un serviteur infidèle, dont vous aviez autrefois agréé les services, et dont vous attendiez encore le repentir. Ah ! Vierge sainte, souffrez que je sois encore du nombre de vos enfants ; je ne demande à demeurer dans votre service que pour détruire ce que j'ai malheureusement établi : *Docebo iniquos vias tuas* (*Ps.* L). Je veux qu'on distingue entre les sentiments que vous m'inspirez et ceux que le libertinage vous impute ; que vos ennemis, édifiés de la vigilance et de la conduite de véritables serviteurs, courent en foule à vos autels ; que ceux qui ont été témoins de mes désordres, témoins aussi du changement admirable que votre

main aura opéré, jugent par là du pouvoir que vous avez auprès de Dieu ; qu'ils s'engagent à vous servir dans l'attente des mêmes faveurs, et que, par votre secours, ils arrivent à la gloire, etc.

QUATRIÈME SERMON

(Par CHENART, Docteur de Sorbonne.)

SUR LA VÉRITABLE ET SOLIDE DÉVOTION ENVERS LA TRÈS SAINTE VIERGE

DIVISION : — I. Combien il est utile et convenable d'avoir toute notre vie, une véritable et solide dévotion à la très Sainte Vierge. — II. Quelle est cette solide et véritable dévotion, et quelles en sont les principales pratiques.

Qui me invenerit, inveniet vitam, et hauriet salutem a Domino. (*Prov.* VIII, 35.)

Celui qui m'aura trouvée trouvera la vie, et il puisera le salut de la bonté du Seigneur.

Les SS. Pères et docteurs de l'Eglise appliquant ces paroles de Salomon à la très sainte Vierge, disent que la solide et véritable dévotion à cette auguste Reine du ciel et de la terre, est un moyen des plus efficaces pour obtenir et conserver la grâce, et même ils nous assurent que cette particulière dévotion est une marque des plus certaines de prédestination pour l'éternité bienheureuse : *Qui me invenerit, inveniet vitam, et hauriet salutem a Domino*. Ce qui nous est encore signifié par ces paroles que l'Eglise applique à la très sainte Vierge, qui nous font voir que Dieu lui a ordonné *de faire sa demeure en Jacob*, qui est le symbole d'un prédestiné, *et de prendre racine dans les élus* (*Eccli.*, XXIV, 13). C'est pour cela que S. Bernard appelle la très sainte Vierge l'aqueduc et le canal de la grâce, la médiatrice du salut, la réparatrice des siècles [1]. Servez-vous donc aujourd'hui, âmes chrétiennes, d'un moyen si puissant, si efficace, et néanmoins si facile pour conserver en vous la vie de la grâce, ou bien même pour l'obtenir si vous aviez été assez malheureuses pour la perdre. C'est à quoi je veux vous porter, m'estimant heureux si je puis imprimer dans vos cœurs des sentiments de respect, d'amour et d'imitation pour cette incomparable Reine. Mais auparavant adressons-nous à elle, nous mettant sous sa protection, et lui demandant aussi qu'elle nous obtienne les lumières et les grâces qui nous sont nécessaires pour en parler utilement et dignement, la saluant avec l'ange, et lui disant : *Ave, Maria.*

Il me semble que c'est avec raison que je me suis persuadé que cette matière que j'ai choisie vous serait très agréable, et

1. Inventricem gratiæ, mediatricem salutis, restauratricem sæculorum. (S. BERNARD.) Ad mediatorem mediatrix Maria. (S. BERN., serm. *de Virgine Deipara.*)

en même temps très utile, puisque ce discours ne doit être rempli que des grandeurs et prééminences de notre commune Mère, les véritables enfants étant toujours bien aises d'entendre parler en faveur de leurs parents qu'ils aiment tendrement, les entretiens mêmes que l'on leur en fait ne leur paraissant jamais trop longs ; mais aussi cette haute estime et ce grand amour qu'ils ont conçu pour eux, fait qu'ils ne peuvent souffrir qu'en leur présence, prétendant de les louer, l'on en parle d'une manière commune et ordinaire : car la haute idée qu'ils en ont formée dès leur bas âge fait qu'à leur jugement tout ce qu'on en peut dire est toujours au-dessous des premières idées qu'ils en ont conçues, et ainsi ne correspondent jamais à l'estime qu'ils en ont, et c'est ce qui rend mon entreprise tout à fait difficile, appréhendant avec raison que tout ce que je pourrai vous dire des grandeurs et dignités éminentes de la Mère de Dieu ne soit beaucoup au-dessous de la haute idée que ses chers enfants en avaient conçue dès leur tendre jeunesse [1].

Mais pour vous prévenir, permettez que, avant que d'entreprendre ce discours à la gloire de notre aimable Mère, pour réparer par cet aveu toutes les fautes que j'y pourrais faire, j'avoue franchement que toutes mes lumières sont trop faibles, mes expressions trop basses, mes paroles trop ravalées pour pouvoir vous en parler d'une manière qui corresponde à la grandeur de mon sujet ; permettez-moi néanmoins, je vous prie, que j'aie cette consolation et cette joie de pouvoir vous en dire au moins quelque chose. J'espère que cette bonne Mère aura plus d'égard aux sentiments de mon cœur, qu'à l'expression de mes paroles.

Pour y garder quelque ordre, et ne rien confondre dans une matière si vaste, je la réduirai à deux points. Dans le premier je ferai voir combien il est utile et convenable d'avoir toute notre vie une véritable et solide dévotion à la très sainte Vierge ; et au second, quelle est cette solide et véritable dévotion, et quelles en sont les principales pratiques.

Toutes choses nous engagent à cette aimable dévotion, l'excellence et le mérite de sa personne, l'exemple des plus grands saints, et les grands avantages que nous en devons attendre. L'excellence et le mérite de la très sainte Vierge se prend de ses éminentes qualités, de l'abondance de ses grâces, et du mérite de ses vertus. Elle est la Mère de Dieu, et par cette suréminente dignité, elle est au-dessus de toutes les créatures, telles qu'elles puissent être : par cette auguste qua-

1. Non est quod me magis delectet, sed nec est quod terreat magis quam de gloria Virginis Mariæ sermonem habere. (S. Bern., serm. *4 De Assump.*)

lité, elle est la plus proche de Dieu, mais de telle sorte que Dieu seul est au-dessus d'elle, et tout le reste au-dessous [1].

Elle est encore la plus élevée, et la plus excellente de toutes les pures créatures, et partant il n'y a rien de plus noble et de plus excellent : elle est aussi la Fille du Père éternel, la Mère du Fils, le Temple et le Sanctuaire le plus parfait et le plus saint qu'ait jamais possédé le Saint-Esprit : temple et sanctuaire qui n'ont jamais été souillés par aucun péché, pas même le moindre et le plus léger, et dans ce temple sacré la louange et la prière n'ont jamais cessé [2], et dans ce sacré sanctuaire, il s'est offert à Dieu les plus agréables et les plus excellents sacrifices de la religion, après néanmoins celui de son Fils. Qu'y a-t-il donc entre les pures créatures de plus vénérable et de plus digne de nos respects et de nos hommages ? Elle est encore la Souveraine et la Dame du ciel et de la terre, la trésorière et la chancelière du paradis [3] ; c'est ainsi que l'appelle S. Epiphane : donc il n'y a rien de plus digne de notre estime, de notre amour, de notre confiance et de notre imitation.

Tous ces titres de grandeur et de prééminences que possède la très sainte Vierge, qui renferment tout ce que l'on peut dire de plus grand et de plus élevé, demandent de nous avec raison une dévotion très particulière envers cette digne Mère. Avouons librement et de bon cœur, que tout l'honneur que nous lui pouvons rendre sera toujours beaucoup inférieur à celui que nous lui devons, par rapport à tous ces titres d'honneur qu'elle possède, qui, au sentiment des docteurs et des Pères de l'Eglise, renferment une suréminence et une élévation presque infinie, et partant incompréhensible, et du tout inexplicable par tous les esprits humains et angéliques. C'est un trésor, disent les SS. Pères, mais si précieux que Dieu seul en connaît le juste prix et la juste valeur, à l'exclusion du reste des créatures.

Mais ce qui nous oblige encore à beaucoup honorer cette Reine du ciel et de la terre, c'est l'abondance de ses grâces et la plénitude des mérites et des vertus qui se trouvent toutes réunies d'une manière éminente et parfaite en cette digne Mère du Fils de Dieu : car il faut que vous sachiez que la très sainte Vierge a été tellement remplie et ornée de toutes sortes de grâces et de vertus, qu'elle en a en elle seule plus que tous les saints ensemble ; parce que sa grâce, dit le Docteur angélique, S. Thomas, a été proportionnée à cette suréminente dignité de Mère de Dieu. Or l'on demeure d'accord qu'il n'y

1. Supra te solus Deus, infra te omne quod non est Deus. (S. Bern.)
2. Cum quiesceret corpus, vigilaret animus. (S. Amb., lib. 2 *De Virg.*)
3. Cancellaria Dei in curia cœlesti. (S. Epiph.)

a jamais eu d'état ni de qualité si éminente et si relevée que celle-là ; tous les plus grands saints et les plus grandes saintes se tiennent bien honorés de se dire et d'être les serviteurs et les servantes du Très-Haut ; mais la très sainte Vierge, quoiqu'elle se dise sa très humble servante, a été néanmoins choisie entre toutes les créatures pour être la très digne Mère de Dieu, et c'est ce qui l'élève de beaucoup au-dessus de tout le reste des créatures ; et ce qui fait aussi que la mesure de ses grâces surpasse celle de tous les anges et de tous les saints, quand même toutes ces grâces, répandues dans tous les saints, seraient toutes réunies dans un seul ; c'est de l'abondance et plénitude de ces grâces, par dessus celles de tous les plus grands saints, que l'on doit entendre ces paroles du Prophète-Royal : *Elle a été fondée sur les montagnes saintes* (*Psal.* LXXXVI, 1), étant élevée de beaucoup au-dessus de tous nos plus grands saints, non seulement par l'abondance de ses grâces, mais aussi par la plénitude et sainteté de toutes ses vertus [1] : car il n'y en a pas une qu'elle n'ait eue dans un degré très éminent, qui ne l'ait élevée au dessus de tous les saints, mais d'une manière si excellente, que son mérite, sa perfection et sa sainteté n'est pas seulement incomparable, au regard de tous les autres saints, mais aussi en quelque manière par rapport à Dieu même, parce qu'en qualité de Mère de Dieu, elle a été élevée à une si éminente dignité, que Dieu n'a jamais rien fait, et ne fera jamais rien, si l'on en excepte l'humanité sainte de son Fils, de plus grand, de plus saint et de plus digne de son amour, de sa grandeur et de soi-même [2] ; et l'on peut même dire qu'en l'ordre de la grâce et sainteté des choses créées, elle est comme le terme des communications, des écoulements et des émanations extérieures de la toute-puissance, de la sagesse et de la bonté infinie de Dieu [3], ce qui fait que quelques-uns des Pères et docteurs de l'Église, fondés sur les parole du Prophète-Royal, qu'ils expliquent en sa faveur, disent qu'elle a été plus aimée de Dieu elle seule, que tous les saints ensemble, ayant plus de grâces, plus de vertus, plus de mérite, plus de perfection et plus de sainteté que tous les saints ensemble. *Le Seigneur*, dit le Prophète-Royal, *aime plus les portes de Sion, que toutes les tentes de Jacob* (*Psal.* LXXXVI, 2), parce que cette incomparable Vierge, dès le premier moment de son immaculée conception, a été préservée du péché, et exemptée de la malédiction générale portée

1. Virtutum omnium domicilium. (S. JOAN. DAMASCENUS, *De fide orthodoxa*, lib. IV, cap. 15.)
2. Solo Deo minor. (S. BERN.)
3. Miraculorum abyssus, miraculorum officina. (S. JOAN-DAMASCENUS, serm. *De Nativit. B. Virg.*)

contre toute la nature humaine. Les autres enfants, au moment qu'ils sont conçus dans le sein de leurs mères, deviennent les objets de la colère de Dieu : mais la Sainte Vierge, dans ce premier moment, est l'objet de son amour et de ses complaisances : *tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te* (*Cant*, IV, 9). Et cet amour divin pour cette chère épouse, toujours belle, sans aucune tache, a été une source inépuisable de toutes sortes de grâces et de faveurs qui passent tout ce que l'on pourrait dire. En un mot, c'est un trésor que Dieu a pris plaisir d'enrichir de telle sorte, qu'il n'y a eu que lui seul qui en sache le prix et la valeur. Avouez donc que les éminentes qualités que possède la très sainte Vierge, et que je viens de vous représenter, l'abondance et la plénitude de ses grâces et le mérite de ses vertus, nous engagent d'avoir toute notre vie une dévotion très particulière à cette bonne Mère.

Mais ce qui nous y doit encore porter, c'est l'exemple et la conduite de tous les saints, et même du Saint des saints. Je n'aurais jamais fait, si je m'arrêtais ici à parcourir tous les siècles depuis la naissance de l'Eglise, pour vous faire voir combien cette dévotion a été universellement reçue parmi tous les fidèles, et combien ils étaient affectionnés à toutes les plus saintes pratiques de cette dévotion : nous avons certes cet avantage, que dans ces derniers siècles, nous avons eu de très grands hommes dont la vertu et la science a été connue de l'Eglise, qui ont fait paraître dans tout le cours de leur vie une dévotion solide et véritable envers cette incomparable Mère de Jésus-Christ, et leur zèle les a portés à en écrire et à faire voir combien elle avait été honorée dans tous les siècles de l'Eglise par tous les plus grands serviteurs de Dieu, suivant en cela l'esprit et la conduite de l'Eglise, et l'exemple même de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Car dites-moi, je vous prie, pourquoi est-ce que l'Eglise a institué tant de fêtes en son honneur, un si grand nombre d'églises, de chapelles consacrées à sa mémoire ? D'où vient encore qu'il y a tant de congrégations et de confréries érigées à son honneur et sous son invocation, que l'on a composé tant de prières et de litanies pour demander son intercession et pour obtenir son secours ?

Ne sont-ce pas là autant de motifs pressants qui nous convainquent de l'obligation que nous avons de lui être dévots ?

Mais ce qui doit l'emporter sur nos esprits et les convaincre, c'est particulièrement l'exemple de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; car c'est cet exemple qui y a porté tous nos plus grands saints. Le Sauveur du monde se plaît beaucoup de voir honorer sa sainte Mère, à cause du grand amour qu'il lui porte,

et parce qu'il se tient lui même honoré dans le service qu'on lui rend, la gloire de la Mère étant celle du Fils. Il y a plus, cette dévotion lui est si à cœur, que même il a bien voulu, avant que de mourir, l'ordonner lui-même, puisque, lorsqu'il était à la croix, il recommanda sa Mère à l'apôtre S. Jean, et il lui commanda de l'honorer et de lui rendre ses services comme à sa mère, pour apprendre à tous les hommes, selon le sentiment des Pères, ce qu'ils lui doivent. Enfin cette dévotion lui est si agréable, que non content de l'avoir commandée à tous ses enfants en la personne de S. Jean, il veut bien, pour nous y engager encore davantage, nous en donner lui-même l'exemple en sa propre personne, par les tendresses, les soumissions, les déférences et les obéissances qu'il a bien voulu rendre à sa très digne Mère pendant tout le cours de sa très sainte vie.

Ajoutons encore à toutes ces raisons cette dernière, que j'achève en peu de mots, et qui est tirée des grands biens et des grands avantages que l'on retire de cette sainte dévotion : c'est que je la trouve extrêmement avantageuse pour la vie présente, et pour celle que nous espérons : car pour ce qui regarde cette vie, elle est appelée par les Pères de l'Église, et l'expérience même le fait tous les jours assez connaître, le Refuge assuré des misérables, l'Avocate des pauvres pécheurs, et la Mère de miséricorde ; c'est un sacré réservoir qui est si plein des eaux de la grâce, qu'elles se répandent sur ceux qui s'en approchent avec confiance, et jamais personne n'y a eu recours, dit S. Bernard, qu'il n'en ait reçu quelque secours, et qu'il n'ait été soulagé dans ses peines [1]. Elle est appelée encore par S. Epiphane, la chancelière du paradis. Et au sentiment de S. Bernard, qui, étant l'un de ses plus fidèles serviteurs, le savait par sa propre expérience, elle est la trésorière des grâces du ciel, et son pouvoir est si grand pour la distribution de ces précieux trésors, qu'elle les procure avec le plein pouvoir qu'il plaît à Dieu lui donner.

C'est pour cela particulièrement que cette dévotion, quand elle est véritable et bien entendue, c'est-à-dire, soutenue d'une fidélité à garder la loi du Seigneur, nous est donnée, au sentiment des SS. Pères, comme une des marques des plus assurées de prédestination pour l'éternité bienheureuse, en ce que la très sainte Vierge est toute-puissante envers son Fils, pour obtenir tout ce qu'on lui demande [2], et elle ne peut

1. Commune mundi propitiatorium. (S. Bern.)

2. Totius boni plenitudinem posuit in Maria, ut proinde si quid spei in nobis, si quid gratiæ, si quid salutis, ab ea noverimus redundare. Quia sic est voluntas ejus qui totum nos habere voluit per Mariam. (S. Bern., hom. super *Missus est.*)

abandonner ceux qui se confient entièrement à elle. Cette bonne mère ne manque pas, dit S. Bernard, ni de pouvoir, ni de volonté [1] ; et si dans vos besoins vous avez recours à elle, vous obtiendrez infailliblement l'effet de vos prières : car il n'y a point de besoin, ni de maladie, ni de plaies, pour incurables qu'elles nous paraissent, que nous n'en soyons soulagés, si nous y avons recours : c'est pourquoi les SS. Pères l'appellent la médecine des maladies et des plaies incurables, assurant que l'on n'a jamais vu périr aucun de ceux qui l'ont véritablement servie pendant leur vie, parce que, dit S. Bernard, il ne lui manque ni le pouvoir, ni la volonté [2].

Nos besoins sont si grands, notre faiblesse si extrême, nos ennemis si forts, que nous avons besoin d'un puissant secours pour nous défendre ; mettons-nous donc sous la protection de cette incomparable Reine ; ayons pour elle toute notre vie une solide et véritable dévotion. Nous saurons par notre expérience les grands avantages que l'on en retire, et les grâces extraordinaires que l'on en reçoit.

Mais ne nous trompons pas, il en est de la dévotion de la très sainte Vierge, comme de la pénitence ; il y en a une fausse et une vraie : c'est de la véritable et solide dévotion que je parle. En voici les principales pratiques qui en sont les marques, elles vous serviront aussi de moyens pour la conserver et l'augmenter en vous, et c'est ma seconde partie, qui sera beaucoup plus courte que la première.

Pour rendre votre dévotion solide et véritable envers la très sainte Vierge, elle doit être accompagnée de certaines conditions. La première est, de prendre bien garde de ne vous pas servir de cette dévotion, comme plusieurs, pour offenser Dieu plus librement, et avec plus d'assurance ; car une telle dévotion lui serait injurieuse ; de même qu'une personne, qui aimant une puissante dame ou princesse, se voudrait servir de son crédit et de son autorité pour faire mourir son fils unique qu'elle aimerait tendrement ; mais au contraire, il faut se servir de son autorité et de son pouvoir pour obtenir des grâces de la divine bonté, pour se relever lorsque l'on est malheureusement tombé par quelque fragilité ou mauvaise rencontre en quelque péché, ou bien pour ne pas succomber dans de pressantes tentations [3].

Marie, dit S. Bernard, est une Etoile élevée par dessus cette mer, éclatante en mérites, brillante par ses exemples ; ne re-

1. Nec facultas ei deesse poterit, nec voluntas. (Serm. 1 *De Assumpt.*)
2. Non deest Mariæ potestas, quia Mater est omnipotentiæ ; nec impetrandi facultas, quia est mater misericordiæ. (Serm. 4.)
3. Quos sæpe justitia Filii damnare potest, Matris misericordia liberat. (S. Anselm.)

tirez pas vos yeux de la lueur de cet astre, si vous ne voulez pas être abîmés dans les flots de la tempête ; dans vos peines et vos combats contre les ennemis de votre salut, levez vos mains au ciel, et vos yeux vers cette étoile, et invoquez Marie en l'appelant à votre secours [1], pour résister, et ne point succomber aux violentes tentations du démon, principalement lorsqu'il vous sollicite au péché par des pensées contraires à la pureté.

La seconde, c'est de lui rendre l'honneur qui lui est dû, et non pas davantage : car de lui en rendre autant qu'à Notre-Seigneur, ce serait être idolâtre, et non pas son véritable dévot. Ne lui en pas rendre plus qu'aux autres saints, ce serait lui faire injustice ; car elle est élevée au-dessus de tous les saints, et à la droite de son Fils [2]. L'Ecriture nous en fournit une excellente figure en la personne de Bethsabée, la mère de Salomon, laquelle se présentant devant son fils pour lui faire quelque demande, ce prince se leva de son trône pour aller au devant de sa mère, et commanda qu'on lui préparât un trône auprès du sien pour la placer à sa droite : *Surrexit rex in occursum ejus, positusque est thronus matri ejus, quæ sedit ad dexteram ejus* (III *Reg.*, II, 19)

La troisième, c'est de persévérer jusqu'à la mort dans les pratiques de dévotion que l'on aura entreprises pour son honneur, comme de réciter chaque jour quelques prières, son chapelet, ses litanies, son petit Office ; dans ses peines, afflictions et tentations avoir recours à cette bonne Mère avec une confiance filiale. Secondement, jeûner les samedis, les veilles de ses fêtes, porter beaucoup d'honneur au saint nom de Marie, s'inclinant en le prononçant, et aussi devant ses images ; en avoir sur soi et en sa chambre ; se confesser et communier le jour de ses fêtes ; toutes ces pratiques lui sont fort agréables, et attirent beaucoup de bénédictions.

Mais la pratique qui est, au dire de S. Bonaventure, la pierre de touche de cette véritable dévotion, et en quoi elle consiste principalement, c'est de s'appliquer avec soin à l'imiter, l'ayant devant les yeux, dit S. Ambroise, comme un beau miroir, considérant comme elle se comportait en toutes ses actions, quel amour elle avait pour Dieu, quelle était sa haine pour le péché, et surtout celui de l'impureté ; avec quelle charité elle conversait avec le prochain, avec quelle modestie et dévotion elle était dans le temple et assistait aux divins Offices ; quelle était sa religion pour Dieu, sa charité pour le prochain et envers elle-même ; sa vie pauvre, humiliée et souf-

1. Si insurgant venti tentationum, si incurras scopulos tribulationum, respice stellam, voca Mariam, etc. (S. Bern., hom. 1 super *Missus est*).

2. « Astitit Regina a dextris tuis. » (*Psal.* xliv.)

frante : suivant ses exemples et ses pratiques, notre dévotion sera solide et véritable [1].

Jetons donc souvent la vue sur cet admirable modèle de toutes sortes de vertus. Recourons à cette digne Mère dans tous nos besoins; elle est beaucoup plus puissante envers le Roi des rois, que non pas la reine Esther auprès d'Assuérus pour nous délivrer non seulement de la captivité et de la mort temporelle, comme fit cette illustre princesse, mais de la plus dure et de la plus infâme de toutes les servitudes, qui est celle du péché, et de la mort éternelle. C'est cette Vierge, dont l'Ecriture a prédit qu'elle devait écraser la tête de cet Holopherne infernal [2], qui ne cesse pendant le cours de notre vie de nous faire une cruelle guerre, et ainsi par le secours de cette puissante Reine nous serons victorieux de nos plus redoutables ennemis, et pour récompense de toutes nos victoires, nous recevrons dans le ciel la couronne de gloire.

CINQUIÈME SERMON (*a*)

(Par le P. Pallu, S. J.)

Proposition et Division : Parce que Marie est Mère de Dieu : — I. Nous devons l'honorer, la servir et l'aimer ; — II. Mais nous devons éviter les extrémités dangereuses qui pourraient rendre notre dévotion injuste ou superficielle, présomptueuse ou trop timide.

Jacob autem genuit Joseph virum Mariæ, de qua natus est Jésus.

Jacob fut père de Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus. (*Matth.* I.)

C'est l'éloge que le Saint-Esprit fait de la bienheureuse Vierge, dont nous honorons aujourd'hui la sainte et glorieuse naissance. Et il ne faut pas s'étonner si les évangélistes, qui sont autant de sacrés organes de l'Esprit-Saint, ne se sont pas beaucoup étendus sur les grandeurs de Marie. Que pouvaient-ils dire davantage, quel titre plus auguste, quelle qualité plus éminente pouvaient-ils lui donner, et que leur restait-il à dire, après avoir dit, qu'elle est celle de laquelle Jésus est né, cet Homme-Dieu, Sauveur de tous les hommes? *De qua natus est Jesus.* Que les Pères, s'efforçant à l'envi de donner à Marie des marques de leur zèle et de leur piété, l'appellent tantôt la Reine des anges, tantôt la Médiatrice des hommes et la Souveraine du ciel et de la terre; qu'ils nous la représentent comme le chef-d'œuvre de la toute-puissance

1. Talis fuit Maria, ut ejus unius vita omnium sit disciplina. (S. Ambr., lib. II, *De Virg.*)

2. « Ipsa conteret caput tuum. » (*Gen.*, III, 15.)

(*a*) Ce sermon a été prononcé en la Fête de la Nativité de la Sainte Vierge.

de Dieu ; qu'ils la regardent comme le canal heureux, par lequel toutes les grâces nous sont communiquées ; qu'ils nous la proposent comme l'asile des criminels, la consolation des affligés et le refuge des pécheurs, ces titres sont pompeux, ces qualités sont magnifiques : mais, n'est-ce pas dire tout cela, et quelque chose de bien plus grand, que de dire, qu'elle est mère d'un Dieu? *De qua natus est Jesus*. C'est aussi l'idée sous laquelle je prétends vous la représenter aujourd'hui. N'attendez donc pas que je vous fasse admirer le bonheur de sa naissance, également glorieuse, et du côté des hommes et du côté de Dieu ; n'attendez pas que je vous décrive cette suite auguste de princes et de monarques qu'elle compte parmi ses ancêtres. Descendre de tout ce qu'il y a eu de plus grand au monde, sentir couler dans ses veines le sang illustre d'une infinité de rois, c'est un avantage qui peut être commun à Marie avec quelques grands de la terre. D'une autre part, être en naissant comblée de grâces, et le plus digne objet des complaisances du Seigneur, c'est, je l'avoue, une prérogative, qui n'est le propre d'aucune pure créature que de Marie : mais sa naissance est encore plus glorieuse, en ce qu'elle ne reçoit la vie que pour la donner au Sauveur des hommes, et qu'elle ne paraît au monde, que pour y être mère de Jésus. Voilà, mes frères, dit S. Anselme, tout ce qu'on peut dire de plus grand de Marie : voilà le comble de sa gloire, voilà le motif de notre vénération et le sujet de notre confiance ; voilà le principe et tout ensemble la règle de notre dévotion envers la bienheureuse Vierge ; voilà ce qui doit également et confondre ceux qui condamnent cette dévotion, et corriger ceux qui en abusent. Il en est peut-être parmi vous, qui, trompés par les préjugés de la naissance et de l'éducation, ou séduits par les ennemis de Marie, ont sur le culte que nous lui rendons, des idées peu conformes au sentiment de l'Eglise : et il y en a encore apparemment davantage, qui mal instruits, se forment une dévotion bien différente de ce qu'elle doit être. C'est à ces deux sortes de personnes, que je prétends parler dans les deux parties de ce discours ; et je ne veux fonder l'instruction, que j'entreprends de leur donner, que sur l'auguste qualité de mère de Dieu. Marie est mère de Dieu ; de là, je tire cette première conséquence, que nous devons l'honorer, la servir et l'aimer : c'est le sujet de la première partie. Marie est mère de Dieu ; de là, je tire cette seconde conséquence, qu'il faut, dans notre dévotion même, éviter les extrémités dangereuses qui pourraient la rendre injuste ou superficielle, présomptueuse ou trop timide : c'est la matière de la seconde partie. Dans la première, je vous montrerai quel est le fondement de notre

dévotion envers la bienheureuse Vierge. Dans la seconde, je vous apprendrai quels en sont les devoirs. J'en défendrai d'abord la vérité, j'en corrigerai ensuite les abus, j'en ferai voir 1° la solidité, 2° la pratique. En deux mots, sur la qualité de mère de Dieu, je veux en premier lieu, établir; en second lieu, régler toute votre dévotion envers la Sainte Vierge : c'est tout le sujet de ce discours. *Ave*, *Maria*.

PREMIÈRE PARTIE.

Il faut avouer, mes frères, que la dévotion envers la Sainte Vierge n'a jamais eu de plus déclaré, ni de plus redoutable ennemi, que l'impie Nestorius. C'était ébranler le piété des fidèles envers Marie, et la saper, si je puis m'exprimer ainsi, jusque dans ses fondements, que de lui disputer et de lui arracher le glorieux titre de Mère de Dieu. Mais à peine eut-il sur cela levé le masque, que le peuple murmura, le zèle s'alluma, le savant patriarche d'Alexandrie, l'incomparable Cyrille, ce glorieux défenseur de la divine maternité de Marie, parla, écrivit et s'opposa fortement aux sacrilèges desseins de l'hérésiarque patriarche de Constantinople. L'Eglise assemblée à Ephèse sur une matière si importante, prononça dans le troisième concile œcuménique, en faveur de Marie, et lui conserva, contre les blasphèmes de Nestorius, l'auguste qualité de Mère de Dieu. Alors, les peuples firent éclater librement leur piété. Tout Ephèse retentit des louanges que chacun donnait à l'envi à la mère du Sauveur; ce n'était que cris de joie, qu'acclamations, qu'illuminations. Quel spectacle plus glorieux pour Marie, de voir, d'une part, les femmes brûler des parfums dans les rues par où devaient passer les prélats, qui venaient d'affermir et de venger la divine maternité de la reine du ciel; de l'autre, les hommes les reconduire dans leurs maisons le flambeau à la main; tout le peuple accouru de toutes parts les accompagner, les suivre et les combler de bénédictions? Constantinople ne céda en rien à Ephèse : il n'y a pas jusqu'aux solitaires qui sortirent de leur retraite pour donner des marques de leur joie. Alexandrie reçut son patriarche en triomphe. Quelque part que les ministres du Seigneur fissent l'éloge de la Mère de Dieu, ils se trouvaient tellement interrompus par les soupirs et les applaudissements de leurs auditeurs, qu'ils étaient obligés de céder à la dévotion, et de joindre leurs larmes à celles du peuple. Le monde entier conspirait à faire éclater sa piété envers Marie, pendant que Nestorius, errant d'exil en en exil, la langue rongée de vers, fit une fin malheureuse, éprouvant par avance dès ce monde, la juste peine de ses blasphèmes; et sentant par un châtiment terrible la vérité

du dogme qu'il avait combattu, et qu'il ne voulut cependant jamais reconnaître. La chose ainsi terminée, la dévotion envers la bienheureuse Vierge, ne semble-t-elle pas solidement établie? Marie est solennellement déclarée Mère de Dieu par un de ces quatre conciles, que S. Grégoire dit devoir être respectés par les fidèles, comme les quatre évangiles, et que les ennemis mêmes de l'Eglise romaine reçoivent. En faut-il davantage pour autoriser le culte que nous lui rendons? Non, mes frères, il n'en faut pas davantage : Marie est Mère de Dieu, c'en est assez pour confondre les disciples cachés de Nestorius, foudroyés par avance avec leur maître, et frappés du même anathème, qui l'a rendu l'exécration de tous les fidèles. Mais pour développer ici ma pensée d'une manière claire, juste et en même temps solide et conforme aux règles de la plus saine théologie, je crois que ce que tous les ennemis les plus déclarés de la dévotion que je défends, peuvent dire, et disent en effet de plus fort et de plus injuste tout ensemble, se réduit à deux chefs. Ils prétendent, que tout le culte que nous rendons à Marie, est superstitieux et superflu, injurieux à Dieu et inutile aux hommes. Je vais, mes frères, vous découvrir toute la fausseté et la vanité de ces deux frivoles sentiments, par les principes que l'Ange de l'école, S. Thomas établit sur ces sortes de questions. On doit, dit le saint docteur, regarder comme autant d'abus et de pratiques superstitieuses, celles qui ne tiennent, ni à honorer Dieu, ni à lui soumettre notre âme et nos passions; surtout si de telles pratiques ne se trouvent point établies, ou approuvées par l'Eglise, comme elles ne peuvent l'être en effet : *Totum hoc reputandum est superfluum et superstitiosum.* Mais tout ce qui se fait, poursuit le Docteur angélique, conformément aux usages reçus dans l'Eglise, à dessein d'honorer Dieu et de réprimer nos passions, ne doit passer ni pour superstitieux, ni pour superflu; c'est le sentiment de S. Thomas, et voici comme je l'applique au sujet que je traite.

Tout culte qui tend à honorer Dieu et à sanctifier l'homme, n'est ni superstitieux, ni inutile, c'est le principe du saint docteur ; or, le culte que nous rendons à Marie, tend à honorer Dieu et à sanctifier l'homme, c'est la proposition que j'ai à prouver. J'établis les deux vérités qu'elle contient sur la seule qualité de Mère de Dieu, et voici comme je raisonne. Marie est Mère de Dieu, donc c'est honorer Dieu que d'honorer Marie, première vérité. Marie est Mère de Dieu, donc c'est se procurer à soi-même d'heureux secours pour son salut que de l'honorer, seconde vérité. Je ne développerai, mes frères, que la première dans ce premier point : la seconde entre naturellement dans le second point, où je dois

régler la confiance et la piété des fidèles envers la bienheureuse Vierge. Mais de ces deux vérités, n'ai-je pas raison de conclure, que la glorieuse maternité de Marie, est le fondement et la base de toute notre dévotion envers elle. Fidèles serviteurs de Marie, si je ne dis rien ici de nouveau pour vous, pendant que d'autres y trouveront peut-être des instructions, qui peuvent leur être nécessaires, vous aurez du moins la solide consolation d'y être confirmés dans les sentiments dont l'Eglise entière fait gloire à l'égard de Marie. Jusque à quand, mes frères, l'erreur ou l'impiété répèteront-elles les injurieuses calomnies, dont l'Eglise s'est déjà purgée tant de fois, surtout à l'égard de la bienheureuse Vierge? Entendrons-nous toujours sonner l'alarme, pour ainsi dire, dans le monde chrétien? Criera-t-on sans cesse à la superstition et à l'idolâtrie! Est-il aujourd'hui un catholique assez peu instruit, pour donner dans l'erreur des Collyridiens que S. Epiphane a si fortement combattus, parce qu'ils regardaient Marie comme une divinité, à laquelle ils ne rougissaient point de faire des sacrifices? Je l'avoue, messieurs, c'est faire injure à Jésus-Christ, que de rendre à Marie un culte, par où nous ne devons honorer que la divine Majesté. C'est oublier ce qu'elle a publié d'elle-même, qu'elle est la servante du Seigneur; c'est ne pas entrer dans les sentiments de reconnaissance qu'elle fait éclater à l'égard de celui qui a jeté les yeux sur sa bassesse. La glorieuse prophétie qu'elle a faite en sa faveur, et dont nous voyons, à la honte de ses ennemis, l'heureux accomplissement se perpétuer de siècle en siècle, chacun conspirant à l'envi à la dire bienheureuse, n'est fondée, comme elle nous en assure elle-même, que sur les grandes choses qu'a faites pour elle celui qui peut tout : *Fecit mihi magna qui potens est* (*Luc.*, 1). Mais si je ne dois pas rendre les honneurs divins à la servante du Seigneur, ne dois-je pas à la Mère du Seigneur tout ce qui n'est point le propre de Dieu seul! Ne dois-je pas honorer celle pour qui Dieu a fait de si grandes choses! C'est donc parce que Dieu a si fort distingué Marie, que je l'honore, et par conséquent c'est Dieu que j'honore en honorant Marie. Je respecte, Seigneur, vos dons partout où je les trouve; et comme vous ne les avez communiqués à aucune pure créature avec plus d'abondance, et, si je l'ose dire, de profusion qu'à Marie, elle est aussi celle qui me paraît plus digne d'un respect supérieur à celui que je rends à vos saints, mais infiniment inférieur à celui qui n'est dû qu'à vous seul. Rien même, le dirai je, mon Dieu! non, rien ne me donne plus l'idée de votre grandeur que celle que j'aperçois dans Marie. Comme à la vue du monde, cet excellent ouvrage de vos mains, j'entre natu

rellement dans les sentiments d'admiration qu'il m'inspire pour son Auteur : ainsi à la vue de Marie si grande et si parfaite, je conçois, quoique bien imparfaitement encore, ce que peut être un Dieu, infiniment au-dessus de ce que je découvre de grandeur dans Marie ; et c'est par là que l'honneur que je rends à la Mère, me porte à honorer davantage le Fils. Il est donc vrai que le culte qu'on rend à Marie, tend à honorer Dieu. Revenons au principe, mes frères, et raisonnons avec les Pères et les théologiens. Honorer les martyrs de Jésus-Christ dit S. Ambroise, c'est honorer Jésus Christ même : *Quisquis honorat martyres, honorat et Christum.* Nous honorons, dit S. Jérôme, les serviteurs, afin que l'honneur que nous leur rendons, retourne et remonte jusqu'au Maître : *Honoramus servos, ut honor servorum redundet ad Dominum.* Mais, si c'est honorer Jésus-Christ que d'honorer les martyrs, n'est-ce pas l'honorer encore davantage, que d'honorer sa Mère ! Le culte que je rends aux serviteurs, est glorieux au Maître même ; comment le culte que je rends à la mère lui serait-il injurieux ? En effet, concluent les théologiens, puisque ce serait faire injure à un prince et à un monarque de la terre, que de refuser à ceux à qui il donne des marques particulières de son estime, à ceux qu'il fait comme les dépositaires de son autorité, le respect qui semble être dû au choix et à la distinction qu'il en fait lui-même, quelle injure serait-ce faire à Jésus-Christ que de ne pas respecter celle qu'il a choisie pour sa mère? Mais puisque c'est au contraire approuver la conduite du prince, respecter son choix, honorer sa personne même, que d'honorer son favori et son ministre, comment peut-on croire ! non, mes frères, on ne le croit pas ; mais comment donc peut-on dire, que l'honneur que nous rendons à Marie déroge à la gloire de Jésus-Christ ? Mais, quand la foi m'apprend que mon Sauveur l'a choisie pour sa mère ; que pour cela, il l'a remplie de grâces, qu'il l'a bénie entre toutes les femmes, et que le Créateur, par le miracle le plus inouï, est véritablement le Fils de sa créature, alors puis-je m'empêcher de m'écrier avec l'Eglise : Vous êtes véritablement, Vierge sainte ! digne de toute notre vénération ; vierge et mère tout ensemble, vous avez renfermé dans votre chaste sein, celui que le monde ne peut contenir ! N'en doutez pas, mes frères, honorer Marie, c'est honorer le choix que Jésus-Christ en a fait pour être sa mère ; c'est reconnaître la justice de notre Dieu, qui ne l'a pu aimer, que parce qu'elle était sainte ; c'est reconnaître sa bonté, qui ne l'a rendue si sainte, que pour la rendre digne d'être sa mère. Par là, l'honneur que je rends à Marie, retourne à Jésus-Christ même ; j'honore le Fils dans la mère : la divine maternité, qui est le

principe de la gloire de Marie, est aussi le seul motif de notre culte ; et quand je vois Marie s'attirer, par cette glorieuse maternité, le respect du monde entier, je ne puis m'empêcher de publier avec Aman, lorsqu'il conduisait Mardochée comme en triomphe : *Hoc honore dignus est, quemcunque rex voluerit honorare* (*Esther*, VI.) Cet honneur est dû à qui le souverain Roi en juge digne. Encore une fois, je n'honore Marie, que parce qu'elle est mère de mon Dieu ; et par là, j'honore celui-là même qui en a pris naissance.

Que peut-on donc nous reprocher ? Quoi, le titre de Médiatrice qu'on lui donne, les prières qu'on lui adresse, les temples qui portent son nom, la messe qu'on en dit, la vénération de ses images, ses fêtes qu'on célèbre, les saintes sociétés établies en son honneur. Mais, qui ne sait que nous ne l'appelons après les Pères, que médiatrice d'intercession, mère médiatrice auprès d'un Fils, seul et véritable Médiateur et Rédempteur ? Qui ne sait, qu'en la priant nous ne la regardons pas comme arbitre du salut, ni comme la cause principale des grâces; mais comme capable, plus que tout autre, de les obtenir de Jésus-Christ, parce qu'elle lui est plus agréable que tout autre ? Qui ne sait, que c'est à Dieu que nous consacrons des temples sous le nom de Marie ; que c'est à Dieu que nous offrons le sacrifice, et non pas à Marie ? Qui ne sait, que ce n'est point à ses images que se termine l'honneur que nous leur rendons, mais à elle-même ; et que tout ce que nous honorons dans Marie, c'est la vertu de Dieu même qui y réside ? Qui ne sait enfin, que ces fêtes, ces sociétés établies à l'honneur de Marie, ne tendent qu'à honorer Dieu même ? Fidèles serviteurs de Marie, que dis-je, dont vous ne puissiez rendre un témoignage public ? Quel est votre dessein, lorsque vous entrez dans ces sortes de sociétés, que d'apprendre à servir le Fils en vous engageant au service de la Mère ? Combien de fois dans ces saintes assemblées, a-t-on réveillé votre piété, allumé votre zèle, excité votre charité ? Quelles instructions y recevez-vous ? que vous y dit-on ? que vous y prêche-t-on ? Votre conduite répond assez sur cela. Car, n'avons-nous pas, mes frères, la consolation de voir, que ceux qui se distinguent par leur dévotion envers la bienheureuse Vierge, se distinguent également par une conduite plus régulière, et par une piété plus solide ? Mais vous qui condamnez les fêtes établies à l'honneur de Marie, condamnez donc l'heureux effet qu'elles produisent, condamnez l'usage d'entendre la parole de Dieu, condamnez les instructions que les ministres du Seigneur donnent au peuple pour la réformation des mœurs ; en un mot, condamnez l'honneur que Dieu même en retire. Dites tout ce qu'il vous plaira

contre la dévotion, que nous nous faisons gloire d'avoir envers la bienheureuse Vierge, à tout ce que vous direz, je ne répondrai rien autre chose, sinon qu'elle est Mère de Dieu, et tout ce que l'erreur, l'impiété, le libertinage ou l'hypocrisie peuvent imaginer et dire, vient nécessairement échouer à cet écueil. car, pour reprendre le raisonnement de S. Thomas, si toutes les pratiques qui sont approuvées de l'Eglise, et qui tendent à honorer Dieu, ne doivent point être regardées comme superstitieuses, peut-on condamner le culte que nous rendons à Marie ? Je ne fais point de difficulté de le dire, ce sont les Pères et les saints qu'il faut accuser: Athanase, Chrysostome, Cyrille, Cyprien, Grégoire, Basile, Ambroise, Augustin, Jérôme, Bernard, zélés défenseurs de la gloire de Jésus-Christ et de celle de Marie, si nous sommes superstitieux dans le culte que nous rendons à Marie, vous l'avez été avant nous. C'est la tradition qu'il faut condamner ; c'est l'Eglise qui nous trompe, si nous nous trompons ; c'est elle qui a établi ces fêtes, c'est elle qui a élevé ces temples, c'est elle qui chante ses louanges, c'est elle qui a autorisé et approuvé ces saintes sociétés. Mais, l'Eglise peut-elle se tromper ? l'Eglise peut-elle nous tromper ? Vous donc, zélés indiscrets, ennemis déclarés de Marie, et par conséquent ennemis cachés de Jésus, qui en éloignant les fidèles de la mère, ne prétendez que les éloigner du Fils ! ou levez enfin le masque, ou cessez de parler contre Marie ; ou niez qu'elle soit la Mère de Dieu, ou réunissez-vous à nous pour l'honorer ; ou élevez-vous contre toute l'Eglise sur la divine maternité de Marie, ou conspirez avec elle pour lui rendre vos hommages ; ou faites revivre le faux zèle des hérétiques anciens, ou imitez le véritable zèle des catholiques de tous les siècles. Marie est mère de Jésus, Marie est mère de Dieu, il faut donc l'honorer; mais comment ? C'est ce que cette même qualité de Mère de Dieu va nous apprendre : car, si elle suffit pour établir notre dévotion envers Marie, elle en doit être aussi la règle ; c'est ce qui me reste à vous faire voir, et c'est aussi le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

C'est une injustice, mes frères, dont le monde n'est guère capable, que quand il s'agit de la dévotion, et surtout de la dévotion envers la Sainte Vierge, de la condamner absolument parce que quelques-uns en abusent, comme si l'on n'abusait pas tous les jours des lois les plus sages, et des règlements les plus raisonnables ; comme s'il fallait condamner les sacrements, la prière, la parole de Dieu, la fréquentation de nos temples, toutes les bonnes œuvres, parce qu'on en abuse ;

comme s'il fallait se prendre à la dévotion même des abus qu'on en fait et non pas à la corruption du cœur et de l'esprit de l'homme; c'est la sage réflexion que fait S. Epiphane, en combattant les téméraires adorateurs de Marie; comme si enfin l'Eglise ne condamnait pas également, et ceux qui abusent de la dévotion envers la Sainte Vierge, et ceux qui la méprisent. Je pourrais, mes frères, de la plupart même des abus qu'on nous objecte, tirer une preuve assez solide de la haute idée qu'on a toujours eue de la grandeur et de la puissance de Marie; mais il faut régler la dévotion que je défends, sur la qualité de Mère de Dieu; la régler, dis-je, 1° dans ses sentiments, 2° dans ses pratiques. Marie est Mère de Dieu, de là je tirerai les sentiments de confiance qu'on doit avoir en elle, première réflexion. Marie est Mère de Dieu, de là je conclurai quelles sont les pratiques de piété, par où nous devons particulièrement l'honorer, seconde réflexion. Ecoutez-moi, s'il vous plaît.

Je dis donc, en premier lieu, que Marie, en qualité de Mère de Dieu, a tout ce qu'il faut pour fonder une confiance véritable et solide, pour ruiner une espérance présomptueuse et téméraire. Hé! que pourrait-il lui manquer pour animer notre confiance? Ce n'est, dit S. Bernard, ni le pouvoir, ni la bonté: *Nec facultas, nec voluntas.* Car, oserait-on disputer à Marie la connaissance de ce qui se passe ici-bas, que Dieu accorde à ses anges, comme l'Ecriture nous en assure? Celle qui approche le plus près de ce soleil de justice, qui est la source de toutes les lumières, ne doit-elle pas être éclairée plus que tout autre? Mais pourquoi, reprend S. Bernard, Marie ne peut-elle manquer ni de pouvoir, ni de bonté? C'est répond excellemment ce Père, parce qu'elle est Mère du Fils unique de Dieu: *Mater est unigeniti Filii Dei.* Voilà, ajoute-t-il, la véritable cause de son pouvoir et de sa bonté, et par conséquent le véritable motif de notre confiance. Car pour lui refuser l'un ou l'autre, c'est encore le raisonnement de cet admirable défenseur de la gloire de Marie, il faut donc croire, ou que le Fils de Dieu n'a pour sa Mère aucun égard, ou douter que celle dans le sein de laquelle la charité même a reposé pendant neuf mois, en manque elle-même. Donnons à ces deux pensées de S. Bernard tout le jour qu'elles méritent.

Marie, en qualité de Mère d'un Dieu Sauveur, est sensible au salut des pécheurs: car, en cette qualité peut-elle prendre à notre égard d'autres sentiments que ceux de son Fils? Et quels sont ces sentiments, que des sentiments de bonté pour nous? N'est-ce pas cette qualité même qui lui a fait sacrifier ses plus justes et ses plus tendres inclinations à nos propres intérêts? N'est-ce pas cette qualité qui l'a fait consentir à la

mort cruelle et honteuse de Jésus son Fils et son Dieu? Ah! pour oublier les pécheurs, il faudrait, Vierge sainte, oublier la tendresse que vous avez toujours eue pour eux; il faudrait oublier, que c'est pour eux que Jésus-Christ est venu au monde; que c'est pour les racheter, qu'il s'est fait votre Fils; que c'est pour mourir pour eux, qu'il s'est formé un corps de votre plus pur sang. Tout vous parle en leur faveur. Il faudrait, le dirai-je? oui, il faudrait en quelque façon vous oublier vous-même pour oublier les pécheurs. Car, permettez-nous de le dire, avec tout le respect que nous vous devons, vous nous avez en quelque manière obligation de ce que vous êtes. Le monde n'aurait point eu besoin de Sauveur, s'il n'y avait point eu de pécheurs; et s'il n'y avait point eu de Sauveur, seriez-vous, Vierge sainte! Mère d'un Dieu? L'échanson de Pharaon, tiré de prison, oublie Joseph, qui lui avait interprété son songe. L'éclat et le bonheur peuvent éblouir les hommes, et il est facile d'oublier un malheureux, quand on a cessé de l'être: Quelle impiété serait-ce d'attribuer à Marie, élevée dans le ciel, un sentiment pareil? Oui, s'écrie ici S. Bernard, si quelqu'un, voulant s'adresser à Marie et implorer sa bonté, l'a jamais trouvée insensible à ses misères, je consens qu'il s'inscrive en faux contre ce que j'avance. Mais Marie peut-elle laisser perdre ce que Jésus est venu sauver? J'aurais lieu de tout espérer pour votre salut, mes frères, si vous le vouliez aussi sincèrement que Marie. Elle ne peut pas plus cesser d'aimer les pécheurs, qu'elle peut cesser d'être Mère d'un Dieu Sauveur. En qualité de Mère de Dieu, Marie est donc sensible à nos besoins; et en qualité de Mère de Dieu, elle peut nous secourir dans nos besoins: c'est ce que les Pères nous apprennent, c'est ce que la raison dicte, c'est ce que l'Eglise nous enseigne, c'est ce que l'expérience de tous les siècles nous empêche de révoquer en doute. Il est juste, dit S. Augustin, que celle qui a fourni le prix de la rédemption des hommes, puisse efficacement intercéder pour leur salut; et l'on ne peut concevoir que notre Juge refuse de nous sauver et de nous absoudre, par l'entremise de celle par laquelle il a voulu être notre Sauveur: *Ut quæ meruit pro liberandis proferre pretium possit pro omnibus liberatis impendere suffragium.* Comme il sera donc toujours vrai de dire, que Marie est Mère de Dieu, il sera aussi toujours vrai de dire, que sa protection est puissante. Combien de fois Abraham et Jacob ont-ils suspendu l'effet de la colère de Dieu! Combien de fois Moïse et Aaron ont-ils arrêté la foudre, prête à éclater sur des têtes criminelles! Combien de fois les prophètes, se mettant comme entre Dieu et les hommes, l'ont-ils engagé à pardonner à ceux qu'il allait perdre! Quoi! ce Dieu que l'on a vu, selon l'expression

de l'Ecriture, obéir à la voix d'un homme; ce Dieu, qui prend plaisir à faire la volonté de ceux qui le craignent; ce Dieu, qui promet tout à nos prières, serait insensible aux prières de Marie, à qui son Fils unique a fait gloire d'être si longtemps soumis, et en faveur de laquelle on l'a vu forcer les lois de la nature et de sa providence? Que l'hérésie en murmure tant qu'elle voudra, Seigneur, nous ne vous faisons point tort en attribuant tant de pouvoir à Marie, nous ne vous en faisons point en nous adressant à elle, puisque vous-même, comme il paraît par vos divines Ecritures, vous approuvez que nous invoquions vos saints, que nous employions auprès de vous le crédit de vos amis, lors même qu'ils vivent encore sur la terre; puisque vous-même ordonnâtes, à ceux qui avaient insulté à la misère de Job, d'implorer auprès de vous le secours de ses prières. C'était honorer le choix de Pharaon, que de s'adresser à Joseph, qu'il avait revêtu d'un si grand pouvoir: c'est honorer un fils, que d'employer auprès de lui le crédit d'une mère qu'il aime; et c'est honorer Jésus-Christ, que d'employer la protection de Marie. Peut-on penser que la mère soit peu puissante, sans penser que le Fils est ou faible lui-même, ou ingrat? Disons tout en un mot, mes frères, qui ne croit point Marie puissante, ne la croit point Mère de Dieu.

Mais voulez-vous des preuves de sa bonté et de son pouvoir? Parcourez tous les siècles, interrogez tous les Pères, consultez tous les fidèles qui se sont adressés à Marie; entrez dans ces temples superbes que la piété de nos Pères a consacrés à Dieu sous le nom de Marie; visitez ces lieux particuliers où le Sauveur a voulu faire éclater la gloire de sa Mère par une infinité de miracles. Là, que de marques ne voyez-vous point de la bonté et du pouvoir inséparables de la qualité de Mère de Dieu, dans les glorieux monuments que les fidèles y ont laissés de leur reconnaissance? D'un côté, elle est représentée calmant la fureur des tempêtes et l'impétuosité des flots qui menaçaient d'un prompt et triste naufrage; de l'autre, on la voit arrêtant les maladies contagieuses qui portaient dans des villes et dans des provinces la désolation et la mort. Terrible comme une armée rangée en bataille, elle défend les siens, et leur procure une heureuse victoire, Encore plus terrible contre les ennemis de son Fils, c'est elle, comme chante l'Eglise, qui a ruiné les hérésies dans le monde chrétien: *Cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo.* Ah! si nous les voyons expirer enfin en France, n'est-ce pas, Vierge sainte, un effet de cette protection spéciale que vous avez accordée à un royaume, dont un de ses plus religieux monarques vous a comme abandonné le gouvernement et la prospérité? Reine puissante, achevez votre ouvrage, et réunissez tout votre peu-

ple par les liens d'une même charité et d'une même religion. Au nom de son Fils elle commande aux éléments et à la nature: elle est cette mystique tour de David dont il est parlé au livre des *Cantiques*, de laquelle pendent mille boucliers propres à parer à tous les coups, et capables de repousser tous les traits qu'on peut lancer contre nous. O combien de malheureux gémiraient à présent dans l'enfer! O combien languiraient encore sous la captivité du démon, si celle qui a écrasé la tête du serpent n'avait aussi brisé les chaînes malheureuses qu'ils s'étaient formées eux-mêmes!

Vous donc, dit S. Bernard, qui vous regardez dans cette vie comme sur une mer dangereuse où le calme n'est souvent pas moins à craindre que la tempête, ne détournez jamais les yeux de dessus l'étoile qui doit vous conduire, si vous ne voulez pas périr. Etes-vous battu et fatigué par les vents de la tentation? *Si insurgant venti tentationum?* craignez-vous que votre faible vertu n'échoue contre l'écueil de la tribulation? *Si incurras scopulos tribulationum?* Pendant que la tempête durera, regardez cette heureuse étoile: *respice stellam;* invoquez Marie: *voca Mariam*. Si les fougues de l'ambition, si les chagrins de la jalousie, si les artifices de la médisance, si les flots de l'orgueil s'efforcent de rompre les digues que leur donnent la raison et la foi, opposez-leur le nom de Marie. Redoutez-vous les emportements de la colère, les inquiétudes de l'avarice, les charmes trompeurs et les saillies importunes d'une passion honteuse qui ne vous présente que des plaisirs également indignes et de l'homme raisonnable, et de l'homme chrétien? tournez les yeux vers Marie: *respice ad Mariam*. C'est peut-être la grandeur de vos crimes qui vous étonne, c'est l'état pitoyable de votre conscience qui vous alarme, c'est une secrète horreur des jugements du Seigneur qui répand l'amertume dans votre âme, vous plongeant dans cette noire mélancolie qui vous abat, vous trouble et vous pousse dans l'abîme du désespoir: *Si judicii horrore perterritus barathro incipias absorberi tristitiæ, desperationis abysso*. Ah! pouvez-vous, à la vue de Marie, prendre des sentiments si injurieux à sa bonté et à sa puissance? appelez à votre secours la Mère de votre Dieu. Dans les différents dangers qui se présentent, quelque ennemi qui vous attaque, soit au dedans, soit au dehors: *In periculis, in angustiis, in rebus dubiis;* pensez à Marie, invoquez Marie: *Mariam cogita, Mariam invoca*. Voilà, conclut S. Bernard, l'échelle des pécheurs, voilà ma grande confiance, voilà le motif de mon espérance. Pourquoi? Parce que le Père ne peut ne pas écouter son Fils, et que le Fils ne peut ne pas écouter sa mère: *Non audire, aut non audiri filius potest? Neutrum plane*. C'est donc la qualité de Mère

de Dieu qui est le seul et solide fondement de notre confiance en Marie.

Cependant, prenez garde, mes frères, que cette même qualité ruine une confiance présomptueuse qui attend des miracles, qui compte sur des prodiges de grâces qui seraient injurieux à la Mère, puisqu'ils le seraient au Fils. En qualité de Mère de Dieu, il est aussi indigne de Marie de protéger les pécheurs qui abusent de sa protection pour vivre dans le péché, que d'abandonner ceux qui la réclament pour sortir du précipice. Elle est puissante, il est vrai ; mais peut-elle se servir du pouvoir qu'elle reçoit de son Fils contre les intérêts de sa gloire ? Elle est pleine de bonté, je l'avoue ; mais quel abus n'est-ce pas faire de sa bonté que de s'en servir comme d'un prétexte pour s'autoriser dans le désordre ? Prétendre qu'elle nous aime, voulant toujours être ennemis de son Fils ; mettre en elle sa confiance, pendant que le cœur est volontairement en proie aux passions les plus criminelles, c'est dégrader, pour ainsi dire, Marie, c'est la rendre fautrice du crime, c'est ne la plus regarder comme Mère d'un Juge juste et équitable, comme Mère d'un Dieu.

Mais enfin, par quelles pratiques de dévotion, par quels exercices de piété doit-on honorer Marie ? Vous me le demandez, mes frères ? je n'ai qu'une chose à vous répondre. Quoi ? elle est Mère de Dieu, n'est-ce pas assez dire ? Elle est Mère de Dieu, c'est dire que vous ne pouvez trop faire ; c'est vous abandonner vous-mêmes à votre propre zèle et à votre propre ardeur, pourvu, prenez garde, s'il vous plaît, pourvu que vous suiviez toujours la règle que vous prescrit S. Thomas, vous tenant à ce que l'Eglise autorise et approuve. Elle est Mère de Dieu, c'est dire qu'il faut prendre hautement son parti, qu'il faut être l'ennemi de tous ses ennemis, soit qu'ils se déclarent par des livres captieux, soit qu'ils se montrent dans des discours artificieux. Elle est Mère de Dieu, c'est dire qu'il faut défendre les glorieux titres que l'Eglise et les Pères lui donnent. Elle est Mère de Dieu, c'est dire qu'il faut observer avec piété ses fêtes ; être fidèle aux pratiques par lesquelles on tâche de l'honorer ; recourir à elle avec une confiance sûre et de son pouvoir, et de sa bonté ; l'invoquer, la servir, l'aimer. Elle est Mère de Dieu, c'est dire qu'il faut estimer ce qu'elle a estimé, mépriser ce qu'elle a méprisé, aimer ou haïr ce qu'elle a ou aimé ou haï ; c'est dire en un mot, qu'il faut imiter ses vertus : *Imitatores mei estote sicut et ego Christi.* (I *Cor.* IV). Peut-elle dire avec plus de raison que S. Paul : Vous, qui prétendez à ma protection, et qui, me regardant comme Mère de Dieu, me regardez comme une puissante médiatrice, souvenez-vous que c'est m'honorer mal que de ne pas m'imiter : *Ma-*

riam induite, dit S. Bonaventure, *quoquot diligitis illam*. Fidèles serviteurs de Marie, faites-la revivre pour ainsi dire dans votre conduite : *Hæc splendeat in moribus, hæc fulgeat in actibus*. Que Marie se fasse connaître dans vos mœurs, qu'elle brille dans vos actions. Mais quoi? Elle a plu, dit S. Bernard, par sa pureté, et elle a mérité d'être Mère de Dieu par son humilité : *Virginitate placuit, humilitate concepit*. Je vous le demande, mon cher auditeur, à vous qui semblez faire profession de servir Marie, où est cette pureté, où est cette humilité? Marie, dans l'éclat le plus grand et le plus solide, aime une vie obscure, pauvre et malheureuse, et vous ne soupirez qu'après les honneurs frivoles du monde, et les faux biens de la terre. Marie, confirmée en grâces, cherche la retraite, fuit le monde, et se consacre au service du temple; et vous fortifiez votre faiblesse naturelle par tout ce qui est capable de gâter l'esprit, et de corrompre le cœur le plus affermi dans le bien. Marie, tout exempte qu'elle est du péché, et de celui même que nous avons tous contracté dès le premier moment de notre origine, a vécu dans la pratique de la mortification, et vous ne pouvez pas même soutenir le nom d'une vertu qui vous est si nécessaire? Est-ce ainsi que vous l'honorez? Pour mériter sa protection, dit S. Bernard, il faut se former sur son exemple : *Ut impetres ejus orationis suffragium, non deseras conversationis exemplum*. Le suivez-vous cet exemple dans ces conversations libres, dans ces ajustements immodestes, dans ces divertissements qui portent à l'oisiveté et à la mollesse? Le suivez-vous dans ces prières courtes et faites sans attention, dans cette dévotion lâche et timide, dans cette piété commode et sensuelle? Le suivez-vous dans ces aumônes fastueuses, dans ces bonnes œuvres hypocrites? Récitez tant de prières qu'il vous plaira, soyez de toutes les sociétés de dévotion érigées à l'honneur de Marie; mais sachez, que ne la pas imiter, c'est ne la pas honorer en Mère de Dieu. Je vous ai montré, que cette glorieuse qualité est le fondement et la règle de toute notre dévotion envers la bienheureuse Vierge : que nous reste-t-il à faire, mes frères, que de nous adresser tous ensemble à elle, pour obtenir par son moyen tous les secours et toutes les grâces qui nous sont nécessaires! *sub tuum præsidium confugimus, sancta Dei genitrix*. C'est parce que vous êtes Mère de notre Dieu, Vierge sainte! que nous avons recours à vous. Que ne peut point une mère Vierge, une mère plus sainte et plus parfaite que tous les saints ensemble, auprès d'un Fils-Dieu? Nous célébrons avec vous les grandeurs du Seigneur, qui a jeté les yeux sur la bassesse de sa servante : mais nous le bénissons de nous avoir donné dans vous une si puissante médiatrice. Que ne devons-nous point espérer de la Mère d'un

Dieu, qui nous a aimés lui-même jusqu'à répandre tout son sang pour nous: *Nostras deprecationes ne despicias in necessitatibus nostris.* En qualité de Mère de Dieu, vous connaissez nos besoins; en qualité de Mère de Dieu vous y êtes sensible. Que ne devons-nous point attendre d'une mère, qui peut et qui veut nous soulager? Que ne devons-nous point nous promettre d'une Mère qui nous aime? Plus nous sommes indignes des grâces de notre Dieu, plus nous sommes dignes de votre compassion; plus nous sommes pécheurs, plus nous sommes propres à faire éclater toute la puissance et toute la bonté de la Mère d'un Dieu. Non, vous ne mépriserez point les prières des pécheurs, qu'un sincère repentir conduit à vos pieds, et qui ne s'adressent à la Mère, que pour se présenter avec plus de confiance au Fils: *sed a periculis cunctis libera nos semper, Virgo gloriosa et benedicta.* Mais, hélas! que de dangers nous environnent! que d'écueils nous menacent de toutes parts! que de passions différentes nous attaquent! que de combats terribles se présentent à soutenir! L'un succède à l'autre; un ennemi défait, il en renaît un autre: également puissante contre tous, c'est avec vous et par vous que nous espérons en triompher. Mais toujours faibles, toujours lâches et inconstants, si vous nous abandonniez un seul moment, une honteuse défaite en serait bientôt l'effet: *Libera nos semper.* Combattez donc toujours avec nous, afin que nous puissions mériter cette couronne de justice, qui doit être la récompense de ceux qui auront généreusement combattu. C'est la gloire éternelle que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

SIXIÈME SERMON

(Par GIRARD, curé de Saint-Loup.)(*a*)

DIVISION. — I. Puissants motifs qui nous engagent à être dévots à la Mère de Dieu. — II. Quelle doit être cette dévotion et en quoi elle consiste.

Ave gratia plena, Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus.

Je vous salue pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes. (*Luc.* I, 28.)

Ce sont là, chrétiens auditeurs, les magnifiques paroles dont se servit l'archange Gabriel dans cette célèbre ambassade, où il vint annoncer à la très sainte Vierge ce mystère adorable de l'incarnation du Verbe dans son chaste sein. Ce sont les mêmes paroles, qui composent la plus grande partie du Rosaire, qui a été institué pour honorer Marie, et pour lui rendre un juste tribut de louanges: dévotion très sainte et au-

(*a*) Sermon prononcé en la fête du saint rosaire.

torisée de l'Eglise, puisqu'elle a établi une fête particulière et ordonné un office pour la rendre plus recommandable: dévotion dont la solennité nous assemble en ce jour, et qui m'engage à vous inspirer une nouvelle ferveur pour le service et pour la gloire de la Mère de Jésus-Christ vrai Dieu et vrai homme; qui veut bien aussi être la nôtre, et regarder tous les fidèles et surtout ses dévots serviteurs, comme ses chers enfants qu'elle chérit avec une tendresse que nous ne pouvons concevoir. Pour vous rendre ce discours plus utile, je vous parlerai de la dévotion à la très sainte Vierge en général; et je dirai ce qui est de plus essentiel de la dévotion du saint Rosaire en particulier. Je vous ferai voir dans la première partie, les pressants motifs qui doivent nous engager à être dévots à la Mère de Dieu. Et dans la seconde, je vous montrerai, quelle doit être cette dévotion et en quoi elle consiste, je tâcherai de démêler la vraie d'avec les fausses. Attention s'il vous plaît.

PREMIER POINT

Trois pressants motifs nous engagent à rendre à la très sainte Vierge, un culte particulier, et à avoir pour elle un profond respect, une singulière vénération et une dévotion véritable: premièrement, sa grandeur et sa puissance en qualité de Mère de Dieu; secondement, sa bonté pour nous, en qualité de mère de tous les fidèles; troisièmement, l'expérience journalière que nous avons de son secours, et les preuves continuelles qu'elle donne de sa protection.

Le premier motif qui doit nous engager à avoir un profond respect et une grande dévotion envers la très sainte Vierge, c'est sa grandeur et sa puissance en qualité de Mère de Dieu. Rien de si grand que Marie après Dieu, et l'humanité sainte de Jésus-Christ. Il est vrai qu'elle est une pure créature; et que conséquemment elle est infiniment éloignée de l'Etre Suprême; mais elle est une créature si pure, si sainte et si parfaite, qu'elle est incomparablement au-dessus de toutes les autres créatures. Elle est donc au-dessus, non seulement des patriarches, des prophètes, des apôtres, des martyrs et des vierges; mais encore au-dessus des anges, des archanges, des chérubins et des séraphins. Il est encore vrai, que tout ce qu'elle a vient de Dieu, comme l'unique source de tous les biens; mais elle a répondu si parfaitement aux desseins que le Seigneur avait sur elle; elle a fait profiter les talents qu'elle avait reçus du Père des lumières, avec tant de soin, elle a fait un si saint usage des grâces et des dons qui lui ont été communiqués; elle a eu un amour si ardent pour son Créateur; elle a pratiqué toutes les vertus dans un degré si héroïque, sans jamais tomber dans la plus petite faute, que ses mérites, sa gloire et ses gran-

deurs sont au-dessus de tout ce que nous pouvons concevoir.

Sa puissance répond parfaitement à sa grandeur et à ses mérites. Cette puissance est fondée sur l'alliance admirable qu'elle a contractée par sa Maternité divine, avec les trois Personnes de la très sainte Trinité. Par cette alliance, elle est devenue la fille du Père Eternel, la mère du Fils, et l'épouse du Saint-Esprit. Si la mère, la femme, ou la fille d'un roi ont tant de pouvoir dans un état ; si le Roi Assuérus commanda à Esther sa chère épouse de lui demander tout ce qu'elle souhaiterait, ajoutant que rien ne lui serait refusé, fût-ce la moitié de son royaume (*Esther*, v) ; si Bethsabée, mère de Salomon, étant entrée dans la salle où il était, pour lui demander une grâce, ce fils sage et pieux se leva de son trône, lui alla au-devant, la salua avec un profond respect, lui fit placer un trône à côté du sien (III *Reg.* II) ; que peut-on penser du pouvoir que Marie a auprès de Dieu ? Elle n'est pas seulement la mère, l'épouse et la fille d'un Roi, d'un empereur de la terre ; mais elle est la Fille du Tout-Puissant, du Créateur de toutes choses ; elle est la Mère de Jésus-Christ vrai Dieu et vrai homme, le Sauveur du monde, le Rédempteur du genre humain ; elle est l'Epouse de l'Esprit saint, qui est également Dieu et Tout-Puissant comme le Père et le Fils. Ne peut-elle donc pas dire avec quelque proportion, ce que son Fils adorable disait à ses apôtres, avant que de se séparer d'eux, pour monter au séjour de la gloire (*Math.* XXVIII) : toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Ce n'est pas à dire que le pouvoir de la très sainte Vierge soit infini, comme celui de Jésus-Christ. Je sais qu'il est dépendant, borné et limité, mais je sais aussi qu'il est très grand et au-dessus de toutes nos pensées.

Car si Dieu accorde en cette vie même une si grande puissance à ses serviteurs ; s'ils ont, pour ainsi dire, la clef de la vie et de la mort entre les mains ; s'ils commandent à la nature ; s'ils rendent la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets et la vie aux morts, si le Sauveur a dit, dans son saint Evangile (*Joan.* XIV), que ceux qui auront une foi ferme, feront des miracles aussi grands que ceux qu'il a faits lui-même, et qu'ils en feront même de plus grands, que pouvons-nous penser du pouvoir immense qu'il a accordé à sa très sainte Mère, qu'il aime incomparablement plus que tous ses saints, et qui, par sa grandeur, ses vertus et ses mérites, les surpasse tous au delà de tout ce qu'on peut se figurer ? D'ailleurs on peut dire que le Seigneur est engagé non seulement par bonté, par miséricorde et par libéralité, mais encore par justice, à ne rien refuser à sa divine Mère, à cause de ce qu'elle est à son égard, et de ce qu'elle a fait pour lui. Elle

est véritablement la mère du Verbe incarné ; c'est elle qui a fourni la matière pure et sainte, le sang précieux, dont son corps a été formé. Il est donc son vrai Fils, et en cette qualité, que ne lui doit-il pas ? Que n'a pas fait et souffert cette bonne mère pour un tel Fils ? Que de soins, de travaux, de peines et de sollicitudes ? quel amour ! quelle tendresse ! quels empressements ! Elle l'a porté neuf mois dans son sein virginal, avec des craintes et des précautions infinies ; elle l'a nourri de son lait ; elle lui a procuré tous les besoins de la vie pendant son enfance ; elle l'a accompagné partout avec une grande fidélité ; elle l'a suivi jusques au pied de sa croix sur le Calvaire, où elle a souffert un cruel martyre, en le voyant dans le triste état où les juifs l'avaient mis. Elle a eu pour lui un amour si ardent, que lui seul en peut pénétrer toute l'étendue. Etant infiniment libéral, que ne fait il pas pour témoigner un retour à cette bonne Mère, mais un retour qui est, en quelque façon, sans bornes. Ah ! mes frères, les paroles me manquent ici, et tout ce que je puis dire, c'est que le pouvoir de Marie auprès de son Fils est au-dessus de tout ce que nous pouvons concevoir.

Aussi que ne disent pas les SS. Pères à ce sujet ! (*Bern. Epist.* 174). Tantôt ils l'appellent médiatrice entre Dieu et les hommes. Non pas qu'elle ait cette grande qualité dans le même sens que Jésus-Christ son adorable Fils : c'est lui seul qui est le médiateur de notre rédemption ; mais Marie sa très sainte Mère est médiatrice d'intercession. Tantôt ils disent qu'elle est la coopératrice de cette rédemption, parce qu'elle a fourni le sang précieux, qui a été répandu pour le salut du genre humain ; et qu'elle a nourri et préparé la victime sainte, qui a été immolée sur l'arbre de la Croix, pour l'expiation des péchés de tous les hommes ; tantôt ils assurent qu'elle est le canal de toutes les grâces, et que son Fils n'en accorde ordinairement point que par son intercession ; tantôt ils avancent qu'il est moralement impossible qu'un bon serviteur de Marie périsse. Ecoutons le même dévot S. Bernard (*Bern. hom.* 2. *super Missus est.*) Marie, dit-il, est cette étoile de Jacob qui éclaire tout l'univers de ses rayons ; qui entretient les vertus ; qui détruit les vices : elle est placée sur la mer orageuse de ce monde, pour servir de guide à ceux qui y naviguent, et qui sont exposés à ses tempêtes. Lors donc que vous êtes agités par les flots des tentations et des tribulations, regardez cette étoile, invoquez Marie. Lorsque vos passions s'élèvent et excitent des orages dans votre âme, et vous mettent en danger de faire un triste naufrage, regardez l'étoile, invoquez Marie. Si l'horreur de vos crimes vous effraie, si le mauvais état de votre conscience vous épouvante, quand vous seriez sur le

point de vous désespérer, regardez cet astre salutaire, invoquez Marie. Dans tous les périls, dans tous vos doutes, dans toutes vos angoisses et afflictions, pensez à Marie, invoquez Marie. Si elle vous conduit, vous ne pouvez pas vous égarer. Si elle vous soutient, vous ne pouvez pas tomber; si elle vous protège, vous n'avez rien à craindre; si elle vous est propice, vous êtes en assurance; et si elle prend soin de vous, vous ne pouvez pas périr.

Mais à ce premier motif, qui nous engage à honorer avec un profond respect la Sainte Vierge et à avoir pour elle une grande dévotion, je veux dire, le pouvoir incomparable qu'elle a en qualité de Mère de Dieu, ajoutons-en un second, c'est la bonne volonté qu'elle a de nous secourir comme ses enfants, étant notre mère toute pleine de tendresse et de bonté. Oui, mes très chers Frères, Marie est notre mère, c'est Jésus-Christ qui nous a donnés à elle dans la conjoncture la plus favorable qui fut jamais, c'est-à-dire, étant sur la croix et sur le point de mourir. Il lui a commandé de nous recevoir en la personne de son disciple bien-aimé, comme ses enfants et d'avoir soin de nous. Quelle impression ne lui firent pas ces dernières paroles de son adorable Fils mourant: Femme, voilà votre Fils! (*Joan.* XIX). Représentez-vous quelle est la tendresse d'une mère pieuse, d'une mère qui a le cœur bien placé, d'une mère qui aime beaucoup, et surtout pour des enfants faibles, accablés de misères, souffrants et dans un danger extrême de périr. Marie a une tendresse inconcevable: son cœur est plein d'amour; sa bonté est sans égale; elle ne respire que miséricorde. Ses enfants sont pauvres, affligés, misérables, exposés à une infinité de périls, de tentations et de maux, dans un danger évident de se perdre et de se damner pour jamais. Quels doivent donc être ses empressements pour nous secourir et pour nous soulager dans nos besoins? Et que ne devons-nous pas attendre de sa miséricorde?

Aussi quelles marques et quelles preuves n'avons-nous pas continuellement de sa protection? Et c'est le troisième motif de reconnaissance, de respect et de dévotion que nous devons avoir envers la très sainte Mère de Dieu. Combien de prodiges n'ont pas été opérés par son intercession, dans tous les temps et dans tous les lieux du monde, depuis l'établissement de l'Eglise, et principalement dans les lieux qui sont spécialement consacrés en son honneur? Combien de malades et d'infirmes guéris, d'aveugles éclairés et même de morts ressuscités? Combien d'accidents funestes empêchés, d'incendies éteints et de calamités publiques arrêtées? Et ne devons-nous pas convenir que c'est sa puissante médiation auprès de Dieu, qui retient son bras vengeur et l'empêche de précipiter tant de pé-

cheurs dans l'abîme de sa colère? Sans la puissante protection de cette Reine du Ciel, la terre inondée de crimes comme elle est, pourrait-elle subsister? Combien de grâces, de dons et de faveurs n'obtient-elle pas tous les jours pour les hommes et surtout pour ses serviteurs? Combien de conversions opérées par son entremise? Combien de grands pécheurs, de libertins et d'impies, changés par les grâces fortes qu'elle leur a procurées? Combien de justes soutenus dans la pratique du bien par son secours? Combien de mourants ont obtenu à leur dernière heure le don inestimable de la persévérance finale, ou la grâce d'un véritable retour à Dieu par son moyen? Combien de personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition, qui n'ont évité la damnation éternelle que par sa faveur! Si chacun de nous, mes très chers frères, y fait une sérieuse attention, combien de secours, de grâces et de faveurs et pour le spirituel et pour le temporel, ne reconnaîtra-t-il pas avoir reçus par l'entremise de cette bonne mère! De combien de périls et de malheurs ne se trouvera-t-il pas avoir été ou préservé ou délivré par son pouvoir! Quelle reconnaissance ne devons-nous donc pas lui témoigner! De quel profond respect ne devons-nous pas être pénétrés pour cette incomparable Vierge! Quelle dévotion ne devons-nous pas avoir pour elle! Mais quelle doit être cette dévotion? de quelle condition doit-elle être revêtue, pour être légitime et véritable? C'est ce qui me reste à vous faire voir dans ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT

Pour vous mieux faire connaître la véritable dévotion que nous devons avoir envers la très sainte Vierge, il faut d'abord dévoiler les différentes fausses dévotions envers elle, qui ne sont que trop communes dans le monde, et ordinaires parmi les chrétiens. Or je trouve quatre espèces de ces fausses dévotions : une dévotion superstitieuse, une dévotion timide, une dévotion intéressée et une dévotion impie.

La première fausse dévotion envers la Mère de Jésus-Christ, est une dévotion superstitieuse, et qui consiste en certaines pratiques qui, bien loin d'être autorisées et approuvées de l'Eglise, en sont au contraire réprouvées et condamnées. Par exemple, observer un certain nombre de prières ou de jours, dans la croyance qu'il y a quelque vertu particulière attachée à ce nombre. S'abstenir de certaines œuvres dans des jours qu'on appelle les jours de remarque, en se persuadant follement que l'on rend par là un culte agréable à la Mère de Dieu. Croire qu'on obtiendra infailliblement la délivrance d'une âme du Purgatoire, ou telle autre grâce que l'on voudra, en récitant pendant un nombre fixe de jours, certaines

oraisons en son honneur. Vouloir l'honorer par des actions, par des prières, par d'autres moyens, qui ne sont point en usage dans l'Eglise; en un mot, prétendre être en droit de suivre ses idées et ses fantaisies dans le culte qu'on rend à Marie, et n'être point tenu de se conformer à ce qui est sagement établi par les supérieurs légitimes.

La seconde fausse dévotion envers la très sainte Vierge, est une dévotion timide, c'est-à-dire : lorsqu'on craint mal à propos d'en trop dire, ou d'en trop faire, pour l'honneur de cette Vierge sacrée ; lorsqu'on n'ose pas la louer devant les impies, les libertins et les hérétiques ; lorsqu'on entend des gens sans religion qui décrient son culte, qui blâment les pratiques de dévotion saintes et louables qu'on exerce à son égard ; qui tournent en ridicule ses confréries et les autres moyens de l'honorer, sans se déclarer hautement pour serviteurs de Marie, et sans s'opposer avec zèle à ses ennemis. Et bien loin de prendre ses intérêts comme l'on y est obligé, peut-être par un maudit respect humain, fait on semblant de consentir et d'adhérer à ces sortes de mauvais discours. Allez, indignes dévots de la Sainte Vierge, lâches hypocrites, est-ce ainsi que vous devez en agir ? Que diriez-vous d'un enfant, qui entendrait déchirer sa mère par des paroles injurieuses et des calomnies atroces, qui, au lieu de s'y opposer, se mettrait de la partie, ou n'y prendrait aucune part ! Ne le regarderiez-vous pas comme un dénaturé ? Que devez-vous attendre de l'auguste Mère de Dieu, dont vous osez vous dire les enfants et les serviteurs ? Serez-vous assez téméraires, après une conduite si indigne, de lui demander des faveurs ? Comment en serez-vous reçus ?

La troisième espèce de fausse dévotion envers la Sainte Vierge est une dévotion intéressée. On s'adressera à elle avec empressement, pour obtenir la graisse de la terre, c'est-à-dire des honneurs, des richesses, des avantages temporels, le gain d'un procès, la réussite d'une affaire, l'avancenent de sa fortune, la guérison d'une maladie. Mais, me direz-vous, n'est-il pas permis de demander les moyens de se soulager dans les besoins de la vie? Oui, pourvu qu'on les demande avec de bonnes intentions, qu'on ne demande que le nécessaire, et qu'on ne demande les biens temporels que pour acquérir par là les biens éternels, et non point pour des fins toutes terrestres et toutes charnelles, comme l'on fait ordinairement. Une mère sage et prudente, donne-t-elle à son enfant des choses qu'elle connaît lui devoir être préjudiciables? Quoi, mon cher auditeur, vous voulez que la Sainte Vierge qui est votre mère, qui vous aime tendrement et désire avec une ardeur inexprimable votre sanctification et votre salut, demande

pour vous des moyens dont elle voit bien que vous vous servirez pour votre malheur ? des honneurs, qui vous rendront superbes ; des richesses que vous emploierez pour satisfaire vos passions, pour offenser Dieu, pour vous damner ? Etes-vous raisonnable ? Et n'êtes-vous pas comme les enfants, qui ne savent ce qu'ils demandent ? Au contraire, Marie priera le Seigneur de ne point accorder vos folles demandes, et de vous donner tout ce qui est opposé à vos désirs déréglés. C'est la plus grande grâce qu'elle puisse vous faire.

La quatrième espèce de fausse dévotion envers la Sainte Vierge est une dévotion que j'appelle impie : par exemple, si l'on prétendait l'égaler à Dieu, et lui rendre un même culte ; ce qui serait un crime énorme, et une idolâtrie, puisqu'elle est une pure créature, et par conséquent infiniment au-dessous de l'Etre-Suprême, comme nous l'avons déjà observé, quoiqu'elle soit au-dessus de tous les autres ouvrages du Tout-Puissant. Il faut savoir que le culte que nous devons à Dieu est un culte de latrie, par lequel nous le reconnaissons comme le Créateur et le Souverain Seigneur de toutes choses, tandis que nous n'honorons Marie que comme une excellente créature, qui a été élevée à la dignité de Mère de Dieu. J'avoue qu'il est rare de trouver des personnes assez grossières et assez ignorantes pour donner dans cette dévotion impie ; mais il est très commun parmi les chrétiens de donner dans l'excès d'une dévotion envers la Sainte Vierge, qu'on peut bien aussi appeler avec raison une dévotion impie. Je parle de ceux qui s'autorisent de sa protection, pour persévérer dans le crime, et qui, au moyen de quelques prières qu'ils récitent en son honneur, de l'engagement qu'ils ont pris dans quelqu'une de ses confréries, de quelques libéralités qu'ils font pour la décoration des temples et des autels érigés en son honneur, et pour la solennité de ses fêtes, se croient en droit de s'abandonner aux passions les plus honteuses, de commettre des injustices, de s'enivrer, de se venger, de vivre en athées et en païens, s'imaginant avec la dernière folie, que malgré leur vie criminelle et abominable, ils ne laisseront pas d'être sauvés ; parce qu'étant du nombre des serviteurs et des dévots de la Sainte Vierge, elle ne permettra pas qu'ils périssent et qu'ils soient damnés. Malheureux libertins, ennemis de Dieu, mauvais chrétiens, n'avez-vous pas honte d'avoir de telles pensées et de faire de semblables raisonnements ? Est-ce sérieusement que vous croyez de pareilles absurdités ? votre conscience ne vous condamne-t elle pas hautement ? Vous prétendez donc que Marie protège contre l'ordre de Dieu, des scélérats, et prenne le parti des ennemis déclarés de la croix de son Fils ? Vous voulez donc qu'elle s'oppose à sa justice, et

qu'elle travaille à renverser les desseins de sa providence? et que tandis qu'il assure expressément que l'impie qui persévère dans son impiété, y mourra, Marie donne l'assurance du contraire, et fasse entendre que quelque vie criminelle qu'on ait menée, à l'heure de la mort on sera traité en élu ou en saint, et placé dans le royaume des cieux? Ah! désabusez-vous une bonne fois, et soyez bien assurés, que la très sainte Vierge n'a point d'autres vues, d'autres pensées, d'autres sentiments que Jésus-Christ son Fils adorable; et qu'après avoir prié pour votre conversion, si vous vous obstinez dans le mal, elle demandera vengeance contre vous; et à votre dernière heure, vous n'aurez point, après votre juge souverain, d'ennemis plus redoutables que cette bonne mère, que vous aurez poussée à bout par votre malice et par l'abus que vous aurez fait de ses faveurs.

Venons maintenant à la vraie dévotion envers la Sainte Vierge, qui est entièrement opposée à la fausse et qui a des qualités bien différentes. Car 1° Elle est prudente et éclairée: 2° elle est zélée et fervente; 3° elle est désintéressée; 4° elle est chrétienne et pieuse. Reprenons: je dis en premier lieu que la vraie dévotion à la Mère de Dieu est prudente et éclairée; elle ne se sert pour l'honorer que des prières et des pratiques de piété approuvées et autorisées par l'Eglise; elle rejette avec soin tout ce qui est suspect, toute superstition, toute nouveauté dangereuse; elle règle son culte suivant les principes de la foi; elle regarde Marie comme la plus parfaite et la plus élevée de toutes les créatures, mais absolument dépendante et infiniment éloignée du Créateur. Tout ce qu'elle lui attribue d'admirable, de grand, de prodigieux, de merveilleux; tous ses dons, toutes ses grâces, ses privilèges, sa gloire immense, son pouvoir inconcevable, elle reconnaît que tout lui vient du Tout-Puissant, comme de la source inépuisable de tous les biens.

Secondement, la véritable dévotion à la Sainte Vierge est zélée, fervente et généreuse. Un vrai dévot de Marie ne se contente pas de l'honorer en particulier et lui seul, mais il fait une profession ouverte et publique de son culte; il lui procure autant qu'il peut de nouveaux serviteurs. Il ne se borne pas à quelques prières ou pratiques extérieures de piété; il est prêt de tout sacrifier pour l'honneur et pour la gloire de sa bonne mère. Il se prive de ses plaisirs pour lui être plus agréable; il lui consacre une partie de ses biens; il visite les malades et fait des aumônes selon ses moyens; il se confesse et communie les jours de ses solennités: il assiste avec beaucoup de dévotion aux messes et aux autres offices qui se célèbrent les jours de ses fêtes; il prend son parti partout, il se

déclare hautement pour elle; il ne peut pas souffrir qu'on dise en sa présence la moindre parole qui pourrait diminuer l'honneur qui est dû à cette très sainte Vierge; il résiste en face à ces libertins, à ces prétendus esprits forts, qui ont la témérité, ou plutôt l'impiété, de décrier ses confréries et ses dévotions: en un mot, il n'oublie rien pour lui témoigner le zèle le plus ardent.

Mais ce n'est point par intérêt qu'il agit, c'est par un pur amour qu'il a pour sa bonne souveraine, et c'est la troisième qualité de la véritable dévotion à la Mère de Dieu ; un vrai dévot de Marie, ne se propose que la gloire de Dieu et l'honneur de sa Mère, son propre salut et celui du prochain. Ce sont là les motifs qui le font agir. Il ne demande rien que conformément à ces saintes vues ; il rapporte tout à ces bonnes fins; et s'il s'adresse quelquefois à Marie pour obtenir des secours qui regardent le temporel, ce n'est qu'à condition qu'ils lui seront utiles pour son avancement spirituel. Autrement il demanderait plutôt la pauvreté, les souffrances et les croix.

Enfin le quatrième caractère de la véritable dévotion à la très sainte Vierge, c'est d'être chrétienne et pieuse. Je m'explique: J'entends par une dévotion chrétienne et pieuse, celle qui n'a pour principe et pour fin que la sanctification des âmes et leur avancement dans la perfection. Et ainsi un vrai dévot de Marie ne se propose qu'une plus grande exactitude à remplir ses devoirs. De là il se garde bien de négliger ses obligations essentielles, pour s'attacher à des pratiques de piété qui ne lui sont point commandées et qui ne sont que de surérogation. Il ne prend point le change comme les faux dévots, qui se font un point de conscience de ne jamais manquer à certaines dévotions qu'ils se sont prescrites eux-mêmes, tandis qu'ils manquent sans scrupule à leurs devoirs les plus indispensables; ce qui est une étrange illusion et néanmoins très commune parmi les prétendus dévots de Marie. Comme les pharisiens, dont il est parlé dans l'Evangile, (*Matth.* xxv) ils s'arrêtent à de petites choses, et ils négligent les grandes. Ils regardent comme un mal de manquer à certaines prières, à une bénédiction, à un office de leur confrérie, et ils regardent comme rien la négligence et l'omission des devoirs de leur charge et de leur état, le soin de leur famille, l'éducation de leurs enfants, l'obligation d'assister aux instructions et aux offices de la paroisse, l'exercice des bonnes œuvres. Ceci demanderait un grand détail, mais le temps ne me le permet pas. Le véritable dévot à Marie a bien d'autres sentiments. Il sait que la véritable dévotion consiste à remplir les devoirs du Christianisme, à pratiquer la vertu et éviter le péché, et il est

persuadé que hors de là il n'y a qu'une dévotion chimérique et absolument inutile, ou même pernicieuse.

Finissons par la dévotion du saint Rosaire, qui nous assemble ici aujourd'hui; et disons qu'elle est très ancienne, très pieuse et par conséquent très agréable à la Sainte Vierge. Le saint Rosaire est une confrérie, ou assemblée de fidèles qui font profession d'honorer spécialement la Mère de Dieu, par des pratiques de piété toutes saintes et édifiantes, et en particulier de réciter tous les jours en son honneur, autant qu'ils le peuvent, le saint rosaire, ou au moins le chapelet de cinq dizaines, qui est la troisième partie du rosaire.

Je suis bien aise de vous dire de quelle manière on doit le réciter, parce qu'il n'est rien de plus commun, ni peut-être de plus mal pratiqué. Pour dire comme il faut le rosaire ou le chapelet, il faut avoir l'attention, le respect et la dévotion qui sont nécessaires dans toutes sortes de prières. Sur la croix, il faut faire le signe de la croix, en disant: *In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti*. ou bien: *Au nom du Père et du Fils, et du Saint-Esprit*, et réciter le Symbole des Apôtres. Sur le premier gros grain, il faut dire: *Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto*, ou bien: *Gloire soit au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit*, et dire une fois l'oraison dominicale, et de même sur tous les gros grains; et sur un chacun des petits grains il faut dire une fois la salutation angélique. Ceux qui ne savent pas le latin, doivent dire toutes ces prières en français. Sur chaque dizaine il faut méditer sur un des mystères de notre sainte Religion, suivant la méthode dont on n'a pas manqué de vous parler dans les instructions familières. De ces mystères il y en a cinq, que nous appelons joyeux, qui sont l'Annonciation de la Sainte Vierge, sa Visitation, la Nativité de Notre-Seigneur, la Purification de la Sainte Vierge, et lorsqu'elle retrouva son Fils dans le temple. Il y en a cinq douloureux, qui sont la sueur de sang et l'agonie de Jésus-Christ dans le jardin des Oliviers, sa flagellation, son couronnement d'épines, le portement de sa croix et son crucifiement. Il y en a cinq glorieux, qui sont la résurrection du Sauveur, son Ascension, la descente du Saint-Esprit, la mort et la résurrection de la Sainte Vierge, et son couronnement dans le ciel.

A l'égard des autres devoirs des confrères du saint rosaire, je ne fais que les toucher en passant: Ils doivent se proposer uniquement la gloire du Seigneur, l'honneur de Marie, leur propre sanctification et celle de leurs confrères. Ils doivent s'approcher des sacrements autant qu'ils le peuvent, les premiers dimanches de chaque mois qui sont spécialement consacrés à cette dévotion et les principales fêtes de la Sainte

Vierge, ils doivent faire quelques mortifications en son honneur, et d'autres bonnes œuvres ; ce qui n'oblige pas sous peine de péché. Ils doivent s'édifier les uns et les autres par des discours de piété, par des avis et des corrections charitables et une conduite régulière. Ils doivent imiter les vertus de la Sainte Vierge, sa pureté, sa charité, son humilité ; visiter les malades et assister les pauvres suivant leurs moyens. En vous comportant de cette manière, chers confrères du Rosaire, vous aurez en Marie, une bonne mère, une puissante protectrice qui vous obtiendra des grâces particulières pour vivre en bons chrétiens, et la persévérance finale ; et enfin le bonheur de jouir de son aimable présence dans la gloire des élus, que je vous souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SEPTIÈME SERMON

(Par le P. Lenfant, S. J.)

Division : — I. La dévotion à Marie vient visiblement de Dieu. — II. C'est une dévotion qui conduit efficacement à Dieu.

Ne timeas, Maria.
Marie, ne craignez point. (*Luc.* I, 30.)

Il n'eût pas sans doute été nécessaire de rassurer Marie, en lui annonçant la sublimité du rang auquel Dieu veut l'élever, si elle n'eût pas trouvé, dans la sublimité même de ses vertus le motif de ses frayeurs ; et nous ne pouvons expliquer la vivacité de ses craintes que par l'héroïsme de sa perfection. Vouée dès sa plus tendre enfance au Seigneur, et consacrée à son service, elle ne connaît pour elle d'autre gloire que celle de la fidélité à remplir ses engagements.

Qui l'eût jamais pensé, qu'une créature parvînt à cet excès d'honneur ! Qu'elle pût, dans son Dieu, reconnaître son Fils ; dans son Fils, adorer son Dieu : donner naissance à celui qui existe avant les temps, par qui ont été faits les siècles, et dont la génération divine ne présente à nos esprits que l'idée impénétrable de l'éternité ! Un Dieu fait homme ! mystère profond que nous adorons dans le silence de l'étonnement qui surpasse toutes nos vues, qui confond toutes nos pensées, et dont il n'est que la tendresse infinie de Dieu pour les hommes, les dispositions de sa sagesse et les droits de sa justice, qui puissent nous donner quelque intelligence.

Mais par là même, chrétiens, quelle gloire pour Marie ! Et, à la vue de sa gloire, ne sentons-nous pas se réveiller cette dévotion dont elle fixe les sentiments ! Peut-il être nécessaire de ranimer ces sentiments dans les fidèles ; et à quoi en sommes-nous réduits, s'il est des chrétiens aux yeux desquels il faille même les justifier ?

Non, mes chers auditeurs, ils n'en ont pas une idée juste, ceux qui ne nourrissent pas dans leur âme avec empressement et avec ardeur, une tendre dévotion à Marie. Pour estimer singulièrement cette dévotion, il suffit de la connaître : et, pour la bien connaître, il ne faut que l'analyser. En deux mots, qui renferment les idées les plus vraies, les plus claires et les plus simples :

Dévotion à Marie ; dévotion qui vient visiblement de Dieu ; ce sera la première partie. Dévotion qui conduit efficacement à Dieu ; ce sera la seconde. Commençons par la saluer respectueusement avec l'ange. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Je ne puis appuyer sur un fondement plus solide la dévotion à la Reine des vierges, qu'en vous exposant comment Dieu nous invite lui-même à ce culte particulier que nous rendons à Marie. Et, parce que je me suis engagé à vous faire entendre, à cet égard, la voix du Seigneur, reconnaissez-en la force ; premièrement, dans ce qu'a de grand et de singulier la providence de Dieu envers Marie ; secondement, dans ce qu'a de clair et de formel la conduite de l'Eglise de Dieu, relativement à Marie ; troisièmement, dans ce qu'a de respectueux et de tendre le sentiment des vrais serviteurs de Dieu pour Marie. Ce que Dieu a fait immédiatement par un effet de sa prédilection et de sa magnificence : ce qu'il propose expressément aux fidèles par l'interprète sûr de ses oracles et de sa vérité, ce qu'il inspire habituellement aux véritables chrétiens, par l'impression de son esprit et le mouvement de sa grâce ; tout se réunit sensiblement, de la part de Dieu, pour nous apprendre combien nous devons honorer Marie.

Et puisqu'il faut le rappeler, combien Dieu a-t-il daigné l'honorer lui-même ! Si l'audace de l'orgueil et l'aveuglement de l'erreur, sous le vain prétexte de défendre les intérêts de Dieu, ose nous reprocher d'avoir trop à cœur les intérêts de Marie, nous n'hésiterons pas à porter cette accusation sacrilège au tribunal de Dieu même, sur qui directement elle paraît rejaillir, puisque c'est la voix de son exemple qui nous autorise et qui nous dirige.

Et ! dites-moi, mes chers auditeurs, dès que, par un choix spécial, Dieu a prédestiné Marie avant les temps, pour donner au monde celui qui devait en être le réparateur ; dès que, par la faveur unique d'une sainteté originelle, il a fait, du premier instant de l'être de Marie un instant de justice et d'innocence ; dès que, par la divine prodigalité de ses dons, il l'a tellement enrichie de ses grâces, que l'ange du Seigneur reconnaît et déclare qu'elle en est remplie ; dès que, par l'abondante supério-

rité de ses bénédictions, il lui a ménagé la gloire d'entendre affirmer, par l'envoyé du ciel, que, par une préférence spéciale, elle en est comblée; dès que, par le prodige ineffable de sa toute-puissance, en lui accordant l'honneur de devenir Mère d'un Dieu, il a, en même temps, consacré lui-même tout l'éclat de l'angélique vertu qui l'avait consacrée à Dieu; dès que par la suite et par l'ordre de ses desseins, il a établi, entre elle et le Dieu devenu son Fils, le rapport intime et nécessaire qui dérive de la qualité de Mère; dès qu'il a permis que, frappée du glaive de l'affliction, elle fût rapprochée, par les douleurs, de celui dont, autant qu'il est possible à une simple créature, elle se rapprochait par les vertus; en un mot, dès que, Marie est la créature le plus visiblement privilégiée de Dieu, le plus particulièrement employée à l'accomplissement des grands desseins de Dieu, le plus saintement unie à Dieu; quelles idées nous formons-nous de Marie, quels sentiments avons-nous pour Marie, quels honneurs rendons-nous à Marie, qui n'aient évidemment leur source dans les idées de Dieu, dans les sentiments de Dieu, dans les honneurs que Marie a reçus de Dieu?

Vous le savez, mes chers auditeurs, lorsque se présente à nous le plan de la religion, de la part de Dieu, l'économie de l'ordre du salut dans les vues de Dieu, la liaison des événements qui ont rapport à l'Homme-Dieu, partout nous apercevons Marie. Pourquoi donc l'hérésie serait-elle étonnée de ce que nous suivons la route que Dieu lui-même nous a tracée; de ce qu'en offrant nos adorations au Dieu rédempteur, nous y unissons les hommages dus à sa Mère; de ce qu'en distinguant le culte suprême que nous ne rendons et que nous ne pouvons rendre qu'à Dieu, nous ne perdons point de vue celui que mérite Marie par la grandeur, par la sainteté, par le caractère distinctif des relations qu'elle a avec Dieu? Elle est l'objet particulier de notre culte, il est vrai, mais elle est l'objet particulier des complaisances de Dieu. Elle fixe spécialement les regards de notre admiration, sans doute: mais c'est spécialement sur elle qu'a été fixé le choix de Dieu. Nous l'honorons comme la plus élevée de toutes les créatures; mais, pour appliquer ici la pensée de S. Paul, lorsque, exposant les grandeurs de Jésus-Christ, il s'écrie: *Quel est celui des anges à qui Dieu le Père ait jamais dit: Vous êtes mon Fils. Cui dixit aliquando angelorum: Filius meus es tu* (*Hebr.*, I, 5); nous demandons aussi à qui peut convenir ce titre d'une incompréhensible élévation: Vous êtes la mère d'un Dieu. Or, voilà le titre de Marie.

Loin donc d'être surpris de ce qu'il y a de constant, de public et de solennel dans nos hommages, rien ne serait

et ne devrait paraître plus étrange dans le christianisme que l'indifférence des chrétiens à l'égard de Marie. Quoi ! ils pourraient laisser négligemment dans l'oubli celle que Dieu a pris plaisir à combler de gloire ? Ils ne se prosterneraient pas humblement devant celle à qui le Fils de Dieu s'est soumis ? Ils ne réclameraient pas ardemment la médiation de celle par qui leur a été donné le divin Médiateur ? Ils feraient hautement profession de croire que le Sauveur est né de Marie, la foi le leur apprend : *Natus ex Maria virgine* ; et ils se croiraient dispensés d'honorer celle dont il a voulu prendre naissance ? Contradiction énorme et frappante que réprouvent les lumières mêmes de la raison.

Aussi, mes chers auditeurs, et c'est une remarque que plus d'une occasion a rendue sensible, parmi ceux de nos frères en qui l'esprit d'erreur a étouffé la confiance que nous devons aux saints et qui, par un respect mal entendu pour les droits de Dieu, ont rejeté l'invocation de ses serviteurs, on en a vu plusieurs renoncer au préjugé de leur secte, lorsqu'il s'agissait de Marie, lui adresser secrètement leurs vœux et former pour elle une exception au fond de leur âme, à la vue de la manière dont Dieu l'avait lui-même exceptée du reste du genre humain. C'est que, malgré les ténèbres de l'hérésie, ils apercevaient clairement les éclatantes distinctions et les sublimes prérogatives dont Dieu avait favorisé Marie. C'est qu'ils ne pouvaient pas méconnaître la prédilection de Dieu, manifestement gravée sur tous les avantages réunis dans Marie. C'est qu'ayant conservé, jusque dans leur indocilité à la foi, les premiers principes qu'ils en avaient reçus, la raison les forçait à conclure qu'il est inconséquent de reconnaître et d'adorer l'Homme-Dieu sans respecter, sans honorer singulièrement sa divine Mère. Oui, mes frères, tel a été le sentiment d'un grand nombre. Ils en ont fait le sincère aveu ; et ce témoignage que leur bouche rendait à Marie, accompagné et soutenu des prières que lui adressait vivement la droiture de leur cœur, nous l'avons vu, sans doute, par un effet de la grâce due à sa puissante intercession ; nous l'avons, dis-je, vu bien des fois, suivi d'une soumission pleine et entière, qui les fit rentrer heureusement dans le sein de l'Eglise de Jésus-Christ.

Consultons-la, mes chers auditeurs, ou seulement écoutons-la, cette Eglise sainte, règle infaillible de notre créance et de notre culte, dès qu'après l'avoir acquise par son sang, le Fils de Dieu, qui la soutient par sa puissance, l'éclaire en même temps par ses lumières; conformément à la promesse authentique de ne laisser jamais les portes de l'enfer prévaloir contre elle, et par là, de ne permettre jamais que dans elle, le mélange

de l'erreur ternisse l'éclat de la vérité ; principe incontestable d'où résulte la consolante certitude pour les fidèles qu'ils n'ont ni abus, ni danger, ni excès à craindre, en adoptant une dévotion autorisée, excitée, réglée par l'Eglise.

Et, pour ne pas entrer dans une carrière immense, en remontant jusqu'aux dogmes proposés formellement par l'Eglise, qui établissent si expressément les grandeurs de Marie ; en se rappelant les anathèmes dont l'Eglise a frappé solennellement l'impie hérésiarque qui osait contester sacrilègement l'honneur de la maternité divine à Marie ; en parcourant, dans la suite des siècles, ce nombre de témoignages et de monuments qui, sans interruption, ont perpétué dans l'Eglise la gloire de Marie, bornons- nous ici, mes chers auditeurs, à recueillir ce que nous offre tous les jours de clair et de sensible la conduite de l'Eglise de Jésus-Christ, pour nous animer à la dévotion envers Marie.

Eh ! que veut dire ce culte particulier qu'on reconnaît universellement lui être dû, et qui, sans pouvoir être jamais comparé à celui qu'on doit à Dieu, est supérieur, de l'avis de tous les théologiens, à celui qu'on rend aux saints ? N'est-ce pas nous faire entendre clairement qu'il est pour Marie, que l'Eglise appelle la Reine des saints, un trône qui la distingue d'eux et qui l'élève au-dessus d'eux? Sentiment formel et unanime que les docteurs catholiques fondent et appuient sur la prééminence et la dignité dont Marie a été revêtue, sur les grâces qu'elle a reçues et les vertus qu'elle a pratiquées. Que veut dire ce soin de joindre assidûment au souvenir des mystères de la vie de l'Homme-Dieu le souvenir des mystères qui ont un rapport direct à la vie de Marie ? Chaque année l'Eglise nous remet sous les yeux la naissance, l'oblation, la croix, la résurrection du Fils ; chaque année elle célèbre la naissance, la consécration, les douleurs, le triomphe de la Mère. N'est-ce pas vouloir imprimer profondément dans nos esprits que, si, d'une part, nous ne pouvons trop nous occuper de la tendresse et des bienfaits de Dieu, seul auteur de notre salut, de l'autre, nous ne devons jamais oublier ce que mérite la sainte Mère de notre Sauveur ? Que veut dire, dans la solennité des prières adressées au Seigneur, la réunion habituelle des supplications présentées à Marie? Nous ne quittons presque jamais nos temples, cette maison de Dieu qui retentit de ses louanges, sans avoir la douce et consolante édification d'y entendre invoquer humblement Marie. Est-il un moyen plus propre à nous persuader que, comme tout don dérive de la puissance et de la libéralité de Dieu, il est singulièrement intéressant de tout solliciter par le crédit et sous les auspices de Marie ?

Il n'est rien, sans doute, dans l'Eglise, de plus saint, de plus auguste et de plus sacré que le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ. Ce sacrifice institué par Jésus-Christ lui-même, où lui-même s'offre journellement à son Père par le ministère des prêtres ; ce sacrifice, qui est tout ensemble la gloire, le trésor, la ressource, la consolation de l'Eglise ; ce sacrifice, dont toutes les cérémonies, toutes les paroles, toutes les prières sont munies du sceau de l'approbation et de l'autorité de l'Eglise ; ce sacrifice, nous ne l'offrons jamais sans y rappeler respectueusement et d'une façon particulière la mémoire de la glorieuse Vierge Marie : *Memoriam venerantes imprimis gloriosæ semper Virginis Mariæ.* (*Can. miss.*) Nous ne l'achevons point sans réclamer de nouveau, auprès de Dieu, la puissante intercession de Marie : *Intercedente beata et gloriosa semper Virgine Dei genitrice Maria.* (*Ibid.*) Quelle plus éloquente leçon pouvait nous apprendre que, si dans le sacrifice que nous offrons à Dieu et que nous ne pouvons offrir qu'à lui, c'est des mérites de son Fils immolé que nous devons tout attendre ; nous devons regarder aussi comme un excellent moyen de participer aux fruits de ces mérites infinis, la protection de Marie.

Qu'ils la dédaignent donc fièrement, ou qu'ouvertement ils combattent cette dévotion, ces esprits superbes qui blasphèment toute vérité ; qu'ils la rejettent et qu'ils la décrient ces ennemis décidés de toute révélation divine, dans l'idée desquels il n'est ni Sauveur ni salut : je ne m'en étonne pas. Il est naturel, et c'est une des conséquences de leur impiété, que, comme le Fils, la Mère soit en butte à leurs outrages. Mais que l'on confesse, que l'on adore sincèrement Jésus-Christ ; mais que l'on reconnaisse, que l'on respecte son Eglise, et qu'on n'aperçoive pas ce qu'a d'intéressant, d'utile et de saint une dévotion que l'Eglise non seulement avoue, mais que constamment elle inspire, à laquelle solennellement elle exhorte, dont elle étale de toutes parts les principes, que, de concert avec son autorité, sa sagesse garantit ; c'est là ce que je ne saurais comprendre, et ce que je ne puis expliquer.

Car, enfin, mes chers auditeurs, lorsque nous vous invitons, avec toute l'ardeur du zèle, à honorer, à prier, à implorer la Reine des vierges, que faisons-nous ? Que vous inculquer et vous développer les sentiments et les désirs de cette Eglise sainte, dont vous vous dites les enfants ? Quel reproche oserait-on nous faire, que ne vienne aussitôt repousser et confondre la voix de l'Eglise ? Nous accusera-t-on d'affaiblir la gloire du Créateur, en partageant le culte entre Dieu et la créature qui en est l'ouvrage ? Frivole et méprisable objection ! Non, sans doute, nous ne prétendons point combler

l'intervalle immense qui nécessairement sépare de Dieu tout ce qui n'est pas lui. Peut-on l'ignorer ? La gloire que l'Eglise nous apprend à révérer dans Marie, c'est d'avoir fixé, par ses vertus, le choix qui l'a élevée à la qualité de Mère de Dieu : *Quem meruisti portare* (*Off. Eccl.*) Nous condamnera-t-on de lui attribuer un pouvoir duquel nous avons tout à attendre ? Mais c'est dans Dieu, et ce n'est que dans Dieu que nous honorons la source de toute autorité, de tout don, puisque nous reconnaissons, avec les SS. Pères, que c'est dans Marie une toute-puissance qui demande et qui supplie : *Omnipotentia supplex* ; et, c'est d'après l'Eglise, que, dans ce sens, nous l'appelons notre espérance : *Spes nostra* (*Off. Eccl.*) S'étonnera-t-on de nous entendre demander à Marie de nous protéger contre l'ennemi du salut ; comme si, contre la parole expresse de l'Apôtre, il y avait un autre nom que celui de Jésus-Christ, par lequel les hommes puissent être sauvés ? (*Act.*, IV, 12.) Mais c'est l'Eglise qui, en reconnaissant Jésus-Christ pour seul auteur de notre rédemption, par voie de justice et de mérite, nous met dans la bouche cette tendre invocation, par laquelle nous employons la médiation de Marie, pour recueillir les fruits de la médiation de Jésus-Christ :

Sumat per te preces,
Qui pro nobis natus
Tulit esse tuus.

Parcourons, ou les titres de gloire, ceux de Reine du ciel, Reine des anges, Reine des saints, Reine du monde ; ou les titres de bonté, ceux de mère des miséricordes, consolatrice des affligés, refuge des pécheurs ; ou les titres de mérite, ceux de Vierge sans tache, miroir de justice, modèle de perfection ; ou les titres de puissance, ceux de mère du Créateur, mère du Sauveur, secours des chrétiens ; quel est, demanderai-je, celui de ces titres que nous n'ayons appris à lui donner de la voix même de l'Eglise ? D'où il suit, avec une évidence palpable, que la qualité de serviteur zélé de Marie est étroitement liée à celle d'enfant docile de l'Eglise de Jésus-Christ.

Et voilà pourquoi l'on a vu, dans tous les temps, se réunir, en faveur de la dévotion à Marie, tout ce qu'il y avait de plus éclairé et de plus saint parmi les sincères adorateurs de Jésus-Christ. Et, parce que le sentiment qui règne universellement dans le cœur des vrais chrétiens, devient un indice frappant qui en montre la source dans l'esprit même du véritable christianisme, nous sommes autorisés à regarder l'universalité de la dévotion à Marie comme un nouveau rayon de lumière qui jette un éclat brillant sur les principes qui l'établissent ; et, si je puis m'exprimer ainsi, c'est Dieu qui rend

visibles les impressions de sa grâce, par les sentiments qu'étale la piété.

Or, quelles acclamations s'élèvent de toutes parts, dans tous les siècles et chez toutes les nations, en l'honneur de Marie ! Prenons en main les annales du christianisme ; écoutons ceux qui, par leur sainteté, y furent des modèles, et que leur doctrine en rendit les oracles ; entendons-les s'expliquer avec toute l'éloquence de leur génie, toute la tendresse de leur cœur. Depuis les premiers qui forment cette chaîne respectable, jusqu'à ceux qui touchent à nos jours, ce n'est qu'un cri soutenu de louange, d'admiration et de vénération pour Marie. Je n'en cite aucun, il faudrait les nommer tous.

Ah ! il faut que les effusions de leur piété aient été bien vives, leur zèle bien ardent, leurs expressions bien énergiques ; puisqu'au lieu de s'en déguiser la force, l'hérésie s'est enhardie à la censurer. Censure téméraire, qui n'a servi qu'à justifier le vrai sens des titres et des éloges accordés à Marie ; censure inefficace qui, bien loin d'empêcher les fidèles de souscrire à ces sublimes témoignages, a redoublé leur empressement à les rendre eux-mêmes à Marie ; censure odieuse qui, prenant son origine dans les ténèbres de l'erreur, est devenue le funeste indice des ennemis de l'Eglise ; tandis que la véritable foi était toujours accompagnée de la dévotion à Marie.

Et, comme tel a été toujours l'esprit du christianisme, tel a toujours été l'esprit du peuple vraiment chrétien. Je puis même avancer qu'à mesure que dans tout le reste il se montre plus exactement chrétien, il est aussi plus ardemment dévoué au service de Marie. Il se plaît à solenniser les fêtes établies en son honneur ; il voit avec consolation les divers monuments érigés à sa gloire, les temples dédiés à Dieu sous son nom, les lieux particuliers spécialement consacrés à son culte ; il goûte les différentes manières de célébrer, d'intéresser, d'invoquer Marie. A ce nom se réveille, dans les cœurs des fidèles, un attrait secret d'espoir et de confiance ; ce nom, ils le prononcent avec vénération et avec amour ; ce nom ils le respectent, ils l'implorent dans leurs peines et dans leurs dangers ; ce nom, ils le louent, ils l'exaltent avec complaisance, ils veulent en entendre publier les grandeurs.

J'en atteste cet auditoire : de quels reproches ne m'accablerait point ce grand nombre de pieux chrétiens qui le composent, si, dans un jour destiné à solenniser la gloire de Marie, j'avais l'audace ou de l'affaiblir, ou de la passer sous silence ! De leur part s'élèverait un cri général, si, contre leur attente, cette auguste Vierge n'était pas le sujet de nos discours, lorsqu'ils témoignent à l'envi qu'elle est l'objet de leur vénération. Il est vrai (et c'est ce qui intéresse moins quelques

âmes peu zélées pour les intérêts de Marie), nous n'avons point ici à leur exposer la variété des détails que fournit la morale, la diversité des portraits que présentent les mœurs, la fécondité des instructions que renferment les leçons de l'Evangile; et l'Evangile lui-même a restreint, dans la sublime brièveté de quelques paroles, ce qu'il nous apprend de Marie. N'importe, il n'en est pas moins certain que le vœu universel des fidèles nous invite à les entretenir de Marie; que nous le devons, et à elle-même pour sa gloire, et à eux pour la satisfaction de leur piété, et à la religion pour en remplir les vues; que nous sommes favorablement écoutés des enfants, par là même que nous leur parlons de leur mère, et que ce désir nous indique dans eux cette tendresse filiale que nous nous proposons de nourrir.

Or, pouvons-nous ne pas conclure de cette unanimité de sentiments qui caractérisa toujours le peuple catholique, de cette proportion que nous remarquons toujours dans lui, entre sa fidélité à adorer Jésus-Christ, et son empressement à honorer Marie; en un mot, de ce zèle pour la Mère de Dieu, qui croit toujours sensiblement avec le zèle qu'il a pour la gloire de Dieu même, pouvons-nous, dis-je, ne pas conclure que, comme la grâce de Dieu est nécessairement le principe de la véritable piété; que comme la véritable piété produit constamment la dévotion à Marie, le rapport étroit de l'une et de l'autre nous annonce l'unité de leur source dans les impressions de l'esprit de Dieu. Cette dévotion vient donc visiblement de Dieu j'ai ajouté que cette dévotion conduit efficacement à Dieu.

SECONDE PARTIE.

Si, d'une part, nous révérons dans Marie les dons de Dieu, de l'autre, nous nous proposons d'aller à Dieu en honorant Marie. J'ose en répondre, c'est là l'idée juste que se forment de cette dévotion tous les fidèles, le plus simple comme le plus instruit, et c'est cette idée que j'entreprends de développer en vous montrant comment la dévotion à Marie nous conduit à Dieu: premièrement, par voie d'invitation, nous trouvons une exhortation pressante à la pratique de toutes les vertus dans les désirs de Marie; secondement, par voie d'imitation, nous avons le modèle accompli de toutes les vertus dans la sainteté de Marie; troisièmement, par voie d'intercession, nous obtenons de grands secours pour l'exercice de toutes les vertus, par la protection de Marie.

Non, mes chers auditeurs, ce n'est point à elle seule que Marie veut voir se terminer les hommages qu'elle reçoit. Elle rejetterait un culte dont Dieu ne serait point le premier principe. Et, comme Jésus-Christ disait ouvertement qu'il

travaillait à glorifier son Père : *Honorifico Patrem meum* (*Joan.*, VIII, 49), Marie, toujours animée de l'esprit de son divin Fils, a toujours pour motif celui de procurer la gloire de Dieu. Ajoutons que, ne pouvant pas supposer dans elle d'autre désir, il n'est pas possible d'expliquer comment nous pourrions nous mêmes n'être pas guidés par l'intention de glorifier Dieu, en nous adressant à la Mère de Dieu ; car enfin ce n'est et ce ne peut être que la lumière de la foi qui nous éclaire sur la dignité et sur la prééminence de Marie. Et puisque la foi nous apprend que ce qui fonde la grandeur de Marie, c'est d'avoir été si singulièrement comblée des don de Dieu et si fidèle à répondre aux grâces de Dieu, si zélée pour l'honneur de Dieu ; c'est donc Dieu, que premièrement et nécessairement nous envisageons dans le culte que nous rendons à Marie. Ou détruisez cette base que la religion établit, et sur laquelle notre dévotion s'appuie ; ou convenez qu'une dévotion, dont la religion est la source, doit essentiellement nous proposer le même terme que la religion elle-même.

Aussi, mes chers auditeurs, croyons-nous entendre de la bouche de Marie ces paroles du Prophète : *Venez, mes enfants, écoutez-moi, je vous enseignerai à craindre le Seigneur : Venite filii, audite me, timorem Domini docebo vos.* (*Psal.* XXXIII, 11.) Et nous ne regardons pas comme possible, dans les chrétiens, la contradiction que présenterait d'une part l'envie d'intéresser Marie en leur faveur auprès de Dieu, et de l'autre le funeste dessein de ne pas aller à Dieu. Non, mes frères, non, l'on ne peut pas décidément et déterminément abandonner Dieu, tandis qu'on veut encore honorer Marie.

Ce n'est pas qu'il soit sans exemple de voir des hommes s'éloigner de Dieu par une conduite criminelle, et conserver cependant encore des sentiments de dévotion envers Marie. Je le sais, mes frères. Mais je prétends que ces sentiments sont dans eux l'indice d'un désir de retour à Dieu. C'est parce qu'on craint la colère de Dieu qu'on veut se ménager un moyen efficace de le fléchir. C'est parce qu'on sent la nécessité de la grâce de Dieu, qu'on veut se procurer une ressource précieuse pour l'obtenir. C'est parce qu'on est accusé par ses propres passions au tribunal de Dieu, qu'on veut s'attirer un secours puissant pour les vaincre. C'est parce qu'on ne désespère point de la bonté de Dieu, qu'on veut employer une voix forte pour l'implorer. Et voilà ce qui prouve que la dévotion à Marie nous invite elle-même à nous soustraire à la colère de Dieu par le repentir ; à seconder la grâce de Dieu par la fidélité ; à profiter des secours de Dieu par le bon usage ; à remplir les vues de la miséricorde de Dieu par la conversion du cœur.

Eh ! quel autre motif pourrait entretenir alors la dévotion

à Marie? Serait-ce donc parce qu'on la regarderait moins comme opposée au péché que comme favorable au péché? Blasphème absurde! Reproche calomnieux! Comme si l'on disait ou qu'on pût dire jamais à des hommes prévaricateurs: Rassurez-vous sur vos transgressions de la loi de Dieu, pourvu que vous honoriez Marie. Eh! qui pourrait adopter, imaginer même l'impiété d'un pareil délire?

Il est vrai, chrétiens, d'après tous les Pères et tous les docteurs, nous regardons la dévotion à Marie comme une grande ressource pour le salut; nous y exhortons les pécheurs, comme à un grand moyen de salut; nous les invitons à ranimer pour elle de grandes espérances de salut. Pourquoi? Parce que cette dévotion qui les engage à s'adresser à la Mère du Sauveur, les rappelle nécessairement à des pensées de salut; parce que touchée de leur confiance, la Mère du Sauveur, bien loin de les tranquilliser dans leur désordres, s'intéressera à leur obtenir le désir sincère de rentrer dans les voies du salut; parce que la Mère du Sauveur ayant en horreur le péché, en même temps qu'elle s'attendrit sur les pécheurs, elle conforme ses vues à celles du Sauveur lui-même; or, les vues de Jésus-Christ, c'est la destruction du péché et le salut du pécheur.

J'atteste ici les motifs que nous lui présentons, en invoquant Marie. Nous lui rappelons qu'elle a fourni la victime adorable immolée à Dieu pour l'expiation des péchés. Est-ce donc à ce titre que nous oserons lui demander de vivre tranquillement et impunément pécheurs? Nous la conjurons d'apaiser la colère du Seigneur, que nous avons irrité par nos iniquités. Est-ce donc à dessein d'obtenir par elle le pardon que fait opérer la miséricorde de Dieu, que nous oserons lui demander de persister sans danger à outrager sa justice? Nous recourons à elle comme étant ornée de vertus et de mérites aux yeux de Dieu. Est-ce donc en la respectant comme la créature la plus sainte et la plus parfaite, la plus empressée de plaire à Dieu, que nous oserons lui demander d'autoriser, de favoriser la suite, la durée de nos égarements, et que nous essaierons de la rendre complice de nos révoltes contre Dieu! Ah! mes frères, s'il est aisé de combattre des abus qu'on imagine, y a-t-il de la bonne foi à les imaginer pour les combattre? Et quelle réfutation plus sensible des abus qu'on voudrait supposer dans la dévotion à Marie, que la nature même des demandes que cette dévotion nous apprend à lui adresser?

Nous lui demandons de nous obtenir la délivrance des liens qui nous captivent, et des ténèbres qui nous aveuglent:

Solve vincla reis,
Profer lumen cæcis.

Or, quels sont ces liens, quelles sont ces ténèbres, si ce ne sont les liens de la passion et les ténèbres du péché? Nous lui demandons de nous obtenir ces vertus essentielles, dont la perfection fit sa gloire, cette pureté qui règle les mœurs, cette douceur qui forme la charité :

Mites fac et castos.

Or, peut-on lui exprimer le désir d'être vertueux, sans être invité par ce désir même à le devenir? Nous lui demandons de nous obtenir la grâce d'une vie innocente, la grâce de ne point échouer contre les écueils qui se rencontrent dans les voies de la justice chrétienne :

Vitam præsta puram,
Iter para tutum.

Or, dès que l'on confie de pareils soins à Marie, n'est-on pas persuadé qu'elle-même nous exhorte à les réaliser? Nous lui demandons enfin de s'intéresser, de prier pour nous et pendant la vie et à l'heure de notre mort : *Ora pro nobis peccatoribus, nunc et in hora mortis nostræ* (*Salut. ang.*) ; c'est-à-dire que nous demandons par elle de vivre et de mourir dans la grâce de Dieu. Qu'on nous dise si de cette exposition simple, fidèle et abrégée des vrais sentiments que produit la dévotion à Marie, ne résultent pas évidemment le regret de s'être éloigné de Dieu, le dessein de revenir à Dieu, le désir d'être à Dieu? Disons-le encore, et vous avez pu le remarquer fréquemment, mes chers auditeurs, c'est parmi les fervents serviteurs de Marie que Dieu trouve constamment ses plus zélés adorateurs. Nous le voyons avec complaisance dans la solennité des jours où l'Eglise honore la Reine des vierges. Les temples du Dieu vivant, les sacrés tribunaux de la pénitence, la table sainte, tout est rempli de ces chrétiens pour qui le nom de Marie devient le signal qui les appelle auprès de Jésus-Christ. Ils savent donc que glorifier le Fils, c'est entrer dans les vues de la Mère, qu'elle veut faire servir aux intérêts de la gloire de Dieu l'éclat de la sienne ; que le seul moyen de lui plaire, c'est le désir sincère de plaire au Seigneur. Alors plus spécialement ils se retracent la sainteté de Marie. L'exemple de ses vertus, en même temps qu'il anime la dévotion dont elle est l'objet, échauffe dans eux la volonté de servir Dieu, et les conduit à lui par voie d'imitation.

Ce n'est pas, mes frères, qu'un modèle si parfait ne semble plus propre à faire une impression profonde de respect qu'à exciter un vif sentiment de courage. Plus on l'admire, moins on ose espérer d'en approcher, et la sublimité de la perfection qui caractérise Marie confirme la haute idée de la distance qui la sépare de nous.

Mais il n'est pas moins vrai que, prosternés au pied du trône de cette Reine du ciel, c'est dans elle, pour parler avec S. Ambroise, la forme de la vertu que nous avons sous les yeux : *De qua refulget... forma virtutis.* Frappés d'admiration à cette vue, nous sentons qu'elle nous dit avec plus de justice encore que le grand Apôtre : *Soyez mes imitateurs comme j'ai imité Jésus-Christ* : « *Imitatores mei estote, sicut et ego Christi.* » (I *Cor.*, IV, 16.) Et parce que, selon la pensée de S. Chrysostome, du sentiment par lequel on admire naturellement on passe à celui qui produit le désir d'imiter : *Imitari debet, si laudat* ; il doit arriver que de grands exemples deviennent de grandes leçons, qu'ils fassent naître l'idée des grandes vertus, qu'ils forcent du moins à rougir du grand désordre du péché.

N'est-il pas vrai, chrétiens auditeurs, que vous révérez dans Marie cette pureté sans tache qui en fit le temple du Seigneur ; cette vivacité de foi qui en fit accomplir dans elle tous les oracles ; cet anéantissement d'humilité qui en attira sur elle tous les dons ; cette docilité d'obéissance qui la soumit à toutes ses volontés ; cette intrépidité de courage qui lui en fit exécuter tous les ordres ; cette tendresse plus que maternelle qui lui fit partager avec son divin Fils toutes ses douleurs ? Or, comment ce tableau, qui vous présente ce qu'il y a de plus héroïque dans l'héroïsme même, ne vous engagerait-il pas à un retour salutaire sur celui de vos désordres, vous qui, aux pieds de Marie, voyez dans vous un cœur avili par les passions, une foi obscurcie par leurs ténèbres, un esprit enflé par leur orgueil, une indocilité excitée par leur révolte, une lâcheté causée par leur mollesse, une insensibilité pour Dieu qui en est le malheureux fruit ?

Ce n'est pas, à Dieu ne plaise, que, du contraste humiliant que forme, avec la perfection de votre modèle, la perversité de vos dispositions, je veuille ou je puisse conclure à supprimer vos hommages. Ah ! plutôt multipliez-les ces hommes que mérite la sainteté de Marie, pour attirer les secours de sa bonté, que votre faiblesse vous rend si nécessaires. Ce que je prétends, c'est que le détail frappant de ses vertus nous offre, ainsi que l'a dit S. Ambroise, une règle universelle qui peut diriger la conduite de tous : *Ejus unius vita... omnium disciplina.*

Quelle est, en effet, la vertu dont l'idée ne se présente pas vivement à votre esprit, lorsque votre cœur est ardemment occupé de Marie ? Vous la voyez au faîte des grandeurs ; mais vous voyez aussi que si c'est de Dieu qu'elle les tient, c'est à Dieu qu'elle les rapporte. Vous la voyez dans la profondeur de l'affliction ; c'est Dieu qui le permet, et c'est en vue de

Dieu qu'elle l'accepte. Vous la voyez dans l'occasion des plus rigoureux sacrifices ; c'est Dieu qui les demande, et c'est à Dieu qu'elle les offre. Depuis l'instant où elle se consacre à Dieu dans le temple, jusqu'à celui qui la réunit à Dieu dans le ciel, ce n'est qu'amour pour Dieu, zèle pour sa gloire, résignation à ses décrets ; ce n'est que douceur, que condescendance, que charité dans ses sentiments, dans ses paroles, dans ses démarches : *Ejus unius vita... omnium disciplina.*

Or, je soutiens que Marie étant, et nous paraissant à de si justes titres l'objet de notre vénération, nous trouvons, dans l'idée même du respect qui lui est dû, l'idée des vertus chrétiennes dont ce respect doit être accompagné ; qu'à mesure que les sublimes traits de la sainteté de Marie s'impriment profondément dans notre âme, ils y gravent efficacement les principes de la sainteté à laquelle nous devons aspirer ; que par là même que nous rendons des honneurs particuliers à Marie, nous estimons singulièrement les vertus dont elle nous a donné l'exemple ; que plus nous désirons de fixer sur nous ses regards, plus aussi nous sentons qu'il faut en suivre les traces ; en un mot, qu'elle nous montre, avec la route qui conduit à Dieu, celle de la perfection qui peut nous rendre le plus dignes de Dieu.

Que dirai-je, ou plutôt que n'aurai-je point à vous dire de la voie que sa protection vous offre pour aller à Dieu ? Ici, mes frères, toutes les voix, toutes les lumières de l'Eglise se réunissent pour exciter, pour nourrir, pour appuyer votre confiance. Et, jusqu'où n'en portent pas l'étendue les Augustin, les Bonaventure, les Anselme, les Bernard ? Ils la portent jusqu'à tout espérer, tout attendre pour le salut de celui qui est serviteur de Marie. Non, il ne périra pas, dit formellement S. Bernard. Non, s'écrie plus vivement S. Anselme, il n'est pas possible, auguste Vierge, qu'il périsse celui qui sincèrement vous réclame, et que vous regardez favorablement. *Ad te conversus et a te respectus impossibile est ut pereat.* Idée si juste, quoique si forte, de la protection de Marie, qu'on s'en persuade toujours plus la vérité, à mesure qu'on en approfondit mieux le principe.

Remarquez d'abord, chrétiens auditeurs, que c'est Jésus-Christ lui-même qui donne aux hommes cette protectrice, et qui la leur donne au moment où il est sur le point de consommer, par sa mort, l'ouvrage de leur rédemption. Près d'expirer sur la croix, il dit à Marie, en lui montrant le disciple bien-aimé, et dans sa personne, tous les hommes : *Voilà votre Fils* : « *Ecce Filius tuus.* » (*Joan.* XIX, 26.) Il dit à S. Jean, en lui parlant de Marie : *Voilà votre Mère* : « *Ecce Ma-*

ter tua. » (*Ibid.*) Paroles à jamais mémorables, testament sacré qui nous assurent, de la part de Marie, tous les sentiments de Mère, et qui, par conséquent, autorisent dans nous toute la confiance d'un Fils. Car, puisque c'est la volonté de Jésus-Christ que Marie nous adopte, que peut-il, et que doit-il résulter de cette adoption par laquelle la Mère d'un Dieu devient la nôtre ? Le voici, mes chers auditeurs, et c'est cette double vue qui nous développe clairement ce qu'il y a et ce qu'il doit y avoir de singulièrement efficace dans la protection de Marie.

Elle est Mère de Dieu, voilà le titre qui expose énergiquement l'étendue de son crédit ; elle est Mère des hommes, voilà la qualité qui justifie sensiblement la solidité de leurs espérances. Elle est Mère de Dieu : elle peut donc tout obtenir de lui; elle est Mère des hommes ; ils peuvent donc l'intéresser à toutes leurs demandes. Elle est Mère de Dieu ; elle est redevable de cette gloire, au dessein que Dieu forma de sauver les hommes ; elle est Mère des hommes; elle doit à sa tendresse pour eux, de faire servir sa gloire à contribuer à leur salut. Elle est Mère de Dieu; elle doit donc être animée de ses désirs et dirigée par ses vues; or, les désirs, les vues de Dieu, c'est que vous répondiez à sa grâce, pour que vous ayez part dans son royaume ; dès là Marie écoute avec attention, elle reçoit avec bonté, elle présente à Dieu avec zèle les vœux que vous lui adressez; elle est Mère des hommes ; elle doit donc être touchée de leurs misères, sensible à leurs dangers, empressée à procurer leur bonheur. Dès là une sainte pitié l'attendrit sur vous, un sentiment vif l'intéresse à vous, une sorte d'obligation que le cœur maternel lui impose la fait prier, solliciter, implorer la miséricorde de Dieu pour vous.

Non, mes chers auditeurs, nous ne concevons pas que le Dieu son Fils veuille résister à sa demande, et qu'il refuse à sa Mère le salut de ceux qu'il lui a confiés lui-même, en qualité de Sauveur. Ah! sans doute, nous pouvons prendre, pour aller à Dieu, la même route que Dieu a prise pour descendre jusqu'à nous. Or, le Dieu rédempteur nous a été donné par Marie ; nous pouvons employer à recevoir les grâces de Dieu, le même moyen que Dieu a employé pour nous en faire trouver la source. Or, le divin auteur de la grâce a pris naissance de Marie ; nous pouvons croire et espérer que le détail des secours qui nous sont personnels sera conforme au plan général de providence que Dieu a réglé pour le salut du monde. Or, quand Dieu a voulu envoyer son Fils pour lui réconcilier le monde, il a fait choix de Marie. Et voilà, chrétiens, ce qui a fait dire à plusieurs d'entre les docteurs et les Pères, que

si, d'une part, nous recevons tout de Jésus-Christ; de l'autre, Jésus-Christ veut que tout nous soit distribué par Marie.

Dès là, pécheurs, vous devez donc regarder Marie comme étant destinée par le Dieu son Fils à plaider votre cause auprès de lui ; à soutenir de la force de ses vertus et de son pouvoir vos demandes qui s'adressent à lui; à porter au pied de son trône vos désirs de rentrer en grâce avec lui. Et, si cette protection n'avait rien de spécialement efficace, quel eût donc été le dessein de Jésus-Christ en nous confiant spécialement aux soins de Marie ? Mais, s'il est une efficacité qui doive caractériser la protection de Marie, c'est donc une efficacité proportionnée à la supériorité de la dignité de Marie, des mérites de Marie, de la tendresse de Jésus-Christ pour Marie ; par conséquent, c'est une protection à la faveur de laquelle tout espoir devient légitime, toute grâce devient possible, tout pardon peut être accordé. C'est Marie qui prie et c'est Jésus-Christ qu'elle prie. Oui, pécheurs, attendez tout d'un tel Fils par la protection d'une telle Mère.

Protection, mes chers auditeurs, que Dieu semble vous avoir ménagée, non seulement pour prévenir les chutes de votre faiblesse, mais pour tempérer la juste frayeur qui facilement dégénère en désespoir de vous relever. La majesté d'un Dieu, c'est S. Bernard qui raisonne ainsi, la majesté d'un Dieu vous saisit d'effroi. Il vous donne son Fils revêtu de l'humanité. Dans ce Dieu-Homme la divinité brille encore. De là dans vos cœurs nouvelles alarmes : eh bien ! allez, recourez à Marie. Par elle vous aurez accès auprès de Jésus-Christ, par Jésus-Christ vous serez à Dieu.

Protection dans laquelle Dieu a rassemblé tout ce qui peut lui donner du poids et de la valeur. Ce n'en est point assez que Marie soit favorablement écoutée de Jésus-Christ. Il y a plus encore : c'est par Jésus-Christ lui-même qu'elle est autorisée à se faire entendre. Quels titres ne lui ont point acquis et le privilège d'avoir fourni le sang qui fut le prix de la rédemption, et la générosité d'avoir consenti à l'immolation du Rédempteur ? Vous lui demandâtes, ô mon Dieu ! le sacrifice de son Fils pour satisfaire à votre justice ; elle vous l'offrit avec courage. Aujourd'hui elle demande à votre miséricorde le salut de ceux qu'elle a adoptés pour ses enfants, vous le lui accorderez donc avec complaisance.

Protection que Dieu a pris plaisir à accréditer par le nombre et par la nature de ses effets. Je crois entendre en ce moment s'élever la voix du monde chrétien. Et, sans m'arrêter à la multitude frappante des événements prodigieux qui, dans l'ordre même naturel, ont signalé la puissance de Marie, je rappelle avec admiration et avec reconnaissance cette foule

innombrable de pénitents qui sont rentrés dans les voies de Dieu par une protection visible de la Mère de Dieu. Un sentiment de respect et de confiance gravé dans leur âme, des vœux assidus, des hommages journaliers dont cette auguste Vierge était l'objet, du zèle pour son culte et de l'intérêt à sa gloire ; quelques-unes de ces pieuses observances que le monde censure ou qu'il dédaigne, mais que l'esprit du christianisme suggère et qu'il consacre comme un moyen et une ressource pour la conversion et la pénitence ; oui, mes chers auditeurs, oui, voilà ce qui tant de fois a attiré sur des pécheurs ces grâces qui réveillent la conscience, qui en dissipent les ténèbres, qui en font naître les remords et qui produisent dans le cœur la sincérité du repentir. La dévotion à Marie, ce reste précieux heureusement échappé dans eux à la contagion des désordres, leur a servi à échapper eux-mêmes au crime et au malheur de l'endurcissement. Enfants coupables, ils se sont reconnus tels ; humblement prosternés aux pieds de leur mère, ils en ont imploré l'appui ; elle leur a tendu une main secourable. De cette même main qui fut le soutien de la divine enfance de Jésus-Christ elle les a portés au pied de sa croix. Là elle a demandé qu'ils fussent en même temps et arrosés de son sang et inondés de leurs larmes ; elle a sollicité et l'expiation et le pardon de leurs péchés. Le cœur de ces pécheurs a été changé.

C'est d'eux-mêmes, chrétiens auditeurs, oui, c'est d'eux-mêmes que nous avons appris et que nous apprenons journellement encore ces salutaires effets de la dévotion à Marie. Le moment du bienfait, la circonstance dans laquelle il a été accordé, ce qui l'a précédé, ce qui l'a suivi, nous font reconnaître la bienfaitrice ; leur conviction intime nous la désigne, le transport de leur reconnaissance la publie. Et que ne pouvons-nous publier nous-mêmes le détail des grâces, j'ose dire extraordinaires, dont plus d'une fois nous avons vu les heureuses suites. Par ce seul récit, plus efficacement que par nos discours, nous ranimerions la ferveur du culte de Marie. Ah ! s'il était au sentiment de se manifester, combien dans cet auditoire même, combien d'entre vous nous exposeraient avec attendrissement ce qu'ils ont éprouvé de la part de Marie ! Combien de secours ménagés à la vertu et à l'innocence pour la préserver des pièges et fortifier les pieux sentiments ! Combien de mères tendres après avoir confié à son pouvoir et à sa bonté protectrice des enfants chéris y ont trouvé la satisfaction de leur cœur en recueillant le fruit de leur religieuse confiance ! Combien de personnes affligées lui ont demandé avec succès l'adoucissement de leurs infortunes ! Combien, après l'avoir sincèrement implorée dans des périls effrayants,

ont rendu hommage à sa main bienfaisante qui ferma sous leurs pas les portes de la mort, et peut-être celles de l'enfer, en leur obtenant la grâce de la vie ! Est-il un royaume chrétien qui ne retentisse des bienfaits de Marie, et qui, de toutes parts n'en offre d'incontestables monuments? Heureuse la France d'y avoir un droit particulier par l'acte solennel de consécration à Marie, qui, en signalant la piété d'un de ses rois, devint pour son peuple un motif de plus d'espérer la protection de la sainte Mère de Jésus-Christ.

Que cette auguste Vierge, c'est la conclusion de S. Bernard, soit donc toujours votre asile, et dans les dangers et dans les tentations. Pensez à Marie, invoquez Marie dans le trouble de la conscience, dans l'assaut des passions, dans les situations orageuses du monde. Du fond même et de l'abîme d'un cœur où a régné le péché, où il règne actuellement, où il voudrait régner encore, élevez d'ardents soupirs, des désirs sincères, d'humbles prières vers Marie : *Mariam cogita, Mariam invoca.* Non, ce n'est pas elle qui est votre juge, mais elle le fléchit. Ce n'est pas elle qui accorde les grâces, mais elle les obtient. Ce n'est pas elle qui est l'arbitre suprême de votre destinée, mais elle engagera le Dieu des miséricordes à les répandre sur vous dans le temps et dans l'éternité. Ainsi soit-il.

HUITIÈME SERMON

(Par le P. Mac Carthy, S. J.)

DU DEVOIR D'HONORER LA MÈRE DE JÉSUS-CHRIST

Division. — Le culte que nous rendons à la Sainte Vierge est saint, parce que

I^er^ Point. C'est un culte que les autorités les plus imposantes et les plus sacrées, aux yeux de la foi, nous obligent de respecter : il est fondé sur l'autorité de l'Ecriture sainte, celle des premiers prédicateurs de l'Evangile, des beaux siècles de l'Eglise et des saints docteurs qui en furent l'ornement et la lumière.

II^e^ Point. C'est un culte que les motifs les plus pressants et les plus graves, aux yeux de la raison même, nous font une loi de pratiquer : motif de justice, prise de la dignité singulière et de l'élévation sans égale de Marie ; motif d'amour, Marie étant notre grande bienfaitrice et notre mère.

Postquam impleti sunt dies purgationis ejus, secundum legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino.

Le temps de la purification de Marie étant accompli, selon la loi de Moïse, ils portèrent l'enfant Jésus à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur. (*Luc.* II, 22.)

Sire,

L'Eglise célèbre à la fois en ce jour le mystère de la Présentation de Jésus-Christ dans le temple, et celui de la Puri-

fication de Marie. Elle se plaît, dans ses plus touchantes solennités, à réunir ainsi le Fils et la Mère afin que nous apprenions à ne les pas séparer dans notre amour ; et qu'après le culte suprême d'adoration dû à notre divin Rédempteur, rien ne nous soit plus cher et plus sacré que le culte de vénération et d'honneur dû à la Reine des vierges. Entrons donc dans les vues de cette Eglise sainte que l'Esprit de Dieu conduit ; et puisque, d'après l'antique usage établi par la piété de nos pères, nous commençons cette carrière d'instructions chrétiennes, en un jour si glorieux à Marie, commençons-la en publiant ses titres aux respects et aux hommages que lui rend tout le monde catholique.

Je n'ignore point que, dans ce siècle d'impiété et d'orgueil il se trouve, jusque parmi ceux qui se disent fidèles, des esprits superbes et aveugles, qui renvoient avec dédain la dévotion dont la Mère de Dieu est l'objet, au peuple ignorant et crédule. C'est pour cela même que je me sens obligé d'en prendre hautement la défense, devant une assemblée si auguste et si éclairée, et de faire voir qu'il n'y a point de dévotion plus solide, plus conforme aux principes du christianisme, et plus digne des âmes grandes et élevées.

Ce n'est pas aux ennemis de la religion que je m'adresse aujourd'hui, mes Frères ; ceux qui blasphèment Jésus-Christ auraient trop de peine à comprendre le devoir d'honorer sa Mère. Je m'adresse aux disciples de l'Evangile, aux enfants de l'Eglise qui savent adorer et croire ; et s'il en est parmi eux qui, éblouis par les sophismes de quelques censeurs téméraires, aient conçu d'injustes préventions contre le culte que nous rendons à Marie, j'espère les désabuser par ce discours et les convaincre qu'ils ne peuvent avoir trop de vénération ni trop de zèle pour un culte si saint : pourquoi ? parce que c'est un culte que les autorités les plus imposantes et les plus sacrées aux yeux de la foi les obligent de respecter, premier point ; parce que c'est un culte que les motifs les plus pressants et les plus graves, aux yeux de la raison même, leur font une loi de pratiquer, second point. Tel est le sujet que j'entreprends de développer, sujet qui se lie à tout ce qu'il y a de grand et de touchant dans la religion, et qui ne peut qu'intéresser vivement les cœurs sensibles et les âmes chrétiennes.

O Vierge, qui êtes la mère des enfants de Dieu, la reine du ciel, la protectrice de ce royaume et du trône de S. Louis, qu'il est doux, qu'il est honorable pour moi d'avoir à célébrer vos grandeurs en présence d'un monarque si renommé pour sa sagesse, si chéri pour sa clémence, si redoutable à ses ennemis par la puissance de ses armes victorieuses, et que nous

voyons mettre sa gloire, moins encore dans tous les prodiges qui immortaliseront son règne, que dans son inviolable attachement au Dieu de ses pères, et dans la piété dont il fait profession envers vous! Ses exemples parlent plus haut que nos discours ; ils suppléent à notre faiblesse ; notre voix, renfermée dans une étroite enceinte, ne peut être entendue que d'un petit nombre d'auditeurs, mais les actions d'un si grand prince, exposées à tous les regards, sont des leçons de foi et de religion données à l'univers. — *Ave, Maria.*

PREMIER POINT

Pourquoi, nous disent des censeurs chagrins, ces honneurs extraordinaires prodigués partout à Marie ; notre zèle pour sa gloire ne doit-il connaître ni mesure, ni bornes? Révérons-la, sans doute, pour les privilèges singuliers qu'elle a reçus, et pour les vertus admirables qu'elle a pratiquées. Mais est-il nécessaire que les temples retentissent continuellement de ses louanges, que l'encens y fume sans cesse devant ses images, et que son nom soit mêlé à toutes nos prières? N'y a-t-il ni abus, ni excès à craindre dans toutes ces dévotions populaires, si multipliées de nos jours ? au lieu de les encourager, du haut de ces chaires, ne ferions-nous pas mieux d'imiter la réserve et la circonspection si remarquables dans les livres saints, où il est, dit-on, si peu parlé de cette Vierge; la retenue des apôtres qui paraissent, dit-on encore, avoir gardé le silence sur elle dans leur prédication ; la sagesse de l'Église primitive et des anciens Pères, qu'on nous assure avoir été si sobres à la louer et à lui décerner des hommages publics, de peur que le peuple chrétien, nouvellement revenu des erreurs du paganisme, n'attribuât, par un reste de superstition, la divinité à la mère du Dieu fait homme?

C'est ainsi qu'on prétend nous opposer, mes frères, l'autorité des divines Ecritures, celle des premiers prédicateurs de l'Evangile, des beaux siècles de l'Eglise, et des saints docteurs qui en furent l'ornement et la lumière. Mais loin de convenir que ces autorités si vénérables et si sacrées nous soient contraires, nous les invoquons nous-mêmes, et nous allons les produire avec confiance, pour prouver que l'esprit qui inspira les prophètes et les apôtres, qui anima l'Eglise dès sa naissance, et qui conduisit la plume de ses plus sages et de ses plus savants docteurs, est le même qui lui inspire encore aujourd'hui ce religieux respect, cette tendre piété envers Marie, qu'on voudrait nous reprocher comme une faiblesse.

Mais d'abord, comment ose-t-on avancer que les divins livres parlent peu de cette bienheureuse Vierge? S. Bernard les connaissait donc mal, lui qui les croyait remplis de ses

louanges; lui qui voyait Marie et dans les promesses faites aux patriarches, et dans les oracles des prophètes,et dans une foule de symboles mystérieux et de prodiges qui la figuraient: *Maria patribus cælitus repromissa... mysticis præfigurata miraculis..... oraculis prænuntiata propheticis*[1]; lui, qui disait avec tant d'assurance: Lisez, approfondissez les Saintes Ecritures, et, comme moi, vous y trouverez partout Marie: *Scrutare scripturas, et proba quæ dico*[2]. Et en effet, mes Frères, ouvrons le plus ancien de ces livres sacrés, celui où sont racontées les merveilles de la création, et, avec l'origine du monde, celle de l'homme et de la religion; qu'y trouvons-nous dès la première page? La chute fatale des auteurs du genre humain séduits par l'antique serpent; et aussitôt après, cette grande et solennelle promesse d'un futur réparateur, qui a fait pendant quatre mille ans toute la consolation et toute l'espérance de la malheureuse postérité d'Adam. Or, remarquez-le bien: en quels termes cette divine promesse est-elle conçue? Marie y est-elle oubliée? Ecoutez, je vous prie: Le Seigneur dit au serpent, *Ait Dominus Deus ad serpentem*[3]: Parce que tu as fait cette chose, *Quia fecisti hoc*[4], et que par une femme tu as introduit le péché sur la terre, je te susciterai pour ennemie une femme: *Inimicitias ponam inter te et mulierem*[5]; elle mettra au monde un fils qui sera la terreur de ta race, et le destructeur de ton empire: *Inter semen tuum et semen illius*[6]; et c'est elle enfin qui, te désarmant de tout ton venin, t'écrasera la tête: *Ipsa*[7] *conteret caput tuum*[8]. Voilà donc, mes Frères, dans le premier de tous les oracles, sorti de la bouche de Dieu même, dans celui qui est le fondement de toute la religion, et dont les autres prophéties ne seront plus que le développement, Marie annoncée et solennellement promise à l'univers avec Jésus-Christ: *Mulierem... et semen illius*. Elle paraît avec lui, en tête du livre des révélations divines: *In capite libri scriptum est de me*[9]; et peinte des traits les plus touchants et les plus augustes, comme la mère du Libérateur à venir, et comme une reine victorieuse qui doit fouler à ses pieds toutes les puissances de l'enfer, elle est montrée,

1. S. Bern. serm. infra oct. Assumpt. — 2. Hom. 2, sup. *Missus est*, de laud. Mar. — 3. *Gen.* III, 14. — 4. *Ibid.* — 5. *Ibid.* 15. — 6. *Ibid.*

7. Le texte hébreu, celui des Septante, et les plus anciennes versions portent *ipse*, au lieu de *ipsa*, leçon de la Vulgate, suivie par la plupart des Pères latins, et adoptée par l'Eglise. *Ipse* se rapporterait à *semen*, qui en hébreu est un nom masculin. *Ipsa* se rapporte à *mulier*. La différence tient, en hébreu comme en latin, à une seule lettre. Quelle que soit celle des deux leçons qu'on préfère, le sens au fond sera toujours le même : car on convient que Jésus-Christ est le véritable vainqueur du serpent, et que Marie n'écrase la tête de celui-ci, qu'en mettant le premier au monde.

8. *Gen.* III, 15. — 9. *Ps.* XXXIX, 8. — *Hebr.* X, 7.

quarante siècles d'avance, à l'attente et aux désirs, et par là même à la vénération et à l'amour du genre humain.

Entendez maintenant Isaïe prédisant de plus près le grand évènement auquel est attaché le salut du monde. Que voit ce prophète ? quel est ce prodige qui le frappe d'étonnement, et sur lequel il appelle toute l'attention de la maison de David ; *Audite ergo, domus David* [1] ? ce signe que Dieu doit donner lui-même à son peuple, et où doit éclater toute sa puissance : *Dabit Dominus ipse vobis signum* [2] ? Ce signe, ce prodige, mes frères, c'est Marie, Marie et sa virginité féconde, Marie et sa maternité divine. Ecoute, ô maison de David..... Le Seigneur te donnera lui-même un signe : Voilà qu'une Vierge concevra, et elle enfantera un fils qui sera nommé Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous ; elle sera vierge et mère d'un Dieu : *Ecce virgo concipiet, et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel* [3].

Toutes les prophéties sont pleines de magnifiques images sous lesquelles l'Esprit-Saint nous représente Marie. Elle est ce rejeton précieux de la tige de Jessé, d'où naît, comme une divine fleur, le Messie : *Flos de radice ejus ascendet* [4] ; cette terre de bénédiction sur laquelle tombe la rosée du ciel, et où germe le Sauveur : *Terra... germinet salvatorem* [5] ; elle est la chaste et unique épouse, objet de l'ineffable amour de son Dieu : *Soror mea sponsa* [6] ; la glorieuse reine que les anges contemplent avec ravissement, assise à la droite de son fils qu'ils adorent : *Astitit regina a dextris tuis* [7].

Mais laissant les figures et les prédictions anciennes, voyons si l'Evangile nous donne de moins sublimes idées de cette Vierge. Ah ! lisez-le, mes frères, et dites-moi ce que nous devons penser d'une mortelle, vers qui le Dieu de l'univers envoie du haut des cieux une ambassade solennelle : *Missus est angelus Gabriel à Deo ad virginem* [8] ; d'une mortelle que le messager céleste aborde avec respect et contemple avec admiration, s'inclinant devant elle et lui disant : Je vous salue, ô pleine de grâce : *Ave, gratia plena* ! ô vous, en qui le Dieu de majesté réside : *Dominus tecum*, et qu'il a choisie entre toutes les filles d'Adam pour être l'objet de ses bénédictions les plus rares : *Benedicta tu in mulieribus* [9] ! Quel éloge ! et dans la bouche d'un ange ! Que penser d'une mortelle qui, par la vertu du Très-Haut dont elle est investie, et par l'opération toute puissante de l'Esprit-Saint qui est en elle, conçoit le Verbe incarné dans ses chastes entrailles, et enfante le fils de l'Eternel devenu son propre fils : *Quod nascetur ex te... voca-*

1. *Isa.* VII, 13. — 2. *Isa.* VII, 14. — 3. *Ibid.* — 4. *Isa.* XI, 1. — 5. *Isa.* XLV, 8. — 6. *Cant.* IV, 9. — 7. *Ps.* XLIV, 10. — 8. *Luc.* I, 26, 27. — 9. *Ibid.* 28.

bitur filius Dei[1] ? O mystère incompréhensible ! ô dignité sans exemple de Marie !... Poursuivez. Que lisez vous encore ? qu'au seul son de sa voix, *Ut facta est vox... in auribus meis*[2], l'Esprit de Dieu se répand comme un torrent autour d'elle, remplit Elisabeth de la lumière des prophètes, et se communiquant à l'enfant même qu'elle porte encore dans son sein, le fait tressaillir d'une allégresse divine : *Exultavit in gaudio infans in utero meo*[3]. Qui jamais ouït parler de semblables prodiges ? Mais ce qui ne me paraît pas moins frappant que tout cela, c'est le témoignage que rend elle-même cette Vierge si humble, lorsque, dans le transport de sa reconnaissance, elle s'écrie que le Seigneur a fait en elle des choses grandes et merveilleuses. *Fecit mihi magna qui potens est*[4] ; que par la magnificence de ses promesses, il a daigné, dès l'origine des siècles, la montrer à la foi et aux respects des patriarches et des anciens justes : *Sicut locutus est ad patres nostros*[5] ; et que maintenant, par l'excès de ses faveurs, il la présente aux hommages de toutes les générations à venir, qui ne cesseront jamais de la nommer bienheureuse : *Ex hoc beatam me dicent omnes generationes*[6]. Voilà, mes frères, une partie seulement du tableau que nous offre l'Evangile. Est-ce là dissimuler les grandeurs de Marie ?

Mais, ajoute-t-on, les apôtres ont affecté le silence sur cette Vierge, dans leur prédication. Quoi ? pendant que les évangélistes en publiaient tant de merveilles, les apôtres se seraient fait une loi de n'en pas même parler ! Qui pourrait admettre une contradiction si étrange ? Mais, s'agit-il ici de raisonnements et de conjectures ? n'avons-nous pas entre les mains le monument le plus authentique de l'enseignement des apôtres, le symbole de foi qu'ils ont eux-mêmes dressé, qui porte encore leur nom, et que nous récitons tous les jours ? Dans cette courte exposition des points fondamentaux du Christianisme, ils n'ont pu tout dire ; plus d'un grand mystère, plus d'un dogme important y a été omis ; en est-il de même de Marie, et ses augustes prérogatives y sont-elles omises ? Marie n'a-t-elle pu trouver place dans le Symbole des apôtres ? Oh ! mes frères, quelle place elle y occupe ! qui n'en serait ravi d'étonnement ? Son nom y est mêlé aux noms adorables des trois Personnes divines ; elle y paraît entre le Père, le Fils, et l'Esprit-Saint, non comme étrangère au milieu d'eux, mais comme leur étant unie par la plus étroite et la plus indissoluble alliance, en qualité de fille, d'épouse et de mère. Est-il bien vrai, mes chers auditeurs, et n'en dis-je point trop ? Jugez vous-mêmes ; et pesez une fois attentive-

1. *Luc.* I, 35. — 2. *Ibid.* 44. — 3. *Ibid.* — 4. *Ibid.* 49. — 5. *Luc.* I, 55. — 6. *Ibid.* 48.

ment ces paroles, que vous avez peut-être mille fois répétées sans réflexion : « Je crois en Jésus-Christ notre Seigneur, fils unique de Dieu le Père tout-puissant, conçu du Saint-Esprit, né de la Vierge Marie. » C'est-à-dire, je crois un Dieu engendré de Dieu, et enfanté par Marie ; fils unique du Très-Haut et véritable fils de Marie ; consubstantiel au Père éternel, et formé de la substance de Marie ; conçu de l'Esprit divin, conçu et né de Marie. O liens, ô rapports ineffables ! ô affinité prodigieuse d'une pure créature avec le Créateur ! ô élévation devant laquelle disparaît toute la grandeur des bienheureux et des anges même ! Un Dieu en trois personnes, un Dieu homme et Marie sa mère, voilà presque tout le Symbole ; voilà ce qu'enseignaient les apôtres, ce qu'ils développaient dans leur divine prédication. Or, mes frères, ce n'est pas là seulement louer, honorer Marie, ce n'est pas seulement la proposer à la vénération la plus profonde des fidèles ; mais c'est l'élever au-dessus de tout honneur, de toute louange, de toute pensée et je ne crains pas de dire, qu'après ces deux mots de la formule sacrée de notre foi, tous les efforts de l'éloquence humaine pour exalter cette incomparable vierge, tous nos éloges et nos panégyriques, avec leur exagération prétendue, ne sont plus que le faible langage d'une admiration impuissante qui ne saurait atteindre à la hauteur où Marie est placée.

Mais, nous dit-on encore, l'Eglise des premiers siècles ne crut elle pas devoir user de sobriété et de réserve, dans les hommages qu'elle rendait à Marie, de peur que, dans ces temps où les esprits étaient encore imbus des superstitions païennes, on ne vînt à confondre une créature si privilégiée et si sainte avec la Divinité même ? Quand il en serait ainsi, mes chers auditeurs ; quand j'accorderais qu'une telle précaution fût alors nécessaire, ne faudrait-il pas avouer qu'elle cessa bientôt après de l'être, lorsque le paganisme et ses erreurs eurent disparu devant la lumière de l'Evangile ? Mais est-il vrai que l'Eglise, même à son origine, ait été aussi réservée qu'on le prétend, dans les témoignages de sa piété envers la Mère de Dieu ? Pour répondre à cette question, faisons parler les faits ; et parce que la brièveté d'un discours ne permet pas de les rapporter tous, choisissons, dans l'histoire des temps reculés, un fait éclatant, qui puisse faire juger de tous les autres, qui réunisse, pour ainsi dire, en un seul point toute la tradition primitive, et nous montre d'un coup d'œil quels furent, dès le commencement, à l'égard de la bienheureuse Vierge et de son culte, les sentiments du clergé et des peuples de l'Orient et de l'Occident, des pasteurs, des docteurs, des souverains pontifes et des conciles. Ecoutez, mes frères.

Le quatrième siècle venait de finir; Nestorius était monté sur le siège de Constantinople; et sa foi n'étant point encore suspecte, il gouvernait en paix cet immense troupeau, que les Grégoire de Nazianze et les Chrysostome avaient nourri du lait de la plus saine doctrine. Tout à coup l'hérésiarque, caché sous la peau de brebis, se décèle du haut de sa chaire épiscopale, et, dans le temple du Seigneur, Nestorius fait entendre ces étranges paroles: « Ne disons pas que Marie soit la mère de Dieu, de peur que nous ne paraissions faire de cette Vierge une déesse : *Ne faciat Virginem deam* [1]; ou que nous ne ressemblions aux païens, qui donnent des mères à leurs dieux : *Ergo excusabilis gentilitas matres diis subintroducens* [2]. A ces mots, l'auditoire fidèle, que l'hypocrisie de ce langage ne peut tromper, éclate en murmures; une voix courageuse accuse hautement l'évêque impie de blasphème; les prêtres et le peuple sortent en foule du lieu saint, et le troupeau abandonne le pasteur; Constantinople est dans le trouble et l'alarme, comme dans les calamités publiques. Bientôt, le bruit de l'outrage fait à Marie se répandant au loin, tout le monde chrétien s'ébranle : l'Afrique, avec le grand Cyrille d'Alexandrie, pousse un cri d'indignation; l'Asie et l'Europe y répondent; le saint pape Célestin assemble les évêques d'Italie, et, à leur tête, foudroie l'hérésie naissante et son auteur. Ce n'est pas assez : un concile général est convoqué à Ephèse; les chefs des Eglises y accourent de toutes parts; et là, dans cette basilique fameuse qui déjà portait le nom de Sainte-Marie, deux cents évêques, présidés par les légats du Saint-Siège, représentant la catholicité entière, invoquant la doctrine de tous leurs prédécesseurs depuis les apôtres, prononcent l'anathème et la sentence de déposition contre l'audacieux novateur, qui ose attenter à la gloire de la Mère de Dieu. L'assemblée ne se sépare que bien avant dans la nuit. Mais, ô zèle, ô foi vive de ces premiers temps ! tout le peuple veillait aux portes de la basilique, dans l'attente d'un jugement, qui lui paraissait devoir décider de toute la religion [3]. A peine la victoire de Marie est elle proclamée, que la ville retentit d'applaudissements et de cantiques d'allégresse ; les Pères du concile sont reconduits chez eux en triomphe ; on brûle des parfums sur leur passage; des feux et d'innombrables flambeaux allumés attestent la joie universelle, et donnent à cette nuit mémorable l'éclat d'un beau jour. Qu'ajouterai-je enfin? L'anathème porté contre Nestorius fut répété aussitôt par toutes les Eglises de la chrétienté, comme il l'a été depuis par tous les siècles; des temples magnifiques s'élevèrent, et fu-

1. Nestor. serm. v, ap. Mercat., p. 30. — 2. Nestor. serm. i, p. 5. — 3. Epist. Cyr. Concil. T. III. Col. 574.

rent dédiés sous l'invocation de la divine Mère ; les fêtes déjà nombreuses qui se célébraient en son honneur, se multiplièrent encore ; et la piété envers elle devint le signe distinctif, auquel on reconnut les vrais fidèles. Tels sont, mes frères, les exemples de la sainte et vénérable antiquité. Je demande maintenant, si le culte que nous rendons à Marie est une dévotion puérile et nouvelle.

Que ne puis-je, pour vous en faire mieux comprendre l'excellence, citer ce qu'en ont dit les plus anciens Pères, ces pieux et savants hommes que le paganisme admira, devant qui les hérésies pâlirent, et que toute la catholicité révère : les Irénée, les Basile, les Ephrem, les Epiphane, les Augustin, les Jérôme, les Ambroise. Mais ne sera-ce pas les faire parler tous en quelque sorte, et vous faire entendre la voix de tout le sacerdoce, de tout l'épiscopat antique, que de rapporter ici les paroles prononcées dans le même concile d'Ephèse avec l'applaudissement unanime de tous les Pères, par cet illustre patriarche d'Alexandrie, S. Cyrille, qui fut l'âme de cette grande assemblée ? S'adressant donc à Marie, en présence et au nom de tant d'évêques, il s'écria [1] : « Nous vous saluons, ô Vierge-Mère, vous, le temple vivant et immortel de la Divinité, le trésor et la lumière du monde, l'honneur de la virginité, le soutien de la foi orthodoxe, le ferme appui de toutes les Eglises ; vous qui enfantâtes un Dieu, et renfermâtes dans votre chaste sein celui qu'aucun lieu ne peut contenir ; vous, par qui la Trinité sainte est connue et adorée, la divine croix honorée de toute la terre ; par qui les anges bienheureux se réjouissent, et les démons chassés du ciel fuient devant les chrétiens ; vous, par qui l'homme déchu est réin-

1. Salve a nobis... Mater et virgo... templum indissolubile..., venerandus totius orbis thesaurus, lampas inextinguibilis, corona virginitatis, sceptrum rectæ doctrinæ... per quam toto orbe fundatæ sunt ecclesiæ... Deipara... quæ Immensum, qui loco capi non potest, virgineo utero comprehendisti... per quam sancta Trinitas glorificatur et adoratur, per quam pretiosa crux celebratur, et in universo orbe adoratur ; per quam... angeli et archangeli lætantur, per quam dæmones fugantur, per quam tentator diabolus cœlo decidit, per quam prolapsa creatura in cœlum assumitur, per quam universa creatura, idolorum vesania detenta, ad veritatis agnitionem pervenit... per quam prophetæ prænuntiarunt... per quam is benedictus in sanctis Evangeliis nominatur qui venit in nomine Domini... per quam apostoli salutem gentibus prædicarunt... Et quid plura dicam ?... per quam reges regnant... per quam mortui exsuscitantur... per quam unigenitus Dei Filius iis qui in tenebris et in umbra mortis sedebant, resplenduit... Ecquis hominum laudabilissimam Mariam pro dignitate laudare queat ? Uterus virgineus ! o rem admirandam ! miraculum hoc me in stuporem rapit... tu vero (Nestori) adversus Deum cavillis es usus... contingat autem nobis ut... revereamur et adoremus... ac indivisam Trinitatem tremamus et colamus, Mariam semper virginem .. ejusque filium et sponsum immaculatum laudibus celebrantes, quoniam ipsi gloria in secula seculorum (*Concil.* T. III. *Col.* 583).

tégré dans ses droits à l'héritage céleste; par qui l'idolâtrie est détruite, et l'univers converti ; vous, par qui les prophètes ont parlé, les évangélistes ont écrit, les apôtres ont annoncé le salut à toutes les nations. Que dirai-je encore ? Vous, par qui règnent les rois, par qui les morts ressuscitent, par qui le Fils unique de Dieu a brillé, comme un astre bienfaisant, aux yeux des peuples ensevelis dans les ombres de la mort. Mais, ajoute-t-il, comme transporté hors de lui-même, qui peut louer dignement celle qui est au-dessus de toute louange? O fécondité virginale ! merveille incompréhensible, dont la seule pensée me ravit d'admiration ! Que d'autres combattent par des subtilités impies ce divin mystère : pour nous, qu'il nous suffise de respecter et de croire: que toute notre science et tout notre bonheur soit de rendre nos profondes adorations au Dieu en trois personnes, et de célébrer à jamais les grandeurs de l'auguste Marie toujours vierge et de son Fils immaculé, à qui toute gloire appartient dans les siècles des siècles. » Avez-vous bien entendu, mes frères? Auriez-vous pensé qu'on pût élever si haut la dignité, les droits, la puissance de Marie ? Et ce ne sont pas seulement ici les paroles d'un des plus doctes et des plus célèbres d'entre les anciens Pères ; mais ce sont de plus des paroles consacrées par l'approbation solennelle d'un des premiers conciles œcuméniques, insérées dans ses actes, où nous les lisons encore, et conservées précieusement dans les archives de l'Eglise catholique. Ne parlons plus, après cela, des Jean Damascène, des Ildefonse, des Anselme, des Bernard, qui, dans des volumes entiers écrits à la louange de cette glorieuse Vierge, n'ont pu surpasser ce que renferme ce seul discours ; et rougissons, nous faibles orateurs, non de l'excès, mais de la timidité de nos éloges, qui tous ensemble sont si loin d'égaler ce peu de mots du grand Cyrille.

Mais pourquoi tant insister sur les témoignages et les monuments de ces siècles reculés? l'Eglise de nos jours est-elle moins assistée de l'Esprit-Saint, moins infaillible dans sa doctrine et dans son culte, que celle d'autrefois? ou plutôt, n'est-ce pas toujours une seule et même Eglise, se perpétuant avec les âges, et également incapable d'erreur dans tous les temps ? Or, qui peut se dissimuler aujourd'hui son zèle pour la gloire de Marie ? Comptez, si vous le pouvez, les prières et les supplications qu'elle lui adresse dans toutes les parties de sa liturgie, les fêtes qu'elle a instituées en son honneur, les temples et les autels qu'elle a consacrés sous son nom dans tous les lieux de la terre, les grâces et les faveurs qu'elle prodigue à ceux qui se dévouent spécialement à l'honorer.

Voyez donc, mes frères, quelles autorités imposantes et

sacrées se réunissent pour recommander à votre vénération le culte de la Mère de Dieu. Les Ecritures de l'Ancien et du Nouveau Testament, les prophètes et les apôtres de l'Eglise des premiers et des derniers temps, les conciles et les SS. Pères, les souverains pontifes et tout l'épiscopat catholique, n'ont ici qu'une voix, et forment un concert unanime en faveur d'une dévotion si salutaire et si sainte. Ceux donc qui la méprisent, qui en détournent les fidèles sous de frivoles prétextes, qui affectent de craindre, avec Nestorius, que la société des vrais adorateurs, dont Jésus-Christ est le chef, ne tombe, en honorant sa mère, dans une grossière idolâtrie, *Ne faciat Virginem deam*, ne peuvent plus ni se dire les enfants de l'Eglise qu'ils calomnient, ni invoquer les divines Ecritutures qu'ils contredisent ni s'appuyer sur la tradition et sur l'antiquité qui les condamne, ni échapper, de quelque voile qu'ils se couvrent, au juste reproche d'irréligion et de témérité. Aussi le grand évêque de Meaux, qu'on ne soupçonnera pas d'être un esprit faible et superstitieux, concluait-il, par ces paroles remarquables, une instruction sur le même sujet que je traite. Veuillez les écouter, mes frères, et vous bien souvenir que ce n'est pas moi, mais cette grande lumière de l'Eglise de France, qui parle : « Par conséquent, disait-il, puisque la dévotion envers la Vierge bienheureuse est si solidement fondée, anathème à qui la nie, et ôte aux chrétiens un si puissant secours: anathème à qui la diminue ; il affaiblit la piété dans les âmes [1]. » Quelle sentence, mes frères, et qu'elle est terrible ! Nous donc, qui ne voulons pas attirer d'anathème sur nos têtes, redoublons de vénération et de zèle pour une dévotion que les autorités les plus imposantes aux yeux de la foi nous obligent de respecter, comme vous venez de le voir ; que les motifs les plus graves et les plus pressants aux yeux de la raison même nous font un devoir de pratiquer, comme il me reste à le montrer dans le second point.

SECOND POINT

Je ne prétends pas, mes chers auditeurs, que la faible raison de l'homme puisse par elle-même, et sans l'aide de la foi s'élever à la connaissance des mystères sur lesquels se fondent la grandeur et les droits de Marie ; mais, ces mystères étant connus, et les principes de la foi supposés, je dis que la raison éclairée du chrétien n'aura point de peine à comprendre toute la force et la solidité des motifs qui nous obligent à honorer cette incomparable Vierge. Appliquez-vous à un sujet digne de toute votre attention.

1. Boss. 3e serm. sur la Concep. de la très sainte Vierge, vers la fin du 1er point.

Voir le sermon, ci-devant, page 156 (*note éditeur*).

Le premier de ces motifs est un motif de justice, pris de la dignité singulière et de l'élévation sans égale de Marie. Je sais qu'à proprement parler, il n'y a de grand que Dieu, et qu'à lui seul appartiennent essentiellement l'honneur et la gloire : *Soli Deo honor et gloria* [1]. Mais il plaît à ce grand Dieu de glorifier aussi ses créatures faites à son image ; et il veut qu'on les révère, à proportion de ce qu'il les élève, les approche par quelque endroit de lui-même, et leur communique quelque portion de sa grandeur, de sa sainteté ou de sa puissance. De là le précepte de rendre à chacun l'honneur qui lui est dû : *Cui honorem, honorem* [2]. De là le devoir sacré de respecter et d'honorer les rois, à cause de la suréminence de leur dignité, *Regi quasi præcellenti* [3] ; et parce qu'ils sont les lieutenants de Dieu sur la terre, les représentants de sa majesté parmi les hommes, et les dépositaires de son autorité souveraine *Dei enim minister est* [4]. De là encore les hommages que nous rendons aux saints comme aux amis de Dieu : *Nimis honorificati sunt amici tui, Deus* [5], et aux anges comme aux ministres de ses volontés, et à ses ambassadeurs auprès de nous : *Mittam angelum meum... observa eum* [6]. Or, si tels sont les droits que donnent à de simples créatures les titres d'amis, d'envoyés, de représentants de Dieu, quels seront les droits d'une créature privilégiée entre toutes les autres qui, par une faveur ineffable et unique, a été choisie pour être la mère de ce même Dieu ; qui a conçu dans son sein et produit de son pur sang un Dieu-Homme ; qui l'a porté enfant dans ses bras et l'a nourri de son lait ; qui a dirigé et soutenu ses premiers pas ; qui, en vertu de l'autorité maternelle, a pu lui commander, et l'a vu obéir en fils respectueux et soumis : *Et erat subditus* [7] ! J'avoue, mes frères, que ce sont ici des merveilles qui surpassent de bien loin notre intelligence ; et que ces prodigieux rapports entre un enfant Dieu qui obéit et une mère mortelle qui commande, ont de quoi confondre toutes les pensées de l'esprit humain. Mais il n'en est pas moins certain que ces rapports sont une suite nécessaire de l'incarnation du Verbe, ce mystère fondamental du Christianisme ; et qu'en se revêtant de notre nature dans les entrailles d'une vierge, celui qui par sa divinité est infiniment au dessus de toute nature créée et de toute loi, s'est imposé à lui-même une obligation naturelle d'honorer, comme homme et comme fils, celle de qui il a daigné recevoir le jour : *Honora matrem tuam* [8] ; obligation qu'il ne pouvait manquer de remplir dans toute son étendue, lui qui était venu pour accomplir toute justice, et donner l'exemple de la plus parfaite observation

1. I *Tim.* I, 17. — 2. *Rom.* XIII, 7. — 3. I *Petr.* II, 13. — 4. *Rom.* XIII, 4. — 5. *Ps.* CXXXVIII, 17. — 6. *Exod.* XXIII, 20, 21. — 7. *Luc.* II, 51. — 8. *Exod.* XX, 12.

de toute la loi: *Non veni solvere legem, sed adimplere* [1]. Plus donc l'élévation qui résulte de là pour Marie est étonnante et incompréhensible à notre raison, plus cette même raison nous dit qu'il est juste que nous honorions celle à qui l'Homme-Dieu, notre modèle et notre maître, s'est fait un devoir de rendre l'honneur et l'obéissance même : *Erat subditus*. Ajoutez que ces sacrés rapports étant indissolubles et éternels, puisqu'il sera éternellement vrai que le Fils de Dieu est le Fils de Marie, la gloire dont il la comble en cette qualité n'est pas passagère, mais éternelle ; et il veut qu'éternellement elle soit glorifiée dans le Ciel par ses saints et ses anges. Comment donc l'Eglise militante et voyageuse de la terre, qui trouve toute sa consolation à répéter dans son exil les cantiques de l'immortelle Sion, refuserait-elle en ce point seul, et lorsqu'il s'agit de la mère de son époux, d'unir sa voix à celle de l'Eglise triomphante sa sœur, et de prendre part aux concerts de la bienheureuse patrie? Oh! non, mes frères, l'accord est parfait ; le ciel et la terre se répondent, et chantent à l'envi les louanges de celle que des nœuds si étroits unissent au Sauveur qu'ils adorent : *Filiæ... beatissimam prædicaverunt... et reginæ... laudaverunt eam* [2].

Qui sont ceux qui voudraient troubler une si belle harmonie, en nous disant que Dieu s'offense de ces hommages rendus à une pure créature, qu'il les voit d'un œil d'indignation et de jalousie? O erreur! ô inconcevable aveuglement! Quoi! Seigneur, vous qui nous commandez dans vos Ecritures d'honorer la mémoire des justes, et de les louer dans l'assemblée des fidèles : *Laudem eorum nuntiet ecclesia* [3] ; vous qui promettez de bénir ceux qui bénissent vos serviteurs, et menacez de vos malédictions ceux qui les maudissent : *Benedicam benedicentibus tibi, et maledicam maledicentibus* [4] ; vous qui revêtez vos saints d'un éclat de gloire et de majesté, qui les rend vénérables aux rois et aux peuples. *Glorificavit illum in conspectu regum* [5] ; vous vous offenseriez des marques de respect que nous donnons à votre mère ! il ne nous serait pas permis de bénir avec cette femme de l'Evangile, les entrailles qui vous ont porté, et le sein qui vous a nourri! de saluer humblement avec l'ange, cette Vierge pleine de grâce, qui maintenant est rassasiée de la gloire céleste ! de la nommer, avec Elisabeth, sainte et heureuse entre toutes les filles d'Adam ! de mêler, à nos profondes adorations pour vous, les témoignages de notre religieuse vénération pour celle qui vous a donné vous-même à la terre, et sans qui nous n'aurions pu vous connaître! Eh! Seigneur, à qui se rapporte et se termine enfin tout ce culte

1. *Matth.* v, 17. — 2. *Cant.* vi, 8. — 3. *Eccli.* xliv, 15. — 4. *Gen.* xii, 3. — 5. *Eccli.* xlv, 3.

que nous lui rendons, si ce n'est à vous ? Ce que nous révérons en elle, n'est-ce pas la vive image que vous y avez tracée de vos perfections divines? ce que nous y louons, n'est-ce pas l'excellence de vos dons et de vos grâces? ce qui nous prosterne à ses pieds, ne sont-ce pas les relations intimes et les liens ineffables qui l'attachent inséparablement à vous? Loin de craindre que vous soyez jaloux de ces hommages, nous croirions vous outrager en les lui refusant. Si les rois mortels exigent à bon droit des respects pour leurs proches et pour les auteurs de leurs jours, comment n'en exigeriez-vous pas, vous le Roi immortel des siècles, pour celle qui vous a donné la vie ? Et si, comme vous nous l'apprenez vous-même, c'est toucher à la prunelle de votre œil, *Qui enim tetigerit vos tangit pupillam oculi mei*[1], que de manquer d'égards pour le moindre de vos élus ; comment ne serait-ce pas blesser votre cœur dans l'endroit le plus sensible, que de traiter avec indifférence et mépris votre mère ?

C'en est assez, mes chers auditeurs, sur le premier motif qui nous oblige d'honorer Marie, et que j'ai appelé un motif de justice ; le second est un motif d'amour.

Sans exposer ici tous les titres de la plus parfaite, et par conséquent de la plus aimable des créatures, à notre amour, il en est deux qui doivent particulièrement toucher nos cœurs : elle est notre grande bienfaitrice, elle est notre véritable mère. Pour parler d'abord de ses bienfaits, est-ce assez de dire qu'ils sont immenses ? ne faut-il pas avouer qu'ils sont, dans un sens, infinis ? O vous, qui avez la foi, veuillez m'entendre. A qui sommes-nous redevables de tous les biens, si ce n'est à notre divin Rédempteur, qui, voyant la malheureuse postérité d'Adam déchue de tous ses droits, enveloppée dans le crime et dans la disgrâce d'un père coupable, vouée sans ressource à des maux éternels, est venu s'offrir pour nous à la justice d'un Dieu irrité, et en prenant sur lui notre châtiment, nous a rendu la vie, l'espérance et le salut ? Or, ce Rédempteur à qui nous devons tout, n'est-ce pas Marie, après Dieu, qui nous l'a donné ? Comment donc ne serait-il pas vrai qu'avec lui elle nous a donné toutes choses ? *Quomodo non etiam cum illo omnia nobis donavit*[2] ? En le concevant dans son sein, et le mettant au monde, elle a conçu la grâce, enfanté la miséricorde, répandu le torrent des bénédictions divines sur la terre. Oui, tout nous vient de Marie, puisque tout nous vient de Jésus. Ce sang précieux qui a coulé sur la croix, pour l'expiation de nos péchés, et que nous buvons encore tous les jours, comme le breuvage d'immorta-

1. *Zach.* II, 8. — 2. *Rom.* VIII, 32.

lité, dans la coupe du salut, ce sang de la nouvelle et éternelle alliance, a eu sa source dans le cœur et les veines de Marie. Cette chair adorable déchirée, immolée pour nous sur le Calvaire, et devenue, dans l'Eucharistie, le pain vivant de nos âmes, le germe de la future résurrection de nos corps, est une portion de la chair et des entrailles de Marie. L'union ineffable de la Divinité avec notre faible nature, par laquelle Dieu est descendu jusqu'à l'homme, et l'homme est élevé jusqu'à Dieu, a été formée dans le chaste sein de Marie, devenu le sanctuaire où s'est opérée la réconciliation du Ciel avec la terre. Disons-le donc hautement, et que notre reconnaissance proclame une si étonnante merveille : le bienfait que nous devons à Marie, c'est le grand bienfait de Dieu même, le mystère de la rédemption du genre humain, dont elle a été, non l'instrument aveugle, mais la libre et volontaire coopératrice. Nous fûmes rachetés, nous fûmes sauvés, du moment où cette glorieuse Vierge, donnant le consentement que Dieu, les anges, l'univers attendaient, prononça ces humbles, mais efficaces paroles : Qu'il me soit fait comme vous avez dit : *Fiat mihi secundum verbum tuum* [1]. Dès lors nous eûmes un libérateur, l'enfer fut vaincu, et le ciel ouvert à nos espérances ; il exista un Homme-Dieu, et tous les desseins d'une miséricorde infinie durent s'accomplir. Je le demande après cela, qu'ont fait pour notre salut toutes les autres créatures ensemble, qui puisse entrer en comparaison avec ce qu'a fait Marie ? Les prophètes ont annoncé le Sauveur, les anges ont célébré sa naissance ; le saint précurseur l'a montré au monde ; les apôtres et les évangélistes l'ont fait connaître à tous les peuples ; les ministres de l'Eglise, dans tous les siècles, nous prêchent sa parole, nous dispensent ses sacrements et ses mystères. Mais Marie a produit de sa substance ce Sauveur lui-même ; elle l'a nourri, élevé, avec des soins et des sollicitudes qui ne peuvent s'exprimer, pour être notre victime ; et, entrant dans l'amour du Père pour les hommes, elle n'a pas épargné son Fils unique, elle a consenti à sa mort qui nous était nécessaire ; et, muette au pied de la croix, le cœur percé d'un glaive de douleur, elle l'a offert et sacrifié pour nous : *Proprio filio suo non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum* [2]. Telle est, mes chers auditeurs, la part qu'elle a eue au grand ouvrage de notre rédemption. C'est ce qu'ont reconnu tous les SS. Pères ; c'est ce qui a fait dire à S. Irénée, qu'Eve avait perdu le genre humain, et que Marie l'a sauvé : *Ut virginis Evæ virgo Maria fieret advocata, et quemadmodum astrictum est morti genus humanum per virginem, salvaretur per*

1. *Luc.* I, 38. — 2. *Rom.* VIII, 32.

virginem[1] ; à S. Augustin, qu'une femme nous avait donné la mort et qu'une femme nous a rendu la vie : *Per feminam mors, per feminam vita ; per Evam interitus, per Mariam salus* [2] ; à Tertullien, que nous avons été retirés de l'abîme par le même sexe qui nous y avait précipités : *Ut quod per ejusmodi sexum abierat in perditionem, per eumdem sexum redigeretur in salutem* [3]. Eh ! que dit autre chose l'Esprit-Saint lui-même, lorsqu'il annonce, dès l'origine du monde, qu'une femme écrasera la tête du serpent, c'est-à-dire détruira toute la puissance de l'enfer : *Ipsa conteret caput tuum*[4] ? Voilà les bienfaits tout divins de cette auguste Vierge, et nous n'y répondrions que par une noire ingratitude ! et ce ne serait pas une partie de notre religion, de faire éclater notre reconnaissance et notre amour envers celle à qui nous devons, selon le langage de S. Cyrille[5], et la religion même, et la connaissance du vrai Dieu, et tous les privilèges de l'adoption divine en Jésus-Christ ! Ce dernier mot me rappelle, que Marie n'est pas seulement notre grande bienfaitrice, mais qu'elle est encore notre mère.

Oui, mes chers auditeurs, la même adoption qui nous fait enfants de Dieu, nous fait aussi enfants de Marie. Souffrez que je développe en peu de mots ce profond et touchant mystère ; que je vous montre, à vous qui êtes grands selon le monde, les fondements d'une plus solide grandeur, d'une noblesse plus haute que celle qui vient d'une longue suite d'aïeux, et de la plus illustre naissance. Par un effet admirable de l'incarnation du Verbe dans le sein d'une vierge, celui qui était, dans l'éternité, le Fils unique du Père, *Unigenitus filius, qui est in sinu patris*[6], est devenu, dans le temps, le premier-né d'une multitude innombrable de frères : *Primogenitus in multis fratribus* [7]. Ces heureux frères d'un Dieu incarné, c'est nous, chrétiens; lui-même il nous a donné ce doux et glorieux nom : *Vade ad fratres meos* [8]. Or, Jésus-Christ, n'étant pas moins le fils de Marie par son humanité, qu'il est par sa divinité le Fils du Très-Haut, nous ne serions ses frères qu'à demi, si nous n'étions associés à cette double filiation divine et humaine ; si nous n'avions, en qualité de chrétiens, un même père et une même mère avec lui. Aussi n'a-t-il voulu nous laisser à cet égard aucun doute; car de même qu'avant de monter aux cieux, il nous a dit, dans la personne des premiers disciples : Je monte vers

1. Iren. *cont. hær.* l. V, c. 19, p. 316. — 2. Aug. *De Symb.* tom. VI. Col. 571. — Tertullien exprime la même pensée dans son livre intitulé *De carne Christi*, n° 17. — 3. Tertullien, *De carne Christi, ibid.* — 4. *Gen.* III, 15. — 5. Voyez dans la 1re partie, p. 20, le texte de S. Cyrille, tiré du tom. III des Conciles. Col. 583. — 6. *Joan.* I, 18. — 7. *Rom.* VIII, 29. — 8. *Joan.* XX, 17.

mon père et le vôtre, *Ascendo ad patrem meum et patrem vestrum* [1]; de même, avant de mourir, il nous a dit, dans la personne du disciple bien-aimé : Voilà votre mère, en montrant la sienne, *Ecce mater tua* [2]. O la touchante parole ! Et nous voudrions la rendre vaine ! et nous méconnaîtrions la Mère que notre Sauveur expirant nous donne ! cette divine mère que le ciel se glorifie d'avoir pour reine ! cette mère si tendre, qui ne se contente pas de nous adopter pour ses enfants, mais qui, au moment de ses plus cruelles douleurs, sur le Calvaire, nous enfante, d'une manière ineffable, par les entrailles de sa charité, dans le sang et la mort de son premier-né, immolé pour nous en holocauste ! Ah ! prenons garde, mes chers auditeurs : si nous ne voulons pas avoir Marie pour mère, nous ne sommes plus, ni les frères de Jésus-Christ, ni par conséquent les enfants de Dieu, ni les héritiers de son royaume, destinés à une éternelle vie, puisque Marie, ou la nouvelle Eve, est la seule véritable mère de tous ceux qui vivent éternellement : *Mater cunctorum viventium* [3]. Mais, d'autre part, quelle inconséquence et quel outrage, si, en l'avouant pour notre mère, nous lui refusions le respect et l'amour qui lui sont dus, nous affections à son égard une odieuse indifférence, et demeurions étrangers au culte que la piété filiale des chrétiens lui décerne ! O heureux mille fois, ceux qui savent chérir cette mère de miséricorde ! Quelle consolation ils goûtent à l'invoquer et à la bénir ! quelles beautés ravissantes ils découvrent dans la contemplation de ses vertus ! mais surtout, quels fruits précieux ils retirent de son intercession, devenue pour eux le canal de toutes les grâces, et comme une source intarissable de biens ! De sorte que, si la justice, la reconnaissance et l'amour n'étaient pas des motifs assez puissants, notre intérêt même suffirait pour nous obliger à l'honorer : dernier motif par lequel je finis.

Etres fragiles, et à la fois immortels, nous avons des intérêts de deux sortes, ceux du temps qui finissent avec la vie, et ceux de l'éternité, qui durent autant que Dieu même. Or, pour commencer par ces derniers, comme les plus importants, c'est la doctrine constante des saints, qu'on ne se sauve pas sans l'assistance de Marie. Ecoutez S. Bernard ; Dieu, nous dit-il, ayant renfermé dans le sein de cette Vierge le prix entier de notre rédemption, et la plénitude de tout bien, nous n'avons ni espérance, ni grâce, ni salut que par elle : *Si quid spei in nobis est, si quid gratiæ, si quid salutis, ab ea noverimus redundare*. S. Anselme ne craint pas d'affirmer que qui-

1. *Ibid.* — 2. *Joan.* XIX, 27. — 3. *Gen.* III, 20.

conque est abandonné de Marie périra inévitablement : *Necesse est ut pereat.* D'autres nous la représentent comme l'unique dispensatrice des trésors de Jésus-Christ ; d'autres, comme notre médiatrice nécessaire auprès du divin médiateur. Mais, que peut-on ajouter à la belle expression de S. Epiphane, qui la nomme le commun propitiatoire de l'univers : *Commune mundi propitiatorium ?* Le grand évêque de Meaux n'a donc fait que répéter le langage de toute la tradition, lorsqu'il a dit cette parole frappante : « Qu'en vertu d'un décret immuable de la sagesse divine, Marie contribuera éternellement à toutes les opérations de la grâce pour le salut des hommes [1]. » Ainsi, c'est le sentiment, non de quelques panégyristes enthousiastes, mais des plus graves et des plus savants docteurs, comme des plus grands saints : qu'elle est la perpétuelle coopératrice de notre salut, et que la grâce n'opère rien en nous sans sa participation. Invoquez-la donc, vous tous qui ne voulez pas périr, et qui aspirez à une immortelle vie. Ames justes et ferventes, invoquez Marie, afin qu'elle vous soutienne dans la voie étroite et escarpée de la justice, et que, montant de vertus en vertus, vous parveniez à ce sommet de la montagne sainte, où Dieu couronne ses élus. Ames tièdes et imparfaites, qui traînez si lâchement le joug du Seigneur, invoquez Marie, afin qu'elle se hâte de ranimer votre langueur, avant que Dieu ne vous rejette entièrement de sa bouche, et que votre cœur affadi, se lassant d'une piété sans goût et sans consolation, parce qu'elle est sans fidélité et sans amour, ne regrette les délices du crime, et ne retourne, selon l'expression de l'Ecriture, à son vomissement. Et vous, pécheurs, qui, plongés dans l'abîme des plus honteux désordres, sentez l'horreur de votre état, mais désespérez d'en sortir ; qui ne croyez plus à la possibilité de rompre des chaînes si pesantes, et de vaincre des habitudes si invétérées, recourez à Marie : avec son secours, tout vous deviendra possible ; vos ténèbres se dissiperont ; le vice perdra pour vous ces charmes trompeurs qui vous ont séduits ; la vertu vous fera sentir ses attraits bien plus puissants et plus doux ; et vous retrouverez dans des mœurs plus pures, la paix et le bonheur que vos passions n'ont pu vous donner. Et vous-même, ô impie, dont la perte semble inévitable, puisque vous êtes en guerre ouverte avec le Ciel, s'il vous reste encore quelque pitié de vous-même, si quelquefois, à la pensée de l'affreuse alternative où vous êtes, et de l'épouvantable problème que la mort viendra bientôt résoudre, vous

1. Sermon de Bossuet sur la Nativité de Marie, troisième partie.
Ce sermon est reproduit au tome IX de la *Somme des Grandeurs de Marie.* Voir page 311 pour le passage cité (*note de l'éditeur*).

ne pouvez vous empêcher de frémir, et ne renoncez pas à prendre quelques mesures contre un éternel malheur ; tournez aussi vos regards vers Marie, et dans votre amère perplexité, n'hésitez pas à lui dire : O Vierge, dont on raconte tant de merveilles, s'il est vrai que vous ayez un si grand pouvoir auprès de Dieu et qu'il ne rejette aucune de vos demandes, s'il est vrai qu'on ne se sauve que dans la foi des chrétiens, et que l'incrédulité soit une déplorable erreur qui mène à une éternité de désespoir, obtenez qu'un rayon de cette foi divine, depuis si longtemps éteinte dans mon esprit, y luise de nouveau, et me fasse retrouver la route hors de laquelle on se précipite et on se perd ; je reconnaîtrai à ce signe que vous m'avez exaucé ; je marcherai à cette lumière, et revenu de mes égarements, je n'oublierai jamais que je vous dois le plus grand des bienfaits. O impie, essayez : et quelque faible que soit cette prière, j'ose me rendre garant que, si la sincérité l'accompagne, elle ne sera pas inutile ; et peut-être serez-vous du nombre de ces heureux incrédules, qui touchés d'une grâce victorieuse, retirés, comme par miracle, du chaos de toutes les erreurs, passent des ombres de la mort dans les régions de la lumière et de la vie.

C'est ainsi que cette bienheureuse Vierge nous assiste dans tous les besoins de nos âmes. Mais daigne-t-elle aussi, cette reine du ciel, prendre part à nos intérêts terrestres et périssables ? Ah ! elle est mère, et rien de ce qui touche ses enfants ne lui est étranger. Sa sollicitude, imitant celle du Père céleste, s'étend à toutes nos nécessités, pour y subvenir ; à tous nos périls, pour les écarter ; à tous nos maux, pour les adoucir ; à nos affaires et à toutes nos entreprises légitimes, pour en favoriser le succès, autant que le demande ou le permet notre véritable bien. Entrerai-je ici dans un long détail de faits, pour prouver ce que j'avance ? Lisez, mes frères, lisez les histoires des temps passés, et les annales de l'Eglise, et voyez partout les fléaux détournés, les tempêtes apaisées, les malades guéris, les morts ressuscités, les armées ennemies vaincues, les villes et les empires sauvés par la protection de Marie. Parcourez cette grande capitale et les provinces de ce royaume ; voyez cette multitude de temples et de sanctuaires consacrés sous son nom dans les cités et les bourgades, sur les rivages de nos mers et sur les écueils qui les bordent, dans le fond des vallées et sur la cime des montagnes ; demandez à quelle occasion ils ont été construits, et vous apprendrez que chacun d'eux est un monument de quelque signalée faveur obtenue par l'intercession de Marie, de quelque éclatant prodige opéré par sa puissance. Nommez-moi ces fêtes si nombreuses, instituées en son honneur, qui remplissent tout le

cours de l'année, et où elle est invoquée, sous tant de dénominations diverses, comme la dispensatrice de la victoire, l'arbitre de la paix, la reine de miséricorde, la ressource assurée de tous les besoins; et je vous montrerai qu'elles sont autant de témoignages solennels de la reconnaissance du monde catholique, pour la chrétienté tant de fois délivrée miraculeusement, ou de l'inondation des barbares, ou de l'oppression des musulmans, ou des schismes, des factions, des guerres intestines qui la désolaient, ou d'autres maux extrêmes qui menaçaient de la détruire. N'avons-nous pas eu récemment encore la consolation de voir établir par le Saint-Siège apostolique une nouvelle fête, sous le titre de Notre-Dame Auxiliatrice, pour rendre grâce à Marie de cette mémorable et merveilleuse restauration, qui a retiré l'Europe de l'abîme où la plus affreuse des révolutions l'avait précipitée ?

O France, que tu es heureuse d'avoir été mise solennellement, il y a deux siècles, par un de tes pieux monarques, enfant de S. Louis, sous la protection spéciale de cette glorieuse patronne ! C'est elle, après Dieu, qui t'a rendu tes autels, ton trône antique, et la race bienfaisante de tes rois très chrétiens. O Marie, achevez votre ouvrage, protégez cette France, la fille aînée de l'Eglise, qui, pendant quatorze cents ans, a conservé sans altération le dépôt précieux de la vraie foi, qui fut longtemps la patrie des saints, comme elle est toujours celle des héros; qui de nos jours même a été arrosée du sang des martyrs de la religion comme de la fidélité, et qui n'a encore, hélas ! ni relevé toutes ses ruines, ni guéri toutes ses plaies. Protégez ce roi qui vous chérit et vous révère ; qui vous a toujours invoquée dans ses longues disgrâces, soutenues avec une si noble constance ; qui vous rend hommage de toutes ses consolations et ses prospérités ; et qu'on voit si souvent quitter son trône pour aller prosterner son front auguste au pied de votre autel, vous confier ses royales sollicitudes, vous recommander la perpétuelle pensée de son esprit, le grand besoin de son cœur : la félicité de ses peuples. Oh ! combien de fois les peuples, à leur tour, vous demandent le bonheur de leur roi bien-aimé, et la longue durée de son règne paternel. Ah ! qu'il vive assez pour voir tous ses vœux accomplis, les discordes éteintes, la religion et les bonnes mœurs respectées dans tous ses états, comme elles le sont dans son auguste famille, l'impiété et la licence replongées dans les enfers, et tous les cœurs réunis dans l'amour d'un si bon prince, et du Dieu qui récompense les rois vertueux et les sujets qui leur ressemblent ! Ainsi soit-il.

DE LA DÉVOTION A MARIE

(Par S. Alphonse de Liguori) (*a*)

I. — Quel sujet d'espoir pour une âme qui se confie dans l'intercession de la Mère de Dieu ! Voici les paroles que l'Eglise applique à la Sainte Vierge dans ses solennités : « Celui qui me trouve au moyen d'une dévotion sincère, trouvera la vie, c'est-à-dire la grâce en ce monde, et le salut éternel dans le paradis [1]. » S. Anselme va jusqu'à dire, en s'adressant à Marie : « Vierge bénie entre toutes, de même qu'il est impossible de se sauver quand on n'a pas de dévotion pour vous et qu'on est rejeté de vous, de même, par la raison contraire, il est impossible qu'on soit damné quand on se recommande à vous et qu'on obtient de vous un regard propice [2]. S. Antonin dit pareillement qu'il est de toute nécessité que ceux sur qui cette grande reine abaisse ses regards et dont elle se fait l'avocate, soient sauvés et glorifiés [3]. S. Bonaventure dit à son tour que ceux qui obtiennent la protection de Marie seront reconnus dès cette vie par les habitants du ciel, comme faisant partie de leur société, et que quiconque portera la marque du nom de Marie sera d'avance inscrit dans le livre de vie [4]. Ainsi donc, la qualité de dévot de Marie est une marque de prédestination. Le Docteur angélique dit que Marie est appelée étoile de la mer, parce que, de même que les navigateurs se dirigent vers le port au moyen de l'étoile polaire; ainsi les chrétiens se dirigent vers le ciel au moyen de Marie [5].

II. — S'il arrivait qu'une âme vraiment dévote envers Marie pût se damner (nous dirons plus loin quels sont les vrais dévots de Marie), ce serait, ou parce que Marie ne pourrait pas les secourir, ou parce qu'elle ne le voudrait pas. Mais non, dit S. Bernard, il n'est pas possible qu'un homme qui persévère sincèrement dans la dévotion à Marie se damne, car elle ne manque, pour lui venir en aide, ni de pouvoir, ni de bonne volonté [6]. Voyons donc d'abord quel est le pouvoir

1. Qui me invenerit, inveniet vitam, et hauriet salutem a Domino. (*Prov.* VIII, 36)

2. Virgo benedictissima, sicut impossibile est ut a te aversus et a te despectus salvetur; ita ad te conversus et ad te respectus impossibile est ut pereat. (*De excell. Virg.* c. IV.)

3. Necessarium est quod hi, ad quos Maria convertit oculos suos, pro eis advocans, salventur et glorificentur. (Part. IV, tit. 50.)

4. Qui acquirunt gratiam Mariæ, cognoscentur a civibus paradisi; et qui habuerit hunc characterem adnotabitur in libro vitæ. (S. Bonav. *in Psalter. maj., ps.* XCI.)

5. Sicut navigantes ad portum diriguntur per stellam, ita christiani diriguntur ad gloriam per Mariam. (*Opusc.* VII.) — 6. Nec facultas ei deesse poterit, nec voluntas. (*In Assump. B. M. V.* serm. I, n. 2.)

(*a*) Chapitre XXI de La Religieuse sanctifiée, tome XVIII, pages 505 et suiv. des Œuvres de S. Alphonse de Liguori, édition *L. Vivès*.

de Marie auprès de Dieu en faveur de ses dévots. Afin de nous inspirer de la confiance en cette grande avocate, la sainte Eglise nous la fait invoquer sous le nom de Vierge puissante : *Virgo potens, ora pro nobis.* Oui, sans doute, car le Dieu tout-puissant l'a rendue telle, comme elle le dit elle-même dans son cantique : *Fecit mihi magna qui potens est*[1]. C'est ce qui a fait dire à S. Théophile, évêque d'Alexandrie : « Le Fils trouve son plaisir à être prié par sa mère, car il veut lui accorder tout ce qu'elle demande, pour récompenser en elle le don qu'elle lui a fait du corps qu'il a pris dans son sein. » Un jour sainte Brigitte entendit que Jésus, s'entretenant avec Marie, lui disait : « O ma mère, demandez-moi ce que vous voudrez, vous savez que je ne puis rien vous refuser[2]. » Puis il ajoutait : « Vous ne m'avez rien refusé lorsque j'étais sur la terre ; conviendrait-il que je vous refusasse quelque chose dans le ciel[3] ? »

III. — Mais pourquoi les prières de Marie ont-elles tant de pouvoir sur le cœur de Dieu? Je réponds : C'est parce qu'elle est sa mère. S. Antonin dit à ce propos : « Les prières de Marie, étant celles d'une mère, ont presque la nature d'un commandement, et de là vient qu'il est impossible qu'elle ne soit pas exaucée quand elle prie[4]. » Le B. Albert le Grand, en rappelant ces paroles que l'Eglise lui adresse, *Monstra te esse matrem*, les commente ainsi : O Marie, montrez que vous êtes mère, commandez à votre Fils, avec l'autorité d'une mère, qu'il ait pitié de nous. C'est pénétré de ce même sentiment que S. Pierre Damien est allé jusqu'à dire que, lorsque Marie va demander quelque grâce à son Fils en faveur de ses dévots, elle ne le supplie pas, mais elle lui commande en certaine façon, comme si elle était la maîtresse, et non la servante du Seigneur[5]. S. Cosme de Jérusalem dit aussi que la protection de Marie est toute-puissante[6]. Oui, dit à l'appui de cette assertion S. Laurent Justinien, Marie est toute-puissante, car il est juste que la Mère participe à la tout-puissance du Fils[7]. Le Fils est tout-puissant par nature ; la Mère l'est par grâce, ce qui revient à dire qu'elle obtient tout ce qu'elle veut par ses prières.

1. *Luc.*, I, 49. — 2. Pete quod vis a me; non enim potest esse inanis petitio tua. (*Rev.* lib. I, cap. III.) — 3. Quia tu mihi nihil negasti in terris, ergo nihil tibi negabo in cœlis. (*Ibid.*)

4. Oratio Deiparæ pene habet rationem imperii, unde impossibile est eam non exaudiri. (Part. IV, tit. 15, c. 17, § 14)

5. Accedit ad aureum illud reconciliationis altare, non rogans, sed imperans, domina, non ancilla. (Serm XLI, *de nativ.*)

6. Omnipotens auxilium tuum, o Maria.

7. Cum autem eadem sit potestas filii et matris, ab omnipotente filio omnipotens mater facta est. (Lib. IV, *de laud.* VI *Virgin.*)

IV. — Qu'un homme ait commis péchés sur péchés, dit S. Grégoire de Nicomédie, s'il a recours à Marie, Marie le sauvera par son intercession. O mère de Dieu, dit ce saint, vous avez une force invincible, et qui fait que votre clémence l'emporte sur quelque nombre que ce soit des péchés des hommes. Rien ne peut résister à votre puissance, attendu que votre créateur se glorifie de ce que vous êtes sa mère [1]. Vous pouvez tout, dit aussi S. Pierre Damien, puisque vous pouvez rendre l'espérance du salut même aux plus désespérés [2]. Ainsi donc, lorsque le démon nous en enverra une tentation de défiance, tournons-nous vers Marie, et disons-lui avec S. Germain : Vous êtes tout-puissante, ô Marie ! pour sauver les pécheurs, et vous n'avez pas besoin d'autre recommandation auprès de Dieu, étant comme vous l'êtes la mère de la vie véritable [3].

V. — Voyons en second lieu, combien Marie veut et désire secourir ceux qui ont pour elle une vraie dévotion. A quoi nous servirait, dit S. Bonaventure, la grande puissance que possède Marie, si elle ne s'employait en rien pour nous ? Mais non, ajoute le même saint, soyons assurés que de même que la Vierge surpasse tous les autres saints en crédit auprès de Dieu, de même aussi elle songe plus que tous les autres à notre salut. Qui mieux que vous, ô Marie, parle pour nous auprès de votre Fils ? dit S. Germain [4]. Qui mieux que vous nous console dans les afflictions ? Qui prendrait autant de peine que vous pour secourir les pécheurs ? O Marie, votre protection est plus grande que nous ne saurions le concevoir. S. André d'Avellin appelait Marie la femme d'affaires du paradis. Mais quelles sont donc les affaires qui occupent la Vierge dans le paradis ? Elles consistent à prier pour nous et à nous dispenser les grâces que nous lui demandons. Elle dit un jour à sainte Brigitte : On m'appelle la Mère de miséricorde, et c'est ce que je suis en effet, car la miséricorde de Dieu m'a faite miséricordieuse [5]. Et qui est-ce qui nous a donné cette grande protectrice, sinon la miséricorde de Dieu, parce qu'il veut notre salut ? Malheureux donc, ajouta Marie, malheureux pour l'éternité, celui qui, pouvant se recommander à moi pendant la vie, tandis que je suis miséricordieuse envers tous, n'a pas recours à moi et se damne [6].

1. Habes vires insuperabiles, ne clementiam tuam superet multitudo peccatorum. Nihil tuæ resistit potentiæ; tuam enim gloriam Creator existimat esse propriam. (Orat. *de exitu B. Virg.*)

2. Nihil tibi impossibile, quæ etiam desperatos in spem salutis potes relevare. (Serm. I *de Nat. B. Virg.*) — 3. Serm. III *in Dorm B. V.*

4. Serm. *de Zona. virg.* — 5. Ego vocor ab omnibus mater misericordiæ, et vere misericordia Dei misericordem me fecit. (*Rev.* lib. I, cap. VI.)

6. Ideo miser erit qui ad misericordem, cum possit, non accedit. (*Ibid.*)

VI. — Richard de Saint-Victor dit que Marie est si remplie de miséricorde que, lorsqu'elle voit des misères, elle tâche d'y porter aussitôt remède, et qu'elle ne peut pas voir quelqu'un dans la nécessité sans le secourir [1]. C'est ainsi qu'elle a agi tant qu'elle a vécu sur cette terre, comme nous le savons d'après ce qui se passa aux noces de Cana en Galilée. Le vin ayant manqué, Marie n'attendit pas qu'on la priât, mais voyant l'affliction et la rougeur des époux, elle pria son Fils de les consoler, en lui disant : « Ils n'ont pas de vin [2] ; » et elle obtint que son Fils changeât, par un miracle, l'eau en vin. Si la pitié de Marie, dit S. Bonaventure, était aussi grande envers les affligés, lorsqu'elle était dans ce monde, combien plus doit-elle l'être aujourd'hui, qu'étant dans le ciel, elle voit mieux nos misères et sait mieux y compatir [3].

VII. — Ah ! ne négligeons pas de recourir dans tous nos besoins à cette divine mère, car elle est toujours prête à aider ceux qui la prient, comme le disait Richard de Saint-Laurent [4]. Bernardin de Busto ajoute que lorsque nous aurons recours à Marie, nous la trouverons les mains pleines de miséricorde et de grâces [5]. Richard de Saint-Victor dit encore que le cœur de Marie est si compatissant, que, recherchant quels sont nos besoins, elle prévient même nos prières et anticipe les secours avant même que nous les lui demandions [6]. Que craignons-nous donc, dit S. Bernard, de ne pas trouver de consolation en recourant à Marie? Elle n'est pas sévère, elle n'est pas terrible, elle est au contraire toute douce, toute bonne envers ceux qui se recommandent à elle [7]. Et comment ne serait-elle pas bonne envers ceux qui la prient, puisqu'elle même cherche les malheureux pour les sauver? Voici comment Marie appelle tout le monde en nous donnant le courage d'espérer toute sorte de biens, si nous recourons à elle : « En moi se trouve toute espérance de vie et de vertu ; venez tous à moi [8]. » Voici ce que dit là-dessus le P. Pelbart : « Elle nous appelle

1. Adeo replentur ubera tua misericordia, ut alterius miseriæ notitia tacta, lac fundant misericordiæ; nec possis miserias scire, et non subvenire. (Rich. de S. Vict. *in Cant.*, cap xxiii.)

2. Vinum non habent.

3. Magna fuit erga miseros misericordia Mariæ adhuc exsulantis in mundo, sed multo major est regnantis in cœlo. (*In spec. B. V.* lect. x.)

4. Invenies semper paratam auxiliari.

5. Invenies eam in manibus plenam misericordia et liberalitate. (*Marial.* 1, serm. v, *de mon. Mar.*)

6. Velocius occurrit ejus pietas, quam invocetur, et causas miserorum anticipat. (*In Cant.* 23.)

7. Quid ad Mariam accedere trepidat humana fragilitas? nihil austerum in ea, nihil terribile, tota suavis est.

8. In me omnis spes vitæ et virtutis; transite ad me omnes. (*Eccli.* xxiv, 26.)

tous sans distinction, tant justes que pécheurs [1]. » Le démon nous dit l'apôtre S. Pierre, tourne sans cesse autour de nous cherchant qui il pourra dévorer [2]. Cette divine mère, dit Bernardin de Busto, tourne aussi autour de nous, mais c'est en cherchant à sauver nos âmes [3]. Il lui suffit, pour nous sauver, que nous la priions de nous secourir. Une sainte personne disait : Il ne faut que demander des grâces à Marie pour les obtenir. C'est pour cela que S. Bonaventure écrivait que Marie désire tellement de nous faire du bien et de nous voir sauvés, qu'elle se croit offensée non seulement par ceux qui lui font une injure positive, mais encore par ceux qui ne viennent pas lui demander ses grâces [4]. Le même saint dit ailleurs que lorsqu'il regardait Marie, il était rempli de consolation, parce qu'elle lui paraissait être la miséricorde elle-même, lui tendant les mains pour le soulager dans ses misères [5]. Il dit encore que cette bonne maîtresse ne sait pas et n'a jamais su ne pas compatir envers les misérables, et les secourir, lorsqu'ils viennent se recommander à elle [6]. C'est ce que Marie fait sans cesse dans le ciel. Elle demande miséricorde pour les malheureux. Sainte Brigitte entendit une fois Jésus qui disait à sa mère : O ma mère, demandez-moi ce que vous voulez [7] ; et Marie lui répondit : Je ne vous ferai qu'une demande : miséricorde pour les malheureux [8]. C'est comme si elle lui avait dit : O mon Fils, puisque vous m'avez faite Mère de miséricorde, et la patronne des malheureux, je ne vous demanderai rien si ce n'est d'avoir pitié d'eux. Et comme les plus misérables ce sont les pécheurs, elle tient toujours ses yeux tournés sur eux, afin de les secourir. David dit que les yeux du Seigneur sont tournés vers les justes [9]. Mais la Mère de miséricorde, dit Richard de Saint-Laurent, tourne ses regards de compassion, non seulement sur les justes, mais aussi sur les pécheurs. Ce pieux auteur ajoute qu'elle fait à notre égard ce que fait une mère pour son enfant. Une mère tient ses regards toujours fixés sur son enfant, de crainte qu'il ne tombe ; et si l'enfant vient à tomber, elle court aussitôt le relever [10]. Marie a été

1. Vocat omnes, justos et peccatores.
2. Circuit quærens quem devoret.
3. Ipsa semper circuit quærens quem salvet. (*Marial.* p. III, serm. 3)
4. In te, Domine, peccant, non solum qui tibi injuriam irrogant, sed etiam qui te non rogant. (S. Bonav., *in Spec. Virg.*)
5. Certe, Domina, cum te aspicio, nihil nisi misericordiam cerno. (*Stim. amor.* part. III, c. XIX, opusc. t. XII, p. 669.)
6. Ipsa enim non misereri ignorat, et miseris non satisfacere nunquam scivit. — 7. Pete, mater, quid vis a me.
8. Misericordiam peto pro miseris. (*Rev.* lib. I, cap. 46.)
9. Oculi Domini super justos. (*Ps.* XXXIII.)
10. Sed oculi Dominæ super justos et peccatores, sicuti oculi matris ad puerum, ne cadat; vel si ceciderit, ut sublevet.

établie par Dieu avocate universelle de tous les hommes. « De même qu'elle est reine de tous elle est aussi l'avocate de tous [1], » dit Idiota. Aussi, dit Denis le Chartreux est-elle encore avec plus de vérité l'avocate des pécheurs, car ce sont les coupables, et non les innocents, qui ont besoin d'avocats. C'est aussi pourquoi ce dernier l'appelle l'avocate de tous les criminels qui recourent à elle [2]. Et avant Denis le Chartreux, S. Jean Damascène l'avait appelée la ville de refuge pour tous ceux qui recourent à elle [3]. Voici avec quel zèle les y encourage S. Bonaventure : Pauvres pécheurs qui vous êtes perdus, dit-il, ne désespérez pas, élevez les yeux vers Marie et respirez [4], ayez confiance dans la compassion de cette bonne mère, car elle vous sauvera du naufrage que vous avez essuyé, et vous conduira au port du salut. Disons-lui donc avec S. Thomas de Villeneuve : Oui, ô Vierge sainte, puisque vous êtes l'avocate des malheureux, remplissez votre office [5], et secourez-nous, nous qui sommes plus malheureux que les autres. Demandons la grâce, dit S. Bernard, mais demandons-la par l'entremise de Marie [6]. Cette grâce que nous avons perdue, elle l'a retrouvée, dit Richard de Saint-Laurent ; ainsi recourons à elle pour la retrouver [7]. Sachons bien que lorsque l'archange Gabriel annonça à Marie que Dieu l'avait choisie pour être la mère du Verbe, il lui dit pour l'encourager : « Ne craignez point, Marie, vous avez trouvé grâce [8]. » Mais comment cela se fait-il ? Marie n'a jamais été privée de la grâce, elle en a toujours été remplie ; comment l'ange a-t-il pu lui dire qu'elle avait retrouvé la grâce ? A cela le cardinal Hugues répond que Marie ne retrouva pas la grâce pour elle-même, car elle en avait été toujours en possession, mais qu'elle la retrouva pour nous qui l'avions perdue misérablement ; c'est ce qui fait dire à Hugues, que, pour la recouvrer nous aussi, nous devons nous adresser à Marie, et lui dire : O bonne patronne, il faut rendre les biens à ceux qui les ont perdus ; cette grâce que vous avez retrouvée ne vous appartient pas, car vous n'en avez jamais été privée, rendez-la nous donc. Voici les propres termes de Hugues : *Currant ergo, currant peccatores ad Virginem ; qui gratiam amiserant peccando, secure dicant : Redde nobis rem nostram quam invenisti.*

1. Sicut omnium est regina, ita omnium est advocata.
2. Advocata omnium iniquorum ad se confugientium.
3. Civitatem refugii omnibus confugientibus ad eam. (*De dormit. Virg.*)
4. Respirate ad illam perditi peccatores, et perducat vos ad portum. (*In Psalt. maj.* ps 18.)
5. Eia ergo, advocata nostra, officium tuum imple.
6. Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus. (Serm. *de Aquæd.*)
7. Cupientes invenire gratiam, quæramus inventricem gratiæ. (Rich. *de Laud. Virg.*) — 8. Ne timeas, Maria, invenisti gratiam. (*Luc.* I, 30.)

VIII. — Oh! si tous les pécheurs recouraient à Marie avec le désir de se corriger, quel serait celui qui se perdrait? Celui-là se perd, qui ne recourt pas à Marie. Un jour sainte Brigitte entendit que notre Sauveur disait à sa mère: « Vous feriez preuve de miséricorde même à l'égard de Lucifer, s'il vous la demandait avec humilité[1]. » Lucifer, l'orgueilleux Lucifer, ne s'humiliera jamais assez pour se recommander à Marie mais s'il pouvait arriver qu'il s'humiliât aux pieds de cette divine Mère, et qu'il la priât de le secourir, Marie ne le repousserait pas, et, par son intercession elle le délivrerait de l'enfer. Jésus, par ces paroles, veut nous faire entendre que Marie sauve tout ceux qui recourent à elle. C'est pour cela que S. Basile l'appelle *publicum valetudinarium*, l'hôpital public. Les hôpitaux sont pour les malades pauvres, et plus on est pauvre, plus on a de droits pour y entrer : c'est ainsi, disait S. Basile, que Marie est obligée d'accueillir les plus grands pécheurs, qui vont à elle. Ah ! cette grande reine ne déteste aucun pécheur, tout criminel qu'il soit, dit S. Bernard, et si le malheureux recourt à elle, elle ne dédaigne pas de lui tendre la main et de l'arracher du gouffre du désespoir où il s'est jeté[2]. Le Seigneur révéla à sainte Catherine de Sienne, qu'il avait destiné Marie à prendre les hommes et à les attirer à lui, mais entre tous les autres, surtout les pécheurs[3]. Marie dit aussi à sainte Brigitte qu'il n'y a pas de pécheurs, si abandonnés qu'ils soient de Dieu, qui ne se convertissent, pourvu seulement qu'ils l'appellent[4]. Elle lui dit encore que de même que l'aimant attire le fer, de même aussi elle attire vers Dieu ainsi qu'à elle-même les cœurs les plus endurcis[5].

IX. — La sainte Eglise veut que nous appelions cette divine mère notre espérance: *Spes nostra, salve.* L'impie Luther disait qu'il ne pouvait souffrir que l'Eglise nous enseignât à appeler Marie notre espérance. Il objectait que nous ne devons mettre notre espérance qu'en Dieu, et que Dieu maudit ceux qui mettent leur espérance dans les créatures. Oui, sans doute, mais ceci doit s'entendre des cas où nous mettrions notre confiance dans les créatures indépendamment de Dieu ; tandis que nous espérons en Marie comme en notre média-

1. Etiam diabolo exhiberes misericordiam, si ille humiliter peteret.

2. Tu peccatorem quantumcumque fœdum non horres; si ad te suspiraverit, tu illum a desperationis barathro pia manu retrahis. (S. Bern., or. pan. *ad B. Virg*).

3. Hæc est a me electa, tanquam esca dulcissima, ad capiendos homines, potissimum peccatores. (Apud. Blos., *mon. spir.*)

4. Nullus est ita abjectus a Deo qui, si me invocaverit, non revertatur ad Deum et habiturus sit misericordiam. (*Rev.* lib. I, cap. VI.)

5. Sicut magnes attrahit ferrum, sic ego attraho dura corda. (*Rev.* lib. III, cap. XXXII.)

trice auprès de Dieu. Dieu, dit S. Bernard, a mis entre les mains de Marie tous les trésors de grâces qu'il veut nous accorder [1] ; de sorte que c'est la volonté du Seigneur que nous reconnaissions devoir à Marie tous les biens qui nous sont accordés, puisqu'il faut que tous ces biens ou ces grâces passent par les mains de Marie. C'est pourquoi aussi S. Bernard l'appelait le plus puissant appui de sa confiance et tout le fondement de son espérance [2]. C'est dans la même pensée que S. Bonaventure appelait Marie le salut de ceux qui l'invoquaient [3]. Aussi suffit-il d'invoquer Marie pour être sauvé, ajoute ce saint Docteur. Disons-lui donc souvent avec ce même saint, lorsque nous craindrons d'être damnés : *In te, Domina, speravi ; non confundar in æternum.* O Marie ! c'est en vous que j'ai mis toute mon espérance, songez donc à me sauver, et à me délivrer de l'enfer. Non, dit S. Anselme, un vrai serviteur de Marie ne va pas en enfer, car il suffit à cette reine puissante de prier une fois, et de dire à son Fils qu'elle veut sauver cette âme. *Æternum væ non sentiet, pro quo semel oraverit Maria.*

X. — J'ai dit qu'un vrai serviteur de Marie ne peut aller en enfer ; mais, pour éviter toute erreur, voyons ce qu'il faut faire pour être de vrais serviteurs de Marie. Il fait d'abord avoir le ferme propos de changer de vie, et de ne plus offenser Dieu. Mettez fin à la volonté de pécher, écrivait S. Grégoire VII à la princesse Mathilde, et je vous promets que vous trouverez Marie plus prompte à vous secourir amoureusement, que ne le serait une mère charnelle [4]. Un jour la Vierge elle-même dit à sainte Brigitte : *Quantumcumque homo peccet, statim parata sum recipere revertentem. Nec attendo quantum peccaverit, sed cum quali intentione redit: nam non dedignor ejus plagas ungere, et sanare, quia vocor et vere sum Mater misericordiæ* [5]. Avis très utile pour donner de la confiance aux pécheurs. Qu'un homme ait commis toute sorte de crimes, dit Marie, s'il revient à moi, je suis prête à le recevoir du moment où il en fait la démarche. Je ne regarde pas les péchés dont il s'est couvert, je ne jette mes regards que sur l'intention qui le ramène vers moi. S'il vient avec la volonté de changer de vie, je ne dédaigne pas de guérir ses blessures, car on m'appelle la mère des miséricordes, et je la suis en effet. Le nom de mère de miséricorde qu'elle porte si-

1. Totius boni plenitudinem posuit in Maria, ut si quid spei in nobis est, si quid salutis, ab illa noverimus redundare. (Serm. *de aquæduct.* n. 6.)
2. Hæc maxima mea fiducia, hæc tota ratio spei meæ. (*Loc. cit.*)
3. O salus te invocantium.
4. Pone finem in voluntate peccandi, et invenies Mariam promptiorem matre carnali ad te adjuvandum. (Lib. I, ep. XLVII.)
5. *Rev.* lib. II, cap. XXIII.

gnifie que la miséricorde et la compassion qu'elle éprouve pour nos misères, fait qu'elle nous aime et qu'elle nous porte secours avec plus d'empressement qu'une mère selon la chair. Mais elle déclara un jour à sainte Brigitte qu'elle n'est la mère que de ceux qui veulent se corriger [1]. Par la raison contraire, Marie n'est pas la mère des pécheurs obstinés. Si quelqu'un se trouve livré à quelque passion, et qu'il ne soit pas encore résolu à sortir du péché, si cependant il le désire, qu'il s'adresse à Marie, qu'il la prie de l'aider à se délivrer de ses chaînes, et qu'il commence au moins à résister et à fuir l'occasion ; alors notre bonne Mère lui tendra la main et le consolera. C'est ce qu'entendit un jour sainte Brigitte de la bouche même du Sauveur, qui disait à Marie : Secourez, ô bonne mère, secourez ceux qui s'efforcent de sortir du péché, et ne permettez pas que personne vous quitte sans consolation [2].

XI. — En second lieu, pour être dévot à Marie, il faut se ménager sa protection par les prières et par les pratiques pieuses. Elle prie pour tous, il est vrai ; mais elle prie avec plus d'efficacité pour ses serviteurs, pour ceux qui se plaisent à l'honorer. Sachez qu'elle est très généreuse, et qu'elle rend avec usure ce que nous pouvons lui offrir, dit S. André de Crète [3]. Voyons donc ce que nous pouvons faire pour cette très honorée Mère.

XII. — 1° Tous les matins en vous levant, le soir en vous couchant, récitez trois *Ave* en l'honneur de la pureté de Marie, et ajoutez ensuite ces paroles : Par la vertu de votre conception pure et immaculée, ô Marie ! donnez-moi la pureté du corps et la sainteté de l'âme. Mettez-vous sous sa protection, afin qu'elle vous garde de tout péché pendant le jour et pendant la nuit. De plus saluez la Vierge, en récitant l'*Ave Maria*, toutes les fois que l'horloge sonne, et toutes les fois que vous entrez dans votre chambre ou que vous en sortez, quand vous passez devant son image, au commencement et à la fin de vos actions, soit spirituelles, soit temporelles. Bénies sont les actions qui se font entre deux *Ave Maria*. Lorsque nous saluons Marie avec cette prière qu'elle aime tant, elle nous obtient chaque fois une grâce nouvelle.

2° Ne manquez jamais de réciter tous les jours le rosaire, ou tout au moins cinq dizaines. C'est une dévotion mise en pratique par tous les fidèles, même par les laïques, et les sou-

1. Ego sum quasi mater volentium se emendare. (*Rev.* lib. IV, c. CXXXVIII.)

2. Conanti surgere ad Deum tribuis auxilium, et neminem relinquis vacuum a tua consolatione.

3. Cum sit magnificentissima, solet maxima pro minimis reddere. (Orat. II, *de dormit. Virg.*)

verains pontifes y ont attaché une quantité d'indulgences. Sachez cependant que pour gagner les indulgences du rosaire, il faut les accompagner de considérations sur les mystères, et qu'il faut en outre que vous vous fassiez inscrire sur le catalogue de la confrérie du Rosaire. Cette confrérie est établie chez les PP. Dominicains, et il faut encore que le chapelet soit béni par l'un d'eux [1]. Il y a des religieuses qui récitent aussi le Petit Office de la Vierge; mais récitez au moins le Petit Office du Nom de Marie : cet office n'est composé que de cinq psaumes, Dites trois *Pater* et trois *Ave Maria* en l'honneur de la très sainte Trinité, pour la remercier des grâces qu'elle a faites à Marie ; la Sainte Vierge a révélé un jour, que cette dévotion lui plaisait infiniment.

3° Jeûnez le samedi et la veille des fêtes de Marie, et si vous vous en croyez la force, au pain et à l'eau. Faites au moins le jeûne ordinaire : contentez-vous d'un seul plat, et abstenez-vous des mets pour lesquels vous avez le plus de goût; pratiquez quelque mortification le samedi, qui est le jour que l'Eglise consacre au culte de Marie.

4° Faites tous les jours une visite à votre sainte reine, auprès d'une de ses images, de celle à laquelle vous aurez le plus de dévotion ; et demandez-lui la persévérance et l'amour de Jésus-Christ.

5° Ne laissez passer aucun jour sans lire un livre où il soit parlé de Marie, ou du moins quelques pages. On trouve un assez bon nombre de ces ouvrages: la *Vraie Dévotion* envers la Vierge par le P. Crasset ; *Dialoque affectueux entre Marie et les âmes qui lui sont dévouées,* par le P. Auriemma ; le *Dévot à Marie*, par le P. Ségnéri ; *Affections à Marie*, par le P. Nieremberg. Il en est encore une foule d'autres que vous pouvez lire ; c'est encore dans cette intention que j'ai composé un petit ouvrage sur la Vierge, intitulé les *Gloires de Marie*, dont on a fait plusieurs éditions.

XIII. — 6° Faites avec dévotion les neuvaines des fêtes de Marie.

Voici une pratique pour les jours de neuvaines : 1° Une demi-heure de plus d'oraison. 2° Récitez neuf *Ave Maria* et neuf *Gloria Patri*, en l'honneur de la Vierge, mais faites peu de prières vocales, pour vous attacher davantage à faire à la place de ces prières des oraisons jaculatoires ou des actes d'amour à Jésus et à Marie, comme par exemple : Je vous aime, ô mon Jésus ! ô Marie, tendre mère, je vous aime ! Ou bien encore : ô Marie, mère de Dieu, priez pour nous Jésus

1. Nombre de prêtres séculiers ont l'autorisation (accordée par les supérieurs des Pères dominicains) d'indulgencier les chapelets. (*Note de l'éditeur.*)

votre fils. De ces actes et de ces prières vous pourriez en faire cent ou au moins cinquante. 3° Visitez, à trois différentes reprises, quelque image de la Vierge ; répétez-lui toujours les actes d'amour que nous venons d'indiquer, et en finissant, demandez-lui une grâce particulière pour votre âme. 4° Tâchez, pendant la neuvaine, de communier plus souvent selon que vous le dira votre confesseur. 5° Pratiquez ces jours-là quelque mortification extérieure plus particulière, la discipline, la chaînette, le jeûne, ou tout au moins abstenez-vous à table d'un fruit, d'un plat, et jeûnez au pain et à l'eau, si vous le pouvez, la veille de la fête. Ensuite faites encore cet autre acte de piété : parmi les fêtes de Marie, choisissez-en une à laquelle vous ayez plus de dévotion, comme serait l'Immaculée Conception, l'Annonciation, l'Assomption, ou bien la Compassion, fête à laquelle tous les fidèles doivent avoir de la dévotion ; le jour de la solennité, après votre communion, offrez-vous d'une manière toute particulière à servir Marie, en la choisissant pour votre reine et votre mère, en lui demandant pardon des négligences que vous avez apportées à son service, dans l'année qui s'est écoulée, et en lui promettant de mieux la servir l'année suivante. Ce serait encore une bonne œuvre, si, avec la permission de vos supérieurs, vous pouviez faire, dans votre église, une neuvaine publique, avec exposition du Saint-Sacrement, mais sans musique et sans pompe, pas même le jour de la fête ; car autrement tout finirait par se réduire à des vanités et à des désordres, comme il arrive la plupart du temps dans les fêtes qui se font chez les religieuses, ou souvent on perd plus qu'on ne gagne.

XIV. — 7° Enfin, faites en sorte de vous recommander souvent chaque jour à la protection de Marie. Sachez que, de toutes les dévotions, elle préfère celle qui vous porte à recourir souvent à elle et à lui demander des grâces [1]. Heureux, lui fait dire l'Eglise le jour de sa fête, celui qui veille chaque jour à la porte de ma miséricorde. Marie est appelée Mère de miséricorde, à cause du grand désir qu'elle a de nous faire du bien. Aussi, la plus vive satisfaction que nous puissions lui donner, c'est de nous recommander à elle, et de lui demander des grâces. Elle désire nous aider, mais elle veut que nous lui en fassions la demande, comme le lui fait dire Albert le Grand : *Roganda sum ut velim ; quia, si volo, necesse est fieri* : « On doit me prier que je veuille, car, si je veux, ce que je demanderai à mon Fils s'accomplira. » C'est pour-

1. Beatus homo, qui audit me, et qui vigilat ad fores meas quotidie. (*Prov.* VIII.)

quoi S. Bernard nous dit [1] : « Dans les dangers où vous vous trouvez de pécher, dans vos afflictions, dans vos doutes, appelez Marie, elle vous prêtera son secours. » Puis le même saint ajoute : *Non recedat ab ore, non recedat a corde* : « Ne cessez d'avoir son nom puissant à la bouche pour l'invoquer, et dans votre cœur pour mettre votre confiance dans son intercession. S. Bonaventure dit que le nom de Marie ne peut pas même être prononcé sans que celui qui le prononce en retire quelque grâce [2]. Et S. Germain appelle le nom de Marie, la respiration de l'âme [3]. De même, dit-il, que la respiration, dans un corps, est un signe de vie, de même le nom de Marie, dans la bouche de ceux qui lui sont fidèles, est un signe de vie ; car ce nom a la vertu de donner et de conserver la vie de la grâce. Aussi, serait-il bon de demander tous les jours à Dieu la grâce d'augmenter en nous la confiance avant tout dans le sang de Jésus-Christ, mais ensuite dans l'intercession de Marie.

XV. — Si vous aimez Marie, tâchez de la faire aimer aussi des autres. Toutes les fois que vous le pourrez, insinuez dans le cœur du prochain la dévotion à la Vierge, soit en racontant quelque anecdote pieuse, soit en proposant quelque dévotion à faire, quelque chose à demander. Cette reine du ciel promet le paradis à ceux qui l'aiment et la font aimer : faites donc tout ce qui dépendra de vous pour la faire aimer aussi des autres [4]. Oh ! quel sujet de consolation pour vous, à l'heure de la mort, d'avoir fait dans votre vie quelque chose pour Marie ! Le P. Binetti rapporte [5], que comme il assistait un jour aux derniers moments d'un de ces dévots de Marie, le moribond lui dit : O mon père ! si vous saviez quelle satisfaction j'éprouve d'avoir servi la sainte mère de Dieu ! Non, mon père, je ne saurais vous l'expliquer. Faites donc en sorte de vous tenir toujours aux pieds de cette divine mère, et remerciez le Seigneur de ce que, parmi toutes les grâces dont il vous a comblée, il vous a donné surtout une dévotion particulière envers sa sainte mère ; car c'est là un signe tout particulier que Dieu veut vous sauver. Dites donc à Marie, lorsque vous lui recommandez votre salut éternel, dites-lui avec S. Jean Damascène : O Mère de Dieu, si je place ma confiance en vous, je serai sauvée. Si je suis sous

1. In periculis, in angustiis, in rebus dubiis Mariam invoca. (Hom. II, sup. *Missus*.)
2. Nomen tuum devote nominari non potest sine nominantis utilitate. (*Spec. B. V.* cap. VIII.)
3. *De Zona Virg.*
4. Qui operantur in me, non peccabunt; qui elucidant me, vitam æternam habebunt. (In *Fest. Concept. B. M.* noct. 1.)
5. *Perf. de N. S.* ch. XXXI.

votre protection, je ne crains rien, car, posséder la grâce d'être attaché à votre service, c'est avoir une arme de salut que Dieu n'accorde qu'à ceux qu'il a prédestinés [1].

PRIÈRE.

O Marie, si vous priez pour moi, je serai sauvée ! car vous obtenez par vos prières tout ce que vous voulez. Priez donc pour moi, ô Mère de Dieu, car votre Fils vous écoute et vous accorde tout ce que vous lui demandez. Il est vrai que je suis indigne de votre protection ; mais vous n'avez jamais abandonné personne de ceux qui ont eu recours à vous. O Marie ! c'est à vous que je confie mon âme ; c'est à vous de la sauver. Obtenez-moi la persévérance dans la grâce de Dieu et l'amour que je dois à votre Fils et à vous. Je vous aime, ô Reine puissante, et j'espère vous aimer toujours. Aimez moi, vous aussi, couvrez-moi de votre protection, ayez pitié de moi, par l'amour que vous avez pour Jésus-Christ, votre Fils ; jetez un regard sur la confiance que j'ai en votre miséricorde, et ne cessez pas de m'aider dans tous mes besoins. Je sais que vous ne manquerez pas de me secourir, toutes les fois que je me recommanderai à vous ; mais c'est encore là une grâce que vous avez à m'obtenir d'être fidèle à recourir à vous dans toutes mes tentations, et dans tous les dangers où je serai de me séparer de Dieu. Assistez-moi, surtout à l'heure de ma mort, faites que je rende mon dernier soupir en prononçant votre nom et celui de votre Fils en disant : Jésus et Marie, je vous recommande mon âme.

1. S. Damasc. serm. *de Nat.*, cap. iv.

PASSAGES DE L'ÉCRITURE SAINTE

Salvum fac filium ancillæ tuæ, fac mecum signum in bonum, ut videant qui oderunt me et confundantur. *Psalm.* LXXXV, 16, 17.

O Domine, quia ego servus tuus et filius ancillæ tuæ. *Psalm.* CXV, 16.

Mecum sunt divitiæ et gloria, opes et justitia, ut ditem diligentes me, et thesauros eorum repleam. *Prov.* VIII, 18, 21.

Qui in me peccaverit lædet animam suam; omnes qui me oderunt diligunt mortem. *Prov.* VIII, 36.

Ego diligentes me diligo, et qui vigilant ad me invenient me. *Psalm.* LXXXV, 17.

Qui me invenerit inveniet vitam, et hauriet salutem a Domino. *Prov.* VIII, 35.

In me gratia omnis viæ et veritatis, in me omnis spes vitæ et virtutis. *Eccli.* XXIV, 25.

Qui audit me non confundetur, et qui operantur in me non peccabunt. *Eccli.* XXIV, 30.

Ego mater pulchræ dilectionis, et timoris, et agnitionis, et sanctæ spei. *Eccli.* XXIV, 24.

Qui creavit me requievit in tabernaculo meo, et dixit mihi : In Jacob inhabita, et in Israel hereditare, et in electis meis mitte radices. *Eccli.* XXXIV, 12, 13.

Filii matris meæ pugnaverunt contra me. *Cantic.* I, 5.

Numquid oblivisci potest mulier infantem suum ut non misereatur utero filii sui. *Isai.* XLIX, 15.

Beatam me dicent omnes generationes. *Luc* I, 48.

Sauvez le fils de votre servante, faites paraître quelque signe de votre bonté envers moi, afin que ceux qui me haïssent le voient et soient confondus.

Seigneur, je suis votre serviteur et le fils de votre servante.

J'ai en ma puissance les richesses, la gloire, l'abondance et la justice, pour enrichir ceux qui m'aiment et remplir leurs trésors.

Celui qui m'offense blesse son âme, et tous ceux qui me haïssent aiment la mort.

J'aime ceux qui m'aiment et ceux qui me cherchent de bonne heure me trouveront.

Celui qui me trouvera trouvera la vie et obtiendra le salut du Seigneur.

C'est dans moi qu'est toute la grâce de la voie et de la vérité, et c'est dans moi qu'est toute l'espérance de la vie et de la vertu.

Celui qui m'écoute ne sera point confondu, et ceux qui agissent par moi ne pécheront point.

Je suis la mère du bel amour, de la crainte, de la connaissance et de la sainte espérance.

Celui qui m'a créé a reposé dans moi et il m'a dit : Demeurez dans Jacob, et prenez Israël pour votre héritage, et jetez des racines dans mes élus.

Les enfants de ma mère m'ont déclaré la guerre.

Une femme peut-elle oublier qu'elle est mère, au point d'abandonner son enfant.

Toutes les nations me proclameront bienheureuse.

PENSÉES ET PASSAGES DES SS. PÈRES

Tu es spes unica peccatorum ; Maria, in te nostrorum est expectatio præmiorum. S. AUG. serm. II, *de Annuntiat.*

Quibus te laudibus efferam nescio. *Id. ibid.*

Sancta Maria, succurre miseris, juva pusillanimes, refove flebiles, ora pro populo, sentiant omnes tuum juvamen... *Id. ibid.*

Veneramur salutis auctricem quæ, dum auctorem suum concepit de cœlo, nobis redemptorem præbuit in terra. S. HIERON. *de Assumpt.*

Nulli dubium quin totum ad laudem

Vous êtes, Vierge sainte, l'unique espérance des pécheurs ; c'est de vous que nous attendons le prix et la récompense de nos travaux dans le ciel.

Je ne sais quelles louanges vous donner.

Sainte Vierge, secourez les malheureux, aidez les pusillanimes, consolez les affligés, priez pour tout le peuple,... que tout le monde ressente l'effet de votre assistance.

Nous sommes pleins de vénération pour celle à qui nous devons notre salut, et qui, en attirant du ciel son Créateur nous a donné sur la terre un rédempteur et un sauveur.

On ne peut douter que tout ce que

Christi pertineat, quidquid genitrici suæ impensum fuerit. *Id.* ad *Eustoch.*

Serviamus semper tali reginæ Mariæ, quæ non derelinquit sperantes in se. Beda, Hom. *de sancta Maria.*

Beata Virgo omnium encomiorum legem excedit. S. Joan. Dam. orat. *de Assumpt.*

Virginem non hominum lingua, non mundo sublimior angelorum mens sat dignis laudibus efferre potest. *Id. ibid.*

Maria est civitas refugii omnibus confugientibus ad eam. *Id. ibid.*

Devotum tibi esse, ô beata Virgo, est arma quædam habere quæ Deus iis dat quos vult salvos fieri. *Id. ibid.*

Digna est beata Maria inter omnes creaturas, ut eam præ cæteris homines et angeli suspiciant. S. Epiph. *de Laud. Virg.*

De Virgine qui omnia illustria dixerit, nunquam is a veritatis aberraverit scopo ; attamen dignitatis magnitudinem nulla unquam oratione exæquabit. S. Basilius Seleuc. Orat. *de Annunt. Virg.*

Nemo qui salvus fiat nisi per te, beata Virgo, nemo qui liberetur a malis nisi per te, nemo est cujus misereatur gratia nisi per te. S. Germ. Constantinop. serm. *de B. Virg.*

Si tu nos deserueris, quidnam de nobis fiet, o sanctissima Deipara, spiritus et vita christianorum. *Id. ibid.*

Nomen Mariæ assidue in ore servorum suorum versari signum est vitæ. *Id. ibid.*

Hanc Dei tantum est pro dignitate laudare. S. Andreas Cret. Orat. *de dormit. Virg.*

Omnes amat beata Virgo amore invincibili quos in ea et per eam filius ejus et Deus summa dilectione dilexit. S. Petr. Dam.

Scimus beatam Virginem tanti esse meriti et gratiæ apud Deum, ut nihil eorum quæ velit efficere possit aliquatenus effectu carere. S. Anselm. *de Concept. Virg.*

Si merita invocantis non merentur ut exaudiatur, merita tamen matris intercedunt ut exaudiatur. *Id. de Excell. Virg.*

Velocior interdum est salus memorato nomine Mariæ quam Jesu. *Idem.*

Data est illi omnis potestas in cœlo et in terra, nihil illi impossibile cui possibile est relevare in salutis spem desperantes. *Id. de Laud. Virg.*

nous rendons à la mère de Dieu ne tourne à la gloire de Jésus-Christ, son Fils, comme à sa fin.

Attachons-nous toujours au service d'une telle reine, qui n'abandonne jamais ceux qui ont mis leur espérance en elle.

La bienheureuse Vierge est au-dessus de toutes les louanges qu'on peut lui donner.

Il n'y a ni langue humaine, ni esprit angélique, quoique les anges soient élevés au-dessus du monde, qui puisse faire un digne éloge de la Sainte Vierge.

Marie est un asile et un lieu de sûreté pour tous ceux qui s'y réfugient.

Avoir pour vous une singulière dévotion, ô bienheureuse Vierge, c'est avoir des armes défensives que Dieu met en main à ceux qu'il veut sauver.

Marie, entre toutes les pures créatures, et par préférence à toutes les créatures, mérite l'admiration des hommes et des anges.

Celui-là ne s'éloignera point de la vérité qui, en parlant de la Sainte Vierge, en dira tout ce qu'on peut dire de grand et de magnifique : mais quelque chose qu'il en puisse dire, il ne pourra par son discours répondre à la grandeur de sa dignité.

Il n'y a personne, ô bienheureuse Vierge, qui puisse être sauvé sans vous, qui puisse être délivré du mal sans vous, qui puisse obtenir miséricorde sans vous.

O sainte mère de Dieu, que deviendrons-nous si vous nous abandonnez, vous qui êtes la vie et l'esprit de tous les chrétiens ?

C'est un signe de vie d'avoir continuellement en la bouche le nom de Marie.

Il n'appartient qu'à Dieu de louer Marie comme elle le mérite.

La bienheureuse Vierge aime d'un amour invincible ceux que son fils, Dieu et homme, a souverainement aimés.

Nous savons que la bienheureuse Vierge a été d'un si grand mérite, et qu'elle a auprès de Dieu un tel pouvoir que tout ce qu'elle veut ne peut manquer d'avoir son effet.

Si les mérites de celui qui prie ne méritent pas qu'il soit exaucé, les mérites de la mère de Dieu qui intercède font qu'il est exaucé.

On est quelquefois plutôt assuré de son salut en invoquant le nom de Marie que le nom de Jésus.

Toute puissance lui a été donnée dans le ciel et sur la terre, et rien n'est impossible à celle qui peut relever l'espérance du salut chez les désespérés.

In manibus ejus sunt thesauri miserationum Domini. Petr. Dam.

Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus, quia quod quærit invenit, et frustrari non potest. S. Bernard. serm. *de Nativ.*

Advocatam præmisit peregrinatio nostra, quæ, tanquam judicis mater et mater misericordiæ, suppliciter et efficaciter salutis nostræ negotia pertractabit. *Id.* serm. I *de Assumpt.*

Filioli, hæc peccatorum scala, hæc mea magna fiducia, hæc tota ratio spei meæ. *Id.* serm. *de Aquæ ductu.*

Tous les trésors des miséricordes du Seigneur sont entre ses mains.

Cherchons la grâce, et cherchons-la par Marie; car elle trouve ce qu'elle cherche, et ne manque jamais d'obtenir ce qu'elle demande.

Nous avons envoyé devant nous une avocate qui, étant mère de notre juge et mère de miséricorde, traitera efficacement les affaires de notre salut.

Mes enfants, voilà l'échelle des pécheurs, voilà ma très grande confiance, voilà le fondement de toute mon espérance.

Securum accessum habes apud Deum, o homo, ubi mater stat ante filium, Filius ante Patrem : mater ostendit filio pectus et ubera; Filius ostendit Patri latus et vulnera. Ibi ergo nulla poterit esse repulsa ubi tot sunt amoris insignia. *Id.*

O homme, vous avez auprès de Dieu un sûr accès, puisque la mère se présente à son fils, et le Fils à son Père : la mère montre à son fils ses mamelles et son sein, le Fils montre à son père son côté et ses plaies. Une demande ne peut être repoussée quand elle s'appuie sur tant de marques d'amour.

Ipsa est mediatrix nostra, ipsa est per quam, suscipiemus misericordiam tuam, Deus, ipsa per quam et Dominum Jesum-Christum in domos nostras excipimus. *Id.* serm. II *de Assumpt.*

Marie est notre médiatrice; par elle, mon Dieu, nous avons reçu votre miséricorde, par elle nous recevons chez nous Notre Seigneur Jésus-Christ.

Hæc est quæ totius mundi reparationem obtinuit, salutem omnium impetravit; constat enim pro universo genere humano fuisse sollicitam. *Id.* serm. I *de Assumpt.*

C'est elle qui a obtenu la réparation de tout le monde, et le salut de tous les hommes; car il est constant qu'elle a pris soin de tout le genre humain.

Sileat misericordiam tuam, virgo beata, si quis est qui invocantem te in necessitatibus meminerit defuisse. *Id. Ibid.*

Vierge bienheureuse, je consens qu'on ne parle jamais de votre miséricorde, s'il se trouve quelqu'un qui puisse dire que vous lui avez manqué quand il vous a invoqué dans ses nécessités.

Divinæ pietatis abyssum, cui vult, et quomodo vult, et quando vult creditur aperire, ut nemo tam enormis peccator pereat, cui sancta sanctorum patrocinii suffragia præstat. *Id.* sup. *Salve Regina.*

Nous croyons qu'elle ouvre l'abîme de la miséricorde de Dieu à qui elle veut, et quand elle veut, et comme elle veut, de sorte qu'il n'y a point de pécheur, quelque énorme qu'il soit, qui puisse périr, si Marie emploie son crédit auprès de Dieu.

Domina nostra, mediatrix nostra, advocata nostra. *Id.* serm. II *de Advent.*

Marie est notre souveraine, notre médiatrice, notre avocate.

Opus est mediatore apud mediatorem istum, nec alter nobis utilior quam Maria. *Id.*

Nous avons besoin d'un médiateur auprès du médiateur, et il n'y en a point de plus utile que Marie.

Christus redempturus genus humanum pretium universum contulit in Mariam. *Id.* serm. *de Assumpt.*

Jésus-Christ devant racheter le genre humain, en a mis le prix à la disposition de Marie.

Intuemini quanto devotionis affectu eam a nobis voluerit honorari, qui totius boni plenitudinem posuit in Mariâ. *Id. de Aquæ ductu.*

Considérez avec quel sentiment de dévotion Dieu a voulu que nous honorassions Marie, puisqu'il a mis en elle toute la plénitude du bien.

Si quid spei in nobis est, si quid gratiæ, si quid salutis, a Maria noverimus redundare *Id.*

Ce que nous avons d'espérance, de grâce, de salut, soyons persuadés que nous le tenons de l'abondance de Marie.

Mariam sequens non devias; ipsam rogans non desperas, ipsam cogitans non erras, ipsa tenente non corruis, ipsa protegente non metuis, ipsa duce non fatigaris, ipsa propitia pervenis. *Id.*

Si vous suivez Marie, vous ne vous détournez point du droit chemin; si vous la priez, vous ne tombez point dans le désespoir; si elle vous tient, vous ne tombez point; si elle vous protège, vous ne craignez point; si elle vous con-

Agnoscit certe et diligit diligentes se, et prope est in veritate invocantibus se, præsertim iis quos videt sibi conformes factos. *Id.* Sup. *Salve Regina.*

Si Mariam diligitis, si vultis ei placere, æmulamini. *Id.*

O Virginem admirandam, parentum reparatricem et posterorum vivificatricem ! *Id.* super *Missus est.*

Inveniunt in Mariâ captivus redemptionem, æger curationem, tristis consolationem, justus gratiam, peccator veniam. *Id.* serm. *in signum.*

Maria omnibus misericordiæ sinum aperit. *Id. Ibid.*

In Maria nihil austerum, nihil terribile, sed est tota suavis. *Id. ibid.*

Si non vis pati repulsam, per Mariæ manus offerre memento quidquid offerre vis Deo. *Id.*

Maria in omnibus invocanda necessitatibus. *Id.* super *Missus est.*

Qui digne coluerit Mariam justificabitur, et qui neglexerit eam morietur in peccatis suis. S. Bonav. *in Plaster.*

Maria fidelissima mediatrix nostræ salutis. *Id. Specul.* 8.

O Maria ! peccatorum toti mundo despectum materno affectu compleris, foves ; non deseris, quousque tremendo judici miserum reconcilies. *Id. Ibid.*

Majorem mundum Deus facere potest, majorem matrem, quam matrem Dei facere non potest. *Id. Ibid.*

Spes desperantium, portus naufragantium, et auxilio destitutorum unica adjutrix. S. Ephrem. *de Laud. Virginis.*

In causa desperatissima obtinuit inter Deum et hominem quod voluit beata Maria. S. Antoninus, xv, 19.

Non præsumat aliquis Deum se posse habere propitium qui benedictam matrem offensam habuerit. Guillel. Parisiensis, I *Rhet. Col.*

Quam matrem misericordiæ et reginam pietatis clamitat omnis Ecclesia sanctorum. *Id. Ibid.*

Cujus misericordia nulli unquam defuit, cujus benignissima humilitas nullum unquam deprecatorem, quantumcumque peccatorem, despexit. *Id.*

In omni periculo potes salutem obtinere ab ipsa gloriosa Virgine. S. Thomas, *Opusc.* 8.

Inventa Maria, invenitur omne bonum : ipsa namque diligentes se diligit, imo sibi servientibus servit. Idiota, præfat. *in Cant.*

Maria non recedat ab ore, non recedat a corde. S. Bernard. serm. 2, *super Missus est.*

duit, vous ne vous lassez point ; si elle vous est favorable, vous arrivez.

Marie connaît certainement et aime ceux qui ont de l'affection pour elle, et elle est toujours prête à secourir ceux qui l'invoquent, et particulièrement ceux qui lui sont plus semblables.

Si vous aimez Marie, si vous voulez lui plaire, imitez-la.

O Vierge admirable qui a réparé la perte de nos premiers pères et vivifié toute leur postérité !

En Marie, le captif trouve son rachat, le malade la santé, l'homme triste la consolation, le juste la grâce, et le pécheur la miséricorde.

Marie ouvre à tous les hommes son sein miséricordieux.

Marie n'a rien d'austère ni de terrible ; elle n'est que douceur.

Si vous voulez ne recevoir jamais de refus, souvenez-vous d'offrir par les mains de Marie tout ce que vous voulez offrir à Dieu.

Il faut invoquer Marie, et l'invoquer dans tous nos besoins.

Celui qui servira dignement la Vierge sera justifié ; mais celui qui négligera son service mourra dans ses péchés.

Marie est la très fidèle médiatrice de notre salut.

O Marie ! quelque misérable que soit un pécheur, vous avez pour lui des tendresses de mère ; vous ne l'abandonnez point jusqu'à ce que vous l'ayez réconcilié avec son juge formidable.

Dieu peut faire un monde plus grand, mais il ne peut faire une mère plus grande que la mère d'un Dieu.

Elle est l'espérance de ceux qui sont désespérés, le port de ceux qui ont fait naufrage, et l'unique recours de ceux qui sont dépourvus de toute assistance.

Dans l'affaire du salut qui semblait désespérée, Marie a obtenu de Dieu pour l'homme tout ce qu'elle a voulu.

Que nul ne présume avoir Dieu propice, s'il a offensé sa bienheureuse mère.

Marie que tous les saints nomment reine de miséricorde et reine de piété.

Sa miséricorde n'a jamais manqué à personne, son humilité n'a rebuté aucun suppliant, quelque grand pécheur qu'il fût.

En quelque danger que vous soyez, vous pouvez obtenir votre salut par la glorieuse Vierge.

Ayant trouvé Marie, on trouve tout le bien : car elle aime ceux qui l'aiment, et elle sert ceux qui lui rendent service.

Ayant sans cesse le nom de Marie dans la bouche et dans le cœur.

SUR LA MANIÈRE D'HONORER LA SAINTE VIERGE

Nous avons vu, pages 24 et suivantes, que le culte que nous rendons à la Sainte Vierge est bien différent de celui que nous rendons à Dieu et qu'il est de même nature que celui des saints, quoique supérieur. Nous honorons Marie comme une pure créature, mais comme la créature que Dieu a choisie et ornée de ses grâces pour la rendre digne Mère de son Fils incarné.

Voici quelques instructions sur la manière d'honorer la Mère de Dieu.

PREMIÈRE INSTRUCTION

(Discours du P. Crasset, S. J.)

S'IL FAUT HONORER LES IMAGES DE LA VIERGE

C'est le sentiment de tous les docteurs, même profanes et infidèles, que l'honneur qu'on rend à une image se rend à la chose qu'elle représente. Ainsi c'est honorer la Vierge que de rendre à ses images un culte religieux, comme à des choses sacrées qui nous représentent la personne du monde que nous devons le plus considérer après Dieu et à qui nous avons de plus grandes obligations.

Cette dévotion ne plaît pas à nos hérétiques qui, poussés d'un faux zèle et animés de l'esprit des anciens iconoclastes, ont fait le siècle passé une guerre cruelle à tout ce qu'il y a de saint et de sacré dans notre religion, principalement aux images de Jésus-Christ, de la Vierge Marie et des saints, imitant en cela comme en toute autre chose Satan leur Père, lequel, comme dit S. Basile, ne pouvant nuire à Dieu, décharge sa rage et sa fureur sur l'homme qui est son image. Et ce qui a plus échauffé leur passion, c'est la fausse opinion qu'ils ont eue, que les catholiques rendaient à des statues l'honneur qui n'était dû qu'à Dieu seul [1].

1. A l'époque où le P. Crasset écrivait, plus de cent ans après le commencement du Protestantisme, il devait y avoir nombre de protestants qui de bonne foi pensaient que les catholiques adoraient véritablement les images, entendant toujours dans les prêches de leurs ministres, la tirade contre « l'idolâtrie de l'Eglise Romaine », inventée, ou renouvelée des iconoclastes, par les coryphées du Protestantisme, prêtres apostats, moines défroqués, adonnés à la luxure et à la bonne chère, dont les débordements ne reculaient devant aucune infamie pour s'imposer aux masses. Ils savaient ce qu'il en est du culte des images; mais ces images qui rappellent le souvenir et les actes des saints, étaient des censures de leurs mœurs dépravées; elles devaient exciter leur rage, et l'on vit dès le début de leur prétendue « réforme », Carlostadt, l'ami de Luther, à la tête d'une bande d'étudiants, faire traîner dans les rues de Wittenberg des crucifix attachés à la queue des chevaux, et bientôt après l'on vit dans les églises changées en temples les portraits de Luther, de Mélancthon et de Catherine Bora, la religieuse que Luther avait corrompue, suspendus à la place que les images des saints avaient occupée. (Voir les *Vies* des prétendus « réformateurs »,

Il est vrai que la plupart de ces égarés sont revenus à présent de cette erreur grossière, qui les a portés à de si grands excès, après les assurances que leur ont données les catholiques qu'ils n'adoraient point les images comme des divinités, mais qu'ils honoraient en elles les saints qu'elles représentent.

Voici la déclaration qu'en fait le Concile de Trente, session XXV, au nom de toute l'Église : « Enjoint le saint Concile à tous » les évêques et à tous autres qui sont chargés du soin et de » la fonction d'enseigner le peuple, que, suivant l'usage de l'E- » glise catholique et apostolique, dès les premiers temps de » la religion chrétienne, conformément aussi au sentiment » unanime des SS. Pères et aux décrets des saints conciles, ils » instruisent sur toutes choses les fidèles avec soin, touchant » l'intercession et l'invocation des saints, l'honneur qu'on » rend aux reliques et l'usage légitime des images : leur en- » seignant que, etc.

» De plus, qu'on doit avoir et conserver principalement dans » les églises, les images de Jésus-Christ, de la Vierge Mère de » Dieu et des autres saints, et qu'il leur faut rendre l'honneur » et la vénération qui leur est dû ; non que l'on croie qu'il » y ait en elles quelque divinité, ou quelque vertu pour la- » quelle on leur doit rendre ce culte, ou qu'il faille leur de- » mander quelque chose, ou établir en elle sa confiance, comme » faisaient autrefois les païens, qui mettaient leur espérance » dans les idoles ; mais parce l'honneur qu'on leur rend » se réfère aux prototypes qu'elles représentent ; de manière » que par le moyen des images que nous baisons, et devant » lesquelles nous nous découvrons et nous nous prosternons, » nous adorons Jésus-Christ, et rendons nos respects aux » saints dont elles portent la ressemblance ; ainsi qu'il a été » défini et prononcé par les décrets des conciles et particuliè- » rement du second concile de Nicée, contre ceux qui combat- » taient les images [1]. »

Cette déclaration de toute l'Eglise catholique assemblée dans un concile, a ouvert les yeux à la plupart de nos hérétiques, et leur a fait connaître qu'on surprenait leur religion, lorsqu'on leur faisait accroire que nous étions des idolâtres qui adorions les images comme des divinités. Aussi n'y-a-t-il plus que la plus vile populace qui soit dans cette erreur.

Mais il est bien étrange qu'il se trouve à présent des catholiques, du moins en apparence, qui veulent appuyer cette hérésie qui est sur le penchant de sa ruine, et qui ne souffrent qu'avec

les *Histoires* de la prétendue « Réforme » et Buchmann, *Symbolique populaire*.)

1. On peut voir dans le *Dictionnaire des Conciles*, édition Migne, tome II, colonnes 92-118, une analyse assez détaillée du IIe concile de Nicée. (*N. E.*)

peine l'honneur qu'on rend aux images de la Mère de Dieu. Ils se plaignent de ce qu'on donne sujet aux hérétiques de croire que nous sommes des idolâtres. Ils ne voient qu'avec chagrin les pèlerinages qu'on fait aux lieux qui lui sont consacrés, les cierges qu'on brûle devant ses images, et les riches couronnes qu'on leur met sur la tête. Ils accusent tacitement la piété des fidèles de superstition, et ne trouvant point de Pères qui déclament, comme ils voudraient bien, contre ces dévotions publiques, ils appellent à leur secours Erasme, ce railleur impie, et font parler comme lui la Vierge *à ses dévots indiscrets*, comme si elle n'approuvait point l'honneur que les catholiques rendent à ses images et le zèle qu'ils ont pour son service.

Ce n'est pas mon dessein de combattre ici la fiction de ce visionnaire, beaucoup moins de faire un discours de controverse sur le culte qu'on doit rendre aux images des saints. J'entreprends seulement la défense de celles de la Vierge que combat cet ennemi masqué[1], et je montre que cette dévotion a été de tout temps pratiquée dans l'Eglise; qu'elle est juste et sainte; qu'elle est utile aux fidèles, et qu'elle a été autorisée de Dieu par quantité de prodiges. Je commence par l'antiquité.

I. — ANCIEN USAGE DES IMAGES DE LA VIERGE.

Nous ne pouvons mieux l'établir que sur l'autorité de deux conciles généraux, sans parler des conciles provinciaux qui sont en grand nombre. Le premier est le second de Nicée, qui fut tenu l'an 787, et qui fut convoqué par l'autorité du pape Adrien Ier. C'est là que l'hérésie des iconoclastes, ennemis des saintes images, fut condamnée par 350 prélats qui s'y trouvèrent. Voici la profession de foi que fit Basile, évêque d'Ancyre, laquelle fut approuvée de tout le concile. « Je reçois de tout mon cœur » les saintes images, non pas comme une dévotion nouvelle- » ment inventée; mais connaissant clairement qu'elle pro- » cède de la tradition des Apôtres et qu'elle nous est parvenue » de main en main par l'enseignement des saints docteurs de » l'Eglise[2]. »

Il répète la même chose au même lieu en ces termes: « L'exposition des images n'est pas une invention des peintres; mais une ordonnance approuvée de l'Eglise catholique et une tradition des Apôtres[3]. »

1. L. P. Gerberon, janséniste, dont nous avons déjà parlé. (*Note édit.*)

2. Ego sanctas imagines toto corde suscipio, non velut novum dogma nuper inventum : sed clare cognoscens ex Apostolica traditione, sanctorumque Doctorum in Ecclesia jussu, per manum nobis traditum fuisse.

3. Non est imaginum structura pictorum inventio, sed Ecclesiæ Catholicæ probata legislatio et traditio.

Ce même concile, en sa VII^e^ session, déclare que le culte qu'on rend aux images a été reçu et approuvé des Pères de la primitive Eglise, et il prononce de terribles anathèmes contre ceux qui le condamnent : « C'est la foi des Pères, c'est la » foi des catholiques, dit-il, c'est la foi de tout le monde : » *Hæc est fides Patrum, hæc est fides orthodoxorum ; hæc fides* » *orbem terrarum confirmavit.* Nous croyons un Dieu en trois » Personnes, ajoute-t-il, et nous embrassons les saintes images, » *venerabiles imagines amplexamur*. Nous frappons d'anathème » ceux qui ne les honorent pas comme nous et nous les met- » tons hors de l'Eglise. Nous nous tenons aux anciens canons » de l'Eglise ; nous gardons les décrets des Pères, et nous pro- » nonçons anathème contre ceux qui disent que les chrétiens » adorent les images comme des divinités et que l'Eglise ca- » tholique rend honneur à des idoles ». On ne peut rien dire de plus fort contre nos hérétiques. Car si le culte des images est de tradition apostolique, comme déclare ce concile, qui peut douter que les premières que les Apôtres ont exposées à la vénération des fidèles, n'aient été celles de Jésus et de Marie, et qu'ainsi les images de la Vierge n'aient été honorées dans les premiers siècles. C'est ce que déclarent ces mêmes Pères dans la lettre qu'ils écrivirent à Tharase, patriarche de Constantinople, où la doctrine du Concile est énoncée en ces termes, qu'il est bon de rapporter, parce qu'ils expriment nettement le sentiment de l'Eglise universelle sur ce sujet: » Nous adorons en premier lieu celle du Verbe Dieu Notre » Seigneur et Sauveur, Jésus-Christ, qui s'est incarné pour » nous, et qui a pris la forme de serviteur pour nous sau- » ver [1] ». Puis ils ajoutent : « Nous honorons encore et nous ado- » rons l'image de la Mère de Dieu, notre Dame irréprochable, » l'immaculée et la glorieuse Mère de toute pureté qui l'a en- » fanté. Nous révérons encore les images des saints apôtres » et des invincibles martyrs, des saints et des bienheureux » du Paradis comme des amis de Dieu ; non pas que le » culte que nous leur rendons s'adresse à la matière ou aux » couleurs ; mais nous rendons par ces respects l'honneur que » nous devons à ceux que ces images nous représentent : sui- » vant la doctrine de Basile le Grand qui dit que *l'honneur* » *qu'on rend à l'image se rend à son prototype* [2]. »

1. Sanctas imagines reveremur, in principio adorantes Dei Verbi propter nos incarnati Domini nostri et salvatoris Jesu Christi qui formam servi assumpsit, imaginem.

2. Veneramur etiam et adoramus imaginem Deiparæ et Dominæ nostræ irreprehensibilis, immaculatæ et explicatæ castitatis matris quæ illum peperit. Quin etiam sanctorum Apostolorum et victorum Martyrum, Sanctorumque, et beatorum veluti amicorum Dei imagines colimus; non in materia aut coloribus honorem constituentes; sed per officium nostrum quod

Le sentiment des Pères de ce concile a été suivi de plusieurs

ipsis, quorum typum imagines gestant, debemus, impatientes : cum sciamus, juxta Basilii magni sententiam, quod imagini honor exhibitus adipsum prototypum referatur.

Remarque sur le mot : ADORER.

Les Dictionnaires français de notre temps sont tous rédigés dans l'esprit de cette phrase : *on n'adore que Dieu,* et n'admettent pas les expressions : adorer les saints, adorer les reliques, adorer les images.

Est-ce le texte du commandement : *Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu le serviras lui seul,* qui en est cause, ou est-ce pour éviter la calomnie protestante qui nous accuse d'idolâtrie à cause du culte des images ?

S. Thomas, parlant de l'acte d'adoration par lequel on emploie son corps à la vénération de Dieu, dit à la IIª IIæ P. quest. LXXXIV, art. 1, ad 1.

« L'honneur, le respect, la vénération sont dus à l'excellence. Or Dieu ne communique pas aux créatures son excellence dans les proportions de l'égalité, mais par une participation plus ou moins grande : nous vénérons donc les créatures autrement que Dieu ; tandis que nous rendons à Dieu la vénération de latrie, nous accordons aux créatures excellentes la vénération de dulie... Et comme les actes extérieurs sont les signes des sentiments intérieurs, nous déférons aux créatures éminentes certains honneurs, dont le plus grand est l'adoration prise improprement ; mais il est une marque de révérence, un hommage souverain que nous n'accordons qu'à Dieu : c'est le sacrifice. »

L'Ecriture sainte emploie souvent le mot *adorer* improprement, par exemple : Abraham *adora* les enfants de Heth ; le peuple *adora* le Seigneur et ensuite le roi, et S. Paul dit que Jacob mourant *adora* le haut du bâton de Joseph.

Les SS. Pères emploient aussi le mot *adorer* improprement, exemple S. Grégoire de Nazianze qui dit : Honorez Bethléem, adorez la crèche. Les Pères du IIe concile de Nicée envoyèrent à l'Empereur toute une liste de ces passages des Pères, et le concile dit : adorer les saints, adorer les reliques, adorer les images. Nos pères disaient de même en français, et leurs traductions de l'Ecriture sainte portaient *adorer* à tous les passages où la Bible l'emploie.

Sur le texte du commandement : *Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et le serviras lui seul,* le concile de Nicée fait remarquer que l'Ecriture sainte met l'adoration indéfiniment, comme un terme équivoque qui peut convenir à d'autres et avoir plusieurs significations, mais qu'elle restreint à Dieu seul le service que nous ne rendons qu'à lui, et que nous appelons latrie.

Dans sa IVe session, le Concile établit que l'adoration que l'on rend aux saints n'est qu'une marque d'honneur ; tandis que celle qu'on rend à Dieu est un culte de latrie ou de service.

Josué, chap. XXIV, parlant au peuple au nom du Seigneur, n'emploie que le mot service.

C'est le Sauveur qui a ajouté les deux mots *lui seul* au texte de Moïse, et ces deux mots ajoutés à *tu le serviras* constituent une maxime qui est la perfection chrétienne, car si on ne sert que Dieu seul, on fera tout pour Dieu et comme il le veut, par conséquent, comme il est toute excellence et mérite toute adoration, on l'adorera aussi parfaitement que l'homme peut le faire.

Quant à la calomnie du Protestantisme, il n'y a pas à s'en occuper. Il a renouvelé presque toutes les anciennes hérésies, et, en prenant celle des Iconoclastes, il n'a pas oublié de ramasser leurs calomnies. Le culte des images est un culte *relatif* ; les marques de respect qu'on leur donne sont

autres, principalement de celui de Trente qui le cite en son décret et déclare comme lui que le culte des images est de tradition apostolique.

En effet c'est une tradition reçue dans toute l'Eglise que S. Luc est le premier qui a tiré l'image de la Sainte Vierge pour satisfaire à la dévotion des premiers chrétiens qui avaient tous une passion incroyable de la voir. S. Ignace martyr écrivant à S. Jean l'Évangéliste lui déclare la sienne en ces termes : « Si vous me le permettez j'irai vers les quartiers de » Jérusalem, pour voir les saints qui y sont, principalement » Marie de Jésus, qu'on dit être l'objet de l'admiration de tout » le monde et le désir universel de tous les peuples. En effet » où est l'homme qui pour peu qu'il ait d'amitié pour notre » foi et pour notre religion, ne reçoive une satisfaction ex- » trême de voir et d'entretenir celle qui a enfanté le vrai Dieu. »

S. Denis l'Aréopagite, comme rapportent des auteurs très anciens, se transporta de Grèce en Judée pour voir ce miracle de grâce et de sainteté, et il en fut tellement ravi qu'il protesta que s'il n'eût été éclairé de la foi il l'eût adorée comme une divinité.

Quoi qu'il en soit, on ne peut douter que tous les chrétiens de ce temps-là n'eussent un désir extrême de voir celle que Dieu avait choisie pour être la mère de son Fils, et d'aller à Jérusalem pour avoir cette consolation ; mais comme tous ne pouvaient pas quitter leur pays et faire un si grand voyage, S. Luc qui était peintre et médecin fut inspiré de Dieu d'en tirer plusieurs portraits qu'il envoya à diverses Eglises, principalement aux plus éloignées, comme témoignent Théodore, lecteur de Constantinople qui vivait il y a plus de mille ans, Siméon Métaphraste en la vie de S. Luc, et Nicéphore Calliste au livre XIV^e^ de son histoire.

Il est croyable que la Sainte Vierge se laissa tirer, et fit cette violence à sa modestie pour contenter la dévotion des fidèles, y étant poussée par un mouvement du Saint-Esprit et par l'exemple de son Fils qui avait envoyé son portrait au roi Abagare, comme témoignent plusieurs auteurs très dignes de foi, et qui avait imprimé son visage sur le voile que lui présenta la Véronique, vérité attestée par une infinité d'écrivains, aussi bien que celle du saint Suaire, où il a laissé la forme de son corps et les marques de ses plaies [1].

destinées aux saints qu'elles représentent. Demandez à un enfant qui baise le portrait de sa mère morte, si son baiser est pour le papier et la couleur du portrait, il vous répondra qu'il est pour sa maman qui est au Ciel.

N. B. — On trouvera nombre de passages de la Bible sur le mot *adorer* dans la septième instruction qui commence à la page 24 du présent volume. (*Note de l'éditeur.*)

1. NICEPH. CALL. *Hist. eccles.*, lib. II, c. 7. — STEPH. et ADRI. Pap., apud

S. Luc donc envoya quantité d'images de la Vierge à diverses Eglises. Celle de Jérusalem, comme il était bien raisonnable, en conserva une qu'Eudoxia, femme de l'empereur Théodose, envoya à l'impératrice Pulchérie qui lui fit bâtir un temple magnifique dans Constantinople, comme écrit Nicéphore au livre XIII de son *Histoire*, chapitre 14.

La ville de Rome se glorifie d'en avoir une aussi, tirée de la main du même S. Luc, qui ne pouvait refuser cette grâce à la capitale du monde et à la mère de toutes les Eglises. Et c'est cette figure miraculeuse que S. Grégoire le Grand porta en procession par toute la ville de Rome, et qui fit cesser la peste qui l'avait entièrement désolée [1].

Tertullien [2] dit que de son temps, c'est-à-dire sur la fin du second siècle, on gravait sur les calices l'image de Jésus-Christ sous la forme d'un Pasteur qui portait une brebis sur ses épaules ; d'où il conclut qu'il faut recevoir les pécheurs à pénitence. Et au chap. XXII du second livre qu'il a composé contre Marcion, il montre que dans l'ancienne Loi, Dieu ne défendait que les idoles, et non pas les images ; car pourquoi, dit-il, aurait-il fait élever le serpent d'airain dans le désert ? pourquoi aurait-il exposé la figure des Chérubins et des Séraphins en relief aux deux côtés de l'arche? pourquoi Salomon aurait-il fait ciseler dans le Temple la figure de tant de plantes, de tant d'oiseaux et de tant d'animaux ?

S. Athanase, ce grand défenseur de la divinité de Jésus-Christ, au troisième discours qu'il a fait contre les Ariens, autorise la piété de l'Eglise, par l'exemple d'un roi dont nous honorons l'image ; car ce n'est pas, dit-il, à cette figure inanimée que nous rendons nos respects ; mais à la personne qu'elle représente. Le roi et son image ne sont qu'une même chose : « qui igitur, conclut-il, adorat imaginem, in illa adorat ipsum » regem : quippe cum ipsa imago nihil aliud sit quam regis » forma et species. » C'est pourquoi celui qui adore l'image du roi, adore le roi dans elle, puisque l'image n'est que la forme et la représentation du roi.

Puisque je ne me suis proposé que de justifier l'antiquité des images de la Vierge, je ne m'engagerai pas plus avant dans cette matière. Ce que j'en ai dit suffit pour convaincre tout esprit raisonnable que cette dévotion a été en usage dans les premiers siècles, et pour confondre l'impudence de Calvin, qui a osé dire qu'il n'y avait point eu d'images dans les églises des chrétiens pendant les cinq premiers siècles. Passons

IVONEM, *Decreti*, IV[a] P., c. 83. — JOAN. DAMASC. *De Fide*, lib. IV, c. 17, et orat. I *de Imag.* — EVAGR. *Hist.*, lib. IV, c. 26.

1. SIGON. *Hist. de regno Ital.*, lib. I.

2. TERTULL. Lib. *de pudic.* c. 7.

à la seconde question que nous avons proposée, et voyons si c'est avec raison que quelques esprits méchants ou scrupuleux nous blâment de rendre trop d'honneur aux images de la Vierge.

II. — POURQUOI L'ON DOIT HONORER LES IMAGES DE LA VIERGE.

Les SS. Pères et docteurs de l'Eglise qui ont combattu les idolâtres des premiers siècles avec tant de force et tant de succès, entre autres S. Athanase, S. Augustin, S. Chrysostome, S. Paulin, S. Jérôme, S. Jean Damascène et avant tous Tertullien, sont des témoins irréprochables de la vérité catholique que je défends et du culte qu'on a toujours rendu dans l'Eglise aux saintes images. Car ils déclarent que Dieu dans l'Ecriture sainte a bien défendu les idoles, mais jamais les images, autrement Moïse eût été lui-même un idolâtre, puisqu'il fit un serpent d'airain pour être vu de ceux qui seraient mordus des serpents, et bâtit l'Arche d'alliance qui était adorée des Juifs avec les deux chérubins qui la couvraient de leurs ailes. En effet, s'il était permis alors, c'est-à-dire dans un temps de superstition et d'idolâtrie, d'adorer les images des anges, pourquoi sera-t-il défendu maintenant qu'elle est éteinte d'adorer l'image du Roi et de la Reine des anges ? et s'il était licite en ce temps d'honorer la figure de Jésus-Christ sous la forme d'un serpent et de sa sainte Mère sous la forme de l'Arche, pourquoi sera-t-il défendu d'honorer l'un et l'autre sous une forme humaine ?

La lumière naturelle nous enseigne que tout ce qui est saint et sacré mérite de l'honneur ; c'est encore ce qui nous est déclaré dans l'Exode où Dieu ordonne d'honorer d'un culte religieux le premier et le septième jour de la solennité de Pâques, parce que l'un et l'autre sont saints ; *dies prima erit sancta et septima eadem festivitate honorabilis* (*Exod.* XII, 16). Il est évident que les jours ne sont saints et dignes de vénération que pour être dédiés au service de Dieu, et parce qu'ils signifient quelque mystère. Puisque donc les tableaux et les figures de la Vierge nous représentent le plus grand, le plus saint, et le plus auguste de tous nos mystères, qui pourra nier qu'elles ne méritent un culte et une vénération particulière ?

Si un lieu est saint pour la présence d'un ange qui parlait à Moïse dans le désert, *locus in quo stas sanctus est, etc.* (*Exod.*) XVIII) ; si les habits des prêtres sont appelés saints et sacrés dans l'Ecriture, pour être destinés au service de Dieu ; si le prophète Isaïe (XI, 10) a prédit que le sépulcre de Jésus-Christ serait honoré pour avoir enfermé son corps sacré ; enfin si les Ecritures sont appelées saintes par S. Paul (II *Tim.* III, 15,) parce qu'elles signifient des choses sacrées, pourquoi n'appellerons-

nous pas les images de la Vierge saintes et sacrées, puisqu'elles nous représentent une chose sainte et la Mère de la sainteté même ? et s'il faut honorer religieusement tout ce qui est saint, n'est-ce pas combattre les sentiments de la nature et de la grâce, que de ne vouloir pas honorer les images de la Sainte Vierge ?

Une des fortes raisons qu'apportent les Pères pour entretenir et pour augmenter la charité du prochain, c'est que l'homme étant l'image de Dieu, il mérite d'être honoré par rapport à celui qu'il représente. S. Cyrille de Jérusalem se sert de cette considération pour nous imprimer du respect et de l'amour les uns pour les autres : « Quoi, dit-il, l'image d'un roi de » la terre ne fût-elle que de bois est singulièrement honorée » des hommes, et celle du Roi du Ciel ne le sera point [1] ? »

Il est indubitable qu'une figure est au regard de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère ce que l'homme est au regard de Dieu qu'il représente ; c'est pourquoi comme l'homme est digne d'honneur pour être la figure d'une chose honorable, l'image de Jésus-Christ et celles des saints qui nous représentent des objets vénérables, sont dignes de vénération. J'avoue qu'un homme comme roi ne mérite qu'un honneur civil ; mais comme chrétien ou comme prêtre, il mérite un culte religieux, parce que c'est l'image d'une chose sacrée, sainte, et religieuse ; ainsi les figures des saints nous représentant des choses saintes, c'est pécher contre la religion que de les déshonorer.

En effet, quoiqu'elles soient inanimées elles sont capables d'injure, d'outrages et de mépris. Pourquoi les Romains mirent-ils en pièces les statues de Domitien et de Maximien ? c'était pour déshonorer ces empereurs. La ville d'Antioche ne fut-elle pas sur le point d'être mise à feu et à sang par l'empereur Théodose, prince très chrétien, pour avoir fait outrage à la statue de l'impératrice son épouse ? Julien l'Apostat par la haine qu'il portait au Fils de Dieu, et pour déshonorer sa personne fit abattre sa statue qui était sur une des portes de la ville d'Ephèse.

Or, si les images peuvent être déshonorées, qui doutera qu'elles ne soient aussi capables d'honneur et de vénération, et si les princes de la terre se tiennent offensés de l'injure qu'on fait à leurs statues, celui du Ciel ne ressentira-t-il pas celle qu'on fait aux siennes ?

Je laisse mille raisons qu'on peut apporter pour défendre le culte des images ; mais ce qui doit persuader à un chrétien que cette dévotion est sainte et agréable à Dieu, c'est qu'il

1. S. Cyril. hieros. *Catech.* xii.

n'y a que des juifs, que des samaritains, que des mahométans, que des magiciens et que des hérétiques déclarés qui la combattent. Au contraire, tous les Pères, qui étaient des hommes éminents en doctrine et en sainteté, l'ont enseignée, prêchée, défendue et pratiquée jusqu'au péril de leur vie. Est-il croyable que Dieu se soit voulu servir de scélérats pour instruire son Eglise, et qu'il ait frappé d'aveuglement ceux à qui il en a donné le gouvernement, et à qui il nous renvoie pour apprendre la vérité?

Je ne parle point des châtiments terribles que Dieu a tirés de ceux qui ont fait la guerre aux images, principalement à celles de la Sainte Vierge, de la haine implacable que leur porte le démon, et des miracles que Dieu a faits dans tous les siècles pour en autoriser le culte. Nous en rapporterons quelques-uns à la fin de ce discours, après que nous aurons déclaré l'utilité des images.

III. — L'USAGE DES IMAGES EST UTILE AUX CHRÉTIENS.

Si Dieu ne fait rien en vain, et s'il a fait mettre des figures dans son temple, on ne peut nier sans impiété que l'usage n'en soit très utile à l'Eglise. Les Pères et les Docteurs qui ont combattu les hérétiques anciens et modernes, rapportent quantité de fruits que produit cette dévotion.

Le premier est l'instruction de ceux qui ne savent pas lire, et qui n'ont pas la connaissance de nos mystères: car comme dit très bien S. Grégoire de Nysse au panégyrique qu'il a fait de S. Théodore, une figure peinte sur un mur, toute muette qu'elle est, parle, prêche et enseigne quelque vérité. La peinture est pour les ignorants ce qu'est l'écriture pour les savants: ceux qui ne savent pas lire voient dans ces représentations ce qu'ils doivent croire, et ce qu'ils doivent faire [1].

C'est ce que dit le pape S. Grégoire. S. Jean Damascène et le vénérable Bède se servent de cette même raison, pour prouver que les images sont d'une très grande utilité à l'Eglise et qu'il en faut conserver l'usage; car la peinture, dit-il, est une histoire en couleurs, et l'histoire est une peinture en caractères. Donc comme l'histoire des saints est de grand fruit à ceux qui la lisent, leur image est aussi très-utile à ceux qui la voient.

Je sais ce que disent nos hérétiques, que les figures historiques, c'est-à-dire celles qui représentent une histoire, sont utiles à la vérité, mais que les figures seules telles que sont nos images ne le sont pas. Si cela est vrai, ils sont bien in-

1. Quod legentibus est scriptura, hoc et idiotis præstat pictura : in ipsis ignorantes vident quid sequi debeant; in ipsis legunt qui litteras nesciunt. (S. Greg. Nyss. lib. IX, epist. 9. S. Joan. Damasc. lib. IV, c. 17.)

justes d'avoir fait tant d'outrages aux figures des saints, puisqu'il n'y en a point qu'on ne puisse appeler un abrégé d'histoire, ayant toutes quelque marque de ce qu'ils ont fait ou souffert pendant leur vie. Car on représente toujours l'image de la Vierge ou saluée par un ange, ou visitant sa cousine Elisabeth, ou adorant son Fils dans la Crèche, ou le portant entre ses bras, ou le présentant au Temple, ou l'accompagnant au Calvaire. On représente Notre Seigneur ou naissant, ou prêchant, ou souffrant, ou mourant, ou ressuscitant, ou montant au Ciel. On représente tous les saints martyrs avec les instruments de leurs supplices; les confesseurs dans quelque habit ou dans quelque figure qui marque leur état, leurs actions, leurs vertus, ou leurs miracles. Ainsi, de la confession même de nos hérétiques, les images sont utiles au peuple. Ce sont des prédicateurs qui non seulement instruisent, mais encore excitent les fidèles à la piété et à l'amour de Dieu.

C'est un autre fruit de cette dévotion publique, dont tous les fidèles ont l'expérience. Car qui est-ce qui ne sent point son cœur attendri en voyant le Fils de Dieu sous la forme d'un enfant couché dans une étable? qui n'est touché de douleur et de regret de ses péchés, le voyant flagellé et attaché à une colonne, ou portant sa croix au Calvaire, ou mourant entre deux voleurs? Quelle impression ne fait pas dans les cœurs la représentation du Paradis, où tous les saints contemplent Dieu élevé sur un trône magnifique, et environné d'une infinité d'anges?

Métaphraste rapporte que S. Chrysostome ne pouvait regarder l'image de S. Paul sans être touché d'affection pour ce grand apôtre. Et ce saint prélat confesse lui-même qu'il aimait tendrement une figure de cire qui représentait un ange repoussant une armée de barbares, parce qu'elle lui donnait de la dévotion [1].

Le B. Astère, évêque d'Amasée, fondait en larmes, et perdait la parole en voyant dans un tableau le martyre de sainte Euphémie qu'un bourreau tenait par la tête, et à qui il cassait toutes les dents avec un marteau, comme il le déclare lui-même, et son témoignage fut rapporté dans le septième concile général, pour montrer les bons effets de ces peintures sacrées. On y produisit encore l'exemple de S. Grégoire de Nysse, qui confesse qu'il ne pouvait retenir ses larmes quant il voyait Abraham prêt à immoler son fils. Hé, qui pourrait donc, conclut alors le patriarche de Constantinople qui présidait à ce concile, s'empêcher de pleurer, en voyant le Fils de Dieu attaché à une croix? « Nonne et nos lacrymas funderemus si Domi» num videremus cruci affixum? »

1. S. Chrys. orat. quod veter. et nov. Testam. idem fit auctor.

Or ce que nous disons des images de Notre-Seigneur et de ses saints, se doit dire aussi des images de la Sainte Vierge; car qui est ce qui la voyant saluée par un ange, ne conçoit pour elle de grands sentiments d'estime, d'amour et de reconnaissance? d'estime pour avoir été choisie pour être la Mère de Dieu; d'amour pour avoir fait difficulté de l'être si elle eût couru risque de sa pureté; de reconnaissance pour avoir donné son consentement et pour avoir contribué à l'incarnation du Verbe? Qui ne sent de la tendresse pour elle en la voyant dans une étable, ou portant son petit fils entre ses bras, ou l'allaitant, ou le faisant reposer sur son sein? qui n'est touché de compassion en la voyant suivre son Fils au Calvaire, et assister à sa mort au pied de la Croix? quelle joie de la voir monter au Ciel couronnée de gloire? quelle espérance lorsqu'on la représente priant son Fils pour les pécheurs, ou couvrant de son manteau royal tous ceux qui se dévouent à son service?

Du moins on ne peut nier que ces figures qu'on nous propose ne rafraîchissent la mémoire des mystères de notre religion et n'en conservent la dévotion, ce qui n'est pas un petit bien qu'elles produisent; car tous nos maux viennent de ce que nous perdons le souvenir des biens que Dieu nous a faits.

Ceux qui s'entr'aiment, portent toujours avec eux le portrait de leurs amis, principalement quand ils sont absents, pour tromper leur douleur et pour trouver dans leur éloignement le bien dont ils ont perdu la présence. L'amour, dit S. Denis, prend toutes sortes de formes et de figures pour gagner le cœur de la personne aimée. A la vérité, ce n'est pas aimer Notre-Seigneur que de ne pouvoir pas seulement souffrir son image; mais n'est-ce pas le haïr que de la fouler aux pieds? Sévère Sulpice priait S. Paulin de lui envoyer son portrait, parce qu'il avait pour lui une affection extrême; mais ce saint s'en excuse agréablement, en disant qu'il avait dans soi le vieil homme et le nouveau; que le portrait du vieil était trop laid pour lui être envoyé; que celui du nouveau n'était encore qu'ébauché, et qu'il le lui enverrait quand il l'aurait achevé [1].

S. Grégoire le Grand envoya à Secondin l'image de notre Sauveur qu'il désirait ardemment, pour réchauffer, dit-il, et rallumer le feu de son amour. Voilà le bien que produisent les images.

Mais le fruit principal que produisent ces figures sacrées, c'est qu'elles nous excitent à imiter les belles actions des saints qu'elles représentent; car il n'y a rien de plus puissant pour

1. S. Paul. ep. viii *ad Sulp.*

nous engager à la vertu que l'exemple de ceux qui l'ont pratiquée. S. Basile appuie fort sur cette raison dans l'homélie qu'il a faite sur Barlaam, où il dit que les orateurs et les peintres font les tableaux des grands hommes pour exciter leurs auditeurs et leurs spectateurs à les imiter.

Le VII^e^ concile général dont j'ai parlé ci dessus, apporte cette même raison pour montrer l'utilité des images, et il la confirme par l'exemple d'une femme débauchée, dont S. Grégoire de Nazianze fait le récit, laquelle allant trouver un homme et voyant à l'entrée de sa maison l'image de Polémon qui était une personne très chaste et très modeste, en fut tellement touchée qu'elle s'en retourna chez elle et fit pénitence de ses débauches. Or si l'image d'un homme qui avait de l'affection pour la pureté, a pu arrêter la passion d'une femme impudique dans l'occasion de son crime, que ne fera point l'image de la Vierge, la plus pure et la plus modeste de toutes les créatures, si on la regarde au plus fort de sa tentation?

S. Augustin, au livre second de la Cité de Dieu, parlant des dieux impudiques que les païens adoraient, dit que c'est en vain que leurs philosophes faisaient à leurs auditeurs de beaux discours sur la vertu, ayant l'exemple de leurs dieux qui les attirait au vice. « Ceux qui adorent des dieux de cette » nature, dès lors qu'ils sentent la passion qui les échauffe, » regardent plutôt ce qu'a fait Jupiter, que ce que Platon a » enseigné, ou Caton conseillé [1]. »

Ce qu'il confirme par l'exemple de ce jeune homme dont parle Térence, lequel voyant un tableau de Jupiter qui commettait un adultère avec une femme, conçut aussitôt le dessein de faire de même, et s'abandonna ensuite à sa passion croyant bien faire d'imiter le premier des dieux qui lui devait servir d'exemple.

Or si l'image des faux dieux avait le pouvoir d'inspirer le vice, celle du vrai Dieu ne pourra-t-elle pas nous inspirer la vertu ? et si l'exemple d'un dieu lascif représenté dans un tableau a débauché un enfant, l'exemple de Jésus-Christ, le plus pur des hommes, et de sa sainte Mère, la plus pure des femmes, ne sera-t-il pas capable de réprimer les passions des chrétiens les plus dissolus ?

Mais quand cela ne serait pas, on ne peut nier que ces images de piété ne servent à honorer Jésus-Christ et ses saints ; car ç'a été la coutume de toutes les nations du monde d'élever des statues aux hommes et aux femmes qui s'étaient signalés par quelque belle action, et quoique les païens leur

1. Cultores talium deorum, mox ut eos libido perpulerit, magis intuentur quid Jupiter fecerit quam quid docuerit Plato vel censuerit Cato. (S. Aug. Civit. l. II, 27.)

aient ensuite, par une superstition criminelle, rendu des honneurs divins, il n'en est pas moins que la coutume d'ériger des statues pour honorer la vertu est louable de soi, et très utile au public, et à qui est-ce que cet honneur est plus justement dû, après Notre-Seigneur, qu'à sa sainte Mère, qui a écrasé la tête du serpent infernal et a contribué au salut de tous les hommes ? qu'aux saints martyrs qui ont triomphé de la rage de tous les tyrans ? qu'aux saints confesseurs et aux saintes vierges, qui ont surmonté le monde, la chair et tous les démons de l'enfer ?

Je sais ce que disent nos hérétiques, qu'on peut représenter les combats des martyrs, mais qu'on ne doit pas honorer leurs images, ni se prosterner devant elles, ni les éclairer de flambeaux et de luminaires, ni les enrichir de pierreries ; mais j'ai fait voir la nullité de cette objection, quand j'ai prouvé, par l'autorité des Pères, des Conciles, et par la raison même, que l'honneur qu'on rend aux images, s'adresse à leurs prototypes, et que nous n'en avons point qui ne représente quelque mystère.

Quant aux cierges qu'on brûle devant elles, c'est une cérémonie si ancienne et si bien établie, qu'on ne peut sans une extrême témérité la condamner ; vu principalement qu'il y avait dans le temple de Salomon des chandeliers et des flambeaux qui brûlaient nuit et jour devant l'Arche. Que ne disent point les Pères, des luminaires de la primitive Eglise ? S. Chrysostome et S. Jérôme rapportent qu'on portait des cierges allumés lorsqu'on lisait l'Evangile à la messe. Or si l'on en peut brûler pour honorer un livre, pourquoi n'en pourra-t-on brûler devant une image qui nous exprime non seulement la parole, mais encore la propre personne de Notre-Seigneur ?

Nous parlerons au discours suivant des richesses immenses que Moïse employa à construire l'Arche d'alliance, et Salomon à bâtir le Temple. Je m'assure que nos hérétiques ne mettront pas Moïse au rang des idolâtres. Mais qu'ils me disent pourquoi l'on ne pourra pas rendre aux images de Jésus et de Marie l'honneur que les gens du monde font aux parois de leur chambre, qu'ils parent de si riches tapisseries ? Dieu ne fait pas des miracles par ces parois pour les honorer, et il en fait par les images des saints. C'est ce qui nous reste à faire voir.

IV. — MIRACLES QUE DIEU A FAITS PAR LES IMAGES DE LA VIERGE.

C'est ici une des preuves les plus sensibles et les plus éclatantes de la sainteté de notre religion et du culte que nous rendons aux figures des saints ; car Dieu ne peut faire de mira-

cles pour attester l'erreur et pour autoriser l'idolâtrie. Or Dieu a fait dans tous les siècles et continue encore de faire des miracles infinis par les images des saints, principalement par celles de la Sainte Vierge. Il n'y a point de royaume chrétien, ni presque de ville au monde qui n'en puisse produire un très grand nombre et de très bien avérés; on en a composé de gros volumes. Je me contente d'en rapporter quatre ou cinq qui sont attestés par les Pères de l'Eglise.

Le premier est la mort de Julien l'Apostat qui fut tué par S. Mercure martyr, comme nous lisons dans la vie de S. Basile, non pas celle qui a paru sous le nom d'Amphilochius que le cardinal Baronius n'approuve pas [1], mais dans celle qui a été composée par Hellade son disciple. Voici le récit qu'en fait S. Jean Damascène dans son premier sermon sur les images : « Si vous voulez voir, dit-il, comment le culte des » images n'est pas nouveau, mais ancien et usité parmi les » saints et les Pères les plus considérables de l'Eglise, vous » l'apprendrez par ce qui est rapporté dans la vie de S. Basile, » écrite par son disciple Hellade, qui lui a succédé à l'épiscopat. » Ce saint homme, dit-il, (parlant de S. Basile) priait Dieu » devant l'image de Notre-Dame, où était aussi dépeinte la » figure du célèbre martyr S. Mercure, et le suppliait instam- » ment d'ôter du monde l'impie Julien. Or il apprit de cette image » ce qui devait arriver ; car il vit le martyr se dérober à ses » yeux un peu de temps, puis il reparut tenant une lance san- » glante en sa main. » S. Basile connut par là que Julien avait été tué ce jour-là, ce qui se trouva vrai et conforme à la vision. Ce miracle est rapporté dans le second concile de Nicée.

On lit dans ce même concile ce que rapporte Sophronius, évêque de Jérusalem, d'un anachorète qui était enfermé dans la montagne communément appelée des Olives, d'où Notre-Seigneur monta au Ciel. Un jour qu'il était furieusement tourmenté d'une tentation d'impureté, quoiqu'il fût déjà vieux, et se voyant en danger de succomber, il se mit à pleurer, et dit au démon : « Que ne me laisses-tu en repos, misérable ; ne » m'as-tu point assez tenté depuis ma jeunesse jusqu'à pré- » sent ? retire-toi et ne m'importune plus ». Ayant dit ces paroles le démon lui apparut visiblement et lui dit : « Jure-moi » que tu ne communiqueras à personne ce que je vais te dire et » je ne te tenterai plus ». Le vieillard le lui promit et jura par celui qui demeure dans le Ciel qu'il lui garderait le secret. Alors le diable lui dit : « N'adore plus cette image et je ne te » tenterai plus. » Il avait dans sa cellule l'image de Notre-

1. Baronius ad ann. 363.

Dame la Vierge Marie et très sainte Mère de Dieu, qui tenait Jésus-Christ Notre Seigneur entre ses bras. Le reclus lui répondit : « Donne-moi du temps pour délibérer. »

Le lendemain, il alla trouver l'abbé Théodore (de qui Sophronius apprit le fait) et lui raconta tout ce qui s'était passé. Celui-ci lui dit : « Véritablement vous avez commis une grande » faute d'avoir juré au démon de ne rien dire ; cependant vous » avez bien fait de me l'avoir dit ; vous feriez moins de mal » d'entrer dans tous les mauvais lieux de la ville, que de pro- » mettre que vous n'adorerez plus Dieu Notre Seigneur Jésus- » Christ et sa sainte Mère. »

Après l'avoir encouragé et fortifié par quantité de bons discours, il le renvoya chez lui. Le démon ne manqua pas de se présenter à lui et lui dit : « Qu'as-tu fait, méchant vieillard ? » je te déclare que tu seras condamné au jour du jugement » comme un parjure. » Le reclus lui répondit : « Je sais à » la vérité que j'ai juré ; cependant j'adorerai mon Dieu et » mon Créateur et je ne t'obéirai point ».

Voilà le récit que fit un des Pères qui assistait au second concile de Nicée, et qui montre évidemment que le culte qu'on rend aux images, principalement à celles de la Sainte Vierge, ne plaît pas à Satan, et par conséquent qu'il est honorable et agréable à Dieu.

J'en ajoute un troisième rapporté au chap. 180 du *Pré spirituel* que quelques-uns disent être de Sophronius, évêque de Jérusalem et les autres plus probablement d'un certain Moschus qui vivait au commencement du septième siècle et qui dédia son ouvrage à ce saint évêque. Cet auteur, dis-je, quel qu'il soit, rapporte une autre histoire sur ce sujet que Canisius a inséré comme le précédent dans l'ouvrage incomparable qu'il a fait de la Sainte Vierge [1].

Il dit donc qu'il y avait un anachorète nommé Jean qui demeurait dans une caverne à huit ou neuf lieues de Jérusalem, et qui était dans une haute réputation de sainteté. Ce bon vieillard avait dans sa grotte l'image « de l'immaculée Notre- » Dame Mère de Dieu et toujours Vierge Marie qui portait son » Fils Jésus entre ses bras. » (Ce sont les termes de cet auteur.) Comme ce saint homme avait une grande dévotion à visiter les saints lieux, tantôt il allait à Jérusalem adorer la sainte croix, tantôt à Ephèse prier au tombeau de S. Jean l'Apôtre, tantôt à Séleucie, à celui de sainte Thècle, tantôt à d'autres lieux fort éloignés où reposaient les corps des saints martyrs.

Avant que de se mettre en chemin il allumait un cierge

1. Canis. *De Deip.* lib. V, c. 22.

devant l'image de la Vierge et lui faisait cette prière. « Ma » sainte Dame Mère de Dieu, j'entreprends un long voyage » et je suis obligé d'être longtemps absent ; c'est pourquoi » je vous prie d'avoir soin de ce cierge et ne permettez pas » qu'il s'éteigne. Je me mets en chemin sur l'espérance que » vous me conduirez et que vous m'assisterez. »

Il était quelquefois cinq et six mois à faire son voyage, et à son retour il trouvait toujours son cierge allumé comme il l'avait laissé sans diminution aucune. Ce qui montre que la Vierge agrée la dévotion de ceux qui brûlent des cierges devant ses images pour marque de leur foi et de la confiance qu'ils ont en ses prières.

S. Jean Damascène [1], qui a combattu si glorieusement pour l'honneur des saintes images et à qui la Vierge remit la main qu'on lui avait coupée, sans qu'il y parût rien qu'un filet rouge autour du poignet pour attester cette merveille ; ce saint, dis-je, rapporte que l'illustre martyr S. Etienne le jeune, qui était la terreur des iconoclastes, étant prié de guérir un arménien qui avait déjà la moitié du corps mort, il lui présenta deux images à adorer ; l'une de Jésus-Christ, l'autre de sa sainte Mère, et que le malade l'ayant fait, il fut guéri sur l'heure même et se leva en très bonne santé.

On lut dans la IV^e^ session du VII^e^ concile œcuménique une lettre de S. Germain, patriarche de Constantinople, à Thomas, évêque de Claudiopolis, dans laquelle le saint rapporte qu'à Sozopolis, ville de Pisidie, il y avait un tableau de la Vierge dont la main était comme une source de baume précieux qui en découlait incessamment et qui guérissait toutes sortes de maladies. Il ajoute qu'il y avait une infinité de témoins de ce prodige. S. Eutyche, patriarche de Constantinople, en ayant frotté un enfant qui allait mourir, lui rendit la santé et la vie [2].

Je ne dis rien de cette image miraculeuse de la Vierge dont parle Nicéphore [3] qui fut trouvée dans un cyprès où elle avait été cachée, et qui fut découverte par une grande lumière qui en sortait nuit et jour. Je ne parle point aussi de celle qui fit connaître S. Alexis, ce miracle de sainteté et de patience. J'omets celle de Jérusalem devant laquelle sainte Marie l'Egyptienne demanda la grâce d'entrer dans l'église pour adorer la sainte croix, d'où elle était invisiblement repoussée; celle d'Antioche qui repoussa l'impie Anatolius qui faisait ses prières devant elle [4]; celle de Constantinople dont parle S. Grégoire pape [5], laquelle étant portée solennellement autour des

1. *De Vita S. Steph.* Jun. — 2. Surius, *in vita S. Eutych.*, 6 april. — 3. Niceph. *Hist.* lib. IV. c. 46. — 4. Evagr. lib. V, c. 17 et 18. — 5. S. Gregor. P. epist. *ad S. German.*

murailles, la ville fut délivrée des Sarrazins qui la tenaient assiégée depuis deux ans.

Je serais infini si je voulais écrire les miracles qui se sont faits, et qui se font encore par tout le monde dans les églises et par les images de la Sainte Vierge, par celles de Notre-Dame de Liesse, et du Puy en France; par celle de Montserrat en Catalogne; par celle de Miséricorde à Naples qui jeta beaucoup de sang par une plaie qu'un impie lui fit au visage; par celle de Montaigu en Flandre; par celle de l'Annonciation à Florence tracée par la main même de la Vierge; par celle de Cestochou en Pologne [1], où l'on compte jusqu'à sept morts ressuscités [2].

Ce n'est pas, comme j'ai dit et comme déclare le saint concile de Trente, que nous reconnaissions en ces images aucune vertu d'opérer ces merveilles: mais s'il plaît à Dieu d'accorder des faveurs extraordinaires à ceux qui honorent la Vierge dans ces lieux et dans ces figures qui la représentent, qui le peut trouver mauvais? Au reste, ces miracles sont si communs et si juridiquement prouvés que nos hérétiques mêmes pour la plupart ont été obligés d'y souscrire; mais il disent qu'il ne s'ensuit pas qu'il faille pour cela honorer les images, comme l'on n'adore pas l'eau du Jourdain qui guérit Naaman, ni la salive de Notre-Seigneur qui rendit la vue à cet aveugle. Outre que le Fils de Dieu nous assure que les méchants feront des miracles aussi.

Cette objection est faible et ne mérite presque pas de réponse; car qui ne sait que la fin pour laquelle Dieu fait un miracle est d'une vérité infaillible, puisqu'il ne peut autoriser le mensonge? Pourquoi Elisée guérit-il Naaman? ce n'était pas pour faire adorer le Jourdain, mais pour montrer qu'il était prophète. Notre-Seigneur rendit la vue à l'aveugle-né, non pas pour faire adorer sa salive, quoi qu'elle soit adorable aussi bien que ses habits et ses cheveux, mais pour prouver qu'il était vrai Fils de Dieu. Il fait quelquefois des miracles par de méchants hommes, pour attester la vérité qu'ils prêchent, mais non pas pour autoriser leur sainteté.

Il n'en est pas ainsi des images; car Dieu a fait de très grands miracles rapportés par les SS. Pères et en fait encore tous les jours pour autoriser le culte et l'honneur qu'on leur rend. En effet, si le feu du ciel brisa et mit en pièces la statue de Julien l'Apostat, c'était pour venger l'injure qu'il avait

1. Bzovius ad an. 1250, t. XV *Annal.*

2. Au XIXe siècle que de miracles ne se sont-ils pas opérés aux sanctuaires de la Sainte Vierge, surtout en France. La renommée du sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes est telle que des foules y accourent de toutes les contrées du monde. (*Note de l'éditeur.*)

faite à celle de Jésus-Christ; et s'il sortit une si grande abondance de sang d'une image poignardée par les juifs, comme rapporte S. Athanase au livre qu'il a fait de la passion de l'image de Notre-Seigneur, c. XXI, et S. Grégoire de Tours au livre de la gloire de nos martyrs, ç'a été pour montrer que Dieu ressent l'outrage qu'on leur fait.

Je conclus de tout ce discours que c'est une dévotion très sainte, très utile, très ancienne et très agréable à Dieu que d'honorer les images de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère; qu'ainsi les vrais enfants de la Vierge en doivent avoir chez eux, et leur rendre les honneurs qui sont dus à la reine du ciel et de la terre, puisque l'adoration qu'on rend à l'image se rapporte et se termine à la personne qui est adorée.

HISTOIRE

Au commencement du huitième siècle, le calife arabe et mahométan Yézid II ayant conquis une province chrétienne, un conseiller juif lui dit que les images des chrétiens étaient des idoles et que s'il les faisait détruire dans toutes les églises, il rendrait son empire puissant et glorieux. Le conseil fut suivi. L'empereur Léon l'Isaurien, soudard parvenu, régnait alors à Constantinople. Il crut qu'en imitant le calife, il détournerait l'orage qui le menaçait du côté des Arabes, et publia des édits ordonnant la destruction des images dans tout son empire. Les Papes réclamèrent et les évêques s'opposèrent à l'exécution de ses édits. Le tyran aggrava la persécution et édicta la peine de mort contre les laïques; il chassa de leurs sièges les évêques qui s'opposaient à l'exécution de ses édits, comme S. Germain de Constantinople, remplacé par l'évêque Anastase qui donna tout pouvoir au prince sur l'Eglise. Ayant en vain répandu le sang pour faire outrager les reliques et les tableaux des saints, il tâcha d'entraîner dans son parti les gens de lettres chargés du soin de la Bibliothèque. N'ayant pu les gagner, ni par promesses, ni par menaces, il les fit enfermer dans la bibliothèque, entourée de bois sec et de toutes sortes de matières combustibles, et y fit mettre le feu. Des médailles, des tableaux sans nombre, et plus de trente mille volumes furent consumés par cet incendie. Le barbare fut excommunié par les papes Grégoire II et Grégoire III. Il équipa une flotte pour se venger du pape, mais elle fit naufrage dans la mer Adriatique et le tyran mourut peu de temps après, en 741, regardé comme un fléau de la religion et de l'humanité. On le surnomma *brise-images* (iconoclaste). Son fils Constantin V, qui lui succéda fut encore plus méchant, plus tyran, plus brise-images. Il fut surnommé Copronyme, c'est-à-dire voirie, parce que lorsqu'il avait été baptisé, il

avait sali les fonts baptimaux de ses ordures, présage de l'impureté de sa vie et du mépris qu'il ferait de la religion. Suidas, auteur grec, l'appelle un léopard né d'un lion, un aspic éclos d'un serpent, un antechrist cruel et sanguinaire [1]. On ne sait si on le doit appeler chrétien, car c'était le plus grand magicien de son temps, si adonné au sortilège, qu'il n'avait presque commerce qu'avec les démons. Il les invoquait comme les dieux tutélaires de son empire, et leur offrait des sacrifices pendant la nuit; sacrifices abominables, puisqu'il égorgeait des enfants, et immolait des victimes humaines à ce grand ennemi des hommes. C'est encore pour contenter cet esprit impur qu'il rendait des honneurs divins à Vénus et à sa déesse Maura, qu'il avait choisie pour la gouvernante de ses sortilèges et de sa magie. Aussi fut-il un des plus sales et des plus débordés princes qui aient été sur la terre.

Or comme il est impossible d'allier la lumière avec les ténèbres, et la pureté avec la dissolution, ce prince étant prostitué à toutes sortes de vices, ce n'est pas merveille s'il portait une haine mortelle à la Reine des vierges et à la très digne Mère de Dieu. Il fit éclater l'aversion qu'il en avait conçue, lors qu'après avoir foulé aux pieds les reliques des saints, après avoir brisé leurs images, et ruiné leurs temples, il fit défense d'invoquer Marie, et de l'appeler Mère de Dieu, disant qu'elle méritait à la vérité d'être honorée tandis qu'elle portait Jésus-Christ en son sein; mais que depuis son enfantement elle était réduite au rang des autres femmes; ce qu'il expliquait par la similitude d'une bourse qu'on estime tandis qu'elle est pleine d'or, mais dont on ne fait plus de cas quand elle est vide.

Ce blasphème fit horreur à tous les catholiques, et cette comparaison fut sifflée de tous les gens d'esprit; car l'or, à proprement parler, ne naît pas dans une bourse, mais le Fils de Dieu est véritablement né de Marie. La bourse ne donne pas de la substance à l'or, mais Marie a revêtu le Fils de Dieu de la sienne : elle doit donc être toujours honorée, autrement la mère d'un roi ne mériterait plus d'honneurs dès qu'elle l'aurait mis au monde.

Au reste nous pouvons dire de cet empereur ce que Tertullien, en la savante apologie qu'il a faite pour les chrétiens, dit de Néron : « Nous tenons à gloire, dit-il, d'avoir commencé » à être persécutés et condamnés par un homme comme celui-» là; ceux qui le connaissent se persuaderont aisément, que » c'est un grand bien que notre religion, puisqu'elle a été » condamnée par Néron qui ne peut approuver que le mal. »

1. Voir *In Constant. Copronim.* Paul. deac., Zonar. Cedre., Michael Gly.

Je dis de même de la Vierge, ce lui est un grand honneur d'avoir eu l'empereur Copronyme pour ennemi : elle rougirait d'avoir l'estime et l'approbation d'un homme qui n'estimait et qui n'approuvait que le mal. Que pouvait faire un magicien, un brutal, un impudique, un sacrificateur des démons, un adorateur de Vénus, un ennemi déclaré de tous les saints, que de haïr et persécuter la Reine des saints?

Les auteurs grecs qui ont parlé de ce prince, disent qu'il mourut enragé, hurlant et criant qu'il brûlait tout vif, et qu'il était livré à un feu qui ne s'éteindrait jamais. D'autres disent que dans le plus fort de ses tourments il confessait qu'il était châtié de Dieu pour avoir outragé sa Mère. Voilà qui vérifie ce qu'elle a dit par la bouche du Sage, que ceux qui la haïssent aiment la mort, et que tous ceux qui l'offensent blessent leur âme d'une plaie mortelle et incurable: *Qui in me peccaverit lædet animam suam : omnes qui me oderunt diligunt mortem.* (*Prov.* VIII.)

DEUXIÈME INSTRUCTION

(Discours du P. Grasset, S. J.)

S'IL FAUT BATIR DES TEMPLES A LA VIERGE

On bâtit des temples à Dieu pour quatre fins : ou pour lui offrir des sacrifices, et c'est alors qu'on les appelle *temples*; ou pour faire oraison, c'est pour cela qu'on les nomme *oratoires;* ou pour y conserver honorablement les reliques des martyrs, et alors on les appelle *basiliques* ; ou bien enfin, pour y prêcher la parole de Dieu, et pour y administrer les sacrements aux fidèles, et c'est pour cela qu'on les appelle *églises*[1].

Si nous étions des anges, nous n'aurions point besoin d'édifices pour nous assembler et pour prier Dieu, puisque c'est un esprit invisible qui remplit tout, et qui ne peut être renfermé dans aucun espace ; mais parce que nous sommes des hommes revêtus de corps, nous avons besoin de choses sensibles pour nous élever à la connaissance de Dieu, et pour nous exciter à son amour.

D'ailleurs les vrais serviteurs de Dieu doivent être unis ensemble par les liens d'une amitié sincère ; et pour avoir cette union, il faut qu'ils se connaissent les uns les autres, ce qui ne se peut faire que par la profession publique d'une même religion. Il était donc nécessaire qu'il y eût des lieux sacrés où tous les fidèles se pussent assembler pour offrir des sacrifices à Dieu, pour lui rendre leurs hommages, pour chanter ses louanges, pour entendre sa parole, pour implorer son secours, pour recevoir ses sacrements, et pour participer à ses mystères.

1. Le terme : *église* vient d'un mot grec qui signifie congrégation, réunion, assemblée. (*Note de l'éditeur.*)

C'est pour cela que dans l'un et l'autre Testament, il y a eu des temples dédiés au culte divin, et comme c'est Dieu lui-même qui a ordonné qu'on lui en bâtit un, l'institution en est divine ; voilà pourquoi c'est une impiété extrême de les détruire ou de les profaner.

Nos hérétiques qui ne peuvent souffrir qu'on honore les images des saints, souffrent avec bien plus d'impatience qu'on leur dresse des temples. Ils disent que c'est une manifeste idolâtrie, parce que les temples ne sont dus qu'à Dieu. En effet S. Augustin [1] disputant contre les ariens, prouve que le Saint-Esprit est Dieu, puisque l'Apôtre [2] dit que nous sommes le temple du Saint-Esprit. Si les ariens, dit-il, lisaient dans les saintes Lettres que le temple de Salomon, qui était bâti de bois et de pierres, était dédié au Saint-Esprit, ils ne pourraient nier qu'il ne fût Dieu, puisque la construction d'un temple appartient au culte de latrie : « Cum templi constitutio ad latriæ cultum pertineat. » Et comment donc, poursuit-il, peuvent-ils nier que le Saint-Esprit soit Dieu, puisqu'il a un temple beaucoup plus noble que celui de Salomon ?

Il n'est pas difficile de répondre à cette difficulté, si nous considérons, comme j'ai dit, que les lieux sacrés sont appelés des temples en tant qu'ils sont destinés pour offrir des sacrifices à Dieu ; car qui dit un temple, dit un autel, et qui dit un autel, dit un sacrifice, ces trois choses étant inséparables. Or comme il n'y a que Dieu à qui on puisse offrir des sacrifices, il n'y a que lui proprement à qui l'on puisse bâtir des temples, et c'est en ce sens que S. Augustin prend le nom de temple.

Mais quand on les considère comme des lieux sacrés, et comme de grandes châsses où l'on garde et honore les reliques des martyrs, alors on les appelle *basiliques*. Et c'est le nom que S. Augustin donne aux églises dressées et dédiées en l'honneur des saints. Il les appelle encore *mémoires* des martyrs [3] : « Testantur hoc martyrum loca, et basilicæ apostolorum etc. » Il parle en un autre lieu de la basilique du B. Félix, et presque partout il appelle les églises de S. Etienne, de S. Gervais et de S. Protais des *mémoires* et des *basiliques* ; car comme les Gentils dédiaient leurs temples à leurs faux dieux, et avaient des autels où ils leur offraient des sacrifices ; afin qu'ils ne crussent pas que nous adorions nos martyrs comme des divinités, S. Augustin n'appelait point temples les édifices sacrés qui étaient bâtis à leur honneur, mais seulement les mémoires où l'on offrait le sacrifice à Dieu.

1. S. Augustin. lib. *contra serm. arian.*, c. 20. — 2. I *Cor.* vi, 19. — 3. S Augustin. *De Civit. Dei*, lib. I, c. 1 ; lib. VIII, c. 6. — *Contr. Faust.* lib. XX, c. 21. — *De Eccl. dogm.* c. 73, etc.

Toutefois les Pères Grecs n'étaient pas si scrupuleux que lui car ils appellent indifféremment les églises des martyrs: temples et basiliques ; non pas qu'elles fussent dédiées aux martyrs, mais à Dieu en l'honneur, en mémoire, et au nom d'un martyr. Ainsi S. Athanase[1], nomme le temple de S. Quinir; S. Basile [2], le temple sacré des martyrs; S. Grégoire de Nysse [3] dit des merveilles du temple dédié à S. Théodore martyr; c'est-à-dire à Dieu en mémoire et à l'honneur de ce saint. S. Chrysostome [4] se sert indifféremment du nom d'église, d'oratoire et de temple des martyrs: « *Ad veras regias ecclesias dico, et oratorias, ædes et martyrum templa.* » Le même saint [5] dit que l'empereur Constantin voulut être après sa mort le portier d'un pêcheur, parce qu'il voulut être enterré devant la porte de l'Eglise S. Pierre de Constantinople. Théodoret met entre les triomphes de l'église le fait qu'elle a changé les temples des idoles en temples des martyrs. Toute l'histoire ecclésiastique fait mention d'églises, de basiliques, de temples dédiés aux saints martyrs, et jamais on n'offrait le sacrifice de la messe que sur leurs tombeaux, ou sur le lieu où étaient leurs reliques.

Quoi qu'il en soit, tous les catholiques conviennent que les temples, les églises et les autels sont proprement et directement dressés et dédiés à Dieu seul ; et quand nous disons l'église ou l'autel de la Vierge, l'église ou l'autel de S. Pierre, nous n'entendons pas que l'église ou l'autel soit dressé à la Vierge, ou à S. Pierre, mais qu'il est dédié à Dieu sous le nom et en mémoire de la Vierge et de S. Pierre.

C'est en ce sens que S. Augustin [6] dit que nous dressons des autels et offrons des sacrifices à Dieu en mémoire des martyrs, afin que les lieux où nous les honorons « nous ser-» vent à aimer avec plus de tendresse ceux que nous pouvons » imiter, et celui qui nous en donne le pouvoir ». S. Jean Damascène [7] s'explique de la même manière: « Nous devons, dit il, bâtir des temples à Dieu au nom des saints. »

Et certes si le temple de Salomon fut bâti non seulement pour prier Dieu et pour lui offrir des sacrifices, mais encore pour conserver l'arche d'alliance, comme il témoigne lui-même dans les saintes Lettres [8], qui peut trouver mauvais qu'on bâtisse des palais magnifiques pour y conserver et honorer les reliques des saints, qui sont beaucoup plus précieuses que le bois de l'Arche, et que l'or dont elle était revêtue? Qu'est-ce que l'arche en comparaison de la Vierge ? Il est vrai que nous n'a-

1. S. Athan. Epist. *ad solitar. vitam agent.* — 2. S. Basil. *in Psalm.* cxiv. — 3. S. Greg. Nyss. orat. *in Theod.* — 4. S. Chrysost. hom. 28 et 66 *ad pop.*, etc. — 5. *Id. Theod.* lib. VIII *ad Græcos.* — 6. S. Aug. *Contra Faust.* lib. XX, c. 21. — 7. S. Joan. Damasc. *De orthod. fid.* lib. IV, c. 16. — 8. I *Paral.* xvii et xxvii; II *Par.* V, et *Psal.* cxxxi.

vons point de ses reliques; mais on a cependant dès le commencement de l'Église bâti des temples en son nom, soit qu'elle ait fait quelque miracle en quelque lieu, ou qu'il y ait eu quelque apparition qui l'ait rendu vénérable, ou qu'on y ait voulu honorer et conserver son nom en son image qui y était gardée.

Quoi qu'il en soit, plusieurs graves auteurs font foi qu'on a bâti des temples à la Vierge avant sa naissance ; d'autres pendant sa vie, d'autres après sa mort et son couronnement dans le Ciel.

Le plus célèbre et le plus ancien est celui de Notre-Dame de Chartres. Sébastien Rouillard qui en a écrit l'histoire tirée des vieilles pancartes de cette église, Nicolas Nancel, célèbre médecin, Cassanée [1], dans le livre qu'il a intitulé le Catalogue de la gloire du monde, et plusieurs autres écrivains assurent que les druides, qui étaient les prêtres de nos anciens Gaulois et les plus sages de tout le royaume, instruits ou par les oracles des Sibylles, ou par inspiration divine, firent une grotte sous terre, où ils mirent l'image d'une vierge qui tenait un petit enfant entre ses bras avec cette inscription : *Virgini parituræ*. A la Vierge qui doit enfanter. C'était 184 ans avant la naissance de la Vierge. Depuis on a bâti sur cette grotte une magnifique église. Quelques-uns disent que c'est Charles le Chauve qui la fit construire environ 870 ans après Notre-Seigneur, et qu'il y fit mettre la chemise de la Vierge que son père Charlemagne gardait à Aix-la-Chapelle. D'autres disent que ce fut S. Fulbert, évêque de Chartres, aidé par les libéralités de Canut roi d'Angleterre. Il est plus croyable que ce saint prélat ne fit que la réparer et l'enrichir.

Le P. Canisius [2], homme savant, rapporte que les Egyptiens avaient coutume d'adorer une vierge dans un lit, et un enfant dans une crèche. S. Epiphane [3] estime que ce culte prit naissance d'une prédiction de Jérémie, qui déclara que les idoles d'Egypte tomberaient en ruine : *Ubi Ægyptum ascendet cum suo infante Virgo enixa Deo similis. Quand une Vierge semblable à Dieu viendrait en Egypte avec un enfant qu'elle aurait enfanté.* C'est ce qui arriva lorsque Marie avec S. Joseph s'enfuit en ce pays, pour sauver son Fils de la persécution d'Hérode.

On fait encore mention d'un autre illustre monument de l'antiquité, c'est le temple magnifique que bâtirent les Argonautes qui vivaient du temps des Juges, c'est-à dire, mille deux cents ans environ avant la venue de Notre-Seigneur,

1. Nicolaus Nancel. *De mirab. Nativitate Christi*, c. 11. Cassan. in *Catal. gloria mundo*. Navar. de orat. et horis. — 2. Canis. *De Deip.* lib. II, c. 7. — 3. S. Epiph. in *Vita prophe.*

comme a remarqué Génébrard, et avant lui S. Augustin[1]; car ayant consulté un oracle à qui ce temple serait dédié, le démon, par ordre de Dieu qui se sert souvent de ce père de mensonge pour dire la vérité, répondit qu'il le fallait dédier à *Marie mère du Verbe éternel.* Ces gens ne connaissant ni Marie, ni le Verbe, le consacrèrent à la déesse Rhea, que les païens croyaient être la Mère des dieux. Depuis, l'empereur Zénon le dédia à la Sainte Vierge. Cedrenus, historien grec, qui vivait il y a environ six cents ans, rapporte au long cette histoire ; et il est croyable que ce temple est le même que celui que Jason, prince des Argonautes bâtit dans la forteresse d'Athènes, et que l'oracle de Delphes prédit devoir être consacré à la Mère de Dieu. S. Procope martyr, qui a prouvé la vérité de notre religion par les oracles mêmes des Gentils, rapporte cette prédiction tirée des plus anciennes annales des Grecs; elle se trouve dans sa vie dont l'autorité est si grande que le second Concile de Nicée en tire des preuves pour la défense des images.

Mais quoi qu'il en soit de ces temples qu'on dit avoir été bâtis bien avant la naissance de la Vierge, on tient pour indubitable qu'étant sur la terre et avant sa mort, plusieurs chapelles lui furent dédiées: l'une en Syrie par S. Pierre ; une autre en Espagne par S. Jacques. Cette dernière se nomme Notre-Dame du Pilier. Les Espagnols estiment que c'est la première que S. Jacques fit construire en l'honneur de la Mère de Dieu qui lui apparut lorsqu'il était en ce royaume. Plusieurs auteurs très importants rapportent cette histoire, et les miracles prodigieux qui se font depuis ce temps-là dans cette église semblent attester cette vérité[2].

Jean-Baptiste de Mantoue[3], ce poète célèbre et ce savant théologien, fait mention dans ses beaux vers d'une chapelle qui fut bâtie et dédiée à la Vierge aussitôt après qu'on eut appris sa mort. Mais on tient qu'auparavant sainte Marthe en fit construire une à Marseille que S. Maxime dédia à Jésus-Christ et à la bienheureuse Vierge Marie. C'est encore avant sa mort que S. Materne, qui avait été ressuscité par S. Pierre et qui vint prêcher l'Evangile en Allemagne, lui bâtit et consacra une église à Tongres, illustre par une infinité de miracles.

Je ne parle point de celle qui lui fut dédiée dans les Indes Orientales à Cangranor près de Calicut par un des trois Mages qui alla prêcher l'Evangile dans ces quartiers-là[4], ni de ce temple admirable qui lui fut bâti dans l'Ethiopie par une

1. S. Aug. *De Civit.* lib. XVIII, c. 20. — 2. Jac. de Vitriaca *Hist. Orient.* c. 144. — Raphael Volat. Geogr. lib. XI. — Petr. Anton. Bouler. in *Chron. Hispal.* c. 23. — Vasæus in *Annal. Hispana.* — Joan. Pineda in *Monarch. Eccl.* lib. X, c. 2. — 3. I. B. Mantu, *Parthon* memor. lib. III. — 4. Oros. *De rebus Emman. regis Lusit.*

reine de Candace, où il s'est fait une infinité de prodiges, comme rapporte François Alvarez, que Bosius [1] appelle un écrivain très fidèle et très sincère.

On ne doit point trouver incroyable qu'on ait construit des églises en l'honneur de la Vierge dès son vivant, puisque cette vénération a été rendue aux Apôtres ; car S. Materne, dont je viens de parler, en dédia une en l'honneur de S. Pierre qui l'avait ressuscité, lorsqu'il était encore en vie près de Strasbourg en Allemagne, où il était venu prêcher l'Evangile, qui s'appelle encore maison de Pierre, comme rapporte Canisius [2]. Et S. Marc l'Evangéliste que le Prince des Apôtres appelle son fils, lui en dédia une autre dans la ville d'Alexandrie avant sa mort, comme témoigne entre plusieurs autres le pape Anaclet. S. Clément écrit qu'une personne riche et de qualité, nommée Théodose, consacra sa maison à S. Pierre encore vivant et y mit sa chaire apostolique. Abdias [3] dit qu'on dédia à S. Jean, avant sa mort, une église dans la ville d'Ephèse. Je n'appuie pas beaucoup sur le témoignage de cet auteur; mais si cela est vrai, qui peut trouver étrange qu'on ait rendu le même honneur à la Mère de Dieu ?

Je ferais un gros volume si je voulais dresser la liste de tous les temples qui lui ont été bâtis par tout le monde après sa mort. Spinelli, Justin de Miechow, Carthagène, Poiré [4] et plusieurs autres, ont parcouru toute la terre dans leurs ouvrages pour nous marquer les plus célèbres églises qui ont été bâties et dédiées à Notre-Dame. Pour moi qui recherche plutôt la dévotion des premiers chrétiens, que celle des derniers, je me contenterai de marquer en passant les principaux temples qui lui ont été bâtis dans les premiers siècles.

Un des plus anciens, c'est celui que lui consacra dans la ville de Rome, siège de l'empire et de l'idolâtrie, le saint pape et martyr Callixte [5] qui vivait du temps de Tertullien, et au temps que la persécution était plus furieuse et plus sanglante contre les chrétiens. Ces idolâtres furent étonnés de voir une fontaine d'huile qui naquit dans ce lieu le jour que le Fils de Dieu vint au monde, et qui coula l'espace d'un jour avec une abondance prodigieuse. Paul Orose [6], qui a mérité d'être loué de la bouche de S. Augustin auquel il a dédié ses ouvrages, et qui vivait au quatrième siècle, rap-

1. Bosius, *De sign. Eccles.* l. IX, c. 9. — 2. Canis. *De Maria Deip.* lib. V, c. 23. — 3. Abdias, *De vita Joan. Apost.* — 4. Spinelli, *Tract. de Fest. Deip.* Part. II. Justin. de Miechow. *Discurs. prædic.* 220. Carthag. t. IV. Poiré, tract. I, c. 22. — 5. In *Vitæ Pontif.* — 6. Paul. Oros. *Hist.* lib. VI, c. 18 et 20.

porte ce miracle comme une chose connue de toute la terre et qui ne pouvait être contestée. Charlemagne, dans un fragment des rites anciens de l'Eglise, fait mention de cette église et de cette merveille, et en déclare le mystère. On ne peut douter qu'à l'exemple de ce saint pape les chrétiens ne bâtirent par toute la terre quantité d'églises à la Mère de Dieu.

Le grand Constantin, cet empereur incomparable qui a le premier embrassé la religion chrétienne et qui l'a rendue victorieuse de tous ses ennemis, ayant bâti la nouvelle Rome, qu'il appela de son nom Constantinople, dédia cette ville (que quelques-uns ont nommé le miracle du monde et la Reine des villes) *à la Vierge Marie Mère de Dieu Notre Seigneur*. Tous les Pères assemblés au grand concile de Nicée assistèrent à cette solennité ; c'est pourquoi les habitants de Constantinople ont toujours reconnu la Vierge pour leur patronne et ont ressenti les effets de sa protection tant qu'ils sont demeurés unis à l'Eglise Romaine.

Grégoire de Tours [1] rapporte que lorsque ce grand et magnifique empereur préparait tous les matériaux nécessaires pour bâtir une église digne de la Sainte Vierge et de lui, il fit venir entre autres des colonnes d'une prodigieuse hauteur et grosses à proportion, c'est-à-dire seize pieds en rond, et comme il ne se trouvait personne qui les pût élever, la Vierge apparut en songe au maître architecte, et lui enseigna le moyen de les élever en haut sans presque aucun travail, ce qui fut fait.

Sainte Hélène, mère du grand Constantin, dont S. Ambroise, Eusèbe, Théodoret et Nicéphore parlent avec tant d'éloge, bâtit dans la Palestine trois églises magnifiques en l'honneur de la Sainte Vierge. L'une au lieu où elle enfanta le Sauveur du monde. La seconde dans la vallée de Josaphat où elle fut ensevelie ; et la troisième près de Bethléem où l'Ange apparut aux pasteurs.

Sainte Pulchérie, sœur de l'empereur Théodose le jeune, l'ornement de la cour et la gloire des vierges consacrées à Dieu, signala le zèle qu'elle avait pour la Mère de Dieu en mille manières, principalement par la protection qu'elle donna aux Pères de l'Eglise, qui condamnèrent l'impie Nestorius au concile d'Ephèse, et par trois magnifiques églises qu'elle fit bâtir en son honneur. La première dans le Chalcoprace, c'est-à-dire place des fondeurs de métal, qui fut consacrée par S. Germain, patriarche de Constantinople, et où l'on mit la ceinture de la Vierge, dont ce saint prélat a fait

1. Greg. Turon. *De glor. Mart.* c. 9.

de si beaux discours. La seconde fut nommée *Notre-Dame de la Guide, ou la Conductrice*, parce que la Vierge avertit deux aveugles d'aller en cette église et leur promit qu'elle leur servirait de guide, les assurant qu'ils y recouvreraient la vue, ce qui arriva. C'est là qu'on gardait la précieuse image de la Vierge tirée au vif par S. Luc, et les langes sacrés du Sauveur, que l'impératrice Eudoxia lui avait envoyés. La troisième fut celle des Blaquernes si vantée par les anciens et bâtie sur le port de Constantinople où l'on mit quantité de reliques [1].

Les Pères de l'Eglise ont dit des merveilles de la grande princesse qui bâtit ces trois temples. Ils l'appellent sainte, toujours vierge, toujours auguste, vierge dans le mariage, vierge hors du mariage, fille d'empereur, femme d'empereur, souveraine et gouvernante des empereurs ; la protectrice des pontifes, la défense de la foi, le rempart des orthodoxes, l'honneur de l'Eglise, la gloire de l'empire, la nouvelle Hélène, le nouveau miracle du monde et l'exemple de toute la postérité. On lui fit des acclamations extraordinaires dans le concile l'Ephèse et dans celui de Chalcédoine : *Vive l'Impératrice très auguste*, disaient les Pères de ces conciles, *Vive Pulchérie, vive la nouvelle sainte Hélène. Mon Dieu conservez la sainte, orthodoxe, et la protectrice de notre foi ; conservez-la et lui donnez une longue vie.*

Léon le Grand qui succéda à sainte Pulchérie, bâtit aussi deux temples d'une beauté et d'une magnificence royale, l'un au Port et l'autre sur les murailles de Constantinople, pour servir de boulevard *à cette ville de la Vierge*, car c'est ainsi qu'elle fut nommée.

L'empereur Justinien peut passer pour un des grands princes qui soit monté sur le trône des Césars. Il portait un si grand respect à la Mère de Dieu et l'aimait si tendrement que son plus grand soin était de lui faire bâtir des églises dans toutes les terres de son empire. La plus célèbre fut *Notre-Dame la Neuve*, qu'il fit construire dans la ville de Jérusalem. Procope, au livre cinquième qu'il a composé des bâtiments de cet empereur, la fait passer pour un des premiers édifices du monde. Et ce qui est remarquable, c'est que ne s'y trouvant point de bois assez grand pour couvrir le toit, ni de marbre pour faire des colonnes, la Vierge découvrit une forêt où il y avait de grands cèdres et une carrière de marbre rouge proche de là qui n'avait jamais été vue jusqu'alors. Ce même prince fit construire quantité d'autres superbes églises

1. Pour tout ce passage, voir Nicephor. *Hist.* lib. VIII, c. 30 ; lib. XIV, c. 1 ; lib. XV, c. 14 ; — Euthym. Damasc.

en l'honneur de la Vierge Marie, une sur la montagne des Oliviers, une autre sur celle de Sina, une autre en Samarie par l'avis de S. Sabas, une autre à Jéricho, une autre à Carthage, une autre à Constantinople, une autre à Antioche, toutes riches et magnifiquement dotées.

Mais on peut dire que de tous les royaumes de la chrétienté, il n'y en a point où la Vierge soit plus honorée que dans celui de France. Aussi est-ce son royaume, son domaine, son apanage, et pour ainsi dire un fief qui relève de sa couronne, depuis qu'il lui a été donné et consacré par Louis XIII. de glorieuse mémoire. Qui pourrait compter toutes les églises et chapelles qui y sont dédiées à son honneur ? Je ne prétends pas en dresser la liste. Les principales sont Notre-Dame du Puy, Notre-Dame de Chartres, Notre-Dame de Charmes, Notre-Dame de Cléry, Notre-Dame de la Forêt au Comté de Boulogne, Notre-Dame des Ardilliers, Notre-Dame de Liesse, Notre-Dame des Vertus, et Notre-Dame de Paris. De tous nos rois, ceux qui l'ont plus honorée, et qui lui ont bâti un plus grand nombre d'églises, sont Charlemagne, Dagobert, le B. Robert, S. Louis, Philippe le Bel, Philippe Auguste, Louis XI et Louis XIII. Louis XI donna à Notre-Dame tout le Comté de Boulogne en fief perpétuel, et Louis XIII lui a donné sa personne, son royaume, et tous ses sujets.

L'Espagne se vante d'avoir la première église consacrée à la Sainte Vierge, qui est celle de Notre-Dame du Pilier, comme je dis ci-devant. Outre celle-là, elle a Notre-Dame de Montserrat qui est un des lieux du monde le plus saint et le plus vénérable pour les miracles qui s'y font, et le concours des peuples qui y arrivent de toutes parts. Elle a Notre-Dame de la Garde, Notre-Dame de Guadaloupe et Notre-Dame de la Roche Française, dont l'église magnifique fut bâtie par Jean II, roi de Castille, et dont l'image fut trouvée par Simon Velé de Paris suivant la connaissance que lui en avait donné la Sainte Vierge.

Toute l'Italie est un domaine acquis à la Mère de Dieu, dit un saint et savant écrivain [1], depuis qu'elle l'a délivrée de la tyrannie des Goths, et de celle des Ariens. C'est une chose étonnante que de trois cents églises et davantage qui sont dans Rome, il y en a jusqu'à quarante-six dédiées à la Vierge [2], dont les plus célèbres sont : Saïnte-Marie aux Neiges bâtie par le pape Libère dans le lieu où elle est maintenant, qui fut trouvé couvert de neige dans les plus grandes chaleurs de l'été, et Sainte-Marie-Majeure où l'on garde son image peinte par S. Luc.

1. Bosius, *De sign. Eccles.*, lib. IX, c. 10. — 2. Merul. *Cosmog.* part. II, lib. IV.

Mais la plus noble sans contredit, la plus sainte, la plus sacrée et la plus magnifique de toutes les églises bâties en son honneur, est celle de Notre-Dame de Lorette, qui renferme la chambre où elle est née, où elle a vécu, où elle fut saluée par l'ange Gabriel et où elle conçut le Verbe divin par l'opération du Saint-Esprit. Cette petite chambre qui avait été érigée en chapelle par les Apôtres, et qui était honorée par le concours et par la dévotion de tous les peuples, fut transportée par les anges de Judée, dont le Turc s'était rendu maître, en divers lieux d'Italie, dont le dernier fut celui de la dévote veuve Lorette, dont elle a conservé le nom. L'honneur que lui ont rendu les papes et les rois, les dons précieux dont ils l'ont enrichie, les miracles prodigieux qui s'y font continuellement depuis quatre cents ans, les conversions des pécheurs les plus désespérés, le doux air de dévotion qu'on respire en entrant dans ce saint lieu, et le mérite des auteurs qui en ont écrit, doit prévaloir à l'autorité d'un apostat qui a osé révoquer en doute la vérité de ce miracle. Celui qui doute que le Fils de Dieu ait pu convertir du pain en son corps, peut douter si un homme peut arracher une montagne de sa place par ses prières, et si les anges ont pu transporter Habacuc à Babylone, Philippes le diacre en Azot, Elie au Paradis terrestre, et la maison de la Vierge de Judée en Italie.

Je conclus de tout ce discours que c'est une chose sainte et louable, fondée sur la tradition et autorisée de toute l'Eglise, de bâtir des temples et des chapelles à Dieu sous le nom de la très sainte Vierge, puisqu'elle a eu l'honneur d'être le premier temple où Dieu fait homme a demeuré. Ensuite je lui dis avec joie : « O Vierge incomparable, vous êtes cette » maison magnifique que la Sagesse s'est bâtie de toute éter- » nité. Vous êtes le temple du Saint-Esprit et le sanctuaire » de la Divinité, qui n'a jamais été profané par aucun péché » mortel, ni véniel, ni originel. Votre cœur est le premier au- » tel sur lequel notre grand pontife et notre unique Médiateur, » Jésus Christ votre Fils, a offert à Dieu les premiers mouve- » ments de sa vie, et a traité de notre réconciliation avec lui. » Votre sein virginal est la première église dans laquelle le » Verbe incarné a fait sa demeure. Jamais Dieu n'a eu sur la » terre de temple plus auguste, plus saint et plus magnifique » que le vôtre. Il est donc juste que nous vous honorions par » la consécration de nos temples, puisque ce ne sont que les » figures de votre corps sacré qui a été consacré et sanctifié par » la demeure d'un Homme-Dieu. Quoique nous n'ayons pas » votre sainteté, c'est cependant par la grâce de votre Fils » que nos corps et nos âmes sont les temples du Saint-Esprit ; » ils lui ont été dédiés et consacrés par le baptême. Vierge

» sainte nous vous les dédions et consacrons encore. Consi-
» dérez nos corps et nos âmes comme des églises qui vous
» appartiennent. Ne permettez pas qu'elles soient jamais souil-
» lées d'aucun péché. Ornez-les de toutes les vertus dont
» Dieu vous a enrichie, et faites que Jésus-Christ votre Fils
» y trouve une demeure paisible, constante et agréable dans
» le temps et dans l'éternité. Ainsi soit-il.

TROISIÈME INSTRUCTION

(Discours du P. Crasset, S. J.)

S'IL FAUT ORNER LES AUTELS ET LES IMAGES DE LA VIERGE

Comme il n'y a rien qui donne plus de lustre et plus d'éclat à notre religion, que la magnificence de ses églises, la beauté de ses ornements et la majesté de ses cérémonies, les hérétiques anciens et modernes, entre autres les Pétrobusiens, les Wicléfites, les Luthériens et les Calvinistes ont fait tous les efforts imaginables pour les décrier dans l'esprit des fidèles et pour en abolir l'usage. Ils disent que c'est une grande injustice de revêtir des pierres plutôt que des pauvres, et qu'il y a de la conscience à charger des images de pierreries, pendant que les membres vivants du Fils de Dieu meurent de faim ; qu'on ne sera point condamné au jour du jugement pour n'avoir point orné les églises, mais qu'on le sera pour n'avoir point assisté les pauvres ; que ce sont là les temples de Dieu et les sanctuaires de son esprit qu'il faut enrichir ; qu'il vaut mieux employer son bien à nourrir et à revêtir des hommes qui sont les images de la divinité, qu'à parer des figures de pierre et de bois qui nous représentent des hommes. Ils s'écrient avec S. Bernard [1] : *O vanité des vanités, mais aussi sotte qu'elle est vaine ! l'Eglise reluit dans ses parois, et elle souffre dans ses pauvres. Ses pierres sont couvertes d'or et ses enfants n'ont pas de quoi couvrir leur nudité.* Ils emploient même les satires des poètes profanes et idolâtres pour décrier notre religion, en disant avec cet impie : « *Dicite pontifices in sancto quid facit aurum?* » (Persius).

Dites-nous, pontifes, que fait l'or dans les temples ? Quel besoin ont ces statues et ces autels de tant de riches ornements et de tant de pierreries ?

Voilà le discours de nos hérétiques [2]. Mais ce qui est déplorable, c'est que vous verrez des catholiques vrais ou faux, je ne sais, qui trouvent ces plaintes assez justes, et qui blâment le zèle qu'ont les gens de bien pour la maison de Dieu ; les uns le font par avarice, étant contrariés que l'Eglise profite de la piété de leurs ancêtres ; d'autres par une bonté et une

1. S. Bernard. *ad Guill. Abb.* — 2. Reproduit en partie par l'ouvrage janséniste : *Avis salutaires*, etc. (*Note éditeur.*).

tendresse qu'ils ont pour les misérables ; d'autres par une envie secrète qu'ils portent à la vertu, ne pouvant souffrir, beaucoup moins approuver le bien qu'ils ne font pas.

Or parce que ces sentiments sont très préjudiciables à l'Eglise et très injurieux à Dieu et aux saints qu'elle honore par ce culte extérieur, et que plusieurs de jour en jour se laissent surprendre à ces fausses apparences de charité, il est bon d'en découvrir l'illusion. C'est ce que je fais en ce discours, où je montre par l'autorité de Dieu même, par le témoignage des Pères, par de puissantes raisons, et par la pratique universelle de toute l'Eglise, que c'est une chose très bonne et très sainte de faire de grandes dépenses pour bâtir des temples, pour orner les images et pour parer les autels. Ensuite nous répondrons aux plaintes de nos adversaires. Comme elles combattent tous les ornements des églises, nos défenses seront communes à celles de la Vierge et des saints.

I. — *Preuves tirées de l'Ecriture et des Pères.*

Quoique Dieu, comme nous avons dit, n'ait pas besoin de maison pour loger, c'est lui cependant qui ordonna à Moïse dans le désert de lui bâtir un tabernacle. Il en traça lui-même le dessein, il lui en donna le modèle sur la montagne de Sinaï ; il lui prescrivit la forme et la matière de tous les vases qui seraient employés à son service. Quiconque lira ce qu'en rapporte Moïse depuis le vingt-cinquième chapitre de l'Exode jusqu'au quarantième, sera surpris de la magnificence de cet ouvrage ; car l'Arche était bâtie de bois très précieux et incorruptible, couverte au dedans de fin or ; le propitiatoire, les chérubins, la table et tous les ais du tabernacle étaient aussi revêtus d'or. Tous les vases jusqu'aux mouchettes des luminaires étaient d'or massif. Les habits des prêtres étaient tissus d'or, de soie et de pierreries d'une immense grandeur, puisqu'on grava sur deux le nom des douze tribus. Et ce qui est remarquable, c'est que Dieu lui même se forma des ouvriers et leur enseigna l'art de travailler en toutes sortes d'orfèvreries et de broderies.

Pour les dépenses, il voulut que son peuple les fit, donnant volontairement tout ce qui serait nécessaire pour cet ouvrage, l'or, l'argent, les pierreries, la soie, la pourpre, l'huile, les parfums et autres choses semblables qu'il spécifie au chapitre vingt-cinquième. Les Juifs avaient emporté d'Egypte beaucoup de vases d'or et d'argent et de riches tapisseries qui leur furent prêtées, et qui leur tenaient lieu de fonds et d'héritage ; car ils n'avaient que cela pour subsister dans le désert et dans le pays où ils allaient. Ils ne savaient combien durerait leur voyage et ce qui leur arriverait en chemin ; et cependant les

hommes et les femmes firent de si grandes profusions de tout ce qu'ils avaient de plus riche et de plus précieux, que Moïse fut obligé d'en arrêter le cours, en disant qu'il avait plus de richesses qu'il ne lui en fallait. Or si c'est une chose mauvaise d'orner les temples et les autels, il faut dire que Dieu qui avait inspiré ce zèle et cette dévotion à ces princes et à son peuple les induisait au mal, et qu'il donnait un très mauvais exemple à la postérité.

Mais quelque dépense que fit Moïse pour bâtir et orner le tabernacle, elle n'approche point de celle que firent David et son fils Salomon pour la construction du Temple. David prépara dans sa pauvreté, c'est ainsi qu'il parle, cent mille talents d'or (I *Paral.* XXII) qui valent, en notre monnaie, suivant la supputation de quelques-uns, deux mille cinq cent cinquante millions d'or; de plus un million de talents d'argent. Salomon son fils enchérit beaucoup au-dessus de son père. On a de la peine à croire ce que Josèphe [1] rapporte de la magnificence de cet édifice, et avant lui Aristeas, témoin oculaire. Il était au dedans tout battu d'or et tout étincelant de pierreries depuis le haut jusqu'en bas. Il y avait outre cela une multitude infinie de trompettes, d'encensoirs, de plats, de bassins, d'instruments de musique et autres ustensiles destinés au sacrifice, tous d'or et d'argent ; de sorte que Villalpandus et le P. Salien estiment qu'il employa en cet ouvrage plus de trois mille millions d'or, sans parler de l'argent et des autres métaux.

Que si nous passons de l'Ancien Testament au Nouveau, on trouvera que le Fils de Dieu loua cette pauvre veuve qui mit dans le trésor du Temple tout ce qu'elle avait d'argent pour vivre ce jour-là ; qu'il loua aussi la Magdeleine d'avoir répandu sur ses pieds un baume de très grand prix, et qu'il n'y eut que Judas qui s'en offensa, sous prétexte que cela eût été mieux employé pour nourrir les pauvres, comme nous dirons sur la fin de ce discours.

Je composerais un gros livre si je voulais rapporter ce que les Pères de l'Eglise ont dit sur ce sujet ; ils brûlaient tous comme Notre-Seigneur du zèle de la gloire et de la sainteté de la maison de Dieu. S. Cyrille de Jérusalem, S. Cyrille d'Alexandrie, S. Athanase, S. Grégoire de Nazianze, S. Grégoire de Nysse, S. Jean Chrysostome, Eusèbe et Théophilacte parmi les Grecs, S. Optat, S. Ambroise, S. Augustin, S. Jérôme, S. Prosper et quantité d'autres parmi les Latins ont tous loué et approuvé le zèle des fidèles qui emploient leurs biens à orner les églises et à parer les autels [2].

1. Josèphe, *Antiquit.* lib. VII, 6. 17. — 2. S. Cyrill. Jeros. *Catech.* XIV ; S. Athan. Apol. *ad const.*; *S. Greg. Naz.* orat. I in Juli.; S. Greg. Nyss.

II. — *Preuves tirées de la raison.*

Outre le témoignage des Ecritures et des Pères, la raison nous fait connaître que le zèle qu'ont les fidèles pour l'ornement des temples et des images des saints est très juste et très raisonnable, très agréable à Dieu et très avantageux à l'Eglise; car, comme remarque S. Ambroise, on doit distinguer la maison d'un homme de qualité de celle des artisans, par sa beauté et par sa magnificence. Le roi doit être mieux logé qu'un petit bourgeois; par conséquent la maison de Dieu doit être plus riche et plus magnifique que tous les palais du monde. C'est cette considération qui obligea Salomon à faire tant de dépenses pour la construction et pour les ornements du temple qu'il fit bâtir : *La maison*, dit-il, *que je désire bâtir est grande parce que notre Dieu est infiniment plus grand que tous les dieux de la terre* [1]. Or si c'est un témoignage d'estime qu'on rend à la grandeur de Dieu, de lui bâtir de grands et de magnifiques palais, n'est-ce pas en avoir des sentiments peu honorables que de le loger dans un lieu qui n'est pas convenable à sa dignité et à sa grandeur? Du moins il est certain que ceux qui lui dressent de superbes édifices, font une action qui est bonne d'elle-même, puisque c'est un acte de libéralité, de magnificence, de foi, de charité et de religion, dont le temple est un monument sensible à la postérité.

En effet, comme l'homme aime naturellement le bien, et qu'il a autant de passion pour les richesses que pour la vie, celui qui s'en dépouille et qui les emploie à orner la maison de Dieu, lui donne des marques visibles de son amour et de sa reconnaissance. Qui donc peut trouver à redire à de telles actions? et qui peut ne les pas louer, à moins que de se déclarer infidèle, impie, ingrat, injuste, avare, intéressé, jaloux, et ennemi de la gloire de Dieu?

J'ajoute que c'est être ennemi du bien public, car la magnificence de nos églises et les parures de nos autels servent beaucoup à exciter la piété des fidèles. Je l'ai dit et je le dis encore avec S. Chrysostome, si nous étions des anges nous n'aurions point besoin de tous ces spectacles sensibles pour nous élever à Dieu. Mais, parce que les choses spirituelles n'entrent dans nos esprits que par des sens matériels, nous avons besoin de ces objets extérieurs pour nous aider à concevoir la grandeur de Dieu et pour nous imprimer des sentiments

orat. *in Theod.*; S. Joan. Chrysost. hom. lxvi *ad pop.*; S. Cyrill. Alex. *de recta fid.*; Euseb. *Hist* lib IX, c. x; Optat. lib IX; S. Ambr. *De Offic.* lib. II, c. 21; S. Aug. *in Psalm.* cxiii; S. Prosp. *De Prov.*

1. Domus, quam ædificare cupio magna est, magnus est enim Deus noster super omnes deos. (II *Par.* 2.)

de respect pour les mystères de notre religion. Du moins on ne peut nier que le peuple et les personnes grossières, dont le nombre est incomparablement plus grand que celui des savants et des spirituels, ne soit excité à louer et à honorer Dieu par les riches ornements de nos églises. Ces temples si spacieux, ces autels si bien parés, ces cérémonies si augustes, ces vêtements si riches et si précieux ; tous ces vases d'or et d'argent, toutes ces images si bien travaillées, ne contribuent pas peu à conserver la majesté de nos sacrements, et à imprimer du respect pour les choses saintes. Vous trouvez peu de gens qui ne sentent pas plus de dévotion à prier Dieu dans une église grande et bien ornée, que dans un lieu pauvre, sale et négligé. O que Dieu est grand, dit-on, quand on entre dans une grande église ! ô qu'il est riche ! ô qu'il est saint ! qu'il est puissant ! et qu'il est redoutable ! *Vere Deus est in loco isto.* Véritablement Dieu est en ce lieu.

Ce que je dis des temples consacrés à Dieu, se doit dire aussi des images de la Vierge ; car si l'honneur qu'on rend aux images se refère aux saints qu'elles représentent, comme j'ai fait voir au discours précédent, plus j'honore l'image de la Vierge, plus je témoigne avoir de respect et d'amour pour elle. Or la matière précieuse dont elle est faite, les vêtements dont elle est parée, les pierreries dont elle est couverte, sont des marques d'honneur que je lui rends. N'est-il pas juste que ceux qui entrent dans une église puissent distinguer la Reine de ses sujets, et la Mère de Dieu des femmes du commun ? ne doit-on pas spécialement honorer celle que Dieu a honorée lui-même, et qui est bénie entre toutes les créatures ?

Ajoutez à tout cela que les grandes églises bâties solidement se conservent plus longuement, et résistent plus fortement aux injures des temps ; qu'elles servent d'ornement aux villes et aux royaumes ; que ce sont des monuments illustres de la piété d'un nation, ce qui ne lui donne pas peu de crédit dans les pays étrangers ; qu'étant les asiles de tous les misérables, et le refuge de tous les affligés, chacun se doit intéresser à les rendre grandes, spacieuses et vénérables ; que c'est là que Dieu donne audience à ses sujets, qu'il reçoit leurs requêtes, qu'il écoute leurs plaintes, qu'il exauce leur prières, qu'il leur fait ses largesses, qu'il leur distribue ses trésors, qu'il est adoré, loué, et aimé ; qu'ainsi ces lieux sacrés doivent surpasser tous les palais du monde en beauté et en richesses.

III. — *Pratique constante de l'Eglise.*

Un sentiment que la nature a imprimé au cœur de tous les peuples, même les plus barbares, c'est qu'ayant tout reçu de Dieu, ils doivent employer une partie de leurs biens

à lui bâtir un palais, pour lui donner des marques de leur amour et de leur reconnaissance. Mais ç'a été principalement la pratique constante de l'Eglise de l'un et de l'autre Testament. J'ai parlé des dépenses que fit Moïse pour la construction du Tabernacle, et Salomon pour celle du Temple. Le roi David son père, qui lui en avait donné l'exemple et qui avait amassé des trésors immenses pour cela, s'en faisait un si grand mérite qu'il ne fondait ce semble l'espérance de son salut que sur le désir qu'il avait d'orner et d'enrichir le lieu de sa demeure. Voici comme il exprime les sentiments de son cœur : *Seigneur, dit-il, j'ai aimé la beauté de votre maison, et le lieu où réside votre gloire ; ne perdez pas, ô mon Dieu, mon âme avec les impies, et ma vie avec les hommes sanguinaires* [1]. C'est comme s'il disait : puisque j'ai aimé la beauté du lieu où vous demeurez, et que je n'ai rien épargné pour l'enrichir, vous ne devez pas me perdre, mais me conserver.

Si ces grands princes ont eu tant de zèle pour la maison de Dieu, qu'ils appellent le lieu de sa gloire, parce qu'il s'y manifestait quelquefois par des signes sensibles, que ne doivent point faire les chrétiens pour orner et pour enrichir leurs temples où le Fils de Dieu qui est la gloire de son Père et la nôtre, demeure nuit et jour réellement et substantiellement? dira-t-on que David était un homme simple, grossier, et superstitieux? ne savait-il pas ce qui était au goût de Dieu? et pouvait-il se prévaloir d'une action que nos réformateurs veulent faire passer pour un crime?

Mais laissons l'ancienne loi, et voyons ce qui s'est pratiqué dans la nouvelle. Il est certain qu'avant le grand Constantin l'Eglise n'avait point ces beaux temples qu'elle a eus depuis, parce qu'elle était sous la domination des empereurs païens qui, bien loin de permettre aux chrétiens l'usage de leur religion, le défendaient sous peine de mort, et les obligeaient à célébrer leurs mystères sacrés ou dans des lieux souterrains, ou dans des maisons particulières. Mais dès que Constantin eut embrassé la foi, l'Eglise, qui avait été comme une jeune plante resserrée et renfermée dans le sein de la terre par la rigueur du froid, au premier air du printemps, commença à pousser et à étendre ses branches, et à se revêtir de feuilles, et de fleurs, je veux dire à célébrer les saints mystères dans des temples magnifiques avec toute la majesté possible. Abdias, premier évêque de Babylone et disciple des Apôtres, rapporte que sainte Iphigénie, fille spirituelle de S. Matthieu, donna aux prêtres tout ce qu'elle avait d'argent et de pierre-

1. Dominus dilexi decorem domus tuæ et locum habitationis gloriæ : ne perdas cum impiis Deus animam meam, et cum viris sanguinum vitam meam. (*Ps.* xxv, 8.)

ries, en disant : « Quand vous aurez bâti une église aussi » magnifique qu'elle doit être pour un apôtre de Jésus-Christ, » vous donnerez le reste aux pauvres. »

Tous ceux qui ont écrit dans le troisième, le quatrième et le cinquième siècle, comme Eusèbe, Ruffin et Procope, rapportent que du temps du grand Constantin, il y avait partout des églises admirables pour leur grandeur, pour leurs richesses et pour leur magnificence. Ruffin [1] dit qu'à la mort du tyran Maxence, ce grand empereur n'eut rien plus à cœur que de bâtir et que d'orner les églises. S. Grégoire de Nysse, qui vivait avant Julien l'Apostat, assure dans son panégyrique de S. Théodore martyr, que le même empereur fit bâtir quantité de temples par les plus habiles architectes du monde, et, en un autre lieu, il nous fait connaître quelle était la beauté des églises de son temps, par la description qu'il fait de sa cathédrale : « Voyez, dit-il, cette voûte qui est sur vos » têtes ; qu'elle est belle, qu'elle est riche, qu'elle est écla- » tante, par l'or dont elle est couverte et par les figures dont » elle est ornée ! Elle paraît toute d'or, cependant elle a dans » les angles plusieurs cercles d'azur qui en relèvent merveil- » leusement l'éclat. » Paulin, évêque de Tyr, fit bâtir une belle église. Eusèbe [2] nous en a laissé une description qu'on ne peut lire sans étonnement et d'où l'on peut juger de la magnificence des temples de Constantinople, et principalement de celui qui fut dédié à la Sainte Vierge, puisque Tyr n'était, pour ainsi dire, qu'un village en comparaison de cette ville impériale.

Théodoret [3] qui vivait un peu après le quatrième siècle, et qui assista au grand concile d'Ephèse, tenu dans la belle et grande église dédiée à la Mère de Dieu, parle ainsi des églises de son temps : « On voit partout les temples des martyrs, qui » sont admirables pour leur beauté, et illustres pour leur gran- » deur. Ils sont enrichis de toutes sortes d'ornements, et jet- » tent dans les yeux des éclats brillants qui les éblouis- » sent. »

Ils étaient si beaux, si riches, et si superbes que Procope Gasæe [4] ne craint point de dire qu'ils eussent effacé la beauté du temple de Salomon, ce miracle du monde, s'il eût été de ce temps-là. Voilà quelle était la dévotion des rois et des empereurs, des reines et des impératrices, entre autres de sainte Hélène, mère du grand Constantin, dont nous avons parlé, et dont nous parlerons encore. Elle a laissé dans toute la Judée des monuments éternels de sa piété et de sa magnificence.

1. Ruffin. *Hist. eccles.* lib. IX, c. 9 — 2. Euseb. l. X, c. 4. — 3. Theodoret. *De curand. affection.* lib. VIII. — 4. Procop. Gazæe, *in Is.*

Les empereurs d'Occident ont eu pour la maison de Dieu, le même zèle qu'ont eu ceux d'Orient. Le premier de tous, Charlemagne [1], après avoir bâti quantité d'églises et de monastères, fit son testament trois ans avant sa mort, par lequel il ordonne que deux parties de l'argent qu'il laisse, soient employées à réparer les lieux saints et au soulagement des pauvres. La troisième partie il la laisse à ses enfants et à ses domestiques. Je ne parle point de Pépin son père, de Louis son fils, de Henri, d'Othon, non plus que de nos rois de France, Dagobert, S. Louis, et ses descendants qui ont érigé dans tout leur royaume des monuments augustes de leur dévotion envers la Mère de Dieu. J'ai assez parlé des temples, disons quelque chose de leur décoration et principalement des autels.

Origène [2] expliquant ces paroles du Fils de Dieu : *Tu autem cum jejunas, unge caput tuum, et faciem tuam lava : Pour vous, quand vous jeûnez, parfumez votre tête, et lavez votre visage,* dit que l'autel est à l'église, ce que le visage est à l'homme, et qu'il faut prendre soin de l'orner et de l'embellir.

C'est ce que faisaient les premiers chrétiens, avec un soin et un zèle admirable ; entre autres ce brave Népotien, dont parle S. Jérôme [3] qui ne s'occupait qu'à orner les églises, et qui prenait garde que l'autel fût richement paré, les parois bien blanches, le pavé bien net, le tabernacle bien couvert, les vases sacrés riches et précieux. Pour le trouver, dit-il, il le fallait chercher dans la maison de Dieu. A la fête des martyrs, il jonchait l'église de fleurs, et mettait devant les portes quelques ramées et quelques ceps de vignes qui réjouissaient et rafraîchissaient les assistants.

S. Augustin [4] fait mention de ces fleurs qu'on jetait sur les reliques de S. Etienne, et ajoute qu'une femme aveugle en ayant pris une et l'ayant portée à ses yeux, elle recouvra la vue. Cela sent la simplicité champêtre, mais voici des magnificences royales.

Suidas rapporte qu'il y avait à Constantinople quantité d'autels d'un or exquis, mêlé de cristal et de pierres précieuses, qui ne cédaient en rien à la table d'or du temple de Salomon ; les chrétiens ne pouvant souffrir que l'église de Dieu, où repose la véritable arche du salut et le corps adorable de Jésus-Christ, eût un autel moins riche qu'un temple qui n'était fait que pour conserver un coffre de bois. Ils considéraient encore que ce leur serait une infamie et un reproche éternel, si la maison du vrai Dieu le cédait en ornements à celle de

1. Voir Krantzius, *in Metrop.* lib. I, c. 18. — 2. Orig. hom. IV *in divers. Matth.* VI. — 3. S. Hieronym. epist. *ad Heliod.* — 4. S. Aug. *De Civit.* lib. XXII, c. 8.

Satan; et que, puisque les païens faisaient de si grandes dépenses pour bien loger leurs faux dieux et pour parer leurs autels, il était de la gloire de notre religion de les surpasser en magnificence.

S. Paulin [1], cet illustre évêque de Nole, témoigne en plusieurs endroits qu'il y avait des églises en Italie dont les lambris étaient dorés, et les autels d'or fin et parsemé de pierreries.

Mais il faut dire à la gloire de l'empereur Justinien que jamais prince n'a témoigné plus de zèle pour la maison de Dieu que lui (j'excepte David et son Fils Salomon). Voici ce que Cedrenus en écrit : « Il fit des autels d'or et d'argent semés » de toutes sortes de pierreries ; il fit venir de tous les endroits » du monde les bois, les métaux, et généralement tout ce qu'il » y avait de plus précieux, pour construire le sanctuaire. » Aussi cet auteur appelle son œuvre une chose inimitable : *Opus inimitabile.* Qui pourrait supputer les frais immenses qu'a faits une sainte Hélène, une sainte Pulchérie, et une sainte Elisabeth reine de Portugal, à bâtir des temples et à enrichir la maison de Dieu ? S. Grégoire de Nysse, en l'oraison funèbre qu'il a faite de l'impératrice Placilla, dit que le zèle de l'honneur et de la splendeur des autels était comme mort et enseveli avec elle. Et S. Grégoire de Nazianze [2], dans l'éloge qu'il a fait de sa sœur Gorgonie, la loue principalement des grands dons qu'elle faisait à l'Eglise : Quelle femme a orné les temples de plus riches présents, et en a fait une plus grande quantité ?

La vénération qu'on avait pour les saints autels où repose le corps de Jésus-Christ était si grande, qu'il n'y avait que les prêtres qui en osassent approcher ; aussi étaient-ils clôturés de balustres, ainsi qu'il est dit en la première session du concile de Chalcédoine. S. Grégoire de Nazianze appelle ces balustres les limites fixes et stables des hommes et des dieux (c'est comme il qualifie les prêtres) : *Divorum hominumque limitem certum.*

Je ne puis omettre la description que fait Eusèbe de l'église que fit bâtir S. Paulin évêque de Tyr, dont j'ai parlé ci-dessus. Il dit qu'elle avait quantité de vestibules et de portiques très beaux qui servaient à beaucoup d'usages. Il y avait, dit-il, aussi plusieurs belles fontaines devant le grand portail. Le toit du bâtiment était si élevé qu'on eût dit qu'il touchait le ciel. D'un côté et de l'autre on voyait de belles sacristies. Tout le pavé de l'église était de marbre très précieux. La voûte était divinement travaillée. De grandes colonnes

1. S. Paulin. epist. xii et l. — 2. S. Greg. Naz. or. ii.

de marbre soutenaient ce vaste et ce prodigieux édifice. Il y avait un grand espace entre l'entrée de l'église et le sanctuaire, que nous appelons chœur, qui était, dit-il, travaillé d'un art et d'une construction admirable. On y voyait élevé sur des marches, l'autel, le véritable sanctuaire de Jésus-Christ, qui était tout éclatant d'or et de pierreries : *Auro et gemmis collucebat.* Il était environné de balustres travaillés d'une manière nouvelle et qui ne se peut expliquer. Des deux côtés du chœur il y avait deux rangs de sièges et de chaires faites de cèdre; celles d'en haut étaient pour les prêtres, celles d'en bas pour les diacres, sous-diacres et autres officiers de l'église ; toutes de cèdre, si bien ciselées, et dans un si bel ordre que tous ceux qui entraient dans ce chœur en étaient ravis. Je laisse ce qu'ajoute Eusèbe des autres magnificences de cette église ; elles étaient si prodigieuses, qu'il confesse que tout ce qu'il en dit n'approche point de la vérité.

S. Jérôme [1], qui vivait après Eusèbe, nous fait connaître en plusieurs endroits de ses ouvrages, que les églises de son temps ne cédaient guère à celle que vante tant Eusèbe ; car il nous les représente soutenues de hautes colonnes, dont les chapiteaux étaient dorés et travaillés avec un artifice admirable. Tout le pavé, dit-il, n'était que marbre, toutes les parois en étaient revêtues ; les voûtes n'étaient qu'or ; les autels que pierreries : « Marmora nitent, auro splendent laquearia gemmis » altare distinguitur, etc. » Les portes même étaient les unes d'ivoire, les autres d'argent ; et il marque par son discours que c'était une chose commune et ordinaire. En un mot, tous les princes et les prélats ne s'étudiaient qu'à trouver de nouveaux moyens de parer et d'enrichir les autels, pour procurer de la gloire à Dieu, du respect aux prêtres, et de la dévotion au peuple, lequel, comme j'ai dit, n'entrait point dans le sanctuaire, et n'approchait des autels que pour y porter ses présents.

C'est ce que déclare Salvien [2], ce savant et cet illustre évêque de Marseille : Nous courons, dit-il, à la maison du Seigneur, nous l'honorons de nos dons ; nous chargeons les autels de nos présents : « Illustramus donariis sacra limina, aras » muneribus implemus. » Et avec raison, dit-il, car ayant reçu tous nos biens de Dieu, il est juste que nous lui en rendions une partie : « Cum à Deo bona accepimus, bona red- » dimus. » Théodoret [3] dit la même chose de l'empereur Valens : Lorsque, dit-il, S. Basile le Grand offrait le sacrifice à l'autel, il y apporta son offrande accoutumée : « Altari con- » sueta obtulit dona. »

1. S. Hier. epist. 2, 8 et 30, etc. — 2. Salv. lib. VI. — 3. Theodoret, lib. IV, c. 17.

Que dirai-je maintenant des vases sacrés? Que voyons-nous à présent dans nos églises qui approche de la beauté et de la multitude de ceux des premiers siècles? J'avoue qu'au commencement l'Eglise ne se servait que de calices de verre, soit à cause de sa pauvreté, soit pour faire voir au peuple le sang du Fils de Dieu qu'on offrait au sacrifice de la Messe. Mais depuis, cette coutume fut changée, et au lieu de calices de verre, elle en eut d'or émaillé et enrichis de pierreries, comme témoigne Anastase. Il ajoute que Grégoire Ier fit faire à S. Pierre un tabernacle d'argent qu'il appelle *ciboire*, soutenu de quatre colonnes, et un autre de marbre qui n'était auparavant que de bois.

S. Augustin qui avait tant de tendresse pour les pauvres, et qui vivait dans un temps si misérable, nous fait connaître en peu de paroles les dépenses que faisaient les fidèles pour l'ornement des églises, surtout pour les divins mystères : « Nous » avons quantité de vases d'or et d'argent pour célébrer les » sacrements, que nous appelons saints, pour avoir été con» sacrés par ces ministères divins [1]. » Et en une autre de ses épîtres. « Si vous aviez trouvé un calice d'or, ne le donneriez» vous pas à l'Eglise de Dieu [2]? »

S. Ambroise, parlant du saint sacrifice de la Messe, dit qu'on y consacrait le sang de Jésus-Christ dans des vases d'or fin [3] : *Infusum auro sanguinem Christi irrutilasse.* Et Prudence, ce poète divin, rapporte que les infidèles, parlant de la magnificence des chrétiens, disaient avoir appris que leurs prêtres consacraient dans des vases d'argent le sang tout fumant de leur Dieu :

Argenteis scyphis ferunt
Fumare sanguinem.

Les infidèles se plaignaient encore de ce que nos prélats offraient le sang de leur sacrifice dans des vases d'or :

Libare auro antistites.

Le grand Constantin, comme rapporte Sozomène [4], laissa dans l'Eglise qu'il fit bâtir dans la ville de Jérusalem, des dons précieux qui surprenaient tout le monde par leur grandeur, leur prix, leur travail et leur beauté. Il fit faire entre autres choses un plat d'or massif, et une colombe enrichie de deux

1. Nos pleraque instrumenta et vasa ex auro et argento habemus ad usum celebrandorum sacramentorum, quæ ipso ministerio consecrata, sancta dicuntur. (S. Aug. in *Ps.* cxiii.)

2. Si calicem aureum invenisses in terra, donares eum Ecclesiæ Dei (S. Aug. *Epist.* 41).

3. Infusum auro sanguinem Christi irrutilasse. (S. Ambr. *Offic.*, lib. II, c. 28.) — 4. Sozom. *Hist.* lib. II, c. 25.

cent quinze pierres précieuses pour y garder le corps sacré de Jésus-Christ.

Fortunat [1], évêque de Poitiers, décrit en beaux vers la tour que Félix, évêque de Bourges, fit faire pour y conserver le Saint-Sacrement, et les pierres précieuses dont elle était garnie. Il ne craint point de dire que le temple de Salomon n'avait rien de si riche :

Quam bene juncta decent sacrati ut corporis Agni
Margaritum ingens aurea dona ferant !
Cedant Chrysolitis Salomonia vasa metallis.
Illa placere magis ars facit, atque fides.

J'ai déjà parlé de la piété et de la magnificence de l'empereur Justinien. Procope [2], qui en a fait le récit, dit qu'il est impossible de rapporter tous les vases d'or et d'argent, toutes les richesses et toutes les pierres précieuses qu'il mit dans l'église Sainte-Sophie.

L'Italie n'a cédé en rien à la Grèce sur ce sujet. Rome, la capitale du monde et de la religion, ayant été prise, pillée et saccagée par les Goths, on trouva dans une chapelle qui était au milieu de la ville une infinité de vases sacrés d'or et d'argent d'un poids immense et d'un travail exquis, qui étaient sous la garde d'une sainte vierge consacrée à Dieu. Alaric, qui avait défendu de piller les temples, les fit porter par ses soldats comme en triomphe dans l'église de S. Pierre. Chaque soldat portait un vase ou une statue, et les autres étaient disposés en haie par toutes les rues l'épée à la main, pour empêcher que quelque insolent ne s'en voulût saisir et ne troublât cette cérémonie.

Genséric depuis ne fit pas comme lui [3] ; il enleva de Rome tous les vases sacrés qui étaient d'un prix infini, et pour leur matière et pour leur forme, et pour leur travail, et pour la multitude des pierres précieuses dont ils étaient chargés. Mais il ne profita pas de son sacrilège, car la mer engloutit tous ses trésors, et la peste consuma toute son armée. C'est ainsi que Dieu punit les profanateurs des lieux saints et des vases sacrés.

Au reste les chrétiens ne se contentaient pas d'offrir des vases précieux pour les saints mystères, ils donnaient encore des sommes considérables qui étaient gardées par des trésoriers choisis pour cela. Procope dit qu'il y avait dans le temple de Sainte-Sophie quarante mille livres d'argent pour les besoins des pauvres, et pour les ornements de l'église.

On peut juger par là des richesses et de la magnificence des

1. Fortunat. Carm. 25. — 2. Procop. *De adis. Just.* — 3. Voir Zonar. tom. III.

habits des prêtres et la décoration des autels. Les historiens grecs et latins en disent des choses surprenantes ; ils rapportent que Constantin donna un parement d'autel qui était tout d'or et tout parsemé de pierreries ; des chapes et des chasubles qui étaient d'un riche brocard grêlé de perles ; des aubes de fin lin ; des vases et des pavillons richement travaillés et d'une matière très précieuse [1].

Mais ils ont vanté par dessus tout le parement d'autel d'or et de pierreries que sainte Pulchérie donna à l'Eglise de Constantinople. Sozomène [2] dit que c'était la chose du monde la plus belle à voir et la plus surprenante : « Spectaculorum omnium pulcherrimum ».

L'empereur Maurice fit un don semblable qui avait été travaillé par l'impératrice Sophie, sa belle-mère, et par l'impératrice Constantine, son épouse. Voilà à quoi s'occupaient les grandes princesses de ce temps-là.

Pour les habits des prêtres, ils étaient magnifiques, afin d'inspirer plus de respect et de vénération à ceux qui assistaient aux divins mystères. Un auteur [3] rapporte que tout le monde admirait S. Basile à l'autel, revêtu d'une chasuble d'or, et qu'on croyait y voir une divinité.

Et il ne s'en faut pas étonner, puisque les parois mêmes de l'église étaient revêtues de tapisseries de si grand prix, que Théodoret les appelle divines, *aulæa divina*. Anastase le Bibliothécaire dit que le pape Adrien fit représenter sur une tapisserie l'histoire de S. Pierre qu'un ange tirait de prison, et qu'on ne pouvait dire qui l'emportait ou de l'art ou de la matière ; car le fonds en était d'or, et elle était toute chargée de pierreries [4].

Charles le Chauve, roi de France, fit un semblable présent à l'église de Saint Pierre, mais il surpassait le premier en or, en perles, en diamants, en émeraudes et en toutes sortes de pierreries qui jetaient un éclat merveilleux et qui ravissaient les spectateurs. Je laisse une infinité d'autres exemples de la piété et de la libéralité des fidèles envers les lieux saints. Cela suffit pour faire connaître que ceux qui trouvent mauvais qu'on orne extraordinairement la maison de Dieu, et qu'on fasse de grands présents à l'Eglise, n'ont point l'esprit des saints qui ont tous désiré, comme David, que la maison du Très-Haut fût richement parée, et qu'on pût la distinguer des palais des rois, par sa grandeur, par sa beauté et par sa magnificence : *Dilexi decorem domus tuæ*.

Il nous reste à dire quelque chose des luminaires ; car nos hérétiques ne peuvent souffrir qu'on allume tant de cierges

1. *Chronol. Alex.* — 2. Sozom. *Hist.* lib. IX, c. 1. — 3. Cyrus *in etrast.* — 4. Voir Théodoret. lib. IV, c. 17.

dans les églises, principalement devant les images de la Vierge, et il ne s'en faut pas étonner, car l'esprit de ténèbres qui les possède n'aime pas le jour, et celui qui fait mal hait la lumière. Les SS. Pères, qui sont les astres de l'Eglise, nous instruisent que ces flambeaux et ces luminaires dont l'Eglise se sert dans toutes ses cérémonies, sont les symboles de la Divinité et de l'Humanité de Jésus-Christ, de la foi des chrétiens, de la gloire du Paradis.

On ne peut pas en blâmer l'usage, puis que c'est Dieu même qui en est l'auteur; car c'est lui qui ordonna à Moïse de faire un magnifique chandelier dans le Tabernacle, et à Salomon d'en mettre plusieurs dans le Temple, dont le plus grand fut porté en triomphe à Rome par Titus, après la prise de Jérusalem. Tous ces chandeliers étaient d'or massif et divinement travaillés. Les historiens sacrés en ont fait une peinture exacte; et quand Judas Machabée répara le Temple et en rétablit les cérémonies, son premier soin fut d'y remettre les vases sacrés, entre autres un grand chandelier au lieu de celui qu'Antiochus avait enlevé et mis en pièces. (*Mach.* I et IV).

Les cérémonies des Juifs sont pour la plupart abolies, mais l'usage des luminaires ne le fut jamais, parce que la foi qu'ils représentent est de tous les siècles. Prudence, dans les vers admirables qu'il a faits sur S. Laurent, fait mention des chandeliers d'or qui étaient du temps de ce glorieux martyr dans l'église du saint et des cierges qui brûlaient pendant la nuit:

Auroque nocturnis sacris
Astare fixos cereos.

S. Paulin[1] ajoute que les autels de son temps étaient environnés d'une infinité de cierges et de lampes qui brûlaient nuit et jour, et qui embaumaient l'église d'une odeur très agréable:

Clara coronantur densis altaria lychnis,
Lumina ceratis adolentur odora papyris.
Nocte dieque micant, sic nox splendore dici
Fulget, et ipsa dies cœlesti illustris honore
Plus micat innumeris lucem geminata lucernis.

Il n'y avait rien de plus beau que de voir une infinité de lustres et de chandeliers dans les églises attachés à la voûte avec des cordes de soie, et des chaînes d'or, comme témoigne Anastase le Bibliothécaire qui, entre tous les ouvrages, fait mention de ce grand chandelier que le pape Adrien fit mettre dans l'église de S. Pierre, qui portait mille trois cent soixante-dix flambeaux, et qu'il appelle un *phare*, pour sa grandeur et pour son éclat.

1. S. Paulin. *Natal. S. Felix.*

Cette dévotion a toujours été si bien reçue dans l'Eglise, que les vœux ordinaires des chrétiens étaient de donner de l'huile et de la cire pour les luminaires, comme témoigne S. Augustin, en son sermon VII *de Temp.*; les princes mêmes se faisaient honneur de fonder de l'huile pour le service des lumières: *in servitio luminum*, dit Anastase le Bibliothécaire.

Après avoir tant parlé de la décoration des temples contre laquelle nos hérétiques se sont si furieusement déchaînés, il est juste que nous disions quelque chose de l'honneur qu'on a rendu aux images de la Sainte Vierge, qui, du reste, est le sujet principal de nos discours. La Sainte Vierge a été honorée partout dans ses figures, mais principalement à Constantinople. Comme c'est là qu'elle a été le plus combattue par les hérétiques, c'est là qu'elle a triomphé plus glorieusement de l'infidélité. Il y avait dans cette ville impériale une de ses statues qu'on nommait Nicopæe, à cause des victoires que les empereurs avaient remportées par l'assistance de la Vierge. Jean Curopalate rapporte qu'ils avaient coutume aux principales fêtes de l'année de se transporter à son église en grande pompe et cérémonie, et de prier Dieu dévotement devant cette image miraculeuse.

Mais de tous les honneurs qu'on lui a jamais rendus, il n'y en a point qui approche de celui que lui a procuré l'empereur Manuel Comnène, lorsqu'après avoir remporté sous ses auspices une illustre victoire, il voulut, à l'exemple d'un de ses prédécesseurs, l'empereur Zemisces, que la Vierge en eût toute la gloire, comme celle qui l'avait obtenue de Dieu par ses prières. Voici le récit qu'en fait Nicétas (liv. IV) : Toutes les rues, dit-il, étaient revêtues des deux côtés des plus riches tapisseries de l'Empire, dont les unes étaient de soie, les autres d'or richement travaillées, qui jetaient un éclat merveilleux de toutes parts. Mais celles qui étaient devant le palais des princes surpassaient toutes les autres en richesses et en beauté. Il y avait quantité de théâtres dressés pour voir passer cette pompe, qui avait attiré une infinité de gens de tous les quartiers de l'Empire.

Les trompettes marchaient devant couronnés de lauriers. Ensuite on portait les représentations des villes qu'on avait soumises et des ennemis qu'on avait vaincus, en peinture, en sculpture, en marbre et en ivoire délicatement travaillées. Puis paraissaient les dépouilles des ennemis qu'on portait en triomphe comme les illustres trophées de la victoire, les armes, les habits précieux, les vases d'or et d'argent enrichis de pierreries, et les beaux meubles des rois vaincus, qui ravissaient les spectateurs. Après quoi venaient les captifs: c'étaient des princes barbares d'un grand corps, d'une mine fière

et d'une majesté terrible, ils marchaient enchaînés selon la coutume, le visage abattu, les yeux tristes, la tête penchante de confusion, et tantôt relevée par un mouvement de rage et de désespoir.

Après eux venait le char de triomphe plus beau que celui du soleil, dépeint par Ovide. Celui qui rapporte cette histoire, dit que c'était un ouvrage admirable et pour sa matière et pour sa forme. Il était tiré par quatre chevaux plus blancs que la neige. On s'attendait de voir sur ce char le conquérant selon la coutume des Romains, avec une robe d'écarlate toute couverte de broderie et une couronne d'or sur la tête ; mais on y vit l'image de la Vierge qu'on portait en triomphe comme celle à qui la gloire de cette victoire était due. Il était suivi de tous les princes et de tous les seigneurs, après lesquels venait l'empereur monté sur un beau cheval, et plus glorieux d'avoir fait triompher la Vierge que d'avoir triomphé lui-même.

Voilà l'honneur qu'on a rendu dans tous les siècles aux églises, aux autels et aux images de la Vierge. Voyons maintenant si nos hérétiques et nos mauvais catholiques ont droit de s'en offenser.

IV. — *Réponse aux plaintes des ennemis de la Vierge.*

Toutes les plaintes que forment les hérétiques et les catholiques suspects [1] se réduisent à deux chefs. L'un est que ces ornements sont inutiles ; l'autre qu'ils sont dignes de blâme. Ils disent que c'est en vain qu'on fait de si grandes dépenses pour enrichir des murailles qui n'ont point de sentiment, et qui n'en sont pas plus saintes ; que cet argent serait mieux employé à nourrir et à soulager les pauvres qui sont les membres du Fils de Dieu ; qu'il y a de la conscience à préférer des temples de pierres aux temples vivants de Jésus-Christ ; qu'au jour du jugement on ne sera pas condamné pour n'avoir point orné les églises, mais qu'on le sera pour n'avoir pas assisté son prochain ; que le superflu des riches est le nécessaire des pauvres, qu'ainsi l'on ne peut sans péché divertir ce fonds qui leur appartient, à d'autres œuvres de piété, quelque saintes qu'elles puissent être ; que c'est le sentiment des Pères, entre autres de S. Bernard et de S. Chrysostome qui font de puissantes invectives contre ces sortes de profusions. Voilà en abrégé toutes les raisons avec lesquelles on combat la piété des fidèles.

J'ai fait voir au discours précédent les biens et les avanta-

1. Ici le P. Crasset fait allusion à l'auteur de l'ouvrage : *Avis salutaires de la B. V. M. à ses dévots indiscrets* (art. XVI.) Nous avons dit que ce mauvais livre causa des regrets mortels à son auteur, le P. Gerberon, après sa conversion. (*Note de l'éditeur.*)

ges que tire la religion de la beauté et de la magnificence de nos temples ; il faut maintenant répondre aux raisons de nos adversaires prises de l'intérêt des pauvres. C'est l'ordinaire des hérétiques de faire servir la piété à leurs intérêts, et d'amasser de grands deniers sous prétexte de charité envers les pauvres. Judas est le premier qui a couvert son avarice de ce voile spécieux, et qui s'est offensé des dépenses que l'on faisait pour honorer le Fils de Dieu.

S. Matthieu (ch. xxvi, 8) rapporte que ce voleur et cet hypocrite voyant la Magdeleine répandre un baume précieux sur la tête de Jésus-Christ, il en frémit de colère, et dit aux Apôtres : *Ut quid perditio hæc? A quoi bon cette profusion ? on aurait pu vendre ce baume bien cher et en donner l'argent aux pauvres.* Voilà un zèle qui a bien du rapport avec celui de nos hérétiques, et, si Calvin qui crie tant contre la magnificence de nos églises, eût été du nombre des disciples, il y a lieu de croire qu'il eût pris le parti de Judas et qu'il eût défendu sa cause. Mais S. Jean eût dit de lui ce qu'il dit du traître : *Il disait ceci non pas qu'il se souciât des pauvres ; mais parce qu'il était larron et qu'il gardait la bourse, et qu'il portait l'argent qu'on y mettait* [1].

S. Jérôme oppose cet exemple de Judas, et cette réponse de S. Jean à l'hérétique Vigilantius qui en voulait aux ornements de l'Eglise, et le concile qui fut tenu sous Pépin à Aix-la Chapelle, qualifie disciples et successeurs de Judas tous ceux qui trouvent mauvais qu'on fasse des donations aux églises, et qu'on emploie son bien pour les enrichir, comme si ces dépenses étaient superflues.

Jansenius, évêque d'Ypres, dont la doctrine a causé tant de troubles dans l'Eglise, a fort goûté le sentiment de ce concile ; car expliquant le passage que j'ai cité de S. Matthieu, il dit ces paroles : « Ex quo textu colligere licet Judæ socios esse, qui re» prehendunt sumptus qui subinde (quando specialis paupe» rum non urget necessitas) in cultum et honorem Christi, » profunduntur, sive templa ornando in quibus residet, sive » vasis sumptuosis ei ministrando ». C'est-à-dire, on peut reconnaître par ces paroles de l'Evangile, que ceux-là sont compagnons et partisans de Judas, qui reprennent des dépenses qu'on fait (quand la nécessité des pauvres n'est pas extraordinaire) pour honorer Jésus-Christ, soit en ornant les temples où il fait sa demeure, soit en fournissant des vases somptueux pour le servir.

Et certes, quoique le Fils de Dieu fît semblant d'ignorer

1. Dicebat autem hoc, non quia de egenis pertinebat ad eum : sed quia fur erat et loculos habens ea quæ mittebantur portabat. (*Joan.* xii, 6.)

les méchantes intentions de Judas, et qu'il eût une tendresse infinie pour les pauvres, il n'en a pas moins approuvé l'action de la Magdeleine, bien loin de la condamner. Pourquoi, répondit-il à cet hypocrite, *molestez-vous cette femme? ce qu'elle a fait envers moi est une bonne action ; car vous avez toujours des pauvres parmi vous, mais pour moi vous ne m'avez pas toujours.*

Je ne sais si nos hérétiques accuseront le Fils de Dieu de dureté envers les pauvres ; mais il faut qu'ils en viennent là, ou qu'ils approuvent les dépenses qu'on fait pour l'honorer, quoique les pauvres en puissent souffrir. Je ne crois pas non plus qu'ils soient d'assez méchante humeur pour blâmer la piété de Nicodème et des femmes dévotes qui firent de grands frais pour embaumer le corps de Jésus-Christ après sa mort ; et cependant il y avait alors beaucoup de pauvres dans Jérusalem que cet argent eut aidés à vivre.

Mais voyons un peu les suites de ce beau raisonnement. Il y a beaucoup de pauvres, donc il ne faut point parer les églises. Ces messieurs les réformateurs auraient bien plus de raison de conclure : donc il ne faut pas que les rois aient ni palais, ni meubles précieux, ni chevaux, ni carrosses. Donc il n'est plus permis aux gens de qualité d'avoir aucun train qui les distingue du commun. Donc tous les jeux et tous les divertissements honnêtes qu'on ne peut prendre sans faire quelques frais sont défendus ; donc c'est un crime de faire des festins pour entretenir la paix et l'union des familles, comme faisaient les enfants de Job.

Toutes ces conséquences choquent la raison et le bon sens ; car la lumière naturelle nous enseigne que le monde ne peut subsister sans ordre, par conséquent sans distinction, et sans inégalité de conditions, et que pour les discerner il faut nécessairement des marques extérieures et sensibles, comme sont la demeure, le train, l'habit et la manière de vivre.

Mais ce qui est bien plus étrange, si cette doctrine avait lieu, ce serait un crime non seulement d'embellir les autels, mais encore de bâtir des églises ; parce que l'argent qu'on y emploie suffirait à nourrir quantité de pauvres familles. Et, cependant nous voyons que Dieu lui-même a ordonné qu'on lui bâtit un temple, le plus magnifique du monde ; que David prépara pour la dépense cent mille talents d'or, c'est-à-dire deux mille cinq cent cinquante millions d'or de notre monnaie ; que Salomon son fils y ajouta du sien des sommes immenses. N'y avait-il point alors des pauvres sur la terre ? Jamais le monde n'en a manqué, et il n'en manquera jamais, parce qu'il ne peut pas plus subsister sans pauvres que sans riches. La plainte que fit le peuple à Roboam de la dureté du

gouvernement de son père en est une preuve évidente, et néanmoins Dieu agréa cette dépense, et il ne s'est jamais trouvé personne qui en ait fait un crime ni à Salomon ni à David son père. Je ne parle point de ceux qui les ont imités dans la suite et qui ont fait des frais infinis pour conserver et réparer ce beau temple.

Que si nous passons de l'ancienne loi à la nouvelle, nous trouverons que les premiers chrétiens, qui étaient très pauvres, n'épargnaient rien pour bâtir et pour orner les lieux saints. S. Optat [1] et S. Augustin [2] rapportent, comme j'ai déjà remarqué, que cinquante sept ans après la mort de Notre-Seigneur, l'Eglise avait déjà quantité de vases d'or et d'argent. Le grand concile de Nicée créa des trésoriers pour les garder, et cela en un temps où la fureur des tyrans avait enlevé les biens des chrétiens, et les avait réduits à la dernière misère.

Il n'y a rien de plus mémorable sur ce sujet que ce qui arriva dans la ville d'Antioche. Félix, intendant des finances de Julien l'Apostat, étant entré par les ordres de cet empereur dans le trésor d'une des églises des chrétiens, fut si surpris de voir la multitude de vases d'or et d'argent qu'il y trouva, qu'il s'écria tout hors de lui-même : « Ecce quam sumptuosis vasis Filio Mariæ ministratur : Voyez les vases somptueux avec lesquels on sert le Fils de Marie ». C'est ce que rapportent S. Chrysostome, Sozomène, Théodoret, le vénérable Bède, Ammien et Nicéphore [3].

Je demande à nos charitables réformateurs s'il n'y avait point de pauvres en ce temps-là, et si les Pères étaient en sûreté de conscience, en gardant dans les églises tant de vases et tant de statues d'or et d'argent ? Ce zèle chagrin est-il bien différent de celui de cet infidèle qui ne pouvait souffrir que le Fils de Marie eût un service de si grand prix ? Mais ne diront-ils pas de la Mère ce que celui-là disait du Fils ? « Voyez l'honneur qu'on rend à Marie, que de lampes d'argent brûlent nuit et jour devant ses autels. »

Il y a une église à Rome appelée Notre-Dame aux Neiges, qui fut bâtie à l'occasion que je vais dire. Jean Patrice, seigneur romain, et sa femme, tous deux d'une rare piété, ayant fait la Vierge héritière de tous leurs biens, parce qu'ils n'avaient point d'enfants, et l'ayant priée de leur faire savoir en quoi elle voulait qu'ils employassent son héritage, elle apparut à l'un et à l'autre la nuit, et au pape Libère en même temps, et leur déclara qu'elle désirait qu'on lui bâtît une

1. S. Optat. *contra Parm.* lib. I. — 2. S. Aug. *contra Cresc.* lib. III, c. 29. — 3. S. Chrysost. orat. *in gent.*, Sozom. lib. V, c. 7; Theodoret. lib. II, c. 11 et 12; Beda *in martyr.* 23 octobr.; Amm. lib. XXIII; Niceph. lib. X, c. 29.

église au lieu qu'ils trouveraient couvert de neige. On le trouva le lendemain sur une des collines de Rome, dans les plus grandes chaleurs de l'été, et l'on y bâtit une église qui fut appelée pour cela l'église de Notre-Dame aux Neiges. Cette histoire est rapportée par le pape Adrien en l'épître qu'il adresse à l'empereur Charlemagne, par Pierre de Cluny, et par plusieurs autres auteurs, dont le témoignage est confirmé par la mémoire qu'en fait tous les ans la sainte Eglise le cinquième d'août [1].

A la vérité, s'il y eût eu quelqu'un de nos faux dévots en ce temps-là, il se fût bien moqué de cette vision; il se fût inscrit en faux contre elle; ou s'il l'eût reconnue pour véritable, il eût donné de bons avis à la bonne Vierge, lui représentant qu'elle devait plus considérer les pauvres qui sont les membres de son Fils, et qui étaient en grand nombre dans Rome, que sa propre personne et son intérêt; qu'il valait bien mieux employer ce fonds à leur bâtir des hôpitaux qu'à se bâtir des églises; qu'elle en avait assez dans Rome dédiées sous son nom; qu'il n'était pas de son honneur et de sa piété de songer à se bien loger, pendant que de pauvres chrétiens mouraient de faim, de froid, de pauvreté et de misère. « O vanité, se fut-il écrié; mais aussi sotte qu'elle est vaine! l'Eglise reluit dans ses murailles, et dans ses statues (Vierge sainte) et elle souffre dans ses pauvres. Ses pierres sont couvertes d'or, et ses enfants sont nus et exposés aux injures de l'air. Jamais personne n'a été accusé pour n'avoir point orné les églises; mais ceux qui n'ont point de compassion pour les pauvres, sont menacés des tourments et d'un feu qui ne s'éteindra jamais. » Voilà ce que le zèle de quelques dévots qui veulent passer pour discrets lui eût représenté; et si la considération des pauvres ne l'eût point touchée, ils lui eussent montré quantité d'églises dans les villes et dans la campagne où son Fils était si mal logé, où les autels étaient si mal parés, les tabernacles si vils et si négligés, pendant qu'elle se faisait bâtir des temples magnifiques dans Rome. La Vierge savait tout cela, et néanmoins elle voulut que ce fonds fût employé à lui bâtir une église, et Dieu autorisa cette dévotion par un très grand miracle. Je demande après cela, si l'on peut condamner ce que Dieu approuve, et en quel temps on ornera les églises, si l'on attend qu'il n'y ait plus de pauvres?

Je sais qu'il y a des rencontres où l'on doit plutôt soulager les misérables, que d'orner les lieux saints, et où l'on est même obligé de vendre les vases sacrés pour les assister. Mais deux conditions sont requises pour cela : l'une que les

1. Adrian. Pap. epist. *ad Carol. mag.*; Petr. Clun. lib. IV, c. 3; Baron. ad an. 367.

pauvres soient dans une extrême nécessité, comme en temps de guerre, de peste, ou de famine; l'autre qu'il n'y ait que l'Eglise qui les puisse nourrir et assister; car si les chrétiens ont des meubles précieux, ou de la vaisselle d'argent, ils doivent tout vendre avant que de toucher au bien de l'Eglise.

En effet, est-il raisonnable que la maison de Dieu soit sans ornements, pendant que celles des hommes sont revêtues de tapisseries de très grand prix? Est-il juste que les images de la Vierge soient dépouillées de leurs parures, et que ses chapelles n'aient pas une lampe pour les éclairer, pendant que les idoles du monde sont chargées d'or et de pierreries, et que leurs salons sont éclairés d'un très grand nombre de lustres ?

Pourquoi déclamer contre la dévotion à la Vierge comme font quelques esprits malicieux? Les pauvres sont-ils dans une extrême nécessité? N'y a-t-il que l'Eglise qui les puisse nourrir? les riches n'ont-ils rien de superflu? ont-ils vendu pour les assister leur belles tapisseries, leurs lits magnifiques, leurs buffets précieux, leur feu d'or et d'argent, leur service de vermeil doré, leurs miroirs, leurs bijoux, leurs tableaux et leurs pierreries?

A la vérité je trouve bien étrange qu'un chrétien veuille qu'on vende les vases sacrés et que les autels soient sans ornements, pendant que les maisons des particuliers sont toutes battues d'or, que les dames sont vêtues de brocard tout étincelant de pierreries, que de petites bourgeoises se font distinguer dans les compagnies par le feu que jettent leurs diamants, que les carrosses roulent par la ville comme autant de chars de triomphe, que les laquais sont presque aussi bien vêtus que leurs maîtres. Que de familles nourrirait-on de la dépense qu'on fait en jeux, en festins, en équipages, en train, en habits de toutes façons, en points de France et de Venise, en lits, en tableaux, et en toutes sortes de raretés?

C'est contre ces désordres qu'il faudrait crier et non pas contre les embellissements des églises qui servent à nous imprimer du respect pour les lieux saints, à exciter, à conserver, à augmenter notre dévotion, à nous élever à la pensée du Paradis, et à nous rendre sensible la majesté de Dieu qui fait sa demeure dans les temples.

Mais outre les gens du monde, il y a encore d'autres ressources pour les pauvres, qui sont les abbés et autres bénéficiers qui possèdent le patrimoine de Jésus-Christ, et qui sont obligés en conscience d'en faire des aumônes. Quand ce fonds là sera consumé, et que les riches séculiers n'auront plus rien de superflu, alors il faudra ouvrir les trésors de l'Eglise qu'elle garde pour ces grandes nécessités comme étant la tutrice des

pauvres. Mais il y aurait de l'injustice, comme j'ai dit, de piller et de désoler la maison de Dieu, pendant que les temples de Satan regorgent de biens et de richesses.

Demander ce que fait l'or dans les temples est une question impardonnable à un chrétien, car il sait que Jésus-Christ fait sa demeure dans les nôtres et il ne peut ignorer que la religion est une vertu supérieure à la miséricorde, puisqu'elle regarde le culte de Dieu. Il sait que Dieu dès le commencement du monde a voulu être honoré par un culte sensible, qu'il a exigé de tout temps une espèce de tribut de son peuple, pour l'entretien de ses ministres, et pour la réparation des lieux saints, que chacun lui doit la dîme de ses biens; que la religion ne se peut conserver dans son éclat, si le service divin n'y est célébré avec majesté, dévotion et révérence, et qu'il est besoin pour cela de choses extérieures, grandes et magnifiques, frappant les sens.

On demande ce que fait l'or dans les églises? Et moi je demande ce qu'il fait dans les coffres des riches? ce qu'il fait dans les palais des grands? ce qu'il fait sur les habits et sur les miroirs des dames? ce qu'il fait sur le lambris des maisons? ce qu'il fait dans le feu et dans le foyer des gens de qualité?

Je ne dis point, ce qui est vrai, qu'on nourrit les pauvres en faisant travailler à bâtir et à orner les églises, et qu'il y a quantité d'églises dans les villes et dans les campagnes en plus mauvais ordre que la maison d'un petit bourgeois; qu'on ne trouve guère de pauvres qui ne soient assistés; que la plupart des dons qu'on fait aux églises sont ou des restitutions, ou des reconnaissances pour des grâces qu'on a reçues de Dieu, qu'ainsi la justice aussi bien que la religion approuve et ordonne les dépenses qu'on fait pour la maison de Dieu.

Je sais que S. Bernard a écrit quelques paroles un peu fortes sur cette matière, et qu'il semble condamner de vanité, d'ambition, d'intérêt et d'avarice, le soin trop grand qu'on a d'embellir les églises. Mais si l'on considère ceux à qui il écrit, et de quoi il les blâme, on trouvera qu'il est bien éloigné des sentiments de ceux qui blâment l'ornementation des temples.

Il écrit à ses religieux, qui étaient des solitaires, et des personnes spirituelles, du moins qui le devaient être, lesquels vivaient dans les déserts, qui avaient reçu de grands biens pour les distribuer aux pauvres, et qui, au lieu de les soulager dans la grande nécessité où ils étaient, employaient cet argent à parer, à dorer, et à embellir leurs églises, et cela pour attirer les peuples à leurs églises, et profiter encore de leurs aumônes. De sorte que la fin de leur dévotion était un gain sordide et un vil intérêt que ne devaient pas rechercher des

gens qui faisaient profession d'une extrême pauvreté, et qui étaient séparés du monde.

Il les reprend encore de ce qu'ils ornaient leurs églises de peintures profanes, de curiosités vaines, et de représentations indécentes qui étaient injurieuses aux saints, bien loin de leur faire honneur.

Enfin il les blâme de ce qu'étant moines par état, pauvres de profession, solitaires de corps, spirituels de cœur et d'esprit, ils prenaient un soin extraordinaire d'attirer les gens du monde dans leurs monastères, et mettaient toute leur dévotion dans ces choses sensibles qui sont bonnes, dit-il, pour le peuple, lequel a besoin de cet éclat et de cet appareil extérieur pour s'élever à Dieu, et pour le prier avec plus de respect, d'humilité et de dévotion ; mais qui n'est pas si nécessaire à des personnes fort spirituelles comme étaient les religieux.

C'est ce qu'il déclare au même lieu en ces termes : « Les « évêques ont des raisons de parer et d'enrichir leurs églises, » que n'ont pas des moines solitaires tels que nous sommes. » Nous savons que les prélats étant redevables aux sages et » aux ignorants, ils ont raison d'exciter la dévotion du peu- » ple qui est touché des choses sensibles, par des ornements » extérieurs, ne le pouvant être par des considérations pure- » ment spirituelles [1]. » Ainsi dans le sentiment de S. Bernard, il n'y a que les personnes extrêmement spirituelles qui n'aient point besoin de ces objets sensibles pour s'élever à Dieu, quoiqu'ils s'en puissent aider, et qu'ils ne les doivent jamais condamner ; car ayant des sens comme le reste des hommes, ils sont touchés des images de piété comme eux. C'est pour cela, dit le Sage, que Dieu a produit une si grande variété de créatures, afin que ces choses visibles nous mènent par les sens à la connaissance des invisibles.

En effet nous voyons par expérience, qu'il ne faut que la vue d'une fleur pour ravir les saints et pour les embrasser de l'amour de Dieu ; quel effet donc aura la vue d'une grande et magnifique église bien parée, que les Pères appellent le vestibule du Paradis, et une ébauche du temple de la gloire ? S. Martin n'entrait jamais dans une église qu'il ne fût saisi d'une sainte frayeur qui paraissait dans la pâleur de son visage et dans le frémissement de tout son corps, comme rapporte Sévère Sulpice. Ce n'est donc pas seulement le peuple grossier et charnel qui a besoin pour s'élever à Dieu de cet appareil de piété, mais encore les plus grands saints de l'Église.

1. Et quidem causa alia est episcoporum, alia monachorum : scimus namque quod illi sapientibus et insipientibus debitores cum sint, carnalis populi devotionem, quia spiritualibus non possunt, corporalibus excitant ornamentis. (S. Bern. Apol. ad Guill. abat.)

Quant à S. Chrysostome [1] que nos hérétiques prétendent faussement favoriser leur irréligion, il ne nie pas qu'il ne faille bâtir des temples superbes et magnifiques ; mais il dit seulement qu'on ne doit pas préférer leurs embellissements à la charité des pauvres, quoique son disciple Théophylacte soit d'un sentiment contraire. Mais on les peut très bien accorder, en disant avec le cardinal Bellarmin [2], qu'absolument parlant, il vaut mieux honorer Dieu dans lui-même que dans ses pauvres, parce que la charité de Dieu est préférable à celle du prochain. Mais parce que Dieu n'a besoin d'aucune chose, et qu'il veut que ce que nous lui offrons nous soit utile, et non pas à lui, lorsque ses temples sont dans un état de bienséance, et que les pauvres sont dans une notable nécessité, il vaut mieux alors donner l'aumône aux pauvres que d'enrichir les églises, et c'est dans ce sens que parle S. Chrysostome ; car il voyait que les riches de son temps étaient plus portés à faire des dons à Dieu qu'à soulager la misère du prochain, ce qui pouvait être répréhensible.

Mais au contraire si les pauvres sont en quelque lieu un peu assistés, et que les temples de Dieu soient en très mauvais ordre, de sorte que la dévotion du peuple en sente du refroidissement, alors, dit Bellarmin, il vaut mieux orner les églises que de donner l'aumône, parce que cela est plus utile au prochain ; puisque cet appareil extérieur sert, comme j'ai dit, à lui donner du respect et de la dévotion ; c'est la raison de Théophylacte.

Que si la nécessité des temples et des pauvres était égale, pourvu que celle des pauvres ne fût pas extrême, il vaudrait mieux, dit le même cardinal, faire du bien à l'Eglise qu'aux pauvres, parce que l'indulgence spirituelle est préférable à la corporelle, et que la décoration des temples est un bien plus commun et de plus longue durée, que l'aumône qui se fait à ceux qui sont en quelque nécessité : car les dons qui se font aux pauvres se font immédiatement aux hommes, et ceux qui se font à l'Eglise se font immédiatement à Dieu. On peut dire de ces sortes de dépenses, ce que Tertullien disait des agapes des chrétiens de son temps : « Quantiscumque » sumptibus constet, lucrum est, pietatis nomine facere sump» tum ! » Quelques dépenses qu'on fasse pour Dieu, c'est gagner que d'employer son bien dans des actions de piété ; le profit n'en est pas seulement spirituel, mais encore temporel, car il n'est pas raisonnable de croire que Dieu se puisse laisser vaincre en libéralité.

Mais, dit-on, les hommes ne seront point condamnés pour

1. S. Chrysost. hom. 51e et 81e *in Matth.*
2. Bellarm. *De cultu sanct.* c. 16.

n'avoir point orné les églises, au lieu que le Fils de Dieu déclare qu'ils seront condamnés pour n'avoir point assisté les pauvres. Je réponds qu'ils le seront pour l'un et l'autre, et qu'on ne fait mention que des œuvres de miséricorde, pour conclure avec plus de force à la condamnation des grands crimes ; car si ceux qui ne font point l'aumône seront damnés, que deviendront ceux qui ravissent le bien d'autrui ? Quoi, les voleurs, les blasphémateurs et les adultères seront-ils sauvés, parce que la dernière sentence n'en fait point mention ? C'est un argument du plus au moins. Ainsi l'on doit dire que ceux qui n'ont pas fait l'aumône quand ils la devaient faire, et ceux qui n'ont pas pris soin de bâtir et de réparer les églises quand ils y étaient obligés, seront condamnés au feu éternel, les derniers plus justement que les premiers, parce que les péchés qui blessent la religion, sont plus grands que ceux qui blessent la miséricorde. Et, par une suite nécessaire, ceux qui auront été zélés pour l'honneur des temples, ont plus de droit au paradis que ceux qui assistent les pauvres, hors le cas d'une extrême nécessité.

Ils diront avec David : Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison et le lieu où réside votre gloire. Ne perdez pas, ô Dieu, mon âme avec les impies qui manquent de respect pour les choses saintes. Domine dilexi decorem domus tuæ et locum habitationis gloriæ tuæ, ne perdas cum impiis Deus animam meam. (*Psal.* xxv, 8.)

Or, ce que je dis des temples en général, se doit entendre des statues, des autels, des chapelles et des ornements consacrés à la Vierge ; ceux qui aiment la beauté de sa maison ne périront point avec les impies.

QUATRIÈME INSTRUCTION

(Discours du P. Crasset, S. J.)

S'IL FAUT CÉLÉBRER DES FÊTES EN L'HONNEUR DE LA VIERGE

Entre les honneurs que l'Eglise rend à la Mère de Dieu, un des principaux, c'est l'institution de fêtes qu'elle célèbre en mémoire de quelques grâces que Dieu lui a faites, ou de quelques mystères de notre religion qui se sont opérés par elle et dans elle. Cette dévotion ne plaît pas à nos hérétiques ; car bien qu'ils avouent que, de droit naturel et divin, nous sommes obligés de célébrer quelques fêtes, et que Dieu n'ayant point déterminé ces jours, c'est aux pasteurs de l'Eglise à les marquer et à les faire observer, ils ne peuvent cependant souffrir qu'on fasse la fête de quelque saint, pas même celle de la Mère de Dieu. Ils prétendent qu'on ne doit point rendre cet honneur aux créatures, mais à Dieu seul : Que la plupart des

fêtes de la Vierge sont de nouvelle création, ou créées sans raison, comme est celle, disent-ils, de sa Conception ; qu'il y en a qui ont été instituées par des princes séculiers ; qu'ainsi l'on ne les doit point garder, beaucoup moins obliger les fidèles à les garder sous peine de péché.

Les docteurs catholiques qui ont combattu ces ennemis de notre religion, prouvent par le témoignage des Ecritures, par l'autorité des Pères, par les décrets des conciles et par la tradition de tous les siècles, que c'est une chose juste, sainte et raisonnable, de consacrer quelques jours à honorer la mémoire des grands serviteurs de Dieu, principalement des saints martyrs qui ont donné leur vie pour Jésus-Christ.

S. Augustin [1] en touche les principales raisons en ce peu de paroles : « Le peuple chrétien, dit-il, célèbre la mémoire » des martyrs avec une solennité religieuse ; pour s'exciter à » imiter leurs vertus, pour s'unir à leurs mérites, et pour par- » ticiper à leurs prières ; de sorte néanmoins que l'autel n'est » pas dressé au martyr dont on fait la mémoire, mais au » même Dieu des martyrs ; car quel évêque étant à l'autel et » au lieu où reposent les corps saints, a jamais dit : Nous » vous offrons, ô Pierre, ô Paul, ô Cyprien, ce sacrifice ; ce » qui est offert, est offert à Dieu qui a couronné les martyrs. »

C'est encore, dit le même saint docteur [2] en un autre lieu, pour conserver la mémoire des belles actions des saints, et des biens que Dieu leur a faits, que nous en célébrons leur fête ; car l'Eglise nous les propose comme des conquérants qu'il faut honorer, comme des maîtres qu'il faut imiter. Or comme jamais créature n'a reçu plus de grâces de Dieu, et ne nous a donné de plus rares exemples de vertu que la Sainte Vierge ; et que d'ailleurs c'est dans elle et par elle que se sont accomplis les grands mystères de notre religion, c'est principalement en son honneur qu'il faut établir des fêtes, s'assembler dans les églises, et chanter tout d'un cœur et tout d'une voix les louanges de Dieu.

En effet les peuples ont coutume de faire des fêtes, et de consacrer des jours à la réjouissance publique pour trois raisons : ou pour la naissance d'un grand prince ; ou pour l'exaltation de quelque personne à une éminente dignité ; ou pour quelque victoire remportée sur les ennemis. Ces trois causes se rencontrent dans la mort des saints, qui est le jour de leur naissance, de leur exaltation et de leur triomphe ; mais principalement en la naissance de la Vierge, qui est la plus grande princesse du monde ; en son élévation à l'éminente dignité de Mère de Dieu ; et en son couronnement dans le Ciel. As-

1. S. Augustin. *contra Faust. Manich.* lib. II, c. 21.
2. *Id. Civit. Dei,* lib. X, c. 4.

surément il faut douter qu'elle soit Mère de Dieu, pour douter s'il faut célébrer des fêtes en son honneur.

L'Eglise en a institué un très grand nombre, dont les principales sont sa Conception, sa Nativité, sa Présentation, son Annonciation, sa Visitation, sa Purification, et son Assomption. J'avoue qu'il y en a de plus anciennes les unes que les autres; mais la plus récente qui est celle de la Visitation [1], a été instituée il y a presque trois cents ans, par Urbain VI et confirmée par Boniface IX.

Luther dit que de toutes les fêtes de l'Eglise, il n'y en a point qu'il haïsse davantage que la fête du Corps adorable de Jésus-Christ, que nous appelons Fête-Dieu, et celle de la Conception de la Vierge. Je ne m'étonne pas qu'il en ait voulu à celle qui par sa conception et par sa naissance a écrasé la tête du serpent, et étouffé toutes les hérésies, comme chante la sainte Eglise.

Mais il faut que ce furieux avoue que cette fête a été célébrée dans l'Eglise d'Orient il y a plus de mille ans, comme on peut voir dans le Ménéloge des Grecs et dans les notes du cardinal Baronius sur le Martyrologe Romain. S. Jean Damascène qui vivait l'an 720, marque dans son Martyrologe la fête de la Conception de Marie, et ajoute expressément qu'elle fut pure en sa conception, comme remarque Galatin et le P. Canisius [2] après lui. On ne sait pas bien le temps qu'elle fut établie dans l'Eglise d'Occident. Quelques-uns croient que ce fut du temps de Charles le Chauve, ou de Charles le Gros, ou de Charles le Simple, l'an 840 ou 892, à l'occasion d'une apparition célèbre qui fut faite au frère d'un roi de Hongrie. D'autres disent qu'elle prit son origine en Angleterre du temps de Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, que de là elle passa en France, et fut reçue de l'Eglise de Lyon, ensuite observée de l'Eglise universelle.

Pour celle de sa Nativité, elle est une des plus anciennes: car elle commença incontinent après le grand concile d'Ephèse, où l'impie Nestorius fut condamné, et elle fut célébrée par l'Eglise Grecque et Latine, l'an de Notre-Seigneur 446, comme prouve très doctement le cardinal Baronius [3]. Nous avons sur cette fête les sermons du B. Proclus, patriarche de Constantinople, qui succéda à Nestorius, ceux de S. Germain, patriarche de la même Eglise; ceux de S. André de Jérusalem, de S. Jean Damascène, de S. Fulbert, du B. Pierre Damien, de S. Bernard, et de plusieurs autres qui montrent que cette fête est très ancienne.

1. Le P. Crasset écrivait au XVII[e] siècle. — 2. CANIS. *De Virg.* lib. I. — GALATIN. *De arcan. Cathol. veris,* lib. VII. — 3. BARON. *Notis ad Rom. Mart.* 8 *decembr.*

Quoique celle de la Présentation au Temple ne soit pas une des plus solennelles, cependant elle n'est pas récente, comme on peut voir par les discours que S. Germain a faits sur cette fête. On la célébrait déjà en France l'an 1375, sous le roi Charles V. Le pape Paul II la fit mettre au calendrier romain presque cent ans après.

La fête de l'Annonciation est sans contredit une des plus célèbres et des plus anciennes; car S. Augustin [1] qui a fait de très beaux discours sur cette fête, rapporte comme une ancienne tradition qu'elle était célébrée le vingt-cinquième de Mars. S. Ambroise, S. Pierre Chrysologue, et avant eux S. Athanase et S. Grégoire le Thaumaturge, ont composé des sermons sur cette fête.

Celle de la Purification fut instituée par le saint pape Gélase, qui gouvernait l'Eglise l'an 492, pour abolir quelques superstitions païennes. Son ancienneté paraît par les discours que les saints Amphiloche, Grégoire de Nysse, Chrysostome, Cyrille d'Alexandrie et S. André de Candie, ont composé sur cette fête [2].

Mais la plus auguste et la plus solennelle de toutes est celle de son Assomption. L'empereur Maurice ordonna qu'elle fût célébrée par tout son empire, mais elle était longtemps auparavant établie dans l'Eglise Latine, comme il paraît par l'Antiphonaire de S. Grégoire, et par le beau discours qu'en a composé S. Jérôme, que quelques-uns attribuent à Sophronius ou à quelque auteur illustre de ce temps-là; car S. Pierre Chrysologue qui vivait au commencement du cinquième siècle, et S. Ildefonse qui est né au commencement du sixième, ont tiré l'un et l'autre de très beaux morceaux de ce sermon.

Pierre, abbé de Cluny, surnommé le Vénérable [3], auteur très savant qui vivait du temps de S. Bernard, rapporte que les cierges qui brûlaient à Rome dans l'église de Sainte Marie Majeure, dès les premières vêpres de l'Assomption jusqu'à la fin des secondes, étaient trouvés au bout de vingt-quatre heures aussi entiers que lorsqu'on les avait allumés, et que ce miracle se faisait constamment toutes les années, non pas dans un lieu inconnu, dit-il, mais dans la première ville du monde, à la gloire de la Mère de Dieu, qui est montée en ce jour-là au Ciel en corps et en âme comme tient la sainte Eglise.

Je laisse quantité d'autres fêtes qui se célèbrent dans l'Eglise en l'honneur de Notre-Dame; mais je ne puis omettre le samedi qui lui a été principalement consacré. On tient que c'est S. Ildefonse [4] qui en est l'auteur; car ayant composé un

1. S. Augustin. *De Trinit.* lib. V, c. 5. — 2. Apud Alois, Lipoman. et Laur. Sur. — 3. Petr., abb. Clun. *De mirac.* lib. II, c. 30. — 4. Vide Pelbart, *Stel. B. V.* lib. I.

office pour être récité tous les samedis en l'honneur de la Sainte Vierge, il fut étonné que le samedi suivant il entendît une admirable harmonie dans son église. Il crut d'abord que c'étaient ses chanoines qui chantaient les matines en son absence ; mais y étant accouru avec quelques-uns de son clergé, il fut bien surpris de la voir remplie d'une lumière céleste, et les anges de part et d'autre qui chantaient l'office qu'il avait composé. Mais ce qui l'étonna davantage fut la présence de la Sainte Vierge qui était dans le trône épiscopal et qui, l'ayant appelé lui donna pour célébrer les saints mystères une belle chasuble blanche qu'elle avait apportée du Ciel.

Durand [1], dans son livre intitulé le *Rational*, estime que cette dévotion a pris son origine d'un autre miracle arrivé à Constantinople, où il y avait une image de la Vierge couverte d'un rideau, lequel, sans que personne y touchât, se tirait le vendredi après vêpres, et la recouvrait comme auparavant après les vêpres du samedi.

Quoi qu'il en soit, il est certain que cette dévotion a été approuvée de l'Eglise universelle. Car depuis le concile de Clermont sous Urbain II, l'an 1427, il fut ordonné qu'on dirait tous les samedis l'office et la messe de la Sainte Vierge, quand il n'y aurait point d'autre fête ce jour-là.

Or l'Eglise a dédié le samedi à la Mère de Dieu pour quantité de raisons, entre autres deux : La première parce qu'il n'y eut qu'elle qui conserva, pendant que son Fils était au tombeau, la foi vive et distincte de sa Résurrection. C'est, dit S. Antonin [2], ce que l'Eglise représente par ce cierge seul qui demeure allumé aux matines des trois derniers jours de la Semaine Sainte. S. Bernard, S. Bonaventure, Alexandre de Ales, le cardinal de Turrecremata, Durand et plusieurs autres docteurs sont de ce sentiment.

Mais les théologiens modernes ne l'approuvent pas ; ils trouvent beaucoup d'inconvénient à dire que les Apôtres eussent tous perdu la foi, puisque le Fils de Dieu avait promis à S. Pierre que la sienne ne défaillirait jamais. En effet, son infidélité ne fut qu'extérieure et non pas intérieure; il eut toujours la foi dans le cœur; mais la crainte l'empêcha d'en faire profession de bouche. Ce fut là son péché qu'il expia incontinent par l'abondance de ses larmes.

D'ailleurs l'Eglise étant une assemblée de fidèles, elle demande nécessairement plusieurs personnes qui soient unies ensemble par une même croyance et qui composent un corps mystique de religion. C'est pourquoi, s'il n'y eût eu que la

1. Durand. *Ratio. divin. offic.* c. 1, n. 23. — 2. S. Antonin. IV P. tit. xv, c. 41, § 1.

Vierge qui eût conservé la foi, il n'y eût plus eu d'Eglise dans le monde, et le Royaume du Fils de Dieu eût été détruit, ce qui est encore expressément contraire à sa promesse. Ces raisons empêchent de très grands hommes de suivre le sentiment des Pères qui sont de la premières opinion, entre autres le cardinal Bellarmin, et quelques savants théologiens.

Mais il semble qu'on les peut facilement accorder en disant, avec Bellarmin [1], qu'il n'y eut que la Vierge qui demeura ferme dans la foi et qui en fit une profession ouverte; car celle des Apôtres fut intérieurement ébranlée et extérieurement abattue; ce qui n'empêche pas que l'Eglise ne subsistât dans l'union de plusieurs personnes qui avaient la même foi quoique tous n'en fissent pas une profession extérieure comme ils devaient. C'est donc pour reconnaître la fidélité inébranlable de la Sainte Vierge, au temps de la passion de son Fils que l'Eglise lui a consacré le samedi.

On ajoute encore que c'est en mémoire de la douleur extrême que ressentit son âme le samedi saint, lorsqu'elle fut privée de la douce présence de son Fils. Elle fut si grande que les Pères l'appellent la Reine des martyrs. C'est pourquoi, comme l'Eglise destine un jour de l'année pour honorer le triomphe des martyrs qui sont morts pour Jésus-Christ, il était juste qu'elle dédiât un jour de chaque semaine pour honorer et célébrer le martyre du cœur de la Mère de Dieu qui les a tous surpassés en souffrance, comme elle les a surpassés en dignité; et parce que c'est le samedi qu'on peut dire qu'elle mourut avec son Fils, l'Eglise a jugé à propos de lui consacrer ce jour.

Quelqu'un sera bien aise de savoir pourquoi dans les premiers siècles, les chrétiens d'Occident jeûnaient le samedi, et que ceux d'Orient ne jeûnaient pas. S. Augustin [2] en rend la raison dans une de ses épîtres. Il dit que les Orientaux ne jeûnaient point, pour marquer la joie qu'ils avaient de ce que l'Humanité sainte de Notre-Seigneur se reposa ce jour-là dans le tombeau, et qu'elle fut délivrée de toutes misères ; au contraire, que les Romains et les Occidentaux jeûnaient en mémoire de la mort de notre Sauveur et de sa descente dans les limbes.

D'autres apportent de cette différence de coutume une autre raison qui n'est pas mauvaise. Ils disent que c'était un crime de jeûner en Orient, parce que c'était là que les hérétiques Menander, Marcion, Cerdon, Cerynthus et Saturnin avaient semé leur détestable hérésie, disant que le Dieu des Hébreux

1. Bellarm. *Controv. de Eccles.* lib. III, c. 17. — 2. S. August. epist. LXXXVI.

était méchant, et que Jésus-Christ était venu pour abolir son culte; et parce que les Juifs gardaient le Sabbat en son honneur, ceux-ci voulaient qu'on jeûnât le samedi. Ainsi les fidèles de ce temps-là, pour se distinguer de ces hérétiques qui jeûnaient le samedi, défendaient de jeûner ce jour-là aussi bien que le dimanche, et s'abstenir de manger le samedi, c'était crucifier Jésus-Christ et se déclarer son ennemi, c'est ainsi que parle S. Ignace le Martyr [1].

Au contraire, c'était la coutume en Occident, et principalement à Rome, de jeûner le samedi; parce que, dit S. Augustin [2], à Rome plusieurs étaient dans cette opinion (quoique d'autres la tinssent pour fausse) que S. Pierre surmonta Simon le Magicien un dimanche, et que les fidèles, pour obtenir cette victoire, jeûnèrent tous les samedis d'auparavant, coutume, dit-il, qui a duré dans plusieurs Eglises d'Occident.

Le pape Innocent Ier [3] ajoute que les chrétiens avaient coutume de jeûner les samedis, en mémoire de l'affliction et de la douleur extrême que ressentirent la Sainte Vierge et les Apôtres de la mort de Jésus-Christ; car ce fut ce jour-là qu'ils furent plongés dans un abîme de tristesse, se voyant privés de la présence de leur bon Maître, et destitués en apparence de sa protection.

Je laisse quantité d'autres raisons mystiques qui ne seraient peut-être pas au goût de tout le monde. Ceci suffit pour faire voir que c'est avec raison que l'Eglise a institué des fêtes en l'honneur de la Vierge, et qu'elle lui a principalement dédié le samedi.

CINQUIÈME INSTRUCTION

(Discours du P. Crasset, S. J.)

S'IL EST BON DE FAIRE DES VŒUX ET DES PÈLERINAGES EN L'HONNEUR DE LA SAINTE VIERGE

Les hérétiques du siècle passé se sont furieusement déchaînés contre ces dévotions de l'Eglise qu'ils appellent impies et superstitieuses. Ils produisent le sermon que S. Grégoire de Nysse a fait contre ces sortes de pèlerinages, qu'il condamne pour plusieurs raisons, entre autres, parce que Notre-Seigneur n'a point appelé bienheureux ceux qui font des voyages, et que ceux qui les entreprennent, principalement les femmes, s'exposent à beaucoup de dangers. De plus, parce que ces lieux qu'on visite n'ont rien de plus saint que les autres; puisque ceux qui y demeurent n'en sont pas meilleurs. Enfin parce que Dieu est présent en tout lieu, et qu'on trouve partout des

1. S. Ignat. epist. *ad Philipp.* — 2. S. August. epist. lxvi. — 3. Innocent. i, Ep. *ad Decent. habetur de confec.* distinct. iii, c. 3.

églises et des autels sans en aller chercher si loin. On peut confirmer ce sentiment par l'exemple de S. Antoine et des autres religieux de la Thébaïde qui étaient près de la Terre-Sainte, et qui, cependant, n'ont point quitté leur désert pour la visiter. C'est une des raisons qu'apporte S. Jérôme dans une lettre qu'il écrit à Paulin sur la manière que doivent vivre les religieux.

Comme l'honneur le plus ordinaire qu'on rend à la Sainte Vierge, est de lui adresser des vœux et d'entreprendre des pèlerinages à des lieux où elle est spécialement honorée, je suis obligé de défendre ces dévotions, et de faire voir l'ignorance ou plutôt l'impiété de ceux qui osent ouvertement ou tacitement les combattre. Je commence par les pèlerinages.

I. — *Des pèlerinages.*

Calvin [1] appelle les pèlerinages des impiétés manifestes et le prouve par sa maxime ordinaire, disant que tout culte volontaire déplaît à Dieu. Il appelle culte volontaire celui qui se fait sans raison, comme de faire vœu de ne point manger si on ne s'est lavé les mains deux fois auparavant ; car blâmer les services qu'on rend volontairement à Dieu, ou condamner les vœux de choses qui ne sont point commandées, c'est détruire toute la morale, renverser toute la religion, choquer le bon sens, accuser d'injustice et d'impiété le commandement que Dieu faisait d'accomplir les vœux et d'aller trois fois l'année au lieu où était le Tabernacle [2] pour lui offrir des sacrifices : ce que le père et la mère de Samuel [3] observaient religieusement, et généralement tous les Juifs, qui venaient de tous les quartiers de la Judée en pèlerinage à Jérusalem, les uns par obligation, les autres par dévotion. S. Luc [4] nous assure que le Fils de Dieu avec sa sainte Mère et S. Joseph le pratiquaient exactement. Il n'était pas jusqu'aux Gentils qui quittaient leur pays pour venir adorer Dieu dans son Temple : témoin cet eunuque d'Ethiopie dont il est parlé aux *Actes des Apôtres* [5]. Le miracle que Dieu fit pour le rendre chrétien, est une preuve manifeste que sa dévotion lui était agréable. Mais qui peut blâmer la diligence que fit S. Paul pour venir célébrer la fête de la Pentecôte à Jérusalem ? ne la pouvait-il pas célébrer ailleurs ? S. Jérôme [6] produit cet exemple pour montrer que c'est une bonne chose de visiter les saints lieux.

En effet ç'a été la dévotion de tous les saints de la primitive Eglise qu'on ne peut pas accuser de superstition et d'impiété. Eusèbe de Césarée [7] rapporte qu'Alexandre, cet illustre

1. Calvin. *Inst.* lib. IV, c. 13, § 7. — 2. *Num.* xxx; *Deut.* xvi. — 3. I *Reg.* i. — 4. *Luc.* ii. — 5. *Act.* viii. — 6. S. Hier. ép. xvii, *ad Marcellum.* — 7. Eus. *Hist.* lib. VI, c. 9.

évêque dont les Pères ont fait de si grands éloges, vint par inspiration divine de Cappadoce à Jérusalem, tant pour y voir les saints lieux, que pour s'acquitter de son vœu, et qu'il y fut reçu avec beaucoup de charité des fidèles qui eurent révélation de sa venue. Eusèbe dit aussi que sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin, sur le déclin de son âge, alla visiter les lieux dont parle le Roi-Prophète : *Nous l'adorerons dans les lieux qu'il a consacrés par ses pas*, et qu'elle laissa partout des marques éclatantes de sa piété.

Ce n'est pas seulement la Terre Sainte qu'on visitait de tous les quartiers du monde, mais encore les tombeaux des martyrs. Ce même auteur déclare que c'était la pratique des fidèles de son temps [1] : « Nous autres chrétiens, dit-il, nous hono-» rons les amis et les soldats de Jésus-Christ, nous courons à » leurs sépulcres, nous leur faisons des vœux comme à des » saints personnages, et nous protestons que leur intercession » nous est très utile auprès de Dieu. »

S. Chrysostome [2] déclare qu'il avait un désir extrême de visiter les reliques de Rome ; il exalte la chaîne du prince des apôtres, qu'il appelle honorable aux anges et redoutable aux démons. Il dit qu'il eût volontiers entrepris ce voyage pour voir ses liens, et sa prison, si sa santé et sa charge pastorale le lui eussent permis. « Le Fils de Dieu, dit-il dans une ho-» mélie au peuple, attire tout le monde, non seulement à son » sépulcre, mais encore à ceux de ses disciples qu'il fait ho-» norer et visiter par les plus grands princes de la terre. Quan-» tité de gens ne feraient pas une démarche pour aller voir » le palais des rois, et les rois quittent leurs palais pour al-» ler visiter les sépulcres des saints et pour baiser leurs re-» liques. » Voilà ce que dit ce grand patriarche.

S. Jérôme [3], en une de ses lettres à Marcella, où il l'invite à venir en pèlerinage à Bethléem, dit qu'il serait impossible de raconter combien de peuples et de nations, combien d'évêques et de martyrs, combien de docteurs et autres personnages illustres en doctrine et en sainteté venaient à Jérusalem pour y adorer Notre Seigneur, dans le lieu où il est mort, et où l'Évangile a pris naissance. Il avertit dans une autre lettre une personne de qualité qui avait fait vœu de venir en pèlerinage à la Terre Sainte, d'accomplir au plus tôt son vœu.

S. Gaudence, évêque de Bresse en Italie, déclare qu'il avait été en pèlerinage à Jérusalem, et que, passant par Césarée, ville de Cappadoce, il avait reçu des reliques des quarante

1. Euseb. *Præp. Evang.* lib. III. — 2. S. Chrys. hom. xxxii in c. xvi *Ep. ad Rom.* ; — hom. viii *in Ep. ad Ephes.* ; — hom. lxvi *ad pop.* — 3. S. Hier. ep. xvii, c. 6 *ad Marcell.* et ep. xlvi *ad Rust.*

Martyrs, que lui avaient donné deux nobles dames nièces de S. Basile.

La dévotion d'aller à Rome visiter les tombeaux de S. Pierre et de S. Paul a toujours été si grande parmi les fidèles, que le pape Nicolas Ier, écrivant à l'empereur Michel, l'assure qu'il y venait des millions de chrétiens de toutes les parties du monde. Nos histoires de France, d'Allemagne, d'Espagne, d'Angleterre, font foi de cette vérité. Car que d'empereurs, que de monarques, que de princes, que de princesses, que de personnes de toute sorte de qualité sont allés, les uns en Palestine, les autres en Italie, pour y baiser la terre consacrée par les pas du Sauveur, et pour y visiter les tombeaux des princes des apôtres?

Je serais infini si je voulais rapporter tous les saints prélats et tous les grands princes qui ont été autrefois visiter le tombeau de sainte Thècle en Séleucie, les reliques de S. Etienne en Afrique, le corps de S. Félix en Italie, celui de S. Martin en France, celui de S. Jacques en Espagne, celui de sainte Agathe de Sicile; les reliques des quarante Martyrs en Cappadoce; la grotte de S. Michel en la Pouille.

Tous ceux qui entreprenaient ces voyages n'ignoraient pas que Dieu ne fût en tous lieux; mais ils savaient ce qu'ajoute S. Augustin[1] dans l'épître qu'il adresse au clergé et au peuple de Bone en Afrique, qu'il est de notoriété publique que Dieu fait des miracles en un lieu plutôt qu'en un autre et que c'est témérité d'en vouloir rechercher la cause. Il ajoute qu'il avait envoyé Boniface à Nole où repose le corps de S. Félix, parce que Dieu, par les mérites de ce saint, y opérait des merveilles, et y faisait des grâces extraordinaires qu'il pourrait facilement lui écrire. « Quia inde facilius, fidelius- » que scribi potest quidquid in eorum aliquo fuerit divinitus » propalatum. »

Or si c'est une dévotion si sainte, et si approuvée de l'Eglise d'aller à Jérusalem, ou à Rome, ou à Nole, ou à quelque autre église où Dieu fait des miracles par l'intercession de quelque saint, qui peut trouver mauvais qu'on aille en pèlerinage à des églises, ou à des chapelles consacrées à la Mère de Dieu, comme est Notre-Dame de Lorette, Notre-Dame de Monserrat, Notre-Dame du Puy, Notre-Dame de Liesse, et autres lieux semblables que Dieu a rendus célèbres par une infinité de miracles qui s'y sont faits et qui s'y font encore continuellement?

On ne peut pas dire que ces dévotions soient vaines, puisqu'elles honorent Dieu et ses saints; car celui, par exemple, qui va en pèlerinage à Notre-Dame de Lorette ou à S. Jac-

1. S. Aug. ep. cxxxvii, *ad Cler. et pop. Hypp.*

ques en Galice, montre qu'il veut plaire à Dieu, qu'il a de la vénération pour sa sainte Mère et de l'estime pour ses apôtres, puisqu'il entreprend un long voyage, s'expose à beaucoup de dangers, souffre beaucoup d'incommodités, fait beaucoup de dépenses pour obtenir quelque grâce ou pour accomplir quelque vœu. De plus, le pèlerinage est une œuvre de pénitence et de satisfaction, puisqu'il est extrêmement pénible et laborieux ; car il faut quitter sa maison, son pays et ses amis pour aller en un pays éloigné ; on se prive de beaucoup de commodités qu'on trouverait chez soi, et on expose sa vie à beaucoup de mauvaises rencontres. Que de fatigues faut-il souffrir sur les chemins, de la faim, de la soif, du soleil, de la pluie, du chaud, du froid, du logement, des infirmités du corps, des dangers continuels de tomber entre les mains des voleurs? Tout cela n'est-il pas honorable à Dieu et méritoire à l'homme?

Ajoutez à cela que la présence d'un lieu saint sert beaucoup à exciter la dévotion ; car quel cœur, si endurci qu'il soit, peut entrer dans Bethléem, où le Fils de Dieu est né ; dans Nazareth où il a été conçu ; dans Jérusalem, où il a souffert, sans être attendri de dévotion ? qui est jamais monté sur le Calvaire sans sentir son âme toute pénétrée de douleur, toute fortifiée d'espérance, toute embrasée d'amour ? Qui est jamais entré dans le Saint Sépulcre sans être saisi d'une sainte horreur, et sans concevoir un désir de changer de vie ? Turselin, qui a écrit l'histoire de la chapelle de Lorette, dit qu'on ne peut entrer dans ce lieu saint qu'on ne soit d'abord surpris, étonné, saisi de frayeur, puis comblé de joie et rempli de dévotion. Ce qui est confirmé par le témoignage presque universel de ceux qui visitent cette sainte chapelle. C'est de là que viennent ces changements de vie, et ces conversions prodigieuses, que j'admire plus que tous les miracles qui s'y font.

Il faut dire de même de tous les autres lieux de piété qui sont consacrés à Notre-Dame. Il n'y a point d'homme si méchant qu'il soit, qui ne se sente touché de respect, de crainte et de dévotion dès qu'il approche, dès qu'il entre dans ces sanctuaires de notre religion. Quelle espérance excite dans le cœur d'un pauvre malade la vue de tant de figures, de bras, de jambes, de villes, de vaisseaux d'or et d'argent ou de cire, qu'on voit suspendus devant ses autels?

Et voilà, disent nos hérétiques, ce qui nous déplaît. N'y a-t-il pas de la superstition en tout cela? Etrange aveuglement, d'appeler superstition la reconnaissance qu'on rend à Dieu des grâces qu'on a reçues de lui. Quoi, n'est ce pas lui qui fit garder la baguette de Moïse, la manne du désert, les pierres

du Jourdain en mémoire des grâces qu'il avait faites à son peuple ? Accusera-t-on David d'impiété, d'avoir suspendu devant l'arche l'épée de Goliath ?

Théodoret, évêque de Cyr[1], qui vivait quatre cent trente années après Notre Seigneur, montre la différence qu'il y a entre les empereurs qui se sont fait appeler dieux pendant leur vie, et nos martyrs qui ont souffert la mort pour Dieu. « Ceux là, dit il, ont trouvé dans leur mort la fin de leur » gloire ; on s'est moqué après leur vie de leur ambition, et » il ne s'est pas trouvé un seul homme qui ait été prier à » leur tombeau. Au lieu que nous voyons des temples ma- » gnifiques érigés à la mémoire des martyrs ; nous les visi- » tons non pas une ou deux fois l'année, mais toutes les gran- » des fêtes, et souvent tous les jours ; nous chantons des hym- » nes et louanges au Seigneur des martyrs. Ceux qui ont de » la santé prient les martyrs de la leur conserver. Ceux qui » sont malades leur demandent la guérison. Les hommes et » les femmes stériles prient les saints de leur obtenir de Dieu » des enfants. Au reste les dons que laissent ceux qui ont fait » des vœux, sont des signes manifestes de la santé qu'ils ont » reçue par l'intercession des saints. *Testantur illa quæ voto-* » *rum rei dona persolvant manifesta nimirum adeptæ sanitatis* » *indicia.* » Voilà le discours de Théodoret.

Je ne vois pas après cela quel sujet ont les ennemis de la Vierge de trouver mauvais qu'on laisse à ses autels des marques publiques de sa reconnaissance, et qu'on lui rende un honneur qui a été rendu aux martyrs dans les premiers siècles. N'est ce pas se déclarer ennemi de la nature et de la grâce, que d'empêcher celui qui a reçu un bienfait d'en être reconnaissant? Nous parlerons maintenant des vœux. Mais il nous faut répondre auparavant aux accusations que nos hérétiques forment contre les pèlerinages.

Ils produisent le discours que S. Grégoire de Nysse a fait contre ceux qui courent les pays pour visiter les lieux saints. Je ne veux point examiner si ce discours est de ce Père, puisqu'on ne le trouve point parmi ses ouvrages. Supposons qu'il en est l'auteur : Quel avantage en peuvent tirer nos hérétitiques ? car l'auteur de ce livre ne blâme pas généralement ceux qui vont en pèlerinage à la Terre Sainte, mais seulement les moines qui sont renfermés dans leurs cloîtres pour y servir Dieu dans un profond silence, dans les prières, dans les jeûnes, et dans une entière séparation du monde, principalement les religieuses consacrées à Dieu, à qui ces voyages étaient très dangereux. Car, comme dit très bien Jo-

1. Theodoret, serm. viii *de Græc. affect.*

nas, évêque d'Orléans, dans les livres qu'il a écrits contre Claude, évêque de Turin, pour la défense des saintes images, du signe de la croix, et des pèlerinages aux lieux de dévotion : « Peregrinatio bona est ; sed non convenit monachis : sicut et nuptiæ bonæ sunt, sed non conveniunt professoribus continentiæ. » Le pèlerinage est bon, mais il ne convient pas aux moines et aux solitaires : comme le mariage est bon, mais il n'est pas convenable à ceux qui font profession de vivre dans la continence.

C'est à ces gens-là que S. Grégoire de Nysse défend ces voyages de dévotion ; car comment eût-il pu condamner ce que Alexandre, évêque, avait pratiqué, et ce que S. Basile, avec les autres Pères de son temps, approuvaient par leurs écrits, et autorisaient par leurs exemples?

C'est pour cette même raison que S. Jérôme (qui invitait tout le monde à venir visiter les lieux saints) en détourne Paulin qui était religieux, disant que S. Antoine n'avait point quitté son désert pour venir à Jérusalem, et que S. Hilarion, qui demeurait dans la Palestine, n'y vint qu'une fois, afin qu'on ne crût pas qu'il manquait de vénération pour des lieux consacrés par la demeure du Sauveur.

Je loue S. Antoine; mais qui oserait blâmer S. Alexis, cet illustre romain, si vanté par la plume de tous les écrivains. S'étant enfui le jour de ses noces, il s'en alla en pèlerinage à Edesse, ville de Syrie, où il y avait une célèbre église dédiée à la Sainte Vierge qui publia par son image le nom d'Alexis, et le fit connaître dans tout le pays ?

C'est donc une dévotion très sainte et très ancienne dans l'Eglise, de faire des pèlerinages, quoiqu'elle ne soit pas bonne à tout le monde; entre autres aux religieuses, qui doivent être renfermées selon les canons, et qui courraient trop de risques dans ces voyages.

II. — *Des Vœux qu'on fait à la Vierge.*

Pour connaître si les ennemis de la Vierge ont droit de condamner les vœux qu'on lui fait, il faut déclarer en peu de mots, s'il n'y a que Dieu seul à qui l'on puisse faire des vœux, ou si l'on en peut faire encore aux saints. Il est hors de doute qu'on fait des promesses et des vœux aux saints ; car il y a des Ordres religieux où celui qui fait profession, prononce ces paroles : « *Voveo Deo, et beatæ Mariæ et omnibus sanctis me Prælato obediturum* : Je fais vœu à Dieu et à la bienheureuse Vierge Marie et à tous les saints, que j'obéirai à mon Prélat. »

S. Thomas [1] enseigne que les vœux qu'on fait aux saints

1. S. Thom. 2ª 2æ, q. 88, art. 5.

ou à ses supérieurs, enferment deux promesses: l'une qui se fait aux saints, et celle-là, dit-il, n'est pas un vœu formellement, mais la matière d'un vœu; l'autre se fait à Dieu, et celle-ci est formellement un vœu. Ainsi celui qui dit : Je fais vœu à la bienheureuse Vierge Marie d'aller en pèlerinage à Notre-Dame de Lorette, promet à la Vierge de faire ce voyage, et cette promesse n'est point un vœu. Mais il promet aussi à Dieu d'accomplir la promesse qu'il a faite à la Vierge et celle-ci est un vœu.

D'autres disent que nous faisons des vœux aux saints, non pas en tant que créatures raisonnables, mais comme amis de Dieu qui demeure en eux; qu'ensuite les vœux qui leur sont faits se rapportent à Dieu, de même que les injures qu'on profère contre eux s'appellent blasphèmes, parce qu'on outrage Dieu qui réside en leurs personnes et par la grâce et par la gloire. Suivant ce sentiment les vœux qu'on fait aux saints regardent Dieu directement, et les saints seulement par rapport et par dépendance.

En effet, il y a bien de la différence entre la promesse qu'on fait à Dieu et celle qu'on fait aux saints. La promesse qu'on fait à Dieu est un témoignage de reconnaissance pour toutes les grâces que nous recevons de lui comme venant du premier principe de tous les êtres, et de l'auteur de tous les biens, et cette promesse, comme j'ai dit, est un vœu et un culte de latrie qui ne se peut rendre à aucune créature. Mais la promesse que je fais aux saints est une marque de gratitude envers eux comme envers des médiateurs et des intercesseurs qui m'ont obtenu quelque faveur de Dieu. Ainsi ce vœu n'est pas un culte de latrie, mais de dulie, comme parlent les théologiens, qui se rend à une créature amie de Dieu. C'est pourquoi le mot de vœu, aussi bien que celui d'adoration, est un terme général qui convient à Dieu et aux saints, mais d'une manière bien différente. L'adoration qu'on rend à Dieu comme au premier de tous les êtres est un culte de latrie incommunicable à la créature; mais on peut adorer les saints comme amis de Dieu qu'il a rendus participants de sa grâce et de sa gloire. Il faut dire de même du vœu: s'il regarde Dieu comme l'auteur de tous biens, c'est un culte de latrie, qu'on ne peut rendre à une créature, quelque parfaite qu'elle puisse être; mais s'il regarde les saints comme médiateurs et intercesseurs, c'est un culte religieux, qui retourne à la gloire de Dieu, quoique la promesse soit faite à un ange ou à un homme.

Il n'en est pas ainsi du sacrifice; ce culte ne se peut rendre qu'à Dieu seul, car c'est une protestation que nous faisons, par la destruction de quelque chose, qu'il est le premier principe et la dernière fin de tous les êtres: honneur qui ne se

peut rendre à aucune créature. C'est pourquoi nous ne disons pas : Je sacrifie à la Vierge Marie, ou à S. Pierre, ou à S. Paul ; mais je sacrifie à Dieu, comme a très bien remarqué S. Augustin. Le vœu donc est une promesse qui se fait à Dieu et aux saints ; à Dieu comme à l'auteur de tous biens ; aux saints comme à nos avocats et à nos médiateurs qui nous procurent ces biens. C'est donc sans raison que nos hérétiques combattent les vœux que nous faisons à la Vierge et aux saints ; et, en les combattant, ils condamnent la pratique et la dévotion de toute l'Eglise.

J'ai rapporté ci-dessus, ce que dit Eusèbe, parlant des martyrs au nom de tous les chrétiens. Voici ses termes que j'avais omis : « Nous honorons les défenseurs de la véritable religion, » comme les amis de Dieu; nous approchons de leurs sépul- » cres et nous leur faisons des vœux comme à des saints, » reconnaissant que leur intercession nous sert beaucoup au- » près de Dieu [1]. »

Théodoret [2], au livre que j'ai cité, témoigne que ceux qui avaient obtenu l'effet de leurs vœux, *votorum rei*, suspendaient aux autels des saints, les uns des figures d'œil, les autres de main, les autres de pieds toutes d'or ou d'argent pour marque de leur reconnaissance : « *Alii quidem oculorum, alii vero* » *pedum, alii manuum simulacra suspendunt ex argento aurove* » *confecta.* »

S. Grégoire de Tours [3] fait mention du vœu que les capitaines du roi Clovis firent en son nom à S. Martin. S. Paulin et Prudence [4] ne parlent dans leurs beaux vers que des vœux qu'on faisait aux martyrs que les chrétiens honoraient : *voce, votis, munere,* par des louanges, par des vœux, et par des présents.

Or, s'il est permis de faire des vœux aux saints, et si Dieu est honoré par le culte qu'on leur rend, je demande encore une fois s'il y a raison de condamner ceux qu'on fait à la Reine de tous les saints, dans qui Dieu réside d'une manière bien plus excellente que dans le reste de toutes les créatures? Pourquoi donc se railler de tous ces tableaux votifs et de toutes ces marques de reconnaissance qu'on suspend à ses autels? Est-ce un crime de professer publiquement qu'on a reçu une faveur extraordinaire de Dieu par l'intercession de sa sainte Mère? Si je puis prier la Vierge, pourquoi ne pourrais-je pas la remercier? Et si elle a du crédit auprès de son Fils, quel mal y a-t-il à lui promettre qu'on fera un présent à Dieu et à son Eglise, si elle nous obtient ce que nous lui demandons?

1. Euseb. *Præp. Evang.* lib. III, c. 7. — 2. Théodoret. *Græc. affect.* lib. VIII. — 3. S. Greg. Tur. *Hist. Franc.* lib. II, c. 37. — 4. Prudent. *Hymn. de SS. Hemeterio et Chelidon.*

Il n'est pas possible de rapporter tous les miracles que Dieu a faits par les prières de la Sainte Vierge en faveur de ceux qui visitent ses églises. J'ai vu des hommes qui avaient marché toute leur vie sur leurs mains et sur leurs genoux, ne pouvant se tenir sur leurs pieds, retourner de Notre-Dame de Liesse droits et en bonne santé, après avoir accompli leurs vœux.

Toute la ville de Rouen et quantité de nos pères qui sont encore vivants ont vu une fille qui a parlé près de cinquante années sans langue. Elle la cracha toute entière jusqu'à la racine, étant jeune et malade de la petite vérole. Son pauvre père voyant cet accident fit vœu pour elle à Notre-Dame de Liesse, et à son retour il la trouva qui parlait sans langue aussi bien que lui ; ce miracle a duré jusqu'à sa mort qui arriva plus de quarante ans après. Elle demeurait en un village nommé Romare près de Rouen, chez M. Vaignon, greffier.

Qui pourrait tenir compte de toutes les merveilles que Dieu a faites à Notre-Dame de Lorette? Je n'en puis omettre deux que rapporte le P. Turselin [1] qui montrent combien les vœux des fidèles et des infidèles mêmes sont agréables à Dieu.

Le premier est d'un prêtre de Dalmatie, lequel étant pris par les Turcs et sollicité de renoncer à la foi, répondit constamment qu'il n'y avait tourment au monde qu'il ne souffrît plutôt que de commettre un si grand crime ; qu'il avait Jésus et Marie gravés dans le cœur, et qu'il n'y avait rien au monde qui les pût effacer. Les Barbares en entendant ce discours se jettent sur lui, tirent leurs couteaux, lui ouvrent le ventre et lui arrachent les entrailles qu'ils lui mettent par dérision entre les mains. Lui qui avait fait vœu d'aller à Notre-Dame de Lorette, si elle le délivrait des Turcs, prend ses intestins entre ses mains se met en chemin, marche avec diligence ; et, après un voyage de plusieurs journées, arrive enfin à Lorette, portant, pour ainsi parler, sa vie entre ses mains. Partout où il passait, il se faisait un grand concours de gens pour voir ce prodige. Lorsqu'il fut entré dans la chapelle, il présenta ses entrailles aux prêtres, leur fit voir son corps ouvert d'où on les avait tirées, remercia la Sainte Vierge et, après avoir communié, rendit dans la même chapelle son âme à Dieu. Les entrailles y furent longtemps suspendues, mais étant consumées on en fit de bois avec un tableau où le prêtre est représenté les portant entre ses mains.

Ce n'est pas seulement les vœux des fidèles que la Vierge exauce, mais encore ceux des infidèles. Le même P. Turselin en rapporte un exemple illustre arrivé à Constantinople l'an

1. Tursell. lib. II, c. 18.

1552, en la personne d'un Pacha turc nommé *Corcut*, lequel avait un abcès qui l'avait réduit à l'extrémité. Un bon chrétien qui était son esclave, l'approcha et lui raconta les merveilles que Dieu faisait par l'intercession de Notre-Dame de Lorette sur toutes sortes de malades, le pria de l'invoquer et le décida à faire vœu que s'il recouvrait la santé il le mettrait en liberté. Le malade qui craignait la mort, et qui aurait donné un royaume pour se conserver la vie, invoqua la Vierge et fit le vœu que son esclave lui avait conseillé. Chose étonnante au même moment l'abcès creva et le pacha fut guéri. Le turc reconnaissant visiblement que c'était un effet de son vœu et de sa prière, mit aussitôt son esclave en liberté et l'envoya à Lorette chargé de riches présents, parmi lesquels il y avait un arc, des flèches et un carquois, que le chrétien présenta à l'évêque du lieu avec le récit du miracle écrit en arabe par le pacha et signé de sa main. L'arc et le carquois furent suspendus dans l'église et l'attestation mise dans les archives. Si la Vierge a compassion des Turcs, n'en aura-t-elle point des chrétiens ? et si les vœux des infidèles sont agréables à Dieu ; pourrions-nous croire qu'il a en horreur ceux des fidèles ?

O Vierge sainte et très digne Mère de Dieu, celui qui ne vous a jamais invoqué n'a jamais été véritable chrétien ; et celui qui ne vous remercie point ne vous a jamais invoquée comme il faut ; car vous ne manquez jamais d'exaucer ceux qui vous demandent quelque grâce, pourvu que cette grâce ne mette point d'obstacle à leur salut. Obtenez-nous celle de vous servir fidèlement jusqu'à la mort, et gravez si profondément le sacré nom de votre Fils et le vôtre dans nos cœurs, que tous les efforts des hommes et des démons ne le puissent jamais effacer.

PRATIQUES DE DÉVOTION POUR HONORER LA SAINTE VIERGE

PREMIÈRE PRATIQUE DE DÉVOTION

(Discours du P. Crasset, S. J.)

LUI PRÉSENTER SOUVENT LA SALUTATION ANGÉLIQUE : PARAPHRASE DE LA SALUTATION ANGÉLIQUE

Entre toutes les prières que l'Eglise adresse à la Sainte Vierge, celle que nous appelons la *Salutation angélique*, tient sans contredit le premier rang; parce qu'elle a été dictée par la Sainte Trinité, prononcée par un des sept anges qui sont toujours devant son trône, présentée à la Vierge par sainte Elisabeth lorsqu'elle était remplie du Saint-Esprit, reçue de toute l'Eglise catholique, louée, estimée, et chérie de tous les saints.

Elle est aussi très agréable à la Sainte Vierge, parce que nous y renouvelons la mémoire des biens que Dieu lui a faits, et que nous lui marquons la part que nous prenons à son bonheur par le récit que nous faisons de ses grandeurs. Aussi a-t-elle révélé à quantité de saints (entre autres à sainte Gertrude et à sainte Mechtilde) qu'on ne pouvait rien faire qui lui fût ni plus honorable ni plus agréable que de lui présenter souvent ce salut de l'ange, et Dieu a témoigné par de grands prodiges qu'il agréait cette dévotion.

Césaire, religieux de Citeaux, qui vivait au XIII^e^ siècle, homme très sage et très vertueux, qui fut appelé de France en Pologne pour être visiteur de son Ordre, rapporte un miracle dont il a été témoin oculaire [1]. Il dit qu'un religieux convers de son Ordre qui avait longtemps porté les armes, ne pouvant apprendre aucune prière de l'Eglise, pas même l'Oraison dominicale, à cause de son peu d'esprit et de mémoire, on lui récita la Salutation Angélique, et on lui demanda s'il la pourrait bien apprendre ; il répondit qu'il la goûtait extrêmement, et qu'il espérait que Dieu lui en ferait la grâce. En effet, il l'apprit bien vite et il la récitait continuellement le jour et la nuit avec une dévotion extraordinaire. Etant mort quelque temps après, il sortit de sa tombe un bel arbre dont toutes les feuilles avaient cette inscription en lettres d'or : *Ave Maria gratia plena*. Cette merveille étonna tous les religieux de la maison, et plusieurs de dehors qui venaient en foule au monastère pour voir ce prodige, entre autres l'évêque du lieu, lequel ordonna qu'on creusât la terre pour voir la racine de cet arbre ;

1. Cæsar. Homil. *in domin.* IX *post Pent.*

ce qu'étant fait, on trouva qu'il sortait de la bouche de ce bon religieux, et aussitôt l'arbre se dessécha, ce qui ravit les assistants en admiration, et leur donna plus de dévotion que jamais à cette prière.

Il en arriva de même au B. Jean du même Ordre, lequel n'ayant jamais pu rien apprendre que ces deux paroles : *Ave Maria* et les récitant incessamment avec beaucoup de plaisir, on vit après sa mort naître sur son tombeau plusieurs beaux lis qui portaient tous sur leurs feuilles ces deux beaux mots écrits en lettres d'or : *Ave Maria*. On raconte la même chose de plusieurs autres, ce qui montre que cette prière est très agréable à Dieu et à la Sainte Vierge.

Elle est aussi terrible au démon, parce qu'on y fait mention du mystère de l'Incarnation, et qu'on y honore Celle dont le nom lui est insupportable, Marie étant la femme qui lui a écrasé la tête, et qui a confondu son orgueil par son humilité.

Cœlum gaudet, terra stupet, cum dico
Ave Maria
Satan fugit, infernus contremiscit, cum dico
Ave Maria.

Ce sont là des paroles tirées du Psautier que le B. Alain de la Roche a composé en son honneur : le Ciel se réjouit, la terre s'étonne, quand je dis *Ave Maria* ; Satan s'enfuit, l'enfer frémit quand je dis *Ave Maria*.

Thomas à Kempis [1], personnage d'un mérite et d'une piété extraordinaire, raconte qu'une nuit qu'il était en oraison, le démon, voulant l'effrayer, lui apparut sous diverses formes terribles. Il récita d'une voix tremblante la Salutation de l'Ange et aussitôt le démon s'enfuit en criant et hurlant d'une manière épouvantable.

Si cette prière fait le tourment des démons, il faut dire au contraire qu'elle fait le plaisir de tous les anges, parce que c'est lors qu'elle fut prononcée que Dieu se fit homme, que leurs sièges furent remplis et leurs ruines réparées. S. Athanase, dans le sermon qu'il a fait de la Mère de Dieu, dit que toutes les hiérarchies des anges lui présentent incessamment ce salut dans le ciel, et lui disent : « Nous vous saluons pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni. » S. Ephrem dit de même, et l'appelle, pour ce sujet, « l'Hymne et le cantique des Anges. »

Mais entre toutes les intelligences célestes, il n'y en a point à qui cette prière donne plus de satisfaction qu'à l'ange Gabriel. Sainte Gertrude dit, au livre IV de ses Relations, qu'elle voyait

1. Thom. a Kempis, serm. III *ad Novit.*

ce bienheureux esprit rayonnant d'une lumière extraordinaire autant de fois qu'on récitait le Salut qu'il présenta à la Vierge.

Pour les hommes, ils reçoivent une consolation très grande lorsqu'ils lui présentent ce salut angélique, parce qu'il leur rappelle qu'ils ont au ciel une sœur toute-puissante et qui les assistera dans toutes les nécessités. S. Jean Damascène [1] était tout pénétré de douceur et de dévotion quand il prononçait le nom de Marie : « O bienheureuse Vierge, lui dit-il, de quels » biens et quel contentement ne sont pas remplis les hommes » dès qu'ils se souviennent de vous ! » — « O grande, ô douce, » ô digne de toute louange, glorieuse Vierge Marie ! ajoute S. » Bernard, on ne peut prononcer votre nom qu'on ne soit » aussitôt tout embrasé d'amour. On ne peut penser à vous » qu'on ne sente aussitôt son cœur comblé de joie. Vous n'en- » trez jamais dans la mémoire de ceux qui vous aiment, » qu'avec cette douceur céleste dont vous avez été remplie » et pénétrée [2] ». Voilà le plaisir qu'il y a à servir Marie.

Mais qui pourrait déclarer le bien que produit cette dévotion? Le salut de la Vierge n'est pas de ces civilités profanes par lesquelles les hommes s'honorent les uns les autres, et qui ne consistent qu'en des paroles vaines et étudiées ; c'est une source de biens et de grâces qui enrichit ceux qui le lui présentent ; car on ne peut douter que la Vierge étant la plus honnête et la plus charitable de toutes les créatures, elle n'honore ceux qui l'honorent, et ne salue ceux qui la saluent. Or le salut de la Mère de Dieu peut avoir le même effet sur nous qu'il eut sur sainte Elisabeth qui fut remplie du Saint-Esprit aussitôt que Marie l'eut saluée : *Ut facta est vox salutationis tuæ etc.* Elle applique les grâces de l'Incarnation à ceux qui renouvellent la mémoire de ce mystère, et qui la félicitent de son bonheur.

Il n'y a que les hérétiques, ses mortels ennemis, qui ne peuvent souffrir qu'on lui rende ses devoirs. Calvin entre autres en veut à cette dévotion ; il traite cette prière d'une espèce de charme, d'exorcisme et de superstition magique ; il nous blâme de ce que nous usurpons l'office des anges, et de ce que nous saluons comme présente, celle qui est absente [3]. Voilà tout ce que la malignité de son esprit a pu inventer pour combattre une dévotion si sainte et si bien établie. L'Eglise se sert d'exorcisme pour conjurer, pour punir, et pour

1. S. Joan. Damasc. Orat. *De Dormit. B. V.*

2. O magna! o pia! o multum amabilis Virgo Maria! nec nominari potes quin accendas, nec cogitari quidem quin recrees affectus diligentium, te nunquam sine dulcedine tibi insita divinitus piæ memoriæ portas ingredetis. (S. Bernardus.) — 3. Calvin. *De Annunt. in Luc.* et *Harmon. Evangel.*

chasser les démons. S. Chrysostome[1] les appelle des « batteries » formidables, des décrets divins et des arrêts fulminants qui » descendent du ciel ». « Ce sont, dit S. Cyprien, des paroles » qui tourmentent, et des fouets spirituels qui chassent les » diables : *Tormenta verborum flagra spiritualia.* » L'Eglise s'en est servi de tout temps, et il n'y a qu'elle qui ait ce pouvoir comme l'ont expérimenté tous les hérétiques à leurs dépens, lorsqu'ils ont voulu entreprendre sur ses droits. Et c'est pourquoi Calvin traite ces exorcismes de magie, imitant en cela comme en plusieurs autres choses, les Scribes et les Pharisiens, qui disaient que le Fils de Dieu chassait les démons par la puissance qu'il avait reçue de Belzébuth, leur prince.

Mais pourquoi traiter d'exorcisme une harangue composée par la Sainte Trinité, et présentée par un ange à la plus sainte de toutes les créatures? Y a-t-il du mal à déclarer que Marie est Mère de Dieu, que nous sommes pécheurs, et que nous avons besoin de son intercession pendant notre vie et à l'heure de notre mort? qui osera dire que l'ange Gabriel est un magicien et un idolâtre? que s'il s'est acquitté dignement de sa commission, saluant avec un profond respect celle qui devait être la Mère du Fils de Dieu, et qui ne l'était pas encore; qui peut trouver mauvais que nous nous servions de ces mêmes paroles pour saluer cette même Vierge qui est à présent effectivement Mère de Dieu? Je ne vois pas qu'il y ait du mal à lui témoigner la part que nous prenons à son bonheur, à reconnaître les grâces que Dieu lui a faites, et à la prier de nous obtenir pardon de nos péchés.

En effet, si nous pouvons et si nous devons imiter le Fils de Dieu, pourquoi nous sera-t-il défendu d'imiter les anges? m'est-il défendu de dire : *Saint, Saint, Saint le Dieu des armées*, parce que c'est le cantique que les anges chantent dans le Ciel? et l'Eglise fait-elle mal de dire : *Gloire à Dieu dans le Ciel et paix aux hommes de bonne volonté sur la terre*, parce que c'est l'hymne que les anges ont chanté à la naissance du Sauveur? Qui est-ce qui peut m'accuser raisonnablement d'entreprendre sur les droits du Fils de Dieu, si je dis comme lui: *la paix soit avec vous?* Cette difficulté qu'oppose Calvin est un effet de sa passion et de la haine qu'il a conçue contre la Mère de Dieu. Pour moi j'aime mieux faire l'office d'un ange sur la terre, que de faire comme lui l'office d'un démon. Mais examinons ses autres plaintes.

Il dit que c'est être fou de saluer comme présente celle qui est absente; que les saints qui sont dans le ciel ne voient pas ce que nous faisons sur la terre, et qu'ils n'entendent pas

1. S. Chrysost. Homil. xlvii, in *Epist. ad Corinth.*

ce que nous leur disons. S'il est vrai ce que dit cet impie, le Fils de Dieu nous trompe, quand il nous assure que les anges se réjouissent dans le ciel de la conversion d'un pécheur. (*Luc.* xv, 7).

Avec quelle vérité l'ange Raphaël pouvait-il dire à Tobie (ch. xii) qu'il présentait ses larmes et ses prières à Dieu? Refuserons-nous aux saints, et à la Reine des saints un don qu'ont eu plusieurs hommes sur la terre de connaître les pensées du cœur? Samuel n'eut-il pas la connaissance de ce que Saül avait dans l'esprit? Elisée ne vit-il pas ce que son serviteur faisait en son absence? Ne découvrit-il pas au roi d'Israël les desseins les plus secrets que formait le roi de Syrie? Daniel ne déclara-t-il pas à Nabuchodonosor ce qu'il avait songé? S. Pierre ne pénétra-t-il pas dans le cœur d'Anias et de Saphyra? A la vérité il faut avoir un esprit bien mal fait pour croire que la distance des lieux empêche les esprits bienheureux d'avoir commerce avec les hommes; ce sont autant de soleils qui, du plus haut des cieux répandent leur lumière et leurs influences ici-bas; et comme Dieu se trouve partout, on peut dire, en quelque façon, que ceux qui sont en Dieu et avec Dieu, ne sont jamais éloignés de nous.

Mais principalement la Sainte Vierge, car étant Reine de l'univers, elle doit savoir tout ce qui se passe dans ses Etats. C'est le sentiment des Pères, entre autres de S. Germain, patriarche de Constantinople, dont voici les paroles: « Votre » esprit, ô Marie, vit dans l'éternité, et votre chair dans le » sépulcre a été préservée de corruption. Vous voyez tout ce » qui se passe ici-bas; vous découvrez tout; vos regards s'é- » tendent sur tous les hommes: et quoique nos yeux ne puis- » sent vous voir, cependant, ô très sainte Vierge, vous vous » trouvez près de ceux qui en sont dignes, et vous vous ma- » nifestez à eux [1]. »

Comme cette matière regarde l'invocation des saints, il n'est pas à propos de nous y arrêter plus longtemps. Passons à une autre question que font nos hérétiques. Ils demandent pourquoi nous annonçons à la Vierge un mystère qui est passé il y a si longtemps? Je réponds que nous le faisons pour plusieurs bonnes raisons, dont j'en ai déjà touché quelques-unes.

La première, c'est pour renouveler la mémoire du bienfait inestimable que nous avons reçu de Dieu par l'entremise de la Sainte Vierge; car elle a commencé l'ouvrage de notre salut par la foi qu'elle a eue aux paroles de l'Ange, et par le consentement qu'elle y a donné.

Secondement, c'est pour marquer à Dieu et à la Vierge no

1. S. German. serm. *de Assumpt. B. V.*

tre reconnaissance : à Dieu, de ce qu'il a bien voulu que son Fils se fît homme comme nous ; et à la Vierge, de ce qu'elle a coopéré à ce grand mystère physiquement et moralement ; physiquement par la substance de son corps ; moralement, par le consentement de son cœur.

Nous félicitons encore cette même Reine ; et nous lui témoignons la joie que nous avons de ce que Dieu l'a choisie pour être sa Mère ; de ce qu'il l'a comblée de grâces, et de ce qu'il l'a rendue la plus heureuse de toutes les femmes.

De plus, nous la saluons comme l'Ange et comme sainte Elisabeth par une espèce d'acclamation, pour vérifier ce qu'elle a dit, que toutes les nations l'appelleraient bienheureuse.

Outre qu'étant Mère de Dieu et Reine de l'univers, nous lui devons rendre un culte particulier et chanter ses louanges, ainsi que nous chantons des psaumes à Dieu, quoique le sujet en soit passé il y a beaucoup de siècles.

Enfin, c'est pour notre bien que nous lui présentons cette salutation angélique ; car en récitant ces paroles, nous rafraîchissons dans nos esprits la mémoire du mystère ineffable de l'incarnation du Fils de Dieu ; nous nous excitons à le louer, à l'aimer, à le reconnaître et à le servir ; nous invoquons la Vierge, et nous lui disons la chose du monde qui est la plus capable de lui toucher le cœur. Et comme les choses passées se trouvent présentes dans l'éternité, quand je dis à la Vierge qu'elle est pleine de grâce, et que le Seigneur est avec elle ; quand je l'appelle Mère de Dieu et que je la conjure de prier pour les pécheurs, je fais des actes de foi sur le mystère fondamental de notre religion ; je lui témoigne mon amour, ma joie et ma reconnaissance ; je lui marque mon humilité et la confiance que j'ai en ses prières ; je la salue comme si j'étais à la place de l'Ange, et que je lui fisse le premier cette divine harangue. Je m'acquitte d'un devoir qu'un enfant doit rendre à sa mère, et un sujet à sa reine ; je reçois réciproquement le salut de la Vierge ; car elle aime ceux qui l'aiment, et bénit ceux qui la bénissent ; ainsi je ne puis douter qu'elle ne regarde d'un œil favorable, et, qu'elle n'obtienne des grâces à ceux qui la saluent d'une manière dévote et respectueuse. Or pour le faire, il est bon de pénétrer le sens de chaque parole, c'est à quoi servira de lire de temps en temps la paraphrase qui suit.

PARAPHRASE SUR LA SALUTATION ANGÉLIQUE

Quantité de Pères, entre autres S. Augustin et S. Grégoire de Nysse, ont remarqué, comme une chose mystérieuse, que ce mot *Ave* en latin est le mot d'*Eva* renversé, comme si l'Ange par cette première parole voulait nous faire entendre que

Marie est la véritable Mère des vivants, et qu'elle venait réparer ce qu'Eve avait détruit. L'Eglise, ce semble, entre dans cette pensée, lorsqu'elle lui dit :

Sumens illud Ave
Gabrielis ore
Funda nos in pace
Mutans nomen Evæ.

C'est-à-dire : Recevant cet *Ave* de la bouche de l'ange Gabriel, établissez-nous dans la paix, changeant le nom d'*Eva*.

Mais quelque heureuse et ingénieuse que soit l'anagramme qui trouva *Eva* dans *Ave*, il est constant que l'Ange n'a parlé à la Vierge ni en grec ni en latin, mais en hébreu ou en syriaque, et que l'*Ave* de ces deux langues n'est point le nom d'*Eve* renversé. On dira peut-être que Dieu avait en vue cette traduction latine qui devait être la langue de son Eglise. Je n'en doute point, et c'est sur cette pensée que je fonde les premiers sentiments de cette paraphrase, après avoir remarqué que ce mot, *Ave*, signifie en grec joie et salut ; et que l'Ange, à proprement parler, ne désire pas le salut à la Vierge, mais qu'il lui annonce qu'elle se doit réjouir et pour les grands biens que Dieu lui a faits, et pour ceux qu'elle va procurer au monde. C'est ainsi que les Pères grecs expliquent cette parole ; voici donc le sens qu'elle renferme :

AVE

Réjouissez-vous Vierge très sainte, car vous êtes pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, et vous êtes bénie entre toutes les femmes ; vous avez le bonheur d'être vierge et mère tout ensemble : il n'y eut jamais au monde de créature qui vous fût semblable, et il n'y en aura jamais [1].

Réjouissez-vous Vierge bienheureuse, parce que vous avez trouvé devant Dieu la grâce que vous cherchiez, et que nul autre avant vous n'avait trouvée. Le Saint-Esprit est descendu sur vous ; le Père vous a couverte de son ombre, vous avez conçu et enfanté Jésus-Christ le Fils du Très-Haut.

Réjouissez-vous, car le Tout-Puissant a fait de grandes choses dans vous et par vous. Il vous a préservée de tout péché originel et actuel. Il vous a comblée de grâces et de bénédictions pendant votre vie, et vous a élevée au-dessus de toutes les créatures après votre mort.

Réjouissez-vous, fille de David, vous avez plu à Dieu, et vous lui avez gagné le cœur par votre humilité et par votre

1. Gaudia matris habens cum virginitatis honore, nec primam similem visa est, nec habere sequentem. (SEDULIUS et ex eo Ecclesia *in officio Nativit. Domini.*)

pureté virginale. Vous êtes sa Fille, sa Mère et son Épouse. Vous êtes la joie du monde, la gloire du Ciel, la Reine des anges, la Réparatrice des hommes, la Mère des justes, l'asile des pécheurs, la terreur des démons, l'espérance et la consolation de tous les misérables.

MARIA

O Marie, vous êtes l'étoile de la mer que doivent regarder tous ceux qui voguent sur l'océan de ce monde, et qui sont en danger de faire naufrage. Vous êtes une *mer d'amertume*, car votre douleur a été plus grande, plus vaste, et plus profonde que toute l'étendue de la mer [1]. Vous êtes *cette belle aurore* qui avez éclairé par votre Fils toutes les nations du monde qui étaient plongées dans les ténèbres de l'infidélité. Vous avez répandu sur la terre les premiers rayons de la Foi et de l'Evangile.

Vous êtes la *Souveraine de l'Univers*, puisque vous êtes la Mère de Dieu. O Marie, que votre nom réjouit mon cœur! qu'il est doux à ma bouche! qu'il est agréable à mes oreilles! qu'il est terrible aux démons! qu'il est salutaire aux pécheurs!

GRATIA PLENA

Vous êtes pleine de grâce, car vous les possédez toutes dans un souverain degré, vous en avez été remplie en votre Conception, pénétrée en votre Annonciation, comblée en votre Assomption; vous êtes maintenant une source, ou plutôt un abîme de grâces, où tous les hommes puisent les secours qui leur sont nécessaires. C'est de votre plénitude surabondante que l'aveugle reçoit sa lumière, le malade sa guérison, le triste sa consolation, le captif sa rançon, le juste sa grâce, le pécheur son pardon, l'ange sa joie, le Fils de Dieu son corps, la Sainte Trinité sa gloire. (S. Bern.)

DOMINUS TECUM

Le Seigneur est avec vous, comme avec sa Fille, comme avec sa Mère, comme avec son Epouse. Il est avec vous non seulement comme dans le reste des créatures par essence, par présence et par puissance, mais encore par une identité de substance. Le Père est avec vous pour vous donner la vie. Le Fils est avec vous pour la recevoir de vous. Le Saint-Esprit est avec vous pour vous rendre féconde. Le Père vous communique sa puissance, le Fils sa sagesse, le Saint-Esprit son amour. O Vierge sainte, que je sois toujours avec vous par une continuelle dévotion, et que vous soyez toujours avec moi par une continuelle protection. Que je sois toujours avec

1. Magna est velut mare contritio tua. (*Thren.* II, 13.)

votre Fils, et que votre Fils soit toujours avec moi; et que rien ne nous sépare jamais ni en cette vie ni en l'autre.

BENEDICTA TU IN MULIERIBUS

Vous êtes bénie entre toutes les femmes qui ont été, qui sont, et qui seront. Bénie en votre Conception, ayant été préservée du péché originel. Bénie en votre Annonciation, ayant conçu un Dieu par l'opération du Saint-Esprit, l'ayant porté sans travail et enfanté sans douleur. Bénie en votre Assomption, étant morte d'amour et ayant été élevée en corps et en âme au plus haut des cieux.

Les autres femmes ont la virginité sans fécondité, ou la fécondité sans virginité; mais pour vous, ô Marie, vous êtes vierge et féconde ; votre virginité n'a point empêché votre fécondité, et votre fécondité n'a point blessé votre virginité. Vous êtes Mère, non pas d'un homme, mais d'un Dieu ; et cet unique Enfant vous rend Mère d'une grande et nombreuse famille ; car étant la Mère corporelle d'un Dieu, vous êtes devenue la Mère spirituelle de tous les hommes. Ève est la mère des morts, et vous êtes la Mère de tous les vivants, puisque leur donnant votre Fils, vous leur avez à tous rendu la vie.

Vous êtes enfin bénie de Dieu, des anges, et des hommes, des Juifs, des Gentils, des Fidèles, des Infidèles, des Chrétiens, des Turcs, généralement de toutes les nations qui vous bénissent, et vous appellent bienheureuse.

ET BENEDICTUS FRUCTUS VENTRIS TUI

Et le fruit de vos entrailles est béni ; Jésus-Christ Fils de Dieu que tous les prophètes ont béni avant son Incarnation ; les anges en sa naissance ; Siméon et Anne dans le Temple ; les enfants hébreux entrant dans Jérusalem ; Jésus-Christ que les anges adorent et bénissent dans le Ciel, les hommes vivants sur la terre, et les justes souffrants dans le Purgatoire.

Heureuses sont les entrailles qui ont porté ce fruit de bénédiction ; heureuses les mamelles qui l'ont nourri. C'est par vous, ô Vierge glorieuse, que Dieu nous l'a donné, vous êtes l'Arbre de vie qui l'avez porté. Ève nous a fait manger d'un fruit qui nous a causé la mort, et vous nous en présentez un qui donne la vie à tous ceux qui le mangent.

JÉSUS

O nom de grandeur! ô nom de douceur! ô nom de terreur! de grandeur pour les habitants du Ciel; de douceur pour les habitants de la terre; de terreur pour les habitants des enfers. Nom adorable aux Anges ; nom aimable aux hommes ; nom redoutable aux démons ; nom qui seul fonde nos espérances, et qui seul doit faire notre salut.

O Vierge sainte, puisque vous êtes Mère du Sauveur, il faut que vous soyez la Mère de tous ceux qui seront sauvés, et par conséquent ceux-là ne seront point sauvés qui ne seront point vos enfants.

SANCTA MARIA MATER DEI

Sainte Marie Mère de Dieu. Après le nom de Jésus, il n'y en a point qui m'anime, qui me console, et qui me donne plus d'espérance d'être sauvé que celui de Marie. Voilà l'étoile qui dirige le cours de ma navigation, et que je regarde dans toutes mes tempêtes. Marie est sainte, elle est donc agréable au Dieu de toute sainteté. Elle est Mère de Dieu; elle est donc aussi Mère des hommes. Où est l'enfant qui ne doive point obéir à sa mère? Où est la mère qui n'ait point de tendresse pour ses enfants ? O sainte Marie, faites-moi part de votre sainteté ! O Mère de Dieu, souvenez-vous que je suis votre enfant, quoique indigne, et ne laissez pas périr celui pour qui votre Fils est mort ! « O heureuse inventrice de » la grâce, mère de la vie, source de notre salut, que nous » ayons par votre faveur accès auprès de votre Fils, afin que » celui qui nous a été donné par vous, nous reçoive aussi par » vous en sa grâce et en sa gloire. [1] »

ORA PRO NOBIS PECCATORIBUS

Priez pour nous pauvres pécheurs chargés de crimes, et qui ne méritons pas d'être exaucés de Dieu. C'est pour cela que nous nous adressons à vous, et que nous employons votre assistance; car vous êtes notre Reine, notre Mère, notre Médiatrice, et notre Avocate; vous pouvez tout auprès de votre Fils, et votre miséricorde est aussi grande que votre pouvoir : que ne devons nous point espérer de votre charité [2] ?

Il est vrai que nous sommes pécheurs, mais s'il n'y avait pas eu des pécheurs au monde, seriez-vous Mère de Dieu? pourriez-vous haïr ceux que votre Fils a aimés, et pour lesquels il est mort ? Vous êtes Mère de grâce et Mère de miséricorde ; de grâce pour les justes, de miséricorde pour les pécheurs. Il vous est plus honorable d'être Reine de miséricorde, que d'être Reine de gloire ; vous perdrez la plus riche de vos couronnes, si vous n'avez point pitié des misérables. Priez donc pour nous pauvres pécheurs.

1. O benedicta inventrix gratiæ, genitrix vitæ, mater salutis, per te accessum habeamus ad filium ut per te nos suscipiat qui per te datus est nobis. (S. Bern. serm. II *de Adventu.*)

2. Domina nostra, Advocata nostra, tuo Filio nos commenda, tuo Filio nos reconcilia, tuo Filio nos repræsenta. (S. Bern. *Ibid.*)

NUNC ET IN HORA MORTIS NOSTRÆ

Maintenant et à l'heure de notre mort. Nous avons maintenant besoin de vos prières, car, hélas ! nous sommes dans cette vie combattus de continuelles tentations ; nous marchons dans les ténèbres, et par les chemins glissants, bordés de précipices, et nous avons outre cela un esprit méchant et invisible qui nous poursuit nuit et jour[1]. Comment pourrons-nous résister à un ennemi si terrible, et qui a tant d'avantage sur nous ? Aidez-nous maintenant que nous sommes en danger de périr.

Mais principalement à l'heure de notre mort qui décidera l'affaire de notre salut ; heure terrible, heure dangereuse, heure qui fermera tous nos jours, et qui sera la dernière de toutes nos heures. Heure où nous serons plus fortement tentés, et où nous n'aurons plus personne qui nous puisse défendre, sinon vous, ô Vierge bienheureuse. Puisque vous avez assisté à la mort du chef des prédestinés, il faut que vous assistiez à celle de tous ses membres ; et puisqu'il est impossible qu'aucun de vos véritables serviteurs soit damné, il faut que vous leur procuriez à tous une bonne mort.

Assistez donc, je vous conjure, à la mienne. Ecrasez ce serpent qui épie le talon, c'est-à-dire le dernier moment de ma vie ; préservez-moi de ses embûches ; fortifiez-moi contre ses assauts ; obtenez-moi la grâce de persévérance, afin que je vous puisse voir, bénir et aimer votre Fils mon Sauveur dans tous les siècles des siècles. Amen.

Je finis cette pratique par un exemple qui en fera voir les bons effets. Jacques de Voragine, illustre prédicateur de l'Ordre de S. Dominique, rapporte une chose étonnante d'un capitaine, lequel ayant son château sur un grand chemin, se mit à voler les passants avec quelques-uns de ses soldats : ceux-ci ayant rencontré un bon religieux, ils le prirent et le menèrent à leur capitaine. Ce saint éclairé de Dieu le pria instamment de faire venir tous ses domestiques en sa présence, l'assurant qu'il avait quelque chose d'important à lui dire quand tout le monde serait assemblé. Le capitaine ordonna qu'on fît venir ses gens, qui se trouvèrent tous hormis son valet de chambre, qui faisait semblant d'être malade. Le saint religieux les ayant tous considérés, dit qu'il en manquait un, et qu'il ne dirait rien que celui-là ne fût présent. On le fait venir malgré qu'il en eut ; mais dès qu'il eut aperçu ce religieux, le voilà incontinent qui tourne les yeux d'une manière affreuse, et qui remue la tête comme un possédé. Le saint

1. Fiat via illorum lubricum et tenebræ et angelus persequens illos. (*Psalm.* XXXIV, 5.)

lui dit : Je te conjure au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ de déclarer qui tu es, et ce que tu fais ici ? Ce misérable forcé par la puissance divine, déclara qu'il était un démon sous la forme d'un homme ; qu'il y avait quatorze ans qu'il demeurait avec ce capitaine, et qu'il avait eu commandement du prince des ténèbres de prendre garde s'il manquerait un jour de réciter la salutation angélique, et de l'étrangler sur l'heure même ; qu'aucun jour ne s'était passé qu'il ne l'eût récité sept fois à genoux le soir et le matin, et que c'est ce qui l'avait empêché de lui nuire. Alors le saint commanda au démon de se retirer ; ce qu'il fit, disparaissant à leurs yeux, et le capitaine se jetant aux pieds de ce bon religieux, demanda pardon de ses crimes, et mena depuis ce temps-là une vie très sainte. Cette histoire est rapportée dans le *Miroir des Exemples* [1], et par le P. Spinelli, religieux très sage et très savant de notre Compagnie, dont l'autorité mérite bien qu'on lui donne créance.

J'en pourrais rapporter quantité de semblables arrivées de notre temps à plusieurs personnes, dont quelques-unes vivent encore, et qui croient devoir le salut de leur corps et de leur âme à la dévotion qu'ils ont à cette prière.

DEUXIÈME PRATIQUE DE DÉVOTION

(Discours du P. Crasset, S. J.)

RÉCITER *L'ANGELUS* TROIS FOIS LE JOUR

Si c'est une dévotion sainte, comme j'ai fait voir, de présenter à la Vierge le salut de l'Ange, nos hérétiques seraient injustes de nous blâmer de ce que nous la récitons trois fois le jour au son de cloche, le matin, à midi, et le soir ; car nous le faisons en mémoire des trois grands mystères de notre religion, l'Incarnation, la Passion et la Résurrection de Jésus-Christ. L'Incarnation qui se fit le soir comme on estime communément ; la Passion et la mort de Notre-Seigneur qui arriva vers le midi, et la Résurrection qui eut lieu le matin.

Nous le faisons encore pour honorer et pour remercier la Sainte Vierge d'avoir contribué à l'incarnation du Sauveur, la reconnaissant pour Fille, pour Mère, et pour Épouse de Dieu. Nous la prions dans les trois parties du jour qui représentent les trois parties de notre vie, le commencement, le milieu et la fin, de nous défendre de nos ennemis visibles et invisibles.

Plusieurs graves auteurs estiment que cette dévotion a com-

1. *Specul. exempl.* dist. VIII, num. 60.

mencé du temps d'Urbain II, au concile de Clermont qu'il présidait en personne, l'an 1094 ; car il ordonna qu'on sonnerait la cloche deux fois le jour, le matin et le soir, pour inviter le peuple chrétien à saluer la Reine des anges, sous la faveur de laquelle on avait publié la Croisade.

D'autres en attribuent l'origine à Thierry, archevêque de Cologne[1] ; d'autres à S. Bonaventure, d'autres à Jean XXII qui gouvernait l'Eglise l'an 1320. Mais à dire la vérité, cette pratique est plus ancienne que tout cela. Ces prélats lui ont donné cours et approbation, mais ils n'en sont pas les premiers auteurs [2].

Jean XXII est le premier des papes qui a accordé des indulgences à ceux qui réciteront trois fois l'*Angelus*, ou la Salutation angélique. Il fut porté à cela par un miracle qui arriva à Avignon où les papes résidaient alors. Deux criminels ayant été condamnés à être brûlés vifs, le premier fut incontinent dévoré des flammes, et réduit en cendres. L'autre qui avait beaucoup de confiance en la Sainte Vierge implorait son secours avec d'autant plus de dévotion que c'était la veille de son Annonciation. Ayant été attaché à un poteau, on mit le feu à la paille et au bois qui l'environnait. La flamme aussitôt l'enveloppant de toutes parts, brûla ses liens, mais ne toucha ni à son corps, ni à ses habits. Le pauvre homme se voyant libre sort incontinent du feu ; mais la Justice l'ayant repris le fit attacher de nouveau, et allumer un plus grand feu qu'auparavant. La même chose arriva la seconde fois que la première ; le feu brûla les liens sans toucher ni à son corps, ni à ses habits. Alors les assistants surpris de cette merveille, et reconnaissant la protection visible de la Mère de Dieu sur ce pauvre homme, obtinrent sa grâce, et le menèrent à l'église cathédrale dédiée à Notre-Dame, pour la remercier d'une si grande faveur. Le Pape ayant appris ce miracle, ordonna que tous les soirs on sonnerait une cloche, et accorda vingt jours d'indulgence à ceux qui au son de la cloche réciteraient trois fois l'*Ave Maria* en l'honneur de la Vierge.

Calixte III confirma cette dévotion, et ordonna qu'on sonnerait la choche trois fois le jour, le matin, le soir et à midi pour obtenir de Dieu un prompt secours contre les Turcs.

Plusieurs historiens assurent que Louis XI, roi de France, de l'avis de ses prélats, ajouta la prière qui se fait à midi, et que cette coutume ayant passé dans les provinces voisines, elle fut enfin embrassée de toute l'Eglise, et réduite au point où nous la voyons.

1. Octavius apud Sur. tom. V. — 2. Polidor. *Virg.* l. 6. *de invent.* c. 12.

Or quel que soit l'auteur de cette dévotion, il est hors de doute qu'elle est très agréable à Dieu, très honorable à la Vierge, et très conforme à celle de David, qui disait (Ps. LIV, 19) qu'il raconterait et annoncerait les louanges de Dieu le soir, le matin et le midi : *Vespere, et mane et meridie narrabo et annuntiabo.* S. Charles Borromée y était si exact, qu'en quelque lieu que ce fût, fût-il dans un bourbier, dès qu'il entendait sonner l'*Angelus*, il descendait de cheval ou de carrosse, et faisait ses prières à genoux.

La dévotion de l'*Angelus* est universelle. Les Souverains Pontifes l'ont enrichie de nombreuses indulgences. Nous ajoutons à l'instruction du P. Crasset la liste de ces indulgences d'après la *Raccolta* publiée par la S. Congrégation des indulgences ; traduction approuvée de l'abbé PLANCHARD, deuxième édition, 1892.

« Le Souverain Pontife Benoît XIII, par le Bref *Injunctæ Nobis*, du 14 septembre 1724, a accordé :

» UNE INDULGENCE PLÉNIÈRE, une fois le mois, à tous les fidèles qui, chaque jour, au son de la cloche, le matin, le midi, ou le soir après le coucher du soleil, réciteront à genoux, avec dévotion, l'*Angelus Domini* avec trois *Ave Maria*, à gagner au jour de leur choix, dans lequel, vraiment repentants, confessés et communiés, ils prieront pour la concorde entre les princes chrétiens, l'extirpation des hérésies et l'exaltation de notre mère la sainte Eglise ;

» UNE INDULGENCE DE CENT JOURS, tous les autres jours de l'année, chaque fois que, de cœur au moins contrit et avec dévotion, ils réciteront lesdits versets de l'*Angelus* et trois *Ave Maria*. Il a aussi déclaré que ces Indulgences, plénière et partielle, ne sont point suspendues pendant l'Année Sainte.

» Le même Pontife, par Rescrit de la S. Congrégation des Indulgences du 5 décembre 1727, a concédé aux Réguliers des deux sexes, et aux personnes vivant en communauté, qui ne pourraient réciter l'*Angelus* au son de la cloche, comme il est prescrit ci-dessus, parce qu'à ce moment ils sont occupés à un exercice prescrit par leurs Règles ou leurs Constitutions, de gagner les mêmes indulgences, en récitant, comme ci-dessus, lesdites prières immédiatement après cet exercice.

» Le Souverain Pontife Benoît XIV, le 20 avril 1742, par Notification de l'Eminentissime Cardinal Vicaire, a confirmé ces indulgences et réglé que la susdite Prière, à partir des vêpres du samedi et pendant tout le dimanche, doit être récitée debout.

» Il a ordonné en outre, que pendant le temps pascal (qui commence avec le chant de l'*Alleluia* à la Messe du samedi Saint et se termine avec la messe du samedi qui précède le dimanche de la T. S. Trinité), au lieu de l'*Angelus*, on récite debout l'antienne *Regina Cœli* avec son verset et son oraison ; et il a accordé pour la récitation de cette Antienne, etc., les mêmes indulgences que ci-dessus.

» Ceux qui ne savent point par cœur ladite antienne, gagneront les mêmes Indulgences, en récitant, comme ci-dessus, la prière *Angelus Domini*.

» Le Souverain Pontife Pie VI, par Rescrit de la S. Congrégation de la Propagande, du 18 mars 1781, a accordé que là où le son de la cloche fait défaut, les fidèles puissent gagner les Indulgences en récitant de cœur au moins contrit et avec dévotion, vers les heures précisées ci-dessus, l'*Angelus Domini* ou le *Regina Cœli*, suivant le temps.

» Enfin, Notre T. S. Père le Pape Léon XIII, par Rescrit de la S. Congrégation des Indulgences du 3 avril 1884, a daigné permettre que les indulgences soient gagnées par les fidèles raisonnablement empêchés de s'agenouiller ou de prêter attention au son de la cloche, pourvu que le matin, ou vers midi, ou le soir, ils récitent dignement, attentivement et dévotement, les versets de l'*Angelus* avec les trois *Ave Maria*, le verset *Ora pro nobis*, etc., et l'Oraison *Gratiam tuam*, etc., et, durant le temps pascal, l'Antienne *Regina cœli*, etc., avec le Verset et l'Oraison propre ; comme aussi, s'ils ne savent dire par cœur ni lire lesdits Versets, Antienne et Oraisons, en récitant, de la manière exprimée ci-dessus, cinq fois l'*Ave Maria*. »

N. B. — La liste approuvée que nous venons de reproduire peut être modifiée par le Saint-Siège. Il faut à ce sujet consulter en tout temps la dernière traduction approuvée par la Congrégation des Indulgences.

TROISIÈME PRATIQUE DE DÉVOTION

RÉCITER LE CHAPELET ET LE ROSAIRE

Nous avons reproduit au tome IX, pages 468 et suiv., ce que le P. Crasset dit sur ce sujet. On trouve dans la *Somme des Grandeurs de Marie* de nombreuses instructions pour tout ce qui concerne le Rosaire : voir à la FÊTE DU SAINT ROSAIRE, tome V, pages 660 à 697, et IX, pages 437 à 484 ; puis tome VI, pages 460 à 523 et pages 557 à 700.

QUATRIÈME PRATIQUE DE DÉVOTION

PORTER SON SCAPULAIRE

Si les hommes aiment à en voir d'autres porter des signes qui indiquent qu'on est leurs serviteurs ou qu'on partage leurs opinions, la Sainte Vierge se tient honorée de ceux qui portent son scapulaire, et les annales religieuses rapportent une multitude d'exemples de la singulière protection qu'elle accorde à ceux qui sont revêtus de son petit habit.

En jetant un coup d'œil sur ce que nous avons reproduit au sujet du scapulaire, tome VI, pages 523 à 542, et à la FÊTE DE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL, t. V, pages 407 à 436, et tome IX, pages 668 à 702, on aura de quoi en parler plus longuement.

Porter un scapulaire est une chose qui ne gêne point et la dévotion qui y est attachée demande peu de temps, mais c'est une occasion de bons sentiments et de pieuses aspirations utiles pour le salut. Il y a plusieurs sortes de scapulaires. Le bon S. Alphonse de Liguori nous dit qu'il a voulu les prendre tous.

CINQUIÈME PRATIQUE DE DÉVOTION

ENTRER DANS LES CONGRÉGATIONS DE LA SAINTE VIERGE

Après avoir parlé des congrégations établies par les Pères Jésuites en leurs collèges et en leurs maisons professes, le

P. Crasset [1] fait ces réflexions qui peuvent s'utiliser en plusieurs sermons sur le présent sujet.

Mais il est temps à présent de voir le profit qui revient à chaque personne en particulier d'être du nombre des serviteurs de la Vierge. *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.* O que c'est une chose bonne et agréable que des frères qui s'unissent ensemble pour louer Dieu et sa sainte Mère.

Le premier avantage que produit la Congrégation est que celui qui s'y enrôle, devient d'une manière spéciale serviteur de la Vierge ; car il se dévoue à son service par une protestation solennelle qu'il fait au pied des autels, de l'honorer, de la servir, et de l'aimer toute sa vie ; de ne rien dire, de ne rien faire, et de ne permettre jamais que ceux qui dépendent de lui, disent ou fassent rien contre son honneur. Il promet de ne l'abandonner jamais, mais de demeurer inviolablement attaché à son service. Il la choisit pour sa Dame qu'il veut honorer, pour sa Mère qu'il veut aimer, pour son avocate qu'il veut invoquer. C'est ce que contient l'oraison qu'il récite le jour de son entrée, qui est une espèce de donation de soi-même, semblable en quelque façon à celle que fait un religieux le jour de sa profession ; avec cette différence qu'on ne fait ici aucun vœu, et que les règles n'obligent pas sous peine de péché ni mortel ni véniel.

La Vierge de sa part lui accorde trois choses qui sont insinuées dans la même oraison. Premièrement elle le reçoit au nombre de ses serviteurs, lui imprimant sur le front une espèce de caractère virginal, un sceau de pureté et d'innocence qui le distingue des autres chrétiens : *Suscipe me in servum perpetuum.* Secondement elle lui promet de l'assister dans toutes ses actions, desseins, affaires, voyages, dangers et misères. *Adsis mihi in omnibus actionibus meis.* Enfin, elle lui promet de ne le point abandonner à la mort, mais de le visiter, de le consoler, et de le protéger contre toutes les tentations de l'ennemi, *Nec me deseras in hora mortis.* Voilà les articles de cette transaction qui se passe entre la Mère de Dieu et un chrétien qui entre en son service, lequel ensuite devient un de ses domestiques et de ses officiers, qui porte ses couleurs, qui mange de son pain, et qui est à ses gages.

Non seulement il devient son serviteur, mais encore son enfant par une adoption filiale qui se fait solennellement le jour qu'il est admis. Pour comprendre cette vérité, il faut remarquer que Notre-Dame a deux sortes d'enfants, l'un est naturel et les autres sont adoptifs. C'est la doctrine des Pères,

1. Voir son ouvrage : *La véritable dévotion envers la Sainte Vierge.*

entre autres de S. Bonaventure. « Croyez-vous, dit-il, que Ma-
» rie n'est Mère que de Jésus-Christ? Non sans doute, mais ce
» qui nous doit bien consoler, elle est Mère universellement
» de tous les fidèles [1]. »

Ce qu'il explique en cette manière : *Duo filii Mariæ sunt Homo Deus, et homo purus.* Marie a deux enfants, l'un est Homme-Dieu, l'autre pur homme : elle est Mère du premier corporellement, et de l'autre spirituellement ; de l'un par nature, de l'autre par grâce : de Jésus-Christ par voie de génération, des prédestinés par voie d'adoption ; elle enfanta son Fils qu'elle a conçu du Saint-Esprit dans l'étable de Bethléem ; elle enfanta les hommes qu'elle a adoptés sur la montagne du Calvaire, et au pied de la Croix. Cette adoption nous est déclarée par les paroles que Jésus mourant adressa à sa Mère et à S. Jean son disciple : *Femme, voilà votre fils. Mon fils, voilà votre Mère.* S. Jean depuis ce temps-là considéra la Vierge comme sa mère, et comme un bien qui lui appartenait. *Et ex illa hora accepit eam discipulus in sua.*

Or quoique tous les fidèles qui sont des confréries de la Sainte Vierge, participent à cette adoption, il me semble néanmoins que ceux qui sont de nos congrégations, ont un droit particulier de porter le beau nom de ses enfants, parce qu'il sont adoptés avec les formalités et les solennités requises : car l'adoption, disent les jurisconsultes, *est un acte légitime en vertu duquel quelqu'un est reçu dans une famille étrangère, et entre dans tous les droits d'un fils de famille.* Ainsi pour adopter, deux choses sont nécessaires. Premièrement, il faut le consentement mutuel de l'adoptant et de l'adopté. Secondement, il faut que cette transaction se passe devant les juges avec quelque solennité. Cela étant fait, l'adopté prend le nom de la famille, et entre dans tous les droits des enfants.

Il se passe quelque chose de semblable dans nos congrégations ; car outre le consentement mutuel de celui qui veut être admis dans la famille de la Vierge, et de ceux qui l'admettent en son nom, on observe une espèce de solennité qui consiste en ce que celui qui veut être reçu, proteste, comme j'ai dit, au pied des autels, et devant tous les assistants, qu'il prend la Vierge pour sa Mère ; et que la Vierge de son côté le reçoit au nombre de ses enfants ; de manière qu'on peut dire que cette oraison et cette formalité qui s'observe dans la réception, est une espèce de contrat mutuel qui se passe entre l'un et l'autre, qui est ratifié par celui qui reçoit le prétendant au nom de la Vierge, et par la souscription de celui qui est reçu, lequel en vertu de cette solennité autorisée du Saint Siège,

1. Imo certe quod jucundissimum est, Maria non solum est Mater Christi singularis, sed etiam mater omnium fidelium universalis.

devient enfant adoptif de la Vierge, et est censé de sa famille d'une manière plus spéciale que les autres, comme S. Jean était plus que les autres apôtres, enfant de la Mère de Dieu.

Or comme une mère doit aimer, nourrir, vêtir, élever et pourvoir ses enfants, la Vierge étant la meilleure et la plus charitable de toutes les mères, on ne peut douter qu'elle ne s'acquitte parfaitement de tous ses devoirs ; car si les animaux les plus féroces ont de la tendresse pour leurs petits, si ils les nourrissent et les défendent au péril même de leur vie, qui croira que Marie manque de charité envers ceux qu'elle a reçus dans sa famille, qui lui ont été donnés et recommandés à la mort par son Fils, et qui se sont spécialement dévoués à son service? Il est indubitable qu'elle les distingue des autres, qu'elle leur obtient des grâces en abondance, qu'elle les conseille dans leurs doutes, qu'elle les console dans leurs peines, qu'elle les protège dans les dangers, qu'elle les assiste dans toutes leurs misères, qu'elle les visite en leur dernière maladie, et qu'elle leur procure une bonne mort.

Que dirai-je maintenant du profit qu'on tire de l'exemple mutuel des uns et des autres? de la consolation qu'on a de faire ses dévotions dans un lieu saint et secret? de la force qu'a sur le cœur de Dieu et de la Sainte Vierge la prière de ceux qui s'assemblent en leur nom? des secours charitables qu'on se rend les uns aux autres? des grâces qu'on reçoit de la fréquentation des sacrements, de la lecture des bons livres, des méditations qu'on y fait, et de la parole de Dieu qu'on y entend dans la meilleure disposition du monde, c'est-à-dire après la communion, lorsque les passions sont tranquilles, et qu'on a la parole incréée et incarnée dans le cœur? C'est ce qui se pratique en plusieurs congrégations.

Que ne m'est-il permis de déclarer ici les actions héroïques de vertu qui se pratiquent dans ces lieux consacrés à la Mère de Dieu? L'abondance des larmes qu'on y verse aux pieds d'un confesseur? Les pénitences et les austérités que font quelques-uns en particulier? Les unions admirables qu'ont les autres avec Dieu? Leurs dévotions, leurs prières et leurs oraisons continuelles? L'assistance charitable qu'ils rendent au prochain? La sainte mort que la Vierge procure à tous ceux qui lui sont fidèles pendant la vie? Les dangers dont elle les délivre? le secours et la consolation qu'elle leur donne dans toutes leurs nécessités?

O malheur à ces tyrans railleurs qui méprisent et qui persécutent les enfants de la Vierge. Malheur à ceux qui les débauchent, et qui les détournent de son service. Malheur à ces enfants déserteurs qui abandonnent la maison et le service de leur Mère. Tous ceux qui m'offensent, dit la Vierge, blessent

leur âme; tous ceux qui me haïssent, aiment la mort. Oh! que celle des apostats et des ennemis de la Mère de Dieu est funeste! Qu'il y a de danger que ceux qui sont effacés de ce livre de l'Agneau, ne le soient aussi du livre de vie.

Au contraire, heureux l'homme, dit-elle, qui écoute ma parole, et qui veille tous les jours à ma porte; celui qui me trouvera, trouvera la vie, et obtiendra le salut du Seigneur : *Inveniet vitam et hauriet salutem a Domino.*

Il y a des exemples infinis de la mort funeste de ceux qui ont abandonné le service de la Mère de Dieu, et qui se sont retirés de ses congrégations. Je laisse ces récits lugubres pour rapporter les sentiments et l'heureuse fin de deux grands serviteurs de la Vierge, dont l'un est illustre pour sa qualité, et l'autre pour son savoir.

Le premier est le duc del Populo qui mourut à Naples l'an 1605. Ce seigneur étant tombé malade, et voyant que son heure approchait, déclara à tous ceux qui étaient présents, que s'il avait quelque vertu, il en était redevable aux prières de la Sainte Vierge, et que c'était dans sa congrégation qu'il avait reçu toutes les grâces que Dieu lui avait faites. Ensuite ayant fait venir son fils pour lui donner sa bénédiction, il lui dit : Mon fils, priez instamment qu'on vous fasse la grâce de vous admettre à la Congrégation ; car je n'ai rien de plus cher à vous laisser, et à vous recommander que cela. (*Litt. Annal. Societ. Jesu,* 1605).

L'autre est Juste Lypse, l'honneur et la gloire de l'université de Louvain, qui n'a pas moins été admirable pour sa rare piété que pour son incomparable doctrine. Le P. d'Outreman rapporte qu'il a eu l'honneur d'être avec lui de notre congrégation de Louvain, et que ce grand homme à qui tous les moments étaient si précieux, se trouvait tous les dimanches le premier à la chapelle, et en sortait le dernier. Le P. Léonard Lessius qui était son confesseur, lui ayant demandé un peu avant sa mort ce qui lui donnait plus de consolation de tout ce qu'il avait fait pendant sa vie, il lui répondit : C'est d'avoir été de la Congrégation de la Vierge Mère de Dieu; et comme le Père lui dit qu'elle l'attendait les bras ouverts, et qu'elle était prête à le recevoir, il ouvrit ses yeux mourants, et les élevant vers le Ciel, il dit ces paroles : O Mère de Dieu, assistez votre serviteur qui a toute l'éternité sur les bras, et ne m'abandonnez pas à cette heure, de laquelle dépend le salut éternel de mon âme. Elle ne l'abandonna pas, mais l'assista jusqu'au dernier soupir. Et elle fera la même grâce à tous ceux qui l'honoreront et la serviront fidèlement comme lui.

SIXIÈME PRATIQUE DE DÉVOTION

(Discours du P. Crasset, S. J.)

CÉLÉBRER SES FÊTES ; COMMUNIER SOUVENT, ET SE DÉVOUER A SON SERVICE

J'ai traité dans les discours précédents des fêtes de la Vierge, et j'ai apporté plusieurs raisons pourquoi l'Eglise lui a consacré le dernier jour de la semaine, qui est le samedi. J'ai aussi parlé de l'honneur qu'on doit rendre à ses images. Il ne me reste plus que de descendre à la pratique, et d'enseigner plusieurs autres différentes manières de l'honorer.

La première est de célébrer toutes ses fêtes avec une joie et une dévotion extraordinaire. S. Jean rapporte dans son Apocalypse, ch. V, qu'il fut invité d'assister en esprit à la grande solennité de l'ouverture du livre à sept sceaux, et au triomphe de cette cour glorieuse. Il vit les vingt-quatre vieillards qui tenaient en main des harpes et des coupes d'or pleines de parfums, qui sont les oraisons des saints, et qui se prosternaient devant l'Agneau, chantant ses louanges, et publiant ses victoires. Il entendit encore la voix de plusieurs millions d'anges qui chantaient ce beau cantique : *L'Agneau qui a souffert la mort est digne de recevoir la puissance, la divinité, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire et la bénédiction.* Ensuite il entendit toutes les créatures qui sont dans le ciel, sur la terre, sous la terre, et dans la mer, entonnant cet autre hymne de gloire : *A celui qui est assis sur le trône et à l'Agneau, bénédiction, gloire et puissance dans les siècles des siècles. Amen.*

Voilà ce qui se passe dans le Ciel, et que nous devons imiter sur la terre. Quand nous célébrons la fête de Notre-Seigneur, ou de sa sainte Mère, ou de quelque saint du Paradis, nous devons chanter les louanges de Dieu, nous devons le bénir, le remercier et faire de même à proportion à la Sainte Vierge.

Dieu avait marqué aux Juifs de quelle manière il voulait qu'on célébrât ses fêtes. Il y en avait qui étaient précédées de jeûnes, d'abstinences et de purifications légales ; ensuite on ornait les portes du Temple, on sonnait les trompettes, et on offrait à Dieu toutes sortes de sacrifices le jour de la fête, et pendant son octave.

C'est ainsi qu'il faut célébrer les solennités de Notre-Dame, principalement les plus considérables. Il est bon de se préparer auparavant par une dévotion et une récollection extraordinaire, par des jeûnes, par des pénitences, par des aumônes, et autres bonnes actions ; puis purifier son âme par une bonne confession ; ensuite s'approcher de la sainte table pour recevoir dans son cœur et entre ses bras le cher Enfant de

Marie, le trésor du ciel et de la terre qu'elle a donné au monde, et qu'elle donne à celui qui communie, avec autant d'affection, que s'il n'y avait que lui dans l'univers. Et ce qui nous doit rendre plus affectionnés à ce divin sacrement, c'est que plusieurs grands docteurs estiment que le Sauveur n'a jamais perdu la substance qu'il a reçue de sa Mère, quoiqu'il prît depuis accroissement par la nourriture : mais qu'il la conserve encore dans le Ciel et qu'il nous la donne à manger à la sainte table [1].

Quoique j'aie traité de cette matière en un autre lieu, il faut néanmoins que j'ajoute à ce que j'ai dit, que ce sentiment ne paraîtra pas incroyable, si l'on considère que plusieurs savants écrivains enseignent que l'homme ne perd jamais par la vertu de la chaleur naturelle la première substance qu'il a reçue de ses parents; mais qu'il en conserve du moins une bonne partie jusqu'à la mort.

D'ailleurs c'est la doctrine de S. Thomas, de S. Bonaventure, de Hugues le Cardinal, de Richard de S. Victor, et de plusieurs autres théologiens [2], que chaque personne reprendra à la résurrection la matière et la substance qu'il avait en naissant, soit qu'il l'ait perdue avant la mort, soit qu'il l'ait toujours conservée. C'est pourquoi quand le Fils de Dieu aurait laissé consumer avant que de mourir la chair et le sang qu'il avait reçus de sa Mère, il la doit avoir reprise maintenant qu'il est ressuscité: par conséquent il est vrai de dire que nous recevons en ce divin sacrement la chair qu'il a prise de Marie.

Je ne produirai point ici le témoignage de S. Augustin que j'ai rapporté, en traitant des dévots impudiques ; mais je ne puis omettre celui du B. Pierre Damien, le voici tout entier, n'en ayant autrefois cité qu'une partie : « Mes frères, dit-il, » je vous prie de considérer combien nous sommes redeva- » bles à la bienheureuse Mère de Dieu, et quelles actions de » grâces nous lui devons rendre après son Fils ; car nous » recevons à l'autel le même corps que la Sainte Vierge a en- » gendré, qu'elle a porté dans son sein, qu'elle a enveloppé » de langes, et nous buvons son sang dans ce sacrement de » notre rédemption. [3] » Voilà des considérations bien douces,

1. S. Bernard. Senens. tom. I, serm. lxi. — Suarez. in IIIª P., disp. I, sect. III. — Spinelli, cap. VIII, n. 23 et 24. — Poza, etc.

2. S. Thom. *in IV*, dist. xliv, q. I, a 1. — S. Bonav. *in II*, dist. xxx, a. 3. q. 2. — Hug. P. VI *de Sacram.* a. ult. —Richar. a S. Vict. *in IV*, dist. xliv, q. IV, a. 1. — Argent. *in IV*, dist. xliv, q. I, a. 1.

3. Hic dilectissimi fratres, rogo perpendite, qua debitores simus huic beatissimæ Dei genitrici, quantasque ei post Dominum gratias agere debeamus. Illud si quidem corpus quod beatissima Virgo genuit, quod in gremio fovit, quod fasciis cinxit, quod materna cura nutrivit nunc de sacro altari

et des motifs bien tendres pour nous toucher le cœur. Cette Mère de miséricorde a révélé à une sainte âme qu'on ne peut rien faire qui lui soit ni plus honorable, ni plus agréable que de recevoir souvent son Fils dans ce sacrement d'amour.

En effet, Jésus Christ n'a pris un corps de la Vierge que pour l'offrir à Dieu son Père en sacrifice, et pour le donner aux hommes en nourriture ; voilà les deux fins principales de l'Incarnation. Il nous fallait une victime pour honorer Dieu, et pour expier les péchés des hommes : Mais qu'eût servi aux hommes d'être rétablis en sa grâce, s'ils n'eussent eu le moyen de la conserver ? et n'est-ce pas ce que fait ce divin sacrement qui est la nourriture spirituelle de nos âmes, comme le pain matériel est celle du corps ?

On peut connaître par cette doctrine le désir extrême qu'a la Sainte Vierge que nous approchions souvent de la communion : car si ce sacrement est la fin de l'Incarnation et de la rédemption des hommes, c'est rendre inutiles tous les travaux du Fils et de la Mère, que de s'en éloigner ; c'est mépriser le prix de son salut, et priver Dieu d'un honneur infini ; c'est affliger au dernier point Jésus-Christ notre Sauveur, qui a déclaré sur la terre qu'il n'avait point de plus grand désir que de manger cette Pâque avec nous ; c'est l'empêcher de jouir d'une âme qui devient son épouse par l'alliance qu'il contracte avec elle dans ce festin de noces ; c'est lui refuser le couvert, ainsi que firent les Juifs, maintenant qu'il est comme étranger sur la terre ; c'est enfin le chasser de son royaume, ou l'empêcher d'en prendre possession ; car par cette nourriture, il nous incorpore tous à son corps mystique, et acquiert autant d'empires qu'il y a d'âmes pures qui le reçoivent. Quel déplaisir donc a la Sainte Vierge de voir son Fils méprisé de la sorte, et chassé de son royaume ? de voir ses travaux sans fruit, ses desseins sans effet, son corps sans honneur, son festin sans conviés, sa cour sans suite, et ses bienfaits sans reconnaissance ?

Au contraire, puisque ce sacrement accomplit l'ouvrage de notre rédemption, et fait recueillir au Fils de Dieu le fruit de tous ses travaux, il est manifeste qu'on ne peut rien faire qui donne plus de satisfaction à sa sainte Mère, que de s'en approcher dignement : vu principalement que c'est sa propre chair que nous y mangeons, et qu'elle donne son Fils par la communion à chaque homme en particulier, comme elle l'a donné par la rédemption à tous les hommes en général.

D'ailleurs, comme par ce sacrement nous devenons enfants

percipimus, et ejus sanguinem in sacramento redemptionis nostræ haurimus, et c. (Petr. Dam. serm. *de Nat. Virg.*)

de Dieu, étant incorporés à Jésus-Christ en qualité de membres qu'il anime de son esprit, le même corps étant aussi celui de la Vierge, on peut dire que c'est par ce sacrement que nous devenons ses enfants, puisque nous avons la même chair et la même substance qu'elle.

On a trouvé dans quelques mémoires que S. Ignace, notre glorieux fondateur, a laissé à sa mort, qu'il ressentait en communiant une dévotion extrême, quand il songeait que la chair de Marie était, comme dit S. Augustin, la chair de Jésus-Christ. Il concluait, que lorsqu'il recevait la chair de Jésus, il recevait aussi celle de Marie, et que le Fils étant une partie de sa Mère, ainsi que le fruit est une partie de l'arbre, celui qui communie ne devient pas seulement une même chair avec le Fils, mais encore une même chair avec sa Mère. C'est pour cela, sans doute, comme j'ai remarqué en un autre lieu, qu'il n'y a point de plus souverain remède contre les tentations impures que de communier souvent ; parce qu'on reçoit à cette sainte table, la chair de la plus pure des vierges, qui communique à nos corps ses qualités virginales, et apaise les ardeurs de la concupiscence, comme parle S. Cyrille d'Alexandrie, *Sedat in nobis manens sævientem membrorum legem*, etc.

O qui pourrait déclarer les grâces que la Vierge procure à tous ceux qui viennent comme Siméon au Temple, par le mouvement du Saint-Esprit, et qui reçoivent entre leurs bras ce divin Enfant qu'elle a livré à la mort pour notre salut. J'ai remarqué par une longue expérience que le démon fait tous ses efforts pour empêcher les fidèles d'approcher de ce sacrement aux fêtes de la Vierge, soit en leur suscitant des affaires, soit en leur faisant naître des infirmités, soit par des tentations dont il les tourmente, soit par des péchés considérables où il les fait tomber. Il veut par ces obstacles détourner les âmes de la communion, et les priver des grâces qui leur sont données en ce temps en très grande abondance.

Ne prêtons pas l'oreille à ses suggestions, mais écoutons plutôt la Vierge qui nous dit par la bouche du Sage : *Venite, comedite panem meum et bibite vinum quod miscui vobis.* (*Sap.* IX). Venez, mes enfants, mangez mon pain qui est la chair de mon Fils, et buvez mon vin qui est son sang, car c'est moi qui vous ai préparé cette nourriture. Si vous ne mangez cette chair, et si vous ne buvez ce sang vous n'aurez point la vie éternelle.

Transite ad me omnes qui concupiscitis me, et à generationibus meis implemini. (*Sap.* XXIV, 26.) Venez à moi vous qui recherchez mon affection, et remplissez-vous de Celui que j'ai donné au monde. Donnez-lui entrée dans votre cœur, et il

vous comblera de biens, d'honneurs, de grâces et de consolations.

Le P. Crasset donne ici deux modèles de consécration à la Sainte Vierge, à faire la veille de ses fêtes : l'une d'un père qui la reconnaît pour la souveraine Dame et Maîtresse de sa famille et son Avocate auprès de Dieu, et la suppliant de prendre soin de ses biens et de toutes ses affaires, soit temporelles, soit spirituelles, afin qu'après Dieu, il lui soit redevable de son salut. Assistez-nous, lui dit-il, dans nos misères, défendez-nous dans les tentations ; secourez-nous dans nos dangers, conseillez-nous dans nos doutes, consolez-nous dans nos afflictions, visitez-nous dans nos maladies, et principalement à l'heure de notre mort, etc.

SEPTIÈME PRATIQUE DE DÉVOTION

(Par le P. Crasset, S. J.)

PARER SES AUTELS, ET HONORER SES IMAGES

Nous avons vu dans les discours précédents le zèle qu'ont eu les chrétiens des premiers siècles pour l'honneur et la gloire de la maison de Dieu, et la sainte jalousie qu'ils ont conçue de rendre les temples de Jésus-Christ plus riches et plus magnifiques que celui que fit bâtir le roi Salomon. Nous avons montré leurs profusions à orner les églises en un temps où la plupart des chrétiens étaient dans une extrême pauvreté par l'avarice insatiable des tyrans qui ne leur ôtaient la vie que pour leur enlever leurs biens. J'ai répondu aux plaintes de ceux qui disent avec le traître Judas : *A quoi bon cette profusion ? On aurait pu vendre ce parfum bien cher, et en donner l'argent aux pauvres.* (*Matth.* XVI.) J'ai produit la doctrine de S. Thomas et de tous les théologiens avec lui, qui enseignent que la religion qui regarde le culte de Dieu, est une vertu plus excellente que la miséricorde qui s'emploie à soulager le prochain, que lorsque la nécessité des pauvres n'est pas trop grande, il vaut mieux employer son bien à parer les églises, qu'à faire des aumônes, quand même ils n'auraient pas d'autres ressources, comme ils en ont dans la personne des riches qui les doivent assister de leurs biens avant que de toucher aux trésors de l'Eglise.

Après avoir, dis-je, établi cette doctrine, il ne nous reste plus qu'à déclarer la manière dont il faut orner et parer les temples et les autels de la Vierge. C'est de S. Charles Borromée, ce père des pauvres et ce grand zélateur de la discipline ecclésiastique que nous le devons apprendre. Voici ce qu'il ordonne. « Qu'aux grandes fêtes de l'année, selon l'an-» cienne coutume de l'Eglise approuvée et usitée dans Rome, » et louée par S. Jérôme, on pare les murailles et les colon-

» nes des églises de riches tapisseries et de tableaux de dévo-» tion, et qu'on orne de la même manière les images saintes » qui sont à la porte de l'église. » C'est ce que nous lisons au titre V des actes des conciles de Milan. Ainsi c'est honorer la Sainte Vierge que de contribuer de ses biens ou de son travail à parer et à enrichir ses chapelles, ses images et ses autels. C'est l'honorer que de fournir des luminaires pour éclairer les lieux qui lui sont consacrés ; c'est l'honorer que de rendre son palais plus beau, plus riche, et plus auguste que ceux des princes de la terre; c'est l'honorer que de revêtir les murailles de ses églises de belles et dévotes tapisseries, que de prendre soin que les aubes, que les chasubles, les nappes, et les parements d'autels soient propres, décents, nets et convenables, autant que faire se peut, à la grandeur des mystères qui s'y célèbrent, à la dignité du Fils de Dieu qui y réside, et à la qualité de sa Mère qui y est honorée ; imitant ce brave Népotien dont nous avons parlé et dont toute l'occupation était de tenir l'église nette, et de la parer magnifiquement.

Ceux qui ne peuvent pas travailler ou contribuer à la décoration des chapelles de la Vierge, lui doivent dresser un petit oratoire chez eux, où ils puissent en secret et avec liberté lui rendre tous les respects que leur dévotion leur suggérera. Il y faut placer la statue de Notre-Dame; et comme l'honneur qu'on rend à l'image, se rapporte à celui qu'elle représente, il faut donner à la Mère de Dieu dans sa figure toutes les marques de respect qu'on rendrait à sa propre personne, si elle était présente.

La première est de se prosterner devant elle de corps et d'esprit, la reconnaissant pour la Mère de Dieu, qui est la qualité qui l'élève au-dessus de toutes les créatures. Les inclinations de corps et les génuflexions sont marques d'honneur qui sont en usage et au ciel et sur la terre. S. Jean, dans son Apocalypse, rapporte que les vingt-quatre vieillards se prosternaient devant l'Agneau. Isaïe, Ezéchiel et Daniel ont vu pratiquer la même chose dans le Ciel. Mais ces adorations sont plus le propre des hommes qui sont encore sur la terre, que de ceux qui sont dans le Ciel ; aussi ont-elles été pratiquées dès le commencement du monde. C'est ainsi que priait ordinairement le Fils de Dieu notre Sauveur. C'est ainsi que priaient les premiers chrétiens. S. Jacques, évêque de Jérusalem, avait presque toujours les genoux en terre. S. Barthélemy et sainte Marthe se prosternaient cent fois le jour et autant la nuit. Les anciens religieux passaient une partie de leur vie en cet exercice, entre autres le grand et miraculeux S. Siméon Stylite, qui ne cessait presque à tout moment

d'incliner son visage contre terre, comme rapporte Théodoret.

C'est l'honneur qu'il faut rendre aux images de la Vierge, se prosternant devant elles avec tout le respect que mérite la Mère de Dieu et la Reine de l'univers. Le B. Albert, religieux du monastère de S. Crespin, qui vivait il y a plus de cinq cents ans, fléchissait les genoux cent fois le jour devant son image, et se prosternait cinquante fois en terre de tout son long, lui présentant à chaque fois la Salutation angélique [1]. Sainte Marguerite, reine de Hongrie, ne rencontrait jamais l'image de la Vierge qu'elle ne se mît à genoux, et ne lui récitât l'*Ave Maria*. Ce qu'elle faisait mille fois chaque jour de l'octave qui précède ses grandes fêtes.

D'autres se contentent de se découvrir devant ses images ; d'autres les baisent amoureusement ; d'autres leur mettent des couronnes de fleurs sur la tête, ou quelque bouquet en main ; d'autres lui brûlent des parfums ; d'autres allument un cierge ou une lampe pour lui marquer leur foi, leur espérance, et leur amour. Leur foi par la lumière, leur espérance par le mouvement de la flamme en haut ; leur amour par son ardeur, désirant se consumer comme la cire au service du Fils et de la Mère.

Le Fils de Dieu a fait connaître par quantité de merveilles combien cet honneur qu'on rend à sa Mère lui est agréable ; j'en ai rapporté quelques-unes, on pourra voir les autres dans les Auteurs qui ont recueilli les miracles de la Vierge.

HUITIÈME PRATIQUE DE DÉVOTION

(Discours du P. Crasset.)

RÉCITER SON PETIT OFFICE ET AUTRES PRIÈRES DE L'ÉGLISE

Outre le rosaire et la salutation angélique dont j'ai parlé, l'Eglise nous fournit plusieurs autres moyens d'honorer la Mère de Dieu.

Le premier, est de réciter souvent son petit office. On tient que c'est le B. P. Damien, cardinal et évêque d'Ostie, qui l'a composé par l'ordre du pape Grégoire VII, et qui le fit réciter le premier par les religieux de son monastère de Gamuge [2]. J'ai rapporté (parlant de ce saint) comment ses religieux se plaignant que l'office de l'Eglise était assez long sans les charger encore de celui de la Vierge, et ayant cessé de le réciter, se virent accablés de tant de misères, qu'ils furent obligés de le reprendre, reconnaissant visiblement que c'était pour cela que Dieu les châtiait.

1. Voir Surius, 7 avril.
2. Bosius, lib. IX *de signis Eccles.* c. viii. Hieron. Rub. in *vita B. P. Dam.*

Urbain II, dans le concile de Clermont, ordonna à tous les prêtres de le réciter outre l'office canonique, pour obtenir l'heureux succès de la croisade pour la Terre-Sainte. Depuis, Pie V a restreint cette obligation à ceux qui tiennent chœur, pour certains jours marqués dans le bréviaire, et bien qu'il décharge les autres de tout péché s'ils y manquent, cependant *il exhorte puissamment en Notre Seigneur*, (ce sont ses termes) tous ceux qui sont obligés de réciter le bréviaire, d'y joindre le petit office de la Vierge et celui des morts, et accorde d'autorité apostolique des indulgences à tous ceux qui auront cette dévotion.

Presque tous les religieux de l'un et de l'autre sexe qui tiennent chœur s'en sont fait une loi. Les Pères Chartreux ne manquent point de le réciter depuis que S. Bruno étant appelé à Rome, et ses religieux étant tentés de quitter ce genre de vie pour être trop dur et trop austère, un vénérable vieillard les exhorta à persévérer, et leur promit le secours de la Sainte Vierge, pourvu qu'ils récitassent tous les jours son petit office. Ils le promirent avec grande joie, et aussitôt leur tentation fut dissipée, et le vieillard disparut, qu'ils crurent être l'apôtre S. Pierre.

Guillaume de Chartres qui a écrit la vie de S. Louis, roi de France, assure que ce grand prince assistait tous les jours à l'office de la Sainte Vierge, et si ses affaires l'en empêchaient, qu'il le récitait en son particulier.

Sainte Elisabeth, reine de Portugal, disait tous les jours son bréviaire comme les prêtres, récitait encore les sept psaumes, l'office des morts, et l'office de la Sainte Vierge avec une dévotion incroyable [1].

S. Charles le disait les genoux en terre sans y manquer jamais. S. Vincent Ferrier s'affectionna à cette dévotion dès sa jeunesse, et la garda constamment jusqu'à la mort. Le B. Jacques du même Ordre, surnommé le Vénitien, fit de même. Sainte Brigitte et sainte Catherine de Suède sa fille, et quantité d'autres saints avaient cette pratique à cœur, et s'en acquittaient fidèlement.

Après le petit office, on ne peut rien faire qui soit plus honorable à la Sainte Vierge que de réciter ses litanies. C'est l'éloge de toutes ses grandeurs, et le trophée de toutes ses vertus, qui est composé des qualités les plus honorables que lui ont donné les SS. Pères, et enrichi des plus belles figures de l'Ancien Testament. Chaque titre est une espèce de couronne qu'on lui met sur la tête, et dont elle se tient infiniment honorée.

1. P. Petr. Perpin. orat. 1 *laudat.*

L'Eglise pendant le cours de l'année récite plusieurs hymnes et cantiques à son honneur; mais il n'y en a point ce me semble de plus doux ni de plus touchant que l'*Ave maris stella*. Le P. Coster estime que c'est S. Bernard qui en est l'auteur, peut-être à cause de ces paroles : *Monstra te esse matrem*. Montrez que vous êtes notre Mère : car la Vierge lui fit un jour la grâce de lui donner de son lait virginal comme à son enfant. Quoi qu'il en soit, il est impossible de réciter cet hymne qu'on ne sente son cœur attendri de dévotion. Elle avait ordonné à sainte Brigitte [1] d'assembler tous les jours sa famille à une certaine heure, et de lui chanter ce beau cantique, l'assurant qu'elle prendrait soin de sa famille, et qu'elle la tiendrait sous sa protection.

Outre cet hymne, l'Eglise en récite trois autres que les Fidèles ont toujours eu en grande vénération. Le premier est celui qui se chante à Matines, qui commence ainsi : *Quem terra pontus, etc.* On tient que c'est Venance Fortunat, évêque de Poitiers, qui vivait vers l'an 600, qui l'a composé aussi bien que les deux hymnes de la croix : *Vexilla Regis, etc.* et *Pange lingua gloriosi lauream certaminis, etc.*

Les deux autres hymnes de la Vierge sont : *O gloriosa Domina, etc.* et *Memento salutis auctor, etc.* qu'on attribue à S. Ambroise. Il n'y a rien qui soit plus honorable que le premier; principalement ces paroles qui donnaient tant de consolation à S. Richard, évêque de Sicestre en Angleterre, en sa dernière maladie :

Maria mater gratiæ,
Mater misericordiæ.
Tu nos ab hoste protege,
Et hora mortis suscipe.

C'est-à-dire : Mère de grâce, Mère de miséricorde, défendez-nous de notre ennemi, et nous recevez à l'heure de la mort.

Le *Stabat Mater dolorosa, etc.* est une prose funèbre, qui est fort du style et de la dévotion de S. Bonaventure. Cependant S. Antonin et quelques autres auteurs [2] l'attribuent à S. Grégoire le Grand. Il n'y a rien de plus tendre et de plus touchant.

Si nous avons tant de vénération pour ces hymnes qui ont été composés par de grands saints, quel honneur et quelle dévotion devons-nous avoir pour le cantique du *Magnificat*, que la Vierge a prononcé elle-même, après qu'elle eut conçu le Fils de Dieu, et lorsqu'elle était remplie du Saint-Esprit? Nous n'avons point de plus précieuses reliques de la Mère de Dieu

1. Ste Brigitte, *Rével.* l. IV. — 2. S. Antonin. 341, tit. xxii, c. iii, § 32. — Philipp. Bergomas in *supplem. hist.* ad an. 1299.

que ses paroles, et entre toutes ses paroles, il n'y en a point qui nous doivent être plus chères que celles de ce saint cantique, puisqu'elles nous découvrent les sentiments de son cœur, et qu'elle les a prononcées pour donner à Dieu des marques de son humilité, de son amour, et de sa reconnaissance.

La sainte Eglise, outre ces hymnes, récite en l'honneur de la Vierge plusieurs antiennes très dévotes. La plus considérable est le *Regina cœli*, qui a été composé dans le Ciel, et chanté sur la terre par les anges, lorsque S. Grégoire le Grand, pour arrêter le cours de la peste qui désolait la ville de Rome, fit faire une procession solennelle, et porta l'image de la Sainte Vierge peinte par S. Luc, comme j'ai dit en un autre lieu.

On ne sait pas qui est l'auteur de l'antienne *Ave Regina cœlorum*, quoiqu'on sache qu'elle est très ancienne. Pour l'*Alma redemptoris* et le *Salve regina*, Tritemius, Génébrard, Bellarmin, Canisius, Coster, et plusieurs autres écrivains très savants tiennent pour indubitable que c'est Herman, surnommé le Raccourci, religieux illustre pour sa piété et pour sa noblesse, mort en 1054, qui en est l'auteur. Le *Salve Regina* gagna le cœur de tous les fidèles ; aussitôt qu'il parut on commença à le chanter dans la France et dans l'Allemagne ; et depuis, Grégoire IV, pape, ordonna qu'il fût chanté dans toute l'Eglise. On ne peut dire les merveilles que Dieu a faites pour autoriser cette dévotion.

Il y a plusieurs autres prières très dévotes, appelées responsoires, que l'Eglise a insérées dans son office. Les principales sont : *Sub tuum præsidium*, qui est composé des paroles de S. Bernard ; *Gaude Maria virgo, etc.* qui a ressuscité des morts, et rendu la vue à des aveugles, comme font foi des auteurs de mérite ; *Sancta Maria succurre miseris, etc.* qui est l'ouvrage de S. Augustin [1].

NEUVIÈME PRATIQUE DE DÉVOTION

(Discours du P. Crasset, S. J.)

DIRE OU FAIRE DIRE DES MESSES EN SON HONNEUR

Le saint concile de Trente, au chapitre III de la XXII^e^ session, instruit tous les fidèles, que le sacrifice étant un acte de religion qui n'est dû qu'à Dieu seul, il n'y a que Dieu à qui on puisse offrir celui de la Messe ; qu'on peut néanmoins

1. *Speculum exempl.* dist. VIII, exemp. 58. — Pelbart. *Stellar.* lib. III, p. I, a. 2, c. 3. — Thom. Cantimp. lib. II, in app. c. XXIX. — S. Aug., serm. XVIII *de Sanctis.*

la dire ou l'offrir pour le remercier des grâces qu'il a faites aux saints, et qu'il est bon d'implorer en même temps leur assistance auprès de Dieu. Voici la déclaration qu'il en fait pour détruire les calomnies de nos hérétiques qui ont voulu faire croire que nous offrions des sacrifices aux saints.

Quoique l'Eglise ait coutume de célébrer quelquefois des messes en l'honneur et en la mémoire des saints, elle n'enseigne pourtant pas que le sacrifice leur soit offert, mais bien à Dieu seul qui les a couronnés. Aussi le prêtre ne dit pas : Pierre, ou Paul, je vous offre ce sacrifice ; mais, rendant grâces à Dieu de leurs victoires, il implore leur protection, afin que pendant que nous faisons mémoire d'eux sur la terre, ils daignent intercéder pour nous dans le Ciel.

Il est donc certain qu'on n'offre jamais le sacrifice de la messe à aucun des saints, et que ce culte ne se rend qu'à la Divinité. Cependant il est indubitable que ce divin sacrifice offert à Dieu pour les saints, leur procure de l'honneur et de la gloire. L'Eglise le déclare dans l'office de la messe où le prêtre dit qu'il offre l'Hostie à Dieu en mémoire des saints, afin que ce sacrifice leur procure de l'honneur : *Ut illis proficiat ad honorem.* Et dans une des oraisons qu'il fait en action de grâces : Nous avons, dit-il, Seigneur, reçu les saints mystères que nous vous supplions nous être profitables pour notre salut, comme ils le sont pour la gloire de vos saints. *Sumpsimus, Domine, sancta mysteria, quæ sicut sanctis tuis prosunt ad gloriam, ita nobis quæsumus proficiant ad medelam.*

Or si ce grand sacrifice procure de l'honneur aux saints, beaucoup plus à la Reine des saints: puisqu'elle y a plus de part que tous les bienheureux ensemble ; car c'est elle la première qui l'a offert à Dieu dans le temple et sur le Calvaire, présentant son Fils, et consentant à sa mort pour le salut de tous les hommes. C'est pourquoi S. Epiphane ne fait point de difficulté de dire qu'elle faisait l'office de prêtre au pied de la croix. De plus c'est son Fils et sa propre substance que le prêtre immole tous les jours sur les autels, et comme ce sacrifice procure une gloire infinie à Dieu, et qu'il lui rend des actions de grâces proportionnées aux biens qu'il a faits aux saints, la Vierge ayant un zèle infini de sa gloire, et ayant reçu de lui plus de biens que n'en ont reçu tous les saints ; on ne peut douter qu'entre toutes les dévotions, elle ne chérisse l'offrande que l'on fait de son Fils à Dieu son Père pour honorer ses grandeurs, et pour le remercier des biens qu'il lui a faits.

Outre cet honneur, ce lui est encore une extrême satisfaction de le voir multiplié par tout le monde, et acquérir une espèce d'immensité, se trouvant sur tous les autels où il est

sacrifié. Elle sentit une douleur inexplicable en assistant au sacrifice de la croix : mais à présent que son Fils est impassible, elle reçoit une joie qui ne se peut exprimer lorsqu'elle voit renouveler le grand mystère de notre rédemption, et qu'elle coopère en quelque manière à l'ouvrage de notre salut ; car elle l'offre avec le prêtre, et comme cette victime lui appartient, quelques-uns estiment qu'elle ne serait point immolée sur nos autels, si elle n'y donnait son consentement, puisqu'un Fils ne peut mourir sans la volonté de sa mère, et que Notre-Seigneur, quoique souverain et indépendant, rend à la sienne dans le ciel, aussi bien que sur la terre, tous les devoirs d'un enfant parfaitement obéissant, *erat subditus illis.*

Moïse et Elie sur la montagne du Thabor, bien que ravis de joie de voir le Fils de Dieu transfiguré, prenaient cependant plaisir à s'entretenir de l'excès d'amour qu'il allait accomplir, et de sa sortie du monde qui devait arriver dans Jérusalem : *Dicebant excessum ejus quem completurus erat in Jerusalem* (*Luc.* IX, 31). De même, quoique la Vierge soit heureuse dans le ciel, on peut dire néanmoins que tout son plaisir est de voir renouveler la mémoire de la Passion de son Fils, et qu'on ne peut rien faire qui lui procure plus d'honneur et qui lui donne plus de satisfaction, que d'offrir ce grand sacrifice en reconnaissance des biens qu'elle a reçus de Dieu. Cette dévotion est très ancienne dans l'Eglise, et Dieu l'a souvent autorisée par de très grands miracles.

Césaire dont j'ai souvent parlé, religieux de l'Ordre de Cîteaux, qui vivait au XIII^e^ siècle, et qui a composé douze livres de dialogues des miracles de son temps, après avoir protesté au commencement de son ouvrage, et pris Dieu à témoin, qu'il ne disait rien qu'il n'eût vu de ses yeux, ou qu'il n'eût appris de personnes très dignes de foi, assure [1] avoir entendu de Jean de Xaintes, personnage de grand mérite, et témoin oculaire, l'histoire suivante.

Deux ecclésiastiques, pendant la guerre des hérétiques Albigeois, faisant voyage dans le duché de Bourgogne, et ayant rencontré un samedi sur le chemin une chapelle déserte, résolurent d'y dire la messe en l'honneur de la Mère de Dieu ; ce qu'ils firent (car ils portaient avec eux tout ce qui était nécessaire.) Pendant que l'un était encore à l'autel, voici deux hérétiques qui entrent, et voyant le prêtre célébrer les divins mystères, ils se jetèrent sur lui avec fureur, le dépouillèrent de ses vêtements sacerdotaux, et après lui avoir fait tous les outrages imaginables, ils lui coupèrent la langue et le laissèrent à demi mort. Tout ce que put faire son compagnon, fut de le con-

1. CÆSAR. lib. VII, c. IV.

duire à Cluny, et de le recommander aux religieux. Ils le reçurent avec beaucoup de charité, comme un martyr de Jésus-Christ, et un illustre serviteur de sa sainte Mère. La nuit qui précéda l'Epiphanie, les religieux disant matines, ce bon prêtre fit entendre à celui qui l'assistait, qu'il désirait qu'on le menât à l'église devant l'autel de la Vierge. On l'y conduisit et étant là en prières, voilà que la Vierge se présente devant lui et lui dit que, puisqu'il avait perdu la langue pour l'honneur de son Fils et le sien, elle lui en venait apporter une autre, afin qu'il pût encore publier ses louanges. Ayant dit cela, elle lui fit ouvrir la bouche, lui mit une langue et lui rendit la parole qu'il avait perdue. Le pauvre prêtre ayant reçu cette grâce, se leva et commença à crier de toutes ses forces : *Ave Maria gratia plena*, et le reste. Les religieux qui étaient au chœur, l'entendant parler, accoururent pour voir ce qui se passait. Il leur déclara la grâce que la Vierge lui avait faite, leur montra sa langue où il y avait une petite ligne rouge au lieu où elle l'avait jointe à la racine. Tous les religieux la virent, entre autres Jean de Xaintes, dont j'ai parlé qui en fit le récit à Césaire. Alors on rendit grâces à Dieu, et le bon prêtre ayant demandé l'habit, fut reçu religieux du monastère, où il finit sa vie.

Il est arrivé de notre temps une merveille, qui a quelque rapport à celle-là, et qui est attestée par une infinité de témoins en la personne d'une jeune fille de la campagne, d'un bourg nommé Héronville, près de Rouen, laquelle a parlé près de soixante ans sans langue, par une faveur extraordinaire de la Mère de Dieu, à qui son père avait fait un vœu. Comme j'ai rapporté cette histoire en un autre lieu, je ne la répéterai point ici.

DIXIÈME PRATIQUE DE DÉVOTION

(Discours du P. Crasset, S. J.)

FAIRE DES ABSTINENCES ET DES ŒUVRES DE MISÉRICORDE

Nous pouvons, dit S. Thomas, honorer Dieu en trois manières, ou en lui sacrifiant les biens de l'esprit, ou en lui sacrifiant les biens du corps, ou en lui sacrifiant les biens de fortune. Nous lui sacrifions les biens de l'esprit par la foi, par l'humilité, par l'oraison, et par l'obéissance. Nous lui sacrifions les biens du corps par la mortification des sens, et par les pénitences extérieures. Nous lui sacrifions les biens de fortune par les aumônes, et par les actions de miséricorde. Ainsi, pour honorer parfaitement la Sainte Vierge, ce n'est pas assez de la prier, il faut encore joindre à l'oraison le jeûne et l'aumône.

Le jeûne est une dévotion dont Dieu même est l'auteur ;

il l'a prescrite aux hommes dès le commencement du monde : il a voulu qu'elle précédât toutes ses grandes solennités ; et s'il a fait des faveurs signalées à son peuple, on peut dire que c'est le jeûne qui les a obtenues.

Il est vrai que la Vierge est une Mère de miséricorde, et qu'elle a toutes les tendresses imaginables pour ses enfants ; cependant comme elle est animée de l'esprit de son Fils, et qu'elle entre dans tous ses sentiments, elle veut être honorée comme lui par la mortification de nos sens, et principalement par le jeûne et l'abstinence. On ne peut douter que cette dévotion ne lui soit très agréable, non seulement parce qu'elle l'a pratiquée pendant toute sa vie, mais encore parce qu'elle conserve la pureté du corps, qui est sa vertu, et qu'elle affermit le règne de son Fils dans nos cœurs, ce qui est la chose du monde qu'elle désire le plus. Aussi a-t-elle été de tout temps en usage dans l'Eglise, et tous les serviteurs de la Vierge se font un singulier plaisir d'affliger leur corps pour lui donner des marques de leur affection. S. François d'Assise faisait un carême entier en l'honneur de la Vierge, depuis la fête des Apôtres S. Pierre et S. Paul, jusqu'à celle de l'Assomption. S. Pierre Célestin faisait six carêmes pendant l'année, celui de la Vierge en était un.

Sainte Elisabeth, reine de Portugal, en commençait un en l'honneur de la Vierge dès la fête de S. Jean-Baptiste, et le continuait jusqu'au jour de son Assomption. De plus elle jeûnait au pain et à l'eau toutes les veilles de ses fêtes.

S. Nicolas Tolentin, S. Jacques d'Alcala, S. Charles Borromée, outre les veilles de ses fêtes, jeûnaient encore tous les samedis au pain et à l'eau.

L'empereur Frédéric III jeûnait aussi toutes les veilles de l'Assomption.

S. Edouard, roi d'Angleterre, ne mangeait que du pain, et ne buvait que de l'eau toutes les veilles de ses fêtes.

Henri II, roi d'Angleterre, pour le respect qu'il portait à la Mère de Dieu, ordonna que tous plaidoyers et autres fonctions de judicature cesseraient toutes les veilles de ses fêtes, et tous les samedis, depuis l'heure de vêpres jusqu'au matin du lundi[1].

Le brave Vautier de Bibrach, parent du duc de Louvain, étant encore dans le siècle où il se faisait distinguer dans tous les tournois par son adresse et par sa valeur, jeûnait au pain et à l'eau toutes les veilles des fêtes de la Vierge, ce qui lui mérita la grâce de quitter le monde et d'entrer en religion[2].

1. Roger, in *Ann. Angl.* — 2. Cæsar. *Mir.* lib. VII, c. xxxix.

S. Bernardin de Sienne jeûnait les samedis dès l'âge de six ans. Il allait tous les jours visiter une image de la Vierge qui était sur l'une des portes de la ville de Sienne, où il priait les genoux nus en terre au plus fort de l'hiver [1].

J'ajoute à tous ces grands serviteurs de la Mère de Dieu, le cardinal Tolet, religieux de notre Compagnie, qui, outre un carême qu'il faisait en l'honneur de la Vierge, jeûnait tous les samedis de l'année au pain et à l'eau [2].

Dieu a témoigné par quantité de grands miracles, combien cette dévotion lui était agréable. J'en ai rapporté trois dans la première Partie, qui sont très remarquables en toutes leurs circonstances.

Le premier est d'un soldat tué depuis plusieurs années, dont l'âme demeura dans son corps presque tout pourri, jusqu'à ce qu'il se fût confessé, parce qu'il avait jeûné en l'honneur de la Vierge.

Le second, d'un homme qui demeura trois jours au fond de l'eau, et que la Vierge délivra de la mort temporelle et éternelle.

Le troisième est celui d'un voleur qui, ayant eu la tête tranchée, ne put mourir jusqu'à ce qu'un prêtre eût entendu sa confession, cela, parce qu'il avait jeûné tous les samedis en l'honneur de la Sainte Vierge.

Outre ces exemples rapportés par un saint et savant religieux, il y en a un autre semblable que je ne puis omettre, parce qu'il est attesté par les habitants de toute une ville.

Un voleur ayant appris d'un religieux de Citeaux que la Vierge obtenait le salut de ceux qui jeûnaient le samedi en son honneur, fit vœu de ne rien manger, et de ne faire aucun mal ce jour-là : ce qu'il observa toute sa vie. La ville de Trente étant assiégée, les soldats qui la gardaient firent une sortie, et ayant trouvé ce voleur, le prirent sans résistance, parce qu'il était samedi et qu'il craignait de tuer ou de blesser quelqu'un ce jour-là. Ayant été condamné à perdre la tête hors de la ville, et ayant déclaré sa dévotion au prêtre qui l'assistait, la nuit suivante les sentinelles qui étaient aux portes de la ville et sur les murailles, virent cinq nobles matrones qui ayant creusé au lieu où il était inhumé en tirèrent le corps ; et lui ayant réuni la tête, le mirent sous un drap d'écarlate couvert d'une riche broderie, et le portèrent comme en triomphe, tenant un cierge en main. La cinquième qui suivait et qui avait un air tout divin, s'adressant aux gardes de la ville, leur dit : *Allez dire de ma part à votre évêque qu'il ensevelisse le corps de mon serviteur dans son église.* La

1. Sur. in ejus vita. — 2. In *Viris illust. Soc. Jesu.*

vision ayant disparu, les gardes vont rapporter le lendemain à l'évêque ce qui s'était passé. Il vient sur les lieux en procession avec son clergé, et trouve le corps réuni à la tête sous un drap d'écarlate, d'un ouvrage admirable qui ravissait tous les spectateurs. Le corps fut porté avec grande pompe au lieu que la Vierge avait marqué, et depuis ce temps-là, dit Césaire, il n'y a presque aucun habitant du pays et de la ville de Trente qui ne jeûne le samedi [1].

Il y a des gens qui se font honneur de ne rien croire, et qui veulent passer pour esprits forts, n'ajoutant aucune foi aux miracles. Javoue qu'il y a de la légèreté à croire tout ce qu'on dit, mais j'attribue à une stupidité d'esprit la résolution déterminée qu'ont quelques-uns de ne vouloir croire aucun effet surnaturel ; car un esprit raisonnable et chrétien ne peut nier que Dieu ne puisse faire des choses qui surpassent les forces de la nature, et un honnête homme ne donnera jamais un démenti à une personne de probité et de mérite qui porte témoignage d'un fait qu'il a vu de ses yeux. Il est facile de nier ; mais il faut être insensé pour nier sans raison, et impudent pour nier contre la raison.

Or quelle raison peut avoir un esprit libertin de nier un miracle ? Il ne peut, sans blesser la foi, dire que cela est impossible. Il ne peut, sans témérité et sans impudence, nier un fait qui a de bons garants. Je le croirais, dit-il, si je l'avais vu. Mais si la force de l'esprit consiste dans les yeux, où trouvera-t-on sur la terre un esprit faible sinon celui des aveugles ? Pour moi je ne crois pas que les yeux d'un libertin soient meilleurs que ceux d'un S. Augustin, qui en rapporte une très grande quantité, dont il est témoin oculaire (voir le livre XXII, ch. VIII de la *Cité de Dieu*) et je trouve qu'il y a bien de l'injustice à donner plus de créance à un auteur profane et infidèle qui rapporte souvent des choses incroyables, qu'à des personnes de sagesse et de probité qui rapportent ce qu'ils ont vu de leurs yeux et touché de leurs mains ; comme si la vertu et la sainteté devaient rendre la foi d'un historien suspecte. Je me suis déjà plaint de cette injustice, c'est pourquoi je reviens à mon sujet.

Outre ces jeûnes et ces mortifications de corps que tout le monde ne peut pas pratiquer, on peut honorer la Sainte Vierge par l'exercice de plusieurs œuvres de miséricorde, tant corporelles que spirituelles ; par exemple on peut en son honneur faire des aumônes, visiter les malades et les prisonniers, marier de pauvres filles ; en mettre d'autres en religion ; prendre chez soi un pauvre enfant, et le nourrir pour l'amour de la

1. Cæsar. *Mir.* lib. VII, c. XXXIX.

Mère de Dieu ; exciter les pécheurs à la pénitence, et les retirer du vice ; attirer tous ceux que l'on peut à son service, et lui procurer de l'honneur par toutes les manières imaginables.

S. Grégoire [1] rapporte qu'un pauvre artisan qui gagnait sa vie à faire des souliers, avait coutume de donner aux pauvres en l'honneur de la très sainte Vierge tout ce qu'il gagnait le samedi. Dieu fit connaître à un saint homme combien cette dévotion lui était agréable ; car il lui montra en vision un palais magnifique qu'on bâtissait dans le ciel pour ce bon artisan, et auquel les ouvriers ne travaillaient que le samedi, qui était le jour qu'il faisait ses aumônes.

S. Gérard, évêque et martyr, portait une si grande affection à la Sainte Vierge, qu'il ne refusait jamais quoi que ce fût qu'on lui demandât en son nom.

Alexandre de Halles faisait la même chose ; et ce qui est surprenant, il entra dans l'Ordre de S. François parce qu'un religieux de ce même Ordre l'en pria au nom de la Sainte Vierge.

Je laisse quantité d'autres belles dévotions que chacun pourra pratiquer à son honneur, et qu'on peut trouver dans plusieurs autres livres.

1. S. Greg. *Dialog.* lib. IV, c. xxxvi.

INSTRUCTIONS ET PARAPHRASES SUR LE *MAGNIFICAT*

I

(Méditation du P. Du Pont, S. J.)

Mon âme glorifie le Seigneur.

Par ce premier verset, la Sainte Vierge nous appprend de quelle façon l'on doit glorifier le Seigneur. Nous devons avoir une haute idée des perfections ineffables de Dieu, exalter tout ce qui est en lui, sa bonté, sa miséricorde, sa sagesse, sa charité, son empire souverain sur toutes choses. Mais il ne faut pas se contenter de le louer des lèvres et de la langue ; il faut, à l'imitation de David, (*Ps.* CII, 1, et CIII, 5), y employer le cœur et toutes les puissances de l'âme.

Marie ne dit pas : Mon âme a glorifié, ou glorifiera, mais mon âme glorifie le Seigneur, pour montrer que son principal emploi et son occupation ordinaire est de louer Dieu, et de faire sur la terre ce que les anges font éternellement dans le Ciel. O si mon âme pouvait sans cesse glorifier le Seigneur! O Dieu infini, ô grandeur sans bornes et sans mesure, j'avoue que mes louanges ne peuvent rien ajouter à ce que vous êtes : mais je ne cesserai pas pour cela de vous bénir et d'exalter vos grandeurs, avouant toujours que vous êtes infiniment au-dessus de ce qu'on peut dire ou penser de vous. O Vierge très sainte, dont l'âme n'a jamais cessé de louer Dieu, et d'inviter, comme David, tout l'univers à le louer avec elle, faites que mon âme ne se lasse jamais ici-bas de chanter ses louanges, pour continuer à les célébrer dans l'éternité.

Et mon esprit est ravi de joie dans la vue de Dieu mon Sauveur.

Ces paroles de la Sainte Vierge nous enseignent de quelle manière il faut nous réjouir en Dieu, et elles marquent cinq conditions requises pour faire que cette joie soit pure et parfaite.

En premier lieu, nous ne devons pas considérer comme le principal objet de notre joie les choses matérielles, mais les spirituelles ; ni les biens que nous recevons, mais l'Auteur et le Distributeur de ces biens, qui est Dieu même. De plus, quoique nous puissions justement nous réjouir en Dieu, parce qu'il est notre Créateur, nous le devons faire encore à plus juste titre, parce qu'il est notre Sauveur, et notre Sanctificateur ; puisque c'est en cette dernière qualité qu'il produit

la véritable allégresse dans les âmes qu'il a sanctifiées par sa grâce. Mais cette joie doit être principalement dans l'esprit, c'est-à-dire dans la partie supérieure de l'âme, afin qu'elle soit plus pure, et qu'elle n'ait rien de commun avec la chair, ni avec les plaisirs honteux qui flattent les sens. Ce qui n'empêche pas toutefois que de l'esprit elle ne passe jusqu'au corps, suivant ce mot de David (*Ps.* xxxiii, 3,) : *Mon cœur et ma chair se sont réjouis dans le Dieu vivant.* Enfin notre âme ne doit pas se réjouir en elle-même, comme si elle ne devait qu'à ses mérites les biens qu'elle possède, et dont elle se réjouit; mais il est juste qu'elle mette son contentement en Dieu, de qui elle tient ce qu'elle a de bon, et qui seul peut la rendre heureuse. *Mon âme,* disait le Prophète-Roi (*Ps.* iii, 9), *se réjouira dans le Seigneur, et trouvera ses délices dans son Sauveur.*

Voilà quelle fut la joie de la Sainte Vierge qui, considérant des yeux de l'esprit le Sauveur qu'elle portait dans ses entrailles, s'écria toute transportée d'amour : *Mon âme est ravie de joie en Dieu mon Sauveur.* O mon âme, éleve-toi en esprit au-dessus de toi-même, à l'exemple de Marie ; réjouis-toi purement dans ton Sauveur, et mets en lui seul ta béatitude. Si tu désires de la joie, aime le Sauveur, et *tu trouveras en lui tout ce que ton cœur souhaite : il te donnera une joie pleine, que nul ne te ravira, et tu entreras enfin dans la joie de ton Seigneur* [1], pour y demeurer à jamais.

Parce qu'il a daigné regarder la bassesse de sa servante.

Dans ce verset, et dans ceux qui suivent, Marie reconnaît dix bienfaits de Dieu très considérables, dont trois lui sont propres, et sept généraux. C'est de quoi principalement elle loue le Seigneur et se réjouit en lui, avec de grands témoignages de reconnaissance.

Elle dit donc en premier lieu que *le Seigneur a regardé la bassesse et le néant de sa servante* : par où elle marque deux causes des bienfaits de Dieu ; l'une dans Dieu même, l'autre dans la créature. Pour la première elle consiste en ce que Dieu nous regarde avec des yeux favorables, et qu'il daigne se ressouvenir de nous, afin de nous assister. Car quoiqu'il voie tout, on ne dit pas néanmoins qu'il regarde tout. Il a peu de considération pour les créatures qu'il ne veut point tirer du néant, ou qu'il veut laisser dans la misère ; et il n'arrête proprement sa vue que sur celles à qui il a envie de faire du bien. L'autre chose qui nous attire les bénédictions du Ciel, est un aveu également humble et sincère de notre bassesse.

La Vierge éclairée par le Saint-Esprit sut se prévaloir de

1. *Ps.* xxxvi, 4. *Joan.* xvi, 24. *Matth.* xxv, 2.

l'une et de l'autre, en bénissant Dieu de ce qu'il avait bien voulu regarder la bassesse de sa servante. Et il est à remarquer que bien que le mot dont elle se sert, pour exprimer *sa bassesse*, puisse aussi marquer son humilité, elle ne l'emploie pas néanmoins dans le sens qui lui est le plus honorable ; parce qu'étant extrêmement humble, elle se croit fort imparfaite en cette vertu ; et quand elle croirait le contraire, elle n'aurait garde de s'en glorifier. Bien loin de cela, elle confesse qu'elle est une pauvre esclave, et ce qui l'excite davantage à louer le Seigneur, c'est de voir qu'il a daigné jeter les yeux sur une créature si abjecte.

Apprenons de là que ce qui nous fait bénir Dieu et le remercier de ses bienfaits, c'est la connaissance de notre bassesse et de notre indignité. Car en étant parfaitement convaincus, nous ne sommes plus capables de ces vaines complaisances, qui ruinèrent tout le mérite des bonnes œuvres du superbe Pharisien (*Luc.* XVIII, 11). Nous pouvons même nous servir de notre misère et de notre pauvreté, comme d'un titre pour demander à Dieu qu'il nous regarde favorablement, et qu'il nous comble de ses grâces ; puisque, si nous en croyons le Prophète-Roi, *le Seigneur se plaît à considérer ce qu'il y a de plus bas dans le ciel, et sur la terre* (*Ps.* CXII, 6). Ce même Prophète l'avait sans doute expérimenté, lorsqu'il disait : *Parce que vous avez regardé ma bassesse, vous avez sauvé mon âme des maux qui l'accablent* (*Ps.* XXX, 8). O Dieu très haut, qui habitez au-dessus des cieux, jetez la vue sur le dernier de vos serviteurs ; usez envers lui de votre miséricorde ordinaire : *Elevez-le de la poussière, et tirez-le de l'ordure, pour le placer avec les princes* de la cour céleste. (*Ps.* CXII, 6).

Et à l'avenir on me nommera Bienheureuse dans tous les siècles.

C'est ici le second motif qu'eut la Sainte Vierge de glorifier Dieu : *parce*, dit-elle, *qu'il a regardé ma bassesse, il n'y aura dans tous les siècles à venir aucune nation* de celles qui croiront en Jésus-Christ, *qui ne me nomme bienheureuse.* En quoi il est remarquable qu'elle fait le principal sujet de sa joie, non des louanges qu'on doit lui donner, mais des grâces extraordinaires que Dieu lui a faites, et de l'avantage qui en reviendra à ceux qui feront profession de l'honorer et de la servir.

O glorieuse Mère de mon Dieu, je déclare dès à présent que je veux accomplir votre prophétie, et être du nombre de ceux qui vous nommeront bienheureuse. Oui, je dis avec sainte Elisabeth, que vous êtes bienheureuse, parce que vous avez cru. Vous l'êtes aussi parce que vous avez porté le Sauveur du monde ; mais vous l'êtes principalement parce

que *vous avez entendu et gardé la parole de Dieu* (*Luc.* XI, 28). J'ajoute que vous êtes bienheureuse en toutes les huit manières que votre Fils nous a marquées sur la Montagne (*Matth.* V, 3 et suiv.). Vous êtes pauvre d'esprit, et le royaume du ciel vous appartient. Vous êtes la douceur même, et la terre des vivants est à vous. Vous avez pleuré les péchés du monde, et vous êtes remplie de consolation. Vous avez eu faim et soif de la justice, et vous êtes pleinement rassasiée. Vous avez pratiqué la miséricorde, et Dieu l'a exercée envers vous. Vous avez aimé la paix, et vous êtes fille du Très-Haut, par une adoption toute singulière. Vous avez le cœur infiniment pur, et vous jouissez en récompense de la vue de Dieu. Vous avez souffert persécution pour la justice, et vous régnez maintenant sur tous les prédestinés dans le Ciel. O Reine des anges et des hommes, je ne puis assez exprimer la joie que j'ai de vous voir bienheureuse en tant de manières. Plût à Dieu que tous les peuples se convertissent, et qu'avec une vive foi, ils vous publiassent partout bienheureuse ! Ce leur serait un puissant moyen de se rendre bienheureux eux-mêmes, et de mériter, par l'imitation de vos vertus, de participer à votre gloire.

De tout ce discours on peut recueillir qu'un des grands sujets de joie qu'on ait en ce monde, c'est l'espérance du bonheur éternel, que Dieu nous prépare. *Ne vous réjouissez pas*, disait le Sauveur à ses Apôtres, *de ce que les démons vous obéissent, mais réjouissez-vous plutôt de ce que vos noms sont écrits au Ciel.* (*Luc.* X, 20). S. Paul (*Rom.* XII, 23) confirme la même chose, lorsqu'il exhorte les fidèles à se réjouir dans l'espérance du bonheur qui leur est promis.

Car le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses, et son nom est saint.

La Sainte Vierge touche ici une troisième raison qu'elle a de glorifier le Seigneur. Après avoir vu toutes les merveilles que Dieu faisait éclater en sa personne, et les grâces singulières dont il la comblait, surtout ayant bien considéré l'alliance miraculeuse de sa maternité avec sa virginité, et l'honneur qu'elle avait d'être Mère non d'un homme simple, mais d'un Dieu fait homme, elle ne put s'empêcher de louer Celui qui avait opéré en sa faveur de si grandes choses. Elle en attribua la gloire à la toute-puissance et à la sainteté de son nom : à sa toute-puissance, comme à l'ouvrière de tant de merveilles ; et à sa sainteté, qui avait fait agir sa toute-puissance, afin que son nom fût glorifié dans tous les siècles.

Au reste, en disant que Dieu avait fait en elle de grandes choses, elle voulait insinuer qu'il l'avait rendue elle-même

grande et éminente dans les choses, par où les hommes paraissent grands aux yeux du Seigneur, qui sont la sainteté, et les autres dons surnaturels. Car comme le Fils était grand, la raison voulait que la Mère fût grande aussi. Ce qui montre que sans blesser l'humilité, on peut reconnaître ingénument les faveurs qu'il a plu à Dieu de nous faire. L'Apôtre même (I *Cor.* XXIV, 10) remarque que *le Saint-Esprit nous les découvre*, afin que nous lui en témoignions notre reconnaissance et que nous en donnions toute la gloire non pas à nos propres mérites, mais à la puissance et à la sainteté de Dieu, ainsi que font ces quatre mystérieux animaux, qui ne cessent de louer le Seigneur jour et nuit, en disant : *Saint, Saint, Saint, est le Seigneur Dieu tout-puissant, qui était, qui est, et qui doit venir* (*Apoc.* IV, 8).

Sa miséricorde se répand d'une race à l'autre, sur ceux qui le craignent.

Voici une quatrième raison qui oblige la Sainte Vierge de louer et de remercier le Seigneur. Elle ne songe pas seulement aux bienfaits qu'elle en a reçus, mais à ceux qu'elle espère en recevoir, et elle ne se croit pas seulement redevable à Dieu des grâces qu'il lui a faites, mais aussi de celles qu'il fait à toutes les nations du monde. Elle se réjouit de voir que la miséricorde divine est comme une source, qui ne tarit point, qu'elle est infinie et éternelle, et qu'elle se communique avec une admirable profusion à tous ceux qui servent et qui craignent Dieu, de quelque nation qu'ils puissent être. Car c'est le propre des justes, lorsqu'ils remercient Dieu des bienfaits passés, de s'en promettre beaucoup d'autres dans la suite : *Dieu*, disait S. Paul, *nous a délivrés de plusieurs périls, il nous en délivre encore à présent, et nous espérons qu'il nous en délivrera de même à l'avenir* (II *Cor.* I, 10).

Les saints ont aussi accoutumé de faire cette réflexion, que le soleil de justice ne se lève pas seulement pour eux seuls, mais pour bien d'autres, et que sa lumière se répand dans tous les siècles. Ainsi pleins d'estime pour cette bonté infinie, ils lui rendent de continuelles actions de grâces, et lui témoignent d'autant plus de reconnaissance, qu'ils regardent les biens qu'elle fait à tous les hommes comme des biens qu'elle leur fait à eux-mêmes. D'où naît en leurs cœurs une extrême joie de ce qu'ils servent un Dieu si bon et si libéral envers ceux qui le craignent. David, pénétré de ce sentiment, emploie tout le psaume cu à bénir ce souverain Bienfaiteur, et à publier les miséricordes qu'il a exercées, tant sur lui que sur le reste des justes.

Il a fait un coup de son bras tout-puissant.

Le cinquième motif pour lequel la Vierge glorifie le Seigneur, se prend des effets de la toute-puissance divine qui, d'elle-même, et sans nul secours étranger, opère les plus grands miracles. Elle se ressouvenait alors, que d'une seule parole, Dieu avait créé l'univers, qu'il le conservait de même et qu'avec une sagesse admirable, il gouvernait le ciel et la terre. Elle se ressouvenait encore des prodiges qu'il avait faits pour sauver son peuple de l'oppression des Égyptiens, et pour le conduire par le désert, jusque dans la terre de promission. Elle rappelait en sa mémoire tant d'autres œuvres miraculeuses, qui sont rapportées dans l'Ecriture; mais rien ne la frappait davantage que le mystère incompréhensible de l'Incarnation du Verbe, où Dieu venait de faire éclater si glorieusement son pouvoir, et la force de son bras. Surprise de tant de merveilles, elle rendait gloire au Seigneur, et comprenait en un seul mot, tout ce que David raconte en particulier, au ps. CXXXV, des effets les plus prodigieux de la toute-puissance divine.

De plus, il faut remarquer que dans ce verset, et dans ceux qui suivent, la Vierge ne parle pas seulement de ce que le Seigneur a fait, mais de ce qu'il a coutume de faire, par charité, pour ses créatures. C'est pourquoi elle le loue de ce qu'avec son bras tout-puissant, il n'y a rien de si difficile qu'il ne fasse, quand il lui plaît, comme il lui plaît, et en faveur de qui il lui plaît. Au reste, ce qu'il a fait par le passé, il le fait encore aujourd'hui, et il le fera jusqu'à la fin des siècles. C'est ce qui doit nous donner une joie extrême, et une ferme espérance qu'avec son bras tout-puissant, il renouvellera en notre faveur ses anciens miracles.

Il a dissipé les desseins que les orgueilleux formaient dans leur cœur.

La Vierge marque par ces mots, le sixième motif qu'elle a de glorifier Dieu. Ce motif est que Dieu exerce sa toute-puissance, non seulement en faisant miséricorde aux humbles, mais en punissant la témérité des superbes. Elle repassait dans son esprit les exemples les plus effrayants de la justice divine: elle se représentait la chute de Lucifer qui, par une présomption aveugle, disait en lui-même: *Je monterai dans le Ciel, j'élèverai mon trône au-dessus des astres; je serai semblable au Très-Haut* (*Isa.* XIV, 13 et 14). Elle se ressouvenait encore de ceux qui entreprirent inutilement de bâtir la tour de Babel. Elle pensait à Pharaon, à Nabuchodonosor, et à tant d'autres, dont Dieu a voulu confondre l'orgueil, et renverser les desseins. Dans la considération de ces châtiments si terribles,

elle louait Dieu, et révérait ses jugements adorables, comme fit un jour le Sauveur, en parlant de cette sorte à son Père : *Je vous rends grâces, mon Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces mystères aux sages du monde, et que vous les avez révélés aux enfants* (*Matth.* XI, 25).

Il a détrôné les potentats, et a élevé ceux qui étaient dans la bassesse. Il a rempli de biens ceux qui n'avaient pas de quoi vivre, et a renvoyé dénués de tout ceux qui étaient dans l'abondance.

Ces deux versets contiennent deux puissants motifs de bénir Dieu; l'un de ce qu'il sait allier la miséricorde avec la justice; l'autre de ce qu'il fait sentir sa puissance aux grands du monde, en les chassant de leur trône, et les dépouillant de leurs Etats, de leurs dignités, de leur grandeur, pour élever à leur place des personnes pauvres, abjectes, et inconnues. C'est ainsi qu'ayant banni pour jamais du Ciel les anges rebelles, il a donné à des hommes humbles les couronnes qu'il destinait à ces esprits orgueilleux. Il en a usé de la même sorte envers le tyran du monde, Lucifer, qu'il a renversé de son trône, pour y placer Jésus-Christ, le maître et le modèle de l'humilité. C'est ce Fils si humble et si soumis à son Père qu'un prophète (*Dan.* II, 34) nous représente sous la forme d'une pierre fort petite, qui *d'elle-même et sans que personne y touche, venant à tomber* du Ciel, *jette par terre un épouvantable colosse*, figure des quatre plus florissantes monarchies du monde, et *devient après cela une montagne d'une grandeur et d'une étendue immense* (*Job.* V, 11, et XL, 6).

Dieu garde la même conduite envers le reste des hommes, et partout il fait voir la vérité de cette sentence du Sauveur: *Quiconque s'élèvera, sera abaissé, et quiconque s'abaissera, sera élevé* (*Luc*, XIII, 14).

Pour ceux qui sont nécessiteux, et qui sentent leur pauvreté, s'ils ont faim et soif de la justice, il les remplit de biens spirituels; il leur donne tout ce qu'ils demandent, au lieu qu'il laisse dans l'indigence ces riches présomptueux qui croient avoir tout, et ne veulent rien devoir à personne. *Les riches*, disait David à ce propos, *ont été réduits à mourir de faim, mais ceux qui cherchent Dieu, ne manqueront d'aucun bien.* O mon âme, bénis le Seigneur de ce qu'il est si porté à favoriser les humbles, et à rassasier les nécessiteux. Que *mon esprit se réjouisse en Dieu mon Sauveur, qui me couronne de ses miséricordes, et qui me remplit d'autant de biens, que j'en saurais désirer* (*Ps.* CII, 4). O qui ne confessera hautement sa bassesse, sa nécessité, et son indigence, afin que Dieu le relève, le nourrisse, et pourvoie à tous ses besoins? qui n'évitera au contraire de passer pour un riche vain et dédaigneux, de peur que le Tout-

Puissant ne le dépouille de tout, et ne le laisse entièrement dénué de sa grâce.

Il a pris en sa protection Israël son serviteur, il s'est souvenu de sa miséricorde, selon qu'il l'avait promis à nos pères, à Abraham, et à sa postérité pour jamais.

Dans ces deux derniers versets nous avons deux raisons bien fortes et bien pressantes pour nous porter à louer Dieu, et à nous réjouir en lui.

La première est le soin qu'il prend de subvenir à toutes les nécessités de ses domestiques et de ses enfants, jusques à venir lui-même en personne pour les assister. Il est vrai que l'on dirait quelquefois qu'il ne pense plus à eux; mais quand il est temps, il se souvient de sa miséricorde, et l'on ne voit point qu'il manque de les secourir au besoin, comme il n'oublia pas Israël, et ne laissa pas sans remède le genre humain, dans le misérable état où le péché l'avait réduit.

L'autre raison est la fidélité inviolable avec laquelle Dieu accomplit ce qu'il a promis à nos pères, en faveur de leurs descendants. Il n'en faut point d'autre preuve que la manière dont il garda la parole qu'il avait donnée à Abraham et à David de se faire homme pour les sauver, eux et toute leur postérité.

Ces deux considérations servirent merveilleusement à Marie pour l'exciter à bénir Dieu, et à se réjouir en son Sauveur. Elles feront dans chacun de nous un pareil effet, si nous regardons le soin admirable que Dieu a de nous, et avec quelle fidélité il accomplit ce qu'il a promis aux Apôtres, qui sont nos pères, n'oubliant point leurs enfants, et étant prêt à les assister jusqu'à la fin du monde.

Voilà les dix principaux motifs dont la Sainte Vierge se servait, et que le Verbe divin, qu'elle portait en son sein, lui suggérait intérieurement pour glorifier le Seigneur. Nous devons nous en servir dans la même vue, prenant tantôt l'un, et tantôt l'autre, afin d'avoir jour et nuit en main comme un instrument à dix cordes, pour ne cesser de louer Dieu. Mais parce que de nous-mêmes nous sommes incapables de le bien faire, il faut que nous conjurions le Sauveur de nous en apprendre la méthode, comme il l'apprit à sa sainte Mère, qui pourra sans doute contribuer beaucoup par son intercession à nous obtenir cette grâce, à la gloire même de son Fils.

II

AFFECTIONS EXCELLENTES INSPIRÉES PAR LE SAINT-ESPRIT A LA MÈRE DE DIEU DANS LE *MAGNIFICAT* [1].

Mais pourquoi nous arrêter à des conjectures sur les actions ordinaires de la Vierge Marie, quand elle nous apprend elle-même les saints mouvements de son âme et les sources de ses affections les plus relevées? Voulons-nous connaître les ardeurs de sa prière et les points de ses méditations? arrêtons-nous aux paroles de son Cantique. Là, elle nous dira dix puissantes manières de parler de Dieu ou à Dieu, et suivant les attraits de Dieu.

Mon âme glorifie le Seigneur. C'est un acte de glorification. L'âme remplie de l'idée des grandeurs divines, ne pouvant les louer dignement, s'élève par l'admiration jusqu'au transport. Quand Elisabeth adore le petit Jésus, et canonise la Mère qui le porte dans son flanc virginal, au même instant Marie est ravie toute en Dieu, et du plus tendre de son cœur, elle s'écrie : Que mon âme glorifie le Seigneur, et que toutes mes puissances se prosternent à ses pieds pour adorer son immensité et pour lui rendre hommage. Oh! qu'il est grand, et que je suis petite en sa présence?

Et mon esprit est ravi de joie en Dieu mon Sauveur. C'est un transport de jubilation, c'est-à-dire une joie si grande, que l'esprit est tout hors de lui-même. Jean-Baptiste, dans le sein de sa mère, oublie qu'il est captif : il brise les liens de la nature ; il tressaille en la présence du Dieu enfant, et est ainsi son précurseur à lui-même avant que de l'être du Messie. Mais le cœur de la Reine des anges fait bien d'autres efforts, et comme elle a toujours Dieu présent en elle, aussi est-elle incessamment transportée de joie et abîmée en Celui qui est son Sauveur.

Parce qu'il a jeté les yeux sur la bassesse de sa servante, voilà que toutes les générations me diront bienheureuse. C'est une reconnaissance absolue, une fidélité si entière et si pure, qu'elle rapporte à l'unique bonté de son Dieu tous les biens qu'elle a reçus. Dieu voyant mon humilité, ou plutôt ma bassesse, touché de compassion, m'a comblée de tous ses bienfaits ; il a pris plaisir à mettre tout en ce qui n'était rien, et l'immensité de ses miséricordes dans l'immensité de mes misères. Plus il me comble de grâces, plus je rentre dans mon néant, et confesse ingénument mon indignité et ma faiblesse. C'est pour cela que toutes les générations me diront bienheureuse. Ce n'est pas à cause de mes qualités propres, oh non! car de moi,

1. Extrait du volume : *Marie chef-d'œuvre de Dieu*, par le P. Binet, S. J.

je n'ai rien que moi, et ce moi est bien peu de chose ; mais on me dira bienheureuse parce que j'ai reçu de la charité infinie de mon Dieu un monde de miséricordes. C'est donc lui qu'on loue en me louant, puisque c'est à son unique bonté que je suis redevable de tout mon bonheur.

Parce que le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses, lui dont le nom est saint. L'étonnement s'unit à la reconnaissance dans le cœur de l'humble Marie. Voulez-vous savoir pourquoi je suis bienheureuse ? C'est parce que cet amour tout-puissant s'est plu à exercer sa toute-puissance sur mon cœur. Il a daigné en faire son empire ; il y a versé un déluge de grâces ; il a épuisé, ce semble, le trésor de ses libéralités, non pour moi, mais pour la gloire de son saint nom. Il a voulu former un chef-d'œuvre de ses mains divines ; car quiconque considérera que je n'ai prêté que le vide et le néant, sera obligé de jeter avec moi un cri d'étonnement, et de dire : Oh ! que Dieu est grand ! que sa bonté et sa puissance sont sans bornes, puisqu'il a trouvé le moyen d'enchâsser tant de grandeurs divines dans celle qui en était si indigne ! afin de montrer aux anges et aux hommes ce qu'il pouvait faire.

Et dont la miséricorde se répand d'âge en âge sur ceux qui le craignent. Ici, c'est la confiance en la fidélité de Dieu, et l'assurance de l'accomplissement de ses promesses. Cet acte donne une grande fermeté au cœur, et fait que l'âme ne s'ébranle jamais. Sa miséricorde s'étend de génération en génération, et se répand de race en race sur ceux qui vivent dans sa sainte crainte. Oh ! que la fidélité de notre Dieu est grande ! Il ne promet qu'à un seul, à Abraham, son serviteur et notre père, et il donne à tous ; il ne promet qu'un bienfait, et il les répand à milliers ; il ne parle que d'un jour, et sa bonté étendant ce jour le change en une éternité. De quel courage n'est pas animé un cœur plein de foi aux divines promesses, quand il voit les bénédictions célestes descendre des pères aux enfants sur un peuple aimé de son Dieu ! En effet, qui eut jamais confiance en lui sans se voir à la fin consolé et rempli des biens qu'il avait désirés ? Il n'est aucun bienfait qu'il accorde à un homme, qu'il ne puisse l'accorder à un autre ; il peut même toujours en faire de plus grands. Tous les jours il fait des Abrahams par la foi, des Moïses par la douceur, des Davids par la piété, des Salomons par la sagesse, des Prophètes, des Apôtres, des Saints dans toutes les conditions par mille moyens divers. Hélas ! il m'a fait des grâces que je n'attendais pas, que je n'eusse jamais osé demander, auxquelles je ne pouvais même pas songer ; mais il a voulu user de sa bonté infinie pour opérer en moi des prodiges que l'on n'a jamais vus ni ouïs depuis que le ciel et la terre sont sortis de ses mains.

Il a déployé la force de son bras ; il a dissipé ceux qui nourrissaient des pensées d'orgueil dans leur cœur. C'est un transport et un ravissement qui saisit le cœur, quand il considère les effets étonnants de la toute-puissance du grand Dieu. Il a redoublé les efforts de son bras, il a déployé sa puissance extraordinaire pour renverser les esprits orgueilleux et pour punir leur coupable témérité. C'est le désespoir de l'enfer de voir ce même bras qui a foudroyé Lucifer et des millions d'anges, relever une fille d'Adam et lui destiner la place d'honneur dans le ciel. Il ne fallait rien moins que la force d'un tel bras pour élever à ce degré de grandeur une simple vierge comme moi, et en faire ce qu'il en a fait, au grand étonnement des hommes et des anges. Mon cœur s'anéantit quand il voit ce coup de la main souveraine du Monarque de l'univers. Et vous, Elisabeth, ne sentez-vous pas tressaillir votre cœur quand vous pesez ces mystères ineffables et ces efforts impénétrables du Tout-Puissant ?

Il a renversé les grands de leurs trônes, et il a élevé les petits. La Vierge Mère entre avec David, son aïeul, dans les puissances du Seigneur, et adore la profondeur de ses jugements. O abîmes sans fond et sans rives ! O justice saintement effrayante de mon Dieu ! il renverse les puissances du ciel, il les précipite dans l'abîme, les condamnant sans ressource, et ne donnant à leur châtiment d'autre terme que l'éternité ! D'un autre côté, il élève les humbles, il exalte les plus faibles de ses créatures, et les porte jusqu'à un degré si éminent de magnificence, que les plus hauts Séraphins les voient s'élever au-dessus de leurs têtes et adorent les conseils de sa divine sagesse.

Il a rempli de biens ceux qui étaient affamés, et il a renvoyé vides ceux qui étaient riches. Je ne sais comment il se peut faire que nos cœurs n'éclatent pas de joie, ne se fondent pas de douceur, quand ils ressentent les effets de la commisération ineffable du cœur de Dieu. Il voit nos misères, il sait bien, il sent bien l'extrême pauvreté de nos âmes. Quand il nous voit affamés de ses grâces, touché de pitié, il accourt vers nous et remplit nos cœurs des torrents des douceurs célestes. Mais, en même temps, il condamne les riches à une faim éternelle, à une soif immortelle, que ne sauraient apaiser tous les biens créés. Et moi, la dernière de ses créatures et la plus petite des filles de Sion, je me sens, ô Elisabeth, si excessivement remplie de ses divines douceurs, que mon cœur ne les peut contenir, et que ma langue ne saurait les raconter dignement.

Il a pris en sa protection Israël, son serviteur, se ressouvenant de sa miséricorde. C'est la conduite ordinaire de la divine

Providence d'éprouver ses enfants, de les faire passer par la mer Rouge pour les introduire dans la terre promise, qui est la Jérusalem du Ciel. Mais dans ce pèlerinage, il se rend le protecteur d'Israël, c'est-à-dire de ses enfants fidèles ; il se souvient de ses anciennes miséricordes, et il a une sollicitude si tendre et si maternelle pour ses créatures, que vous diriez que son unique soin est de les couronner de ses bienfaits. S'il a des yeux, des mains, un cœur, c'est pour veiller sur elles, c'est pour les combler de ses faveurs, c'est pour les aimer d'amour, et d'un amour qui soit digne d'un Dieu. Oh! si nous pouvions nous rendre dignes de ses bontés infinies et le servir comme il le mérite, bientôt nos âmes seraient changées en un paradis de délices!

Selon la parole qu'il en avait donnée à nos pères, à Abraham et à sa postérité pour toujours. Puissions-nous lui être aussi fidèles qu'il l'est envers nous! Bien loin de manquer à ses divines promesses, il accomplit toujours mille fois plus qu'il ne nous a promis. Que l'on fasse revenir Abraham, Isaac et Jacob sur la terre, ils verront que toutes les promesses faites à eux et à leurs descendants sont fidèlement accomplies, qu'elles le sont avec une sorte de surabondance; ils verront que Dieu dit peu, qu'il fait beaucoup, qu'il promet encore, et que son amour va jusqu'à l'infini. O Elisabeth, ma cousine bien-aimée, quel cœur ne faudrait-il pas avoir pour répondre au cœur du grand Dieu! Ou plutôt, combien de millions de cœurs nous seraient nécessaires pour aimer, pour admirer, pour adorer une Majesté aussi excessive à nous faire du bien qu'elle est infinie!

Les affections exprimées dans ce cantique nous donnent une idée de la dévotion de Marie. Ces étincelles nous font deviner le brasier immense qui brûle son âme. Mais le plus beau reste caché dans son cœur virginal, et le voile de sa modestie couvre tout à nos yeux, qui ne sont pas dignes de ces secrets.

III

(Paraphrase attribuée à S. Bernard.)

1. *Mon âme glorifie le Seigneur.*

Oui, mon âme vous glorifie, Seigneur, de vive voix, par les œuvres, par affection, par reconnaissance, par amour, par louange, par le fond, pénétrée qu'elle est qu'il n'y a rien en elle qui ne vienne de vous, de qui tout don parfait descend, ô Père des lumières inaccessibles! Oui, qui oserait se glorifier lui-même, vous déshonorerait, ô mon Dieu! il se servirait de vos dons comme des armes pour vous combattre vous-même. Le propre de sa créance doit être de s'abaisser ; le néant est

sa place : il n'appartient qu'à Dieu d'élever et de glorifier; la gloire est en vous, ô mon Dieu, un droit inaliénable !

2. *Et mon esprit s'est réjoui en Dieu, auteur de mon salut.*

Mon esprit, par une joie toute divine, est transporté non en moi-même ni en aucune créature, mais en Dieu seul, mon créateur, mon bienfaiteur, mon salut et mon tout ; mon esprit est ravi en l'essence divine, non par mes industries ni par mes efforts, mais par le Verbe, par mon Fils, par mon Dieu incarné dans mon sein par l'opération du Saint-Esprit, cet amour incréé.

3. *Parce qu'il a regardé la bassesse de sa servante, voici que toutes les générations me nommeront bienheureuse.*

Non, je n'aurais jamais osé lever mes yeux vers le Ciel, si le Très-Haut n'eût daigné le premier jeter ses regards favorables sur la petitesse de sa servante [1]. Oui, toutes les générations m'appelleront bienheureuse, parce que ce n'est que par le fruit béni de mes entrailles qu'elles seront heureuses elles-mêmes.

4. *Car le Tout-Puissant a opéré en moi de grandes merveilles, et son nom est saint.*

Si toutes les générations m'appellent bienheureuse, ce n'est pas que je m'attribue rien ; j'en renvoie toute la gloire à Dieu qui a opéré en moi non une chose grande, mais plusieurs grandes merveilles ; il m'a choisie vierge, modèle de la pure virginité choisie entre toutes les femmes, pour me faire l'auguste Mère du Sauveur du monde, du Créateur de l'univers, du Verbe éternel de Dieu lui-même. Je rapporte toutes ces grandeurs, non à moi, mais à Celui qui est puissant, et la toute-puissance même. C'est pour lui, pour sa gloire, qu'il a réuni en moi tant de miracles ; c'est ainsi qu'il a manifesté sa sainteté et sa bonté infinie ; car il n'y a que lui seul de saint et de bon. Que le grand Dieu trois fois saint soit donc à jamais sanctifié dans les hommes.

5 *Sa miséricorde s'étend de lignée en lignée sur ceux qui le craignent.*

Son nom ineffable s'appelle miséricorde, répandue de génération en génération jusqu'à la fin des siècles ; répandue de la Judée jusqu'aux Gentils, principalement sur ceux qui le

1. Remarquez, dit S. Bernard, elle est élevée jusqu'à la maternité de Dieu même, et elle se nomme sa servante. Agar avait été servante de Sara, mais servante orgueilleuse et désobéissante, toute occupée d'elle-même, et Marie n'ose se nommer par son nom, mais par celui de servante, tant l'humilité véritable donne de l'oubli et du mépris de soi. *Voici que toutes les générations m'appelleront bienheureuse.* Par son cœur si dilaté en Dieu, par un entraînement prophétique, elle voit toutes les générations, tant de la terre que du ciel ; car, selon l'Apôtre, il y a une paternité de pur amour, dans les anges du ciel, nommés les enfants du Très-Haut.

craignent, Grecs ou Barbares, maîtres ou esclaves, hommes ou femmes; car la crainte est le commencement de la sagesse, et celui qui craint sans aimer, n'est qu'un esclave ou un mercenaire.

6. *Il a fait éclater la force de son bras, il a fait avorter les desseins des superbes.*

Oui, la toute-puissance, le bras du Très-Haut, le Verbe qui est dans mon sein a, dès le commencement, dispersé les anges rebelles : ils avaient été en étroite union avec Dieu même ; dans leur folie ils voulurent, hélas! se plonger dans la multiplicité de leurs orgueilleuses pensées : quelle chute, grand Dieu! C'est ainsi que le premier des séraphins devint Satan, ce grand dragon qui fut précipité avec ses anges rebelles dans les airs, dans les abîmes les plus profonds : leur place ne se trouva plus dans le ciel; car l'orgueil n'est autre chose qu'un peu de poussière que le vent disperse. Nos premiers parents, imitateurs de ces anges apostats, voulurent aussi quitter leur recueillement en Dieu ; et les voilà exilés, chassés du paradis, errants et dispersés sur une terre maudite ; les oiseaux mêmes du ciel, les animaux de la terre, les poissons des eaux, créés à l'usage et obéissants à la voix de ces premiers hommes, les fuient aujourd'hui, et se sentent encore de leur dispersion. Oui, c'est le Verbe, mon fils, qui confondit les langues de Babel, et en dispersa les constructeurs; c'est lui qui rejeta l'orgueilleuse synagogue, et dispersa ses enfants ingrats dans le vaste univers.

7. *Il a déposé de leur trône les puissants, et y a élevé les humbles et les petits.*

Oui, c'est mon fils, juge suprême des vivants et des morts, qui détrôna ces fières puissances des cieux ; elles devinrent tout à coup d'horribles démons d'enfer : c'est lui qui choisit les hommes de terre et de limon, pour monter sur des sièges si brillants, que ces dominations célestes ne surent point garder. Oui, c'est le juste juge qui réprouva l'olivier franc, ce peuple ci-devant peuple de Dieu, et appela l'olivier sauvage qu'il enta sur le franc, ces pauvres Gentils ; c'est lui qui répudiant la synagogue, lui substitua son Eglise catholique. Oui, c'est mon fils, qui fit descendre de son trône le roi de Ninive, pour faire pénitence dans le jeûne, la cendre et le cilice; qui déchira le royaume de Saül pour le donner à David qui était selon le cœur de Dieu : c'est le bras puissant et étendu, qui renverse avec équité les empires et les hommes vains qui se croient bien affermis dans leurs places et leurs biens.

8. *Il a rempli de biens les nécessiteux, et a réduit les riches à la mendicité.*

Par l'esprit prophétique du Seigneur, je lis l'avenir ren-

fermé dans le présent ; je vois aussi ceux qui meurent d'une faim canine pleinement rassasiés, et les plus riches dans la mendicité extrême sur cette terre. Je vois bien différemment dans les cieux : les anges fidèles désirent de voir Dieu ; en le voyant toujours face à face, à clairs rayons, et à découvert sans interruption, leur faim et leur soif est sans peine, leur satiété sans dégoût ; l'une et l'autre béatifiantes, et remplies de délices toujours nouvelles, toujours anciennes.

9. *Il a pris entre ses bras Israël son enfant, s'étant souvenu de sa miséricorde.*

Le prédestiné Jacob garde son nom tant qu'il habite la Mésopotamie, tant qu'il est dans les travaux et les fatigues extérieures des troupeaux, tant qu'il est dans les sueurs d'une vie active ; le Verbe, mon fils, ne lui donne le nom d'Israël, que lorsqu'il a lutté contre l'ange du Seigneur, et qu'il est devenu fort avec Dieu même. Jacob est la figure de la vie active, et Israël de la vie contemplative. *S'étant souvenu de sa miséricorde* :Quatre mille ans s'étant écoulés, les justes de ces siècles avaient soupiré, ils avaient demandé le Désiré des nations : au sens humain, le Seigneur avait comme oublié ses anciennes miséricordes ; mais le Verbe, la sagesse éternelle, fit voir qu'il s'en souvint au moment marqué, et qui était en la puissance du Père. Le voilà incarné dans mon sein virginal ; le Verbe se fait chair ; il vient enfin offrir son sacrifice sur le Calvaire ; legenre humain va être racheté, et la justice de Dieu infiniment satisfaite.

10. *Selon la parole qu'il en a donnée à nos pères, à Abraham et à sa postérité pour jamais.*

C'est ainsi que le tabernacle était couvert de dix rideaux, que le Décalogue contenait les dix préceptes de votre loi ; c'est ainsi, ô mon Dieu, que dans les dix versets de mon Cantique, vous expliquez aux hommes vos mystères sacrés, votre Evangile et votre Eglise catholique. Abraham l'a vu ; et sa postérité spirituelle, qui n'est comptée qu'en Jésus mon fils, le connaîtra jusqu'à la fin des siècles.

IV

(Paraphrase extraite des *Œuvres spirituelles* du P. Berthier, S. J.)

1. *Mon âme glorifie le Seigneur.*

Quoi ! tandis que tout ce qui respire doit glorifier le Seigneur, et lui payer le tribut de sa dépendance, je me tairais ? moi, l'objet de ses faveurs et de ses bienfaits les plus précieux, je garderais le silence ? Hé ! comment renfermer dans mon cœur tous les sentiments que sa grandeur et sa miséricorde m'inspirent ? Ah ! mon âme, livrez-vous aux transports de votre ad-

miration, de votre reconnaissance et de votre amour; et vous, races futures, hommes qui vivrez dans la suite des siècles, l'objet des miséricordes du Seigneur, apprenez qu'il doit être seul l'objet de votre amour, et que ses bienfaits, de quelque genre qu'ils puissent être, dans l'ordre de la grâce et dans celui de la nature, bien loin de fixer vos affections et votre zèle, ne doivent vous servir que comme de degrés pour vous élever vers celui dont la main puissante a daigné vous favoriser.

2. *Mon esprit, ravi de joie, rend grâces à Dieu mon sauveur.* Oui, mon Dieu, vous le savez, ce n'est pas dans vos dons, c'est en vous seul que mon cœur tressaille de joie. Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui ; je possède celui que j'aime ; mon cœur n'a rien à désirer ni à craindre. Hé ! que pourrais-je souhaiter ? tout autre que lui ne saurait me plaire ; avec lui je jouis de tous les biens, sans lui, tous ceux de l'univers me seraient insipides, onéreux. Mon Dieu m'a rendue cette cité heureuse arrosée d'un fleuve de joie, dont a parlé David mon père; il a élevé son trône dans mon cœur ; rien ne saurait troubler mon bonheur : oui, je le possède mon bien-aimé, et je ne cesserai jamais de le posséder : fût-il état comparable au mien ? Que je vous plains, hommes insensés ! vous cherchez le bonheur, et il vous fuit; au moment que vous croyez avoir saisi la joie, elle disparaît : votre vie se passe en des espérances vaines et des peines réelles : rigoureux, mais juste châtiment de la préférence que vous donnez à la créature sur le Créateur. Approchez-vous de lui : voyez et goûtez combien il est plein de charmes pour ceux qui l'aiment ; vous conviendrez bientôt qu'un jour passé dans sa maison, vaut mieux que mille jours passés dans la maison des pécheurs : bientôt honteux d'avoir livré votre cœur à des objets qui, sous le voile de la joie, n'y ont porté qu'un vide affreux, et une foule de chagrins qui sont leur suite inséparable, vous vous récrierez avec moi : *Mon âme est transportée de joie.*

3. *De ce qu'il a daigné regarder la bassesse de sa servante ; car cette insigne faveur me fera nommer bienheureuse dans la succession de tous les siècles.*

Oui, toutes les nations m'appelleront bienheureuse, la reine des anges et des hommes ; on bâtira des temples à mon honneur, l'encens fumera sur mes autels; nulle créature n'a joui et ne jouira jamais, dans le ciel et sur terre, d'une gloire aussi éclatante que la mienne. Mais, à Dieu ne plaise que j'ose m'attribuer le principe de ces faveurs : ce n'est ni au sang d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, ni à celui des patriarches, des prophètes et des rois qui coule dans mes veines, que je les dois ; c'est à la grâce, qui n'a jamais été stérile en moi.

que je les rapporte ; c'est elle qui, en m'éclairant sur la vanité et le néant des choses humaines, m'en a inspiré du mépris, et qui, en me découvrant les immenses grandeurs de mon Dieu, ne m'a plus laissé apercevoir en moi-même que le bonheur de reconnaître ma bassesse. Nul titre, nul privilège, nulle prérogative ne m'ont jamais touchée ; la qualité de servante du Seigneur a seule pu me plaire, et c'est à l'intime persuasion de mon néant que je dois les regards favorables de mon Dieu, et tous les avantages qu'ils me procurent : *par ce qu'il a daigné regarder la bassesse de sa servante ; cette insigne faveur me fera nommer bienheureuse dans la succession de tous les siècles.*

4. *Il a fait en moi de grandes choses, lui qui est tout-puissant et dont le nom est saint.*

Aveugles hommes, instruisez-vous : le Seigneur a fait en moi de grandes choses, et son nom est saint. Son ange m'a annoncé que j'étais pleine de grâce, que le Seigneur était avec moi, que j'étais bénie par dessus toutes les femmes, que le fruit de mes entrailles était béni, que le fils que j'enfanterai sera grand, qu'il sera appelé le Fils du Très-Haut, que le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père, qu'il régnera éternellement sur la maison de Jacob, et que son règne n'aura point de fin. C'est donc en moi que s'accomplissent les oracles ; c'est dans mon sein que le ciel se réconcilie à la terre, que Dieu confirme son alliance avec les hommes ; je suis donc destinée à donner au monde le Désiré de toutes les nations, celui qui du Juif et du Gentil ne doit plus former qu'un seul peuple. Instruisez-vous, encore une fois, aveugles hommes, et que mon heureuse destinée vous apprenne le bonheur de la vôtre : participant à la nature divine par la sublimité du mystère du Fils de Dieu fait homme, partagez avec moi les sentiments de ma reconnaissance, de mes actions de grâces, et de mon amour ; puisque si je suis élevée à l'auguste qualité de mère de mon Dieu, vous êtes appelés à la dignité d'être ses enfants : n'oubliez jamais la noblesse de votre adoption, et la magnificence de vos prérogatives.

5. *Sa miséricorde et sa bonté s'étendront dans la suite de plusieurs âges sur ceux qui le craignent.*

Jusqu'ici Dieu n'a presque été connu que dans la Judée, son nom n'était véritablement grand que dans Israël ; désormais sa miséricorde ne sera bornée ni par les temps ni par les lieux ; depuis le Jourdain jusqu'aux extrémités de la terre, depuis le levant jusqu'au couchant, on en éprouvera les influences. Mais le Sauveur qui vient d'offrir sa médiation aux hommes, qui prend la forme d'esclave pour briser leurs fers, qui souffrira pour les affranchir des peines, qui obéira pour

les rendre libres, et qui sera pauvre pour les enrichir, n'agira à leur égard ni par violence ni par contrainte : ce sera un roi pacifique, qui ne régnera que par la douceur sur des sujets dociles et soumis; son règne sera celui de la paix. Mais comme l'abus de sa bonté armerait un jour son bras contre les ingrats et les rebelles, il avertit par ma bouche les hommes de tous les climats et de tous les temps, à qui ce cantique, l'effusion de mon cœur, parviendra, de profiter de ses miséricordes, en venant à lui avec une confiance mêlée de crainte, et une crainte mêlée de confiance : *Sa miséricorde et sa bonté s'étendront dans la suite de plusieurs âges sur ceux qui le craignent.*

6. *Il a déployé la force de son bras*; *il a renversé l'orgueil des superbes en dissipant leurs desseins.*

Dieu dit, et tout fut fait ; il dit, l'univers sort du néant, les cieux se remplissent d'étoiles, la terre est posée sur des fondements inébranlables, le soleil connaît le point de son lever et de son coucher, la mer respecte des bornes, les champs se couvrent de verdure, un ordre et une harmonie admirables règnent dans le vaste univers, et ce n'est là que le jeu de la main du Seigneur. Quand il s'agit de former l'homme, c'est un ouvrage qui semble exiger de la part de son créateur une attention et une application suivie, un conseil, des apprêts : Faisons, faisons l'homme, dit-il, à notre image et à notre ressemblance. L'homme existe ; mais à peine est-il formé qu'il méconnaît son créateur, il l'outrage, et se dégrade lui-même ; ce Dieu, qui n'a pas pardonné aux anges prévaricateurs, regarde en pitié l'homme coupable ; après s'être repenti de l'avoir créé, il lui prépare une ressource, un nouvel Adam, pur, saint, sans tache, séparé des pécheurs, plus élevé que les cieux, abaissé jusqu'au centre de la terre, revêtu de la forme des pécheurs : Dieu lui-même, le Verbe fait chair, peut seul venger le ciel, apaiser sa colère, rétablir l'homme dans l'innocence et la dépendance. Ce n'est point ici la main de Dieu, le doigt de Dieu, c'est la puissance de Dieu qui doit opérer, c'est la force de son bras qui se déploie ; *Il a déployé la force de son bras.* C'est le mystère de l'Homme-Dieu, qui renverse l'orgueil des superbes en dissipant leurs vains projets, qui relève l'espérance des vrais adorateurs en donnant un prix réel à leurs hommages.

7. *Il a fait descendre les grands et les puissants de leur trône et a élevé les petits.*

Grands du monde, puissants du siècle, hommes et trop souvent moins que des hommes, votre élévation et votre grandeur qui en imposaient au vulgaire, tandis que vous étiez peut-être les seuls à qui elles ne faisaient pas illusion, par

la connaissance du vide affreux qu'elles laissaient dans votre cœur, elles vont être mises désormais à leur juste valeur, elles ne tromperont plus des yeux éclairés par la Sagesse incarnée. Tout change de face : dans un état obscur, sans ambition, sans orgueil, le pauvre, humble et soumis, va posséder le bonheur qu'on vous supposait ; il sera heureux. Pour être heureux comme lui, descendez du moins en esprit de vos places, ou faites-y asseoir avec vous la douceur et l'humilité ; car tel est désormais le solide bonheur accessible à tous les rangs, à tous les âges, à toutes les conditions : les grands comme les petits, les maîtres comme les esclaves, les riches comme les indigents, tous peuvent être doux, humbles, pauvres d'esprit, et y atteindre. En suivant le modèle qui sera exposé à leurs yeux, sans quitter leur état, les grands descendront, les petits s'élèveront ; tous gagneront à cette heureuse révolution, la seule qui, en assurant le repos et la tranquillité des sujets, peut faire le bonheur des empires et de leurs maîtres.

8. *Il a rempli de biens ceux qui étaient dans l'indigence ; et il a renvoyé vides et pauvres ceux qui étaient riches.*

Désirer les biens de la terre, les rechercher et les poursuivre, passer les mers et les monts pour les atteindre, se tourmenter la nuit et le jour, s'exposer à tous les hasards de la mer et de la terre pour les posséder ; toutes ces démarches pénibles, à quoi se livre l'ambitieux, ne lui assurent pas le succès ; le succès même ne dédommage jamais des travaux et des fatigues de la carrière. La Sagesse incarnée appelle tous les hommes à la possession de ses faveurs ; tous y sont appelés, nul n'en est exclu ; il ne faut que les désirer avec une sincère ardeur pour les posséder. O enfants des hommes ! cœurs appesantis ! pourquoi cherchez-vous à si grands frais la vanité et le mensonge qui vous avilissent ? pourquoi fuyez-vous la vérité et la sagesse qui vous élèveraient au-dessus du monde et de vous-mêmes, si vous saviez les désirer ?

9. *Il a pris en sa sauvegarde Israël sonse rviteur, se souvenant de sa miséricorde.*

Ce peuple que vous vous étiez attaché, ô mon Dieu, a bien mal répondu à votre tendresse. Depuis le premier moment que vous l'avez choisi, vous n'avez cessé de l'honorer de vos bienfaits, et il n'a cessé de vous offenser par ses ingratitudes et ses mépris : vous avez employé les châtiments pour le faire rentrer en lui-même ; mais, oubliant bientôt les assurances qu'il vous donnait de son repentir, il retombait dans de nouvelles prévarications qui allumaient encore votre colère. Au fort de cette colère cependant vous vous êtes toujours souvenu de votre miséricorde ; Israël vous était toujours cher ; et le

serment que vous aviez fait à nos pères de leur donner un sauveur, un rédempteur et un messie, qui rachèterait Israël de toutes ses iniquités, ce serment devait être inviolable. Mais l'Israël de Dieu, le peuple qui devait être aussi multiplié que les étoiles du firmament et que les grains du sable qui couvre le rivage de l'Océan, ne devait plus être renfermé dans la Judée; il devait embrasser toutes les nations et tous les peuples, que vos prophètes ont exhortés d'avance à célébrer une miséricorde dont ils devaient partager les bienfaits avec les dépositaires de vos promesses, les enfants d'Abraham et de Jacob.

Les oracles vont s'accomplir : déjà l'idolâtrie tremble; les idoles, leurs temples, leurs autels seront détruits ; une grande lumière va sortir de Jérusalem ; le véritable Orient, le soleil de justice éclairera bientôt les nations qui vivent dans les ténèbres et les ombres de la mort. Ce peuple, au milieu duquel j'ai pris naissance, rentrera dans le sein de votre Eglise, après avoir porté pendant plusieurs siècles, au milieu des nations étrangères, l'humiliation, le mépris et le châtiment dû à ses crimes, il sera réuni aux véritables adorateurs, et il ne formera plus avec eux que cet Israël, qui est la portion de votre héritage, une nation sainte et un sacerdoce royal ; il n'y aura plus qu'un pasteur et une bergerie, votre serviteur Israël, l'objet de votre miséricorde.

10. *Selon la promesse qu'il a faite à nos pères, à Abraham et à toute sa postérité pour jamais.*

Vous êtes fidèle, ô mon Dieu, dans toutes vos paroles; vous remplissez à point nommé toutes les promesses que vous faites aux hommes. Pourquoi trouvez-vous si peu de fidélité de leur part ? Ils attachent parmi eux l'honneur et la gloire à remplir leurs engagements; y manquer c'est un opprobre : serait-ce trop exiger d'eux que de leur demander la même exactitude et la même délicatesse de sentiments, quand il s'agit de vous plaire ? Ah ! qu'ils ne perdent jamais de vue, qu'ayant rempli avec fidélité les promesses que vous avez faites à nos pères, à Abraham et à sa postérité, vous êtes en droit d'examiner si de leur part ils ont rempli avec fidélité tout ce qu'ils ont promis à votre loi.

Qu'ils la méditent cette loi, qu'ils en consultent la sagesse, qu'ils en connaissent les avantages, qu'ils en goûtent la douceur et les charmes ; l'indifférence qu'ils ont pour elle sera bientôt remplacée par une fervente obéissance, le zèle succédera à la tiédeur et aux infractions ; vous aurez alors, ô mon Dieu, des imitateurs de votre fidélité dans vos promesses : ces âmes si distraites, si dissipées, si tièdes, plus occupées du soin de leurs engagements vis-à-vis du monde que de celui d'obéir à votre loi pure et sans tache, trouveront désormais leur bon-

heur et leur gloire à vous rendre, avec autant de régularité que d'ardeur, leurs vœux et leurs hommages ; je m'unirai à eux, ils s'uniront à moi, pour célébrer votre gloire, votre miséricorde. Nous louerons, nous bénirons, nous adorerons, nous aimerons celui qui est l'objet de vos promesses, qui vient visiter et racheter son peuple et qui doit faire sa félicité dans le Ciel. Ainsi soit-il.

V

(Pensées sur le *MAGNIFICAT*, par le P. Berthier.)

C'est ici le premier cantique et la première prophétie de la nouvelle alliance ; c'est le monument éternel de l'humilité d'une vierge élevée au rang sublime de Mère de Dieu. Que ce moment, où le Saint-Esprit parle au cœur de Marie, et lui inspire de manifester ses sentiments à tous les siècles, doit paraître précieux à tous les fidèles ! Marie porte dans son sein celui qui s'est anéanti pour notre amour, et elle n'est occupée, comme son Fils, que du désir de s'abaisser aux yeux de Dieu. Saints anéantissements de l'un et de l'autre ! C'est la première leçon qui est donnée aux chrétiens, c'est comme la première pierre de l'édifice du salut. O mon Dieu, j'entre dans ce divin cantique, plein d'admiration pour Marie, et d'indignation contre moi-même ! Je l'ai récité mille fois sans jamais en pénétrer l'esprit, et sans m'appliquer les instructions qu'il contient. Donnez-moi, Seigneur, aujourd'hui, l'intelligence de ces grandes vérités, afin que je devienne un fidèle disciple de Marie, et un fervent imitateur de Jésus-Christ.

1. *Mon âme glorifie le Seigneur.*

Marie pratique déjà ce que son Fils devait apprendre aux hommes, que *Dieu est esprit, et qu'il veut être servi en esprit et en vérité* (*Joan.* IV, 24). Il ne s'agit plus de sacrifices sanglants, de cérémonies légales ; c'est l'homme intérieur qui doit glorifier le Très-Haut : et quelle étendue a cette expression dans la bouche de Marie ! Si l'on pouvait supposer qu'elle eût été comme les autres filles d'Adam, portant encore ce poids d'amour-propre, qui nous courbe sans cesse vers nous-mêmes, ne serait-il pas resté dans son cœur une secrète complaisance des merveilles que le Saint-Esprit avait opérées dans elle ? en exaltant même les miséricordes du Seigneur, n'eût-elle pas cherché à faire connaître les vertus qui avaient attiré sur elle les regards du Très-Haut ? Ah ! depuis l'origine du monde aucune créature ne s'est trouvée dans une position aussi glorieuse. Mais si Marie est la seule que Dieu choisit pour donner au monde un sauveur, elle est aussi la seule qui soit inaccessible aux impressions de l'amour-propre ; son âme concentrée dans Dieu seul ne rend hommage qu'à la haute majesté de Dieu.

N'apprendrai-je donc jamais par cet exemple à m'oublier moi-même, et à ne voir qu'en Dieu la source de toute grandeur ?

2. *Mon esprit est transporté de joie dans Dieu mon sauveur.*

Un prophète avait dit qu'il *serait comblé de joie dans Dieu son sauveur*[1] ; il parlait d'événements futurs, et Marie les voit accomplis dans elle. La joie pure et sans mélange résulte de la paix de l'âme et de la jouissance d'un grand bien ; sans l'accord de ces deux sentiments, il reste dans le cœur un fonds de tristesse qui empêche ou qui réprime ses transports ; Marie possède le Dieu de la paix, et son âme est intimement unie à l'auteur de tous les biens. Quelles délices ineffables goûte cette sainte mère de Dieu ! c'est son esprit qui est inondé de joie : loin d'elle ces mouvements impétueux qui troublent plutôt qu'ils n'accompagnent les plaisirs du monde. L'intelligence sublime de Marie pénètre les grands motifs de sa joie dans le mystère qui s'accomplit dans son sein ; elle voit l'événement des prophéties, la défaite des puissances des ténèbres, le ciel réconcilié avec la terre, la route du salut ouverte à tous les hommes. Ah ! sainte Mère de mon Dieu, il ne m'est pas donné de concevoir l'étendue et la pureté de votre joie, je n'aspire pas à un état si délicieux ; mais obtenez-moi, par votre puissante intercession, quelques gouttes de cette onction intérieure qui fait le bonheur des saints sur la terre, et qui les prépare aux délices de la bienheureuse éternité.

3. *Parce qu'il a jeté les yeux sur la bassesse de sa servante ; car désormais je serai appelée bienheureuse dans toutes les générations.*

Marie est mère de Dieu, et elle ne prend que le titre de son humble servante ; elle sait que *toutes les générations l'appelleront bienheureuse,* et elle attribue cette prérogative aux regards que Dieu a daigné jeter sur sa bassesse ; elle prophétise sur le bonheur qu'elle aura d'être honorée dans tous les siècles, et elle en rapporte toute la gloire aux miséricordes du Très-Haut. Quel concert de grandeur et d'humilité ! Jamais l'esprit de prophétie n'a été communiqué à une âme si pénétrée de son néant ; et jamais prophète n'a prononcé avec tant de certitude sur ses destinées futures. Quelle magnificence dans cet oracle : *Toutes les générations m'appelleront bienheureuse !* Il faut qu'avant la consommation générale, tous les peuples reconnaissent Marie comme Mère de Dieu, et qu'ils la félicitent de son bonheur. Cette prédiction s'est vérifiée en grande partie, mais non généralement encore : c'est le cours des siècles qui en verra l'accomplissement parfait ; les noms de Jésus-Christ et de Marie seront portés partout jusqu'au moment où tous

1. *Habac.* III, 18.

les ennemis de l'Homme-Dieu seront réduits, selon l'expression du Prophète [1], *à lui servir de marchepied*. Mais suffit-il d'appeler Marie bienheureuse? Le monde, tout pervers qu'il est, ne lui refuse pas ce titre; et il n'en est pas moins réprouvé de Dieu. Si je veux remplir toute l'étendue de la prédiction, je dois m'appliquer non le bonheur de Marie, mais ses vertus, mais son humilité profonde, mais sa tendre reconnaissance envers Dieu, mais sa patience héroïque dans les adversités, mais son ardent amour pour Jésus-Christ; le bonheur dont elle jouit ne peut appartenir qu'à elle, mais ses exemples peuvent faire le bonheur de toutes les générations.

4. *Il s'est fait en moi de grandes choses, c'est le Tout-Puissant, c'est celui dont le nom est saint qui les a opérées.*

Nulle intelligence humaine ne peut atteindre la hauteur du mystère opéré dans le sein de Marie; elle-même n'entreprend pas de l'expliquer, elle se contente de dire *qu'il s'est fait de grandes choses dans elle, et que le Tout-Puissant en est l'auteur*. C'est à ce moment qu'elle comprend toute l'étendue de cette parole de l'Ange: *Il n'y a rien d'impossible à Dieu* [2]. Elle rend un hommage profond à cette puissance infinie, et elle ne la distingue pas du saint *nom de Dieu*, parce qu'elle sait que Dieu et le saint nom de Dieu sont une même chose, que *Dieu est celui qui est*, comme son nom est *Celui qui est*; vérité sublime, qui fut révélée à Moïse [3], et dont Marie pénétrait, encore mieux que ce législateur, la force, les rapports et les conséquences. O toute-puissance, ô saint nom de Dieu, qui élevez une simple créature à la maternité divine, qui unissez au sang de Marie le Verbe éternel par qui vous avez créé l'univers; qui choisissez cette fille de David pour donner au monde le Désiré des nations, l'attente des patriarches, le restaurateur des siècles, le vainqueur de la mort, l'auteur du salut! O Père des miséricordes! si Jésus-Christ est notre unique médiateur auprès de vous, recevez aussi les vœux que Marie vous offre pour nous et pour toute l'Église, qui a commencé par elle, et qui doit vous bénir avec elle dans le royaume préparé à vos élus.

5. *Sa miséricorde se répand de race en race sur ceux qui le craignent.*

La miséricorde de Dieu est comme l'essence de Dieu, invariable et infinie. Nous voyons les générations des hommes s'éteindre les unes après les autres; mais la miséricorde divine subsiste et se manifeste de générations en générations. La bienheureuse Vierge a des vues sublimes sur la durée éternelle de Dieu; trois fois dans son cantique elle en rappelle la

1. *Ps.* CIX, 1. — 2. *Luc.* I, 37. — 3. *Exod.* III, 14.

mémoire ; elle se voit, par le choix que Dieu a fait d'elle, destinée à être appelée bienheureuse dans tous les siècles ; elle voit la miséricorde de Dieu répandue sur tous les siècles. Que nos idées sont basses, rampantes et bornées ! Nous ne regardons que le moment présent, soit pour nous en plaindre, soit pour former des projets qui doivent s'anéantir bientôt : Marie ne s'occupe que de l'éternité de Dieu ; elle ne considère que les bienfaits qu'il ne cesse jamais de répandre sur les hommes. Mais qui sont ces hommes comblés des miséricordes du Seigneur? *ce sont ceux qui le craignent*, ceux qui portent partout le souvenir de sa sainte présence, et la résolution de ne le point offenser. *Sur qui jetterai-je mes regards*, dit-il par son Prophète[1] ? *sur le pauvre, sur le cœur humble, sur l'homme qui craint ma parole.*

Ce saint cantique est comme divisé en trois parties, dont la première contient les cinq versets qui viennent de m'occuper : ils ont pour objet les grâces particulières dont le ciel a comblé la Sainte Vierge ; c'est d'elle-même que Marie parle à Dieu, c'est pour elle-même qu'elle témoigne sa reconnaissance. Dans la seconde partie, qui remplit les trois versets suivants, il s'agit des bienfaits généraux que Dieu a versés sur son peuple, et des châtiments dont il a frappé les orgueilleux et les ingrats. Enfin les deux derniers versets regardent directement le mystère ineffable de la rédemption d'Israël et de tout le genre humain : ces cinq versets seront la matière d'une autre considération.

En terminant celle-ci, je suis pénétré de trois sentiments, que je dois, sans doute, à la protection de cette sainte Mère de Dieu. 1° J'admire l'humilité, la modestie, la douceur qui résultent de toutes ses pensées ; son style même porte l'empreinte de ces aimables vertus ; 2° je reconnais la science profonde qu'elle a des Saintes Ecritures ; il ne se trouve presque pas un mot, dans ce cantique, qui ne soit une imitation fidèle du langage des prophètes ; 3° j'éprouve une satisfaction intérieure d'appartenir à la véritable Eglise de Jésus-Christ, laquelle seule rend d'une manière excellente et parfaite le tribut de vénération qui est dû à Marie conformément à la prédiction qu'elle en a faite.

6. *Il a déployé la force de son bras ; il a dissipé les desseins que les orgueilleux formaient dans leur cœur.*

Marie était d'autant plus concentrée dans l'humilité qu'elle connaissait mieux la grandeur de Dieu ; et elle avait d'autant plus d'idée de cette grandeur, qu'elle s'occupait plus de sa propre bassesse. Un des grands effets de la puissance di-

1. *Isai.* LXVI, 2.

vine est de dissiper les desseins des orgueilleux, de faire servir même ces desseins à leur humiliation. Marie avait présents à son esprit tous les traits des saints livres où l'on voit l'orgueil des ennemis de Dieu dompté, détruit, anéanti ; Pharaon submergé dans la mer Rouge; les rois de Chanaan soumis au peuple de Dieu ; Saül dépouillé de la couronne et de la vie ; Aman livré au supplice qu'il préparait à Mardochée ; Holopherne tombant sous la main d'une femme; Sennachérib frappé au moment qu'il se croyait maître de Jérusalem; Nabuchodonosor réduit au rang des animaux; Balthasar jugé et condamné dans un festin ; Antiochus dévoré de chagrins, et consumé par une maladie honteuse. La Mère de Dieu pénétrait également dans les événements futurs ; elle voyait l'orgueil devenu tôt ou tard victime de lui même, et le Seigneur seul toujours grand, toujours puissant, toujours immuable dans ses décrets. Quel contraste entre celui que Marie porte dans son sein, et les orgueilleux de tous les siècles ! Ceux-ci sont écrasés dans cette vie ou dans l'autre sous le poids de leur prétendue grandeur; et le Fils de Marie, qui s'est fait *pauvre, abject, malédiction,* pour notre amour, voit toute puissance *dans le ciel, sur la terre et dans les enfers fléchir le genou devant lui*[1]. « O humiliations précieuses, s'écriait S. » Augustin[2] ! elles ont dompté les nations, elles ont soumis » les rois et les peuples au joug de Jésus-Christ ; elles ont » fait de l'Eglise ce grand arbre qui s'élève au-dessus des cè- » dres du Liban, et dont le sommet va se perdre au plus haut » des cieux ».

7. *Il a fait descendre les grands de leur trône, et il a élevé les petits.*

Les Saints livres et même l'histoire du monde fournissent bien des exemples de grands abaissés, et de petits élevés au faîte de la gloire: ces événements sont l'ouvrage de la main de Dieu, et la Sainte Vierge ne voyait que cette main puissante dans toutes ces révolutions qui étonnent si fort les hommes. Mais Marie n'ignorait pas qu'en cette vie le Seigneur n'exerce ni sa puissance ni sa justice dans toute leur étendue. Une des grandes preuves de la vie future est que toutes choses ici-bas ne sont pas à leur place; que le vice y est souvent honoré et la vertu méprisée; que l'homme de bien gémit dans l'oppression, tandis que le pécheur jouit des avantages temporels. Il doit donc y avoir un moment où la justice divine remette tout dans l'ordre ; et c'est alors que les *petits,* qui auront été cachés dans le sein de Dieu, seront revêtus de gloire, et que les *grands,* qui auront abusé de leur pouvoir, seront couverts

1. *Philip.* II, 10. — 2. Serm. XLIV, nº 2.

de confusion. Qu'il y a de sagesse dans l'ordre présent des choses humaines! tout y est dans l'attente, rien n'est au terme. Si les ennemis de Dieu étaient toujours punis, si ses amis étaient toujours récompensés sur la terre, qu'y aurait-il à craindre ou à espérer pour l'éternité? et cette éternité est cependant le terme unique vers lequel nous nous avançons à chaque moment. La sainte Mère de Dieu considérait plus l'état du monde futur que celui du monde présent; elle portait dans son sein le roi de tous les siècles, le maître de l'éternité; elle savait qu'il venait rompre les liens qui nous attachent à la terre, qu'il venait condamner le monde qui nous détourne, par ses illusions, de la route du vrai bonheur. Ah! cette fille de David n'aspirait pas au trône de ses ancêtres; elle comptait vivre dans l'obscurité et dans les tribulations: mais elle envisageait le moment où toutes les générations l'appelleraient bienheureuse; et cet oracle ne devait être accompli que quand elle aurait été couronnée de gloire dans le ciel.

8. *Il a comblé de biens ceux qui étaient dans la disette, et les riches, il les a renvoyés dénués de tout.*

Marie tient ici le même langage que la mère de Samuel, lorsque le Seigneur l'eut consolée par la naissance de ce prophète. *Le Seigneur,* disait-elle, *a rassasié ceux qui avaient faim, et a réduit ceux qui étaient dans l'abondance à la dure nécessité de servir les autres pour avoir du pain. Le Seigneur fait le pauvre, et il l'enrichit; il abaisse et il élève; il tire l'indigent de la poussière, et il le fait asseoir avec les princes de la terre.* (I *Reg.* II, 5, 7, 8.) Mais la Mère de Dieu porte ses vues plus loin que la mère du Prophète. Placée à la tête de la nouvelle alliance, elle considère les Gentils et les Juifs; ceux-ci dépositaires des promesses et riches du bien du salut, ceux-là gémissants dans une affreuse disette, parce que le Seigneur ne les avait pas fait entrer dans son alliance. Mais à la venue du Messie, tout change de face : les Juifs ferment les yeux à la lumière de l'Evangile, et tombent dans la misère spirituelle; les Gentils embrassent la foi, et sont comblés des biens de la grâce. Mystère terrible pour les premiers! il avait été prédit par les prophètes, et nous en voyons l'accomplissement tous les jours. La postérité des patriarches, devenue rebelle, erre partout, porte partout les livres qui la condamnent, demeure plongée dans l'amour des biens terrestres, les acquiert par des pratiques qui la rendent odieuse, n'en jouit qu'avec crainte, et renonce par son aveuglement à toutes les richesses du salut. Oh! qu'il y a d'étendue dans l'oracle prononcé par la sainte Mère de Dieu! Le publicain, humilié à la porte du sanctuaire, puise dans les trésors de la miséricorde, et le pharisien

superbe sort du temple dépouillé de sa prétendue justice et appauvri par l'étalage fastueux de ses bonnes œuvres. La table de Jésus-Christ est une source de bénédictions pour le simple fidèle qui s'en approche avec amour; et elle est un poison mortel pour le ministre du sanctuaire qui n'y porte que de l'indifférence ou de la dissipation. O Mère de mon Dieu, que vous me faites bien comprendre aujourd'hui en quoi consiste la vraie opulence et la vraie pauvreté! Que je sois riche et pauvre comme vous! pauvre du bien que le monde estime, riche de la connaissance et de l'amour de Jésus-Christ.

9. *Il a pris soin d'Israël son serviteur, se ressouvenant de sa miséricorde* ;

10. *Selon la parole qu'il en a donnée à nos pères, à Abraham et à sa postérité pour toujours.*

La Mère de Dieu revient ici à l'œuvre inestimable de la rédemption. Elle a présentes à l'esprit les grandes promesses faites à Abraham et à toute sa postérité ; promesses qui avaient pour terme la réconciliation des hommes par le ministère du Messie. Sous la loi, Dieu *prenait soin* de son peuple; mais il le laissa toujours sous le voile des figures. Le Messie était partout, dans les sacrifices, dans les cérémonies, dans les grands hommes de la nation : tous ses états de gloire et d'obscurité, de richesse et de pauvreté, de puissance et d'infirmité, étaient annoncés dans les prophéties, et préparés dans les divers événements qui forment le tissu de l'histoire sainte. Mais c'étaient des énigmes inexplicables pour le Juif charnel; il s'en tenait à l'écorce de la lettre, il perdait de vue l'esprit qui en faisait l'essence, ou le caractère principal. Il fallait que le Fils de Dieu, devenu aussi le fils de Marie, vînt dissiper les ombres, et mettre au grand jour tout le fond de l'alliance contractée avec les pères de la nation sainte. Et ce fut alors que Dieu *prit* authentiquement *soin* de son peuple, qu'il se ressouvint de ses grandes miséricordes, et qu'il accomplit tout ce qui avait été promis au fidèle Abraham. Marie fut la première, dans tout le genre humain, qui fit l'application des figures à la vérité, qui rendit gloire à la fidélité des promesses divines, qui admira le concert de l'ancienne alliance avec la nouvelle dont cette bienheureuse créature était le premier nœud. C'est dans ce point de vue qu'il faut se placer pour bien juger de la grandeur de Marie. Dans ce moment, elle aurait pu dire à tous les patriarches et à tous les prophètes : Le voici ce Désiré des nations, ce Dieu fort, ce prince de la paix, ce Père du siècle futur, cet héritier du trône de David, que vous avez annoncé, invité, appelé : c'est mon fils, et je suis cette vierge dont vous avez admiré la fécondité tant de siècles avant que je parusse au monde. O Dieu, quelle majesté dans ce discours, qui

n'est que le résultat des oracles divins! O Vierge incomparable! quelles richesses dans votre sublime cantique! obtenez-moi l'intelligence des saintes vérités qu'il renferme, et la grâce d'être admis un jour dans la société éternelle des vrais enfants d'Abraham, dont vous êtes aussi la mère, la protectrice et le modèle. Ainsi soit-il.

DISCOURS DE S. ALPHONSE DE LIGUORI

SUR LE

SALVE REGINA [1]

INSTRUCTION PRÉLIMINAIRE

LA LOUANGE DE MARIE EST UN SUJET INÉPUISABLE. — UTILITÉ DE LA PRÉDICATION DE MARIE

Mon cher lecteur, et aussi mon frère en Marie, puisque la dévotion qui m'a inspiré d'écrire ce livre et qui vous porte maintenant à le lire, nous rend tous deux heureux enfants de cette bonne mère, si jamais quelqu'un vous dit que je pouvais m'épargner la fatigue de l'écrire, attendu qu'il existe déjà tant d'ouvrages doctes et renommés sur le même sujet, répondez-lui, je vous prie, avec l'abbé Francone, dans la bibliothèque des Pères, que la louange de Marie est une fontaine si abondante que plus elle s'écoule, plus elle se remplit, et que plus elle se remplit, plus elle s'écoule : *Laus Mariæ fons est indeficiens, qui quanto amplius tenditur, tanto amplius impletur, quanto amplius impletur, tanto amplius dilatatur.* Ce qui revient à dire que cette bienheureuse Vierge est si auguste, si sublime, que plus on la loue, plus il reste à la louer. A tel point, dit S. Augustin (apud Dion. Carth.) que toutes les langues des hommes ne suffiraient pas à la louer autant qu'elle le mérite, même si tous leurs membres se changeaient en langues : *Etiamsi omnium nostrum membra verterentur in linguas eam laudare sufficeret nullus.*

J'ai examiné moi-même une quantité innombrable de livres qui traitent des gloires de Marie, de grands, de petits ; mais, considérant qu'ils sont ou rares, ou volumineux, ou qu'ils ne répondent pas à mon intention, je me suis appliqué à extraire de tous ceux que j'ai pu avoir sous la main, les sentences les plus belles et les plus spirituelles des Pères et des théologiens, pour les réunir brièvement dans mon livre, afin de procurer aux personnes pieuses la facilité de s'exciter par la lecture, sans grande fatigue ni grande dépense, à l'amour de Marie ; et spécialement afin de présenter aux prêtres des matériaux qui les aident dans leurs sermons à propager la dévotion envers cette divine Mère.

Les amants du monde ont coutume de parler souvent des personnes qu'ils aiment, afin de voir les autres louer leur amour. On doit donc supposer bien faible l'amour de ceux qui se vantent d'aimer Marie et qui pensent peu à parler d'elle

1. Traduction récente, faite spécialement pour la *Somme des Grandeurs de Marie.*

et à la faire aimer aussi des autres. Ceux qui aiment véritablement cette très aimable reine, n'agissent pas ainsi ; ils voudraient qu'elle fût louée de tous et aimée par tous ; c'est pourquoi ils cherchent toujours, soit en public, soit en particulier, à allumer dans les cœurs de tous cette bienheureuse flamme dont ils se sentent embrasés pour leur Reine bien-aimée. Pour que chacun soit persuadé qu'il importe beaucoup à son propre bien et au bien général des peuples de propager la dévotion à Marie, écoutez ce qu'en disent les docteurs. S. Bonaventure dit que ceux qui s'emploient à publier les gloires de Marie, sont assurés du paradis. Richard de Saint-Laurent le confirme en disant que, honorer la Reine des anges, c'est faire l'acquisition de la vie éternelle ; car cette bienfaisante Reine s'emploiera à honorer dans l'autre vie celui qui en celle-ci s'emploie à l'honorer [1]. Et qui ne sait la promesse faite par Marie elle-même à ceux qui, en cette vie, la font connaître et aimer : *Qui elucidant me, vitam æternam habebunt* : *Ceux qui me font connaître aux autres, auront la vie éternelle.* (Eccli. xxiv, 31). Ces paroles sont appliquées par l'Eglise à Marie dans l'office de la fête de son Immaculée Conception. Tressaille donc de joie, mon âme, réjouis-toi en Marie, parce que de grands biens sont préparés à ceux qui la louent, s'écriait S. Bonaventure qui tant s'employa à publier les louanges de Marie. Et, il ajoutait : Puisque toutes les divines Ecritures publient les louanges de Marie, ne cessons pas, et de cœur et de bouche, de célébrer cette divine Mère, afin que nous soyons un jour conduits par elle au royaume des bienheureux [2].

On lit dans les Révélations de sainte Brigitte, chapitre xiv, que le bienheureux Heming, évêque, avait l'habitude de commencer ses sermons par les louanges de Marie. La B. Vierge apparut un jour à la sainte et lui dit : Dites à ce prélat qui commence ses prédications par mes louanges que je veux lui servir de mère, que je présenterai son âme à Dieu et qu'il fera une bonne mort. En effet, il mourut comme un saint, en priant et dans la paix du paradis. Un autre religieux dominicain terminait ses prédications en parlant de Marie ; elle lui apparut à l'heure de sa mort, le défendit contre les démons, le réconforta et emporta son âme bienheureuse [3]. Le dévot Thomas à Kempis représente Marie recommandant à son Fils celui

1. Honorare Mariam, est thesaurizare vitam æternam... Honorificantes se in hoc seculo honorificabit in futuro. (Ricard. a S. Laur. *De laud. Virg.*, lib. II.)

2. Exulta, anima mea, et lætare in illa, quia multa bona sunt laudatoribus præparata. Si enim omnes Scripturæ loquuntur de ea, Deiparam perpetuo corde et lingua, celebremus, ut ab ipsa ad gaudia æterna perducamur. (S. Bonavent.)

3. Apud Auriem.

qui publie ses louanges : mon Fils, lui dit-elle, ayez pitié de l'âme de celui qui vous aime et qui me loue[1].

Quant aux avantages qu'en peuvent retirer les peuples, dit S. Anselme, le sein très sacré de Marie ayant été fait la voie du salut, il est impossible qu'aux prédications de Marie les pécheurs ne se convertissent point[2]. Et, s'il est vrai, comme je le tiens pour vrai et indubitable, et comme je le prouverai au chapitre VI de ce livre, que toutes les grâces sont dispensées par les mains de Marie, et que tous ceux qui se sauvent, ne le font que par le moyen de cette divine mère, on peut dire, comme conséquence nécessaire, que de la prédication de Marie et de la confiance en son intercession, dépend le salut de tous. C'est ainsi que S. Bernardin de Sienne sanctifia l'Italie, que S. Dominique convertit tant de provinces. S. Louis Bertrand n'oubliait jamais, en tous ses sermons, d'exhorter à la dévotion envers Marie; et ainsi ont fait tant d'autres.

Le P. Ségneri le jeune, célèbre missionnaire, faisait toujours, dans toutes ses missions, un sermon sur la dévotion à Marie; il l'appelait son sermon de prédilection. Et nous, nous avons pour règle invariable de ne jamais oublier dans nos missions le sermon de la Sainte Vierge. Nous pouvons attester, en toute vérité, qu'aucun autre sermon ne réussit à produire autant de fruit et de componction dans le peuple, que celui de la miséricorde de Marie. Je dis de la *miséricorde* de Marie, parce que, comme dit S. Bernard, nous louons sa virginité, nous admirons son humilité, mais, pauvres pécheurs que nous sommes, il nous plaît davantage d'entendre parler de sa miséricorde; c'est elle que nous embrassons le plus tendrement, dont nous nous souvenons fréquemment et que nous invoquons le plus souvent[3]. C'est pour cela que, laissant aux autres auteurs la description des autres prérogatives de Marie, j'ai tenu à parler davantage dans mon livre de sa grande miséricorde et de sa puissante intercession, en réunissant, autant que j'ai pu le faire par un travail de plusieurs années, tout ce que les SS. Pères et les auteurs les plus célèbres ont dit de la miséricorde et de la puissance de Marie. Et, comme dans la belle oraison du *Salve Regina* approuvée par l'Eglise qui en ordonne la récitation à tout le clergé régulier et séculier pendant la plus grande partie de l'année, se trouve

1. Fili, miserere animæ amatoris tui, et laudatoris mei. (THOM. A KEMPIS, serm. XX *ad. Nov.*)

2. Quomodo fieri potest, ut ex memoria laudum ejus salus non proveniat peccatorum, cujus uterus facta est via ad peccatores salvandos? (S. ANSELM. lib. III. *De. excell. Virg.* c. I)

3. Laudamus virginitatem, humilitatem miramur; sed misericordia miseris sapit dulcius, misericordiam amplectimur carius, recordamur sæpius, crebrius invocamus. (S. BERNARD. serm. IV *de Assumpt.*)

merveilleusement décrites la miséricorde et la puissance de la Sainte Vierge, j'ai entrepris d'expliquer dans une suite de discours cette très dévote prière.

Pieux lecteur, si, comme je l'espère, ce petit ouvrage vous agrée, je vous prie de me recommander à la Sainte Vierge, afin qu'elle me donne une grande confiance dans sa protection. Demandez cette grâce pour moi, et je vous promets de la demander aussi pour vous, qui que vous soyez qui me faites cette charité. Oh! bienheureux celui qui s'attache par l'amour et la confiance à ces deux ancres de salut : Jésus et Marie; certainement il ne se perdra pas. Disons donc de cœur tous les deux, cher lecteur, avec le pieux Alphonse Rodriguez : Aimons Jésus et Marie et faisons-nous saints; il n'y a pas de fortune plus grande que celle-là à laquelle nous puissions prétendre et aspirer [1]. Adieu, à nous revoir un jour dans le paradis, aux pieds de cette très douce mère et de ceux de son très aimant Fils, pour les louer, les remercier et les aimer ensemble, face à face, pour toute l'éternité.

SALVE REGINA MATER MISERICORDIÆ

SALUT Ô REINE, MÈRE DE MISÉRICORDE

(Chapitre I de l'auteur)

Quatre instructions :

I. Combien nous devons avoir confiance en Marie, parce qu'elle est la Reine de la miséricorde.
II. Nous avons d'autant plus confiance en Marie qu'elle est notre Mère.
III. Combien est grand l'amour que Marie notre Mère nous porte.
IV. Marie est aussi la Mère des pécheurs.

PREMIÈRE INSTRUCTION

COMBIEN NOUS DEVONS AVOIR CONFIANCE EN MARIE, PARCE QU'ELLE EST LA REINE DE LA MISÉRICORDE

Puisque l'auguste Vierge Marie a été élevée à la dignité de Mère du Roi des rois, c'est avec juste raison que la sainte Eglise l'honore et veut qu'elle soit honorée de tous sous le titre glorieux de Reine. Si le Fils est roi, dit S. Athanase, il est juste que la Mère soit estimée et appelée reine [2]. Par le fait

1. Jesus et Maria, amores mei dulcissimi, pro vobis patiar, pro vobis moriar; sim totus vester, sim nihil meus. (Rodriguez, apud Auriem *Aff. sc.*)
2. Si ipse Rex est qui natus est de Virgine, Mater quæ eum genuit, Regina et Domina proprie ac vere censetur (S. Athanas. serm. *de Deip.*)

même que Marie, dit S. Bernardin de Sienne, donna son consentement et accepta d'être la Mère du Verbe éternel, elle mérita d'être faite Reine du monde et de toutes les créatures [1]. Si la chair de Marie, dit Arnold de Chartres, n'est pas distincte de celle de Jésus, comment la mère n'aurait-elle point part à la royauté du Fils [2]? C'est pourquoi on doit penser que non seulement la gloire du règne est commune entre la Mère et le Fils, mais qu'elle est la même [3].

Et si Jésus est Roi de l'univers, Marie en est la Reine : *Regina constituta totum jure possidet Filii regnum*, dit l'abbé Rupert: C'est pourquoi S. Bernardin de Sienne dit qu'autant il y a de créatures qui servent Dieu, autant il y en a qui doivent servir Marie; car les anges et les hommes et toutes les choses qui sont au ciel et sur la terre, étant soumis à l'empire de Dieu, ils le sont aussi à la domination de Marie [4]. D'où l'abbé Guerric a pu parler ainsi à Marie : Continuez donc, ô Marie, continuez à régner en toute sécurité, disposez à votre gré des biens de votre Fils, puisque vous êtes Mère et Epouse du Roi de l'univers. Comme Reine, l'empire et la domination sur toutes les créatures vous appartiennent.

Marie est donc Reine, mais que chacun sache, pour notre commune consolation, qu'elle est une reine pleine de mansuétude, toute clémente et toute disposée à nous faire du bien. C'est pour cela que la sainte Eglise veut que nous la saluions dans cette oraison en l'appelant Reine de miséricorde. Le nom même de reine, comme le fait remarquer le B. Albert le Grand, signifie pitié, providence envers les pauvres, à la différence de celui d'impératrice qui signifie sévérité et rigueur. La magnificence des rois et des reines consiste à soulager les malheureux, dit Sénèque. Tandis que les tyrans n'ont pour fin dans leur règne que leur propre bien, les rois ne doivent avoir pour but que le bien de leurs sujets. C'est pourquoi, dans leur sacre, on oint les rois en répandant un peu d'huile sur leur tête. L'huile étant le symbole de la miséricorde, cette onction leur signifie que dans leur règne, ils doivent avant tout nourrir des pensées de miséricorde et de bienfaisance envers leurs sujets.

1. Hæc autem Virgo in illo consensu meruit primatum orbis, dominium mundi, sceptrum regni super omnes creaturas. (S. Bernardin. Senens. tom. II., § li.)

2. et 3. Neque a Dominatione Filii Mater potest esse sejuncta. Una est Mariæ et Christi caro... Filii gloriam cum Matre non tam communem judico, quam eamdem. (Arnold. *De Laud. Virg.*)

4. Tot creaturæ serviunt gloriosæ Virgini, quot serviunt Trinitati; omnes namque creaturæ, sive angeli, sive homines, et omnia quæ sunt in cœlo et in terra, quia omnia sunt divino imperio subjectæ, gloriosæ Virgini sunt subjecta. (S. Bernardin. Senens. T. II, c. lxi.)

Les rois doivent donc principalement s'employer aux œuvres de miséricorde, mais non pas au point d'oublier la justice envers les coupables, quand ils doivent la rendre. Il n'en est pas ainsi de Marie. Elle est Reine, mais nullement reine de la justice, entendue dans le sens du châtiment des malfaiteurs; elle est Reine de la miséricorde entendue dans le sens de pitié et de pardon pour les pécheurs. C'est pourquoi la sainte Eglise veut expressément que nous la nommions Reine de miséricorde. Le grand Gerson, chancelier de l'Université de Paris, considérant les paroles de David : *Duo hæc audivi, quia potestas Dei est, et tibi, Domine misericordia : J'ai entendu deux choses, que la puissance appartient à Dieu, et que vous êtes, Seigneur, rempli de miséricorde* (Ps. LXI, 12 et 13), dit que le règne de Dieu consistant dans la justice et dans la miséricorde, le Seigneur l'a divisé : le règne de la justice, il se l'est réservé, et le règne de la miséricorde, il l'a cédé à Marie, ordonnant que toutes les miséricordes qui se dispensent aux hommes passent par la main de Marie et soient distribuées selon sa volonté [1]. S. Thomas confirme cette pensée dans la préface des Epîtres canoniques, où il dit que la Sainte Vierge, lorsqu'elle conçut dans son sein le Verbe divin, et l'enfanta, obtint la moitié du règne de Dieu et devint, elle, la Reine de la miséricorde, Jésus-Christ restant Roi de la justice [2].

Le Père éternel a établi Jésus-Christ Roi de justice. Pour cela il l'a fait juge universel du monde; c'est pourquoi le Prophète chante : *Deus judicium tuum regi da et justitiam tuam filio regis : O Dieu, donnez votre jugement au roi; et votre justice au fils du roi.* (Ps. LXI, 2). Sur quoi un docte interprète a dit : Seigneur, vous avez donné à votre Fils la justice, parce que la miséricorde vous l'avez donnée à la Mère du Roi. D'où S. Bonaventure tourne ce passage ainsi : *Deus judicium tuum regi da, et misericordiam tuam matri ejus.* Pareillement, Ernest, archevêque de Prague, dit que le Père éternel a donné au Fils l'office de juger et de punir, et à la Mère l'office de compatir aux malheureux et de les soulager [3]. Aussi le prophète David avait-il prédit que Dieu même (pour ainsi dire) consacrerait Marie Reine de miséricorde en l'oignant avec l'huile de l'allégresse : *Unxit te Deus oleo lætitiæ* (Ps. XLIV, 8); afin que nous tous, malheureux fils d'Adam, nous nous ré-

1. Regnum Dei constituit in potestate, et misericordia; potestate, Deo remanente; cessit quodammodo misericordiæ pars matri regnanti. (GERSON. P. I. tr. IV super *Magn.*)

2. Quando Filium Dei in utero concepit, et postmodum peperit, dimidiam partem regni Dei impetravit, ut ipsa sit Regina misericordiæ, ut Christus est Rex justitiæ. (S. THOM. *Præf. in Epist. Can.*)

3. Pater omne judicium dedit filio, et omne officium misericordiæ dedit matri.

jouissions en pensant que nous avons au ciel cette auguste Reine toute remplie de l'onction de miséricorde et de compassion envers nous, comme s'exprime S. Bonaventure [1].

A ce sujet, le B. Albert le Grand applique très à propos l'histoire de la reine Esther qui fut une figure de notre Reine Marie. On lit, au chapitre IV du livre d'*Esther*, qu'Assuérus régnant, il fut publié un édit qui ordonnait la mort de tous les Juifs. Alors Mardochée, qui était juif, recommanda le salut de son peuple à Esther, afin qu'elle s'interposât auprès du roi pour obtenir la révocation de la sentence. Esther, craignant la colère d'Assuérus, se récusa; mais Mardochée la reprit et lui envoya dire qu'elle ne pensât pas seulement à se sauver elle-même, mais que le Seigneur l'avait mise sur le trône pour obtenir le salut de tous les Juifs : *Ne putes, quod animam tuam tantum liberes, quod in domo regis es præ cunctis Judæis.* (Esth. iv, 13). Ce que Mardochée disait à la reine Esther, nous pouvons le dire, nous, pauvres pécheurs, à notre Reine Marie, si jamais elle répugnait d'obtenir de Dieu la remise du châtiment que nous avons justement mérité : Ne pensez pas, auguste Reine, que si Dieu vous a élevée au rang de Reine du monde, c'est seulement pour votre bien. S'il vous a faite si grande, c'est encore pour que vous puissiez compatir davantage à nos misères et pour pouvoir mieux nous secourir, nous si misérables.

Lorsque Assuérus vit Esther en sa présence, il lui demanda avec amour ce qui l'avait fait venir le trouver : *Quæ est petitio tua?* La reine répondit : Si jamais j'ai trouvé grâce à vos yeux, donnez-moi mon peuple : *Si inveni gratiam in oculis tuis, o Rex, dona mihi populum meum, pro quo obsecro.* Assuérus l'exauça et ordonna immédiatement que la sentence fût révoquée. Or, si Assuérus accorda à Esther, parce qu'il l'aimait, le salut des Juifs, comment Dieu pourrait-il ne pas exaucer Marie, qu'il aime immensément, lorsqu'elle le prie pour les malheureux pécheurs qui se recommandent à elle, en lui disant : *Si inveni gratiam in oculis tuis o Rex :* Mon Roi et mon Dieu, si j'ai trouvé grâce auprès de vous (mais elle sait bien la divine Mère qu'elle est la bénie, la bienheureuse, la seule entre tous les hommes qui a retrouvé la grâce perdue; elle sait bien qu'elle est la bien-aimée du Seigneur, chérie plus que tous les saints et les anges ensemble), *dona mihi populum meum pro quo obsecro :* Si vous m'aimez, lui dit-elle, donnez-moi, Seigneur, ces pécheurs pour qui je vous implore. Est-il possible que Dieu ne l'exauce pas? Qui ne sait la force qu'ont auprès de Dieu les prières de Marie? *Lex clementiæ in lingua ejus :*

1. Maria plena unctione misericordiæ et oleo pietatis, propterea unxit te Deus oleo lætitiæ. (S. Bonav. *in Specul.* c. vii.)

La loi de la clémence est sur sa langue. (Prov. xxxi, 26). Chacune de ses prières est comme une loi établie par le Seigneur qui a coutume de faire miséricorde à tous ceux pour qui Marie intercède. S. Bernard demande pourquoi l'Eglise appelle Marie *Reine de miséricorde*, et il répond que c'est parce que nous croyons qu'elle ouvre la porte des abîmes de la miséricorde de Dieu à qui elle veut et comme elle veut. Aussi il n'y a pas de pécheur, si grand criminel qu'il soit, qui se perde si Marie le protège [1].

Mais peut-être avons-nous à craindre que Marie dédaigne de s'entremettre pour certains pécheurs, parce qu'ils sont trop chargés de péchés ? ou peut-être que nous devons être atterrés par la majesté et la sainteté de cette auguste Reine? Non, dit S. Grégoire, plus elle est élevée et sainte, plus elle est douce et compatissante pour les pécheurs qui veulent s'amender et qui recourent à elle [2]. Les rois et les reines, par la majesté dont ils font parade, inspirent la terreur et font que leurs sujets craignent d'être en leur présence. Mais quelle crainte, dit S. Bernard, peuvent avoir les malheureux en se présentant devant cette Reine de miséricorde, puisqu'elle ne fait rien paraître de terrible et d'austère à qui va la trouver, mais se montre très douce et très aimable [3]. Marie non seulement donne, mais elle offre elle-même à nous tous le lait et la laine : le lait de la miséricorde pour nous animer à la confiance, et la laine du refuge pour nous préserver contre les foudres de la justice divine.

Suétone rapporte de l'empereur Titus qu'il ne savait refuser aucune grâce à quiconque lui en demandait; souvent même il promettait plus que ce qu'on ne pouvait attendre, et il répondait à ceux qui l'en reprenaient, qu'un prince ne doit renvoyer mécontent aucun de ceux qu'il a admis à lui parler. Titus disait ainsi, mais en fait, souvent il mentait ou manquait à ses promesses. Notre Reine ne peut mentir et peut obtenir tout ce qu'elle veut à ses dévots. Elle a ensuite un cœur bienfaisant et compatissant qui ne peut souffrir qu'elle renvoie mécontent aucun de ceux qui la prient, comme dit Blosius [4]. Comment, lui dit S. Bernard, pourriez-vous,

1. Quod divinæ pietatis abyssum cui vult, quando vult, et quomodo vult creditur aperire; ut nemo tam enormis peccator pereat, cui sancta sanctorum patrocinii suffragia præstat. (S. Bern. in *Salve Regina.*)

2. Maria quanto altior et sanctior, tanto clementior et dulcior circa conversos peccatores (S. Greg. lib. I ep. 47, *ad comitiss. Matild.*)

3. Quid ad Mariam accedere trepidat humana fragilitas? Nihil austerum in ea, nihil terribile tota suavis est, omnibus afferens lac et lanam. (S. Bern. super *Sign. magn.* de Dom. infra octav. Assumpt. serm., n. 2.)

4. Ita benigna est, ut neminem tristem redire sinat. (Lud. Blos. lib. IV, cap. xii.)

ô Marie, refuser de secourir les malheureux, puisque vous êtes la Reine de miséricorde ? Et qui sont les sujets de la miséricorde, sinon les malheureux ? Vous êtes la Reine de miséricorde, et moi je suis le pécheur le plus misérable de tous, donc je suis le plus grand de vos sujets ; vous devez avoir plus soin de moi que de tous les autres [1].

Ayez donc pitié de nous, ô Reine de miséricorde, et pensez à nous sauver. S. Grégoire de Nicomédie ajoute : Ne nous dites pas, ô Vierge très sainte, que vous ne pouvez nous aider à cause de la multitude de nos péchés, attendu que vous avez un tel pouvoir et que votre miséricorde est si grande que le nombre de nos fautes, quel qu'il soit, ne peut les surpasser [2]. Rien ne résiste à votre puissance, parce que notre commun Créateur, honorant en vous sa Mère, estime votre gloire comme sienne [3]. Ce saint veut dire que bien que Marie ait une obligation infinie à son Fils pour l'avoir destinée à être sa Mère, on ne peut nullement nier que le Fils n'ait beaucoup d'obligation à sa Mère pour l'être humain qu'il en a reçu. Aussi, pour l'en récompenser, se réjouit-il de sa gloire, et il l'honore spécialement en exauçant toujours toutes ses prières.

Quelle ne doit donc pas être notre confiance en cette divine Reine, sachant combien elle est puissante auprès de Dieu, et en même temps si riche en miséricorde, qu'il n'y a personne sur la terre qui n'ait part à sa compassion et à ses bontés. C'est ce que révéla la Sainte Vierge elle-même à sainte Brigitte. Je suis, lui dit-elle, la Reine du ciel et la Mère de la miséricorde ; je suis la joie des justes et la porte qui introduit les pécheurs vers Dieu. Il n'est point sur la terre de pécheur qui soit assez maudit pour être privé de ma miséricorde, puisque chacun, s'il n'obtient pas autre chose, reçoit par mon intercession la grâce d'être moins tenté par le démon qu'il le serait sans ce secours. Aucun pécheur, ajouta-t-elle pourvu qu'il ne soit tout à fait maudit (ce qui s'entend de la dernière et irrévocable malédiction des damnés), aucun, dit-elle, n'est si repoussé de Dieu, qu'après m'avoir appelée à son secours, il ne retourne à Dieu et ne jouisse de sa miséricorde. Je suis appelée la Mère de miséricorde, et véritablement la miséricorde de Dieu envers les hommes m'a rendue ainsi miséricordieuse pour eux. Puis elle conclut en disant : Il sera donc

1. Tu es Regina misericordiæ ; et qui subditi misericordiæ, nisi miseri ? Tu Regina misericordiæ ; et ego miserrimus peccator, subditorum maximus. Rege nos ergo, o Regina misericordiæ. (S. Bern. *in Sal. Reg.*)

2. Habes vires insuperabiles, ne clementiam tuam superet multitudo peccatorum. Nihil tuæ resistit potentiæ ; tuam enim gloriam Creator existimat esse propriam. (S. Gregor. Nicom. orat. *de exitu B. V.*)

3. Et Filius in ea exultans, quasi exsolvens debitum, implet petitiones tuas. (*Id. Ibid.*)

malheureux, et malheureux pour toujours dans l'autre vie, celui qui, dans celle-ci, pouvant recourir à moi qui suis si miséricordieuse pour tous, et qui désire tant aider les pécheurs, n'y recoure pas et se damne [1].

Accourons donc aux pieds de cette très douce Reine, et recourons toujours à elle, si nous voulons nous sauver sûrement. Et si la vue de nos péchés nous effraie et nous décourage, pensons que Marie a été faite Reine de miséricorde pour sauver par sa protection les pécheurs, même les plus grands et les plus perdus qui se recommandent à elle. Ils seront sa couronne dans le ciel, selon ce que lui dit le divin Epoux: *Veni de Libano, sponsa mea, veni de Libano, veni coronaberis... de cubilibus leonum, de montibus pardorum : Viens du Liban, mon épouse : tu seras couronnée... des antres des lions, et des montagnes des léopards* (Cant. iv, 8). Et quels sont ces antres de bêtes sauvages et de monstres, sinon les malheureux pécheurs dont les âmes deviennent cavernes de péchés, monstres les plus hideux qu'on puisse trouver? Or ce sont précisément, ô grande Reine, ces pécheurs sauvés par votre moyen qui formeront votre couronne dans le Paradis, couronne qui convient bien à une Reine de miséricorde. C'est ainsi que Rupert commente ce passage des Cantiques [2].

DEUXIÈME INSTRUCTION

NOUS DEVONS AVOIR D'AUTANT PLUS CONFIANCE EN MARIE, QU'ELLE EST NOTRE MÈRE

Ce n'est pas sans motif et en vain que les serviteurs de Marie l'appellent Mère. Ils paraissent ne pas savoir l'invoquer sous un autre nom et ne pouvoir se rassasier de prononcer ce doux nom de Mère. Ils l'appellent Mère parce qu'elle est vraiment notre Mère, non pas selon la chair, mais mère spirituelle de nos âmes et de notre salut. Le péché, en privant nos âmes de la vie de la divine grâce, les priva de leur vie, et elles restèrent misérablement mortes jusqu'à ce que Jésus, notre Rédempteur, dans un excès de miséricorde et d'amour, vînt, par sa mort sur la croix, nous faire récupérer cette

1. Ego Regina cœli, ego Mater misericordiæ, ego justorum gaudium, et aditus peccatorum ad Deum. Nullus est adeo maledictus, qui, quamdiu vivit, careat misericordia mea ; quia propter me levius tentatur a dæmonibus, quam alias tentaretur..... Nullus est ita abjectus a Deo, nisi fuerit omnino maledictus, qui, si me invocaverit, non revertatur ad Deum, et habiturus sit misericordiam... Ego vocor ab omnibus Mater misericordiæ, et vere misericordia illius misericordem me fecit : Ideo miser erit cui ad misericordem, cum possit, non accedit. (S. Brigitta. *Revel.* lib. I, c. vi.)

2. De talium leonum cubiculis tu coronaberis. Eorum salus corona tua erit. (Rupert. lib. II. *in Cant.*)

grâce perdue, ainsi qu'il le déclare lui-même : *Veni, ut vitam habeant, et abundantius habeant* : *Je suis venu pour qu'elles aient la vie et qu'elles l'aient plus abondante.* (JOAN. X, 10). *Abundantius*, *plus abondante*, parce que, disent les théologiens, Jésus-Christ nous a apporté plus de bien par sa rédemption qu'Adam ne nous avait causé de mal par son péché. Ainsi, en nous réconciliant avec Dieu, il s'est fait le père des âmes de la nouvelle loi de grâce, comme il avait été prédit par le prophète Isaïe : *Et vocabitur nomen ejus... Pater futuri seculi, princeps pacis: Il sera appelé Père du siècle à venir, prince de la paix.* (JOAN. X, 6). Mais si Jésus est le Père de nos âmes, Marie en est la Mère, puisqu'en nous donnant Jésus, elle nous a donné la vraie vie ; et, en offrant ensuite sur le Calvaire la vie de son Fils pour notre salut, elle nous a alors enfantés à la vie de la divine grâce.

A deux époques donc, disent les SS. Pères, Marie est devenue notre Mère spirituelle. Premièrement, quand elle mérita de concevoir dans son sein virginal le Fils de Dieu, ainsi que le dit le B. Albert le Grand. Plus distinctement, S. Bernardin de Sienne nous dit que la très sainte Vierge, à l'Annonciation, lorsque le Verbe éternel attendait son consentement pour se faire son Fils, elle demanda avec une affection immense notre salut, et que dès lors elle s'employa tellement à procurer notre rédemption, qu'on peut dire que, comme une tendre mère, elle nous porta dans son sein [1]. S. Luc, en son chap. II, parlant de la naissance de notre Sauveur, dit que Marie enfanta son premier-né : *Peperit filium suum primogenitum.* Donc, dit un auteur, si l'Evangéliste assure qu'alors la Vierge enfanta son premier-né, il est à supposer qu'après elle eut d'autres fils. Mais le même auteur ajoute qu'il est de foi que Marie n'eut pas d'autres enfants selon la chair que Jésus. Elle dut donc avoir des fils spirituels, et ceux-ci ce sont tous les hommes, nous tous. C'est ce qui fut révélé par Notre-Seigneur à sainte Gertrude qui, un jour, lisant ce passage de l'Evangile, resta troublée, ne comprenant pas comment on pouvait dire que Jésus-Christ était le premier-né de Marie. Dieu lui expliqua qu'il était son premier-né selon la chair et que les hommes sont ses autres enfants selon l'esprit.

Et par là on comprend ce qu'il est dit de Marie dans les Cantiques sacrés : *Venter tuus acervus tritici vallatus liliis* :

1. Virgo per hunc consensum in incarnatione filii omnium salutem vigorosissime expetiit et procuravit ; et omnium salvationi per hunc consensum se dedicavit, ita ut ex tunc omnes in suis visceribus bajularet, tanquam verissima mater filios suos. (S. BERNARDIN. SENENS. Tract. *de B. V.* serm. VI.)

Votre sein est comme un monceau de froment. (Cant. vii, 2). S. Ambroise explique ce passage en disant que bien qu'il n'y ait eu dans le sein très pur de Marie qu'un seul grain de froment, lequel fut Jésus-Christ, on dit néanmoins un monceau de froment, parce que dans ce seul grain il y avait tous les élus dont Marie devait aussi être la Mère [1]. C'est pourquoi Guillaume, abbé, a écrit que Marie, en enfantant Jésus, qui est notre Sauveur et notre vie, nous a tous enfantés au salut et à la vie [2].

La seconde époque à laquelle Marie nous a enfantés à la grâce, c'est lorsque, sur le Calvaire, elle offrit au Père éternel, dans l'amertume de son cœur, la vie de son bien-aimé Fils pour notre salut. C'est pourquoi S. Augustin dit qu'ayant alors coopéré par sa charité pour que les fidèles naissent à la vie de la grâce, elle devint pour cela Mère spirituelle de nous tous qui sommes les membres du corps mystique dont Jésus-Christ est la tête [3]. C'est précisément ce que signifie ce que la Bienheureuse Vierge dit d'elle-même dans les Cantiques sacrés : *Posuit me custodem in vineis : vineam meam non custodivi* : *Il m'a placé à la garde des vignes et je n'ai pas gardé ma propre vigne* (Cant. I, 5). Marie pour sauver nos âmes consentit à faire le sacrifice de la vie de son Fils. Guillaume, abbé, commente ainsi ce texte : « Afin de sauver la multitude des âmes, elle livra son âme à la mort [4]. » Et quelle est l'âme de Marie, si ce n'est son Jésus, qui était sa vie et tout son amour? C'est pourquoi le saint vieillard Siméon lui annnonça qu'un jour son âme bénie serait transpercée d'un glaive de douleur : *Et tuam ipsius animam doloris gladius pertransibit* (Luc. ii, 35). Ce fut précisément la lance qui perça le côté de Jésus, l'âme de Marie. Et c'est alors que par ses douleurs elle nous enfanta à la vie éternelle. Aussi nous pouvons tous nous appeler les fils des douleurs de Marie. Notre très aimante Mère fut toujours toute unie à la divine volonté ; c'est pourquoi S. Bonaventure dit qu'en voyant le Père éternel aimer les hommes jusqu'à vouloir que son Fils mourût pour notre salut, et l'amour du Fils qui voulait mourir pour nous, elle se conforma à cet excessif amour du Père et du Fils pour le

1. Unum granum frumenti fuit in utero Virginis, Christus Dominus; et tamen acervus tritici dicitur, quia granum hoc virtute omnes electos continet, ut ipse sit primogenitus in multis fratribus. (S. Ambr. *de Instit. virg.*)

2. In illo uno fructu, in uno Salvatore omnium Jesu plurimos Maria peperit ad salutem. Pariendo vitam, multos peperit ad vitam. (S. Guill. *in Cant.* iv. 13.)

3. Illa spiritu mater est membrorum Salvatoris, quia cooperata est charitate, ut fideles in Ecclesia nascerentur. (S. Aug. *de Virg.* cap. vi.)

4. Ut multas animas salvas faceret, animam suam morti exposuit.

genre humain, et, de toute sa volonté, elle offrit son Fils et consentit à ce qu'il mourût afin que nous fussions sauvés [1].

Il est vrai que Jésus voulut être seul à mourir pour la rédemption du genre humain : *Torcular calcavi solus.* (Isa. lxiii, 3). Mais en voyant le grand désir que sa Mère avait de s'employer elle aussi au salut des hommes, il disposa que par le sacrifice et l'offrande qu'elle ferait de la vie de son Fils, elle coopérerait à notre salut et deviendrait ainsi la Mère de nos âmes. C'est ce que notre Sauveur déclara avant d'expirer, quand, regardant sa Mère et le disciple S. Jean qui étaient près de la Croix, il dit d'abord à Marie : *Ecce filius tuus.* (Joan. xix). C'est comme s'il lui eût dit : Voilà l'homme qui, par l'offrande que tu as faite de ma vie, naît à la grâce. Il dit ensuite au disciple : *Deinde dicit discipulo* : *Ecce Mater tua.* Par ces paroles, dit S. Bernardin de Sienne, Marie devint alors Mère non seulement de S. Jean, mais de tous les hommes, à cause de l'amour qu'elle a eu pour eux [2]. Car comme le fait remarquer Sylveira, le même S. Jean, dans le récit de ce fait, a écrit : *Deinde dicit discipulo* : *Ecce Mater tua.* Il ne dit pas que Jésus-Christ a dit cela « à Jean », mais « au disciple » pour signifier que le Sauveur donnait Marie pour mère à tous ceux qui, étant chrétiens, se nomment ses disciples [3].

Ego sum matrem pulchræ dilectionis. (Prov. iv, 24). Je suis la Mère du pur amour, dit Marie, parce que, comme dit un auteur, son amour qui rend nos âmes belles aux yeux de Dieu, fait que cette aimante Mère nous reçoit pour ses enfants [4]. Et quelle mère, ô notre très douce Reine, aime ses enfants et est si attentive à leur bien autant que vous nous aimez et que vous procurez notre avancement? dit S. Bonaventure [5].

O bienheureux ceux qui vivent sous la protection d'une Mère si tendre et si puissante! Le prophète David, bien que Marie ne fût pas encore née, demandait son salut à Dieu en se déclarant fils de Marie et il priait en disant : *Salvum fac filium ancillæ tuæ* : *Sauvez le fils de votre servante.* (Ps. lxxxv, 16). Quelle est cette servante ? demande S. Augustin, et il répond : c'est celle qui a dit : *Voici la servante du Seigneur* [6].

1. Nullo modo dubitandum est quin Mariæ animus voluit etiam tradere Filium suum pro salute generis humani, ut Mater per omnia conformis fieret Patri et Filio. (S. Bonaventura.)

2. In Joanne intelligimus omnes, quorum beata Virgo per dilectionem facta est Mater (S. Bernardin. Senens. tom. I. serm. lv.)

3. Joannes est nomen particulare, discipulus commune, ut denotetur, quod Maria omnibus detur in Matrem. (Sylveira.)

4. Quia tota est amor, erga nos, quos in filios recepit. (Pacciuch. *De B. V.*)

5. Nonne plus sine comparatione nos diligis, ac bona nostra procuras, quam mater carnalis? (S. Bonav.)

6. Cujus ancillæ? quæ ait, ecce ancilla Domini. (S. Aug. in *Ps. LXXXV.*)

Et qui jamais aura la hardiesse, dit le cardinal Bellarmin, d'arracher du sein de Marie ceux de ses enfants qui s'y seront réfugiés pour échapper à leurs ennemis. Quelle furie d'enfer ou de passion pourra les vaincre, s'ils mettent leur confiance dans le patronage de cette auguste Mère [1]? On dit que la baleine si elle voit ses petits en péril, soit par la tempête, soit à cause des pêcheurs, ouvre la bouche et les reçoit dans son ventre. C'est précisément ce que Novarrino dit de Marie : Que fait notre Mère, quand elle voit ses enfants en grand péril, par suite de la tempête, des tentations en furie? Elle les cache avec amour comme dans ses propres entrailles; elle les protège et ne cesse de les garder tant qu'elle ne les a pas conduits au port assuré du Paradis [2]. O Mère très aimante, ô Mère très compatissante, soyez toujours bénie, et que Dieu soit à jamais béni de ce qu'il vous a donnée à nous pour être notre Mère et notre refuge assuré dans tous les périls de cette vie. De même, dit un jour la Sainte Vierge à sainte Brigitte, qu'une mère qui voit son fils sous le fer de ses ennemis, fait tous ses efforts pour le sauver, ainsi je fais et ferai pour mes enfants, quoique pécheurs, toutes les fois qu'ils recourront à moi pour être secourus [3]. Voilà donc comment, en tout combat contre l'enfer, nous serons toujours vainqueurs, et nous le serons certainement en recourant à la Mère de Dieu et notre Mère, en disant et répétant toujours : *Sub tuum præsidium confugimus, sancta Dei Genitrix.* Oh! que de victoires ont remportées sur l'enfer les fidèles qui ont recouru à Marie par cette brève, mais puissante oraison. La grande servante de Dieu, Maria Crocifissa, religieuse bénédictine, avait l'habitude de vaincre ainsi les démons.

Soyez donc sans crainte, ô vous qui êtes enfants de Marie; sachez qu'elle accepte pour ses enfants tous ceux qui le veulent être; allez donc joyeusement, quelle crainte avez-vous de vous perdre quand cette Mère vous défend et vous protège? Comme dit S. Bonaventure, celui qui aime cette bonne Mère et se confie en sa protection, doit se ranimer et dire : Que crains-tu, mon âme? Non, la cause de ton salut éternel ne se perdra pas, la sentence étant dans les mains de Jésus qui est ton frère, et de Marie qui est ta Mère [4]. C'est sur cette pensée

1. Quam bene nobis erit sub præsidio tantæ Matris? quis detrahere audebit de sinu ejus? quæ nos tentatio aut turbatio superare poterit, confidentes in patrocinio Matris Dei et nostræ. (Bellarm. *de sept. verb.*)

2. Fidelium piissima Mater, furente tentationum tempestate, materno affectu eos velut intra viscera propria receptos protegit, donec in beatum portum reponat. (Novarin. c. xiv. Ex. 81.)

3. Ita ego facio, et faciam omnibus peccatoribus misericordiam meam petentibus. (S. Brigitta, *Revel.* lib. IV, cap. xxxviii.)

4. Dic, anima mea, cum magna fiducia : Exultabo et lætabor, quia quid-

d'allégresse que S. Anselme s'écrie et nous anime en disant : O heureuse confiance, ô refuge assuré, la Mère de Dieu est ma Mère! Avec quelle certitude ne devons-nous pas espérer, puisque le salut dépend d'un bon frère et d'une tendre mère [1]! Voici notre Mère qui nous appelle et nous réveille : *Si quis est parvulus, veniat ad me* : *S'il y a quelque enfant, qu'il vienne à moi.* (Prov. IX, 16). Les enfants ont toujours à la bouche le nom de mère et, dans tous les dangers qui les menacent, dans toutes les frayeurs qu'ils éprouvent, ce nom de mère se fait entendre : mère, mère. O très douce Marie! ô très aimante Mère! c'est à ce point, que vous désirez que, comme des enfants, nous vous appelions toujours dans les dangers qui nous menacent, et que nous recourions toujours à vous; parce que vous voulez nous aider, et nous sauver comme vous avez sauvé tous vos enfants qui ont eu recours à vous.

TROISIÈME INSTRUCTION

COMBIEN EST GRAND L'AMOUR QUE MARIE NOTRE MÈRE NOUS PORTE

Si donc Marie est notre Mère, nous pouvons considérer combien elle nous aime. L'amour des parents pour leurs enfants est un amour nécessaire. C'est la raison pour laquelle, comme le fait remarquer S. Thomas [2], la loi divine, qui impose aux enfants le précepte d'aimer leurs parents, ne contient point de précepte sur l'amour des parents pour leurs enfants. Car, comme dit S. Ambroise, l'amour des parents pour leurs enfants est si fortement empreint par la nature, que même les bêtes les plus sauvages ne laissent pas que d'aimer leurs petits [3]. Les histoires rapportent que le tigre, entendant la voix de ses petits enlevés par des chasseurs, se jette à la mer et nage pour rejoindre le vaisseau qui les emporte. Si donc, dit notre très aimante Mère Marie, les tigres ne peuvent pas abandonner leurs petits, comment pourrais-je vous oublier, vous mes enfants? *Est-ce qu'une mère peut oublier son enfant* [4] ? Et si jamais, ajoute-t-elle, par impossible, il arrivait qu'une mère ordinaire oublie son enfant, il n'est pas possible que moi, je cesse d'aimer une âme qui est ma fille.

quid judicabitur de me, pendet ex sententia Matris et Fratris mei. (S. Bonav. *Soliloq.* c. I.)

1. O beata fiducia! o tutum refugium! Mater Dei est Mater nostra; qua igitur certitudine debemus sperare, quorum salus de boni Fratris et piæ Matris pendet arbitrio. (S. Anselm. *In Depr. ad Virg.*)

2. S. Thomæ opusc. LX, c. IV.

3 Natura hoc bestiis infundit, ut catulos parvulos ament. (S. Ambros. *Ex.* lib. VI, cap. 4.)

4. Numquid oblivisci potest mulier infantem suum, ut non misereatur filio uteri sui? Et si illa oblita fuerit, ego tamen non obliviscar tui. (Is. XLIX, 15.)

Marie est notre Mère, non selon la chair, comme nous l'avons déjà dit, mais par amour : *Ego mater pulchræ dilectionis* : *Je suis la mère du pur amour* (Prov. xxiv, 24). C'est l'amour qu'elle nous porte qui l'a fait devenir notre mère, et c'est pourquoi elle se glorifie, dit Pacciucchelli, d'être mère d'amour, puisque, nous ayant adoptés pour ses enfants, elle est tout amour pour nous [1]. Et qui jamais pourrait expliquer l'amour que Marie nous porte, à nous qui sommes malheureux? Arnold de Chartres dit qu'à la mort de Jésus-Christ, elle désira, d'une immense ardeur, mourir avec lui pour l'amour de nous [2]. S. Ambroise ajoute qu'à l'exemple de son Fils mourant suspendu à la croix, elle s'offrit aux bourreaux pour donner sa vie pour nous [3].

Mais considérons les motifs de cet amour, nous comprendrons mieux combien cette bonne Mère nous aime. La première raison du grand amour que Marie nous porte, c'est le grand amour qu'elle a pour Dieu. L'amour de Dieu et l'amour du prochain, dit l'apôtre S. Jean, découlent du même précepte : *Hoc mandatum habemus a Deo, ut qui diligit Deum, diligat et fratrem suum* : *Nous avons reçu ce commandement de Dieu : que celui qui aime Dieu, doit aussi aimer son frère* (1 Joan. iv, 21). En sorte que l'un s'accroît autant que l'autre augmente. En effet, que n'ont pas fait les saints pour le prochain, parce qu'ils aimaient bien Dieu? On les a vus exposer et perdre leur liberté et même leur vie pour sauver le prochain. Qu'on lise ce que fit S. François Xavier dans les Indes pour secourir les âmes de ces peuples barbares. Il gravissait les montagnes, courant mille dangers, pour visiter dans leurs cavernes ces malheureux qui vivaient comme des bêtes sauvages, et leur parler de Dieu. S. François de Sales, pour convertir des hérétiques de la province du Chablais, se hasarda chaque jour pendant toute une année, à traverser une rivière sur une planche glacée, marchant à quatre pattes, afin d'aller sur l'autre rive prêcher à des obstinés. S. Vincent de Paul se donna lui-même pour esclave, afin d'obtenir la liberté au fils d'une pauvre veuve. S. Fidèle, pour ramener à Dieu les hérétiques d'une localité, prêcha, exposé à leurs attaques, jusqu'à ce qu'ils l'eurent mis à mort. Donc les saints, parce qu'ils aiment beaucoup Dieu, sont portés à faire beaucoup par amour du prochain. Mais qui plus que Marie a jamais aimé Dieu ? Elle a plus aimé

1. Se dilectionis esse matrem gloriatur, quia tota est amor erga nos, quos filios recepit. (Paciuccheli.)

2. Flagrabat Virgo, æstuante charitate incensa, ut pro humani generis salute simul cum prole profunderet vitam. (Arnold. tract. *de Verb. Dom.*)

3. Pendebat in cruce Filius, Mater persecutoribus se offerebat. (S. Ambr. *de Inst. virg.* cap. vii.)

Dieu dans le premier moment de sa vie que ne l'ont aimé tous les saints et tous les anges dans tout le cours de leur vie, comme nous le verrons plus au long en parlant de ses vertus. Elle révéla elle-même à la sœur Marie Crocifissa que le feu de l'amour de Dieu dont elle était embrasée, était si ardent que tout le ciel et la terre en seraient consumés en un instant, et qu'en comparaison, toutes les ardeurs des Séraphins ne sont que de frais zéphirs. Il n'y a donc pas d'esprit bienheureux qui aime Dieu plus que Marie ; en sorte qu'il n'y a, et ne peut y avoir, aucun être qui, après Dieu, nous aime plus que cette très aimante Mère. Et si on réunit l'amour que toutes les mères portent à leurs enfants, tous les époux à leurs épouses, et tous les saints et les anges à ceux qui les honorent, on n'égalera pas l'amour que Marie porte à une seule âme. Le P. Nieremberg dit que l'amour que toutes les mères ont porté à leurs enfants, n'est qu'une ombre en comparaison de l'amour que porte Marie à un seul de nous ; et il ajoute qu'à elle seule, elle nous aime bien plus que tous les saints et tous les anges ensemble ne nous aiment.

En outre, notre Mère nous aime beaucoup parce que nous lui avons été recommandés par son Fils, son très aimé Jésus. Lorsqu'il était près d'expirer, il lui dit : *Mulier, ecce filius tuus*, désignant en la personne de S. Jean tous les hommes, comme nous avons dit ci-devant. Ce furent les dernières paroles que son Fils lui adressa. Or les dernières intentions que manifestent les personnes aimées à l'heure de leur mort, sont trop estimées pour qu'elles sortent de la mémoire. De plus, nous sommes des enfants très chéris de Marie, parce que nous lui avons coûté de grandes douleurs. Les mères chérissent davantage ceux de leurs enfants dont la conservation de la vie leur a coûté plus de soins et de peines. Nous sommes des enfants pour qui, afin de nous obtenir la vie de la grâce, Marie a dû souffrir la douleur d'offrir elle-même à la mort la chère vie de son Jésus et se résigner à le voir expirer sous ses yeux à force de tourments. C'est par ce grand sacrifice de Marie que nous sommes nés à la divine grâce. De sorte que nous sommes ses enfants, d'autant plus chéris que nous lui avons coûté plus de chagrins. De même qu'il est écrit que le Père éternel a tellement aimé les hommes qu'il a livré son Fils à la mort pour nous : *Sic Deus dilexit mundum ut Filium suum unigenitum daret* (Joan. III, 16) ; de même, dit S. Bonaventure, on peut dire de Marie : *Sic Maria dilexit nos, ut Filium suum unigenitum daret.* Et quand nous l'a-t-elle donné ? Elle nous l'a donné, dit le P. Nieremberg, d'abord lorsqu'elle lui permit d'aller à la mort. Elle nous l'a donné quand les autres l'abandonnant, soit par haine, soit par crainte, elle pouvait, quoique seule, défendre

suffisamment auprès des juges la vie de son Fils : on peut bien croire que les paroles d'une mère si sage et si tendre auraient pu avoir une grande force, au moins auprès de Pilate, et qu'il aurait pu s'arrêter devant la condamnation à mort d'un homme que lui-même reconnaissait et déclarait innocent. Mais non, Marie ne voulut pas dire une parole en faveur de son Fils, afin de ne pas empêcher sa mort, de laquelle dépendait notre salut. Enfin elle nous l'a donné mille et mille fois au pied de la Croix, dans ces trois heures pendant lesquelles elle assista à la mort de son Fils, puisque alors, à tout instant, dans une extrême douleur et un extrême amour pour nous, elle ne fit que sacrifier pour nous la vie de son Fils, avec une telle constance, disent S. Anselme et S. Antonin, que s'il n'y eût pas eu de bourreaux, elle l'aurait crucifié elle-même, pour obéir à la volonté du Père qui voulait qu'il mourût pour notre salut. Un semblable acte de courage, de vouloir sacrifier son fils de ses propres mains, Abraham le fit; nous devons croire que Marie, plus sainte et plus obéissante qu'Abraham, l'aurait fait certainement avec la plus grande constance.

Mais, revenant à notre sujet, ne devons-nous pas vivre très reconnaissants à Marie de tant d'amour, je dis du sacrifice qu'elle fit de la vie de son Fils avec tant de douleur, afin de nous obtenir à tous le salut? Le Seigneur récompensa bien Abraham pour le sacrifice qu'il se préparait à lui faire de la vie de son Isaac ; mais nous, que pourrons-nous rendre à Marie pour le don qu'elle nous a fait de la vie de son Jésus, fils beaucoup plus noble et plus aimé que le fils d'Abraham ? Cet amour de Marie, dit S. Bonaventure, ne nous oblige-t-il pas excessivement à l'aimer, en considérant qu'elle nous a aimés plus que toute autre créature, puisqu'elle nous a donné son Fils unique qu'elle aimait plus qu'elle-même [1]?

Et de tout cela, naît un autre motif pour lequel nous sommes tant aimés de Marie : c'est parce qu'elle voit que nous sommes le prix de la mort de Jésus Christ. Si une mère voyait un serviteur racheté par un fils chéri au prix de vingt ans de prison et de travaux, ne ferait-elle pas, pour cette seule raison, grand cas de ce serviteur? Marie sait bien que son Fils n'est venu sur la terre que pour nous sauver, nous qui étions malheureux ; il le déclare lui-même : *Veni salvum facere quod perierat* : *Je suis venu pour sauver ce qui était perdu.* (Luc. xix, 10.) Et, pour nous sauver, il a donné jusqu'à sa vie : *Factus obediens usque ad mortem* : *Il s'est fait obéissant jusqu'à la mort.* (Phil.

1. Nulla post eam creatura ita per amorem nostrum exardescet, quæ Filium suum unicum, quem multo plus se amavit, nobis dedit, et pro nobis obtulit. (S. Bonavent.)

II, 8.) Donc si Marie nous aimait peu, elle montrerait qu'elle estime peu le sang de son Fils qui est le prix de notre salut. Il fut révélé à sainte Elisabeth, religieuse, que Marie, quand elle était dans le Temple, ne faisait autre chose que prier pour nous, demandant à Dieu de hâter la venue du Sauveur du monde. Or, combien ne doit-elle pas nous aimer depuis qu'elle a vu que son Fils nous estimait tant, qu'il n'a pas dédaigné de nous racheter au prix de lui-même?

Et parce que tous les hommes ont été rachetés par Jésus, Marie les aime tous et les favorise tous. S. Jean la vit revêtue du soleil : *Et signum magnum apparuit in cœlo, mulier amicta sole* : *Et il parut un grand prodige dans le ciel ; c'était une femme revêtue du soleil* (Apoc. XII, 1). Il dit : *revêtue du soleil* ; parce que comme il n'y a rien sur la terre qui puisse se dérober à la chaleur du soleil : *Non est qui se abscondat a calore ejus* (Ps. XVIII, 7), il n'est personne sur la terre qui soit privé de l'amour de Marie : *A calore ejus*, c'est-à-dire *a dilectione Mariæ*, comme explique le savant abbé de Celles, Raymond Jordan. Et qui jamais, dit S. Antonin, a pu comprendre le soin que cette tendre Mère prend de nous tous? elle offre à tous et dispense à tous sa miséricorde [1]. Puisque notre mère a désiré le salut de tous, elle a coopéré au salut de tous. Il est constant, dit S. Bernard, qu'elle a de la sollicitude pour tout le genre humain [2]. Aussi c'est une pratique très utile que celle de ces serviteurs de Marie qui, comme le remarque Cornelius à Lapide, ont coutume de prier le Seigneur de leur accorder les grâces que demande pour eux la B. Vierge, en lui disant : Seigneur, donnez-moi ce que la très sainte Vierge demande pour moi : *Domine, da mihi, quod pro me postulat SS. Virgo Maria.* Et c'est avec raison, dit cet auteur, puisque notre Mère nous désire des biens plus grands que ceux que nous pourrions nous-mêmes désirer [3]. Et le pieux Bernardin de Bustis dit que Marie aime plus à nous faire du bien et à nous dispenser les grâces, que nous ne désirons les recevoir [4]. C'est pourquoi le B. Albert le Grand applique à Marie ces paroles de la Sagesse : *Prævoccupat qui se concupiscunt, ut illis se prior ostendat* : *Elle prévient ceux qui la désirent, et se montre à eux la première* (Sap. VI, 14). Marie prévient ceux qui recourent à elle, en se faisant trouver avant qu'ils ne la cher-

1. O quanta cura est Virgini Matri de nobis? Omnibus aperit sinum misericordiæ suæ (S. Antonin.)

2. Constat pro universo genere humano fuisse sollicitam. (S. Bernard. hom. I super *Miss.*)

3. Ipsa enim majora optat, quam nos optare possumus. (Corn. a Lapide.)

4. Plus ipsa desiderat facere tibi bonum, et largiri gratiam, quam tu accipere concupiscas. (Bernardin. a Bustis. *Mar.* I, serm. V.)

chent. Et, dit Richard, l'amour que nous porte cette bonne Mère est si grand que dès qu'elle voit nos besoins, elle vient à notre secours [1].

Or si Marie est si bonne pour tous, même pour les ingrats et les négligents qui l'aiment peu et recourent peu à elle, combien n'aimera-t-elle pas davantage ceux qui l'aiment et qui l'invoquent souvent! *Facile invenitur ab his qui diligunt illam: Ceux qui l'aiment la découvrent aisément, et ceux qui la cherchent la trouvent* (Sap. VI, 13). Oh! qu'il est facile, dit le B. Albert le Grand, de trouver Marie pour ceux qui l'aiment, et ils la trouvent toute pleine de miséricorde et d'amour! *Ego diligentes me diligo. J'aime ceux qui m'aiment.* (Prov. VIII, 17). Elle proteste qu'elle ne peut point ne pas aimer ceux qui l'aiment. Et bien que cette très aimante Reine aime tous les hommes comme ses enfants, cependant, dit S. Bernard, *agnoscit et diligit*: elle sait connaître et aimer d'une manière plus particulière ceux qui l'aiment plus tendrement. Ces heureux amants de Marie, assure Raymond Jordan, non seulement sont aimés d'elle, mais encore servis par elle [2].

Les annales de l'Ordre de S. Dominique rapportent qu'un religieux, nommé Léonard, qui avait l'habitude de se recommander deux cents fois par jour à cette Mère de miséricorde, vit venir à lui le jour de sa mort une très belle reine qui lui dit: Léonard, voulez-vous mourir et venir à mon Fils et à moi? Le religieux répondit: Qui êtes-vous? Je suis, répliqua la Vierge, la Mère de miséricorde; vous m'avez tant de fois invoquée, maintenant je viens vous chercher, allons en paradis. Et en ce jour même Léonard mourut. Espérons qu'il la suivit au séjour des bienheureux.

O très douce Marie, bienheureux celui qui vous aime! Le Frère Jean Berchmans de la Compagnie de Jésus disait: *Si j'aime Marie, je suis sûr de la persévérance et j'obtiendrai de Dieu tout ce que je voudrai.* C'est pourquoi ce pieux jeune homme ne se rassasiait pas de renouveler ce propos et de dire souvent en lui-même: *Je veux aimer Marie; je veux aimer Marie.* Oh! combien la bonne Mère surpasse tous ses enfants en amour. Qu'ils l'aiment autant qu'ils le peuvent, Marie les aimera encore davantage: *Semper Maria cum amantibus est amantior*, dit S. Ignace, martyr [3]. Qu'ils l'aiment donc autant qu'un S. Stanislas Kostka. Il aimait si tendrement cette Mère chérie, que, quand il en parlait, tous ceux qui l'entendaient étaient portés

1. Prius occurrit, quam invocetur. (Richard. *in Cant.* IV, 5.)
2. Inventa Maria Virgine, invenitur omne bonum; ipsa namque diligit diligentes se, imo sibi servientibus servit. (Idiota. *De contempl. Virg. in Prol.*)
3. S. Ignac. Epist. ad *Ep. Aur.*)

à l'aimer aussi. Il avait formé de nouveaux vocables et de nouveaux titres pour honorer son nom et il ne commençait aucune action sans s'être auparavant retourné vers une de ses images pour demander sa bénédiction. Lorsqu'il récitait l'office, le rosaire, ou quelque autre prière, il le faisait avec tant d'affection et d'expression que s'il eût parlé à Marie face à face. Quand il entendait chanter le *Salve Regina*, son âme était toute embrasée et son émotion se voyait sur son visage. Un jour qu'il était allé avec un Père de la Compagnie visiter une image de la Vierge, le Père lui dit: Vous l'aimez donc bien? Père, répondit-il, que puis-je dire de plus? elle est ma mère! Le Père disait que le saint jeune homme prononça ces paroles avec une telle tendresse de voix, de physionomie et de cœur, qu'il semblait que ce n'était pas un jeune homme, mais un ange qui parlait de l'amour de Marie.

Qu'ils l'aiment autant que le B. Hermann qui l'appelait son épouse d'amour, et que Marie appelait son époux; autant que S. Philippe de Néri qui se consolait de tout en pensant à Marie, et qui, pour cela, l'appelait ses délices. Qu'ils l'aiment autant que S. Bonaventure qui l'appelait non seulement sa dame et sa Mère, mais son cœur, son âme, pour montrer la tendresse de l'affection qu'il lui portait [1]. Qu'ils l'aiment autant que ce grand amant de Marie, S. Bernard, qui aimait tant sa très douce Mère, qu'il l'appelait la ravisseuse des cœurs, *raptrix cordium*. Pour exprimer l'amour ardent qu'il lui portait, il lui disait : N'est-ce pas que vous avez ravi mon cœur? Qu'ils l'appellent leur amante, comme S. Bernardin de Sienne qui, chaque jour, l'allait visiter en une de ses images, pour lui déclarer son amour dans les tendres colloques qu'il tenait avec sa Reine. C'est pour cela qu'à ceux qui lui demandaient où il allait ainsi chaque jour, il répondait qu'il allait trouver sa bien-aimée. Qu'ils l'aiment autant que S. Louis de Gonzague qui brûlait continuellement d'un tel amour pour Marie que, dès qu'il entendait prononcer le très doux nom de sa Mère chérie, son cœur s'embrasait de vives flammes qui se reflétaient sur son visage. Qu'ils l'aiment autant que S. François Solano qui, embrasé d'une sainte folie par amour de Marie, se mettait quelquefois à chanter d'amour au son d'un instrument devant une de ses images, disant que, ainsi que le faisaient les amants du monde, il donnait une sérénade à sa Reine bien-aimée.

Qu'ils l'aiment autant que l'ont aimée tant de ses serviteurs, qui ne savaient plus que faire pour lui témoigner leur amour. Le P. Jérôme de Trexo de la Compagnie de Jésus était

1. Ave Domina mea, Mater mea; imo cor meum, anima mea. (S. Bonaventura.)

heureux de s'appeler l'esclave de Marie, et, en signe de son esclavage, il allait la visiter souvent dans une église qui lui était dédiée, et là, que faisait-il? A son arrivée, il l'arrosait des larmes que lui faisait répandre la tendresse de son amour pour Marie; puis il la parcourait, se prosternant et baisant mille fois le pavé, en pensant que cette église était la maison de sa souveraine bien-aimée. Le P. Diégo Martinez de la même Compagnie, qui, par sa dévotion envers la Sainte Vierge, était, à chacune de ses fêtes, transporté par les anges dans le ciel, pour y voir avec quelle pompe on les y célébrait, disait: Je voudrais avoir tous les cœurs des anges et des saints pour l'aimer comme ils l'aiment; je voudrais avoir les vies de tous les hommes, afin de les consacrer toutes à l'amour de Marie. Qu'ils l'aiment comme Charles, fils de sainte Brigitte, qui disait que rien au monde ne le consolait plus que de savoir que Marie était ainsi aimée de Dieu. Il ajoutait que volontiers il eût accepté tous les châtiments pour faire que Marie ne perdît pas, si elle l'avait pu perdre, un seul point de sa grandeur, et que si la grandeur de Marie avait été sienne, il y aurait renoncé en sa faveur, Marie en étant infiniment plus digne que lui. Qu'ils désirent de donner leur vie en témoignage d'amour pour Marie, comme le désirait Alphonse Rodriguez. Qu'ils en arrivent finalement à tracer sur leur poitrine avec un fer aigu l'aimable nom de Marie, comme firent François Binauzio, religieux, et sainte Radegonde, épouse du roi Clotaire. Qu'ils en arrivent à imprimer cet aimable nom de Marie sur leur chair avec un fer rouge pour qu'il y soit bien gravé et ineffaçable, comme firent, inspirés par l'amour, les dévots serviteurs de Marie, Baptiste Archinto et Augustin d'Espinosa, tous les deux de la Compagnie de Jésus.

Qu'ils fassent, ou qu'ils songent à faire tout ce qui est possible à un amant qui veut témoigner son affection à la personne aimée, jamais les amants de Marie ne parviendront à l'aimer autant qu'elle les aime. Je sais, ô ma Reine, disait S. Pierre Damien, que vous êtes la plus aimante, et que vous nous aimez d'un amour qui ne se laisse pas vaincre [1]. Un jour, le Vén. Alphonse Rodriguez, de la Compagnie de Jésus, était au pied d'une image de la Vierge. Dans l'ardeur de sa tendresse, il dit à Marie: Ma très aimable Mère, je sais que vous m'aimez, mais vous ne m'aimez pas autant que je vous aime. Alors Marie, comme offensée, lui répondit: Que dis-tu, Alphonse; que dis-tu? Oh! l'amour que je te porte est bien plus grand que celui que tu as pour moi. Sache qu'il n'y a pas

1. Scio, Domina, quia amantissima es et amas nos amore invincibili. (S. Petr. Damian. serm. III *de Nat. B. V.*)

tant de distance du ciel à la terre qu'il n'y en a de mon amour au tien.

Il a donc raison S. Bonaventure de s'écrier : Heureux les fidèles serviteurs de Marie ! heureux ceux qui aiment cette très aimante Mère [1] ! Oui, parce que la bienfaisante Reine ne se laisse jamais vaincre d'amour par ses serviteurs [2]. Imitant en cela notre très aimant Rédempteur, Jésus-Christ, Marie, par ses bienfaits, rend à ceux qui l'aiment le double de leur amour. Que mon cœur s'embrase de votre amour, s'écrie S. Anselme enivré d'amour, que mon âme se consume toute de votre amour, ô mon bien-aimé Sauveur Jésus, ô ma chère Mère Marie ! Puisque je ne peux vous aimer sans votre grâce, accordez à mon âme, par vos mérites, non les miens, que je vous aime autant que vous le méritez. O Dieu qui aimez tant les hommes que vous êtes mort pour vos ennemis, pourriez-vous refuser à celui qui vous la demande, la grâce de vous aimer, vous et votre Mère [3] ?

QUATRIÈME INSTRUCTION

MARIE EST AUSSI LA MÈRE DES PÉCHEURS REPENTANTS

Marie dit à sainte Brigitte [4] qu'elle est la mère non seulement des justes et des innocents, mais encore des pécheurs, pourvu qu'ils veuillent s'amender : *Ego sum quasi mater omnium peccatorum volentium se emendare.* Oh, comment un pécheur qui se jette à ses pieds et qui veut s'amender, ne trouverait-il pas cette bonne Mère toute prête à l'embrasser et à l'aider, plus que ne le ferait toute mère selon la chair ? C'est ce qu'écrivait S. Grégoire à la princesse Mathilde [5]. Mais celui qui aspire à être enfant de cette auguste Mère, doit d'abord quitter le péché, et après qu'il espère d'être accepté pour fils, selon cette parole : *Surrexerunt filii ejus.* (Prov. xxxi, 28.) Richard fait remarquer, qu'il y est dit : *surrexerunt*, puis *filii*. Parce que, ajoute-t il, on ne peut être enfant de Marie qu'on

1. Beati quorum corda diligunt Mariam ! Beati qui ei famulantur ! (S. Bonav.)

2. Nunquam in hoc certamine a nobis ipsa vincetur. Amorem redhibet, et præterita beneficia semper nobis adauget. (Paciucch. *de B. V.*)

3. Vestri continuo amore langueat cor meum, liquefiat anima mea. Date itaque supplicanti animæ meæ, non propter meritum meum, sed propter meritum vestrum, date illi quantum digni estis amorem vestrum. O amator hominum, tu potuisti reos tuos usque ad mortem amare, et poteris roganti amorem tui et Matris tuæ negare ? (S. Anselm. *In. Deip. V.*)

4. *Revelationes*, lib. IV, c. cxxxviii.

5. Pone finem in voluntate peccandi, et invenies Mariam (indubitanter promitto) promptiorem carnali matre in tui dilectione. (S. Gregor. VII, lib. IV, ep. xlvii.)

ne cherche d'abord à se relever du péché où l'on est tombé [1]. S. Pierre Chrysologue nous dit que celui qui fait des œuvres contraires à celles de Marie, nie, par les faits, qu'il veut être fils de Marie [2]. Marie est humble, et lui veut être orgueilleux. Marie est pure, et lui est déshonnête. Marie est remplie d'amour pour le prochain, et lui veut le haïr. Voilà le signe qu'il ne veut pas être le fils de cette sainte Mère ; car, comme dit Richard de S. Laurent, les enfants de Marie l'imitent dans sa chasteté, dans son humilité, dans sa douceur et dans sa miséricorde [3]. Et comment aurait-il la hardiesse de vouloir être enfant de Marie, celui qui la dégoûte par sa vie ? Un pécheur dit un jour à Marie : *Monstra te esse Matrem.* Mais la Vierge lui répondit : *Monstra te esse filium* (*Ap.* Aur.) Un autre invoquait un jour cette divine Mère, et l'appelait *Mère de miséricorde.* Marie lui dit : Vous autres pécheurs, quand vous voulez que je vous aide, vous m'appelez Mère de miséricorde, et, après, vous ne cessez, par vos péchés, de me faire mère de misère et de douleur. (*Ap.* Pleb.) *Maledictus a Deo qui exasperat matrem suam* : *Il est maudit de Dieu, celui qui exaspère sa mère.* (Eccli. III, 48). Cette mère, dit Richard, c'est Marie. Dieu punit celui qui afflige cette bonne Mère par sa mauvaise vie ou par son obstination.

J'ai dit : par son obstination, parce que le pécheur, bien qu'il ne soit pas encore sorti de l'état du péché, s'il s'efforce d'en sortir et recherche pour cela l'aide de Marie, cette bonne Mère ne manquera pas de le secourir et de le faire revenir dans la grâce de Dieu. C'est précisément ce que sainte Brigitte entendit un jour de la bouche même de Jésus-Christ parlant à sa Mère : Toujours, lui disait-il, vous tendez votre main à celui qui s'efforce de se relever et jamais vous ne refusez à personne vos consolations [4]. Donc, tant que le pécheur est obstiné, Marie ne peut l'aimer ; mais si, se trouvant fortement enchaîné par quelque passion qui le tient esclave de l'enfer, il se recommande au moins à la Vierge et la prie avec confiance et persévérance de le tirer du péché, il n'y a pas de doute que cette bonne Mère lui tendra sa puissante main, rompra ses chaînes et le conduira au port du salut. C'est une hérésie condamnée par le saint concile de Trente de dire que toutes les prières et les œuvres qui se font en état de péché sont des péchés. S.

1. Nec dignus est, qui in mortali peccato est, vocari filius tantæ Matris. (Ric. *De laud. B. V.*)

2. Qui genitricis non facit opera, negat genus. (S. Petr. Chrysol. serm. cxxiii.)

3. Filii Mariæ imitatores ejus, in castitate, humilitate, mansuetudine, misericordia. (Ricard. a S. Laur.)

4. Conanti surgere ad Deum tribuis auxilium, et neminem relinquis vacuum a tua consolatione. (S. Brigitta, *Revel.*)

Bernard dit que si la prière dans la bouche des pécheurs, quoiqu'elle ne soit pas bien en ordre, parce qu'elle n'est pas accompagnée de la charité, est néanmoins utile et fructueuse pour faire sortir du péché ; car comme l'enseigne S. Thomas (IIª IIæ, q. CLXXVIII, art. 2, AD 1), si la prière du pécheur est sans mérite, elle est cependant apte pour obtenir la grâce du pardon, attendu que l'efficacité de la prière est fondée non sur le mérite de celui qui prie, mais sur la divine bonté et sur les mérites et la promesse de Jésus-Christ qui a dit : *Omnis qui petit, accipit* (LUC. XI, 40). On doit dire de même pour les prières qui sont adressées à la divine Mère. Si celui qui prie, dit S. Anselme, ne mérite pas d'être exaucé, les mérites de Marie, à qui il se recommande, feront qu'il le sera [1]. C'est pourquoi S. Bernard exhorte tous les pécheurs à prier Marie et à avoir une grande confiance en la priant, parce que, si le pécheur ne mérite pas ce qu'il demande, il est cependant concédé à Marie, à cause de ses mérites, que les grâces se donnent au pécheur quand c'est elle qui les demande à Dieu pour lui [2]. Tel est l'office d'une bonne mère, dit le même saint. En effet, une mère qui sait ses deux fils, ennemis à la mort, et que l'un en veut à la vie de l'autre, n'emploiera-t-elle pas tous les moyens pour les remettre en paix ? Ainsi fait Marie qui est Mère de Jésus et Mère des hommes. Quand elle voit quelque pécheur ennemi de Jésus-Christ, elle ne peut supporter cela et s'emploie toute à les remettre en paix [3]. Cette bonne Mère ne demande au pécheur que de se recommander à elle avec l'intention de s'amender. Quand Marie voit à ses pieds un pécheur qui implore miséricorde, elle ne considère pas, elle, les péchés dont il est chargé, mais elle ne voit que l'intention dans laquelle il vient. S'il vient avec bonne intention, aurait-il commis tous les péchés du monde, qu'elle l'embrassera et ne dédaignera pas, la très aimante Mère, de guérir toutes les plaies de son âme ; car elle n'est pas seulement de nom la Mère de miséricorde, comme nous l'appelons ; elle l'est véritablement, et elle se fait connaître ainsi par l'amour et la tendresse avec lesquels elle nous secourt et nous assiste. Elle l'a dit expressément à sainte Brigitte [4].

1. Si merita invocantis non merentur, ut exaudiatur ; merita tamen Matris intercedunt, ut exaudiatur. (S. ANSELM.)

2. Quia indignus eras, cui donaretur, datum est Mariæ, ut per illam acciperes quidquid haberes. (S. BERN. serm. VIII *in Virg. Nat.*)

3. O felix Maria, tu mater rei, tu mater judicis ; cum sis mater utriusque, discordias inter tuos filios nequis sustinere. (S. BERN. *Deprec. ad V.*)

4. Quantumcumque homo peccat, statim parata sum recipere revertentem ; nec attendo quantum peccaverit, sed cum quali intentione redit : nam non dedignor ejus plagas ungere et sanare, quia vocor et vere sum Mater misericordiæ. (S. BRIGITTA, *Rev.* livre II, ch. XXIII.)

Marie est la Mère des pécheurs qui veulent se convertir. Comme mère pourrait-elle ne pas compatir à leurs maux? Il paraît même qu'elle ressent leurs maux comme s'ils étaient les siens propres. La Cananéenne, lorsqu'elle priait Jésus-Christ de délivrer sa fille du démon qui la tourmentait, disait : *Miserere mei, Domine, fili David, filia mea male a demonio vexatur. Seigneur, fils de David, ayez pitié de moi ; ma fille est cruellement tourmentée par le démon.* (Matth, xv, 22). Puisque c'était la fille, non la mère, qui était tourmentée par le démon, il semble que la mère aurait dû dire : Seigneur, ayez pitié de ma fille, et non point : ayez pitié de moi. Mais non, elle dit : *Miserere mei.* La raison en est que les mères ressentent comme les leurs propres toutes les misères de leurs enfants. C'est pour cela précisément que Richard de Saint Laurent dit que Marie, quand elle prie Dieu en lui recommandant l'âme de quelque pécheur, dit : *Ayez pitié de moi* [1]. C'est comme si elle lui disait : Seigneur, cette pauvre âme qui est dans le péché est ma fille, ayez pitié non pas tant d'elle que de moi qui suis sa mère. Oh ! Dieu veuille que tous les pécheurs recourent à cette douce Mère, certainement ils obtiendraient tous leur pardon. S. Bonaventure dit que le pécheur dans son péché, est méprisé et rejeté par toutes les créatures, même par les créatures inanimées : le feu, l'air, la terre, toutes voudraient le châtier et exercer la vengeance pour restituer l'honneur de leur Seigneur méprisé [2]. Mais si ce misérable recourt à Marie, le rejettera-t-elle ? Non, s'il vient à elle avec l'intention d'être aidé pour se corriger. Elle l'embrassera avec une affection de mère et ne le quittera pas qu'elle ne l'ait, par sa puissante intercession, réconcilié avec Dieu et remis dans sa grâce.

On lit au II[e] *livre des Rois*, chapitre xiv, verset 6, qu'une femme de Thecua dit avec beaucoup de sagesse à David : Seigneur, j'avais deux fils ; pour mon malheur, l'un a tué l'autre ; ainsi j'ai déjà perdu un fils, et la justice veut me prendre l'autre, le seul qui me reste, ayez pitié de moi, pauvre mère, faites que je ne sois pas privée entièrement de mes deux fils. Alors David, ayant compassion de cette mère, libéra le coupable et le lui remit. C'est précisément ainsi que Marie semble parler, lorsqu'elle voit Dieu indigné contre un pécheur qui se recommande à elle : Mon Dieu, lui dit-elle, j'avais deux fils, Jésus et l'homme ; l'homme a fait mourir mon Jésus sur la croix ; maintenant votre justice veut condamner l'homme ;

1. Maria clamat pro anima peccatrice, *Miserere mei*. (Ricard. a S. Laur. *De Laud. V.* n. 6.)

2. O Maria, peccatorem toti mundo despectum materno affectu complecteris : nec deseris, quousque miserum judici reconcilies. (S. Bonav. *In Spec.* c. v.)

Seigneur, déjà mon Jésus est mort, ayez compassion de moi, et, si j'ai perdu l'un, ne me faites pas encore perdre l'autre. Oh ! certainement Dieu ne condamnera pas les pécheurs qui recourent à Marie et pour qui elle prie, attendu que Dieu lui-même les lui a donnés pour fils et les lui a recommandés, ainsi que le dit le pieux Lansperge [1]. Et qui, dit Blosius (Louis de Blois), a jamais pu expliquer la bonté, la miséricorde, la fidélité et la charité avec lesquelles cette tendre Mère cherche à nous sauver lorsque nous l'appelons à notre aide [2]. Prosternons-nous donc, dit S. Bernard, devant cette bonne Mère, embrassons ses pieds sacrés, et ne nous relevons pas qu'elle ne nous ait bénis et ne nous ait acceptés pour ses enfants [3]. Et qui jamais pourrait se méfier de la bonté de cette Mère ? S. Bonaventure disait : Quand même elle me mettrait à mort, j'espérerais encore en elle. C'est devant son image que je veux expirer plein de confiance, et je serai sauvé [4]. Ainsi doit dire tout pécheur qui recourt à cette miséricordieuse Mère : Ma Souveraine, ma Mère, je mérite par mes péchés que vous me repoussiez et que vous-même me châtiez selon que je mérite ; mais quand même vous me châtieriez comme je le mérite, me mettriez vous même à mort que je ne perdrais pas la confiance que j'ai en vous et la conviction que vous me sauverez. En vous je me confie entièrement, et pourvu que j'aie le bonheur de mourir devant quelqu'une de vos images en me recommandant à votre miséricorde, j'espère certainement ne pas me perdre, et que j'irai vous louer dans le ciel, en compagnie de tant de vos serviteurs qui, mourants, vous ont appelée à leur aide et sont tous sauvés par votre intercession.

1. Lansperge fait parler ainsi le Seigneur : Mariæ peccatores in filios commendavi. Propterea adeo est sedula, ut officio suo satisfaciens, neminem eorum qui sibi commisi sunt, præcipue illam invocantium, perire sinat, sed quantum valet, omnes mihi reducat. (Lib. IV *Min. Op.*)

2. Hujus Matris bonitas, misericordia, fidelitas, caritas erga homines tanta est, ut nullis verbis explicari possit. (Blosius.)

3. Beatæ illius pedibus provolvamus; teneamus eam, nec dimittamus, donec benedixerit nobis. (S. Bern. *In Sign. magn.*)

4. Etiamsi occiderit me, sperabo in eam; et totus confidens juxta ejus imaginem mori desidero, et salvus ero. (S. Bonav.)

VITA, DULCEDO NOSTRÆ

NOTRE VIE, NOTRE DOUCEUR

(Chapitre II de l'auteur)

Deux instructions :

I. — Marie est notre vie, parce qu'elle nous obtient le pardon de nos péchés.
II. — Marie est encore notre vie, parce qu'elle nous obtient la persévérance.
III. — Marie rend la mort douce à ses serviteurs.

PREMIÈRE INSTRUCTION

MARIE EST NOTRE VIE, PARCE QU'ELLE NOUS OBTIENT LE PARDON DE NOS PÉCHÉS

Pour bien comprendre la raison pour laquelle la sainte Eglise nous fait appeler Marie *notre vie*, il faut savoir que comme l'âme donne la vie au corps, ainsi la grâce donne la vie à l'âme ; puisqu'une âme sans la grâce, quoique réputée vivante, est en réalité morte, ainsi qu'il est dit dans l'Apocalypse : *Nomen habes quod vivas, et mortuus es* : *Tu as la réputation d'être vivant, mais tu es mort.* (Apoc. III. 1). Donc Marie, en obtenant aux pécheurs, par son intercession, l'acquisition de la grâce, leur rend ainsi la vie. Voici comment la fait parler la sainte Eglise, en lui appliquant ces paroles de la sagesse dans les Proverbes, VIII, 17 : *Qui mane vigilant ad me, invenient me.* Ceux qui sont diligents pour recourir à moi dès le matin, c'est-à-dire aussitôt qu'ils le peuvent, me trouveront certainement. Les Septante disent : *invenient gratiam* : *trouveront la grâce.* Ainsi, recourir à Marie, c'est retrouver la grâce de Dieu. Un peu après, verset 35, il est dit : *Qui me invenerit inveniet vitam, et hauriet salutem a Domino* : *Qui me trouve, trouve la vie, et recevra de Dieu le salut éternel.* Sur ces paroles, S. Bonaventure s'écrie : Ecoutez, vous qui désirez le royaume de Dieu ; honorez la Vierge Marie et vous trouverez la vie et le salut éternel [1].

S. Bernardin de Sienne dit que Dieu n'a pas détruit l'homme après le péché, à cause du grand amour qu'il portait à sa future fille, et le saint ajoute qu'il ne doute pas que toutes les miséricordes et tous les pardons accordés aux pécheurs sous l'ancienne Loi, ont été accordés par Dieu en considération de cette Vierge bénie [2].

1. Audite qui cupitis regnum Dei : Virginem Mariam honorate et invenietis vitam et salutem æternam. (S. Bonav.)
2. Omnes indulgentias factas in Veteri Testamento non ambigo Deum fe-

C'est pourquoi S. Bernard nous dit que si nous avons eu le malheur de perdre la grâce, nous devons chercher à la recouvrer, mais que nous devons la chercher par l'intermédiaire de Marie [1], puisque, si nous l'avons perdue, elle l'a trouvée, et pour cela il l'appelle : *Inventrix gratiæ*. C'est ce qu'exprime, pour notre consolation, l'ange Gabriel, quand il dit à la Vierge : *Ne timeas, Maria, invenisti gratiam.* (Luc. I, 30). Marie n'a jamais été privée de la grâce ; l'Archange l'a exprimé formellement, lorsqu'il lui a dit : *Ave, gratia plena, Dominus tecum.* Pour qui donc l'a-t-elle trouvée? Le cardinal Hugues, commentant ce passage, répond qu'elle la trouve pour les pécheurs qui l'avaient perdue : Pécheurs, vous qui avez perdu la grâce, courez donc à Marie parce que près d'elle vous la retrouverez sûrement, et dites-lui : la chose doit être restituée à celui qui l'a perdue ; cette grâce que vous avez trouvée n'est pas à vous, vous ne l'avez jamais perdue; elle est à nous, parce que nous l'avions perdue : c'est pour cela que vous devez nous la rendre [2]. Richard de Saint-Laurent conclut ainsi : Si nous voulons trouver la grâce du Seigneur, allons à Marie qui l'a trouvée et qui la trouvera toujours. Et, puisqu'elle a été et sera toujours chère à Dieu, recourons à elle, nous trouverons certainement la grâce [3]. Elle dit aux saints Cantiques, VIII, 10, que Dieu l'a mise au monde pour être notre défense : *Ego murus, et ubera mea sicut turris.* C'est pourquoi elle a été constituée médiatrice de paix entre les pécheurs et Dieu : *Ex quo facta sum coram eo quasi pacem reperiens* (Ibid). Sur ces paroles, S. Bernard encourage le pécheur à la confiance en Marie, en disant : Va à cette Mère de miséricorde ; découvre-lui les plaies que tu as faites à ton âme par tes péchés; alors elle ne manquera certainement pas de prier son Fils qu'il te pardonne par le sein qui l'a nourri ; et sûrement le Fils qui l'aime tant, l'exaucera [4]. C'est pourquoi la sainte Eglise nous fait prier le Seigneur qu'il nous accorde le puissant secours de l'intercession de Marie pour nous relever de nos péchés, dans cette oraison qu'elle met souvent sur nos lèvres : « O Dieu

cisse solum propter hujus benedictæ puellæ virginis reverentiam, et amorem. (S. Bernardin. Senens. *Dom.* I, serm. LXI, cap. VIII.)

1. Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus. (S. Bern. serm. *De Aquæd.*)

2. Currant ergo, currant peccatores ad Virginem, qui gratiam amiserant peccando, et eam invenient apud ipsam. Secure dicant : Redde nobis rem nostram, quam invenisti. (Hugo, Cardin.)

3. Cupientes invenire gratiam, quæramus inventricem gratiæ, quæ, quia semper invenit, frustrari non poterit. (Ricard. a S. Laur. *De Laud. V.* lib. II.)

4. Vade ad Matrem misericordiæ, et ostende illi tuorum plagas peccatorum, et illa ostendet pro te ubera. Exaudiet utique Matrem filius. (S. Bernard.)

» de miséricorde, venez en aide à notre faiblesse, afin qu'ho-
» norant la mémoire de la sainte Mère de Dieu, nous parve-
» nions avec le secours de son intercession à nous relever de
» nos iniquités [1]. »

C'est donc avec raison que S. Laurent Justinien appelle Marie l'espérance des criminels, *spes delinquentium*, puisque seule elle obtient de Dieu leur pardon; que S. Bernard l'appelle l'échelle des pécheurs, *peccatorum scala*, puisque la miséricordieuse Reine, tendant la main à ces malheureux, les retire du précipice du péché où ils sont tombés, et les fait monter jusqu'à Dieu; que S. Augustin l'appelle l'unique espérance de nous tous qui sommes pécheurs, puisque seulement par son moyen, nous espérons la rémission de tous nos péchés [2]. S. Jean Chrysostome dit aussi que seulement par l'intercession de Marie, les pécheurs reçoivent le pardon : *Per hanc peccatorum veniam consequimur*. C'est pourquoi ce saint, au nom de tous les pécheurs, la salue ainsi : Je vous salue, Mère de Dieu et la nôtre, ciel où Dieu réside, trône d'où le Seigneur dispense toutes ses grâces, priez sans cesse Jésus pour nous, afin que par vos prières, nous puissions au jour du jugement obtenir le pardon et la gloire éternelle des bienheureux [3].

Enfin c'est avec raison que Marie est appelée aurore : *Quæ est ista, quæ ascendit quasi aurora consurgens?* (Cant. vi, 9); parce que, dit le pape Innocent III, la dévotion à Marie produit, en naissant dans les âmes, le même effet que produisit dans le monde sa naissance corporelle; elle met fin à la nuit des péchés, et elle fait marcher les âmes dans la voie des vertus [4]. C'est pourquoi S. Germain de Constantinople lui dit : O Mère de Dieu, votre protection nous assure l'immortalité; votre intercession est la vie, et, dans le sermon de ce saint : *de Zona Virg.*, il dit que le nom de Marie est, pour ceux qui le prononcent avec affection, un signe de vie, ou un signe qu'on aura bientôt la vie.

Dans le *Magnificat*, Marie dit : *Ecce enim ex hoc beatam me*

1. Concede, misericors Deus, fragilitati nostræ præsidium; ut qui sanctæ Dei Genitricis memoriam agimus, intercessionis ejus auxilio a nostris iniquitatibus resurgamus.

2. Tu es spes unica peccatorum, quia per te speramus veniam delictorum. (S. Aug. serm. xviii *de Sanctis.*)

3. Ave igitur, mater, cœlum, thronus, Ecclesiæ nostræ decus, assidue præcare Jesum, ut per te misericordiam invenire in die judicii, et quæ reposita sunt iis, qui diligunt Deum, bona consequi possimus. (*In Offic. Nat. B. M.* die 5.)

4. Cum aurora sit finis noctis, et origo diei, vere per auroram designatur Maria Virgo, quæ fuit finis vitiorum, et origo virtutum. (Innocent. Pontif., serm. ii. *De Assumpt. B. V.*)

dicent omnes generationes. S. Bernard commente : Oui, ô ma Reine, tous les hommes vous appellent bienheureuse, parce que tous vos serviteurs obtiennent par votre moyen la vie de la grâce et la gloire éternelle : Par vous, les pécheurs trouvent le pardon, les justes la persévérance puis la vie éternelle [1]. Ne diffère donc pas, dit le pieux Bernardin de Bustis, ô pécheur, aurais-tu commis tous les péchés, recours en toute confiance à cette Reine, puisque tu la trouveras avec les mains toutes pleines de miséricorde. Marie désire plus te donner les grâces que toi tu ne désires les recevoir [2].

S. André de Crète appelle Marie le gage du divin pardon : *Fidejussio divinarum reconciliationum, quæ dato pignore fit*. Il faut entendre par là que quand les pécheurs recourent à Marie pour être reconciliés avec Dieu, Dieu leur promet un pardon assuré, et il leur en donne même un gage. Ce gage, c'est Marie elle-même qu'il nous a donnée pour avocate. Par son intercession, en vertu des mérites de Jésus-Christ, Dieu pardonne à tous les pécheurs qui recourent à elle. Il fut dit par un ange à sainte Brigitte, que les prophètes se réjouissaient de savoir que par l'humilité et la pureté de Marie, Dieu devait s'apaiser envers les pécheurs et faire rentrer en grâce ceux qui l'ont offensé [3].

Jamais aucun pécheur ne doit craindre d'être repoussé par Marie quand il recourt à sa miséricorde, puisqu'elle est la Mère de miséricorde et, comme telle, désire de sauver les plus misérables. Marie, dit S. Bernard, est cette arche où se réfugie celui qui veut éviter le naufrage de l'éternelle perdition : *Arca, in qua naufragium evadimus*. Au temps du déluge, les bêtes mêmes qui se trouvaient dans l'arche, furent sauvées. Sous le manteau de Marie, les pécheurs aussi se sauvent. Sainte Gertrude vit un jour le manteau de Marie ouvert : nombre de bêtes sauvages, lions, ours, tigres, s'y étaient réfugiés. Marie, non seulement ne les chassait pas, mais elle les caressait. La sainte comprit par là que les pécheurs les plus perdus ne sont point repoussés, quand ils recourent à Marie, mais qu'ils sont accueillis et sauvés de la mort éternelle.

1. Ex hoc beatam te dicent omnes generationes, quæ omnibus generationibus vitam et gloriam genuisti. In te peccatores veniam, justi gratiam inveniunt in æternum. (S. Bern. Serm. II *in Pentec. et De Nat. B. V.*)

2. O peccator, ne diffidas, etiamsi commisisti omnia peccata : sed secure ad istam gloriosissimam Dominam recurras Invenies eam in manibus plenam misericordia et largitate. Plus enim ipsa desiderat facere tibi bonum, quam tu accipere concupiscas. (Bernardin a Busto, serm. V. *De Nat. M.*)

3. Exsultabant autem prænoscentes quod ipse Dominus, ex tua humilitate et vitæ puritate, o Maria Stella præfulgida ! placaretur, et quod reciperet eos in suam gratiam, qui ipsum ad iracundiam provocaverant. (S. Brigitta, *Revel. Serm. Ang.* c. I.)

Entrons donc dans cette arche, allons nous réfugier sous le manteau de Marie ; certainement elle ne nous repoussera pas, et, sûrement, elle nous sauvera.

DEUXIÈME INSTRUCTION

MARIE EST ENCORE NOTRE VIE, PARCE QU'ELLE NOUS OBTIENT LA PERSÉVÉRANCE

La persévérance finale est un don divin si grand, déclare le saint concile de Trente, que c'est un don tout gratuit que nous ne pouvons mériter par nous-mêmes. Mais, comme l'enseigne S. Augustin, tous ceux qui la demandent avec persévérance l'obtiennent, et, comme dit Suarez, tous ceux qui seront diligents à la demander jusqu'à la fin de leur vie, l'obtiendront infailliblement ; parce que, écrit Bellarmin, si cette persévérance est demandée chaque jour, elle est chaque jour obtenue : *quotidie petenda est, ut quotidie obtinetur*. Or, s'il est vrai, comme je le tiens pour certain, selon l'opinion commune des théologiens d'aujourd'hui, et comme je le démontrerai au chapitre VI, ci-après, s'il est vrai, dis-je, que toutes les grâces que Dieu nous dispense, passent par les mains de Marie, il sera encore vrai que c'est seulement par le moyen de Marie que nous pourrons espérer et obtenir cette grâce extrême de la persévérance. Et certainement nous l'obtiendrons si, avec confiance, nous la demandons constamment à Marie. Cette grâce, elle l'a elle-même promise à tous ceux qui la servent fidèlement en cette vie : *Qui operantur in me, non peccabunt* : *Qui elucidant me, vitam æternam habebunt* : *Ceux qui agissent par moi ne pécheront pas : Ceux qui m'éclaircissent* (*me font connaître*) *auront la vie éternelle* : (Eccli. XXIV, 30, 31). Ainsi la fait parler la sainte Eglise en la fête de l'Immaculée Conception.

Pour nous conserver dans la vie de la divine grâce, il nous faut la force spirituelle de résister à tous les ennemis de notre salut. Or cette force ne s'obtient que par le moyen de Marie : *Mea est fortitudo ; per me reges regnant* : *A moi est la force ; par moi les rois règnent* (Prov. VIII, 14, 15, *in Festo S. Maria ad Nives*). Moi je suis cette force, dit Marie ; Dieu a consigné ce don dans ma main, afin que je le dispense à mes serviteurs. *Per me reges regnant*. Par mon secours, mes serviteurs règnent sur leurs sens, gouvernent leurs passions, et ainsi ils se rendent dignes de régner éternellement dans le Ciel. Oh ! quelle force ont les serviteurs de cette auguste Reine pour vaincre toutes les tentations de l'enfer ! Marie est cette tour de laquelle il est dit dans les Cantiques sacrés : *Sicut turris David collum tuum, quæ ædificata est cum propugna-*

culis : mille clypei pendent ex ea, omnis armatura fortium : Ton cou est comme la tour de David, qui a été bâtie avec des créneaux ; mille boucliers y sont suspendus, et toute l'armure des vaillants guerriers (Cant. iv, 4). En faveur de ceux qui l'aiment et qui recourent à elle dans les combats, elle est comme une tour forte environnée de défenses ; ils y trouvent tous les boucliers et toutes les armes pour se défendre contre l'enfer.

C'est pour le même motif que la très sainte Vierge est comparée au platane : *Quasi platanus exaltata sum juxta aquas in plateis : Je me suis élevée comme un platane sur le bord de l'eau, dans les places publiques* (Eccli. xxiv, 19). Le cardinal Hugues fait remarquer que les feuilles du platane ont la forme des boucliers, comme pour dire que Marie prend la défense de ceux qui se réfugient près d'elle. Le B. Amédée donne une autre explication, et dit qu'on l'appelle platane parce que, comme le platane, par l'ombrage de ses feuilles est un refuge pour les passants contre la chaleur du soleil et la pluie, ainsi, sous le manteau de Marie les hommes trouvent un refuge contre l'ardeur des passions et la furie des tentations [1].

Malheureuses donc ces âmes qui s'éloignent de ce refuge, qui manquent de dévotion envers Marie et ne se recommandent pas à elle ! Si le soleil ne se levait plus sur le monde, dit S. Bernard, que deviendrait le monde, sinon un chaos de ténèbres et d'horreurs [2] ? Qu'une âme perde la dévotion à Marie, immédiatement elle sera pleine de ténèbres, et de quelles ténèbres ? de ces ténèbres dont parle l'Esprit saint : *Posuisti tenebras, et facta est nox : in ipsa pertransibunt omnes bestiæ sylvæ : Vous avez établi des ténèbres, et la nuit a été faite : c'est durant la nuit que feront leurs courses toutes les bêtes de la forêt.* (Ps. civ, 20). Quand une âme ne resplendit plus de la divine lumière, il y fait nuit ; elle devient le repaire de tous les péchés et des démons. C'est pourquoi S. Anselme s'écrie : *Væ, væ eis qui solem istum aversantur* ! Malheur à celui qui méprise la lumière de ce soleil, c'est-à-dire qui méprise la dévotion à Marie ! S. François de Borgia avait raison de craindre pour la persévérance de ceux en qui il ne trouvait pas une particulière dévotion envers la B. Vierge. Ayant une fois demandé à quelques novices quel était le saint à qui ils avaient le plus de dévotion, il se trouva que quelques-uns n'avaient pas cette spéciale dévotion envers Marie. Il avertit le maître des novices de veiller sur ces disgraciés, et il arriva que tous perdirent misérablement leur vocation, et quittèrent la vie religieuse.

1. Virgo ramorum extensione se ubique expandit, ut filios Adæ ab æstu et turbine umbra desiderabili protegeret. (B. Amed. homil. viii.)

2. Tolle corpus hoc solare, ubi dies ? Tolle Mariam, quid nisi tenebræ relinquentur ? (S. Bern. serm. *De aquæd.*)

S. Germain avait donc raison d'appeler la très sainte Vierge la respiration des chrétiens, attendu que comme le corps ne peut vivre sans respirer, l'âme ne pourra vivre si elle ne recourt et ne se recommande pas à Marie, par l'entremise de qui nous acquérons et conservons sûrement la vie de la divine grâce [1]. Le B. Alain fut une fois assailli d'une forte tentation, et fut sur le point de se perdre, pour ne pas s'être recommandé à Marie. Mais la très sainte Vierge lui apparut, et pour qu'il soit mieux avisé une autre fois, elle lui donna un soufflet, en lui disant : Si tu t'étais recommandé à moi, tu ne te serais pas trouvé en ce péril.

Ecoutons donc la voix de Marie qui nous dit : *Beatus homo qui audit me, qui vigilat ad fores meas quotidie, et observat ad postes ostii mei* : *Bienheureux l'homme qui m'écoute, et qui veille tous les jours à l'entrée de ma demeure et se tient en observation auprès de ma porte.* (Prov. VIII, 34, *In Festo Concept. B. M. V.*) Oui, bienheureux celui qui entend la voix de Marie et est attentif à aller continuellement frapper à la porte de sa miséricorde, pour lui demander lumière et secours. Marie ne manquera pas d'obtenir à un tel serviteur la lumière et la force pour sortir du vice et pour marcher dans la voie de la vertu. C'est pourquoi le grand pontife Innocent III l'appelle en son sermon II, de l'Assomption : *Luna in nocte, aurora in diluculo, sol in die* : *Lune pendant la nuit, aurore, au point du jour, soleil durant le jour*. Lune pour celui qui marche en aveugle dans la nuit du péché, afin de l'éclairer et de lui faire voir l'état misérable de damnation dans lequel il se trouve ; aurore, c'est-à-dire avant-coureur du soleil, pour celui qui est déjà éclairé, afin de le faire sortir du péché et se remettre dans la divine grâce ; enfin soleil, pour celui qui est en état de grâce, afin qu'il ne retourne pas à son péché et ne tombe pas dans quelque précipice.

Les Docteurs appliquent à Marie cette parole de l'Ecclésiastique : *Vincula illius alligatura salutaris* : *Ses liens sont un bandage salutaire* (Eccli. VI, 31). *Quare vincula?* Quels liens ? demande S. Laurent Justinien. Il répond : *Nisi quia servos ligat, ne discurrant per campos.* Marie lie ses serviteurs, afin qu'ils ne se fourvoyent pas dans les chemins du vice. S. Bonaventure explique semblablement ces paroles, qui se disent dans l'office de la Sainte Vierge : *In plenitudine sanctorum detentio mea* : *Dans l'assemblée entière des saints est ma demeure* (Eccli., XXIV, 16). Il dit que non seulement Marie est placée dans la plénitude des saints, mais aussi qu'elle conserve les saints, afin

1. Sicut respiratio non solum est signum vitæ, sed etiam causa; sic Mariæ nomen, quod in servorum Dei ore versatur, simul argumentum est quod vere vivunt, simul etiam hanc vitam efficit et conservat; omnemque eis opem impertitur. (S. Germ. Orat. *de Deip.*)

qu'ils ne retournent pas en arrière ; elle conserve leurs vertus, afin qu'ils ne tombent pas, et elle s'entremet pour que les démons ne leur nuisent point [1].

Il est dit que les serviteurs de Marie ont un double vêtement : *Omnes domestici ejus vestiti sunt duplicibus.* (Prov. xxxi, 21). Cornelius a Lapide explique ce que c'est que ce double vêtement, en disant que Marie orne ses fidèles serviteurs des vertus de son Fils et des siennes, et qu'ainsi vêtus, ses serviteurs conservent la sainte persévérance [2]. C'est pourquoi S. Philippe de Néri répétait toujours à ses pénitents : Mes enfants, si vous désirez la persévérance, soyez dévots à la Sainte Vierge. Le Vén. Jean Berckmans disait aussi que celui qui aime Marie aura la persévérance. A ce sujet, il convient de rappeler la belle réflexion que Rupert a faite sur la parabole de l'enfant prodigue. Il dit que si ce fils dissolu avait bien aimé sa mère, il ne serait jamais parti de la maison de son père, ou qu'il y serait revenu bien plus tôt qu'il n'y revint [3]. Par là, il veut dire que celui qui est enfant de Marie, ne se sépare jamais de Dieu, et que si par malheur il arrive qu'il s'en sépare, par le moyen de Marie, il reviendra immédiatement.

Oh ! si tous les hommes aimaient cette très aimante Reine, si, dans les tentations, ils recouraient toujours à elle, qui jamais tomberait ? Qui jamais se perdrait ? Celui-là tombe et se perd qui ne recourt point à Marie. S. Laurent Justinien applique à la Sainte Vierge cette parole de l'Ecclésiastique, chap. xxiv, 8 : *In fluctibus maris ambulavi* : *J'ai marché sur les flots de la mer*, et il lui fait dire : Je marche avec mes serviteurs au milieu des tempêtes où ils se trouvent, afin de les assister et de les sauver de la perdition du péché [4].

Le P. Bernardin de Bustis rapporte qu'on avait appris à un oiseau à dire *Ave Maria*. Un épervier vint pour le prendre. L'oiseau effrayé répéta les mots *Ave Maria*, et l'épervier tomba mort. Par là, le Seigneur a voulu nous signifier que si un oiseau irraisonnable est sauvé par l'invocation de Marie, combien plus sera préservé de tomber dans les mains des démons, celui qui, dans leurs assauts, aura soin d'invoquer Marie.

1. Ipsa quoque non solum in plenitudine Sanctorum detinetur, sed etiam in plenitudine Sanctos detinet, ne eorum plenitudo minuatur : detinet nimirum virtutes, ne fugiant ; detinet dæmones, ne noceant. (S. Bonav. *in Spec.*)

2. Duplici veste ipsa ornat sibi devotos, quia tam Christi, quam suis virtutibus eos induit. (Corn. a Lap.)

3. Si prodigus filius viventem matrem habuisset, vel a paternâ domo numquam discessisset, vel forte citius redisset. (Rupert. abbas.)

4. Scilicet cum familiaribus meis, ut ipsos eruerem a naufragio peccatorum. (S. Laur. Justin.)

Nous n'avons donc autre chose à faire, dit S. Thomas de Villeneuve, quand les démons viennent nous tenter, que d'agir comme les poussins qui, à la vue des oiseaux de proie, courent vite se réfugier sous les ailes de leur mère. Ainsi quand les tentations nous assaillent, allons immédiatement, sans nous arrêter à discourir avec le tentateur, nous mettre sous le manteau de Marie [1]. Et vous, ajoute le saint, ô notre Reine et notre Mère, c'est à vous de nous défendre, parce qu'après Dieu nous n'avons d'autre refuge que vous, qui êtes notre unique espérance et la seule protectrice en qui nous plaçons notre confiance [2].

Concluons donc par ce que dit S. Bernard dans une de ses homélies : O homme, qui que tu sois, sache que dans cette vie, tu vas le plus souvent flottant entre les périls et les dangers ; qu'en cheminant sur la terre, si tu ne veux pas être submergé, ne détourne pas les yeux de cette étoile, Marie. Regarde fixement l'étoile nommée Marie. Dans les dangers de pécher, dans les inquiétudes des tentations, dans le doute de ce que tu dois faire, pense que Marie te peut aider et appelle-la promptement à ton secours. Que ton cœur ne cesse jamais d'avoir confiance en son nom puissant, et que toujours ta bouche l'invoque. Si tu suis Marie, tu n'erreras pas et tu seras dans la voie du salut. Autant de fois que tu te recommandes à elle, que ce soit en toute confiance. Si elle te soutient, tu ne tomberas pas. Si elle te protège, tu n'as pas à avoir peur de te perdre. Si elle te guide, sans fatigue tu te sauveras. En un mot, si Marie prend ta défense, certainement tu parviendras au royaume des bienheureux. Fais ainsi et tu vivras [3].

TROISIÈME INSTRUCTION

MARIE REND LA MORT DOUCE A SES SERVITEURS

Omni tempore diligit qui amicus est ; et frater in angustiis comprobatur: *Il aime en tout temps, celui qui est ami ; et c'est*

1. Sicut pulli, volitantibus desuper milvis, ad gallinæ alas accurrunt, ita nos sub velamento alarum tuarum abscondimur. (S. Thom. a Villan. serm. III. *De Nat. V.*)

2. Nescimus alius refugium, nisi te; tu sola es unica Spes nostra; tu sola Patrona nostra, ad quam omnes aspicimus. (*Id.*)

3. O quisquis te intelligis in hujus sæculi profluvio magis inter procellas et tempestates fluctuare, quam per terram ambulare; ne avertas oculos a fulgore hujus sideris, si non vis obrui procellis. Respice stellam, voca Mariam ; in periculis, in angustiis, in rebus dubiis, Mariam cogita, Mariam invoca ; non recedat ab ore, non recedat a corde ; ipsam sequens, non devias ; ipsam rogans, non desperas ; ipsa tenente, non corruis ; ipsa protegente, non metuis ; ipsa duce, non fatigaris ; ipsa propitia, pervenis. Sic fac et vives. (S. Bern. Hom. sup. *Miss. est.*)

dans les angoisses qu'un frère se fait connaître. (Prov. xvii, 17). Ce n'est pas au temps de la prospérité qu'on reconnaît ses vrais amis et ses vrais parents. On ne les connaît qu'au temps des angoisses et des malheurs. Les amis du monde ne nous quittent point tant que nous sommes dans la prospérité ; mais si nous tombons dans le malheur, et particulièrement si notre mort s'approche, immédiatement tous nous abandonnent. Marie n'agit pas ainsi envers ses serviteurs. Au temps des angoisses, et spécialement dans les angoisses de la mort, qui sont les plus grandes que nous puissions avoir sur la terre, la bonne Reine et Mère ne sait pas abandonner ses fidèles serviteurs, et, comme elle a été notre vie dans notre exil sur la terre, elle se rend notre douceur au temps de notre mort, en nous obtenant une fin douce et sainte. Car, en ce grand jour où Marie eut à la fois la douleur et la consolation d'assister à la mort de son Fils Jésus qui est le chef des prédestinés, elle acquit la grâce d'assister tous les prédestinés à leur mort. C'est pourquoi la sainte Eglise nous fait prier la Sainte Vierge qu'elle nous secoure à l'heure de la mort : *Ora pro nobis peccatoribus nunc et in hora mortis nostræ.*

Quelles ne sont pas les angoisses des pauvres mourants, causées soit par le remords des péchés commis, soit par la crainte du prochain jugement, soit par l'incertitude du salut éternel. C'est alors que l'enfer s'arme particulièrement et combine toutes ses forces pour enlever cette âme qui passe dans l'éternité, sachant bien qu'il a peu de temps pour l'enlever et que s'il y échoue, il l'aura perdue pour toujours : *Descendit diabolus ad vos, habens iram magnam, sciens quod modicum tempus habet : Le diable est descendu vers vous, plein d'une grande colère, sachant qu'il n'a que peu de temps.* (Apoc. xii, 12). C'est pourquoi le démon qui tentait cette âme pendant la vie, ne veut plus être seul à la tenter à l'heure de la mort ; il appelle à son aide ses compagnons : *Implebuntur domus eorum draconibus : Leurs maisons seront remplies de dragons* (Isa. xiii, 21). Quand quelqu'un est près de mourir, sa maison se remplit d'esprits infernaux qui conjurent sa perte.

On rapporte de S. André Avellino qu'à l'heure de sa mort, il vint dix mille démons pour le tenter ; et on lit dans sa *Vie*, qu'à son agonie, il eut un combat si terrible contre l'enfer que tous les bons religieux qui l'assistaient, en tremblaient. Ils virent le visage du saint se gonfler par l'agitation, au point qu'il devînt tout noir. Ils virent tous ses membres trembler et se débattre. Ses yeux répandaient un torrent de larmes et sa tête avait des secousses violentes : tout cela indiquait qu'il supportait un horrible combat de l'enfer. Tous pleuraient de compassion et redoublaient de prières, tout en frémissant de voir

qu'un saint mourait ainsi. Cependant ils se consolaient en voyant que le saint, comme pour chercher assistance, tournait souvent les yeux vers une image de Marie. Ils se rappelaient que, plusieurs fois dans sa vie, il leur avait dit qu'à l'heure de sa mort, Marie devait être son refuge. Enfin il plut à Dieu que le combat se terminât par une glorieuse victoire. Le visage se dégonfla et reprit sa couleur, et ils virent le saint, qui tenait tranquillement les yeux fixés sur l'image, faire une dévote inclination à Marie. On croit qu'elle lui apparaissait alors. Puis il remit paisiblement son âme dans les bras de la Sainte Vierge en ayant l'air d'un bienheureux. En ce moment une religieuse capucine qui était à l'agonie, se tourna vers les religieuses qui la servaient, en leur disant: Dites l'*Ave Maria*, parce qu'un saint vient de mourir.

Oh! comme la présence de la Reine met en fuite les ennemis. Si à l'heure de la mort, nous avons Marie de notre côté, quelle crainte pourrions-nous avoir, même de tous nos ennemis de l'enfer? David, effrayé des angoisses de la mort, se confortait en mettant sa confiance dans la mort du futur Rédempteur et dans l'intercession de la Vierge mère : *Et si ambulavero in medio umbræ mortis, virga tua, et baculus tuus, ipsa me consolata sunt.* (Ps. XXII, 4). Le cardinal Hugues expose que le bâton dont parle David est le bois de la croix, et que la verge est l'intercession de Marie qui est la verge préconisée par Isaïe : *Egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet* : *Il sortira un rejeton de la racine de Jessé, et une fleur s'élèvera de sa racine* (ISA. XI, 1). Cette divine Mère, dit S. Pierre Damien, est la puissante verge qui réprime les violences de nos ennemis infernaux [1]. D'où S. Antonin nous encourage en nous disant : *Si Maria pro nobis, quis contra nos?* Si Marie est pour nous, qui sera contre nous? Le P. Manuel Badial, de la Compagnie de Jésus, étant sur le point de mourir, Marie lui apparut et lui dit, pour le conforter : Enfin elle est proche l'heure où les anges, se réjouissant avec toi, te diront : ô heureux travaux! ô mortifications bien récompensées! Et aussitôt on vit une armée de démons qui fuyaient désespérés et criant: Ah! nous ne pouvons rien, parce que celle qui est sans tache le défend [2]. Le P. Gaspard Hayevod fut assailli à sa mort par les démons d'une forte tentation contre la foi. Immédiatement, il se recommanda à la très sainte Vierge, et on l'entendit s'écrier : Je vous remercie, ô Marie qui êtes venue à mon secours [3].

1. Hæc est illa virga, qua retunduntur impetus adversantium dæmonum. (S. PETR. DAMIAN. serm. *De Ass. B. V.*)
2. Patrig. *Menol.* alli 28 april.
3. *Ibid.*

S. Bonaventure dit que Marie, dans la défense de ses serviteurs mourants, envoie S. Michel avec tous les anges pour les protéger contre les tentations des démons et emporter les âmes de tous ceux qui se sont spécialement recommandés à elle avec persévérance [1].

Lorsqu'un homme sort de cette vie, l'enfer, dit Isaïe, est tout bouleversé et envoie les démons les plus terribles pour tenter cette âme avant qu'elle n'abandonne le corps, et pour l'accuser lorsqu'elle se présentera au tribunal de Jésus-Christ: *Inferno subter conturbatus est in occursum adventus tui, suscitabit tibi gigantes: L'enfer au-dessous a été tout troublé au moment de ton arrivée, il t'a suscité des géants.* (Isa. xiv, 9). Mais, dit Richard de Saint-Laurent, lorsque l'âme est défendue par Marie, les démons n'ont pas la hardiesse de l'accuser, sachant que le Juge n'a jamais condamné et ne condamnera jamais une âme patronnée par son auguste Mère [2]. S. Jérôme écrit à la vierge Eustochium que Marie, non seulement secourt ses chers serviteurs à leur mort, mais qu'elle vient à leur rencontre lorsqu'ils passent à l'autre vie, pour les encourager et les accompagner au divin tribunal [3]. Et cela est conforme à ce que la Sainte Vierge dit à sainte Brigitte, parlant de ses pieux serviteurs lorsqu'ils sont à l'heure de la mort [4]. S. Vincent Ferrier ajoute que c'est la B. Vierge qui reçoit leurs âmes quand ils meurent [5]. L'aimante Reine les reçoit sous son manteau et les présente elle-même au Souverain Juge son Fils, et ainsi elle obtient certainement leur salut. C'est précisément ce qui arriva à Charles, fils de sainte Brigitte, comme il est rapporté au livre vii, chapitre xiii des *Révélations*. Il y est dit qu'étant mort dans le métier périlleux de soldat et loin de sa mère, celle-ci craignait pour son salut. Mais la Sainte Vierge lui révéla que Charles était sauvé à cause de l'amour qu'il lui avait porté, qu'elle-même l'avait assisté à l'heure de la mort et lui avait suggéré les actes nécessaires de la part d'un chrétien pour arriver à cette fin. En même temps sainte Brigitte vit Jésus sur son trône et le démon qui portait deux accusa-

1. Michael dux et princeps militiæ cœlestis, cum omnibus administratoriis spiritibus, tuis, Virgo, paret præceptis, in defendendis et suscipiendis de corpore animabus fidelium, specialiter tibi, Domina, die ac nocte se commendantium. (S. Bonav. *in Spec. B. V.* cap. iii.)

2. Quis apud Judicem accusare audeat, cui viderit Matrem patrocinantem? (Ricc. ap. *Pep.* t. V. l. 244.)

3. Morientibus Beata Virgo non tantum succurrit, sed etiam occurrit. (S. Hieron. epist. ii.)

4. Tunc ego carissima eorum Domina et Mater occurram eis in morte, ut ipsi consolationem et refrigerium habeant. (S. Brigitta, *Revel.* lib. I, cap. xxix.)

5. Beata Virgo animas morientium suscipit. (S. Vinc. Ferr. Serm. *de Ass.*)

tions contre la très sainte Vierge ; la première que Marie l'avait empêché de tenter Charles au moment de sa mort ; la seconde que Marie avait elle-même présenté l'âme de Charles et l'avait ainsi sauvé sans lui donner aucunement lieu d'exposer les raisons pour lesquelles il prétendait que cette âme lui appartenait. Sainte Brigitte vit ensuite que le Souverain Juge chassa le démon et que l'âme de Charles était portée au Ciel.

Vincula ejus alligatura salutaris, in novissimis inveniens requiem in ea : — *Ses liens sont un bandage salutaire, car, à la fin, tu trouveras ton repos en elle.* (Eccli. VI, 31 et 29). O bienheureux seras-tu, mon frère, à ta mort, si tu te trouves lié, par les douces chaînes de l'amour, à la Mère de Dieu ! Ces chaînes sont des chaînes de salut, elles t'assureront de ton bonheur éternel, et te feront goûter à la mort cette heureuse paix qui sera le commencement de la paix et du repos éternels. Le P. Binet rapporte, au chapitre XXXI de son livre des *Perfections de Notre Seigneur*, qu'ayant assisté à la mort d'un grand serviteur de Marie, il l'entendit prononcer ces paroles avant d'expirer : « O mon père, si vous saviez quel contentement j'éprouve d'avoir servi la très sainte Mère de Dieu ! Je ne puis exprimer la joie que je ressens en ce moment. » Le P. Suarez, pour avoir été très dévot à Marie (il disait qu'il aurait bien changé toute sa science pour le mérite d'un seul *Ave Maria*) mourut plein de joie : Je ne pensais pas, disait-il, qu'il fût si doux de mourir : *Non putabam tam dulce esse mori.* Vous ressentirez certainement la même joie, la même allégresse, dévot lecteur, si, à l'heure de votre mort, vous vous souvenez d'avoir bien aimé cette bonne Mère. Elle ne sait pas oublier les enfants qui ont été fidèles à la servir, à lui rendre hommage par les visites, les rosaires, les jeûnes, et, de plus, en la remerciant, en la louant souvent et en se recommandant souvent à son puissant patronage.

Vous ne serez même pas privé de cette consolation, vous qui pendant un certain temps avez été pécheur, si, dès aujourd'hui, vous commencez à bien vivre et à servir cette très gracieuse et très bienfaisante Reine. Dans vos peines et dans les tentations que le démon suscitera pour vous faire désespérer, elle vous confortera, jusqu'à venir elle-même vous assister à l'heure de votre mort. S. Pierre Damien, dans son Opuscule XXXIII, c. IV, rapporte que son frère Martin ayant un jour offensé Dieu, alla devant un autel de Marie se donner à elle pour esclave. Il prit sa ceinture et se la mit au cou en signe d'esclavage, en disant : O ma Reine, miroir de pureté, moi, pauvre pécheur, j'ai offensé Dieu et vous, en violant la chasteté ; je n'ai d'autre remède que de m'offrir à vous comme esclave ; me voici, je me consacre aujourd'hui à vous en cette

qualité ; ne me repoussez pas. Puis, il déposa sur le marche-pied de l'autel une somme d'argent, en promettant de la payer chaque année comme tribut de servitude à Marie. Quelque temps après, Martin mourut. Mais avant de mourir, un matin on l'entendit dire : Levez-vous, levez-vous, inclinez-vous devant ma Souveraine. Il dit ensuite : D'où me vient cette grâce, ô Reine du Ciel, que vous daigniez visiter votre pauvre esclave ; bénissez-moi, ô Reine, et ne permettez pas que je me perde après que vous m'avez honoré de votre présence. Son frère Pierre survint en ce moment ; Martin lui raconta la visite de Marie et qu'elle l'avait béni, tout en se lamentant que ceux qui le servaient ne s'étaient pas levés de leurs sièges en présence de Marie. Un instant après il passa paisiblement dans le sein du Seigneur. Telle sera aussi votre mort, mon cher lecteur, si vous êtes fidèles à Marie. Quoique, par le passé, vous vous trouviez avoir offensé Dieu, elle vous fera faire une mort douce et heureuse.

Et si jamais alors vous êtes trop effrayé et manquiez de confiance à la vue de vos péchés passés, elle viendra vous conforter, comme elle le fit pour Adulphe, comte d'Alsace, qui, ayant quitté le monde, et s'étant fait religieux de S. François, comme rapporte les chroniques de l'Ordre, fut très dévot envers la Mère de Dieu. Réduit à la fin de ses jours, voyant devant lui la vie menée dans le siècle, le gouvernement des vaisseaux et la rigueur de la divine justice, il commença à craindre la mort, doutant de son salut éternel. Voici que Marie (qui veille sur les angoisses de ses serviteurs), accompagnée d'une multitude de saints, se présente devant le moribond et, l'encourageant, lui dit ces tendres paroles : Mon très cher Adulphe, tu es à moi ; à moi tu t'es donné, pourquoi maintenant crains-tu tant la mort [1] ? A ces mots, le serviteur de Marie se souleva, toute crainte disparut et il mourut heureux dans une grande paix.

Ranimons-nous donc aussi, quoique nous soyons pécheurs, et ayons cette confiance que Marie viendra nous assister à la mort et nous consoler par sa présence, si nous la servons avec amour pendant le temps qu'il nous reste à vivre sur cette terre. Notre Reine, parlant un jour à sainte Mechtilde, promit qu'elle viendrait assister à leur mort tous les serviteurs qui l'auront servie fidèlement dans la vie [2]. O Dieu, quelle consolation ne sera-ce point en ce dernier moment de notre vie, dans lequel, en si peu de temps, se traitera la cause de

1. Adulphe mi carissimi, mori cur times, meus cum sis?

2. Ego omnibus qui mihi pie deserviunt, volo in morte fidelissime, tanquam mater piissima, adesse, eosque consolari ac protegere. (Apud Blos. *Concl. ad fid.* c. II.)

notre vie éternelle, de voir à notre côté la Reine du Ciel, nous assistant et nous consolant, ainsi qu'elle l'a promis! Outre les exemples de l'assistance de Marie envers ses serviteurs mourants que nous avons rapportés, on en trouve un nombre incalculable d'autres dans les livres. Cette faveur fut accordée à sainte Claire, à S. Félix, capucin, à la B. Claire de Montefalco, à sainte Thérèse, à S. Pierre d'Alcantara. Mais, pour la consolation commune, rapportons encore les deux suivants. Le P. Crasset, dans son livre : *De la véritable dévotion envers la S. Vierge*, t. I, q. XI rapporte que sainte Marie d'Oignies vit la B. Vierge au chevet du lit d'une pieuse veuve de Villembroc, souffrant d'une fièvre ardente. Marie la consolait et, avec un éventail, la rafraîchissait. S. Jean de Dieu étant à la mort attendait la visite de Marie à qui il était très dévot. Ne la voyant pas venir, il en était affligé et en gémissait fort. Quand le temps fut venu, la divine Mère lui apparut, et, comme pour le réprimander de son peu de confiance, elle lui dit ces tendres paroles bien propres à conforter tous les serviteurs de Marie : *Joannes non est meum, in hac hora meos devotos derelinquere*. C'est comme si elle lui eût dit : Jean, que pensais-tu? que je t'avais abandonné? Tu ne sais donc pas que je ne sais pas abandonner mes serviteurs à l'heure de la mort. Je ne suis pas venue plus tôt, parce que le temps n'était pas encore arrivé. Maintenant qu'il est près, je viens te chercher. Un instant après, le saint expira, volant au ciel pour y rendre éternellement grâce à sa très aimante Reine [1].

1. Bolland. VIII Martii.

SPES NOSTRA SALVE

SALUT, Ô NOTRE ESPÉRANCE

(Chapitre III de l'auteur)

Deux instructions :

I. Marie est l'espérance de tous.
II. Marie est l'espérance des pécheurs.

PREMIÈRE INSTRUCTION

MARIE EST L'ESPÉRANCE DE TOUS

Les hérétiques modernes ne peuvent supporter que nous saluions Marie en l'appelant : notre espérance : *spes nostra*. Ils disent que Dieu seul est notre espérance et qu'il maudit celui qui met son espérance dans la créature : *Maledictus homo qui confidit in homine : Maudit l'homme qui se confie dans l'homme.* (JEREM. XVII, 5). Marie, s'écrient-ils, est une créature ; comment une créature pourrait-elle être notre espérance ? Voilà ce que disent les hérétiques ; mais néanmoins la sainte Eglise veut que, chaque jour, tous les ecclésiastiques et tous les religieux élèvent la voix, au nom de tous les fidèles, pour invoquer Marie sous le doux titre de *notre espérance*, espérance de tous. *Spes nostra salve.*

Le docteur angélique, S. Thomas, dit que nous pouvons mettre notre espérance dans une personne de deux manières, comme cause principale et comme cause médiate. Ceux qui espèrent quelque grâce du roi, l'espèrent du roi comme souverain, et ils l'espèrent de son ministre ou de son favori comme intercesseur. Si la grâce est accordée, elle vient principalement du roi, mais elle vient par le moyen de son favori ; donc celui qui a sollicité la grâce est en droit d'appeler l'intercesseur son espérance. Le Roi du ciel, parce qu'il est la bonté infinie, désire immensément nous enrichir de ses grâces. Mais, parce que de notre part la confiance est nécessaire, pour accroître en nous cette confiance, il nous a donné pour Mère et Avocate sa propre Mère, à qui il a donné tout pouvoir pour nous aider ; et c'est pour cela qu'il veut que nous placions en elle l'espérance de notre salut et de tout notre bien. Ceux qui mettent leur espérance dans les créatures seules, sans la subordonner à Dieu, comme font les pécheurs qui, pour acquérir l'amitié et les faveurs d'un homme, consentent à offenser Dieu, certainement ceux-là sont maudits de Dieu, comme dit Isaïe. Mais ceux qui espèrent en Marie comme Mère de Dieu, pouvant leur obtenir les grâces et la vie éternelle, sont bénis et

bien aimés de Dieu; parce que Dieu veut voir ainsi honorée cette sublime créature qui l'a aimé et honoré en ce monde plus que tous les hommes et les anges.

C'est pourquoi nous avons raison d'appeler la Vierge notre espérance, espérant, comme dit le cardinal Bellarmin (*De beat.* lib II, c. 2), d'obtenir par son intercession ce que nous n'obtiendrions pas par nos seules prières. Nous la prions, dit S. Anselme (*de Exc. V.* c. VI), afin que la puissance de son intercession supplée à notre indigence. Ce saint ajoute que prier la Vierge dans une telle espérance, ce n'est pas se défier de la miséricorde de Dieu, mais craindre de notre indignité [1].

C'est donc avec raison que la sainte Eglise applique à Marie les paroles de l'Ecclésiastique, chapitre XXIV, par lesquelles elle l'appelle : *Mater sanctæ spei*, la Mère qui fait naître en nous, non pas l'espérance vaine des biens misérables et transitoires de cette vie, mais l'espérance sainte des biens immenses et éternels de la vie bienheureuse. Je vous salue, disait S. Ephrem à la divine Mère, ô espérance de mon âme, ô salut certain des chrétiens, ô secours des pécheurs, défense des fidèles et salut du monde [2]. S. Basile nous avertit qu'après Dieu nous n'avons pas d'autre espérance que Marie, et pour cela, il la nomme *post Deum sola spes nostra*. Et S. Ephrem considérant l'ordre providentiel par lequel Dieu a disposé (ainsi que le dit S. Bernard et que nous le démontrerons ci-après plus au long) que tous ceux qui se sauvent, sont sauvés par l'entremise de Marie, dit à cette auguste Reine : O ma Souveraine, ne cessez point de nous garder et de nous couvrir du manteau de votre protection, puisque, après Dieu, nous n'avons d'autre espérance que vous [3]. De même S. Thomas de Villeneuve l'appelle notre unique refuge, notre secours et notre asile [4]. S. Bernard nous en donne la raison en disant: Considère, ô homme, le dessein de Dieu, dessein fait pour pouvoir nous dispenser sa miséricorde avec plus d'abondance: voulant racheter le genre humain, il a mis tout le prix de la rédemption entre les mains de Marie, afin qu'elle le répartisse à sa volonté [5].

1. Unde Virginem interpellare, non est de divina misericordia diffidere, sed de propria indignitate formidare. (S. Anselm. *De Exc. V.*, cap. VI.)

2. Ave animæ spes, ave christianorum firma salus, ave peccatorum adjutrix, ave vallum fidelium, et mundi salus. (S. Ephrem. *de Laud. Virg.*)

3. Nobis non est alia quam a te fiducia, o Virgo sincerissima : sub alis tuæ pietatis protege et custodi nos (S. Ephrem, *De Laud. Virg.*)

4. Tu unicum nostrum refugium, subsidium et asylum. (S. Thom. de Villan. Conc. III *de Conc. V.*)

5 Intuere, homo, consilium Dei, consilium pietatis; redempturus humanum genus, universum pretium contulit in Maria. (S. Bern. serm. *de Nat.*)

Dieu ordonne à Moïse de faire le propitiatoire d'or très pur, lui disant que c'était de là qu'il voulait lui parler : *Facies et propitiatorium de auro mundissimo... Inde præcipiam et loquar ad te* (Exod. II, 23, 17 et 22). Un auteur dit que Marie est le propitiatoire d'où le Seigneur parle aux hommes et d'où il nous accorde le pardon, les grâces et les bienfaits [1]. Et c'est pour cela que S. Irénée dit que le Verbe divin, avant de s'incarner dans le sein de Marie, envoya l'Archange demander son consentement, voulant que Marie obtînt au monde le mystère de l'Incarnation [2]. Ce qui a fait dire à Raimond Jourdain, abbé de Celles, que tous les biens, tous les secours, toutes les grâces que les hommes ont reçus et qu'ils recevront jusqu'à la fin du monde, leur sont venus et leur viendront par l'intercession et par l'entremise de Marie [3]. Le pieux Blosius a donc eu raison de s'écrier : O Marie, qui êtes si aimable et si bonne pour ceux qui vous aiment, quel est l'insensé et le malheureux qui ne vous aimerait pas? Vous éclairez l'esprit des affligés qui, dans leurs doutes et leurs incertitudes, recourent à vous. Vous consolez celui qui se confie à vous dans les dangers. Vous secourez celui qui vous appelle à son secours. Vous êtes, après votre Fils, le salut certain de vos fidèles serviteurs. Je vous salue donc, ô espérance des désespérés, ô secours des abandonnés. O Marie, vous êtes toute-puissante, puisque votre Fils veut vous honorer au point de faire tout ce que vous voulez [4].

Et S. Germain, reconnaissant en Marie la source de tout bien et la délivrance de tout mal, l'invoque ainsi : O ma Souveraine, vous seule êtes le soutien que Dieu m'a donné, le guide de mon pèlerinage, le relèvement de mes forces débiles, l'enrichissement de mes misères, la délivrance de mes chaînes et l'espérance de mon salut; exaucez, je vous en prie, mes supplications, prenez pitié de mes soupirs, vous qui êtes ma Reine, mon refuge, ma vie, mon secours, mon espérance et ma force [5].

1. Te universus mundus continet commune propitiatorium. Inde pientissimus Dominus loquitur ad cor : inde responsa dat benignitatis et veniæ : inde munera largitur : inde nobis omne bonum emanat. (Paciucch. Ex. 20. *in Sal. Ang.* 11.)

2. Quid est quod sine Mariæ consensu, non perficitur Incarnationis mysterium? quia nempe vult illam Deus omnium bonorum esse principium. (S. Iren. lib. III, *cont. Valent.* c. xxxiii.)

3. Per ipsam habet mundus, et habiturus est omne bonum. (Idiota in Præf. *Contempl. B. M.*)

4. O Maria, quis te non amet? Tu in dubiis es lumen, in mœroribus solatium, in periculis refugium : tu post Unigenitum tuum certa fidelium salus. Ave desperantium spes, ave destitutorum adjutrix, cujus honori tantum tribuit Filius, ut, quod vis, mox fiat. (Blosii *Cimeliarch. Embol.* lib. *ad March.*)

5. O Domina mea, sola mihi ex Deo solatium, itineris mei directio, debi-

C'est donc avec raison que S. Antonin applique à Marie ce passage de la Sagesse : *Venerunt autem mihi omnia bona pariter cum illa* : *Tous les biens me sont venus avec elle* (Sap. VII, 11). Puisque Marie est la Mère et la dispensatrice de tous les biens, le monde, et spécialement celui qui dans le monde vit dévot à cette Reine, peut bien dire qu'avec la dévotion à Marie, il a obtenu tout bien [1]. D'où l'abbé de Celles a pu dire : *Inventa Maria, invenitur omne bonum.* Celui qui trouve Marie, trouve tout bien ; il trouve toutes les grâces, toutes les vertus ; car, par le moyen de sa puissante intercession, elle lui obtient tout ce dont il a besoin pour s'enrichir de la divine grâce. Elle-même nous apprend qu'elle a dans ses mains toutes les richesses de Dieu, c'est-à-dire les divines miséricordes, pour les dispenser à ceux qui l'aiment : *Mecum sunt divitiæ... et opes superbæ... ut ditem diligentes me : — Avec moi sont les richesses, les biens superbes... afin d'enrichir ceux qui m'aiment.* (Prov. VIII, 18, 21). C'est pourquoi S. Bonaventure dit que nous devons toujours avoir les yeux fixés sur les mains de Marie ; car c'est par son entremise que nous viennent les biens que nous désirons [2].

Oh ! combien d'orgueilleux ont trouvé l'humilité dans la dévotion à Marie ! Combien de colères, la mansuétude ! Combien d'aveugles, la lumière ! Combien de désespérés, la confiance ! Combien de réprouvés, le salut ! C'est précisément ce qu'elle prédit quand elle prononça, dans la maison d'Elisabeth, son sublime cantique : *Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes. — Voici que désormais toutes les nations me diront bienheureuse.* (Luc. I, 48). Toutes les nations, lui dit S. Bernard, vous appelleront bienheureuse, parce qu'à toutes vous avez donné la vie et la gloire ; car en vous les pécheurs trouvent le pardon, et les justes la persévérance dans la grâce divine [3]. D'où le pieux Lansperge représente le Seigneur parlant ainsi au monde : Hommes, pauvres enfants d'Adam, qui vivez au milieu de tant d'ennemis et de tant

litatis meæ potentia, mendicitatis meæ divitiæ, vulnerum meorum medicina, dolorum meorum relevatio, vinculorum meorum solutio, salutis meæ spes ; exaudi orationes meas, miserere suspiriorum meorum, Domina mea, refugium, vita, auxilium, spes et robur meum (S. Germ. *in Encom. Deip.*)

1. Omnium bonorum mater est ; et venerunt mihi omnia bona cum illa, scilicet Virgine, potest dicere mundus. (S. Anton. P. IV, tit. XVII, cap. XX.) — N. B. L'Église applique à Marie les paroles de la sagesse, dans l'*Ecclésiastique*, chap. XXIV, 23 à 31. Voir Ep. fête du Saint Nom de Marie. (*Note éditeur*)

2. Oculi omnium nostrum ad manus Mariæ semper debent respicere, ut per manus ejus aliquid boni accipiamus. (S. Bonav. *Spec.*)

3. Ex hoc Beatam te dicent omnes generationes, quæ omnibus generationibus vitam et gloriam genuisti In te justi gratiam, peccatores veniam inveniunt in æternum. (S. Bern. serm. II *in Pentec.*)

de misères, ayez soin d'honorer ma Mère et la vôtre avec une particulière affection. Je l'ai donnée au monde pour vous servir d'exemple, afin de vous apprendre à vivre comme vous le devez, et pour être votre refuge, afin que vous recouriez à elle dans vos afflictions. C'est ma Fille, je l'ai faite telle que personne ne puisse en avoir peur et redouter de recourir à elle. Pour cela, je l'ai créée d'une nature si bienfaisante et si miséricordieuse qu'elle ne méprise aucun de ceux qui recourent à elle, et ne sache pas refuser sa protection à aucun de ceux qui la lui demandent. Pour tous, elle tient le manteau de sa miséricorde ouvert et ne permet pas qu'aucun de ceux qui se sont jetés à ses pieds en sorte sans être réconforté. Puis, Lansperge ajoute : Que soit à jamais loué et béni le Dieu qui nous a donné une Mère et une Avocate si tendre et si aimante[1].

O Dieu! qu'ils sont tendres les sentiments de confiance qui animaient le docteur séraphique, S. Bonaventure, envers notre très aimant Rédempteur, Jésus, et envers notre très aimante Avocate, Marie! S'il arrivait, dit-il, que le Seigneur voulût me réprouver, je sais qu'il ne peut se refuser à celui qui l'aime et le cherche de cœur ; je l'embrasserais avec amour, et, s'il ne me bénissait pas, je ne le lâcherais pas. Ainsi il ne pourrait se retirer sans m'emmener avec lui. Si je ne pouvais faire autrement, je me cacherais dans ses plaies et j'y ferai ma demeure; il ne pourrait alors me trouver en dehors de lui. Enfin, ajoute-t-il, si mon Rédempteur, à cause de mes péchés, me chassait de ses pieds, je me jetterais aux pieds de sa Mère, Marie, et là, prosterné, je ne m'en irais point qu'elle ne m'eût obtenu le pardon; car cette Mère de miséricorde ne sait et n'a jamais su ne pas compatir aux misères, et ne pas contenter les malheureux qui recourent à elle pour être secourus. Alors, sinon par obligation, du moins par compassion, elle déciderait son Fils à me pardonner[2].

Pour conclure, disons avec S. Euthyme : O notre très miséricordieuse Mère, regardez-nous avec les yeux de votre mi-

1. Matrem meam veneratione præcipua veñerare. Ego enim mundo dedi in puritatis exemplum, in præsidium tutissimum, ut sit tribulatis asylum. Quam nemo formidet, nemo ad eam accedere trepidet. Propterea namque adeo feci eam mitem, adeo misericordem, ut neminem aspernat, nulli se neget, omnibus pietatis sinum apertum tenеat, neminem a se redire tristem sinat. (LANSPERG. lib. IV, *Min. Op.*)

2. Quantumcumque me Deus præsciverit, scio quod seipsum negare non potest. Eum amplexabor, et si mihi non benedixerit, cum non dimittam, et sine me recedere non valebit. In cavernis vulnerum suorum me abscondam, ibique extra se me invenire non poterit. Ad Matris suæ pedes provolutus stabo, ut mihi veniam impetret. Ipsa enim non misereri ignorat, et miseris non satisfacere numquam scivit. Ideoque ex compassione mihi ad indulgentiam filium inclinabit. (S. BONAV. P. III, *Stim div. am.* c. XIII.)

séricorde, puisque nous sommes vos serviteurs et qu'en vous nous avons mis toute notre espérance [1].

SECONDE INSTRUCTION

MARIE EST L'ESPÉRANCE DES PÉCHEURS

Après que Dieu eut créé la terre, il créa deux luminaires, l'un plus grand et l'autre plus petit, savoir, le soleil pour illuminer le jour, et la lune pour éclairer la nuit : *Fecit Deus duo luminaria magna : luminare majus ut præsset diei, luminare minus ut præsset nocti* (Gen. I, 16). Le soleil, dit le cardinal Hugues, était la figure de Jésus-Christ, qui est la lumière dont jouissent les justes qui vivent dans le jour de la divine grâce. La lune est la figure de Marie par le moyen de qui sont éclairés les pécheurs, qui vivent dans la nuit du péché [2]. Marie étant donc une lune propice aux malheureux pécheurs, si jamais quelque malheureux, demande Innocent III, se trouve dans la nuit du mal, que doit-il faire? Il répond : Puisqu'il a perdu la lumière du Soleil, perdu la divine grâce, qu'il se tourne vers la Lune, qu'il prie Marie, et elle lui donnera la lumière, pour connaître le malheur de son état, et la force pour en sortir promptement [3]. S. Méthode dit que par les prières de Marie une quantité presque innombrable de pécheurs se convertissent continuellement [4].

Un des titres pour lesquels la sainte Eglise nous fait recourir à la divine Mère, et qui ranime les pauvres pécheurs, c'est celui de *Refuge des pécheurs* par lequel nous l'invoquons dans les litanies. Autrefois, il y avait dans la Judée des villes de refuge. Les coupables qui parvenaient à s'y réfugier, échappaient à la peine qu'ils avaient encourue. Aujourd'hui, il n'y a plus qu'une cité de refuge, c'est Marie de qui il est dit : *Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei : Des choses glorieuses ont été dites de vous, cité de Dieu* (Ps. LXXXVI, 3). Il y a une grande différence entre notre cité de refuge et les anciennes. Ces uniques cités n'étaient pas refuge pour tous les délinquants et pour toutes sortes de délits, tandis que sous le manteau de Marie, tous les pécheurs trouvent le salut, quels que soient les délits qu'ils aient commis : il suffit qu'on y ac-

1. Respice, o Mater misericordiosissima, respice servos tuos; in te enim omnem spem nostram collocavimus (S. Euthym. Or. *de Deip.*).

2. Luminare majus Christus, qui præest justis; luminare minus id est Maria, qui præ est peccatoribus. (Hugo, cardin.)

3. Qui jacet in nocte culpæ, respiciat Lunam, deprecetur Mariam. (Innoc. III, serm. II *De Ass.*)

4. Maria virtute et precibus pene innumeræ conversiones fiunt. (S. Method.)

coure et qu'on s'en recouvre. S. Jean Damascène fait dire à notre Reine : Je suis la cité du refuge pour tous ceux qui viennent à moi : *Ego civitas refugii omnium ad me confugientium.* (Orat. II *de Dorm.*)

Nous avons dit qu'il suffit d'y accourir. Celui qui aura eu le bonheur d'entrer dans cette cité, n'aura pas besoin de parler pour être sauvé. *Convenite celeriter et ingrediamur civitatem munitam, et sileamus ibi* : *Allons tous dans cette ville fortifiée, et demeurons-y en silence.* (JEREM. VIII, 14). Cette ville fortifiée, explique le B. Albert le Grand, c'est la Sainte Vierge établie dans la grâce et dans la gloire. *Et demeurons-y en silence.* La Glose interprète : Nous qui avons offensé le Seigneur, nous n'osons pas le prier ; eh bien, que Marie elle-même prie et intercède [1]. Puisque nous, nous n'avons pas la hardiesse de solliciter notre pardon auprès du Seigneur, il suffit que nous entrions dans cette cité et que nous nous taisions ; alors Marie parlera et priera pour nous. C'est pourquoi un pieux auteur exhorte ainsi tous les pécheurs à se réfugier sous le manteau de Marie : courez, ô Adam, ô Eve, et vous leurs enfants qui avez courroucé le Seigneur, courez recouvrer la grâce dans le sein de cette bonne Mère. Ne savez-vous pas qu'elle est l'unique cité de refuge et l'unique espérance des pécheurs [2] ? ainsi que l'appelle S. Augustin : *Unica spes peccatorum.* (Serm XXXVIII *de Sanct.*)

C'est pourquoi S. Ephrem dit à la Sainte Vierge : Vous êtes l'unique avocate des pécheurs et de ceux qui sont privés de tout secours, et il la salue ainsi : Je vous salue, refuge et asile des pécheurs dans lequel seul ils peuvent trouver le salut et un abri contre les dangers [3]. C'est, suivant un auteur, ce que David entendait exprimer, lorsqu'il disait : *Protexit me in abscondito tabernaculi sui. Il m'a protégé en me cachant dans son tabernacle.* (Ps. XXVI, 5). Quel est ce tabernacle de Dieu, si ce n'est Marie, ainsi que le fait entendre S. Germain, quand il dit que Marie est ce tabernacle fait par Dieu, dans lequel il n'est entré que Dieu, pour accomplir le mystère de la Rédemption humaine [4]. A ce propos, le grand S. Basile dit que le Seigneur nous a donné Marie comme un hôpital où doivent pouvoir être reçus tous les infirmes qui sont pauvres

1. Quia non audemus deprecari Dominum quem offendimus, ipsa deprecetur et roget. (GLOSA.)

2. Fugite, o Adam et Eva! fugite, ipsorum liberi, intra sinum Matris Mariæ ; ipsa est Civitas refugii. Spes unica peccatorum! (BENEDIT. FERNANDEZ. *In Gen.* c. III.)

3. Ave peccatorum refugium et hospitium, ad quam nimirum confugere possunt peccatores. (S. EPHREM, *De Laud. Virg.*)

4. Tabernaculum a Deo fabricatum, in quo solus Deus ingressus est, sacris mysteriis operatus in te pro salute omnium hominum. (S. GERMAN.)

et dépourvus de tout autre secours : *Aperuit nobis Deus publicum valetudinarium.* Or, dans les hôpitaux construits pour recevoir les pauvres, qui sont, je le demande, ceux qui ont le plus de droit d'être accueillis, sinon ceux qui sont les plus pauvres et les plus infirmes?

C'est pourquoi celui qui se trouve le plus malheureux, parce qu'il est le plus dépourvu de mérites et le plus accablé des maux de l'âme, c'est-à-dire de péchés, est le plus autorisé à dire à Marie : O ma Souveraine, vous êtes le refuge des pauvres infirmes, ne me repoussez pas ; étant plus pauvre et plus infirme que les autres, il y a donc plus de raisons pour que vous me receviez. Disons-lui avec S. Thomas de Villeneuve : O Marie, nous pécheurs, nous ne savons pas trouver de refuge hors de vous. Vous êtes l'unique espérance de notre salut. Vous êtes notre seule avocate auprès de Jésus-Christ contre qui nous nous sommmes révoltés [1].

Dans les Révélations de sainte Brigitte (*Rev.* ex. c. 4), Marie est appelée : *Sidus vadens ante solem*, l'astre qui précède le soleil, afin que nous comprenions que quand on voit apparaître dans une âme pécheresse la dévotion envers cette divine Mère, c'est un signe certain que bientôt on verra Dieu enrichir cette âme de ses grâces. Le glorieux S. Bonaventure, pour ranimer la confiance des pécheurs dans la protection de Marie, nous représente une mer bouleversée par la tempête, où l'on voit les pécheurs tombés du navire de la divine grâce, jetés çà et là par les remords de la conscience et la crainte de la justice divine, sans lumière, sans guide, et sur le point de perdre la respiration de l'espérance et de se désespérer. Alors apparaît le Seigneur qui leur montre Marie, appelée l'Etoile de la mer, et leur dit : Pauvres pécheurs perdus, ne vous désespérez pas, levez les yeux vers cette belle étoile ; reprenez confiance, car elle vous sauvera de la tempête et vous conduira au port du salut [2].

S. Bernard dit de même : Si vous ne voulez pas être submergé par la tempête, tournez les yeux vers l'Etoile et appelez Marie à votre secours [3]. Le pieux Blosius dit qu'elle est l'unique refuge de ceux qui se trouvent avoir offensé Dieu, l'asile de tous ceux qui sont tentés et dans les tribulations. Cette Mère de miséricorde, ajoute-t-il, est toute bienveillante, toute douce, non seulement avec les justes, mais encore avec

1. Nescimus aliud refugium, nisi te; tu es unica Spes nostra, in qua confidimus; tu sola Patrona nostra, ad quam omnes aspicimus. (S. Thom. a Villan. serm. III *de Nat. B. V.*)

2. Respirate ad illam perditi peccatores, et perducet vos ad portum. (S. Bonav. *in Psalm.* VIII.)

3. Si non vis obrui procellis, respice Stellam, voca Mariam. (S. Bern. hom. II super *Missus.*)

les pécheurs et les désespérés. Aussi, quand elle voit que ceux-ci recourent à elle et implorent du fond du cœur son aide, elle les secourt immédiatement, les accueille et obtient de son Fils leur pardon. Elle ne méprise personne, quelque indigne qu'on soit, et, pour cela, ne refuse à personne sa protection ; elle console tout le monde, il suffit de l'invoquer, et, à peine l'a-t-on fait, qu'on est aussitôt secouru. Par sa douceur, elle attire souvent à sa dévotion et réveille les pécheurs les plus éloignés de Dieu et les plus engourdis dans la léthargie du péché; de telle sorte que, par son entremise, ils se disposent à recevoir la divine grâce et, finalement, se rendent dignes de la gloire éternelle. Dieu a fait sa Fille bien-aimée d'un naturel si miséricordieux et si obligeant, que personne ne puisse jamais hésiter de recourir à son intercession. Le pieux auteur conclut en disant : Finalement, il n'est pas possible que celui-là se perde, qui, avec soin et humilité, cultive la dévotion envers cette divine Mère [1].

Marie se compare au platane : *Quasi platanus exaltata sum*: *Je me suis élevée comme un platane* (Eccli. xxiv, 19). Par ces paroles, Marie donne un conseil aux pécheurs. Elle leur dit que comme à l'ombre du platane des champs, les voyageurs se trouvent préservés des feux du soleil, ainsi, à l'ombre de sa protection, ils seront préservés des feux de la justice divine. S. Bonaventure fait remarquer que le prophète Isaïe se lamentait en son temps et disait : Seigneur, vous êtes justement irrité contre les pécheurs, et il n'y a personne qui puisse vous apaiser : *Ecce tu iratus es, et peccavimus... non est qui consurgat, et teneat te.* (Isa. lxiv, ex. 6, 7). C'est qu'alors Marie n'était pas encore née. Avant Marie, dit le saint docteur, il n'y avait personne qui osât s'opposer à Dieu et qui pût l'apaiser; mais maintenant si Dieu est irrité contre quelque pécheur et que Marie entreprenne de le défendre, son Fils ne le châtie point et le sauve. Avant Marie, continue le saint, il ne se trouvait personne qui fût apte comme elle l'est pour mettre la main sur le glaive de la justice divine, afin de l'arrêter dans la punition du pécheur [2]. Richard de Saint-Laurent

1. Ipsa peccantium singulare refugium. Ipsa omnium, quos tentatio, calamitas, aut persecutio aliqua urget, tutissimum asylum. Tota mitis est, tota suavis, non solum justis, verum etiam peccatoribus ac desperatis. Quos ut ad se ex corde clamare conspexerit, statim adjuvat, suscipit, et Judici reconciliat. Nullum aspernatur, nulli se negat; omnes consolatur, et, vel tenuiter invocata, præsto adest. Sua bonitate sæpe eos, qui Deo minus afficiuntur, ad sui cultum blande allicit, potenterque excitat ut, per hujuscemodi studium, præparentur ad gratiam, et tandem apti reddantur regno cœlorum. Talis a Deo facta est, ut nemo ad eam accedere trepidet. Fieri non potest ut pereat, qui Mariæ sedulus et humilis cultor fuerit. (Blosius, in can. *Vit. spir.*, c. xviii.)

2. Ante Mariam non fuit qui sic Deum detinere auderet. (In *spec.* c. xii.)

dit sur le même sujet qu'avant la naissance de Marie, Dieu regrettait qu'il n'y eût personne pour s'entremettre dans le châtiment des pécheurs, mais que Marie étant née, elle l'apaise [1].

A cause de cela, S. Basile ranime le pécheur en lui disant: Pécheur, ne désespère pas, mais recours à Marie dans tous tes besoins ; appelle-la à ton secours, tu la trouveras toujours prête à t'aider, puisque c'est la divine volonté qu'elle nous secoure tous dans toutes les nécessités [2]. Cette Mère de miséricorde a un tel désir de sauver les pécheurs, même les plus perdus, qu'elle-même va les chercher pour les aider ; et, s'ils recourent à elle, elle trouvera bien le moyen de les rendre chers à Dieu.

Isaac désirait manger du gibier, et promit sa bénédiction à Esaü, s'il lui en apportait. Mais Rébecca voulant, à l'encontre, que cette bénédiction fût donnée à son autre fils, Jacob, dit à celui-ci de lui amener deux chevreaux qu'elle assaisonnerait au goût d'Isaac : *Pergens ad gregem affer mihi duos hœdos* : *Courant au troupeau, apporte-moi deux chevreaux.* (Gen. xxvii, 9). S. Antonin (P. iv, tit. xv, c. ii) dit que Rebecca a été la figure de Marie qui dit aux anges : Amenez-moi les pécheurs (qui sont signifiés par les chevreaux) pour que je les façonne (en leur obtenant la contrition et le bon-propos) de manière à les rendre agréables au Seigneur. Et l'abbé Francone suivant cette pensée, dit que Marie sait si bien préparer ces chevreaux, que non seulement ils semblent du cerf, mais qu'ils le surpassent en saveur [3].

La Sainte Vierge révéla elle-même à sainte Brigitte qu'on ne trouverait pas au monde un pécheur, si pervers fût-il, qui, après l'avoir invoquée et appelée à son secours, ne se soit converti et ne soit rentré en grâce avec Dieu [4]. On lit encore dans les Révélations de sainte Brigitte, qu'un jour elle entendit Jésus-Christ dire à sa Mère qu'elle serait prête à solliciter la divine grâce pour Lucifer, s'il s'humiliait et demandait son secours [5]. Il n'arrivera jamais que cet esprit superbe

Detinet Filium, ne peccatores percutiat. Nemo tam idoneus, qui gladio Domini manus objiciat (S. Bonav. in *Spec.* c. xii.)

1. Querebatur Dominus ante Mariam : Non est qui consurgat et teneat me (*Ezech.*) donec inventa est Maria, quæ tenuit eum, donec emolliret. (Ricard. lib. IX *de Laud. Virg.*)

2 Ne diffidas, peccator, sed in cunctis Mariam sequere et invoca, quam voluit Deus in cunctis subvenire. (S. Basil. *de Annunciat. Beat. Virg.*)

3. Vere sapiens Mulier, quæ sic novit hædos condire, ut gratiam cervorum coæquent, aut etiam superent. (Franc. T. III, *De Grat. D.* l. 3.)

4. Nullus ita alienatus a Deo, qui, si me invocaverit, non revertur ad Deum. (S. Brigit. *Rev.* lib. VI, c vi.)

5. Etiam diabolo exhiberes misericordiam, si humiliter peteret. (S. Brigit. *Rev. extr.* cap. l.)

s'humilie et implore la protection de Marie ; mais, si le cas se présentait, Marie serait assez miséricordieuse pour intercéder pour lui, et ses prières auraient la force d'obtenir de Dieu son pardon et son salut. Mais ce qui ne peut arriver avec le démon, arrive avec les pécheurs qui recourent à cette Mère de miséricorde.

L'arche de Noé a été la figure de Marie : Tous les animaux de la terre trouvèrent un refuge dans l'Arche. Tous les pécheurs (qui, par leurs vices et leurs péchés sensuels, sont semblables aux animaux) trouvent un refuge sous le manteau de Marie, avec cette différence cependant, que les animaux qui entrèrent dans l'Arche, ne changèrent point : le loup resta loup et le tigre fut toujours tigre ; tandis que sous le manteau de Marie, le loup devient agneau et le tigre colombe. Un jour sainte Gertrude vit Marie avec son manteau ouvert; et sous le manteau il y avait nombre de bêtes sauvages de différentes espèces, léopards, lions, ours, et elle vit que non seulement la Vierge ne les chassait pas, mais qu'avec sa bénigne main elle les accueillait aimablement et les caressait. La sainte comprit alors que ces animaux sauvages figuraient les malheureux pécheurs qu'elle accueille avec douceur et amour [1].

S. Bernard avait donc bien raison de dire à la Vierge : O Reine, vous n'avez horreur d'aucun pécheur qui s'approche de vous, quelque répugnant et abominable qu'il soit. S'il vous demande secours, vous ne dédaignez pas de lui tendre votre miséricordieuse main et de le tirer de l'abîme du désespoir [2]. O très aimable Marie, que soit à jamais béni et remercié notre Dieu qui vous a faite ainsi douce et bienfaisante envers les pécheurs les plus misérables. Malheureux, celui qui ne vous aime pas et qui, pouvant recourir à vous, ne met pas en vous sa confiance ! Il se perd, celui qui ne recourt pas à Marie ; mais qui jamais s'est perdu s'il a recouru à Marie ?

On lit dans les Saintes Ecritures que Booz permit à une femme appelé Ruth de ramasser les épis tombés des mains des moissonneurs : *Colligebat spicas post terga metentium.* (Ruth. II, 3). S. Bonaventure dit que de même que Ruth trouva grâce aux yeux de Booz, ainsi Marie a trouvé grâce aux yeux du Seigneur pour pouvoir recueillir les épis abandonnés par les moissonneurs [3], c'est-à-dire par les ouvriers évangéliques,

1. Voir Blosius. *Mon. Spir.* cap. I.

2. Tu peccatorem quantumcumque fœtidum non horres, si ad te suspiraverit, tu illum a desperationis barathro pia manu retrahis. (S. Bern. *Orat. paneg. ad B. V.*)

3. Ruth in oculis Booz, Maria in oculis Domini hanc gratiam invenit, ut ipsa spicas, id est animas, a messoribus derelictas, colligere ad veniam possit. (S. Bonav. *in Spec.* c. VIII.)

les missionnaires, les prédicateurs et les confesseurs, qui, par leurs fatigues, gagnent chaque jour les âmes à Dieu. Mais il en est quelques-unes, si rebelles et si endurcies, qu'ils sont contraints d'abandonner. Il n'est donné qu'à Marie de sauver, par sa puissante protection, ces épis abandonnés. Mais ensuite malheur à ceux qui ne se laisseront pas prendre par cette douce Reine; ils seront tout à fait perdus et maudits! Par contre, heureux celui qui recourt à cette bonne Mère! Il n'est point de pécheur au monde que Marie abhorre et repousse, quelque perdu et enfoncé dans le vice qu'il soit, dit le pieux Blosius. Ah! que celui-là recoure à son aide, elle saura bien, la bonne Mère, et elle voudra bien le réconcilier avec son Fils et lui obtenir le pardon [1].

C'est donc avec raison, ô ma très douce Reine, que S. Jean Damascène vous salue en vous appelant espérance des désespérés : *Salve, spes desesperatorum*; avec raison que S. Laurent Justinien vous nomme l'espérance des coupables : *spes delinquentium*; que S. Augustin dit que vous êtes l'unique refuge des pécheurs : *Unica spes peccatorum*, et que S. Ephrem vous appelle le port assuré des naufragés : *Naufragorum portus tutissimus*. Le même S. Ephrem va jusqu'à appeler Marie la protectrice des damnés : *Protectrix damnatorum*. C'est avec raison enfin que S. Bernard exhorte aussi les désespérés à ne pas désespérer, quand, rempli de joie et de tendresse envers sa Mère bien-aimée, il lui dit amoureusement : O ma Reine, qui n'aura pas confiance en vous, si vous secourez aussi les désespérés! Je ne doute nullement, ajoute-t-il, que toutes les fois que nous recourrons à vous, nous n'obtenions tout ce que nous voudrons. Qu'en vous donc espère celui qui désespère [2]. S. Antonin rapporte d'un pécheur qui se trouvait dans la disgrâce de Dieu, qu'il lui sembla être devant le tribunal de Jésus-Christ. Le démon l'accusait et Marie le défendait. L'ennemi présenta contre ce malheureux coupable une suite de péchés qui, mis sur la balance de la justice divine, pesaient beaucoup plus que toutes ses bonnes œuvres. Que fit son auguste avocate? Elle mit sa douce main sur le plateau des bonnes œuvres et le fit baisser au bénéfice de son dévot. Il comprit par là que Marie lui obtiendrait le pardon s'il changeait de vie. C'est ce qu'il fit.

1. Nullum tam execrabilem peccatorem orbis habet, quem ipsa abominetur et a se repellat, quemque dilectissimo Nato suo (modo suam precetur opem) non possit, sciat, et velit reconciliare. (Blos. *de Dictis P. P.*, c. v.)

2. Quis non sperabit in te, quæ etiam adjuvas desperatos? Non dubito, quod, si ad te venerimus, habemus quod volumus. In te ergo speret qui desperat. (S. Bern. sup. *Salv. Reg.*)

AD TE CLAMAMUS EXULES FILII EVÆ

NOUS ÉLEVONS NOS CRIS VERS VOUS, PAUVRES EXILÉS, MALHEUREUX ENFANTS D'ÈVE

(Chapitre IV de l'auteur)

Deux instructions :

I. Combien Marie est prompte à secourir celui qui l'invoque.
II. Combien Marie est puissante pour défendre celui qui l'invoque dans les tentations du démon.

PREMIÈRE INSTRUCTION

COMBIEN MARIE EST PROMPTE A SECOURIR CELUI QUI L'INVOQUE

Pauvres enfants de notre infortunée mère Eve, et pour cela coupables de la même faute et condamnés à la même peine, nous allons errants dans cette vallée de larmes, exilés de notre patrie, pleurant les douleurs qui affligent notre corps et notre esprit. Mais heureux celui qui, dans ces misères, se tourne souvent vers la consolatrice du monde, le refuge des malheureux, vers l'auguste Mère de Dieu, et l'invoque et la prie dévotement : *Beatus homo qui audit me et vigilat ad fores meas quotidie.* (PROV. VIII, 34). Heureux, dit Marie, celui qui écoute mes conseils et se tient continuellement à la porte de ma miséricorde, en implorant mon intercession et mon secours. La sainte Eglise nous enseigne, à nous ses enfants, avec quelle attention et quelle confiance nous devons continuellement recourir à notre très aimante protectrice, quand elle ordonne qu'on lui rende un culte particulier, qu'on célèbre tant de fêtes en son honneur dans le cours de l'année ; qu'un jour de la semaine lui soit spécialement consacré ; que chaque jour, dans l'office divin, les ecclésiastiques et les religieux l'invoquent au nom de tout le peuple chrétien, et que trois fois le jour, au son de la cloche, tous les fidèles la saluent. Pour comprendre cela, il suffirait seulement de considérer que la sainte Eglise, dans toutes les calamités publiques, veut que nous recourions à la divine Mère, par des neuvaines, des prières, des processions et des visites à ses églises et à ses images. Si Marie demande cela de nous, ce n'est pas qu'elle mendie ces pratiques et ces honneurs qui sont bien peu de choses en comparaison de son mérite ; mais c'est afin d'augmenter notre confiance et notre dévotion, ce qui lui permet de nous secourir et de nous consoler davantage, ainsi que le dit S. Bonaventure [1].

1. Ipsa tales quærit, qui ad eam devote et reverenter accedant ; hos enim

Le même saint docteur rappelle que Ruth a été une figure de Marie. Le nom de Ruth signifie *celle qui voit et qui se hâte* (*videns et festinans*). Et il ajoute : Marie, très miséricordieuse, voyant nos misères, se hâte de nous secourir [1]. Novarino ajoute que Marie, dans son désir de nous faire du bien, ne sait pas différer son intervention ; que ce n'est pas une avare gardienne de ses grâces et que, comme Mère de miséricorde, elle ne peut se retenir de dispenser à ses serviteurs, le plus tôt qu'elle peut, les trésors de sa libéralité [2].

Oh ! que cette bonne Mère est prompte à aider celui qui l'invoque : *Duo ubera tua, sicut duo hinnuli capreæ : Vos mamelles ressemblent à deux jumeaux de chevreuil.* (Cant. iv, 5). Expliquant ce passage, Richard de Saint-Laurent dit que les mamelles de Marie sont aussi promptes à donner le lait de la miséricorde à celui qui le demande, que la vivacité du petit chevreuil est grande. Le même auteur assure que la miséricorde de Marie se répand sur tous ceux qui la demandent, ne la solliciteraient-ils que par un seul *Ave Maria* [3]. C'est pourquoi Novarino dit que la Vierge, non seulement court, mais vole au secours de celui qui l'invoque. Dans l'usage de sa miséricorde, dit cet auteur, elle ne diffère point du mode de Dieu : de même que le Seigneur vole promptement pour soulager ceux qui lui demandent secours, étant très fidèle dans la promesse qu'il nous a faite : *Petite et accipietis*, ainsi Marie, quand elle est invoquée, va immédiatement au secours de celui qui la prie [4]. Cela nous fait comprendre qui est cette femme de l'Apocalypse à qui il est donné les deux ailes du grand aigle pour voler au désert : *Et datæ sunt mulieri alæ duæ aquilæ magnæ ut volaret in desertum.* (Apoc. xii, 14). Ribeira explique que ces ailes indiquent l'amour avec lequel Marie s'élève toujours vers Dieu [5]. Mais le B. Amédée, rentrant dans notre sujet, dit que ces ailes d'aigle signifient la promptitude avec laquelle Marie, surpassant en vitesse les Séraphins, secourt toujours ses enfants [6].

diligit. hos nutrit, hos in filios suscipit. (S. Bonav. *Stim. div. am.* P. iii, cap. xvi).

1. Videns enim nostram miseriam, est et festinans ad impendendam suam misericordiam. (S. Bonav. *Ibid.*)

2. Nescit nectere moras benefaciendi cupida, nec gratiarum avara custos est ; tardare nescit molimina misericordiæ mater, beneficentiæ suæ thesauros suos effusura. (Novarin., *Umbr. Virg.* c. 10, exc. 73.)

3. Compressione levissima angelicæ salutationis larga stillabunt stillicidia. (Ricc. a S. Laur.)

4. Alis utitur Deus, ut suis opituletur, statim advolat : alas sumit et Virgo, in nostri auxilium advolatura. (Novar., cap. x. Excurs. lxxiii.)

5. Pennas habet aquilæ, quia amore Dei volat. (Ribeira.)

6. Motu celerrimo Seraphim alas excedens, ubique suis ut mater occurrit. (B. Amed. *De Laud. B. V.* hom. viii.)

C'est pourquoi on lit dans l'Evangile de S. Luc, chapitre II, que quand Marie alla visiter sainte Elisabeth et combler de grâces toute cette famille, elle fit le trajet non pas avec lenteur, mais avec célérité : *Exurgens Maria abiit in montana cum festinatione.* Il n'est pas fait la même remarque pour le retour. C'est encore pour cela qu'il est dit dans les Cantiques sacrés que les mains de Marie sont faites au tour : *Manus illius tornatiles.* (CANT. VI, 14). Car, dit Richard de Saint-Laurent, comme l'art de travailler au tour est plus facile et plus expéditif, ainsi Marie est plus prompte que tous les autres saints à secourir ses dévots [1]. Elle a tout le désir possible de nous consoler tous, et à peine l'avons-nous invoquée qu'aussitôt elle agrée aimablement nos prières et nous secourt [2]. C'est donc avec raison que S. Bonaventure appelle Marie le salut de celui qui l'invoque : *O salus te invocantium*, nous signifiant que, pour être sauvé, il suffit d'invoquer cette divine Mère qui, ainsi que le dit Richard de Saint-Laurent, est toujours prête à secourir celui qui la prie : *invenies semper paratam auxiliari*; car dit Bernardin de Bustis, cette auguste Reine désire plus nous faire des grâces que nous ne désirons les recevoir [3].

La multitude de nos péchés ne doit pas diminuer en nous la confiance d'être exaucés par Marie, lorsque, prosternés à ses pieds, nous lui demandons de nous secourir. Elle est la Mère de miséricorde, et la miséricorde n'a lieu de s'exercer que si elle trouve des misères à soulager. C'est pour cela que, comme une bonne mère n'hésite pas à soigner un enfant infecté de la gale, bien que cette cure soit fâcheuse et répugnante, notre bonne Mère ne nous abandonnera pas quand nous recourrons à elle, quelque répugnants que soient les péchés dont elle devra nous obtenir le pardon. C'est le sentiment de Richard de Saint-Laurent [4]. Et c'est précisément ce que voulut signifier Marie à sainte Gertrude, lorsqu'elle se fit voir étendant son manteau pour recueillir tous ceux qui recourent à elle. La sainte comprit en même temps que les anges s'occupent de défendre les serviteurs de Marie contre les ravages de l'enfer [5].

1. Sicut ars tornandi promptior est aliis artibus, sic Maria ad benefaciendum promptior est omnibus sanctis. (RICCARD. *De Laud. B. M.* lib. V.)

2. Omnes consolatur, et tenuiter invocata præsto adest. (BLOS. *in Cant. vit. spir.* cap. XVIII.)

3. Plus vult illa facere tibi bonum, quam tu accipere concupiscas. (BERNARDIN. DE BUSTIS. *Mar.* II, serm. V *de Nom. Mar.*)

4. Non enim Mater hæc dedignatur peccatorem, sicut nec bona mater filium scabiosum; quia propter hoc factum se recolit misericordiæ genitricem. Ubi enim non est miseria, misericordia non habet locum. (RICC. DE S. LAUR. *de Laud. Virg.* lib. IV.)

5. S. GERTRUD. (*Rev.* lib. IV, cap. XLIX.)

Cette bonne Mère est si miséricordieuse pour nous, et elle nous aime tant, qu'elle n'attend pas nos prières pour nous secourir. *Præoccupat qui se concupiscunt, ut illis se prior ostendat*: *Elle prévient ceux qui la désirent ardemment afin de se montrer à eux la première.* (Sap. vi, 14). S. Anselme applique ces paroles de la Sagesse à Marie, et dit qu'elle prévient ceux qui désirent sa protection. D'où nous devons conclure qu'elle nous obtient de Dieu beaucoup de grâces avant que nous ne l'en ayons priée. Richard de Saint-Victor dit aussi que non seulement Marie est prompte à secourir ceux qui l'invoquent, mais qu'elle est si préoccupée de notre bien, que dans nos besoins elle prévient notre demande, et qu'ainsi sa miséricorde est plus prompte à nous venir en aide que nous à l'invoquer. Cela vient de ce que le sein de Marie est tellement rempli de compassion pour nous, que, dès qu'elle aperçoit nos misères, le lait de sa miséricorde s'en échappe pour nous réconforter, la bienveillante Reine ne pouvant voir une âme souffrir sans la secourir aussitôt [1].

Cette grande compassion de nos misères qui la porte à nous soulager, quoique nous ne l'en ayons pas priée, Marie nous l'a bien fait comprendre lorsqu'elle vivait sur cette terre, aux noces de Cana, ainsi qu'il est écrit dans l'Evangile de S. Luc, chapitre II. Cette Mère compatissante voyant les époux qui s'affligeaient de ce que le vin allait manquer sur la table des convives, s'en fut, sans que personne l'en eut priée, mue seulement par la bonté de son cœur, qui ne peut voir aucun chagrin sans y compatir, prier son Fils de les consoler, lui exposant simplement l'embarras de cette famille : *Vinum non habent.* Alors le Fils, pour consoler cette famille, ou plutôt pour contenter le cœur compatissant de sa Mère, fit le miracle de changer en vin l'eau dont il avait fait remplir six grands vases. Or, conclut Novarino, si Marie, sans en être priée, est si prompte pour nous secourir dans nos besoins, ne le sera-t-elle pas davantage pour consoler celui qui l'invoque et la prie de venir à son aide [2] ?

Et si jamais quelqu'un doutait qu'il ne sera pas secouru par Marie s'il l'invoque, Innocent III le reprend ainsi : S'est-il jamais trouvé quelqu'un qui ait appelé cette très douce Reine à son aide et qu'elle n'ait pas secouru [3] ? Qui jamais, ô

1. Velocius occurrit ejus pietas, quam invocetur, et misérias miserorum anticipat. Adeo replentur ubera tua misericordia, ut alterius miseriæ notitia facta lac fundant misericordiæ, nec possis miserias scire et non subvenire. (Ricc. a S. Victor. *in Cant.* cap. xxiii.)

2. Si tam prompta ad auxilium currit non quæsita, quid quæsita præstitura est? (Novar. cap. x, *Exc.* xxvii.)

3. Quis invocavit eam, et non est auditus ab ipsa? (Innocent. III. serm. II *de Ass. B. V.*)

Vierge sainte, s'écrie le B. Eutichien, a recouru à votre puissante protection qui peut secourir tous les malheureux et sauver les pécheurs les plus perdus, est resté sans secours? Cela n'est jamais arrivé et n'arrivera jamais [1]. Je consens, disait S. Bernard, qu'on ne parle plus de votre miséricorde et qu'on n'en fasse plus l'éloge, ô Vierge sainte, si jamais quelqu'un, après vous avoir invoquée dans ses besoins, se rappelle que vous l'ayez délaissé [2].

Le ciel et la terre, dit le pieux Blosius, s'écrouleront avant que Marie refuse de secourir celui qui, dans une bonne intention et avec confiance, implore son assistance [3]. Pour augmenter notre confiance, S. Anselme ajoute que lorsque nous recourons à cette divine Mère, non seulement nous devons être assurés de sa protection, mais que quelquefois nous serons plutôt exaucés et sauvés en invoquant le nom de Marie qu'en invoquant le nom de Jésus notre Sauveur [4]. Il ne veut pas dire que la Mère soit plus puissante que le Fils pour nous sauver, car nous savons que Jésus est notre unique Sauveur, que c'est uniquement par ses mérites qu'il nous a obtenu et qu'il nous obtient le salut, mais qu'en recourant à Jésus que nous considérons encore comme le juge à qui il appartient de châtier les ingrats, il se peut que nous manquions de la confiance nécessaire pour être exaucés; au lieu qu'en allant à Marie qui n'a d'autre office, comme Mère de miséricorde, que de compatir à nos misères, et de nous défendre, en qualité de notre Avocate, notre confiance en est d'autant plus assurée et plus grande. On demande beaucoup de choses à Dieu sans les obtenir, et on les obtient si l'on s'adresse à Marie. Comment cela se fait-il? demande Nicéphore. Il répond que cela arrive, non parce que Marie est plus puissante que Dieu, mais parce que Dieu a décrété d'honorer ainsi sa Mère [5].

Elle est douce la promesse que le Seigneur même fit entendre à sainte Brigitte. On lit au livre I de ses Révélations, chap. LXXX, qu'elle entendit un jour Jésus parler ainsi à sa

1. Quis unquam, o beata, fideliter omnipotentem tuam rogavit opem, et fuit derelictus. Revere nullus unquam. (EUTYCH., *in Vita Theoph.*)

2. Sileat misericordiam tuam, Virgo Beata, qui invocatam te in necessitatibus suis sibi meminerit defuisse. (S. BERN. serm. *de Ass.*)

3. Citius cœlum cum terra perierint, quam Maria aliquem serio se implorantem sua ope destituat. (BLOS. *in Spec.* cap. XII.)

4. Velocior nonnumquam est nostra salus, invocato nomine Mariæ, quam invocato nomine Jesu, quia ad Christum, tanquam judicem, pertinet etiam punire : ad Virginem, tanquam patronam, nonnisi miserere. (S. ANS. *de Exc. V.* c. VI.)

5. Multa petuntur a Deo, et non obtinentur; multa petuntur a Maria, et obtinentur; non quia potentior, sed quia Deus eam decrevit sic honorare. (NICEPHORUS *ap.* PEP. GRANDEZ, *etc.*)

Mère : Ma Mère, demandez-moi tout ce que vous voudrez; je ne vous refuserai rien de ce que vous demanderez. Sachez, ajouta-t-il, que tous ceux qui me demanderont quelque grâce pour l'amour de vous, je promets de les exaucer, bien qu'ils soient pécheurs, pourvu qu'ils aient la volonté de s'amender [1]. La même chose fut révélée à sainte Gertrude, un jour qu'elle entendit notre Rédempteur dire à sa Mère, que, par sa toute-puissance, il lui avait accordé d'user de miséricorde de la manière qu'il lui plairait envers les pécheurs qui l'invoqueraient [2].

Que chacun donc répète avec une grande confiance, en invoquant cette Mère de miséricorde, ce que disait S. Augustin : Souvenez-vous, ô Reine très miséricordieuse, qu'on n'a jamais entendu dire depuis que le monde existe que qui que ce soit ait été abandonné par vous; et pardonnez-moi si je vous dis que je ne veux pas être le premier disgracié qui, ayant recouru à vous, se verrait abandonné de vous [3].

SECONDE INSTRUCTION

COMBIEN MARIE EST PUISSANTE POUR DÉFENDRE CELUI QUI L'INVOQUE DANS LES TENTATIONS DU DÉMON

Marie n'est pas seulement Reine du Ciel et des saints; elle l'est aussi de l'enfer et des démons qu'elle a terrassés par ses vertus. Dès le commencement du monde, Dieu prédit au serpent infernal la victoire et l'empire que notre Reine obtiendrait sur lui, lorsqu'il lui annonça qu'il naîtrait un jour une femme qui le vaincrait, et dit : *Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme, elle te brisera la tête* : *Inimicitias ponam inter te et mulierem* : *ipsa conteret caput tuum* (Gen. III, 15). Quelle est cette femme ennemie du démon, si ce n'est Marie qui, par son admirable humilité et sa vie toujours sainte, l'a vaincu et a détruit toutes ses forces? ainsi que le dit S. Cyprien [4]. Ce saint Père fait remarquer que Dieu ne dit pas *pono*, mais *ponam*. Il ne parle pas au présent, mais au futur. Il dit : Je mettrai une inimitié entre toi et la femme, pour montrer que cette femme qui vaincrait le démon n'était pas Eve, alors vivante,

1. Nulla erit petitio tua in me, quæ non audiatur; et per te omnes, qui per te petunt misericordiam cum voluntate se emendandi, gratiam habebunt. (S. Brigit. *Rev.*)

2. Ex omnipotentia mea, Mater, tibi concessi propitiationem omnium peccatorum, qui devote invocant tuæ pietatis auxilium, qualicumque modo placeat tibi. (S. Gertrud. *Rev. apud* Pep. Grandez, *loc. cit.*)

3. Memorare, piissima Maria, a sæculo non fuisse auditum, quemquam ad tua præsidia confugientem esse derelictum. (S. August.)

4. Mater Domini Jesu Christi in illa muliere promissa est. (S. Cyprian.)

mais une autre femme [1], qui descendrait d'elle, et qui devait apporter à nos premiers parents, dit S. Vincent Ferrier, un bien plus grand que celui qu'ils avaient perdu par leur péché [2]. Marie est donc cette femme forte qui a vaincu le démon et lui a écrasé la tête pour abattre son orgueil, comme le Seigneur l'avait dit : *Ipsa conteret caput tuum.* Quelques-uns doutent si ces paroles se rapportent à Marie ou à Jésus-Christ, parce que les Septante disent dans leur version grecque : *Ipse conteret caput tuum;* mais notre Vulgate, seule version approuvée par le concile de Trente, porte *ipsa* et non pas *ipse;* ainsi l'ont entendu S. Ambroise, S. Jérôme, S. Augustin, S. Jean Chrysostôme et beaucoup d'autres. Que ce soit cependant comme on voudra ; ce qui est certain, c'est ceci : ou bien le Fils a triomphé de Lucifer par le moyen de sa Mère; ou bien la Mère a vaincu Lucifer par la vertu de son Fils, si bien que le superbe, à sa honte, a été foulé aux pieds et abattu par cette Vierge bénie, dit S. Bernard. C'est pour cela que comme captif vaincu à la guerre, il est toujours forcé d'obéir aux commandements de cette Reine [3]. S. Bruno dit que Eve, en se laissant vaincre par le serpent, nous apporta la mort et les ténèbres; mais que la B. Vierge, en triomphant du démon, nous a apporté la vie et la lumière [4]; et elle a lié l'ennemi de telle façon qu'il ne puisse causer le moindre préjudice à ses serviteurs.

Elle est belle l'explication que Richard de Saint-Laurent donne de cette parole des Proverbes : *Confidit in ea cor viri sui, et spoliis non indigebit* : *Le cœur de son époux se confie en elle ; et il ne manquera pas de dépouilles.* (Prov. xxxi, 11). Dieu a confié aux mains de Marie le cœur de Jésus, afin qu'elle ait soin de le faire aimer des hommes, comme explique Cornelius à Lapide, et de telle manière qu'il ne manque pas de dépouilles, c'est-à-dire d'acquérir des âmes; puisque Marie l'enrichit des âmes dont elle dépouille l'enfer, en les retirant par sa puissante protection des mains des démons qui cherchent à les perdre.

On sait que la palme est le signe de la victoire. C'est pourquoi notre Reine a été placée sur un trône élevé à la vue de toutes les puissances, comme palme et signe de la victoire

1. Non dixit pono, sed ponam, ne ad Evam pertinere videatur. (S. Cyprian.)

2. Parentibus primis Virginem ab ipsis processuram, quæ afferret majus bonum, quam ipsi perdiderunt. (S. Vinc. Ferr. Serm. II. *de Nat. Virg.*)

3. Sub Mariæ pedibus concultatus et contritus miseram patitur servitutem. (S. Bern. serm. *in Sign. magn.*)

4. In Eva mors et caligo : in Maria vita consistit et lux. Illa a diabolo victa est; hæc diabolum vicit et ligavit. (S. Bruno. apud *Scala Franc.* P. IV, cap. X.)

assurée que peuvent se promettre tous ceux qui se mettent sous son patronage : *Quasi palma exaltata sum in Cades.* (Eccli. xxiv, 18). Le B. Albert le Grand ajoute : *Scilicet ad defendendum.* Par ces paroles, Marie nous dit : Mes enfants, quand l'ennemi vous assaille, recourez à moi, regardez-moi et prenez courage ; car en moi qui vous défend, vous trouverez votre victoire. C'est pourquoi le recours à Marie est un moyen assuré pour repousser toutes les attaques de l'enfer ; car, comme dit S. Bernardin de Sienne, elle a pouvoir sur les démons, les dompte et les terrasse [1]. Aussi dit-on que Marie est terrible pour les puissances de l'enfer comme une armée rangée en bataille : *Terribilis ut castrorum acies ordinata.* (Cant. vi, 3). *Acies ordinata,* parce qu'elle sait combiner sa puissance, sa miséricorde et ses prières à la confusion de ses ennemis et à l'avantage de ses serviteurs qui, dans les tentations, invoquent son secours tout-puissant.

Le Saint-Esprit fait dire à Marie : *Ego quasi vitis fructificavi suavitatem odoris* : *Moi, comme une vigne, j'ai produit des fruits d'une odeur suave.* (Eccli. xxiv, 23). De même que les serpents venimeux fuient les vignes en fleurs, dit S. Bernard [2], ainsi les démons fuient les âmes fortunées qui répandent l'odeur de la dévotion à Marie. L'Eglise la compare encore au cèdre, en lui appliquant ces paroles de la Sagesse : *Quasi cedrus exaltata sum in Libano* : *Comme un cèdre, je me suis élévée sur le Liban* (Eccli. xxiv, 17) ; non seulement parce que Marie fut exempte de péché comme le cèdre est incorruptible, mais aussi, dit le cardinal Hugues, parce que, comme l'odeur du cèdre fait fuir les serpents, ainsi Marie, par sa sainteté, met en fuite les démons [3].

Les Juifs obtenaient la victoire au moyen de l'Arche. Ainsi Moïse vainquit les ennemis : *Et lorsqu'on élevait l'Arche, Moïse disait : Levez-vous, Seigneur, que vos ennemis soient dissipés, et qu'ils fuient devant votre face.* (Num. x, 35). Ainsi tomba au pouvoir du peuple de Dieu la ville de Jéricho. (Jos. vi, 4). Ainsi furent défaits les Philistins. (I *Reg.* xiv, 18). Nous avons déjà dit que cette Arche était la figure de Marie. De même que dans l'Arche se trouvait la manne, ainsi dans Marie se trouva Jésus dont la manne était la figure, et c'est par le moyen de Marie, l'arche véritable, qu'on obtient la victoire sur les en-

1. Beata Virgo dominatur in regno inferni. Dicitur igitur Domina dæmonum, quasi domans dæmones. (S. Bernardin. Senens., serm. iii, *de Glor. Nom. Mar.*)

2. Aiunt de florescentibus vitibus omne reptile venenatum excedere loco. (S. Bern. *In Cant.*, serm. lx.)

3. Cedrus odore suo fugat serpentes et Beata Virgo dæmones. (Hug. cardin. *In Eccli.*)

nemis de la terre et de l'enfer [1]. C'est pourquoi S. Bernardin de Sienne dit que quand Marie, l'arche du Nouveau Testament, fut élevée à la dignité de Reine du Ciel, la puissance de l'enfer sur les hommes se trouva affaiblie et anéantie [2]. Oh! que les démons de l'enfer tremblent devant Marie et que son nom leur est redoutable, dit S. Bonaventure. Le saint docteur compare les démons à ceux dont parle Job, chapitre XXIV. Les larrons vont à la faveur des ténèbres voler dans les maisons; mais que l'aurore apparaisse, ils fuient comme s'ils voyaient l'image de la mort. C'est ainsi, dit le saint, que font les démons; ils entrent dans l'âme au temps des ténèbres, c'est-à-dire quand l'âme est obscurcie par l'ignorance. Mais, ajoute-t-il, que la grâce et la miséricorde de Marie viennent dans cette âme, aussitôt cette belle aurore dissipe les ténèbres et les ennemis infernaux s'enfuient comme si c'était la mort [3]. Oh! heureux celui qui, dans les combats contre l'enfer, invoque toujours le beau nom de Marie.

A l'appui de ce que nous venons de dire, il fut révélé à sainte Brigitte que Dieu a donné à Marie tant de pouvoir sur les démons, que toutes les fois qu'ils s'attaquent à un de ses serviteurs qui demande son secours, sur un simple signe de cette glorieuse Vierge, ils s'enfuient au loin épouvantés, aimant mieux voir redoubler leurs supplices que de se voir ainsi dominés par la puissance de Marie [4]. Sur ces paroles du divin Epoux à son Epouse bien-aimée : *Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias* : — *Comme le lis entre les épines, ainsi est ma bien aimée entre les vierges* (*Cant.* II, 2). Corneille de Lapierre dit : Comme le lis est un antidote contre les serpents et les venins, ainsi l'invocation de Marie est un remède spécifique pour vaincre toutes les tentations, particulièrement celles qui sont contre la pureté. Tous ceux qui pratiquent cette dévotion peuvent en témoigner [5].

1. Arca continens manna, id est Christum, est B. Virgo, quæ victoriam contra homines et dæmones largitur. (CORN. A LAPIDE.)

2. Quando elevata fuit Virgo gloriosa ad cœlestia regna, dæmonis potentia imminuta est et dissipata. (S. BERNARDIN. SENENS. Tom. III, *De B. V.* serm. XI.)

3. Perfodiunt in tenebris ignorantiæ domos mentium nostrarum... Si subito supervenerit aurora, id est Mariæ gratia et misericordia, sic fugiunt, sicut omnes fugiunt mortem. (S. BONAV. *in Spec. Virg.* C. III.)

4. Super omnes etiam malignos spiritus ipsam sic potentem effecit, quod quotiescumque ipsi hominem Virginis auxilium implorantem impugnaverint, ad ipsius Virginis nutum illico pavidi procul diffugiunt; volentes potius suas pœnas multiplicari, quam ejusdem Virginis potentiam super se taliter dominari. (S. BRIGITTA, *Rev.* serm. *Ang.* cap. XX.)

5. Sicut lilium valet inter serpentes et venena, sic Beatæ Virginis invocatio singulare est remedium in omni tentatione, præsertim libidinis, ut experientia constat. (CORN. A LAPIDE.)

Chacun de ceux qui ont le bonheur d'être au nombre des serviteurs de cette auguste Reine, peut dire avec S. Jean Damascène : O Mère de Dieu, si j'espère en vous, certainement je ne serai pas vaincu, puisque, défendu par vous, je poursuivrai mes ennemis, et, leur opposant comme bouclier votre protection, et votre tout-puissant secours, je les vaincrai certainement [1]. Un autre père grec, le moine Jacob, parlant au Seigneur dit : Vous nous avez donné votre Mère, ô Seigneur, comme une arme très puissante pour vaincre sûrement tous nos ennemis [2].

Il est écrit dans l'Ancien Testament que le Seigneur guidait son peuple, de l'Egypte à la terre promise, par une colonne de nuée pendant le jour et de feu pendant la nuit : *Per diem in columna nubis, et per noctem in columna ignis.* (Exod. xiii, 21). Cette colonne, tantôt de nuée, tantôt de feu, dit Richard de Saint-Laurent, était la figure de Marie dans le double office qu'elle remplit constamment pour notre bien. Comme nuée, elle nous protège contre les feux de la justice divine, et, comme feu, elle nous protège contre les démons [3]. S. Bonaventure ajoute que de même que la cire devant le feu se liquéfie, ainsi les démons perdent leurs forces contre les âmes qui se souviennent souvent du saint nom de Marie, invoquent dévotement cette auguste Vierge et, surtout, cherchent à l'imiter [4].

Oh ! comme les démons tremblent, dit S. Bernard, en entendant prononcer le nom de Marie [5]. Les hommes tombent de frayeur, dit Thomas à Kempis, lorsque la foudre tombe à côté d'eux, ainsi tombent épouvantés les démons en entendant le nom de Marie [6]. Que de belles victoires ont remportées sur les démons les dévots de Marie en invoquant son très saint Nom ! Ainsi a vaincu S. Antoine de Padoue ; ainsi le B. Henry Suso, ainsi tant d'autres serviteurs de Marie. On lit dans les Missions du Japon qu'une troupe de démons, sous forme d'ani-

1. Insuperabilem spem tuam habens, o Deipara, servabor ; persequar inimicos meos, solum habens, ut thoracem, protectionem tuam et omnipotens auxilium tuum. (S. Joan. Damasc. *in Annunc. Dei Gen.*)

2. Tu arma omni vi belli potentiora trophæumque invictum præstitisti. (Jacob. mon. *Or. in Nat. Deip.*)

3. Ecce duo officia, ad quæ data est nobis Maria ; scilicet, ut nos protegat a calore solis justitiæ, tanquam nubes ; et tanquam ignis, ut omnes nos protegat contra diabolum. (Ricc. de S. Laur. l. VII, *de Laud. Virg.*)

4. Fluunt sicut cera a facie ignis, ubi inveniunt crebram hujus nominis recordationem, devotam invocationem, sollicitam imitationem. (S. Bonav. *in Spec.*)

5. In nomine Mariæ omne genu flectitur ; et dæmones non solum pertimescunt, sed, audita hac voce, contremiscunt. (S. Bern. sup *Miss. est.*)

6. Expavescunt cœli Reginam spiritus maligni, et diffugiunt, audito nomine ejus, velut ab igne. Tanquam tonitru de cœlo factum sit prosternuntur ad sanctæ Mariæ vocabulum. (Th. a Kempis. lib. IV, *ad Nov.*)

maux féroces, s'étant présentés devant un chrétien, pour l'effrayer et le menacer, il leur dit : Je n'ai pas d'arme qui puisse vous effrayer. Si le Très Haut vous le permet, faites de moi ce qui vous plaira. Du reste, j'emploie pour ma défense les très doux noms de Jésus et de Marie. A peine avait-il prononcé ces noms terribles pour les démons, que la terre s'ouvrit et que tous ces esprits superbes se précipitèrent dans le gouffre. S. Anselme assure avoir vu et entendu nombre de personnes qui, au nom de Marie, avaient été subitement délivrés de grands périls [1].

O Marie, que votre auguste nom est glorieux et admirable ! s'écrie S. Bonaventure. Ceux qui l'invoquent à l'heure de la mort, n'ont rien à craindre de l'enfer, puisque les démons, en l'entendant prononcer, s'éloignent aussitôt des âmes. Le saint Docteur ajoute que sur la terre, on ne craint pas tant les escadrons d'une grande armée que les puissances de l'enfer ne craignent le nom et la protection de Marie [2]. O ma souveraine, dit S. Germain à Marie, la seule invocation de votre très miséricordieux nom garantit vos serviteurs contre toutes les attaques de l'ennemi [3]. Ah ! si les chrétiens avaient soin, dans les tentations, d'invoquer avec confiance le nom de Marie, il est certain qu'ils ne tomberaient jamais ; parce que, dit le B. Alain, au tonnerre de ce grand nom, le démon fuit et l'enfer tremble [4]. Marie révéla elle-même à sainte Brigitte que le démon s'éloigne même des pécheurs les plus perdus, les plus éloignés de Dieu et les plus possédés du diable, aussitôt qu'il entend qu'ils invoquent son très puissant nom avec une véritable volonté de s'amender. Mais, ajoute la Vierge, si l'âme ne s'amende pas, si elle ne se détourne pas de son péché avec douleur de l'avoir commis, les démons en reprennent possession [5].

1. Sæpe vidimus et audivimus plurimos homines in suis periculis nominis recordari Mariæ, et illico omnes periculi malum evasisse. (S. Ans. *de Exc. Virg.* c. VI.)

2. Gloriosum et admirabile est nomen tuum, o Maria ; qui illud retinent, non expavescunt in puncto mortis : nam dæmones audientes hoc nomen Mariæ, statim relinquunt animam. Non sic timent hostes visibiles castrorum multitudinem copiosam, sicut aereæ potestates Mariæ vocabulum et patrocinium. (S. Bonav. *in Psalt. B. V.*)

3. Tu hostis contra servos tuos invasiones, sola tui nominis invocatione, tutos servas. (S. German. serm. *de Zona Virg.*)

4. Satan fugit, infernus contremiscit cum dico *Ave Maria.* (B. Alan.)

5. Omnes dæmones audientes hoc nomen, Maria, statim relinquunt animam quasi territi... Et revertuntur ad eam, nisi aliqua emendatio subsequatur. (S. Brigit. *Rev.* lib. I, c. IX.)

AD TE SUSPIRAMUS GEMENTES ET FLENTES IN HAC LACRYMARUM VALLE

NOUS SOUPIRONS VERS VOUS, GÉMISSANT ET PLEURANT DANS CETTE VALLÉE DE LARMES

(Chapitre V de l'auteur)

Deux instructions :

I. De la nécessité que nous avons de l'intercession de Marie pour nous sauver.

II. (Suite du même sujet). Ce que les saints disent de la nécessité que nous avons de l'intercession de la divine Mère.

PREMIÈRE INSTRUCTION

DE LA NÉCESSITÉ QUE NOUS AVONS DE L'INTERCESSION DE MARIE POUR NOUS SAUVER

Invoquer et prier les saints, et particulièrement la très sainte Vierge Marie, pour qu'ils nous obtiennent la divine grâce, c'est une chose non seulement licite, mais utile et sainte. Elle est de foi, ainsi que l'ont déclaré les conciles contre les hérétiques qui disaient qu'elle était injurieuse à Jésus-Christ notre unique Médiateur. Si Jérémie après sa mort prie pour Jérusalem (II Mach. xv, 14) ; si les vieillards de l'Apocalypse présentent à Dieu les prières des saints (Apoc. vi, 8); si S. Pierre promet à ses disciples de se souvenir d'eux après sa mort (II Petr. i, 15) ; si S. Etienne prie pour ses persécuteurs (Act. vii, 59); si S. Paul prie pour ses compagnons (Tim. i, 3. Philem. 4, Col. i, 3); si, en un mot, les saints prient pour nous, pourquoi ne pourrions-nous pas implorer les saints, afin qu'ils intercèdent pour nous? S. Paul se recommandait aux prières de ses disciples : *Orate pro nobis* (Thess. i, 5). S. Jacques nous exhorte à prier les uns pour les autres : *Orate pro invicem, ut salvemini.* (Jac. v, 16). Donc l'invocation des saints est légitime.

Que Jésus-Christ soit l'unique médiateur de justice ; que, par ses mérites, il nous ait obtenu la réconciliation avec Dieu, personne ne le nie. Mais il y a de l'impiété à nier que Dieu se complaise à accorder des grâces par l'intercession des saints, spécialement par l'intercession de sa Mère, que Jésus désire tant voir aimée et honorée par nous. Qui ne sait que l'honneur rendu aux mères tourne à la gloire des enfants : *Gloria filiorum patres eorum* : *Les pères sont la gloire des enfants.* (Prov. xvii, 6). C'est pourquoi S. Bernard dit : Qu'il ne pense pas obscurcir la gloire du Fils, celui qui loue beaucoup la Mère ; parce que plus il honore la Mère, plus il loue

le Fils [1]. Et S. Ildefonse dit que tout l'honneur qu'on rend à la Mère et à la Reine, se rend au Fils et au Roi [2]. Il n'est pas douteux que, par les mérites de Jésus, il a été concédé à Marie tant d'autorité qu'elle est devenue médiatrice de notre salut, non pas médiatrice de justice; mais médiatrice de grâce et d'intercession. S. Bonaventure l'appelle par ce titre : Marie très fidèle médiatrice de notre salut [3]; et S. Laurent Justinien dit : Comment ne serait-elle pas pleine de grâce, elle que le Seigneur a faite l'échelle du Paradis, la porte du Ciel et vraie médiatrice entre Dieu et les hommes [4]?

C'est pourquoi S. Anselme fait remarquer que lorsque nous prions la Sainte Vierge de nous obtenir des grâces, ce n'est pas que nous nous défions de la miséricorde divine, mais c'est plutôt parce que nous nous défions de notre propre indignité, et nous nous recommandons à Marie afin que sa dignité supplée à notre misère [5].

Que recourir à l'intercession de Marie soit une chose très utile et sainte, personne n'en peut douter, sinon ceux qui manquent de foi. Mais ce que nous entendons prouver, c'est que l'intercession de Marie est nécessaire pour le salut : nécessaire, disons-nous, non absolument, mais moralement, pour parler comme on doit. Cette nécessité découle même de la volonté de Dieu, qui veut que toutes les grâces qu'il nous dispense passent par les mains de Marie. C'est le sentiment de S. Bernard, et c'est aujourd'hui l'opinion commune des théologiens et des docteurs, comme l'assure l'auteur du *Règne de Marie*. Elle est suivie par Vega, Mendozza, Pacciuchelli, Ségneri, Poiré, Crasset et une foule d'autres savants auteurs. Le P. Noël Alexandre, d'ailleurs si réservé dans ses propositions, dit que la volonté de Dieu est que nous attendions toutes les grâces par l'intercession de Marie [6], et, à l'appui de ce sentiment, il cite le passage de S. Bernard : « C'est la volonté de Dieu que toutes les grâces nous viennent par l'in-

1. Non est dubium, quidquid in laudibus Matris proferimus, ad Filium pertinere. (S. Bern. Hom. IV sup. *Miss.* n. 1.)

2. Refunditur in Filium, quod impenditur Matri. Transfunditur honor in Regem, quod defertur in famulatum Reginæ. (S. Ildephons. serm. *de Annunc.*)

3. Maria fidelissima mediatrix nostræ salutis. (S. Bonav.)

4. Quomodo non est plena gratia quæ effecta est paradisi scala, Cœli janua, Dei atque hominum verissima mediatrix? (S. Laur. Justin. Serm. *de Annunc.*)

5. Ut dignitas intercessoris suppleat inopiam nostram. Unde Virginem interpellare, non est de divina misericordia diffidere, sed de propria indignitate formidare. (S. Anselm. *De Exc. V.* c. VI.)

6. Qui vult, ut omnia ab ipso expectemus, potentissima Virginis matris intercessione impetranda, cum eam, ut par est, invocamus. (Epist. LXXVI, in calce t. IV, *Moral.*)

tercession de Marie [1] ». Le P. Contenson est dans le même sentiment, comme on le voit lorsqu'il explique les paroles que Jésus-Christ sur la croix adressa à S. Jean [2].

Cette proposition, savoir que tous les biens que nous recevons du Seigneur, nous viennent par le moyen de Marie, ne plaît pas beaucoup à certain auteur moderne. Bien qu'il parle avec beaucoup de piété de la vraie et de la fausse dévotion, néanmoins, en parlant de la dévotion envers la divine Mère, il se montre très avare quand il s'agit de lui accorder cette gloire qui lui a été accordée sans scrupule par S. Germain, S. Anselme, S. Jean Damascène, S. Bonaventure, S. Antonin, S. Bernardin de Sienne, le vén. abbé de Celles, et tant d'autres docteurs qui n'ont pas fait difficulté de dire que, pour les raisons données ci-dessus, l'intercession de Marie est non seulement utile, mais qu'elle est encore nécessaire. L'auteur mentionné dit qu'une telle proposition, savoir que Dieu ne nous fait aucune grâce, sinon par l'entremise de Marie, est une hyperbole et une exagération que la ferveur a fait tomber de la bouche de quelques saints, et que, à parler sainement, elle signifie que c'est de Marie que nous avons reçu Jésus-Christ par les mérites de qui nous recevons toutes les grâces. Autrement, ajoute-t-il, ce serait une erreur de croire que Dieu ne peut pas nous accorder des grâces sans l'intercession de Marie, puisque l'Apôtre dit que nous ne reconnaissons qu'un seul Dieu et un seul médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ. (I. Tim. II. 5). Voilà ce que dit cet auteur.

Mais qu'il me permette de lui répondre qu'il m'enseigne lui-même dans son livre que autre est la médiation de justice par voie de mérite, et autre la médiation de grâce par voie de prière. Pareillement, autre est de dire que Dieu ne peut pas, et autre qu'il ne veut pas accorder les grâces sans l'intercession de Marie. Nous confessons que Dieu est la source de tout bien et le maître absolu de toutes les grâces; que Marie n'est qu'une pure créature et que tout ce qu'elle obtient, elle le reçoit gracieusement de Dieu. Mais qui peut nier que Dieu, afin d'exalter cette sublime créature qui, plus que toutes les autres, l'a honoré et aimé durant sa vie, et qu'il a élue Mère de son Fils, notre commun Rédempteur, veuille que toutes les grâces qu'il accorde aux âmes rache-

1. Sic est voluntas ejus, qui totum nos habere voluit per Mariam.

2. Ecce Mater tua; quasi diceret : Nullus sanguinis mei particeps erit, nisi intercessione Matris meæ. Vulnera gratiarum fontes sunt, sed ad nullos derivabuntur rivi, nisi per Mariæ canalem. Joannes discipule, tantum a me amaberis, quantum eam amaveris. (Contenson, *Theol. mentis et cordis*, tom. II, lib. X, d. IV, c. I.)

tées, passent par ses mains et soient dispensées par elle? Nous confessons que Jésus-Christ est l'unique médiateur de justice, comme nous l'avons déjà dit ; que, par ses mérites, il nous obtient les grâces et le salut ; mais nous disons que Marie est médiatrice de grâce et que, si tout ce qu'elle obtient, elle l'obtient par les mérites de Jésus-Christ, le demandant et priant au nom de Jésus-Christ, il n'en est pas moins que toutes les grâces que nous demandons, nous les obtenons toutes par le moyen de son intercession.

Il n'y a certes rien en cela de contraire au dogme, et tout y est conforme aux sentiments de l'Eglise qui, dans les oraisons publiques approuvées par elle nous enseigne à recourir continuellement à cette divine Mère et à l'invoquer : *Salus infirmorum, Refugium peccatorum, Auxilium christianorum, Vita, Spes nostra.* Dans l'office des fêtes de la Vierge, l'Eglise en appliquant à Marie les paroles de la Sagesse, nous fait entendre qu'en Marie nous trouverons toute espérance : *In me omnis spes vitæ et virtutis.* En Marie est toute grâce : *In me omnis gratia vitæ et veritatis.* En un mot, nous trouverons en Marie la vie et le salut éternel : *Qui me invenerit, inveniet vitam, et hauriet salutem a Domino.* Et ailleurs : *Qui operantur in me, non peccabunt. Qui elucidant me, vitam æternam habebunt.* Tous ces passages nous montrent la nécessité que nous avons de l'intercession de Marie.

Voilà le sentiment que confirment tant de théologiens et les SS. Pères, et il n'est pas juste de dire, comme le fait l'auteur cité, que, pour exalter Marie, ils sont tombés dans l'hyperbole, ou que ce sont des exagérations démesurées. L'exagération et l'hyperbole sortent des limites du vrai, et il ne convient pas de dire cela des saints qui ont parlé par l'esprit de Dieu, lequel est un esprit de vérité. Et qu'on me permette de faire ici une petite digression pour exprimer mon avis : c'est que quand une opinion en quelque manière honorable à la Sainte Vierge, a quelque fondement et ne répugne ni à la foi ni aux décrets de l'Eglise, ni à la vérité, ne pas l'adopter et la contredire, parce que l'opinion contraire peut aussi être vraie, dénote peu de dévotion envers la Mère de Dieu. Je ne veux pas être, et ne veux pas voir mon lecteur du nombre de ces peu dévots, mais du nombre de ceux qui croient pleinement et fermement tout ce qu'on peut croire sans erreur des grandeurs de Marie, suivant l'exemple de l'abbé Rupert qui met cet acte de dévotion au nombre des hommages les plus agréables à cette divine Mère [1]. N'y eût-il pas d'autre autorité, celle de S. Augustin suffirait pour nous ôter la

1. Ejus magnalia firmiter credere. (RUPERT. *De Laud. Virg.*).

crainte d'excéder dans les louanges de la Sainte Vierge. Il dit que tout ce que nous pouvons dire à la louange de Marie, est peu de chose en comparaison de ce qu'elle mérite par sa dignité de Mère de Dieu, et l'Eglise ne nous fait-elle pas lire à la Messe de la B. Vierge : *Felix namque es, sacra Virgo Maria, et omni laude dignissima* : *Vous êtes bienheureuse, ô Vierge très sainte, et très digne de toute louange.*

Mais revenons à notre sujet et voyons ce que disent les saints à l'appui de cette proposition. S. Bernard dit que Dieu a rempli Marie de toutes les grâces, afin que les hommes, par le moyen de Marie, comme par un canal, reçoivent tout ce qui leur vient de bien [1]. Le saint fait une belle réflexion et dit qu'avant la naissance de Marie, il n'y avait pas ce courant de grâces, parce qu'alors il n'y avait pas cet heureux aqueduc [2]. Puis il ajoute que Marie a été donnée au monde, afin que par ce canal, les divines grâces nous parviennent sans discontinuité [3].

De même que Holopherne, pour réduire Béthulie, fit rompre les aqueducs, de même le démon s'attache de tout son pouvoir à détruire dans les âmes la dévotion envers la Mère de Dieu; parce que, ce canal des grâces une fois fermé, il réussit facilement à en faire la conquête. De là S. Bernard nous dit : Considérez donc, ô âmes, avec quelle affection le Seigneur veut que nous honorions notre Reine, en recourant toujours et en nous confiant à sa protection puisqu'en elle il a déposé la plénitude de tout bien, afin que par là nous reconnaissions que tout ce que nous avons d'espérance de grâce et de salut, nous vient par les mains de Marie [4]. S. Antonin dit de même que toutes les miséricordes qui ont été dispensées aux hommes, leur sont venues par le moyen de Marie [5].

Aussi Marie est-elle comparée à la lune. La lune est placée entre le soleil et la terre, et la lumière qu'elle reçoit du soleil, elle la renvoie à la terre ; ainsi Marie reçoit les célestes influences des grâces du divin Soleil pour nous les transmettre, à nous habitants de la terre [6].

1. Plenus aquæductus, ut accipiant cæteri de ejus plenitudine. (S. Bern. Serm. *de Aquæd.*)

2. Ideo tanto tempore defuerunt omnibus fluenta gratiarum, quia nondum intercesserat hic aquæductus. (*Ibid.*)

3. Ad hoc enim data est ipsa mundo, quasi aquæductus, ut per ipsam a Deo ad homines dona cœlestia jugiter descenderent. (*Ibid.*)

4. Intuemini quanto devotionis affectu a nobis eam voluit honorari, qui totius boni plenitudinem posuit in Maria ; ut proinde si quid spei, si quid gratiæ, si quid salutis, ab ea noverimus redundare. (S. Bern. serm. *de Nat. Virg.*)

5. Per eam de cœlo exivit quidquid gratiæ venit in mundum. (S. Antonin. P. iv, tit. xv, cap. xx.)

6. Quia sicut luna inter corpora cœlestia et terrena est media, et quod

C'est pour la même raison que la sainte Eglise appelle Marie la Porte du Ciel : *Felix Cœli Porta*, parce que, suivant la réflexion de S. Bernard, comme toutes les lettres de grâces émanées d'un roi passent par la porte de son palais, ainsi aucune grâce ne descend du Ciel sans passer par les mains de Marie [1]. Et, ajoute S. Bonaventure, Marie est appelée Porte du Ciel, parce que nul ne peut entrer au Ciel s'il ne passe par Marie qui en est la porte [2].

Le même sentiment nous est confirmé par S. Jérôme (ou, si l'on veut, par un auteur ancien, dont un sermon sur l'Assomption a été inséré dans les Œuvres de S. Jérôme). Il dit que la plénitude des grâces réside en Jésus-Christ comme dans la tête, d'où elles se répandent en nous qui sommes les membres, comme des esprits vitaux ou des aides divins pour nous conduire au salut éternel ; et que cette même plénitude est en Marie, mais comme dans le cou par lequel ces esprits vitaux passent aux membres [3]. Ce sentiment est aussi confirmé en termes plus clairs par S. Bernardin de Sienne. Il dit que, par le moyen de Marie, se transmettent aux fidèles, qui sont le corps mystique de Jésus-Christ, toutes les grâces de la vie spirituelle qui leur descendent de Jésus leur chef [4].

S. Bonaventure recherche la raison de cela. Il dit que Dieu ayant voulu habiter le sein de la Sainte Vierge, elle a acquis une sorte de juridiction sur toutes les grâces. Lorsque Jésus sortit de ce sein sacré, tous les fleuves des dons divins en sortirent en même temps comme d'un céleste océan [5]. C'est ce que dit, en termes plus explicites, S. Bernardin de Sienne. Au moment, dit-il, où cette Mère vierge conçut dans son sein le Verbe divin, elle acquit, pour ainsi dire, une juridiction spéciale sur les dons qui nous viennent du Saint-Esprit, de sorte que depuis aucune créature n'a reçu de Dieu quelque grâce que par l'intermédiaire de Marie [6].

ab illis accipit ad inferiora refundit : sic et Virgo regia inter nos et Deum est media, et gratiam ipsam nobis refundit. (S. Bonav. Serm. LXXIV, *de Nat. Dom.*)

1. Nulla gratia venit de cœlo ad terram, nisi transeat per manus Mariæ. (S. Bern. Serm. III, *in vig. Nat.*)

2. Nullus potest cœlum intrare, nisi per Mariam transeat, tanquam per portam. (S Bonav.)

3. In Christo fuit plenitudo gratiæ sicut in capite influente, in Maria sicut in collo transfundente. (Hieron., serm. *de Ass. B. V.*)

4. Per Virginem, a Capite Christi, vitales gratiæ in ejus Corpus mysticum transfunduntur. (S. Bernardin. Senens. serm. LXI, *de Nat. Virg.* cap. VIII.)

5. Cum tota natura divina intra Virginis uterum extiterit, non timeo dicere quod in omnes gratiarum effluxus quamdam jurisdictionem habuerit hæc Virgo, de cujus utero, quasi de quodam Divinitatis oceano flumina emanant omnium gratiarum. (S. Bonav. in *Spec.* cap. I.)

6. A tempore quo Virgo Mater concepit in utero Verbum Dei, quamdam,

C'est ainsi qu'un auteur, le P. Crasset, dans sa *Véritable dévotion envers la Sainte Vierge*, explique le passage de Jérémie, où ce prophète, parlant de l'incarnation du Verbe et de Marie sa Mère, dit qu'une femme devait entourer cet Homme-Dieu : *Femina circumdabit virum* : *Une femme environnera un homme* (JEREM. XXXI, 22). De même, dit le P. Crasset, qu'une ligne partie du centre d'un cercle ne peut sortir de ce cercle sans passer par la circonférence, ainsi aucune grâce ne peut nous venir de Jésus-Christ, qui est le centre de tout bien, sans passer par Marie qui l'a entouré après l'avoir reçu dans son sein.

Voilà pourquoi S. Bernardin de Sienne dit que tous les dons, toutes les vertus et toutes les grâces sont dispensés par Marie, à qui elle veut, dans le temps qu'elle veut et comme elle le veut [1]. Richard de Saint-Laurent dit pareillement que Dieu veut que tout bien qu'il fait à ses créatures, passe par les mains de Marie [2]. C'est pourquoi le vén. abbé de Celles exhorte chacun à recourir à cette trésorière des grâces, *thesaurariam gratiarum*, comme il l'appelle, puisque c'est seulement par son moyen que le monde et tous les hommes doivent recevoir tout le bien qu'ils peuvent espérer [3]. D'où l'on voit clairement que les saints et les auteurs cités, en disant que toutes les grâces nous viennent par l'entremise de Marie, n'ont pas entendu dire seulement que de Marie nous avons reçu Jésus-Christ, qui est la source de tout bien, comme le veut l'auteur moderne mentionné; mais ils nous assurent encore que Dieu, depuis qu'il nous a donné Jésus-Christ, veut que toutes les grâces qu'il accorde aux hommes par les mérites de Jésus-Christ, soient dispensées par la main et par l'intercession de Marie.

Aussi Suarez conclut qu'aujourd'hui le sentiment universel de l'Eglise, est que l'intercession de Marie est non seulement utile, mais encore nécessaire [4]. Nécessaire, disons-nous, non de nécessité absolue, parce qu'il n'y a que la médiation de Jésus-Christ qui soit absolument nécessaire ; mais de

ut sic dicam, jurisdictionem obtinuit in omne Spiritus Sancti processione temporali; ita quod nulla creatura aliquam a Deo obtinuit gratiam, nisi secundum ipsius piæ Matris dispensationem. (S. BERNARDIN. SENENS. serm. LXI, tract. I, art. VIII.)

1. Ideo omnia dona, virtutes et gratiæ, quibus vult, quando vult, et quomodo vult, per ipsius manus dispensantur. (S. BERNARDIN. SENENS. serm. LXI, *De Nat. Virg.*)

2. Deus quidquid boni dat creaturis suis, per manus Matris Virginis vult transire.

3. Accede ad Virginem, quia per ipsam mundus habiturus est omne bonum. (IDIOTA, *de Contempl. Virg.* in Præf.)

4. Sentit Ecclesia intercessionem B. Virginis esse sibi utilem et necessariam. (SUAREZ, *In III^a P.* disp. XXIII, sect. III.)

nécessité morale, puisque l'Eglise entend, avec S. Bernard, que Dieu a déterminé qu'aucune grâce ne nous est dispensée que par la main de Marie [1]. Et, avant S. Bernard, S. Ildefonse l'affirmait en disant à la Vierge : O Marie, le Seigneur a décrété de confier à vos mains tous les biens qu'il a disposé de donner aux hommes ; et en conséquence il vous a remis tous les trésors et les richesses des grâces [2]. C'est pourquoi S. Pierre Damien [3], dit que Dieu n'a voulu se faire homme qu'avec le consentement de Marie, d'abord afin que tous nous lui fussions extrêmement obligés, et en second lieu, afin que nous comprissions que le salut de nous tous est remis à l'arbitrage de cette auguste Vierge.

De là S. Bonaventure considère les paroles d'Isaïe : *Et egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet. Et requiescet super eum spiritus Domini* : — *Et il sortira un rejeton de la racine de Jessé, et une fleur s'élèvera de sa racine. Et l'esprit du Seigneur reposera sur lui.* (Isa. xi, 1 et 2). Ce rejeton de la race de David, c'est Marie, et cette fleur c'est le Verbe incarné. Le saint docteur prononce à ce propos cette belle parole : Que celui qui désire acquérir la grâce de l'Esprit-saint, cherche la fleur dans le rejeton, c'est-à-dire Jésus en Marie, car par le rejeton nous trouvons la fleur, et par la fleur nous trouvons Dieu. Puis, il ajoute : Si vous voulez avoir cette fleur, tâchez, par vos prières, de faire incliner vers vous le rejeton où est la fleur et vous l'obtiendrez. Dans son xxv^e^ sermon, pour le jour de l'Epiphanie, sur ces paroles : *Invenerunt puerum cum Maria matre ejus*, le séraphique docteur dit que jamais on ne trouvera Jésus qu'avec Marie et par le moyen de Marie, et il conclut qu'en vain on cherchera Jésus, si l'on ne veut pas le trouver avec Marie [4]. C'est pour cela que S. Ildefonse disait : Je veux être serviteur du Fils ; et, parce que l'on ne sera jamais serviteur du Fils si on ne l'est de la Mère, je veux être serviteur de Marie [5].

1. Nihil Deus habere nos voluit, quod per manus Mariæ non transiret. (S. Bern. serm. iii. *In Virg. Nat.*)

2. Omnia bona quæ illis summa Majestas decrevit facere, tuis manibus voluit commendare : commissi quippe sunt tibi thesauri... et ornamenta gratiarum. (S. Ildeph. *In cor. Virg.* cap. v.)

3. S. Petr. Damian. (*de Nat. Virg.* apud Pacciucch. Ex. i.)

4. Quicumque Spiritus Sancti gratiam adipisci desiderat, florem in virga quærat ; per virgam enim ad florem, per florem ad Spiritum pervenimus. (S. Bonav. *Spec.* cap. vi.)

Si hunc florem habere desideras, virgam floris precibus flectas. (*Idem. ibid.* cap. x.) Nunquam invenitur Christus, nisi cum Maria, nisi per Mariam... Frustra igitur quærit, qui cum Maria invenire non quærit. (*Id. Ibid.*)

5. Ut sim servus Filii, servitutem appeto Genitricis. (S. Ildeph. *de Virg. Mar.* cap. xi.)

SECONDE INSTRUCTION

(SUITE DU MÊME SUJET). CE QUE LES SAINTS DISENT DE LA NÉCESSITÉ QUE NOUS AVONS DE L'INTERCESSION DE LA DIVINE MÈRE

S. Bernard dit que comme un homme et une femme avaient coopéré à notre ruine, il convenait qu'un autre homme et une autre femme coopérassent à notre réparation ; ce furent Jésus et Marie sa Mère. Il n'est pas douteux, dit le saint, que Jésus-Christ seul suffisait amplement pour nous racheter ; mais le concours des deux sexes était plus convenable [1]. C'est pourquoi le B. Albert le Grand appelle Marie : *Adjutrix Redemptionis:* la coopératrice de la Rédemption. Elle a elle-même révélé à sainte Brigitte que comme Adam et Eve avaient vendu le monde pour une pomme, elle et son Fils le rachetèrent d'un même cœur [2]. Dieu, dit S. Anselme, a bien pu créer le monde de rien ; mais le monde s'étant perdu par le péché, Dieu n'a pas voulu le réparer sans la coopération de Marie [3].

Suarez explique que la divine Mère a coopéré de trois manières à notre salut : la première en méritant, d'un mérite de congruité, l'incarnation du Verbe ; la seconde en s'employant beaucoup à prier pour nous pendant qu'elle vivait sur cette terre ; et la troisième par le sacrifice volontaire qu'elle fit à Dieu de la vie de son Fils pour notre salut. Et pour cela le Seigneur a justement statué que Marie ayant coopéré, par tant d'amour pour les hommes et la gloire divine, au salut de tous, tous ensuite obtiendraient le salut par le moyen de son intercession.

Marie est appelée coopératrice de notre justification, parce que Dieu lui a confié toutes les grâces pour nous les distribuer ; ce qui a fait dire à S. Bernard que toutes les générations passées, présentes et futures doivent regarder Marie comme le moyen et la médiation du salut de tous les siècles [4].

Jésus Christ a déclaré que nul ne peut venir à lui si le Père ne l'attire par sa grâce : *Nemo venit ad me, nisi Pater meus traxerit eum.* (JOAN. VI, 44). On peut, selon Richard de Saint-Laurent, croire que Jésus dit la même chose au sujet de sa

1. Congruum magis fuit, ut adesset nostræ reparationi sexus uterque, quorum corruptioni neuter defuisset. (S. BERN. Serm. *in Sign. magn.*)

2. Adam et Eva vendiderunt mundum pro uno pomo ; Filius meus et ego redemimus mundum uno corde. (S. BRIGITTA. *Revel.*, lib. V, c. XXXV.)

3. Qui potuit omnia de nihilo facere, noluit ea violata sine Maria reficere (S. ANSELM. in *Alloq. cæl.* num. XXVII.)

4. Auxiliatrix nostræ justificationis, quia Deus omnes gratias faciendas Mariæ commisit. Ad illam sicut ad medium, sicut ad negotium omnium seculorum, respiciant et qui præcesserunt, et nos qui sumus, et qui sequentur. (S. BERN. serm. II, *de Pentec.*)

Mère : Nul ne vient à moi si ma Mère ne l'attire par ses prières [1]. Comme l'a dit sainte Elisabeth, Jésus est le fruit de Marie : *Benedicta tu inter mulieres, et benedictus fructus ventris tui* (Luc. I, 42). Qui veut avoir le fruit doit aller à l'arbre. Donc qui veut Jésus doit aller à Marie ; qui trouve Marie, trouvera certainement Jésus. Lorsque sainte Elisabeth vit la très sainte Vierge qui venait la visiter en sa maison, ne sachant comment la remercier, elle s'écria en toute humilité : Comment ai-je mérité que la Mère de mon Dieu vienne me trouver ? *Et unde hoc mihi, ut veniat Mater Domini mei ad me ?* (Luc. I, 43). Mais, pourrait-on se demander, sainte Elisabeth ne savait donc pas que non seulement Marie était venue chez elle, mais encore Jésus? et pourquoi se déclare-t-elle indigne de recevoir la mère et non pas plutôt de recevoir le Fils? C'est que sainte Elisabeth savait bien que lorsque Marie vient, elle amène aussi Jésus ; il lui suffisait donc de remercier la Mère sans nommer le Fils.

Facta est quasi navis institoris, de longe portans panem suum : *Elle est comme le vaisseau d'un marchand portant de loin son pain.* (Prov. XXXI, 14). Marie est cet heureux navire qui nous apporte Jésus-Christ, le pain vivant descendu du ciel pour nous donner la vie éternelle, ainsi qu'il nous le dit lui-même : *Ego sum panis vivus, qui de cœlo descendi ; si quis manducaverit ex hoc pane, vivet in æternum* : *Je suis le pain vivant, moi, qui suis descendu du Ciel. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement.* (Joan. VI, 51, et 52). D'où Richard de Saint-Laurent a dit que, sur la mer de ce monde, tous ceux-là se perdront qui ne se seront pas réfugiés sur ce navire, c'est-à-dire sous la protection de Marie. Toutes les fois, ajoute-t-il, que nous nous voyons en péril de nous perdre par les tentations ou les passions de cette vie, recourons à Marie, en lui disant : Empressez-vous, ô ma Souveraine, de venir à notre aide, sauvez-nous si vous ne voulez pas que nous périssions [2]. Remarquons que Richard ne se fait pas scrupule de dire à Marie : *Salva nos, perimus* : Sauvez-nous, nous périssons ; ce que ne voudrait pas l'auteur réfuté ci-devant. Il n'admet pas qu'on puisse dire à la Sainte Vierge : Sauvez-nous, attendu, dit-il, que nous ne devons attendre notre salut que de Dieu seul. Mais si un condamné à mort peut bien dire à un favori du roi qu'il le sauve, en s'interposant auprès du prince pour lui obtenir la vie, pourquoi ne pourrions-nous

1. Nemo venit ad me, nisi Mater mea suis precibus traxerit eum. (Ricc. *sup. Cant.* c. 1, v. III.)

2. In mare mundi submerguntur omnes illi, quos non suscipit Navis ista. — Ideo, quoties videmus insurgentes super nos fluctus hujus maris, clamare debemus ad Mariam : Domina! salva nos, perimus. (Riccard. a S. Laur. *de Laud. Virg.*)

pas dire à la Mère de Dieu qu'elle nous sauve en nous obtenant la grâce de la vie éternelle? S. Jean Damascène ne fait pas difficulté de dire à la Sainte Vierge : O Reine immaculée et pure, sauvez-moi, délivrez-moi de la damnation éternelle [1]. S. Bonaventure appelle Marie le salut de ceux qui l'invoquent : *O salus te invocantium*. La sainte Eglise approuve qu'on l'invoque sous le titre de *Salus infirmorum* et nous nous ferions scrupule de lui dire qu'elle nous sauve, quand personne autre qu'elle, selon l'expression d'un auteur, ne nous ouvre le chemin du Ciel [2]. Il y a longtemps que S. Germain de Constantinople disait à Marie : Personne ne se sauve que par vous [3].

Mais voyons ce que les autres saints disent de la nécessité que nous avons de l'intercession de la divine Mère. Le glorieux S. Gaétan disait que nous pouvons demander les grâces, mais que nous ne pourrons jamais les obtenir sans l'intercession de Marie. Et cela est confirmé par S. Antonin dans cette belle expression : *Qui petit sine ipsa, sine alis tentat volare* : Qui demande et veut obtenir les grâces sans l'intercession de Marie, prétend voler sans ailes. Pharaon avait dit à Joseph : La terre d'Egypte est dans ta main, et tous ceux qui recouraient à lui pour obtenir des secours, il les envoyait à Joseph : *Ite ad Joseph*. C'est ainsi que Dieu, quand nous lui demandons des grâces, nous envoie à Marie : *Ite ad Mariam*. Car, dit S. Bernard, Dieu a décrété de n'accorder aucune grâce sinon par la main de Marie [4]. C'est pourquoi Richard de Saint-Laurent a dit : Notre salut est dans la main de Marie. Aussi nous, chrétiens, nous pouvons, mais avec plus de raisons, dire à Marie ce que les Egyptiens disaient de Joseph : Notre salut est dans votre main. Le vénérable abbé de Celles dit la même chose : Notre salut est dans les mains de Marie [5]. Cassien l'assure aussi, mais avec plus de force, quand il dit absolument que le salut de tous consiste à être favorisés et protégés par Marie [6]. Celui qui est protégé par Marie, se sauve; celui qui ne l'est pas se perd. S. Bernardin de Sienne lui dit : O ma Reine, puisque vous êtes la dispensatrice de toutes les grâces, la grâce du salut ne doit nous venir que par votre main; notre salut dépend donc de vous [7].

1. Regina immaculata et pura, salva me, libera me ab æterna damnatione. (*Orat. panacl.*)
2. Nemini, nisi per eam, patet aditus ad salutem. (Paciucch. *In Ps.* LXXXVI, exc. I.)
3. Nemo qui salvus fiat nisi per te. (S. German. in serm. *de Zona Virg.*)
4. Decrevit nihil dare, nisi per Mariam. (S. Bern. serm. *de Nat. Virg.*)
5. Salus nostra in manu illius est. (Idiota. in Præf. *Cant. Virg.*)
6. Tota salus mundi consistit in multitudine favoris Mariæ. (Cassian.)
7. Tu dispensatrix omnium gratiarum : Salus nostra in manu tua est. (S. Bernardin. Senens. serm. I, *de Nat. B. Virg.*)

Richard de Saint-Laurent a donc eu raison de dire que comme une pierre tombe immédiatement si on enlève la terre qui la soutient, ainsi une âme privée de l'aide de Marie tombera d'abord dans le péché, puis dans l'enfer [1]. S. Bonaventure nous dit que Dieu ne nous sauvera pas sans l'intercession de Marie : *Ipse sine ea non salvabit te.* Il ajoute que comme un enfant qui n'a pas de nourrice pour le sustenter, ne peut vivre, ainsi personne ne peut se sauver si la protection de Marie lui manque. Faites donc, dit-il, pour que votre âme soit dans la dévotion à Marie ; ayez soin qu'elle y soit toujours et ne l'abandonne pas jusqu'à ce qu'elle aille recevoir dans le Ciel sa maternelle bénédiction [2]. Et qui jamais, dit S. Germain, connaîtrait Dieu, si ce n'était par vous, ô très sainte Marie? Qui se sauverait? Qui serait délivré des périls? Qui recevrait une seule grâce, si ce n'était par vous, ô Mère de Dieu, ô Vierge Mère, ô pleine de grâce [3]. Et, en un autre endroit, il lui dit : Si vous ne frayez la voie, personne ne sera délivré des morsures de la chair et du péché [4].

Comme nous n'avons accès auprès du Père éternel que par Jésus-Christ, ainsi, dit S. Bernard, nous n'avons accès auprès de Jésus-Christ que par le moyen de Marie [5]. Et voici la belle raison qu'il en donne : Il dit que le Seigneur a déterminé que tous nous nous sauverons par l'intercession de Marie, parce que c'est par le moyen de Marie que le Sauveur nous a été donné ; et c'est pour cela qu'il appelle Marie la Mère de la grâce et de notre salut. Aussi S. Germain dit-il à Marie : Qu'en sera-t-il de nous ; quel espoir nous restera-t-il de nous sauver, si vous nous abandonnez, ô Marie, vous qui êtes la vie des chrétiens [6]?

Mais, réplique l'auteur moderne mentionné ci-devant, si toutes les grâces passent par les mains de Marie, les saints dont nous implorons l'intercession doivent donc aussi recou-

1. Sicut lapis, subtracta terra, delabitur in profundum : ita, subtracto Mariæ adjutorio, homo delabitur in peccatum, et inde in infernum. (Riccard. de S. Laur. Lib. viii. *de Laud. Virg.* c. xi.)

2. Quemadmodum infans sine nutrice non potest vivere, ita sine Domina nostra non potest habere salutem. Sistat ergo anima tua ad ipsam ; tene, nec dimitte, donec benedixerit tibi. (S. Bon. in *Cant. B. V. pro Sabb.*)

3. Nemo est, o sanctissima, qui ad Dei notitiam venit, nisi per te ; nemo qui salvus fiet, nisi per te, Dei parens ; nemo liber a periculis, nisi per te, Virgo mater ; nemo donum Dei suscipit, nisi per te, gratia plena. (S. German. serm. *de Zona Virg.*)

4. Nisi etiam tu iter aperires, nemo spiritualis evaderet. (Id. orat. *de Dorm. Deip.*)

5. Per te accessum habemus ad filium, o Inventrix gratiæ, Mater salutis, ut per te nos suscipiat, qui per te datus est nobis. (S. Bern.)

6. Si nos deserueris, quid erit de nobis, o vita christianorum ? (S. German. Serm. *de Zona Virg.*)

rir à la médiation de Marie pour nous obtenir les grâces? Cela, dit-il, personne ne le croit et personne ne l'a jamais pensé. Quant à ce qui est de le croire, je réponds qu'il ne peut y avoir là aucune erreur ou inconvénient. Quel inconvénient pourrait-il y avoir à dire que Dieu, pour honorer sa Mère qu'il a constituée Reine des saints, et qui veut que toutes les grâces se dispensent par ses mains, veuille encore que les saints recourent à elle pour obtenir les grâces à leurs dévots? Quant à ce qui est de dire que personne ne l'a jamais pensé, je trouve S. Bernard, S. Anselme, S. Bonaventure, et avec eux Suarez et d'autres qui l'ont assuré expressément. C'est en vain, dit S. Bernard, qu'on demanderait aux saints quelque grâce, si Marie ne s'interposait pas pour l'obtenir [1]. C'est en ce sens qu'un auteur explique ce passage du *Ps.* XLIV, v. 13 : *Vultum tuum deprecabuntur omnes divites plebis* : *Tous les riches du peuple imploreront votre visage*. Les riches de ce grand peuple de Dieu, ce sont les saints qui, lorsqu'ils veulent procurer quelques grâces à leurs dévots, se recommandent à Marie qui les leur obtient. C'est pour cela que Suarez dit justement que nous prions les saints d'être nos intercesseurs auprès de Marie qui est leur Reine [2].

C'est exactement ce que promit S. Benoit à sainte Françoise Romaine, ainsi que le rapporte le P. Marchese, dans son *Journal de Marie*, 21 mars. On y lit que S. Benoit apparut un jour à cette sainte et, l'assurant de sa protection, il lui promit d'être son avocat auprès de la divine Mère. Les paroles de S. Anselme viennent confirmer cet exemple. Parlant à la Sainte Vierge, il lui dit : O ma Souveraine, ce que peuvent obtenir les intercessions de tous les saints unis à vous, votre seule intercession peut l'obtenir sans leur aide. Pourquoi, continue le saint, vous seule, avez-vous tant de puissance? C'est parce que vous seule êtes la Mère de notre commun Sauveur, vous seule êtes l'Epouse de Dieu, vous seule êtes la Reine du ciel et de la terre. Si vous ne parlez pas pour nous, aucun saint ne priera pour nous et ne nous aidera. Mais si vous priez Dieu pour nous, tous les saints s'emploieront aussi pour le supplier de nous secourir [3]. C'est pourquoi, dans son livre : *Le Serviteur de Ma-*

1. Frustra alios sanctos oraret, quem ista non adjuvaret. (S. BERN.)

2. Inter sanctos non solemus uti uno tanquam intercessore ad alium, cum omnes sint ejusdem ordinis. Ad Virginem tanquam ad Dominam ac Reginam alii Sancti adhibentur intercessores. (SUAREZ. *in III*ª *P.* dist. XXII, sect. III.)

3. Quod possunt omnes isti tecum, tu sola potes sine illis omnibus. (S. ANS. Orat. XLV, *al S. Virg. Mar.*) Quare hoc potes? Quia Mater es Salvatoris nostri, Sponsa Dei, Regina cœli et terræ. Te tacente, nullus juvabit, nullus orabit. Te, Domina, orante, omnes, juvabunt, et orabunt. (S. ANSELM. Orat. Excell. *Virg.* apud PACIUCCHELL. Exc. XX, in *Sal. Ang.* n. VII.)

rie, le P. Ségneri, appliquant avec l'Eglise, ces paroles de la sagesse à Marie : *Gyrum cœli circuivi sola* : *J'ai fait seule tout le tour du ciel*, (Eccli. xxiv, 8), dit que de même que la première sphère, par son mouvement, fait que toutes les autres sphères se meuvent, ainsi lorsque Marie prie pour une âme, tout le Paradis prie avec elle. S. Bonaventure dit qu'alors, comme Reine, elle commande aux anges et aux saints de l'accompagner et d'unir leurs prières aux siennes [1].

On comprend ainsi la raison pour laquelle la sainte Eglise nous impose d'invoquer et de saluer la divine Mère sous le titre de « Notre Espérance » : *Spes nostra salve*. L'impie Luther disait qu'il ne pouvait souffrir que l'Eglise Romaine appelât Marie, une créature, notre espérance [2] ; puisque disait-il, Dieu seul et Jésus-Christ comme notre médiateur sont notre espérance, et que Dieu maudit celui qui met sa confiance dans la créature, selon ce que dit Jérémie : *Maledictus homo qui confidit in homine* : *Maudit l'homme qui se confie dans l'homme*. (*Jerem.* xvii, 5). Mais l'Eglise nous enseigne d'invoquer Marie en tout et de l'appeler notre espérance : *Spes nostra salve*. Celui qui met son espérance dans la créature indépendamment de Dieu, sera certainement maudit de Dieu, puisque Dieu est l'unique source et le dispensateur de tout bien, et que la créature n'ayant rien sans Dieu, ne peut rien donner. Mais si, comme nous l'avons prouvé, le Seigneur a disposé que toutes les grâces passeraient par Marie, comme par un canal de miséricorde, nous pouvons et nous devons assurer que Marie est notre espérance et que c'est par son intermédiaire que nous recevons les grâces divines. C'est pourquoi S. Bernard disait qu'elle était toute la raison de son espérance [3]. S. Jean Damascène, parlant à la Sainte Vierge, lui disait : Ma Souveraine, en vous j'ai mis toute mon espérance, et c'est de vous que j'attends mon salut [4]. S. Thomas dit, en son opuscule vii, que Marie est toute l'espérance de notre salut : *Omnis spe vitæ*. S. Ephrem adresse ces paroles à Marie : O Vierge très sainte, mettez-nous sous votre protection si vous voulez nous voir sauvés ; car nous n'avons d'autre espérance de l'être que par votre moyen [5].

1. Quando Virgo sanctissima procedit ad Deum pro nobis deprecandum, imperat Angelis et Sanctis, ut eam comitentur, et simul cum ipsa, Altissimum pro nobis exorent. (S. Bon. in *Spec. V.* cap. iii.)

2. Ferre nequeo ut Maria dicatur spes, et vita mea. (In *Post. Maj. Evang. in Nat. Mar.*)

3. Filioli, hæc maxima mea fiducia, hæc tota ratio spei meæ. (S. Bern. Serm. *in Nativ. B. V.*)

4. In te spem meam collocavi ex animo, et intentis oculis abs te pendeo. (S. Joan. Damasc., apud Auriem. tom. I, cap. vii.)

5. Nobis non est alia quam a te fiducia, o Virgo sincerissima. Sub alis tuæ pietatis protege et custodi nos. (S. Ephrem, *De Laud. Dei Gen.*)

Concluons donc avec S. Bernard : Vénérons avec toutes les affections de notre cœur cette divine Mère, puisque c'est la volonté du Seigneur qui a voulu que nous recevions tous les biens par ses mains. C'est pourquoi le saint nous exhorte à toujours désirer et demander quelque grâce, en ayant soin de nous recommander à Marie et en ayant confiance que nous l'obtiendrons par son moyen [1]; attendu que si nous ne méritons pas que Dieu nous accorde cette grâce, Marie qui le méritera, la demandera et l'obtiendra en notre faveur. C'est pour cela que S. Bernard nous conseille de recommander à Marie tout ce que nous offrons à Dieu, soit prières, soit bonnes œuvres, si nous voulons que le Seigneur les accepte [2].

1. Totis medullis cordium hanc Mariam veneremur, quia sic est voluntas ejus, qui totum nos habere voluit per Mariam. (S. Bern. Serm. *de Nat. B. V.*)

Quæramus gratiam et per Mariam quæramus (S. Bern. Serm. *de Aquæd.*)

Quia indignus eras cui donaret, datum est Mariæ, ut per illam acciperes quidquid haberes. (S. Bern. Serm. III *in Virg. Nativ.*)

2. Quidquid Deo offerre potes, Mariæ commendare memento, si non vis sustinere repulsam. (S. Bern. Serm. *de Aquæd.*)

EIA ERGO ADVOCATA NOSTRA

AH ! NOTRE AVOCATE

(Chapitre VI de l'auteur)

Trois instructions :

I. Marie est une avocate puissante qui peut nous sauver tous.
II. Marie est une avocate compatissante qui ne refuse pas de défendre les causes des plus coupables.
III. Marie réconcilie les pécheurs avec Dieu.

PREMIÈRE INSTRUCTION

MARIE EST UNE AVOCATE PUISSANTE QUI PEUT NOUS SAUVER TOUS

L'autorité des mères sur leurs fils est si grande que, bien que ceux-ci soient rois et aient un pouvoir absolu sur toutes les personnes de leur royaume, jamais leurs mères ne sont devenues leurs sujettes. Il est vrai que Jésus, maintenant dans le Ciel, où il règne à la droite du Père, a, même comme homme, en raison de l'union hypostatique avec le Verbe, ainsi que l'explique S. Thomas, un domaine absolu sur toutes les créatures, par conséquent sur Marie. Néanmoins, il sera toujours vrai que pendant que notre Rédempteur vivait sur la terre, il voulut s'humilier et être soumis à Marie, comme l'atteste S. Luc, chap. II, v. 51 : *Et erat subditus illis.* S. Ambroise dit que Jésus-Christ, ayant daigné choisir Marie pour sa Mère, il s'était obligé comme fils à lui obéir. Et c'est pour cela, que Richard de Saint-Laurent fait remarquer qu'on dit des autres saints qu'ils sont avec Dieu, tandis que de Marie seulement on peut dire que non seulement elle a eu le bonheur d'avoir été soumise à la volonté de Dieu, mais encore que Dieu s'est assujetti à sa volonté [1]. Il ajoute qu'il est dit des autres vierges qu'elles suivent le divin Agneau : *Sequuntur Agnum quocumque ierit* (Apoc. XIV, 4), et que de Marie, on peut dire que sur cette terre l'Agneau la suivait, puisqu'il s'était assujetti à elle [2].

De là nous disons que si, dans le Ciel, Marie ne peut plus commander à son Fils, ses prières sont cependant toujours les prières d'une mère et, par conséquent, très puissantes pour obtenir tout ce qu'elle demande. Marie, dit S. Bonaventure,

1. Cum de cæteris Sanctis dicatur, eos esse cum Deo, Maria majus aliquid sortita est : ut non solum ipsa subjiceretur voluntati Dei, sed etiam Dominus voluntati ipsius. (Ricard. a S. Laurent. *De Laud. Virg.*, lib. I, cap. V.)

2. De Virgine autem Maria secure dici potest, quod agnus sequebatur eam, quocumque ivit, ex illo Lucæ : *Erat subditus illis.* (*Id. Ibid.*)

a ce privilège auprès de son Fils d'être toute-puissante pour obtenir tout ce qu'elle veut [1]. Pourquoi? Précisément pour la raison que nous avons exprimée sommairement et que nous développerons plus au long ci-après : parce que les prières de Marie sont des prières de mère. C'est pour cette raison, dit S. Pierre Damien, que la Vierge peut tout ce qu'elle veut, au ciel comme sur la terre, et qu'elle peut rendre l'espoir du salut même aux désespérés [2]. Ce saint ajoute que quand la divine Mère demande pour nous quelque grâce à Jésus-Christ (qu'il appelle l'Autel de miséricorde où les pécheurs obtiennent de Dieu leur pardon), le Fils fait tant de cas de ses prières et a tant de désir de lui plaire, que ses prières sont moins des supplications que des ordres, et qu'elle semble plutôt reine que servante [3]. C'est ainsi que Jésus veut honorer sa chère Mère qui l'a tant honoré sur la terre : il lui accorde immédiatement tout ce qu'elle demande et qu'elle désire. S. Germain confirme cela lorsqu'il dit à la Sainte Vierge : Vous êtes Mère de Dieu, toute-puissante pour sauver les pécheurs, et vous n'avez besoin d'aucune recommandation auprès de Dieu, puisque vous êtes la Mère de la vraie vie. (Serm. III *in Dorm. B. V*).

S. Bernardin de Sienne ne craint pas de dire que tous les êtres, même Dieu, obéissent aux commandements de Marie [4]. En vérité, le saint veut dire que Dieu exauce ses prières comme on exécute des commandements. C'est pourquoi S. Anselme, parlant à Marie, lui dit : Le Seigneur, ô Vierge sainte, vous a exaltée à un tel point, que, par sa faveur, vous pouvez obtenir toutes les grâces possibles à vos serviteurs [5], puisque, comme dit Cosme de Jérusalem, votre protection est toute-puissante : *Omnipotens auxilium tuum, o Maria.* Oui, reprend Richard de Saint-Laurent, Marie est toute-puissante, car, selon toutes les lois, la reine doit jouir des mêmes privilèges que le roi [6]. Elle l'est à un tel point, dit S. Antonin,

1. Grande privilegium Mariæ, quod apud Filium sit potentissima. (S. Bonav. *Spec.* cap. VIII.)

2. Data est tibi omnis potestas in cœlo et in terra ; et nihil tibi impossibile, cui possibile est etiam desperatos in spem salutis relevare. (S. Petr. Dam. Serm. I, *de Nat. B. Virg.*)

3. Accedis enim ad illum, humanæ reconciliationis altare, non solum rogans, sed imperans ; Domina, non ancilla ; nam Filius nihil negans honorat. (S. Petr. Damian. *Ibid.*)

4. Imperio Virginis omnia famulantur, etiam Deus. (S. Bernardin. Senens. Tom. II, serm. LXI.)

5. Te Deus, o Virgo, sic exaltavit, ut omnia tibi secum possibilia esse donavit. (S. Ans. l. *de Conc. Virg.*)

6. Eisdem privilegiis secundum leges gaudet Rex et Regina. Cum autem eadem sit potestas Filii et Matris, ab omnipotente Filio omnipotens Mater facta est. (Ricard. lib. IV, *de Laud. Virg.*)

que Dieu a placé toute l'Eglise, non seulement sous le patronage, mais aussi sous le domaine de Marie [1].

La mère devant donc avoir la même puissance que le fils, c'est avec raison que Marie a été rendue toute-puissante par Jésus qui est tout-puissant. Néanmoins, il est toujours vrai que le Fils est tout-puissant par nature et que la Mère est toute-puissante par grâce. Et l'on verra ci-après que le Fils ne refuse rien à la Mère de tout ce qu'elle lui demande, comme précisément il fut révélé à sainte Brigitte. Cette sainte entendit un jour que Jésus, parlant à Marie, lui disait : Ma Mère, vous savez combien je vous aime ; c'est pourquoi demandez-moi tout ce que vous voulez; quoi que vous demandiez, il n'est pas possible que je ne vous exauce pas. Et il en donna cette belle raison : Ma Mère, quand vous étiez sur la terre, vous n'avez rien refusé de faire par amour pour moi, maintenant que je suis dans le Ciel, il est juste que je ne refuse pas de faire ce que vous me demandez [2]. Marie est donc toute-puissante de la manière que cela doit s'entendre d'une créature, laquelle n'est pas capable d'un attribut divin. Ainsi elle est toute-puissante parce que, par ses prières, elle obtient tout ce qu'elle veut.

C'est donc avec raison, ô notre grande avocate, que S. Bernard vous dit : *Velis tu, et omnia fient* : Veuillez et tout se fera. Et S. Anselme (*De Exc. Virg.* c. XII) : *Quidquid tu, Virgo, velis, nequaquam fieri non poterit* : Quoi que vous vouliez, ô Reine, cela ne peut pas ne pas être fait. Veuillez, ô Vierge toute-puissante, et tout se fera ; veuillez, et vous élèverez le pécheur le plus perdu à une haute sainteté ; vous n'avez qu'à vouloir. A ce propos, le B. Albert le Grand fait parler Marie ainsi : Je dois être priée de vouloir ; parce que si je veux, nécessairement la chose se fera [3]. C'est pourquoi S. Pierre Damien, considérant cette grande puissance de Marie et la priant d'avoir pitié de nous, lui dit : O Marie, ô notre chère avocate, puisque vous avez un cœur si miséricordieux qu'il ne peut voir un malheureux sans compatir à ses misères, et qu'en même temps vous avez auprès de Dieu une puissance si grande qu'elle sauve tous ceux que vous défendez, ne dédaignez pas de plaider notre cause, à nous, malheureux pécheurs qui mettons en vous toute notre espérance. Si nos prières ne vous touchent pas, suivez

1. Ecclesia est, non tantum sub Virginis patrocinio, verum etiam sub dominatione ac potestate. (S. ANTONIN. P. IV, lib. XV, cap. XX, § 2.)

2. Pete quod vis a me, non enim potest esse inanis petitio tua... Quia tu mihi nihil negasti in terris, ego nihil tibi negabo in cœlis. (STA BRIGITTA. *Rev.* lib. I, cap. IV.)

3. Roganda sum ut velim ; quia, si volo, necesse est fieri. (B. ALBERT. MAGN. apud P. PEP. GRAND., etc.)

l'impulsion de votre cœur plein de bonté, du moins votre puissance vous engagera en notre faveur, puisque Dieu vous a enrichie de tant de puissance afin que vous soyez d'autant plus miséricordieuse et disposée à nous aider que vous êtes plus puissante pour le faire [1]. Mais de cela, S. Bernard nous en assure, en disant que Marie est tout aussi immensément riche en miséricorde qu'en puissance ; et que sa charité étant toute-puissante, elle est aussi toute compatissante pour nous, comme les faits le démontrent continuellement [2].

Quand Marie vivait sur cette terre, son unique pensée, après la gloire de Dieu, était de secourir les malheureux, et nous savons que dès lors elle jouissait déjà du privilège d'être exaucée dans tout ce qu'elle demandait. Nous le savons par ce qui se passa aux noces de Cana en Galilée. Le vin venant à manquer, la Sainte Vierge prenant pitié de l'embarras et de l'affliction des deux époux, demanda à son Fils qu'il les consolât par un miracle. Elle lui dit : *Ils n'ont plus de vin* : *Vinum non habent.* Jésus lui répondit : *O femme, qu'importe à moi* et à vous que le vin manque ? maintenant, il ne me convient point de faire aucun miracle, le temps n'est pas encore arrivé ; j'en ferai au temps de ma prédication, parce que le miracle doit confirmer ma doctrine : *Quid mihi et tibi mulier ? nondum venit hora mea* (Joan. II, 4). Le Seigneur semble refuser la grâce ; cependant Marie, comme si son Fils la lui avait accordée, dit aux serviteurs : *Faites tout ce qu'il vous dira* : *Quidcumque dixerit vobis, facite.* (Joan. II, 5) [3]. Or, il y avait là six urnes de pierre contenant chacune deux ou trois mesures. Jésus leur dit : *Emplissez les urnes d'eau.* Ils les remplirent jusqu'au bord (Id. v. 6 et 7). Et Jésus, pour complaire à sa Mère, changea cette eau en un vin excellent. Mais qu'est-ce à dire ? Si le temps déterminé pour les miracles était celui de la prédication, comment celui de l'eau changée en vin pouvait-il se faire avant contre les décrets divins ? Je réponds qu'il n'a point été fait contre les décrets divins ; car si, généralement parlant, le temps des miracles n'était pas encore venu, Dieu a de toute éternité réglé, par un autre décret général, qu'il ne serait ja-

1. Moveat te natura, potentia moveat ; quia quanto potentior, tanto misericordior esse debebis. (S. Petr. Damian. Serm. I, *de Nat. B. V.*)

2. Potentissima et piissima charitas Matris Dei, et affectu compatiendi... et subveniendi abundat affectu : æque locuples in utroque. (S. Bern. Serm. IV, *de Assumpt.*)

3. Les éditions italiennes modernes des Œuvres de S. Alphonse de Liguori portent que c'est Marie qui dit aux serviteurs de remplir les urnes d'eau. C'est une erreur *typographique* évidente. Un membre de phrase a été supprimé à l'impression. C'est d'autant plus évident que S. Alphonse ayant à parler de ce fait, en traitant des vertus de la Sainte Vierge, le présente conformément au récit évangélique. (*Note du traducteur.*)

mais rien refusé de tout ce que demanderait la divine Mère. Marie connaissait ce privilège, et c'est pourquoi, considérant la grâce comme accordée, elle parla ainsi aux serviteurs. C'est la pensée de S. Jean Chrysostôme, quand il dit, sur ce passage de S. Jean, que quoique Jésus eût ainsi répondu à Marie, il ne laissa pas d'obtempérer à sa demande [1]. C'est aussi la pensée de S. Thomas, lorsqu'il dit que par ces paroles : *mon heure n'est pas encore venue*, Jésus-Christ veut dire qu'il aurait différé le miracle s'il eût été demandé par tout autre ; mais étant demandé par sa Mère, il le fit aussitôt [2]. S. Cyrille et S. Jérôme disent de même, au rapport de Barradas, et Jansénius de Gand le dit aussi dans ses notes sur l'Evangile de S. Jean [3].

En un mot, il est certain, comme le dit Guillaume de Paris, qu'il n'y a aucune créature qui puisse nous obtenir, à nous si malheureux, autant de miséricordes que cette bonne Avocate que Dieu honore, non seulement comme sa servante bien-aimée, mais encore comme sa Mère [4]. Il suffit que Marie parle, pour que son Fils l'exauce. Le Seigneur, s'adressant à l'Epouse des Cantiques, emblème de Marie, lui dit : *O vous qui habitez dans les jardins, nos amis sont attentifs à écouter : faites-moi entendre votre voix : Quæ habitas in hortis, amici auscultant : fac me audire vocem tuam* (Cant. viii, 12). Ces amis, ce sont les saints qui, lorsqu'ils demandent quelque grâce pour leurs dévots, attendent que leur Reine la demande à Dieu et l'obtienne ; car, comme il est dit ci-devant, au chapitre v, aucune grâce n'est accordée si ce n'est par l'intercession de Marie. Et comment Marie obtient-elle les grâces ? Il suffit qu'elle fasse entendre sa voix à son Fils : *Fac me audire vocem tuam*. Il suffit qu'elle parle pour que le Fils l'exauce immédiatement. C'est dans ce sens que Guillaume de Paris explique le passage des Cantiques que nous citons ci-dessus [5]. L'Abbé Geoffroy dit que Marie, bien qu'elle obtienne les grâces en priant, prie néanmoins avec une certaine autorité de Mère, et nous ne

1. Et licet ita responderit, maternis tamen precibus obtemperavit. (S. Chrys.)

2. Per illa verba : Nondum venit hora mea, ostendit se dilaturum fuisse miraculum, si alius rogasset ; quia tamen rogabat mater, fecit. (S. Thom. apud *defens. cultus Mariani*, auctore R. D. Henr. de Cerf. pag. 129.)

3. Quo matrem honoraret, prævenit tempus miraculi faciendi. (Gandavense.)

4. Nulla creatura tot et tanta impetrare posset apud Filium tuum miseris, quam tu impetras eisdem ; in quo procul dubio non tanquam ancillam, sed tanquam matrem verissimam te honorat. (Guillelm. Paris.)

5. Quæ habitas in hortis cœlestibus, fiducialiter pro quibus volueris intercede ; non enim possum oblivisci me Filium tuum, ut Matris quidpiam denegandum putem. Tantum ut vocem proferas, quia a Filio audiri, exaudiri est. (Gul. Parisiens.)

devons pas douter qu'elle n'obtienne tout ce qu'elle désire et qu'elle demande pour nous [1].

Valère Maxime rapporte (livre V, chap. IV) que Coriolan tenant Rome assiégée, les prières des citoyens et de ses amis ne purent le fléchir; mais il ne put résister aux prières de Véturie sa mère, et il leva le siège dès qu'elle le lui eût demandé. Mais que sont les prières de Véturie comparées à celles de Marie? Les prières de Marie sont d'autant plus puissantes auprès de Jésus qu'il est Fils plus reconnaissant et qu'il aime plus sa chère Mère. Un seul soupir de Marie, dit à ce sujet le P. Justin de Miechow, vaut plus que les prières de tous les saints ensemble [2]. Le P. Paciuchelli rapporte (In *Sal. ang.* exc. III) que le démon sommé par S. Dominique de dire la vérité, déclara, par la bouche d'un possédé, qu'un soupir de Marie valait plus auprès de Dieu que les supplications de tous les saints réunis ensemble.

S. Antonin dit que les prières de Marie, étant des prières de Mère, ont un si grand poids qu'il est impossible qu'elle ne soit pas exaucée, quand elle prie [3]. S. Germain de Constantinople, exhortant les pécheurs à se recommander à cette Avocate, lui dit: Comme vous avez, ô Marie, l'autorité de Mère auprès de Dieu, vous obtenez le pardon aux pécheurs les plus endurcis, car le Seigneur, qui, en toutes choses, vous reconnaît pour sa vraie Mère, ne peut pas ne point vous accorder tout ce que vous lui demandez [4]. Sainte Brigitte entendit les saints du ciel dire à la Sainte Vierge : Que ne pouvez-vous pas? Ce que vous voulez se fait [5]. Cela correspond à ce vers bien connu : *Quod Deus imperio, tu prece Virgo potes* : *Ce que Dieu peut par commandement, vous le pouvez, ô Vierge, par prière.* Et, dit S. Augustin, n'est-ce pas une chose digne de la bonté du Seigneur que d'avoir soin de l'honneur de sa Mère? Il proteste qu'il est venu sur la terre non pour abolir la loi, mais pour l'accomplir. (*Matth.* V, 17, 18. *Luc.* XVI, 17). Or la loi ne commande-t-elle pas d'honorer ses parents [6]?

1. Virgo Maria ex eo quod ille homo est, et natus ex ea quasi quodam matris imperio, apud ipsum impetrare quod voluerit, pia fiducia, non dubitatur. (Goffr. Abbat. Serm. VIII, *de B. Virg.*)

2. Unum beatæ Mariæ suspirium plus posset, quam omnium sanctorum simul suffragia. (Miechow. *Litan.* verbo *Virg. pot.*)

3. Oratio Deiparæ habet rationem imperii; unde impossibile est, eam non exaudiri. (S. Antonin. P. IV, tit. XV, cap. XVII, § 4.)

4. Tu autem materna in Deum auctoritate pollens, etiam iis qui enormiter peccant, eximiam remissionis gratiam concilias; non enim potes non exaudiri, cum Deus tibi, ut veræ et intemeratæ Matri, in omnibus morem gerat. (S. German. V, in *Enc. Deip.*)

5. Domina benedicta, quid est quod non poteris? Quod enim vis, hoc factum est. (S. Brigit. *Rev.*, lib. IV, cap. LXXIV.)

6. Numquid non pertinet ad benignitatem Domini, Matris honorem servare, qui Legem non solvere venerat, sed adimplere? (S. Aug. *De Assumpt.*)

Georges, archevêque de Nicomédie, dit que Jésus-Christ, pour satisfaire à l'obligation qu'il a contractée envers sa Mère qui, par son consentement, lui a donné l'être humain, satisfait à toutes ses demandes [1]. C'est pour cela que S. Méthode s'écrie : Réjouissez-vous, ô Marie, qui avez le bonheur d'avoir pour débiteur ce Fils qui donne à tous et qui ne reçoit rien de personne. Nous sommes tous débiteurs envers Dieu de tout ce que nous avons, puisque tout est un don de sa bonté ; mais à votre égard il a voulu devenir débiteur, prenant de vous la chair pour se faire homme [2]. Marie, dit S. Augustin, ayant mérité de revêtir de sa chair le Verbe divin et de préparer ainsi le prix de la rédemption qui devait nous sauver de la mort éternelle, est pour cela plus puissante que tous pour nous aider à obtenir le salut éternel [3]. D'où, S. Théophile, évêque d'Alexandrie, qui vivait au temps de S. Jérôme, a pu dire que le Fils aime que sa Mère le prie, parce qu'il veut tout accorder en sa considération, et récompenser ainsi le service qu'il en a reçu lorsqu'elle l'a revêtu de sa chair. S. Jean Damascène dit à la Vierge : Vous donc, ô Marie, étant Mère de Dieu, vous pouvez nous sauver tous par vos prières qui sont appuyées de votre autorité de Mère [4].

Concluons avec S. Bonaventure qui, considérant le grand bienfait que le Seigneur nous a accordé en nous donnant Marie pour avocate, s'écrie en s'adressant à la Sainte Vierge : Oh ! elle est vraiment immense et admirable la bonté de notre Dieu qui a bien voulu nous donner, à nous misérables pécheurs, sa Mère pour avocate, afin que, par votre puissante intercession, vous nous obteniez tout le bien que vous voulez... Oh ! elle est grande la miséricorde du Seigneur qui, pour nous mettre à l'abri lors de la sentence qui doit se rendre dans notre cause, nous a donné pour avocate sa Mère, la distributrice de la grâce [5].

1. Filius quasi exolvens debitum, implet petitiones tuas. (Georg. Nicomed. Orat. *de Exc. Mar.*)

2. Euge, euge, quæ debitorem habes Filium, qui omnibus mutuatur. Deo enim universa debemus ; tibi autem etiam ille debitor est. (S. Méthod. Orat. in *Hyp. Dom.*)

3. Virgo, quæ meruit pro liberandis proferre pretium, possit plus omnibus suffragium liberatis impendere. (S. Aug. Orat. II *de Ass. B. Virg.*)

4. Potes quidem omnes salvare, ut Dei altissimi Mater, precibus materna auctoritate pollentibus. (S. Joan. Damasc. ex. men. I, Jan. od. 4.)

5. O certe Dei nostri mira benignitas, qui suis reis te Dominam tribuit advocatam, ut auxilio tuo, quod volueris, valeas impetrare... O mirabilis erga nos misericordia Dei nostri, qui, ne fugeremus pro sententia, voluit Matrem ac Dominam gratiæ instituere advocatam. (S. Bonav. *in Salve Reg.*)

DEUXIÈME INSTRUCTION

MARIE EST UNE AVOCATE COMPATISSANTE QUI NE REFUSE PAS DE DÉFENDRE LES CAUSES DES PLUS COUPABLES

Les motifs que nous avons d'aimer cette très aimante Reine, sont si nombreux, que si toute la terre célébrait ses louanges, si on ne parlait que d'elle dans tous les sermons, si tous les hommes donnaient leur vie pour elle, tout cela serait peu en comparaison du respect et de la reconnaissance que nous lui devons pour l'amour qu'elle porte à tous les hommes, même aux pécheurs les plus criminels qui conservent envers elle quelques sentiments de dévotion. Le Vén. Raimond Jordan qui, par humilité avait pris le surnom d'Idiot, disait que Marie ne sait point ne pas aimer ceux qui l'aiment, et qu'elle ne dédaigne même pas de servir ceux qui la servent, employant (s'ils sont pécheurs) toute sa puissante intercession pour obtenir de son divin Fils leur pardon. Et, continue-t-il, sa bonté et sa miséricorde sont si grandes, que personne, si perdu qu'il soit, ne doit craindre de se jeter à ses pieds, puisqu'elle ne dédaigne aucun de ceux qui recourent à elle. En qualité de notre très aimante Avocate, Marie offre elle-même à Dieu les prières de ses serviteurs, spécialement celles qui sont adressées à elle-même; car, de même que le Fils intercède pour nous auprès du Père, ainsi elle intercède pour nous auprès du Fils, et elle ne laisse pas, auprès de l'un et de l'autre, de traiter de la grande affaire de notre salut et de nous obtenir les grâces que nous demandons [1]. C'est donc avec raison que le B. Denys le Chartreux appelle la Sainte Vierge l'unique refuge des désespérés, l'espérance des malheureux et l'avocate de tous les pécheurs qui recourent à elle [2].

S'il se trouvait quelque pécheur qui, sans douter de la puissance de Marie, se défierait de sa miséricorde, craignant peut-être qu'elle ne veuille pas l'aider, à cause de la gravité de ses fautes, S. Bonaventure relève son courage en lui disant : Il est grand le privilège tout particulier que Marie a auprès de son Fils, elle obtient tout ce qu'elle veut par ses prières. Puis il ajoute : A quoi nous servirait ce grand pouvoir, si

1. Maria diligit diligentes se, imo sibi servientibus servit; ipsa benedicto Filio suo irato potentissime reconciliat servos et amatores suos. Tanta est ejus benignitas, quod nulli formidandum est ad eam accedere ; tantaque misericordia, ut nemo ab ea repellatur. Ipsa preces servorum suorum, maxime quæ sibi exhibentur, repræsentat in conspectu divinæ Majestatis ; quia ipsa est Advocata nostra apud Filium, sicut Filius apud Patrem ; imo apud Patrem et Filium procurat negotia et petitiones nostras. (Idiota. Præfat. *in Cant.*)

2. Singulare perditorum refugium, miserorum spem, advocatam omnium iniquorum ad se confugientium. (B. Dyon. Carthus.)

elle ne pensait pas à nous en faire profiter? Non, nous n'en doutons pas, conclut le saint Docteur, nous en sommes assurés et nous en remercions toujours le Seigneur et sa divine Mère, comme elle est auprès de Dieu la plus puissante entre tous les saints, ainsi elle est l'avocate la plus dévouée et la plus diligente pour notre bien [1]. Et qui jamais, ô Mère de miséricorde, s'écrie avec transport S. Germain, qui, après votre Jésus, a jamais pris tant de soin de nous et de notre bien que vous? Qui nous défend comme vous dans nos peines et nos afflictions? Qui, comme vous, s'emploie à protéger les pécheurs et à les défendre? Et il ajoute : Votre patronage, ô Marie, est le plus puissant et le plus tendre que nous puissions concevoir [2]. Tous les autres saints, dit l'Abbé de Celles, peuvent, par leur patronage, plus aider ceux qui leur sont dévots que le reste des fidèles, tandis que la divine Mère, étant en même temps la Reine et l'Avocate de tous, a soin du salut de tous [3].

Elle a soin de tous, même des pécheurs dont elle aime à se dire l'avocate, ainsi qu'elle l'a déclaré elle-même à la sœur Marie Villani, en ces termes : Après le titre de Mère de Dieu, lui dit-elle, il n'en est point dont je me glorifie plus que celui d'avocate des pécheurs. Le B. Amédée dit que notre Reine, étant toujours auprès de la divine Majesté, intercède continuellement pour nous par ses puissantes prières. Et, puisque dans le Ciel, elle connaît bien nos misères et nos besoins, elle ne peut pas n'y point compatir. C'est pourquoi, par suite de son affection de mère, elle est portée à la compassion pour nous. Miséricordieuse et bonne, elle cherche toujours à nous secourir et à nous sauver [4]. Aussi Richard de Saint-Laurent exhorte-t-il vivement chacun de nous, si misérable qu'il soit, à recourir avec confiance à cette douce Avocate et à être assuré qu'il la trouvera toujours empressée à l'aider : *Inveniet*

1. Grande privilegium Mariæ quod apud Filium sit potentissima. Sed quid tanta Mariæ potentia prodesset nobis, si ipsa nihil curaret de nobis?.. Carissimi, sciamus indubitanter, et pro hoc gratias agamus incessanter, quia sicut ipsa apud eum omnibus Sanctis est potentior, ita pro nobis omnibus est sollicitior. (S. Bonav. in *Spec.* lect. VI et VII.)

2. Quis post Filium tuum curam gerit generis humani, sicuti tu? Quis ita nos defendit in nostris afflictionibus? Quis pugnat pro peccatoribus? Propterea patrocinium tuum majus est, quam apprehendi possit. (S. Germ. serm. *de zona Virg.*)

3. Cæteri Sancti jure quodam patrocinii pro sibi specialiter commissis plus possunt prodesse, quam pro alienis ; Beatissima vero Virgo, sicut omnium est Regina, sic est omnium patrona et advocata, et cura illi est de omnibus. (Idiot. *De contempl. B. V.* in Prol.)

4. Adstat Beatissima Virgo vultui Conditoris, prece potentissima semper interpellans pro nobis. Videt enim nostra discrimina, nostrique clemens Domina materno affectu miseretur. (B. Amed. *De Laud. Virg.* hom. VIII.)

semper paratam auxiliari. (*De laud. B. M*, lib. II). En effet, dit l'Abbé Geoffroy, Marie est toujours prompte à prier pour tous : *Ipsa pro universo mundo paratissima est ad precandum.*

Oh! avec quel amour, dit S. Bernard, avec quelle efficacité notre bonne Avocate traite l'affaire de notre salut [1].

S. Augustin, considérant avec quelle affection et quelle sollicitude Marie s'emploie à prier pour nous la divine Majesté, afin que le Seigneur nous pardonne nos péchés, nous assiste de sa grâce, nous délivre des périls, et nous soulage dans nos misères, dit, en parlant à la Sainte Vierge : *Unam ac te solam pro nobis in cœlo fatemur esse sollicitam.* (Apud S. Bonav. *in Spec.* lect. VI). Il veut dire : O notre Reine, il est vrai que tous les saints désirent notre salut et prient pour nous, mais la charité et la tendresse que vous nous témoignez dans le Ciel, en nous obtenant de Dieu, par vos prières, tant de miséricordes, nous obligent à confesser que nous n'avons au Ciel qu'une Avocate qui est vous, et que vous seule aimez véritablement et préparez notre bien. Qui jamais a pu comprendre les sollicitations que Marie, qui est toujours auprès de Dieu, adresse à la divine Majesté en notre faveur? Comme le dit S. Germain, elle est insatiable dans notre défense : *Non est satietas defensionis ejus.* L'expression est belle; c'est que Marie a tant de compassion de nos misères, et l'amour qu'elle nous porte est si grand, qu'elle prie toujours et revient toujours à prier, sans être jamais rassasiée de prier pour nous, de nous défendre des maux par ses prières et de nous obtenir des grâces par ses prières : *Non est satietas defensionis ejus.*

Pauvres pécheurs, que deviendrions-nous, si nous n'avions cette auguste avocate qui est si puissante, si compatissante et en même temps si prudente et si sage, que le Juge, son Fils, ne peut condamner les coupables qu'elle défend [2]. C'est pourquoi Jean le Géomètre la salue ainsi : Je vous salue suprême arbitre de tous les différends : *Salve jus dirimens lites.* (Apud Pep. *In V. Deip.* t. V). Car toutes les causes que défend cette sage Avocate, sont causes gagnées. Et c'est pour cela que S. Bonaventure appelle Marie la sage Abigaïl : *Abigaïl sapiens.* Abigaïl est cette femme dont il est parlé au chapitre XV du livre I des *Rois,* qui sut si bien plaire par ses belles prières au roi David, lorsqu'il était irrité contre Nabal, et que David bénit et remercia de l'avoir empêché, par ses douces paroles, de se venger lui-même. C'est ce que Marie fait continuellement

1. Maria nobis facta dicitur Advocata, quæ apud Deum salutis nostræ negotia efficaciter pertractet. (S. Bern. serm. I, *de Ass.*)

2. Tam prudens et discreta est Advocata Maria, quod non potest Filius vindicare in eos pro quibus ipsa allegat. (Ricc. a S. Laurent. *de Laud. B. M.* lib. II, d. II.)

au Ciel dans l'intérêt d'innombrables pécheurs. Elle sait si bien, par ses tendres et sages prières, apaiser la justice divine, que Dieu même l'en bénit et en quelque sorte la remercie de ce qu'elle l'empêche de châtier les pécheurs comme ils le mériteraient. C'est à cette fin, dit S. Bernard, que le Père éternel, voulant user envers nous de toutes les miséricordes possibles, nous a donné Marie pour avocate auprès de Jésus-Christ, notre principal Avocat.

Il n'y a pas de doute, dit S. Bernard, que Jésus-Christ est l'unique médiateur entre les hommes et Dieu; que, en vertu de ses propres mérites, il peut et il veut, selon ses promesses, nous obtenir le pardon et la grâce divine; mais, comme en Jésus-Christ les hommes reconnaissent et craignent la Majesté divine qui est en lui comme Dieu, il a été nécessaire de nous assigner un autre intermédiaire, à qui nous puissions recourir avec moins de crainte et avec plus de confiance. Cet intermédiaire, c'est Marie qui est ainsi devenue notre Avocate. On ne pouvait trouver une avocate plus puissante auprès de la Majesté divine et plus miséricordieuse envers nous. Ce serait faire tort à la miséricorde de Marie, continue le saint, que d'hésiter à aller se jeter aux pieds de cette très douce avocate qui n'a rien de sévère ni de terrible; car elle est toute prévenante, toute aimable et pleine de bonté. Lisez et relisez, ajoute-t-il, tout ce qui est dit de Marie dans les Evangiles, et, s'il s'y trouve un seul acte de sévérité, je consens à ce qu'elle vous inspire de la crainte. Mais comme il ne s'en trouve aucun, recourez donc à Marie avec joie; elle vous sauvera par son intercession [1].

Elle est tendre la supplication que Guillaume de Paris met dans la bouche d'un pécheur qui recourt à Marie : O Mère de mon Dieu! dans l'état misérable où je me vois réduit par mes péchés, je recours à vous plein de confiance, et, si vous me repoussez, je dirai qu'en quelque façon vous êtes tenue de m'aider, puisque toute la société des fidèles vous nomme et vous proclame Mère de miséricorde. Vous êtes, ô Marie, si aimée de Dieu, qu'il vous exauce toujours; votre grande miséricorde n'a jamais manqué à personne; votre très douce affabilité n'a jamais dédaigné aucun pécheur, quelque coupable qu'il fût, s'il s'est recommandé à vous. Eh quoi, serait-ce

1. Fidelis et potens mediator Dei et hominum; sed divinam reverentur in eo homines majestatem. Opus est enim mediatore ad mediatorem ipsum; nec alter nobis utilior, quam Maria... Quid ad Mariam accedere trepidat humana fragilitas? Nihil austerum in ea, nihil terribile, tota suavis est. Revolve diligentius evangelicæ historiæ seriem, et si quid forte durum occurrerit in Maria, ad eam accedere verearis. (S. Bern. serm. *in Sign. Magn.*)

faussement ou en vain que toute l'Eglise vous appelle son Avocate et le refuge des malheureux? O ma Mère, que mes fautes ne vous empêchent jamais de remplir le grand office de miséricorde que vous avez, et par lequel vous êtes tout à la fois l'avocate et la médiatrice de la paix entre les hommes et Dieu, et, après votre Fils, l'unique espérance et le refuge assuré des malheureux. Tout ce que vous avez reçu de grâce et de gloire, et même votre dignité de Mère de Dieu, vous le devez, s'il est permis de le dire, aux pécheurs, puisque c'est à cause d'eux que le Verbe divin vous a faite sa Mère. Loin de nous donc la pensée que cette divine Mère qui a enfanté au monde la source de la miséricorde, puisse refuser la sienne à aucun malheureux pécheur qui recourt à elle. O Marie, puisque votre office est de faire la paix entre Dieu et les hommes, daignez venir à mon aide avec cette miséricorde qui surpasse beaucoup tous mes péchés [1].

Consolez-vous donc, ô pusillanimes, dirons-nous avec S. Thomas de Villeneuve; respirez et ayez courage, ô malheureux pécheurs, cette auguste Vierge qui est la Mère de Dieu, votre Juge, est l'avocate du genre humain. C'est une avocate qui peut tout ce qu'elle veut auprès de Dieu; une avocate habile qui sait tous les moyens de lui plaire; une avocate universelle qui accueille tout le monde et qui ne refuse de défendre aucune cause [2].

TROISIÈME INSTRUCTION

MARIE RÉCONCILIE LES PÉCHEURS AVEC DIEU

La grâce de Dieu est un très grand trésor que toute âme doit désirer avec ardeur. L'Esprit saint l'appelle un trésor infini,

1. Adibo te, imo etiam conveniam, gloriosissima Dei Genitrix, quam matrem misericordiæ vocat, imo clamitat omnis Ecclesia Sanctorum. Tu, inquam, cujus gratiositas nunquam repulsam patitur, cujus misericordia nulli unquam defuit, cujus benignissima humanitas nullum unquam deprecantem, quantumcumque peccatorem, despexit. An falso et inaniter vocat te omnis Ecclesia advocatam suam, et miserorum refugium? Absit, ut peccata mea possint suspendere te a tam salubri officio pietatis, quo et advocata es et mediatrix hominum, post Filium tuum spes unica, et refugium tutissimum miserorum. Totum siquidem quod habes gratiæ, totum quod habes gloriæ, et etiam hoc ipsum quod Mater es Dei, si fas est dicere, peccatores tibi contulerunt. Absit hoc a Matre Dei, quæ fontem pietatis toti mundo peperit, ut cuique miserorum suæ misericordiæ subventionem unquam deneget. Officium ergo tuum est te mediam interponere inter ipsum et homines. Moveat te, gloriosa Dei Mater, benignissima misericordia tua, quæ major est incogitabiliter omnibus vitiis meis et peccatis. (Guill. Parisiens. *De Rhet. Divin.* cap. xviii.)

2. Consolamini, pusillanimes; respirate, miserabiles; Virgo Deipara est humani generis Advocata idonea, sapientissima, universalis. (S. Thom. a Vill. *In Reg. pro. exp. adv. Turc. susc.*)

parce que, par le moyen de la divine grâce, nous sommes élevés à l'honneur d'être amis de Dieu : *Infinitus est thesaurus, quo qui usi sunt, participes facti sunt amicitiæ Dei* : *Elle est un trésor infini, et ceux qui en ont usé sont devenus participants de l'amitié de Dieu.* (Sap. VII, 14). C'est pourquoi Jésus, notre Rédempteur et notre Dieu, appelle ses amis ceux qui sont en état de grâce : *Vos amici mei estis* (Joan. XV, 14). Ah ! maudit soit le péché qui rompt cette belle amitié et qui, rendant l'âme odieuse à Dieu, la fait devenir ennemie de son Seigneur, d'amie qu'elle était : *Peccata vestra diviserunt inter vos et Deum vestrum* (Isa. LIX, 2). *Odio sunt Deo impius et impietas ejus.* (Sap. XIV, 9). Que doit donc faire un pécheur qui, par sa disgrâce, se trouve pour quelque temps ennemi de Dieu? Il faut qu'il trouve un médiateur qui lui obtienne le pardon et lui fasse récupérer l'amitié divine qu'il a perdue. Console-toi, ô malheureux qui a perdu Dieu, dit S. Bernard ; lui-même, ton Seigneur, il t'a donné le médiateur ; c'est son Fils Jésus qui peut t'obtenir tout ce que tu désires. Mais, ô Dieu, s'écrie ici le saint, pourquoi les hommes considèrent-ils comme sévère ce Sauveur si miséricordieux qui, pour nous sauver, a donné sa vie? Pourquoi croient-ils terrible celui qui est tout amabilité ? Pécheurs sans confiance, quelle crainte avez-vous? Si vous craignez parce que vous avez offensé Dieu, sachez que votre Jésus a cloué les péchés à la Croix avec ses mains transpercées. Ayant, par sa mort, satisfait à la justice divine pour tous les péchés, il en a libéré vos âmes. Mais, ajoute le saint, si vous redoutez de recourir à Jésus-Christ par crainte de sa divine majesté, parce qu'en se faisant homme, il n'a pas cessé d'être Dieu, n'avez-vous pas une avocate auprès de ce Médiateur? Recourez à Marie, elle intercédera pour vous auprès de son Fils qui, certainement, l'exaucera, et le Fils intercédera auprès du Père qui ne lui refuse rien. De là S. Bernard conclut en disant : O mes enfants, cette divine Mère est l'échelle des pécheurs par où ils s'élèvent de nouveau à la hauteur de la divine grâce. Marie est toute ma confiance ; elle est la raison de mon espérance [1].

Voici ce que le Saint-Esprit, dans les Cantiques sacrés, fait dire à la Sainte Vierge : *Ego murus, et ubera mea sicut turris* ;

1. Jesum tibi dedit mediatorem ; quid non apud Patrem talis Filius obtineat. Severum imaginantur, qui pius est, terribilem, qui amabilis est. Quid timetis, modicæ fidei ? peccata affixit cruci suis manibus. Sed forsitan et in ipso majestatem vereare divinam, quod licet factus sit homo, manserit tamen Deus. Advocatum habere vis apud ipsum? recurre ad Mariam. Exaudiet Filium Pater. Filioli, hæc peccatorum scala, hæc maxima mea fiducia, hæc tota ratio spei meæ. (S. Bern. serm. *de Aquæd.*)

ex quo facta sum coram eo quasi pacem reperiens. (Cant. VIII, 10) : Je suis, dit Marie, la défense de ceux qui recourent à moi, et ma miséricorde est pour eux comme une tour de refuge ; c'est pour cela que le Seigneur m'a établie médiatrice de paix entre les pécheurs et Dieu. Sur ce texte, le cardinal Hugues dit que Marie est la grande pacificatrice qui sait réconcilier les ennemis et obtenir de Dieu le salut à ceux qui se perdent, le pardon aux pécheurs, la miséricorde aux désespérés [1]. C'est pour cela que le divin Epoux dit qu'elle est belle comme les pavillons de Salomon : *Formosa sicut pelles Salomonis.* (Cant. I, 4). Dans les pavillons de David, on n'y traitait que de guerre, mais dans les pavillons de Salomon, on n'y parlait seulement de la paix. Par là le Saint-Esprit nous fait entendre que cette Mère de miséricorde ne parle jamais de guerre et de vengeance contre les pécheurs, mais seulement de paix et du pardon de leurs fautes.

C'est pour cela que Marie a été figurée par la colombe de Noé qui revint dans l'arche en portant à son bec un rameau d'olivier en signe de la paix que Dieu accordait aux hommes. D'où S. Bonaventure dit à Marie : Vous êtes la très fidède colombe qui, vous interposant auprès de Dieu, avez obtenu au monde perdu la paix et le salut [2]. Marie donc a été la céleste colombe qui a apporté au monde perdu le rameau d'olivier, signe de la miséricorde, puisqu'elle nous a donné Jésus-Christ qui est la source de la miséricorde ; et ainsi elle nous a obtenu toutes les grâces que Dieu nous accorde en vertu des mérites de son Fils [3]. Et, comme c'est par Marie que la paix du ciel a été donnée au monde [4], c'est encore par le moyen de Marie que les pécheurs continuent à être réconciliés avec Dieu. C'est pour cela que le B. Albert le Grand fait dire à Marie : Je suis la colombe de Noé qui a apporté à l'Eglise la paix universelle [5].

Marie est encore expressément figurée par l'arc-en-ciel que S. Jean vit autour du trône de Dieu : *Et iris erat in circuitu sedis.* (Apoc. IV, 3). Le cardinal Vitale explique que cet arc-en-ciel est Marie qui assiste toujours au divin tribunal pour mitiger les sentences et les châtiments qui sont dus aux pé-

1. Ipsa reperit pacem inimicis, salutem perditis, indulgentiam reis, misericordiam desperatis. (Hugo, card. *Cant.* I, 4.)

2. Tu enim es illa fidelissima columba Noë, quæ inter Deum et mundum diluvio spirituali submersum mediatrix fidelissima exstitisti. (S. Bonav. *Spec. B. V.*, lect. IX.)

3. Nam ipsa Christum nobis detulit fontem misericordiæ. (P. Spinelli.)

4. Per te pax cœlestis donata est. (S. Epiphan.)

5. Ego sum columba Noë, Ecclesiæ ramum olivæ et pacis inferens universalis. (Albert. Magn. *In Bibl. Mar. lib. Cant.* n. 16.)

cheurs [1]. C'est, dit S. Bernardin de Sienne, de cet arc-en-ciel que parlait le Seigneur, lorsqu'il dit à Noé qu'il placerait dans les nues l'arc de la paix perpétuelle qu'il établissait avec les hommes : *Arcum ponam in nubibus, et erit signum fœderis inter me et terram... Videbo illum, et recordabor fœderis sempiterni.* (Gen. IX, 13 et 16). Marie, dit S. Bernardin, est précisément cet arc de paix éternelle [2]. De même, dit encore ce saint, que Dieu, à la vue de l'arc, se ressouvient de la paix promise à la terre, de même, aux prières de Marie, il remet aux hommes les offenses qu'ils lui ont faites, et resserre la paix [3].

Marie est aussi comparée à la lune : *Pulchra ut luna.* (Cant. VI, 9). De même que la lune, dit S. Bonaventure, est placée entre le ciel et la terre, ainsi Marie s'entremet continuellement entre Dieu et les pécheurs, afin d'apaiser Dieu et de disposer les pécheurs à retourner à Dieu [4].

En effet, le principal office qui a été donné à Marie quand elle vint sur la terre, c'est de relever les âmes déchues de la divine grâce et de les réconcilier avec Dieu : *Pasce hædos tuos* : Paissez vos chevreaux (Cant. I, 7), lui dit le Seigneur en la créant. On sait que les pécheurs sont figurés par les chevreaux, et que, si les élus (figurés par les brebis) seront placés dans la vallée du jugement à la droite, les pécheurs seront à la gauche. Or, ces chevreaux, dit Guillaume de Paris, vous sont confiés, auguste Mère, pour que vous les changiez en brebis, afin que ceux qui, par leurs péchés, méritaient d'être placés à la gauche, soient, par votre intercession, placés à la droite [5]. Le Seigneur révéla à sainte Catherine de Sienne qu'il avait créé sa fille chérie comme un doux appât pour faire retourner à lui les hommes et particulièrement les pécheurs [6]. Mais en cela il faut remarquer la belle réflexion de l'angélique Guillaume sur ledit passage du Cantique. Il dit que Dieu recommanda à Marie ses chevreaux : *hædos tuos*, parce que, ajoute-t-il, la Vierge ne sauve pas tous les pécheurs, mais seulement ceux qui la servent et l'honorent. Ceux, au con-

1. Iris in circuitu sedis est Maria, quæ mitigat Dei judicium et sententiam contra peccatores. (Vital, Card. *in Spec. S. S.*)

2. Ipsa est arcus fœderis sempiternus. (S. Bernardin. Senens. serm. I, *de Nat. Mar.* art. I, c. 3.)

3. Fructus iridis est recordatio divini fœderis : sic per Virginem gloriosam offensa eis remittitur, fœdus stringitur. (S. Bernardin. Senens. *in Apoc.* cap. XLI.)

4. Sicut luna est media inter corpora cœlestia et terrena, et quod ab illis accipit ad inferiora refundit ; sic et Virgo regia inter nos et Deum est media, et gratiam ipsa nobis refundit. (S. Bonav. serm. XIV, *Nat. Dom.*)

5. Pasce hædos tuos quos convertis in oves, et qui a sinistris in judicio erant collocandi, tua intercessione collocentur a dexteris. (Guill. Par.)

6. Hæc est a me electa tanquam esca dulcissima ad capiendos homines, potissimum peccatores. (Ap. Blos. *Mant. Spir.*)

traire, qui vivent dans le péché et ne l'honorent pas par quelque dévotion spéciale, ni ne se recommandent pas à elle afin de sortir du péché, ceux-là ne sont point les chevreaux de Marie, et, au jugement, ils seront misérablement placés à la gauche avec les damnés [1].

Un gentilhomme qui désespérait de son salut éternel, à cause de l'énormité de ses péchés, fut exhorté par un religieux à recourir à la très sainte Vierge et à aller visiter une de ses images vénérées dans une église. Il y alla. A la vue de l'image de Marie, il se sentit comme invité à se jeter à ses pieds et à espérer. Il court se prosterner, et, lorsqu'il va baiser les pieds, Marie, par l'image qui était sculptée, lui tend la main pour la lui donner à baiser; et, sur cette main, il voit écrits ces mots : *Ego eripiam te de affligentibus te*, comme si elle lui avait dit : mon fils, ne désespère pas, je te libérerai de tes péchés et des craintes qui t'oppriment. On dit qu'après avoir lu ces douces paroles, ce pécheur eut tant de douleur de ses fautes et conçut tant d'amour pour Dieu et sa douce Mère, qu'il mourut aux pieds de Marie. O que de pécheurs attire à Dieu cet aimant des cœurs, comme elle se nomma elle-même, lorsqu'elle dit à sainte Brigitte : Comme l'aimant attire le fer à soi, j'attire à moi les cœurs les plus endurcis, pour les réconcilier avec Dieu [2]. Et ce prodige n'est pas rare, mais se voit journellement. Pour ma part, je pourrais attester de nombreux cas arrivés dans nos missions, où des pécheurs qui étant restés plus endurcis que le fer après tous les autres sermons, se sont sentis, après le sermon de la miséricorde de Marie, tout contrits et sont retournés à Dieu. S. Grégoire le Grand raconte, dans ses *Dialogues*, livre III, que la licorne est une bête sauvage si féroce que les chasseurs ne peuvent arriver à la prendre vivante ; seulement, à la voix d'une vierge qui l'appelle, cette bête sauvage s'approche et se laisse lier sans résistance. Oh! que de pécheurs, plus sauvages que la licorne, qui s'éloignent de Dieu, accourent à la voix de l'auguste Vierge Marie et se laissent lier à Dieu par elle.

La Vierge Marie, dit S. Jean Chrysostome, a encore été faite Mère de Dieu, afin que ces malheureux qui, par leur mauvaise vie ne pourraient se sauver selon la divine justice,

1. Suos vocat, quia non omnes hædi vocantur Mariæ, sed qui Mariam colunt ac venerantur, licet sceleribus contaminati. Qui vero peccatis irretiti sunt, nec B. Virginem speciali obsequio prosequuntur, nec preces fundunt in ejus cultum, ut aliquando resipiscant, hædi profecto sunt, non Mariæ, sed ad sinistram Judicis sistendi. (Guill. par.)

2. Sicut magnes attrahit ferrum, sic ego attraho dura corda. (Sta. Brigitta, *Revel.* libr. III, cap. xxxii.)

obtiennent le salut par sa douce miséricorde et sa puissante protection [1]. C'est plutôt, dit S. Anselme, pour les pécheurs que pour les justes, que Marie a été élevée à la dignité de Mère de Dieu, puisque Jésus-Christ a protesté qu'il était venu sur la terre pour appeler, non les justes, mais les pécheurs [2]; et c'est pourquoi la sainte Eglise chante : *Peccatores non abhorres, sine quibus nunquam fores tanto digna Filio* : Vous n'abhorrez pas les pécheurs, sans eux vous ne seriez pas devenue la Mère d'un tel Fils. D'où Guillaume de Paris dit à Marie : O Marie, vous êtes obligée de sauver les pécheurs, car tout ce que vous avez de dons, de grâces et toutes les grandeurs qui sont comprises dans la dignité de Mère de Dieu, tout cela, on peut le dire, vous le devez aux pécheurs, puisque c'est à cause d'eux que vous avez été faite digne d'avoir un Dieu pour fils [3]. Si donc, conclut S. Anselme, Marie a été faite Mère de Dieu pour les pécheurs, comment pourrais-je, quelque grands que soient mes péchés, désespérer du pardon [4]?

Dans l'oraison de la messe de la vigile de l'Assomption, la sainte Eglise nous enseigne que la divine Mère a été transférée de cette terre au Ciel afin qu'elle s'interpose pour nous, en toute confiance d'être exaucée, auprès de Dieu [5]. C'est de là que S. Justin dit que Marie est notre arbitre, notre séquestre, *Verbum usum est Virgine sequestra*. Séquestre signifie la même chose que arbitre. Or l'arbitre est celui à qui deux parties en contestation remettent toutes leurs raisons. Le saint veut donc dire que comme Jésus est notre médiateur auprès du Père éternel, Marie est notre médiatrice auprès de Jésus, et que Jésus remet entre ses mains tous les griefs que, comme Juge, il a contre nous.

S. André de Crète appelle Marie la caution qui nous garantit notre réconciliation avec Dieu [6]. Ce saint veut dire que Dieu cherche à se réconcilier avec les pécheurs en leur pardonnant, et, afin qu'ils ne doutent pas du pardon, il leur a donné Marie comme gage. De là, il la salue ainsi : Je vous salue, ô

1. Ideo Mater Dei prælecta est ab æterno, ut quos justitia Filii salvare non potest, tu per tuam salvares pietatem. (S. Chrys. Hom. *de Prær. B. V.*)

2. Scio illam magis propter peccatores, quam propter justos, factam esse Dei matrem. Dicit enim ejus bonus Filius se non venisse vocare justos, sed peccatores. (S. Anselm.)

3. Totum quod habes, si fas est dicere, peccatoribus debes ; omnia enim hæc propter peccatores tibi collata sunt. (Guill. par. *De Rhet. div.* c. xviii.)

4. Si ipsa propter peccatores facta est Domini Mater, quomodo immanitas peccatorum meorum cogere me poterit desperare veniam? (S. Anselm. *De Excell. V.* c. i.)

5. Quam idcirco de hoc sæculo transtulit, ut apud te pro peccatis nostris fiducialiter intercedat. (*Orat. Eccles.*)

6. Divinarum reconciliationum, quæ pignore accepto, fit fidejussio. (S. Andræ, orat. ii, *de Ass.*)

réconciliation de Dieu avec les hommes : *Salve divina hominibus reconciliatio*. D'où S. Bonaventure exhorte les pécheurs en leur disant : Si vous craignez que Dieu, irrité de vos offenses, ne veuille se venger, qu'avez-vous à faire ? Recourez à l'espérance des pécheurs, c'est-à-dire à Marie ; et si vous craignez qu'elle refuse de prendre votre défense, sachez qu'elle ne peut refuser de vous défendre, puisque Dieu lui a donné pour office de secourir les malheureux [1].

Eh quoi, dit l'abbé Adam, doit-il craindre de se perdre, ce pécheur à qui la Mère même du Juge s'offre pour mère et avocate ? Et vous, ajoute-t-il, ô Marie, qui êtes la Mère de miséricorde, dédaignerez-vous de prier votre Fils qui est le Juge, pour un autre fils, qui est le pécheur ? Refuserez-vous en faveur d'une âme rachetée de vous interposer auprès du Rédempteur qui est mort sur la croix pour sauver les pécheurs ? Non, vous ne le refuserez pas ; mais vous intercéderez au contraire de toutes vos forces pour tous ceux qui recourent à vous ; car vous savez que le Seigneur, qui a établi votre Fils médiateur de la paix entre Dieu et l'homme, vous a constituée médiatrice entre le juge et le coupable [2]. Et S. Bernard exhorte ainsi le pécheur : Qui que tu sois, ô pécheur chargé de fautes, invétéré dans le péché, ne désespère pas ; rends grâce au Seigneur qui a usé de miséricorde envers toi : non seulement il t'a donné son Fils pour avocat, mais, pour mieux te ranimer et te donner plus de confiance, il t'a pourvu d'une médiatrice qui obtient tout ce qu'elle veut par ses prières. Va, recours à Marie, et tu seras sauvé [3].

1. Si propter tuas nequitias Dominum videris indignatum, ad spem peccatorum confugias ; sibi pro miseris satisfacere ex officio commissum est. (S. Bonav.)

2. Timerene debet, ut pereat, cui Maria se matrem exhibet, et advocatam ?... Tu misericordiæ mater non rogabis pro filio Filium ; pro Redemptorem ? Rogabis plane, quia qui Filium tuum inter Deum et hominem posuit mediatorem, te quoque inter reum et judicem posuit mediatricem. (Adam, *Abbat.*)

3. Age gratias ei, qui talem tibi mediatricem providit. (S. Bern. serm. in *Sign. Magn.*)

ILLOS TUOS MISERICORDES OCULOS AD NOS CONVERTE

TOURNEZ VERS NOUS VOS YEUX COMPATISSANTS

(Chapitre VII de l'auteur)

MARIE EST TOUT YEUX POUR VOIR NOS MISÈRES, AFIN DE NOUS SECOURIR DANS TOUTES NOS PEINES

S. Epiphane appelle la divine Mère *Multoculam*[1], c'est-à-dire celle qui est très attentive à toutes nos misères, afin de les soulager. Un jour qu'on exorcisait un possédé, l'exorciste demanda au démon ce que faisait Marie. Le démon répondit : Elle descend et elle monte. (Ap. Pepe, tom. II. lect. CCXXXV). Il voulait dire que cette bienfaisante Reine ne faisait que descendre sur la terre, pour y apporter des grâces aux hommes, et remonter au Ciel pour faire agréer nos demandes. C'est donc avec raison que S. André Avellino appelait la Sainte Vierge l'*Affairée du Paradis* qui continuellement traite de miséricordes et obtient des grâces à tous, aux justes et aux pécheurs. Le Seigneur, dit David, a les yeux sur les justes : *Oculi Domini super justos* (Ps. XXXIII, 16). Mais les yeux de la Reine, dit Richard de Saint-Laurent, sont fixés sur les justes et les pécheurs. Car, ajoute-t-il, les yeux de Marie sont des yeux de mère, et la mère surveille son petit enfant, non seulement pour l'empêcher de tomber, mais encore pour le relever s'il tombe[2].

C'est bien ce que Jésus lui-même donna à entendre à sainte Brigitte, lorsqu'elle l'entendit dire à la Sainte Vierge : *Mater pete quid vis a me :* Ma Mère, demandez-moi tout ce que vous désirez. (C'est là du reste ce que dit toujours le Fils de Marie ; il tient à complaire à sa bien-aimée Mère en tout ce qu'elle demande). Mais que lui demanda Marie ? Sainte Brigitte entendit qu'elle lui répondait : *Misericordiam peto pro miseris*[3]. C'est comme si elle lui eût dit : Mon Fils, vous m'avez destinée à être la Mère de la miséricorde, le Refuge des pécheurs, l'Avocate des malheureux. Or vous me dites que je vous demande ce que je veux. Que pourrais-je demander, sinon que vous ayez pitié des malheureux : *Misericordiam peto pro miseris.* C'est pourquoi S. Bonaventure lui dit avec tendresse : O Marie, vous êtes si pleine de miséricorde, vous êtes si attentive à soulager les malheureux, qu'il semble que vous n'avez d'autre désir, d'autre préoccupation que de les secourir[4]. Et comme de tous les malheureux, les pécheurs sont les plus misérables,

1. S. Epiph. *in Laud. S. M.*

2. Sed oculi Dominæ super justos et peccatores. Sicut oculi matris ad puerum ne cadat, vel si ceciderit ut eum sublevet. (Ricc. de S. Laur.)

3. Sta. Brigitta. (*Rev.* lib. I, cap. XLVI.)

4. Undique sollicita es de miseris, misericordia vallaris, solum misereri videris appetere. (S. Bonav. sup. *Salv. Reg.*)

le Vén. Bède assure que Marie prie continuellement son Fils pour eux [1].

Lorsque Marie vivait sur cette terre, dit S. Jérôme, elle fut de cœur si compatissante et si tendre envers les hommes, qu'il n'y eut jamais personne si affligée de ses propres peines, qu'elle ne l'était des peines des autres [2]. Elle a bien prouvé cette compassion par ce qui se passa aux noces de Cana. Nous en avons déjà parlé et nous avons dit que le vin venant à manquer, elle fit, sans en être priée, l'office de miséricordieuse consolatrice : *Officium piæ auxiliatricis assumpsit non rogata*, dit S. Bernardin de Sienne. Par pure compassion de l'embarras des époux, elle s'employa auprès de son Fils et elle en obtint le miracle du changement de l'eau en vin.

Mais, dit S. Pierre Damien à la Sainte Vierge, parce que vous êtes élevée à la dignité de Reine du Ciel, vous pourriez peut-être nous oublier? Que personne, ajoute aussitôt le saint, n'ait jamais cette pensée. Il ne convient point à une miséricorde si grande que celle qui règne dans le cœur de Marie, d'oublier une misère aussi grande que la nôtre [3]. Ce n'est pas pour Marie que court le proverbe : *Honores mutant mores :* Les honneurs changent les mœurs. Il court pour les mondains qui, étant élevés dans les dignités, s'enorgueillissent et oublient leurs anciens amis qui restent pauvres ; non pour Marie qui se réjouit d'être élevée parce qu'elle peut ainsi mieux secourir les malheureux. C'est à quoi S. Bonaventure fait allusion, lorsqu'il applique à la B. Vierge les paroles dites à Ruth : *Benedicta es a Domino filia, priorem misericordiam posteriore superasti : Ma fille, tu es bénie du Seigneur, et tu as surpassé la première miséricorde par la dernière.* (Ruth. III, 10). Il veut dire, comme il l'a déclaré après, que si la compassion de Marie a été grande lorsqu'elle était sur la terre ; elle est beaucoup plus grande maintenant qu'elle règne dans le Ciel. De cela, le saint en donne la raison, en disant que la divine Mère fait voir, par les innombrables grâces qu'elle nous obtient qu'elle connaît mieux nos misères. C'est pourquoi il ajoute que comme la lumière du soleil surpasse celle de la lune, ainsi la miséricorde de Marie au Ciel surpasse celle qu'elle avait pour nous lorsqu'elle était sur la terre. Et il conclut en demandant : Quel est celui qui, vivant sur la terre, ne jouit pas de la lumière du soleil? Quel est ce-

1. Stat Maria in conspectu Filii sui, non cessans pro peccatoribus exorare. (Ven. Beda. *In cap.* I, *Luc.*)

2. Nullum in hac vita adeo pœnæ torserunt propriæ, sicut Mariam alienæ. (S. Hier. *ad Eust.*)

3. Numquid, o beata Virgo! quia ita glorificata es, ideo nostræ humilitatis oblita es? Absit, non convenit tanta misericordia tantæ miseriæ oblivisci. (S. Petr. Dam. Serm. I, *de Nat. Virg.*)

lui sur qui la miséricorde de Marie ne resplendit pas [1] ? C'est pourquoi elle est comparée au soleil dans l'Ecriture sainte : *Electa ut sol.* (Cant. vi, 9). Il n'est personne qui ne ressente les bienfaits de la chaleur du soleil, dit S. Bonaventure : *Non est qui se abscondat a calore ejus.* C'est précisément ce que sainte Agnès révéla à sainte Brigitte, lorsqu'elle lui dit que notre Reine, maintenant qu'elle est réunie à son Fils dans le Ciel, ne peut rien perdre de sa bonté innée, et qu'elle étend à tous sa miséricorde, même aux pécheurs les plus impies ; de sorte que, comme le soleil illumine les corps célestes et les corps terrestres, ainsi, par la douceur de Marie, il n'y a au monde personne (s'il le demande) qui, par son moyen, ne participe à la miséricorde divine [2]. Un grand pécheur du royaume de Valence, craignant de ne pouvoir échapper aux mains de la justice, résolut de se faire mahométan. Il allait pour s'embarquer, lorsque par hasard il passa devant une église où prêchait le P. Jérôme Lopez, de la Compagnie de Jésus. Il y entra. Le Père faisait un sermon sur la miséricorde divine. En entendant ce sermon, ce pécheur se convertit et se confessa au Père qui lui demanda s'il n'aurait pas eu quelque dévotion pour laquelle Dieu lui aurait fait cette grande miséricorde. Il répondit qu'il n'avait d'autre dévotion que celle de prier chaque jour la très sainte Vierge de ne pas l'abandonner [3]. Le même Père trouva à l'hôpital un pécheur qui ne s'était pas confessé depuis cinquante-cinq ans, et qui n'avait eu que la petite dévotion de saluer Marie chaque fois qu'il voyait une de ses images et de la prier de ne pas le laisser mourir en état de péché mortel. Il rapporta en outre que dans une rencontre son épée fut brisée et qu'alors il s'adressa à la Sainte Vierge en lui disant : Hélas ! me voilà mort et damné ; Mère des pécheurs, venez à mon secours. Ayant dit cela, il se trouva, sans savoir comment, transporté dans un lieu de sûreté. Il fit une confession générale et mourut plein de confiance [4].

S. Bernard écrit que Marie se fait toute à tous et qu'elle ou-

1. Magna fuit erga miseros misericordia Mariæ adhuc exulantis in mundo, sed multo major est regnantis in cœlo... Majorem per innumerabilia beneficia nunc ostendit misericordiam, quia nunc magis videt hominum miserias... Nam quemadmodum sol lunam superat magnitudine splendoris, sic priorem Mariæ misericordiam superat magnitudine posterioris... Quis est super quem misericordia Mariæ non resplendeat ? (S. Bonav. *Spec. B. Virg.* c. viii.)

2. Nunc autem conjuncta Filio non obliviscitur innatæ bonitatis suæ, sed ad omnes extendit misericordiam suam etiam ad pessimos ; ut sicut sole illuminantur cœlestia et terrestria, sic ex dulcedine Mariæ nullus est qui non per eam, si petitur, sentiat pietatem. (Sta Brigitta. *Revel.* lib. III, cap. xxx.)

3. Patrign. *Menol.* 2 fév.

4. Patrig. *loc. cit.*

vre à tous le sein de sa miséricorde, afin que tous reçoivent, l'esclave sa rançon, l'infirme la santé, l'affligé des consolations, le pécheur le pardon, Dieu la gloire ; en sorte qu'il n'est point d'être qui ne participe à son affection [1]. Et qui, dans le monde, s'écrie S. Bonaventure, n'aimerait pas cette très aimable Reine? Elle est plus belle que le soleil, plus douce que le miel ; elle est un trésor de bonté ; avec tous elle est aimable ; avec tous elle est affable, complaisante et bienfaisante. Je vous salue donc, continue le saint dans un transport de tendresse, ô ma souveraine, ô ma Mère, mon cœur et mon âme. Pardonnez-moi, ô Marie, si je dis que je vous aime ; si je ne suis pas digne de vous aimer, vous êtes bien digne d'être aimée de moi [2].

Il fut révélé à sainte Gertrude (Rev. liv. IV, cap. LIII), que lorsqu'on adresse avec dévotion à la Sainte Vierge ces paroles : *Eia ergo advocata nostra, illos tuos misericordes oculos ad nos converte*, Marie ne peut s'empêcher d'abaisser les yeux sur celui qui la prie ainsi. Oui, ô grande Reine, s'écrie S. Bernard, la grandeur de votre miséricorde remplit toute la terre [3]! S. Bonaventure dit que cette aimante Mère a tant de désir de nous faire du bien à tous, qu'elle se tient offensée, non seulement par ceux qui lui font quelque injure positive (comme il arrive aux âmes perverses, spécialement aux joueurs qui, quelquefois dans des jurons, blasphèment et injurient cette bonne Reine), mais encore par ceux qui ne la prient pas de leur obtenir quelque grâce [4]. C'est pourquoi S. Hildebert lui dit : Vous nous enseignez, ô Marie, à espérer des grâces bien supérieures à nos mérites, puisque vous ne cessez d'en dispenser qui dépassent énormément celles que nous méritons [5].

Le prophète Isaïe avait prédit que le grand œuvre de la Rédemption humaine préparerait pour nous un trône de la miséricorde divine : *Præparabitur in misericordia solium ejus.* (Isa. XVI, 5). Quel est ce trône? S. Bonaventure répond que c'est Marie, en qui tous les justes et les pécheurs trouvent

1. Maria omnia omnibus facta est, omnibus misericordiæ sinum aperit, ut de plenitudine ejus accipiant omnes, captivus redemptionem, æger curationem, tristis consolationem, peccator veniam, denique tota Trinitas gloriam, ut non sit qui se abscondat a calore ejus. (S. Bern. serm. *in Sign. Magn.*)

2. Quis te non diliget, o Maria ! pulchriorem sole, dulciorem melle, omnibus amabilis, omnibus affabilis? Ave ergo, Domina mea : imo cor meum, anima mea. Parce mihi, Domina, si me amare te dicam : si ego non sum dignus te amare, tu non es indigna amari à me. (S. Bonav. *Stim.* p. v. cap. XIX.)

3. Latitudo misericordiæ tuæ replet orbem terrarum. (S. Bern. serm. IV, super *Miss.*)

4. In te, Domina, peccant, non solum qui tibi injuriam irrogant, sed etiam qui te non rogant. (S. Bonav. *in Spec. Virg.*)

5. Doces nos sperare majora meritis, quæ meritis majora largiri non desinis. (S. Hildebert.)

les consolations de la miséricorde. Puis il ajoute : comme le Seigneur est plein de miséricorde, ainsi est notre Reine ; le Fils et la Mère ne savent pas refuser leurs miséricordes à qui les invoque [1]. C'est pourquoi l'Abbé Guerric fait parler Jésus à sa Mère ainsi : Ma Mère, en vous je placerai le siège de mon règne, et j'accorderai par votre intermédiaire les grâces qui me seront demandées. Vous m'avez donné l'être humain, je vous donnerai de mon être divin, c'est-à-dire de ma toute-puissance, pour que vous puissiez secourir et sauver qui vous voudrez [2].

Un jour que sainte Gertrude adressait avec affection à la divine Mère ces paroles : *Illos tuos misericordes oculos ad nos converte*, elle vit la Sainte Vierge qui, montrant du doigt les yeux de son Fils qu'elle tenait dans ses bras, lui dit : Ces yeux sont très miséricordieux, et je puis les incliner à sauver tous ceux qui m'invoquent [3]. Un pécheur pleurant devant une image de Marie et la priant de lui obtenir le pardon de Dieu, entendit la Vierge dire à l'Enfant qu'elle tenait dans ses bras : Mon Fils, si vous pardonniez à ces larmes ? Et il entendit que Jésus-Christ répondit qu'il lui pardonnait.

Et, comment pourrait-il périr, celui qui se recommande à cette bonne Mère, quand son Fils, comme Dieu, a promis d'user de miséricorde par amour pour elle, et autant qu'elle le désirerait, envers tous ceux qui se recommanderaient à elle ? C'est précisément ce que le Seigneur révéla à sainte Brigitte, en lui faisant entendre ces paroles qu'il disait à la Sainte Vierge : Ma Mère bien-aimée, je vous ai, en vertu de ma toute-puissance, accordé le pouvoir de faire, autant qu'il vous plaira, grâce et miséricorde à tous les pécheurs qui vous invoquent avec dévotion et réclament de votre bonté les secours dont ils ont besoin [4]. L'abbé Adam Persenio, considérant la grande puissance de Marie auprès de Dieu, et la grande miséricorde qu'elle a envers nous, lui dit, tout rempli de confiance : O Mère de miséricorde, votre bonté est aussi grande que votre puissance ; autant vous êtes puissante pour obtenir, autant vous êtes miséricordieuse pour pardonner. Et

1. Solium divinæ misericordiæ est Maria, in qua omnes inveniunt solatia misericordiæ : nam sicut misericordiosissimum Dominum, ita misericordiosissimam Dominam habemus. Dominus noster multæ misericordiæ invocantibus se : et Domina nostra multæ misericordiæ invocantibus se. (S. Bonav. *Spec.* cap. viii).

2. In te mihi regni sedem constituam, per te preces exaudiam. Communicasti mihi quod homo sum, communicabo tibi quod Deus sum. (Guerric. serm. ii, *de Ass.*)

3. Hi sunt misericordiosissimi oculi mei, quos ad omnes me invocantes possum salubriter inclinare. (Sta Gertrud. lib. IV, cap. liii.)

4. Ex omnipotentia mea, Mater reverenda, tibi concessi propitiationem omnium peccatorum, qui devote invocant tuæ pietatis auxilium, qualicumque modo placeat tibi. (Sta Brigitt. *Rev.* lib. IV, cap. liii.)

quand, ajoute-t-il, pourrait-il arriver que vous n'eussiez pas compassion des malheureux, puisque vous êtes la Mère de miséricorde? Ah! quand est-ce que vous ne pourriez pas nous aider, étant Mère de la Toute-Puissance? Autant il vous est facile de comprendre nos misères, autant il vous est facile de nous obtenir tout ce que vous voulez [1]. Rassasiez-vous donc, ajoute l'Abbé Rupert, rassasiez vous, ô grande Reine, de la gloire de votre Fils, et, par compassion, non pour notre mérite, daignez en envoyer les restes ici-bas, à vos pauvres serviteurs et enfants [2].

Et si nos péchés nous donnaient de la défiance, disons-lui avec Guillaume de Paris : O ma Souveraine, n'alléguez pas mes péchés contre moi, parce que je leur opposerais votre miséricorde. A Dieu ne plaise qu'on puisse jamais dire qu'au jugement mes péchés ont pu contrebalancer votre miséricorde; car votre miséricorde a bien plus de force pour m'obtenir le pardon, que mes péchés n'en peuvent avoir pour me faire condamner [3].

1. Mater misericordiæ, tanta est pietas tua, quanta potestas. Quando non compatieris miseris, Mater misericordiæ? aut quando illis opem conferre non poteris, cum sis Mater omnipotentiæ? eadem facilitate obtines quodcumque vis, qua facilitate nostra innotescit miseria. (Ap. Pep.)

2. O mater misericordiæ! saturare gloria Filii tui, et dimitte reliquias tuas parvulis tuis. (Rupert. *in Cant.* lib. XV.)

3. Ne allegaveris peccata mea contra me, qui misericordiam tuam allego contra ea. Absit ut stent in judicio peccata mea contra misericordiam tuam, quæ omnibus vitiis fortior est. (Guilelm. Paris. *De Reth.* cap. xviii.)

ET JESUM BENEDICTUM FRUCTUM VENTRIS TUI NOBIS POST HOC EXILIUM OSTENDE

ET, APRÈS L'EXIL DE CETTE VIE, MONTREZ-NOUS JÉSUS LE FRUIT BÉNI DE VOTRE SEIN

(Chapitre VIII de l'auteur)

Trois instructions :

I. Marie préserve ses serviteurs de l'enfer.
II. Marie vient au secours de ses serviteurs dans le Purgatoire.
III. Marie conduit ses serviteurs au Paradis.

PREMIÈRE INSTRUCTION

MARIE PRÉSERVE SES SERVITEURS DE L'ENFER

Il est impossible qu'un serviteur de Marie qui l'honore et se recommande à elle fidèlement, se damne. Cette proposition pourra peut-être, au premier aspect, paraître trop avancée à quelques-uns. Mais je prie ceux-là de ne pas la condamner avant d'avoir lu ce que je dirai ci-après sur ce point. Dire qu'il n'est pas possible qu'un dévot de Marie se damne, cela ne s'entend pas de ces dévots qui abusent de leur dévotion pour pécher avec moins de crainte. A cause de cela, certains désapprouvent qu'on loue tant la miséricorde de Marie, en disant que les pécheurs s'en autorisent pour pécher davantage. Cette désapprobation est injuste, car de semblables dévots sont des présomptueux dont la téméraire confiance mérite châtiment, non pas miséricorde. On entend donc parler de ces dévots qui, avec le désir de s'amender, sont fidèles à honorer et à invoquer la Mère de Dieu. De ceux-ci, je dis qu'il est moralement impossible qu'ils se perdent. Le P. Crasset le dit aussi dans son livre *De la véritable dévotion envers la Sainte Vierge*, tome I, quest. VII ; et, avant lui, le P. Vega l'avait dit dans sa *Theologia Mariana*, ainsi que le P. Mendoza (*Virid.* lib. I, probl. IX) et d'autres théologiens encore. Pour prouver qu'ils n'en ont pas parlé inconsidérément, voyons ce qu'en ont dit les docteurs et les saints. Qu'on ne s'étonne pas si je rapporte plusieurs sentences qui se ressemblent dans les divers auteurs. J'ai voulu les enregistrer toutes, afin de démontrer combien les écrivains concordent sur ce point.

S. Anselme dit que de même qu'il est impossible que celui qui n'est point serviteur de Marie, et qui n'est pas protégé par elle, se sauve, ainsi il est impossible que celui-là se damne qui se recommande à elle et qui en est aimé [1]. S. An-

1. Virgo benedicta, sicut impossibile est, ut a te aversus et a te despectus

tonin dit la même chose, en termes presque identiques. Il ajoute que les dévots de Marie se sauvent nécessairement [1].

Qu'on remarque bien la première partie de la proposition de ces saints, et que ceux-là tremblent qui font peu de cas de la dévotion à Marie, ou abandonnent par incurie ou paresse la dévotion à cette divine Mère. Ils disent qu'il est impossible que ceux qui ne sont pas protégés par Marie, se sauvent. Et cela est assuré aussi par d'autres, comme le B. Albert le Grand qui dit : Tous ceux qui ne sont pas vos serviteurs, ô Marie, tous se perdent [2]. S. Bonaventure dit que celui qui néglige le service de la Vierge mourra dans le péché [3]. Et, en un autre endroit, il dit : Qui ne recourt pas à vous, ô ma Reine, n'arrivera pas au Paradis [4]. Sur le psaume XCIX, ce saint Docteur en arrive à dire que non seulement ils ne se sauveront pas, mais qu'il n'y a pas d'espérance de salut pour ceux dont Marie détourne ses regards [5]. Et longtemps auparavant S. Ignace martyr disait qu'un pécheur ne pouvait se sauver sinon par le moyen de la très sainte Vierge [6]. Quelques-uns font difficulté d'attribuer ce texte à S. Ignace, du moins, dit le P. Crasset, S. Chrysostome l'a fait dans son traité : *In Deprec. ad Virg.*, et il se trouve reproduit par l'Abbé de Celles (*In Compt. Virg.*, cap. v.); et c'est dans ce sens que l'Eglise applique à Marie cette parole des *Proverbes*, VIII, 36 : *Omnes qui me oderunt, diligunt mortem.* Tous ceux qui ne m'aiment pas aiment la mort éternelle. Car, comme dit Richard de Saint-Laurent sur ces paroles : *Facta est quasi navis institoris* (PROV., XXXI, 14), ils seront submergés dans la mer de ce monde tous ceux qui ne seront pas à bord de ce navire [7]. L'hérétique Œcolampade même regardait comme un signe certain de réprobation le peu de dévotion de quelqu'un envers la Mère de Dieu [8].

salvetur, ita ad te conversus et a te respectus impossibile est ut pereat. (S. ANSELM. *De Exc. Virg.* cap. XI.)

1. Sicut impossibile est, ut illi, a quibus Maria oculos suæ misericordiæ avertit, salventur : ita necessarium quod hi, ad quos convertit oculos suos, pro eis advocans, salventur et glorificentur. (S. ANTONIN. Part. IV, *tit.* L.)

2. Gens, quæ non servierit tibi, peribit. (B. ALBERT. MAGN. *Bibl. Mar.* cap. LX.)

3. Qui neglexerit illam, morietur in peccatis suis. (S. BONAV. *in Ps.* CXVI.)

4. Qui te non invocat in hac vita, non perveniet ad regnum Dei. (S. BONAV. *in Psal.* LXXXVI.)

5. A quibus averteris vultum tuum, non erit spes ad salutem. (S. BONAV. *in Psal.* XCIX.)

6. Impossibile est aliquem salvari peccatorem, nisi per tuum, o Virgo! auxilium et favorem. Quia quos non salvat Dei justitia, salvat sua intercessione Maria, misericordia infinita. (Ap. CELADA *in Jud. Fig.* § X.)

7. In mare mundi submergentur omnes illi, quos non suscipit navis ista. (RICC. A S. LAUR. *De Laud. V.*, lib. XII.)

8. Nunquam de me audiatur, quasi averser Mariam, erga quam minus

Par contre, voici ce que dit Marie : *Qui audit me, non confundetur.* (Eccli. xxiv, 30). Celui qui recourt à moi, et écoute ce que je lui dis, ne se perdra pas. De là, S. Bonaventure dit à Marie : O ma Reine, celui qui s'applique à vous honorer est loin de la damnation [1]. Cela est vrai, dit S. Hilaire, quand même celui-là se trouverait avoir par le passé beaucoup offensé Dieu [2].

C'est pourquoi le démon s'efforce tant, après avoir fait perdre la divine grâce aux pécheurs, de leur faire perdre encore la dévotion à Marie. Sara, voyant Isaac s'amuser avec Ismaël qui lui inculquait de mauvaises habitudes, dit à Abraham de chasser Ismaël ainsi que sa mère Agar : *Ejice ancillam hanc, et filium ejus.* (Gen. xxi, 10). Elle ne se contenta pas que le fils seulement fût mis hors de la maison, elle voulut qu'on renvoyât aussi la mère, pensant bien que le fils reviendrait voir sa mère et qu'il finirait par y rester. Le démon, pour parvenir à ses fins, ne se contente pas de voir qu'une âme chasse d'elle Jésus-Christ, il veut qu'elle chasse aussi sa Mère : *Ejice ancillam hanc, et filium ejus.* Autrement, il craint que la Mère ne ramène de nouveau le Fils par son intercession. Et il le craint avec raison, dit le docte P. Paciucchelli, car celui qui est fidèle à honorer la Mère de Dieu, ne tardera pas à recevoir Dieu par le moyen de la Mère [3]. C'est pourquoi S. Ephrem appelle avec raison la dévotion à la Sainte Vierge : *Charta libertatis*, un sauf-conduit pour ne pas être relégué en enfer (*Orat. de Laudib. Virg.*). Le même saint appelle la divine Mère : la protectrice des damnés : *Patrocinatrix damnatorum.* Et c'est avec raison, si c'est vrai, comme on ne peut en douter, ce que dit S. Bernard, que Marie ne peut manquer ni de puissance ni de volonté pour nous sauver [4] : de puissance, parce qu'il est impossible que ses prières ne soient pas exaucées, comme l'assure S. Antonin [5], et S. Bernard dit que ses demandes ne peuvent jamais rester inutiles et qu'elle obtient tout ce qu'elle veut [6] ; de volonté pour nous sauver, puisque Marie est notre Mère et qu'elle désire plus notre salut

bene affici reprobatæ mentis certum existimem indicium. (Vid. ap. P. Pep. tom. VII.)

1. Qui perstat in obsequio tuo procul fiet a perditione. (S. Bonav. *in Psal.* cxviii.)

2. Quantumcumque quis fuerit peccator, si Mariæ devotus exstiterit, nunquam in æternum peribit. (S. Hilar. *in Matth.*)

3. Qui Dei Genitrici perseveranter obsequitur, non multa mora et Deum ipsum in se recipiet. (Paciucchelli. *In Salv. Reg.* Exc. 5.)

4. Nec facultas, nec voluntas illi deesse potest. (S. Bern. *de Ass.*)

5. Impossibile est Deiparam non exaudiri. (S. Antonin. *Part.* IV. *tit.* xv, cap. xvii, § 4.)

6. Quod quærit invenit, et frustrari non potest. (S. Bern. serm. *de Aquæd.*)

que nous ne le désirons nous-mêmes. Si donc cela est vrai, comment pourrait-il jamais arriver qu'un dévot fidèle de Marie se perde? Serait-il pécheur? mais si, avec persévérance et volonté de s'amender, il se recommande à cette bonne Mère, elle aura soin de lui obtenir la lumière pour sortir de son malheureux état, la douleur de ses péchés, la persévérance dans le bien, et, finalement, une bonne mort. Quelle est la mère qui, pouvant facilement sauver la vie de son fils en priant seulement le juge de le gracier, ne le ferait pas? Et pouvons-nous penser que Marie, la Mère la plus aimante que puissent avoir ses serviteurs, pouvant soustraire d'une manière si facile, un de ses enfants à la mort éternelle, pouvons-nous penser qu'elle ne le fera pas?

Ah! pieux lecteur, rendons grâce au Seigneur si nous voyons qu'il nous a donné de l'affection et de la confiance envers la Reine du Ciel, puisque Dieu, dit S. Jean Damascène, ne fait cette grâce qu'à ceux qu'il veut sauver. Voici les belles paroles de ce saint, par lesquelles il ranimait son espérance et la nôtre : O Mère de Dieu, disait-il, si je mets ma confiance en vous, je serai sauvé. Si je suis sous votre protection, je n'ai rien à craindre, car être votre serviteur, c'est avoir en main des armes certaines de salut que Dieu ne donne qu'à ceux qu'il veut sauver. (Serm. *de Nat. B. V.*). C'est pourquoi Erasme saluait ainsi la Sainte Vierge : Je vous salue, ô terreur de l'enfer, ô espérance des chrétiens, la confiance en vous assure le salut [1].

Oh! que cela déplaît au démon de voir une âme persévérer dans la dévotion à Marie. On lit dans la vie du P. Alphonse Alvarez, très dévot à Marie, qu'étant un jour en oraison et bien tourmenté par des tentations d'impureté, il entendit le démon lui dire : Laisse ta dévotion à Marie et je cesserai de te tenter.

Le Seigneur révéla à sainte Catherine de Sienne, comme le rapporte Blosius [2], que dans sa bonté il avait accordé à Marie, en considération de son Fils unique dont elle est la Mère, qu'aucun pécheur qui se recommanderait à elle avec dévotion, ne serait la proie de l'enfer. Le prophète David demandait au Seigneur d'être délivré de l'enfer à cause de son amour pour la maison de Dieu : *Domine, dilexi decorem domus tuæ, ne perdas cum impiis animam meam.* (Ps. xxv, 8). Il dit : *domus*

1. Salve infernorum formido, Christianorum spes, certa est fiducia tua. (Erasm. Orat. *ad Virg.*)

2. Mariæ Filii mei genitrici a bonitate mea concessum est propter incarnati Verbi reverentiam, ut quicumque, etiam peccator, ad eam cum devota veneratione recurrit, nullo modo rapiatur a dæmone infernali. (Blosius. *In Man. Spir.*)

tuæ, parce que Marie a été cette maison que Dieu s'est bâtie sur cette terre pour en faire son habitation et y trouver son repos lorsqu'il s'est fait homme, ainsi qu'il est dit dans les Proverbes, IX, 1 : *Sapientia ædificavit sibi domum.* Non, certainement, il ne se perdra pas, dit S. Ignace martyr, celui qui aura soin d'être dévot à cette Vierge Mère [1]. Et S. Bonaventure le confirme en disant : O Reine, vos serviteurs jouissent d'une grande paix en cette vie, et dans l'autre ils ne verront pas la mort éternelle [2]. Il n'est jamais arrivé et il n'arrivera jamais, dit le pieux Louis de Blois, qu'un serviteur humble et zélé de Marie se perde éternellement [3].

Oh ! combien il y en a qui seraient damnés éternellement, ou qui seraient restés obstinés, si Marie ne s'était interposée auprès de son Fils pour qu'il usât de miséricorde envers eux, dit Thomas à Kempis [4]. C'est le sentiment de plusieurs théologiens et spécialement de S. Thomas que la divine Mère a obtenu de Dieu, en faveur de diverses personnes mortes en état de péché mortel, que la sentence fût suspendue et qu'elles revinssent à la vie pour faire pénitence. Des auteurs graves en citent beaucoup d'exemples. L'historien Flodoard qui vivait au dixième siècle, rapporte un fait arrivé à Verdun. Un diacre nommé Adelman qu'on allait ensevelir, revint à la vie et dit qu'il avait été condamné et qu'il avait vu l'enfer, mais que par les prières de la B. Vierge, il avait été renvoyé sur la terre pour y faire pénitence. (V. le P. Crasset, Part. I, quest. XII). Surius rapporte (livre I, ch. 15) qu'un citoyen romain nommé André était mort impénitent et que Marie lui avait obtenu de revenir à la vie pour pouvoir être pardonné. Le P. Pelbart, dans sa *Stell. Cor. B. V.* liv. III, p. 2. a. 1, dit que, de son temps même, lorsque l'empereur Sigismond passait les Alpes avec son armée, on entendit un cadavre qui n'avait plus que les os, demander à se confesser, disant que la Mère de Dieu, à qui il avait été dévot quand il était soldat, lui avait obtenu de vivre dans ces os jusqu'à ce qu'il se fût confessé. Il se confessa et mourut. Ces exemples, pas plus que d'autres, ne doivent pas servir à encourager quelque téméraire qui voudrait vivre dans le péché avec l'espoir que Marie le délivrera de l'enfer, bien qu'il meure en état de pé-

1. Numquam peribit qui genitrici Virgini devotus sedulusque extiterit. (S. IGNAT. martyr.)

2. Pax multa diligentibus te, Domina; anima eorum non videbit mortem in æternum. (S. BONAV. *In Ps.* CXVIII)

3. Fieri non potest, ut pereat qui Mariæ sedulus et humilis cultor exstiterit. (BLOS. *in Can. Vit. Spir.* c. XVIII.)

4. Quanti fuissent æternaliter condemnati, vel permansissent in desperatione obstinati, nisi Beatissima Virgo Maria interpellasset ad Filium. (THOMAS A KEMPIS. *Vid. ap.* PEP. tom. VII.)

ché. Ne serait-ce pas une grande folie que de se jeter dans un puits avec l'espoir que Marie nous préservera de la mort, comme elle en a préservé quelques-uns en certains cas? Ce serait une plus grande folie encore de se hasarder à mourir en état de péché avec la présomption que la Sainte Vierge nous préservera de l'enfer. Ces exemples ne doivent servir qu'à ranimer notre confiance, en pensant que si l'intercession de cette divine Mère a pu délivrer de l'enfer ceux qui étaient morts en état de péché, à plus forte raison pourra-t-elle empêcher de tomber dans l'enfer ceux qui, en cette vie, recourent à elle avec l'intention de s'amender et de la servir fidèlement.

Disons-lui donc avec S. Germain : O notre Mère, qu'en sera-t-il de nous qui sommes pécheurs? mais nous voulons nous amender et nous recourons à vous qui êtes la vie des chrétiens [1]. Nous, ô notre Reine, nous écoutons S. Anselme qui dit que celui-là ne périra point à qui vous aurez accordé une seule fois le gage de votre prière. Priez donc pour nous et nous serons sauvés de l'enfer. Qui osera me dire que lorsque je serai présenté au divin tribunal, le juge, ne me sera pas favorable, si, dans ma cause, je vous ai pour me défendre, ô Mère de miséricorde [2]? Le B. Henri Suso disait qu'il avait remis son âme entre les mains de Marie, et que si le Juge le condamnait, il voulait que la sentence passât par les mains de Marie [3]. Il espérait que la condamnation étant remise dans les miséricordieuses mains de la Vierge, elle saurait certainement en empêcher l'exécution [4]. Je dis et espère la même chose, ô ma Sérénissime Reine. C'est pourquoi je ne cesserai jamais de vous répéter avec S. Bonaventure : O ma Reine, je mets en vous toutes mes espérances ; c'est pourquoi j'ai la ferme confiance de ne pas me voir perdu, mais de me voir sauvé dans le Ciel, pour vous louer et vous aimer éternellement [5].

DEUXIÈME INSTRUCTION

MARIE VIENT AU SECOURS DE SES SERVITEURS DANS LE PURGATOIRE

Heureux les serviteurs de cette très miséricordieuse Mère. Non seulement ils sont secourus par elle sur cette terre, mais

1. Quid autem de nobis fiet, o sanctissima Virgo, o vita Christianorum? (S. Germ. *De Zona Virg.*)
2. Æternum væ non sentiet ille, pro quo semel oraverit Maria. (S. Anselm.)
3. Si accedam ad judicium, et Matrem misericordiæ in causa habeo mecum, quis judicium denegabit propitium? (Ricc. de S. Victore *in Cant.* cap. xv).
4 Si Judex servum suum damnare voluerit, per manus tuas piissimas, o Maria, hoc faciat. (B. Henr. Suzo, lib. I, c. xvi)
5. In te, Domina, speravi, non confundar in æternum. (*Psalt. Mar.*)

encore, par sa protection, ils sont assistés et consolés dans le Purgatoire. Ces âmes ont d'autant plus besoin de secours, que là elles sont tourmentées sans pouvoir s'aider elles-mêmes. Aussi cette Mère de miséricorde ne s'en emploie que plus à les secourir. S. Bernardin de Sienne dit que dans cette prison des épouses de Jésus-Christ, Marie a un certain domaine et une pleine puissance, tant pour les soulager que pour les délivrer de ces peines [1].

Et d'abord, pour ce qui est de les soulager, le saint applique à Marie ces paroles de l'Ecclésiastique, XXIV, 8 : *In fluctibus maris ambulavi : J'ai marché sur les flots de la mer*, et il ajoute : parce que me considérant comme la Mère de tous mes dévots serviteurs, je les visite, je pourvois à leurs besoins et les assiste dans leurs tourments [2]. Le saint compare les peines du Purgatoire aux flots, parce qu'ils sont passagers, à la différence des peines de l'Enfer qui ne passeront jamais; et ils les compare aux vagues de la mer parce qu'elles sont très amères. Pendant que les serviteurs de Marie sont affligés de ces peines, Marie les visite souvent et les soulage. Il importe donc, dit Novarino, d'être du nombre des serviteurs de cette bonne Reine, puisqu'elle ne les oublie pas lorsqu'ils souffrent dans ces flammes. Et quoique Marie secourt toutes les âmes du Purgatoire, néanmoins elle obtient plus d'indulgences et de soulagements à ses serviteurs [3].

Cela fut révélé à sainte Brigitte. La Sainte Vierge lui dit : Je suis la mère de toutes les âmes qui sont dans le Purgatoire, car toutes les peines qu'elles ont méritées par les fautes qu'elles ont commises pendant leur vie, sont à tout instant en quelque sorte mitigées par mes prières [4]. Cette compatissante Mère ne dédaigne pas d'entrer dans cette sainte prison pour visiter et consoler ses filles affligées : *Profundum abyssi penetravi : J'ai pénétré dans les profondeurs de l'abîme*, dit-elle au chap. XLIX des Proverbes. S. Bonaventure lui applique ce texte en ajoutant : *Abyssi, id est purgatorii, adjuvans illas sanctas animas :* J'ai pénétré au fond de cet abîme,

1. B. Virgo in regno purgatorii dominium habet. (S. BERNARDIN. SENENS. serm. III, *de Nom. Mar.* a. 2. c. 3.)

2. In fluctibus maris ambulavi. *Eccli.* 24. Scilicet visitans et subveniens necessitatibus et tormentis devotorum meorum qui filii sunt. (S. BERN. SEN. *ibid.*)

3. Vides quantum referat hic Virginem colere, cum cultorum suorum in purgatorii flammis existentium non obliviscatur; et licet omnibus opem et refrigerium ferat id tamen præcipue erga suos præstat. (S. BERNARDIN. SENENS. *Umbra*, cap. XV, *Exc.* 86.)

4. Ego Mater omnium qui sunt in purgatorio; quia omnes pœnæ quæ debentur illis pro peccatis suis, in qualibet hora propter preces meas quodammodo mitigantur. (S. BRIGITTA. *Revel.* lib. IV, cap. CXXXII.)

c'est-à-dire du purgatoire, pour soulager par ma présence ces âmes saintes. Oh ! qu'elle est aimable et bonne la Sainte Vierge pour celles qui souffrent dans le Purgatoire, puisque, par son moyen, elles sont continuellement réconfortées et rafraîchies [1].

Et quelle autre consolation ont ces âmes dans leurs peines, si ce n'est Marie et le secours de cette Mère de miséricorde? Sainte Brigitte entendit un jour Jésus dire à sa Mère : Vous êtes ma Mère, la Mère de la miséricorde, la consolation de ceux qui sont au purgatoire [2]. Et cette B. Vierge dit à sainte Brigitte que comme un pauvre malade abandonné sur son lit de douleur se réjouit d'une parole de consolation, ainsi ces âmes se sentent consolées en entendant son nom [3]. Le seul nom de Marie (nom d'espérance et de salut) qu'invoquent souvent dans leur prison ses filles bien-aimées, est pour elles un grand réconfort. La tendre Mère, dit Novarino, s'entendant invoquée, redouble de prières auprès de Dieu, et ses prières sont pour ces âmes comme une céleste rosée qui tempère l'ardeur de leurs souffrances [4].

Mais non seulement Marie console et soulage ses serviteurs dans le Purgatoire, elle les délivre encore de leur prison par son intercession. Au jour de sa glorieuse Assomption le Purgatoire demeura vide, écrit Gerson : *totum purgatorium fuisse evacuatum*, et Novarino le confirme en disant d'après le témoignage de graves auteurs, que Marie, étant pour aller au Paradis, demanda à son Fils la grâce de pouvoir y conduire avec elle toutes les âmes qui se trouvaient alors dans le Purgatoire [5]. C'est dès lors, dit Gerson, que la B. Vierge a été en possession du privilège de délivrer ses serviteurs des peines du Purgatoire. S. Bernardin de Sienne l'assure aussi absolument, en disant que la B. Vierge a le pouvoir, par ses prières et par l'application de ses mérites, de délivrer les âmes du Purgatoire, surtout ses serviteurs [6]. Novarino dit la même chose, estimant que, par les mérites de

1. Maria bona animabus de purgatorio; quia per eam habent suffragium. (S. Vincent. Fer. serm. II, *de Nat.*)

2. Tu es mater mea, tu mater misericordiæ, tu consolatio eorum qui sunt in purgatorio. (Sta Brigitta., *Revel.* lib. I.)

3 Qui sunt in purgatorio gaudent, nomine meo audito, quemadmodum æger jacens in lecto, cum audit verbum solatii. (Ap. B. Dion. Cart. l. III, *de Laud.* V.)

4. Virginis nomen illarum pœnarum refrigerium est. Addit Virgo preces, quibus veluti supero quodam rore cruciatus illi magni mitigantur. (Nov. c. XXV, *Exc.* 86.)

5. Ferunt quippe bonæ notæ auctores, Virginem in cœlum ituram a Filio hoc petiisse, ut omnes animæ, quæ detinebantur in purgatorio, secum ad gloriam ducere posset. (Nov. *loc. cit. Exc.* 86.)

6. Ab his tormentis liberat Beata Virgo, maxime devotos suos. (S. Bern. Sen. serm. III, *de Nom. Mar.* a. 2. c. 3.)

Marie, non seulement les peines de ces âmes sont adoucies, mais qu'elles sont encore abrégées, l'intercession de Marie ayant aussi pour effet de diminuer la durée de leur purgatoire [1]. Il suffit qu'elle le demande.

S. Pierre Damien (Lib. III, *ep.* X. et in ord. L) rapporte qu'une femme, du nom de Marozia, apparut après sa mort à l'une de ses amies et lui dit qu'elle avait été délivrée du Purgatoire le jour de l'Assomption, en même temps qu'une multitude d'autres âmes dont le nombre dépassait celui du peuple romain. Denys le Chartreux assure la même chose pour les fêtes de la Nativité et de la Résurrection de Jésus-Christ. Il dit qu'en ces saints jours, Marie descend au Purgatoire accompagnée de légions d'anges et libère de leurs peines une multitude d'âmes [2]. Novarino donne à penser que cela arrive en chacune des fêtes solennelles de la Sainte Vierge [3].

Il faut bien remarquer la promesse que fit Marie au pape Jean XXII, à qui elle apparut, lui ordonnant de faire savoir à tous ceux qui porteraient le scapulaire du Carmel, que le samedi après leur mort, ils seraient délivrés du Purgatoire. Ce pape, ainsi que le rapporte le P. Crasset, le déclara dans une bulle qu'il publia, laquelle fut ensuite confirmée par les papes Alexandre V, Clément VII, Pie V, Grégoire XIII et Paul V. Celui-ci publia en 1612 une bulle dans laquelle il dit que le peuple chrétien peut pieusement croire que la B. Vierge aidera par sa continuelle intercession, par ses mérites et sa protection spéciale après leur mort et principalement au jour du samedi (consacré par l'Église à la Sainte Vierge), les âmes des frères de la Confrérie de Sainte Marie du Mont Carmel qui seront sortis de cette vie en grâce, et auront porté l'habit, observant la chasteté selon leur état et auront récité l'Office de la Vierge ; et, s'ils n'ont pu le réciter, auront observé les jeûnes de l'Église, s'abstenant de manger de la chair le mercredi, excepté le jour de Noël. Dans l'office solennel de la fête de N.-D. du Mont Carmel, on lit qu'on doit croire pieusement que la Sainte Vierge console avec un amour de mère les confrères du Carmel dans le Purgatoire et que grâce à son intercession, elle ne tarde pas de les conduire dans la céleste patrie [4].

1. Crediderim omnibus, qui in flammis purgantur, Mariæ meritis non solum leviores fuisse redditas illas pœnas, sed et breviores, adeo ut cruciatuum tempus contractum Virginis ope illius sit. (Nov. *loc. cit. Exc.* 86.)

2. Beatissima Virgo singulis annis, in festo Nativitatis Christi, ad purgatorii loca cum multitudine Angelorum descendit, et multas inde animas eripit ; etiam in nocte Dominicæ Resurrectionis, solet descendere ad purgatorium, pro eductione animarum. (Dion. Carth. serm. II, *de Ass.*)

3. Facile autem crediderim in quocumque Virginis solemni festo plures animas ab illis pœnis eximi. (Nov. serm. II, *loc. cit.*)

4. Materno plane affectu, dum igne purgatorii expiantur, solari ac cœ-

Ne devons-nous pas espérer les mêmes grâces et les mêmes faveurs, si nous sommes dévots à cette bonne Mère? Et, si nous la servons avec un amour tout spécial, pourquoi ne pourrions-nous pas espérer d'aller en Paradis immédiatement après la mort sans passer par le Purgatoire ? selon ce que la Sainte Vierge manda au B. Godefroy par le F. Abond. Voici ses paroles: Dis au Fr. Godefroy que s'il avance dans la vertu, il sera mon fils, et lorsque son âme sera séparée de son corps, je ne la laisserai pas aller en purgatoire, mais je la prendrai et je l'offrirai à mon Fils [1]. Quant à nous, si nous voulons secourir les âmes du Purgatoire, ayons soin d'invoquer la Sainte Vierge en leur faveur dans toutes nos oraisons, spécialement dans le saint Rosaire qui leur procure un grand soulagement.

TROISIÈME INSTRUCTION

MARIE CONDUIT SES SERVITEURS EN PARADIS

Oh! quel beau signe de prédestination ont les serviteurs de Marie. La sainte Eglise applique à cette divine Mère les paroles de l'Ecclésiastique, au chap. XXIV, v. 11 : *In omnibus requiem quæsivi, et in hæreditate Domini morabor : En toutes ces choses j'ai cherché du repos, et c'est dans l'héritage du Seigneur que je demeurerai.* Le cardinal Hugues, commentant ces paroles, dit que Marie, par l'amour qu'elle porte à tous, cherche à faire régner en tous la dévotion envers elle. Beaucoup ne la reçoivent pas, ou ne la conservent pas. Heureux celui qui la reçoit et la conserve. *Et in hæreditate Domini morabor, id est*, ajoute le docte Paciucchelli, *in illis, qui sunt hæreditas Domini.* La dévotion envers la B. Vierge demeure en tous ceux qui sont l'héritage du Seigneur, c'est-à-dire qui seront dans le Ciel pour le louer éternellement. Mon Créateur, dit encore Marie, a daigné venir se reposer dans mon sein; il a voulu que j'habite dans le cœur de tous les élus (dont Jacob a été la figure et qui sont l'héritage de la Vierge) et il a disposé que la dévotion et la confiance envers moi seraient enracinées dans tous les prédestinés : *Qui creavit me, requievit in tabernaculo meo, et dixit mihi : In Jacob inhabita, et in Israel hereditare, et in electis meis mitte radices.* (Eccli. XXIV, 12, 13).

Oh ! que de bienheureux ne seraient pas à cette heure au ciel, si Marie, par sa puissante intercession ne les y avait

lestem patriam obtentu suo quantocius pie creditur afferre. (*In festo Sanctæ Mar. de M. Carm.* 16. *Jul.*)

1. Lib. *de Gest. Vir. ill. Sol. Villar.*)

pas conduits. *Ego feci in Cœlis ut oriretur lumen indeficiens :* C'est moi qui ai fait naître dans le Ciel une lumière qui ne s'éteindra pas. Ainsi la fait parler le cardinal Hugues en empruntant ces paroles du verset 6, chap. XXIV de l'Ecclésiastique : J'ai fait resplendir dans le Ciel beaucoup de lumières éternelles ; ce sont mes serviteurs. Ce même auteur ajoute : Beaucoup de saints sont au Ciel qui n'y seraient pas parvenus sans l'intercession de Marie [1]. S. Bonaventure dit que la porte du Ciel s'ouvrira pour les recevoir, à tous ceux qui se confient en la protection de Marie [2]. S. Ephrem appelle la dévotion envers la divine Mère la clef du Paradis [3]. Et le dévot Blosius, parlant à la Vierge, lui dit : O Reine, à vous sont confiés les clefs et les trésors du royaume des cieux [4]. C'est pourquoi nous devons la prier continuellement avec les paroles de S. Ambroise : Ouvrez-nous, ô Marie, la porte du Paradis, puisque vous en conservez les clefs, que même vous en êtes la porte, ainsi que vous nomme la sainte Eglise : *Janua Cœli.*

C'est pourquoi encore l'auguste Mère est appelée par l'Eglise : Etoile de la mer : *Ave maris stella ;* parce que, comme les navigateurs, dit S. Thomas, en son opuscule 8, sont dirigés au port par le moyen de l'étoile, ainsi les chrétiens sont guidés vers le Paradis par le moyen de Marie [5].

C'est pourquoi, pareillement, S. Pierre Damien l'appelle l'Echelle du Ciel. Dieu est descendu du Ciel en terre, dit ce saint, par le moyen de Marie, afin que par elle les hommes méritent de s'élever de la terre au Ciel [6]. O Reine, lui dit S. Anastase, vous avez été remplie de grâce, afin que vous fussiez la voie de notre salut et la montée qui conduit à la céleste patrie [7]. C'est de là que S. Bernard dit que la Vierge est le véhicule qui nous porte au Ciel : *Vehiculum ad cœlum ;* que S. Jean le Géomètre la salue : *Salve clarissime currus*, très noble char par lequel ses serviteurs sont conduits au Ciel. De là S. Bonaventure lui dit : Bienheureux ceux qui vous

1. Multi sancti sunt in cœlis intercessione ejus, qui nunquam ibi fuissent nisi per eam. (HUGO, card.)

2. Qui speraverit in illa ; porta cœli reserabitur ei. (S. BONAV.)

3. Reseramentum cælestis Jerusalem. (S. EPHREM. orat. *de Laud. Virg.*)

4. Tibi regni cælestis claves thesaurique commissi sunt. (BLOSIUS, *Cimel. Endol.* I.)

5. Dicitur stella maris, quia sicut navigantes ad portum diriguntur per stellam maris, ita christiani diriguntur ad gloriam per Mariam. (S. THOM. *opusc.* VIII.)

6. Scala cœlestis, quia per ipsam Deus descendit ad terram, ut per ipsam homines mererentur accedere ad cœlum. (S. PETR. DAMIAN.)

7. Ave gratia plena, quod facta sis salutis via, ascensusque ad superos. (S. ANASTAS. serm. I, *de Annunt.*)

connaissent, ô Mère de Dieu, car ils savent que vous êtes le chemin de la vie immortelle et que célébrer vos vertus, c'est la voie du salut éternel [1].

Les chroniques des Franciscains (P. I. tom. I, c. xxxv) rapportent que le Fr. Léon vit un jour un escalier rouge en haut duquel se tenait Jésus-Christ, et un autre blanc en haut duquel était sa sainte Mère. Il vit que quelques-uns allaient pour monter l'escalier rouge. Ils montaient peu de degrés et de là ils retombaient. Ils revenaient à monter et de nouveau ils retombaient. Une voix leur dit de monter par l'escalier blanc, et par celui-là le Frère les vit monter facilement, car la B. Vierge leur tendait la main, et ainsi ils arrivaient sûrement en Paradis. Denys le Chartreux demande : Quel est celui qui se sauvera? Quel est celui qui arrivera à régner au Ciel? et il répond : Ceux qui se sauveront et régneront certainement, ce sont ceux pour qui la Reine de miséricorde prie [2]. Et cela, Marie elle-même l'affirme : *Per me reges regnant* (Prov. viii, 15) : Par le moyen de mon intercession, les âmes règnent d'abord dans cette vie mortelle sur la terre, en dominant leurs passions; puis elles viennent régner éternellement dans le Ciel où, dit S. Augustin, tous sont rois : *Quot cives, tot reges.* En un mot, dit Richard de Saint-Laurent, Marie est la patronne du Paradis, puisque là, elle commande comme elle veut et y introduit qui elle veut [3]. A cause de cela, il lui applique ces paroles de l'Ecclésiastique, xxiv, 15 : *In Jerusalem potestas mea* : *Dans Jérusalem est ma puissance.* Marie, dit l'Abbé Rupert, étant la Mère du Maître du Paradis, il est juste qu'elle en soit la Reine [4].

Cette divine Mère, par ses puissantes prières et ses secours, nous obtient le Paradis, si nous n'y mettons pas obstacle [5]. C'est pourquoi celui qui sert Marie et pour qui elle intercède, est aussi sûr du Paradis que s'il y était déjà [6]. Servir Marie, faire partie de sa cour, ajoute S. Jean Damascène, c'est l'honneur le plus grand que nous puissions avoir; puisque servir la Reine du Ciel, c'est déjà régner dans le ciel; et vivre sous ses lois, c'est plus que régner. Par contre, dit-il, ceux qui ne

1. Scire et cognoscere te, Virgo Deipara, est via immortalitatis, et narrare virtutes tuas est via salutis. (S. Bonav. *in Ps.* lxxxv.)

2. Quis salvatur? quis regnat in cœlo? illi sane, pro quibus Regina misericordiæ interpellat. (Dion. Carth.)

3. Imperando scilicet quod volo, et quos volo introducendo. (Ricc. lib. IV, *De Laud. Virg.*)

4. Totum jure possidet Filii regnum. (Rupert. lib. III, *in Cant.* iv.)

5. Cœleste nobis regnum suo interventu auxiliis et precibus impetravit. (S. Antonin. P. iv, *tit.* v, c. ii, § 2.)

6. Qui Virgini famulatur, ita securus est de paradiso, ac si esset in paradiso. (Guerric. Abbas.)

servent pas Marie, ne se sauveront pas; car être privé de l'aide de cette auguste Mère, c'est être privé des secours de son Fils et de toute la cour céleste [1].

Louanges éternelles à l'infinie bonté de Dieu qui a établi Marie notre avocate dans le Ciel, afin que comme Mère de notre Juge et Mère de miséricorde, elle traite efficacement, par son intercession, la grande affaire de notre salut. C'est la pensée de S. Bernard [2]. Un Père grec, le moine Jacob, dit que Dieu a destiné Marie à être comme un pont de salut, au moyen duquel, marchant au-dessus des vagues de ce monde, nous puissions gagner l'heureux port du Paradis [3]. Aussi S. Bonaventure s'écrie : Ecoutez, ô vous qui désirez le Paradis, servez, honorez Marie, et vous trouverez sûrement la vie éternelle [4].

Ceux qui ont mérité l'enfer ne doivent pas désespérer d'obtenir le Paradis, s'ils se mettent à servir fidèlement cette Reine. Que de pécheurs, dit S. Germain, ont cherché Dieu par votre moyen, ô Marie, et se sont sauvés [5]. Richard de Saint-Laurent fait remarquer que S. Jean dit que Marie est couronnée d'étoiles : *Et in capite ejus corona stellarum duodecim.* (*Apoc.* XII, 1). Par contre, dans les Cantiques sacrés, il est dit que la Vierge est couronnée de bêtes féroces, lions, léopards : *Veni de Libano, sponsa mea, veni de Libano, veni : coronaberis de cubilibus leonum, de montibus pardorum.* (CANT. IV, 8). Comment faut-il entendre cela? Richard répond que ces bêtes féroces sont les pécheurs qui, par la faveur et l'intercession de Marie, deviennent étoiles de Paradis et couronnent bien mieux la tête de cette Reine de miséricorde que toutes les étoiles matérielles dont le ciel est parsemé [6]. Priant un jour la très sainte Vierge, pendant la neuvaine de l'Assomption, la servante du Seigneur, sœur Séraphine de Capri, demanda à la Sainte Vierge la conversion de mille pécheurs. Comme, après, elle craignait d'avoir fait une demande téméraire, la Vierge lui apparut et la reprit de cette

1. Summus honor servire Mariæ, et de ejus esse familia. Etenim ei servire regnare est, et ejus agi frænis plusquam regium... Gens quæ non servierit illi, peribit. Gentes destitutæ tantæ Matris auxilio, destituuntur auxilio Filii, et totius curiæ cœlestis. (S. JOAN. DAMASC. *De Exc. V.* c. IX.)

2. Advocatam præmisit peregrinatio nostra quæ tanquam judicis Mater, et Mater misericordiæ, suppliciter et efficaciter salutis nostræ negotia pertractabit. (S. BERN. serm. I, *De Ass.*)

3. Eam tu pontem fecisti, quo a mundi fluctibus trajicientes, ad tranquillum portum tuum devéniamus. (JACOB. monac. *Orat. in Nat. Deip.*)

4. Audite gentes, qui cupitis regnum Dei : Virginem Mariam honorate, et invenietis vitam æternam. (S. BONAV. *in Ps. Virg.*)

5. Peccatores per te Deum exquisierunt, et salvi facti sunt. (S. GERM. Serm. *de Dormit. Deip.*)

6. Et quid est hoc? nisi quia feræ per gratiam et orationes Mariæ sunt stellæ, quæ conveniunt tantæ Reginæ. (RICC. *de Laud. Virg.* cap. III.)

vaine crainte, en lui disant : Tu crains peut-être que je ne sois pas assez puissante auprès de mon Fils pour obtenir le salut de mille pécheurs ? Eh bien, je te l'accorde. Elle la conduisit ensuite en esprit dans le Paradis, et là, elle lui montra une multitude innombrable d'âmes de pécheurs qui avaient mérité l'enfer et qui, par son intercession, s'étaient sauvés et jouissaient de la béatitude éternelle.

Il est vrai que dans cette vie personne ne peut être assuré du salut éternel : *Nescit homo, utrum odio vel amore dignus sit, sed omnia in futurum servantur incerta* : *L'homme ne sait s'il est digne d'amour ou de haine* : *mais toutes choses sont réservées pour l'avenir, étant incertaines dans le présent.* (Eccle. ix, 1, 2). David demande à Dieu : Seigneur, qui se sauvera ? *Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo.* (Ps. xiv, 1). S. Bonaventure répond : pécheurs, suivons les pieds de Marie ; prosternons-nous à ces pieds sacrés et ne nous en allons pas qu'elle ne nous ait bénis, car sa bénédiction nous assure du Paradis [1]. Il suffit, ô notre Reine, dit S. Anselme, que vous vouliez nous sauver pour qu'il devienne impossible que nous ne nous sauvions pas [2]. S. Antonin ajoute que les âmes protégées par Marie se sauvent nécessairement [3].

C'est avec raison dit S. Ildefonse que la Sainte Vierge prédit que toutes les nations l'appelleraient bienheureuse : *Beatam me dicent omnes generationes* (Luc. i), parce que tous les élus obtiennent la béatitude éternelle par le moyen de Marie [4]. Aussi S. Méthode lui dit : Vous, auguste Mère, vous êtes le principe, le moyen et la fin de notre félicité [5] : le *principe*, parce que Marie nous obtient le pardon des péchés ; — le *moyen*, parce qu'elle nous obtient la persévérance dans la divine grâce ; — la *fin* parce qu'elle nous obtient le Paradis. C'est par vous, dit S. Bernard à la Sainte Vierge, que le Ciel est ouvert, que l'Enfer cesse de se remplir, que le Paradis est repeuplé ; c'est par vous en un mot que la vie éternelle est donnée à tant de misérables qui ne méritaient que la mort éternelle [6].

1. Amplectamur Mariæ vestigia, peccatores et ejus beatis pedibus provolvamur. Teneamus eam fortiter, nec dimittamus, donec ab ea mereamur benedici. (S. Bonav.)

2. Tantummodo velis salutem nostram, et vere nequaquam salvi esse non poterimus. (S. Anselm. *De Exc. Virg.* cap. xi.)

3. Necessarium est quod hi, ad quos convertit oculos suos, justificentur et glorificentur. (S. Antonin. P. iv, *tit.* xv.)

4. Beata jure dicitur, quia omnes ex ea beatificantur. (S. Ild. serm. iii, *de Ass.*)

5. Tu festivitatis nostræ principium, medium, et finis. (S. Meth. Serm. *in Hyp.*)

6. Per te cœlum apertum est, infernus evacuatus, instaurata cœlestis Jerusalem, miseris damnationem, expectantibus vita data est. (S. Bern. serm. iv, *de Ass.*)

Mais ce qui doit surtout nous animer à espérer sûrement le Paradis, c'est la belle promesse que Marie elle-même fait à ceux qui l'honorent, et spécialement à ceux qui, par la parole et par l'exemple, la font connaître et honorer : *Qui operantur in me, non peccabunt. Qui elucidant me, vitam æternam habebunt* : *Ceux qui agissent par moi, ne pécheront pas. Ceux qui m'éclaircissent* (qui me font connaître, qui m'enseignent aux autres) *auront la vie éternelle.* (Eccli. xxiv, 30 et 31). Heureux donc, dit S. Bonaventure, ceux qui ont la faveur de Marie ! les bienheureux les regardent comme leurs compagnons, et celui qui portera les insignes des serviteurs de Marie sera inscrit au livre de vie [1]. A quoi sert-il donc de nous inquiéter des sentences des écoles, si la prédestination à la gloire précède ou suit la prévision des mérites? si nous sommes ou ne sommes pas inscrits sur le livre de vie? Si nous sommes de vrais serviteurs de Marie et obtenons sa protection, assurément nous y serons inscrits ; puisque, comme dit S. Jean Damascène, Dieu n'accorde la dévotion envers sa sainte Mère qu'à ceux qu'il veut sauver. Cela est conforme à ce que le Seigneur a manifesté expressément par l'entremise de S. Jean : *Qui vicerit... scribam super eum nomen Dei mei, et nomen civitatis Dei mei.* (Apoc. iii, 12). Celui qui aura vaincu et se sauvera, portera inscrit dans son cœur le nom de la cité de Dieu. Et quelle est cette cité de Dieu, sinon Marie, comme l'explique S. Grégoire sur ce passage de David : *Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei* : *On a dit des merveilles de vous, ô cité de Dieu.* (Ps. lxxxvi, 3).

On peut donc bien dire ici avec S. Paul : *Habens signaculum hoc, cognovit Dominus qui sunt ejus* : *Par ce signe, le Seigneur connaît ceux qui sont à lui.* (II Tim. ii, 19). Dieu reconnaît pour sien celui qui porte le signe de la dévotion à Marie. C'est pourquoi S. Bernard a écrit que la dévotion à la Mère de Dieu est un signe certain qu'on parviendra au salut éternel : *Certissimum est signum salutis æternæ consequendæ.* Et le B. Alain, en parlant de l'*Ave Maria*, a dit que celui qui révère souvent la Vierge par cette angélique salutation, a un très grand signe de prédestination [2]. Il dit aussi que la récitation quotidienne du rosaire en est un autre [3]. Le P. Nieremberg, dans son livre des *Affections à Marie,* chap. x, dit que les serviteurs de la

1. Qui acquirunt gratiam Mariæ, agnoscentur a civibus paradisi, et qui habuerit characterem ejus, adnotabitur in libro vitæ. (S. Bon. *in Spec.*)

2. Habentes devotionem hanc, signum est prædestinationis permagnum ad gloriam. (B. Alan. P. ii, *Ros.* c. xi.)

3. Signum sit tibi probabilissimum æternæ salutis, si perseveranter in die beatam Virginem in Psalterio salutaveris. (B. Alan. Ps. xliv, *de Psal.* c. xxiv.)

Mère de Dieu sont non seulement les plus favorisés et les plus privilégiés sur cette terre, mais qu'il seront encore honorés d'une manière particulière dans le Ciel ; et il ajoute qu'ils auront une place à part et une livrée particulière plus riche par laquelle on les reconnaîtra pour familiers de la Reine du Ciel et gens de sa cour, comme il est dit dans les Proverbes, XXXI, 21 : *Omnes domestici ejus vestiti sunt duplicibus.*

Sainte Marie Madeleine de Pazzi vit au milieu de la mer une nacelle sur laquelle étaient réfugiés tous les serviteurs de Marie. Cette divine Mère faisait l'office de pilote et elle les conduisit sûrement au port. La sainte comprit par là que ceux qui vivent sous la protection de Marie, sont, au milieu de tous les périls de cette vie, préservés du naufrage du péché et de la damnation, puisque, par elle, ils sont conduits sûrement au port du Paradis. Ayons donc soin d'entrer dans cette bienheureuse nacelle du manteau de Marie, et, là, nous serons assurés de la béatitude ; car l'Eglise chante : *Sicut lætantium omnium habitatio est in te, sancta Dei Genitrix.* Sainte Mère de Dieu, tous ceux qui seront participants de la joie éternelle, habitent en vous, vivant sous votre protection.

(Chapitre IX de l'auteur)

DE LA BONTÉ, DE LA CLÉMENCE, DE LA MISÉRICORDE DE MARIE

S. Bernard, parlant de la grande bonté de Marie envers nous, si misérables, dit que Marie est cette terre promise où Dieu devait faire couler le lait et le miel : *Terra repromissionis Maria, lacte et melle manans* [1]. C'est pourquoi S. Léon a dit que la Vierge a de telles entrailles de miséricorde, que non seulement elle mérite d'être appelée miséricordieuse, mais la miséricorde même [2]. Et S. Bonaventure, considérant, d'une part, que Marie a été faite Mère de Dieu en faveur des malheureux, et que l'office de dispenser les miséricordes lui a été confié ; considérant, d'autre part, qu'elle déploie envers tous les malheureux une si grande sollicitude qu'on dirait qu'elle n'a d'autre désir que celui de les soulager, disait qu'en contemplant Marie, il lui semblait qu'il perdait de vue la justice divine, pour ne plus voir que la divine miséricorde dont Marie est remplie. Voici ses tendres paroles : Quand je vous contemple, ô ma Souveraine, je n'aperçois que la miséricorde ; car c'est en faveur des malheureux que Dieu vous a choisie pour sa Mère, et c'est l'office de sa miséricorde qu'il vous a confié. Sans cesse occupée des malheureux, vous m'apparaissez comme enveloppée de miséricorde, et vous semblez n'avoir à cœur que d'exercer la miséricorde [3].

La bonté de Marie est si grande, dit l'Abbé Guerric, que les entrailles de sa miséricorde ne cessent point de produire en notre faveur des fruits de bénédiction [4]. Que peut-il jaillir d'une fontaine de miséricorde, dit S. Bernard, sinon la miséricorde [5] ? C'est pourquoi Marie est comparée à l'olivier : *Quasi oliva speciosa in campis* : *Je me suis élevée comme un bel olivier dans les champs*. (Eccli. xxiv, 19) ; parce que, comme de l'olivier il ne sort que de l'huile (symbole de la miséricorde), ainsi il ne vient des mains de Marie que des grâces et des

1. S. Bern. serm. super *Salv. Reg.*
2. Maria adeo prædita est misericordiæ visceribus, ut non tantum misericors, sed ipsa misericordia dici promereatur. (S. Leo. Serm. I, *de Nat. Dom.*)
3. Certe, Domina, cum te aspicio, nihil nisi misericordiam cerno ; nam pro miseris Mater Dei facta es, et tibi officium miserendi commissum. Undique sollicita es de miseris ; misericordia vallaris ; solum misereri videris appetere. (S. Bon. *Stim. Am.*)
4. Cujus viscera nunquam desistunt fructum parturire pietatis. (Guerric. abbas, serm. I, *de Assumpt.*)
5. Quid de fonte pietatis procederet, nisi pietas. (S. Bern, serm. II, *in Dom. post Epiph.*)

miséricordes. C'est de là que le P. Du Pont a pu appeler justement Marie la mère de l'huile, puisqu'elle est la Mère de miséricorde [1]. Lorsque nous recourons à cette divine Mère pour lui demander de l'huile de sa miséricorde, nous n'avons pas à craindre qu'elle nous en refuse, comme le firent les vierges prudentes aux vierges folles : *Ne forte non sufficiat nobis et vobis.* (Matth. xxv, 9). Elle est très riche de cette huile de miséricorde, ainsi que le dit S. Bonaventure : *Maria plena est oleo pietatis* [2] ; et c'est pourquoi la sainte Eglise l'appelle non seulement Vierge prudente, mais très prudente, afin de nous faire entendre, dit Hugues de Saint Victor, que Marie est si riche en grâces et en miséricorde qu'elle peut nous en accorder à tous sans que ce qu'elle nous donnera lui fasse défaut [3].

Mais pourquoi, je le demande, dit-on que ce bel olivier est au milieu de la campagne, *Quasi oliva speciosa in campis?* et non pas plutôt au milieu d'un jardin entouré de murs et de haies? Le cardinal Hugues répond que c'est afin que tous puissent facilement le voir et y recourir facilement pour obtenir le remède dont ils ont besoin [4]. S. Antonin confirme cette pensée, en disant que comme tous peuvent aller à un olivier qui est dans un champ ouvert, et y cueillir des fruits, tous, justes et pécheurs, peuvent recourir à Marie pour obtenir miséricorde [5]. Oh, ajoute ce saint, que de sentences de châtiments cette très sainte Vierge n'est-elle pas parvenue, par ses miséricordieuses prières, à faire révoquer, en faveur de pécheurs qui ont recouru à elle! Et quel autre refuge plus assuré que le sein miséricordieux de Marie, pourrions-nous trouver? dit Thomas à Kempis. Là, le pauvre trouve un abri ; là, l'infirme trouve un remède à ses maux ; l'affligé une consolation ; celui qui doute le conseil, l'abandonné un secours [6].

Que nous serions à plaindre, si nous n'avions pas cette

1. Merito dici potest mater olei, nam est mater misericordiæ. (De Ponte, *in Cant.* lib. I.)

2. S. Bonav. *In Spec. B. V.*

3. Gratia plena et in tantum plena, ut ex tuo redundante oleo totus mundus hauriat. Si enim prudentes virgines oleum acceperint in vasis cum lampadibus, tu prudentissima Virgo gestasti vas redundans et indeficiens, ex quo, effuso oleo misericordiæ, omnium lampades illuminares. (Hug. de S. Victor.)

4. Ut omnes eam respiciant, omnes ad eam confugiant. (Hugo cardin.)

5. Ad olivam in campis omnes possunt accedere et accipere fructum ejus. Ad Mariam et justi et peccatores possunt accedere ut inde misericordiam accipiant. O quot sententias flagellorum propter peccata hæc sanctissima Virgo misericorditer revocavit! (S. Ant. P. III, tit. LI, c. IV.)

6. Non est tutior locus ad latendum quam sinus Mariæ. Ibi pauper habet domicilium ; ibi infirmus invenit remedium, tristis solatium ; ibi turbatus consilium ; ibi destitutus acquirit juvamentum. (Thomas a Kempis.)

Mère de miséricorde si attentive et si empressée à nous secourir dans nos misères : *Ubi non est mulier, ingemiscit egens.* (Eccli. xxxvi, 27). Où il n'y a pas de femme, dit l'Esprit saint, l'infirme pauvre et gémit. Cette femme, dit S. Jean Damascène, c'est précisément Marie ; si elle manque, tout infirme en patit [1]. Oui, parce que Dieu voulant que toutes les grâces se dispensent par les prières de Marie, si Marie manque, il n'y a plus d'espoir de miséricorde, ainsi que le Seigneur le dit à sainte Brigitte [2].

Mais peut-être craignons-nous que Marie ne s'occupe pas de nos misères ou n'y compatisse pas ? C'est une erreur, elle les voit mieux que nous, et elle y compatit. Entre tous les saints, il n'y en a point, dit S. Antonin, qui compatisse autant que Marie à nos maux [3]. Partout où elle voit des misères, elle accourt et les soulage avec une grande compassion, dit Richard de Saint Victor [4]. Et Mendozza le confirme : ainsi donc, ô Vierge bénie, vous répandez à pleines mains vos miséricordes partout où vous voyez qu'elles secourront nos misères [5]. Et cet office de miséricorde, la bonne Mère ne cessera jamais de le remplir, ainsi qu'elle le déclare : *Et usque ad futurum sæculum non desinam, et in habitatione sancta coram ipso ministravi.* (Eccli. xxiv, 14). Le cardinal Hugues commente ainsi ce texte : Je ne cesserai pas jusqu'à la fin du monde, dit Marie, de secourir les misères des hommes et de prier pour les pécheurs, afin qu'ils se sauvent et soient délivrés des maux éternels [6].

Suétone rapporte que l'empereur Titus tenait tant à accorder les grâces qu'on lui demandait, qu'un jour où il n'avait pas eu l'occasion d'en accorder, il dit tout affligé : *Diem perdidi.* Ce jour est perdu pour moi, puisque je l'ai passé sans faire du bien à quelqu'un. Vraisemblablement Titus disait cela par vanité ou par ambition de paraître bon, plutôt que par effet de charité. Mais s'il arrivait jamais à notre Souveraine qu'un jour elle n'eût pas l'occasion de faire quelque grâce, elle le dirait seulement parce qu'elle est tellement pleine de charité et du désir de faire le bien, dit Bernardin de Bustis,

1. Ubi non est mulier, ingemiscit egens. (Eccli. xxxvi). Ingemiscit infirmus, ubi non fuerit hæc sanctissima mulier. (S. Joan. Dam.)

2. Nisi preces Mariæ intervenirent, non esset spes misericordiæ. (S. Brig. *Rev.* lib. VI, cap. xxvi.)

3. Non reperitur aliquis Sanctorum ita compati in infirmitatibus, sicut mulier hæc beatissima Virgo Maria. (S. Anton. P. iv, lib. XV, c. ii.)

4. Ubicumque fuerit miseria, tua currit et succurrit misericordia. (Ricc. a S. Victor. *In Cant.* c. v, 5.)

5. Itaque, o beata Virgo ! ubi miserias invenis, ibi tuas misericordias effundis. (Mendoça, cap. iv, 1 *Reg*)

6. Usque ad futurum seculum, id est beatorum, non desinam miseriis subvenire et pro peccatoribus orare. (Hug. card.)

qu'elle désire plus nous accorder des grâces que nous ne désirons en recevoir [1]. C'est pourquoi, ajoute-t-il, quand nous recourrons à elle, nous la trouverons toujours les mains pleines de miséricordes et de libéralités [2].

Rebecca fut la figure de Marie lorsque, priée par le serviteur d'Abraham de lui donner un peu d'eau pour boire, elle lui répondit qu'elle lui en donnerait non seulement pour lui, mais encore pour ses chameaux : *Quin et camelis tuis hauriam aquam, donec cuncti bibant.* (Gen. xxiv, 19). Sur quoi, le dévot S. Bernard en son sermon *Super missus*, dit à la B. Vierge : *Domina, nec puero Abrahæ tantum, sed et camelis tribue de superinfluente hydria tua.* Il veut dire : O ma Souveraine, que vous êtes plus compatissante et plus libérale que Rébecca ; vous ne vous contentez pas de dispenser les grâces de votre immense miséricorde seulement aux serviteurs d'Abraham qui figurent les fidèles serviteurs de Dieu, mais vous les dispensez encore aux chameaux qui sont la figure des pécheurs. Et comme Rebecca donna plus qu'il ne lui était demandé, ainsi Marie donne plus qu'on ne lui demande. La libéralité de Marie, dit Richard de Saint-Laurent, ressemble à la libéralité de son Fils qui donne toujours plus qu'on ne lui demande, et de qui S. Paul a dit : *Dives in omnes, qui invocant illum : Il répand ses richesses sur tous ceux qui l'invoquent.* (Rom. x, 12). Ainsi Marie répand d'abondantes grâces sur tous ceux qui recourent à elle par la prière [3]. C'est pourquoi un pieux auteur dit à la B. Vierge : O ma Reine, priez pour moi, parce que vous demanderez pour moi les grâces avec plus de dévotion que moi je ne saurais le faire, et vous m'obtiendrez de Dieu des grâces beaucoup plus grandes que celles que je pourrais demander [4].

Lorsque les Samaritains refusèrent de recevoir Jésus-Christ et sa doctrine, S. Jacques et S. Jean dirent à leur Maître : Voulez-vous, Seigneur, que nous commandions au feu du ciel qu'il descende et les dévore ? Mais le Sauveur répondit : *Nescitis cujus spiritus estis : Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes.* (Luc. ii, 55). C'est comme s'il leur eût dit : Je suis d'un esprit si miséricordieux et doux, que je suis venu du Ciel pour sauver, non pour châtier les pécheurs, et vous, vous voulez les voir perdus. Du feu ? des châtiments ? tai-

1. Plus vult illa bonum tibi facere, et largiri gratiam, quam tu accipere concupiscas. (Bernardin de Bust. *Mar.* P. I. Serm. v, *de Nov. Mar.*)

2. Invenies eam in manibus plenam misericordia et liberalitate. (*Id. ibid.*)

3. Largitas Mariæ assimilat largitatem Filii sui : dat amplius quam petatur. (Ricc. a St. Laur. *De Laud. Virg.*)

4. Majori devotione orabis pro me quam ego auderem petere ; et majora mihi impetrabis, quam petere præsumam.

sez-vous, ne me parlez pas de châtiments ; ce n'est pas là mon esprit. Nous ne pouvons douter que Marie n'ait un esprit tout semblable à celui de son Fils, et qu'elle ne soit toute portée à la miséricorde, puisque, comme dit sainte Brigitte, elle est appelée la Mère de miséricorde, et que la même miséricorde de Dieu l'a faite ainsi compatissante et douce pour tous [1]. C'est pour cela que S. Jean la vit revêtue du soleil : *Et signum magnum apparuit in cœlo, mulier amicta sole.* (Apoc. xii, 1). Sur ce passage, S. Bernard dit à la Vierge : *Vestis solem et vestiris ab eo.* O ma Reine, vous avez revêtu le Soleil (le Verbe divin) de chair humaine ; mais lui vous a revêtue de sa puissance et de sa miséricorde.

Notre Reine est donc si compatissante et bonne, dit S. Bernard, que quand un pécheur, quel qu'il soit, se recommande à sa miséricorde, elle ne se met pas à examiner ses mérites, s'il est digne ou s'il n'est pas digne d'être exaucé, mais elle les exauce tous et les secourt tous [2]. C'est pourquoi, remarque S. Hildebert, elle est dite : *Belle comme la lune* : *Pulchra ut luna* (Cant. vi), parce que de même que la lune fait bénéficier de sa lumière les corps les plus vils de la terre, ainsi Marie illumine et secourt les pécheurs les plus indignes [3]. Et bien que la lune prend toute sa lumière du soleil, elle effectue son cours plus vite que le soleil ; comme dit un auteur : ce que le soleil fait en un an, la lune le fait en un mois [4]. Quelquefois, dit S. Anselme, nous trouvons plus tôt notre salut en invoquant le nom de Marie qu'en invoquant le nom de Jésus [5]. C'est pourquoi Hugues de Saint-Victor dit que si nos péchés nous font craindre de nous adresser à Dieu, parce qu'il est la Majesté infinie que nous avons offensée, n'hésitons pas à recourir à Marie, puisqu'en elle nous ne trouverons rien qui nous effraie. Il est vrai qu'elle est sainte, immaculée, reine du monde et Mère de Dieu ; mais elle est de notre chair, fille d'Adam comme nous [6].

En un mot, dit S. Bernard, il n'y a rien dans Marie qui ne respire la grâce et la bonté, puisque, comme Mère de miséricorde, elle se fait toute à tous, et que, par sa grande charité,

1. Ego vocor Mater misericordiæ, et vere misericordia illius misericordem me fecit. (Sta. Brigit. *Rev.* lib. XI, c. 6.)

2. Non discutit merita, sed omnibus exorabilem se præbet. (S. Bern. Serm. *in Sign. Magn.*)

3. Pulchra ut luna. (*Cant.* 6.) Pulchra ut luna, quia pulchrum est benefacere indignis. (S. Hildeb. *Epist.* xxvi.)

4. Quod sol facit in anno, luna facit in mense. (Joan. de Minian. l. i, *de cœl.* c. iii.)

5. Velocior nonnumquam est nostra salus, invocato nomine Mariæ, quam invocato nomine Jesu. (S. Anselm. *De Excell. Virg.* c. vi.)

6. Si pertimescis ad Deum accedere, respice ad Mariam ; non illic invenis quod timeas ; genus tuum vides. (Hug. *de SS. Virg.*)

elle s'est rendue débitrice des justes et des pécheurs, et a ouvert à tous le sein de sa miséricorde, afin que tous reçoivent de sa plénitude [1]. De telle sorte que comme le démon va toujours cherchant à donner la mort à qui il peut, selon la parole de S. Pierre : *circuit quærens quem devoret* (I. Petr. v, 8), ainsi par contre, dit Bernardin de Bustis, Marie va cherchant toujours à donner la vie et à sauver qui elle peut : *Ipsa semper circuit quærens quem salvet* [2].

Après cela, comprenons donc que la protection de Marie est plus grande et plus puissante que tout ce que nous pouvons imaginer : *Patrocinium tuum majus est quam apprehendi possit*, dit S. Germain de Constantinople à Marie [3]. Comment se fait-il, demande l'auteur du *Pommeraie*, que le Seigneur qui, sous l'ancienne loi, était si rigoureux dans les châtiments, use maintenant de tant de miséricorde envers les criminels coupables des plus grands péchés? Il répond : Tout cela se fait par l'amour et les mérites de Marie [4]. Ah! dit S. Fulgence, le monde ne subsisterait plus depuis longtemps, si Marie ne l'avait soutenu par son intercession [5]. Mais, dit Arnold de Chartres, nous pouvons en toute sécurité aller à Dieu et en espérer tout bien, maintenant que le Fils est notre médiateur auprès du Père, et que la Mère est notre médiatrice auprès du Fils. Comment le Père n'exaucerait-il pas le Fils, lorsque le Fils lui montre les plaies qu'il a reçues par amour pour les pécheurs? et comment le Fils n'exaucerait-il pas la Mère lorsqu'elle lui montre les mamelles qui l'ont allaité [6]. S. Pierre Chrysologue dit, avec grâce et énergie, que cette Vierge ayant logé Dieu dans son sein, exige, pour prix de cette hospitalité, la paix du monde, le salut pour ceux qui sont perdus, et la vie pour les morts [7].

Oh! dit l'Abbé de Celles, combien n'y en a-t-il pas qui

1. Quæ ad eam pertinent, plena omnia pietatis et gratiæ. Denique omnia omnibus facta est, sapientibus et insipientibus copiosissima charitate debitricem se fecit: omnibus misericordiæ suæ sinum aperit, ut de plenitudine ejus accipiant omnes. (S. Bern. *sup. Sign. magn.*)

2. Bernardin. a Bust. *Mar.* P. III, serm. III.

3. S. German. *De Zona Virg.*

4. Quare parcit nunc mundo ipse Deus, qui olim multo his minora peccata acrius punivit? Totum hoc facit propter beatam Virginem et ejus merita. (Ap. Pepe Grand. *ecc.*)

5. Cœlum et terra jamdudum ruissent, nisi Maria suis precibus sustentasset. (S. Fulgent.)

6. Securum accessum jam habet homo ad Deum: ut mediatorem causæ suæ Filium habet ante Patrem, et ante Filium, Matrem. Christus ostendit Patri latus et vulnera, et Maria Christo pectus et ubera. (Arnold. Carnot. *de Laud. Virg.*)

7. Una puella sic Deum in sui pectoris capit hospitio, ut pacem terris, salutem perditis, vitam mortuis, pro ipsa domi exigat pensione. (S. Petr. Chrys. Serm. CXL.)

mériteraient d'être condamnés par la justice divine et qui, cependant, sont sauvés par la miséricorde de Marie, parce qu'elle est le trésor de Dieu et la trésorière de toutes les grâces; de sorte que notre salut est dans ses mains [1]. Recourons donc toujours à cette auguste Mère de miséricorde, et espérons avec certitude que nous nous sauverons par le moyen de son intercession; car, comme dit Bernard de Bustis, pour animer notre confiance, elle est notre salut, notre vie, notre espérance, notre conseil, notre refuge, notre secours [2]. Marie, dit S. Antonin, est ce trône de la grâce auquel l'Apôtre nous exhorte à recourir avec confiance, afin que nous obtenions la divine miséricorde avec tous les secours utiles à notre salut. L'Apôtre dit : *Adeamus cum fiducia ad thronum gratiæ : ut misericordiam consequamur, et gratiam inveniamus in auxilio opportuno : Allons donc avec confiance au trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce dans un secours opportun.* (Hebr. iv, 16). *Ad thronum gratiæ scilicet ad Mariam,* commente S. Antonin (P. IV, lib. xv, c. xiv, § 7). C'est pourquoi sainte Catherine de Sienne appelle Marie : *Administratrix misericordiæ,* la dispensatrice de la divine miséricorde.

Concluons donc par la belle et douce exclamation de S. Bernard sur ces paroles : *O clemens, ô pia, ô dulcis Virgo Maria!* Il dit : O Marie, vous êtes clémente avec les misérables, miséricordieuse pour ceux qui vous prient, douce pour ceux qui vous aiment, clémente pour les pénitents, tendre pour ceux qui progressent, douce envers les parfaits; vous manifestez votre clémence en nous délivrant des châtiments, votre bonté en nous dispensant les grâces, votre douceur en comblant de biens ceux qui vous cherchent [3].

O DULCIS VIRGO MARIA

O DOUCE VIERGE MARIE

(Chapitre XII de l'auteur)

COMBIEN LE NOM DE MARIE EST DOUX PENDANT LA VIE ET A LA MORT

Nous avons donné ce discours à la Fête du saint Nom de Marie. Voir tome IX, pages 349 et suiv.

1. Sæpe, quos justitia Filii potest damnare, Matris misericordia liberat; quia Thesaurus Domini est et Thesauraria gratiarum, salus nostra in manibus illius est. (Idiot. *Cont. de V. M. in prol.*)

2. Hæc est nostra salus, vita, spes, consilium, refugium, auxilium nostrum. (Bern. de Bust. P. I, serm. VI, *de com. Mar.*)

3. O clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria. Clemens indigentibus, pia exorantibus, dulcis diligentibus. O Clemens pœnitentibus, pia proficientibus, dulcis contemplantibus. O clemens liberando, o pia largiendo, o dulcis te donando. (S. Bern. *Sup. Salv. Reg.*)

PARAPHRASE

DES

LITANIES DE LA SAINTE VIERGE

(Adressée à des Religieuses de la Visitation par le P. Berthier, S. J.)

1. J'espérerai toujours en vous, et je ne cesserai point de chanter vos louanges. (Ps. lxx, 14.)

Sainte Mère de Dieu, depuis la naissance du Christianisme on met son espérance en vous ; on célèbre vos grandeurs ; on vous appelle *bienheureuse*, selon la prophétie que vous en avez faite dans votre sublime cantique. Je me joins à toutes les générations passées, présentes et futures. Je vous rends avec elles tous mes hommages. O Vierge sainte, c'est la plus indigne de vos servantes qui se prosterne à vos pieds : présentez-moi à Jésus-Christ votre Fils, et que, par votre puissante intercession, j'apprenne à l'aimer jusqu'au dernier moment de ma vie.

2. Seigneur, ayez pitié de moi.

La terre est remplie de sa gloire. (Habac. iii, 3.)

Seigneur, la terre et les cieux annoncent vos grandeurs ; mais votre sainte Mère me donne plus d'idée de votre puissance et de votre bonté que toutes les créatures réunies ensemble. Elle vous prie aujourd'hui pour moi ; elle implore votre miséricorde pour une pécheresse indigne de paraître à vos yeux. Ah ! Seigneur, écoutez-la favorablement ; accordez-moi, par son intercession, la grâce d'une conversion sincère, afin que mon cœur, cette terre si ingrate jusqu'ici, produise enfin tous les fruits du salut.

3. Jésus, ayez pitié de moi.

Je ne vous demande qu'une chose, ne me jetez pas dans la confusion ; et le roi dit : Demandez ma mère ; car je ne puis me refuser à votre prière. (iii Reg. ii, 20.)

Le plus sage des rois ne peut rien refuser à sa mère. Il lui dit : Demandez, et vos souhaits seront accomplis. O Jésus, votre sainte Mère, bien plus puissante que celle de Salomon, vous présente mes besoins et mes vœux. Je gémis sous l'empire du péché. Rompez mes liens, et que je commence à jouir de la liberté des vrais enfants de Jésus et de Marie.

4. Seigneur, ayez pitié de moi.

Allons avec confiance au trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde. (Hebr. iv, 16.)

Votre grand Apôtre, ô mon Dieu, m'invite à me présenter

avec confiance au trône de votre grâce, afin d'obtenir miséricorde. Ah! Seigneur, chargée d'iniquités, comme je le suis, je n'oserais paraître seule devant vous. Agréez que je marche sur les pas de votre sainte Mère; ne considérez que sa pureté, son humilité, son amour, toutes ses vertus; et qu'elle devienne le canal des grâces que vous daignerez répandre sur moi.

5. Jésus, écoutez-moi.

Je vous écouterai du haut du ciel, et je vous serai propice. (II PARAL. VII, 14.)

Vous avez promis, Seigneur, d'écouter vos enfants, et de vous laisser toucher par leurs prières. Ces enfants sont aussi ceux de votre sainte Mère; elle intercède pour eux; elle se met entre eux et vous. Pourriez-vous ne pas l'écouter favorablement? O Jésus, fils de Marie, soyez-moi propice, puisque j'ai aussi Marie pour mère? O Vierge sainte, exposez à Jésus-Christ tous mes besoins spirituels; ils sont comme infinis, mais votre charité est sans bornes; c'est en elle que je mets ma confiance : Jésus l'agrée parce qu'il est votre fils et mon sauveur.

6. Jésus, exaucez-moi.

Le Seigneur m'a exaucé. (DEUTER. IX, 18.)

Israël avait péché : Moïse pria avec larmes pour lui. Le Seigneur l'exauça, et pardonna à son peuple. Je suis coupable, ô Jésus, et je mérite aussi vos vengeances; mais j'ai, en la personne de votre sainte Mère, une protectrice bien plus puissante que ne le fut Moïse. Qu'elle me dise donc aujourd'hui, comme ce saint législateur : *Le Seigneur Dieu m'a exaucée;* il te fait grâce comme il le fit à son peuple; il te rétablit dans son alliance; il promet d'être avec toi; sois-lui fidèle désormais, et tu entreras dans la bienheureuse patrie dont la terre promise ne fut que la figure.

7. Père céleste, qui êtes Dieu, ayez pitié de moi.

De qui êtes-vous la fille? dites-le moi. (GENES. XXIV, 23.)

Père céleste, créateur du ciel et de la terre, et Seigneur suprême de toutes choses, vous voyez votre fille bien-aimée, Marie, la plus parfaite des pures créatures. Elle vous adresse pour moi d'humbles prières; elle vous demande que je sois aussi votre fille par l'amour et par la fidélité à vos volontés. Hélas! Père éternel, il est étonnant que je sois si mauvaise, ayant au ciel un aussi bon Père, et au pied de votre trône une mère si sainte. Faites cesser cette sorte de prodige, qui

me remplit de confusion, et rendez-moi digne de vous, puisque vous ne dédaignez pas de m'admettre au nombre de vos enfants.

8. Fils Rédempteur du monde, qui êtes Dieu, ayez pitié de moi.

Je sais que mon rédempteur vit. (Job, xix, 25.)

En vain, mon Sauveur, m'auriez-vous rachetée, si vous n'étiez pas sorti du tombeau triomphant de la mort et de l'enfer. Vous vivez et régnez à la droite de votre Père, et vous avez appelé auprès de vous cette sainte Mère qui vous avait porté dans son sein. O Dieu Rédempteur, cette vie glorieuse dont vous jouissez, et dont Marie jouit par votre grâce, n'est pas uniquement pour vous et pour elle. Vous me l'avez aussi promise; mais, pour l'obtenir, je ne dois vivre ici-bas que de votre amour. C'est la grâce que je vous demande par les plaies sacrées dont je vois encore les traces sur votre corps glorieux.

9. Esprit saint, qui êtes Dieu, ayez pitié de moi.

Il n'y a qu'une colombe, elle est parfaite, elle est à moi; c'est l'unique et la bien-aimée de sa mère. (Cant. vi, 8.)

O divin Esprit, je reconnais la vérité de cet oracle : Il n'y a qu'une colombe digne de vous, une âme parfaite et sans tache. C'est Marie qui seule, entre les filles d'Adam, a su vous plaire. Vous l'avez remplie de vos dons dès le premier moment de sa conception, et elle a été fidèle à toutes vos inspirations. Elle vous demande aujourd'hui pour moi, non cette plénitude de grâce, mais quelques-unes de vos faveurs, surtout la pureté du cœur, afin que vous habitiez dans moi, et que je suive en tout les impressions de votre amour.

10. Trinité sainte, qui êtes un seul Dieu, ayez pitié de moi.

Ces trois sont une même chose. (I Joan. v, 7.)

Adorable Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, je m'anéantis en votre présence. Vous n'êtes qu'une même et indivisible substance, et vous êtes trois personnes réellement distinctes. Je ne conçois pas ce mystère, mais je l'adore, et je veux mourir dans cette foi, qui fut celle de Marie et de tous les saints. O Père, vous êtes toute puissance! O Fils, vous êtes toute sagesse! O Esprit saint, vous êtes tout amour! O Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, vous êtes l'Infini, l'Eternel, l'Etre suprême. Je m'unis à cette sainte Vierge, que le Père a chérie comme sa fille, que le Fils a révérée comme sa mère, que le

Saint-Esprit a rendue féconde comme son épouse. Faites-moi la grâce, par son intercession, de vous contempler un jour dans la bienheureuse éternité.

11. Sainte Marie, priez pour moi.

Béni soit le Seigneur qui a tellement glorifié votre nom, que vos louanges sont dans la bouche de tous les hommes. (JUDITH, XIII, 24, 25.)

Oui, Vierge sainte, béni soit le Seigneur qui a glorifié votre nom, qui l'a mis dans la bouche de tous les fidèles, qui l'a tellement gravé dans nos cœurs, qu'après le saint nom de Dieu et celui de Jésus, le vôtre est celui que nous révérons le plus et que nous répétons le plus souvent. O divine Marie, en prononçant votre nom, je me rappelle tout l'ordre de la Rédemption, et en même temps tous mes devoirs. Que ce saint nom m'apprenne à les remplir fidèlement ; qu'il me protège dans les dangers de cette vie, et surtout à l'heure de ma mort.

12. Sainte Mère de Dieu, priez pour moi.

Marie mit au monde son fils premier-né. (LUC. II, 7.)

Ce fils, que Marie met au monde, est son premier-né ; et il est en même temps, selon l'Apôtre, le premier-né de Dieu, le premier-né d'entre les morts, le premier-né entre toutes les créatures, c'est-à-dire, engendré de toute éternité, et avant qu'aucune créature existât. Mystère supérieur à toutes pensées ! Je l'adore avec vous, ô sainte Mère de Dieu ; obtenez-moi de ce cher Fils la grâce d'entrer intimement dans son alliance. Il daigne être mon frère ; que je ne me rende pas indigne, par mes infidélités, d'une si grande faveur : il me l'accorde en souffrant pour moi ; que j'embrasse volontiers toutes les souffrances, pour lui témoigner mon amour.

13. Sainte Vierge des vierges, priez pour moi.

Les autres filles l'ont vue, et l'ont appelée bienheureuse (CANT. VI, 8.)

Voici, mon Dieu, la plus sainte et la plus pure des vierges. Toutes les filles de Sion l'environnent, et célèbrent sa gloire. J'ai renoncé au monde pour être admise parmi elles. Mon sacrifice n'a pas été aussi grand que celui d'une infinité d'autres, mais je me suis consacrée toute entière à vos pieds et aux pieds de Marie. Ne permettez pas, Seigneur, que je sois du nombre de ces vierges insensées qui n'allièrent pas la vigilance à la consécration de leur virginité. Admettez-moi un jour aux noces de l'Agneau, et que Marie me présente à ce céleste Epoux, pour marcher à sa suite dans tous les siècles des siècles.

14. Mère de Jésus-Christ, priez pour moi.

Je vous ai porté neuf mois dans mon sein, je vous ai allaité, je vous ai élevé. (II Machab. vii, 27.)

O Sainte Vierge, je crains, en qualité de pécheresse, le courroux de Jésus-Christ mon juge. Mais il est votre Fils, représentez-lui ce que la mère des Macchabées disait au plus jeune de ses enfants : *O mon fils, souvenez-vous que je vous ai porté neuf mois dans mon sein, que je vous ai allaité, que je vous ai élevé.* Ajoutez, ô sainte Mère de Jésus, que vous vous intéressez pour mon salut; que vous lui demandez grâce pour mes iniquités sans nombre ; et que je désire ardemment de vivre et de mourir dans son saint amour.

15. Mère de l'auteur de la grâce, priez pour moi.

Allons au trône de la grâce. (Hebr. iv, 16.)

O ma sainte Mère, en donnant Jésus-Christ au monde, vous avez ouvert le trésor de toutes les grâces. Quoique je sois chargée d'iniquités, il y a dans ce trésor tous les dons de la pénitence, de la ferveur, de la fidélité, de l'amour. Un rayon de cette divine lumière, une étincelle de ce feu sacré suffit pour me rendre pure aux yeux de votre cher Fils. O Marie, pleine de grâce, soyez mon avocate auprès de lui ; placez-moi aux pieds de son trône, et que son sang précieux couvre, efface et détruise tout ce qui a pu lui déplaire dans le cours de ma vie !

16. Mère très-pure, priez pour moi.

Dieu l'a purifiée : ne la regardez pas comme quelque chose de profane. (Act. x, 15.)

Marie, destinée à montrer au monde le Soleil de justice, surpasse en éclat et en beauté tous les astres du ciel. Le Dieu de toute pureté devait sortir, dit S. Irénée, avec la plus grande pureté, du sein le plus pur. Une mère la plus pure des vierges, quel prodige ! quel objet d'admiration pour les anges et pour les hommes ! Mais, Vierge sainte, quelle instruction pour moi qui me suis dévouée, dans votre maison, à mener une vie pure et sans tache ! Conservez et augmentez en moi l'amour de cette belle vertu. Qu'il n'y ait rien de profane dans ma conduite, rien qui blesse la pureté d'une servante de Marie.

17. Mère très chaste, priez pour moi.

Oh ! qu'il y a de beauté dans une génération où règne la chasteté ! (Sap. iv, 1.)

Le Saint-Esprit a loué la chasteté dans un temps où elle

était peu connue et peu honorée. Il avait en vue la plus féconde des mères, et la plus chaste des vierges. Sous vos auspices, ô sainte Mère de Dieu, le champ de l'Église est devenu fertile en fruits de chasteté. J'ai le bonheur d'appartenir à cette génération de saints et de saintes qui marchent sur vos traces. Faites, par vos exemples et par votre intercession auprès de Dieu, que je remplisse le principal de mes devoirs, qui est, selon l'Apôtre, de plaire uniquement à mon céleste Epoux.

18. Mère sans tache, priez pour moi.

Vous serez éternellement bénie, parce que vous avez aimé la chasteté. (Judith, xv, 11.)

Les bénédictions qu'on donne à Judith n'ont pas pour objet sa force, sa confiance en Dieu, l'amour qu'elle eut pour sa patrie ; ces vertus étaient sublimes en elle : mais on fait, par préférence, l'éloge de sa chasteté. O sainte Mère de Dieu, c'est cette éminente prérogative que tous les siècles admirent en vous. Vous avez dompté l'enfer, vous lui avez enlevé ses dépouilles en donnant Jésus au monde ; mais votre chasteté, exempte de toute tache, est le modèle de toutes les âmes pures. Que je ne m'écarte jamais de la route où elles marchent après vous ! Je ne suis pas destinée à recevoir les éloges de tous les peuples, mais à être reconnue, au tribunal du Souverain Juge, pour une imitatrice fidèle de la chasteté de Marie.

19. Mère sans corruption, priez pour moi.

Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. (Matth. xvi, 18.)

Nous sommes tous enfants d'un père coupable ; nous naissons tous sous la tyrannie de l'enfer. Vous seule, Vierge incomparable, vous seule, entre les pures créatures, n'êtes point infectée du souffle de l'esprit infernal. Il n'était pas convenable que le sang de Marie, qui devait passer dans l'Homme-Dieu, portât l'empreinte du péché. J'admire en vous, ô bienheureuse Mère, cette grâce unique ; je bénis le Ciel de vous l'avoir accordée. Obtenez-moi celle de conserver précieusement le bienfait de la régénération. Que les portes de l'enfer ne s'ouvrent jamais pour moi. Obtenez, pour votre humble servante, le don précieux de la persévérance finale.

20. Mère aimable, priez pour moi.

Il était aimable plus que toutes les femmes. (II Reg. i, 26.)

C'est l'éloge que David donne à Jonathas son fidèle ami. Personne n'était plus aimable que ce jeune prince, et il périt à la fleur de l'âge. Sainte Vierge, fille de David, vous subsistez pour la consolation de tous les fidèles. Du haut des cieux

vous les regardez d'un œil propice; et ils ne cessent de dire, avec l'Eglise leur mère, que vous êtes la plus aimable et la plus parfaite des pures créatures. Je ne puis vous ressembler qu'autant que la sainte charité sera en moi. Ah! ma sainte mère, ce qui rend aimable aux yeux de Dieu et des hommes, c'est la divine charité. Sans elle, la pureté la plus excellente, serait, selon l'expression de S. Bernard [1], une lampe sans huile ; sans elle on n'est point admis aux noces de l'Epoux. Allumez dans moi ce feu divin, et ne permettez pas qu'il s'éteigne jamais.

21. Mère admirable, priez pour moi.

Son nom sera l'Admirable. (Isai. ix, 6.)

C'est de Jésus-Christ votre Fils, ô sainte Vierge, qu'il est écrit que son nom sera *l'Admirable*. Vous avez connu mieux que personne les merveilles contenues dans cet Homme-Dieu; et vous seule pouvez aussi connaître celles de votre maternité divine. Je ne cherche point à sonder la profondeur de ce mystère; je l'admire, je le médite avec amour, je mets en lui ma confiance. O Mère singulièrement admirable par toutes vos prérogatives et par toutes vos vertus, que je cesse aujourd'hui d'admirer ce qui ne m'annonce pas Jésus et Marie! Que toute ma curiosité s'éteigne: Jésus et Marie fixeront désormais tous mes désirs.

22. Mère du Créateur, priez pour moi.

Celui qui m'a créée s'est reposé dans mon sanctuaire. (Eccli. xxiv, 12.)

Marie est la créature de celui dont elle est la Mère. Le Fils de Marie est avant tous les temps, et Marie le met au monde dans le temps. Mystère ineffable qui est la base de ma religion, et l'appui de ma confiance. Divin Créateur, je vous adore dans le sein de votre Père et dans celui de Marie. Vous daignez aussi reposer en moi par le sacrement de votre amour, et en ce sens mon Créateur me choisit pour sa demeure. O Seigneur, que ne puis-je vous offrir les sentiments qu'eut votre sainte Mère en vous portant dans son sein ! Vierge sainte, obtenez-moi une étincelle de votre amour; préparez mon cœur à recevoir Celui qui vous enrichit de tant de grâces en vous choisissant pour sa Mère.

23. Mère du Sauveur, priez pour moi.

Elle enfantera un fils, et vous l'appellerez Jésus ; car c'est lui qui sauvera son peuple. (Matth. i, 21.)

Quel don vous faites à la terre, sainte Mère de Dieu ! C'est

1. *De divers.* Serm. lv, n° 4.

le Sauveur de tous les hommes qui ont été, qui sont, et qui existeront jusqu'à la fin des siècles. Mais ce Jésus, qui a répandu son sang pour mon salut, ne me donnera pas le salut même, si je n'ai des traits de ressemblance avec lui. Vous l'avez imité parfaitement, ma sainte Mère, apprenez-moi à marcher sur vos traces, afin que ce cher Fils soit pour moi Sauveur dans le temps et dans l'éternité.

24. Vierge très prudente, priez pour moi.

Cette femme était très prudente. (I Reg. xxv, 3.)

Le Saint-Esprit donne cet éloge à la vertueuse Abigaïl qui sut tolérer les égarements de son mari Nabal, et pacifier la colère de David. Ce n'était qu'une figure imparfaite de la plus sainte et de la plus prudente des vierges. Marie prit en toutes choses le parti le plus sage ; elle réfléchissait, dit l'Evangéliste, sur tous les mystères de la naissance et de la vie de Jésus-Christ. Elle semble me dire encore aujourd'hui de faire en tout le meilleur choix, d'éviter l'attachement à mes prétendues lumières, la précipitation et l'empressement dans mes démarches. O Vierge, miroir de sagesse, servez-moi de guide; préservez-moi des égarements où m'engagent mes passions ; que je sois simple et prudente, sincère et réservée, sans déguisement et sans légèreté.

25. Vierge vénérable, priez pour moi.

Toutes les générations m'appelleront bienheureuse. (Luc. i, 48.)

Il n'a été donné qu'à Marie de prédire que tous les siècles l'appelleraient *Bienheureuse*. Tous les autres mortels, enfants d'Adam, ne savent quel sera leur sort dans la suite des temps ; mais la Mère de Dieu, inspirée du Saint-Esprit, a eu une pleine connaissance de son bonheur dans le temps et dans l'éternité. J'applaudis, Vierge sacrée et vénérable, à votre gloire: je chante tous les jours le divin cantique où vous annoncez l'hommage que vous rendent tous les siècles ; faites qu'en le récitant, je me conforme aux sentiments d'humilité et de confiance qu'il renferme.

26. Vierge digne de louange, priez pour moi.

Que les hommes ne cessent point de vous donner des éloges. (Judith, xiii, 25.)

Si les anciens ont loué les femmes fortes qui précédèrent Marie, c'est qu'elles furent des symboles de cette Vierge incomparable. L'Eglise mêle toujours dans ses saints offices le nom de Marie à celui de Jésus ; elle se rappelle toujours le

souvenir de cette bienheureuse créature qui nous a tout donné en nous donnant Jésus. Mais, quels éloges agréez-vous, sainte Mère de Dieu ? ceux qui résultent de l'imitation de vos vertus. Je vous honore, si je suis conforme à vos exemples ; je profane votre saint nom, si je mène une vie toute mondaine ; je ne mérite point de chanter vos louanges, si je ne suis pas toute à Jésus et à vous.

27. Vierge puissante auprès de Dieu, priez pour moi.

Dans votre main est la force et la puissance. (I Paral. xxix, 12.)

Ces paroles que David adressait au Seigneur en lui offrant toutes les richesses destinées à la construction du temple, je vous les adresse sainte Mère de Dieu, en reconnaissant la puissance que vous avez auprès de votre Fils. C'est à l'égard des pécheurs que vous manifestez l'efficacité de votre protection. Personne n'a plus besoin que moi de cet appui, de cette intercession bienfaisante. Je suis votre fille, ô sainte Vierge ; faites que je sois, par ma conversion, la preuve sensible du crédit que vous avez auprès de Dieu et de l'intérêt que vous prenez à mon salut.

28. Vierge pleine de bonté, priez pour moi.

J'userai de clémence à l'égard de qui il me plaira. (Exod. xxxiii, 19.)

Dieu répondit ainsi à Moïse qui priait en faveur d'un peuple rebelle. Le Seigneur voulut témoigner par cette réponse l'indépendance de sa grâce, et la suprême autorité de ses volontés. Cependant il pardonna à Israël, parce que la miséricorde parle toujours puissamment en faveur des coupables. Ah ! Seigneur, je reconnais que je suis digne de vos châtiments : mais voici votre sainte Mère qui s'intéresse pour moi ; j'ose, à l'ombre de son intercession, espérer de vous le pardon de mes crimes. Ils sont sans nombre, mais votre clémence, Seigneur, est infinie, et celle de Marie, formée sur la vôtre, s'exerce tous les jours à l'égard des plus grands pécheurs. Si je leur ressemble par mes iniquités, que j'aie part aussi comme eux à la protection de votre sainte Mère.

29. Vierge fidèle, priez pour moi.

Soyez fidèle jusqu'à la mort. (Apocal. ii, 10.)

Marie porta la fidélité jusqu'à suivre Jésus-Christ sur le Calvaire. Elle s'y tint debout, quoique transpercée d'un glaive de douleur. Elle acquiesça au grand sacrifice de ce qu'elle avait de plus cher. Quelle est ma fidélité à répondre aux mouvements de la grâce, à recevoir de la main de Dieu les croix

qu'il daigne m'envoyer, à remplir les devoirs que l'obéissance m'impose? O Vierge fidèle jusqu'à la mort, inspirez-moi une si haute idée de Jésus votre cher Fils, que je ne l'abandonne jamais, quelque pénible que puisse être la route par laquelle il me conduira.

30. Miroir de justice, priez pour moi.

Nous le voyons ici-bas comme dans un miroir. (I Cor. XIII, 12.)

C'est l'opposition que met l'Apôtre entre la manière dont les saints voient Dieu, et celle dont nous le voyons sur la terre. Ici-bas nous le contemplons dans ses ouvrages, dans les saints livres, dans les touches qu'il nous donne de son amour. Parmi les pures créatures, il n'en est point de plus propre à nous faire connaître Dieu et Jésus-Christ, que Marie, tout à la fois notre sœur, parce qu'elle est fille d'Adam, et notre mère, parce qu'elle a mis au monde notre Rédempteur. Contemplons, dans cet excellent miroir, ce que c'est que Dieu qui forme une mère vierge; et ce que c'est que Jésus-Christ qui, tout Dieu qu'il est, prend naissance de celle qu'il a créée. O Marie, que de merveilles vous me faites connaître! Oh! que je vous ai peu connue jusqu'ici!

31. Temple de la divine sagesse, priez pour moi.

La sagesse s'est construit une maison; elle y a élevé sept colonnes. (Prov. IX, 1.)

En nous donnant Jésus, Marie a posé le fondement de l'Eglise, et les sept colonnes qu'elle y a élevées, ce sont les sept sources de la grâce, les sept sacrements. Jésus-Christ seul en est l'auteur, mais nous avons Jésus-Christ par Marie. Quelle idée Marie a-t-elle eue de ces dons précieux! Quels sentiments a-t-elle conçus à la présence du corps adorable de son Fils contenu dans l'Eucharistie! Ah! Vierge sainte, je suis sans foi et sans amour en recevant ce sacré corps formé de votre substance. Ranimez donc ma foi, enflammez-moi d'amour. Soyez avec moi dans cette sainte action; offrez à Jésus-Christ vos sentiments pour suppléer à la faiblesse des miens.

32. Sujet de notre joie, priez pour moi.

Notre tristesse se tournera en allégresse. (Joan. XVI, 20.)

Cet oracle est déjà rempli dans cette vie; nous possédons Jésus et nous avons la protection de sa sainte Mère. Mais il nous reste à obtenir la vue de l'un et de l'autre, à jouir éternellement de leur présence. Jamais je n'aurai ce bonheur,

sainte Mère de Dieu, si je n'aime, comme vous, les souffrances, la pauvreté et l'abjection. Ce furent les trois compagnes de Jésus, et vous les reçûtes de sa main. Que je les reçoive aussi de la vôtre; qu'elles fassent ma gloire et mon bonheur jusqu'au dernier moment de ma vie.

33. Vase spirituel, priez pour moi.

Celle-ci est un vase d'honneur. (Rom. ix, 23.)

Nous étions tous des vases d'ignominie, par le malheur de notre naissance. Dieu, dans sa miséricorde, a préparé Marie comme un vase d'honneur. Ce vase tient le premier rang parmi tous ceux que Dieu a choisis pour orner sa maison. Ah! Seigneur, quel rang m'y destinez-vous et quel rang puis-je y espérer après m'être oubliée tant de fois? Si votre miséricorde ne change ce fonds de corruption qui est en moi, je ne serai jamais qu'un vase d'argile, je serai brisée au premier coup de votre colère. Sainte Vierge, écartez de moi ce malheur.

34. Vase d'élection, priez pour moi.

Celle-ci est un vase admirable, c'est le chef-d'œuvre du Très-Haut. (Eccli. xliii, 2.)

Cet éloge a été donné par le Saint-Esprit au soleil; c'est un vase qui contient les merveilles de la main du Très-Haut. Marie a porté dans elle-même le Soleil de justice. Celui qui nous éclaire n'agit que sur nos sens, et le Fils de Marie anime tout notre intérieur. Ah! si je connaissais les influences de ce divin Soleil, si je les recevais dans moi; si sa lumière, sa chaleur, sa fécondité me donnaient quelque trait de ressemblance avec vous, ô ma sainte mère!

35. Vase de la plus insigne piété, priez pour moi.

Il sortira un vase très pur. (Prov. xxv, 4.)

Le Sage dit que, si l'on ôte la rouille d'une masse d'argent, *il en sortira un vase très pur*. Dieu n'a point ôté la rouille du cœur de Marie, il l'a empêchée de s'y insinuer; il a préservé ce sanctuaire de toute atteinte du péché. Vous voyez, sainte Vierge, la corruption de mon cœur; il est impur depuis le premier moment de son existence; il contracte tous les jours de nouvelles taches. Faites, par votre intercession puissante, que cette rouille anciennement invétérée disparaisse, afin que je puisse être présentée à votre cher Fils comme un vase purifié et digne de contenir le précieux trésor de la grâce.

36. Rose mystérieuse, priez pour moi.

Couronnons-nous de roses. (Sap. II, 8.)

Ce n'est pas avec les sensuels du monde que je m'occupe de cette pensée en votre présence, ô divine Vierge ! Ils se couronnent de roses en cette vie, parce qu'ils sont sensuels et mondains ; mais moi je veux recevoir de votre main cette couronne qui est le symbole de la bonne odeur de Jésus-Christ. Les roses ne sont jamais sans épines ; et vous, ô sainte Mère, vous que l'Eglise appelle une *rose mystérieuse*, vous avez éprouvé plus que personne qu'il faut passer par les épines de cette vie pour parvenir à la couronne de gloire. Apprenez-moi à ne point redouter les souffrances, à préférer la couronne d'épines de mon Sauveur à toutes les fausses délices du monde.

37. Tour de David, priez pour moi.

Celle-ci est une forteresse contre mes ennemis. (Ps. LX, 4.)

L'Epouse des Cantiques est comparée à la tour de David, à cause de sa force, de sa constance, de sa hardiesse à braver les ennemis du salut. Vous fûtes intrépide, sainte Mère de Jésus, au milieu de vos ennemis qui étaient aussi ceux de mon Sauveur. Je suis, pour moi, la faiblesse même ; je cède aux premiers efforts du monde, de l'enfer, et de l'amour-propre. Protégez-moi dans les combats que me livrent ces ennemis furieux. Soyez ma force et mon asile. Si vous êtes pour moi, qui pourrai-je craindre ?

38. Tour d'ivoire, priez pour moi.

Salomon fit un grand trône d'ivoire, et il le revêtit de l'or le plus pur. (III Reg. X, 18.)

C'est encore l'Epouse des Cantiques que le Saint-Esprit compare à une *tour d'ivoire*, pour marquer la pureté, la solidité et l'éclat de ses vertus. Quand Salomon mit dans son palais un trône d'ivoire tout revêtu d'or, il voyait en esprit l'Eglise, où Marie s'élève comme un trône sur lequel est assis le Roi immortel de tous les siècles. Je m'occupe de toutes ces grandes figures, ô divine Vierge, j'entre dans les sublimes vérités qu'elles m'annoncent ; je bénis le Seigneur des prérogatives éminentes qu'il a mises dans vous. Il me reste à désirer quelques traits de vos vertus, surtout quelques étincelles de l'amour sacré dont vous fûtes embrasée.

39. Temple revêtu d'or, priez pour moi.

Les portes du sanctuaire étaient revêtues d'or. (III Reg. VII, 50.)

Les richesses du temple de Salomon n'étaient qu'une figure

imparfaite de l'intérieur de Marie. Le Prophète parlant d'elle, dit que toute la beauté de cette sainte Mère de Dieu est au-dedans [1], quoique d'ailleurs elle fût parée à l'extérieur de toutes les grâces qui attirent l'admiration des hommes. Cet or pur, dont étaient revêtues les portes du temple, est l'emblème de la charité : vertu si précieuse, et éternelle comme Dieu même qui est *charité*, selon la belle expression de l'Apôtre [2]. O Vierge, mère de la charité essentielle, blessez mon cœur d'un trait de flamme, afin que mes œuvres soient animées du pur amour de mon Dieu.

40. Arche d'alliance, priez pour moi.

Vous méritez la mort ; mais parce que vous avez porté l'arche du Seigneur, je ne vous ôterai pas la vie. (III Reg. II, 26.)

Voilà une preuve du respect profond que Salomon portait à l'arche d'alliance. Le grand-prêtre Abiathar s'était révolté contre lui, et méritait la mort ; mais parce qu'il avait porté la sainte arche, Salomon lui fit grâce. Sainte Vierge, Mère de Dieu, vous êtes plus vénérable que l'arche du Testament ; dans vous a pris naissance le Saint des saints ; la gloire du Seigneur s'est manifestée sur vous avec plus d'éclat que sur le Propitiatoire. Je mérite toutes les vengeances de Jésus-Christ mon juge, mais j'ai porté l'arche de son testament en le recevant dans le sacrement de son amour. C'était la chair formée de votre sang, ô la plus pure des mères ! Obtenez-moi une vive componction de mes péchés, et que je recouvre la vie en recouvrant la grâce de ma réconciliation.

41. Porte du Ciel, priez pour moi.

Princes du ciel, ouvrez vos portes. (Ps. XXIII, 7.)

C'est proprement Jésus-Christ qui nous a ouvert les portes du Ciel ; mais c'est par Marie que Jésus-Christ nous a été donné ; et sans Marie le Ciel nous serait toujours demeuré fermé. Si je savais ce que c'est que le Ciel, que le ciel ouvert, que le ciel ouvert par Jésus-Christ, que le ciel ouvert par Jésus-Christ Fils de Marie, je n'aurais point d'autre occupation que celle de penser à l'entrée du Ciel, aux moyens d'entrer dans le Ciel, au malheur qui m'attend si je me ferme par mes péchés l'entrée du Ciel. O divine Vierge, ne permettez pas que je sois jamais du nombre de ces vierges insensées à qui la porte du Ciel fut fermée à cause de leur négligence et de leur tiédeur.

1. *Ps.* XLIV, 14. — 2. I Joan. IV, 16.

42. Etoile du matin, priez pour moi.

Celle-ci est l'étoile brillante du matin. (Apocal. xxii, 16.)

Marie est appelée l'*Etoile brillante du matin*, parce qu'elle a annoncé le beau jour de la Rédemption. Je ne jouirai de toute la beauté de ce jour qu'après avoir coulé patiemment les mauvais jours de cette vie. Sainte Vierge, vous n'avez pas été exempte de cette épreuve, mais la patience et l'amour vous ont soutenue durant ces jours de larmes. O ma sainte Mère, apprenez-moi à aimer Jésus, et je jouirai dès lors de l'aurore du beau jour dont vous goûtez les charmes dans l'éternité.

43. Ressource des infirmes, priez pour moi.

Une vertu sortait de lui, et les guérissait tous. (Luc. vi, 19.)

Jésus-Christ avait été envoyé pour guérir les infirmités du corps et de l'âme ; les miracles qu'il opérait sur les corps étaient la marque et la preuve du pouvoir qu'il avait de purifier les âmes. O Sainte Vierge, c'est cette guérison spirituelle que je désire et que je vous demande. Regardez-moi comme un malade couvert de plaies ; guérissez surtout, dans moi, par votre intercession et par vos exemples, la tiédeur, la vanité, la légèreté, l'inconstance, la dureté du cœur. Augmentez dans moi l'esprit de foi et l'esprit d'amour, afin que je ne retombe pas tous les jours dans les mêmes infirmités.

44. Refuge des pécheurs, priez pour moi.

Je me souviendrai de Rahab et de Babylone, si elles me connaissent. (Ps. lxxxvi, 4.)

Dieu promet, par cet oracle du Prophète, de faire grâce aux peuples idolâtres, s'ils parviennent à la connaissance de son nom. Pourriez-vous, ô sainte Vierge, oublier votre humble servante qui réclame votre protection? Je me prosterne aux pieds deJésus, que je vois entre vos bras, dans ces sentiments de S. Bernard, l'un de vos plus fidèles serviteurs [1] : « O » homme, approchez-vous de Dieu ! Marie est en la présence du » Fils, et le Fils est en la présence du Père. Marie présente » au Fils son sein et ses mamelles : Jésus présente au Père » son côté et ses plaies. Pourriez-vous être rejeté tandis que » tant de gages d'amour parlent en votre faveur »?

45. Consolatrice des affligés, priez pour moi.

Donnez-moi le peuple pour lequel je vous supplie. (Esth. vii, 3.)

Esther faisait cette prière à Assuérus en faveur du peuple

1. Serm. *in Nativ. B. V. Mariæ.*

d'Israël persécuté, et elle fut écoutée favorablement. Nous avons dans vous, sainte Mère de Dieu, une protectrice plus puissante qu'Esther; et notre Dieu, votre cher Fils, est plus miséricordieux que les rois les plus compatissants aux misères de leurs peuples. Le poids de mes péchés m'afflige et m'accable; ô divine consolatrice des affligés, regardez-moi d'un œil propice, obtenez-moi la faveur de mon juge; dites-lui qu'il me donne à vous pour le temps de ma vie et pour l'éternité.

46. Secours des chrétiens, priez pour moi.

Malheur à la nation qui s'élève contre mon peuple. Le Seigneur tout-puissant se vengera d'elle. (JUDITH, XVI, 20.)

L'Eglise a, dans Marie, un asile contre tous les ennemis du saint culte. Malheur à quiconque se déclare l'adversaire de l'Eglise et de Marie. Le Tout-Puissant vengera tôt ou tard l'une et l'autre. Vierge sacrée, vous savez que je suis votre fille et celle de l'Eglise, que je veux mourir dans votre sein et dans celui de l'Eglise; mais j'ai des ennemis redoutables, le monde, l'enfer et mes passions me persécutent : prenez en main ma défense; faites que je fasse un saint usage des biens spirituels de l'Eglise; demandez pour moi la grâce de recevoir, en mourant, les secours qu'elle accorde à ses enfants.

47. Reine des Anges, priez pour moi.

Régnez sur nous, votre fils et vous. (JUDIC. VIII, 22.)

Cette prière, que les enfants d'Israël firent à Gédéon, marquait la confiance qu'ils avaient en lui. Les anges de Dieu vous disent, Vierge sainte, de régner sur eux : ils ne sont exposés à aucuns dangers, mais la vénération qu'ils ont pour vous les place aux pieds de votre trône. Ils se glorifient de vous avoir pour Reine : soyez aussi la mienne, Vierge encore plus pure que les anges, et intercédez pour moi auprès de Jésus-Christ, afin que j'imite la pureté, la fidélité, l'obéissance des esprits bienheureux.

48. Reine des Patriarches, priez pour moi.

Voilà les patriarches et les chefs des familles qui ont habité dans Jérusalem. (I PARAL. VIII, 28.)

Les deux Testaments ont leurs patriarches, et tous reconnaissent Marie pour leur reine. Les patriarches de l'ancien l'ont vue en esprit, et ont annoncé ses grandeurs. Les patriarches du nouveau ont profité de ses exemples, et l'ont donnée pour protectrice à leurs enfants. J'appartiens aussi,

Vierge sainte, à un patriarche des derniers temps, à l'illustre François de Sales, qui fut un de vos plus zélés serviteurs. Il habite la sainte Jérusalem, où vous régnez avec Jésus-Christ et avec tous les saints. Ne permettez pas que je sois jamais séparée de mon père. Obtenez-moi la grâce d'imiter ses vertus, celles de sa première fille, sainte Jeanne-Françoise, celles de tant d'autres qu'il a attirées dans la gloire. Que je commence aujourd'hui à être une digne fille, et une imitatrice fidèle de toutes ces grandes âmes si unies à Jésus et à Marie.

49. Reine des Prophètes, priez pour moi.

Celui qui prophétise est le plus grand. (I Cor. XIV, 5.)

Il n'appartient qu'à Dieu de prédire l'avenir ; ceux à qui il communique le don de prophétie, tiennent le plus haut rang dans son Eglise. Marie a été prédite par les prophètes, et elle a prophétisé elle-même ; elle a prédit sa gloire future et la vocation de tous les peuples à la foi. C'est dans la visite que vous rendîtes à Elisabeth, Vierge sainte, que vos lumières prophétiques se développèrent ; j'appartiens à une société de vierges qui porte le nom de ce mystère, et qui me rappelle sans cesse votre sublime cantique. Faites qu'en le récitant tous les jours, je prenne les sentiments d'humilité, de confiance, de reconnaissance qu'il renferme.

50. Reine des Apôtres, priez pour moi.

Les apôtres étaient occupés de la prière avec Marie, mère de Jésus. (Act. I, 14.)

Les apôtres se disposèrent à recevoir le Saint-Esprit en priant avec vous, sainte Mère de Jésus. Vous attirâtes sur eux les bénédictions célestes, et le Saint-Esprit, dont vous étiez l'Epouse, les remplit de ses dons. De ce saint lieu, où toute l'Eglise naissante était rassemblée, sortirent tous les fruits de la grâce, et toutes les lumières de la foi. O sainte Vierge, je prie toujours en votre présence, je répète sans cesse vos louanges dans l'assemblée des vierges qui portent votre nom : obtenez-moi l'esprit d'oraison, l'esprit d'union, l'esprit de ferveur, afin que les saints apôtres me reconnaissent un jour pour la servante fidèle de Jésus et de Marie.

51. Reine des martyrs, priez pour moi.

Sa robe était teinte du sang des saints et des martyrs de Jésus. (Apocal. XVII, 6.)

C'est l'idolâtrie, l'hérésie, l'impiété qui s'est couverte du sang des martyrs. Marie est la Reine de ces saints persécu-

tés pour Jésus-Christ; elle a donné l'exemple de la plus héroïque constance en accompagnant son Fils au Calvaire; elle a protégé dans tous les siècles les âmes souffrantes, elle les a soulagées dans leurs traverses. Sainte Vierge, soutenez-moi dans les combats de cette vie, aidez-moi à triompher des ennemis de mon salut; ils me persécutent sans cesse, ne permettez pas que je manque de courage dans ces longues épreuves. Je veux souffrir, comme Thérèse, ou mourir. Que mes souffrances me procurent la vie, qui est celle de Jésus-Christ et de son saint amour.

52. Reine des Confesseurs, priez pour moi.

Ils se prosternaient devant celui qui est assis dans le trône, et ils jetaient leurs couronnes à ses pieds. (Apocal. iv, 10.)

Telle est l'occupation des saints dans la céleste Jérusalem : ils adorent l'Agneau de Dieu, et ils lui font hommage de leurs couronnes; Marie est à leur tête, elle les présente à son divin Fils. Oh! quelle multitude de héros qui sont parvenus à la gloire par leur zèle, par leur pénitence, par leurs travaux, par leur constance, par leur ardente charité! Ils ont tous été vos admirateurs, sainte Mère de Dieu, ils ont chanté vos louanges, ils ont étendu la gloire de votre nom. Protégez ceux qui combattent encore sur la terre, augmentez-en le nombre, et réunissez-les tous un jour au pied du trône de Jésus.

53. Reine des vierges, priez pour moi.

Elles suivent l'Agneau partout; car elles sont vierges. (Apoc. xiv, 4.)

Heureuse destinée, que celle de suivre l'Agneau de Dieu, d'être toujours dans sa compagnie, d'avoir part à ses bienfaits! mais ce n'est le partage que des âmes pures et exemptes de toutes les souillures du monde. Marie est à leur tête, comme la reine de toute pureté. Quelle foule de vierges, sainte Mère de Dieu, à votre suite! que ne dois-je point faire, souffrir, et entreprendre pour être admise dans une société si sainte! Divin Agneau immolé pour moi, purifiez mon cœur, dégagez-le de toutes les affections qui ne se portent pas uniquement à vous.

54. Reine de tous les saints, priez pour moi.

Il y aura une montagne qui sera la maison de Dieu, et qui surpassera toutes les autres montagnes. (Mich. iv, 1.)

Tous les saints sont comme des montagnes, par la connaissance sublime qu'ils ont de Dieu; Marie s'élève au-dessus d'eux, parce qu'elle est entrée plus avant qu'aucun d'eux

dans les secrets de Dieu. O montagne où habite la paix, parce que le véritable Salomon, le roi de la paix, essentielle et éternelle, y a fait sa demeure ; quand est-ce que mon cœur, toujours agité d'orages dans cette vallée de larmes, s'élèvera jusqu'au sommet de cette sainte montagne, séjour de la paix? Mère de mon Dieu, soyez ma reine, comme vous l'êtes de tous les cœurs pacifiques; apprenez-moi à prier dans la paix, à souffrir dans la paix, à agir dans la paix, afin que j'aie le bonheur de mourir, comme les saints, dans la paix.

55. Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-moi, Seigneur.

Le Seigneur a pardonné à son peuple. (Joel, II, 18.)

Marie a prié pour le peuple de Dieu, et Dieu a *pardonné à son peuple*. Quelle consolante parole! aurais-je le bonheur, Vierge sainte, d'avoir obtenu le pardon pour lequel j'ai imploré le secours de vos prières? Cent fois j'ai récité cette sainte formule d'invocations que l'Eglise m'a mise dans la bouche, et je me trouve chargée d'iniquités. Ah ! ma sainte mère, obtenez-moi du divin Agneau, que vous avez porté dans votre sein, la réconciliation que je désire. Dans cette vue j'ai insisté sur tous les titres que l'Eglise vous donne : que cette prière me devienne donc plus salutaire qu'elle ne l'a été jusqu'à présent, et que le premier de ses effets soit de me pénétrer d'une contrition parfaite.

56. Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-moi, Seigneur.

Par cette prière il sera exaucé. (Eccli. xxxiii, 4.)

Le Saint-Esprit m'enseigne que le sage aura la foi, qu'il sera fidèle à la loi de Dieu, qu'il manifestera ses désirs par la prière, qu'il exprimera cette prière dans des termes convenables, et que de cette manière *il sera exaucé*. Les invocations que je viens de vous faire, Vierge sacrée, ont-elles toutes ces conditions ? Je sais qu'elles sont exprimés convenablement, puisque je tiens ces formules de l'Eglise inspirée d'en haut; mais ai-je une vive foi, suis-je docile à la loi de Dieu, suis-je animée d'un véritable désir de ma conversion ? Je me sens interdite à cette question ; mais l'aveu que je fais de ma misère vous touchera, sainte Mère de Dieu, et vous intéressera pour moi auprès du divin Agneau qui a effacé tous les péchés du monde.

57. Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de moi.

Que le Seigneur ait pitié de nous, et qu'il nous bénisse. (Ps. LXVI, 2.)

Le Prophète ajoute à cette prière une demande bien essentielle, c'est que le Seigneur *répande sur nous la lumière de son visage*. J'ai un extrême besoin, sainte Mère de Dieu, de cette splendeur divine ; car je suis depuis longtemps dans l'obscurité. Implorez donc pour moi la miséricorde, la bénédiction et la lumière de l'Agneau de Dieu : sa *miséricorde* pour mes iniquités passées ; sa *bénédiction* pour mes actions de tous les jours ; sa *lumière* pour persévérer dans les saintes résolutions que vous m'inspirez.

O sainte Vierge, je vous ai adressé cette longue prière en mon nom, et je n'y ai fait mention que de moi. Mais je suis chargée de la conduite d'un troupeau qui m'est cher, parce que vous me l'avez confié, et que celles qui le composent peuvent dans la suite procurer votre gloire. Puisque je manque de lumières pour moi, je dois être bien plus aveugle encore pour les autres. Je vous livre donc aujourd'hui ces jeunes plantes, ô sainte Mère de Dieu, cultivez-les vous-même ; suppléez à mes négligences ; inspirez-leur l'amour de Jésus votre cher Fils, la haine du monde, la défiance d'elles-mêmes. Soyez leur mère dans le temps et leur reine dans l'éternité.

PETITES MÉDITATIONS DE S. ALPHONSE DE LIGUORI SUR LES LITANIES DE LA SAINTE VIERGE

DISPOSÉES POUR UNE NEUVAINE PRÉPARATOIRE AUX FÊTES DE LA SAINTE VIERGE

PREMIER JOUR

I. Sancta Maria, ora pro nobis. — Puisque, dans les litanies de la Sainte Vierge, l'Eglise nous enseigne à lui demander tant de fois qu'elle prie pour nous, *ora pro nobis*, il est bon qu'avant de méditer sur les titres sous lesquels on invoque Marie, nous considérions combien ses prières sont puissantes auprès de Dieu. Bienheureux sont ceux pour qui Marie prie ! Jésus se réjouit d'être prié par sa Mère ; il l'aime tant qu'il lui accorde tout ce qu'elle demande. Sainte Brigitte entendit un jour Jésus dire à sa Mère : Ma Mère, vous savez que vos prières ne peuvent pas ne pas être exaucées par moi ; demandez donc tout ce que vous voulez ; et il ajouta : Ma Mère, lorsque j'étais sur la terre, vous ne m'avez rien refusé ; il convient maintenant qu'au Ciel je ne vous refuse rien de tout ce que

vous me demanderez [1]. S. Bernard dit : Il suffit que Marie parle, le Fils lui accorde tout ce qu'elle demande : *A Filio audiri est exaudiri.* C'est pourquoi nous devons toujours prier cette divine Mère, si nous voulons acquérir le salut éternel. Disons-lui, avec S. André de Crète : Nous vous supplions, ô Vierge sainte, de nous accorder le secours de vos prières : elles sont plus précieuses que tous les trésors de la terre ; elles nous obtiennent une grande abondance de grâces ; elles confondent nos ennemis et triomphent de leurs forces.

II. Sancta Maria. — Le nom de Marie est un nom de salut. Ce nom ne vient point de la terre, mais du Ciel. C'est pourquoi S. Epiphane dit qu'il ne fut pas donné à Marie par ses parents, mais imposé par expresse volonté divine. De là il s'ensuit qu'après le nom de Jésus, le nom de Marie est au-dessus de tout nom ; puisque Dieu l'a rempli de grâce et de douceur pour obtenir tout bien à qui le prononce. S. Bernard disait : O Marie, on ne peut prononcer votre nom sans que le cœur de celui qui le prononce, ne s'enflamme d'amour pour vous. Et le B. Henri Suso s'écriait : O Marie, que devez-vous être vous-même, si votre nom est si aimable et si gracieux ? S. Bonaventure dit que le nom de Marie est un nom plein de bénédiction qui ne peut être prononcé sans que celui qui l'invoque n'en retire quelque faveur, et qu'il a surtout la propriété de vaincre les tentations de l'enfer. O ma Reine, s'écrie le saint, si je vous avais toujours invoquée dans les tentations, je ne serais jamais tombé. A l'avenir, je ne manquerai pas de vous invoquer, en vous disant : Marie, assistez-moi, Marie, secourez-moi. Obtenez-moi en outre la grâce de vous invoquer toujours dans les dangers que courra mon âme.

III. Sainte Mère de Dieu. — Si les prières des saints sont puissantes auprès de Dieu, que ne peuvent pas les prières de Marie ! Les prières des saints sont des prières de serviteurs, et celles de Marie sont des prières de Mère. S. Antonin dit que les prières de Marie sont considérées par Jésus-Christ comme des commandements : *Oratio Virginis habet rationem imperii.* Il est impossible, dit ce saint, que le Fils n'accorde pas une grâce que sa Mère demande : *Impossibile est Deiparam non exaudiri.* Voilà pourquoi S. Bernard nous exhorte à demander par l'intermédiaire de Marie toutes les grâces que nous désirons : *Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus,* puisqu'elle est Mère et est toujours exaucée : *Quia mater est et frustrari non potest.* O auguste Mère de Dieu, priez Jésus pour moi. Considérez les misères de mon âme et ayez pitié de moi. Priez, et ne cessez de prier tant que vous ne me verrez pas

1. Mater, pete quod vis a me ; non enim potest esse inanis petitio tua. Tu nihil mihi negasti in terris, ego nihil tibi negabo in cœlis. (Sta. Brigitt. *Rev.*)

sauvé dans le Paradis. O Marie, vous êtes mon espérance, ne m'abandonnez pas. *Sancta Dei Genitrix, ora pro nobis.*

DEUXIÈME JOUR

I. Mater divinæ gratiæ. — Marie est appelée par S. Anselme : *Mater omnium gratiarum*, et par l'Abbé de Celles : *Thesauraria gratiarum.* C'est pourquoi S. Bernardin de Sienne écrit : *Omnia dona et gratiæ, quibus vult, quando vult, et quomodo vult, per ipsius manus dispensantur* : Toutes les grâces que nous recevons de Dieu, se dispensent par la main de Marie, et se dispensent à qui Marie veut, quand Marie le veut, et comme Marie le veut. Elle nous l'apprend du reste elle-même, car elle dit, Prov. VIII, 18 : *Mecum sunt divitiæ, ut ditem diligentes me.* Le Seigneur a mis dans ma main toutes les richesses de ses grâces, afin que j'en enrichisse ceux qui m'aiment. Donc, ô ma Souveraine, si je vous aime, je ne serai plus pauvre comme je le suis. Après Dieu, je vous aime par dessus toutes choses ; dans votre bonté, obtenez-moi que la tendresse et l'amour que j'ai pour vous s'accroissent encore. S. Bonaventure me dit que vous sauvez tous ceux que vous voulez : *Quem ipsa vis, salvus erit.* C'est pourquoi je vous dis avec le même saint : *O salus te invocantium, salva me.* O salut de ceux qui vous aiment, sauvez-moi de l'enfer, et, d'abord, sauvez-moi du péché qui seul peut me conduire en enfer.

II. Mater purissima. — Cette Mère vierge, toute resplendissante de pureté, rend chastes et purs tous ses serviteurs. S. Ambroise dit que déjà lorsque Marie était sur la terre, sa présence infusait en ceux qui la regardaient, l'amour de la pureté : *Tanta erat Mariæ gratia, ut si quis inviseret, integritatis insigne donum conferret.* Elle est appelée le lis entre les épines : *Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias.* (Cant. II, 2). Toutes les autres vierges, dit Denys le Chartreux, sont épines ou pour elles-mêmes, ou pour les autres, mais la B. Vierge n'a été épine ni pour elle-même ni pour les autres, puisqu'à tous ceux qui la regardaient, elle inspirait des sentiments purs et saints. Frigenio, l'auteur de la *Vie* de S. Thomas d'Aquin, rapporte que le Docteur angélique disait que les images mêmes de cette chaste tourterelle éteignent les ardeurs sensuelles en ceux qui les regardent avec dévotion. S. Jean d'Avila dit que beaucoup de personnes tentées contre la chasteté se sont conservées pures par la dévotion à la Sainte Vierge. Oh ! que la vertu du nom de Marie est grande spécialement pour vaincre toutes les tentations contre la pureté. O très pure Marie, délivrez moi du vice de l'impureté ; faites que dans les tentations je recoure toujours à vous et vous invoque tant que la tentation durera.

III. Mater inviolata. — Marie est cette femme si parfaite que Dieu la trouva toute belle et sans tache : *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te.* (Cant. iv, 7). C'est pourquoi Dieu la constitua conciliatrice de sa paix avec les pécheurs, comme le dit S. Ephrem : *Ave, orbis conciliatrix*, et comme elle-même le dit dans les Cantiques sacrés, viii, 10 : *Ex quo facta sum coram eo quasi pacem reperiens : J'ai paru devant lui sous les traits de celle qui a trouvé la paix.* S. Grégoire fait remarquer que si, pour apaiser un roi offensé, on emploie un rebelle, on ne fait que provoquer son courroux, au lieu de l'apaiser. Marie étant destinée à traiter de la paix entre Dieu et les hommes, il ne convenait pas qu'elle parût devant le Seigneur pécheresse et complice de la faute d'Adam. C'est pour cela qu'il la préserva de toute tâche de péché. Ah ! ma Reine immaculée, colombe d'une blancheur éclatante, si chère à Dieu, ne dédaignez pas de regarder tant de taches et de plaies dans mon âme ; regardez-moi et secourez-moi, Dieu qui vous aime tant, ne vous refusera rien, et vous ne savez pas vous refuser à qui vous appelle. O Marie, je recours à vous ; ayez pitié de moi. *Mater inviolata, ora pro nobis.*

TROISIÈME JOUR

I. Mater amabilis. — Richard de Saint-Laurent a dit : *Fuit B. Virgo amabilis oculis ipsius Dei.* Marie fut si belle aux yeux de Dieu, que Dieu admira sa beauté : *Quam pulchra es, amica mea, quam pulchra es !* (Cant. iv, 1). C'est pourquoi Dieu dit qu'elle est unique et l'appelle sa colombe, sa parfaite : *Una est columba, una est perfecta mea.* (Cant. vi). Il est certain, comme dit Suarez, que Dieu aima plus Marie que tous les autres saints ensemble, et cela avec raison, puisqu'elle seule aima plus Dieu que ne l'ont aimé tous les hommes et tous les anges. O Marie, vous êtes si belle et si aimable que vous avez gagné le cœur de Dieu. Prenez encore mon pauvre cœur et faites-moi saint. Je vous aime, et en vous je me confie. *Mater amabilis ora pro nobis.*

II. Mater Salvatoris. — S. Bonaventure appelle Marie médiatrice de notre salut, *Maria mediatrix nostræ salutis*, et S. Jean Damascène dit qu'elle est la libératrice du monde : *Salvatrix mundi suo modo.* On peut dire pour deux raisons que Marie est libératrice du monde et notre médiatrice, c'est-à-dire médiatrice de grâce, comme Jésus-Christ est Médiateur de justice. La première raison, c'est à cause du consentement qu'elle donna à l'incarnation du Verbe ; car, par un tel consentement, dit S. Bernardin, elle nous procura le salut : *Per hunc consensum omnium salutem procuravit.* Secondement, par le consentement que Marie donna à la mort de son Fils, con-

sentant par là à ce qu'il fût sacrifié sur la croix pour notre salut. Je vous dirai donc, ô Mère de mon Sauveur, vous qui un jour avez offert à Dieu la vie de votre Fils : sauvez-moi maintenant par votre intercession.

III. Virgo veneranda. — Dire de Marie qu'elle est Mère de Dieu, c'est lui reconnaître la plus sublime grandeur qui se puisse exprimer ou penser après celle de Dieu, dit S. Anselme. C'est pourquoi ce saint dit à Marie : O ma Souveraine, rien ne vous égale, puisque tout est au-dessus ou au-dessous de vous. Au-dessus de vous est Dieu, et au-dessous tout ce qui n'est pas Dieu. En un mot, dit S. Bernardin, Dieu seul peut connaître la grandeur de Marie : *Tanta est perfectio Virginis, ut soli Deo cognoscenda reservetur.* Et le B. Albert le Grand dit que Marie ne peut être plus unie à Dieu qu'en devenant Dieu : *Magis Deo conjungi non potuit, nisi fieret Deus.* Cette auguste Mère de Dieu est donc bien digne d'être vénérée par nous, puisque Dieu même ne pouvait la faire plus grande qu'en la faisant sa Mère. O Marie, Mère de Dieu et ma Mère, je me prosterne à vos pieds et je voudrais que vous fussiez, à cause de votre sublime grandeur, vénérée par tous les hommes. Ayez compassion d'un pauvre pécheur qui vous aime et se confie en vous. *Virgo veneranda, ora pro nobis.*

QUATRIÈME JOUR

I. Virgo prædicanda. — Dans ses chants, la sainte Eglise déclare que cette divine Mère est digne de toute louange, *omni laude dignissima*, car, comme dit S. Ildefonse, toute louange qu'on donne à la Mère, est à la louange du Fils : *Refunditur in Filium quod impenditur Matri.* S. Grégoire de Nicomédie dit que Dieu considère comme faites à lui-même les louanges que l'on donne à Marie : *Tuam enim gloriam Creator existimat esse propriam.* La Sainte Vierge promet le Paradis à ceux qui la font connaître et aimer : *Qui elucidant me, vitam æternam habebunt*[1]. A cause de cela, Richard de Saint-Laurent dit que Marie fera honorer dans l'éternité ceux qui l'honoreront en cette vie : *Honorantes eam in hoc sæculo, honorabit in futuro.* S. Anselme dit que comme Marie, en devenant Mère de Dieu, s'est entremise pour le salut des pécheurs, ainsi les pécheurs, en publiant ses louanges obtiennent le salut. Tous ne peuvent pas être prédicateurs ; mais tous peuvent la louer et inspirer aux autres, dans les conversations familières entre parents et amis, une haute idée de ses grandeurs, de sa puissance, de sa miséricorde, et les porter ainsi à être dévots envers cette divine Mère. O Reine du Ciel, dès ce jour,

1. Offic. in Concept. B. Virg.

je veux faire le possible pour vous faire vénérer et aimer de tous. Acceptez ma résolution et aidez-moi à l'accomplir. En attendant, inscrivez-moi au nombre de vos serviteurs, et ne permettez pas que je redevienne l'esclave de Lucifer.

II. Virgo potens. — Qui, entre les saints, est auprès de Dieu aussi puissant que sa très.sainte Mère? Elle obtient tout ce qu'elle veut : *Velis tu*, lui dit S. Bernard, *et omnia fient* : Il suffit que vous vouliez et tout se fera. S. Pierre Damien ajoute que quand Marie demande quelque grâce à Dieu, elle commande plutôt qu'elle ne prie : *Accedis non rogans, sed imperans, nam filius nihil negans, honorat.* Ainsi, le Fils honore sa Mère, qu'il aime tant, en lui accordant tout ce qu'elle demande, même pour les pécheurs. C'est pourquoi S. Germain lui dit : Vous êtes, ô Mère de Dieu, toute-puissante pour sauver les pécheurs, et vous n'avez pas besoin d'autre recommandation auprès de Dieu, puisque vous êtes la Mère de la vraie vie. O Marie, vous pouvez me faire saint, je me confie en vous.

III. Virgo clemens. — Autant Marie est puissante auprès de Dieu, autant elle est clémente et miséricordieuse envers celui qui recourt à son intercession. *Nec facultas nec voluntas illi deesse potest*, dit S. Bernard. Marie ne peut manquer de puissance pour nous sauver, parce qu'elle est Mère de Dieu. Elle ne peut pas non plus manquer de volonté, parce qu'elle est notre Mère. Qui jamais a recouru à Marie et a été délaissé? *Sileat*, dit S. Bernard, *misericordiam tuam, si quis te invocatam meminerit defuisse* : Qu'il cesse de louer votre miséricorde, celui qui se souvient de vous avoir invoquée et que vous avez délaissé. S. Bonaventure dit que Marie a un si grand désir que nous la priions pour qu'elle nous dispense ses faveurs avec plus d'abondance, qu'elle se considère comme offensée non seulement par ceux qui l'injurient, mais encore par ceux qui ne lui demandent pas des grâces : *In te, Domina, peccant non solum qui tibi injuriam irrogant, sed etiam qui te non rogant.* Ce n'est pas qu'il soit nécessaire de prier longtemps cette Mère de miséricorde pour obtenir son secours, il suffit de le lui demander avec confiance. *Velocius occurrit ejus pietas quam invocetur*, dit Richard de Saint-Victor. Sa clémence nous secourt même avant que nous l'ayons demandé ; et il en donne la raison : *Non potest miserias scire et non subvenire* : Elle ne peut voir nos misères sans être portée à nous secourir. Voyez donc, ô Marie, voyez mes misères et secourez-moi. *Virgo clemens, ora pro nobis.*

CINQUIÈME JOUR

I. Virgo fidelis. — Bienheureux celui qui, par ses prières,

se tient à la porte de Marie, comme les pauvres se tiennent à la porte des riches pour obtenir du secours. *Beatus homo* (dit Marie) *qui audit me et vigilat ad fores meas quotidie.* (Prov. VIII, 34). Oh! soyons fidèles à servir cette divine Mère comme elle est fidèle à nous secourir, quand nous l'en prions. Marie promet à ceux qui la servent et l'honorent, de les préserver du péché et de leur procurer le salut éternel : *Qui operantur in me non peccabunt, qui elucidant me vitam æternam habebunt* (Eccli. XXIV, 31). Elle nous appelle tous, veut que tous nous recourions à elle, et promet de nous combler de grâces : *In me gratia omnis viæ et veritatis; in me omnis spes vitæ et virtutis... transite ad me omnes.* (Eccli. XXIV, 25, 26). S. Laurent Justinien applique à Marie cet autre texte de l'Ecclésiastique : *Vincula illius alligatura salutaris* (Eccli. VI, 31), et il ajoute : *Quare vincula? nisi quia servos suos ligat ne discurrant per campos licentiæ.* Marie lie ses serviteurs afin qu'ils ne se permettent pas de liberté excessive qui serait ensuite la cause de leur ruine. O Mère de Dieu, je mets en vous toutes mes espérances : préservez-moi de retomber encore dans le péché. O ma Souveraine, ne m'abandonnez pas; obtenez-moi la grâce de mourir plutôt que de perdre la grâce de Dieu.

II. Causa nostræ lætitiæ. — Comme, après l'obscurité et les ténèbres de la nuit, l'aurore est une cause d'allégresse, ainsi après les ténèbres du péché qui, durant quatre mille ans avant la venue de Jésus-Christ, couvrirent la terre, la naissance de notre aurore Marie apporta la joie au monde. *Nata Maria, surrexit aurora,* dit S. Pierre Damien. L'aurore est l'avant-courrière du jour, et Marie a été l'avant-courrière du Verbe incarné, Soleil de justice et notre Rédempteur qui, par sa mort, nous a délivrés de la mort éternelle. C'est donc justement que l'Eglise chante à la fête de la Nativité de Marie : *Nativitas tua, sancta Dei genitrix, gaudium annunciavit universo mundo.* Et, de même que Marie a été le principe de notre joie, elle en est encore le complément; car, dit S. Bernard, Jésus-Christ a remis aux mains de sa Mère tout le prix de ses mérites, afin que nous recevions tout bien par le moyen de Marie : *Redempturus humanum genus, universum pretium contulit in Maria, ut si quid salutis nobis est ab illa noverimus redundare.* O Mère de Dieu, vous êtes ma joie et mon espérance, car vous ne refusez à personne votre protection et vous obtenez de Dieu tout ce que vous voulez.

III. Vas insigne devotionis. — La dévotion, comme enseigne S. Thomas, consiste dans la promptitude avec laquelle notre volonté se soumet à celle de Dieu. Ce fut la principale vertu qui rendit si chère à Dieu sa très sainte Mère. Et c'est ce que signifiait la réponse du Rédempteur à la femme qui

déclarait heureux le sein qui l'avait porté: *Quin imo beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud.* (Luc. xi, 28). Par là, dit le Ven. Bède, le Seigneur veut dire que Marie était plus heureuse par l'union de sa volonté à la volonté divine que d'avoir Dieu pour Fils. On trouve une juste image de Marie dans cette fleur qui se tourne toujours vers le soleil. La seule volonté divine fut l'unique but et la satisfaction du cœur de Marie, comme elle le dit dans son cantique: *Et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo.* O ma Souveraine, que vous êtes heureuse d'avoir toujours été toute unie à la volonté divine! Obtenez-moi la grâce qu'à l'avenir je sois uniformément toujours soumis à la volonté de Dieu.

SIXIÈME JOUR

I. Rosa mystica. — Dans les cantiques sacrés, il est dit que Marie a été un jardin fermé: *Hortus conclusus mea sponsa.* (Cant. iv, 12). C'est dans ce jardin, dit S. Bernard, que le Seigneur a planté toutes les fleurs qui ornent l'Eglise, entre autres la violette de l'humilité, le lis de la pureté et la rose de la charité. La rose est rouge: Marie est appelée rose à cause de la charité dont son cœur fut toujours enflammé pour Dieu et pour nous. *Rosa rubicunda,* dit l'Abbé de Celles, *per Dei et proximi charitatem; nam igneus color charitatem denotat.* Où pourrions-nous trouver une avocate qui ait plus de sollicitude pour notre salut et qui nous aime plus que Marie? *Unam solam in cœlis fatemur esse sollicitam,* dit S. Augustin, en parlant d'elle. O ma chère Mère, si je savais vous aimer comme vous m'aimez! Je ne manquerai pas à l'avenir de faire tout ce que je pourrai pour vous honorer et vous aimer. O ma très douce Reine, obtenez-moi la grâce de vous être fidèle.

II. Turris Davidica. — Marie est comparée dans les cantiques sacrés à la tour de David: *Collum tuum, sicut turris David, mille clypei pendent ex ea, omnis armatura fortium.* (Cant. iv, 4). S. Bernardin dit que la tour de David était sur une hauteur, c'est-à-dire dans Sion, et qu'on compare Marie à cette tour pour indiquer la sublimité de sa perfection: *Sicut Sion locus erat eminentissimus, sic B. Virgo altissima.* C'est pourquoi il est dit de Marie, dans les Psaumes, que les commencements de sa sainteté surpassent la hauteur des monts: *Fundamenta ejus in montibus sanctis.* (*Ps.* lxxxvi, 1). S. Grégoire explique que la divine Mère fut plus sainte dans les premiers moments de sa vie que ne l'ont été les saints au moment de leur mort. Ah! ma Souveraine et ma Mère, je me réjouis de votre grandeur, et je suis prêt à donner ma vie pour que votre gloire ne fût pas diminuée même du plus infime degré, si elle pouvait être diminuée. Oh! que ne puis-je, même au prix

de tout mon sang, faire que toutes les nations du monde vous honorent et vous aiment comme mérite de l'être l'auguste Souveraine que vous êtes.

III. Turris eburnea. — Marie est encore, dans les cantiques sacrés, comparée à une tour d'ivoire : *Collum tuum sicut turris eburnea.* (Cant. VII, 4). La raison en est que Marie est le cou mystique par le moyen duquel la tête, Jésus-Christ, nous transmet, à nous, les fidèles qui sommes les membres du corps mystique de l'Eglise, les esprits vitaux, c'est-à dire les secours divins qui conservent en nous la vie de la grâce. Ainsi parle S. Bernardin : *Per Virginem a capite Christo vitales gratiæ in ejus corpus mysticum transfunduntur.* Le saint ajoute que du moment où Marie conçut dans son sein le Verbe incarné, elle obtint de Dieu cet honneur que personne ne recevrait de grâce sinon par ses mains. L'ivoire plaît et il est résistant. De là, l'Abbé Rupert a dit de Marie : *Sicut turris eburnea, Deo amabilis, diabolo terribilis.* Donc, ô ma Souveraine, puisque vous êtes ainsi aimée de Dieu, vous nous pouvez tout bien ; et, parce que vous êtes terrible aux démons, vous pouvez nous délivrer de toutes leurs embûches. Ayez pitié de nous qui nous glorifions de vivre sous votre protection.

SEPTIÈME JOUR

I. Domus aurea. — L'or est le symbole de l'amour. C'est pourquoi le B. Albert le Grand appelle Marie : *Templum aureum charitatis.* Et c'est avec raison, puisque S. Thomas dit que, comme dans le Temple, toute chose était couverte d'or, ainsi la belle âme de Marie fut remplie de sainteté : *Nihil erat in templo quod non auro tegeretur : nihil erat in Virgine quod non sanctitate plenum esset.* Marie a été cette maison d'or que la sagesse éternelle, c'est-à-dire le Verbe Divin, s'est choisie pour son habitation sur cette terre : *Sapientia ædificavit sibi domum.* (Prov. IX, 1). Or cette maison de Dieu, dit Richard de Saint-Laurent, est ainsi riche qu'elle peut secourir toutes nos misères : *Domus Dei, cujus tanta est abundantia, quod nostram potest replere inopiam.* Ainsi, ô Marie, tout en vous est amour de Dieu, et pour cela vous désirez le voir aimé par tous les hommes. C'est la grâce que je vous demande avant tout et que j'espère de vous ; obtenez-moi un grand amour pour Dieu.

II. Foederis arca. — Hésychius (*De S. M. Deip.* hom. II) appelle Marie : *Arca Noë largior* : Arche plus spacieuse que celle de Noé ; parce que l'arche de Noé ne put recevoir que deux animaux de chaque espèce, tandis que sous le manteau de Marie tous les justes et les pécheurs trouvent un refuge. C'est ce qu'un jour il fut donné à sainte Gertrude de voir. Elle vit une multitude de bêtes sauvages, lions, léopards et autres bê-

tes semblables, qui se réfugiaient sous le manteau de Marie. La bonne Mère ne les chassait pas ; au contraire, elle les caressait de sa bénigne main, pour qu'ils ne s'enfuient pas. Les animaux qui entrèrent dans l'Arche, restèrent brutes ; mais les pécheurs qui se réfugient sous le manteau de Marie, ne restent point pécheurs. Elle leur change le cœur et les rend amis de Dieu. Elle dit un jour à sainte Brigitte : Quelque pécheur que soit l'homme, s'il s'amende et revient à moi, je suis prête à le recevoir immédiatement. Je ne regarde pas les péchés dont il est coupable, mais seulement s'il vient avec une bonne volonté, puisqu'alors je ne dédaigne pas de soigner et de guérir ses plaies ; car je suis appelée, et je suis véritablement la Mère de miséricorde. O Mère de miséricorde, je vous dirai donc, avec S. Augustin, souvenez-vous qu'on n'a pas encore entendu dire que vous ayez repoussé un pécheur qui a recouru à vous en vous demandant de l'aider ; moi qui suis malheureux, j'implore votre secours et je me confie en vous.

III. Janua cœli. — Marie est appelée Porte du Ciel, parce que personne ne peut entrer au ciel que par le moyen de Marie : *Nullus potest intrare in cœlum nisi per Mariam, tanquam per portam*, écrit S. Bonaventure. *In Jerusalem potestas mea*, dit notre Reine (*In missa B. V*). Richard de Saint-Laurent ajoute : *Impetrandi quod volo et quos volo introducendo* : Je peux obtenir tout ce que je veux à mes dévots, et introduire ceux que je veux en Paradis. Voici ce que dit S. Bonaventure : Ceux qui sont dans les bonnes grâces de Marie, sont reconnus citoyens du Ciel, et ceux qui portent sa livrée (c'est-à-dire qui ont le bonheur d'être au nombre de ses serviteurs) sont inscrits au livre de vie. C'est pourquoi Bernardin de Bustis appelle Marie : *le livre de vie*, et dit que celui qui se trouve inscrit dans ce livre, par le moyen de sa dévotion, se sauvera certainement. Ah ! ma Mère, en vous repose mon salut éternel. Je vous aime, sauvez-moi ; ne permettez pas qu'un de vos serviteurs qui vous aime, aille en enfer pour vous maudire.

HUITIÈME JOUR

I. Stella matutina. — S. Jean Damascène appelle Marie l'Etoile qui annonce le Soleil : *Stella demonstrans solem*. De même que l'étoile du matin précède le soleil, ainsi la dévotion envers la Sainte Vierge précède le soleil de la divine grâce. S. Germain dit que la dévotion envers Marie est un signe qu'on possède déjà la grâce, ou qu'on l'acquerra bientôt. L'Eglise appelle notre Souveraine, étoile de la mer, parce que, explique S. Thomas, *sicut per stellam maris navigantes diriguntur ad portum, sic per Mariam homines diriguntur ad cœlum* : De même que, dans la tempête, les navigateurs sont guidés au port par

l'étoile, ainsi, sur la mer de ce monde, nous sommes conduits en Paradis par Marie. C'est pourquoi S. Bernard nous dit : *Ne avertas oculos a fulgore hujus sideris, si non vis obrui procellis* : O homme, si tu ne veux pas rester submergé dans les dangers des tentations, ne quitte pas des yeux cette étoile de salut. Et il continue : *Ipsam sequens non devias* : *ipsa protegente, non metuis* : *ipsa propitia, pervenis* : En suivant Marie, tu ne t'écarteras pas de la voie ; si Marie te protège, tu n'as pas à craindre de te damner ; si Marie te favorise, tu arriveras au Paradis.

II. Salus infirmorum. — S. Simon Stock appelle Marie : *Peccatorum medicina* ; et S. Ephrem l'appelle non seulement le remède, mais le salut même : *Salus firma recurrentium ad eam.* C'est pourquoi celui qui recourt à Marie, non seulement trouve le remède, mais le salut, comme elle-même le promet à qui s'efforce de la trouver : *Qui invenerit me inveniet vitam, et hauriet salutem a Domino.* (Prov. VIII, 35). Ne craignons pas que, rebutée par l'infection de nos plaies, elle refuse de nous donner ses soins. Elle est notre Mère, et, de même qu'une mère n'hésite pas à soigner un fils blessé, ce médecin céleste ne refusera pas de soigner un serviteur qui recourt à elle. S. Bernard lui dit : O Mère de Dieu, vous n'avez pas horreur d'un pécheur, quelque répugnant qu'il soit ; s'il soupire vers vous, vous le sauvez du désespoir.

III. Refugium peccatorum. — S. Germain appelle Marie : *Refugium paratissimum peccatorum :* Refuge toujours ouvert et préparé pour recevoir tous les pécheurs, puisqu'elle ne dédaigne aucun pécheur, dit l'Abbé de Celles, et qu'elle accueille immédiatement celui qui recourt à elle : *Refugium tutissimum a qua nullus peccator despicitur. Omnes peccatores excipit, nec moram in hoc facit.* S. Jean Damascène dit que Marie est non seulement le refuge des innocents, mais aussi des captifs qui implorent sa protection : *Civitas refugii omnium ad eam confugientium.* C'est pourquoi S. Anselme dit : *Peccatorem toti mundo despectum materno affectu complecteris : nec deseris quousque miserum judici reconcilias.* Il a voulu dire que le pécheur, étant haï de Dieu, se rend odieux et abominable à toutes les créatures ; mais s'il recourt au refuge des pécheurs, Marie, elle, non seulement ne le dédaigne pas, mais l'embrasse affectueusement et ne l'abandonne pas qu'elle ne le voie pardonné par son Fils et notre juge, Jésus-Christ. Donc, ô ma Souveraine, si vous êtes le refuge de tous les pécheurs, vous êtes aussi le mien. Vous qui ne dédaignez aucun de ceux qui recourent à vous, vous ne me repousserez pas, moi qui recours à vous : *Refugium peccatorum, ora pro nobis.* O Marie, priez pour nous et sauvez-nous.

NEUVIÈME JOUR

I. Consolatrix afflictorum. — S. Germain dit : *Quis post filium tuum curam gerit generis humani, sicut tu? Quis ita nos defendit in nostris afflictionibus*? O Marie, qui jamais a eu tant de soin de notre bien, que vous n'en avez pris? Qui jamais, dans nos afflictions, nous a soulagé comme vous l'avez fait? S. Antonin répond : *Non reperitur aliquis sanctorum ita compati infirmitatibus nostris, sicut mulier hæc B. Virgo Maria* : Non, il n'y a point de saint qui compatisse autant à nos misères que cette très miséricordieuse Reine. Et, parce que les misères qui nous affligent le plus, sont les infirmités de l'âme, le B. Henri Suso appelle Marie : *Consolatrix fidelissima peccatorum.* Il suffit qu'on expose à Marie les plaies de notre âme, pour qu'immédiatement elle nous secoure par ses prières et nous console. Aussi, comme dit Richard de Saint-Victor, sa miséricorde nous prévient, nous secourt avant que nous l'en priions : *Velocius occurrit, quam invocatur.* Disons donc avec S. Bonaventure : O Marie, consolez-nous toujours, mais spécialement à l'heure de notre mort; venez alors prendre nos âmes pour les présenter à votre Fils qui doit nous juger.

II. Auxilium christianorum. — S. Jean Damascène appelle Marie : *Auxilium promptum et paratum christianorum, eripiens nos a periculis* : Aide toute prête et prompte à nous délivrer dans tous les périls. L'assistance de Marie, dit S. Cosme de Jérusalem, est toute-puissante pour nous sauver du péché et de l'enfer. S. Bernard dit à Marie : *Tu bellatrix egregia* : Vous êtes une guerrière invincible, lorsque vous combattez pour vos serviteurs contre les démons qui les assaillent. C'est pour cela que dans les cantiques sacrés, VI. 3, il est dit que Marie est terrible comme une armée rangée en bataille : *Terribilis ut castrorum acies ordinata.* Ah! ma Reine, si j'avais toujours eu recours à vous, je n'aurais jamais été vaincu par mes ennemis. A partir de ce jour soyez ma force; dans mes tentations, je veux toujours recourir à vous, et par vous j'espère la victoire.

III. Regina martyrum. — C'est avec raison que Marie est appelée la Reine des martyrs; car à la mort de son Fils sur la croix, sa douleur surpassa la souffrance de tous les martyrs. *Stabat juxta crucem mater ejus.* Les mères fuient lorsqu'il leur arrive de voir mourir leurs enfants sans pouvoir leur porter secours. Marie ne fuit pas, mais constante, elle demeure auprès de la croix de Jésus jusqu'à ce qu'il ait rendu le dernier soupir. *Stabat juxta crucem.* Et, pendant que Jésus expire, elle est là, offrant au Père éternel la vie de son Fils pour notre salut; mais, dans cette offrande, elle se trouve elle-même dans une cruelle agonie et éprouve une douleur plus grande que n'importe

quelle mort. O ma Mère affligée, je vous en supplie, par le mérite de la douleur que vous avez éprouvée au pied de la croix, obtenez-moi une véritable douleur de mes péchés et l'amour de Jésus mon Rédempteur; et, par ce glaive qui vous transperça le cœur quand vous le vîtes incliner la tête et expirer, je vous prie de m'assister à l'heure de ma mort, et de m'obtenir alors le salut éternel, afin que je vienne vous aimer pour toujours avec votre Fils Jésus.

DES VERTUS DE LA TRÈS SAINTE VIERGE MARIE

(Par S. Alphonse de Liguori)

S. Augustin dit que pour obtenir avec plus de sûreté et d'abondance la protection des saints, il faut les imiter, parce qu'en nous voyant pratiquer les vertus qu'ils ont pratiquées, ils sont plus disposés à prier pour nous. La Reine des saints et notre première avocate, Marie, après qu'elle a retiré une âme des griffes de Lucifer et l'a unie à Dieu, veut que cette âme s'exerce à l'imiter. Autrement, la voyant si opposée à elle dans sa conduite, elle ne pourrait l'enrichir de ses grâces comme elle le voudrait. C'est pourquoi Marie déclare bienheureux ceux qui s'appliquent à imiter ses vertus : *Nunc ergo, filii, audite me. Beati qui custodiunt vias meas.* (Prov. VIII, 32). Celui qui aime ressemble, ou cherche à ressembler à la personne qu'il aime, dit le proverbe : *Amor aut pares invenit, aut facit.* S. Jérôme nous dit que si nous aimons Marie, nous devons chercher à l'imiter ; car c'est là la plus grande marque de respect que nous puissions lui donner [1]. Richard dit que ceux-là peuvent se dire vrais enfants de Marie, qui cherchent à vivre comme elle a vécu : *Filii Mariæ imitatores ejus.* Que le fils ait soin d'imiter la Mère, conclut S. Bernard, s'il désire sa protection ; car alors la Mère se voyant honorée, elle le traitera et le favorisera comme un fils.

Pour en venir aux vertus de Marie, les Evangélistes disent peu de chose à ce sujet. Néanmoins, en disant qu'elle fut pleine de grâce, ils nous font bien connaître qu'elle eut toutes les vertus et qu'elle les eut toutes au degré héroïque. S. Thomas dit que chacun des autres saints a excellé en quelque vertu particulière, tandis que la Sainte Vierge a excellé en toutes et nous a été donnée en exemple pour toutes [2]. S. Ambroise dit de même [3]. Comme les SS. Pères nous enseignent que l'humilité est le fondement de toutes les vertus, nous verrons en premier lieu combien fut grande l'humilité de la Mère de Dieu.

I. — de l'humilité de marie

Humilitas est fundamentum custosque virtutum : L'humilité

1. Dilectissimi, Mariam colite quam amatis, quia tunc vere amatis, si imitari volueritis quam amatis. (S. Hier. Serm. *de Ass.* apud Lohn.)

2. Alii sanctorum specialia opera exercuerunt. Alius fuit castus, alius humilis, alius misericors ; sed B. Virgo datur in exemplum omnium virtutum. (S. Thom. *Opusc.* VIII.)

3. Talis fuit Maria, ut ejus unius vita omnium disciplina sit... Sit vobis tanquam in imagine descripta virginitas vitaque Mariæ, in qua refulget forma virtutis. Hinc sumatis exempla vivendi... quid corrigere, quid fugere, quid tenere debeatis. (S. Ambros. lib. II, *de Virg.*)

est le fondement et la gardienne des vertus, dit S Bernard (Serm. I *De Nat. Dom.*). Et c'est avec raison, car sans l'humilité, il ne peut y avoir dans une âme aucune autre vertu. Posséderait-elle toutes les vertus, toutes s'évanouiraient avec la disparition de l'humilité. Par contre, S. François de Sales, écrivant à sainte Jeanne de Chantal, dit que Dieu aime tant l'humilité qu'il court immédiatement où il la voit. Cette belle vertu, si nécessaire, était inconnue dans le monde. Le Fils de Dieu vint sur la terre pour l'enseigner par son exemple, et il veut que nous cherchions spécialement à l'imiter en cette vertu : *Et discite a me, quia mitis sum et humilis corde.* (MATTH. XI, 29). Comme Marie a été la première et la plus parfaite imitatrice de Jésus-Christ en toutes les vertus, elle le fut aussi dans celle de l'humilité, par laquelle elle mérita d'être exaltée au-dessus de toutes les créatures. Il a été révélé à sainte Melchtilde que l'humilité est la première vertu à laquelle la B. Mère s'exerça singulièrement dans sa première enfance.

Le premier acte de l'humilité de cœur est d'avoir une basse opinion de soi-même. Marie eut toujours ce sentiment, comme elle le révéla à sainte Mechtilde, en lui disant que bien qu'elle se vit bien plus enrichie de grâces que les autres, elle ne se préféra jamais à personne [1]. L'Abbé Rupert, expliquant ce passage des Cantiques, IV, 9 : *Vulnerasti cor meum, soror mea sponsa... in uno crine colli tui* : *Ma sœur, mon épouse, vous avez blessé mon cœur... par un cheveu de votre cou,* dit que par ce cheveu du cou, il faut entendre l'humble pensée que Marie avait d'elle-même, et par laquelle elle toucha le cœur de Dieu [2]. Non pas que la Sainte Vierge s'estimât pécheresse, car l'humilité est vérité, comme dit sainte Thérèse, et Marie savait qu'elle n'avait jamais offensé Dieu. Ce n'est pas non plus qu'elle ne confessât pas qu'elle avait reçu de Dieu de plus grandes grâces que toutes les autres créatures, car un cœur humble reconnaît les faveurs spéciales du Seigneur en s'humiliant davantage. Mais, à la lumière plus grande qu'elle avait pour connaître l'infinie grandeur et la bonté de son Dieu, elle concevait bien mieux sa petitesse, et par là, elle s'humiliait plus que tous, en disant avec l'Epouse sacrée : *Nolite me considerare, quod fusca sim, quia decoloravit me sol*: *Ne considérez pas que je suis hâlée, parce que le soleil m'a décolorée.* (CANT. I, 5). C'est-à-dire, selon S. Bernard, plus je m'approche du Seigneur, plus, en face de sa lumière, je deviens noire [3]. Car, dit S. Bernardin,

1. Ita modeste de se sentiebat, ut cum tot gratiis haberet, nulli se prætulit. (STA. MECHT.)

2. In uno crine, id est in nimia humilitate cordis tui; iste est crinis colli, humilis cogitatus. Quid uno crine gracilius? (RUPERT. *In Cant.*)

3. Appropinquans illi me nigram invenio. (S. BERN.)

jamais la Sainte Vierge ne perdait de vue la divine Majesté, ni son propre néant [1]. Une mendiante qui se voit revêtue d'un riche habillement doré ne s'en enorgueillit, mais s'humilie davantage devant son donateur; car alors elle se souvient mieux de sa pauvreté. Ainsi fit Marie : plus elle se voyait enrichie, plus elle s'humiliait, reconnaissant que tout était un don de Dieu. C'est pourquoi elle dit à sainte Elisabeth, religieuse bénédictine : Sois certaine que je me regardais comme la plus vile des créatures et la plus indigne des bontés de Dieu. Aussi S. Bernardin a dit qu'il n'y a pas au monde de créature qui ait été plus élevée que Marie, parce qu'il n'y en a pas qui se soit plus humiliée [2].

En outre, c'est encore un acte d'humilité de tenir cachés les dons célestes. Marie ne fit pas connaître à Joseph la grâce qu'elle avait reçue d'être faite Mère de Dieu, quoique cette manifestation parût alors nécessaire, soit pour délivrer le pauvre époux des soupçons qu'il pouvait avoir en la voyant dans cet état, soit pour le tirer de la perplexité dans laquelle il se trouvait. Ne pouvant d'une part, douter de la chasteté de Marie, et, d'autre part, ignorant le mystère, il voulait la quitter secrètement : *voluit occulte dimittere eam* (Matth. I. 19). Et si l'ange ne lui avait pas fait entendre que son épouse était enceinte par l'opération du Saint-Esprit, elle ne le lui eût pas annoncé. De plus les personnes humbles refusent les louanges pour elles-mêmes et les renvoient toutes à Dieu. C'est pourquoi Marie fut troublée en s'entendant louer par l'ange Gabriel. Et quand sainte Elisabeth lui dit : *Benedicta tu inter mulieres*, etc. *Et unde hoc mihi, ut veniet mater Domini ad me? et beata quæ credidisti.* (Luc. I), Marie, reportant toutes ces louanges à Dieu, répondit par ce cantique plein d'humilité : *Magnificat anima mea Dominum.* C'est comme si elle eût dit : Elisabeth, vous me louez, mais moi je loue le Seigneur à qui seul la gloire est due. Vous admirez que je sois venue à vous, mais moi j'admire la bonté divine en qui, seule, mon esprit se réjouit : *Et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo.* Vous me louez parce que j'ai cru, moi je loue mon Dieu qui a voulu exalter mon néant : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ.* L'auguste Vierge dit à sainte Brigitte : Pourquoi me suis-je tant humiliée et ai-je mérité cette sublime grâce, sinon par la pensée et la persuasion où j'étais de mon néant et de ma complète indigence? Aussi, refusant toute louange pour moi, je

1. Virgo continue habebat actualem relationem ad divinam majestatem, et ad sui nihilitatem. (S. Bernardin.)

2. Sicut nulla, post Filium Dei, creatura tantum ascendit in gratiæ dignitatem, sic nec tantum descendit in abyssum humilitatis. (S. Bernardin. Senens. *Pro Fest. V. M.* serm. IV, s. I, c. III.)

ne voulus que la gloire de mon Bienfaiteur et de mon Créateur [1]. S. Augustin pouvait donc, avec raison, s'écrier : O humilité véritablement bienheureuse qui a donné Dieu aux hommes, a ouvert le Paradis, et délivré les âmes de l'enfer! (Serm. XXXVI *de Sanctis*).

De plus, le propre des humbles est de servir. Marie n'a pas refusé de servir sainte Elisabeth pendant trois mois. S. Bernard dit à ce sujet : Elisabeth admire que Marie vienne la visiter : elle devrait bien plus admirer que Marie vienne pour servir et non pas pour être servie [2]. Les humbles se tiennent dans la retraite et choisissent la plus mauvaise place. C'est pourquoi S. Bernard fait remarquer que Marie, désirant parler à son Fils qui instruisait le peuple dans une maison (*Matth.* XII), ne voulut point y entrer d'elle-même [3]. C'est pour cela encore qu'étant dans le Cénacle avec les Apôtres, elle se mit à la dernière place. S. Luc dit : *Hi omnes erant perseverantes unanimiter in oratione, cum mulieribus, et Maria matre Jesu.* (ACT. I, 14). S. Luc n'ignorait pas le mérite de la divine Mère, et pour cela il aurait dû la nommer en premier lieu. Mais elle s'était placée dans le Cénacle à la dernière place, après les Apôtres et les autres femmes, et S. Luc, dit un auteur, les nomme dans l'ordre où ils étaient placés. C'est à bon droit, dit à ce propos S. Bernard, qu'après s'être ainsi faite la dernière, tandis qu'elle était la première, elle soit faite finalement la première [4].

Enfin les humbles aiment les mépris. On ne lit pas que Marie ait paru à Jérusalem lorsque son Fils y fut reçu en triomphe par le peuple, le dimanche des Rameaux ; mais, par contre, au temps de la mort de son Fils, elle ne s'abstint pas de paraître en public sur le Calvaire, sans crainte de se faire connaître pour la mère du condamné qu'on faisait mourir d'une mort infâme. Quoi de plus méprisable, disait-elle à sainte Brigitte, que de s'entendre appeler insensée, de manquer de tout, et de se voir traitée comme la plus vile des créatures. Eh bien, ma fille, telle fut mon humilité et ma joie, telle aussi ma volonté, et cela parce que ainsi je plaisais à mon Fils, ce qui était mon unique préoccupation [5].

1. Ut quid enim ego me tantum humiliabam, aut unde promerui tantam gratiam, nisi quia cogitavi et scivi me nihil a me esse vel habere? ideo nolui laudem meam, sed solius Datoris et Creatoris. (STA. BRIGITT. *Rev.* l. II, c. XXIII.)

2. Venisse Mariam mirabatur Elisabeth; sed magis miretur quod ipsa non ministrari venerit, sed ministrare. (S. BERN. serm. *De Nat.* V.)

3. Foris stabat, nec materna auctoritate sermonem interrupit, nec in domum intravit ubi Filius loquebatur. (S. BERN.)

4. Merito facta novissima prima, quæ, cum prima esset omnium, se novissimam faciebat. (S. BERN. serm. super *Sign. Magn.*)

5. Quid contemptibilius, quam vocari fatua, omnibus indigere, omnibus

Il fut donné à la sœur Paule de Foligno de comprendre dans une extase combien l'humilité de la très Sainte Vierge fut grande. Très embarrassée pour en donner une idée dans la relation qu'elle en fit à son confesseur, elle disait pour exprimer son étonnement : L'humilité de la sainte Vierge ! Oh ! mon père, l'humilité de la Sainte Vierge ! il n'y a rien au monde d'assez humble pour être comparé à l'humilité de Marie ! Une autre fois, le Seigneur fit voir à sainte Brigitte deux dames, l'une toute faste et vanité : voilà, lui dit-il, l'orgueil. Cette autre, à la tenue modeste, respectueuse pour tout le monde, ne pensant qu'à Dieu et s'estimant pour rien, c'est l'humilité, et elle s'appelle Marie [1].

Il n'y a pas à douter qu'avec notre nature corrompue par le péché, il n'y ait peut-être, comme dit S. Grégoire de Nysse, pas de vertu plus difficile à pratiquer que l'humilité. Mais, malgré cela, nous ne pourrons jamais être de vrais enfants de Marie si nous ne sommes pas humbles. S. Bernard dit : Si vous ne pouvez imiter la virginité de l'humble Marie, imitez l'humilité de la Vierge [2]. Elle abhorre l'orgueil et elle n'appelle à elle que les humbles : *Si quis est parvulus, veniat ad me.* (Prov. IX, 4). Car, dit Richard, Marie nous protège sous le manteau de l'humilité [3]. C'est ce que la Mère de Dieu expliqua à sainte Brigitte, en lui disant : Viens donc, ma fille, et cache-toi sous mon manteau ; ce manteau, c'est mon humilité. Puis elle ajouta que la considération de son humilité était un bon manteau qui réchauffe, mais que de même qu'un manteau ne réchauffe que si on le porte, non seulement en pensée, mais effectivement, ainsi son humilité ne profite qu'à ceux qui s'appliquent à l'imiter. Donc, conclut-elle, revêts-toi, ma fille, de cette humilité [4]. Oh ! que les âmes qui sont humbles, sont chères à Marie. S. Bernard dit que l'auguste Vierge reconnaît et aime ceux qui l'aiment, et elle accourt auprès de ceux qui l'invoquent. Mais combien lui sont chers ceux qui sont de fidèles imitateurs de sa chasteté et de son humilité [5]. En conséquence,

se credere indigniorem? talis, o filia ! erat humilitas mea, hoc gaudium meum, hæc voluntas tota, qua nulli, nisi Filio meo, placere cogitabam. (Sta. Brigitt. *Rev.* l. II, c. XXIII.)

1. *Rev.* l. I, c. XXIX.

2. Si non potes virginitatem humilis, imitare humilitatem Virginis. (S. Bern. *sup. Miss.* hom. I.)

3. Maria protegit nos sub pallio humilitatis. (Riccard.)

4. Ergo et tu filia mea, veni, et absconde te sub mantello meo, hic mantellus humilitas mea est. Nec humilitas mea proficit, nisi unusquisque studuerit eam imitari. Ergo, Filia mea, induere hac humilitate. (Sta. Brigitt. *Rev.*)

5. Agnoscit Virgo, et diligit diligentes se et prope est invocantibus se ; præsertim iis quos videt conformes sibi factos in castitate, et humilitate. (S. Bern., *in Salv. Reg.*)

le saint exhorte tous ceux qui aiment Marie, à être humbles : *Æmulamini hanc virtutem, si Mariam diligitis.* Marin ou Martin d'Albert, religieux de la compagnie de Jésus, avait contracté, par amour pour la Sainte Vierge, l'habitude de balayer la maison et d'enlever les immondices. La divine Mère lui apparut, ainsi que le rapporte le P. Nieremberg, et lui dit comme pour le remercier : Combien m'est cher cet acte d'humilité pratiqué par amour pour moi ! Donc, ô ma Souveraine, je ne pourrai jamais être vraiment votre enfant, si je ne suis pas humble ; mais ne voyez-vous pas que mes péchés, après m'avoir rendu ingrat envers le Seigneur, m'ont encore rendu orgueilleux ? O ma Mère, par les mérites de votre humilité, remédiez à cela et obtenez-moi d'être humble et de devenir ainsi votre fils.

II. — DE L'AMOUR DE MARIE POUR DIEU

S. Anselme dit : *Ubi major puritas, ibi major charitas.* Plus un cœur est vide de l'amour de soi-même, plus il sera rempli d'amour pour Dieu. La très sainte Vierge Marie, parce qu'elle était tout humble, vide d'elle-même, fut pour cela toute remplie du divin amour. Aussi son amour pour Dieu surpassa-t-il celui de tous les hommes et de tous les anges, comme écrit S. Bernard : *Superat omnium creaturarum amores in filium suum.* S. François de Sales avait donc raison de l'appeler la Reine de l'amour. Le Seigneur a donné à l'homme le précepte de l'aimer de tout son cœur : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo.* (Matth. xx, 37). Ce n'est point sur cette terre, mais dans le Ciel, dit S. Thomas, que ce précepte sera rempli parfaitement [1]. Le B. Albert le Grand fait remarquer qu'en une certaine manière, il eût été peu digne de Dieu de donner un précepte que personne n'était en état de remplir entièrement, s'il n'y eût pas eu sa divine Mère pour l'accomplir dans sa perfection [2]. Richard de Saint-Victor confirme cette pensée [3]. L'amour divin, dit S. Bernard, avait tellement pénétré l'âme de Marie, qu'elle en était toute remplie et qu'elle a accompli parfaitement le premier précepte [4]. Marie a donc pu dire : *Dilectus*

1. Plene et perfecte in patria implebitur hoc præceptum ; in via autem impletur, sed imperfecte. (S. Thomæ 2ª 2æ q. xliv, a. 6.)

2. Aut aliquis implet hoc præceptum, aut nullus ; si aliquis, ergo Beatissima Virgo. (B. Albert. Magn. *super Miss.* c. lxxvi.)

3. Emmanuelis nostri puerpera in omni fuit virtutum consummatione perfecta. Quis illud primum mandatum sic unquam implevit : « Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo ? » Divinus amor in ea adeo convaluit, ut qualiscumque defectus in eam incidere non posset. (Ric. a S. Victore. *De Emmanuel.* l. II, c. xxix.)

4. Amor Christi Mariæ animam non modo transfixit, sed etiam pertransivit, ut nullam particulam vacuam amore relinqueret, sed toto corde, tota anima, tota virtute diligeret, et esset gratia plena. (S. Bern. serm. xxix, *in Cant.*)

meus mihi et ego illi (Cant. II, 16). Mon bien-aimé s'est donné tout à moi, et moi je me suis donnée toute à lui. Ah ! dit Richard de Saint-Victor, les Séraphins pouvaient bien descendre du Ciel pour apprendre dans le cœur de Marie la manière d'aimer Dieu [1].

Deus charitas est. (I Joan. IV, 16). Dieu qui est l'amour même est venu sur la terre pour embraser tous les cœurs des flammes de son divin amour, mais aucun cœur ne fut si embrasé que celui de sa Mère. Exempt de toute affection terrestre, il était tout disposé à brûler de ce bienheureux feu, comme dit S. Jérôme [2]. C'est pourquoi le cœur de Marie était devenu tout feu et flamme, comme on lit dans les Cantiques sacrés, VIII, 6 : *Lampades ejus, lampades ignis, atque flammarum;* feu brûlant intérieurement par l'amour, comme explique S. Anselme [3], et flamme resplendissante au dehors par l'exercice des vertus. Donc, de Marie sur cette terre, lorsqu'elle portait Jésus sur ses bras, on pouvait dire : *ignis gestans ignem,* avec plus de raison et dans un autre sens qu'Hippocrate le disait d'une femme qui portait du feu dans sa main. S. Ildefonse dit qu'en Marie on ne voyait que des effets du feu du divin amour [4]. S. Thomas de Villeneuve dit que le buisson ardent vu par Moïse et qui brûlait sans se consumer, était un symbole du cœur de la sainte Vierge. C'est pour cela, dit S. Bernard, que S. Jean la vit revêtue du soleil : *Et signum apparuit in cœlo, mulier amicta sole.* (Apoc. XII, 1). Car, dit le saint, elle fut si unie à Dieu par l'amour, qu'il semble qu'aucune créature ne peut lui être plus unie [5].

S. Bernardin dit que la Sainte Vierge ne fut jamais tentée par l'enfer. Les mouches, dit-il, s'éloignent d'un grand feu ; ainsi les démons s'éloignaient de son cœur tout embrasé par le feu de l'amour divin, et ils n'osaient même pas s'approcher d'elle [6]. Richard dit aussi que le feu de l'amour divin dont

1. Seraphim de cœlo descendere poterant, ut amorem discerent in corde Virginis. (Riccard.)

2. Totam eam incenderat divinus amor, ita ut in ea nihil esset mundanum quod ejus violaret affectus, sed ardor continuus et ebrietas profusi amoris. (S. Hieron. aut Sophron. *De Ass.*)

3. S. Anselm. apud Corn. a Lapide.

4. Mariam, velut ignis ferrum, Spiritus sanctus totam ignivit, ita ut in ea Spiritus sanctus flamma tantum videatur, nec sentiatur nisi tantum ignis amoris Dei. (S. Ildeph. *De Ass.*, Orat. I.)

5. Jure ergo Maria sole perhibetur amicta, quia divinæ sapientiæ, ultra quam credi valeat, penetravit abyssum ; ut quantum sine personali unione creaturæ conditio patitur, luci illi inaccessibili videatur immersa.

6. Sicut magnus ignis effugat muscas, sic a sua inflammata charitate dæmones pellebantur, in tantum quod non erant ausi illi appropinquare. (S. Bernardin. Senens. tom. II, serm. LI, a. 3.)

le cœur de Marie était embrasé, frappait de terreur les démons [1]. La divine Mère révéla elle-même à sainte Brigitte qu'elle n'eut en ce monde d'autre pensée, d'autre désir, ni d'autre joie que Dieu [2]. En sorte que son âme bénie étant sur cette terre presque toujours occupée à contempler Dieu, les actes d'amour qu'elle faisait, étaient innombrables, comme le dit Suarez [3]. Bernardin de Bustis dit que Marie ne répétait pas successivement les actes d'amour de Dieu, comme font les autres saints, mais que, par un singulier privilège, elle aima toujours Dieu actuellement [4]. Cet aigle royal tenait toujours les yeux fixés sur le soleil divin, en sorte, dit S. Pierre Damien, que les actions journalières de la vie ne l'empêchaient point d'aimer, et que l'amour ne l'empêchait pas de vaquer aux occupations ordinaires de la vie [5]. C'est pourquoi S. Germain dit que Marie a été figurée par l'autel de propitiation, sur lequel brûlait, jour et nuit, le feu qui n'était jamais éteint.

Le sommeil même n'empêchait pas Marie d'aimer son Dieu. Et, si un tel privilège fut accordé à nos premiers parents dans l'état d'innocence, comme l'assure S. Augustin, quand il dit d'Adam et d'Eve, qu'alors leur sommeil et leurs songes valaient bien nos veilles et nos œuvres [6], il ne fut certainement pas refusé à la divine Mère, ainsi que le pensent, avec S. Bernardin, Suarez et l'abbé Rupert. Et S. Ambroise, en parlant de Marie, a dit que pendant que son corps se reposait, son âme veillait [7]. Ainsi s'est vérifiée en Marie la parole du Sage : *Non extinguetur in nocte lucerna ejus* : *Pendant la nuit, sa lampe ne s'éteindra pas.* (Prov. xxxi, 18). Parce que pendant que son corps béni prenait, dans un léger sommeil, un repos nécessaire, son âme, dit S. Bernardin de Sienne, continuait à s'élever librement vers Dieu [8]. En sorte qu'elle pouvait dire

1. Virgo principibus tenebrarum terribilis fuit, ut ad eam accedere eamque tentare non præsumpserint ; deterrebat eos flamma charitatis. (Richard. in *Cant.* P. II, c. xxvi.)

2. Nihil nisi Deum cogitabam ; nulla mihi, nisi Deus, placuerunt. (Sta Brigitt. *Rev.* lib. I, c. x.)

3. Actus perfectæ charitatis, quos Beata Virgo habuit in hac vita, innumerabiles fuerunt, quia fere totam vitam in contemplatione transegit, in qua hunc amoris actum frequentissime repetebat. (Suarez. tom. II, in III P. D. 18, s. 4.)

4. Tamen ipsa gloriosissima Virgo, de privilegio singulari, continue et semper Deum amabat actualiter. (Bernardin. de Bustis, P. II, serm. iv, *De Nat. Virg.*)

5. Adeo ut nec actio contemplationem minueret, et contemplatio non desereret actionem. (S. Petr. Damian. serm. i, *de Nat Virg.*)

6. Tam felicia erant somnia dormientium, quam vita vigilantium. (S. Aug. lib. V, in *Jul.* c. ix.)

7. Cum quiesceret corpus, vigilaret animus. (S. Ambros. lib. II, *de Virg.*)

8. Anima ejus libere tunc tendebat in Deum, unde illo tempore erat per-

avec l'Epouse sacrée : *Ego dormio, et cor meum vigilat.* (Cant. v, 2). *Tam felix dormiendo, cum vigilando,* comme s'exprime Suarez. En un mot, pendant que Marie vécut, elle aima Dieu continuellement, dit S. Bernardin [1]. Il dit de plus qu'elle ne fit jamais que ce qu'elle savait plaire à Dieu, et qu'elle l'aima autant qu'elle pensait qu'il faut l'aimer [2]. En sorte qu'on peut dire avec le B. Albert le Grand, que Marie fut remplie de toute la charité dont une pure créature est capable sur cette terre [3]. C'est pourquoi S. Thomas de Villeneuve dit que la Vierge, par son ardente charité, a tellement ravi le cœur de Dieu qu'il est descendu dans son sein pour se faire homme [4]. De là S. Bernardin s'est écrié : O vertus de la Vierge Mère ! une Vierge a touché et ravi le cœur de Dieu [5] !

Mais, puisque Marie aime tant Dieu, ce qu'elle demande certainement de ses serviteurs, c'est qu'ils l'aiment aussi autant qu'ils le peuvent. C'est précisément ce qu'elle dit à la B. Angèle de Foligno, un jour de communion : Angèle, lui dit-elle, si tu veux être bénie de mon Fils, aie soin de l'aimer autant que tu peux. Elle dit encore à sainte Brigitte : Ma fille, si tu veux que nous soyons liées d'amitié, aime mon Fils : *Si vis tecum devincire, ama Filium meum.* Ce que Marie désire surtout, c'est que Dieu soit aimé. Sur ces paroles de l'épouse des Cantiques, v, 8 : *Adjuro vos, filias Jerusalem, si invenieritis dilectum meum, ut nuntietis ei quia amore langueo,* Novarino demande pourquoi la Sainte Vierge conjure les anges de faire connaître à son Seigneur l'amour qu'elle lui porte. Est-ce que le Seigneur ne sait pas combien elle l'aime [6] ? Cet auteur répond en disant que par là la divine Mère veut faire connaître son amour, non pas à Dieu, mais à nous, afin que nous le partagions et que nous soyons aussi épris d'amour divin : *Ut vulnerata vulneret.* Comme elle est tout embrasée du divin

fectior contemplatrix, quam unquam fuerit alius dum vigilavit. (S. Bernardin. Senens. *Pro. fest. B. M.* serm. iv, a. i, c. 2.)

1. Mens Virginis in ardore dilectionis continue tenebatur. (*Id.* tom. II, serm. li, a. 3, c. 3.)

2. Nihil unquam elicere voluit, nisi quod Dei sapientia præmonstrabat ; tantumque Deum dilexit, quantum a se diligendum illum existimabat. (S. Bernardin. *Loc. cit.*)

3. Credimus etiam, sine præjudicio melioris sententiæ, Beatam Virginem, in conceptione Filii Dei, charitatem talem et tantam accepisse, qualis et quanta percipi poterat a pura creatura in statu viæ. (B. Albert. Magn. lib. *De Virg.* c. xcvi.)

4. Hæc Virgo sua pulchritudine Deum a cœlis allexit ; amore illius captus est, et humanitatis nostræ nexibus irretitus. (S. Thom. a Vill.conc. iv, in *Nat. Dom.*)

5. O virtus Virginis Matris ! una puella vulneravit et rapuit divinum cor. (S. Bernardin. tom. II, serm. lxi, art. ii, cap. iv.)

6. Cur vulnus ostendi quærit dilecto, qui vulnus fecit? (Novarin. lib. IV, nº 306.)

amour, elle communique son amour à tous ceux qui l'aiment et la servent, et les rend semblables à elle [1]. C'est pourquoi sainte Catherine de Sienne appelait Marie : *Portatrix ignis:* Porte-feu du divin amour. Donc, si nous voulons être embrasés de cette heureuse flamme, ayons soin de nous unir à notre Mère par les prières et les affections.

O Marie, Reine de l'amour, la plus aimable, la plus aimée, et la plus aimante de toutes les créatures (comme disait S. François de Sales), ô ma Mère, vous brûlez toujours et tout entière d'amour pour Dieu ; de grâce daignez m'en donner au moins une étincelle. Vous avez prié votre Fils pour les époux qui manquaient de vin : *Vinum non habent,* et vous ne prieriez pas pour nous qui manquons d'amour envers Dieu que nous sommes obligés d'aimer? Dites seulement : *Amorem non habent,* et vous nous obtiendrez cet amour. Nous ne vous demandons pas d'autre grâce. O notre Mère, par le grand amour que vous portez à Jésus, exaucez-nous ; priez pour nous. Ainsi soit-il.

III. — DE LA CHARITÉ DE MARIE ENVERS LE PROCHAIN

L'amour envers Dieu et envers le prochain nous est imposé par le même précepte : *Et hoc mandatum habemus a Deo, ut qui diligit Dominum diligat et fratrem suum : Nous avons ce commandement de Dieu : que celui qui aime Dieu, aime aussi son frère.* (I Joan, iv, 21.) La raison en est, dit S. Thomas, que celui qui aime Dieu, aime toutes les choses que Dieu aime. Sainte Catherine dit un jour à Dieu : Seigneur, vous voulez que j'aime le prochain, et je ne puis rien aimer que vous. Et Dieu lui répondit : Celui qui m'aime, aime tout ce que j'aime. Or, comme il n'y a jamais eu et qu'il n'y aura jamais de créature plus embrasée d'amour de Dieu que Marie, il n'y en a jamais eu et il n'y en aura jamais qui ait plus aimé le prochain. Cornelius à Lapide, sur ce passage des Cantiques sacrés, iii, 9, 10 : *Ferculum fecit sibi rex Salomon... media charitate constravit propter filias Jerusalem,* dit que ce lit de repos fut le sein de Marie, et que le Verbe incarné en l'habitant remplit sa Mère de charité, afin qu'elle assistât tous ceux qui recourraient à elle [2]. En effet, Marie était si remplie de charité que quand elle vivait sur cette terre, elle secourait ceux qui étaient dans le besoin, sans même qu'elle en fût priée,

1. Quia tota ardens fuit, omnes se amantes eamque tangentes incendit et sibi assimilat. (S. Bonav.)

2. Beatæ Virginis sinus fuit ferculum ferens Verbum ; ideoque media charitate constratum propter filias Jerusalem, quia Christus, qui est ipsa Charitas, maximam charitatem Beatæ Virgini aspiravit, ut ipsa ad illam recurrentibus opem ferret. (Cornelius a Lapide.)

comme elle fit aux noces de Cana, lorsqu'elle demanda à son Fils le miracle du vin, lui exposant l'affliction de cette famille: *Vinum non habent.* (Luc. I). Oh! avec quel empressement elle se portait au secours du prochain. Lorsque, par devoir de charité, elle alla visiter sa cousine Elisabeth, l'Evangile dit qu'elle s'en alla en diligence vers les montagnes: *Abiit in montana cum festinatione.* (Luc. I, 39). Elle ne pouvait mieux nous prouver sa grande charité qu'en offrant son Fils à la mort pour notre salut. S. Bonaventure dit à ce sujet: Marie a tellement aimé le monde qu'elle lui a donné son Fils unique [1]. O bénie entre les femmes, s'écrie S. Anselme, vous avez surpassé les anges en pureté, et vous surpassez les saints en charité [2]. Cette charité de Marie, dit S. Bonaventure, ne s'est pas affaiblie depuis qu'elle est au Ciel, mais elle s'est bien accrue, parce que là elle voit mieux les misères des hommes: *Quia magis nunc videt hominum miserias* [3]. L'ange dit à sainte Brigitte que nul ne prie la Vierge sans recevoir la grâce qu'il attend de sa charité [4]. Malheureux serions-nous, si Marie ne priait point pour nous: c'est Jésus-Christ lui-même qui l'a dit à la même sainte [5].

Heureux, dit la divine Mère, celui qui écoute mes enseignements et qui observe ma charité pour la pratiquer ensuite lui-même envers les autres à mon invitation: *Beatus homo qui audit me, qui vigilat ad fores meas quotidie, et observat ad postes ostii mei*: (Prov. VIII, 34). S. Grégoire de Nazianze dit qu'il n'y a aucune autre chose qui puisse mieux nous obtenir l'affection de Marie, que l'exercice de la charité envers le prochain [6]. Dieu nous dit: *Estote misericordes sicut Pater vester misericors est: soyez miséricordieux comme votre Père est miséricordieux.* (Luc. VI, 36). Marie semble de son côté dire à tous ses enfants: *Estote misericordes sicut et Mater vestra misericors est.* Il est certain que Dieu et Marie useront de charité envers nous suivant la charité que nous aurons exercée envers le prochain: *Date, et dabitur vobis. Eadem quippe mensura, qua*

1. Sic Maria dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret. (S. Bonav.)

2. O Benedicta super mulieres; quæ Angelos vincis puritate, et Sanctos superas pietate! (S. Anselm.)

3. Magna erga miseros fuit misericordia Mariæ adhuc exsulantis in mundo, sed multo major est regnantis in cœlo; quia magis nunc videt hominum miseriam. (S Bonav. *Spec. B. V.* c. 8.)

4. Ex dulcedine Mariæ nullus est qui non, per eam si petit, sentiat pietatem. (Sta Brigit. *Rev.* lib. III, c. 30.)

5. Nisi preces Matris meæ intervenirent, non esset spes misericordiæ. (*Id. Rev.* lib. VI, c. 26.)

6. Nulla res est quæ Virginis benevolentiam conciliat, ac misericordia. (S. Greg. Nazianz.)

mensi fueritis remetietur vobis: Donnez, et il vous sera donné. On usera pour vous de la même mesure dont vous aurez usé pour les autres. (Luc. VI, 38). En conséquence, S. Méthode disait: Donnez au pauvre et vous recevrez le paradis: *Da pauperi et accipe paradisum.* Car l'Apôtre a écrit que la charité envers le prochain nous rend heureux en cette vie et en l'autre: *Pietas autem ad omnia utilis est, promissionem habens vitæ, quæ nunc est, et futuræ.* (I Tim. IV, 8). Et S. Jean Chrysostome, sur ces paroles des Proverbes, II, XIX, 17: *Fœneratur Domino qui miseretur populi: Celui-là prête à intérêt au Seigneur, qui a pitié du pauvre,* dit que celui qui secourt les nécessiteux, fait que Dieu devient son débiteur: *Si Deo fœneratur, is ergo nobis debitor est.* O Mère de miséricorde, vous qui êtes pleine de charité pour tous, n'oubliez pas mes misères. Vous les voyez; recommandez-moi à Dieu qui ne vous refuse rien. Obtenez-moi la grâce de pouvoir vous imiter dans la vertu de charité envers Dieu et envers le prochain. Ainsi-soit-il.

IV. — DE LA FOI DE MARIE

De même que la B. Vierge est la mère de la charité et de l'espérance, elle est aussi la mère de la foi: *Ego mater pulchræ dilectionis et timoris et agnitionis et sanctæ spei: Je suis la mère du pur amour, et de la crainte, et de la science, et de la sainte espérance* (Eccli. XXIV, 24); et c'est avec raison, dit S. Irénée, puisque le dommage que nous causa Eve par son incrédulité, Marie le répara par sa foi [1]. Eve, dit Tertullien, parce qu'elle voulut croire au serpent, contrairement à ce que Dieu lui avait dit, nous apporta la mort; mais notre Reine, en croyant à la parole de l'Ange qui lui disait que tout en restant vierge elle deviendrait la Mère du Seigneur, apporta le salut au monde [2]. S. Augustin, dit que Marie, en donnant son consentement à l'incarnation du Verbe, a, par le moyen de sa foi, ouvert le Paradis au genre humain [3]. Richard de Saint-Laurent, sur ces paroles de S. Paul (I Cor. VII, 14): *Sanctificatus est enim vir infidelis per mulierem fidelem,* exprime la même pensée [4]. Elisabeth appelle Marie bienheureuse à cause de sa foi: *Beata quæ credidisti, perficientur in te quæ dicta sunt tibi a Domino.* (Luc. I, 15). Et S. Augustin ajoute: Bien plus heu-

1. Quod Eva ligavit per incredulitatem Maria solvit per fidem. S. Ireneæ. *Advers. hæres.* lib. III, c. XXXIII.)

2. Crediderat Eva serpenti, credidit Maria Gabrieli; quod illa credendo deliquit, hœc credendo delevit. (Tertull. *De Carne Christ.*)

3. Fides Mariæ cœlum aperuit, cum Angelo nuntianti consensit. (S. Aug., ap. Spinelli.)

4. Hæc est Mulier fidelis per cujus fidem salvatus est Adam, vir infidelis, et tota posteritas. (Ricc. a S. Laur. *De Laud. B. M.* lib. VI.)

reuse est Marie pour avoir ouvert son âme à la foi du Christ, que pour avoir donné la chair au Christ [1].

Suarez dit que la Sainte Vierge a eu plus de foi que tous les hommes et que tous les anges. Elle voyait son Fils dans l'étable de Bethléem, et elle le croyait le Créateur du monde. Elle le voyait fuir devant Hérode et elle ne laissait pas de croire qu'il était le vrai Roi des rois. Elle le vit naître et le crut éternel. Elle le vit pauvre et ayant besoin de nourriture, et elle le crut le Seigneur de l'univers. Elle le vit couché sur du foin, et elle le crut tout-puissant. Elle vit qu'il ne parlait pas, et elle le crut la sagesse infinie. Elle l'entendait pleurer et elle le croyait la joie du Paradis. Enfin elle le vit dans sa mort méprisé et crucifié, mais, quoique la foi vacillât dans les autres, Marie resta ferme dans la croyance qu'il était Dieu: *Stabat juxta crucem Jesu mater ejus.* Sur ces paroles, S. Antonin dit que Marie était debout parce que, élevée sur le piédestal de la foi, elle demeura ferme dans la croyance en la divinité du Christ [2]. C'est pour cela, dit-il, que, dans l'office des ténèbres, on laisse un seul cierge allumé. S. Léon applique en ce sens à la Sainte Vierge ce passage des Proverbes, XXXI, 18: *Non extinguetur in nocte lucerna ejus: Sa lampe ne s'éteindra pas durant la nuit.* Et, sur ces paroles d'Isaïe, LXIII, 3; *Torcular calcavi solus et de gentibus non est vir mecum: J'ai foulé le pressoir tout seul, et d'entre les nations il ne se trouve aucun homme avec moi,* S. Thomas fait observer que le Prophète emploie le terme *aucun homme* à cause de la B. Vierge dont la foi ne se trouva jamais en défaut [3]. Le B. Albert le Grand dit que Marie pratiqua alors la foi excellemment [4]. C'est par cette éminente foi que Marie mérita de devenir la lumière de tous les fidèles, comme l'a appelée S. Méthode: *Fidelium fax.* S. Cyrille d'Alexandrie l'appelle la Reine de la vraie foi: *Sceptrum orthodoxiæ fidei.* Et la sainte Eglise elle-même attribue à la Sainte Vierge, à raison du mérite de sa foi, la défaite de toutes les hérésies: *Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo.* (*Offic. B. V.* NOCT. 3). Aussi S. Thomas de Villeneuve, expliquant les paroles du Saint-Esprit, *Cant.* IV, 9: *Vulnerasti cor meum, soror mea sponsa... in uno oculorum tuorum: Tu as blessé mon cœur, ma sœur, mon épouse, par l'un de tes*

1. Beatior Maria percipiendo fidem Christi, quam concipiendo carnem Christi. (S. AUG.)

2. Stabat Maria fide elevata, quam de Christi divinitate fixam retinuit. (S. ANTONIN.)

3. Dicit: « Vir »; propter Beatam Virginem, in qua fides nunquam defecit.

4. Fidem habuit in excellentissimo gradu, quæ, etiam discipulis dubitantibus, non dubitavit. (*In Luc.* I.)

yeux, dit: Ces yeux furent la foi de Marie par laquelle elle se rendit bien agréable à Dieu [1].

Ici, S. Ildefonse nous invite à imiter cette grande foi de Marie : *Imitamini signaculum fidei Mariæ.* Mais comment faut-il imiter cette foi de Marie? La foi est en même temps un don et une vertu. Elle est un don de Dieu en tant que c'est une lumière que Dieu infuse dans l'âme; et elle est une vertu en tant que l'âme la met en pratique. La foi ne doit donc pas nous servir seulement de règle pour notre croyance ; elle doit aussi être la règle de notre conduite. Celui-là croit véritablement qui met en pratique ce qu'il croit, dit S. Grégoire [2]. Et S. Augustin: Vous dites : Je crois, eh bien, faites ce que vous dites, et vous aurez véritablement la foi [3]. Vivre conformément à ce que l'on croit c'est avoir la foi vive que demande l'Apôtre, Hebr. x, 38: *Justus autem meus ex fide vivit.* Ainsi vécut la B. Vierge Marie, bien différemment de ceux qui ne vivent pas selon leur croyance, qui n'ont qu'une foi morte, comme dit l'apôtre S. Jacques, II, 26 : *Fides sine operibus mortua est.* Diogène allait, cherchant un homme : *Hominem quæro.* Il semble que Dieu, parmi tant de fidèles, cherche un chrétien: *Christianum quæro.* Car il y en a bien peu qui pratiquent ; la majeure partie n'ont que le nom de chrétien, et on devrait leur dire ce qu'Alexandre disait à un soldat poltron qui portait aussi le nom d'Alexandre : *Aut nomen aut mores muta.* Mais le mieux serait, comme disait le P. Avila, de renfermer ces malheureux comme fous, puisque, croyant qu'une éternité nous est réservée, heureuse pour celui qui vit bien, et malheureuse pour celui qui vit mal, ils vivent comme s'ils ne croyaient pas. De là S. Augustin nous exhorte à voir les choses avec des yeux de chrétiens, c'est à-dire à les voir par la foi : *Oculos christianorum habete*; car, dit sainte Thérèse, tous les péchés naissent du manque de foi. Pour cela, prions la Sainte Vierge que par le mérite de sa foi, elle nous obtienne une foi vive : *Domina, adauge nobis fidem*: O notre Souveraine, augmentez en nous la foi.

V. — DE L'ESPÉRANCE DE MARIE

De la foi naît l'espérance; puisque par la foi Dieu nous initie à la connaissance de sa bonté et de ses promesses, afin que de là nous nous élevions, par l'espérance, au désir de le posséder. Comme, Marie eut la foi au suprême degré,

1. Per oculos fidem designat, qua Dei filio Virgo maxime complacuit. (S. Thom. a Villan. conc. IV, in *Nat. Dom.*)

2. Ille vere credit, qui exercet operando quod credit. (S. Greg. in *Evang.* hom. XXIV, a. 9.)

3. Dicit *credo:* fac quod dicis, et fides est. (S. Aug. serm. CCXXXVII. *De Temp.*)

elle eut aussi la vertu d'espérance au degré d'excellence. C'est pourquoi elle disait avec David, Ps. LXXII, 28 : *Mihi autem adhærere Deo bonum est et ponere in Deo spem meam* : *Pour moi, mon bien est de m'attacher à Dieu, de mettre dans le Seigneur mon Dieu mon espérance.* Marie fut cette fidèle Épouse du divin Esprit dont il est dit aux Cantiques, VIII, 5 : *Quæ est ista quæ ascendit de deserto, deliciis affluens, innexa super dilectum suum* : *Quelle est celle-ci qui monte du désert, comblée de délices, appuyée sur son bien-aimé?* Car, toujours toute détachée des affections du monde qu'elle regardait comme un désert, et, pour cela, ne se confiant ni aux créatures ni à ses propres mérites, uniquement appuyée sur la divine grâce, en qui seule elle se confiait, elle avançait toujours dans l'amour de Dieu C'est ainsi que parle Hailgrinus[1].

La Sainte Vierge a bien montré combien sa confiance en Dieu était grande, premièrement lorsqu'elle s'aperçut que son saint époux, Joseph, ignorant le mode de sa miraculeuse maternité, était troublé et dans la pensée de la quitter : *Joseph autem... voluit occulte dimittere eam.* (MATTH. I. 19). Il semble qu'alors, comme nous l'avons dit ci-devant, il était nécessaire qu'elle découvrît le mystère à Joseph. Mais non, elle ne voulut pas faire connaître elle-même la grâce qu'elle avait reçue ; elle estima qu'il valait mieux s'abandonner à la divine Providence, et que Dieu lui-même prendrait la défense de son innocence et de sa réputation. C'est précisément ce qui arriva, dit Cornelius à Lapide, commentant le susdit passage [2]. La Sainte Vierge prouva encore sa confiance en Dieu lorsque, sur le point d'enfanter, elle se vit chassée de Bethléem, même des hospices des pauvres, et réduite à enfanter dans une étable : *Et reclinavit eum in præsepio, quia non erat ei locus in diversorio.* (LUC. II, 7). Pas une parole de lamentations ne lui échappa. Tout à fait résignée, elle eut confiance que Dieu l'assisterait en ce lieu. La divine Mère montra encore combien elle se confiait à la divine Providence lorsque, avertie par S. Joseph qu'il fallait fuir en Egypte, elle entreprit la même nuit un si long voyage en pays étrangers et inconnus, sans provisions, sans argent, sans autre compagnie que celle de l'Enfant Jésus et de son pauvre époux : *Qui consurgens accepit puerum et matrem ejus nocte et secessit in Ægyptum.* (MATTH. II,

1. Ascendit de deserto, scilicet, de mundo, quem sic deseruit et tamquam desertum reputavit, quod ab ipso omnem suum avertit affectum. « Innixa super Dilectum suum » ; nam, non suis meritis sed ipsius innitebatur gratiæ, qui gratiam tribuit. (HAILGRINUS, apud CORN. A LAP.)

2 Beata Virgo autem noluit ultro secretum hoc Josepho pandere, ne sua dona jactare videretur, sed Deo curæ idipsum resignavit, certissime confidens Deum suam innocentiam et famam tutaturum. (CORN. A LAP. *loc. cit.*)

11). Marie montra bien plus encore cette confiance lorsqu'elle demanda à son Fils la grâce du vin pour les époux de Cana, puisqu'ayant dit : *Vinum non habent*, Jésus lui répondit : *Quid mihi et tibi, mulier? nondum venit hora mea.* (Joan. II). Mais après cette réponse, par laquelle il paraissait clairement que la demande était rejetée, Marie, confiante en la divine bonté, dit aux serviteurs de faire ce que leur dirait son Fils, parce que la grâce était assurée : *Quodcumque dixerit vobis, facite.* En effet Jésus-Christ fit remplir les vases d'eau et changea cette eau en vin.

Apprenons donc de Marie à avoir confiance comme nous le devons, principalement dans la grande affaire de notre salut éternel. Car, bien que notre coopération soit nécessaire, nous devons néanmoins espérer de Dieu seul la grâce pour obtenir le salut, nous défiant tout à fait de nos propres forces, en disant avec l'Apôtre : *Omnia possum in eo qui me confortat: Je puis tout en celui qui me fortifie.* (Philip. IV, 13).

O ma très sainte Reine, les Saintes Ecritures me disent que vous êtes la Reine de l'espérance : *Mater sanctæ spei.* (Eccli. XXIV, 24). La sainte Eglise me dit que vous êtes véritablement l'espérance : *Spes nostra, salve.* Quelle autre espérance pourrais-je chercher? Vous êtes après Jésus toute mon espérance. Ainsi vous appelait S. Bernard; ainsi je veux vous appeler : *Tota ratio spei meæ.* Et je vous dirai toujours avec S. Bonaventure : O salut de ceux qui vous invoquent, sauvez-moi. *O salus te invocantium, salva me.*

VI. — DE LA CHASTETÉ DE MARIE

Depuis la chute d'Adam, les sens étant rebelles à la raison, la chasteté est devenue pour les hommes la vertu la plus difficile à pratiquer. Les combats de la chasteté sont durs, dit S. Augustin, la lutte est de tous les jours et la victoire est rare [1]. Que le Seigneur soit toujours loué de nous avoir donné en Marie un grand exemple de cette vertu. C'est avec raison, dit le B. Albert le Grand, que Marie est appelée Vierge des vierges, puisqu'en offrant la première, sans conseil ni l'exemple de personne, sa virginité à Dieu, elle lui a donné toutes les vierges qui l'ont imitée [2], comme l'a prédit David : *Adducentur virgines, post eum in templum regis : Des vierges seront présentées au Roi; elles seront introduites dans le temple du Roi.* (Ps. XLIV, 15, 16). S. Bernard, en voyant Marie agir ainsi

1. Inter omnia certamina, duriora sunt prælia castitatis, ubi quotidiana est pugna, et rara victoria. (S. Aug. *De Temp.* serm. CCXCIII.)

2. Virgo virginum, quia, sine præcepto, consilio, exemplo, munus virginitatis Deo obtulit, et omnes virgines, per sui imitationem, in virginitate genuit. (B. Albert. Magn. *Mar.* p. 9.)

sans conseil ni exemple, s'écrie : O Vierge, qui donc vous a appris que la virginité plaît à Dieu, et comment sur la terre on mène une vie angélique [1] ? S. Sophrone répond que Dieu a choisi pour Mère cette très pure Vierge afin qu'elle fût à tous un exemple de chasteté [2]. C'est pour cela que S. Ambroise appelle Marie la gonfalonière (porte-étendard) de la virginité : *Quæ signum virginitatis extulit.* (Lib. *De virgine*, c. v, n. 35).

A cause de sa pureté, l'Esprit saint dit que la Sainte Vierge est belle comme la tourterelle : *Pulchra sunt genæ tuæ sicut turturis.* (Cant. i, 9). Cette tourterelle toute pure est Marie : *Turtur pudicissima*, commente Aponius. C'est pour cela encore qu'elle a été comparée au lis : *Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias.* (Cant. ii, 2). Denys le Chartreux fait remarquer qu'elle a été comparée au lis entre les épines, parce que toutes les autres vierges sont des épines, ou pour elles-mêmes ou pour autrui, tandis que la Sainte Vierge ne fut pas épine ni pour elle-même ni pour personne. Au contraire, il suffisait de la voir pour qu'on eût des pensées et des désirs de pureté [3]. S. Thomas dit aussi que la beauté de l'auguste Vierge inspirait la chasteté [4]. S. Jérôme estime que S. Joseph s'est maintenu vierge par la compagnie de Marie, puisqu'il écrivait à l'hérétique Elvidius qui niait la virginité de Marie : Tu dis que Marie ne demeura pas vierge. Moi, je me fais gloire de penser que S. Joseph lui-même fut vierge grâce à Marie [5]. Un autre auteur dit que la B. Vierge aimait tant cette vertu, que, pour la conserver, elle était prête à renoncer à la dignité de Mère de Dieu. C'est ce qu'on induit de sa réponse à l'Archange : *Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco?* et des paroles qu'elle dit ensuite : *Fiat mihi secundum verbum tuum*, signifiant par là qu'elle donnait son consentement sur l'assurance de l'ange qu'elle ne deviendrait mère que par l'opération du Saint-Esprit.

S. Ambroise dit que celui qui garde la chasteté, est un ange, et celui qui la perd, un démon [6]. Ceux qui sont chastes deviennent des anges, le Seigneur l'a dit : *Et erunt sicut angeli Dei.*

1. O Virgo ! quis te docuit Deo placere virginitate, et in terris angelicam ducere vitam ? (S. Bern. *Super Miss.* hom. iv.)

2. Christus Matrem Virginem ideo elegit, ut ipsa omnibus esset exemplum castitatis. (Ap. Parav. P. ii, c. i.)

3. Omnes alios virgines spinæ fuerunt vel sibi vel aliis ; B. Virgo nec sibi nec aliis : intuentium corda ad castitatem invitabat. (Dionys. Carth.)

4. Pulchritudo Beatæ Virginis intuentes ad castitatem excitabat. (S. Thom. apud Parav.)

5. Tu dicis Mariam virginem non permansisse ; ego mihi plus vindico etiam ipsum Joseph virginem fuisse per Mariam. (Hieronym. *Adv. Helvid.*)

6. Qui castitatem servavit angelus est, qui perdidit diabolus. (S. Ambros. *De Virgin.* lib. I, cap. x.)

(Matth. xxii, 30). Mais les déshonnêtes deviennent odieux à Dieu comme les démons. S. Remi disait que la majeure partie des adultes se perdent par ce vice. Nous avons dit avec S. Augustin, au commencement de cette instruction, que la victoire sur ce vice est rare. Pourquoi est-elle rare? Parce que l'on ne prend pas les moyens pour vaincre. Les maîtres de la vie spirituelle disent, avec Bellarmin, qu'il y en a trois : le jeûne, la fuite des dangers, et l'oraison : *Jejunium, periculorum evitatio,* et *oratio.* Par le jeûne, on entend la mortification, spécialement des yeux et de la bouche. La très sainte Vierge Marie, bien qu'elle fût pleine de grâce, fut si mortifiée des yeux qu'elle les tenait toujours baissés, et ne les fixait jamais sur personne, disent S. Épiphane et S. Jean Damascène. Ils disent que, dès sa première enfance, elle était si modeste qu'elle faisait l'admiration de tous. C'est pour cela que S. Luc fait remarquer qu'allant visiter sainte Élisabeth, elle marcha en toute hâte, *abiit cum festinatione,* pour être moins vue du public. Pour ce qui est de la nourriture, Philibert rapporte qu'il fut révélé à un ermite, nommé Félix, que Marie tout enfant prenait le lait une fois par jour, S. Grégoire de Tours dit qu'elle jeûna toute sa vie [1]. Jamais, dit S. Bonaventure, Marie n'aurait reçu une telle plénitude de grâce, si la grâce n'avait trouvé en elle une complète mortification; car la grâce et la gourmandise ne vont pas ensemble [2]. En un mot, Marie fut mortifiée en toutes choses; c'est pourquoi il est dit d'elle : *Manus meæ stillaverunt myrrham : mes mains distillaient la myrrhe.* (Cant. v, 5).

Le deuxième moyen, c'est la fuite des occasions : *Qui autem cavet laqueos, securus erit. Celui qui se garde des lacs sera en sûreté.* (Prov. xi, 15). C'est pourquoi S. Philippe de Néri dit : Dans la guerre des sens, les poltrons, c'est-à-dire ceux qui fuient les occasions, sont vainqueurs. Marie fuyait autant qu'elle le pouvait la vue des hommes, comme l'indique le texte de S. Luc déjà cité. Un auteur fait remarquer que la Sainte Vierge quitta Élisabeth avant la naissance de Jean, comme l'indique l'Évangile, où il est dit : *Mansit autem Maria cum illa quasi mensibus tribus, et reversa est in domum suam. Elisabeth autem impletum est tempus pariendi, et peperit filium : Marie demeura avec Elisabeth environ trois mois, et elle s'en retourna ensuite en sa maison. Cependant le temps d'enfanter pour Elisabeth s'accomplit, et elle mit au monde un fils.* (Luc. i, 56,

1. Nullo tempore Maria non jejunavit. (S. Greg. Tur. apud Novarin. *Umbr. Virg.* exc. 38.)

2. Numquam Maria tantam gratiam invenisset, nisi gratia Mariam in cibo temperatissimam invenisset; non enim se compatiuntur gratia et gula. (S. Bonav., *Spec. B. V.* lect. 4.)

et 57) Pourquoi n'attendit-elle pas cette naissance? c'était afin d'éviter les conversations qu'il y aurait dans la maison d'Elisabeth à l'occasion de la naissance de Jean-Baptiste.

Le troisième moyen, c'est l'oraison. Le Sage dit : *Et scivi quoniam aliter non possum esse continens, nisi Deus det... adii Dominum et deprecatus sum illum* : *Et comme j'ai su que je ne pouvais être continent si Dieu ne me donnait* de l'être, *je recourus au Seigneur et je le suppliai.* (Sap. ix, 21). La Sainte Vierge révéla à sainte Elisabeth, Bénédictine, qu'elle n'eut aucune vertu sans peine et sans une oraison continuelle [1]. S. Jean Damascène dit que Marie est pure et qu'elle aime la pureté : *pura est et puritatem amans.* C'est pourquoi elle ne peut supporter les impurs. Mais celui qui recourt à elle, sera certainement délivré de ce vice; il lui suffit seulement de prononcer son nom avec confiance. Le Vén. Jean d'Avila dit que beaucoup de personnes qui étaient tentées contre la chasteté, ont vaincu au moyen d'une seule aspiration à Marie immaculée. O Marie, ô pure colombe, combien d'âmes sont en enfer pour ce vice! O notre Reine, faites que dans les tentations nous recourions toujours à vous et vous invoquions en disant : Marie, Marie, secourez-nous. Ainsi soit-il.

VII. — DE LA PAUVRETÉ DE MARIE

Notre très aimant Rédempteur, pour nous apprendre à mépriser les biens du monde, voulut être pauvre sur cette terre : *Propter vos,* dit S. Paul, *egenus factus est, cum dives esset, ut illius inopia vos divites essetis* : Il *s'est fait pauvre pour vous, bien qu'il fût riche, afin que par sa pauvreté vous fussiez riches* (II Cor. viii, 9). De là cette exhortation du Sauveur à chacun de ceux qui voulaient le suivre : *Si vis perfectus esse, vade, vende quæ habes* et *da pauperibus.., et veni et sequere me.* (Matt. xix, 21). Marie, sa plus parfaite imitatrice, suivit son exemple. Le P. Canisius [2], prouve qu'avec l'héritage que lui avaient laissé ses parents, la Sainte Vierge pouvait vivre commodément, mais elle préféra vivre pauvre, ne réservant qu'une petite partie de son héritage et consacrant la plus grande partie en aumônes au temple et aux pauvres. Beaucoup d'auteurs pensent qu'elle fit vœu de pauvreté; et c'est ce qu'elle-même révéla à sainte Brigitte : Dès le commencement, lui dit-elle, je fis dans mon cœur le vœu de ne jamais rien posséder en ce monde [3]. Les présents reçus des saints rois Mages ne furent certainement pas de peu de prix ; mais elle les distribua

1. Apud S. Bonav. *De Vita Christi,* cap. iii.
2. Canis. (*De V. M.* lib. I, cap. iv, — lib. iv, cap. vii.)
3. A principio vovi in corde meo nihil unquam possidere in mundo. (Sta Brigitt. *Rev.* lib. I, c. x.)

tous aux pauvres, ainsi que le dit S. Bernard [1]. La preuve que la divine Mère avait distribué ces dons, se tire de ce qu'en se présentant au temple, elle n'offrit pas l'agneau que devaient offrir, d'après le Lévitique, ceux qui étaient dans l'aisance : *Pro filio... deferet agnum.* (Levit. xii, 6). Elle offrit un couple de tourterelles ou deux petits de colombes ; c'était l'offrande des pauvres : *Et ut darent in hostiam secundum quod dictum est in lege Domini, per turturum aut duos pullos columbarum.* (Luc. ii, 24). Marie elle-même dit à sainte Brigitte qu'elle avait distribué aux pauvres tout ce qu'elle avait possédé et qu'elle ne s'était réservé que ce qu'il fallait pour se nourrir et se vêtir pauvrement [2].

Par amour pour la pauvreté, elle ne dédaigna point d'épouser un pauvre artisan tel qu'était S. Joseph, et de faire des travaux manuels, comme filer et coudre, ainsi que le dit S. Bonaventure. L'ange dit à sainte Brigitte que toutes les richesses n'étaient aux yeux de Marie qu'une boue méprisable [3]. En un mot, elle vécut toujours pauvre et mourut pauvre, puisqu'en mourant, elle ne laissa autre chose que deux pauvres robes à deux femmes qui l'avaient assistée pendant sa vie, comme le rapportent Métaphraste et Nicéphore [4].

Celui qui aime les richesses, disait S. Philippe de Néri, ne se fera jamais saint. Sainte Thérèse ajoutait : Il est juste que celui qui court après les choses perdues, se perde aussi. Par contre, la sainte disait que la vertu de pauvreté est un bien qui comprend tous les autres biens. Elle disait : *la vertu de pauvreté,* parce que, comme l'enseigne S. Bernard, cette vertu ne consiste pas seulement à être pauvre, mais à aimer la pauvreté [5]. C'est pour cela que Jésus-Christ a dit : *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum.* (Matth. v. 3). *Bienheureux*, parce que ceux qui ne désirent que Dieu, trouvent tout bien en Dieu, et la pauvreté devient pour eux le paradis sur la terre, comme elle l'était pour S. François s'écriant : *Deus meus et omnia !* Mon Dieu et mon tout ! Aimons donc cet unique bien en qui sont tous les biens, ainsi que S. Augustin nous y exhorte : *Ama unum bonum in quo sunt omnia bona*; et prions le Seigneur comme S. Ignace : *Amorem tui solum cum gratia tua mihi dones, et dives sum satis* : Donnez-moi seulement votre amour avec votre grâce, et je serai as-

1. Aurum sibi oblatum a Magis, non modicum, prout decebat eorum regiam majestatem, non sibi reservavit, sed pauperibus per Joseph dispersit. (S. Bern. Apud Parav.)

2. Omnia quæ habere potui, dedi indigentibus ; nihilque, nisi victum tenuem et vestitum, reservari. (Sta Brigitt. *Rev.* lib. I, c. x)

3. Mundanæ divitiæ velut lutum sibi vilescebant. (Sta Brigitt.)

4. Apud Aut. *Vita Mariæ,* lib. V, cap. xiii.

5. Non paupertas, sed amor paupertatis virtus est. (S. Bern.)

sez riche. Et quand nous souffrons de la pauvreté, consolons-nous en pensant que Jésus et sa Mère ont été aussi pauvres que nous. Un pauvre, dit S. Bonaventure, sera beaucoup consolé par la considération de la pauvreté de Jésus et de Marie : *Pauper multum consolari potest de paupertate Mariæ et de paupere Christo.*

O ma très sainte Mère, vous aviez bien raison de dire qu'en Dieu était votre joie : *Et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo* ; parce que, en ce monde, vous n'avez désiré et n'avez aimé d'autre bien que Dieu. O ma Souveraine, détachez-moi du monde, attirez-moi auprès de vous pour aimer Celui qui seul mérite d'être aimé. Ainsi soit-il.

VIII. — DE L'OBÉISSANCE DE MARIE

Tel était l'amour de Marie pour la vertu d'obéissance, qu'elle ne voulut pas prendre d'autre nom que celui de servante lorsque, à l'Annonciation, elle fut saluée par l'Ange : *Ecce ancilla Domini.* Oui, dit S. Thomas de Villeneuve, cette fidèle servante, ni par ses actes ni par ses pensées, ne contredit jamais le Seigneur ; mais, dépouillée de toute volonté propre, on la vit, toujours et en tout, obéissante au divin vouloir [1]. Elle-même a déclaré que Dieu s'est complu en son obéissance, lorsqu'elle a dit : *Respexit humilitatem ancillæ suæ,* puisque l'humilité propre à une servante, c'est d'être toujours prête à obéir. S. Augustin dit que, par son obéissance, la divine Mère répara le dommage que Eve nous avait causé par sa désobéissance [2]. L'obéissance de Marie fut beaucoup plus parfaite que celle de tous les autres saints. Tous les autres saints, étant enclins au mal par le péché originel, éprouvent de la difficulté à se porter aux bonnes œuvres. Il n'en fut pas ainsi de la bienheureuse Vierge Marie ; parce qu'elle avait été exemptée du péché originel, elle n'avait aucune contrariété dans l'obéissance due à Dieu ; elle était, dit S. Bernardin, comme une roue qui cède immédiatement au mouvement qu'on lui imprime, et elle suivait promptement toutes les inspirations divines. C'est pourquoi, ajoute le saint, elle ne fit autre chose, sur cette terre, que considérer et exécuter ce qui plaisait à Dieu [3]. Aussi dit-elle aux Cantiques sa-

1. O vere ancilla, quæ, neque dicto, nequo facto, neque cogitatu, unquam contradixit Altissimo, nihil sibi libertatis reservans, sed per omnia subdita Deo. (S. Thom. a Villanov. Conc. *de Annunt.*)

2. Sicut Eva inobediens, et sibi et universo generi humano, causa facta est mortis, sic et Maria Virgo obediens, et sibi et universo generi humano, causa facta est salutis. (S. Aug. *Advers. Heres.* lib. III, c. xxxiii)

3 In Virgine Beata nullum fuit omnino retardativum ; proinde rota volubilis fuit secundum omnem Spiritus Sancti nutum. Virgo semper habuit continuum aspectum ad Dei beneplacitum, promptumque consensum. (S. Bernardin. Senens. *Pro Fest. V. M.* s. 12, a. i. c. i. — s. 4. a. 3. c. 2.)

crés, v, 6 : *Anima mea liquefacta est dilectus meus locutus est* : *Mon âme s'est liquéfiée à la voix de mon bien-aimé*. De fait, dit Richard de Saint-Laurent, l'âme de la Vierge était, comme un métal liquide, prête à prendre toutes les formes que Dieu voulait [1].

Marie a bien montré combien elle était disposée à l'obéissance, d'abord lorsque, pour plaire à Dieu, elle obéit à l'empereur romain et fit, pour se rendre à Bethléem, un voyage de cinquante milles, en temps d'hiver, dans un état intéressant, et si pauvre qu'elle fut obligée d'enfanter dans une étable. Ainsi encore, elle fut prompte à obéir quand S. Joseph lui annonça qu'il fallait immédiatement entreprendre, la nuit même, le voyage, plus long et plus pénible, d'Egypte. Ici, Silveira demande pourquoi la révélation de fuir en Egypte fut faite à S. Joseph et non pas à la B. Vierge qui devait éprouver davantage la fatigue du voyage ? Il répond que c'est pour ne pas enlever à Marie l'occasion qui se présentait de faire un acte de la vertu si chère à son cœur, un acte d'obéissance [2]. Mais elle montra surtout son obéissance héroïque quand, pour obéir à la volonté divine, elle offrit son Fils à la mort, avec tant de constance que, comme dit S. Ildefonse, elle l'eût crucifié elle-même s'il n'y eût pas eu de bourreaux : *Parata enim stetit si deesset manus percussoris*. C'est pourquoi le Vén. Bède, commentant les paroles qu'une femme adressa à Jésus : *Beatus venter qui te portavit*, et la réponse de Jésus : *Quinimo beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud* (Luc. xi, 27), dit que Marie fut plus heureuse pour l'obéissance à la divine volonté, que pour avoir été faite Mère de Dieu [3].

De là, on peut juger que ceux qui aiment l'obéissance sont très agréables aux yeux de la Sainte Vierge. Un religieux Franciscain, nommé Accorso, qui était allé, par obéissance, confesser un malade, trouva en rentrant dans sa cellule, Marie qui le félicita beaucoup de son obéissance. Par contre, elle reprit un autre religieux qui, sonné pour se rendre au réfectoire, retardait de s'y rendre en accomplissant quelque dévotion en son honneur [4]. Parlant à sainte Brigitte de la sécurité qu'il y a à obéir au père spirituel, elle lui dit : L'obéissance introduit tous les hommes dans la gloire [5]. S. Philippe de Néri dit que Dieu ne demande pas compte des choses faites par

1. Anima mea liquefacta est per incendium charitatis, parata instar metalli liquefacti decurrere in omnes modulos divinæ voluntatis. (Ricc.)

2. Ne Virgini subtrahatur occasio exercendi actum obedientiæ ad quam erat paratissima. (Silveira.)

3. Et inde quidem beata quia Verbi incarnandi ministra facta est : sed inde multo beatior quia ejusdem semper amandi custos manebat æterna. (Beda, *in Luc*, c. xlix.)

4. V. le P. March. *Diar. della Mad.*

5. Obedientia omnes introduxit ad gloriam. (*Rev.* l. IV, c. xi.)

obéissance, attendu qu'il a dit lui-même : *Qui vos audit me audit; et qui vos spernit me spernit.* (Luc. x, 16). La Mère de Dieu révéla elle-même à sainte Brigitte que, par le mérite de son obéissance, elle avait obtenu du Seigneur que tous les pécheurs repentants qui recourent à elle, seraient pardonnés [1]. O notre Reine et notre Mère, priez Jésus pour nous ; obtenez-nous, par le mérite de votre obéissance, d'être fidèles à obéir à sa volonté et aux ordres de nos pères spirituels. Ainsi soit-il.

IX. — DE LA PATIENCE DE MARIE

Cette terre étant un lieu de mérite, elle est justement appelée vallée de larmes, puisque nous y sommes tous pour souffrir et faire acquérir à nos âmes, par la patience, la vie éternelle, ainsi que le Seigneur le dit: *In patientia vestra possidebitis animas vestras.* (Luc. xxi, 19). Dieu nous a donné la Vierge pour exemple de toutes les vertus, mais particulièrement pour exemple de patience. S. François de Sales fait remarquer que c'est à cette fin que Jésus-Christ, aux noces de Cana, fit à la très sainte Vierge cette réponse, par laquelle il semblait faire peu de cas de ses prières [2]: *Quid mihi et tibi, mulier?* etc. C'était pour nous donner l'exemple de la patience de sa Mère. Mais pourquoi chercher des cas particuliers? toute la vie de Marie a été un exercice continuel de patience, comme l'ange le révéla à sainte Brigitte, en lui disant que la Sainte Vierge vécut toujours dans les peines [3]. La seule compassion des peines du Rédempteur suffisait pour la faire martyre de patience. C'est pourquoi S. Bonaventure dit qu'elle fut la Mère crucifiée du Crucifié : *Crucifixa crucifixum concepit* [4]. Que ne souffrit-elle pas dans la fuite en Egypte, pendant qu'elle demeura en ce pays, et dans la maison de Nazareth? nous avons considéré cela en parlant de ses douleurs. La présence de Marie près de Jésus mourant sur le Calvaire suffirait seule à faire connaître combien sa patience fut constante et sublime: *Stabat juxta crucem Jesu mater ejus.* C'est alors que, par le mérite de sa patience, elle mérita, comme dit le B. Albert le Grand, de devenir notre mère et qu'elle nous enfanta à la vie de la grâce [5].

1. Pro obedientia mea, tantam potestatem obtinui, quod nullus tam immundus peccator, si ad me cum emendationis proposito convertitur et cum corde contrito, non habebit veniam. (*Rev.* l. I, c. XLII.)

2. Voir ce que nous en avons dit, tome X, pages 58 et suiv. au sujet de la réponse du Sauveur. (*Note de l'éditeur.*)

3. Sicut rosa crescere solet inter spinas, ita hæc venerabilis Virgo in hoc mundo crevit inter tribulationes. (*Rev.* c x.)

4. S. Bernardin de Sienne a dit ces mêmes paroles. (*Pro fest. B. V.* s VIII, a. II, c. I)

5. Maria facta est mater nostra, quos genuit filio compatiendo. (B. Albert. Magn.)

Si donc nous désirons être enfants de Marie, il faut que nous cherchions à l'imiter dans sa patience. Quel autre moyen, dit S. Cyprien, que celui de souffrir les peines avec patience, peut mieux nous enrichir de mérites en cette vie et de gloire dans l'autre [1]? Dieu dit, par le prophète Osée, II, 6: *Sepiam viam tuam spinis*: *J'entourerai ton chemin d'une haie d'épines.* S. Grégoire ajoute: *Electorum viæ spinis sepiuntur*: Au milieu des épines serpentent les sentiers des élus. Comme la haie d'épines garde la vigne, ainsi Dieu entoure ses serviteurs de tribulations pour qu'ils ne s'attachent pas à la terre. C'est pourquoi S. Cyprien conclut que la patience nous sauve du péché et de l'enfer: *Patientia nos servat.* La patience nous rend saints: *Patientia autem opus perfectum habet* : *La patience rend les œuvres parfaites,* dit l'apôtre S. Jacques en sa première épître, I, 4, en nous faisant supporter en paix les croix qui nous viennent directement de Dieu, comme les infirmités, la pauvreté, etc., ainsi que celles qui nous viennent des hommes, comme les persécutions, les injures, etc. S. Jean vit tous les saints avec des palmes (signes du martyre) dans les mains: *Post hæc vidi turbam magnam... et palmæ in manibus eorum.* (Apoc. VII, 9). Cela signifie que tous les adultes qui se sauvent doivent être martyrs ou de sang ou de patience. Courage donc, s'écrie S. Grégoire, nous pouvons être martyrs si nous gardons la patience [2]; si nous souffrons les peines de cette vie avec patience et joie, *patienter et gaudenter,* dit S. Bernard. Oh! que de fruits portera dans le Ciel, chaque peine soufferte pour Dieu. C'est à quoi nous anime l'Apôtre, II *Cor.* IV, 17: *Momentaneum et leve tribulationis nostræ... Æternum gloriæ pondus operatur in nobis* : *Les tribulations si courtes et si légères de la vie présente produisent en nous le poids éternel d'une sublime et incomparable gloire.* Sainte Thérèse nous donne à ce sujet de beaux avertissements. Elle dit: Celui qui embrasse la croix ne la sent pas; — quand quelqu'un se résout à souffrir, la peine est finie. Lorsque nous sommes accablés par les croix, recourons à Marie que la sainte Eglise appelle la consolatrice des affligés : *Consolatrix afflictorium,* et S. Jean Damascène, le remède pour toutes les douleurs de cœur: *Omnium dolorum cordium medicamentum.* O ma très douce Reine, innocente vous souffriez avec tant de patience, et moi, coupable qui ai mérité l'enfer, je refuse de souffrir! Ma Mère, la grâce que je vous demande aujourd'hui, ce n'est pas d'être délivré des croix, mais de les supporter avec patience. Pour

1. Quid utilius ad vitam vel majus vel gloriam, quam patientia. (S. Cyprian.)

2. Nos sine ferro martyres esse possumus si patientiam custodiamus. (S. Greg.)

l'amour de Jésus, je vous prie de m'obtenir de Dieu au moins cette grâce. Je l'espère de vous.

X. — DE L'ORAISON DE MARIE

Il n'y eut jamais sur la terre une âme qui ait pratiqué avec autant de perfection que la B. Vierge, ce grand enseignement de notre Sauveur : *Oportet semper orare et non deficere* : *Il faut toujours prier, et ne se lasser jamais.* (Luc. XVIII, 1). Personne autre que Marie ne peut mieux nous servir d'exemple à ce sujet, et nous apprendre la nécessité que nous avons de persévérer dans l'oraison [1]. Le B. Albert le Grand dit qu'après Jésus, il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais personne pour pratiquer l'oraison avec autant de perfection que ne l'a fait Marie : *Virtus orationis in B. Virgine excellentissimæ fuit* [2]. Premièrement, parce que son oraison fut continuelle et persévérante. Dès le tout premier instant de sa vie, elle eut avec la vie le parfait usage de la raison, comme nous l'avons dit au discours de sa Nativité, et, dès ce moment elle commença à faire oraison. C'est pour mieux s'appliquer à l'oraison qu'elle voulut, enfant de trois ans, s'enfermer dans la retraite du Temple. Là, indépendamment des heures destinées à l'oraison, elle se levait toujours au milieu de la nuit et allait faire oraison devant l'autel du Temple, ainsi qu'elle le révéla à sainte Elisabeth vierge [3]. Gerson dit que c'est afin de méditer toujours les souffrances de Jésus-Christ qu'elle visitait fréquemment les lieux consacrés par la naissance, la passion, la sépulture du Sauveur [4]. En outre, son oraison était profondément recueillie, exempte de toute distraction et de toute affection désordonnée, dit Denys le Chartreux [5].

L'amour qu'avait la B. Vierge pour l'oraison, dit sainte Brigitte, lui fit tant aimer la solitude, qu'au temple elle s'abstint de communiquer avec ses saints parents. S. Jérôme fait remarquer, sur ce passage d'Isaïe, VII, 14 : *Ecce Virgo concipiet et pariet filium, et vocabit nomen Emmanuel*, qu'en hébreu, le mot *Virgo* signifie proprement une *vierge retirée*. Ainsi, en employant ce mot, le Prophète prédisait l'amour que Marie devait avoir pour la solitude. Richard dit que c'est son amour

1. Maria exemplum dedit ; quam oportet sequi, et non deficere. (S. Bonav. *Spec. B. V.*, lect. 4.)
2. B. Albert. Magn. *super Miss.*, 80.
3. Surgebam semper in noctis medio, et pergebam ante altare Templi, et petitiones Domino faciebam. (S. Bonav. *Med. vit. Christi.* c. 3.)
4. Loca Dominicæ nativitatis, passionis, sepulturæ, frequenter invisere cupiebat. (Gerson. *de Assumpt.*)
5. Nulla unquam inordinata affectio, distractio, mentem Virginis a contemplationis lumine revocavit, neque occupatio ulla exterior. (Dionys. Carth. *De Laud. V.* l. II, a. 8.)

de la solitude qui lui mérita ces paroles de l'Ange : *Dominus tecum* [1]. C'est pour cela que S. Vincent Ferrier dit que la Sainte Vierge ne sortait de chez elle que pour aller au Temple, et qu'en y allant, elle demeurait dans un complet recueillement et tenait constamment les yeux baissés [2]. C'est toujours pour cette raison qu'en allant visiter sainte Elisabeth, elle alla en toute hâte : *Abiit cum festinatione.* De tout cela, dit S. Ambroise, les vierges doivent apprendre à fuir le monde. S. Bernard dit que l'amour de Marie pour l'oraison et la solitude lui faisait éviter la conversation des hommes [3]. C'est pour son amour de la solitude que l'Esprit saint la compare à la tourterelle : *Pulchræ sunt genæ sicut turturis.* (Cant. I, 9). Vergello, commentant ce texte, dit que la tourterelle, amie de la solitude, est l'emblème de la vie unitive [4]. C'est pourquoi il a été dit de la B. Vierge qui vécut toujours solitaire en ce monde comme dans un désert : *Quæ est ista quæ ascendit per desertum, sicut virgula fumi* : *Quelle est celle-ci, qui monte par le désert comme une colonne de fumée.* (Cant. III, 6). Sur ces paroles Rupert dit à Marie : Vous vous éleviez ainsi par le désert, parce que vous aviez fait la solitude dans votre âme [5].

Philon dit que Dieu ne parle aux âmes que dans la solitude : *Dei sermo amat deserta.* Et Dieu lui-même le déclare par le prophète Osée, II, 14 : *Ducam eam in solitudinem, et loquar ad cor ejus.* C'est pourquoi S. Jérôme s'écrie : O solitude! tu es le lieu où Dieu veut converser familièrement avec ses amis [6] ! Oui, dit S. Bernard, parce que la solitude et le silence dont on y jouit forcent l'âme à abandonner les pensées de la terre et à méditer les biens du ciel [7]. O Vierge très sainte, obtenez-nous vous-même l'amour de l'oraison et de la solitude, afin que, détachés de l'amour des créatures, nous ne désirions plus que Dieu et le paradis où nous espérons vous voir un jour et vous louer avec votre Fils Jésus dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

1. Dominus tecum, merito solitudinis, quam summe diligebat. (Ricc. *De Laud. B. M.* l. I, c. VI.)
2. Numquam exibat e domo, nisi quando ibat ad templum ; et tunc ibat tota composita, semper habens oculos suos ad terram. (S. Vinc. Ferr. serm. *in vig. Nat.*)
3. In proposito erat hominum fugere frequentias, vitare colloquia. (S. Bernard.)
4. Turtur est solivaga et signat mentis virtutem unitivam. (Apud S. Bonav. Dist. 7.)
5. Talis ascendisti per desertum, animam habens solitariam. (Vergello.)
6. O solitudo, in qua Deus cum suis familiariter loquitur et conversatur. (S. Hieron.)
7. Silentium et a strepitu quies cogit cœlestia meditare. (S. Bern.)

QUATRE INSTRUCTIONS DU P. GENTIL, S. J. SUR LES VERTUS DE LA SAINTE VIERGE

PROPOSÉES COMME MODÈLES A DES VIERGES CONSACRÉES A DIEU

PREMIÈRE INSTRUCTION [1]

L'AMOUR DE MARIE POUR L'ENFANT JÉSUS, POUR LE PROCHAIN, POUR ELLE-MÊME

MODÈLE DE L'AMOUR QUE LES VIERGES DOIVENT AVOIR POUR DIEU POUR LE PROCHAIN ET POUR ELLES-MÊMES

Qui non diligit, manet in morte.
Qui n'aime point demeure dans la mort. (I *Joan.* III, 14.)

I. — Il n'y a point de plus grand amour que l'amour d'une mère pour son Fils. Prince trop aimable, disait David pleurant la mort de Jonathas, je vous aimais aussi tendrement qu'une mère aime un fils unique ! Mais l'amour de Marie pour Jésus surpasse celui de toutes les mères ; car tout l'amour que le cœur des autres mères partage avec un père, était réuni dans le seul cœur de Marie. La tendresse avec laquelle elle a porté neuf mois le Sauveur dans son sein et l'a nourri de son lait virginal pendant son enfance ; une parfaite sympathie d'humeur et d'inclination formée par les doux entretiens de trente-trois années ; la connaissance qu'elle avait de la divinité, de la sainteté, de la sagesse, de la beauté, et de toutes les aimables qualités de son Fils, sont les titres sur lesquels est fondée la préférence qui est accordée à l'amour de Marie. Elle a aimé Jésus-Christ du plus tendre amour qu'une mère ait jamais aimé son fils, et du plus parfait amour qu'une pure créature ait jamais eu pour son Créateur.

Elle l'a aimé 1° d'un amour naturel ; 2° d'un amour acquis ; 3° d'un amour surnaturel ; 4° d'un amour de tendresse ; 5° d'un amour de préférence ; 6° d'un amour constant ; 7° d'un amour si pur, que n'aimant rien que lui, n'aimant rien hors de lui, n'aimant rien que par rapport à lui, son cœur ne fut jamais partagé.

O Dieu, quel cœur, quel amour ! ô cœur de Marie, que vous êtes heureux d'avoir été tout entier à votre bien-aimé, et de n'avoir été possédé que par lui. O Dieu, que vous devez être content d'avoir trouvé au monde un cœur qui vous a autant aimé qu'une pure créature est capable de vous aimer.

1. Le P. Gentil a fait imprimer ses instructions sous forme de méditations.

Mais que j'ai sujet de m'humilier, en voyant que mon cœur n'a pas une étincelle de ce feu sacré dont celui de votre Mère a été embrasé. L'amour est la vie du cœur; il faut donc que j'aime toute ma vie: c'est le premier et le plus grand commandement; c'est donc par lui que je dois commencer; c'est donc par lui que je dois finir.

Hélas! Seigneur, que je vous ai peu aimé, et que j'ai mal rempli le précepte de la sainte dilection. Le premier acte d'amour que mon cœur devait former, devait être formé pour vous aimer, et il a commencé par aimer le plaisir, le monde, la vanité; il ne devait pas être un moment sans vous aimer, et il n'a pas encore pensé à le faire. Il ne devait être occupé que de vous, et il n'a eu d'attention qu'aux créatures. Il désire d'être tout à vous à la mort, mais comment sera-t-il tout à vous à l'heure de la mort, si pendant la vie il a été tout au monde?

Que je serais contente de moi-même, si je vous avais autant aimé que j'ai aimé les personnes qui m'ont aimée, et que je me suis aimée moi-même; mais que dis-je, et à quoi pensé-je? C'est trop peu, Seigneur, je veux vous aimer autant que mon cœur peut aimer, et je voudrais qu'il pût vous aimer autant que vous êtes aimable, et que votre sainte Mère vous a aimé. Ah! divine Marie, Mère du bel amour, embrasez mon cœur de cette flamme céleste dont le vôtre a brûlé toute votre vie. Un cœur qui n'aime pas Dieu sur la terre, mérite-t-il de l'aimer au Ciel?

Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et in tota anima tua, et in tota mente tua. Hoc est maximum et primum mandatum.

Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, et de tout votre esprit. C'est là le premier et le plus grand commandement. (*Matth.* XXII, 37.)

Amo te, Domine; et si parum istud est, amem validius.

Je vous aime, ô mon Dieu: et si je ne vous aime pas encore assez, je veux vous aimer davantage. (S. AUG.)

II. — On ne peut pas aimer Dieu sans aimer le prochain. C'est ce que le disciple bien-aimée nous a enseigné; et c'est le saint exemple que Marie, qui est la Mère de la sainte dilection, nous a laissé. Elle a aimé tous les hommes, et comme l'ouvrage des mains de Dieu, et comme le prix du précieux sang de son Fils. 1° Est-il aucun bien qu'elle ne leur ait souhaité? 2° Avec quelle ardeur désira-t-elle leur salut? 3° Que n'a-t-elle pas fait pour y coopérer.

A peine eut-elle conçu le Verbe incarné dans son sein, qu'elle le porta chez Zacharie pour y sanctifier S. Jean. Quarante jours après qu'elle l'eut enfanté, elle alla l'offrir à Dieu pour être le prix de notre rédemption. Le premier miracle

qu'elle le pria d'opérer, ne fut pas en sa faveur, mais en faveur de ceux qui l'avaient conviée aux noces de Cana. Comme son Fils mourant sur la croix n'exclut personne du bienfait de la rédemption, elle offrit ses douleurs sur le Calvaire pour tous les hommes, sans en excepter un seul ; elle les adopta tous pour ses enfants en la personne de S. Jean. En conséquence de cette adoption, elle les a tous pris sous sa protection ; elle est devenue leur mère, leur médiatrice et leur avocate auprès de son Fils. O charité immense. O ardent amour, ô Mère de Dieu et des hommes, donnez-moi quelque place dans ce chaste sein qui a renfermé celui que le ciel et la terre ne sauraient comprendre; ouvrez-moi ce cœur dans lequel vous portez tous les élus, et qui sert d'asile aux pécheurs qui ont recours à vous. Qu'on est heureux lorsqu'on y est admis, puisqu'on ne craint point d'être exclu du Paradis. Que peut-on craindre lorsqu'on est sous la protection de la Mère de son juge et de son Dieu?

Mais pour trouver place dans son cœur il faut imiter sa charité. Le caractère de la charité chrétienne est d'aimer comme elle tout ce qui est à Dieu, d'aimer avec elle tout ce que Dieu aime, et de l'aimer du même amour que Dieu l'aime. Est-ce ainsi que j'ai aimé jusqu'à présent? N'aimai-je tous mes proches et toutes mes sœurs que pour Dieu? N'aimai-je que Dieu dans toutes ces personnes? N'aimai-je point leur fortune, leurs richesses, leurs dignités? Les amitiés particulières, et les antipathies naturelles qui donnent des bornes trop étroites à la charité, et qui partagent le cœur, ne partagent-elles le mien? Embrasse-t-il tout le monde sans exception, amies, ennemies, parentes, étrangères, celles qui sont dans la prospérité et dans l'adversité, qui ont un esprit vif ou plus lent? car ne les aimant toutes que pour Dieu, je trouve en toutes le même motif de les aimer.

Ah, Seigneur, que mon amour est imparfait! car ce choix d'amies, ces acceptions de personnes, ces tendresses pour celles qui ont de l'esprit, ces antipathies pour celles qui n'en ont point, ces lâches complaisances pour celles qui ont du crédit et dont j'espère quelque appui, ces froideurs affectées pour celles qui ne me sont point utiles, sont-ce les marques d'un sincère amour? N'aimer que celles qui m'aiment; ne jamais faire de bien à celles que j'aime, que pour en recevoir un plus grand, et cent autres imperfections que vous connaissez, est-ce le caractère d'un amour pur et désintéressé? Mais fermer les yeux sur les égarements des personnes que j'aime; justifier leurs défauts; ne jamais prier pour le salut de leur âme; est-ce les aimer d'un amour chrétien?

Non diligamus verbo, neque lingua, sed opere et veritate.
N'aimons point de langue, ni de parole, mais par œuvres et en vérité. (I *Joan.* III, 18.)

Duobus modis nocet homo, aut faciendo miserum, aut deserendo miserum.
Nous pouvons nuire à notre prochain en deux manières, ou en le rendant malheureux par la violence, ou en l'abandonnant dans sa misère par la dureté. (S. AUG. *Ps.* c.)

III. L'amour qu'on doit avoir pour soi-même étant la règle de celui qu'on doit avoir pour autrui, Marie a commencé par s'aimer et se sanctifier elle-même avant que d'aimer et de sanctifier les autres : car si s'aimer soi-même, c'est se vouloir du bien ; si s'aimer saintement, c'est se procurer un bien solide et éternel, fût-il jamais d'amour plus saint et mieux ordonné que celui qu'elle eut pour elle-même?

Car, que n'a-t-elle pas fait pour s'assurer la vie éternelle qui est le souverain bonheur? Avec quelle fidélité a-t-elle répondu aux grâces du Ciel, et soutenu la dignité de Mère de Dieu? Avec quelle scrupuleuse exactitude ferma-t-elle l'entrée de son cœur et de ses sens aux joies et aux plaisirs du monde? Avec quelle constance a-t-elle soumis ses passions à la raison, sacrifié les inclinations de son cœur à la loi du Seigneur, renoncé aux vanités du siècle, surmonté les artifices de l'amour-propre qui se glisse dans les âmes les plus saintes, obéi aux desseins de Dieu sur elle?

Oh ! qu'un amour est parfait lorsque le cœur n'a point de plus grand plaisir que de plaire à Dieu. Oh ! que c'est s'aimer saintement que de s'aimer comme Marie s'est aimée.

Oh ! que l'amour dont je me suis aimée est opposé à celui de Marie. Le caractère d'une charité bien ordonnée est de s'aimer d'un amour 1° chrétien, 2° saint, 3° spirituel, 4° qui porte à la perfection, 5° qui unisse à Dieu, 6° qui serve à accomplir le salut éternel. Mais l'amour dont je me suis aimée est un amour déréglé, un amour profane, un amour sensuel, un amour qui m'a éloigné de Dieu, un amour contraire à ma perfection, un amour ennemi de mon âme et de mon salut. Hélas ! combien de fois me suis-je faite esclave de mes sens, que n'ai-je pas fait pour les contenter? Combien de fois leur ai-je sacrifié les austérités de ma règle? Que de dispenses des abstinences, des jeûnes, des pénitences, obtenues pour les contenter? Que de dégoûts et d'infidélités dans mes devoirs de piété ? La prière m'est un supplice ; les exercices de piété me causent de l'ennui ; les pénitences, du chagrin ; les plus petites obligations de religion me sont insupportables.

Ai-je rien commencé pour votre gloire, ô mon Dieu, que je ne me sois trouvée avec vous? N'ai-je pas entrepris dans vo-

tre maison par amour-propre, ce qu'on entreprend dans le monde par avarice ou par ambition? Ce que j'ai commencé par un principe de santé, n'a-t-il pas été continué par un principe de volupté? Ah, Seigneur, n'entrerai-je jamais dans cette heureuse solitude, où je serai seule avec vous, et où vous serez seul avec moi? Serai-je toujours esclave de mon corps, et ne comprendrai-je jamais que je suis appelée à quelque chose de plus grand que pour le servir? Que mon amour aurait été bien ordonné, si j'avais autant fait pour mon âme que j'ai fait pour mon corps. Et que je serais parfaite, si dès ma jeunesse j'avais refusé à mes sens ce que votre loi me défend de leur accorder. Seigneur, qui m'avez enseigné que la vie est plus que la nourriture : que l'âme est plus excellente que le corps, que le royaume du Ciel doit être le premier de mes soins, ne permettez pas que ces grandes maximes s'effacent jamais de mon esprit. C'est en gardant cet ordre que je m'aimerai saintement.

Qui amat animam suam, perdet eam et qui odit animam suam in hoc mundo, in vitam æternam custodit eam.

Qui aime son âme, la perdra ; et qui hait son âme en ce monde, la conserve pour la vie éternelle. (I *Joan.* XII, 23.)

Felices, qui oderunt custodiendo, ne perdant amando.

Heureuses les personnes qui haïssent leur âme en la conservant, de peur qu'elles ne la perdent en l'aimant. (S. AUG. *In Joan.* tract. XV.)

DEUXIÈME INSTRUCTION

(Méditation du P. GENTIL. S. J.)

L'AMOUR DE MARIE POUR LA PURETÉ

MODÈLE DE L'AMOUR QUE LES VIERGES DOIVENT AVOIR POUR CETTE VERTU

Ego flos campi et lilium convallium.

Je suis la fleur du champ et le lys des vallées. (*Cant.* II. 1).

I. — Quoique Marie ait eu de l'amour pour toutes les vertus, la pureté a été, si j'ose parler ainsi, sa vertu favorite, et qui a fait les délices de son cœur. Elle l'a aimée, comme la vertu dont elle a reçu le plus d'honneur, et qu'elle a plus honorée que toutes les autres. 1° Elle l'a aimée comme une vertu à qui elle est redevable de l'auguste qualité de Mère de Dieu, car Dieu étant le premier des vierges, il ne pouvait naître que d'une mère vierge. 2° Elle l'a aimée comme une vertu qu'elle a plus honorée que toutes les autres ; car on peut dire que la pureté est le fruit et l'heureuse production de Marie : c'est elle qui a commencé à faire aimer et respecter cette vertu angélique, pour laquelle on n'avait que du mépris sur la terre.

C'est la nouvelle offrande et le nouveau sacrifice que son amour a inventés.

Quel honneur pour la pureté! mais quelle gloire pour une vierge d'un sexe fragile, d'une charmante beauté, et d'une jeunesse florissante, d'avoir vécu sur la terre avec la même pureté que les anges qui sont dans le Ciel. La virginité est l'ornement et la couronne des vierges, mais vous, ô très chaste Mère de Dieu, vous êtes l'ornement et la couronne de la virginité même.

J'ai suivi l'exemple de Marie, et comme elle j'ai consacré à Dieu la fleur de ma pureté ; mais cette vertu toute belle qu'elle est en elle-même, trouve-t-elle en moi de nouvelles beautés, comme elle en trouve dans Marie? elle m'a fait honneur, mais ne la déshonorai-je pas? elle m'a élevée à la dignité d'épouse de Jésus-Christ ; elle a député des anges pour me garder, et pour éloigner ce qui peut la ravir, mais ne suis-je pas moi-même son premier et son plus redoutable ennemi.

Seigneur, si j'étais ce que je ne suis pas, mais telle que je devais être ; si j'étais du nombre des vierges prudentes, je ne suivrais que l'Agneau partout où il va, mais je ne suis que mes passions ; je serais unie de cœur avec vous, mais je m'en sépare par les liens qui m'attachent à la créature. J'ai quitté le siècle pour venir ici chercher un asile à la pureté, mais à quoi ne l'exposai-je pas? charmée des beautés de cette céleste vertu, j'ai renoncé à tous les plaisirs qui m'auraient été permis, mais j'en cherche de défendus. Une véritable vierge n'a point de joie plus grande que lorsqu'elle converse avec vous : mais je n'en ai point de plus sensible, que de converser avec les hommes. Est-ce avoir de l'amour pour la pureté? est-ce vouloir être aimée de Dieu, qui n'a de l'amour que pour les vierges?

Qui diligit cordis munditiam habebit amicum regem.
Celui qui aime la pureté du cœur, sera aimé du Prince. (*Prov.* XXII, 11.)

Castitas angelos facit, qui eam servavit angelus est.
La pureté fait les anges, celui qui la conserve jusqu'à la mort, n'est pas un homme mais un ange. (S. AMBR. *De Virgin.* lib. I.)

II. — Marie étant vierge de corps et d'esprit, elle eut un zèle égal pour conserver la pureté de son corps et la pureté de son cœur. L'amour de conserver la pureté de son cœur fut si délicat, que la seule pensée de devenir mère la troubla, lorsque l'ange lui déclara le dessein que Dieu de toute éternité avait eu sur elle; le désir de conserver la pureté de son corps fut si grand, qu'elle n'aurait point consenti aux paroles de l'ange, si devenant mère elle avait dû cesser d'être vierge. Mais après qu'elle eut conçu le Verbe incarné, avec quel

soin ne conserva-t-elle pas la pureté de son cœur et de son corps qui étaient devenus le temple vivant où le Dieu qui fait les vierges, avait reposé neuf mois?

O Vierge sainte, fille bien-aimée du Très-Haut, vous êtes toute belle et jamais il n'y eut de tache en vous. Vous êtes toute belle par la sainteté de vos actions; vous êtes toute belle par la pureté de vos pensées : vous êtes toute belle, parce que la pureté de votre corps surpasse celle de toutes les vierges; vous êtes toute belle, parce que la pureté de votre cœur surpasse celle de tous les anges; vous êtes toute belle, parce qu'ayant toujours été vierge de corps et vierge de cœur, rien n'a jamais terni votre pureté. *Tota pulchra es, amica mea, tota pulchra es.*

L'amour que j'ai pour la pureté peut-il me faire mériter cet éloge, qui a été donné à l'épouse des Cantiques, et qui convient plus excellemment à Marie qu'à elle. Le Fils de Dieu jetant les yeux sur moi, pourrait-il trouver en moi les mêmes agréments qu'en elle? Suis-je toute belle par la sainteté de mes pensées, suis-je toute belle par la pureté de mes actions? ai-je un zèle pareil au sien pour conserver la pureté de mon corps et de mon cœur? n'y a-t-il point de tache qui ternisse la pureté de l'un et de l'autre? Je sais, ô mon Dieu, que la pureté du corps ne saurait vous plaire sans la pureté du cœur. Je sais qu'on perd la pureté du corps lorsque l'esprit est souillé, quoique le corps ne le soit pas; que la fleur de la pureté se perd par un seul plaisir sensuel; qu'un désir déréglé fait perdre la pureté du cœur; qu'une pensée déshonnête sans en venir à l'effet, gâte la beauté de l'âme : car il n'est pas permis de désirer ce qu'il n'est pas permis de faire.

Voilà, Seigneur, ce que vous m'avez appris. Puis-je, sur ces principes, me flatter d'être vierge? mon corps et mon cœur ont-ils conservé cette pureté? vous le savez, ô mon Dieu, et c'est ce qui m'humilie devant vous. Les anges qui ne sont que de purs esprits, paraissent avec des taches à vos yeux; les enfants de Dieu ont regardé la beauté des femmes étrangères, et ils ont perdu leur pureté. Le saint roi, qui était selon votre cœur, a jeté un regard indiscret sur un objet qu'il ne devait pas voir, et il a sali l'éclat de sa pourpre et souillé la beauté de son âme.

Que la pureté est une vertu délicate! que c'est une belle fleur! mais qu'il faut peu de chose pour la faner! Seigneur, éloignez de moi ce qui peut me faire perdre mon innocence et me rendre désagréable à vos yeux. Que je serai heureuse, si conservant la pureté que je vous ai vouée, je suis un jour parmi les vierges qui environnent le trône de l'Agneau!

Non intrabit in eam aliquod coinquinatum, aut abominationem faciens, nisi qui scripti sunt in libro vitæ Agni.

Rien de souillé ni aucun de ceux qui commettent l'abomination, n'entrera dans la sainte cité de Sion, mais ceux-là seulement qui sont écrits dans le livre de vie de l'Agneau. (Apoc. xxi, 27.)

Qui puritur corde, comburitur corpore.

Le corps n'est point chaste, lorsque le cœur n'est pas pur. (S. Ambr. lib. II, *Apolog.*)

III. — L'amour de Marie pour la pureté a principalement paru dans les sages précautions qu'elle prit pour la conserver. Avec quel soin, avec quelle attention n'évita-t-elle pas tout ce qui pouvait en obscurcir l'éclat? 1° Regardant la solitude comme un asile à son innocence, elle ne paraissait que rarement en public. 2° Lorsqu'elle allait au Temple, elle était toujours accompagnée de S. Joseph et de son Fils qui était l'ange gardien de sa pureté. 3° Après la mort de l'un et de l'autre, elle se renferma dans sa chère solitude sur la montagne de Sion, d'où elle ne sortait que pour aller visiter les saints lieux. 4° La pudeur qui était répandue sur son visage, ses yeux plus chastes que ceux de la colombe, son air modeste, son extérieur bien composé, mais, surtout, ses sens recueillis et mortifiés, furent les moyens dont elle usa pour conserver cette vertu céleste. C'est ce qu'elle nous a appris dans le livre des Cantiques. Son époux lui parle de riches parures, de superbes ornements, de joyaux précieux, de bracelets d'or et émaillés d'argent : mais que répond-elle? elle dit, que son bien-aimé, tout sanglant qu'il est, sera sa parure et son ornement; qu'il sera pour elle un bouquet de myrrhe, qu'elle le mettra sur son sein, et qu'elle le portera jusqu'à la mort. Le même époux ne lui dit-il pas, qu'avec l'odeur agréable des parfums exquis qui sort de ses habits, on sent l'amertume de la myrrhe et de l'aloës! Ne dit-elle pas elle-même que ses mains ont toujours distillé la myrrhe, et que ses doigts sont pleins d'une myrrhe très amère? apprenant par là à toutes les vierges, que la mortification et la pureté sont inséparables; que pour être chaste il faut être mortifiée.

O Dieu, que la virginité est un riche et précieux trésor, mais qu'il est d'une garde difficile! c'est le lis céleste qui fait toute la beauté et tout l'ornement des vierges; mais pour entretenir sa verdure, il faut l'arroser des larmes de la pénitence, et pour empêcher qu'une main souillée ne le gâte, il faut l'entourer d'épines : *Amica mea sicut lilium inter spinas.*

Voilà, ô mon âme, les moyens de conserver ta pureté. 1° La fuite du monde dont l'air est contagieux. 2° La mortification de tes sens qui ont un doux et violent penchant pour le plaisir. 3° Tu dois éteindre les plus petites flammes de ta cupi-

dité, car il ne faut qu'une étincelle pour causer de grands incendies. 4° Tu dois mettre en usage les larmes, comme S. Augustin, les veilles, comme S. Jérôme; les cilices comme Esther et David; les épines, comme S. Benoît; les glaces et les neiges, comme S. Bernard et S. François. Voilà à quoi je suis obligée si je veux être chaste. Dois-je donc écouter la répugnance de mes sens, qui ont une secrète horreur de tout ce qui les mortifie? Suis-je en sûreté de conscience, en suivant aveuglément ces directeurs indulgents qui, flattant la délicatesse de mon corps, entretiennent la rébellion de mes sens?

Que je suis éloignée de ces grands modèles! J'aime la pureté, ô mon Dieu, mais suis-je aussi chaste que je dois l'être? Je devrais traiter mon corps avec la même dureté qu'on traite un esclave rebelle, et je l'entretiens dans une mollesse criminelle. Je devrais refuser à mes sens tout ce qui les flatte le plus agréablement, et je leur accorde tout ce qui est le plus opposé à la vertu que je veux conserver. Car si un livre de galanterie paraît, ne veux-je pas le voir? si j'entends ces airs languissants qui réveillent les passions, ne veux-je pas les apprendre? si un dangereux objet se présente à mes yeux, ne veux-je pas le regarder? si une personne enjouée, libre, me plaît, ne veux-je pas la voir? Sont-ce là les dispositions d'une vierge qui doit veiller incessamment sur la pureté de son cœur? Voici, ô mon Dieu, les remèdes que j'apporterai à tous ces désordres : Je mortifierai mes sens, qui sont les portes par où le plaisir se glisse jusque au fond de mon cœur. Je me priverai de certaines délicatesses qui entretiennent leur rébellion. Je garderai exactement la solitude. Je serai sobre dans mes repas. Je dormirai peu et je prierai beaucoup.

O Vierge très chaste, paradis de sainteté, fontaine scellée du sceau de la pureté, priez votre Fils, qui est le céleste époux de mon âme, qu'il mette sur mon cœur, sur mes yeux, sur tous mes sens, le sceau sacré de la pureté qu'il a mis sur les vôtres, afin que vivant et mourant vierge, je puisse un jour voir le Dieu qui fait les vierges, et qui est le premier des vierges.

Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt.

Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu. (*Matth.* VI, 8.)

In carne præter carnem vivere, non terrena vita est, sed cœlestis.

Vivre dans la chair sans avoir de commerce avec la chair, c'est une vie qui tient plus du ciel que de la terre. (S. Pet. Chrysol. serm. XLIII.)

Castus est ille qui amore amorem exclusit: ignem igne spiritus extinxit.

Un cœur est véritablement chaste, quand l'amour de Dieu en a chassé l'amour du plaisir, et que le feu sacré de la charité y a éteint les flammes impures de la cupidité. (S. Joan. Climac. Grad. 25.)

TROISIÈME INSTRUCTION

(Méditation du P. Gentil, S. J.)

L'AMOUR DE MARIE POUR LA PAUVRETÉ

MODÈLE DE L'AMOUR QUE LES VIERGES CONSACRÉES A DIEU DOIVENT AVOIR POUR CETTE VERTU

Pauper sum ego; et in laboribus a juventute mea.

Je suis pauvre et dans le travail dès ma plus tendre jeunesse. (*Ps.* LXXXVII, 16).

I. — Il fallait que l'amour de Marie pour la pauvreté fût extrême, puisqu'elle l'aima dans un temps et parmi une nation, où la graisse de la terre était désirée avec plus d'empressement que la rosée du ciel.

Elle était fille unique, l'espérance et l'appui de toute sa famille, seule héritière de S. Joachim et de sainte Anne, gens riches et opulents qui d'une partie de leurs richesses nourrissaient les ministres du Temple, et faisaient des aumônes considérables. Mais, pour faire honneur à la pauvreté, détachée de cœur de ses richesses sans se mettre en peine d'en jouir, elle l'aima tendrement toute sa vie, ne se réservant que le nécessaire, vivant d'une manière simple et frugale avec S. Joseph, et nourrissant l'enfant Jésus du travail de ses mains. Quelle générosité, quelle grandeur d'âme, mais quelle gloire pour Marie de pouvoir dire qu'à l'exemple de son Fils, elle a aimé la pauvreté dès sa plus tendre jeunesse; que, comme lui, elle a vécu pauvre, et que, comme lui, elle est morte pauvre. O que la pauvreté est aimable, puisqu'elle a été l'objet des plus tendres amitiés de Jésus et de Marie, et qu'elle a été le plus bel ornement du roi et de la reine, des hommes et des anges.

C'est, ô mon Dieu, l'exemple que votre sainte Mère m'a donné. Puis-je donc après cela ne pas aimer la pauvreté? 1° C'est elle qui, en me faisant renoncer au monde, m'a ouvert le sein de la vie religieuse. 2° Elle est le prix avec lequel je puis acheter le ciel. 3° C'est elle qui éteint en moi les désirs de la convoitise, la plus vive et la plus inquiète de toutes les passions. 4° Par elle, mon esprit, dégagé des liens qui attachent les riches à leurs trésors, s'élève au Ciel avec plus de liberté. 5° C'est elle qui me délivre de la tyrannie de mille soins, dont le cœur des esclaves de leurs richesses est cruellement déchiré. Car que de peines en les amassant! que d'inquiétudes en les possédant! que de douleurs en les perdant!

Oh! que la pensée de la mort est amère à un cœur qui a

mis son plaisir dans la jouissance de ses richesses! Oh! qu'il est doux de mourir lorsque l'on a tout quitté, non par un motif criminel, comme les philosophes qui ont jeté leurs richesses dans la mer, afin d'être applaudis du peuple, mais par un motif chrétien comme les épouses de Jésus-Christ, qui se sont dépouillées de tout pour honorer sa pauvreté. Les mondains n'emporteront pas leurs richesses jusque dans le tombeau, et c'est ce qui doit faire leur plus cruel supplice. Mais la pauvreté sera le précieux ornement que je porterai devant le trône de votre divine Majesté, et c'est ce qui fait ma consolation. Qu'une âme est riche lorsqu'elle possède cette vertu! c'est elle, ô mon Dieu, qui, toute méprisée qu'elle est, me donnera droit d'être assise sur un trône de gloire, et de juger un jour tous les grands du monde, qui se font honneur de leurs richesses; vous me l'avez promis, Seigneur, et votre parole est infaillible.

Amen dico vobis, quod vos, qui secuti estis me in regeneratione, cum sederit Filius hominis in sede majestatis suæ, sedebitis et vos super sedes duodecim judicantes duodecim tribus Israël.

Je vous dis en vérité que vous qui m'avez suivi, lorsqu'à la régénération, le Fils de l'homme sera assis sur le trône de sa gloire, vous aussi, vous serez assis sur douze trônes, et vous jugerez les douze tribus d'Israël. (*Matth.* XIX, 28.)

Si aliqua amisistis vitæ gaudia, negotiatio est aliquid amittere, ut majora lucreris.

Si vous avez renoncé aux joies du monde, ne vous attristez point, la vie d'un chrétien est un trafic avantageux, où, risquant peu, il gagne beaucoup, ou, perdant des biens fragiles et périssables, il en acquiert de solides et d'éternels. (TERTULL. *Ad martyres.*)

II. — Marie étant persuadée que l'amour des richesses est la source de tous les vices, 1° elle aima la pauvreté comme la reine des vertus, et elle eut pour elle la même tendresse que si elle avait été sa mère. 2° Peu contente d'avoir offert à Dieu la propriété de tous ses biens, elle lui sacrifia l'arbre et les fruits; elle se détacha de cœur de l'amour des richesses, et, renonçant au désir de jamais rien posséder, elle fut pauvre de profession et d'affection. 3° Comptant sur la providence de Dieu, qui a soin de nourrir les oiseaux du ciel, et qui se fait un plaisir de vêtir plus superbement les lis des campagnes, que Salomon ne l'a été dans toute sa gloire, elle offrit à Dieu le superflu des choses dont l'usage lui était permis; elle fut pauvre dans sa chambre, pauvre dans sa nourriture, pauvre dans ses habits. 4° Elle lui sacrifia ses désirs, ses prétentions et toutes ses espérances. O que la pauvreté est une précieuse vertu! qu'heureuse est une âme qui quitte tout ce qu'elle peut espérer, et qui vend tout ce qu'elle possède, pour acheter cette perle évangélique.

Sont-ce là les sentiments de mon cœur? En me consacrant à Dieu, j'ai fait le même vœu que Marie ; en conséquence de ce vœu je ne puis plus rien avoir, rien donner, rien recevoir, rien vendre, rien changer, rien prêter sans violer mon vœu. Le vœu de pauvreté étant un dépouillement universel et volontaire, il m'ôte toute sorte de domaine et de propriété : contente du nécessaire, je dois retrancher le superflu. Voilà, ô mon Dieu, à quoi je me suis engagée par le vœu que je vous ai fait. Mais le sacrifice a-t-il été parfait? Ne donnai-je point dans les sentiments aveugles du monde, qui se laisse éblouir par le faux éclat des richesses? N'ai-je point fait de vol dans l'holocauste que je vous ai offert? Ne gardai-je pas quelque reste des dépouilles profanes du monde, à l'exemple de Saul qui, contre vos ordres, garda les plus riches dépouilles des Amalécites? N'ai-je point caché quelques lames d'or, ou quelques habits précieux, comme le sacrilège Acham qui, par ce larcin, attira votre malédiction sur tout le peuple? N'imitai-je point l'avarice exécrable du disciple perfide qui, sous prétexte d'avoir quelque ressource dans les besoins communs de vos apôtres, volait, pour contenter son insatiable passion, la communauté dont vous lui aviez confié le temporel? Ne suis-je pas un autre Ananie, ou Saphire, qui retient pour des usages particuliers une partie de ce qui est consacré pour nourrir les fidèles imitateurs de la pauvreté évangélique?

Prête à me dépouiller de tout ce que j'ai, et que je ne dois pas posséder, ne permettez pas, ô mon Dieu, qu'on dise de moi, ce qu'on dira à la mort de ces vaines religieuses, qui auront violé le vœu sacré de la sainte pauvreté : que ton argent périsse avec toi. O que c'est un grand sacrifice d'avoir tout quitté pour Dieu, mais que c'est un horrible sacrilège quand on reprend ce qu'on lui avait donné !

Nudus egressus sum de utero matris meæ, et nudus revertar illuc.
Je suis sorti nu du sein de ma mère, et j'y retournerai nu. (*Job.* I, 21.)

Portio mea Christus, in portione mea dives sum, in portione mea potens sum.
Jésus-Christ est ma possession ; comme je possède tout en lui, je puis aussi tout avec lui. (S. Ambr. serm. VIII, *in Psalm.*)

III. — Marie a porté jusqu'au plus haut degré la perfection de la pauvreté. Elle a aimé la pauvreté et les effets de la pauvreté : 1° Le mépris. 2° La nécessité. 3° L'incommodité, que les maîtres de la vie spirituelle appellent les trois filles de la pauvreté. C'est-à-dire, qu'aimant tout ce que cette vertu a de dur et de pénible, elle retrancha le superflu et le commode ; et souffrit avec joie que le nécessaire lui manquât. Le refus que l'on fit de la loger dans Bethléem, parce qu'elle était pauvre ; les deux tourterelles qu'elle offrit dans le temple, qui étaient l'offrande des pauvres ; les riches présents

des Mages, qu'elle répandit dans le sein des pauvres, l'étable qu'elle choisit pour mettre au monde le Fils de Dieu ; les langes dont elle l'emmaillota ; la crèche qui lui servit de berceau ; la paille où elle le coucha ; n'y a-t-il pas là des marques bien sensibles de l'extrême amour qu'elle avait pour la pauvreté ? Les renards ont leur tanière ; les oiseaux du ciel ont leur nid, mais Marie est si pauvre, qu'elle est contrainte d'emprunter aux bêtes, un antre obscur et affreux pour y enfanter le Soleil de Justice ; quelle consolation pour cette très sainte Vierge, lorsqu'elle vit la pauvreté, qui était l'objet de ses délices, honorée et sanctifiée dans la personne du Verbe incarné ?

Mais quelle confusion pour moi ! Contente de l'honneur qui me revient de mon vœu, et de porter le titre glorieux de pauvre volontaire de Jésus-Christ, je suis ennemie de tout ce que la pauvreté a d'incommode. Loin, ô mon Dieu, d'imiter votre exemple et celui de votre Mère, je ne puis souffrir la moindre incommodité, et je deviens tous les jours plus délicate. Que de soins empressés, que d'inquiétudes pour me procurer tout ce qui flatte mes sens ! que de plaintes, que de murmures lorsque quelque chose me manque, ou qu'elle ne m'est pas accordée ! Loin de me resserrer dans les justes bornes du nécessaire, je cherche le superflu, je veux le commode, je désire le précieux, je porte ma convoitise jusqu'au sensuel, et à ce qui n'est pas permis.

O Dieu, quelle opposition entre ma vie et mon état ! Je me fais honneur de ses incommodités, je veux imiter la pauvreté de Jésus et de Marie, mais c'est à condition que j'aurai toutes mes commodités : n'est-ce pas donner le beau titre de pauvreté à une vile passion de cupidité ?

Je me flatte d'avoir quitté quelque chose de plus précieux que des filets, mais je n'ai pas pour cela tant quitté que les Apôtres ; ils ont, en quittant leurs barques et leurs filets, souffert les incommodités de la pauvreté et moi, en quittant de plus grands biens, je cherche de plus grandes commodités.

Vivement touchée de mon égarement, c'est dès ce moment, ô mon Dieu, que je vous sacrifie tout ce qui est contraire à la perfection de mon vœu ; je vous sacrifie la vanité et le luxe de mes habits, la délicatesse et la sensualité dans mon vivre, les ornements et les ajustements de ma chambre ; je n'aurai plus rien de superflu ni de luxueux, pas même des images de dévotion, si elles sont d'un prix qui ne convienne pas avec ma condition de pauvre. Que peut-il manquer à une âme qui, s'étant dépouillée de tout pour se consacrer à Dieu, reçoit Dieu pour son trésor et pour son partage ? Voilà, Seigneur, ce qui

ferait tout mon bonheur, si j'étais telle que je dois être. Vous êtes mon héritage, mes délices, mon tout.

Si vis perfectus esse, vade, vende quæ habes, et da pauperibus, et habebis thesaurum in cœlo.

Si vous voulez être parfait, vendez ce que vous avez et donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel. (*Matth.* XIX, 21.)

Omnis copia quæ non est Deus meus, egestas est.

Toute abondance qui n'est point Dieu n'est qu'indigence. (S. AUG.)

QUATRIÈME INSTRUCTION

(Méditation par le P. GENTIL, S. J.)

L'AMOUR DE MARIE POUR L'OBÉISSANCE

MODÈLE DE L'AMOUR QUE LES VIERGES CONSACRÉES A DIEU DOIVENT AVOIR POUR CETTE VERTU

In capite libri scriptum est de me, ut facerem voluntatem tuam : Deus meus volui, et legem tuam in medio cordis mei.

Il est écrit au commencement du livre que je fasse votre volonté : je l'ai voulue, ô mon Dieu, et votre loi sera au milieu de mon cœur. (*Ps.* XXXIX, 8).

I. — Personne après Jésus-Christ n'a mieux connu le prix de l'obéissance, et personne après lui ne l'a tant aimée que Marie. Faisant profession d'imiter l'obéissance de son Fils, elle sacrifia sa liberté. Par ce sacrifice, elle offrit ce qu'elle avait de plus précieux, et elle fut toute sa vie la victime de l'obéissance. Elle obéit à toute sorte de personnes, aux prêtres et aux ministres sacrés, pendant les onze années qu'elle demeura dans le temple, à S. Joseph pendant tout le temps qu'ils vécurent ensemble ; elle lui obéissait et lui était soumise comme au chef de la Sainte Famille. Elle obéit à Dieu pendant toute sa vie, le regardant comme l'auteur de son être et la règle de ses actions. Obéir de la sorte, n'est-ce pas être la victime de l'obéissance ?

Mais comment n'aurait-elle pas aimé cette vertu, puisqu'elle est la source de ses grandeurs? Eve par sa désobéissance se perdit dans le paradis terrestre, et, en se perdant, elle nous a tous perdus ; mais c'est par son obéissance que Marie s'est sauvée, et qu'en se sauvant elle a donné la vie à tout le monde. C'est par elle qu'elle est devenue la Mère de Dieu ; c'est par elle qu'elle a fait la paix entre le ciel et la terre ; c'est par elle qu'elle a donné une nouvelle vie et un nouvel être à son Créateur. *Fiat mihi secundum verbum.* O vertu prodigieuse de l'obéissance, qui donne la force à une vierge de porter dans son sein Celui qui de deux doigts soutient la pesanteur de la terre ! Qui n'aimerait une vertu qui a donné droit à la créa-

ture de commander à son Créateur, et qui a soumis le Créateur à la créature ?

Dois-je après cela me repentir d'avoir fait vœu d'obéir toute ma vie à l'exemple de Marie ? Il est vrai qu'en faisant ce vœu j'ai sacrifié à Dieu ce que j'avais de plus cher et de plus précieux. Par le vœu de pauvreté, je lui ai sacrifié les biens extérieurs et de fortune ; par celui de chasteté j'ai fait de mon corps une hostie vivante, et par celui d'obéissance je lui ai sacrifié ma liberté. Mais combien de fruits ne puis-je pas recueillir de mon obéissance ? 1° C'est elle qui, unissant ma volonté à celle de Dieu, me rend impeccable tandis que j'obéis. 2° Par elle je suis semblable au Fils de Dieu, qui a été obéissant jusqu'à la mort de la croix. 3° C'est elle qui donne le prix et la valeur à toutes mes actions. 4° C'est par elle que je suis affranchie du dur esclavage du monde, de la tyrannie de mes passions, de la servitude de mon amour-propre, des caprices de mon humeur volage, des égarements de ma volonté et de l'inconstance de mon cœur.

Que je vous suis redevable, ô mon Dieu, de m'avoir appelée à la vie religieuse, où, en obéissant à une créature pour l'amour de vous, j'obéis à mon Créateur ; et où, en ne faisant jamais ce que je veux, je fais toujours ce que vous voulez. Inspirez-moi donc, ô mon Dieu, les mêmes sentiments de respect pour la personne qui me conduit, que je dois avoir pour vous-même, dont elle est la vive image. C'est en votre nom qu'elle me commande ; si je murmurais contre elle je murmurerais contre vous ; je blesserais votre autorité, si je ne respectais pas la sienne ; je ne voudrais plus de vous pour mon roi, si je ne l'honorais pas comme ma mère. O qu'il y a de grandeur à être soumise à Dieu ! ô qu'il y a de douceur à obéir à la créature, quand elle tient la place de Dieu.

Tollite jugum meum super vos ; et invenietis requiem animabus vestris.
Prenez mon joug sur vous, et vous trouverez le repos de vos âmes. (*Matth.* II, 29.)

Obedientia est schola Salvatoris, nobile genus martyrii, scala paradisi, navis ad cœlum transiens.
L'obéissance est l'école du Sauveur, un noble genre de martyre, l'échelle du Paradis, la barque qui conduit de la terre au ciel. (S. Bonav. dist. IV, solut. c. IV.)

II. — Mais en quoi Marie a-t-elle obéi ? Elle a obéi en toutes choses, avec le même amour qu'elle a obéi à toute sorte de personnes. 1° Elle a obéi en tout ce qui était de plus incommode. 2° Elle s'est soumise à tout ce qui était de plus dur, et de plus humiliant. 3° Elle a accompli la loi en tout ce qui était de plus injurieux à la pureté d'une vierge, et de plus opposé à la tendresse d'une mère.

Elle obéit à l'édit de l'empereur Auguste, nonobstant la rigueur de l'hiver et sa grossesse de neuf mois. Y avait-il rien de plus incommode? Elle partit pour aller en Egypte malgré les injures de l'air, la disette des vivres, et la fatigue des chemins; est-il rien de plus dur? Elle se soumit à la loi de la purification portée pour les seules femmes; qu'y a-t-il de plus humiliant et de plus injurieux à la pureté d'une vierge? Elle offrit son Fils à la mort pour obéir à l'ordre qu'il avait reçu de son Père; fut-il jamais sacrifice plus opposé à la tendresse d'une mère?

Avoir aimé l'obéissance au prix que Marie l'a aimée, n'est-ce pas acheter bien cher le plaisir d'avoir obéi? Mais le plaisir de faire la volonté de Dieu n'adoucissait-il pas l'amertume de cette obéissance?

Pourquoi donc, ô mon Dieu, goutai-je si peu la douceur qu'il y a à obéir? Je dis tous les jours que votre volonté soit faite, *fiat voluntas tua*. Mais je ne la fais pas pour cela. Votre Mère n'a jamais fait la sienne, et je veux toujours faire la mienne; son plaisir était d'obéir à tout le monde, je n'obéis qu'avec peine, et je voudrais toujours commander. Obéissante en tout ce qui est de mon goût, je résiste à tout ce qui ne me plaît point. Esclave de mon amour-propre, je demande tout ce que j'aime et je refuse ce que je n'aime pas. Séduite par la fausse idée que je me forme de moi-même, et comptant sur un mérite imaginaire, je crois que c'est un droit légitime pour obtenir tout ce que je désire, et pour me plaindre s'il ne m'est point accordé.

Ainsi, Seigneur, secouant le joug de l'obéissance, toujours inquiète, toujours infidèle, je n'ai jamais le mérite ni le plaisir d'avoir obéi. Si je n'obtiens pas un emploi que j'ai brigué, je crois, ou que l'on m'a fait tort, ou qu'on ne m'aime pas. Si je l'obtiens, ma conscience me reproche que je fais ma volonté et non pas la vôtre. Si je souffre quelque contradiction, privée des grâces qui diminuent la pesanteur du joug de l'obéissance, je n'ai point d'autre consolation que de n'avoir pas fait ce que je devais, ou d'avoir fait ce que je ne devais pas faire. Est-ce là m'acquitter de mon vœu? Est-ce pour cela que je suis venue en religion?

Non veni facere voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me.
Je suis venu, non pour faire ma volonté, mais pour faire la volonté de celui qui m'a envoyé. (*Joan.* VI, 38.)

Aufer a me, Domine, omne nolle quod vis, et omne velle quod non vis.
Otez-moi, Seigneur, le désir de ne vouloir pas ce que vous voulez, et de vouloir ce que vous ne voulez pas. (S. AUG.)

III. — Enfin la manière dont Marie a toujours obéi, est le

trait le plus sensible de l'amour qu'elle eut pour l'obéissance. Car, si pour être obéissante il faut obéir, 1° avec promptitude, 2° avec ordre, 3° avec plaisir, 4° avec constance, 5° avec une intention pure et droite de ne plaire qu'à Dieu, jamais obéissance ne fut plus parfaite que celle de la Sainte Vierge.

Prête à obéir aveuglément à tous les ordres du Ciel, ne se leva-t-elle pas la nuit pour fuir en Egypte avec la même ferveur qu'elle en sortit? n'obéit-elle pas à l'édit d'Auguste avec la même joie qu'à la loi de Moïse? Fidèle à prendre la volonté de Dieu pour la règle de sa conduite, n'accommoda-t-elle pas ses désirs au temps prescrit, sans l'avancer ni le reculer d'un seul moment; finissant le sacrifice de sa vie comme elle l'avait commencé, ne peut-elle pas dire, après son Fils dont elle a hérité cette belle vertu: Seigneur, je n'ai fait durant toute ma vie que ce qui vous était agréable, et j'ai été obéissante jusques à la mort! *Obediens usque ad mortem.* O l'heureuse naissance! ô la sainte vie! ô la précieuse mort que celle d'une vierge qui peut dire, avec Marie, que depuis le premier moment qu'elle s'est consacrée à Dieu, elle a obéi jusqu'au dernier soupir, et que vivante et mourante elle a été la victime de l'obéissance.

Mais hélas! que mon obéissance est éloignée de celle-là! infidèle à faire ce que je dois, je m'excuse de faire ce que je puis; lente à obéir, je critique avec aigreur, et le commandement qui m'est fait et la personne qui a droit de le faire. Je n'ai point de peine à vous obéir, ô mon Dieu, mais je ne puis me soumettre à la personne qui me commande de votre part. Je reçois avec respect l'ordre d'une supérieure qui m'est amie, et je n'obéis qu'avec chagrin à celle que je n'aime pas. Obéissant par caprice et non par raison, ni par vertu, je perds, par ce contre-temps, le fruit de mon obéissance, et le mérite de mes bonnes œuvres.

Car s'il faut ici, Seigneur, entrer devant vous dans le détail de ma vie, n'emploie-je point à des affaires profanes, le temps destiné à l'oraison? ne me repose-je point lorsqu'il faut prier? ne parle-je point lorsque je dois me taire? ne veille-je point lorsque je dois reposer? ne remets-je point l'office divin à une heure indue? combien de fois ai-je dérobé à la religion le temps que je devais au travail, pour le donner à mon plaisir? Est-ce là garder le vœu que j'ai fait? Est-ce être religieuse? Est-ce être fille d'obéissance?

O qu'il y a de personnes en religion semblables à l'aveugle de Jéricho! et qu'il y en a peu qui soient semblables à l'apôtre S. Paul! qu'il y a de religieuses à qui une supérieure est contrainte de dire ce que le Fils de Dieu dit à cet aveugle infor-

tuné: que voulez-vous que je vous fasse? qu'il y en a peu qui disent à leur supérieure, ce que S. Paul dit au Sauveur: que voulez-vous que je fasse? Ai-je imité l'aveugle? Ai-je suivi l'exemple de S. Paul?

Seigneur, vous appelez les étoiles par leur nom, et elles obéissent avec promptitude à votre voix. Le soleil se lève et se couche régulièrement chaque jour sans s'écarter d'un point de la route que vous lui avez tracée. La mer brise ses flots irrités, lorsqu'elle touche le grain de sable que vous avez posé sur le rivage pour lui servir de bornes. La neige, la grêle, tous les éléments, les anges mêmes sont les fidèles ministres de vos volontés. Ah! vile créature que je suis, serai-je la seule rebelle à vos ordres? serai-je désobéissante dans la vie religieuse, comme Lucifer l'a été dans le Ciel? Non, Seigneur, car je serai désormais prête à obéir, prête à souffrir, prête à agir, prête à mourir.

Nonne Deo subjecta erit anima mea, ab ipso enim salutare meum?
Pourquoi mon âme ne serait-elle pas soumise à Dieu, puisque c'est de lui que son salut dépend? (*Ps.* LI.)

Obediatur præceptis tuis, sicut ab angelis, qui sunt in cœlo : ita ab hominibus, qui sunt in terra.
Seigneur, que tout obéisse à vos commandements, que les anges qui sont dans les ciel, que les hommes qui sont sur la terre, y soient également soumis. (S. AUG. lib. I, *De serm. in Monte.*)

DE L'UTILITÉ DE LA DÉVOTION

ENVERS

LA SAINTE VIERGE [1]

PREMIÈRE QUESTION

D'OÙ VIENT QUE LES HÉRÉTIQUES HAISSENT LA SAINTE VIERGE

Il est bien étrange qu'un homme puisse haïr la plus parfaite des pures créatures, et un enfant la meilleure de toutes les mères. Le mal est l'objet de la haine et, entre tous les maux celui qui nous blesse et qui nous détruit. Marie est une créature innocente qui n'a jamais été souillée d'aucun péché et qui est la source de tous nos biens. Son corps est le théâtre de toutes les beautés, et son âme le palais de toutes les vertus. C'est par elle que Dieu s'est donné aux hommes, et qu'il leur dispense les trésors de sa grâce et de sa gloire, comment donc se peut-il faire que les hommes la puissent haïr ?

S. Augustin, ce miracle d'esprit et de vertu, confesse ingénument, au titre VII, chap. VII de ses *Confessions*, qu'il n'y a rien au monde qui lui ait donné plus de peine à découvrir que l'origine du mal. Vous savez, dit-il, ô mon Dieu, les tourments que j'éprouvais en mon cœur, et le travail que je donnais à mon esprit, lorsque je voulais répondre à cette question que je me faisais : *Si Deus est unde malum* ? S'il y a un Dieu, d'où vient le mal ? Y a-t-il rien au monde qui ne procède de Dieu, et le souverain bien peut-il être l'origine du mal ?

Je fais une question semblable au sujet de la Sainte Vierge, et je dis : Si Marie est la plus belle, la plus pure, la plus sage, la plus sainte, la plus aimable et la plus obligeante de toutes les pures créatures, comment la peut-on haïr, et d'où procède la haine que lui portent tous les hérétiques ?

Vous me direz que Dieu est la bonté par essence, et cependant qu'il est haï des méchants. Cette réponse ne diminue pas la difficulté, mais l'augmente, car je continue à demander : *Si Deus est, unde malum* ? Si Dieu est bon, comment le peut-on haïr ? s'il nous fait des biens infinis, comment le peut-on offenser ?

Quelqu'un me répondra que l'objet de la haine n'est pas seulement un mal véritable, mais encore un mal supposé et imaginaire ; que les méchants considèrent Dieu comme contraire à leurs passions déréglées, comme juge de leurs actions criminelles et comme vengeur de leurs iniquités, et que, pour

1. Extrait de *la Véritable Dévotion envers la Sainte Vierge*, établie et défendue, par le P. CRASSET. S. J.

cela ils en conçoivent de l'aversion, bien qu'il soit en soi infiniment aimable.

Cette réponse me satisfait assez sur l'injustice que les méchants font à la bonté de Dieu ; mais que trouvent-ils en Marie qui les puisse éloigner d'elle, et qui leur en donne de la défiance ? Y eût-il jamais au monde mère plus tendre, sœur plus charitable, avocate plus fidèle, vierge plus pure, reine plus libérale ? Sous quel aspect la peuvent-ils donc regarder pour découvrir en elle quelque sujet d'aversion ?

J'aime son Fils comme mon Sauveur, mais je le crains comme mon Seigneur ; son office d'avocat m'encourage, mais sa qualité de juge m'épouvante ; sa bonté m'attire, mais sa majesté m'effraie. Je sais qu'il doit satisfaction à sa justice aussi bien qu'à sa miséricorde, et c'est ce qui rend ma confiance un peu timide, et mon amour respectueux.

Il n'en est pas ainsi de la Sainte Vierge, dit S. Bernard, elle n'a pour nous que des regards de tendresse et d'amour ; c'est une reine de miséricorde et non pas de justice ; elle a consenti à être mère d'un Sauveur et non pas d'un juge ; c'est principalement pour les pécheurs qu'elle a été créée Mère de Dieu, comme nous le dirons. Quel sujet donc ont les chrétiens de la haïr ? Qu'y a-t-il dans elle qui puisse même aigrir le cœur du plus méchant de tous les hommes ?

Et cependant il est certain qu'il n'y eut presque jamais d'hérétique au monde qui n'ait été ennemi de la Vierge, et qui ne l'ait eue en aversion. Les plus déclarés furent ceux qu'on nommait Antidicomarianites ou Antimariens, dont les uns niaient qu'elle fût vierge, les autres qu'elle fût Mère de Dieu. De ce nombre furent Cérinthus, Ebion, Manès, Valentin, Helvidien, Jovinien, Nestorius, Julien l'Apostat, et l'empereur Copronyme.

J'aurais horreur de rapporter ici les blasphèmes que Luther et Calvin ont proférés contre elle. On ne peut rien imaginer de plus impie et de plus insolent, jusques-là que le premier, suivant sa modestie ordinaire, ose bien se vanter qu'il est aussi saint qu'elle, et que sa femme, qui était une infâme, qu'il avait débauchée et tirée d'un monastère, avait autant de droit d'être honorée que cette Vierge incomparable.

On ne s'étonnera pas ensuite s'ils ont envenimé toutes les louanges qui lui sont données dans les Saintes Lettres, et s'ils lui ont disputé tous les titres d'honneur que lui accorde la sainte Eglise. Ils l'ont voulu faire passer pour une femme du commun ; ils l'ont dégradée de sa noblesse : ils ont flétri et déshonoré sa virginité, et, ce qui est plus horrible, ils l'ont traitée de femme infidèle, téméraire, superbe et présomptueuse.

Mais il n'y a rien qu'ils aient combattu avec plus de fureur

que l'honneur que nous lui rendons et les prières que nous lui adressons. Ils se raillent de nos chapelets, de nos scapulaires, de nos confréries, de nos congrégations, et croient rendre un grand service au Fils que d'anéantir et d'abolir la dévotion envers la Mère.

Je demande donc d'où vient cette passion enragée qu'ils ont contre la Mère de Dieu? Quel mal leur a fait cette Vierge innocente, et pourquoi lui font-ils la guerre ? *Si Deus est unde malum*? s'il y a un Dieu, d'où vient le mal ? Marie est Mère de Dieu, d'où vient la haine que lui portent les hommes ?

S. Jérôme dit fort bien que c'est avoir réfuté une hérésie que d'en avoir découvert l'origine : *Hæreses ad suam originem revocasse, refutasse est.* Je dis de même au sujet de la haine que les hérétiques portent à la Vierge ; c'est en manifester l'injustice que d'en découvrir les causes. J'en trouve trois principales.

La première, c'est l'aversion qu'il ont pour son Fils, dont ils combattent ou la divinité, ou l'humanité : car celui qui hait quelqu'un, étend sa haine sur tous ceux qui lui appartiennent, ou qui lui ressemblent. Aman l'ambitieux ne se contentait pas de faire mourir Mardochée dont il se tenait offensé ; mais il voulut encore sacrifier tous les Juifs à sa vengeance, parce que son ennemi était de leur nation. Les Juifs haïssaient le Fils de Dieu, et c'est pour cela qu'ils en voulaient à ses disciples, et qu'ils haïssaient même Dieu son Père, qui l'avait envoyé au monde. C'est ce que le Sauveur déclare : *Qui me odit et patrem meum odit* : *Celui qui me hait, hait aussi mon Père* (Joan. xiii, 23). Et, pour la même raison, nous pouvons dire, avec vérité, que les hérétiques haïssent la Vierge parce qu'ils haïssent son Fils. C'est la première cause de leur haine.

La seconde cause, c'est l'esprit du démon dont ils sont possédés ; car on ne peut concevoir de haine plus grande et plus invétérée que celle que Satan porte à la Mère de Dieu ; elle a commencé avec le monde et elle durera pendant toute l'éternité. Dès que ce serpent eût séduit nos premiers parents, Dieu lui dénonça qu'une femme lui écraserait la tête, et la sainte Eglise donne à cette femme la gloire d'avoir étouffé toutes les hérésies qui ont été dans le monde : *Gaude Maria Virgo cunctas hæreses,* etc.

En effet, dit S. Thomas, toutes les hérésies combattent ou la divinité ou l'humanité de Notre Seigneur: sa divinité en niant qu'il soit Dieu ; son humanité en niant qu'il soit homme. Il a détruit toutes ces hérésies en se rendant enfant de Marie. Il a montré qu'il était homme en naissant d'une femme ; il a montré qu'il était Dieu en naissant d'une vierge. Voilà

comment Marie a éteint toutes les hérésies ; voilà le sujet de la haine que lui porte le démon.

Mais la principale cause de l'aversion que les hérétiques ont pour la Mère de Dieu, c'est sa pureté virginale. S. Jérôme, le fléau des hérétiques de son temps, et qui connaissait parfaitement leur esprit, dit qu'il est très difficile d'en trouver un seul qui aime la pureté [1]. Et il ne faut pas s'en étonner, car S. Paul dit que Dieu punit les superbes par des chutes honteuses, et dès que l'esprit se révolte contre ses supérieurs, il perd l'empire qu'il avait sur ses inférieurs. C'est la doctrine de S. Grégoire, de S. Isidore, de S. Bernard et des autres Pères.

Je sais qu'il s'est trouvé des hérétiques qui ont fait profession de pureté et d'innocence, et qui ont témoigné beaucoup d'horreur des plaisirs sensuels ; mais c'étaient des hypocrites et des renards, comme les appelle S. Bernard, qui commettaient en secret des impuretés abominables [2].

En effet, y eut-il rien de plus chaste en apparence que les Manichéens ? ils détestaient le mariage comme une chose impure et contraire à la sainteté ? Et cependant c'étaient les hommes du monde les plus dissolus et les plus débauchés, comme assure Eusèbe (*Hist.* l. v, *c.* xviii) ; et, parce qu'ils cachaient leurs débauches sous un voile de modestie, et qu'ils ne les commettaient qu'en secret, ils furent appelés *Clancularii* : impudiques secrets et cachés. C'est ce que rapporte S. Augustin en ses Epîtres.

Les Priscillianistes faisaient de même ; ils avaient un principe de morale qu'ils donnaient à tous leurs disciples, et qui a été reçu avec applaudissement de tous les hérétiques suivants qui l'ont mis en usage : *Jura, perjura secretum prodere noli* : Jure, parjure-toi, mais garde le secret. C'est encore S. Augustin qui le rapporte, en son livre *hæres.* 78. Et S. Bernard, en son serm. lxv, dit que c'était le mot du guet de ceux de son temps.

Quoi qu'il en soit, il est constant que tous les hérésiarques des premiers siècles (et nous pouvons en dire autant de ceux des siècles suivants) se sont servis de femmes pour répandre leurs erreurs. S. Jérôme le montre, en son épître *ad Ctesiph.*, par un grand nombre d'exemples. Et ce n'est pas merveille, car, comme le démon a gagné le premier homme par une femme, il se sert depuis ce temps-là des femmes pour pervertir les hommes. Le premier soin des hérétiques est de les attirer à leur parti, sachant bien que ce qui leur donne de l'avantage pour gagner les cœurs, leur en donne aussi pour gagner

1. Difficile est hæreticum inveniri qui diligat castitatem. (S. Hieron. *in Osee.* c. ix.)
2. Vulpium posteriora sordent, etc. (S Bern. serm. lxv, *in Cant.*)

les esprits ; qu'on épouse facilement les sentiments des personnes qu'on aime, et qu'il est moralement impossible de conserver l'empire de sa raison, quand on a perdu celui de sa volonté.

D'ailleurs la femme donne aisément dans toutes les nouveautés, pourvu qu'elles aient quelque apparence de réforme ; soit parce qu'elle est naturellement légère et inconstante ; soit parce qu'elle conserve toujours le désir passionné qu'elle a eu de manger du fruit de la science du bien et du mal ; soit parce qu'elle regarde la piété comme le partage et l'héritage de son sexe, pourvu qu'un serpent la cajole, et qu'il lui fasse croire qu'elle ne mourra point, ou qu'elle sera semblable à Dieu, elle avalera le poison sans crainte, et en fera prendre encore à son mari.

C'est pourquoi S. Paul (II Tim. III) instruisant son disciple Timothée, et en sa personne tous les prélats de l'Eglise, lui donne ces importants avis : *Sache*, dit-il, mon cher Timothée, *que nous approchons des temps fâcheux, où il y aura des hommes amoureux d'eux-mêmes, avares, glorieux, superbes, médisants, désobéissants à leurs pères et à leurs mères, ingrats, impies, et dénaturés, sans foi, et sans parole, calomniateurs, intempérants, inhumains, sans affection pour les gens de bien, traîtres, insolents, enflés d'orgueil, et plus amateurs de la volupté que de Dieu, qui ont une apparence de piété*, ou comme traduit S. Cyprien, en son livre de « l'Unité de l'Eglise, » *un extérieur modeste et réformé, mais qui au dedans n'ont aucune vertu. De ce nombre sont ceux qui s'insinuent dans les maisons, et qui traînent après eux comme captives des femmes chargées de péchés et possédées de diverses passions, lesquelles apprennent toujours et qui n'arrivent jamais jusqu'à la connaissance de la vérité, etc. Mon cher disciple, évite ces gens-là, leur compagnie est pestilente et contagieuse.*

Voilà ce que dit S. Paul des hérétiques des premiers siècles, qu'on peut appeler le portrait de ceux du siècle passé. Ils se servent tous de cet artifice pour corrompre les âmes et pour empoisonner les cœurs. Et c'est la cause principale de cette inimitié mortelle qu'ils portent à la Vierge ; car, comme ils se servent des femmes pour répandre leurs erreurs, quelle merveille s'ils haïssent celle dont Dieu s'est servi pour les dissiper et les détruire ? Et puisqu'ils sont pères du mensonge, comment pourraient-ils aimer la mère de la vérité ? Ils sont tous ambitieux et impudiques, ils ne peuvent donc pas avoir de l'affection pour la plus humble et la plus pure des vierges.

D'ailleurs l'amour naît de la convenance, et la haine de la contrariété. Quelle union peut-il y avoir entre Celle que sainte

Elisabeth appelle bienheureuse parce qu'elle a cru, et ceux qui sont misérables, parce qu'ils ne veulent pas croire ? entre la plus humble des femmes, et les plus orgueilleux des hommes ? entre la plus pure des vierges, et les maîtres de toutes sortes d'impuretés ? Il est impossible, dit S. Bernard, que ce qui est droit s'accorde avec ce qui ne l'est pas : *Pravo rectoque non conveniet.*

O sainte Vierge, je ne m'étonne plus si les hérétiques se sont déclarés vos ennemis, puisqu'ils le sont de votre Fils ; s'ils jettent leur venin contre vous, étant, comme ils sont, l'organe du serpent dont vous avez écrasé la tête. Oh quelle gloire pour vous d'être haïe de ceux qui ne peuvent aimer le bien, et condamnée par ceux qui ne peuvent approuver que le vice.

Tertullien, parlant de Néron qui a excité la première persécution contre les chrétiens, tire avantage de sa haine, et s'en fait honneur comme du plus grand témoignage de leur innocence. Bien loin, dit-il, de rougir d'être condamnés à mort par Néron, c'est de quoi nous faisons le sujet de notre gloire ; car celui qui le connaît, comprendra aisément qu'il faut que ce soit quelque grand bien que notre religion, puisqu'elle est condamnée par Néron, qui ne peut approuver que le mal [1].

Je dis de même de la Sainte Vierge, le plus illustre témoignage de sa grandeur, c'est d'être méprisée par les hérétiques. Tous les outrages et toutes les calomnies dont ils noircissent son innocence font l'apologie de sa sainteté ; et il faut être extrêmement agréable à Dieu pour déplaire à ceux à qui Dieu même ne saurait plaire.

Je lui dis donc avec la sainte Eglise : « Réjouissez-vous, » Vierge Marie : car vous avez vous seule étouffé toutes les » hérésies qui étaient dans le monde, par le Fils que vous » nous avez donné, et par la vérité que vous avez enfantée. » Vous êtes cette femme guerrière qui avez tué le général des Cananéens, en lui perçant la tête d'un des clous qui a percé le corps sacré de votre Fils. Vous êtes cette chaste Judith, qui avez tranché la tête à Holopherne, et qui avez mis la confusion dans la maison de Nabuchodonosor [2]. O céleste Amazone, prenez les armes en main et venez achever la défaite de vos ennemis. Les voilà qui vous ont déclaré la guerre, aussi bien qu'à votre Fils ; le signal en est donné, vos serviteurs sont dans la mêlée. Agréez que je sois de ce nombre, et

1. Tali dedicatore damnationis nostræ gloriamur : qui enim scit illum intelligere potest, nonnisi grande aliquod bonum a Nerone damnatum. (Tertull. *Apolog.*, c. v.)

2. Una mulier Hebræa fecit confusionem in domo regis Nabuchodonosor. (*Judith.* xiv, 16.)

que je combatte pour votre gloire, *Dignare me laudare te, Virgo sacrata, da mihi virtutem contra hostes tuos.*

DEUXIÈME QUESTION

SI LA SAINTE VIERGE EST NOTRE AVOCATE AUPRÈS DE DIEU

Cette question est le fondement de la dévotion envers la Sainte Vierge. Car ce serait en vain que nous la prierions, si elle ne priait point pour nous ; et, si elle ne nous assistait point de ses prières, elle ne serait point notre avocate.

Les hérétiques de notre siècle ne peuvent souffrir que nous donnions cette qualité glorieuse à la Mère de Dieu ; ils disent que cela déroge à la dignité de son Fils ; ils font sonner bien haut ce que dit S. Paul (I Tim. II, 5), que nous avons *auprès de Dieu un Médiateur qui est Jésus-Christ,* et ils ont eu la hardiesse d'ajouter le mot *seul,* pour exclure les saints et la Reine des saints.

L'Eglise au contraire déclare que les saints dans le Ciel et par dessus tous la Mère de Dieu nous assistent de leurs prières, que leur intercession est honorable au Sauveur, bien loin d'obscurcir sa gloire ; que Dieu, tout miséricordieux qu'il est, a pour agréable que nous employions auprès de lui le crédit de ses saints, pour nous faire connaître l'estime qu'il en fait ; pour nous exciter à imiter leurs exemples ; pour nous faire souvenir qu'il y a une autre vie, et que l'âme ne meurt point avec le corps, et que la mort ne rompt point le beau commerce de charité que nous avions avec eux pendant la vie.

Comme je traiterai cette matière en un autre lieu, je n'en apporterai point de preuve; je me contente de faire voir à présent par les Pères et par la Tradition de l'Eglise, qui sont les armes victorieuses dont je prétends principalement me servir en cet ouvrage, que la Vierge prie pour nous dans le Ciel, et qu'elle fait pour nous l'office d'avocate auprès de son Fils.

S. Irénée, ce grand prélat de notre France, qui vivait dans le second siècle, ne l'a pas seulement reconnue pour avocate de ceux qui sont venus au monde après elle, mais encore de ceux qui ont précédé sa naissance de plusieurs siècles, jusqu'à nos premiers parents, qu'il estime avoir été réconciliés avec Dieu par l'intercession de Marie. Voici ses termes : « De » même qu'Eve a été séduite par le serpent et poussée à se » retirer de Dieu, ainsi Marie a été persuadée par l'Ange d'o- » béir à Dieu, afin que Marie vierge devînt l'avocate d'Eve » vierge [1] ».

1. Sicut Eva seducta est ut effugeret Deum, sic Maria suasa est obedire Deo, ut Virginis Evæ Maria fieret Advocata. (S. Iren. l. V. *cont. hæres.*, c. xix.)

S. Augustin, dans le second sermon qu'il a fait de l'Annonciation, qui est le dix-huitième des Saints, et que l'Eglise reconnaît pour un de ses ouvrages, lui adresse cette prière qui est dans le cœur et dans la bouche de tous les fidèles : « Sainte Marie, secourez les misérables, aidez les pusillanimes, consolez les affligés, priez pour le peuple, intervenez » pour le clergé, intercédez pour le dévot sexe des femmes; » que tous ceux qui célèbrent votre mémoire et votre sainte » solennité, ressentent les effets de votre assistance. » Si c'est faire injure au Fils de Dieu de reconnaître sa Mère pour notre avocate, assurément S. Augustin est dans une grande illusion, et il profère presque autant de blasphèmes que de paroles [1].

S. Grégoire de Nazianze [2], dans sa tragédie sur la Passion, s'adresse à la Sainte Vierge et lui dit : « O Vierge Mère de » Dieu, soyez mon avocate auprès de votre Fils, et que je res- » sente les effets du pouvoir que vous avez sur lui ».

S. André de Crète l'appelle *la défense, la forteresse et le boulevard de l'Eglise, le refuge des pécheurs, la médiatrice entre Dieu et les hommes*, et lui dit : « Apaisez le Seigneur, ô la » cause de notre vie! Tandis que vous étiez sur la terre, vous » n'en habitiez qu'une petite partie, mais depuis que vous êtes » montée au Ciel, vous priez pour le salut et la réconciliation » de tout le monde ». (Orat. *de Dormit. Virg.*)

Je rapporterai dans les questions suivantes, et dans l'extrait que je ferai des ouvrages des saints, les doux sentiments de S. Bernard ; mais je ne puis me dispenser de le faire parler souvent comme un des plus illustres défenseurs de la Mère de Dieu. Voici ce qu'il dit en son premier sermon de l'Assomption : « Nous avons envoyé devant nous de la terre au ciel, » une avocate qui, étant Mère de notre Juge, traitera sincè- » rement et efficacement les affaires de notre salut [3] ».

« Vous craigniez, dit-il en un autre lieu, sermon *de Aquæ-* » *ductu*, de vous présenter devant Dieu votre Père ; le seul » son de sa parole vous épouvantait, et vous faisait fuir dans » les bois. Eh bien voilà qu'il vous a donné son Fils Jésus » pour Médiateur. Qu'est-ce qu'un tel Fils n'obtiendra pas » d'un tel Père ? Sans doute il sera exaucé pour le respect » qu'il a pour son Père, et pour la considération que son Père

1. Sancta Maria succurre miseris, juva pusillanimes, refove flebiles, ora pro populo, interveni pro clero, intercede pro devoto fœmineo sexu, sentiant omnes tuum juvamen, quicumque celebrant tuam sanctam commemorationem. (S. Aug. ser. 18, *de Sanctis.*)

2. S. Gregor. Nazianz. *De Christo pat.*

3. Advocatam præmisit peregrinatio nostra quæ tanquam judicis mater, et mater misericordiæ suppliciter et efficaciter salutis nostræ negotia pertractabit. (S. Bern. I. *de Ass.*)

» a pour lui. Mais peut-être que vous appréhendez dans le » Fils même la majesté divine : car bien qu'il se soit fait » homme, il est toujours demeuré Dieu. Vous voulez encore » avoir une avocate auprès de lui ? *Advocatam vis habere, et » ad ipsum* ? Ayez donc recours à Marie, car elle est pure non » seulement en innocence, mais encore en nature. Je le dis » sans crainte, elle sera aussi exaucée, pour le respect que lui » porte son Fils. Assurément le Fils exaucera la Mère, et le » Père exaucera le Fils. » Il ajoute ensuite ces paroles de tendresse et d'amour : « Mes petits enfants, voilà l'échelle des » pécheurs ; voilà ma très grande confiance ; voilà le fonde- » ment de toute mon espérance : car quoi? le Fils peut-il re- » fuser quelque chose à sa Mère, ou le Père refuser quelque- » chose à son Fils ? ne pas exaucer, ou n'être pas exaucé ? etc. » On ne peut rien dire de plus beau ni de plus fort sur cette matière.

Je laisse plusieurs autres Pères que je produirai dans les questions suivantes ; j'ajoute seulement l'illustre témoignage de trois grands hommes éminents en doctrine et en sainteté.

Le premier est l'angélique S. Thomas qui, en son opuscule VIII, parlant de la grâce de la Vierge, dit qu'elle en a été remplie, premièrement en son âme, secondement en son corps, et cela d'une plénitude si grande qu'elle se répand même sur tous les hommes : *non solum in se, sed etiam quantum ad refusionem in omnes homines* [1]. « C'est beaucoup, poursuit-il, » que chaque saint ait eu autant de grâces qu'il en faut pour » sauver plusieurs personnes ; mais s'il en avait autant qu'il » en est nécessaire pour le salut de tous les hommes, ce serait » la plus grande de toutes les plénitudes. Et c'est cette plé- » nitude qui se rencontre dans Jésus-Christ, et dans la bien- » heureuse Vierge ; car vous pouvez obtenir d'elle le salut dans » toutes sortes de dangers, et, dans toutes les actions de vertu, » vous pouvez avoir son assistance. C'est pour cela qu'elle dit » au chapitre XXIV, de l'Ecclésiastique : *c'est dans moi qu'est » toute l'espérance de la vie et de la vertu* [2] ».

L'autre théologien qui reconnaît la Mère de Dieu pour notre avocate, c'est le séraphique S. Bonaventure. Il lui donne cette glorieuse qualité dans tous ses ouvrages, principalement dans une belle hymne qu'il a composée en son honneur

1. Virgo tantam obtinuit gratiæ plenitudinem, ut esset autori gratiæ propinquissima ita quod cum qui est plenus omni gratia in se reciperet et eum pariendo quodammodo gratiam ad omnes derivare, non solum in se, sed etiam quantum ad refusionem in omnes homines. (S. THOMÆ. *Opusc.* VIII.)

2. Et hoc est in Christo et beata Virgine : nam in omni periculo potes obtinere salutem ab ipsa Virgine gloriosa. Et ideo dicit ipsa : *In me spes, vitæ et virtutis.* (ECCLI. XXIV.) (S. THOM. III[a] P. q. XVII. a. 5, ad 1.)

et dans laquelle il lui adresse ces paroles: « Vous êtes le se» cours de ceux qui combattent, l'avocate des pauvres, le re» fuge charitable des pécheurs ; vous êtes la dispensatrice des » dons, notre unique espérance après Dieu; vous êtes le sa» lut de tous ceux qui vous invoquent, etc [1]. »

Il dit de même sur le troisième des Sentences, car il enseigne que la Vierge étant l'avocate de tous les hommes, il était convenable qu'elle n'eût aucun péché, afin qu'elle surmontât le démon et qu'elle ne fût pas un seul moment sous sa puissance [2].

Je joins à ces deux anges de la théologie S. Antonin, archevêque de Florence, lequel prouve que la Vierge est l'avocate des pécheurs, et cite ce passage de S. Anselme, où il dit que « comme il est impossible que ceux-là soient sauvés, de » qui la Vierge détourne les yeux de sa miséricorde, il est » aussi nécessaire que ceux qu'elle regarde d'un œil favorable, » et pour lesquels elle prie, soient justifiés et glorifiés [3]. »

Après quoi, il dit que la Vierge a été figurée dans cette sage et prudente femme de Thécua qui se présenta devant David, et qui plaida la cause de son fils fratricide avec tant de force, qu'elle obligea ce prince à lui faire grâce et à le rappeler de son exil. De même, dit-il, la Vierge, en qualité d'avocate, plaide si puissamment pour l'homme rebelle qui a tué son frère Jésus, et qui pour son crime était banni de la Jérusalem céleste, qu'elle apaise Dieu son Père, et procure la gloire à ce pécheur converti par une véritable pénitence.

Il cite ensuite ce beau passage de S. Bernard qui mérite d'être écrit en lettres d'or dans toutes les pages de ce livre : « O homme vous pouvez à présent vous approcher de Dieu » avec assurance, ayant la Mère qui se présente devant son » Fils, et le Fils qui se présente devant son Père. La Mère » montre à son Fils ses mamelles sacrées ; le Fils montre à » son Père son côté et ses plaies. Il n'est pas possible que Dieu » refuse une grâce qui lui est demandée avec tant de mar» ques d'amour [4] ». « Allons donc, conclut S. Antonin (c. XIX » § 52), avec confiance nous présenter à la Vierge Marie qui

1. Tu agonizatrix pugnantium, advocata pauperum, miseratrix et refugium peccatorum, tu erogatrix munerum post Deum sola spes nostra ; tu salus te invocantium, etc. (S. BONAV. in *hymno te Matrem Dei*, etc.)

2. Congruebat ut Virgo nullum peccatum haberet, et ita vinceret diabolum et nec ei succumberet ad modicum. (S. BONAV. in IIIa *Sent. dist.* XIII, part. 2. q. I.)

3. S. ANTON. IVa P. tit. XV, c. IV, § 7.

4. Securum accessum habes apud Deum, o homo, ubi mater stat ante filium, filius ante Patrem. Mater ostendit filio pectus et ubera, filius ostendit patri latus et vulnera, ibi ergo nulla poterit esse repulsa, ubi tot sunt amoris insignia. (S. BERN)

» est le trône où Dieu s'est reposé, afin que nous puissions, » comme dit l'Apôtre, obtenir grâce et miséricorde dans nos » nécessités; car elle n'est pas seulement notre avocate, mais » encore une très puissante avocate. »

En effet la sagesse, la force et l'éloquence d'un avocat paraît en trois choses : premièrement, à se rendre son juge favorable ; secondement, à vaincre un ennemi fin et rusé ; troisièmement, à gagner une cause qui passait pour désespérée. C'est ce qu'a fait la Sainte Vierge notre avocate ; car elle a gagné la cause de l'homme qui était désespérée, auprès d'un Juge qui est infiniment sage et juste, et contre un ennemi méchant et rusé. Voilà le raisonnement de S. Antonin.

Je ne traite point encore du pouvoir de son intercession, j'en parlerai en un autre lieu; c'est assez que j'aie fait voir, par l'autorité des Pères et des Docteurs de l'Église, qu'elle fait l'office d'avocate et qu'elle prie pour nous dans le Ciel.

S. Pierre Chrysologue dit, en son 40e sermon, qu'on ne pourra excuser au jour du jugement celui que la faim des pauvres accusera, et qu'un riche sera condamné, qui n'aura point les pauvres pour avocats : *Videbit diem malam qui diem judicii sine advocatione paupertatis intrarit.* Oh ! malheur à l'homme qui n'aura point alors Marie pour son avocate. Qui pourra le défendre ? Et comment peut espérer son intercession celui qui ne la prie point, qui lui dispute même la glorieuse qualité d'avocate et qui ne la veut pas reconnaître pour sa médiatrice ? Au contraire, que n'en doit point espérer celui qui lui dit souvent avec la sainte Eglise : *Salve Regina, Mater misericordiæ, vita, dulcedo, et spes nostra salve.* Je vous salue Marie Reine et Mère de miséricorde. Je vous salue notre vie, notre douceur, et notre espérance. Nous poussons nos cris vers vous, nous qui sommes les enfants d'Ève, bannis de notre chère patrie. Nous soupirons vers vous, gémissants et pleurants dans cette vallée de misères : *Eia ergo Advocata nostra illos tuos misericordes oculos ad nos converte.* Nous vous supplions donc, ô notre chère avocate, de jeter sur nous les yeux de votre miséricorde, et de nous faire voir, après cet exil, Jésus-Christ le fruit béni de vos entrailles. Ainsi soit-il.

N. B. — *Nous avons donné ci-devant, pages* 508 *et suiv. les importants discours de S. Alphonse de Liguori sur le titre d'Avocate que nous donnons à la Sainte Vierge.* (Note de l'éditeur.)

TROISIÈME QUESTION

SI L'ON PEUT APPELER LA SAINTE VIERGE NOTRE MÉDIATRICE

A la vérité nos hérétiques sont bien déraisonnables de refuser aux saints du Paradis le nom et l'office de médiateurs

que S. Paul, en son épître aux Galates, III, 19, accorde à Moïse; et, si les saints peuvent être appelés nos médiateurs auprès de Dieu, il y a bien de l'injustice à disputer la qualité de médiatrice à la Reine des saints.

S. Epiphane [1] ne s'est pas fait scrupule de lui dire avec beaucoup de dévotion et de reconnaissance: « Je vous salue » très douce Médiatrice entre Dieu et les hommes; je vous » salue la très puissante réconciliatrice de tout l'univers ». S. Jean Damascène [2] et S. Grégoire de Néocésarée reconnaissent que la Vierge fait pour nous l'office de *médiatrice* dans le Ciel.

S. Anselme lui donne la même qualité: « Quelle louange, » dit-il, ne devons-nous point rendre à celle qui a mérité entre » tous les saints d'être notre médiatrice, et de nous obtenir de » si grands biens [3]? »

Le B. Laurent Justinien, patriarche de Venise, expliquant les paroles de l'Ange qui l'appelle pleine de grâce, l'honore du même titre. Comment, dit-il, n'en serait-elle pas pleine, elle qui est devenue l'échelle du Paradis, la porte du Ciel, l'avocate du monde, la très véritable médiatrice entre Dieu et les hommes: *Verissima mediatrix* [4]?

S. Bonaventure l'appelle la très fidèle médiatrice de notre salut, *Maria fidelissima Mediatrix nostræ salutis* [5]: il la qualifie de la sorte en plusieurs endroits, aussi bien qu'Arnold de Chartres, le sage Idiot, Albert le Grand, S. Antonin et quantité d'autres.

Mais la seule autorité de S. Bernard doit rassurer la timidité de quelques esprits faibles qui craignent de trop donner à celle à qui Dieu a donné son propre Fils. Ecoutons-le parler, en son sermon II[e] de l'Assomption et en son épître XXIV: « C'est Marie qui est notre médiatrice; c'est par elle, mon » Dieu, que nous avons reçu votre miséricorde; c'est par elle » que nous recevons chez nous Notre Seigneur Jésus-Christ; » admirez cette inventrice de la grâce, cette médiatrice de no» tre salut, cette réparatrice des siècles [6]. »

1. S. Epiphan. *De Laud. Deip.*
2. S. Joan. Damasc. Orat. I, *De Dormit.*, V.
3 Qua laude digna est, quæ tantorum beneficiorum sola præ cunctis meruit effici mediatrix? (S. Anselm. *De Excell. Virg.* c. IX.)
4. Quomodo non est plena gratia quæ effecta est Paradisi scala, cœli janua, interventrix mundi, Dei atque hominum verissima Mediatrix? (S. Laur. Justin. serm. *de Annunt.*)
5. S. Bonav. *in Specul.* c. VIII et IX.
6. Ipsa est Mediatrix nostra, ipsa est per quam suscepimus misericordiam tuam Deus, ipsa per quam et Dominum nostrum Jesum Christum in domos nostras excipimus: Mirare gratiæ inventricem, Mediatricem salutis, restauratricem sæculorum. (S. Bernard. serm. II, *de Assumpt.* et *Epist.* XXVII.)

En son sermon II *de Advent.*, il lui donne les titres de Notre-Dame, notre Médiatrice, notre Avocate: *Domina nostra, mediatrix nostra, advocata nostra.* Il doute si peu de cette vérité qu'il veut que nous en témoignions à Dieu nos reconnaissances. Remerciez, dit-il, Celui qui, par un excès de sa bonté et de sa miséricorde, vous a donné une telle médiatrice [1].

Jamais l'Eglise n'a blâmé S. Bernard, le plus saint et le plus judicieux des Pères, d'avoir donné dans l'hyperbole, en traitant des grandeurs de la Vierge. Jamais théologien n'a trouvé rien dans ses écrits et dans ses éloges qui soit digne de censure. Au contraire, l'Eglise, pour marque de l'estime qu'elle fait de sa doctrine, a inséré beaucoup de ses sermons dans son office. Nos hérétiques même ont admiré ses ouvrages et publié sa sainteté. Luther dit qu'il a surpassé tous les docteurs de l'Eglise. Calvin l'appelle un écrivain pieux et saint. Melancthon souscrit au témoignage de sa sainteté [2]. Michel Neander assure qu'il a écrit d'une manière pleine d'onction, et que ses paroles sont sorties de l'inspiration du Saint-Esprit. Que dirons-nous donc de ces catholiques qui ne peuvent souffrir qu'il donne à la Vierge la qualité de médiatrice?

Pour dissiper le scrupule de ces esprits faibles ou malintentionnés, il faut remarquer que ce mot de *Médiateur* se peut prendre en deux manières, ou pour celui qui traite de notre salut par voie de justice, de mérite, et de rédemption; ou pour celui qui en traite par voie de très humbles prières et d'intercession. Tous les catholiques avouent qu'il n'y a que Jésus-Christ qui soit notre médiateur dans le premier sens: parce qu'il n'y a que lui qui ait satisfait pour nos péchés en toute rigueur de justice, et qui offre ses mérites à son Père, comme un paiement suffisant pour le salut de tous les hommes. Mais l'Eglise reconnaît que tous les saints de la terre et du ciel sont nos médiateurs dans le second, et entre tous la Mère de Dieu.

En effet, c'est à elle proprement que ce beau titre est dû. Car pour être médiateur et pour en faire l'office, il faut que celui qui demande, ait mérité ce qu'il veut obtenir, et qu'il ait offert ses mérites à cette fin, et que Dieu les ait acceptés: c'est ce qui rend Jésus-Christ notre unique et véritable Médiateur. Mais les saints ne nous ont pas mérité des biens pendant leur vie; ils n'ont pas offert à Dieu leurs mérites en notre

1. Age gratias ei qui talem tibi mediatricem benignissima miseratione providit. (*Id.* serm. *in Sign. magn.*)

2. Luther. *in Præfat.*, ad Gnomol. Græc. — Calvin. lib. IV, *Instit.* — Melancton. *Confess. August.* IV et V.

faveur, et Dieu ne les a pas acceptés pour ce sujet; il n'y a que la Vierge qui a quelque part à la gloire de son Fils, car elle ne nous obtient rien qu'elle ne nous ait mérité, pendant qu'elle était sur la terre, d'un mérite de congruité comme cause instrumentale de notre salut dont son Fils s'est bien voulu servir. Elle a aussi offert toutes ses actions et toutes ses souffrances, unies à celles de Jésus-Christ, pour le salut de tous les hommes, et Dieu a accepté cette offrande, comme enseignent S. Bonaventure et les autres théologiens.

Il s'ensuit de cette doctrine, que la Vierge n'est pas notre médiatrice pour avoir mérité l'Incarnation d'un mérite de congruité, comme on parle dans l'Ecole, car les patriarches et les prophètes de l'ancienne loi l'ont méritée de la sorte; ni pour avoir prié pour le salut de tous les hommes, car il est probable que S. Jean-Baptiste et plusieurs autres saints ont prié comme elle; ni pour avoir précisément enfanté Jésus-Christ qui est la cause de notre salut, puisque plusieurs estiment que le Fils de Dieu pouvait naître d'une femme qui fût en état de péché et, par conséquent, sans mérite. Mais elle est notre médiatrice pour avoir offert librement et volontairement son Fils à la mort pour le salut de tous les hommes. C'est pourquoi S. Epiphane [1] dit qu'elle faisait l'office de prêtre et d'autel, qu'elle sacrifia son Fils dans le Temple le tenant entre ses bras, qu'étant sur le Calvaire elle ratifia l'offrande qu'elle en avait faite: de sorte qu'elle y consomma ce grand sacrifice d'amour par l'excès de sa charité et de sa patience.

Quoi qu'il en soit, la médiation de la Sainte Vierge a deux avantages très considérables sur celle de tous les autres saints. Le premier, c'est qu'elle a plus d'étendue; car le mérite des saints qui sont dans le Ciel, est borné à certaines grâces, à certains pays et à certaines personnes. Mais la Vierge est une cause universelle dont la vertu s'étend sur tous les lieux, sur tous les temps, sur toutes sortes de biens, sur toutes sortes de maux et sur toutes sortes de personnes. Sa charité tient en quelque façon de l'infini, elle n'a ni bornes ni mesures.

C'est ce que dit excellemment S. Bernard au sermon quatrième qu'il a fait sur l'Assomption: « Qui est-ce, dit-il, ô » sainte Vierge, qui pourrait mesurer la longueur, la largeur, » la hauteur et la profondeur de votre miséricorde? sa lon- » gueur assiste et assistera jusqu'à la fin du monde tous ceux » qui vous invoqueront. Sa largeur remplit tout l'univers, de » sorte que toute la terre est pleine de vos bontés. Sa hau- » teur paraît en ce qu'elle a réparé les ruines de la Jérusalem

1. S. Epiphan. serm. *De Laud. V.*

» céleste, et sa profondeur en ce qu'elle a obtenu la délivrance » de ceux qui étaient ensevelis dans les ténèbres et dans l'om- » bre de la mort [1]. »

S. Bonaventure fait un très beau discours sur le même sujet. « Il est vrai, dit-il, que la miséricorde de Marie était grande » lorsqu'elle était encore dans l'exil de ce monde, mais main- » tenant qu'elle règne dans le Ciel, elle est incomparablement » plus étendue. Elle fait éclater par des bienfaits sans nom- » bre sa très grande charité envers les hommes, parce qu'elle » voit bien à présent les misères innombrables où ils sont » plongés. Elle est belle comme la lune pour sa première mi- » séricorde; mais elle est choisie comme le soleil pour sa se- » conde. Sur qui est-ce que le soleil ne luit point? Sur qui » est-ce que Marie ne fait point éclater sa miséricorde? Ecou- » tez, poursuit-il, le sentiment de S. Bernard sur ce sujet : » *De même que le soleil se lève indifféremment sur les bons et sur* » *les méchants, ainsi Marie n'examine point les mérites passés;* » *mais elle se rend exorable et favorable à tout le monde; elle* » *subvient aux nécessités de tous les hommes avec une affection* » *immense* [2]. » Voilà la première excellence de l'intercession de la Vierge.

La seconde consiste en son efficace, qui est si grande qu'elle ne manque jamais d'obtenir ce qu'elle demande. Les saints du Paradis ne sont pas toujours exaucés, soit parce que Dieu ne leur fait pas toujours connaître quel est le plus grand bien de celui pour lequel ils prient; soit parce que ses péchés sont trop grands, et que le mérite des saints est borné à de certaines grâces; soit enfin parce que leur crédit est renfermé dans l'ordre et dans le cours de la providence ordinaire qu'ils ne peuvent changer.

Il n'en est pas ainsi de la Sainte Vierge, elle obtient tout ce qu'elle demande, comme je ferai voir dans un discours exprès; elle a toutes les lumières que peut avoir une pure créature, et sa qualité de mère lui donne le pouvoir de faire changer en quelque façon des décrets de la Providence. Ceci paraît évidemment dans le miracle que Notre Seigneur fit aux noces de Cana. Car après avoir déclaré publiquement que le temps qui lui avait été prescrit par son Père pour faire des miracles, n'était pas encore venu, ou pour mieux dire que son heure,

1. Quis misericordiæ tuæ o Benedicta longitudinem, et latitudinem, sublimitatem et profundum queat investigare? nam longitudo ejus usque in diem novissimum invocantibus eam subvenit universis. Latitudo ejus replet orbem terrarum, ut tua quoque misericordia plena sit omnis terra. Sic et sublimitas ejus civitatis supernæ invenit instaurationem, et profundum ejus sedentibus in tenebris et umbra mortis obtinuit redemptionem. (S. Bern. serm. IV, *de Ass.*)

2. S. Bonav. *in Spec.*, c. VIII.

c'est-à-dire le temps de faire des miracles qu'il avait arrêté avec son Père de toute éternité, n'était pas encore arrivé, cependant il changea l'eau en vin, pour condescendre au simple désir qu'en avait sa Mère, comme remarquent très bien S. Ambroise, S. Chrysostome, S. Cyrille, parce que ce décret de ne point faire encore de miracles n'était point absolu, mais conditionnel, c'est-à-dire supposait que sa Mère ne désirât pas le contraire. Il avait donc résolu de toute éternité d'avancer le temps de ses miracles si sa Mère le désirait. Or si la Vierge a été si puissante sur son Fils, que de lui faire changer en quelque façon les premiers ordres de sa Providence, quoiqu'elle ne l'en priât pas ; que pourrait-il lui refuser dans le Ciel, lorsqu'elle lui demande avec toute l'affection et l'autorité d'une mère, la conversion d'un pécheur, que l'ordre de sa justice destinait à des peines éternelles?

Suarez[1] ce grand et illustre théologien de notre Compagnie, dont les écrits ont mérité l'éloge des Papes et de tous les savants, dit que la prière de la Vierge est si puissante dans le Ciel, que s'il se pouvait faire que tous les saints du Paradis demandassent une chose à Dieu et que la Vierge seule s'y opposât; ou qu'elle demandât une faveur, et que tous les saints y formassent opposition, que la Vierge seule l'emporterait sur tous les saints, parce que cette prérogative est due à sa dignité de Mère, à l'excellence de sa grâce et à la perfection de sa charité.

Il remarque ensuite que nous n'avons pas coutume d'employer l'intercession d'un saint auprès d'un autre saint; mais que nous les prions tous d'intercéder pour nous auprès de Marie, comme étant leur Souveraine et leur Reine. Ainsi nous récitons la Salutation Angélique, et nous prions les autres saints de la présenter et de la faire agréer à la Mère de Dieu. Ce qui montre que l'Eglise la reconnaît supérieure à tous les saints, et que sa médiation nous est aussi avantageuse qu'elle nous est nécessaire.

Disons-lui donc avec Grégoire, évêque de Nicomédie[2] : « O » sainte Mère de Dieu, nous espérons obtenir par votre moyen » le royaume des Cieux. C'est vous qui nous aidez, qui nous » défendez, qui nous excusez auprès de votre Fils, et qui tra- » vaillez puissamment à notre salut. Nous vous supplions » donc d'exaucer nos prières, et de nous obtenir ce que nous » demandons. Vous le pouvez, car vous avez comme Mère, un » crédit auprès de votre Fils qui ne peut souffrir de refus ; » vous avez des forces insurmontables, et quelque grande que

1. Suarez, t. II in IIIa P. disp. xxiii, Sect. II.
2. Gregor. Nicom. Orat. *de oblat. Deiparæ.*

» soit la multitude de nos péchés, elle ne saurait égaler la » grandeur de votre miséricorde; rien ne résiste à votre puis- » sance; tout cède à votre force et à vos commandements; » tout obéit à votre empire; Celui qui est né de vous, vous a » élevée au-dessus de tout; votre Créateur fait sa gloire de la » vôtre, et se tient honoré de ceux qui vous honorent; votre » Fils se réjouit de voir l'honneur que nous vous portons, » et comme s'il s'acquittait des obligations qu'il vous a, il » vous accorde volontiers tout ce que vous lui demandez ».

QUATRIÈME QUESTION

S'IL FAUT INVOQUER LA SAINTE VIERGE

Cette question en renferme trois. La première, s'il est permis d'invoquer la Vierge. La seconde, s'il est bon de la prier. La troisième, s'il y a obligation de le faire. Nos hérétiques soutiennent que cela n'est pas permis, ni profitable, ni nécessaire. Permis, parce que c'est faire, disent-ils, injure à Dieu qui doit être l'unique objet de nos vœux et de nos prières, et à son Fils qui est notre unique Médiateur. Utile, parce que les saints ne nous entendent point, et que Dieu seul nous suffit. Nécessaire, parce qu'il n'y a aucun précepte dans l'Ecriture qui oblige de s'adresser aux saints et de les invoquer. Quoique je ne prétende pas faire un discours de controverse, néanmoins, parce que cette matière est importante, qu'elle enveloppe quelques difficultés, et que sa connaissance est fondamentale pour nous, je réponds à ces trois questions par trois vérités que l'Eglise nous oblige de croire.

La première, c'est qu'il est permis de prier et d'invoquer les saints, et entre tous la Mère de Dieu. Cette vérité est de foi, ayant été décidée dans plusieurs conciles qui ont condamné l'hérétique Vigilantius, Claude de Turin, les Cathares, les Vaudois, et récemment Luther et Calvin.

Il n'en faut point d'autre preuve que les exemples que nous en fournit l'Ecriture sainte : car nous voyons [1] que les anges prient pour le peuple de Dieu; que Jérémie après sa mort prie pour la ville de Jérusalem; que les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse présentent à l'Agneau l'oraison des saints; que S. Pierre promet à ses disciples de se souvenir d'eux après sa mort. Or si les morts prient pour les vivants et les anges pour les hommes, qui peut douter qu'on ne les puisse invoquer ? Comme je n'ai pas dessein de m'engager dans une dispute réglée, je me contente de rapporter le discours et le

1. *Zach.* I; — *Daniel.* I; — *Tob.* XII; — II *Machab.*; — *Apoc.* V; — II *Petr.* I.

raisonnement que S. Jérôme forme contre l'hérétique Vigilantius, capital ennemi de l'honneur et de l'invocation des saints.

« Vous soutenez, en votre livre, lui dit-il, que nous pou-» vons prier les uns pour les autres pendant que nous som-» mes en vie, mais qu'après la mort nos prières ne peuvent être » exaucées, puisque les martyrs n'ont pu obtenir vengeance » de ceux qui avaient répandu leur sang. Et moi je vous » demande, d'où vient que les Apôtres et les martyrs ne peu-» vent pas prier pour nous à présent qu'ils sont couronnés » dans le Ciel, puisqu'ils pouvaient prier pour les vivants, » lorsqu'ils étaient revêtus d'un corps mortel, et qu'ils n'é-» taient pas assurés de leur salut ? Moïse a obtenu lui seul » par ses prières grâce pour six cent mille combattants. S. » Etienne, premier martyr, à l'exemple de son Maître, a prié » pour ceux qui le faisaient mourir. Et nous croirions qu'ils » ont moins de charité que nous, ou moins de crédit auprès » de Dieu, maintenant qu'ils jouissent de sa présence. S. Paul » dit qu'il obtint de Dieu par ses prières, la vie à deux cent » soixante et seize personnes qui étaient dans le même vais-» seau que lui, et maintenant qu'il est en compagnie de Jésus-» Christ, il aurait la bouche fermée pour ceux qui croient à son » Evangile dans toute l'étendue de la terre? il n'oserait » desserrer les dents ; et un chien vivant tel qu'est Vigilan-» tius, vaudrait mieux que ce lion mort[1] ? »

A la vérité ce serait une chose bien étrange si les damnés avaient plus de charité que les bienheureux, et si, lorsque le mauvais riche dans les enfers, prie pour le salut de ses frères, les saints dans le Ciel, et par dessus tous la Reine des saints ne priait point pour le salut des siens? D'ailleurs, si c'est faire injure au Fils de Dieu que d'invoquer la Vierge, il ne faut plus que les vivants prient les uns pour les autres, car c'est reconnaître d'autres médiateurs que lui, et marquer quelque défiance de sa bonté. Et cependant S. Paul, en plusieurs de ses Epîtres, se recommande aux prières des chrétiens qu'il avait convertis, lui qui avait bien un autre crédit qu'eux auprès de Dieu. *Fratres orate pro nobis* : Mes frères, dit-il à ceux de Thessalonique, priez pour nous. Il demande la même grâce à ceux de Rome, à ceux de Colosses, à ceux de Philippes, et à son disciple Timothée[2]. Mes frères, dit S. Jacques, priez les uns pour les autres, afin que vous

1. Ora clausurus est pro iis qui in toto orbe ad suum Evangelium crediderunt? Mutire non poterit? meliorque erit Vigilantius canis vivens, quam ille leo mortuus?

2. *Col.* I, 9, 2. — *Thess.* I, 15. — *Rom.* I, 10. — Philipp. I, 5. — II *Tim.* I, 3.

puissiez vous sauver : *Orate pro invicem ut salvemini.* Qui dira que ces Apôtres ne reconnaissaient point Jésus-Christ pour leur Médiateur, ou qu'ils se défiaient de son crédit ?

Si S. Etienne n'eût pas prié, dit S. Augustin [1], l'Eglise n'aurait point l'apôtre S. Paul. Ce saint martyr a-t-il entrepris sur les droits de son Maître ? Lui est-il permis de faire le médiateur, voyant Jésus-Christ au Ciel qui prie incessamment pour les hommes, et ce Fils unique du Père a-t-il trouvé mauvais que S. Etienne fît l'office d'avocat ?

J'avoue, comme j'ai dit, Jésus-Christ est notre unique Médiateur de mérite et de rédemption auprès de son Père ; mais quel inconvénient y a-t-il que sa Mère soit notre médiatrice auprès de lui par voie de prière et d'intercession ? On ne fait pas injure à Dieu d'appeler ses créatures bonnes, quoiqu'il soit lui seul bon par essence ; et bien que le Fils de Dieu soit notre unique Maître, et Dieu notre unique Père, il ne s'offense pas contre S. Paul qui s'appelle le père des fidèles qu'il avait instruits, ni contre les docteurs qui prennent la qualité de maîtres. Ainsi quoique nous donnions à la Sainte Vierge la qualité de médiatrice, cela ne déroge nullement à la dignité de son Fils notre unique Médiateur, parce qu'elle est notre médiatrice auprès de son Fils, et le Fils notre médiateur auprès de son Père.

Au reste ces intercessions que nous employons auprès de Notre Seigneur, bien loin de déroger à sa gloire, marquent deux choses qui lui sont extrêmement honorables ; l'une est sa dignité éminente au-dessus de tous les hommes, puisqu'il prie pour eux et qu'il est prié d'eux ; il prie en tant qu'homme, et il est prié en tant que Dieu : *Orat pro nobis et oratur a nobis*, dit S. Augustin. L'autre est la malice de nos péchés qui est si grande que nous n'avons pas l'assurance de nous adresser par nous-mêmes ni au Père ni au Fils, mais que nous employons auprès d'eux des intercesseurs qui lui sont agréables, surtout sa sainte Mère qu'il aime et qu'il considère plus que tous les bienheureux ensemble.

C'est pourquoi ceux qui s'adressent aux saints, montrent qu'ils ont beaucoup d'humilité et de bas sentiments d'eux-mêmes. Ce n'est pas qu'on ne puisse s'adresser immédiatement à Dieu ; mais il ne s'ensuit pas qu'on ne puisse interposer le crédit de la Vierge ; autrement ce serait un crime de se recommander aux prières des vivants. Quand donc l'Eglise demande son intercession et implore son secours, c'est pour nous faire entendre que Dieu, dans l'ordre de la nature aussi bien que dans celui de la grâce, fait par ses créatures, ce qu'il

1. S. Aug. serm. 1 *de Sanct.*

pourrait faire par lui même. Il pourrait par lui-même nourrir un pauvre, guérir un malade, instruire un ignorant ; cependant il se sert pour cela d'un riche, d'un médecin, d'un maître. Ne pouvait-il pas exaucer Eliphas Themanites, et lui faire grâce sans l'adresser à Job? Toutefois il voulut que son serviteur priât pour lui, et s'il ne l'eût pas fait, son péché ne lui eût point été pardonné : *Allez,* dit-il, *à mon serviteur Job, et offrez pour vous un holocauste, Job mon serviteur priera pour vous, et j'aurai égard à sa prière, afin que votre folie ne vous soit point imputée*[1]. Cet exemple montre évidemment que Dieu fait par les saints ce qu'il pourrait faire par lui même, et qu'il accorde à leurs prières ce que nous ne pourrions obtenir par les nôtres. Nous verrons maintenant pourquoi il en use ainsi.

Je dis en second lieu qu'il est bon de prier et d'invoquer la Sainte Vierge. Cette seconde vérité est de foi, dit Suarez[2], parce que c'est le sentiment et la pratique universelle de l'Eglise, fondée sur la tradition et sur l'exemple des SS. Pères qui l'ont tous invoquée. De plus, parce que l'Eglise la prie dans le canon de la messe, et dans toutes les liturgies, de S. Jacques, de S. Basile, et de S. Chrysostôme ; ce qui montre que c'est une tradition apostolique.

Nous avons quantité d'homélies de S. Cyrille et d'autres SS. Pères prononcées dans le grand concile d'Ephèse, où ils s'adressent à la Vierge, la prient, l'invoquent, lui demandent son secours et son intercession. Dans le sixième synode tenu à Rome, acte XVIII, l'empereur Constantin souscrivant aux décisions de foi, déclare *qu'il espère obtenir son salut de Dieu la source de tous les dons, par les intercessions de la sainte et immaculée Mère de Dieu.* Et dans le septième synode, acte VI, lorsqu'on eut rapporté le canon XVIII du conciliabule de Constantinople, qui frappe d'anathème celui qui ne demandera point d'une foi sincère l'intercession de la Vierge, S. Epiphane, évêque de Salamine, répondit, au nom de tout le concile : *L'Eglise catholique est établie et affermie dans cette créance, et ne veut point l'approbation de ceux qui ont des sentiments contraires à ses dogmes et à ses traditions.*

Je joins à ces conciles celui de Bâle dont voici la décision reçue de l'Eglise : « Entre tous ceux qui prient pour nous le Roi du » Ciel, il nous faut recourir à la très glorieuse et très digne de » louanges la Vierge Marie Mère de Dieu, laquelle étant la » plus élevée, nous regarde d'un œil plus favorable, désirant » attirer à elle tous ceux pour qui elle a porté le Sauveur dans

1. Ite ad servum meum Job et offerte holocaustum pro vobis. Job autem servus meus orabit pro vobis : faciem ejus suscipiam ut non imputetur vobis stultitia. (JOB. XLVIII.)

2. SUAREZ, tom. II, in III[a] P. *dist.* XXIII, sect. 3.

» ses chastes entrailles [1]. » Je laisse le décret du saint Concile de Trente, sess. XXV, sur l'invocation des saints, qui comprend aussi celle de la Vierge.

Suarez, ce grand et habile théologien, dont je viens de parler, prouve cette vérité par quantité de raisons qui montrent que ce n'est point se défier de Dieu, que de s'adresser à la Vierge, mais seulement se défier de soi-même, se reconnaissant indigne d'obtenir aucune grâce de lui; qu'il veut honorer ses saints, accordant à leurs prières ce qu'il pourrait accorder par lui-même, et qu'encore bien qu'il soit expédient de s'adresser quelquefois immédiatement à Dieu, toutefois qu'il est honoré par cette crainte respectueuse qui nous fait interposer le crédit de sa Mère et des autres saints; que cela nous donne une plus grande idée de sa Majesté et de plus bas sentiments de nous-mêmes.

Il ajoute qu'entre tous les saints, il n'y en a point dont l'intercession soit plus puissante que celle de Marie; que c'est par elle que tous les saints obtiennent ce qu'ils demandent; d'où il conclut qu'il est bon de la prier et de l'invoquer et que le sentiment de l'Eglise est que sa prière nous est *utile et nécessaire*, préférablement à celles de tous les saints. C'est pour cela, dit-il, qu'elle l'invoque en tout temps, et qu'elle ne demande presque rien à Dieu par les mérites de son Fils, qu'elle n'interpose le crédit de sa Mère [2].

Quant à un commandement de prier et d'invoquer les saints, Dieu n'en a fait aucun. Il est vrai qu'il nous ordonne d'obéir à son Eglise, à moins que de vouloir être traités comme des infidèles, et que cette Eglise ayant institué des solennités, dressé des monuments, et ordonné des prières publiques qui s'adressent aux saints, nous sommes tous obligés d'y participer. Mais elle ne force personne à invoquer Notre-Dame, ni à s'adresser à aucun saint en particulier. En cela, c'est comme pour ce qui regarde l'aumône : hors le cas de nécessité et le particulier commandement qui pourrait en être fait, chacun est libre de la faire ou de ne pas la faire, de la faire à un pauvre plutôt qu'à un autre. Il en faut dire autant de l'invocation des saints : hors le commandement de l'Eglise et le scandale des faibles, il est au choix de chacun de

1. Inter omnes qui cœlestem regem pro nobis interpellant præcipue ad gloriosissimam illam et omni laude dignissimam Dei genitricem Mariam est recurrendum; quæ quanto altior existit, tanto humilius ad nos respicit, omnes ad se trahere cupiens pro quibus in utero gestavit salvatorem (Concil. Bas. *sess.* XLIII.)

2. Sentit ergo Ecclesia Virginis intercessionem et orationem præ omnibus aliis sibi esse utilem ac necessariam. Est ergo beata Virgo a nobis præ omnibus oranda. (Suarez. *loco cit.*)

recourir à Dieu seulement ou d'y ajouter l'invocation des saints, d'invoquer un saint plutôt qu'un autre, pourvu que cela se fasse sans taxer ou reprendre ceux qui seraient portés à quelque autre dévotion. C'est en ce sens que nous disons qu'il n'est point nécessaire d'invoquer, ni la Vierge, ni les autres saints.

Toutefois, comme le Fils de Dieu ne fait ordinairement aucune grâce aux hommes que par l'intercession de sa Mère, et que l'oraison est le canal par lequel Dieu fait couler presque tous ses dons, nous devons dire de la dévotion à la Vierge, avec quelque proportion, ce que S. Augustin dit de l'oraison en général : « Il est certain que Dieu fait de certaines grâces » aux hommes quoiqu'ils ne le prient pas, comme la foi ini- » tiale et la première grâce pour prier ; mais aussi qu'il y en a » d'autres qu'il n'accorde jamais qu'à la prière, comme est la » persévérance finale et la bonne mort [1] ».

Je dis de même de la dévotion et de l'invocation de la Vierge. Elle obtient de très grandes grâces aux hommes, quoiqu'ils ne la prient point, et qu'ils n'aient aucune dévotion pour elle ; mais ordinairement parlant, elle ne prie que pour ceux qui l'invoquent et qui lui sont dévots ; car bien qu'elle soit une Mère de miséricorde, elle n'a pas, sans comparaison, autant de tendresse pour nous qu'en a Dieu qui est la bonté par essence. C'est pourquoi si Dieu n'accorde presque rien qu'à la prière qu'on lui fait, il faut dire de même de la Vierge ; elle prie pour tout le monde, mais principalement pour ceux qui l'aiment, qui l'honorent, qui l'invoquent et qui sont dévoués à son service : *Ego diligentes me diligo.*

Voici donc l'ordre que la providence de Dieu a établi dans le monde : quoiqu'il ait arrêté de toute éternité de sauver ses élus, il a résolu néanmoins de ne le faire que par l'oraison, comme dit S. Grégoire, après S. Augustin [2]. Or, entre toutes les prières, celle qui est absolument nécessaire, est celle de son Fils notre Avocat et notre Médiateur par excellence qui prie incessamment pour nous comme dit S. Paul, et c'est à sa prière et à son mérite que Dieu accorde toutes les grâces qu'il fait aux hommes : *Semper vivens ad interpellandum pro nobis.*

Mais, outre les prières de son Fils, il veut encore rendre notre salut dépendant des prières de sa Mère, non pas qu'il ait besoin d'elle pour nous sauver, ou que la médiation de son

1. Constat Deum alia non orantibus sicut initium fidei, alia non nisi orantibus præparasse, sicut usque in finem perseverantiam. (S. Aug. lib. II, *De Bon. persev.* c. XVI.)

2. Quatenus postulando mereantur accipere, quod eis omnipotens Deus ante sæcula disposuit donare. (S. Gregor. lib. II, *Dial.* c. VIII.)

Fils ne soit pas suffisante pour nous obtenir tout ce qui nous est nécessaire, ce serait un blasphème de le dire ou de le penser; mais il veut que les saints et que principalement la Mère de son Fils entre dans ce beau commerce de charité, et contribuent à notre salut pour plusieurs raisons qu'il n'est pas nécessaire d'apporter.

Or, comme il veut être prié par les saints, il veut aussi que nous les priions et que nous les invoquions, sans néanmoins nous en faire de commandement exprès; sinon en tant qu'il nous ordonne d'obéir à l'Eglise, qui commande quelquefois de les prier et de les invoquer en général et en particulier, comme lorsqu'elle enjoint de réciter les litanies des saints; mais parce que la Vierge seule a plus de crédit auprès de Dieu que tous les saints ensemble, et que son intercession auprès de son Fils nous est un moyen très avantageux pour obtenir les grâces qu'il nous a méritées, la Vierge, ordinairement parlant, n'employant son crédit que pour ceux qui la prient, qui l'invoquent, et qui lui sont dévots, on peut dire en ce sens, avec ce grand théologien, que la dévotion de la Vierge nous est très utile, et en quelque façon nécessaire. Au reste, c'est une plaisanterie aussi fade qu'impie, celle de Calvin, lorsqu'il dit que les saints devraient avoir les oreilles bien longues pour entendre nos prières; comme si les esprits avaient besoin de s'approcher des objets pour les voir et pour les entendre. Il faudrait donc dire aussi que les prophètes avaient la vue bien pénétrante pour découvrir et prédire les choses futures. Que si Dieu leur révélait l'avenir, pourquoi ne pourra-t-il pas découvrir le présent aux saints, ou dans son essence infinie, comme dans un miroir, ou par une lumière divine, ou par le ministère des anges? Mais si les anges dans le Ciel savent ce qui se passe sur la terre, comme la conversion d'un pécheur, et s'en réjouissent, pourquoi la Reine des anges ne le saura-t-elle pas? Ces difficultés ne peuvent être formées que par un esprit faible et méchant.

Prions-la donc tous les jours avec la sainte Eglise, et entrons dans les sentiments du grand S. Athanase que S. Grégoire de Nazianze, en son orat. *in Athanas.*, appelle la gloire de son siècle, le prince des évêques, l'œil du monde et le ferme appui de l'Eglise catholique, lequel, dans un sermon qu'il a fait des excellences de la Mère de Dieu, que quelques-uns estiment être de S. Cyrille, l'invoque en ces termes :

« O très heureuse fille de David et d'Abraham, écoutez » nos prières, et rendez-vous favorable à nos demandes. N'ou- » bliez pas votre peuple, car il est de notre devoir de vous » reconnaître et de vous appeler notre Mère, notre Dame, et » notre souveraine princesse, parce que c'est de vous qu'est

» né Celui que nous adorons pour notre Dieu et notre Souve-
» rain Seigneur. Nous recourons à vous, afin qu'il vous
» plaise vous souvenir de nous, ô très sainte Vierge, qui êtes
» toujours demeurée très parfaitement vierge, même après
» votre enfantement, et puisque vous êtes pleine de grâce,
» faites-nous part de ces trésors immenses que vous possé-
» dez, en considération de ce peu de louanges que nous tâ-
» chons de vous donner. C'est un archange qui a dressé le
» premier panégyrique de vos grandeurs, et qui vous a pré-
» senté ce salut honorable, lorsqu'il vous a dit : *Je vous sa-*
» *lue pleine de grâce, le Seigneur est avec vous.* Toutes les
» hiérarchies des anges vous bénissent et vous déclarent
» bienheureuse, disant que vous êtes bénie entre toutes les
» femmes et que le fruit de vos entrailles est béni. C'est de
» ces hiérarchies célestes que nous avons appris à vous louer,
» nous qui vivons encore sur la terre. C'est de ces bienheu-
» reux esprits que nous empruntons ces paroles : Soyez bénie
» à jamais, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, in-
» tercédez pour nous, ô notre très chère maîtresse, notre
» Dame, notre Reine, et très digne Mère de notre Dieu ; d'au-
» tant plus que vous avez pris naissance parmi nous, et que
» Celui qui s'est revêtu de notre faible nature en vos chastes
» entrailles, est notre vrai Dieu à qui est dû toute gloire,
» louange et honneur, dans le temps et dans l'éternité. Ainsi
» soit-il. » (S. Athanas. serm. *de Deip.*)

CINQUIÈME QUESTION

QUELS BIENS NOUS APPORTE LA DÉVOTION ENVERS LA SAINTE VIERGE

Albert le Grand, dans le livre qu'il a fait des louanges de la Vierge, que quelques-uns attribuent à Richard de Saint-Laurent, pénitencier de l'église cathédrale de Rouen, prouve, par quarante raisons, que nous devons avoir une singulière dévotion pour la très sainte Mère de Dieu. Les unes regardent les intérêts de Dieu qui veut, qui le désire, qui l'ordonne, et qui en reçoit beaucoup d'honneur et de satisfaction. Les autres regardent les intérêts de la Vierge, qui mérite par une infinité de titres, d'être aimée, honorée, servie et invoquée des hommes. Les dernières regardent notre profit et notre avantage; parce que cette dévotion nous est une source de biens inestimables. C'est à cette dernière considération que je m'arrête, réservant les autres à d'autres traités. Je fais voir premièrement l'estime que les SS. Pères ont fait de la dévotion envers la Sainte Vierge, puis je déclarerai en détail les profits qui nous en reviennent.

I. — SENTIMENTS DES SS. PÈRES SUR CE SUJET

C'est de ces grands oracles de notre religion que nous devons apprendre les sentiments qu'on doit avoir de la Vierge, et de quelle manière on en doit parler. Je les produirai tous dans l'ordre des siècles, quand je ferai voir l'honneur qu'ils lui ont rendu. C'est là que nous les entendrons chanter les louanges de l'incomparable Mère de Dieu, et confondre tous les ennemis de sa dévotion. J'en produis par avance quelques-uns sans garder l'ordre des temps. Ils nous enseigneront par leurs discours et par leurs exemples, l'estime que nous en devons faire.

Le premier est le grand S. Augustin, qui ne passera jamais pour un esprit faible ou superstitieux. Ce docteur incomparable parle divinement de la Sainte Vierge dans plusieurs de ses ouvrages ; mais il déclare son pouvoir et la nécessité que nous avons de ses prières en son XVIII^e^ sermon des Saints, II^e^ de l'Annonciation. Puisque l'Eglise, comme je l'ai déjà remarqué, l'a inséré dans son office, revu et corrigé par l'ordre de deux Souverains Pontifes, sous le nom de S. Augustin, ce serait lui faire injure que de lui en ravir la gloire, et nous devons plus déférer à l'autorité des Papes qu'à celle des docteurs de Louvain, qui ont eu quelque soupçon qu'il ne fût de S. Fulgence, sans qu'ils aient cependant osé l'assurer.

Ce saint docteur, dis-je, après avoir fait un discours à la Sainte Vierge plein d'amour, de tendresse et de reconnaissance, lui déclare le besoin qu'il a de son assistance, par cette prière : « O bienheureuse Vierge Marie, recevez, s'il vous plaît, » nos très humbles actions de grâces, quoique très faibles et » très peu porportionnées à vos mérites. Exaucez nos prières » et nous réconciliez avec Dieu. Obtenez-nous le pardon que » nous demandons par votre intercession. Obtenez-nous les » grâces qui sont nécessaires à notre salut ; recevez ce que » nous offrons ; accordez-nous ce que nous demandons ; ex- » cusez ce que nous craignons : *Quia tu es spes unica peccato- » rum, per te speramus veniam delictorum, et in te, beatissima » nostrorum est expectatio præmiorum, etc.* Car vous êtes l'espé- » rance unique des pécheurs ; c'est par vous que nous espé- » rons le pardon de nos crimes ; c'est de vous que nous atten- » dons la récompense de nos bonnes actions. »

Je sais que nos hérétiques trouvent ces expressions dures et injurieuses au Fils de Dieu ; mais ce sont des aveugles qui ne connaissent ni le Fils ni la Mère. Je l'ai dit, et je le dis encore, nous confessons que Jésus-Christ est notre unique Médiateur et notre unique espérance auprès de son Père par voie de mérite et de rédemption, parce qu'il n'y a que lui qui nous

ait rachetés par son sang et mérité le pardon de nos péchés ; mais cela n'empêche pas que la Vierge ne soit entre tous les saints notre espérance unique auprès de son Fils par voie d'intercession. Ce n'est point une chose qui déroge, ni à sa puissance, ni à son mérite, d'avoir une Mère qui prie pour nous, et qui ait plus de crédit auprès de lui que tous les bienheureux ensemble ; au contraire, c'est ce qui relève sa grandeur et qui fait voir avec plus d'éclat la dépendance que nous avons de sa miséricorde.

Et certes il serait bien étrange qu'on refusât à la Mère de Dieu un titre que S. Paul donne à des hommes vivants et pécheurs, comme étaient ceux de Thessalonique qu'il appelle son espérance, sa joie, sa gloire et sa couronne : *quæ est nostra spes, aut gaudium aut corona gloriæ, nonne vos ante Dominum ?* Je ne dis cela qu'en passant, pour confondre ceux qui trouvent mauvais que l'Eglise appelle la Vierge, *notre vie, notre douceur* et *notre espérance.*

Au reste, il faut être aveugle pour ne pas voir deux choses dans les paroles que j'ai rapportées de S. Augustin ; l'une, que ce saint docteur reconnaît la Vierge pour notre médiatrice auprès de Dieu ; l'autre qu'il estime que sa médiation nous est en quelque façon nécessaire pour être sauvés; puisqu'il l'appelle *l'espérance unique des pécheurs* ; et qu'il assure que *c'est par elle que nous espérons le pardon de nos péchés, et que nous attendons la récompense de nos travaux.*

Après S. Augustin, je produis S. André, que quelques-uns font patriarche de Jérusalem, les autres évêque de Candie. Ce saint a composé deux beaux sermons sur le trépas de la Vierge, en l'un desquels il lui fait cette prière : « Nous vous » supplions, ô sainte Vierge, en récompense des petits servi» ces que nous vous rendons, de nous donner le secours de vos » prières auprès de notre Dieu et souverain Seigneur ; prières » qui nous sont plus chères et plus précieuses que tous les » trésors de la terre ; prières qui rendent Dieu propice à nos » péchés, et qui nous obtiennent une grande abondance de » grâces, pour pratiquer la vertu ; prières qui arrêtent les ar» mées des Barbares, qui confondent leurs desseins, qui » triomphent de leurs efforts, et qui renversent toutes leurs » machinations ». Voilà de grands et admirables effets de l'intercession de Notre-Dame.

S. Ildefonse, archevêque de Tolède en Espagne, qui vivait dans le septième siècle, et qui a mérité, comme nous le dirons, de recevoir de la main de la Sainte Vierge, une belle chasuble blanche, pour marque de son affection et pour récompense des services qu'il lui avait rendus, fait à la Reine du Ciel une prière semblable à la précédente. Dans le livre

qu'il a composé pour la défense de la virginité de Marie, il lui dit : « Je viens maintenant à vous, ô Vierge, seule Mère » de Dieu ; je me prosterne devant vous, ô seul instrument » de l'Incarnation de mon Dieu ; je m'humilie devant vous, ô » seule Mère de mon Seigneur ; je vous supplie, ô seule ser- » vante de votre Fils, de m'obtenir le pardon de mes péchés, » de faire en sorte que je sois purifié de tous les crimes de ma » vie, de m'accorder cette grâce que je m'attache d'affection à » Dieu et à vous, et que je vous rende service à tous deux : à » votre Fils comme à mon Créateur ; à vous comme à la Mère » de mon Créateur ; à votre Fils comme au Seigneur des ver- » tus ; à vous comme à la servante du Seigneur de toutes cho- » ses ; à votre Fils comme à mon Dieu ; à vous comme à la » Mère de mon Dieu ; à votre Fils comme à mon Rédempteur ; » à vous comme à la cause de ma rédemption. Car s'il est de- » venu mon Rédempteur, c'est parce qu'il est devenu votre » Fils, et s'il a payé le prix de ma rançon, c'est parce que vous » lui avez donné votre chair par l'Incarnation [1]. »

Remarquez que ce saint prélat reconnaît la glorieuse Vierge pour une cause subordonnée de notre salut, et cela en deux manières : l'une, parce qu'elle nous a donné son Fils, qui est la cause unique et principale de notre rédemption ; l'autre, parce qu'elle nous applique par ses prières le prix de notre rédemption, savoir la grâce de Dieu et le pardon de nos péchés.

S. Germain, patriarche de Constantinople, qui vivait dans le VIII^e^ siècle, et qui est mort en exil pour la défense de la religion, lui adresse, en son premier sermon de la Présentation, une prière qui est capable d'attendrir les cœurs les plus durs, et qui contient le sentiment de toute l'Eglise Orientale dont il était le premier patriarche. Voici comme il lui parle : « O mon unique Dame, qui êtes l'unique consolation que je » reçoive de Dieu ; vous qui êtes seule la rosée céleste, qui » donnez du rafraîchissement à mes peines ; vous qui faites » distiller en mon cœur une pluie divine, lorsqu'il est dans » la sécheresse et dans l'aridité ; vous qui êtes la lumière cé- » leste qui éclairez mon âme lorsqu'elle est environnée de » ténèbres ; vous qui êtes mon guide dans mes voyages, ma force » dans mes faiblesses, mon trésor dans ma pauvreté, mon » remède dans mes plaies incurables, et ma consolation dans » mes larmes ; vous qui êtes la fin de mes gémissements, ma » ressource dans mes misères : *vous qui rompez mes chaînes* » *et qui êtes l'espérance de mon salut* ; exaucez mes prières, » ayez compassion de mes soupirs, recevez mes plaintes ; ayez,

1. Quod mihi redemptor factus est, tibi filius fuit ; quod pretium redemptionis meæ factus est, ex carne tua ejus Incarnatio fuit. (S. Ildef. lib. *De Virgin.* c. xii.)

» dis-je, pitié de moi; que mes larmes touchent de compassion » les entrailles de votre bonté, comme il est convenable à la » Mère de Dieu qui a tant d'affection pour les hommes.

» Accordez-moi ce que je vous demande, remplissez le dé- » sir ardent de mon cœur, *vous qui êtes la défense, la joie et le* » *contentement parfait de tous les hommes;* rendez-moi digne, » s'il vous plaît, de jouir de cette joie ineffable que vous avez » dans le Ciel; de jouir de la compagnie de votre Roi et de votre » Fils. *Oui, ma Dame, mon refuge, ma vie, mon secours, ma* » *défense, ma joie, mon espérance, ma force.* Accordez-moi cette » grâce, que je puisse jouir avec vous des dons ineffables, éter- » nels et incompréhensibles de Dieu dans le palais céleste. » Je sais qu'étant la Mère du Très-Haut, vous en avez le pou- » voir, pourvu que vous en ayez la volonté; et c'est ce qui me » donne la confiance de vous demander cette grâce. » Cette prière si tendre, si forte et si humble que fait ce grand patriarche à la Mère de Dieu; ces qualités si honorables qu'il lui donne; ces termes d'*espérance*, de *force*, de *vie*, de *secours*, de *refuge*, etc., montrent l'affection qu'il lui portait, l'estime qu'il faisait de sa protection et la confiance qu'il avait en ses prières.

S. Jean Damascène, à qui la Vierge remit la main qu'on lui avait coupée, dit mille belles choses de ses grandeurs dans les trois sermons qu'il a faits de sa Nativité. Il finit le premier par cette dévote prière: « O Fille de Joachim et d'Anne, » ô ma chère Maîtresse, recevez la prière d'un pécheur qui » vous aime très ardemment, qui vous honore et qui met en » vous l'espérance de son salut. C'est de vous que je tiens la » vie; c'est vous qui me rétablissez dans les bonnes grâces » de votre Fils; vous êtes le gage assuré de mon salut. Je » vous supplie donc de me décharger du pesant fardeau de » mes péchés; dissipez les ténèbres de mon esprit; bannissez » les affections terrestres de mon cœur; réprimez les tentations » de mes ennemis, et gouvernez ma vie de telle manière que » je puisse arriver par votre moyen et sous votre conduite à » la félicité éternelle. »

S'il nous est indifférent que la Vierge prie ou ne prie pas pour nous, je ne vois pas pourquoi ces Pères si sages, si savants et si éclairés, implorent son secours avec de si grands empressements, et parlent de son intercession comme d'un moyen nécessaire pour les réconcilier avec Dieu, et pour obtenir le pardon de leurs péchés.

Le B. Pierre Damien, cardinal et évêque d'Ostie, aussi saint que savant, a parlé du pouvoir de la Vierge d'une manière si forte, que ses expressions ont blessé quelques esprits faibles. Il dit, en son premier sermon de la Nativité, que toute puis-

sance lui a été donnée dans le ciel et sur la terre; que rien ne lui est impossible, et qu'elle peut sauver les plus désespérés; qu'elle s'approche du tribunal de Dieu non seulement comme une servante qui prie son Seigneur, mais encore comme une Mère qui commande à son Fils; parce que les prières d'une telle Mère tiennent lieu de commandement auprès d'un tel Fils qui l'honore infiniment, et qui ne lui peut rien refuser : *Nam et Filius nihil negans honorat te.* Enfin il dit que les trésors des grâces et des miséricordes de Dieu sont entre ses mains, parce qu'il ne les donne qu'à ceux qui s'adressent à elle, et qu'elle ne refuse rien à ceux qui la prient : *In manibus tuis sunt thesauri miserationum Domini.*

S. Anselme, que nos hérétiques mêmes appellent le premier des théologiens, dit des merveilles de la force et de l'efficace de l'intercession de la Mère de Dieu. Il n'y a point d'homme, si méchant qu'il soit, qui ne conçoive quelque espérance de son salut, en lisant ce qu'il dit du crédit qu'elle a auprès de Dieu, et de l'amour qu'elle porte aux hommes même les plus vicieux; parce que, dit-il, c'est par eux et pour eux qu'elle a été faite Mère de Dieu. Je rapporterai ses paroles et ses sentiments quand je traiterai de son amour envers les pécheurs. O sainte Mère de Dieu, lui dit ce saint prélat, vous n'avez qu'à vouloir que je sois sauvé, et je le serai infailliblement : *Tantummodo velis salutem nostram et vere nequaquam salvi esse non poterimus.* (Lib. *de Excell. Virg.*)

S. Thomas, ce docteur angélique et le prince des théologiens, compare, en son opuscule VII, la Vierge au soleil, et à la lune, pour les biens qu'elle procure à tout le monde, et pour la dépendance qu'ont tous les hommes de son intercession. Il lui attribue ces paroles de l'Ecclésiastique : *In me omnis spes vitæ et virtutis*: *C'est dans moi qu'est toute l'espérance de la vie et de la vertu.* Puis il rend raison pourquoi elle s'appelle *Marie*, c'est-à-dire illuminée et illuminante. Elle est, dit-il, illuminée au regard de son Fils qui l'a remplie de grâces; elle est illuminante au regard de tout le monde qu'elle éclaire et conserve par les douces influences de sa miséricorde : *Quantum ad totum mundum, et ideo assimilatur soli et lunæ.*

Il renferme ensuite en peu de paroles un éloge admirable de la Mère de Dieu. « Marie seule, dit-il, nous a délivrés de la ma» lédiction, et nous a donné entrée dans tous les biens du Pa» radis. C'est par elle, comme par l'étoile de la mer, que tous » les chrétiens sont conduits au port de la gloire éternelle [1] ».

J'ajoute à tous ces SS. Pères et à tous ces Docteurs de l'Eglise

1. Maria sola maledictionem sustulit et benedictionem paradisi aperuit, per quam Christiani omnes sicut per stellam maris ad portum æternæ gloriæ diriguntur. (S. Thom. opusc. vii.)

le divin S. Bernard, qui ne passera pas plus que S. Augustin dans l'esprit de ceux qui le connaissent, pour un homme qui outre les matières et qui donne dans la superstition : Voici comme il parle de la médiation de cette réparatrice du monde, et de cette médiatrice de notre salut, car c'est ainsi qu'il l'appelle en son premier sermon de l'Assomption : « Nous avons, » dit-il, envoyé devant nous de la terre au Ciel une avocate » qui, étant Mère de notre Juge et Mère de miséricorde, trai- » tera sincèrement et efficacement l'affaire de notre salut. C'est » elle qui a obtenu la réparation de tout le monde, et qui a » obtenu le salut de tous les hommes ; car il est constant qu'elle » a pris soin de tout le genre humain, et qu'elle a trouvé grâce » auprès de Dieu, etc. C'est pourquoi, Vierge bienheureuse, je » consens qu'on ne parle jamais de votre miséricorde, s'il se » trouve quelqu'un qui puisse dire que vous lui avez manqué » quand il vous a invoquée dans ses nécessités [1] ».

On ne peut rien voir de plus doux, de plus tendre et de plus consolant que le discours qu'il fait à tous les hommes dans la deuxième homélie sur l'évangile de l'Annonciation. Il les exhorte à recourir à la Sainte Vierge et à l'invoquer dans toutes leurs misères, afflictions, dangers et tentations. Mais il traite avec une force et une dévotion merveilleuse en un autre lieu de la nécessité que nous avons de son intercession.

Ce grand saint était si pénétré de son amour et de sa dévotion, qu'il ne craint point de l'appeler conjointement avec son Fils *son unique espérance, l'échelle des pécheurs, sa très grande confiance, et tout le fondement de son espérance* [2]. Il en donne la raison : « Quoi, le Fils peut-il être refusé de son Père ou refuser sa Mère? ne pas être exaucé ou ne pas exaucer? »

Il finit son discours par une exhortation puissante qu'il fait à tous les hommes d'être dévots à la Sainte Vierge, et d'implorer son secours : *Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus, quia quod quærit invenit et frustrari non potest* : Cherchons la grâce de Dieu, et cherchons-la par Marie ; car elle trouve tout ce qu'elle cherche, et elle ne peut manquer d'obtenir ce qu'elle désire. Quoi que vous ayez dessein d'offrir à Dieu, souvenez-vous de le recommander à Marie, afin que la grâce retourne à sa source par le même canal qu'elle en est descendue. Il dit mille autres belles choses que nous rapporterons dans les discours suivants, et dans la tradition des siècles.

1. Hæc est quæ totius mundi reparationem obtinuit, salutem omnium impetravit : constat enim pro universo genere humano fuisse sollicitam etc., sileat misericordiam tuam virgo beata, si quis est qui invocatam te in necessitatibus meminerit defuisse. (S. Bern. serm. I. *de Assumpt.*)

2. Filioli hæc peccatorum scala, hæc mea magna fiducia, hæc tota ratio spei meæ. (S. Bern. serm. *de aquæd.*)

II. — SENTIMENTS DE QUELQUES PÈRES SUR LA NÉCESSITÉ QUE NOUS AVONS DES PRIÈRES DE LA SAINTE VIERGE

Le zèle qu'ont eu quelques Pères pour la dévotion envers la Mère de Dieu, les a portés si loin, qu'ils n'ont pas fait difficulté de dire que son intercession auprès de Dieu ne nous est pas seulement utile, mais encore nécessaire. C'est ce qu'ont enseigné, entre plusieurs autres, S. Germain, patriarche de Constantinople, S. Anselme, S Bernard, le vénérable Raymond Jourdan, abbé de Celles. qui s'est appelé Idiot par humilité, S. Antonin, archevêque de Florence, et S. Bernardin de Sienne. Il est bon de rapporter leurs paroles, pour voir la haute estime et l'affection singulière qu'ils ont eues pour la Sainte Vierge.

S. Germain, en son troisième sermon du trépas de la Sainte Vierge, lui parle ainsi : « O Mère de Dieu, votre défense est » immortelle, votre intercession est la vie, votre protection » est assurée. Si vous ne nous enseigniez le chemin, nul ne » deviendrait spirituel et n'adorerait Dieu en esprit. L'homme » est devenu spirituel quand vous êtes devenue la demeure » du Saint-Esprit. O Vierge très sainte, nul ne peut avoir la » connaissance de Dieu, si ce n'est par votre moyen. O Mère » de Dieu, nul ne peut être sauvé, si ce n'est par votre secours. » O Vierge Mère, nul ne peut être délivré des dangers, si ce » n'est par votre assistance. O chérie de Dieu, nul ne peut » obtenir aucun don ni aucune grâce, si ce n'est par votre in- » tercession. » Ces expressions sont fortes, car elles étendent la nécessité du secours de la Vierge sur toutes sortes de biens et sur toutes sortes de personnes.

S. Bernard, en plusieurs de ses sermons, mais principalement en celui sur le grand signe de l'Apocalypse, fait un discours ravissant sur la médiation de la Vierge. « Il faut con- » fesser, dit-il, qu'un homme et une femme nous ont bien nui ; » mais un autre homme et une autre femme ont réparé avec » avantage le tort que les premiers nous ont fait. J'avoue » que Jésus-Christ suffit pour nous sauver, mais il ne nous » était pas expédient que l'homme fût seul ; il était plus con- » venable que l'un et l'autre sexe travaillassent à notre répa- » ration, puisque l'un et l'autre avaient travaillé à notre des- » truction [1]. »

« Nous avons, à la vérité, poursuit-il, un Médiateur puissant » et fidèle qui est Jésus-Christ notre Seigneur ; mais les hom- » mes révèrent en lui la Majesté divine : *Sed divinam in eo* » *reverentur Majestatem*. Il nous faut un médiateur auprès de

1. Congruum magis ut adesset nostræ reparationi sexus uterque, quorum corruptioni neuter defuisset. (S. Bern.)

» ce Médiateur, et il n'y en a point qui nous soit plus propre que » Marie. *Opus est Mediatore apud Mediatorem istum, nec alter » nobis utilior quam Maria.* Quel sujet peut avoir la fragilité » humaine de craindre de s'approcher de Marie? Il n'y a rien » d'austère en elle, rien de sévère, rien de terrible, elle n'est » que douceur, etc. *Age gratias eique talem tibi Mediatorem » benignissima miseratione providit in qua nihil possit esse sus- » pectum.* Rendez grâces à Dieu qui, par sa très douce misé- » ricorde, vous a pourvu d'une telle médiatrice, dans laquelle » il n'y a rien à appréhender. »

Je ne sais si les dévots zélés de notre temps sont plus jaloux de la gloire du Fils de Dieu que ne l'était S. Bernard; cependant ce saint abbé ne fait point scrupule, non seulement d'appeler la Vierge notre Médiatrice auprès de Dieu, mais encore de dire que sa médiation nous est nécessaire auprès de son Fils, à proportion comme celle du Fils nous est nécessaire auprès de son Père.

Il le déclare encore dans l'autre sermon de la Nativité. C'est là qu'il ouvre son cœur et qu'il fait connaître à tous les hommes la dépendance qu'ils ont des prières de Marie. « Considérez, dit-il, ô homme, le conseil de Dieu; re- » connaissez la conduite de sa sagesse et de sa miséricorde. » Ayant dessein de racheter les hommes, il en a mis tout le » prix entre les mains de Marie. C'était peut-être, poursuit-il, » pour excuser Eve par un de ses enfants, et pour assoupir » les reproches que l'homme faisait à la femme en lui disant » qu'elle était la cause de son malheur. Car si une femme nous » a perdus, une autre femme nous a sauvés [1] ».

« Elevez donc, conclut-il, mes frères, vos esprits, et consi- » dérez avec quelle tendresse et quelle affection Dieu veut que » nous honorions sa Mère, puisqu'il a mis dans elle la pléni- » tude de tous les biens; de sorte que si nous avons quelque » grâce, quelque assistance et quelque espérance d'être sauvés, » nous devons reconnaître que tout cela nous vient d'elle [2] ». On ne peut pas s'exprimer d'une manière plus forte.

Et afin qu'on ne croie pas qu'il ne parle que du bienfait de l'Incarnation, il ajoute: « Otez ce soleil qui éclaire le monde » où sera le jour? ôtez Marie qui est l'étoile de cette grande » et vaste mer, que devons-nous attendre, sinon d'être enve-

1 Intuere, o homo, consilium Dei : agnosce consilium sapientiæ, consilium pietatis... redempturus humanum genus pretium universum contulit in Mariam. (S. Bern. serm. *De Nat.*)

2. Altius ergo intuemini quanto devotionis affectu eam a nobis voluerit honorari qui totius boni plenitudinem posuit in Maria : ut proinde si quid spei in nobis est, si quid gratiæ, si quid salutis, ab ea noverimus redundare. (S. Bern. *ibid.*)

» loppés d'un brouillard obscur, de tomber dans l'ombre de » la mort, et d'être ensevelis dans les épaisses ténèbres? »

C'est de cette grande vérité qu'il conclut que nous sommes obligés indispensablement de l'honorer et de la prier. Ses paroles sont charmantes et enlèvent les cœurs. « Honorons » donc de toute l'étendue de nos cœurs, de toute l'affection » de nos entrailles, de toute notre force et de tous nos désirs » cette divine Marie ; car telle est la volonté de Celui qui veut » que nous ayons tout par Marie [1]. » Qui dit tout, n'excepte rien ; il veut que nous ayons par Marie la grâce et la gloire. Il veut que tous les hommes reçoivent tout de son abondance et de sa plénitude, *de ipsius plenitudine accipiant universi* [2]. Il veut que tous les hommes soient sauvés par les mérites du Fils et par l'intercession de la Mère, parce que, dit-il, Dieu a résolu de ne nous faire aucune grâce qui ne passe par les mains de Marie. *Nihil nos Deus habere voluit quod per Mariæ manus non transiret* [3]. Comme on ne peut être sauvé sans grâce, il faut dire qu'on ne le peut être que par Marie, qui est le canal de toutes les grâces qui descendent du Ciel en terre.

Joignons à S. Bernard le sage et savant Abbé de Celles, lequel se sert de ces motifs pour inspirer à tous les hommes de la dévotion envers la Sainte Vierge. O homme, dit-il, dans la préface de ses *Contemplations*, qui que vous soyez et qui vivez sur la terre, vous avez besoin de la miséricorde de notre Seigneur Jésus-Christ, et sans elle, vous ne pouvez être sauvés. Approchez donc par une dévote contemplation d'esprit de la très glorieuse Vierge Marie sa Mère. *Quia per ipsam et cum ipsa et in ipsa et ab ipsa habet mundus et habiturus est omne bonum* ; car c'est par elle et dans elle et avec elle, et d'elle, que le monde a et aura la plénitude de tous les biens, et l'unique bien qui est Jésus Christ notre Seigneur.

Il est évident qu'il parle en ce lieu non seulement des biens qu'elle nous a procurés, en nous donnant un Sauveur, mais encore de ceux qu'elle nous procurera jusqu'à la fin du monde par son intercession ; car, déclarant ensuite les grâces qu'elle obtient à ceux qui l'honorent, il dit qu'elle est notre avocate auprès de son Fils comme son Fils est notre avocat auprès de son Père ; qu'elle sollicite pour nous le Père et le Fils, et qu'il arrive souvent que la miséricorde de la Mère sauve ceux que la justice du Fils pouvait damner ; qu'elle est le trésor du Seigneur et la trésorière de ses grâces. En un mot, que

1. Totis ergo medullis cordium, totis præcordiorum affectibus et votis omnibus Mariam hanc veneremur quia sic est voluntas ejus qui totum nos habere voluit per Mariam. (S. Bern. serm. *de Nat.*)

2. *Id.* serm. *de Annunt.* — 3. *Id.* serm. III, *in Vigil. Nat. Dom.*

notre salut est entre ses mains [1]. Enfin il déclare combien son intercession nous est nécessaire, en disant à la Vierge : « De même que personne ne va à votre Fils très béni, si son « Père ne l'attire ; ainsi je n'ose dire, en quelque manière, que « nul ne va à votre Fils très glorieux, si vous ne l'attirez par « vos prières et par vos secours charitables [2]. »

S. Antonin, ce très illustre prélat et très habile théologien, rapporte une double proposition qu'il dit être de S. Anselme. Si elle est véritable, elle doit merveilleusement autoriser la dévotion envers la Sainte Vierge. Comme il est impossible, dit-il, que ceux de qui la Vierge Marie détourne les yeux de sa miséricorde, soient sauvés, il est nécessaire que ceux qu'elle regarde d'un œil favorable, priant et sollicitant pour eux, soient justifiés et sauvés [3].

Plusieurs autres grands théologiens anciens et modernes que je serais trop long à rapporter, sont de ce sentiment. Les plus importants sont S. Bonaventure, S. Bernardin de Sienne, comme je le ferai voir en un autre lieu. Suarez appelle la dévotion de la Vierge utile et nécessaire : *utilem et necessariam* [4]. Le P. Canisius, qui a composé des livres si savants pour la défense de la Vierge et qui la fait triompher si glorieusement de tous les hérétiques ses ennemis, montre que les Pères n'ont point fait difficulté de lui attribuer des noms et des qualités qui ne conviennent qu'à Dieu ; d'autres qui appartiennent à son Fils, comme lorsqu'ils l'appellent *notre espérance, notre médiatrice, la cause de notre salut et la trésorière de toutes les grâces*. Salazar, sur le chapitre huitième des Proverbes, prouve, par quantité de témoignages des Pères, que Dieu a formé un décret de ne conférer sa grâce à aucun homme que par l'intercession de Marie. Le P. Poiré, dans sa *Triple couronne,* traité II, ch. X, § 2 et suiv. défend cette opinion. Vega, théologien très habile, dans son excellente *Theologia Mariana*, où il établit cette doctrine, montre que c'est le sentiment des Pères. Le P. Richemberger, doyen de la faculté de théologie de Prague, a mis au jour depuis peu un livre

1. Quia est Advocata nostra apud Filium sicut Filius apud Patrem sæpe quos justitia Filii potest damnare. Matris misericordia liberat : quia thesaurus Domini est et thesauraria gratiarum ipsius, etc. Quia salus nostra in manu illius est. (IDIOTA, *in Præfat. Contempl.*)

2. Sicut nemo venit ad Filium tuum benedictum nisi Pater traxerit eum : sic etiam quodammodo ausim dicere quod nemo venit ad Filium tuum gloriosissimum nisi sanctis tuis subsidiis traxerit eum. (S. ANTONIN. IV^a P. *tit.* XV, c. XIV, § 7.)

3. Sicut impossibile est ut illi a quibus Virgo Maria oculos misericordiæ suæ avertit, salventur. Ita necessarium est quod hi ad quos convertit oculos suos pro eis advocans, justificentur et glorificentur.

4. SUAREZ, t. II, in III^a P. *disp.* 23 *sect.* 3.

pour la défense du culte de la Vierge, qui a l'approbation des principaux docteurs d'Espagne et d'Allemagne, où il prouve fortement, par l'autorité des Pères et des théologiens, que toutes les grâces nous sont données de Dieu par les prières de la Vierge, qu'ensuite son intercession nous est nécessaire; car comme on ne peut être sauvé sans grâce, si Dieu n'en distribue aucune que Jésus ne nous ait méritée et Marie obtenue, il faut conclure que Dieu veut rendre notre salut dépendant des mérites de son Fils et des prières de sa Mère. Ribadeneira est de ce sentiment, au discours qu'il a fait sur la fête de l'Assomption.

S. Augustin, au livre VIII, chap. VI, de son traité de la virginité, semble appuyer cette raison; car il dit que la Vierge est notre Mère par esprit et par grâce, comme elle est Mère de notre Sauveur par nature; parce qu'elle a coopéré par sa charité à nous faire naître dans l'Eglise. *Quia cooperata est charitate ut fideles in Ecclesia nascerentur.* D'ailleurs si elle est Mère du Chef, elle l'est aussi de ses membres; c'est la raison qu'il en apporte, et dès là qu'elle a donné la vie à notre Rédempteur, elle l'a rendue à tous les hommes. S. Ambroise prouve cette même vérité par l'honneur que nous fait le Fils de Dieu de nous appeler ses frères; car il s'ensuit que nous avons une même Mère que lui.

Origène et S. Bonaventure disent expressément que Marie a deux enfants: l'un qui est homme-Dieu; l'autre qui est pur homme; qu'elle est Mère de l'un corporellement, et de l'autre spirituellement [1]. De cette douce et consolante vérité, ces docteurs concluent que la Vierge contribue par ses prières à notre salut; car, pour reprendre le discours de S. Augustin, nous sommes tous dans le sein de l'Eglise comme un enfant dans celui de sa mère; l'Eglise ne nous enfante que lorsqu'elle nous fait naître dans le ciel. Or comme un enfant dans le sein de sa mère ne reçoit aucune nourriture que celle qui a passé par sa bouche, et qui a été cuite dans son estomac, de même, tandis que nous sommes sur la terre, nous ne recevons aucune grâce qui n'ait passé par le cœur et par la bouche de Marie qui est la Mère de l'Eglise et de tous les chrétiens, je veux dire qu'elle ne nous ait et désirée et obtenue.

En effet, comme notre perte vient d'un homme et d'une femme, il était convenable, dit S. Bernard, en son sermon *In Sign. Magn.*, que l'un et l'autre sexe coopérassent à notre salut, quoique d'une manière bien différente; et comme toutes les générations corporelles se font par le concours du so-

1. Duo filii Mariæ sunt, homo Deus et homo purus: unius corporaliter, alterius spiritualiter Mater est Maria. (S. Bonav.)

leil et de la lune, quoique la lune tire toute sa vertu du soleil ; de même, quoique la Vierge n'ait aucun pouvoir que celui que lui donne son Fils, on peut cependant dire qu'elle coopère avec lui à toutes les générations spirituelles des hommes.

C'est ce qui nous est déclaré par ces belles paroles que l'Ecclésiastique attribue à sa sagesse divine, et l'Eglise à la Sainte Vierge : *Celui qui m'a créée a reposé chez moi, et m'a dit : demeurez dans Jacob, prenez Israël pour votre héritage et jetez vos racines dans mes élus* [1]. Il est certain que Jacob est la figure des prédestinés, comme Ésaü est celle des réprouvés ; c'est S. Paul qui nous a découvert ce mystère. Puisque donc Israël est donné à la Vierge pour son héritage, il faut dire de même de tous les prédestinés, et par conséquent que ceux qui ne lui appartiennent point, ne sont point de ce nombre. C'est pour cela que son Fils lui ordonne de pousser ses racines dans ses élus : *in electis meis mitte radices*. Car de même que les branches tirent toute leur nourriture de la racine, ainsi les élus tirent leur vie de Jésus et de Marie, comme de deux causes, dont l'une est inférieure, dépendante et subordonnée à l'autre.

Suarez enseigne une chose qui peut confirmer ce sentiment. Il dit que la Vierge a coopéré à notre salut en trois manières. Premièrement, en ce qu'elle a mérité l'Incarnation de son Fils d'un mérite de congruité et de bienséance. Secondement, en ce qu'elle a prié pour nous lorsqu'elle était sur la terre. Troisièmement, en ce qu'elle a conçu l'auteur de notre vie, et l'a sacrifié volontairement pour le salut des hommes. Cela étant, il est probable qu'elle travaille encore à notre sanctification ; car c'est une maxime reçue de tous ceux qui ont quelque teinture de science, que les effets subsistent par les mêmes causes qui les ont produits. C'est pourquoi si la Vierge a contribué à notre première génération, il est vraisemblable qu'elle contribue encore à notre conservation ; et, parce que c'est le canal de la première grâce, elle le doit être aussi de toutes les suivantes.

Je dis canal, car, avec ce grand théologien, je ne reconnais en la Mère de Dieu aucune influence physique sur la grâce. Il n'y a que l'humanité sainte de Notre-Seigneur qui la produise comme instrument de la divinité, et les sacrements comme les instruments de cette humanité sacrée. Ainsi je n'admets en la Vierge qu'une influence et une coopération morale par voie d'intercession, mais qui sera nécessaire, s'il

1 Qui creavit me, requievit in tabernaculo meo, et dixit mihi : in Jacob inhabita, et in Israel hæreditare, et in electis meis mitte radices. (Eccli. xxiv, 12,13.)

est vrai que Dieu a résolu de ne donner aucune grâce que par les mérites de son Fils et par les prières de sa Mère. Et certes, ajoute ce savant homme, il n'est point indécent que Dieu, retenant toujours le souverain domaine physique et moral sur toutes ses créatures, en donne l'administration à quelqu'un de ses amis ou de ses serviteurs qu'il aime spécialement pour le faire ainsi plus honorer des hommes. Car si le Fils de Dieu promet au serviteur fidèle *qu'il l'établira sur tous ses biens.* (MATTH. XXIV, 47), qui peut trouver étrange qu'il donne le même pouvoir à sa Mère?

Au reste, quoiqu'il n'y ait point de créature qui puisse acquérir aucun droit sur les grâces de Dieu, toutefois S. Bernardin, très savant et très habile théologien, estime que la qualité de Mère de Dieu donne à la Vierge « une espèce de juri» diction et d'autorité, s'il est permis, dit-il, de parler ainsi, » sur toutes les processions temporelles du Saint-Esprit; de » sorte que nulle créature n'a reçu de Dieu aucune grâce ni » vertu qui n'ait été dispensée par les mains de cette Mère cha» ritable. »

C'est pour cela, poursuit-il, que le très dévot S. Bernard enseigne qu'il ne descend aucune grâce du Ciel, qui ne passe par les mains de Marie. *Nulla gratia venit de cœlo ad terram nisi transeat per manus Mariæ.* Ce qu'il explique par la pensée de S. Jérôme, dans le sermon de l'Assomption qui lui est attribué, où il dit que la plénitude de la grâce est dans Jésus-Christ comme dans la tête, parce qu'il en est le principe, et dans Marie comme dans le cou, parce que c'est le canal par où elle passe : *In Christo fuit plenitudo gratiæ sicut in capite influente ; in Maria vero sicut in collo transfundente* [1].

Cette pensée plaît à S. Bernardin, qui raisonne ensuite en cette manière : Les grâces sont au regard de Jésus-Christ, ce que les esprits vitaux sont au regard de la tête; car, de même que les esprits descendent tous de la tête et passent par le cou comme par le canal de la vie, « ainsi toutes les grâ» ces vitales découlent de Jésus-Christ comme de la tête sur » son corps mystique, qui est son Eglise, et passent toutes par » la Vierge comme par le canal de sa miséricorde [2]. »

Voici donc, dit-il, le cours des grâces et des bienfaits de Dieu. Elles découlent, premièrement de Dieu dans la très

1. A tempore quo virgo mater concepit in utero Verbum Dei, quamdam ut sic dicam jurisdictionem seu auctoritatem obtinuit in omni Spiritus sancti processione temporali ; ita quod nulla creatura aliquam a Deo obtinuit gratiam vel virtutem nisi secundum ipsius piæ Matris dispensationem. (S. BERNARDIN. SENENS *De XII Privil.* a. II. c. VIII.)

2. Sic per virginem a capite Christi vitales gratiæ in ejus corpus mysticum transfunduntur. (*Id.*)

sainte âme de son Fils ; du Fils elles se déchargent dans celle de sa Mère ; puis elles se partagent en quantité de ruisseaux qui vont, pour parler avec S. Bonaventure (*In Sperat.* c. III), arroser les Chérubins, les Séraphins et tous les chœurs des Anges ; de là elles descendent comme une rosée céleste sur l'Eglise militante. Voilà le discours de ce saint et savant homme. Il l'appuie de deux raisons.

L'une est, que la Vierge ayant conçu le principe de la grâce, elle doit être le canal de toutes les grâces, de même qu'une fontaine serait l'origine de tous les fleuves, si elle pouvait renfermer l'Océan. Et comme il ne sort aucune ligne du centre qui ne passe par la circonférence, ainsi tout ce qui sort du cœur de Jésus qui est le centre de tous les biens, passe par sa Mère, qui est comme la circonférence qui l'environne. C'est en ce sens que quelques-uns expliquent ces paroles de l'Ecclésiastique : *Gyrum cœli circuivi sola* [1].

L'autre raison qu'apporte S. Bernardin est plus hardie. Il dit que la Vierge étant Mère d'un Fils qui est avec son Père le principe du Saint-Esprit, elle concourt avec lui à la production temporelle de ce même esprit dans le cœur des hommes. Ce qu'elle fait en deux manières ; l'une donnant la vie à ce Fils de qui il procède ; l'autre employant auprès de Dieu son crédit et son intercession pour la justification des pécheurs, laquelle se fait par l'infusion du Saint-Esprit. Or comme l'efficace de sa prière lui vient principalement de sa qualité de Mère, c'est de là que S. Bernardin conclut que sa maternité divine lui donne une espèce de droit sur les grâces du Saint-Esprit qui sont les trésors de son Fils. « La Vierge, dit-il, étant » véritablement Mère du Fils de Dieu qui produit le Saint-» Esprit, c'est pour cela qu'elle dispense et qu'elle distribue » tous les dons, toutes les vertus et toutes les grâces du même » Saint-Esprit, à qui elle veut, quand elle veut, de la manière » qu'elle veut et autant qu'elle veut : car les biens du Fils » appartiennent à la Mère, et toutes les grâces sont le prix » du sang que Jésus Christ a reçu de sa Mère [2] ».

Il pouvait ajouter que les biens de l'époux appartiennent aussi à son épouse, qu'ainsi la Vierge étant l'Epouse du Saint-Esprit, et ayant conçu un Fils par sa vertu et par son opération, on pourrait dire dans la pensée de ce même Père qu'elle

1. Cum tota natura divinâ, totum esse, posse, scire at velle divinum intra virginis uterum extiterit clausum, non timeo dicere quod omnium gratiarum effluxus quamdam jurisdictionem habuerit hæc virgo, de cujus utero quasi de quodam divinitatis Oceano rivi et flumina emanabant omnium gratiarum. (*Id. ibid.*)

2. Quia talis est Mater Filii Dei qui producit Spiritum sanctum, ideo omnia dona virtutes et gratiæ ipsius Spiritus sancti quibus vult, quando vult, quomodo vult et quantum vult per ipsius manus administrantur, etc. (*Id.*)

aurait quelque espèce de droit sur les grâces du Saint-Esprit, et qu'elle aurait part à leur communication, comme la lune recevant sa lumière du soleil, contribue à toutes les générations élémentaires.

Mais ce qui établit mieux ce droit, c'est sa qualité de Médiatrice que lui donnent les Pères. Car il y a cette différence entre la médiation de la Vierge et celle des autres saints, que la première est nécessaire, et l'autre ne l'est pas. Il n'est pas nécessaire que chaque saint prie pour nous; mais il faut que Marie emploie son crédit pour nous auprès de son Fils, s'il est vrai ce que disent les Pères dont je viens de rapporter les témoignages, que Dieu l'a établie la trésorière de ses grâces; qu'elle est auprès de son Fils ce que son Fils est auprès de son Père; que comme on ne peut rien obtenir du Père que par les mérites du Fils, on ne peut rien obtenir du Fils que par les prières de la Mère; et que pour aller au Fils, il faut être attiré par son Père et par sa Mère.

C'est pourquoi le pape S. Grégoire VII, écrivant à la princesse Mathilde, lui propose deux choses nécessaires à son salut : l'une est de communier souvent; l'autre de se mettre sous la protection de la Sainte Vierge : *ut corpus Dominicum frequenter acciperes indicavi, et ut certæ fiduciæ matris Domini te committeres præcepi* [1].

Toutes ces raisons et plusieurs autres que j'omets, jointes aux témoignages évidents des Pères, ont fait embrasser à quantité de grands théologiens [2] ce sentiment si honorable à la Mère de Dieu, et ils l'ont fortifié par ce raisonnement : Il faut, disent-ils, suivant la règle des Pères et des théologiens, accorder à la Mère de Dieu tout ce qu'on peut imaginer de plus grand et de plus excellent, pourvu qu'il ne déroge, ni à son sexe, ni à la gloire de Dieu, ni aux mérites de son Fils, ni au sentiment de l'Eglise. Or, que Dieu nous accorde tout par les prières de Marie, et qu'il l'ait choisie pour être le canal de ses grâces, comme parle S. Bernard, c'est un sentiment qui ne déroge ni à la foi de l'Eglise, ni au sexe de la Vierge, ni à la gloire de Dieu, ni aux mérites de son Fils. Au contraire cela lui est et honorable et agréable; car, comme dit S. Théophile, évêque d'Alexandrie, qui vivait du temps de S. Jérôme, « le Fils est bien aise d'être prié par sa Mère, d'autant plus que » tout ce qu'il nous accorde en vertu de ses prières, il croit » l'accorder à sa Mère même, et reconnaître ainsi la grâce qu'il « en a reçue, en lui donnant un corps [3] ».

1. Apud Labb. tom. X, lib. I, ep. xlvii.
2. Voir Vega *Theol. Marian.*
3. Theophil. Alex. lib. *De Incarn. Verb.*

Je ne veux pas m'engager plus avant dans ce discours, que je n'ai rapporté que pour faire voir jusqu'où le zèle de la dévotion qu'ont eu quelques SS. Pères pour la Sainte Vierge, les a portés. Je passe à un autre discours, et je demande s'il est vrai ce qu'on lit dans tous les livres, et ce qu'on prêche dans toutes les chaires, que la dévotion tendre et constante envers la Sainte Vierge est une marque de prédestination. C'est ce que nous allons examiner en la question suivante.

SIXIÈME QUESTION

SI LA DÉVOTION ENVERS LA SAINTE VIERGE EST UNE MARQUE DE PRÉDESTINATION

On ne peut traiter de matière plus douce et plus consolante que celle-ci; car si l'espérance d'un bien produit de la joie, l'espérance du Paradis qui est un bien infini, doit produire dans l'âme une joie infinie.

La foi nous enseigne que, sans une révélation particulière de Dieu, nul ne peut être assuré qu'il est du nombre des prédestinés [1]; mais c'est le sentiment de tous les Pères qu'on en peut avoir quelques marques et quelques conjectures. S. Bernard en rapporte plusieurs, entre lesquelles on doit mettre une tendre et confiante dévotion envers la Mère de Dieu.

Il y a peu de catholiques qui ne soient de ce sentiment. Toutefois, parce qu'en ce temps, il s'en rencontre quelques-uns qui, sous prétexte de défendre les droits de la pénitence, ou poussés par quelque autre motif que je ne veux pas examiner, tâchent de décrier et d'abolir la dévotion envers la Mère de Dieu, jusqu'à s'emporter contre ceux qui en font une marque de salut, j'estime qu'il est nécessaire de l'établir solidement sur l'autorité de l'Ecriture sainte expliquée par les Pères et confirmée par la raison ; ce sont les trois moyens les plus certains que nous ayons pour arriver à la connaissance de la vérité. Je commence par l'Ecriture.

PREMIÈRE PREUVE
L'ECRITURE SAINTE

Quoique nous n'ayons rien dans les Saintes Lettres qui donne formellement et expressément aux enfants de la Vierge un droit particulier à la gloire, néanmoins nous trouvons en l'un et l'autre Testament plusieurs témoignages qui semblent insinuer cette vérité. J'en produis deux du Nouveau et plusieurs de l'Ancien.

1. *Conc. Trid.* sess. VI, c. XII.

S. Jean, XIX, 26, 27, rapporte que Jésus étant sur la croix et voyant sa Mère avec le disciple qu'il aimait, dit à sa Mère : *Femme, voilà votre fils* ; puis il dit au disciple : *Voilà votre mère.* Il y a de grands mystères renfermés dans ces paroles. Pour ne pas rapporter tout ce qu'ont dit les Pères sur ce sujet, je m'arrête au sentiment de S. Bernardin de Sienne et de plusieurs autres qui enseignent que la Vierge alors représentait l'Eglise comme en étant la plus saine partie, et qu'elle concourait, en qualité d'épouse, avec le Fils de Dieu à la génération spirituelle de tous les élus qu'elle enfanta au pied de la croix avec des tranchées mortelles. Ils ajoutent que S. Jean représentait tous les prédestinés et tous les enfants adoptifs de Dieu qui furent donnés à la Vierge et mis sous sa protection.

C'est le sens que le cardinal Tolet, personnage d'un savoir profond, d'un jugement exquis, et d'une vertu très rare, donne à ces paroles. Voici comme il explique sa pensée : « Je crois » certainement qu'il y a un grand mystère renfermé dans ces » paroles ; car le Fils de Dieu nous a tous recommandés aux » soins, à la protection et à l'intercession de la bienheureuse » Vierge, et nous a donné la confiance de nous adresser à elle » dans toutes nos nécessités, comme à notre Mère et à notre » très chère Maîtresse. C'est pourquoi nous la devons considé- » rer après Jésus-Christ comme un refuge pour nous très parti- » culier, très sûr et très efficace, et S. Jean nous représentait » tous[1] ».

Si S. Jean représentait tous les enfants de Dieu et tous les prédestinés, il s'ensuit que tous les prédestinés sont donnés à la Vierge ; par conséquent qu'on ne sera point de ce nombre si l'on n'est son enfant, du moins que tous ses enfants sont prédestinés, et que tous les prédestinés sont du nombre de ses enfants.

Ceci nous est encore déclaré par les paroles que sainte Elisabeth dit à la Vierge lorsqu'elle la visita. *Et d'où me vient ce bonheur*, lui dit-elle, *que la Mère de mon Seigneur vienne vers moi? votre voix n'a pas plutôt frappé mes oreilles en me saluant, que mon enfant a tressailli de joie dans mon sein.*

C'est le sentiment des Pères, que Dieu s'est servi de l'organe de la Vierge comme d'un instrument, pour sanctifier le Précurseur de son Fils, et que ses paroles n'étaient pas seu-

1. Magnum mihi profecto in hoc mysterium significatum videtur : omnes enim nos curæ beatæ virginis et protectioni ejus ac intercessioni commendavit, nobisque fiduciam dedit ut tanquam ad matrem et Dominam dilectissimam in omnibus nostris confugeremus : est enim post Christum singulare, tutissimum et efficacissimum refugium : Joannes enim nos omnes representabat. (TOLET. in c. XIX *Joan.*)

lement significatives, mais encore effectives, comme celles du prêtre qui absout un pénitent ; c'est la comparaison de Tolet. S. Cyrille, S. Ambroise, et avant eux S. Grégoire surnommé le Thaumaturge, ont reconnu cette vertu dans les paroles de la Vierge. Ce dernier dit expressément que la parole de Marie fut efficace, et qu'elle remplit Elisabeth du Saint-Esprit, et qu'elle fit couler de sa bouche, comme d'une source intarissable, un fleuve de grâces dans l'âme de sa cousine et délia les pieds de son enfant pour sauter de joie dans son sein.

Or, si Jésus a voulu que sa Mère fût le canal de la grâce qui a sanctifié S. Jean-Baptiste, alors pécheur, et qui a rempli du Saint-Esprit sa mère qui était en grâce, n'est-il pas juste de croire que c'est par elle que Dieu nous veut sauver? et s'il a ordonné que la première grâce qu'il a faite au monde depuis qu'il s'est revêtu de notre chair, passât par le cœur et par la bouche de Marie, n'est-il pas vraisemblable qu'elle concourt, depuis ce temps-là, par ses prières, à la justification de tous les pécheurs, représentés par S. Jean, et à la sanctification de tous les justes, représentés par sa mère? Car enfin c'est une maxime constante et assurée, que le premier en chaque ordre est la règle de tous ceux qui suivent. Ainsi, puisque la Vierge a coopéré à la régénération spirituelle du premier des enfants de Dieu et au premier fruit de la grâce de notre rédemption, il est probable qu'elle concourt à toutes les suivantes, et que tous les hommes justes et pécheurs sont sauvés par son intercession. Il faut du moins reconnaître que sa dévotion est une marque de prédestination, puisqu'elle a produit des effets si merveilleux dans S. Jean et dans sa mère, sainte Elisabeth.

Que si nous passons du Nouveau Testament à l'Ancien, nous verrons éclater cette vérité dans ses ombres, principalement lorsqu'elles sont éclairées de la lumière et de l'explication de la sainte Eglise. C'est elle qui lui attribue ces paroles du Roi-Prophète : *Concupiscet rex decorem tuum, vultum tuum deprecabuntur omnes divites plebis.* Le Roi concevra de l'amour pour votre beauté, tous les riches d'entre le peuple implorcront votre assistance.

S. Grégoire II, qui vivait au VII^e^ et VIII^e^ siècles, dans une lettre à S. Germain, qui fut lue en la IV^e^ session du VII^e^ concile œcuménique, explique ce passage de la glorieuse Vierge, et dit que tous les riches du peuple chrétien prient et invoquent la Mère de Dieu : *Sanctæ Dei matris faciem divites plebis supplicant.* S. Athanase, S. Jean Damascène, S. André de Crète et plusieurs autres Pères, conformément au sentiment de toute l'Eglise, lui attribuent ces mêmes paroles.

Or, par ces riches d'entre le peuple, les interprètes enten-

dent les personnes riches en bonnes œuvres et insignes en sainteté. C'est comme S. Paul, I *Tim.* VI, appelle les saints et les prédestinés, *divites bonis operibus*, et c'est dans ce sens que S. Bernard adresse ces paroles à la Vierge : « Si les riches » d'entre le peuple, ô Vierge sacrée, implorent votre clémence, » combien plus le doivent faire les pauvres d'entre le peuple? » et si les pauvres d'entre le peuple vous invoquent, j'y suis » par dessus tous obligé, moi qui suis pauvre et indigent, l'op- » probre des hommes et le rebut du peuple [1]. »

Ce sont donc les chrétiens signalés en sainteté qui honorent et qui invoquent la Vierge, et, par une conséquence assez juste, il faut dire que sa dévotion n'est pas seulement une marque de prédestination, mais encore d'une sainteté éminente, et qu'il n'y a que les pauvres en mérites et en vertu qui ne l'invoquent point.

En un autre lieu, le Prophète-Royal fait une prière à Dieu qui marque le bonheur des enfants de Marie : *Salvum fac filium ancillæ tuæ; fac mecum signum in bonum ut videant qui oderunt me et confundantur.* Mon Dieu, sauvez le fils de votre servante; faites paraître quelque signe de votre bonté envers moi, afin que ceux qui me haïssent le voient, et qu'ils soient couverts de confusion. Il prend cette même qualité au psaume CXV : *O Domine quia ego servus tuus : ego servus tuus et filius ancillæ tuæ.* O Seigneur, je suis votre serviteur et le Fils de votre servante.

S. Augustin, expliquant le ps. LXXXV, demande quelle est cette servante, dont ce grand roi se qualifie le fils. Il répond que c'est celle à qui l'Ange annonça la naissance du Messie, et qui lui dit avec une humilité profonde : *Ecce ancilla Domini,* etc. Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait suivant votre parole. Car, quoique Marie fût sa fille selon la chair, elle était sa mère selon l'esprit. S. Ambroise, au chap. III du livre : *De la Foi*, et Céréal, évêque d'Afrique, dans son livre *De la Sainte Trinité,* contre Maxémien, évêque arien, disent que cette servante dont David se qualifie le fils, est la Vierge Marie : *Filius ancillæ tuæ, id est Mariæ.*

Or il prie Dieu de le sauver, et apporte pour raison qu'il est son serviteur et le fils de sa sainte Mère, d'autant plus que celui qui est serviteur de Dieu est enfant de Marie, et que celui qui est enfant de Marie ne peut manquer d'être sauvé. C'est par ce signe de prédestination qu'il se distingue des réprouvés et des ennemis de Dieu. C'est sa protection qui rend

1. Si vultum tuum deprecabuntur, Virgo sacra, divites plebis, quanto magis pauperes plebis? et si pauperes plebis, multo magis ego egenus et pauper opprobrium hominum et abjectio plebis. (S. BERN. serm. *super Salv.*)

les efforts des démons inutiles, et qui les oblige de se retirer chargés de confusion.

Le roi Salomon, dans ses proverbes, chap. VIII, dit des merveilles de la sagesse de Dieu, que l'Eglise et les SS. Pères appliquent à la Sainte Vierge. Voici comme il la fait parler : *Ego diligentes me diligo et qui mane vigilant ad me invenient me.* J'aime ceux qui m'aiment, et ceux qui me cherchent de grand matin, (c'est-à-dire dès leur enfance) me trouveront, ou, comme traduisent les Septante, trouveront la grâce. Elle ajoute : *j'ai en ma puissance, et à ma disposition les richesses, la gloire, l'abondance et la justice, pour enrichir ceux qui m'aiment, et pour remplir leurs trésors*[1]. Ce n'est pas tant des biens temporels que la Vierge enrichit ses serviteurs (quoiqu'elle leur en procure quelquefois) que de spirituels. C'est pour cela que quelques SS. Pères dont j'ai parlé, l'appellent la trésorière et la dispensatrice des grâces[2], dont la plus grande est celle du salut, et c'est d'elle, dit S. Bernard, en son sermon de la Nativité, que nous l'attendons et que nous l'espérons; car enfin je n'ai besoin que de deux choses pour être du nombre des prédestinés : l'une que la Vierge ait la volonté de me sauver, l'autre qu'elle en ait la puissance. Puisque donc dans le sens de l'Eglise elle a l'un et l'autre; puisqu'elle aime ceux qui l'aiment et qu'elle les peut sauver, on ne peut presque douter du salut de ceux qui sont dévoués à son service, et nous devons dire, avec l'Ecclésiastique, que celui qui honore une telle Mère, s'amasse de grands trésors : *Sicut qui thesaurisat, ita et qui honorificat matrem suam.* (Eccli. III, 5).

Il y a dans ce même chapitre VIII des Proverbes, un éloge de la sagesse que l'Eglise attribue encore à la Sainte Vierge en la fête de sa Conception, et qui est une preuve manifeste de la vérité que je défends : *Qui me invenerit, inveniet vitam et hauriet salutem a Domino; qui autem in me peccaverit lædet animam suam. Omnes qui me oderunt, diligunt mortem.* Celui qui me trouvera trouvera la vie, ou, comme porte le texte hébreu, trouvera beaucoup de vies, et obtiendra du Seigneur le salut en abondance. Mais celui qui m'offense blesse son âme. Tous ceux qui me haïssent, aiment la mort.

Ces paroles sont belles et méritent que nous y fassions un peu réflexion. Quand nous avons perdu quelque chose, nous la cherchons au lieu où nous croyons l'avoir perdue, et si nous ne l'y trouvons pas, nous nous adressons à quelque saint, comme à S. Antoine de Padoue, pour la recouvrer. Or nous

1. Mecum sunt divitiæ et gloria, opes superbæ, et justitia, ut ditem diligentes me, et thesauros eorum repleam. (*Prov.* VIII, 17, 21.)

2. In manibus ejus sunt thesauri miserationum Domini. (S. Joan. Damasc. serm. *de Nat.*)

avons perdu la grâce dans nous-mêmes, et c'est cependant hors de nous-mêmes qu'il la faut chercher; mais elle n'est pas facile à trouver, parce qu'elle est en Dieu, qui est infiniment éloigné de nous quand nous ne sommes plus en grâce. Il faut donc nous adresser à Marie, car, comme lui dit l'Ange qui la salua, elle a trouvé grâce devant le Seigneur : *Invenisti gratiam apud Dominum.* Et c'est par son moyen que Dieu la rend aux hommes qui l'avaient perdue.

C'est la belle pensée de S. Bernard, qu'il déclare en ces termes, dans son sermon de la Nativité : *Quæramus gratiam et per Mariam quæramus, quia quod quærit, invenit, et frustrari non potest* : Cherchons la grâce, et la cherchons par Marie, car elle trouve ce qu'elle cherche, et ne manque jamais d'obtenir ce qu'elle demande. Elle est pleine de grâce pour elle et pour nous; c'est pourquoi ceux qui s'adressent à elle trouvent ce qu'ils cherchent ; ils puisent la vie et le salut en elle comme dans leur source ; car, bien qu'elle n'en soit que le canal, cependant comme tout passe par ses mains, S. Bernard et les autres Pères ne font point difficulté de l'appeler une fontaine de vie et de grâce, de même que nous appelons fontaine dans une ville, le canal par où l'eau vient d'une source qui en est bien éloignée.

Ce mot *hauriet,* comme remarquent les interprètes, montre que les serviteurs de la Vierge ont des grâces en abondance, et qu'ils puisent dans elle comme dans une source de vie, les biens de la grâce et de la gloire qu'elle leur obtient. Il n'en est pas ainsi de ceux qui la haïssent, ou qui la méprisent, ils blessent leur âme et lui donnent la mort : *Qui autem in me peccaverit lædet animam suam, omnes qui me oderunt diligunt mortem.* En effet, le Fils de Dieu ressent en quelque manière plus vivement les injures qu'on fait à sa Mère que les siennes propres; du moins il les tient faites à lui-même, beaucoup plus que celles qu'on fait au dernier de ses disciples. Or comme Marie est la trésorière des grâces, celui qui l'outrage n'en doit point espérer, et si c'est une marque de prédestination d'être dévot à la Vierge, on doit dire que c'est une marque certaine de réprobation de ne l'être pas.

C'est ce que dit S. Bonaventure, docteur admirable pour sa doctrine et sa piété : Celui qui servira dignement la Vierge sera justifié et sauvé ; mais celui qui négligera son service mourra dans ses péchés[1]. Il dit la même chose, au même lieu, en parlant à Notre-Dame : Celui-là sera sauvé pour qui vous avez de l'affection ; mais celui dont vous détournez votre vi-

1. Qui digne coluerit illam, justificabitur, et qui neglexerit eam, morietur in peccatis suis. (S. Bonav. *in Psal.* v.)

sage se précipitera dans l'enfer[1]. Remarquez, dit le même saint, en son *Speculum V.* que ce n'est pas seulement ceux qui pèchent contre la Vierge, qui lui font injure, mais encore ceux qui ne la prient point : *Non solum in te peccant, o Domina qui tibi injuriam irrogant, sed etiam qui te non rogant.*

Guillaume de Paris, en son livre *De Rhet. divin.*, ne craint point de dire que nul ne doit présumer d'avoir Dieu propice et favorable qui aura contre lui sa sainte Mère : *Non præsumat aliquis Deum se posse habere propitium qui benedictam matrem offensam habuerit.*

Cette vérité est si certaine que nos hérétiques même ne l'ont osé combattre. Œcolampade, un de plus furieux et des plus emportés d'entre eux, dans un sermon de la Vierge, fait cette protestation solennelle à Dieu : « Jamais, dit-il, comme j'es- » père, on ne m'entendra parler de Marie comme si j'avais » aversion d'elle, car j'estime que c'est une marque certaine » de réprobation, que de n'avoir pas pour elle une véritable » dévotion[2]. » Ce témoignage d'honneur et d'estime que lui rend un de ses plus grands ennemis, condamnera quelques méchants catholiques qui font profession de l'aimer et qui tâchent cependant de décrier son service.

J'ai rapporté dans le discours précédent l'illustre passage de l'Ecclésiastique, ch. XXIV, que l'Eglise a inséré dans le grand et dans le petit Office de la Vierge, et qui lui convient très parfaitement, au sentiment de tous les interprètes : *Celui qui m'a créée a reposé dans moi, et il m'a dit : demeurez dans Jacob et prenez Israël pour votre héritage, et jetez des racines dans mes élus.* S. Paul nous enseigne que Jacob est la figure des prédestinés, et Esaü celle des réprouvés. C'est pourquoi, si Jacob est l'héritage de la Vierge, il faut conclure que tous les prédestinés lui appartiennent, et, comme la racine est la mère de tous les fruits de l'arbre, Marie est la Mère de tous les élus, et, par conséquent, tous les enfants de la Vierge sont prédestinés.

S. Bonaventure expliquant ces paroles : *in plenitudine sanctorum detentio mea*, dit très bien que la Vierge n'est pas seulement dans la plénitude des saints, mais qu'elle maintient encore les saints dans leur plénitude, de peur qu'elle ne diminue. Elle retient, dit-il, les vertus, de peur qu'elles ne s'échappent ; elle retient les mérites, de peur qu'ils ne périssent ; elle retient les démons, de peur qu'ils ne nous nuisent ;

1. Quem vis ipsa, salvus erit, et a quo avertis faciem vadit in infernum. (S. Bonav. *in Psalt. V.*)

2. Nunquam de me, ut in Domino confido, audietur quasi averser Mariam, erga quam minus bene affici reprobatæ mentis certum existimem indicium.

elle retient son Fils, de peur qu'il ne nous châtie. Il n'y a jamais eu personne avant Marie qui ait ainsi osé retenir le Seigneur suivant ce que dit Isaïe : il n'y a personne qui invoque votre nom et qui vous retienne[1].

Je ne puis omettre les ravissantes promesses que la Vierge fait à ses serviteurs dans ce même chapitre de l'Ecclésiastique : *Qui audit me non confundetur ; et qui operantur in me non peccabunt, qui elucidant me vitam æternam habebunt :* Celui qui m'écoute ne sera point confus ; ceux qui travaillent en moi, et pour moi ne pécheront point ; ceux qui publient mes louanges auront la vie éternelle. Quoique ces paroles, dans le sens littéral, conviennent à la sagesse incréée, néanmoins l'Eglise en fait honneur à la Sainte Vierge. Elles nous marquent trois services qu'on lui peut rendre : l'un est d'écouter ses conseils, l'autre de travailler dans son esprit ; le troisième de faire connaître ses grandeurs. Ceux qui écoutent ses conseils, ne tomberont point dans la confusion ; ceux qui travaillent dans son esprit ne pécheront point de ce péché à la mort dont parle S. Jean ; ceux qui font connaître ses grandeurs, soit par parole, soit par écrit, auront la vie éternelle. Ce qui suit lui est infiniment honorable : c'est dans moi qu'est toute la grâce de la voie et de la vérité, c'est dans moi qu'est toute l'espérance de la vie et de la vertu : *In me omnis gratia viæ et veritatis ; in me omnis spes vitæ et virtutis.* S. Thomas, S. Bonaventure, et le commun des interprètes après eux, entendent ces paroles de la Sainte Vierge. Toute la grâce, disent-ils, est dans elle, parce qu'elle en a la plénitude, et qu'elle est le canal par où elle descend sur la terre. Toute l'espérance de la vie est dans elle, car c'est par sa prière que nous l'obtenons. Dans toutes les actions de vertu que nous pratiquons, nous pouvons avoir son assistance ; c'est pour cela qu'elle dit : toute l'espérance de la vie et de la vérité est dans moi. C'est le sens que S. Thomas, en son opuscule VII, donne à ces paroles : *In omni opere virtutis potes eam habere in adjutorium et ideo dicit ipsa : in me omnis spes vitæ et virtutis.*

Je pourrais légitimement me dispenser de produire d'autres Pères que ceux que je viens de citer, vu principalement que je les dois tous faire paraître selon l'ordre des siècles, quand je montrerai la tradition de l'Eglise sur l'honneur qu'elle a toujours rendu à la Sainte Vierge ; mais, parce que la question

1. Virgo non solum in plenitudine sanctorum detinetur, sed etiam in plenitudine sanctos detinet ne plenitudo minuatur. Detinet virtutes ne fugiant ; detinet merita ne pereant ; detinet dæmones ne noceant ; detinet filium ne peccatores percutiat : ante Mariam non fuit qui sic retinere Deum auderet, teste Isaia qui dixit non est qui invocet nomen tuum et teneat te. (S. Bonavent. *in Specul.*)

que je traite est le fondement de sa dévotion, et que c'est principalement des Pères que nous devons apprendre le bien qu'il y a de servir cette Reine incomparable, il est bon d'en produire encore quelques-uns qui s'expliquent plus nettement et plus fortement sur cette matière.

DEUXIÈME PREUVE
LES PÈRES

Nous avons vu dans la question précédente les sentiments d'amour et de confiance que le grand S. Augustin a pour la Mère de Dieu. J'ai rapporté ce beau passage du sermon XVIII *des Saints*, où il l'appelle *l'unique espérance des pécheurs;* où il la prie de lui obtenir toutes les grâces qui lui sont nécessaires pour être sauvé, et où il proteste que *c'est par elle qu'il espère le pardon de ses péchés et qu'il attend la récompense de ses bonnes œuvres.*

J'ai joint à l'autorité de ce grand Docteur l'illustre témoignage de S. Germain, patriarche de Constantinople, qui, en son sermon III *in Dormit. B. V*, dit que la défense de la Mère de Dieu est *immortelle*, sa protection *infaillible*, que son intercession est la *vie*, et qui assure que nul n'est sauvé et ne reçoit aucune grâce de Dieu que par ses prières.

Ce qu'il dit en son sermon *de Zona Virg.* fait plus au sujet que je traite : « Que deviendrons-nous, y est-il dit, ô très » sainte Mère de Dieu, si vous nous abandonnez, vous qui êtes » l'âme et la vie des chrétiens ? car comme la respiration est » la marque qu'un corps est vivant, de même votre saint nom, » qui est toujours dans la bouche de vos serviteurs, et qu'ils » prononcent en tout temps et en tout lieu, n'est pas seule- » ment un signe de joie et de vie, mais encore il nous obtient » et nous procure l'une et l'autre. »

S. Jean Damascène, ce miracle de doctrine et de sainteté, et cet incomparable serviteur de Marie, dans le premier sermon qu'il a fait de sa Nativité, l'appelle comme j'ai déjà remarqué *le gage assuré de notre salut.* Et, dans celui de l'Assomption, il lui adresse ces paroles pleines de douceur et de consolation : Si je mets, ô Mère de Dieu, ma confiance en vous, je serai sauvé. Si vous me tenez sous votre protection, je n'aurai rien à craindre, je poursuivrai mes ennemis et je les mettrai en fuite : *car vous être dévot, c'est être revêtu de certaines armes de salut que Dieu donne à ceux qu'il veut sauver.* Voilà justement la vérité que je défends.

Le vénérable Bède, qui éclairait l'Occident de sa doctrine et de sa sainteté au même temps que S. Jean Damascène éclairait l'Orient de la sienne, exhorte tous les chrétiens à servir

la Mère de Dieu, parce que, dit-il en son homélie *de Sancta Maria*, elle n'abandonne jamais ceux qui espèrent en elle : *Serviamus semper tali Reginæ Mariæ quæ non derelinquit sperantes in se.* Si Jésus-Christ, poursuit ce Père, *exauce les prières de ses saints, combien plus celles de sa Mère quand elle prie pour les pécheurs?*

On ne peut parler plus fortement de la dévotion envers la Sainte Vierge qu'en parle l'abbé de Celles, comme j'ai fait voir en la question précédente. Voici ce qu'il ajoute sur son utilité : « *Inventa Virgine Maria invenitur omne bonum : ipsa namque diligit diligentes se, imo sibi servientibus servit.* Ayant » trouvé la Vierge Marie, on trouve toutes sortes de biens ; car » elle aime tous ceux qui l'aiment, et ce qui est bien plus admirable, elle sert ceux qui lui rendent service. Elle réconcilie avec son Fils, par des sollicitations toutes-puissantes, » ceux qui la servent et qui l'aiment. Sa douceur est si grande » que nul ne doit craindre de s'adresser à elle. Sa miséricorde » est si étendue, qu'elle ne rebute jamais personne. Elle remplit ses serviteurs de dons et de grâces pour devenir une » digne demeure de son Fils et du Saint-Esprit. Elle présente » aux yeux de sa Majesté divine leurs prières et leurs sacrifices ; car *elle est notre avocate auprès de son Fils, comme son Fils est notre avocat auprès de son Père.* Elle sollicite pour » nous le Père et le Fils, et il arrive souvent que la miséricorde de la Mère sauve ceux que la justice du Fils pouvait » damner, parce qu'elle est le trésor du Seigneur et la trésorière de ses grâces. Elle protège puissamment ses serviteurs » contre nos trois ennemis, le monde, le diable, et la chair, » d'autant plus que notre salut est entre ses mains. Après son » Fils, elle est la Reine et la Dame de toutes les créatures, et » elle glorifiera dans le siècle à venir ceux qui l'auront glorifiée pendant leur vie [1] ».

Ce discours que je n'avais rapporté qu'à demi, méritait bien d'être ici tout au long, car il montre évidemment que c'est avoir des marques de son salut que d'être dévot à la Vierge, puisqu'elle sauve ceux qui la servent, qui l'aiment et qui l'honorent. Il dit de même en ses Contemplations, comme on pourra voir dans l'extrait que j'en ferai.

Plusieurs autres auteurs qui ont écrit de la Sainte Vierge, parlant de l'obligation que nous avons de la servir, rapportent deux propositions de S. Anselme qui ont été recueillies par S. Bonaventure, et qui sont conçues en ces termes : *Sicut o beatissima Virgo, omnis a te aversus et a te despectus necesse est ut intereat : Ita omnis ad te conversus et a te respectus impossi-*

1. Idiota. *Præf. in Cant.*

bile est ut pereat. O Vierge bienheureuse, comme il est nécessaire que tous ceux qui ont de l'aversion pour vous et pour qui vous avez du mépris, périssent misérablement, de même il est impossible qu'un homme quel qu'il soit qui s'adresse à vous et que vous regardez d'un œil favorable, périsse à jamais.

S. Antonin reçoit et approuve ces deux mêmes propositions. Comme je les ai citées en la question précédente, je ne les répéterai point ici. La première montre la nécessité de la dévotion envers la Mère de Dieu dans le sentiment de ces docteurs, en ce que sans elle on ne peut être sauvé ; l'autre montre son utilité en ce qu'avec elle on ne peut être damné, du moins ce sont des marques et des conjectures assez manifestes.

Il faudrait transcrire une grande partie des sermons de S. Bernard pour rapporter tout ce qu'il dit sur ce sujet ; je réserve ce travail à un autre lieu ; je me contente pour à présent d'exposer une partie du ravissant discours qu'il fait dans l'homélie seconde de l'Avent, (VII^e^ *in Missus*), où, exhortant les hommes à recourir à la Sainte Vierge, il leur dit :

« O vous, qui que vous soyez et qui connaissez que, dans le » cours de cette vie, vous voguez plutôt sur une mer orageuse » que vous ne marchez sur la terre, ne détournez jamais les » yeux de cet astre, si vous ne voulez faire naufrage. Si les » vents des tentations s'élèvent, si vous donnez contre les » écueils des afflictions, regardez cette étoile, invoquez Marie. » Si vous êtes battus des flots de l'orgueil, de l'ambition, de la » médisance, de l'envie, regardez cette étoile, invoquez Ma» rie. Si vous sentez votre âme fortement agitée par un tour» billon de colère, par une tentation d'avarice et par de puis» santes sollicitations de la chair, regardez Marie. Si vous » êtes troublé par l'énormité de vos crimes ; si vous êtes » confus du mauvais état de votre conscience ; si vous êtes » effrayé par la crainte des jugements de Dieu et que vous » commenciez à tomber dans le gouffre de la tristesse et dans » l'abîme du désespoir, pensez à Marie. Dans les dangers, » dans les afflictions pressantes, dans les doutes et dans les » perplexités d'esprit, pensez à Marie, invoquez Marie. Que » son nom ne s'éloigne point de votre bouche, ni ne s'éloigne » point de votre cœur. Et, afin que vous obteniez le suffrage » de sa prière, n'abandonnez pas l'exemple de sa conversa» tion. »

Ce qui suit marque la puissance de la Vierge, et l'assurance morale qu'ont ceux qui l'honorent, d'être du nombre des prédestinés. Si vous la suivez, dit-il, vous ne vous fourvoierez point du bon chemin ; si vous la priez, vous ne tomberez point

dans le désespoir ; si vous pensez à elle, vous ne vous égarerez point ; si elle vous conduit, vous ne vous lasserez point ; si elle vous est favorable, vous ne périrez point, mais vous arriverez heureusement à la vie éternelle [1].

Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, a composé dans son livre : *De Rhet. divin.* c. XVIII, une oraison que nous rapporterons dans quelque temps ; elle est capable de relever les courages les plus abattus et les plus désespérés.

S. Thomas d'Aquin, en son opuscule VIII, dit que la Vierge a eu différentes plénitudes de grâces, entre autres une effusion de cœur qui se répand sur tous les hommes, laquelle n'a été communiquée qu'à Jésus-Christ et à sa sainte Mère, et en conséquence de laquelle nous pouvons obtenir notre salut de la glorieuse Vierge Marie dans tous les dangers : *In omni periculo potes salutem obtinere ab ipsa Virgine gloriosa.*

S. Bonaventure, ce docteur séraphique, dans son exposition *in Ps.* X. décide nettement la question en ces termes : *Qui acquirunt gratiam Mariæ agnoscentur a civibus Paradisi et qui habuerit hunc caracterem adnotabitur in libro vitæ.* Ceux qui auront gagné les bonnes grâces de Marie, seront reconnus des habitants du Paradis pour concitoyens, et celui qui sera marqué de ce sceau, sera écrit dans le livre de vie.

Il dit la même chose, quoiqu'en termes différents, dans le *Miroir de la Sainte Vierge* : « Elle retire, dit-il, les méchants, elle » enrichit les bons, elle délivre tous les hommes qui lui sont » dévots ; elle retire les méchants du péché, elle enrichit les » bons de dons célestes, elle délivre tous ses serviteurs de la » mort éternelle [2]. » Je laisse les révélations que la Sainte Vierge a faites à sainte Brigitte et à sainte Catherine de Sienne sur ce sujet et qui sont d'une force et d'une consolation très grande. Tout ce que les Pères et les saints disent du crédit de la Vierge auprès de Dieu, et de la tendresse qu'elle a pour ceux qui la réclament, ce dont je parlerai dans la question suivante, prouve que sa dévotion est une marque des plus certaines de notre prédestination.

TROISIÈME PREUVE
LA RAISON

Un homme ne serait pas raisonnable qui demanderait des démonstrations évidentes sur ce sujet ; mais nous pouvons

1. Ipsam sequens non devias ; ipsam rogans non desperas ; ipsam cogitans non erras ; ipsa tenente non corruis ; ipsa protegente non metuis ; ipsa duce non fatigaris ; ipsa propitia pervenis.

2. Colligit malos, impinguat bonos, liberat universos : colligit a culpa, impinguat gratia, liberat a morte alterna. (S. BERN. homil. VII *in Missus.*)

tirer des principes de notre foi des preuves assez fortes pour appuyer et défendre la doctrine des Pères.

La première est fondée sur la donation que Jésus-Christ sur la Croix a faite de S. Jean à sa Mère. Car ce disciple étant, comme j'ai dit, le premier enfant de la Vierge et représentant tous les prédestinés qui lui ont été donnés, il faut conclure que tous les vrais enfants de la Vierge sont prédestinés. C'est pour cela que les Pères l'appellent la Mère des vivants, comme Eve est la Mère des mourants.

S. Paul, en son épître aux Romains, chap. VIII, nous assure que tous les prédestinés doivent être semblables à Jésus-Christ : par conséquent enfants spirituels de Marie comme il est son Fils par nature. Chose admirable, il a tellement estimé cette qualité, qu'il s'en est, pour ainsi parler, fait honneur dans l'Evangile. Car d'une infinité de titres glorieux qu'il pouvait prendre, il a choisi celui de *Fils de l'homme*, c'est-à-dire de *Marie*, comme celui qui lui était le plus cher et le plus honorable : de sorte que comme les écrivains sacrés, parlant de la Vierge, l'appellent toujours la Mère de Jésus, parce que c'est cette qualité qui la distingue des hommes et des anges, et qu'ils ne lui en pouvaient donner de plus glorieuse. De même le Fils de Dieu dans l'Evangile se nomme toujours Fils de l'homme, pour nous faire connaître l'estime qu'il fait de cette qualité qu'il avait daigné prendre pour notre amour, comme parle S. Augustin [1].

Et c'est encore ce qui nous est marqué dans les Actes des Apôtres, où il est rapporté que S. Etienne, disputant contre les Juifs, s'écria ravi en esprit : *Je vois les Cieux ouverts, et le Fils de l'homme qui est debout à la droite de Dieu.*

On demande pourquoi S. Etienne, voyant Jésus-Christ sur le trône de son Père, l'appelle Fils de l'homme et non pas Fils de Dieu ? Un savant interprète [2] répond qu'il l'a fait pour deux raisons : La première, parce que la Sainte Vierge priait pour lui quand on le lapidait, et que ce furent ses prières qui obligèrent Notre-Seigneur de se lever pour sa défense. La seconde, parce qu'il connaissait les tendres inclinations de son Maître. Il savait que de toutes les qualités qu'il lui pourrait donner, celle de *Fils de l'homme*, c'est-à dire de *Marie* lui était la plus agréable, et qu'il lui devait donner dans le Ciel le même nom qu'il portait sur la terre, afin que les Juifs sussent que ce même Fils de l'homme qu'ils avaient fait mourir était ressuscité et placé à la droite de Dieu. Quoi qu'il en soit, il est indubitable que Notre-Seigneur se qualifiait ordi-

1. S. THOM. *IIIa P. q.* XXVIII, *a* IV, *ad.* 6.
2. S. MAXIM. *homil. de S. Steph.*

nairement le Fils de l'homme, soit par un effet d'humilité, soit par tendresse pour sa Mère, soit par estime qu'il en faisait, soit enfin pour instruire les hommes que s'ils voulaient être ses frères, ils devaient avoir une même Mère que lui, et que ceux qui seraient les enfants de sa Mère, le seraient aussi de son Père, par conséquent du nombre des élus.

En effet, le Fils de Dieu, dans l'Evangile, nous a fait l'honneur de nous appeler ses frères : d'où S. Ambroise conclut que la Vierge est Mère de tous les fidèles, principalement des élus qui sont proprement les frères de Jésus-Christ : *Si Christus credentium est frater, cur non ipsa quæ genuit Christum credentium est Mater?*

Pour confirmer cette vérité, il faut remarquer qu'il y a trois sortes de filiations, l'une naturelle, l'autre spirituelle et la troisième civile, qui est celle d'adoption. Jésus-Christ a été enfant naturel de la Vierge, parce qu'elle l'a conçu par la vertu du Saint-Esprit, et lui a véritablement donné la vie. S. Jean-Baptiste a été son fils spirituel, car elle l'a tiré de la puissance du démon, et lui a conféré la vie de la grâce en qualité de cause instrumentale de son Fils, qui s'est servi, comme j'ai dit, de l'organe de sa parole pour le sanctifier dans les entrailles de sa mère.

S. Jean l'Evangéliste a été civilement son enfant, parce qu'elle l'a adopté au pied de la Croix, et que son Fils Jésus, un peu avant que de mourir, l'a substitué en sa place, pour lui rendre tous les services qu'un enfant doit à sa mère et pour en recevoir réciproquement toutes les grâces et tous les avantages qu'une bonne mère doit à son enfant. Ainsi la Vierge a trois enfants, l'un naturel, l'autre spirituel, et le troisième adoptif.

Or, tous trois sont prédestinés. Jésus-Christ en est la cause, l'exemple, et la fin ; c'est par lui et pour lui, et sur lui que sont formés tous les autres. S. Jean-Baptiste est un enfant de grâce, comme porte son nom, et le premier fruit de la Rédemption. S. Jean l'Evangéliste porte encore la grâce en son nom, et c'est le modèle de tous les prédestinés après Jésus-Christ son Maître, comme S. Etienne est le premier des martyrs. Tout cela nous fait connaître que les enfants de la Vierge sont tous enfants de grâce, tous marqués du sceau de la prédestination.

J'appuie cette première raison d'une seconde, tirée encore des principes de notre foi qui nous enseigne que la grâce, étant un moyen nécessaire de notre salut, celui qui touche de plus près le principe de la grâce, a plus d'assurance de son salut, suivant la maxime de S. Thomas, que plus une chose approche d'un principe, plus elle reçoit de sa vertu et

de ses effets. Il y a deux principes de la grâce, dont l'un est subordonné à l'autre, Jésus et Marie. Jésus nous la donne, et Marie nous l'obtient. Jésus en est la source, et Marie le canal. C'est pourquoi l'on doit mettre au rang des prédestinés celui qui est uni plus intimement à Jésus et à Marie d'où dépend notre salut. Or comme c'est par le Fils qu'on approche du Père, c'est par la Mère qu'on approche du Fils. Elle est notre médiatrice auprès du Fils, comme le Fils est notre Médiateur auprès de son Père. Celui donc qui, pour aller à Jésus, prend d'autres voies que l'intercession de Marie, n'y arrivera jamais; mais celui qui a sa faveur ne manquera point d'y arriver; car qui doit se la promettre, sinon celui qu'elle aime? Ne déclare-t-elle pas qu'elle a des tendresses toutes particulières pour ceux qui l'aiment, qui la servent et qui l'honorent? *Ego diligentes me diligo.* Si le principe de notre salut est la grâce de Dieu et la bonne volonté qu'il a pour nous, et si, pour l'obtenir, le moyen le plus efficace est l'affection de la Vierge, il est manifeste que ceux qui la servent seront sauvés, puisqu'elle nous assure qu'elle aime ceux qui l'aiment.

Mais, pour en être convaincu, c'est assez de connaître le pouvoir qu'elle a d'obtenir une bonne mort à tous ceux qui la servent : car la bonne mort est le sceau de la prédestination, et Dieu a un certain fonds de grâces propres pour la procurer, que la Vierge obtient à ses serviteurs. Car, comme elle a assisté à la mort du premier des prédestinés, elle s'est acquise un droit, dit S. Bonaventure (*in Spec. B. V.*), d'assister à la mort de tous les élus ; et, parce qu'elle a des tendresses infinies pour ses enfants, c'est principalement à l'extrémité de la vie qu'elle leur en doit donner des marques, les visitant, les consolant, les défendant contre leurs ennemis et leur procurant la persévérance finale.

L'exemple de S. Fulbert, évêque de Chartres, du B. Marin, frère du B. P. Damien, et d'une infinité d'autres qu'elle a visités, consolés et fortifiés dans leur dernière maladie, nous sont des assurances que la Vierge protège ses serviteurs à la mort, et qu'ainsi sa dévotion est une marque des plus certaines de salut.

En effet, nous voyons que tous les saints ont eu pour elle une dévotion toute particulière, et qu'ils ont tâché de l'inspirer à tous les fidèles. Tous les ordres religieux l'ont choisie pour leur Mère et se sont mis sous sa protection ; qui doutera donc que ceux qui l'aiment et qui l'honorent ne soient du nombre des saints[1]?

1. Voir le P. Poiré, traité III, ch. XIII; I, ch. 12, et le P. Spinelli, ch. XXXV.

J'ajoute à toutes ces raisons une dernière preuve, qui, seule, suffit pour établir la vérité que je défends. Si un enfant de la Sainte Vierge était damné, cela viendrait d'une de ces deux causes : ou parce qu'elle n'aurait pas la volonté de le sauver, ou parce qu'elle n'en aurait pas le pouvoir. La Vierge, dit S. Bernard, peut sauver ceux qu'elle aime, et elle aime ceux qui la servent : *Nec facultas illi deesse potest nec voluntas.* Elle en a le pouvoir et la volonté, à moins qu'on ne croie que le Fils de Dieu n'honore point sa Mère, ou qu'on doute que les entrailles de la Vierge ne soient toutes remplies et toutes pénétrées de charité, depuis que Dieu, qui est la charité même, y a reposé neuf mois corporellement[1].

Ce raisonnement est fort, et conclut au salut de tous les enfants de la Vierge, mais il est bon d'en établir les principes, c'est ce que nous allons faire dans la question suivante.

SEPTIÈME QUESTION

SI UN CHRÉTIEN DÉVOT A LA SAINTE VIERGE PEUT ÊTRE DAMNÉ

Cette question offense les ennemis de la Vierge et les met en mauvaise humeur. Ceux qui l'ont combattue en ces derniers temps, se sont furieusement récriés contre les Pères qui ont avancé qu'il est impossible qu'un serviteur de la Vierge soit damné. Ils disent que ces sentiments sont injurieux à Dieu, et pernicieux à l'Eglise; qu'ils favorisent l'impénitence des pécheurs; que, sous ombre qu'on récite son chapelet, ou qu'on porte le scapulaire, on vit en assurance, et on se croit dispensé des saintes rigueurs de la pénitence, comme si le Ciel ne pouvait manquer à celui qui est d'une confrérie de la Vierge.

S. Thomas a très bien remarqué qu'il n'y a rien dont les hommes ne puissent faire un mauvais usage, puisqu'ils abusent même de la bonté de Dieu. Ce n'est donc pas merveille si quelques-uns abusent de la dévotion de la Vierge, comme on fait des choses les plus saintes. Mais comme la bonté de Dieu n'est pas la cause de la malice des hommes présomptueux, il ne faut pas aussi blâmer la dévotion de la Vierge parce qu'il se trouve quelques gens qui en font le fondement de leur impénitence.

Nous voyons en ce temps d'étranges bizarreries dans les esprits. Pour être dévot à la mode, il ne faut parler que de rigueurs sans en pratiquer aucune; prêcher la pénitence et dé-

1. Nisi forte aut non creditur Dei Filius honorare Matrem, aut dubitare quis potest omnino in affectum charitatis transiisse Mariæ viscera, in quibus ipsa quæ Deus est, charitas novem mensibus corporaliter requievit. (S. Bern. serm. I, *de Assumpt.*)

sespérer les pécheurs ; faire valoir les droits de la justice de Dieu contre ceux de sa miséricorde ; porter l'intérêt de l'amour et remplir tous les cœurs de crainte. Mais ce qui est encore plus surprenant, c'est que cette pénitence dont on intime les obligations avec tant de bruit et tant d'éclat, se réduit à retrancher tous les fidèles de l'usage des sacrements, comme s'il n'y avait point de chemin plus sûr pour aller à Dieu que de s'éloigner de Dieu.

Or, je puis dire de la dévotion envers la Sainte Vierge, ce que je dis de cette dévotion bizarre, qui a cours au temps où nous sommes. On tombe d'accord qu'elle est Mère de Dieu, mais on ne peut souffrir qu'on l'appelle Mère des hommes. Vous verrez des gens qui lui donneront volontiers la qualité de Mère de crainte, ou de Mère de justice ; mais qui ne peuvent souffrir qu'on la nomme, comme fait la sainte Église, *Mère de la sainte espérance et de la belle dilection*. Ce titre d'Avocate et de Médiatrice, qui lui est donné et par l'Eglise et par les Pères, ne leur plaît pas ; mais ce qui révolte principalement leurs esprits, c'est l'autorité qu'on lui donne dans le Ciel. Ils ne peuvent souffrir qu'on dise qu'elle est toute-puissante sur son Fils, qu'elle obtient tout ce qu'elle veut, qu'elle sauve ceux qui l'honorent, et qu'il est impossible que ses serviteurs soient damnés. Il faut voir si leur plainte est raisonnable, et si cette proposition est contraire au sentiment de l'Eglise. Deux choses y sont à examiner, l'une est la manière de l'énoncer, l'autre la chose même qu'elle énonce.

Quant à la manière de parler, elle semble dure, insoutenable, et même contraire aux principes de la foi ; car s'il est impossible qu'un serviteur de la Vierge soit damné, il est nécessaire qu'il soit sauvé. Or, suivant la doctrine de l'Eglise, on ne peut dire qu'un homme sera sauvé nécessairement, puisqu'il se sauve librement, et que la nécessité détruit la liberté. Cependant Vega, Mendoza[1], et plusieurs grands théologiens tiennent cette proposition sûre : *Il est impossible qu'un homme soit damné, qui sert fidèlement la Vierge*. La raison qu'ils en apportent, c'est que les Pères l'ont avancée, et parlent de cette manière. S. Anselme et S. Antonin disent, en termes formels, qu'il est impossible qu'un serviteur de Notre-Dame soit damné : *Impossibile est ut pereat*. Si elle le veut, dit le premier, en son livre *De Excell. Virg.* c. XII, nous ne pouvons ne pas être sauvés : *Tantummodo velis salutem nostram et vere nequaquam salvi esse non poterimus*.

S. Bernard nous assure, dans tous ses ouvrages, que Marie obtient de son Fils tout ce qu'elle lui demande, qu'il est impos-

1. VEGA, *Theol. Mariana*. — MENDOZZA lib. II, *Virid.*, probl. IX.

sible qu'elle en reçoive un refus, et qu'on ne se perd jamais quand on est sous sa protection[1]. S. Antonin, IV[a] P. tit. XV, c. XVIII, § 4, ajoute qu'il est impossible qu'elle en soit exaucée : *Impossibile Deiparam non exaudiri.*

Le B. Pierre Damien parle avec plus de force de son pouvoir ; il nous la représente toute-puissante au ciel et sur la terre. Nous rapporterons bientôt son discours.

Tous ceux qui ont écrit de la Vierge s'expriment presque de la même manière, à l'exemple de S. Augustin et de S. Jean Damascène[2]. Le premier appelle la Sainte Vierge l'unique espérance des pécheurs ; le second lui dit avec beaucoup de tendresse et de confiance : « O Mère de Dieu, si je mets ma con» fiance en vous, je serai sauvé. Si je suis sous votre protec» tion, je n'ai rien à craindre ; car vous être dévot, c'est avoir » des armes de salut, que Dieu donne à ceux qu'il veut sau» ver ». Nous lisons dans la vie de S. Catherine de Sienne que Dieu lui dit un jour qu'il avait accordé ce privilège à sa Mère, que pas un de ses serviteurs ne serait damné. Je laisse quantité d'autres témoignages que j'ai rapportés dans les questions précédentes, et que je recueillerai avec soin dans la tradition des siècles.

Au reste, cette façon de parler est ordinaire dans l'Ecriture sainte, et ne donne aucune atteinte à notre liberté. *Il est impossible*, dit Notre-Seigneur, *qu'il n'arrive pas des scandales.* (LUC. XVII). Il est impossible, dit S. Paul (HEBR. VI), *que ceux qui ont été une fois éclairés... et qui après sont tombés, se renouvellent par la pénitence.* S. Jean dit dans le même sens, que tout homme qui est né de Dieu ne commet point de péché, et qu'il ne peut pécher, parce qu'il est né de Dieu : *Et non potest peccare quoniam ex Deo natus est.* (I JOAN. III, 9).

Toutes ces impossibilités n'étant point absolues, mais morales, elles ne donnent aucune atteinte à notre liberté. En effet, nous appelons impossible ce qui est rare et difficile. *Il est impossible*, dit Notre-Seigneur, *qu'un riche soit sauvé.* (MARC. X). C'est-à-dire très difficile quoique cela soit possible. Ainsi quoiqu'il soit au pouvoir de tous les hommes, ou de se sauver, ou de se damner, nous disons cependant qu'il est impossible qu'un vrai serviteur de la Vierge soit damné, parce qu'elle lui obtient des grâces efficaces pour conserver son innocence, ou pour faire pénitence pendant sa vie et principalement à la mort ; et comme ces grâces, quelque puissantes qu'elles soient, ne blessent en aucune manière notre libre arbitre, c'est en ce sens que les Pères disent *qu'il est impossible qu'un serviteur de*

1. S. BERN. serm. *de Nativ.*, et *homil.* III *in Missus.*
2. S. AUG. serm. *de Annunc.* — S. JOAN. DAMASC. serm. *de Nativit.*

la Vierge soit damné, et qu'il est nécessaire qu'un serviteur de la Vierge soit sauvé.

Comme cette matière est d'une très grande importance, il est bon de l'éclaircir, et de voir d'où vient cette assurance moralement infaillible qu'ont les serviteurs de la Vierge d'être sauvés.

J'ai dit que cela vient de la vertu et de l'abondance des grâces qu'elle obtient pendant la vie et à la mort à ceux qui l'honorent. Pour en être persuadé, il faut établir deux vérités : l'une que la Vierge a le pouvoir de sauver ses serviteurs, et l'autre qu'elle en a la volonté. C'est ce que nous allons faire dans les deux questions suivantes.

HUITIÈME QUESTION

SI DIEU REFUSE QUELQUE CHOSE A LA SAINTE VIERGE

Aristote a très bien dit, que si les bêtes pouvaient imaginer un Dieu, elles se le représenteraient bêtes comme elles, parce qu'elles ne connaissent rien de plus parfait que leur nature. On peut dire de même des hommes, ils donnent à Dieu non seulement une forme corporelle, ne pouvant se figurer un pur esprit, mais encore toutes leurs passions ; et comme la plupart des hommes sont ambitieux et jaloux, ils se persuadent que le Fils de Dieu dans le Ciel est sujet à ces mêmes faiblesses, et qu'il est jaloux de l'honneur qu'on rend à sa Mère ; qu'ensuite il borne ses pouvoirs, de peur qu'elle n'entreprenne sur son autorité. Ce sont là des craintes et des appréhensions puériles, qui ne peuvent tomber que dans un esprit ignorant ou méchant. Nous confessons que Jésus-Christ étant Dieu, il est tout-puissant par nature, et que sa Mère étant une pure créature, elle n'est puissante que par grâce. Et comme un roi peut donner à son favori telle puissance qu'il lui plaît dans son royaume, jusqu'à rendre tous ses sujets dépendants de lui, ainsi que fit Pharaon pour Joseph, nous disons de même que Dieu peut accorder à une créature une espèce de toute-puissance au Ciel et sur la terre, non pas pour agir indépendamment de lui, car cela est impossible, mais pour obtenir tout de lui ; et c'est cette toute-puissance que les SS. Pères reconnaissent dans la Sainte Vierge.

Le saint et savant cardinal Pierre Damien, admirant le pouvoir qu'avait eu la Vierge de sauver ce misérable Théophile qui s'était solennellement donné au démon, et de retirer l'acte de donation qu'il en avait passé, lui adresse ces belles paroles : *Data est tibi omnis potestas in cœlo et in terra, et nihil tibi impossibile, cui possibile est desperatos in spem salutis revocare* : Toute puissance vous a été donnée au Ciel et sur la terre, et

rien ne vous est impossible, puisque vous pouvez sauver les plus désespérés [1]. On ne peut donner plus de force et plus d'étendue au crédit de la Vierge, que de dire qu'elle peut tout, non seulement au Ciel, mais encore sur la terre; non seulement sur les justes, mais encore sur les pécheurs les plus désespérés, à qui elle procure non seulement quelque grâce, mais encore la vie et le salut éternel, *in spem salutis revocare.*

Georges, archevêque de Nicomédie, reconnaît cette même puissance en la Mère de Dieu, et l'exprime en ces termes, qui sont extrêmement forts : *Rien ne résiste à votre puissance, rien ne s'oppose à vos volontés, tout obéit à vos commandements, tout est soumis à votre autorité* [2]. Qui dit tout n'excepte rien.

S. Anselme, ce prodige de science et de vertu, ne craint point de dire qu'il est impossible qu'une affaire manque, quand elle est entre les mains de Marie : *Scimus beatam Virginem tanti esse meriti et gratiæ apud Deum ; ut nihil eorum quæ velit efficere possit, aliquatenus effectu carere.* C'est de là qu'il conclut qu'il est impossible qu'un homme qu'elle a pris sous sa protection et qu'elle regarde d'un œil favorable, soit damné. Ensuite il lui adresse cette dévote prière : « Nous » vous supplions, très sainte Vierge, par la grâce que Dieu (qui » n'est que bonté et que puissance) vous a faite, de vous élever » au-dessus de toutes les créatures, et de vous rendre tout pos- » sible avec lui, de nous obtenir l'effet de nos désirs ; car » votre très cher Enfant ne manquera pas de vous exaucer » aussitôt que vous aurez ouvert la bouche pour le prier [3]. »

S. Bernard a toujours passé pour un esprit si juste et si éclairé, qu'on ne l'accusera jamais, comme j'ai dit, de donner dans l'hyperbole. Voici comme il parle de la puissance et du crédit de la Mère de Dieu. Il assure, premièrement, que Dieu a mis dans elle la plénitude de tous les biens : *Totius boni plenitudinem posuit in Maria* [4]. Secondement, que sans elle on ne doit point espérer d'être sauvé, parce qu'on ne le peut être sans grâce, et que Dieu n'en fait aucune aux hommes qui ne passe par ses mains : *Nihil nos Deus habere voluit quod per Mariæ manus non transiret* [5]. Qu'au contraire, ceux qui sont sous sa protection, doivent tout espérer de Dieu ; qu'elle connaît toutes leurs nécessités, qu'elle veut et qu'elle peut les secourir. Elle les connaît, dit-il, parce qu'elle est Mère de la sagesse ; elle le veut, parce qu'elle Mère de la miséricorde ; elle le peut, parce qu'elle est Mère de la toute-puissance.

1. P. Damien. serm. *de Nat.*
2. Georg. Nicom. orat. *de exitu B. V.*
3. S. Anselm. lib. *De Concep. V.*
4. S. Bern. serm. *de Nat.*
5. S. Bern. serm. *in vigil. Nat.*

Il demande ensuite pourquoi l'Eglise l'appelle *Reine et Mère de miséricorde*, et il répond que c'est avec beaucoup de raison, « parce que nous croyons qu'elle ouvre l'abîme de la misé- » ricorde de Dieu à qui elle veut, de telle manière qu'elle » veut ; de sorte qu'il n'y a point de pécheur, quelque cou- » pable qu'il soit, qui puisse périr si Marie emploie pour lui » son crédit auprès de Dieu [1] ».

Je serais infini, si je voulais rapporter tout ce que les Pères ont dit du pouvoir de la Vierge, et les miracles qu'elle a faits dans tous les siècles pour le salut de ceux qui la réclament. Découvrons seulement les sources de ce pouvoir. J'en remarque trois : sa qualité, sa grâce et son mérite.

La qualité de mère donne à une femme, une autorité naturelle sur son fils, suivant la doctrine du prince des philosophes qui enseigne que les pères et les mères sont, de droit naturel, seigneurs de leurs enfants, et qu'ils ne sauraient jamais être dépouillés de cette autorité qu'ils ont sur eux ni devenir leurs esclaves, bien que leurs enfants devinssent rois, ou qu'ils les eussent pris en guerre, ou qu'ils eussent payé leur rançon ; parce que, dit S. Thomas, le droit humain ne peut déroger au droit naturel et divin, qui constitue les pères et mères, rois et reines de leurs enfants. *Jus humanum non derogat naturali divino.* Albert le Grand conclut de ce principe, que la Vierge, à proprement parler, ne doit pas être appelée l'esclave de son Fils, considéré comme homme, parce qu'elle est sa Mère, et qu'une mère ne peut jamais devenir l'esclave de son enfant.

Quoi qu'il en soit, il est indubitable que le Fils de Dieu sur terre était sujet à sa Mère. S. Luc le dit expressément : *Erat subditus illis.* S. Ambroise et plusieurs grands théologiens après lui, estiment qu'il était même obligé de lui rendre service, et que la qualité de Fils de Dieu ne le dispensait point de l'obligation naturelle et divine qu'ont tous les enfants d'obéir à leurs parents ; que cette sujétion ne lui était point honteuse, mais plutôt honorable, parce qu'elle était volontaire et qu'elle ne procédait pas d'infirmité, mais d'un mouvement de piété. *Non utique infirmitatis est ista subjectio sed pietatis.* D'autres fondent ce droit sur la volonté du Fils de Dieu, qui s'est librement et volontairement rendu sujet à sa Mère, quoiqu'il n'y fût pas obligé.

Mais sans nous engager dans cette difficulté, les deux partis tombent d'accord que la Vierge avait un véritable domaine de juridiction et de propriété sur la personne de son Fils,

1. Quod divinæ pietatis abyssum cui vult, et quando vult, et quomodo vult creditur aperire, ut nemo tam enormis peccator pereat, cui sancta sanctorum patrocinii suffragia præstat. (S. Bern. serm. *in Salv.*)

soit qu'elle l'eût par droit de nature, soit que ce fût un pur effet de la bonté et de l'humilité de son Fils, qui, dit Hugues de Saint-Victor, a voulu se faire homme afin que le Seigneur fût sujet de sa servante et que la servante fût Maîtresse de son Seigneur. *Ut haberet ancilla in subdito Dominum, ancillam Dominus in prælato* [1].

Cette doctrine présupposée, il est aisé de reconnaître que c'est avec justice que les SS. Pères donnent à la Vierge tant de crédit auprès de son Fils; car si une mère a pouvoir sur la personne de son enfant, et si un Fils, quoique Dieu, a quelque sorte d'obligation d'obéir à sa mère, qui doutera que la Vierge ne soit toute-puissante dans le Ciel, et qu'elle n'y conserve encore quelque espèce d'autorité sur lui? Car enfin elle n'a pas cessé d'être Mère de Dieu pour devenir Reine de l'univers, et son Fils n'a pas moins de respect pour elle dans le Ciel qu'il n'en avait sur la terre.

C'est cette considération qui a fait avancer au B. P. Damien, une proposition qui choque les esprits faibles ou malintentionnés. Il dit que la Vierge se présente dans le Ciel devant l'autel sacré de notre réconciliation, non seulement comme une servante qui prie, mais encore comme une Mère qui commande. *Accedis ante aureum illud humanæ reconciliationis altare, non solum rogans sed imperans* [2].

Albert le Grand, au livre II des *Louanges de la Vierge*, s'explique de la même manière. La Vierge, dit-il, peut non seulement supplier son Fils pour le salut de ses serviteurs, mais elle peut encore lui commander par une autorité de mère. Et c'est, ajoute-t-il, ce que nous lui demandons, quand nous lui disons : *Monstra te esse Matrem*, montrez que vous êtes notre Mère : *id est quasi imperiose et materna auctoritate supplica pro nobis Filio*. C'est-à-dire priez votre Fils pour nous, d'une manière en quelque façon impérieuse et avec l'autorité que vous donne la qualité de mère [3].

Voilà ces expressions dures et ces hyperboles insolentes qui révoltent l'esprit de nos hérétiques. N'est ce pas, disent-ils, élever la Vierge au-dessus de Dieu, que de dire qu'elle peut commander à Dieu? et moi, je leur demande si l'Ecriture élève Josué au-dessus de Dieu, quand elle dit que le soleil s'arrêta et que Dieu obéit à la voix d'un homme : *Obediente Deo voci hominis?* Qui, parmi les catholiques, a jamais dit que la Vierge soit au-dessus de Dieu, et qu'elle ait droit de

1. Hug. a. S. V. lib. *de perpet. Virginit. B. V.* c. VIII.
2. B. P. Damien., serm. I. *de Nat. Mar.*
3. Pro salute famulantium sibi non solum potest Filio supplicare sed etiam potest auctoritate materna eidem imperare. (Albert Mag. serm. II, *de Laud. Virg.*)

commander à Dieu ? Mais qui peut s'offenser de ces paroles sinon un esprit sottement ou malicieusement jaloux ? Nous croyons et confessons que la Vierge est une créature dépendante de Dieu, c'est-à-dire un pur néant qui a tout reçu de lui. Quand donc ces Pères si saints et si savants parlent d'une manière si forte de son pouvoir, ils veulent dire deux choses, comme j'ai déjà remarqué : l'une que les prières d'une mère si humble et si respectueuse tiennent lieu de commandement auprès d'un Fils si doux et si obéissant. L'autre qu'étant véritablement sa mère aussi bien dans le Ciel qu'elle l'était sur la terre, elle conserve encore quelque espèce d'autorité naturelle sur sa personne, sur ses biens, et sur sa toute-puissance.

C'est la raison qu'en rend Gerson, ce saint et savant chancelier de Paris. Le plus grand de tous les noms qu'on puisse donner à Marie, c'est, dit-il, celui de Mère de Dieu, parce que cette qualité lui donne une espèce d'autorité et de domaine naturel sur le Seigneur de tout le monde, et à plus forte raison sur tout ce qui lui appartient [1]. Ce raisonnement est juste, elle a pouvoir sur son Fils, et par conséquent sur tout ce qui lui est sujet.

C'est donc se tourmenter en vain que de chercher avec tant de scrupule, quel pouvoir a la Vierge dans le Ciel ; il faut dire tout rondement et sans façon avec Arnold de Chartres et Richard de Saint-Laurent [2], qu'elle peut tout ce que peut son Fils : parce que le Fils et la Mère n'ayant qu'une même chair, ils possèdent par indivis la même puissance : le Fils par nature, et la Mère par grâce, le Fils indépendamment de sa mère, et la mère dépendamment de son Fils. *Eadem potestas est Matris et Filii quæ ab omnipotente Filio omnipotens facta est.*

Or, si la Vierge, en qualité de Mère, a tant de pouvoir sur son Fils, que sera-ce si nous la considérons comme la plus sainte et la plus parfaite de toutes les mères qui est remplie de grâce, et qui a amassé des mérites infinis ? Car l'effet de nos prières étant fondé sur la grâce sanctifiante qui nous rend agréables à Dieu, plus une personne a de grâces, plus elle a de crédit auprès de Dieu ; et, puisque la Vierge en a plus que tous les saints ensemble, il est hors de doute qu'elle a plus de pouvoir dans le Ciel qu'ils n'en ont tous ensemble. C'est la doctrine de Suarez et de S. Antonin qui en rend une très belle raison [3].

1. Quoniam per hoc habet veluti auctoritatem et naturale dominium ad totius mundi Dominum, et a fortiori ad omne id quod huic subjectum est Domino. (Gerson. serm. *de Annunt.*)

2. Nec a potentia Filii Mater potest esse sejuncta .. Filii gloriam cum Matre non tam communem judico quam eamdem. (Arnol. Carnot. Richard. a S. Laur.)

3. S. Antonin. *IV^a P., tit.* xv, c. xvii, § 4.

Le crédit d'une personne, dit-il, vient de trois causes: De la nature, de la grâce, et du mérite. La nature rend une mère toute-puissante sur son fils. La grâce rend une épouse toute-puissante sur le cœur de son époux. Le mérite rend un serviteur tout-puissant sur le cœur de son maître auquel il a rendu de grands services. Or qui, des pures créatures, a des liaisons plus étroites avec Dieu que sa Fille, que sa Mère, et que son Epouse? Qui lui est plus agréable que celle qui est pleine de grâce, et qui en a conçu le principe? Qui a plus de mérite que celle qui n'a jamais commis aucun péché, qui n'a jamais manqué de fidélité à la grâce, qui a exercé toutes les œuvres de miséricorde sur la personne d'un Dieu, et qui l'a sacrifié pour le salut de tous les hommes? Si tout est possible à celui qui a la foi, comme assure le Fils de Dieu, ne doit-on pas dire que la Vierge est toute-puissante, elle qui a eu plus de foi, plus d'espérance, et plus de charité que n'en ont eu tous les anges du Ciel et tous les hommes de la terre? Enfin si S. Paul peut dire qu'il peut tout en celui qui le fortifie: *Omnia possum in eo qui me confortat*, la Vierge ne peut-elle pas se qualifier toute-puissante en celui à qui elle a donné la vie, et qu'elle a porté dans son sein ?

La prière des autres saints, ajoute S. Antonin, s'appuie sur la pure miséricorde de Dieu, mais celle de la Vierge est encore fondée sur sa justice; parce qu'un enfant est obligé de droit naturel et divin d'obéir à sa mère, suivant cette belle parole que le roi Salomon dit à la sienne après lui avoir fait dresser un trône à son côté: *Pete Mater, neque enim fas est ut avertam faciem meam a te:* Demandez, ma mère, car il ne m'est pas possible de vous rien refuser.

De toutes ces vérités, ce saint et savant prélat conclut que la prière de la Vierge est la plus noble, la plus parfaite, la plus puissante et la plus efficace de toutes les prières auprès de son Fils : *Tum quia rationem habet imperii,* parce qu'elle lui tient lieu de commandement : *tum quia impossibile eam non exaudiri,* et parce qu'il est impossible qu'elle ne soit pas exaucée.

Arnold de Chartres tire la même conclusion des principes que nous avons établis, qu'il exprime par ces paroles pleines de douceur et de consolation : « L'homme peut maintenant » s'approcher de Dieu avec assurance, ayant le Fils pour » médiateur auprès de son Père, et la Mère pour médiatrice » auprès de son Fils. Jésus-Christ montre à son Père son côté » et ses plaies. Marie montre à Jésus ses mamelles sacrées. » Il est impossible de toute manière que Dieu refuse ce qui » lui est demandé par tant de marques de piété et de misé- » ricorde qui plaident plus fortement pour nous que tou-

» tes les langues les plus disertes et les plus éloquentes [1]. »

Or, si la Vierge peut tout sur l'esprit de son Fils, et s'il est impossible qu'elle n'obtienne pas ce qu'elle demande, comme disent les Pères, supposé qu'elle demande le salut d'un de ses serviteurs, ne faut-il pas conclure qu'il est impossible qu'il soit damné? Quoi, douterons-nous de son affection après avoir reconnu sa puissance? nous n'en avons aucun sujet comme nous allons voir en la question qui suit.

NEUVIÈME QUESTION

SI LA VIERGE AIME TOUS LES HOMMES

S. Thomas dit, dans la Ire partie de sa Somme théologique, que la poésie et la théologie se servent de métaphores pour deux fins toutes contraires, la poésie pour relever ce qui est trop bas, la théologie pour abaisser ce qui est trop haut. Ayant à traiter de l'affection que la Vierge a pour tous les hommes, je ne trouve rien sur la terre qui puisse égaler la grandeur de mon sujet, et je suis obligé de fléchir les genoux comme S. Paul devant Dieu, le Père de notre Seigneur, afin qu'il me déclare la hauteur, la profondeur, la largeur et la longueur de la charité de la Sainte Vierge.

S. Bernard était dans la même peine que moi, lorsqu'il voulait mesurer la grandeur de ses miséricordes ; il ne trouvait rien qui la pût égaler. Voici comment il parle en son IVe sermon de l'Assomption : « Qui est-ce, ô Vierge bénie, qui pourra » mesurer la longueur, la largeur, la hauteur et la profondeur » de votre miséricorde? Car pour ce qui regarde sa longueur, » elle assiste jusqu'à la fin du monde tous ceux qui l'invo- » quent. Sa largeur remplit toute la terre, de sorte qu'on peut » dire qu'elle est aussi toute pleine de votre miséricorde. Pour » sa hauteur, elle s'élève jusqu'au Ciel où elle a réparé les » ruines de cette Jérusalem céleste, et sa profondeur a obtenu » la délivrance de ceux qui étaient plongés dans les ténèbres » et dans les ombres de la mort [2]. »

1. Securum accessum jam habet homo ad Deum, ubi mediatorem causæ suæ Filium habet ante Patrem et ante Filium Matrem. Christus nudato pectore patri ostendit latus et vulnera. Maria Christo pectus et ubera: nec potest ullo modo esse repulsa, ubi concurrunt et orant omni lingua disertius hæc clementiæ monimenta et pietatis insignia. (Arnol. Carnot. tract. *de Laud. V.*)

2. Quis misericordiæ tuæ, o benedicta longitudinem et latitudinem, sublimitatem et profundum queat investigare? nam longitudo ejus usque in diem novissimum invocantibus eam subvenit universis.

Latitudo ejus replet orbem terrarum, ut tua quoque misericordia plena sit omnis terra, sic et sublimitas ejus civitatis supernæ invenit restaurationem, et profundum ejus sedentibus in tenebris et umbra mortis obtinuit redemptionem. (S. Bern. serm. IV, *de Assump.*)

Ce saint incomparable a compris en peu de paroles tout ce qu'on peut dire des miséricordes de la Vierge ; cependant il est bon de traiter ce sujet un peu plus au long ; non pas en orateur ni en prédicateur, car ce n'est pas de leur air que j'écris, mais en théologien qui établit solidement les vérités qu'il avance, et qui détruit fortement les erreurs qui leur sont contraires. C'est pourquoi, sans m'arrêter à ces pensées agréables et à ces conceptions ingénieuses qui sont l'ornement de la chaire, j'avance quelques propositions que j'établis, comme j'ai fait les autres, sur le témoignage de l'Ecriture et des Pères, sur le sentiment de l'Eglise, et sur celui des théologiens.

Je dis donc premièrement que la Vierge aime généralement tous les hommes, de quelque qualité et condition qu'ils soient. Cette proposition est fondée sur les principes de notre foi qui nous déclare que Dieu aime tous les hommes, et qu'il les veut tous sauver. C'est pour cela qu'il les éclaire tous de la lumière de sa grâce, aussitôt qu'il les met au monde : *Illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum* (Joan. I, 9).

J'avoue qu'il hait l'impie en qualité d'impie, mais il l'aime en tant que homme ; il l'a bien montré, puisqu'il est mort pour lui. Dieu, dit le Sage, ne hait rien de ce qu'il a fait, mais il a soin de tous les hommes : *Æqualiter cura est illi de omnibus* (Sap. VI, 8). Or, comme la Vierge n'a point d'autre volonté que celle de Dieu, elle aime tout ce qu'il aime, et hait tout ce qu'il hait ; ensuite elle veut sauver tous les hommes comme lui.

D'ailleurs l'amour de Dieu et du prochain sont, pour ainsi parler, de même âge et de même grandeur ; dès que l'un a pris naissance dans un cœur, il y fait naître l'autre ; ils y vivent et ils y meurent ensemble. Ce sont, dit très bien S. Grégoire pape, deux anneaux qui composent la même chaîne, deux fleuves qui naissent de la même source, deux branches qui sortent de la même tige, deux actes qui procèdent de la même puissance et qui ont le même motif. Ainsi nous pouvons connaître si nous aimons Dieu par l'amour que nous portons à notre prochain. Et c'est sur ce pied qu'il faut mesurer l'excès de l'amour que la Vierge a pour nous. Car, comme il n'y a point de créature qui aime plus Dieu qu'elle, il n'y en a point aussi qui ait plus de tendresse et plus d'affection pour nous. C'est la première source de l'amour qu'elle nous porte.

La seconde est la parenté et l'affinité de nature que nous avons avec elle. Car chacun s'aime soi-même, et, après lui, tout ce qui lui est semblable et qui le touche de plus près. C'est de cette raison que se sert S. Bernard, pour exciter no-

tre confiance en la Mère de Dieu. Elle est, dit-il, notre sœur, notre mère, notre parente, notre alliée; elle est de même nature que nous, qu'avons-nous à craindre? Il est vrai que son Fils est homme comme nous, mais il est Dieu aussi, et c'est ce qui nous remplit de crainte et de respect.

Il n'en est pas ainsi de Marie, il n'y a rien en elle qui nous doive donner de la terreur; elle est pure non seulement en innocence, mais encore en nature qui est la même que la nôtre. C'est pourquoi nous pouvons lui adresser les paroles qu'Abraham disait à Sara son épouse, lorsqu'il entrait en Egypte : *Dic, obsecro te, quod soror mea sis, ut bene sit mihi propter te, et vivat anima mea ob gratiam tui* : Dites, je vous en conjure, que vous êtes ma sœur, afin que les habitants de ce pays me traitent bien en votre considération, et qu'ils me sauvent la vie pour l'amour de vous.

Non seulement Marie est notre sœur, mais encore notre mère; et c'est la troisième source de son amour. S. Thomas dans son opuscule LX, c. II, propose une belle question, qui nous fera connaître les tendresses du cœur de Marie. Il demande pourquoi Dieu n'a point fait commandement aux pères et aux mères d'aimer leurs enfants, comme il en a fait aux enfants d'aimer leur père et leur mère. Entre plusieurs belles raisons qu'il en apporte, il dit que cela n'était point nécessaire, parce que la nature donne aux pères et aux mères un amour si fort pour leurs enfants qu'il leur tient lieu de loi et de précepte. Mais l'enfant, dit-il, y devait être obligé par un commandement exprès, parce qu'il n'aime pas tant qu'il est aimé; car un père et une mère regardent leur enfant comme une partie d'eux-mêmes; mais l'enfant considère ses parents comme un principe de vie dont il est détaché. Une mère est bien plus assurée que cet enfant est à elle, que ne l'est l'enfant que cette femme est sa mère ; or l'amour croît à mesure que croît la connaissance. Ajoutez que l'amour des parents est bien plus ancien que celui des enfants; car une mère aime son fils dès lors qu'elle l'a conçu; mais l'enfant n'aime sa mère que lorsqu'il a de la connaissance. L'amour de l'un ressemble à ces grands arbres que le temps a fortement enracinés : l'amour de l'autre ressemble à ces jeunes plantes dont la racine est faible et à fleur de terre.

Quoi qu'il en soit, il n'y a point de mère qui n'ait de la tendresse pour son enfant, et qui ne sente des convulsions mortelles, quand elle lui voit souffrir quelque grand mal : *Numquid oblivisci potest mulier infantem suum, ut non misereatur filio uteri sui.* Une mère, dit Dieu, peut-elle oublier son enfant, peut-elle manquer d'amour et de tendresse pour celui qu'elle a porté dans ses entrailles. (Isa. XLIX, 15).

S. Anselme a fort bien remarqué que la maternité divine est inséparable de la maternité humaine, et que dès là que Marie est devenue Mère de Dieu, elle est devenue Mère des hommes, pour les raisons que j'en ai apportées en un autre lieu. Ce qu'étant, on ne peut sans quelque sorte d'impiété douter de sa charité ; car, comme raisonne S. Ambroise, la nature n'est pas plus ardente en ses affections que la grâce. Au contraire, le feu de la charité est infiniment plus vif, plus pur et plus fort que celui de la nature : *Non est vehementior natura ad amandum quam gratia.* Jugez donc de l'affection que la Vierge a pour nous, puisque sa charité est dans une perfection consommée.

Les histoires sacrées et profanes nous rapportent des choses étonnantes de l'amour qu'ont tous les animaux pour leurs petits, et de ce qu'ont fait des mères pour leurs enfants. O Vierge incomparable, puis-je croire que vous êtes ma mère, et douter de votre affection? Ne faut il pas être sans foi et sans raison pour se persuader que vous avez moins de tendresse pour vos enfants que n'en ont les lionnes et les tigresses pour leurs petits? Je douterais plutôt de votre puissance que de votre amour, et si votre puissance n'a point de bornes, qui pourra comprendre l'étendue de votre charité?

Or, quoique la Vierge aime tous les hommes, elle chérit spécialement les justes et ceux qui sont dévoués à son service. Cette seconde proposition est évidente et n'a pas besoin de preuves. J'en apporte néanmoins trois pour la consolation des gens de bien, à qui les caresses que la Vierge fait aux méchants pourraient quelquefois faire un peu de peine.

Je tire la première de l'union étroite que les justes ont avec Dieu. Car c'est une maxime constante, que plus deux choses approchent d'un principe, plus elles sont unies ensemble. Nous le voyons dans un cercle dont les lignes s'approchent les unes des autres à mesure qu'elles s'approchent du centre où elles se réunissent, et qui s'écartent à mesure qu'elles s'en éloignent. C'est par cette belle similitude que S. Dorothée montre que plus nous sommes unis à Dieu par les liens de la charité, plus nous sommes unis d'affection les uns avec les autres. Car Dieu est le centre de l'unité où tendent tous les cœurs, tous les esprits, et généralement tous les êtres. C'est pourquoi ceux qui touchent Dieu de plus près ont aussi plus d'union entre eux. Nous le voyons dans les premiers chrétiens qui n'avaient qu'un cœur et qu'une âme, parce qu'ils aimaient uniquement Dieu : *Erat credentium cor unum, et anima una.* Or, comme Marie est la plus sainte de toutes les pures créatures, et qu'elle touche Dieu de plus près que les anges et les hommes, étant sa mère, sa fille, et son épouse; il s'ensuit évidemment qu'à

mesure qu'on approche du cœur de Dieu, on approche de celui de Marie ; qu'ainsi les justes étant unis à Dieu par grâce et par amour, ils sont plus aimés de la Vierge que les pécheurs, qui sont dans sa haine et sa disgrâce.

D'ailleurs ce sont les membres du corps mystique de son Fils et les temples augustes de son esprit. C'est pour eux principalement qu'il a donné sa vie, comme dit l'Apôtre, (I *Tim.* IV, 10), ce sont ses chers disciples qu'il lui a recommandés sur la Croix en la personne de S. Jean ; qui peut douter après cela qu'elle n'ait plus de tendresse et plus de considération pour eux que pour les méchants ? Si la ressemblance est la mère de l'amour, la plus pure des créatures ne doit-elle pas avoir plus d'inclination pour les âmes saintes que pour celles qui ne le sont pas ?

Mais ce qui nous doit convaincre de cette vérité, c'est que la volonté de la Vierge se règle sur celle de Dieu, et son amour sur celui qu'il nous porte. J'avoue que Dieu aime tous les hommes, mais il chérit principalement les gens de bien ; c'est sur eux, dit David, qu'il a toujours les yeux arrêtés ; c'est le principal objet de ses soins et de sa providence ; c'est pour leur salut qu'il travaille et qu'il conserve l'univers, *Omnia propter electos.* Voilà la règle de la conduite et de l'affection de la Vierge ; elle étend ses soins et ses charités sur tous les hommes ; mais elle chérit particulièrement les gens de bien, sachant qu'ils sont plus aimés de Dieu, qu'ils lui sont plus unis d'affection, qu'ils entrent dans ses divines alliances, et qu'ils sont censés de sa famille.

Mais entre tous les gens de bien, elle aime singulièrement ceux qui l'aiment, qui l'honorent, et qui sont dévoués à son service. C'est ce qu'elle déclare par la bouche du Sage, (*Prov.* VIII.) *Ego*, dit-elle, *diligentes me diligo* : *J'aime ceux qui m'aiment.* L'Eglise lui applique ces paroles, et, après elle S. Bonaventure, chap. III de son *Miroir de la Vierge.* Le sage Abbé de Celles dit ces beaux mots : On trouve toutes sortes de biens en trouvant la Vierge Marie, car elle aime ceux qui l'aiment et ce qui est bien plus étonnant, elle rend service à ceux qui la servent[1].

Cette proposition ne doit pas surprendre ceux qui savent ce qu'a dit le Fils de Dieu, qu'il fera asseoir ses serviteurs à sa table et que s'étant ceint il les servira lui-même : *Transiens ministrabit illis* (Luc. XII, 37). Voilà jusqu'où s'étend la charité de Notre Seigneur sur ses disciples et celle de sa sainte Mère sur ses serviteurs. Elle a pour eux des soins et des tendresses de

1. Inventa Maria Virgine invenitur omne bonum : ipsa namque diligit diligentes se, imo sibi servientibus servit. (Idiota, *in* Præfat. *Contempl.*)

mère, tous ses domestiques ont doubles vêtements: *Omnes domestici ejus vestiti sunt duplicibus*, ou, comme porte l'hébreu: Tous ses domestiques sont vêtus d'une écarlate deux fois teinte: *Vestiti sunt coccinis bis tinctis.* (*Prov.* XXXI, 21).

Les Pères, suivant la pensée de l'Eglise, disent que les serviteurs de la Vierge n'appréhendent point les rigueurs de l'hiver, parce qu'ils sont revêtus d'une double charité, qui est celle de Dieu et du prochain. S. Bernard explique ces deux sortes de vêtements de l'immortalité du corps et de celle de l'âme. Il fait allusion à l'imprécation que David fait à ses ennemis: *Operiantur sicut diploide confusione sua:* Qu'ils soient couverts de leur confusion comme d'un double manteau. *Vides*, dit-il, agréablement, *hanc tunicam pelliceam quæ nos circumdedit?* Voyez-vous cet habit de peaux qui nous environne? *Tunica Evæ parentis nostræ est, quam ad nos olim misera illa transmisit et supervestivit carnem filiorum suorum, sicut diploide confusione sua.* C'est la robe de notre mère Eve, c'est elle qui nous l'a transmise depuis son siècle jusqu'à celui où nous sommes, et qui a revêtu la chair de ses enfants de sa double confusion, comme d'un double habit: Voilà l'héritage de nos premiers parents. Mais Marie, qui est la seconde Eve et la véritable Mère des vivants, nous a dépouillés de ces peaux de bêtes et de cette double confusion; elle nous a revêtus d'un double habit d'écarlate, qui est l'immortalité de l'âme et du corps. Car comme dit S. Paul, *il faut que ce corps corruptible soit revêtu de l'incorruptibilité.* (I *Cor.* XV, 53). Nous verrons bientôt les grâces que la Vierge procure à ses enfants, mais il faut examiner auparavant si elle aime aussi les pécheurs.

DIXIÈME QUESTION

SI LA VIERGE AIME AUSSI LES PÉCHEURS

Il y a lieu d'en douter, car la Vierge ne peut aimer ceux qui sont haïs de Dieu et qui se déclarent ennemis de son Fils, qui renouvellent les opprobres de sa passion, et qui le crucifient de nouveau dans eux-mêmes, comme dit l'Apôtre. L'Ecclésiastique, XV, 9, déclare que la louange n'est pas belle dans la bouche du pécheur, c'est-à-dire qu'elle n'est pas agréable à Dieu: *Non est speciosa laus in ore peccatoris.* Elle ne peut donc être agréable à sa Mère. Il en faut dire autant de leurs prières d'après l'assurance que nous donne l'aveugle-né (JOAN. XV, 31) que Dieu n'exauce point les pécheurs. Le Sage (*Prov.* XXVIII. 9,) dit que leur oraison même est exécrable: *Oratio ejus erit execrabilis.* Il n'est donc pas possible qu'elle agrée à la Mère de Dieu.

D'autre part, si la Vierge n'aime point les méchants, c'est

à tort que l'Eglise l'appelle *le refuge des pécheurs*, et qu'elle la conjure de prier pour eux : *Ora pro nobis peccatoribus.* Il n'y aura plus d'homme sur la terre qui ose l'invoquer ; les méchants, parce qu'ils savent qu'ils ne sont pas dans la grâce de Dieu ; les bons, parce qu'ils n'en sont pas assurés. J'ajoute qu'il faudra que les pécheurs se désespèrent, car ils ne peuvent se convertir sans grâce, et nous avons montré qu'elles passent toutes par les mains de Marie. D'ailleurs comme l'oraison est nécessaire pour obtenir la grâce de la pénitence, s'il n'est point permis au pécheur de prier, vous lui ôtez l'unique ressource de son salut, et il ne faut plus que l'Eglise appelle la Vierge, Mère de miséricorde, puisqu'elle ne l'est qu'en vue des misérables.

Sylla était un homme si cruel, qu'on disait ordinairement que s'il eût trouvé la miséricorde sur son chemin, il l'eût égorgée de ses mains. Hélas, on peut dire que la miséricorde n'est plus en assurance sur la terre ; il y a des dévots farouches et impitoyables qui lui font une guerre mortelle. Pour eux c'est un crime de dire que Dieu est bon, et qu'il faut espérer en sa miséricorde ; on fait le procès à cette fille du Ciel, comme si elle était la cause de tous les crimes et la mère de l'impénitence ; et ce qui est bien étrange, c'est que ces hommes qui intimident si fortement les pécheurs, et qui ne leur parlent jamais des bontés de Dieu, veulent qu'ils l'aiment d'une charité pure et désintéressée. Ils ne leur proposent que des motifs de terreur, et ils leur défendent de servir Dieu par crainte.

S. Optat se plaignait autrefois des hérétiques de son temps, de ce qu'ayant démoli les autels, ils avaient ôté aux hommes le moyen d'apaiser la colère de Dieu, et rompu l'échelle par laquelle ils montaient au Ciel. Les Pères appellent la Sainte Vierge, avec toute l'Eglise, *l'espérance unique des pécheurs, l'asile de tous les misérables, le refuge et le salut des plus désespérés, l'échelle du Ciel, le port de ceux qui ont fait naufrage, la rédemption même des damnés*[1]. Quelle cruauté et quelle injustice d'arracher aux pauvres pécheurs cette échelle du Ciel, de leur fermer cette ville de refuge, de les chasser du port après leur naufrage, et de leur ôter toute espérance de salut.

Comme cette matière est importante et que c'est le fondement en quelque façon de la dévotion envers la Sainte Vierge il nous faut séparer la vérité de l'erreur, et voir si la Vierge a les pécheurs en horreur, et si elle n'écoute point leurs prières.

1. S. Aug. serm. xviii *des Saints.* — S. Ephrem orat. *de Laud. Virg.* — Arnold. Carnot. *de Laud. dup.* — S. Bern. serm. *de Nat.*, et *Sign. magn.* S Bonav. *Spec. B. V.* 17. — B. P. Damien, serm. i *de Nat.* — Guil. Par. lib. *de Rhet. div.* c. xviii.

Avant que de rien décider, il faut distinguer quatre sortes de pécheurs. Il y en a qui sont dans le péché et qui ne veulent point faire pénitence. Il y en a qui sont dans le vice et qui veulent se convertir. Il y en a qui voudraient bien changer de vie, mais qui ont de la peine à rompre leurs attaches, et qui diffèrent leur conversion, sur l'espérance que la Vierge leur obtiendra une bonne mort. Il y en a enfin qui sentent leurs faiblesses et qui ne sont pas encore tout à fait résolus de se convertir, mais qui s'adressent à la Vierge pour obtenir, par sa faveur, la grâce de la pénitence. Je ne parle pas des pécheurs endurcis qui ne veulent point faire pénitence, ni des pécheurs présomptueux qui abusent de la dévotion de la Vierge pour pécher plus impunément. Je parle principalement de ceux qui sont convertis, ou qui ont envie de l'être ; qui pèchent par faiblesse et non pas par malice ou par présomption. Cela dit, j'avance trois vérités qui me paraissent incontestables.

PREMIÈRE VÉRITÉ

Quoique la Vierge haïsse le péché, elle aime cependant les pécheurs, et a beaucoup de tendresse pour eux.

C'est le sentiment de l'Eglise qui, comme je l'ai dit, appelle la Sainte Vierge le refuge des pécheurs et les lui propose comme l'objet de sa pitié et de sa miséricorde. C'est aussi celui des Pères que j'ai cités ci-devant et de plusieurs autres qu'il est bon d'entendre sur un sujet de cette conséquence.

§ I. — TÉMOIGNAGES DES PÈRES

S. Ephrem, cet homme incomparable, qui vivait au troisième siècle, et dont on lisait dans l'Eglise publiquement les écrits après ceux de l'Ecriture sainte, comme témoigne S. Jérôme, ce saint, dis-je, a composé deux sermons en l'honneur de la Sainte Vierge, dont je donnerai un extrait dans la tradition des siècles. S'adressant à sa chère Maîtresse, il lui dit ces paroles :

» O chaste et immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu, Reine » de l'univers, *espérance des plus désespérés*, notre très glorieuse, » très bonne et très honorée Dame; vous êtes l'unique espé- » rance des pères, la gloire des prophètes, la louange des apô- » tres, l'honneur des martyrs, la joie des saints, la couronne » des vierges... vous avez enfanté un Dieu homme. Vous avez » été vierge avant votre enfantement, vierge dans votre en- » fantement, vierge après votre enfantement : c'est par vous » que nous avons été réconciliés avec votre Fils, le très doux » Jésus-Christ notre Dieu. Vous *êtes l'unique avocate et l'uni-* » *que défense des pécheurs et de ceux qui sont destitués de tout*

» *secours*. Vous êtes le port assuré de ceux qui ont fait nau-
» frage. Vous êtes la consolation des affligés, la protection des
» orphelins, la rançon et la liberté des captifs, la joie des ma-
» lades, le salut de tout l'univers. Vous êtes l'appui des re-
» ligieux et des solitaires, l'espérance des séculiers, la joie, la
» couronne et la gloire des vierges.

» Vous êtes, ô grande Princesse et Reine incomparable, vierge
» très pure et très chaste, la ressource de tout le monde. Nous
» nous mettons sous votre protection, ô sainte Mère de Dieu.
» Couvrez-nous des ailes de votre charité et de votre miséri-
» corde ; ayez pitié de nous qui sommes souillés de crimes.
» Nous n'avons confiance qu'en vous, ô Vierge très pure ; nous
» vous sommes donnés et dévoués dès notre enfance, ne souf-
» frez donc pas que Satan, ce méchant esprit, nous entraîne
» en enfer. Vous êtes le port de notre navigation, ô Vierge
» immaculée. Nous sommes sous votre garde et sous votre
» protection, c'est pourquoi nous avons recours uniquement
» à vous ; nous vous invoquons avec beaucoup de larmes, ô
» bienheureuse Mère. Nous nous prosternons devant vous, et
» nous vous supplions très humblement d'empêcher que le
» doux Jésus votre Fils notre Sauveur et la vie de toutes cho-
» ses, irrité par la multitude de nos crimes, ne nous coupe
» comme le figuier infructueux, et ne livre nos âmes à la puis-
» sance de ce lion infernal. » Je laisse le reste de son dis-
cours qui nous exprime le sentiment de la primitive Eglise en-
vers la Sainte Vierge, et qui doit seul confondre tous les en-
nemis de sa dévotion.

S. Cyrille, patriarche d'Alexandrie, a été un prélat éminent en doctrine et en sainteté. C'est lui qui a présidé au grand concile d'Ephèse, dans lequel le malheureux Nestorius, ennemi de la Mère de Dieu, fut condamné et frappé d'anathème ; c'est avec ce concile qu'il composa cette dévote prière que l'Eglise adresse tous les jours à la Sainte Vierge, *Sainte Marie Mère de Dieu priez pour nous pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort.*

S. André de Crète, dans un sermon sur le trépas de la Vierge, lui adresse une prière qui doit donner beaucoup de confiance à tous les misérables, et qui montre l'affection qu'elle a pour eux. « O Mère de miséricorde, lui dit-il, apaisez votre Fils,
» et rendez-le favorable aux misères communes de notre na-
» ture. Pendant que vous étiez sur la terre, vous n'en occupiez
» qu'une petite partie, mais maintenant que vous êtes élevée
» au plus haut des Cieux, tout le monde vous regarde comme
» le propitiatoire et le refuge de tous les peuples. Nous vous
» supplions donc, ô sainte Vierge, de nous donner le secours
» de vos prières auprès de notre Dieu et souverain Seigneur :

» prières qui nous sont plus chères et plus précieuses que » tous les trésors de la terre ; prières qui rendent Dieu pro- » pice à nos péchés, et qui nous obtiennent une grande abon- » dance de grâces; prières qui arrêtent les armées des Barba- » res, qui confondent leurs desseins, qui triomphent de leurs » efforts et qui renversent toutes leurs défenses, etc. »

S. Ildefonse, archevêque de Tolède, lui fait une prière semblable que je rapporterai en un autre lieu ; et S. Germain, ce grand patriarche de Constantinople, dans son troisième sermon sur le trépas de la Sainte Vierge, lui dit, entre mille belles choses que je citerai plus tard, ces paroles : « Vous êtes, » ô Mère de Dieu, toute-puissante pour sauver les pécheurs, » et vous n'avez pas besoin d'autre recommandation auprès » de Dieu, car vous êtes la Mère de la véritable vie. »

« O fille de Joachim et d'Anne, lui dit S. Jean Damascène, » ô ma chère Maîtresse, recevez la prière d'un pécheur qui » vous aime très ardemment, qui vous honore très parfaite- » ment et qui met en vous toute l'espérance de son salut. C'est » de vous que je tiens la vie; c'est vous qui me rétablissez » dans les bonnes grâces de votre Fils ; vous êtes le gage as- » suré de mon salut. Je vous supplie de me décharger du pe- » sant fardeau de mes péchés, etc. » Ces paroles que j'avais déjà rapportées, et généralement tous ces témoignages des Pères grecs que je viens de produire, montrent évidemment que ç'a été le sentiment de l'Eglise Orientale que la Sainte Vierge est l'avocate des pécheurs, et qu'ils peuvent s'adresser à elle avec toute assurance.

Je serais infini si je voulais faire parler tous les Pères latins. Nous avons entendu le grand S. Augustin qui l'appelle *l'unique espérance des pécheurs*. Le vénérable Bède, sur le chap. 1 de S. Luc, dit que Marie est toujours dans le Ciel devant le Trône de son Fils, et qu'elle ne cesse de prier pour les pécheurs : *Stat Maria in conspectu Filii sui non cessans pro peccatoribus exorare, etc.*

Le sage et savant Abbé de Celles dit que sa douceur est si grande, que nul ne doit craindre de s'adresser à elle; que sa miséricorde est si étendue qu'elle ne rebute jamais personne; qu'elle est notre avocate auprès de son Fils, comme son Fils est notre avocat auprès de son Père; que notre salut est entre ses mains; que souvent la miséricorde de la Mère sauve ceux que la justice du Fils pouvait damner; qu'elle est notre trésor et la trésorière de ses grâces; qu'il n'y a point de nom sous le ciel après celui de Jésus qui soit plus puissant pour sauver les hommes que celui de Marie; qu'il fortifie les faibles, guérit les malades, réjouit les tristes, relève les cœurs

les plus abattus, attendrit les pécheurs les plus endurcis [1].

S. Anselme, archevêque de Cantorbéri en Angleterre, et Abbé du Bec en Normandie, dont tout le monde admire la doctrine et la sainteté, n'a point fait de difficulté de dire qu'on est quelquefois plutôt exaucé de Dieu en invoquant le nom de Marie, qu'en invoquant le nom de Jésus. Non pas que la puissance de la Mère égale celle de son Fils, mais parce que le Fils est redevable à sa justice, et qu'il est bien aise d'honorer sa Mère, en accordant plus de grâces à ceux qui s'adressent à elle, qu'à ceux qui ont recours à lui; comme ses disciples ont fait de plus grands miracles que lui-même, suivant la promesse qu'il leur en avait faite. Un homme serait-il raisonnable de conclure que les disciples étaient plus puissants que leur Maître? Ce saint prélat apporte de très belles raisons pour montrer que la Vierge non seulement aime, mais qu'elle est obligée d'aimer les pécheurs; nous les produirons incessamment.

Le B. Pierre Damien est dans le même sentiment, en son 1^er^ sermon de la Nativité. Il dit que la Vierge est très puissante au Ciel et sur la terre; qu'elle peut sauver les plus désespérés : *Cui possibile est desperatos in spem beatitudinis revocare*; qu'elle emploie toute son autorité pour réconcilier les pécheurs avec son Fils; que ses prières ont une telle force auprès de lui, qu'elles tiennent lieu de commandement; qu'il ne perd rien de sa gloire lorsqu'elle convertit les pécheurs, mais plutôt que cela l'augmente infiniment. Il dit mille autres belles choses que je suis obligé de passer sous silence.

Je finis ces preuves tirées des SS. Pères par le témoignage de S. Bernard qui n'est pas de ces gens qui damnent tout le monde, et qui ne peuvent souffrir que la Mère de Dieu ait la moindre tendresse pour les pécheurs. Il dit, au contraire, en son deuxième sermon de la Pentecôte, que toutes les créatures ont les yeux arrêtés sur Marie pour en recevoir des grâces; que ceux qui sont dans les enfers des Limbes et du Purgatoire, soupirent après elle pour en être délivrés, *qui in inferno sunt ut eripiantur*, et, en son sermon 1^er^ de l'Assomption, qu'elle est notre avocate dans le Ciel, et qu'elle y traite efficacement et fidèlement l'affaire de notre salut, parce qu'elle est Mère de notre juge et Mère de miséricorde : *tanquam judicis mater et mater misericordiæ, etc.* Il ajoute qu'elle peut et veut nous assister, parce qu'elle est notre médiatrice : *Ipsa nempe mediatrix nostra*; qu'il consent qu'on ne parle jamais de sa miséricorde, s'il se trouve quelqu'un qui, l'ayant invoquée, n'en ait pas ressenti les effets : *Sileat misericordiam tuam, etc.* Il ajoute, au ser-

1. Idiota. *Contempl.* Præfat. et cap. v.

mon IV, que ses soins s'étendent généralement sur tous les hommes sans en excepter un seul : *constat pro universo genere humano fuisse sollicitam ;* qu'elle obtient le pardon aux coupables, le secours et la délivrance à ceux qui sont en danger. Dans son homélie II *in Missus*, il exhorte tous les hommes, justes et pécheurs à s'adresser à elle dans toutes leurs misères avec l'assurance qu'elle les assistera. En son sermon III^e^ *in Vigil. Nat.* il dit que Dieu lui accorde ce que nous sommes indignes de recevoir : *quia indignus eras cui donaret, datum est Mariæ, ut per illum acciperes quidquid haberes ;* qu'il l'a établie la dispensatrice de ses grâces, et qu'il a résolu de n'en faire aucune qui ne passe par ses mains : *Nihil nos Deus habere voluit quod per Mariæ manus non transiret.*

Enfin, en son serm. *in Sign. Magn.*, il déclare que l'un et l'autre sexe doivent travailler à notre salut, parce que l'un et l'autre ont travaillé à notre perte ; que Jésus-Christ étant notre juge, nous avions besoin d'une médiatrice auprès de ce médiateur ; qu'elle ouvre le sein de sa miséricorde à tout le monde, aux captifs, aux malades, aux affligés, et aux pécheurs. Mes chers enfants, dit-il à ses religieux, dans son sermon de la Nativité, voilà l'échelle des pécheurs ; voilà ma grande confiance ; voilà tout le fondement de mon espérance : *Filioli hæc peccatorum scala, hæc mea magna fiducia, hæc tota ratio spei meæ.*

Puis, dans son panégyrique de la B. Vierge, s'adressant à elle, il lui dit : O Mère de miséricorde, vous n'avez point horreur d'un pécheur, quelque méchant et corrompu qu'il soit. Vous ne le méprisez point. S'il soupire vers vous et s'il demande votre secours d'un cœur pénitent, vous le retirez d'une main charitable de l'abîme du désespoir, vous relevez son espérance abattue, vous le consolez, vous le fortifiez, et vous ne l'abandonnez point, tout misérable qu'il est, *quousque horrendo judici miserum reconcilies*, jusqu'à ce que vous l'ayez reconcilié avec son Juge redoutable. Théophile que vous avez rétabli en sa grâce, est un illustre témoignage de votre bonté. Voilà les sentiments de S. Bernard et ceux de tous les autres Pères qui ont écrit de la Vierge. Je laisse à juger à mon lecteur, si ceux qui ont tant de dureté pour les pauvres pécheurs, que de leur défendre de s'adresser à cette Mère de miséricorde, et qui nous représentent la Vierge comme inexorable à leurs prières et insensible à leurs malheurs, ont l'esprit de l'Eglise, et si on ne doit pas les mettre au rang de ceux qui se fâchaient contre le Fils de Dieu, de ce qu'il recevait les pécheurs en sa compagnie.

§ II. — *Raisons des Pères*

Si quelqu'un désire savoir pourquoi la Vierge a tant de tendresse pour les pécheurs, Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, au chapitre XVIII de son livre : *De Rhet. divin.*, lui en apportera cinq raisons, entre plusieurs autres.

La première, c'est qu'elle est Mère de miséricorde. Voici comme il lui parle : Je m'adresse à vous, ô très glorieuse Mère de Dieu, que toute l'Eglise et toute l'assemblée des saints appelle et publie à pleine voix Mère de miséricorde et Reine de bonté : *Quam Matrem misericordiæ et Reginam pietatis clamitat omnis Ecclesia sanctorum.* Pourrez-vous refuser aux pécheurs la grâce de votre intercession auprès de Dieu votre Fils et notre Seigneur très béni, vous dont la prière est toujours agréable à Dieu et n'éprouve jamais de refus? *Tu cujus gratiositas nunquam repulsam patitur*, vous dont la miséricorde n'a jamais manqué à personne? *Cujus misericordia nulli unquam defuit* ; vous dont la douceur et l'humilité n'a jamais méprisé celui qui vous prie, quelque grand pécheur qu'il fût ? *Cujus benignissima humilitas nullum unquam deprecantem quantumcumque peccatorem despexit.*

En effet, la plus belle qualité que porte la Sainte Vierge, c'est celle de Mère et de Reine de miséricorde; parce que la miséricorde est une vertu divine qui procède d'une plénitude de bonheur; car il faut être plein pour se répandre, riche pour donner, heureux pour soulager, comme dit très bien S. Thomas : *Supplere defectum alterius, superioris est et melioris.* Le même Docteur angélique, examinant la question, si la miséricorde est la plus grande de toutes les vertus, répond sagement que c'est la plus grande en celui qui n'a point de supérieur comme Dieu, mais que ce n'est pas la plus grande en celui qui est inférieur, comme l'homme ; d'autant plus que la perfection de l'inférieur consiste à s'unir à son supérieur, et comme c'est la charité qui nous unit à Dieu, c'est en cette vertu que consiste notre perfection. Ainsi la plus noble vertu de la Vierge au regard des hommes est sa miséricorde, parce que c'est une marque d'abondance et de plénitude.

Quoi qu'il en soit, on ne peut douter que dès lors que Marie a conçu le Fils de Dieu, elle ne soit devenue une Mère de miséricorde, parce que le Fils est la miséricorde de son Père. C'est ce que S. Bernard déclare divinement, expliquant ces paroles de l'Apôtre, II Cor. I, 3 : *Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, Père des miséricordes et Dieu de toute consolation, qui nous console dans toutes nos afflictions.* Remarquez, dit-il, qu'il appelle Dieu, le Père, non pas d'une miséricorde, mais de plusieurs miséricordes : *Pater misericordiarum.* Un

Dieu, non pas de quelque consolation, mais de toute consolation : *Deus totius consolationis*, qui nous console, non pas dans quelqu'une de nos afflictions, mais dans toutes nos afflictions : *in omni tribulatione nostra*. Il ajoute que Dieu est appelé par l'Apôtre : *Père des miséricordes*, c'est-à-dire de son Fils, parce que c'est un abîme de miséricorde, et qu'ainsi la Vierge n'est pas Mère de quelque miséricorde, mais de toutes les miséricordes de Dieu, étant Mère de ce même Fils.

Richard de Saint-Victor, touche cette raison sur le chapitre IV des Cantiques : « Quelle merveille, dit-il, si vous êtes » remplie de miséricorde, ayant enfanté la miséricorde même ? » Jésus-Christ a pris de vous un lait corporel, pour nous don- » ner par vous un lait spirituel ; car dès lors que vous avez » allaité la miséricorde, vous avez reçu d'elle des mamelles » de miséricorde[1]. »

Si la Vierge est une Mère de miséricorde, il faut qu'elle regarde les pécheurs comme ses enfants, car la misère est l'objet de la miséricorde, et il n'y a point de misère plus grande que celle d'un homme qui est dans le péché. Chaque puissance tend vers son objet, par un mouvement qui lui est propre et naturel ; l'œil se plaît à voir, l'oreille à entendre, l'odorat à sentir, l'esprit à raisonner ; par conséquent le plaisir d'un cœur miséricordieux est de se répandre et de soulager les misérables. L'Abbé de Celles dit très bien que la Vierge est une Mère de grâce et de miséricorde ; de grâce pour les justes, et de miséricorde pour les pécheurs ; elle obtient la sainteté aux uns et le pardon aux autres, *Maria Mater gratiæ, mater misericordiæ, etc.*

Non seulement elle est Mère, mais encore Reine de miséricorde, et c'est pour cela qu'elle doit aimer les misérables qui sont ses sujets. S. Thomas, dans sa Préface des Epîtres canoniques, rapporte l'histoire d'Esther, et l'applique ingénieusement à la Sainte Vierge. Il dit que comme Assuérus, par la suggestion du traître Aman, avait prononcé un arrêt de mort contre tout le peuple juif, mais que cet arrêt fut révoqué à la prière d'Esther, qui se présenta devant son trône et baisa le bout de sa baguette d'or. Ainsi Dieu, dit-il, avait condamné tous les hommes à une mort éternelle pour le péché de nos premiers parents séduits par la suggestion de Satan ; mais il a révoqué cet arrêt aussitôt que la Vierge a paru au monde ; elle a trouvé grâce devant ses yeux après avoir baisé l'extrémité de sa baguette, qui est sa Croix ; et comme Assuérus of-

1. Quid mirum si misericordia affluas, quæ ipsam misericordiam peperisti ? carnalia in te ubera suxit, ut per te nobis spiritualia fluerent. Cum enim misericordiam lactasti, ab eadem misericordiæ ubera accepisti. (Ric. a S. Vict.)

frit à Esther la moitié de son royaume, la Vierge a obtenu de Dieu la moitié de son empire, étant devenue Reine de miséricorde, comme son Fils est Roi de justice : *dimidiam partem regni Dei impetravit, ut ipsa sit Regina misericordiæ, cujus Filius est rex justitiæ.*

Ce n'est pas que Jésus ne soit aussi un Roi de miséricorde. Cette vertu est si propre à la Divinité que c'est nier Dieu, dit Tertullien, que de nier qu'il soit miséricordieux. L'Eglise dit que le propre de Dieu est de faire miséricorde. *Deus cujus proprium est misereri.* Quand donc on dit que la Vierge est Reine de miséricorde, cela s'entend que son Fils l'a établie Reine des misérables, et médiatrice des pécheurs; qu'elle demande toujours miséricorde pour eux et jamais justice. Ainsi les pécheurs étant ses sujets, ce sont eux qui lui forment une couronne, et c'est pour cela qu'elle les aime d'un amour de tendresse et de compassion, quelque méchants qu'ils puissent être, comme une mère a pitié d'un de ses enfants qui a perdu l'esprit et qui est devenu furieux. C'est ce qu'elle a révélé à sainte Brigitte. « Sache, lui dit-elle, ma fille, qu'il n'y » a point d'homme si méchant et si maudit de Dieu, qui soit » pendant sa vie entièrement abandonné de sa miséricorde; » il n'y a point de pécheur si désespéré qui ne retourne à » Dieu, et ne trouve miséricorde pourvu qu'il ait recours à » moi [1] ».

S. Bonaventure est dans le même sentiment, il le déclare par ces paroles consolantes : « O Marie, quelque misérable » que soit un pécheur, vous avez pour lui des tendresses de » Mère, vous l'embrassez, vous le serrez contre votre sein vir» ginal, et vous ne l'abandonnez point jusqu'à ce que vous » l'ayez réconcilié avec son redoutable juge [2] ».

C'est là le sentiment des saints, qui est bien différent de celui de ces âmes impitoyables qui voudraient, comme cet évêque indiscrètement zélé dont il est parlé dans l'Histoire ecclésiastique, pousser les pécheurs dans l'enfer. Les saints n'ont pour les pécheurs que des sentiments d'amour, parce que Notre-Seigneur assure qu'il est prêt à mourir encore pour eux.

Et c'est ici une autre raison qui donne à la Sainte Vierge beaucoup de tendresse pour les misérables. Elle les considère comme le prix du sang et de la vie de son Fils qui est mort pour eux; car c'est pour les sauver qu'il est venu au monde, comme il le déclare lui-même : *Non veni vocare justos sed peccatores.* Il s'est fait homme pour sauver ceux qui étaient per-

1. S. Brigitte. *Rev.* lib. VI, c. x.

2. O Maria peccatorem toti mundo despectum materno affectu complecteris, foves, nec deseris, quousque horrendo judici miserum reconcilies. (S. Bonav. *in Spec.*)

dus : *Veni salvum facere quod perierat.* C'est pour cela que autant la Vierge estime la vie de son Fils, autant elle doit estimer les pécheurs ; autant elle aime son Fils, autant elle doit les aimer. Car elle sait bien que leur conversion procure beaucoup de gloire à Dieu et de satisfaction aux anges ; et c'est ce qui lui donne du zèle pour leur salut.

Guillaume de Paris touche cette raison. « Je sais, ma chère » Dame, dit-il à la Sainte Vierge (dans sa *Rhet. divin.* ch. » XVIII), que vous n'êtes point importunée par la multitude des » pécheurs qui vous réclament. Au contraire, toute votre joie » est de prier pour les misérables et d'assister, par vos priè- » res toujours agréables et toujours efficaces, ceux qui sont en » danger de se perdre. Car vous savez, ô très douce Mère de » Dieu, mieux que tous les hommes et que tous les anges, » combien notre salut est cher et agréable à votre Fils très » béni ; combien sa miséricorde le presse de nous sauver. » Vous savez aussi quelle gloire lui revient de sauver un pé- » cheur. C'est pourquoi, puisque vous aimez la gloire de vo- » tre Fils plus que tous les hommes et tous les anges, je ne » puis douter que leur salut ne vous soit très cher, et que vous » ne travailliez de toutes vos forces à leur réconciliation : *Quare* » *reconciliatio peccatorum tibi est maxime grata et placida.* »

S. Luc, IX, 53, rapporte que les Samaritains n'ayant point voulu recevoir chez eux le Sauveur du monde, Jacques et Jean ses disciples en furent tellement indignés, qu'emportés par leur zèle ils lui dirent : *Seigneur, voulez-vous que nous commandions que le feu du Ciel descende sur eux et qu'il les dévore.* Mais Jésus se retournant vers eux les tança et leur dit : *Nescitis cujus spiritus estis.* Vous ne savez pas quel esprit vous fait agir ; le Fils de l'homme n'est pas venu pour perdre les hommes, mais pour les sauver.

O Sauveur de mon âme, ceux qui veulent consumer les pécheurs du feu de leur colère, n'ont point votre esprit ; ce sont vos ennemis et vos persécuteurs, et non pas vos disciples. Mais votre sainte Mère n'ayant point d'autre esprit que le vôtre, je suis assuré qu'elle aime tendrement les pécheurs. Je sais qu'elle hait comme vous l'impie tant qu'il aime son impiété et qu'il n'en veut pas faire pénitence ; mais elle veut son salut et le procure de tout son pouvoir, sachant que c'est pour lui que vous êtes mort et que vous avez versé votre sang Quoi, pourrait-elle mépriser une âme qui vous a coûté si cher ? Pourrait-elle haïr le fruit de vos travaux, le prix de votre sang, l'objet de vos désirs, le trophée de votre amour et la gloire de vos conquêtes ?

Le B. Pierre Damien apporte cette raison et la fait bien valoir auprès de la Sainte Vierge. Je sais, ma chère Dame, lui

dit-il, que vous êtes très douce, et que vous nous aimez d'un amour invincible, puisque c'est dans vous et par vous que votre Fils et votre Dieu nous a aimés d'un amour extrême [1].

Guillaume de Paris propose une autre raison qui est bien puissante. Il la tire de la qualité de Médiatrice. Voici son raisonnement et ses paroles : « Toute l'Eglise des saints vous » appelle Médiatrice des hommes auprès de Dieu, et cette » qualité ne vous est point donnée faussement ou vainement ; » c'est donc votre office de vous mettre comme un milieu en- » tre Dieu et les hommes ; non pas un milieu de division » mais de réconciliation [2].

» Or, poursuit-il, que peut-on vous demander de meilleur » que de faire votre office ? Qu'y a-t-il de plus digne d'une » mère que d'augmenter la gloire de son fils, et de plus digne » de vous que de faire la fonction pour laquelle vous êtes » Mère de Dieu ? Vous avez été élevée à cette dignité émi- » nente pour la même fin pour laquelle le Fils de Dieu s'est » fait votre Fils, qui est de sauver les pécheurs et de les ré- » concilier avec son Père ; car Dieu était en Jésus-Christ pour » réconcilier le monde. C'est, dit S. Paul, une vérité certaine » et qui doit être reçue avec toute la joie et la reconnaissance » possible, que Jésus-Christ est venu dans le monde sauver » les pécheurs. Puisque c'est pour cela que votre Fils est venu » au monde, il est juste, ô très glorieuse Mère de Dieu, Reine » du Ciel et de la terre, que vous y travailliez aussi de toute » votre force et de toute votre affection ». Voilà le raisonnement de ce saint et savant prélat qui suppose *ce que toute l'Eglise*, dit-il, *reconnaît pour véritable, que la Vierge est médiatrice entre Dieu et les hommes*. D'ailleurs, si elle est médiatrice, il faut que ce soit entre Dieu et les pécheurs qui sont ses ennemis, et, puisqu'elle est chargée de leur accommodement, il n'y a pas lieu de douter qu'elle n'y travaille avec tout le soin et toute l'affection possible.

C'est ce qui nous est représenté dans l'histoire d'Esther, dont j'ai déjà parlé. Mardochée son oncle ayant appris ce cruel édit qui condamnait tous les Juifs à la mort, lui fit dire par un de ses officiers : Parlez pour nous au roi et délivrez-nous de la mort. *Quis novit utrum idcirco ad regnum veneris ut in tali tempore parareris?* Qui sait si Dieu ne vous a point éle-

1. Scio Domina quia benignissima es et amas nos amore invincibili, quos in te et per te Filius tuus, et Deus tuus summa dilectione dilexit. (S. Petr. Damien. serm. *De Nat. Mar.*)

2. Omnis Ecclesia sanctorum vocat te Mediatricem hominum ad Deum. Et hoc nec falsè, nec vane : Officium ergo tuum est mediam te interponere inter ipsum et homines : non mediam quidem divisionis sed potius reconciliationis. (Guil. Paris. *De Rhet*).

vée sur le trône pour servir votre peuple en cette occasion ? Il me semble que tous les hommes de tous les siècles, et principalement ceux qui sont prêts d'être condamnés à une mort éternelle, font la même prière à la Mère de Dieu : O notre chère médiatrice et notre puissante avocate, parlez pour nous au Roi votre Fils et délivrez-nous de la mort ; car nous sommes perdus si vous ne nous assistez. Toute l'Eglise publie, la veille de votre Assomption, que vous êtes montée au Ciel pour faire l'office de médiatrice entre Dieu et nous, et pour solliciter l'affaire de notre salut ; n'oubliez pas votre commission, mais faites nous sentir l'effet de votre puissance et de votre miséricorde. Il ne faut point douter qu'elle ne s'acquitte fidèlement de son devoir ; et nous pouvons dire d'Elle ce que S. Paul dit de son Fils notre unique Médiateur par excellence : *Fidelis permanet se ipsum negare non potest.* (II *Tim.* II, 13). Bien que nous lui soyons infidèles, il demeurera constamment fidèle ; car il ne peut se contredire. Ne craignons point que Marie abandonne notre parti et qu'elle trahisse nos intérêts ; elle est notre médiatrice, elle s'acquitte fidèlement et constamment de sa commission. Elle a bien montré l'estime qu'elle faisait des pécheurs, puisque c'est pour eux qu'elle a sacrifié son Fils à la mort et qu'elle leur est, pour ainsi dire, redevable de sa fortune.

Voilà la dernière raison qu'apporte ce grand évêque de Paris. Elle doit suffire pour nous convaincre de l'affection de Marie. « Vous êtes, lui dit-il, s'il est permis de parler ainsi, » redevable aux pécheurs de tout ce que vous avez de grâce, » de tout ce que vous avez de gloire, et même de ce que vous » êtes Mère de Dieu. Car c'est pour eux que tout cela vous a été » donné. Qui peut donc, conclut-il, révoquer en doute que vous » ne deviez aussi aux pécheurs des prières qui leur sont si né- » cessaires ? Vous ne me refuserez donc pas ce que vous me de- » vez. Au contraire, vous y ajouterez des grâces et de nouvel- » les faveurs, me donnant plus que vous ne me devez. Je me » promets que vous prierez pour moi avec plus d'instance et » d'affection que je n'oserais l'espérer moi-même, et que vous » m'obtiendrez de plus grands biens que je n'en pourrais dé- » sirer [1].

» Quoi, poursuit-il, votre piété et votre douceur qui n'ont ja- » mais manqué à personne, pourrait-elle me refuser son assis- » tance et son intercession dans les misères et les dangers où

1. Totum quod habes gratiæ, totum quod habes gloriæ et etiam hoc ipsum quod es Mater Dei, si fas est dicere, peccatoribus debes : omnia enim hæc propter peccatores tibi collata sunt. (GUILLELM. PARIS. *De Rhet. divin.* c. XVIII.)

Non denegabis ergo mihi quod debes, quin potius super addes, majora mihi impendens quam debeas. (*Id. ibid.*)

» je suis? *An falso aut inaniter vocat te omnis Ecclesia sanctorum, advocatam suam et miserorum refugium?* Est-ce à tort » et en vain que toute l'Église et l'assemblée des saints vous » appelle son avocate et le refuge des misérables? Qu'on n'ait » jamais cette pensée que la Mère de Dieu, qui a donné au » monde la source de la miséricorde, refuse jamais son se- » cours à aucun misérable. Les exemples innombrables des » grâces magnifiques que vous avez faites aux plus abandon- » nés de tous les pécheurs, nous instruisent et nous persua- » dent de mettre notre confiance en votre miséricorde, d'espérer » en votre bonté, et de nous réfugier dans toutes nos néces- » sités sous les ailes de votre protection [1]. »

C'est ainsi que parle ce grand prélat qui reconnaît en la Vierge une espèce d'obligation d'aimer et d'assister les pécheurs, parce qu'elle leur est redevable de toutes ses grâces et de toute sa gloire, et même de sa qualité de Mère de Dieu. En effet, d'après S. Thomas, c'est le sentiment de la meilleure théologie que c'est pour sauver les pécheurs que Dieu s'est fait homme, et que si Adam n'eût point péché, le Fils de Dieu n'eût point épousé notre nature, qu'ensuite il n'eût point eu de Mère. Par conséquent si Marie est Mère de Dieu, c'est aux pécheurs qu'elle en est redevable; et c'est aussi ce qui lui donne de la tendresse pour eux, comme le chante la sainte Église : *Peccatores non exhorres, sine quibus nunquam fores, tali digna Filio* : Vous n'avez point d'horreur des pécheurs, puisque sans eux vous n'eussiez jamais eu l'honneur d'être Mère d'un tel Fils.

S. Anselme, en son livre *De Excell. Virg.*, ajoute qu'elle a en quelque façon plus de tendresse pour eux que pour les justes; parce qu'elle sait que c'est pour les chercher et pour les sauver que son Fils est venu au monde, comme il l'assure lui-même; par conséquent, que ce n'est pas seulement par eux, mais encore pour eux qu'elle est devenue Mère de Dieu : *Sciens magis propter peccatores, quam propter justos factam Dei Matrem.* Quel sujet donc avons-nous de nous défier de sa bonté, puisque c'est une mère et une mère de miséricorde? Puisqu'elle est notre médiatrice et notre avocate? Puisqu'elle sait combien nous sommes chers à son Fils, et que c'est par nous et pour nous qu'elle est devenue sa Mère? J'avoue qu'elle ne peut nous aimer tandis que nous lui faisons la guerre; mais si nous voulons changer de vie, nous pouvons nous jeter entre ses bras et nous assurer de sa protection. Elle plaidera notre cause, comme fit cette femme sage qui obtint de David le retour de son fils, et Jésus lui dira ce que Salomon dit à sa mère : *Pete*

1. Absit hoc ac Matre Dei quæ fontem pietatis toti mundo peperit ut cuiquam miserorum suæ misericordiæ subventionem deneget. (Guil. Paris. *Ibid.*)

mater neque enim fas est ut avertam faciem meam a te. Demandez, ma mère, avec assurance, car il n'est pas juste que je vous refuse rien. Je veux que tout le monde sache l'affection que je vous porte et le pouvoir que vous avez sur moi, et que si je suis sur le trône de mon Père, je ne cesse pas de vous considérer et de vous honorer comme ma Mère.

DEUXIÈME VÉRITÉ

La Vierge n'a point en horreur et ne déteste point les louanges, les prières et le service des pécheurs

La preuve de cette vérité dépend de celle qu'on traite en théologie, où l'on enseigne que Dieu n'a point en horreur les prières et les services des méchants. Car il ne déteste que le mal, et c'est une hérésie de dire que les bonnes actions qu'on fait sans la charité, sont des péchés. Le concile de Trente, sess. VI, canon 7, l'a formellement condamnée en ces termes : *Si quis dixerit opera omnia quæ ante justificationem fiunt, quacumque ratione facta sint, vere esse peccata, vel odium Dei mereri, etc., Anathema sit.* Si quelqu'un dit que toutes les actions qui se font avant la justification, de quelque manière qu'on les fasse, sont de véritables péchés, ou qu'elles méritent la haine de Dieu, etc., qu'il soit anathème.

En effet, quoique Dieu (nous pouvons dire la même chose de la Vierge) déteste le pécheur quand il n'a point la charité, il ne déteste pas toutes les actions que fait le pécheur sans la charité ; de même que s'il déteste l'infidèle qui n'a point la foi, il ne déteste pas les actions qu'il fait sans la foi : autrement toutes les actions des infidèles seraient des péchés, c'est une autre proposition condamnée par l'Église, aussi bien que celle-ci : *L'obéissance qu'on rend à la loi de Dieu n'est point véritable, quand elle se fait sans charité.*

J'avoue qu'il n'y a point de culte de Dieu parfait sans charité ; mais on le peut honorer d'un culte imparfait sans la charité actuelle ou habituelle ; et si l'obéissance qu'un pécheur rend à la loi de Dieu est louable et véritable, qui osera dire que la foi, l'espérance, la crainte, l'oraison, le jeûne, l'aumône faite en état de péché, sont des choses que Dieu et la Vierge ont en horreur ? Il faudra dire de même de tous les autres actes de vertu que Dieu produit dans nos cœurs par le mouvement de sa grâce et de son esprit, pour nous disposer à la justification. Ces sentiments font horreur et sont condamnés par l'Église. Ils sont aussi contraires au sentiment du grand S. Augustin qui, en son *Enchir.*, c. III, déclare que Dieu est honoré non seulement par la charité, mais encore par la foi et par l'espérance : *Deus colitur fide, spe et charitate.* Et, au livre de la Patience, il dit expressément que si quelqu'un n'ayant pas la charité, par

exemple un schismatique, souffre la faim et d'autres afflictions pour ne pas renoncer Jésus-Christ, ces choses ne peuvent être blâmées en aucune manière; au contraire cette patience est digne de louange, quoiqu'elle ne soit pas suffisante pour mériter le ciel [1].

Je sais ce que dit l'Ecriture, que la louange n'est pas belle dans la bouche du pécheur (*Eccli.* xv, 9), mais elle ne dit pas qu'elle est vaine et inutile, beaucoup moins odieuse et détestable. C'est la belle remarque de S. Bernard : *In peccatore est utilis et fructuosa confessio, et si non speciosa decoraque laudatio.* (Serm. XLV *inter parv.*)

Je ne sais ce que prétendent ceux qui se déclarent les ennemis mortels des pécheurs; car s'ils offensent Dieu en louant son nom, en obéissant à sa loi, en demandant sa grâce, en implorant son secours par l'intercession de la Vierge, il ne faut plus qu'ils fassent aucun bien, étant en état de péché mortel; ainsi c'est une nécessité pour eux de demeurer impénitents jusqu'à la fin de leur vie; puisqu'ils ne peuvent faire pénitence sans grâce, et qu'on n'en obtient presque aucune que par le moyen de la prière.

TROISIÈME VÉRITÉ

Bien loin d'avoir la prière des pécheurs en horreur, la Vierge exauce ceux qui la prient avec humilité et confiance.

Cette proposition est enseignée et défendue par les théologiens, et généralement par les SS. Pères et par les conciles, qui conseillent et qui ordonnent aux pécheurs de prier Dieu, parce que l'oraison est, comme je l'ai dit, nécessaire, ou du moins très utile pour fléchir son cœur et pour obtenir sa grâce.

Pour faire voir l'ignorance ou la malice des ennemis de la Vierge, il faut distinguer trois choses dans la prière, savoir le mérite, la satisfaction et l'impétration. Le mérite suppose la charité habituelle, c'est pourquoi celui qui est en état de péché mortel ne mérite rien. La satisfaction se peut faire par une personne qui est en état de péché mortel, quoique non pas si bien que si elle était en grâce.

Mais quant à l'impétration, elle ne suppose et n'exige point nécessairement la charité ni la grâce sanctifiante. S. Thomas, dans sa *Somme théologique*, 2ª 2æ q. CLXXVIII, A. II *ad* I, le prouve ainsi : La vertu, dit-il, que la prière a, n'est pas fondée sur le mérite de celui qui prie, mais sur la miséricorde

1. Si quis non habens charitatem, etc. in aliquo Schismate constitutus ne Christum neget, patitur tribulationes, angustias, famem etc. nullo modo culpanda sunt ista : imo vero et hæc laudanda patientia. (S. AUGUST. *l. de patientia c.* 26.)

de Dieu, sur les mérites de son Fils et sur les promesses qu'il nous a faites. Or la miséricorde de Dieu s'étend aussi bien sur les méchants que sur les bons. Les mérites de son Fils se peuvent appliquer et aux justes et aux pécheurs, puisqu'il est mort pour tous les hommes.

Il est vrai que la promesse qu'il nous a faite de nous exaucer infailliblement, regarde principalement les justes. Cependant, poursuit S. Thomas, q. LXXXIII, *a.* XVI, les pécheurs sont exaucés aussi quand leur prière a les conditions requises, savoir, quand ils prient pour eux-mêmes, quand ils demandent des choses utiles à leur salut, et quand ils les demandent avec dévotion et persévérance. La raison en est que les promesses du Fils de Dieu sont générales : *Omnis qui petit, accipit.* (Luc. XI, 10). Quiconque demande reçoit, soit juste, soit pécheur, ajoute S. Chrysostôme, homil. XVIII. Opus. imp., et il ne faut point limiter sans nécessité les promesses de Notre-Seigneur, principalement en cette matière qui est honorable à sa miséricorde, et qui ne blesse en aucune manière les droits de sa justice ; car, comme j'ai dit, la vertu qu'a l'oraison d'impétrer, n'est pas fondée sur la dignité de la personne qui prie, mais sur la bonté, la miséricorde et la promesse de Dieu. C'est pourquoi l'indignité du pécheur n'empêche point que son oraison ne soit exaucée, pourvu qu'elle ait les conditions que nous avons marquées. C'est ce que déclare S. Augustin, par ce discours qu'il fait à un homme de méchante vie : *Quoi, misérable*, lui dit-il, *as-tu bien l'assurance de demander quelque chose à Dieu? Peux-tu bien espérer de lui quelque faveur, toi qui as le cœur souillé d'une infinité de crimes* ? Oui, répond ce saint docteur au nom du pécheur : *J'ai cette assurance, et elle me vient, non pas de moi, mais du bon plaisir de Dieu ; non pas de ma présomption, mais du gage de sa promesse* [1]. Il faut dire de même de la prière que le pécheur adresse à la Sainte Vierge ; elle ne tire pas la vertu qu'elle a d'impétrer, de la dignité de celui qui la fait, mais du mérite de celle à qui elle s'adresse, qui est la Mère de Dieu, à qui son Fils ne peut rien refuser pour les grands services qu'elle lui a rendus. C'est pour cela que bien que les mérites de celui qui prie ne demandent pas qu'il soit exaucé, les mérites de la Mère de Dieu qui prie, font néanmoins qu'il est exaucé, comme dit S. Anselme [2]. S. Bernard dit, dans la même pensée, que le pécheur étant indigne d'au-

1. Audes a Deo aliquid petere peccator impie?
Audes sperare aliquam contemplationem Dei te habiturum infirme, immundo corde? Audeo inquit non de me sed de ipsius delectatione, non de mea præsumptione sed de illius pignore. (S. Aug. expos. H *in Ps.* XXVI.)

2. Si merita invocantis non merentur exaudiatur, merita tamen matris intercedunt ut exaudiatur. (S. Anselm. *De Excell. Virg.*)

cune grâce, Dieu a tout donné à Marie, afin que nous recevions par ses mains, ce que nous ne pourrions obtenir par nos mérites : *Quia indignus eras cui donaretur, datum est Mariæ ut per illam acciperes, quidquid haberes* [1]. Quel est l'homme qui, après cela, craindra de s'adresser à Dieu? Qui désespérera de sa miséricorde, ayant une telle avocate auprès de lui? Vous êtes, dites-vous, un grand pécheur? je le crois, mais aussi n'est-ce pas sur cette qualité que vous devez fonder votre espérance, c'est sur la seule bonté de Dieu ; c'est sur les mérites de son Fils et sur l'intercession de sa Mère, qui est l'asile des pécheurs et le refuge des misérables.

Mais S. Jean, dites-vous, nous assure que Dieu n'exauce point les pécheurs. Ce n'est pas S. Jean qui prononce ces paroles, répond S. Augustin [2], c'est l'aveugle-né qui n'était pas encore parfaitement éclairé : *Verbum est cæci adhuc inuncti.* On peut néanmoins, avec S. Thomas [3], vérifier sa proposition, en disant que Dieu n'exauce point le pécheur qui prie en qualité de pécheur, et qui s'appuie sur ses propres mérites ; car c'est en ce sens que son oraison est exécrable; mais il est exaucé quand il ne fait fond que sur les mérites du Fils de Dieu auprès de son Père, et sur ceux de la Mère de Dieu auprès de son Fils.

On peut dire encore que Dieu n'exauce point le pécheur quand il demande des miracles pour attester non pas l'Evangile, car Dieu en fait pour ce sujet, mais la sainteté de sa personne qu'il ne peut autoriser sans mensonge, et c'est ce que prétendait prouver l'aveugle-né. Quoi qu'il en soit, il est indubitable que Dieu exauce les pécheurs quand ils prient comme il faut : autrement, dit S. Augustin, c'est en vain que le publicain, n'osant lever les yeux au Ciel, eût frappé sa poitrine en disant : Mon Dieu, ayez pitié de moi qui suis un pécheur. Il ne faut donc point que le méchant appréhende de s'adresser à la Vierge, principalement s'il a dessein de se convertir ; car il trouvera en elle des entrailles d'une mère de miséricorde qui le tirera de l'abîme de son péché [4].

C'est ce qu'elle a révélé à sainte Brigitte en ces termes : « Je » suis la Reine du Ciel, je suis la Mère de miséricorde, la joie » des justes, et la porte par où les pécheurs doivent aller à » Dieu, etc. Il n'y a point de peine dans le Purgatoire qui ne » soit adoucie par mes prières. Il n'y a point d'homme, si

1. S. Bern. *in Vigil. Nativit. Dom.*
2. S. Aug. tract. xliv *in Joan.*
3 S. Thom. 2ª 2æ *q.* lxxiii, *a.* xvi, *ad.* 1.
4. Si Deus peccatores non exaudit, frustra publicanus oculos in terram demitteret; et percutiens pectus suum diceret : Deus propitius esto mihi peccatori. (S. Aug.)

» méchant qu'il soit, qui, tandis qu'il est sur la terre, soit » abandonné de ma miséricorde; car j'obtiens de Dieu qu'il » soit moins tenté des démons qu'il le serait. Il n'y a point » de pécheur, si éloigné qu'il soit de Dieu, qui ne retourne » à lui et n'obtienne miséricorde, pourvu qu'il m'invoque et » qu'il ait espérance en moi. » (Livre VI des *Révélations*). Nous avons une infinité d'exemples dans tous les siècles de cette charité de la Vierge envers de très grands pécheurs, on en a fait de gros volumes. Je n'en choisis que trois très célèbres par les écrits des SS. Pères.

EXEMPLES.

Le premier est celui du fameux Théophile, dont l'histoire a été écrite par Eutychien qui était alors son domestique, et qui témoigne avoir vu de ses yeux une partie de ce qu'il écrit, et a appris le reste de Théophile même. Voici le précis de cette histoire.

Avant que les Perses eussent fait irruption dans l'Empire Romain, il y avait à Adanas, ville de Cilicie, un homme nommé Théophile, intendant, ou, comme disent d'autres, archidiacre de cette Eglise, qui était en si haute réputation de vertu qu'on le voulut faire évêque, ce qu'il refusa constamment, se contentant par humilité d'être administrateur du bien de l'évêché ; mais ayant été accusé par quelques envieux d'avoir malversé dans sa charge, et en ayant été déposé, il en conçut un si grand dépit, qu'il s'en alla trouver un magicien juif résolu de se donner au diable. Ce misérable l'ayant mené pendant la nuit dans une place publique et l'ayant averti de ne point faire le signe de la croix, voici Satan qui paraît accompagné d'une grande multitude de démons. Le magicien le prie d'assister Théophile. Le diable répond qu'il n'en fera rien, à moins qu'il ne renonce à Marie et à son Fils, et qu'il ne lui donne l'acte de sa renonciation écrite de sa main. Théophile transporté de passion fait ce qu'il demande et lui donne une cédule signée de sa main, puis s'en retourne.

Le jour suivant, l'évêque touché de Dieu appelle publiquement Théophile à l'Eglise, lui demande pardon devant tout le monde du déplaisir qu'il lui avait causé, et du tort qu'il lui avait fait, le rétablit en sa charge, augmente ses gages, et étend sa juridiction. Alors Théophile commença à sentir les premières touches de sa conscience qui lui reprochait son crime. Il tâcha d'abord de l'étouffer; mais les remords croissant toujours de plus en plus, et ne pouvant plus résister aux violentes passions de la douleur, il verse une grande abondance de larmes, il se jette contre terre, il afflige son corps par des veilles, par des jeûnes, et par d'autres pénitences, sans néanmoins avoir aucune espérance de salut. Car, considérant l'énormité de son crime, il ne voyait aucune ressource à son malheur; et ce qui mettait le comble à son désespoir, c'est qu'il avait aussi renoncé sa sainte Mère, qui était celle qui l'eût pu réconcilier avec son Fils; de sorte qu'il voyait toutes les avenues de la grâce fermées et condamnées pour lui.

Dans ces agitations de cœur et d'esprit, il lui vient un petit rayon d'espérance ; c'était que la Sainte Vierge pourrait le tirer de cet abîme de malheur. Il va donc dans son église, il se prosterne devant son image, et, tout baigné de larmes, après lui avoir demandé très humblement pardon de son impiété, il la conjure de lui faire miséricorde et de lui obtenir grâce de son Fils Il fut quarante jours jeûnant, pleurant, et priant la Sainte Vierge nuit et jour d'avoir pitié de lui.

Après quoi, la Mère de Dieu lui apparut pendant la nuit, se rendant même visible à ses yeux, et, après lui avoir représenté la grandeur de sa faute, elle lui fit faire une nouvelle profession de foi, confessant que son

Fils était Dieu et qu'il jugerait les vivants et les morts. Théophile l'ayant faite avec beaucoup de sentiments de douleur, la Vierge disparut après lui avoir promis de prier son Fils pour lui. Cependant il ne relâcha rien de ses pénitences et passa toutes les journées dans l'église, prosterné devant l'image de la Vierge de qui il attendait son salut. Ses prières ne furent pas vaines, car une autre nuit, cette Mère charitable lui apparut et, d'un visage gai, elle lui dit : « Homme de Dieu, mettez fin à votre pénitence. J'ai pré-» senté vos larmes et vos prières à Dieu qui les a reçues favorablement; » souvenez vous seulement de conserver jusqu'à la mort la foi que vous » m'avez jurée ».

Théophile fut infiniment consolé de cette visite; mais il n'y avait que la cédule qu'il avait donnée au diable qui l'inquiétait. Il conjure la Vierge de mettre le comble à sa miséricorde et de la retirer des mains de son ennemi. Trois jours après la reine du Ciel la lui rapporta pendant la nuit, et à son réveil Théophile la trouva sur son sein. On ne peut exprimer la joie qu'il en eut. Le jour suivant qui était un dimanche, l'Evêque étant à l'église avec une grande multitude de peuple, après qu'on eut récité l'Evangile, Théophile vint à ses pieds, lui raconta ce qui lui était arrivé, lui mit entre les mains l'obligation qu'il avait passée avec le démon, et le pria de la faire lire devant toute l'assemblée.

On ne saurait exprimer l'étonnement de ce prélat qui, voyant Théophile à ses pieds baigné de larmes, le releva avec beaucoup de tendresse, l'embrassa, et rendit mille bénédictions au Fils de Dieu et à sa sainte Mère. Il fit ensuite, à la prière de Théophile, brûler la cédule devant tout le peuple qui fut plusieurs heures, criant dans un transport de joie et de douleur : *Seigneur ayez compassion de lui.*

L'évêque ayant fait faire silence, acheva la Messe et donna la communion à ce pauvre pénitent. Chose admirable, aussitôt qu'il eut reçu notre Seigneur, son visage parut aux yeux de tout le monde rayonnant d'une lumière céleste. Il alla à l'église de la Sainte Vierge où il avait reçu sa grâce, et, après y être resté quelque temps en prière, il se sentit incommodé et vit que Dieu l'appelait à lui. En effet, ayant mis ordre à ses affaires domestiques et dit adieu à tous les assistants, trois jours après il mourut dans la même église, publiant jusqu'au dernier soupir les louanges de Dieu et de sa sainte Mère.

Cette histoire, comme j'ai dit, a été écrite par Eutychien, patriarche de Constantinople, qui était alors officier de Théophile, et qui a été témoin oculaire de cette merveille. Plusieurs SS. Pères en ont fait mention. Le B. P. Damien, ravi de cette grâce, s'adresse à la Sainte Vierge et lui dit, en son premier sermon de la Nativité : « Qu'est-ce que Dieu vous pourra » refuser ? ô Marie, puisque vous avez pu retirer Théophile des portes de » l'enfer ? vous avez retiré du bourbier misérable cette âme malheureuse » qui avait renoncé par un acte signé de sa main tout le mystère de la » grâce qui s'est passé dans vous; rien ne vous est impossible, puisque vous » pouvez sauver les plus désespérés ».

S. Bernard fait aussi mention de cette histoire [1] Métaphraste et Surius la rapportent tout au long. S. Bonaventure, S. Antonin, Vincent de Beauvais, Molan dans le Martyrologe d'Usuard, et plusieurs autres [2] attestent cette merveille qui montre que la Vierge n'a pas horreur des pécheurs et qu'elle ne déteste pas leurs prières; car le premier mouvement qu'eut Théophile

1. Quid tibi negabitur Maria cui negatum non est Theophilum de ipsis perditionis faucibus revocare? infelicem animulam totum illud quod in te factum est proprio charactere denegantem deluto fœcis et miseriæ sublevasti, nihil tibi impossibile, cui possibile desperatos in spem beatitudinis revocare. (S. Bern. *de prec. ad Virg.*)

2. S. Antonin. III[a] P. tit. xxxii, *c.* iv, § *ult.*

de se convertir, fut une grâce de Jésus-Christ qui lui fut obtenue par sa sainte Mère.

Césaire, et après lui Vincent de Beauvais [1], rapportent un autre fait qui a quelque chose de semblable, arrivé en Guyenne à un jeune soldat, qui, après avoir dissipé le bien que son père lui avait laissé, se donna à Satan et renonça à Jésus-Christ, mais il ne voulut jamais renoncer sa sainte Mère, quelque instance que le démon lui en fît. Lorqu'il s'en retournait chez lui fort triste, il entre dans une église, et voyant l'image de la Vierge qui tenait son Fils entre ses bras, il la conjure avec beaucoup de larmes de lui obtenir pardon de son péché. Alors ce jeune homme entendit la Vierge qui disait à son Fils : « O mon Fils très doux, ayez pitié de cet homme. » Le Fils, pour faire connaître à ce soldat l'énormité de sa faute, fut quelque temps à refuser cette grâce à sa Mère en lui disant : « Que voulez-vous que » je fasse à ce misérable qui m'a renoncé ? » Le jeune homme vit après cela la Sainte Vierge qui se prosternait aux pieds de son Fils et qui demandait sa grâce, et aussitôt le Fils relevant sa Mère lui dit : « Ma Mère, je » ne vous ai jamais rien refusé ; je le veux bien, je lui pardonne pour l'amour » de vous ».

Il y avait alors dans l'église un homme à qui ce jeune débauché avait vendu ses terres et son héritage, lequel ayant vu et entendu ces mêmes choses, lui rendit tout son bien, et lui donna sa fille en mariage. Césaire dit que l'un et l'autre vivaient encore de son temps, et qu'il n'y avait rien de plus certain ni de plus attesté que cette histoire.

Sophronius, évêque de Jérusalem, auteur très célèbre pour sa doctrine, et pour sa sainteté, rapporte un autre exemple des miséricordes de la Vierge envers les pécheurs qui s'est répandu par toute la terre, et dont on fit le récit dans le second Concile de Nicée. C'est celui de sainte Marie l'Egyptienne qui vivait environ cinq cents ans après Notre-Seigneur. Cette femme ayant mené, dix-sept ans durant, la vie la plus infâme et la plus dissolue qu'on puisse imaginer, et voyant que tous les chrétiens allaient à Jérusalem adorer la sainte croix le jour de son Exaltation, y alla avec les autres, et lorsqu'elle entrait dans l'église elle se sentit arrêtée par une vertu secrète et une main invisible qui l'empêchait d'avancer, quelque effort qu'elle fît. Il y avait au portail de l'église une image de la Vierge qui tenait son Fils entre ses bras ; cette pauvre misérable touchée de l'accident qui lui était arrivé, se prosterne devant cette image, demanda pardon à la Sainte Vierge des crimes qu'elle avait commis, promit d'en faire pénitence, et la conjura de lui obtenir la grâce de pouvoir adorer avec les autres la croix de son Fils.

Ayant fait cette prière, elle se leva et entra sans peine dans l'Eglise, et, après avoir adoré la sainte croix, elle prit la résolution de faire pénitence. « O ma sainte Dame, disait-elle, vous avez eu pitié de moi, vous n'avez » point rejeté mes prières, vous m'avez obtenu la grâce de voir et d'adorer » la croix de mon Sauveur ; je veux dorénavant glorifier mon Dieu qui » reçoit les pécheurs à pénitence. O ma chère Dame, ne m'abandonnez » point, mais conservez-moi en quelque lieu que j'aille, car je vous choisis, » pour ma caution auprès de Dieu, et pour ma défense contre le démon. »

Cette prière achevée, elle se confessa et reçut le corps de Notre Seigneur dans la même église ; puis ayant traversé le Jourdain, elle se jeta dans un vaste désert, où elle passa quarante-sept ans, menant une vie plus divine qu'humaine. Puis sentant sa fin approcher, elle vint en un lieu où le saint Abbé Zozime la trouva. Elle lui raconta comment s'étant jetée dans ce désert elle fut tourmentée de tentations impures autant d'années qu'elle en avait passées dans le désordre. « En ce temps-là, lui dit-elle, je m'adressais » à la Sainte Vierge, ma caution et ma répondante auprès de Dieu, je la

1. Cæsar. lib. II. *Exempl.* c. XII. — Vincent. *in Spec. hist.* l. VII, c. CV.

» priais de m'assister, et elle ne manquait point de venir à mon secours, en » tout lieu, en tout temps, et en toutes mes nécessités, veillant sur moi » comme un pasteur sur sa brebis, et comme une mère sur son enfant ». Après avoir fait ce récit au saint Abbé, elle se confessa, puis reçut de ses mains le saint Viatique, et ensuite rendit doucement son esprit à Dieu.

Ces histoires appuyées du témoignage des Pères et de toutes les raisons que j'ai rapportées, nous sont des preuves incontestables que la Vierge n'a point horreur des pécheurs, et qu'elle ne déteste point leurs prières, comme veulent le faire croire quelques dévots indiscrets, ou plutôt quelques ennemis couverts de sa dévotion. Au contraire nous connaissons visiblement qu'elle les aime, et qu'elle leur obtient la grâce de faire pénitence. C'est pour cela, dit le savant Abbé de Celles [1], qu'elle s'appelle Mère de grâce et Mère de miséricorde. Elle assiste, dit-il, pendant la vie présente, les bons et les méchants : conservant les bons dans la grâce, c'est pour cela que l'Eglise chante *Marie Mère de grâce ;* attirant les méchants à la pénitence, de là vient que nous lui disons avec l'église *Marie Mère de miséricorde.*

Ce discours m'engage à déclarer quelques autres faveurs que cette bonne Mère procure à ses enfants, ce qui nous servira encore à nous établir dans sa dévotion, et nous attachera plus fortement à son service.

ONZIÈME QUESTION

QUELS BIENS LA VIERGE PROCURE A SES SERVITEURS

S. Antonin [2], archevêque de Florence, dit de la dévotion envers la Mère de Dieu, ce que Salomon dit de la sagesse. *Venerunt mihi omnia bona pariter cum illa et innumerabilis honestas per manus illius.* (Sap. vii, 11). Toutes sortes de biens me sont venus avec elle, j'ai reçu par ses mains des honneurs et des grâces sans nombre.

Tous les biens se réduisent à trois ordres : ceux de fortune, ceux du corps et ceux de l'âme. Je pourrais montrer par une infinité d'exemples que Notre Dame procure à ses serviteurs les biens de fortune quand cela est expédient pour leur salut ; qu'elle les assiste dans toutes leurs nécessités ; qu'elle les élève dans l'honneur et dans les grands emplois ; qu'elle donne un bon succès à leurs affaires ; qu'elle les délivre de leurs ennemis ; qu'elle bénit tous leurs travaux, qu'elle les comble de grâces et de faveurs temporelles.

Comme cette matière est d'une grande étendue, je renvoie ceux qui voudront satisfaire leur curiosité sur ce sujet aux exemples qu'en rapporte le docte et savant écrivain Jean de Carthagène dans son quatrième tome de la *Dévotion à la Vierge ;* au P. Spinelli de notre Compagnie, dans le chapitre xxx

1. Adjuvat in vita præsenti tam bonos quam malos. Bonos eos, in gratia conservando ; unde canimus ; *Maria mater gratiæ.* Malos eos ad pœnitentiam reducendo, unde dicitur : *Mater misericordiæ.* (Idiota, *Contempl. B. V.* c. vi).

2. S. Antonin. IV[a] P. *tit.* xv, *c.* x, § 12.

de son beau *Livre de la Mère de Dieu*; au P. Poiré de la même Compagnie, dans le troisième traité de la *Triple Couronne*, où l'on trouvera toutes sortes d'exemples des biens de corps et de fortune que la Vierge procure à ses enfants. Pour moi, je me borne aux seules faveurs de l'âme, et, sans parler de la science et autres belles qualités d'esprit dont elle a favorisé plusieurs de ses serviteurs, je m'arrête à celles qui regardent le salut.

La première, c'est de les préserver de l'erreur et de l'hérésie, quand ils sont en danger d'y tomber, et de les en retirer s'ils y sont tombés. Cette grâce lui a été accordée pour avoir conçu et enfanté la vérité, et pour avoir produit un acte héroïque de foi, en croyant aux paroles de l'Ange; car les saints qui ont excellé en une vertu ont un pouvoir tout particulier de la produire dans le cœur des hommes.

C'est elle qui instruisit S. Grégoire le Thaumaturge lorsqu'il était dans le doute sur le parti qu'il devait prendre dans la diversité des opinions qui divisaient les chrétiens sur la doctrine d'Origène. Elle lui apparut la nuit avec S. Jean l'Evangéliste, et lui donna une formule de foi que S. Basile récite comme émanée du Ciel [1].

C'est elle qui préserva S. Cyrille du dangereux schisme où il allait tomber, en ne voulant point recevoir S. Chrysostome après sa mort au nombre des saints prélats de l'Eglise : elle lui apparut avec le même saint, et le tira de son erreur [2].

C'est elle qui ramena au sein de l'Eglise une grande dame nommée Cosmianne, femme de Germanicus Patrice, qui était tombée dans l'hérésie. Lorsqu'elle venait visiter le saint Sépulcre, elle lui fit reproche d'avoir abandonné l'Eglise, et l'empêcha même d'entrer dans ce lieu saint; ce qui l'effraya de telle sorte qu'elle se convertit aussitôt et renonça à son hérésie. Parcourez tous les siècles, et vous verrez que tous ceux qui ont fait la guerre à la sainte Eglise, l'ont faite à la Sainte Vierge, et que jamais un véritable enfant de la Vierge n'est mort hérétique.

La seconde grâce que la Mère de Dieu procure à ses enfants, c'est de les défendre et de les protéger contre leur ennemi dans les tentations. La tentation est un feu qui brûle la paille, et qui purifie l'or; les méchants y succombent, les justes y résistent. Comme nos ennemis sont puissants et rusés, nous avons un besoin extrême de la grâce de Notre-Seigneur pour découvrir leurs embûches, pour soutenir leurs assauts, pour repousser leurs attraits, et pour mépriser leurs menaces. *Mes frères*, dit S. Paul, *revêtez-vous de toutes les ar-*

1. Voir S. Grég. Nazianz. *Orat. Greg. Neoces.*
2. Voir Nicephor. lib. IV, *Hist.* c. viii.

mes de Dieu, pour pouvoir vous défendre des embûches et des artifices du diable : car nous n'avons pas à combattre la chair et le sang, mais contre les principautés, contre les puissances et contre les princes du monde.

La Vierge ne manque jamais d'assister ses fidèles serviteurs dans leurs combats. Elle se met à la tête des armées du Très-Haut, et vient elle-même à leur secours. On ne peut dire combien ces malins esprits appréhendent cette divine amazone. *Non sic timent hostes visibiles hostium multitudinem copiosam, sicut aereæ potestates Mariæ vocabulam, patrocinium, exemplum.* Les hommes, dit S. Bernard, ne craignent pas tant une armée effroyable d'ennemis, que les puissances des ténèbres qui sont répandues dans l'air craignent le nom, la protection et l'exemple de Marie; elles fuient, elles se cachent, elles fondent comme la cire devant le feu, aussitôt qu'elles entendent prononcer son nom. Nous venons de le voir dans l'exemple de Théophile.

S. Grégoire de Nazianze, dans son oraison de sainte Justine, rapporte que cette sainte fille, étant continuellement tentée par les démons qu'un magicien avait lâchés sur elle par ses charmes et ses conjurations, les mit tous en fuite dès qu'elle recourut à la Mère de Dieu.

La bienheureuse Magdeleine de Pazzi, carmélite, fut un jour si cruellement tourmentée que, poussée d'un mouvement de désespoir, elle s'en alla à la cuisine prendre un couteau pour se couper la gorge. Mais la Vierge vint aussitôt à son secours et arrêta le coup ; car après que Magdeleine eut pris ce couteau, elle s'en alla au chœur, monta sur l'autel de la Vierge, mit son couteau entre les mains de sa statue, et au même temps elle fut délivrée de sa tentation. Elle disait depuis qu'elle était tourmentée de pensées si horribles, qu'elle fût morte infailliblement de l'horreur qu'elle en avait, si la Vierge ne lui eût assuré que sa pureté n'en avait pas plus été offensée que les habits des trois jeunes hommes du feu de la fournaise de Babylone, ni plus salie que les rayons du soleil, pour avoir touché de la boue.

Cet exemple nous apprend que la Mère de Dieu ne préserve pas toujours ses serviteurs de la tentation, mais qu'elle les en délivre au moment qu'ils sont prêts d'y succomber. C'est ainsi qu'elle assista S. Antoine de Padoue, lorsqu'il prêchait le carême. Satan le prit à la gorge et était prêt de l'étrangler. Le saint ayant fait le signe de la croix, et commencé l'hymne *O gloriosa Domina,* le démon s'enfuit aussitôt, ne pouvant résister aux armes victorieuses de Marie [1].

1. Voir la vie de ce saint dans Surius.

Je pourrais confirmer cette vérité par une infinité d'histoires qu'on peut lire dans les auteurs qui ont écrit de la Vierge. S. Bernard en était bien persuadé, puisqu'il nous recommande instamment d'avoir, dans toutes nos tentations, recours à Marie. « O vous, dit-il, qui que vous soyez, et qui connaissez » que, dans le cours de cette vie, vous voguez plutôt sur une » mer orageuse que vous ne marchez sur la terre, ne détour- » nez jamais les yeux de cet Astre, si vous ne voulez pas faire » naufrage. Si les vents des tentations s'élèvent, si vous don- » nez contre les écueils des afflictions, regardez cette Etoile, » invoquez Marie; si vous êtes battus des flots de l'orgueil, » de l'ambition, de la médisance et de l'envie, regardez cette » Etoile, invoquez Marie; si vous sentez votre âme fortement » agitée par un tourbillon de colère, par une tentation d'ava- » rice et par de puissantes sollicitations de la chair, regardez » Marie; si vous êtes troublé par l'énormité de vos crimes, » si vous êtes confus du mauvais état de votre conscience; si » vous êtes effrayé par la crainte du jugement de Dieu et que » vous commenciez à tomber dans le gouffre de la tristesse » et dans l'abîme du désespoir, pensez à Marie. Dans les » dangers, dans les afflictions pressantes, dans les doutes et » dans les perplexités d'esprit, pensez à Marie, invoquez » Marie, que son nom ne s'éloigne point de votre bouche ni » de votre cœur; et, afin que vous obteniez le suffrage de ses » prières, n'abandonnez pas son exemple, mais imitez sa » conversation [1] ». On ne peut rien entendre de plus beau que ce discours de S. Bernard, qu'il finit par une assurance certaine qu'il donne que celui qui sera dévot à la Vierge ne sera point damné, mais qu'il arrivera heureusement au Ciel.

Marie ne défend pas seulement ses serviteurs contre les tentations de l'ennemi, mais elle les console encore dans leur tristesse, elle les assiste dans leurs dangers, elle les conseille dans leurs doutes, elle les soulage dans leurs peines, elle les anime dans leurs combats, et, ce qui est d'une consolation infinie, elle leur procure une bonne mort. Elle y est obligée par toutes les lois de l'amitié et de la charité, et, si je l'ose dire, de la justice. L'amitié veut qu'un ami assiste un ami dans sa misère. La charité oblige tous les hommes à secourir leurs frères et les mères leurs enfants dans leur extrême nécessité. La justice ordonne à un maître de prendre soin à la mort d'un serviteur qui l'a servi fidèlement pendant sa vie. Comme il

1. O quisquis te intelligis in hujus sæculi pro fluvio magis inter procellas et tempestates fluctuare quam per terram ambulare, ne avertas oculos a fulgore hujus sideris, si non vis obrui procellis, si insurgant venti tentationum, si incurras scopulos afflictionum, respice stellam, voca Mariam, etc. (S. Bern. homil. II *in Missus.*)

n'y eut jamais ni ami plus fidèle, ni mère plus charitable, ni maîtresse plus reconnaissante que la Sainte Vierge, on ne peut douter qu'elle n'assiste à la mort ses enfants et ses fidèles serviteurs. D'ailleurs elle s'est acquis un empire sur la mort pour avoir assisté à la mort de son Fils, et depuis que le Chef des prédestinés a expiré devant ses yeux, il faut que tous les prédestinés meurent entre ses bras.

C'est dans ce sentiment que l'Eglise [1] la supplie tous les jours de prier pour nous en tout temps, principalement à l'heure de la mort : *Nunc et in hora mortis nostræ*. Non seulement elle prie pour ses serviteurs, mais elle les visite dans leurs maladies et donne du soulagement à leurs peines. C'est la faveur qu'elle fit à S. Fulbert, évêque de Chartres : lorsqu'il était brûlé d'une grosse fièvre, elle apaisa ses ardeurs par le lait de ses mamelles sacrées. Sainte Marie d'Oignies la vit au chevet d'une sainte veuve de Villembroc près de Nivelle en Brabant qui lui avait consacré la virginité de ses filles, tenant un éventail en main avec lequel elle la rafraîchissait.

Suarez qui par sa science mérita l'estime de tous les savants et, par sa vertu, l'admiration de tous les gens de bien, avait une dévotion toute particulière pour la Mère de Dieu ; il avait coutume de dire qu'il aurait donné toute sa science pour le mérite d'un *Ave Maria*. Aussi mourut-il dans des sentiments de joie et de dévotion si extraordinaire, qu'il ne cessait de dire qu'il n'aurait jamais cru que la mort était si douce qu'il l'expérimentait.

Le Père Binet rapporte, en son livre *des perfections de Notre-Dame*, chapitre XXXI, qu'un saint homme qu'il assistait à la mort, lui dit un jour : « O mon père, si vous saviez quel con» tentement on sent en son âme d'avoir servi la très sainte » Mère de Dieu ! Je ne saurais vous expliquer la joie que je » ressens en mon cœur à l'heure et en l'état où vous me » voyez ».

Cette faveur est grande, mais il y en a une autre plus considérable, c'est qu'elle donne à tous ses bons serviteurs un pressentiment de leur mort, afin qu'ils n'en soient point surpris. Le Père Poiré en rapporte plusieurs exemples qu'on pourra voir dans son livre, la *Triple Couronne*, traité III, ch. XIII. Mais je ne puis omettre ce qui arriva à sainte Opportune, religieuse de S. Benoît, native d'Ième en Normandie. S. Adelime, évêque de Séez, qui a écrit sa vie, rapporte que, lors-

1. Voir S. AUG. serm. XIV *de Nat. Dom.* ; S. ILDEFONS., serm. IV *de Assumpt.* ; S. ANDR. CRÉTENS. orat. *de Dormit. Virg.* ; S. METHOD. orat. *in Hypap.* ; S. ANTONIN, IV, P., *tit.* XV. ; BARON. Ann. 1028 ; JACOB. DE VITRIA, *in vita* S. MAR. ÆGYPT.

qu'elle était malade, elle fut visitée par sainte Cécile et sainte Luce de la part de la Sainte Vierge. Les ayant aperçues, elle leur dit : « Hé bien, mes Dames et mes Sœurs, quel ordre ap- » portez-vous de la part de la Sainte Vierge à sa très humble » servante? » Les saintes lui répondirent : « Chère épouse du » Sauveur des hommes, la Reine du Ciel vous attend pour vous » conduire avec votre lampe allumée au cabinet de son très » honoré Fils votre glorieux Epoux ». Quelque temps après, lorsqu'elle tendait à sa fin, le clergé chantant d'un côté auprès de son lit et les religieuses de l'autre, elle se leva tout à coup sur son séant, et regardant vers la porte : « La voilà, dit-elle, » l'immaculée Mère de Dieu à qui je vous recommanderai tous, » puisque je ne vous dois plus voir en cette vie. » Puis étendant les mains comme si elle l'eût aperçue sur son lit, elle rendit en cet état doucement son esprit [1].

J'ai dit que la Bienheureuse Vierge défend ses serviteurs contre les tentations du démon ; et comme c'est à la mort qu'elles sont plus violentes, c'est en ce temps que nous avons plus besoin de son secours ; dès qu'elle paraît les puissances des ténèbres se retirent en désordre et en confusion.

S. Bonaventure, dans son beau *Miroir de la Sainte Vierge*, ch. III, dit que les anges attendent ses ordres pour défendre un chrétien agonisant. Voici le discours qu'il lui adresse : « S. » Michel, prince et général des armées de Dieu, obéit à vos » ordres, ô Sainte Vierge, pour défendre et pour recevoir au » sortir de leurs corps les âmes des fidèles qui se recomman- » dent jour et nuit à vous ».

Non seulement elle envoie la milice du Ciel, mais elle vient elle-même défendre et consoler ses enfants. En voici deux exemples qui nous donneront de la consolation.

L'un est d'Adulphe jeune seigneur qui avait quitté la Principauté d'Alsace pour entrer dans l'Ordre de S. François. A l'heure de sa mort, il fut horriblement combattu par les démons, qui le remplirent de frayeur à la vue des jugements de Dieu ; mais la Reine du Ciel, qu'il avait toujours tendrement aimée et fidèlement servie, vint le visiter avec une troupe innombrable d'esprits bienheureux, et lui dit : « Mon cher Adul- » phe, pourquoi craignez-vous la mort étant à moi comme » vous êtes? Soyez en assurance ; car mon Fils que vous avez » servi, vous donnera la couronne de gloire ». Ces paroles sorties de la bouche de celle qui nous a donné la parole de vie, dissipèrent la tristesse de son esprit, mirent en fuite les démons et pénétrèrent son âme d'une joie si pure, que, fondant en larmes de consolation, et ne pouvant assez marquer sa re-

1. Voir la vie de sainte Opportune dans SURIUS.

connaissance envers sa bonne Mère, il rendit doucement son esprit entre ses mains [1].

L'autre exemple est celui d'un religieux de notre compagnie, nommé Emmanuel Fernandez, qui mourut de misères avec le grand patriarche André Oviedo, envoyé par le Saint Siège en Ethiopie pour la conversion de ces pauvres peuples. Ce bon religieux qui était tombé malade, prédit qu'il mourrait le jour de Noël, ce qui arriva comme il l'avait prédit. Un peu avant que de mourir, il pria le P. Lopez qui l'assistait, de faire le signe de la croix vers un coin de la chambre qu'il lui montrait du doigt ; puis s'étant tourné de l'autre côté, il s'écria : « O sainte Dame ! O sainte Dame ! » Quelque temps après il dit au Père : « J'ai vu tout maintenant la Vierge Marie ma bonne » Mère qui était si belle et si glorieuse, que sa seule vue m'a » rempli de joie et de consolation ». Et disant cela son âme s'envola de son corps pour la suivre dans le Ciel [2]. Je ne sais si je me trompe, mais je suis fortement persuadé, par quantité d'exemples, que la Vierge se fait voir à tous ses fidèles serviteurs un peu avant que de mourir.

La dernière et la principale faveur qu'elle leur obtient, c'est la grâce de pénitence, s'ils sont dans le péché, ou de persévérance s'ils sont en grâce ; et c'est là le fruit inestimable de la dévotion envers la Sainte Vierge. Je ne parle point du Purgatoire où elle les visite souvent et d'où elle les retire, comme je dirai incessamment. Quoi qu'il en soit, il me paraît évident, par tout ce que j'ai dit, qu'ordinairement parlant, il n'est pas possible qu'un serviteur de la Vierge soit damné. Voici le raisonnement de S. Bernard, que je reprends. Si ce malheur arrivait, il faudrait ou que la Vierge n'eût pas le pouvoir de les sauver, ou qu'elle n'en n'eût pas la volonté. Le pouvoir ne lui manque pas, puisqu'elle est Mère de Dieu ; ni la volonté, puisqu'elle est Mère des hommes. Le pouvoir, parce que le Fils honore sa Mère ; la volonté, parce que la Mère aime son Fils ; le pouvoir, parce que Dieu ne lui refuse rien ; la volonté, parce qu'elle ne peut rien refuser aux hommes. Il faut que je rapporte encore les paroles de ce saint, car elles ont une onction de grâce et de piété que les nôtres n'ont point.

« La bienheureuse Vierge, dit-il, montant au Ciel fera des » largesses aux hommes aussi bien que son Fils. Pourquoi » n'en ferait-elle pas ? Car elle ne manque ni de puissance ni » de volonté. Elle est Reine du Ciel, elle est mère de miséri- » corde ; enfin elle est Mère de l'unique Fils de Dieu. Il n'y a » rien qui nous puisse mieux faire connaître la grandeur de

1. Voir les Chroniques franciscaines.
2. *Jarric.* IIª P. *Histor. Ind.* lib. III, c. XIX.

» sa puissance et de sa bonté, si ce n'est peut-être qu'on ne » croie pas que le Fils de Dieu honore sa Mère, ou qu'on doute » que les entrailles de Marie ne soient pas pénétrées de charité, » depuis que la charité même qui est de Dieu y a reposé neuf » mois corporellement [1] ». Je demande après cela si l'on peut raisonnablement se récrier contre cette proposition que les Pères ont avancée, qu'il est impossible, ordinairement parlant, qu'un homme soit damné qui sert fidèlement et constamment la Mère de Dieu. Mais il y en a qui ont écrit qu'elle en a retiré même quelques-uns de l'Enfer : c'est ce que nous allons examiner en la question suivante.

DOUZIÈME QUESTION

SI LA VIERGE A RETIRÉ QUELQUES PERSONNES DE L'ENFER

Il y a un méchant petit donneur d'avis qui a eu l'insolence de taxer les SS. Pères d'indiscrétion, et de faire passer leurs histoires pour des fables, parce qu'ils ont dit que la Vierge avait obtenu de son Fils que les âmes de quelques personnes qui lui étaient dévotes, et qui étaient décédées en état de péché mortel, rentrassent dans leurs corps pour faire pénitence. Cela lui semble insoutenable et digne de censure. Il faut voir s'il a raison et si cette doctrine favorise l'impénitence.

Pour résoudre cette question, il faut distinguer deux sortes d'enfers, l'un temporel qui est le Purgatoire, l'autre éternel qui est la prison des damnés, car je ne parle pas ici ni des limbes des Pères, ni de ceux des enfants.

Pour le Purgatoire, il est constant, comme j'ai dit, que la Vierge en retire plusieurs âmes, et que tandis qu'elles y sont, elle donne du rafraîchissement à leurs peines. Cette vérité est fondée sur la doctrine des théologiens, qui enseignent que les justes qui sont au Ciel, aussi bien que ceux qui sont sur la terre, soulagent par leurs prières les âmes qui font pénitence dans ces feux ; car bien que les bienheureux, ordinairement parlant, n'obtiennent pas aux défunts une rémission gratuite de leurs peines, parce qu'ils sont dans un état de justice qui exige une satisfaction que les saints ne peuvent plus faire, cependant ils les peuvent soulager en trois manières :

Premièrement, en obtenant de Jésus-Christ qu'il applique

1. Ascendens in altum Virgo Beata, dabit ipsa quoque dona hominibus. Quidni daret ? si quidem nec facultas ei deesse poterit, nec voluntas. Regina Cœli est, misericors est, denique Mater est unigeniti Filii Dei. Nihil enim sic potest potestatis ejus seu pietatis magnitudinem commendare, nisi fortasse aut non creditur Dei Filius honorare Matrem, aut dubitare quis potest omnino in affectum charitatis transisse Mariæ viscera in quibus ipsa quæ ex Deo est charitas novem mensibus corporaliter requievit. (S. Bern.)

à ces âmes ses satisfactions infinies, autant qu'il en est nécessaire pour les délivrer de leurs peines. Secondement, en leur appliquant leurs propres satisfactions, s'il y en a dans le trésor de l'Eglise qui aient excédé la peine qu'elles devaient subir lorsqu'elles étaient encore en vie. Troisièmement, en priant Dieu d'exciter les vivants à soulager par leurs prières, par leurs charités et par leurs pénitences, ceux qui sont dans le Purgatoire.

C'est en ces trois manières que la Vierge assiste ceux qui sont dans ces feux ; et, comme elle est plus puissante que tous les saints ensemble, il n'y a pas lieu de douter qu'elle n'en retire beaucoup et qu'elle ne diminue par ses prières la violence de leurs tourments. Nous avons une infinité d'exemples qui font foi de cette vérité, et qu'on peut voir dans les livres qui traitent des miracles de la Vierge

Quant à l'enfer des damnés, on peut en tirer quelqu'un en deux manières : ou l'empêchant d'y tomber, ou en l'en retirant après qu'il y est tombé. David remerciait Dieu d'avoir délivré son âme de l'enfer inférieur, parce qu'il l'avait empêché d'y tomber : *Eruisti animam meam de inferno inferiori.*

Il est hors de doute que la Vierge a retiré de l'enfer une infinité de gens de cette manière, et qu'elle en retire encore tous les jours, les préservant de la damnation éternelle ; car elle obtient à une infinité de pécheurs la grâce de la pénitence, comme j'ai dit, et procure une bonne mort à ceux qui se sont dévoués à son service. C'est en ce sens que S. Bernard dit que la Vierge a rempli le ciel et vidé l'enfer : *Per te cœlum impletum est, infernus evacuatus.* C'est en ce sens que S. Germain, patriarche de Constantinople, assure que plusieurs sont délivrés des supplices éternels par l'intercession de la glorieuse Vierge Marie. C'est en ce sens que S. Cyrille, patriarche d'Alexandrie, dit que la protection de la Vierge en préserve plusieurs de la sentence de la damnation éternelle. S. Chrysostome, S. Fulgence, S. Anselme, et les autres Pères lui attribuent ce pouvoir, et s'expliquent de cette manière. Les exemples que nous avons rapportés de pécheurs qu'elle a retirés de l'abîme du vice où ils étaient plongés, sont des preuves trop éclatantes de cette vérité pour en pouvoir douter.

Il reste donc à savoir si elle empêche quelques âmes après la séparation de leur corps de tomber en enfer, et si elle en retire même quelques-unes après qu'elles y sont tombées. Cette difficulté est grande ; car l'Écriture nous assure que la sentence se prononce au moment de la mort contre le pécheur, et que de quelque côté que tombe l'arbre il y demeurera pour jamais ; qu'il n'y a point de salut ni de resource pour ceux qui sont en enfer ; que le ver des damnés ne meurt point et que

leur feu ne s'éteindra point. Tous ces passages et quantité d'autres que j'omets, montrent évidemment que la sentence de mort qui est prononcée contre une âme séparée de son corps, est irrévocable; qu'ainsi le pouvoir de la Vierge ne s'étend que sur ceux qui sont encore en vie.

Cependant c'est le sentiment de quelques Pères, et de plusieurs grands théologiens, entre autres de S. Thomas, qu'il est arrivé souvent que des personnes qui étaient mortes en état de péché mortel, n'ont point été damnées éternellement; ce qu'ils prouvent par quantité d'exemples, entre autres de plusieurs idolâtres qui, étant morts dans leur infidélité, ont été ressuscités par les Prophètes, par les Apôtres et par plusieurs grands saints qui ont vécu dans les premiers siècles. Raderus en marque une grande quantité au vingt-quatrième jour d'avril.

S. Ambroise et S. Maxime rapportent que sainte Agnès rappela de mort à vie un jeune idolâtre que le démon avait étouffé dans la chaleur de sa passion et dans la volonté actuelle de pécher : S. Grégoire, dans ses Dialogues, écrit que S. Severin ressuscita par ses prières un méchant homme que les démons entraînaient en enfer. Egésippe assure que S. Pierre rendit la vie à un païen qui était parent de l'empereur. Evode, dans le premier livre des miracles de S. Etienne, dit qu'un enfant décédé avant que d'avoir reçu le baptême, retourna de mort à vie par la vertu des reliques de ce saint martyr [1]. La même chose arrive très souvent au tombeau de quelques saints de notre France, où l'on porte des enfants morts sans baptême, et qui donnent y étant présentés des signes de vie. Les exemples en sont si fréquents et si bien attestés, qu'on ne peut les nier sans témérité. Mais, sans parler des enfants, combien d'idolâtres ont été ressuscités par les martyrs dans les premiers siècles, et par plusieurs saints confesseurs dans ces derniers temps? Urbain VIII, dans la bulle de de la canonisation de S. François Xavier, rapporte comme témoignage de sa sainteté, qu'il avait ressuscité trois idolâtres morts, dont l'un avait été enterré un jour entier. Je ne parle point de l'histoire de Trajan et de Falconille. Il est constant que l'âme de ces infidèles n'était pas au Ciel ; il fallait donc ou qu'elle fût en enfer, ou que leur sentence fût suspendue.

Or c'est le sentiment des Pères et des théologiens qu'il faut accorder à la Mère de Dieu toutes les grâces et tous les privilèges qui ont été accordés aux autres saints : *Quod vel paucis mortalium constat fuisse collatum, non est fas suspicari tantæ*

1. S. Ambros, *serm.* xc; — S. Maxime. *serm.* ii; — S. Greg. *Dial.* lib. I, c. xii; — Egesipp. lib. III, c. ii; Evod. lib. I, *De Mirac. S. Steph.*

Virgini fuisse negatum. Il n'est pas permis, dit S. Bernard, en son épître CLXXIV.de douter ni même de soupçonner que Dieu ait refusé à la Vierge ce qu'il a accordé à quelque créature mortelle. Ce principe a paru indubitable à S. Ambroise, à S. Athanase, à S. Augustin, à S. Chrysostôme, à S. Jérôme, à S. Méthode martyr, à S. Thomas, à S. Bonaventure, à S. Antonin, et à plusieurs grands théologiens cités par Suarez [1] qui rapporte leurs paroles. Cela étant, on ne peut raisonnablement révoquer en doute que la Vierge ne puisse empêcher quelquefois des âmes séparées de leurs corps d'aller en enfer, et obtenir de Dieu qu'elles retournent sur la terre pour faire pénitence, puisque cette grâce a été accordée à plusieurs saints qui ont incomparablement moins de crédit et de mérite que la Mère de Dieu.

Mais outre ce raisonnement qui me semble fort, nous avons quantité d'exemples qui attestent cette vérité, et qui méritent quelque créance pour la qualité des personnes qui les rapportent. Je ne puis me dispenser d'en produire quelques-uns qui serviront à l'établissement de notre foi et de notre espérance.

EXEMPLES.

Flodoard, chanoine de l'Eglise de Reims, qui vivait entre le IX^e^ et le X^e^ siècle, et qui a composé une chronique savante ; auteur très exact et qui est estimé de tous les habiles gens, rapporte une chose arrivée à Verdun, ville qui n'était pas bien éloignée de la sienne. Il dit qu'un diacre de cette Eglise, nommé Adelman, extrêmement malade et tenu pour mort, allait être porté en terre lorsqu'il se leva soudainement avec autant de force et de santé que si jamais il n'eût été malade, et rapporta comment il avait vu divers lieux de supplices effroyables auxquels il avait été condamné ; mais que par les prières de la bienheureuse Vierge Marie Mère de Dieu et par l'intercession du glorieux S. Martin, il avait été renvoyé au monde pour faire pénitence.

Surius, dans la vie de saint Annon, archevêque de Cologne, rapporte qu'un homme de qualité nommé André, citoyen de Rome, était si débauché qu'il n'avait plus aucune marque de christianisme, sinon qu'il était extrêmement dévot à S. Césaire martyr, et visitait incessamment son église. Etant tombé malade, il mourut sans avoir fait pénitence, ce qui donna beaucoup d'affliction à toute sa famille. On se disposait à le porter en terre et on l'avait mis dans son cercueil. Sur le minuit, lorsqu'on priait près de son corps, il se leva sur son séant et rapporta qu'il avait été présenté au tribunal redoutable de Jésus-Christ, et qu'ensuite il avait été saisi par les démons qui le traînaient en enfer avec des cris effroyables ; mais que saint Césaire touché de sa misère se jeta aux pieds de Notre-Seigneur et le pria instamment de lui faire miséricorde, que la Vierge avec les saints apôtres et martyrs se joignirent en cause, et firent tant auprès de Dieu qu'ils obtinrent que son âme fût renvoyée dans son corps pour faire pénitence. S. Annon prêcha lui-même cette histoire au peuple, en un sermon qu'il fit lors qu'on portait en procession le bras de saint Césaire martyr, l'an de Notre-Seigneur mil soixante et dix.

Le P. Pelbart de Temesvar, personnage illustre de l'Ordre de S. François,

1. SUAREZ, tom. III, *in* III^a^ P., *disp.* II., *sect.* 2.

a composé un livre qu'il a dédié à Sixte IV, Pape, qui gouvernait l'Eglise l'an 1471, où il prouve [1] que la dévotion envers la Sainte Vierge est un signe de prédestination. Il établit cette vérité sur quantité de témoignages de l'Ecriture et des Pères et la prouve par plusieurs bonnes raisons. Pour confirmation, il apporte trois miracles, qui montrent que la Vierge par son intercession procure ordinairement à ceux qui lui sont dévots, la grâce de se confesser avant de mourir. Il assure que les deux derniers étaient arrivés de son temps, et qu'ils ne souffraient aucun doute. Pour le premier, il le tire d'un livre attribué à S. Anselme [2], lequel rapporte qu'un voleur ayant appris que ceux qui jeûnaient les samedis en l'honneur de la Vierge, ne mouraient point sans confession, fit vœu de jeûner ce jour-là le reste de sa vie, ce qu'il observa très exactement. Quelques années après ayant été pris et décapité sur le lieu même, chose merveilleuse, la tête étant séparée du corps se mit à crier par trois fois, *confession, confession, confession*. Les assistants étonnés de ce prodige, envoient promptement quérir un prêtre du village prochain, lequel remit la tête avec le corps, et alors le voleur rapporta qu'aussitôt que la tête lui avait été coupée, les démons s'étaient jetés sur son âme pour l'entraîner dans les enfers ; mais que la Vierge avait empêché qu'elle se séparât de son corps jusqu'à ce qu'il se fût confessé, et qu'elle lui avait obtenu cette grâce pour avoir jeûné les samedis en son honneur. Après s'être confessé au prêtre et demandé les prières des assistants, il mourut. Thomas de Chantpré [3], suffragant de Cambrai, prélat très célèbre pour sa doctrine et pour sa vertu, rapporte une histoire semblable arrivée en Normandie, et Césaire une autre dont je ferai le récit dans la dernière pratique d'honneur qu'on doit rendre à la Vierge.

Le second miracle que rapporte Pelbart, et qu'il dit être arrivé de son temps, est très illustre et très digne de foi, ayant pour témoins l'empereur Sigismond et une bonne partie de son armée. Il dit donc que cet empereur qui vivait il y a presque 250 ans, passant les Alpes avec son armée, on entendit une voix qui se plaignait d'une manière lamentable et qui surprit tout le monde. L'empereur ayant ordonné qu'on allât voir ce que c'était, on découvrit qu'elle sortait de dessous un buisson, où l'on trouva le cadavre d'un homme tout mangé et tout décharné, jusque-là, que les joncs et les épines lui passaient par le milieu du corps.

Les assistants lui ayant demandé qui il était et ce qu'il désirait, il répondit qu'il demandait un prêtre pour se confesser ; qu'il était soldat de l'empereur Sigismond leur maître, et qu'il avait été tué depuis plusieurs années dans un combat donné en ce lieu ; mais, parce qu'il avait été toute sa vie très dévot à la bienheureuse Vierge, qu'elle avait obtenu par ses prières que son âme demeurât dans son corps tout corrompu qu'il était, jusqu'à ce qu'il se fût confessé. On fait venir aussitôt un prêtre, lequel ayant entendu sa confession, et lui ayant donné l'absolution, l'âme se sépara du corps, et la voix ne fut plus entendue. L'empereur et toute son armée demeurèrent ravis de cette merveille.

Je ne voudrais pas donner facilement créance à des exemples de cette nature ; mais qui peut douter de la puissance de Dieu et du mérite de la Sainte Vierge ? qui croira qu'un religieux ose dédier à un Pape un livre où il rapporte cette histoire qu'il dit être arrivée de son temps, et dont il cite des témoins d'un mérite si extraordinaire, comme un empereur et les seigneurs de la cour qui étaient encore vivants, et qui eussent pu le convaincre de mensonge ?

Le dernier exemple que rapporte cet auteur, n'est pas moins admirable que les précédents, et semble avoir encore plus de certitude. Trois hommes

1. Pelbart. *Stellar. coronæ B. V. l.* xii, *p.* 2, *a.* 1.
2. S. Anselm. *l. Mirac.*
3. Thom. a Cantpr. *lib.* II, *Api.* c. xxix, p. 18.

passant le Danube firent naufrage. Deux se sauvèrent à la nage ; le troisième, qui ne savait pas nager, fut englouti dans les eaux et demeura trois jours au fond du fleuve. Pendant qu'il était là, il entendit une voix qui lui dit. « O homme vous méritez de perdre la vie et d'être damné pour vos crimes ; » mais parce que vous êtes serviteur de la Mère de Dieu, vous serez délivré de » ce danger, afin que vous puissiez confesser vos péchés. » Les deux autres qui avaient gagné le rivage, croyant que leur compagnon était mort, louèrent des bateliers dans le village voisin pour repêcher son corps. Après trois jours de travail, ne l'ayant pu trouver, ils se disposaient à s'en retourner, lorsque celui-ci en leur présence sort du fond de l'eau, vient au rivage, raconte à ses compagnons ce qui s'était passé, et aussitôt, dit cet auteur, ils me l'amenèrent pour faire sa confession, que j'entendis. C'est de la personne même que ce religieux a appris ce miracle, et à moins que de croire que ce pénitent fût un imposteur, ou que ce Père était un méchant homme qui se jouait de la crédulité du Souverain Pontife et de tous les fidèles, nous devons tenir cette histoire pour une chose très certaine, et confesser ensuite que la Vierge préserve quelquefois ses serviteurs de la damnation éternelle, même après la mort.

Nous avons quantité d'autres auteurs de très grande considération dans l'Église qui rapportent des histoires semblables. Le cardinal Pierre Damien écrit (lib II. ep. XIV) qu'un certain Bassus de Bourgogne étant mort sans pénitence au retour d'un pèlerinage qu'il avait fait à une église dédiée à Notre-Dame, les anges reçurent son âme comme celle d'un serviteur de la Mère de Dieu ; mais les démons de leur côté la voulant ravir, la Vierge survint qui les chassa, et obtint de son Fils que son âme rentrât dans son corps pour confesser ses péchés. Après sa confession, il rendit doucement son esprit.

Césaire, religieux de l'Ordre de Cîteaux, qui vivait il y a plus de quatre cents ans, et qui a composé douze livres de dialogues sur les miracles et les apparitions de son temps, rapporte plusieurs exemples semblables de morts que Notre-Dame a préservés de la damnation, leur obtenant la grâce de retourner en vie pour y faire pénitence. Tritemius dit que c'était un religieux très savant, très homme de bien et très fidèle observateur de toutes ses règles. On peut juger de la sincérité et de la créance que mérite son ouvrage par ces paroles qu'il met dans sa préface : « Dieu m'est témoin, » dit il, que je n'ai inventé aucune chose de celles que j'ai rapportées dans » ces dialogues. Que s'il se trouve peut-être que mon histoire ne soit pas » conforme à la vérité, il en faut imputer l'erreur plutôt à ceux de qui je » l'ai apprise, qu'à moi qui en ai fait le récit le plus sincère que j'ai pu. » Il dit de même en un autre lieu (lib. III, c. XXXIII).

Je laisse tout ce qui a été révélé à sainte Brigitte sur le salut de son fils Charles, et ce qu'elle rapporte bien au long au VII^e^ livre de ses *Révélations*, qui ont mérité l'approbation du concile de Bâle. Mais je ne puis omettre l'histoire mémorable d'un enfant ressuscité quinze jours après sa mort. Voici le récit qu'en fait Juste-Lipse [1], la gloire de notre siècle, en qui la science et la sainteté ont été également admirables. Il a recueilli les miracles arrivés à Notre-Dame de Halle ; il dit qu'une femme nommée Firmine dont le mari se nommait Etienne Morel, étant accouchée d'un enfant mort, on l'enterra selon la coutume dans un lieu profane. Cette pauvre mère extrêmement affligée de ce que son enfant était mort sans baptême, se recommande à Notre-Dame de Halle, la prie continuellement pour son salut, fait vœu d'aller en pèlerinage à sa chapelle, où elle ne manquait point d'aller tous les ans. Elle continua ses prières et ses vœux l'espace de quinze jours depuis la mort de son enfant, après lesquels elle dit avec as-

1. JUST. LIPS. *De virg. Hallensi*, c. XXXIII.

surance que son fils était vivant, et que Dieu le lui avait fait connaître pendant la nuit.

On ne fit point état de son discours, qu'on attribua à la faiblesse de son esprit et à la violence de sa douleur. Cependant elle persista à dire que son enfant était en vie, et obligea les femmes qui la servaient d'aller au jardin où le corps était enterré. Elles le firent pour la contenter et lui remettre l'esprit qu'elles croyaient malade. Après avoir enlevé la terre qui le recouvrait, elles trouvèrent l'enfant beau, vermeil et plein de vie. Il n'y avait qu'un côté de la joue que la terre avait un peu foulé. Elles le rendirent à sa mère, puis elles le portèrent pour être baptisé à un village voisin où il donna des preuves manifestes de vie; car il jeta du sang par les narines, pleura et versa des larmes, et ouvrit plusieurs fois les yeux et la bouche. Ce que voyant le curé le baptisa sans difficulté en présence de soixante-dix personnes. Cinq heures après l'enfant expira. Voilà ce que rapporte Juste-Lipse qui mérite créance à cause de la force de son esprit, la solidité de son jugement et la probité de ses mœurs.

RÉFLEXIONS SUR CES HISTOIRES [1].

Je voudrais bien savoir ce que peuvent opposer à l'autorité de ces miracles ceux qui les tournent en ridicule, et qui traitent de gens pitoyables les auteurs qui les rapportent. Comme je ne serais pas recevable dans mes preuves si je ne produisais que ce qui entre dans mon sens, je ne crois pas aussi qu'on doive beaucoup déférer au sentiment de quelques esprits suffisants qui se raillent de ces histoires et qui croient en avoir détruit la créance, lorsqu'ils ont cité d'un air bouffon les *Bernard*, les *Pierre Damien*, les *Juste-Lipse* et les *Pelbart*. Si, lorsqu'il est question de répondre à des preuves solides, on en est quitte pour hausser les épaules et pour tourner la tête, on aura bientôt renversé les appuis de notre religion, et lorsqu'on produira les miracles sans nombre que rapportent S. Augustin et S. Grégoire-le Grand, il n'y aura qu'à soupirer et à dire : *le bon S. Augustin, le bon S. Grégoire, le bon Pierre Damien étaient de bonnes gens qui donnaient dans la vision et dans la bagatelle.*

Mais quels sont ces messieurs qui comptent pour rien l'autorité d'un Juste-Lipse? Je voudrais avoir pris la mesure de leur tête pour voir si leur esprit et leur savoir est de l'étendue du sien. Ils se raillent de Pelbart. Je n'entreprends pas sa défense, mais j'aurais désiré qu'ils eussent répondu à la demande que j'ai faite pour appuyer son témoignage, s'il y a homme sur la terre assez impudent pour dédier un livre à un Pape, où il rapporte une histoire fausse qu'il dit être arrivée presque de son temps à la vue d'un empereur et de son armée, pouvant être convaincu d'imposture par une infinité de témoins qui étaient encore vivants.

Lorsque je lis les livres de ces critiques railleurs, j'y trouve une infinité de petits contes et d'historiettes qu'on débite hardiment sur la foi d'un copiste mercenaire, d'un gazetier souterrain, d'un écrivain gagé pour mentir et pour médire, de quelque prêtre apostat, ou de quelque marchand de Hollande qui dira que les Jésuites se vont faire brûler à petit feu au Japon pour amasser des millions qu'ils font passer en Europe. J'y rencontre enfin ces sottises et ces visions d'un esprit extravagant qu'on veut faire passer pour des vérités certaines et incontestables. Et lorsque je produis des docteurs de l'Eglise, des saints du premier rang, des écrivains consommés en doctrine et en piété, des auteurs sages, judicieux et de bon sens, qui ne rapportent que ce qu'ils ont vu ou ce qu'ils ont appris de témoins irrépro-

1. Le P. Crasset répond ici à l'un de ces nombreux petits volumes anonymes que l'hérésie enfantait contre le catholicisme, intitulés tantôt *Préservatif*, tantôt *Avis*, etc.

chables, on se récrie contre eux, on fait passer ces grands hommes pour de bonnes gens et pour des auteurs pitoyables.

Pour moi je ne croirai point faire injure à tous les ministres de Sedan et de Rotterdam, et à tous les prétendus catholiques qui prennent leur parti contre la Sainte Vierge, si je défère plus à l'autorité d'un Pierre Damien et d'un Juste-Lipse, qu'à celle de ces réformateurs qui n'opposent à mes preuves que la dureté de leur jugement et leur entêtement opiniâtre, et jusqu'à ce qu'ils me payent de raison, je les traiterai de gens qui ne sont pas bien raisonnables. Je n'en dis pas davantage, car j'aurai encore à parler à ces incrédules dans la question suivante.

TREIZIÈME QUESTION

RÉPONSE A QUELQUES DIFFICULTÉS

Nous en avons formé trois contre la doctrine que nous venons de traiter. La première, qu'elle semble contraire aux principes de notre religion. La seconde, qu'elle blesse les bonnes mœurs. La troisième, qu'elle choque le bon sens.

Premièrement, il semble qu'elle est contraire aux principes de notre religion, puisque la foi nous assure qu'après la mort suit le jugement, et que la sentence qui est prononcée alors est irrévocable. S. Thomas [1] répond deux choses à cette difficulté. La première, qu'il est constant que plusieurs ont été ressuscités qui étaient idolâtres, et par conséquent damnés. *Sicut apparet in omnibus illis qui fuerunt miraculose a mortuis suscitati, quorum plures constat idololatras et damnatos fuisse.* La seconde, qu'ils n'étaient point condamnés à l'enfer pour toujours, mais pour un temps seulement, Dieu, par un ordre supérieur de sa providence, ayant résolu de leur rendre la vie [2].

Il répond de cette même manière à l'objection qu'il s'était formée de Trajan, que S. Jean Damascène assure avoir été sauvé par les prières de S. Grégoire le Grand, quoique son âme fût depuis plusieurs siècles en enfer. Comme je tiens cette histoire fabuleuse et le livre qui la rapporte apocryphe, je passe sous silence la réponse que fait S. Thomas pour l'accorder avec les principes de notre religion.

La seconde difficulté qu'on forme contre cette doctrine, c'est l'opposition qu'elle a, ce semble, avec les bonnes mœurs; car on prétend qu'elle fomente l'impénitence et tend au relâchement, plusieurs s'abandonnant au vice sur l'espérance que la Vierge ne les laissera pas mourir sans confession, ou les préservera de la damnation éternelle après leur mort.

1. S. Thom. *Supplem. q.* lxxi, *a.* v, *ad* 5.

2. De omnibus similiter dici oportet, quod non erant in inferno finaliter deputati, sed secundum præsentem propriorum meritorum justitiam, secundum autem superiores causas quibus videbantur ad vitam revocandi, erat aliter de iis disponendum. (S. Thom. *De verit. q.* vi, *a.* vi, *ad.* 4.)

Je réponds que cette difficulté attaque généralement toutes les bonnes œuvres et toutes les marques de prédestination que nous avons dans l'Eglise; car tout ce que nous disons du pouvoir de la Vierge, l'Ecriture sainte le dit de l'aumône, de la parole de Dieu, et de la communion. Elle publie hautement que l'aumône préserve un homme de l'enfer; que celui qui entend la parole de Dieu est des brebis de Notre-Seigneur, et par conséquent des prédestinés; que celui qui mange son corps et qui boit son sang, aura la vie éternelle. Dirons-nous que ces bonnes actions fomentent l'impénitence des pécheurs, parce qu'il s'en peut rencontrer qui, sous prétexte qu'ils font des aumônes, se croient assurés de leur salut et commettent toutes sortes de crimes?

Je dis en second lieu que la dévotion envers la Sainte Vierge ne produit point ces désordres, qu'au contraire c'est un moyen très efficace pour obtenir de Dieu la grâce de la pénitence. Si je disais, comme font les hérétiques de notre temps, que les bonnes actions qu'on fait en état de péché mortel, sont des péchés, et qu'il n'est point permis à un méchant homme d'assister au saint sacrifice de la Messe, j'enseignerais une doctrine qui tend ouvertement à l'impiété et au libertinage, et qui rend la conversion des pécheurs désespérée; car ils ne peuvent se convertir sans grâce, et on n'obtient la grâce que par l'oraison et les bonnes œuvres, principalement par le Sacrifice du Corps et du Sang du Sauveur, comme a déclaré le saint concile de Trente. Ainsi ceux qui leur défendent de prier et de faire des bonnes œuvres étant en état de péché mortel, leur bouchent le canal de toutes les grâces, fomentent leur impénitence et leur endurcissement, et détruisent le principe des bonnes mœurs. Au contraire, un homme qui conserve quelque tendresse pour la Mère de Dieu et qui lui rend constamment quelque service, obtiendra par cette dévotion et par les prières de cette Mère de miséricorde, une grâce de pénitence qui lui donnera horreur de son péché.

J'ajoute à tout cela que ceux qui vivent mal sur l'espérance que la Vierge leur obtiendra le pardon de leurs crimes, ne furent jamais de ses dévots ni de ses enfants, mais ses plus grands ennemis qui portent sur le front le caractère de leur réprobation, comme je dirai bientôt; car il n'y a rien de plus opposé à son esprit qu'une confiance présomptueuse en sa miséricorde. Mais quelqu'un serait-il véritablement dévot à la Sainte Vierge, il ne doit pas pour cela présumer de son salut, puisqu'il n'est pas assuré de persévérer dans son service, et sans cette persévérance, on ne peut se promettre une bonne mort.

La troisième difficulté qu'on forme contre cette doctrine, c'est qu'elle n'a presque point d'autre fondement que des

contes et des histoires qu'on n'est point obligé de croire, et qui sont rapportés par de bonnes gens trop crédules qui reçoivent les visions et les imaginations des femmes pour des vérités révélées.

Je réponds trois choses à cette objection. La première, qu'il n'est pas vrai que nous n'ayons point d'autres preuves que des histoires, puisque j'ai produit l'autorité des Pères et de très bonnes raisons. La seconde, que c'est une témérité insupportable de traiter de contes et de fables les histoires qui sont rapportées par des auteurs éminents en doctrine et en sainteté, et de faire passer pour des illusions d'un esprit faible, des révélations qui ont mérité l'approbation du concile de Bâle, des papes Grégoire II, Urbain VI, Martin V. Je ne prétends point obliger mon lecteur à croire ces histoires et ces révélations comme des vérités de foi; mais je trouve qu'il y a bien de l'injustice d'ajouter foi à tout ce qu'ont rapporté les historiens profanes, qui étaient pour la plupart gens de très méchante vie, flatteurs intéressés, et gagés pour imposer au public, et de refuser créance à des hommes très savants qui feraient conscience de proférer le plus léger mensonge. Car enfin je demande pourquoi je ne donnerais pas à S. Grégoire le Grand, au B. Pierre Damien, au Vén. Bède et à tant d'auteurs que j'ai rapportés, qui sont gens de doctrine et de vertu consommée, autant de créance sur les choses qu'ils déclarent avoir vues ou apprises de personnes très dignes de foi, qu'à un Suétone, ou à un Tite-Live, dont l'histoire passe dans l'esprit de quelques gens pour vérité d'Evangile?

J'avoue que les gens de bien croient plus aisément les miracles que les méchants; soit parce qu'ils ont l'expérience des bontés de Dieu qui leur fait souvent des grâces semblables; soit parce que, menant une vie toute surnaturelle, ils n'ont pas de peine à croire des effets surnaturels; soit parce qu'ils ont plus de foi et de connaissance de Dieu que les autres; soit enfin parce qu'ils se persuadent que tout le monde leur ressemble, et, comme ils sont sincères, ils ne peuvent s'imaginer que les autres ne le soient pas; au lieu que les méchants étant gens de mauvaise foi, ils se défient des plus gens de bien, comme s'ils leur étaient semblables. Je conviens, dis-je, que les saints croient aisément les miracles, mais il ne faut pas se persuader que la sainteté rende un homme imprudent et sottement crédule. Il n'y a gens plus judicieux que les personnes de vertu, parce qu'elles ne sont point agitées de passions qui détruisent la prudence, principalement quand leur sainteté se trouve accompagnée d'un profond savoir.

Pour moi je ne croirai point faire tort aux historiens de

notre temps, si je donne autant de créance à S. Antonin qui rapporte que S. Vincent Ferrier a ressuscité trente-huit morts, qu'à tous ces contes de gazette dont ils composent leur histoire. Le B. P. Damien, cardinal d'Ostie était un homme aussi sage et aussi judicieux que tous ces gens qui voyagent par toute la terre, et dont on reçoit les relations comme des oracles de vérité, quoi qu'elles soient le plus souvent composées de mensonges. Or ce grand cardinal déclare avoir appris d'un homme vertueux, sage et prudent qui s'appelait Etienne, cardinal comme lui, ce que nous avons rapporté de ce Bassus qui, étant mort, ressuscita soudainement, sauta de son cercueil à terre, plein de frayeur et d'étonnement, et pria les assistants, plus effrayés que lui, de chasser par leurs prières les démons, qui étaient dans sa chambre. Ensuite il raconta comment il avait été accusé par ses ennemis et délivré par la Mère de Dieu, qui avait obtenu qu'il retournât au monde pour se confesser. Ce grand cardinal rapporte quantité d'autres merveilles semblables arrivées par l'intercession de la Sainte Vierge, et marque le nom et la qualité de ceux dont il les a appris. S. Grégoire le Grand fait de même. Vincent, évêque de Beauvais, prélat très savant, déclare qu'il a très soigneusement examiné la vérité des miracles de la Sainte Vierge qu'il rapporte dans son *Miroir*. Pourquoi traitera-t-on ces grands hommes d'imposteurs ou de visionnaires? pourquoi ne leur donnera-t-on point autant de créance qu'à des écrivains mercenaires et trompeurs?

Il y a des gens qui s'acquièrent à peu de frais la réputation d'esprits forts, pourvu qu'ils nient avec une fermeté intrépide tous les miracles et toutes les révélations qu'on rapporte; ils passent pour des gens de tête et d'esprit. Pour moi, je ne fais pas grand cas d'un homme qui ne se distingue des autres que par une espèce d'impudence et qui est déterminé à nier tout ce qui choque son sens. Un brutal en fera autant. C'est là le véritable caractère des hérétiques. Mais on appelle un bon esprit celui qui sait démêler la vérité du vraisemblable, sans donner dans les extrémités.

C'est pourquoi j'estime le sentiment du très savant et très religieux Père Canisius fort sage, et je ne doute point qu'il ne soit suivi par tous ceux qui jugent des choses sans passion. Voici ce qu'il dit, parlant des miracles de la Vierge, au livre V, ch. XVIII, de son ouvrage *De Diep.* : « Il faut garder un milieu » en ce qui regarde les miracles de la Vierge, ne se rendant ni » trop crédule, ni trop difficile à croire; car encore que tout ce » que l'on rapporte sur ce sujet n'ait pas le même poids et la » même autorité, néanmoins, parce que la charité n'est point » défiante ni ombrageuse, et que Notre-Seigneur nous défend

» de juger témérairement notre prochain, et que les viandes » les plus savoureuses paraissent insipides à ceux qui ont le » goût dépravé, et qu'enfin il y a fort peu de gens qui puissent » porter un jugement solide des choses saintes, il y a moins » de danger à recevoir et croire ce qui est rapporté avec quel- » que probabilité par des gens de bien, et qui n'est point ré- » prouvé des doctes et qui sert à l'édification du prochain, que » de le rejeter avec un esprit chagrin, pointilleux, impudent, » et railleur ».

Je joins au sentiment de ce grand homme la censure qu'a faite la faculté de théologie de Paris de cette proposition d'Erasme: « Non sunt magni facienda sanctorum historiæ et » faciles narrationes, neque ea quæ de eorum miraculis scri- » pta sunt: Il ne faut pas faire grand cas des histoires des saints » ni de ce que l'on écrit de leurs miracles ». Voici la censure, rapportée par Vasquez [1] : « Encore bien qu'il ne faille pas » recevoir avec le même degré de certitude tout ce qui est rap- » porté dans les vies des saints, toutefois cette proposition, » quant à la première partie, blesse les oreilles pieuses et pro- » voque à l'irrévérence et au mépris de l'office de l'Eglise; elle » est conforme aux sentiments extravagants de Wiclef, et s'il » y a quelque chose dans l'office divin qui soit moins digne de » la piété chrétienne, ce n'est pas à un chacun indifféremment » à le corriger de sa propre autorité, mais à ceux à qui cela » appartient de droit. Pour la seconde partie, elle est tirée de » l'erreur de Porphyre [2] ». Ces sentiments sont très sages, et devraient être suivis par ceux qui parlent d'une manière trop peu respectueuse des miracles des saints. Je les ai produits pour appuyer la créance qu'on doit aux histoires que j'ai rapportées.

Au reste, quoiqu'elles ne fussent pas véritables, on ne peut néanmoins révoquer en doute que cela n'ait pu arriver, et que la Vierge n'ait pu faire une grâce de la sorte à ses serviteurs; car si S. Thomas et tant de grands théologiens que j'ai cités, ne trouvent point impossible et jugent même vraisemblable ce qu'on dit de S. Grégoire qu'il tira de l'enfer l'âme de Trajan, ce tyran et ce persécuteur de l'Eglise, qui doutera que la Sainte Vierge ne puisse suspendre la condamnation d'un mort et obtenir qu'il retourne au monde pour faire pénitence?

1. Apud Vasquez in III[a] P. tom. I, *disput.* CXVII, c. VI, n. 79.

2. Licet non omnia quæ in Sanctorum vitis leguntur pari gradu certitudinis amplectenda sint; ista tamen propositio quoad ejus primam partem pias aures offendit, et ad irreverentiam et contemptum Ecclesiastici Officii provocat. Est Wiclefi insaniæ conformis: Et si quid in divinis Officiis minus dignum christiana pietate compertum fuerit, non quorumvis, sed illorum tantum auctoritate corrigendum est, ad quos potissimum spectat. Secunda vero pars ex Porphirii trahitur errore.

Je ne dis pas qu'elle l'ait fait, il me suffit d'avoir fait voir que cela n'est point impossible, et qu'il y a de la témérité à condamner comme font quelques-uns tout ce qui est rapporté sur ce sujet par des personnes d'un savoir et d'une sainteté extraordinaire.

QUATORZIÈME QUESTION

S'IL SUFFIT POUR ÊTRE SAUVÉ D'ÊTRE DÉVOT A LA SAINTE VIERGE

Il semble que c'est ce qu'on doit conclure des discours précédents ; car s'il est impossible qu'un enfant de la Vierge soit damné, il ne faut que lui être dévot pour être sauvé.

Cependant cette proposition n'est pas soutenable ; car c'est une vérité de foi que pour être sauvé, il ne suffit pas de servir la Sainte Vierge, ni de porter son scapulaire, ni d'être de toutes ses confréries, mais qu'il faut encore faire pénitence et garder les commandements de Dieu. C'est ce que Notre-Seigneur répondit aux Juifs, qui lui rapportaient le carnage que Pilate avait fait des Galiléens. *Si vous ne faites pénitence*, leur dit-il, *vous mourrez tous comme ces misérables* : *Si pœnitentiam non egerit is omnes similiter peribitis.* (Luc. xiii, 3, 4, 5); c'est à dire, comme ces dix-huit personnes sur lesquelles la Tour de Siloé est tombée inopinément et qui les a tous écrasés.

Je dis de même à ces faux dévots qui, sous prétexte qu'ils sont des confréries et des congrégations de Notre-Dame, négligent les devoirs du chrétien, et se flattent d'une vaine espérance d'être sauvés par sa faveur : si vous ne faites pénitence, si vous ne gardez les commandements de Dieu, si vous n'assistez les pauvres, si vous ne pardonnez à vos ennemis, si vous ne fréquentez les sacrements, quelques prières que vous récitiez en l'honneur de la Vierge, et quelque zèle que vous ayez pour son service, vous serez infailliblement damnés.

En effet, il n'est pas raisonnable de croire que la dévotion à la Sainte Vierge soit plus puissante pour nous sauver que la dévotion à son Fils. Je sais que quelques Pères, entre autres S. Anselme, n'ont point fait difficulté de dire *qu'on est quelquefois plutôt sauvé en invoquant le nom de Marie qu'en invoquant le saint nom de Jésus* [1], pour plusieurs raisons que j'ai rapportées en un autre lieu. Mais sans nous arrêter à cette comparaison, il est certain, suivant toutes les règles de la raison et de la foi, que l'amour de Jésus-Christ est un moyen plus puissant et plus infaillible pour être sauvé que l'amour de Marie, *car il n'y a point d'autre nom sous le Ciel qui nous puisse sauver*

1. Velocior est nonnumquam salus invocato nomine Mariæ quam invocato nomine Jesu. (S. Anselm.)

que le sien, comme dit S. Pierre : *Nec enim aliud est nomen sub cœlo datum hominibus in quo oporteat nos salvos fieri.* (Act. IV, 12).

D'ailleurs, il est certain que la seule dévotion envers le Fils de Dieu sans bonnes œuvres est une pure illusion, et qu'elle ne suffit pas pour nous sauver. Qui peut donc dire sans blesser la foi, que pour aller au ciel, c'est assez que d'être dévot à la Vierge? Et si sa dévotion ne suffit point sans bonnes œuvres, comment sauvera-t-elle ceux qui n'en font que de mauvaises!

Il n'est pas douteux qu'elle se moquera d'eux au jour du jugement, et que lorsqu'ils l'appelleront leur Dame et leur Maîtresse, elle leur répondra comme son Fils : *Nescio vos*, allez, je ne vous connais point, je ne sais qui vous êtes. *Discedite a me operarii iniquitatis* : Retirez-vous de moi, gens de méchante vie, qui avez vécu dans l'iniquité. (Luc. XIII, 27). Vous m'avez fait servir à vos passions déréglées, vous m'avez voulu rendre complice de vos crimes; vous avez décrié et déshonoré ma dévotion; vous en avez fait l'asile de vos impiétés et le fondement de vos débauches. Allez, méchants, retirez-vous, je ne sais qui vous êtes. *Nescio vos,* je ne vous reconnais point pour mes enfants et pour mes serviteurs, mais pour mes cruels ennemis; je vous abandonne à la justice de mon Fils, puisque vous avez abusé de sa miséricorde. Il est évident, dis-je, que l'espérance de ces faux dévots est vaine et présomptueuse, et que nul homme ne sera sauvé s'il ne fait pénitence, et s'il ne garde les commandements de Dieu.

Quelqu'un me dira : Mais à quoi donc me servira la dévotion envers la Vierge qu'on vante tant, et dont on fait un moyen infaillible de salut? car si je fais pénitence, et si je garde les commandements de Dieu, je serai infailliblement sauvé, quand bien même je ne serais pas dévot à la Vierge. Au contraire, si je manque de faire pénitence et si je ne garde pas les commandements de Dieu, quelque dévotion que j'aie pour elle, je serai infailliblement damné. A quoi donc me serviront ces chapelets, ces scapulaires, ces congrégations et ces confréries ?

Je réponds en un mot, que tout cela vous servira à faire pénitence et à garder les commandements de Dieu; car la Vierge aime ceux qui l'aiment; elle est puissante auprès de son Fils, et obtient tout ce qu'elle demande. C'est pourquoi, comme c'est la meilleure de toutes les maîtresses, et la plus charitable de toutes les mères, elle ne manque jamais d'obtenir à ses enfants et à ses serviteurs qui ont pour elle une dévotion constante et fidèle, la grâce de faire pénitence ou à la vie ou à la mort. Et voilà le fruit inestimable des services

qu'on lui rend. Voilà l'effet admirable de sa dévotion qu'on vante avec tant de raison, et que quelques-uns combattent indiscrètement, croyant faire beaucoup d'honneur au Fils que d'abaisser et d'humilier sa Mère, comme si quelqu'un voulait éteindre la lune ou l'arracher du ciel, parce qu'elle se mêle d'éclairer le monde pendant la nuit.

Il y a bien de l'ignorance ou de la malice en ce procédé, qui se découvrira dans les discours suivants. Il me suffit d'avoir fait voir par avance que la dévotion de la Vierge est très utile à tout le monde, puisqu'elle obtient aux pécheurs la grâce de se convertir, aux justes la grâce de persévérer, aux uns et aux autres une bonne mort, qui est le sceau de la prédestination, et la plus grande récompense qu'on puisse espérer des services qu'on lui rend.

Or quoique tout cela soit certain et conforme au sentiment de l'Église, je persiste néanmoins à dire que les dévots présomptueux ne peuvent prétendre à ces grâces, parce qu'ils ne sont pas véritables serviteurs de la Vierge. J'entends par ces présomptueux ceux qui se plongent dans le vice et qui pèchent sans scrupule, sur l'assurance qu'ils prétendent avoir que la Vierge obtiendra leur conversion avant la mort. Car, comme cette présomption est un péché contre le Saint-Esprit, elle arrête le cours des grâces et en bouche le canal, elle rend ensuite la conversion de ces gens moralement impossible, du moins tandis qu'ils ont cet esprit de présomption. C'est ce que je ferai voir quand je combattrai les dévots présomptueux.

J'ajoute que ce n'est pas seulement le libertin qui ne doit pas présumer de son salut, mais même le plus saint des hommes, quelque dévot qu'il soit à la Mère de Dieu, parce qu'il n'est pas assuré de persévérer dans la grâce ni dans la dévotion envers la Vierge ; car combien en voyons-nous qui jeûnaient autrefois en son honneur et qui ne jeûnent plus? Combien qui portaient le scapulaire et qui ne le portent plus? Combien qui communiaient tous les mois et qui ne communient plus? Combien qui récitaient le chapelet et le rosaire et qui ne le récitent plus? Combien enfin qui étaient de ses confréries et de ses congrégations et qui n'en sont plus? Or, pour obtenir la faveur de la Vierge, principalement une bonne mort, il faut avoir pour elle une dévotion sincère et constante; sincère sans dissimulation; constante sans interruption; et, comme il n'y a point d'homme sur terre qui puisse s'assurer de la persévérance, aucun ne doit avoir cette présomption.

C'est pourquoi, pour procéder sagement et sûrement dans l'affaire de son salut, il faut joindre l'amour au respect, la crainte à l'espérance. C'est l'avis que la Sainte Vierge elle-

même nous donne par ces belles paroles que l'Eglise lui met sur les lèvres : *Ego mater dilectionis et timoris, et agnitionis, et sanctæ spei* : *Je suis la mère du pur amour, et de la crainte, et de la science, et de la sainte espérance.* (Eccli. xxiv, 24). Aimons-la comme Mère d'amour; craignons-la comme Mère de justice, honorons-la comme Mère de grandeur, invoquons-la comme Mère de la sainte espérance. Prions-la de nous obtenir la grâce de nous convertir et de faire pénitence, afin que nous puissions la voir et l'honorer comme Mère de gloire dans le Ciel. Disons-lui souvent avec tous les sentiments d'amour et de tendresse :

O Mère de grâce et de miséricorde, quelques péchés que j'aie commis, je ne puis concevoir aucune défiance de votre bonté. Il est vrai que je suis épouvanté quand je considère mes infidélités et mes ingratitudes passées, *je dis, au milieu de mes jours,* avec ce bon prince de l'Ecriture, *je m'en vais aux portes de l'enfer* : *Ego dixi in dimidio dierum meorum, vadam ad portas inferi* (Ps. xxxviii, 10); c'en est fait de mon salut, il n'y a plus rien à espérer pour moi. Mais quand je lève les yeux au Ciel, et que je vous considère comme une mère de miséricorde et comme l'avocate des pécheurs, je commence à respirer, et je conçois quelque espérance de mon salut; car, après votre Fils, ô Sainte Vierge, je mets toute ma confiance en vous : c'est par vous que je m'adresse à lui; c'est par votre faveur et par votre intercession que j'espère qu'il me sera fait grâce et miséricorde.

Oh ! si mon salut ne dépendait que de lui et de vous, que je serais en assurance; car je sais qu'il aime les pécheurs et qu'il vous a établie leur avocate; mais ce qui me donne de l'appréhension, c'est que mon salut dépend aussi de moi, et que je ne puis être sûr de moi-même, me connaissant le plus fragile, le plus méchant, le plus ingrat, le plus inconstant et le plus infidèle de tous les hommes.

O Mère de miséricorde, ayez pitié de moi, et ne souffrez pas que j'abandonne jamais votre service; tenez-moi sous votre protection, et conservez-moi dans votre famille. Si je tombe, relevez-moi; si je m'égare, redressez-moi; si je combats, défendez-moi; si je suis faible, fortifiez-moi; si je fais naufrage, sauvez-moi; si je suis malade, guérissez-moi, recevez mon âme entre vos mains et la présentez à votre Fils au temple de la gloire. Ainsi soit-il.

DES FAUX DÉVOTS DE LA SAINTE VIERGE

(Par le P. Crasset, S. J.) (*a*)

CHAPITRE PREMIER

QU'IL Y A UNE VRAIE ET UNE FAUSSE DÉVOTION ENVERS LA SAINTE VIERGE

Je me souviens avoir lu dans la Somme de S. Thomas, que la tromperie ne s'attache qu'aux choses de grand prix, et que l'on ne falsifie que ce que l'on estime. Ainsi le faux monnayeur ne s'amuse pas à contrefaire le cuivre ou le laiton, mais l'or et l'argent. Ainsi l'hypocrite n'étudie pas les apparences d'une vertu commune, mais celles des plus nobles et des plus héroïques. Et, comme il n'y a point de dévotion dans l'Eglise après celle de Notre-Seigneur qui soit, ni plus belle, ni plus solide, ni plus utile, ni plus nécessaire, ni mieux établie que celle de la Sainte Vierge, il n'y en a point non plus qui soit plus sujette à la fausseté et au déguisement. Elle a des dévots de toutes sortes, dont il nous faut parler.

Mais avant que d'en faire le portrait, il faut que je me plaigne ici de l'ignorance ou de l'injustice de quelques personnes qui veulent condamner l'usage de toutes les bonnes choses pour l'abus qu'on en fait. Ils ne veulent point qu'on communie souvent, parce que quelques-uns communient indignement. Ils voudraient bannir de l'Eglise tous les concerts de musique, parce que, disent-ils, cela nourrit plutôt la curiosité que la dévotion. Les images ne leur plaisent pas trop, ni les lampes qu'on allume devant elles, parce qu'il se rencontre peut-être quelque vieille qui s'arrête plus à la figure qu'à la chose qu'elle représente; et parce qu'il se glisse quelque abus dans la dévotion de la Vierge, ils en font un crime et en veulent abolir l'usage.

Cette conduite n'est pas raisonnable, et tend à détruire le bien par la haine indiscrète qu'on porte au mal; car il n'y a rien de pur dans l'univers, tout y est mêlé et composé de choses contraires. Le vice est opposé à la vertu, et le mal au bien; cependant on ne trouvera point dans le monde de vertu sans vice, ni de bien sans mal. La zizanie y est mêlée avec le bon grain, il faut les laisser croître ensemble avant que de les séparer.

S. Augustin, au livre premier qu'il a fait du libre arbitre, chapitre sixième, prouve excellemment qu'outre les lois humaines, nous avons besoin d'une loi divine pour nous diriger.

a) En son ouvrage : *La véritable dévotion envers la Sainte Vierge établie et défendue.*

Il en apporte quantité de raisons ; mais celle qu'il fait à mon sujet, est que pour vivre en paix sur la terre, il faut arrêter le cours des maux par la rigueur des peines ; et, comme il n'y point de bonne action qui ne doive être récompensée, il n'y en a point non plus de mauvaise qui ne doive être punie. Or les lois humaines, dit-il, ne peuvent pas empêcher tous les désordres ; car, si on voulait ôter tous les maux, on empêcherait quantité de biens ; et, si on voulait bannir tous les vices, on bannirait avec eux quantité de vertus. Il faut donc souffrir ce mélange en cette vie, et ne pas condamner une dévotion pour l'abus qu'on en fait.

S. Thomas a fort bien remarqué qu'il n'y a rien de si bon et de si saint dont la malice de l'homme ne puisse abuser ; qu'elle abuse même de la bonté de Dieu [1], comme dit S. Paul à un pécheur endurci : *Est-ce ainsi que tu méprises les richesses de sa bonté et de sa longue patience.* (*Rom.* II, 4). Quoi ? faut-il rendre la bonté de Dieu responsable de tous les crimes que commettent les impénitents présomptueux ? Faut-il éteindre le soleil parce qu'il blesse les yeux malades, et interdire le vin aux hommes, parce que les intempérants en abusent ? Il n'est pas juste, dit très bien S. Augustin, que la brebis quitte sa peau, parce que les loups s'en couvrent quelquefois pour surprendre les brebis.

Ces dévots indiscrets ne savent pas ce que c'est qu'une créature ; s'ils étaient persuadés que c'est un être défectueux, et que la corruption s'attache à tout ce qui est sujet au changement, et qu'il n'y a que le ciel et l'enfer où le bien et le mal soient purs, ils ne s'étonneraient pas de voir quelques abus et quelques indiscrétions se glisser dans les dévotions les plus saintes ; ils tâcheraient d'en corriger les défauts, sans en blâmer ou en condamner l'usage.

Je me vois ici obligé de retoucher la belle question que j'ai proposée en un autre lieu, de l'origine du mal, et de demander, avec S. Augustin, si Dieu a fait quelque chose qui soit mauvais ? Ce grand docteur de l'Eglise traite divinement cette question, et tire de la corruption des êtres une preuve manifeste de leur bonté. Voici son raisonnement qui est beau, au livre VII, ch. XII de ses *Confessions*.

« Comme le souverain bien est incorruptible, ce qui n'est » nullement bon n'est point capable de corruption ; parce » n'y a rien qui puisse se corrompre en ce qui est tout-à-fait » mauvais ; car la corruption est une chose nuisible et qui » porte dommage à la chose qui est corrompue. Or comment

1. Nihil est quo humana malitia non possit abuti, quando etiam ipsa Dei bonitate abutitur, (S. THOM. IIIª P. q. III, a. VIII, ad. 1.)

» nuirait-elle si elle ne diminuait quelque bien ? Il faut donc » nécessairement qu'elle suppose un bien pour le consumer » et le détruire ; car c'est une pensée monstrueuse de croire » qu'une chose devienne meilleure pour être dépouillée de » tout bien, puisque c'est la réduire au néant. En effet une » chose n'est plus dès là qu'elle ne possède plus aucun bien ; » par conséquent c'est un bien tandis qu'elle possède l'être ; et » on ne peut pas dire que ce qui a l'être soit mauvais. Qu'est-ce » donc que le mal dont nous recherchons la nature ? Il est » évident que ce n'est point une substance, autrement ce se- » rait un bien ; car, ou elle serait incorruptible, ou elle serait » sujette à la corruption ? Si elle est incorruptible, c'est un » grand bien ; si elle est corruptible elle doit renfermer un » bien, puisqu'un pur mal ne se peut corrompre. Ainsi j'ai » reconnu, mon Dieu, (conclut S. Augustin) que vous n'êtes » point le principe du mal, et que tout ce que vous avez fait » est bon de sa nature ».

Or, je dis de la dévotion de la Vierge, ce que S. Augustin dit généralement des créatures ; elle est sujette à la corruption, je l'avoue ; mais si elle n'était pas bonne, elle ne serait pas corruptible et défectueuse ; car le mal ne peut subsister sans quelque bien, ni l'erreur sans quelque vérité ; parce que le bien sert de base au mal et la vérité de fondement à l'erreur. Ainsi la maladie ne peut subsister sans un corps vivant, ni l'aveuglement sans yeux, ni la surdité sans oreilles, ni les ténèbres sans air, ni l'ignorance sans esprit et sans intelligence. Tous ces maux sont des privations, et tout le monde sait que la privation ne peut être dans la nature sans quelque sujet qui la soutienne. C'est pourquoi partout où il y a un mal, il faut qu'il y ait un bien qui lui serve de base, d'appui et de fondement : de même qu'un comédien qui représenterait le personnage d'Hector, ne serait pas le faux Hector, s'il n'était vrai comédien. C'est la comparaison de S. Augustin, au livre II, ch. 10 de ses *Soliloques* : *Tragædus non esset falsus Hector, si non esset verus tragædus.*

Aristote conclut deux choses de la vérité que nous venons d'avancer. La première, qu'il est impossible qu'il y ait un mal universel, autrement il se détruirait lui-même [1]. La seconde, qu'un homme, quelque méchant qu'il soit, ne peut faire la guerre à toutes les vertus, parce qu'il faut nécessairement qu'il aime toujours quelque bien.

S. Thomas est de ce sentiment, et comprend en peu de paroles tout le discours que nous venons de faire. « Comme » toute privation, dit-il, a un sujet pour fondement qui est

1. Si malum integrum esset, se ipsum destrueret. (Arist. *Ethic.* lib. IV, c. v.)

» l'être, aussi tout mal a quelque bien pour sujet, et toute » fausseté quelque vérité [1] ». Par conséquent, s'il y a une fausse dévotion de la Vierge, il faut qu'il y en ait une véritable, et s'il y en a une mauvaise, il faut qu'il y en ait une bonne. La mauvaise doit être abolie, mais il faut conserver la bonne.

Je suis ravi d'entendre déclamer contre les faux dévots. Ces sortes de gens sont les pestes de la vertu, l'écueil de la sainteté, le scandale de la religion, la ruine de l'innocence. C'est sous le masque d'une fausse piété que tous les hérétiques sont entrés au monde. Car qui les voudrait recevoir s'ils n'avaient la mine de dévots? Ils sont tous, dit S. Augustin, perfides, calomniateurs, séditieux, turbulents, et, pour ne pas paraître privés de la lumière de la vérité, ils se couvrent de l'ombre d'une rigoureuse sévérité [2]. Il ne dit pas qu'ils ont pour eux-mêmes une véritable sévérité, mais qu'ils n'en ont que l'ombre et l'apparence; car c'est une maxime des SS. Pères, confirmée par la raison et par l'expérience, *qu'il n'y a point de gens plus indulgents à eux-mêmes, que ceux qui sont sévères aux autres; point de gens plus indulgents aux autres, que ceux qui sont sévères à eux-mêmes; que ceux qui ne se pardonnent rien, pardonnent tout au prochain; que ceux qui se permettent tout, ne permettent rien aux autres.*

Voilà la dévotion de tous les hérétiques, ils se font honneur, dit ce saint docteur, au livre I *contre Parménion*, de la glorieuse qualité de chrétiens, de dévots, de réformés, de pénitents, et de directeurs sévères, mais ce sont la plupart des sépulcres blanchis qui ne renferment que des ordures : *Heretici quoquomodo christiano nomine dealbati*, ou, si vous voulez, ils ont au dehors quelque teinture du christianisme, mais ils n'ont rien moins au-dedans.

Je suis, dis-je, extrêmement satisfait de voir écrire et prêcher contre ces faux dévots, qui ont une apparence de piété et qui renoncent à sa pratique, comme parle S. Paul. Mais que je suis mal édifié d'entendre des chrétiens, des catholiques, et des religieux même, tourner le nom de dévot en ridicule, et décharger sur les gens de bien leur chagrin et leur mauvaise humeur. S'il arrive quelque scandale au monde, on s'en prend aux dévots; si une personne de piété n'a pas eu le bonheur de leur plaire, on crie contre les dévots; si une dame modeste et retirée du grand monde tombe en quelque impatience; si elle demande son bien en justice; si elle songe

1. Sicut omnis privatio fundatur in subjecto, ita omne malum fundatur in aliquo bono, et omne falsum in aliquo vero. (S. Thom. Iª P. *q.* xvii, *a.* iv, *ad* 2.)

2. Ne luce veritatis carere videantur, umbram rigidæ severitatis obtendunt. (S. Aug. *contra ep. Parmen.* c. i.)

à pourvoir ses enfants, on peste contre les dévots, on dit rage des dévots.

Je sais qu'ordinairement on ne prétend parler que des faux dévots ; mais on ne saurait nier que ces railleries et ces invectives ne soient scandaleuses et ne détournent les jeunes gens de la véritable dévotion, la voyant apparemment si maltraitée de ceux qui devraient leur en donner le désir et l'exemple ; et c'est là, ce me semble, une des rudes persécutions que puisse soutenir la vertu des gens de bien.

Tertullien, au chapitre IV de son *Apologétique*, rapporte que l'empereur Sévère changea en infamie une loi très cruelle, qui permettait aux créanciers de tailler en pièces leurs débiteurs insolvables. *Suffundere*, dit-il, *maluit hominis sanguinem quam effundere*. Il aima mieux couvrir ces gens de confusion que de répandre leur sang. Ce qui montre que les tyrans railleurs sont plus cruels aux gens de bien que les sanguinaires, et que la persécution de la langue est plus insupportable que celle de la main. Ceux qui ont une véritable dévotion, ont toujours du mépris pour eux-mêmes et de la vénération pour les autres ; mais ceux qui ne trouvent rien à leur goût, et qui, d'une mine dédaigneuse, superbe et pharisienne, blâment tout, censurent tout, trouvent à redire à tout, auraient besoin d'un peu d'humilité, à défaut de véritable dévotion.

De ce nombre sont ceux qui prêchent et qui écrivent contre la dévotion envers la Sainte Vierge ; car ils sont coupables d'un des plus grands scandales qui puisse arriver dans l'Eglise. D'ailleurs leur malice paraît en ce qu'ils écrivent d'une manière si artificieuse qu'on ne saurait dire s'ils blâment la vraie ou la fausse dévotion. Ils avancent des propositions captieuses qui embarrassent les esprits, qui troublent les consciences, qui décrient la piété, qui décréditent le culte des saints, qui scandalisent les catholiques, qui relèvent le courage et l'audace à nos hérétiques, comme je ferai voir en plusieurs endroits de cet ouvrage.

Mais, sans nous arrêter plus longtemps à parler des faux dévots en général, venons au particulier, et voyons qui sont ceux qui abusent de la dévotion de la Vierge. J'en trouve de diverses sortes. Il y en a de superstitieux ; il y en a d'hypocrites ; il y en a de présomptueux ; il y en a d'inconstants ; il y en a de scandaleux ; il y en a de voluptueux et d'impudiques.

Il faut démêler cette ivraie du bon grain, et déclarer notre sentiment sur ces faux dévots, pour donner plus de crédit à la véritable dévotion ; car on pourrait croire qu'en parlant de la dévotion à la Vierge, j'approuve tout ce qui en porte

le nom ; et qu'exhortant tout le monde à l'honorer et à la servir, je mets au nombre de ses serviteurs tous ceux qui ont un peu de tendresse pour elle. Cela est bien loin de ma pensée, comme on verra aux discours suivants, où je combats en particulier tous les mauvais catholiques qui, par leurs sentiments ou par leurs mœurs, décrient le service de la Mère de Dieu. Je crois que mon lecteur ne trouvera pas mauvais que je m'arrête un peu à la thèse, et que j'explique en général la nature du vice que je combats dans ces faux dévots, pour rendre ce discours plus moral et plus utile.

CHAPITRE II

DES DÉVOTS SUPERSTITIEUX

Tertullien a fort bien remarqué que Notre Seigneur a été crucifié entre deux voleurs pour nous faire entendre que la vérité est toujours entre deux erreurs, qui l'assiègent, qui la combattent, et qui, pour ainsi parler, la crucifient.

Deux sortes d'hérétiques ont fait la guerre à la Sainte Vierge. Les uns l'ont combattue par un excès d'honneur qu'ils lui ont rendu ; les autres par un excès de mépris qu'ils en ont fait.

Ceux qui l'ont trop honorée sont les Manichéens et les Collyridiens. Les premiers l'ont fait passer pour un ange, comme témoigne S. Thomas (III *dist.* q. II. a. I). Les seconds l'adoraient comme une divinité, et lui offraient certains jours de l'année des sacrifices en cette manière : Ils étendaient, dit S. Epiphane (*Hæres.* LXXVIII et LXXIX) un linge sur un siège carré, et mettaient dessus une espèce de gâteau qu'ils offraient à la Vierge, et dont ils mangeaient tous ensemble.

Cette hérésie parut près de quatre cents ans après Notre Seigneur, et n'eut pas de cours, parce que, dit S. Epiphane, elle procédait plutôt d'ignorance que de malice. On la doit plutôt appeler une bêtise qu'une hérésie. Aussi prit-elle naissance de la superstition de quelques femmes arabes qui, étant fraîchement sorties du Paganisme et mal instruites dans notre religion, rendaient à la Vierge les mêmes honneurs qu'elles avaient coutume de rendre à leurs fausses divinités. Voilà les seuls hérétiques que nous sachions qui aient rendu quelque respect à la Sainte Vierge. Tous les autres se sont déclarés ses mortels ennemis.

Cependant il a paru les années précédentes un petit livre qui s'est répandu par toute la France, avec des réflexions et des éclaircissements très injurieux à la Mère de Dieu. Ce livre, anonyme, est intitulé : *Avis salutaires de la B. V. Marie à ses*

dévots indiscrets (*a*). L'auteur taxe assez ouvertement les Pères qui ont parlé à l'avantage de la Vierge, d'exagérations indiscrètes et hyperboliques, et tous les catholiques qui l'honorent, d'idolâtrie et de superstition. Il veut nous persuader que nous sommes tous à présent collyridiens, c'est-à-dire hérétiques, ou plutôt idolâtres; que nous honorons la Vierge comme une *seconde divinité*; que nous lui rendons un culte qui n'est dû qu'à Dieu seul; que nous mettons en elle toute notre espérance; que nous l'élevons au-dessus de son Fils; et que, par une impiété extrême, nous lui donnons toute la gloire de notre salut et de notre rédemption. Et ce qui est surprenant, il nous veut faire croire que ce n'est pas seulement le petit peuple qui est dans cet aveuglement, mais encore tous les prélats, tous les docteurs, tous les prédicateurs, et généralement tous les plus saints et les plus habiles gens de l'Eglise, à qui il adresse ses avis, comme il confesse lui-même dans l'apologie qu'il a faite pour sa défense.

Un des effets de la venue du Messie, c'est l'extinction de l'idolâtrie par toute la terre; c'est ce qu'avaient prédit les Prophètes, et nous voyons leurs prédictions accomplies en nos jours, car toutes les nations du monde ont presque embrassé la foi chrétienne; celles qui sont encore dans l'infidélité, comme les Mahométans, n'adorent qu'un seul Dieu, et bien loin d'être idolâtres ils n'osent peindre une image dans leurs mosquées, non plus que nos Calvinistes dans leurs temples. Il n'y a plus que la Chine et le Japon et quelques autres terres barbares situées aux extrémités du monde, où la superstition s'est retranchée; encore n'y peut-elle être en repos, car nos missionnaires apostoliques la poursuivent jusque-là et la combattent tous les jours avec tant de succès, qu'on peut dire que ce n'est plus que l'ombre et le fantôme de l'idolâtrie qui régnait autrefois par toute la terre.

C'est l'effet de la venue du Fils de Dieu, et de la victoire qu'il a remportée sur les démons, et un homme, catholique en apparence, nous veut persuader que l'Eglise romaine qui a banni l'idolâtrie de tout l'univers, l'a retirée chez elle, et qu'elle rend à une créature le culte qui n'est dû qu'au Créateur. Une accusation de cette force, qui insinue que le Fils de

a). Nous avons déjà dit que ce libelle est du P. Gerberon, furieux janséniste militant pendant cinquante ans, qui rétracta toutes ses erreurs en 1710 et mourut en 1711, repentant et dans de cruels remords d'avoir égaré tant d'âmes — Quelqu'un nous dira que personne ne connaît plus son libelle, que tout cela est de l'ancien temps; que Luther, Calvin, OEcolampade, Erasme etc., réfutés par le P. Crasset, n'existent plus. Cela est vrai. Mais, il existe encore des luthériens, des calvinistes et de mauvais catholiques qui s'inspirent, sans s'en rendre compte, de leur esprit et répètent leurs calomnies. (*Note de l'éditeur.*)

Dieu n'est point venu au monde ; qui taxe les Pères d'idolâtrie ; qui scandalise tous les fidèles, et qui éloigne plus que jamais les hérétiques de notre religion, ne doit pas s'avancer sans preuves plus claires que le soleil ; car si c'est un si grand mal de calomnier une seule personne, que sera-ce de calomnier faussement tous les catholiques ? et s'il vaudrait mieux être au fond de la mer, que d'être un sujet de scandale au dernier des fidèles, quel châtiment mérite celui qui en donne un si étrange à tous les chrétiens ?

Si un juif avançait cette doctrine, on ne s'en étonnerait pas ; c'est un aveugle, dirions-nous, un opiniâtre et un endurci qui ne veut pas croire que le Messie soit venu au monde, et qui le fait connaître néanmoins par son endurcissement, puisqu'il n'y a presque point de preuve plus éclatante de la divinité de Jésus-Christ, que l'état misérable où sont réduits depuis si longtemps ceux qui lui ont ôté la vie, et qu'il leur prédit lui-même un peu avant que de mourir ; si, dis-je, un juif nous accusait de superstition, nous aurions patience, et nous gémirions de son aveuglement. Mais qu'un chrétien qui veut passer pour un catholique très zélé, et qui confesse avec nous que l'extinction de l'idolâtrie est la plus grande et la plus noble victoire du Sauveur, ose écrire et publier partout, que l'Eglise catholique, qui a triomphé des tyrans et chassé l'idolâtrie du monde, l'a rétablie par tout l'univers, et que tous les prélats tolèrent et approuvent une impiété si détestable, n'est-ce pas nous donner sujet de douter s'il est de la religion qu'il défend, puisqu'il la combat par la plus noire et la plus atroce de toutes les calomnies ?

Car enfin, quelle preuve apporte-t-il pour soutenir une accusation de la sorte ? c'est une question de fait qui demande des témoins. A-t-il jamais ouï dire à un catholique, qu'il faut adorer la Vierge comme une divinité ? Y a-t-il prédicateur qui l'ait jamais prêché ? écrivain qui l'ait jamais imprimé ? docteur qui l'ait jamais enseigné ? est-il permis de décrier ainsi le culte de la Vierge, et de faire passer tous les chrétiens pour des idolâtres ?

J'avoue que les hérétiques du siècle passé nous ont fait ces reproches ; mais les docteurs de l'Eglise les ont convaincus d'imposture et de calomnie, entre autres le Père Canisius dans les cinq beaux livres qu'il a faits pour la défense de la Vierge. Si cet écrivain produisait le témoignage de ces hérétiques dont il appuie les sentiments, dont il fait valoir les raisons, et dont il transcrit les paroles, nous le compterions parmi nos ennemis, et nous détruirions ses calomnies, en disant ce que nous avons dit cent fois à nos prétendus réformateurs, qu'ils sont injustes de nous faire passer pour idolâtres de la Sainte Vierge,

puisque nous croyons et confessons qu'il ne faut adorer qu'un Dieu, et qu'encore bien que Marie soit sa mère, et qu'en cette qualité elle mérite plus d'honneur que tous les saints du Paradis, toutefois nous la reconnaissons pour une pure créature infiniment au-dessous de Dieu, et qui ne peut être honorée en aucune manière d'un culte divin, comme nous l'avons dit en un autre lieu.

Voilà la réponse et la déclaration que nous ferions à cet auteur, s'il voulait prendre parti parmi les hérétiques; mais puisqu'il se qualifie catholique et qu'il veut même passer pour un sincère serviteur de la Vierge, comment peut-il former contre elle, et contre nous, des accusations qui ne sont jamais sorties que de la bouche d'un protestant? qui lui a donné l'autorité de réformer l'Eglise et de combattre une dévotion qui a été pratiquée dès les premiers siècles du Christianisme? Comme cet auteur ne fait aucune plainte que n'aient fait avant lui les Luthériens et les Calvinistes, je ne m'arrêterai point à réfuter ses erreurs, à détruire ses calomnies. Je le ferai suffisamment dans tout cet ouvrage, où je montre l'injustice, l'impiété et la mauvaise foi de nos hérétiques.

CHAPITRE III

DES DÉVOTS HYPOCRITES

Comme Dieu est un être essentiellement simple, il hait essentiellement la duplicité; et comme le Fils de Dieu est la vérité incarnée, il a une aversion infinie des hypocrites; car c'est, dit S. Thomas (2ª 2æ q. CXI), un mensonge d'action, comme le mensonge est une hypocrisie de parole. Aussi n'y a-t-il point de vice contre lequel il ait fulminé de plus terribles anathèmes, parce qu'il n'y en a point qui soit plus contraire à sa nature et à la fin de sa loi, qui est l'union des fidèles [1], laquelle est détruite par l'hypocrisie et le mensonge.

Un des effets les plus visibles et les plus sensibles de la providence de Dieu sur l'univers, c'est la diversité des visages qui se rencontre dans tous les hommes. Si les hommes se ressemblaient, comme cela existe pour la plupart des animaux, le monde tomberait dans une confusion horrible. Une femme ne pourrait reconnaître son mari, ni un père ses enfants, ni un maître ses serviteurs, ni un créancier ses débiteurs, ni un ami son ami, ni un ennemi son ennemi. Ainsi tout serait plein de tromperies, d'infidélités, d'incestes, d'adultères, de larcins et d'homicides. Un homme cité en justice, ou

1. Finis præcepti est caritas de corde puro, et conscientia bona, et fide non ficta. (*I Tim. I*, 5.)

accusé d'un meurtre, en serait quitte pour dire qu'on le prend pour un autre, et qu'il est innocent.

Le même désordre arriverait si chaque homme avait deux visages, et s'il en pouvait changer comme de masques ou d'habits; car on en verrait qui sous un visage tueraient leur ennemi, et sous l'autre confondraient leurs témoins et leurs accusateurs. C'est pourquoi, pour obvier à ces inconvénients, et pour maintenir le monde en paix, Dieu ne donne qu'un visage à chaque homme et le fait différent de tous les autres. Et parce qu'il y en a qui sont aveugles, et les autres qui sont sourds; pour empêcher ces surprises, et pour faire un discernement certain, outre la diversité des visages, il nous a donné à tous une voix, une écriture, un ris, un port et une démarche différente, ce qui fait voir que la duplicité trouble l'ordre de la nature, et qu'elle met tout l'univers en confusion.

Or c'est ce que fait aussi l'hypocrite ; car il a, dit S. Augustin, deux sortes de masques et de visages ; avec l'un il cache ce qu'il est, et avec l'autre il montre ce qu'il n'est pas. Tantôt il paraît prodigue, et tantôt avare; tantôt innocent, tantôt méchant; tantôt dévôt, tantôt impie. C'est un Protée qui prend toutes sortes de figures ; et comme personne ne veut être trompé, c'est pour cela que les hypocrites sont haïs de tout le monde. On les regarde comme les pestes de la Religion, comme les perturbateurs de la société humaine, comme des âmes lâches et timides, comme des voleurs travestis, comme des traîtres et des imposteurs qui surprennent la crédulité des gens de bien.

Les hérétiques tiennent le premier rang parmi ces faux dévots ; car les Pères nous enseignent, et les histoires en font foi, qu'il n'en a jamais paru au monde que sous un beau masque de piété et de réforme; d'autant plus que l'hérésie étant de tous les péchés celui qui nous éloigne le plus de Dieu, jamais elle ne trouverait d'entrée dans les esprits si elle n'avait pas surpris la volonté par une spécieuse apparence de piété et de dévotion.

S. Irenée rapporte, en son livre I, ch. XXIII, que l'hérétique Basilides formait tous ses disciples à l'hypocrisie et à la dissimulation, et que, les recevant à sa compagnie, il leur donnait à tous ce principe de morale : *Omnes cognosce, nemo te cognoscat.* Connais tout le monde, mais que personne ne te connaisse. N'est-ce pas là leur donner un masque pour voir et pour n'être point vu, pour connaître et n'être point connu?

Les Vaudois avaient deux vieilles hérétiques qu'ils appelaient l'une *la sainte Eglise*, et l'autre la *Vierge Marie*, et quand on leur demandait leur croyance, ils juraient qu'ils croyaient ce que croit la sainte Eglise et la Vierge Marie.

Nestorius le plus grand ennemi qu'ait eu la Vierge, écrivait au Pape des lettres pleines d'un respect très profond ; il composait de très beaux livres contre les Juifs et contre les Gentils; il prêchait avec zèle contre tous les ennemis de l'Eglise, et, pour faire uniquement régner son hérésie dans le monde, il combattait toutes les autres : c'est ce que rapporte Vincent de Lérins [1].

S. Bernard fait un discours admirable sur ces paroles des Cantiques: *Capite nobis vulpes parvulas: Prenez-nous ces petits renards qui gâtent notre vigne.* Il dit que ces renards sont les faux catholiques et les hérétiques couverts qui ravagent l'Eglise.

Elle a, dit-il, triomphé de tous ses ennemis, quand ils se sont déclarés ; mais elle souffre bien davantage de ceux qui se tiennent cachés, et qui se disent les uns aux autres, *jura, perjura, secretum prodere noli* : *Jure, parjure-toi ; mais garde le secret.* Hélas, poursuit ce saint, nous voyons le dégât que font ces renards dans la vigne du Seigneur, et on ne les saurait prendre ; on découvre le mal, et on n'en découvre point l'auteur. C'est ce qui désole l'Eglise, car un faux catholique lui cause bien plus de dommage que s'il était manifestement hérétique.

« Il a l'extérieur modeste, et l'intérieur lascif : c'est une bre-
» bis au dehors et un loup ravissant au-dedans [2]. Si vous
» l'interrogez sur sa foi, il n'y a rien de plus chrétien : *Si*
» *fidem interrogas, nihil christianius.* Si vous examinez sa con-
» duite, vous ne trouverez rien de plus irréprochable : *Si con-*
» *versationem, nihil irreprehensibilius.* Il prouve par ses actions
» la pureté de sa doctrine, car il fait ce qu'il enseigne : *Quæ lo-*
» *quitur factis probat.* Vous le voyez fréquenter les églises, ho-
» norer les prêtres, faire de grandes aumônes, offrir ses présents
» à Dieu, confesser ses péchés, approcher des sacrements :
» *Quid fidelius?* qu'y a-t-il de plus fidèle?

» Pour ce qui regarde ses mœurs et ses déportements :
» *Neminem concutit* : Il n'offense personne. *Neminem supergre-*
» *ditur* : Il ne fait tort à personne. *Pallent insuper ora jejuniis* :
» Il est outre cela tout pâle de jeûnes et d'austérités. *Panem*
» *non comedit otiosus* : Il ne mange point son pain sans rien
» faire. *Operatur manibus unde vitam sustentat* : Il vit du tra-
» vail de ses mains. *Ubi jam vulpes?* Où est allé ce renard ?

1. Quotidie palam divina tractabat eloquia, ut noxios quosque Judæorum ac Gentilium errores confutabat, ut hæresi suæ aditum patefaceret cunctas hæreseon blasphemias infectabatur. (Vinc. Lirin. *Common.* I, *serm.* LXV, *cant.*)

2. Longe enim plus nocet falsus Catholicus quam si appareret verus hæreticus.

» *Tenebamus eam quomodo elapsa est e manibus?* Nous le tenions » maintenant, comment s'est-il échappé de nos mains? »

Voilà le discours de S. Bernard et le véritable portrait de tous les hérétiques, comme je le ferais voir par l'exemple d'Arius, de Pélagius et de tous ceux qui les ont suivis, s'il était nécessaire. Arrêtons-nous à ceux du siècle passé.

On ne peut entendre qu'avec horreur les blasphèmes que les hérétiques du siècle précédent ont proférés contre la Sainte Vierge. Ils l'ont traitée avec des mépris et des indignités horribles; et cependant à les entendre parler, jamais elle n'eut de serviteurs qui lui fussent plus dévoués qu'eux; ils publiaient ses grandeurs avec autant d'éclat que les plus zélés catholiques.

Luther le plus grand des blasphémateurs et le plus cruel persécuteur de l'honneur de la Mère de Dieu, confesse : qu'il était juste et convenable que la personne de Marie fût préservée du péché originel, puisque le Fils de Dieu devait prendre d'elle la chair qui devait surmonter tous les péchés. Il confesse encore qu'elle fut entièrement remplie du Saint-Esprit; que c'est la plus grande de toutes les prophétesses; qu'elle a surpassé tous les Apôtres et les Prophètes en connaissance; qu'elle n'a été sujette à aucune malédiction, mais bénie de Dieu par dessus toutes les femmes [1].

« Dès là, poursuit-il, que Marie a été choisie pour Mère de » Dieu, il lui a fait des biens si grands et si rares qu'ils sur- » passent la portée de l'esprit de tous les hommes; car c'est » de là que lui vient la gloire et le bonheur d'être l'unique » personne du monde qui surpasse toutes les autres; qui n'en » a point qui l'égale, et qui a un Fils commun avec le Père » céleste [2]. » Peut-on parler d'elle et plus chrétiennement et plus honorablement?

J'ai rapporté la protestation que fait Œcolampade le plus cruel de ses ennemis, que jamais on ne l'entendra parler de Marie comme s'il avait aversion d'elle, et qu'il estime que c'est une marque certaine de réprobation, de n'avoir pas pour elle une affection particulière.

Il ajoute ensuite ces autres paroles d'autant plus honorables pour la Vierge qu'elles sont prononcées par un homme qui mettait sa gloire à la déshonorer : « Celle, dit-il, qui » est au-dessus de toutes choses, celle qui est Reine de l'uni- » vers, celle que Dieu a singulièrement honorée, celle qui » n'a point son semblable, que ne doit-elle point avoir obtenu

1. Dignum et justum erat Mariæ personam ab originali peccato præservari, de qua Christus sumpturus erat carnem quæ omnia peccata superaret. (Luther. *In postill. Maj. circa Evang. festi Concept. Mariæ.*)

2. Luther. *Comment. super Magnificat.*

» de Dieu pour être comme elle est la plus éminente de tou-» tes les créatures [1] ? »

Calvin, qui avait toutes les peines du monde à parler bien du Fils de Dieu, n'a pu s'empêcher de parler bien de sa Mère. « Nous ne pouvons, dit-il, reconnaître la bénédiction » que Jésus-Christ nous a apportée, que nous ne reconnais-» sions en même temps combien Dieu a honoré et enrichi Ma-» rie, d'avoir voulu qu'elle fût Mère de son Fils unique [2] ». Bucer et Bullenger, deux autres pestilents hérétiques, la comblent d'honneur et de louanges, et reconnaissent en elle la plus exquise pureté qu'on puisse imaginer dans une créature.

J'ai de la peine à croire que ces hérétiques aient parlé contre leur sentiment, quand ils ont loué la Vierge ; je me persuade plutôt qu'ils ont été forcés de rendre ce témoignage à la vérité, et que Dieu a tiré cette confession de la bouche de ses plus cruels ennemis, pour vérifier ce qu'elle avait dit, *que toutes les nations du monde l'appelleraient bienheureuse.*

Il y a parmi nous des dévots hypocrites dont la persécution est bien plus dangereuse que celle des hérétiques déclarés. Ils ne disent pas qu'il ne faut point honorer la Vierge, ni l'invoquer, ni l'aimer, ni espérer en sa protection, ni orner ses images et ses autels ; mais *qu'il faut se garder de l'honorer autrement que par rapport à Dieu ; qu'il ne faut pas s'adresser à elle comme si Dieu ne nous suffisait point, et comme si on ne pouvait s'adresser à Dieu que par elle ; qu'il ne la faut pas aimer de telle sorte que notre cœur soit partagé entre Dieu et elle ; qu'il ne faut mettre sa confiance qu'en Jésus-Christ ; que c'est l'offenser que d'appeler sa Mère le refuge des pécheurs impénitents ; qu'elle déteste l'amour qu'on lui porte, si on n'aime Dieu par dessus toutes choses ; qu'il y a de l'injustice et de l'impiété à orner ses images et ses autels, pendant que les pauvres meurent de faim et de froid* [3].

Voilà de ces propositions artificieuses dont parle Tertullien, qui sont composées de la vérité contre la vérité, et qui tuent les fidèles sans pouvoir convaincre l'auteur d'homicide. Voilà de ces gens dont parle S. Augustin, qui disputent de Dieu

1. Nunquam de me, ut in Domino confido, audietur, quasi averser Mariam ; erga quam minus bene affici reprobatæ mentis certum existimem judicium. Quæ supra omnes est, quæ regina est omnium, quam Deus præ omnibus honoravit, cui similis non reperetur alia, quid non assecuta est quod eminentissimam probet ? (OEcolampad.)

2. Hodie celebrari nequit allata per Christum benedictio, quin simul occurrat quam honorifice Mariam ornaverit Deus, quam unigeniti filii sui Matrem esse voluit. (Calvin. *Lib. de harm. Evang. circa. princip.*)

3. Extrait du libelle anonyme : *Avis salutaires de la B. Vierge Marie à ses dévots indiscrets.*

contre Dieu. Ils ruinent la dévotion de la Vierge, faisant semblant de l'établir ; car quel moyen que le menu peuple puisse démêler ces comparaisons, et distinguer ces *tant*, ces *comme*, ces *plus*, et ces *moins*, dont toutes ces propositions sont étoffées? N'est-ce pas là le style des hérétiques qui couvrent toujours leurs erreurs d'une vérité apparente, qui enveloppent leurs propositions de termes captieux, et qui ont toujours un faux-fuyant pour s'évader quand ils se voient poursuivis?

C'est ce que S. Cyprien a sagement remarqué en ce beau livre qu'il a composé de l'Unité de l'Eglise. Tous les hérétiques, dit-il, sont des hypocrites, des fourbes et des imposteurs : « Sous prétexte de défendre la foi, ils établissent » leur perfidie; et sous le nom de Jésus-Christ ils combattent » pour l'ante-christ. Ainsi par un mensonge artificieux sou» tenu de la vraisemblance, ils ruinent subtilement la vé» rité qu'ils font mine de défendre [1] ».

S. Ambroise, en son livre IV *in Luc*, a fait une autre remarque bien importante, savoir, que dans l'Ecriture sainte, c'est le démon qui a prononcé le premier le nom de Dieu et celui de Jésus. Il a prononcé le nom de Dieu au chapitre sixième de la Genèse. Il a prononcé celui de Jésus en S. Marc, chapitre premier. Cet esprit de mensonge et ce vieil hypocrite, *Veterem sæculorum interpolatorem*, comme l'appelle Tertullien, paraît quelquefois dans le monde tout éclatant des rayons de la vérité pour y semer ses erreurs, parce que sans le crédit de la vérité le mensonge ne peut trouver créance dans les esprits.

Il ne faut pas croire qu'un homme soit catholique parce qu'il fait la guerre aux hérétiques ; ni qu'il soit serviteur de la Vierge parce qu'il porte un chapelet ou un scapulaire. L'erreur et le vice sont deux monstres si affreux, qu'ils n'oseraient paraître dans le monde que sous le masque de la vérité et de la piété. Comme tous les chrétiens ont une singulière dévotion pour la Mère de Dieu, il n'y a point d'hérétique à présent qui ait la hardiesse de lui déclarer ouvertement la guerre. On se couvre d'un manteau de zèle, comme parle Isaïe, LIX, 17 : *Opertus quasi pallio zeli*; on appuie la dévotion du Fils pour ruiner adroitement celle de la Mère; on avance quelques propositions hardies pour sonder les esprits, et, quand on les voit bien disposés, on lève le masque et on déclare nettement que la Vierge n'est point Mère de Dieu. Voilà où tendent ces beaux avis, que de faux dévots de la Vierge ont fait descendre du ciel.

Puisque je suis sur cette matière, il faut que je donne en-

1. Afferentes perfidiam sub prætextu fidei, Anti-Christum sub vocabulo Christi : et dum verisimilia mentiuntur, veritatem subtilitate frustrantur. (S. CYPR. *de unit. Eccl.*)

core quelque coup de pinceau à ce tableau des hypocrites. Tertullien a composé un beau livre contre les Valentiniens ; entre autres choses il dit que ces hérétiques s'étudiaient par dessus tout à cacher leur doctrine, et qu'ils faisaient de leur secret un point de religion et de conscience : *Nihil magis curant quam occultare quod prædicant. Custodiæ officium, conscientiæ officium est.* Il découvre ensuite leur adresse et leur impudence à nier et à dissimuler. Jamais, dit-il, ils ne confient leur secret à personne qu'ils ne le voient engagé dans leur parti. Toutes leurs assemblées se font la nuit et dans des lieux écartés ; car l'erreur ne peut souffrir le jour ; tandis que la vérité n'a jamais plus de peine et plus de confusion que lorsqu'elle se voit cachée : *Nihil veritas erubescit nisi solummodo abscondi.* Quand on se donne bien de la peine à cacher une chose, il ne faut que la découvrir pour la détruire : *Quod tanto impendio absconditur, etiam solummodo demonstrare, destruere est.*

Voilà l'école où étudient tous les ennemis de l'Église et de la Vierge ; ils se gardent bien de dire que la Vierge n'est point Mère de Dieu ; mais ils l'appellent sa servante et tout au plus la Mère du Christ. Ils ne disent pas qu'il y a du mal à l'honorer, mais qu'il faut rapporter son honneur à Dieu. Ils ne défendent pas de l'invoquer, de l'aimer, ni d'espérer en elle ; mais de l'invoquer comme si sans elle on ne pouvait avoir accès auprès de Dieu ; mais de l'aimer, partageant son cœur entre Dieu et elle. Après avoir ébranlé les esprits par ces propositions artificieuses, ils les poussent tout d'un coup dans le précipice, et leur font condamner la dévotion envers la Mère de Dieu. Voilà les renards et les sangliers qui ravagent la vigne du Fils de Dieu. Quels châtiments ne méritent point ces sortes de gens?

S. Thomas[1] nous le fera comprendre par la réponse qu'il fait à une question qu'il se propose ; savoir, s'il faut tolérer les hérétiques ou non ? Il dit qu'on peut considérer dans les hérétiques deux choses : l'une regarde leur personne, et l'autre le corps de l'Église. Quant à la personne des hérétiques, ils méritent, dit-il, pour leurs péchés d'être non seulement séparés de l'Église par l'excommunication, mais encore d'être retranchés du nombre des vivants par la mort ; car c'est un plus grand mal de corrompre la foi, qui est le principe de la vie de l'âme, que de falsifier la monnaie du prince qui ne sert qu'à conserver la vie du corps. C'est pourquoi si l'on peut justement condamner à mort les faux monnayeurs, beaucoup plus, dit-il, les hérétiques qui corrompent la foi et falsifient la parole de Dieu.

1. S. Thom. 2ª 2æ, *q.* III, *a.* XI.

Quant à ce qui regarde l'Eglise, continue-t-il, elle a compassion des pécheurs, et travaille à les rappeler de leurs égarements. C'est pour cela qu'elle ne les condamne qu'après les avoir repris une et deux fois, comme ordonne S. Paul (*Tit.* III). Mais s'il arrive après cela qu'ils persistent dans leurs erreurs, l'Eglise, désespérant de leur conversion, prend soin du salut de ses autres enfants, et, les ayant retranchés de son corps par la sentence d'excommunication qu'elle fulmine contre eux, elle les abandonne au bras séculier pour être punis corporellement. Car, comme dit S. Jérôme [1], il faut couper les chairs pourries, et chasser de la bergerie les brebis galeuses, de peur que tout le troupeau n'en soit infecté. Arius, ajoute-t-il, n'était qu'une étincelle dans Alexandrie, mais parce qu'elle ne fut pas aussitôt éteinte, elle a excité un funeste incendie dans tout l'univers.

Voilà le discours de S. Thomas qui nous découvre la malice des hypocrites et la peine qu'ils méritent. Car si c'est un crime digne de mort que de falsifier la monnaie du prince, quel châtiment méritent ceux qui falsifient la foi de l'Eglise et la dévotion que nous devons avoir pour la Sainte Vierge, qui a cours par tout le monde? Et n'est-ce pas ce que font les faux catholiques et les faux dévots de notre temps, qui font les zélés pour l'amour de Marie, et qui ne sont rien moins que ce qu'ils veulent paraître? Combien voyons-nous de dames entrer dans toutes ses confréries, et se faire honneur de la dévotion à Marie pour couvrir leurs désordres et leurs infâmes commerces? Combien portaient autrefois des chaînettes au bras, pour montrer qu'elles étaient esclaves de la Vierge, qui cachaient les chaînes honteuses qui les tenaient esclaves du démon? Combien de personnes s'insinuent dans les assemblées des gens d'honneur et de vertu, principalement de ceux qui font profession d'honorer la Mère de Dieu, pour y trouver de l'appui, du crédit et de la protection dans leurs affaires? Que de tromperies et d'hypocrisies partout?

O Sainte Vierge dont l'esprit hait infiniment l'hypocrisie, le mensonge, l'orgueil et la duplicité, c'est de vous qu'on peut dire justement ce que S. Jérôme disait d'une de vos filles : *Ecce ancilla Christi* : *Ecce tota simplicitas*. Voilà la servante du Seigneur, voilà la simplicité même. Venez, céleste Amazone au secours de l'Eglise de votre Fils qui est plus persécutée par les faux catholiques que par les hérétiques déclarés. Chassez de sa vigne ces renards malicieux, ces sangliers furieux et ces bêtes féroces qui la ravagent. Arrachez le masque à ces hypocrites et à ces faux dévots, qui font semblant

1. S. Hieron. *In ep. Gal.* c. 5.

d'être vos serviteurs zélés et qui sont vos plus cruels ennemis. Ne souffrez pas que ces loups revêtus de peau de brebis entrent dans la bergerie de votre Fils. Obtenez, je vous en conjure, à ces esprits trompeurs et trompés, la grâce de vous aimer et honorer d'un cœur sincère, d'un esprit candide, d'une âme droite, d'un zèle pur et désintéressé, d'une dévotion tendre et filiale. Rendez-les simples comme sont tous les enfants de Dieu, afin qu'unis ensemble par les liens de la foi et de la charité, nous puissions vous louer, bénir et aimer dans l'éternité bienheureuse. Ainsi soit-il.

CHAPITRE IV

DES DÉVOTS SCRUPULEUX

Il y a deux sortes de scrupules; les uns sont innocents, les autres sont mauvais et pernicieux.

Le scrupule innocent est une vaine appréhension et une crainte excessive d'offenser Dieu. C'est le mal ordinaire de quelques âmes timides, qui sont dans un trouble d'esprit continuel, et qui se consument de mélancolie, dans la crainte qu'elles ont d'avoir commis quelque péché mortel, où il n'y en a pas même de véniel.

Le scrupule méchant est celui de quelques personnes qui ont une conscience délicate pour quelques péchés, dure et large pour d'autres. Ils se troublent d'une pensée mauvaise qui aura frappé leur imagination, et se font un divertissement innocent de flétrir la réputation du prochain. Ils s'inquiètent d'une distraction involontaire, et se moquent d'une affection criminelle. Reprenez-les de leurs fautes, vous les jetez dans le désespoir; ne les reprenez pas, vous les laissez croupir dans le vice. Ces malades sont presque incurables, parce que les remèdes mêmes leur causent la mort, et qu'on ne peut les tirer d'une extrémité, sans les jeter dans une autre.

Il y a d'autres scrupuleux encore plus méchants; ce sont ceux qui par une dévotion affectée se font un point essentiel de religion d'une chose indifférente, et traitent de peccadilles des choses tout à fait criminelles. Les petits péchés les épouvantent, et les grands ne les étonnent point.

C'est du nombre de ces scrupuleux qu'étaient les Scribes et les Pharisiens, contre lesquels le Fils de Dieu a fulminé tant d'anathèmes. (Voir le chapitre XXIII de l'Evangile de S. Matthieu). Ils étaient de grands dévots en apparence, et cependant c'étaient des gens de très-méchante vie, et qui commettaient des crimes énormes, dont ils sont taxés par le Fils de Dieu. Ils eussent fait scrupule de retrancher un moment de leurs longues oraisons, et ils n'en faisaient point de dévo-

rer la veuve et l'orphelin. Si un homme jurait par le temple, ce n'était rien; mais s'il jurait par l'or du temple, c'était un grand crime, et il était obligé à son serment, parce que cela tournait à leur profit. Ils payaient exactement la dîme des moindres légumes, et ils négligeaient ce qu'il y avait de plus important et de plus essentiel dans la loi. Ils passaient, dit Notre Seigneur, avec très grand soin le breuvage qu'ils prenaient, de peur d'avaler un moucheron; et ils avalaient un chameau comme une mouche.

Que de mystères et de cérémonies gardaient ces faux dévots dans des choses de néant! Ils auraient cru commettre un grand crime de manger sans avoir lavé leurs mains, et ils n'en faisaient point de les tremper dans le sang des innocents. Ils nettoyaient avec un soin religieux le dedans de leur coupe, et le dedans de leur cœur était plein de rapine. Dieu commande aux enfants d'honorer leur père et leur mère, et veut qu'ils soient mis à mort s'ils leur disent quelque parole outrageuse, et ces hypocrites déclaraient un enfant déchargé de l'obligation d'assister ses parents pourvu qu'il donnât son bien à Dieu et le mît entre leurs mains. Avec quelle sévérité ne traitaient-ils pas les pauvres pécheurs, eux qui étaient plongés dans toutes sortes de vices? N'auraient-ils pas lapidé la femme adultère, si le Fils de Dieu ne leur eût fait entendre qu'ils n'étaient pas plus innocents qu'elle? (Matth. xv).

Quiconque veut connaître la fausse dévotion de ces gens-là, n'a qu'à considérer la réponse qu'ils firent à Judas, lorsqu'il leur rapporta l'argent qu'il avait touché, et qu'il leur confessa qu'il avait trahi un homme juste : *Quid ad nos?* lui dirent-ils, *tu videris*. Que nous importe? Cela ne nous regarde point, c'est votre affaire. (Matth. xxv.) Ensuite ayant délibéré ce qu'ils feraient de cet argent, ils jugèrent qu'il n'était point permis en conscience de le mettre dans le trésor, parce que c'était le prix de la vie d'un homme. Voyez ces hypocrites et ces dévots sanguinaires; ils ne font point scrupule d'ôter la vie à un innocent, et en font un très grand de mettre dans le trésor le prix de sa capture. *Non licet, pretium enim sanguinis est.*

Il y a bien des dévots de cette nature dans le monde. Vous verrez des juges qui se font un point d'honneur et de conscience de ne jamais rien accorder à la faveur, et qui traitent de galanterie la plus haute de toutes les injustices, comme est de débaucher la femme de son prochain. Un homme d'affaire examinera soigneusement ses comptes, il consultera tous les docteurs pour savoir s'il doit avaler un moucheron, et il avalera sans scrupule des chameaux chargés d'or et d'argent. Une dame d'honneur écoute avec horreur et indignation quelques discours trop libres qui se font en sa présence, et prend un

singulier plaisir à entendre et à faire des médisances atroces.

Quels dévots sont ceux-là ? je n'en sais rien ; mais je sais bien que c'est là la dévotion du temps. On ne voudrait pas ôter la vie à un homme, on ne se fait point scrupule de lui enlever son honneur et son bien. On se défait de certains péchés vils et roturiers, pour ainsi parler, qui n'ont rien de noble, mais on aime ceux qui sentent l'honnête homme et qu'on voit revêtus d'écarlate, comme dit S. Cyprien.

C'est au rang de ces faux dévots et de ces méchants scrupuleux que je mets de certaines gens qui ont, disent-ils, beaucoup de dévotion pour la Vierge, et qui cependant ne lui rendent presque aucun honneur. Ils apportent pour raison qu'ils craignent de faire tort au Fils en honorant sa Mère, et d'abaisser l'un en élevant l'autre. Ils font sonner bien haut cette sentence de l'Ecriture, que Dieu est jaloux de sa gloire, et qu'il n'en fait part à aucune créature. Ils disent que s'adresser à la Vierge en ses nécessités, c'est se défier de la puissance et de la bonté de Dieu ; que c'est dépouiller son Fils du glorieux titre d'Avocat et de Médiateur ; que c'est transférer à une créature l'honneur qui n'est dû qu'au Créateur, enfin que c'est se mettre en danger de devenir idolâtre et de reconnaître la Vierge pour une seconde divinité. C'est le discours et l'artifice dont se sont servis les hérétiques de notre temps pour abolir le culte des saints, semblables à ceux dont parle S. Augustin, qui, malheureusement trompés, ne croient point pouvoir honorer Dieu le Père que par le mépris de son Fils : *Infelicissimo errore non se putant ad unici patris gloriam nisi per unici filii contumeliam pervenire.*

Je n'entreprends point à présent de réfuter leurs calomnies, et de montrer l'obligation que nous avons d'honorer la Sainte Vierge, mais il faut guérir le scrupule de ces esprits malades qui craignent de lui rendre trop d'honneur et de donner de la jalousie à son Fils. Il y a deux moyens de dissiper cette crainte : l'un est de montrer qu'on ne peut jamais excéder dans les louanges qu'on donne à la Vierge, pourvu qu'on la mette au-dessous de Dieu ; l'autre que c'est honorer le Fils que d'honorer sa Mère.

La première vérité est de S. Anselme, ce savant et illustre archevêque de Cantorbéry, qui déclare nettement qu'il n'y a que Dieu qui soit au-dessus de Marie, et par conséquent qui doive être plus honoré qu'elle. « O sainte Dame, lui dit-il, » il n'y a rien qui vous soit égal, rien qui vous soit comparable ; car tout ce qui a l'être ou est au-dessus de vous, ou est » au-dessous de vous. Dieu seul est au-dessus de vous, mais tout » ce qui n'est point Dieu est au-dessous de vous [1]. S. Epiphane

1. Nihil tibi Domina est æquale, nihil comparabile : omne enim quod est,

lui donne le même avantage au sermon qu'il a fait de ses louanges. « Elle est, dit-il, élevée dans l'état de la gloire au-dessus » des plus nobles hiérarchies : Dieu seul est au-dessus d'elle : » elle voit sous ses pieds tout ce qui n'est point Dieu ». Ainsi comme l'honneur se mesure sur l'excellence et sur la dignité des personnes, la Vierge étant au-dessus de toutes les créatures, il est évident qu'on ne la peut jamais élever trop haut, pourvu qu'on la mette au-dessous du Créateur.

S. Thomas, l'Ange de l'Ecole, se sert de cette règle pour prendre les mesures de sa sainteté. Car il dit (III[a] P. q. XXVII, a. V) qu'il n'y a point de créature qui ait reçu plus de grâce qu'elle, parce qu'il n'y en a point qui touche de plus près le principe de la grâce qui est Jésus-Christ son Fils, et par conséquent qui mérite d'être plus honorée.

S. Augustin, dans un sermon qu'il a fait sur l'Assomption de la Vierge et qui est le trente-cinquième des Saints, dit qu'en ce qui regarde la Mère de Notre-Seigneur, il faut consulter les saintes Lettres ; et, si l'Ecriture n'en dit rien, il faut avoir recours à la raison, laquelle doit tenir alors lieu d'autorité, puisque sans elle l'autorité n'a point de force [1].

C'est sur ce pied et sur le sentiment de ces grands saints que les théologiens avancent qu'il faut attribuer à la Vierge tout ce qu'il y a de grand et d'excellent, pourvu que cela ne répugne ni à la foi, ni à son sexe, ni à l'honneur qu'on doit au Créateur. Or dès que vous la mettez infiniment au-dessous de Dieu, vous n'ôtez rien à la gloire de Dieu ; mais aussi dès que vous confessez sa Mère, vous êtes obligé de lui rendre plus d'honneur qu'à tout ce qui n'est point Dieu.

O l'éminente dignité que celle de Mère de Dieu ! celui, dit S. Pierre Chrysologue, qui n'admire pas les grandeurs de la Vierge, ne connaît pas la grandeur de Dieu ; et c'est en quelque façon borner la grandeur de l'un, que de borner les louanges de l'autre [2]. S. Eucher dit de même. Voulez-vous savoir quelle est la Mère ? demandez quel est le Fils. Voulez-vous concevoir la grandeur de la Mère ? concevez si vous pouvez la grandeur du Fils ; car l'une se mesure sur l'autre ; et comme la grandeur du Fils est incompréhensible, il faut dire de même de celle de sa Mère : *Quæritis qualis Mater ? quærite prius qualis Filius* [3].

aut supra te, aut infra te est. Quod supra te est solus Deus ; quod infra te omne quod Deus non est. (S. ANSELM. *lib. de Concept. Virg.*)

1. Ubi Scriptura divina nihil de Virgine commemorat, inquirendum est, quid conveniat rationi sine qua neque est neque valet auctoritas. (S. AUG.)

2. Tanta est Virgo, ut quantus sit Deus ignoret, qui hujus Virginis mentem non stupet, animum non miratur. (S. PETR. CHRYSOL., serm. CIV.)

3. S. EUCHER. *serm. in Nat. Virg.*

Le pieux et savant évêque de Séleucie, Basile, fait la même comparaison et le même raisonnement. Comme il est impossible, dit-il, d'expliquer ou de concevoir la grandeur de Dieu, le grand mystère de la maternité divine surpasse aussi tous les efforts de nos pensées et de nos paroles : *Sic ingens Dei genitricis mysterium intelligentiam omnem excedit et linguam* [1].

Tous les autres Pères confessent que bien loin d'excéder en ses louanges, ils ne peuvent rien dire qui approche de ses mérites. C'est la protestation que fait S. Augustin : « Comment » pourrons-nous, dit-il, louer dignement la Sainte Vierge, » nous qui sommes si petits et si faibles, puisque nous ne » pourrions pas tous ensemble la louer dignement, quand » même tous nos membres se changeraient en langues [2] ? »

S. Bernard avait un esprit divin, et quand il parlait de la Vierge Marie, c'était une fontaine qui ne pouvait tarir, c'était un torrent impétueux qui réjouissait et qui fertilisait la cité de Dieu. Cependant il confesse que la grandeur de ce sujet lui donnait de l'appréhension pour en parler. « Je vous avoue, dit-il, » de bonne foi qu'il n'y a rien que je fasse avec plus de plaisir » et avec plus de crainte que de parler de la Mère de Dieu. J'y » ai du plaisir parce que je l'aime ; je le crains, parce que ses » grandeurs étant inexplicables, il semble que tout ce que l'on » en dit n'est rien au prix de ce que l'on en peut dire, et que tou- » tes les louanges que nous lui donnons sont infiniment au- » dessous de celles qu'elle mérite. En effet, *quelle langue, fût-* » *elle angélique, pourrait dignement louer la Vierge qui est Mère,* » *non pas d'un homme mais d'un Dieu?* » (Serm. IV *de Assumpt.*)

S. Anselme qui vivait presque en même temps que S. Bernard, et qui avait un esprit extrêmement élevé, déclare au chap. V de son livre *de Excell. Virg.*, qu'il faut nécessairement qu'un homme qui se chargera de l'éloge de la Vierge succombe sous le poids de sa grandeur, et soit ébloui des brillants éclats de ce mystère : *Ut quicumque in laudando eam morari desiderat, necesse sit ut facultas ejus magnitudini rei et veritati succumbat.*

S. Epiphane dit en son livre : *De Laud. Virg.* que les anges mêmes ne sont point capables de la louer. Tous les Pères confessent leur impuissance, et quelques dévots scrupuleux craindront d'excéder en ses louanges ? D'autres auront l'audace d'accuser les Pères d'indiscrétion et de termes hyperboliques, après la déclaration que fait l'Eglise, que la Sainte Vierge est digne de toute louange, *omni laude dignissima.*

1. Basil. Seleuc. orat. XXXIII, in V. *Deip.*

2. Quid nos tantilli, quid actione pusilli. Quid in laudibus Virginis referemus : cum et si omnium nostrum membra verterentur in linguas eam laudare sufficeret nullus ? (S. Aug. *Serm.* XXXV, *de Sanctis.*)

« O très sainte Vierge, quiconque dira de vous tout ce qui » se peut dire d'illustre et de glorieux ne s'égarera jamais de » la vérité [1]. » C'est le discours que lui adresse Basile, évêque de Séleucie, de qui il est fait si souvent mention dans le concile de Chalcédoine, et dont le sentiment joint à celui des autres Pères, doit rassurer la timidité de ceux qui craignent de trop donner à la Mère de Dieu.

Mais ce qui doit dissiper les vaines frayeurs de ces âmes scrupuleuses, c'est l'assurance que nous donnent les mêmes Pères, que c'est honorer le Fils que d'honorer sa Mère, et que les louanges qu'on donne à la Mère retournent à la gloire de son Fils. C'est la seconde vérité ; elle nous est déclarée dans les Proverbes, chap. XVII, où le Sage dit que l'*honneur des parents fait la gloire des enfants* : *Gloria filiorum patres eorum*. De là S. Thomas, IIIª P. q. XXVII, a. IV, conclut que la Vierge n'a jamais commis aucun péché actuel, « autrement, dit-il, elle » n'eût pas été digne Mère de Dieu et l'infamie de son péché » eût rejailli sur son Fils, puisque le Saint-Esprit nous assure » que les enfants héritent de la gloire et de l'ignominie de » leurs parents ».

Or, quand il y aurait quelque exception pour le Fils de Dieu, et que l'infamie de sa Mère ne pourrait retomber sur lui, il est certain, néanmoins, qu'il prend part à l'honneur de sa Mère et qu'il s'intéresse à sa gloire ; car s'il est honoré par l'honneur qu'on rend à ses serviteurs, comme témoigne l'Ecriture, combien plus le sera-t-il par celui qu'on rend à sa Mère ? Ce culte renferme un acte héroïque de foi sur le mystère de l'Incarnation, puisque nous n'honorons la Vierge que parce que nous la croyons Mère de Dieu. Qui dira que c'est faire injure à Dieu que de lui sacrifier son esprit ? n'est-il pas honoré par une protestation de foi sur l'article le plus important de notre religion ? Mais où est l'enfant qui soit jaloux de la gloire qu'on rend à ses parents ? Si le Fils de Dieu a honoré sa Mère sur la terre, pourquoi trouvera-t-il mauvais que nous l'honorions dans le Ciel ? Et, puisque la Mère et le Fils ne sont moralement qu'une même personne, quel sujet a-t-on de craindre que la gloire qu'on rend à la Mère ne déroge à celle de son Fils ?

Ce scrupule n'est jamais entré dans l'esprit des SS. Pères. Au contraire, comme je l'ai dit, ils ont toujours cru honorer le Fils de Dieu en honorant sa sainte Mère. Arnold de Chartres, au traité qu'il a fait des louanges de la Vierge, le déclare formellement : « Manifestum est, dit-il, individuam esse matris et filii glo-

1. O ter sacrosancta Virgo de te qui omnia illustria, et gloriosa dixerit numquam is quidem a veritatis scopo aberraverit. (BASIL. SELEUC. *Orat. in Annunt. Deip.*)

» riam et commune utriusque præconium : Il est manifeste » que la Mère et le Fils jouissent de la même gloire par in- » divis, et que l'éloge de l'un fait l'éloge de l'autre ».

S. Bernard, dans sa IVe homélie de l'Avent, s'explique de la même manière. « Il est indubitable, dit-il, que toutes les » louanges que nous donnons à la Mère appartiennent au Fils, » et que, lorsque nous honorons le Fils, nous honorons aussi » la Mère[1]. » Il défend d'en douter, cette vérité étant connue par les lumières mêmes de la nature.

S. Ildefonse, ce grand évêque de Tolède, qui vivait dans le sixième siècle, et qui a composé des traités et des sermons très beaux en l'honneur de la Vierge, combat ce scrupule et l'ignorance de ceux qui le forment par la raison que nous venons d'apporter. « Ne craignez point, dit-il, que le Fils de » Dieu soit jaloux de l'honneur qu'on rend à sa Mère: ce qui » appartient à la Servante appartient au Seigneur, et ce qu'on » donne à la Mère retourne à son Fils, et pareillement l'hon- » neur du Fils rejaillit sur sa Mère, et la gloire du Roi passe » sur sa Servante[2] ».

Ces deux vérités ainsi expliquées doivent dissiper la crainte qu'ont quelques-uns que le Fils de Dieu ne s'offense de l'honneur qu'on rend à sa Mère; car quelle plus grande satisfaction peut avoir un enfant que de voir aimer et honorer celle qui lui a donné la vie? N'est-ce pas là le plus grand de tous les bienfaits? ne demande-t-il pas la plus grande de toutes les reconnaissances? Or la première de toutes est l'honneur et le service. Le Fils de Dieu l'a rendu à sa Mère lorsqu'il était au monde, dit S. Luc, et il n'y a pas lieu de douter qu'il ne l'honore encore dans le Ciel, puisqu'elle est toujours sa Mère. Que si le roi respecte sa mère, les sujets refuseront-ils de l'honorer? Quelle sorte de dévotion de vouloir donner au Fils défiance de sa Mère, de les vouloir, pour ainsi parler, brouiller ensemble, et de soutenir le parti de l'un contre les intérêts de l'autre? Pourquoi diviser ce que Dieu a conjoint? Y a-t-il rien de plus uni que Jésus et Marie? n'ont-ils pas un empire commun? Et ce qui est au profit de l'un ne tend-il pas au profit de l'autre?

Ces dévots timides devraient faire scrupule de se déclarer parties contre la Mère de Dieu, et de lui ôter la couronne que son Fils lui a mise sur la tête. Qu'ils sachent, ce que nous

1. Non est dubium quidquid in laudibus matris proferimus ad filium pertinere ; cum filium honoramus a gloria matris non recedimus. (S. Bern. *Serm.* IV, *Miss.*)

2. Quod servit ancillæ ad Dominum pertinet ; quod Matri impenditur ad Filium redundat, et quod in regis honorem transit in famulatum Deiparæ transfertur. (S. Ildeph. l. *de Virgin.* M.)

avons dit, qu'on ne peut lui donner trop de louanges, pourvu qu'on ne lui attribue point ce qui n'est dû qu'à Dieu seul, et que tout l'honneur qu'on rend à la Mère retourne à la gloire de son Fils. Qu'ils apprennent de S. André de Crète quel respect et quelle reconnaissance ils doivent avoir pour cette Vierge incomparable. Voici le discours qu'il lui adresse au nom de tous les Apôtres qui assistèrent à son trépas.

« O Reine de tous les anges qui êtes au-dessus de tout » ce qui n'est point Dieu, et qui ne trouvez aucun titre d'hon» neur qui soit proportionné à votre grandeur, quelles mains » seront dignes de toucher votre corps sacré pour le mettre » dans le tombeau? Quels bras porteront Celle qui a porté » Celui qui ne peut être compris dans aucun espace ? Quels » cantiques chanterons-nous pour honorer vos funérailles sa» crées ? Quelle voix pourra dignement publier vos louanges?

« Vous êtes bienheureuse entre toutes les femmes ; vous » êtes bénie entre toutes les générations ; vous êtes glorifiée » dans le ciel et sur la terre. Toute langue vous loue et publie » que vous êtes Mère de la vie ; toutes les créatures sont rem» plies de votre gloire ; tout l'univers est sanctifié par vos ver» tus. C'est par vous que la tache du péché est effacée, et la » disgrâce de notre première mère changée en bénédiction, etc.

« Allez donc, allez en paix, ô très sainte Vierge, la terre » n'est pas digne de vous posséder plus longtemps ; apaisez » Dieu par vos saintes prières, et détournez de dessus les » hommes les châtiments qu'ils ont mérités, etc. »

CHAPITRE V

DES DÉVOTS PRÉSOMPTUEUX

La présomption, dit S. Thomas, est un excès d'espérance, comme le désespoir en est un défaut[1]. Il y en a de deux sortes ; l'une qui s'appuie trop sur les forces de l'homme ; l'autre qui s'appuie trop sur la miséricorde de Dieu, se promettant un bien contre l'ordre de sa justice, comme le Paradis sans mérites et le pardon sans pénitence. La première vient de la vanité et est contraire à la magnanimité. La seconde procède de l'orgueil et est contraire à la charité; c'est cette dernière qui est la plus criminelle, parce qu'elle se prévaut de la bonté de Dieu pour l'offenser avec plus d'assurance et méprise sa justice pour élever sa miséricorde. Aussi est-ce une espèce de blasphème contre le Saint-Esprit, comme enseigne le même docteur angélique : « Species blasphemiæ est contra Spiritum » sanctum ».

1. Præsumptio dicit immoderantiam spei. (2ª 2æ *q.* XXI, *a.* I.)

Cependant je puis dire, avec autant de vérité que de douleur, que le monde est plein de ces présomptueux qui vivent comme des mauvais riches, et qui se promettent de mourir comme des Lazares ; qui ne font aucun bien et qui se tiennent cependant comme assurés de leur salut. Sous ombre qu'ils sont de la confrérie du Scapulaire ou de celle du Rosaire ; qu'ils récitent tous les jours leur chapelet ; qu'ils jeûnent tous les samedis en l'honneur de la Vierge et qu'ils communient toutes ses fêtes, ils négligent tous les autres devoirs de piété et méprisent les saintes rigueurs de la pénitence.

Ils font de la dévotion de la Vierge ce que les plus méchants font de la miséricorde de Dieu, dont ils se servent, ainsi que parle Tertullien, comme d'un privilège et d'un passeport pour pécher avec impunité : « Certi indubitatæ veniæ peccatorum, » medium tempus furantur, et commeatum sibi faciunt de» linquendi ». Nous pouvons dire encore dans la pensée de ce même auteur, qu'ils rendent la Mère de Dieu semblable à ce dieu ridicule de Marcion, sous le gouvernement duquel tous les vices étaient en paix et en assurance, et qui rendait les hommes plus méchants par l'impunité qu'il accordait à leurs crimes : « Sub quo delicta gauderent et qui hominem ma» gis malum posset facere, securitate delicti [1] ».

Le Fils de Dieu, parlant des pécheurs, impénitents et présomptueux, dit, par la bouche du Roi-Prophète, *qu'ils ont bâti sur son dos, et qu'ils ont prolongé leur iniquité : Supra dorsum meum fabricaverunt peccatores, prolongaverunt iniquitatem suam* (*Ps.* CXXVIII). Ne peut-on pas dire de même des faux dévots de la Vierge ? N'est-il pas vrai qu'il y en a qui bâtissent leurs iniquités sur le fonds de sa miséricorde ? qui tirent avantage de sa bonté pour pécher avec plus de malice, et qui la veulent rendre en quelque façon complice de leurs crimes, la rendant favorable à leurs débauches ? Oh qu'elle peut bien leur faire la plainte et le reproche que Dieu faisait à son peuple : *Verumtamen servire me fecisti in peccatis tuis, præbuisti mihi laborem in iniquitatibus tuis.* (*Isa.*., XLIII, 24). Vous m'avez fait servir à vos passions déréglées, vous m'avez bien donné de la peine et de l'affliction ; allez, je ne vous reconnais plus pour mes enfants.

J'ai combattu ces dévots présomptueux dans les discours précédents, où j'ai établi quatre propositions qui détruisent la présomption sans donner aucune atteinte à la dévotion de la Vierge.

La première, qu'il est impossible qu'un chrétien soit sauvé,

1. TERTULL. lib. II *contra Marcion.* c. XIII.

s'il ne garde les commandements de Dieu et s'il ne fait pénitence de ses péchés.

La seconde, que la dévotion à la Vierge n'est pas inutile pour cela; qu'elle obtient au contraire à ses fidèles serviteurs la grâce de faire pénitence, et de garder les commandements de Dieu, surtout une bonne mort.

La troisième, que ceux qui pèchent et qui diffèrent leur pénitence sur l'espérance que la Vierge ne permettra point qu'ils meurent sans confession, ne doivent point être censés, ni ses enfants, ni ses serviteurs, mais ses plus cruels ennemis ; que leur espérance est vaine et présomptueuse ; qu'elle combat le Saint-Esprit qui est la source de toutes les grâces, et qu'elle bouche le canal de la miséricorde de Dieu, qui est comme dit S. Bernard, sa sainte Mère ; que c'est en vain qu'ils se promettent sa protection, puisqu'elle ne la donne qu'à ceux qui pèchent par fragilité ou par ignorance, et non pas à ceux qui pèchent par présomption et par malice ; qu'elle les abandonnera à la mort et qu'elle prendra le parti de la justice contre tous ceux qui auront abusé de sa miséricorde.

La quatrième et dernière proposition est que non seulement les méchants, mais encore les plus gens de bien ne peuvent s'assurer d'être sauvés sous prétexte qu'ils ont de la dévotion pour la Sainte Vierge ; car pour avoir cet effet, il faut que cette dévotion soit tendre, sincère, fidèle, et constante jusqu'à la mort. Sans cette persévérance, on ne peut se promettre la protection de la Mère de Dieu, et par conséquent s'assurer de son salut. Or, quelque zèle qu'ait une personne pour la gloire de la Vierge et pour son service, elle ne peut s'assurer qu'elle conservera sa dévotion jusqu'à la mort ; car la volonté de l'homme étant changeante et sa liberté flexible au bien et au mal, il ne faut qu'une passion déréglée pour étouffer entièrement cette dévotion virginale, d'autant plus, comme nous dirons bientôt, que la Vierge a l'impureté en horreur. C'est pourquoi nous voyons que tous ceux qui sont esclaves de ce vice abandonnent aussitôt son service. Et s'il n'y a point d'homme sur la terre, quelque saint qu'il soit, qui puisse s'assurer de persévérer jusqu'à la mort dans la dévotion de la Vierge, il est évident que nul ne peut s'assurer de son salut; mais qu'il y doit toujours travailler avec crainte et frayeur, comme dit l'Apôtre. Aussi la Sainte Vierge ne se qualifie pas seulement Mère de la sainte espérance, mais encore Mère de la crainte, car elle inspire à tous ses enfants cette crainte salutaire qui est le fondement du salut : *Ego Mater pulchræ dilectionis et timoris et sanctæ spei.* (Eccli., xxiv).

Il nous faut donc continuellement adresser à Dieu cette belle prière que lui fait le Sage (Sap. ix, 1-5) : O Dieu de mes

pères et Seigneur de miséricorde, qui avez tout créé de votre parole, donnez-moi votre sagesse qui assiste toujours à vos conseils, et ne me chassez pas de votre famille : *Noli me reprobare a pueris tuis.* Car je suis votre serviteur et le fils de votre servante : *Quoniam servus tuus sum ego et filius ancillæ tuæ.* Je serai votre serviteur tant que je serai le fils de votre servante, et je serai le fils de votre servante, tant que je serai votre serviteur. Hélas j'ai vu des astres tomber du firmament, et ceux qui mangeaient le pain des anges, se repaître des cosses et de la nourriture des pourceaux. Mon Dieu, ne me reprenez point dans votre colère, et ne me châtiez point dans votre fureur, ne m'abandonnez point à l'esprit d'orgueil, de peur que je ne sois possédé de celui d'impureté. Ah ne m'effacez pas du nombre des serviteurs de votre sainte Mère ; car je serais effacé du livre de vie. Conservez dans mon cœur une tendre dévotion pour elle. Que je cesse plutôt de vivre, que de cesser de l'aimer, et ne souffrez pas qu'on dise jamais qu'un serviteur de Marie s'est damné.

CHAPITRE VI

DES DÉVOTS INCONSTANTS

Le grand docteur de l'Eglise, S. Jérôme, a prononcé, dans le premier des livres qu'il a composés contre l'hérétique Jovinien, une sentence qui est vérifiée par l'expérience de tous les siècles : *Incipere*, dit-il, *plurimorum est, perseverare paucorum* : On voit beaucoup de gens bien commencer, mais on en voit fort peu qui persévèrent. La constance et la fermeté sont deux vertus qui ne sont presque point en assurance sur la terre, parce que cette terre est le royaume de l'inconstance et de la légèreté. Ce monde est un grand théâtre qui change incessamment de scène. C'est une mer orageuse qui est toujours agitée des vents ; un fleuve rapide qui ne ne s'arrête jamais. C'est pourquoi ceux qui s'attachent au monde, sont dans un mouvement perpétuel ; parce que, dit S. Grégoire, l'âme suit la condition de la chose qu'elle aime, et par conséquent elle ne peut être stable et paisible tandis que ce qu'elle aime ne l'est pas : *Nemo potest res instabiles amare et stabilis ipse permanere.*

L'Ecclésiastique (xxvii, 12) met cette différence entre le juste et le pécheur, que le juste persévère dans la sagesse comme le soleil, et que le pécheur insensé change comme la lune : *Justus in sapientia permanet ut sol ; sed stultus ut luna mutatur.* La dévotion de la plupart des chrétiens est semblable à la lune : elle croît, et décroît ; elle paraît, et disparaît ; elle vit, et meurt presque en même temps ; elle est, comme la

lune, dans un changement continuel. Vous en trouverez peu qui n'aient quelque dévotion pour la Mère de Dieu, c'est le premier lait qu'on donne aux enfants, et la première leçon qu'on leur enseigne ; les premiers noms qu'on leur apprend à prononcer sont ceux de Jésus et de Marie. Mais ces sentiments de dévotion ne durent pas longtemps, il ne faut qu'une passion violente pour les étouffer.

Que de vœux lui fait-on quand on se voit en danger? un malade l'invoque pour recouvrer la santé ; un plaideur, pour gagner un procès ; un matelot pour échapper au naufrage ; un soldat pour éviter la mort ; un pauvre pour se tirer de la nécessité ; un riche pour conserver son bien ; un criminel pour fléchir son juge ; un captif pour trouver sa liberté. On l'honore tandis qu'on a besoin de son assistance, on ne se lasse point de la prier ; on entre dans toutes ses confréries ; on communie à toutes ses fêtes ; on jeûne même en son honneur : mais est-on hors de danger ou de misère, on laisse ces bonnes pratiques, on oublie ses saintes résolutions, on abandonne le service de Dieu et de la Vierge : la dévotion ne dure qu'autant que dure l'affliction. D'où vient cette inconstance? Elle vient de plusieurs causes.

La première c'est le naturel de l'homme qui est léger et changeant ; car, comme il aime le repos et qu'il ne le peut trouver sur la terre, il voltige sur tous les objets sans s'arrêter à un seul, ainsi qu'un papillon sur toutes les fleurs qu'il quitte aussitôt qu'il les a touchées. Job dit qu'il ne demeure jamais en un même état : *Numquam in eodem statu permanet.* David nous représente l'homme comme la figure et l'expression de la vanité même : *homo vanitati similis factus est.*

S. Bernard, en son sermon LXXXI sur les Cantiques, dit très bien, que le changement est une espèce de mort, parce qu'on passe d'un être à un autre, *mutatio quædam mortis imitatio est.* D'où je conclus qu'il y a des hommes qui sont plus mortels les uns que les autres ; parce qu'il y en a de plus légers et de plus inconstants. Le monde est plein de ces Protées qui changent incessamment de figures, et qui prennent toutes sortes de formes. On ne saurait compter sur une seule de leurs résolutions ; vous en trouverez, dit Sénèque, en son épître CXX, qui sont un jour des Catons et l'autre des Vatiniens. Un jour ils aiment l'étude, le lendemain ils en sont dégoûtés. Un jour ils veulent porter la robe, l'autre ils veulent porter l'épée. Rien de plus dévot qu'eux en un temps, rien de plus froid et de plus lâche en un autre.

Ces sortes de gens ne sont guère propres pour la vertu, parce qu'il faut pour l'acquérir, beaucoup de force et de résolution. Aussi est-ce le sentiment des maîtres de la vie spirituelle,

qu'il y a plus à espérer d'un naturel violent, mais constant, que d'un autre doux, mais changeant et mollasse. Toutes les vertus entrent en lice pour gagner le prix ; mais il n'y a que la persévérance qui l'emporte et qui soit couronnée, comme dit très bien Pierre de Blois, en ses épîtres XXII et XXXVI : *Cum omnes virtutes currant ad bravium, sola perseverantia coronatur.*

S. Thomas dit que l'inconstance est une espèce de folie ; au moins, elle est un défaut de prudence : *Inconstantia pertinet ad imprudentiam* (2ª 2æ q. LIII, a. V). En effet l'inconstance procède d'une inconsidération d'esprit et d'une faiblesse de raison qui cède à la passion, abandonnant des moyens qu'elle avait choisis comme propres, pour en prendre d'autres qui ne les valent pas. Voilà qui doit bien donner de la confusion à ces pécheurs relaps, à ces dévots changeants, à ces pénitents infidèles, à ces esprits légers, inquiets, inconstants, qui prennent incessamment le change, et qui ne sauraient demeurer un jour en une même situation.

Outre cette première cause d'instabilité et de changement qui est commune à toutes les dévotions, il y en a une autre qui regarde particulièrement celle de la Vierge : c'est la haine que lui porte le démon ; car il est impossible qu'il aime la Mère haïssant le Fils. C'est elle qui a été l'instrument de sa perte et de notre salut ; c'est par elle que son Fils a renversé son empire ; c'est dans elle que s'est fait et consommé ce mariage sacré de la nature divine avec la nature humaine, dont la connaissance a rendu Lucifer envieux et apostat. C'est par son moyen, dit S. Bernard, que le Ciel est rempli, que l'enfer est vidé, que la terre est sanctifiée, que les hommes sont sauvés, que les grâces divines découlent du Ciel en abondance. Quelle merveille après cela si Satan lui porte une haine irréconciliable, et s'il décrie sa dévotion ? il y aura une guerre éternelle entre Israël et Amalec, entre Marie et le démon.

La troisième cause de l'inconstance, c'est la paresse et la lâcheté. Vous trouverez quantité de gens qui veulent bien se sauver, pourvu qu'il ne leur en coûte rien. Ils seront de toutes les dévotions, pourvu qu'elles ne les incommodent en aucune manière. Ils ont horreur des grands crimes, mais ils n'ont point d'affection pour les grandes vertus. Ils aiment la vie douce, les plaisirs innocents et les divertissements honnêtes. Ils se font un grand mérite de n'être pas aussi méchants qu'ils le pourraient être.

La dévotion de la Vierge leur revient assez, ils vous témoigneront qu'elle est à leur goût. L'espérance d'aller au Ciel pour quelque petit service qu'on lui rend est un attrait assez puissant pour les faire entrer dans ses congrégations, et pour les faire enrôler dans ses confréries ; mais, quand on leur

parle de se lever un peu plus matin qu'à l'ordinaire, de se confesser plus souvent, et de se trouver aux assemblées pour y entendre la parole de Dieu, et pour y chanter ses louanges ; quand ils se voient obligés par honneur et par conscience à se retrancher beaucoup de choses qu'ils se permettaient auparavant, à rompre de dangereux commerces, à vivre dans une plus grande modestie et dans une plus grande retenue, alors ils en conçoivent du chagrin et du dégoût. Mon Dieu, disent-ils, que ces dévotions sont incommodes, que ces confessions si fréquentes sont importunes, qu'il y a de peine à se lever de si grand matin, ne pourrait-on pas servir la Vierge sans faire tant de façons et sans être de toutes ces confréries ?

S. Grégoire dit que le Fils de Dieu leur fera ce reproche au jour du jugement : O âmes lâches, vous n'avez rien épargné pour gagner les biens de la terre, et vous n'avez voulu rien faire pour gagner les biens du Ciel? vous n'avez point trouvé de peine à porter le joug insupportable du démon, et vous vous êtes excusés de porter le mien qui est si doux et si léger? vous avez été infatigables pour vous damner, et vous avez été faibles, engourdis et languissants pour vous sauver? Quoi, ne pouviez-vous pas faire pour moi et pour ma Mère la centième partie de ce que vous avez fait pour le monde? Je n'en demandais pas davantage et vous me l'avez refusé? Allez demander votre récompense aux maîtres que vous avez servis. Appelez à votre secours ces divinités profanes à qui vous avez sacrifié tous vos désirs et toutes vos pensées : *Surgant et opitulentur vobis et in necessitate vos protegant.* Qu'elles se lèvent maintenant, qu'elles vous assistent, et qu'elles vous empêchent de tomber dans les enfers. Un paresseux, à la fin du monde, n'aura point besoin de Juge ni de témoin, il s'accusera, il se jugera, et se condamnera lui-même.

La dernière et la principale cause de l'inconstance de quelques serviteurs de la Vierge, c'est le dérèglement de leurs mœurs, le désordre de leur vie, l'attachement criminel à quelques personnes, surtout la chute honteuse dans quelque péché déshonnête. Car enfin il est impossible d'allier le bien avec le mal, la lumière avec les ténèbres. Comment voulez-vous qu'une personne abandonnée aux plaisirs des sens puisse demeurer unie d'affection avec la plus pure des vierges?

Elle est vierge, dit S. Jean Damascène, et elle aime les vierges : *Virgo est et virginum amans.* C'est pourquoi celui qui est possédé d'un amour impudique éprouve une peine extrême à s'adresser à celle qui a cette passion en horreur, à moins qu'il n'ait dessein de changer de vie. Le seul nom de Marie qui a préféré la qualité de vierge à celle de Mère de Dieu, lui est un souvenir fâcheux qui trouble son repos et un

accusateur importun dont il ne peut souffrir les reproches.

Et voilà ce qui retire une infinité de gens de son service. Voilà la cause secrète de la haine que lui portent les faux dévots. Elle est contraire à leurs passions, elle s'oppose à leurs inclinations déréglées, elle condamne leurs désordres, sa vie est une censure de leurs mœurs, sa dévotion est une profession publique de pureté et d'innocence, et, comme ils ne veulent pas quitter leurs vices, ils renoncent à sa dévotion.

S. Grégoire, pape, met l'inconstance au nombre des filles de la luxure, parce que, comme dit S. Thomas, cette passion rend les hommes fous, furieux et emportés. Il y a longtemps qu'il est écrit au livre de la Sagesse, IV, 12: *Inconstantia concupiscentiæ transvertit sensum.* Les désirs inconstants de la concupiscence renversent l'esprit, choquent le bon sens, troublent la raison, conduisent à la folie et à l'apostasie, suivant cette sentence de l'Ecclésiastique, XIX, 2 : *Vinum et mulieres apostare faciunt et sapientes* : Le vin et les femmes rendent apostats même les plus sages d'entre les hommes.

Oh ! je ne m'étonne donc pas s'il y a si peu de gens qui persévèrent dans l'amour et dans le service de la Vierge ; il y en a peu qui ne soient esclaves de cette passion honteuse. Je conçois pourquoi le nombre des apostats est si grand ; c'est que le nombre des impudiques est infini. Le démon d'impureté règne sur la terre ; tout le monde, dit S. Cyprien, fléchit le genou devant l'idole de la concupiscence. Il n'y a presque ni homme, ni femme, ni serviteur, ni maître, ni riche, ni pauvre, ni grand, ni petit, ni vieillard, ni enfant, qui ne donne quelque grain d'encens à l'idole du plaisir ; l'infâme déesse des païens est encore adorée des chrétiens. Quel moyen, dit S. Paul, d'unir Jésus-Christ avec Bélial ? Et moi je dis, comment est-il possible d'aimer l'impureté, et de servir la plus pure des créatures?

Voilà la maudite passion qui débauche la plupart des serviteurs de la Vierge. Voilà ce qui rend tant de dévots apostats, tant de soldats de Jésus-Christ déserteurs, et tant de serviteurs de Marie rebelles. Comment Marie protégerait-elle à leur mort ces lâches déserteurs qui ont abandonné sa dévotion pour satisfaire une passion qui est si contraire à la vertu qu'elle aime tant. Que ceux qui ont eu ce malheur reviennent immédiatement à cette bonne Mère, s'ils veulent que leur âme soit présentée par elle au Souverain Juge, et qu'ils se consacrent de nouveau à elle en lui disant :

O très sainte Vierge, Mère de mon Dieu, je renouvelle la protestation que je vous ai faite de ne vous abandonner jamais, de ne rien faire et de ne rien dire qui soit contre votre honneur, et de ne permettre jamais que vous soyez offensée

par ceux sur qui j'aurai de l'autorité. Je vous supplie donc d'avoir toujours pour moi les tendresses d'une mère, de m'assister en tous mes desseins ; de me défendre en toutes mes tentations, et surtout de ne me point abandonner à l'heure de la mort. Ainsi soit-il.

CHAPITRE VII

DES DÉVOTS SCANDALEUX

Le scandale est un mauvais maître : il enseigne le mal à ceux qui l'ignorent, il le persuade à ceux qui le méprisent, il le facilite à ceux qui l'embrassent, il y pousse ceux qui le craignent, il y attire ceux qui le haïssent, il y entraîne ceux qui le fuient ; il le rend honorable aux grands, nécessaire aux petits, licite aux bons, agréable aux méchants, pestilent et contagieux à tout le monde.

Or quoique tout scandale soit pernicieux, il le devient surtout quand les personnes qui le donnent, font profession de piété. L'homme juste, dit Aristote, est la règle du droit, sa vie est une conduite de mœurs que les autres doivent imiter. C'est pourquoi si sa vie est déréglée, elle jette le dérèglement partout ; c'est une éclipse de soleil qui fait tomber la nature en défaillance ; et, comme de tous les poisons, le plus violent et le plus mortel, est celui qui est infusé dans le lait, ainsi le plus pernicieux de tous les scandales est celui que causent les gens de bien.

Les théologiens distinguent deux sortes de scandale, l'un actif, l'autre passif. L'actif est une parole, ou une action indécente qui devient pour le prochain une occasion de péché. Le scandale passif, c'est la chute et la ruine même du prochain qui s'est laissé entraîner à cette occasion de mal faire. S'il est tombé dans le péché par sa propre malice sans qu'on lui en ait fourni un motif plausible, c'est un scandale pris qu'on appelle « pharisaïque » ; s'il en a quelque sujet, c'est un scandale donné, qu'on nomme *scandale des petits*, qui sont détournés de la vertu par un mauvais discours, ou par un mauvais exemple. On dit *des petits*, remarque S. Thomas (2ª 2æ q. XLIII, a. V), parce qu'il n'y a que les petits esprits et les âmes faibles qui soient détournés de la vertu par le mauvais exemple des méchants, suivant ce que dit le Fils de Dieu : *Celui qui scandalisera un de ces petits qui croient en moi*, etc. (MATTH. XVIII, 6). Les grandes âmes ne s'appuient que sur Dieu seul, et ce qui s'appuie sur l'immobile est inébranlable. C'est la sentence divine de cet esprit angélique : *Nullus commovetur qui rei immobili firmiter inhæret : majores autem seu perfecti soli Deo inhærent.* C'est donc faiblesse d'esprit d'abandonner la dévotion à cause de la chute de quelque personne

dévote; puisque, pour être dévot, on n'est pas impeccable.

Je ne sache point de gens plus pernicieux à l'Eglise que de certains esprits railleurs qui ne peuvent souffrir chez les autres la vertu qu'ils n'ont pas, et qui, par une malignité de nature, persécutent le mérite, parce qu'il ne s'est jamais trouvé chez eux. Ils deviennent tyrans ridicules et bouffons, pour parler avec un prophète : *Tyranni ridiculi ejus erunt* (Habac. I, 10), ne pouvant être tyrans sanguinaires ; mais ils font plus de martyrs par leur langue que les autres n'en ont fait par leurs supplices. Que de jeunes gens sont tombés dans une espèce d'apostasie pour éviter leur persécution, et ont renoncé à la vertu pour n'être pas en butte à leur raillerie.

Au reste, ces sortes de gens se permettent tout, et ne veulent rien permettre aux autres ; les crimes les plus énormes sont pour eux des faiblesses, et les faiblesses des autres sont pour eux de grands crimes. Et ce qui est de plus déraisonnable, c'est qu'ils concluent toujours du particulier au général, et enveloppent tous les innocents dans le vice d'un coupable. Un faux dévot les a-t-il trompés? ils concluent incontinent que tous les dévots ne valent rien; je ne me fierai jamais, disent-ils, à ces dévots; qu'on ne me parle jamais de ces dévots ; il n'y a rien de plus traître, de plus intéressé, de plus indulgent à soi-même que ces dévots. Je m'assure que si ces gens-là avaient vécu au commencement de l'Eglise, ils eussent fait le procès à tous les Apôtres, et les eussent fait passer pour des traîtres, parce que Judas avait commis une trahison. Quel raisonnement de conclure de la partie au tout, d'un individu à l'espèce, et du particulier au général?

Il est hors de doute qu'il y a souvent bien de l'injustice à traiter mal les dévots, pour quelques défauts qu'on remarque en eux, puisqu'il n'y a point d'homme sur la terre qui en soit exempt; mais aussi faut-il avouer de bonne foi, qu'il y a quantité de dévots de mine et d'apparence dont la vie est justement répréhensible, principalement ceux qui font profession particulière de servir et d'honorer la Sainte Vierge. Combien n'en voit-on pas qui fréquentent les assemblées de piété et qui cependant passent leur vie dans tous les plaisirs et tous les divertissements du siècle? Ils ne font point scrupule d'aller à la comédie après avoir été à la communion, et de rendre visite au démon, après l'avoir rendu au Fils de Dieu. Ne les entend-on pas jurer comme les autres? médire du prochain comme les autres? proférer des paroles libres, jouer, danser, se masquer, et aller au bal et à la comédie comme les autres?

Ces gens-là portent un grand préjudice à la dévotion de la Vierge; car il est naturel de juger de la cause par ses effets, et

de l'arbre par ses fruits. Ainsi nous nous persuadons aisément qu'une dévotion n'est pas bonne qui ne rend pas les hommes meilleurs. D'ailleurs comme le mal ne peut subsister de lui-même, les libertins sont ravis d'avoir l'exemple des gens de bien pour défendre, soutenir et autoriser leurs dérèglements. Quoi, disent-ils, les dévots vont à la comédie, et nous n'irions pas? ils se laissent emporter à la colère et à la vengeance et nous serions insensibles aux injures qu'on nous fait? Que doivent faire les hommes, si les dieux sont sujets à ces faiblesses? écrit Quinte Curce (*De Alex.*) C'est le raisonnement des païens.

S. Cyprien, en son ep. II *ad Donat.* s'étonne avec raison de ce que les Romains, ces sages politiques, ont révéré comme dieux des hommes impudiques et adultères. Il dit que c'était pour autoriser leurs crimes et pour les rendre religieux : « Deos » ethnici adulteros fingebant ut fierent miseris religiosa de» licta. » S. Grégoire de Nazianze touche cette même raison : « Ils ont feint, dit-il, que leurs dieux étaient auteurs et fau» teurs des vices, pour rendre leurs crimes non seulement » innocents mais encore honorables et divins [1] ».

En effet quel est l'homme parmi les païens qui eût rougi d'imiter son dieu, et, qui eût osé condamner une action qui était consacrée par son exemple? voilà ce qui a donné cours à une infinité de crimes, d'impuretés et de débauches, comme a très bien remarqué Julius Firmicus dans ce beau livre qu'il a composé des mystères et des erreurs des religions profanes, et qu'il a dédié aux enfants du grand Constantin : « Quelqu'un a-t-il la volonté de commettre un adultère? Il regarde son Jupiter, et fomente sa passion par son exemple. Il est ravi de voir son dieu qui trompe sous la figure d'un cygne, qui ravit une femme sous la forme d'un taureau, qui se joue avec un autre sous la forme d'un satyre, et il se fait un point de religion de l'imiter ».

Au livre II, ch. VII de la *Cité de Dieu*, S. Augustin rapporte sur ce sujet l'exemple d'un jeune homme qui, voyant, dans une galerie de sa maison, un tableau de Jupiter qui débauchait une femme, conçut aussitôt le dessein d'en faire autant, et l'exécuta. Comme on le reprenait de sa faute, il répondit avec assurance qu'au lieu de le blâmer, on devait le louer d'avoir imité son dieu. Quel est ce dieu que vous avez imité? lui demanda-t-on. C'est, répondit-il, celui qui ébranle le plus haut des cieux de l'éclat de son tonnerre. Quoi, poursuivit-il, les dieux font ces actions, et moi qui suis un homme, je ne les ferais pas? Je l'ai fait, et l'ai fait volontairement, croyant bien faire.

1. Ut peccatum non modo crimine vacuum, sed etiam præclarum et divinum censerent. (S. Greg. Naz. *Orat. in lum.*)

S. Augustin prouve par cet exemple que la religion des païens ne valait rien ; qu'en vain leurs philosophes faisaient de belles leçons de la vertu, puis qu'aussitôt que leur passion était excitée, ils regardaient plutôt ce que leur Jupiter avait fait que ce que Platon avait dit, ou ce que Caton avait enseigné.

Nous pouvons dire de la fausse dévotion envers la Vierge, ce que S. Augustin dit de la fausse religion des païens ; de l'exemple des dieux de la terre, ce qu'il dit des fausses divinités du ciel. J'appelle dieux de la terre, les grands du monde, les magistrats, les prêtres, les religieux, les pères et mères par rapport à leurs enfants, les maîtres par rapport à leurs serviteurs et généralement toutes les personnes de piété par rapport aux méchants. Ils consacrent les vices par leurs exemples ; ils les rendent religieux et divins par leurs actions. Qui rougira de faire ce qu'il voit faire à des prêtres, à des religieux, et à des personnes d'une piété exemplaire? un enfant pourra-t-il s'empêcher de jurer, s'il entend son père proférer autant de blasphèmes que de paroles? une jeune fille craindra-t-elle de découvrir sa gorge, de se trouver dans des compagnies dangereuses, de lire des romans et de mauvais livres, si sa mère, qui est une dévote, lui en donne l'exemple? qui fera difficulté d'aller à la comédie en y voyant les enfants et les serviteurs de la Vierge? Quel scandale à la religion et à la piété d'entendre ceux qui se distinguent des autres par une vie plus sainte et plus régulière, qui font profession d'aimer et d'honorer la Mère de Dieu, qui sont considérés comme étant de sa maison, de sa famille, quel scandale, dis-je, de les entendre prononcer des paroles libres, commettre des actions indécentes, oublier la modestie que demande leur profession, et mener une vie dissolue, libertine et scandaleuse? Si les dieux du monde sont impudiques, où est l'homme qui rougira de l'être? et si les dévots de la Vierge sont impies, quand est-ce que les impies deviendront dévots?

O que c'est une chose misérable, s'écrie Tostat [1], d'être mis à mort par ceux qui nous devraient donner la vie! O qu'un état est déplorable, dit S. Cyprien, quand les vices n'y ont plus besoin d'excuse, mais y trouvent du crédit et l'autorité! Il n'y a rien qui décrie davantage le service de la Vierge, que la vie licencieuse de ses serviteurs, rien qui nuise plus à la dévotion que la mauvaise vie des dévots.

Il est rapporté dans la Genèse, ch. VI, 2, que les enfants de Dieu voyant la beauté des filles des hommes les recherchèrent en mariage. Théodoret [2] s'étonne qu'il se soit trouvé des hommes

1. Miserrimum est ab eo occidi a quo quis juvandus est. (TOST. *q.* XV, *in Jud.*)

2. THEODORET. *q.* XLVII, *in Gen.*

assez sots et assez stupides pour croire que ces enfants de Dieu étaient des anges qui épousèrent les femmes de la terre. Je ne sais s'il veut parler de Tertullien; car il est constant qu'entre plusieurs erreurs où il est tombé, il a cru que les anges avaient des corps, qu'ils furent débauchés par la vue des femmes, et que c'est pour ne les pas scandaliser que S. Paul ordonne aux femmes d'avoir le visage couvert dans les églises. Quoi qu'il en soit, la raison qu'apporte Théodoret de cette erreur ne lui convient pas; car il dit que c'étaient des personnes de méchante vie qui furent les auteurs d'une opinion si extravagante, prétendant par l'exemple des anges autoriser leurs débauches, et de brutales qu'elles étaient les rendre pour ainsi dire angéliques [1].

Voilà la joie que donnent aux méchants les chutes et les faiblesses des gens de bien. Qui s'étonnera de voir des chrétiens avares et sensuels, si ceux qui doivent leur donner le bon exemple sont sujets à ces vices? Quel déplaisir pour la Sainte Vierge de voir ses enfants appuyer le parti du démon et donner cours au vice par le scandale de leurs mœurs? *Malheur au monde à cause des scandales* (Matth. xxiii, 7), dit Notre-Seigneur. Il vaudrait mieux qu'un faux dévot fût précipité dans la mer que de servir d'écueil aux âmes pures et innocentes. Malheur aux parents qui donnent mauvais exemple à leurs enfants. Malheur aux personnes consacrées à Dieu qui ne vivent pas dans la pureté et dans la sainteté que demande leur profession. Il vaudrait mieux qu'elles fussent plongées dans le fond des abîmes que de donner aux âmes faibles occasion de chute et de ruine.

Il me semble qu'on peut donner aux scandaleux le nom que S. Grégoire de Nazianze donne à Aman, ce fier et ce superbe courtisan, qu'il appelle une bête sanguinaire et un supplément de l'esprit impur : *Belluam illam, spiritus impuri supplementum*. Les gens de bien sont les substituts de Notre-Seigneur, parce qu'ils travaillent, par leurs actions et par leurs paroles, à lui gagner des âmes et à le faire régner sur la terre; mais les scandaleux sont les substituts du diable, car ils étendent son empire, ils appuient ses desseins, et ils exécutent ses ordres. Ce sont ses apôtres et ses prédicateurs, et comme il ne peut pas attirer les hommes au vice par ses mauvais exemples, il se sert, dit Origène, de l'exemple des méchants pour corrompre les bons. Et c'est en ce sens que S. Grégoire appelle Aman le supplément de Satan. Mais comme les méchants se rendent ministres des volontés de Satan, ils

1. Putantes suæ forsan intemperantiæ patrocinium habituros, si angelos ejusdem criminis consortes esse tenerent.

doivent s'attendre aussi qu'ils auront part à ses châtiments; ils seront comme lui autant de fois damnés qu'ils auront damné de personnes : *Pro tantis reus, quantos secum traxit in reatum*, dit Salvien.

O dévot scandaleux, jusqu'à quand vous servirez-vous de la dévotion pour donner du crédit au vice? jusqu'à quand ferez-vous la guerre à l'innocence et servirez-vous d'instrument à la malice du démon? Quittez le service de la Vierge, si vous ne voulez pas quitter vos désordres. Retirez-vous de ses confréries et de ses congrégations, si vous ne voulez pas vous retirer de vos débauches. Otez-moi ces scapulaires et ces chapelets, si vous ne voulez pas honorer, par vos mœurs, celle que vous faites semblant d'honorer par vos actions.

CHAPITRE VIII

DES DÉVOTS SUPERBES

Un superbe peut-il être dévot? l'orgueil peut-il faire alliance avec la dévotion de la Vierge? Pour répondre à cette difficulté, il faut déclarer encore ce que c'est que la dévotion.

S. Thomas, l'ange de l'École, dit que c'est une certaine volonté de s'appliquer promptement à tout ce qui regarde le service de Dieu; car nous appelons dévots, dit-il, ceux qui se dévouent en quelque façon au service de Dieu pour lui être parfaitement soumis. C'est pourquoi la dévotion est un acte de religion qui regarde Dieu comme le premier principe et la dernière fin de toutes choses. Et, comme le vœu ne se fait qu'à Dieu, la dévotion à proprement parler est un devoir religieux qui regarde son service et sa gloire. Nous disons néanmoins que nous sommes dévots à des saints, parce qu'ils sont serviteurs de Dieu; car ainsi notre dévotion ne s'arrête pas à eux, mais passe jusqu'à Dieu qui est honoré dans ses saints et dans ses serviteurs : « Non terminatur ad ipsos, sed transit in Deum, » in quantum scilicet in ministris Dei Deum veneramur. » (2ª 2æ *q.* LXXXII, *a* II *ad* 3).

Or si la dévotion nous assujétit à Dieu, il est évident qu'elle ne peut entrer dans le cœur d'un superbe; car le propre caractère de l'orgueil est de se soulever contre Dieu et d'affecter l'indépendance. S. Bernard, aussi admirable pour son humilité que pour son esprit, examinant ce que dit S. Paul de l'Antechrist, qu'il s'élèvera au-dessus de tout ce que nous croyons et honorons comme Dieu, ne craint point de dire qu'un superbe pousse encore son ambition plus loin : « Mes frères, dit-il, » vous avez horreur d'entendre ces paroles et Dieu veuille » que vous ayez aussi horreur d'une pensée et d'une affection » si méchante; car je vous dis avec vérité que ce n'est pas

» seulement l'Antechrist, mais encore le superbe qui veut » s'élever au-dessus de Dieu [1]. »

En effet, Dieu veut que sa volonté se fasse, et le superbe veut aussi qu'on fasse la sienne; il semble jusqu'ici qu'il y ait de l'égalité, mais il y a cette différence, que la volonté de Dieu est toujours conforme à la raison, et que le superbe veut qu'on fasse la sienne même contre toute raison. Jugez si un esprit de cette sorte, qui ne veut point se soumettre à Dieu, mais qui veut plutôt se l'assujettir à lui-même [2], peut avoir dans le cœur un seul sentiment de véritable dévotion. Cela est impossible.

Et pour en être plus persuadé, il ne faut que considérer les causes qui font naître la dévotion. S. Thomas en marque deux. L'une est la considération des bienfaits de Dieu qui nous provoquent à l'aimer; l'autre est la considération de nos propres défauts qui nous obligent à l'invoquer, à nous appuyer sur ses forces, à mettre notre confiance en lui, et à lui dire avec David : *Auxilium meum a Domino qui fecit cœlum et terram.* Mon secours vient du Seigneur qui a fait le ciel et la terre. (*Ps.* CXX, 2). C'est pourquoi, bien que la science enfle l'esprit, comme dit l'Apôtre, I *Cor.* VIII, 1, et que l'orgueil se couronne de lumières; il n'en est pas moins que, lorsqu'un savant se soumet à Dieu et à la conduite de sa providence, il a de grands avantages pour acquérir la dévotion, ayant d'un côté la connaissance des bontés de Dieu, de l'autre la vue de ses péchés et de ses propres misères qui sont les deux canaux par où la dévotion entre dans le cœur. (S. THOM. 2ª 2æ *q.* LXXII, *a.* III, *ad* 3).

Mais hélas! le superbe obstrue ces deux canaux, ou plutôt les rompt entièrement; car pour les bienfaits, il n'en remercie jamais Dieu, si ce n'est comme le pharisien en disant: *Seigneur, je vous rends grâces de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes.* (LUC. XVIII, 11.) Il croit être redevable à son esprit, à son industrie, à sa naissance, à son crédit, à ses amis, à sa conduite, de tout le bien qu'il possède. S'il fait une pêche heureuse, il sacrifie à son filet, comme dit le prophète Habacuc, L, 16; et s'il réussit en quelque entreprise, il baise sa main comme la cause de tous ses bons succès; il se sert des dons de Dieu comme de biens qui lui sont propres, et d'un bienfait qui devrait lui inspirer l'humilité, il prend occasion de s'élever, comme dit encore le dévot S. Bernard [3].

1. Horret humanus auditus verbum; sed utinam horreret similiter animus cogitatum malignum pariter et affectum. (S. BERN. *Serm.* IV, *Vigil. Nativ. Dei.*)
2. Dico enim quod non solum ille, sed et omnis superbus extollitur supra Deum. (*Ibid.*)
3. Uti datis tanquam innatis, et in acceptis beneficiis gloriam usurpare beneficii. (S. BERN. *De diligendo Deo.*)

Un dévot superbe ne connaît point ses défauts, ou ne les veut point connaître. Il les couvre et les dissimule, il les défend et les excuse, il s'en fait même honneur et tire sa gloire du sujet même de sa confusion. Voici le portrait que ce saint fait d'un religieux superbe et présomptueux : « Il prend, dit-il, » la première place dans les assemblées, il répond le premier » dans les délibérations; il y vient sans y être appelé; il s'in- » gère sans être mandé; il veut casser ce qui a été conclu et » arrêté; il veut réformer ce qui a été réglé; il n'y a rien de » bien fait, s'il ne l'a fait; rien de bien ordonné, s'il ne l'a or- » donné. Il juge ses juges, il prévient leurs jugements, il im- » prouve leurs sentences, il leur prescrit la loi. S'il n'est point » élu prieur ou abbé, c'est qu'on porte envie à son mérite, c'est » qu'on ne le connaît point, c'est qu'il fait ombre à ses con- » currents, c'est qu'on ne peut soutenir l'éclat de ses vertus ». (S. Bernard. lib. *de* xii *grad.*)

Est-ce à ces sortes de gens que Dieu communique la grâce de dévotion? comment peut-elle entrer dans un cœur tout rempli de l'estime de soi-même? comment peut-elle demeurer dans une âme éblouie de l'éclat de ses perfections imaginaires? Qu'y a-t-il, dit S. Augustin, qui ait plus besoin de miséricorde qu'un misérable? et qu'y a-t-il de plus indigne de miséricorde qu'un misérable qui est superbe? « Quid tam opus » habens misericordia quam miser? Et quid tam indignum » misericordia quam superbus miser? » (*De libero arbitr.*)

Ne nous étonnons point si nous n'avons point de dévotion, ni de goût dans nos prières; cette rosée céleste ne tombe point sur les montagnes superbes de Gelboé. L'arrêt en est porté : *Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam* : *Dieu résiste aux superbes et donne sa grâce aux humbles* (Jac. iv, 6). Il regarde un orgueilleux comme son ennemi qui lui fait la guerre et comme un sujet révolté qui en veut à sa couronne. « Mes frères, dit S. Bernard, je vous assure qu'il n'y » a rien de plus efficace pour mériter la grâce de la dévotion, » pour la conserver quand on l'a reçue, et pour la recouvrer » quand on l'a perdue, que de s'humilier devant Dieu, et de » ne jamais s'en faire accroire. Craignez quand vous sentirez » la grâce de dévotion ; craignez quand vous l'aurez perdue ; » craignez quand vous l'aurez recouvrée. Il n'y a que la crainte » qui vous puisse assurer ». Voilà le discours de ce grand saint qui nous doit persuader qu'il est impossible d'allier la piété avec l'orgueil, et de trouver un vrai dévot qui soit superbe.

Mais quoique l'orgueil soit contraire à toutes les dévotions, il l'est principalement à celle de la Vierge ; cela pour plusieurs raisons qu'il est bon de comprendre, afin de nous établir dans une profonde humilité. Je m'arrête à trois, prises de la part

de Dieu, de la part du démon, et de la part de la Vierge.

Tous les vices déplaisent à Dieu ; mais il nous déclare que l'orgueil lui est aussi insupportable que l'haleine d'un homme qui a les poumons gâtés et les entrailles corrompues : *Odibilis coram Deo et hominibus superbia ; et sicut eructant corda fœtentium, sic cor superborum.* (Eccli. xi, 32). Cette comparaison est belle ; car comme un homme qui a quelque partie noble gâtée, le fait sentir à ceux qui l'approchent, ainsi le superbe ne peut ouvrir la bouche sans exhaler des fumées pestilentes de son orgueil. Il parle incessamment de lui-même ; il raconte ses prouesses à tout le monde ; il ne fait que discourir de sa noblesse, de sa généalogie et de ses ancêtres ; tous les seigneurs de la cour sont ses parents ; il reçoit des billets de tous les grands du royaume ; il entre dans toutes les affaires ; il est de tous les conseils ; il est recherché et consulté de tous les habiles gens ; il a tout fait, tout vu, tout prédit ; sans lui rien n'aurait réussi. Il n'y a point de malade dont l'haleine soit plus forte que l'est celle d'un esprit vain et entêté de son propre mérite. Jugez par là de la haine que Dieu lui porte. Elle est si grande qu'elle va jusqu'à l'abomination. C'est le Sage (Prov. xvi, 5) qui nous en assure en ces termes : *Abominatio Domini est omnis arrogans* : *Tout arrogant est abominable devant Dieu* ; c'est l'abomination même. Peut-on s'expliquer d'une manière plus forte ? et, pour nous en donner encore plus d'assurance, il en fait un serment solennel par la bouche d'un prophète : *Le Seigneur Dieu des armées a juré par son âme* (c'est-à-dire par sa vie et par son être) *le Seigneur Dieu des armées dit* : *Je déteste l'orgueil de Jacob et j'ai en horreur ses palais* : *Juravit Dominus Deus in anima sua, dicit Dominus Deus exercituum* : *Detestor ego superbiam Jacob, et domos ejus odi.* (Amos, xi, 8).

Et ce n'est pas étonnant ; car le superbe offense la grandeur de Dieu, méprise son autorité, s'élève sur son trône, affecte son indépendance, attente à sa couronne, aspire à sa divinité. *Je ne donnerai ma gloire à personne*, dit Dieu (Isa. xlii, 8). Et moi, dit le superbe, je la ravirai, *je monterai et je serai semblable au Très-Haut* : *Ascendam... et ero similis Altissimo.* (Isa. xiv, 14.)

Or, si Dieu hait les superbes, s'il les a en horreur et en abomination, s'il ne peut ni les voir ni les entendre, s'il leur fait la guerre, s'il se déclare leur ennemi, peut-on croire que la Vierge les aime, elle dont la haine se mesure sur celle de Dieu, dont l'esprit est animé de l'esprit de Dieu, dont le cœur ne respire que la gloire de Dieu ?

Salomon, le plus grand des rois et le plus sage des hommes, dit qu'il y a quatre sortes de personnes qu'il a en horreur. Les

premiers sont des enfants qui disent des injures à leurs pères et à leurs mères: *Est generatio quæ patri et matri maledicit.* Les seconds sont les hypocrites, qui paraissent nets au dehors et qui sont remplis d'impuretés au-dedans: *Est generatio quæ sibi munda videtur, nec est lota a sordibus.* Les troisièmes sont les médisants qui ont des couteaux au lieu de dents, et qui mangent les hommes comme des anthropophages : *Generatio quæ pro dentibus gladios habet et commandit molaribus suis.* Les quatrièmes sont les superbes qui portent le front haut, qui ont la mine fière, l'œil impudent, les paupières élevées : *Generatio cujus excelsi sunt oculi, et palpebræ in altum erectæ.* (PROV. XXX, 11 à 14).

Voilà les gens que la Vierge déteste; voilà ceux qu'elle a en abomination ; elle le déclare par la bouche du Sage : *Arrogantiam et superbiam, et viam pravam, et os bilingue detestor* : *Je déteste l'arrogance, l'orgueil, les voies d'iniquité et la bouche qui a deux langues.* (PROV. VIII, 13).

Je ne m'en étonne pas, puisque les superbes sont les sujets et les enfants du démon, son capital ennemi : car c'est lui, dit Job, XLI, 25, qui est le roi de tous les superbes : *Ipse est rex super universos filios superbiæ.* C'est l'orgueil qui d'un ange en a fait un démon. C'est par orgueil qu'il n'a pas voulu se soumettre à son Fils et lui rendre ses hommages ; c'est son orgueil qu'elle est venue confondre par son humilité. Dieu le prédit au serpent après avoir séduit la première femme : *Ipsa,* lui dit-il, *conteret caput tuum,* une femme t'écrasera la tête, c'est-à-dire ton faste, ton orgueil, ton ambition ; et tu tendras des embûches à son talon : *Insidiaberis calcaneo ejus.* (GEN. III, 15). Ce talon, au sentiment de quelques interprètes, est son humilité que le démon appréhende, comme un ennemi observe les démarches de son ennemi, et craint celui qui le couche en joue ou qui lui porte un coup mortel. Quoi qu'il en soit, il est évident que les superbes sont les dévots du démon, puisqu'il est leur roi, et qu'ils se dévouent à son service. Comment pourraient-ils être dévots de la Vierge?

Tous les Pères appellent Marie la seconde Eve et la vraie mère des vivants ; ils disent qu'elle est venue au monde réparer les dommages que le démon a causés par la première femme ; qu'elle a guéri ceux qu'Eve a blessés ; qu'elle a sauvé ceux qu'Eve a damnés ; et cela par le Fils qu'elle a donné au monde, *quos damnavit Eva salvavit Maria,* dit un grand Pape. Ainsi comme c'est par orgueil qu'Eve nous a perdus, c'est par son humilité que Marie nous a sauvés. « Eve a été rejetée de Dieu, » dit S. Augustin, parce qu'elle était superbe ; mais Marie a » été choisie de Dieu, parce qu'elle était humble. Il a méprisé » l'orgueil de la première, il a regardé et chéri l'humilité de

» la seconde; l'humble a recouvré ce que la superbe avait » perdu[1]. »

En faut-il davantage pour reconnaître et pour être persuadé que les superbes sont les enfants d'Eve, et que la dévotion de Marie ne peut entrer dans un cœur superbe et arrogant ? Quoi, pourrait-on dire d'elle ce que l'Ecriture sainte dit de Satan, qu'elle est la reine des superbes? qui oserait lui faire cet outrage?

Il y a une autre raison qui lui donne une extrême aversion de ce vice, c'est qu'il a longtemps empêché l'Incarnation du Verbe. Cette vérité me semble bien importante et mérite d'être éclaircie.

Les SS. Pères proposent une question curieuse, et qui est assez difficile à résoudre. Ils demandent pourquoi Dieu a différé si longtemps d'envoyer son Fils au monde ; car il semble qu'il était convenable à sa miséricorde de se rendre sensible à la misère de l'homme aussitôt qu'il eut péché, et, puisque l'Incarnation est un effet de la charité, il n'était pas de son honneur de nous faire demander si longtemps une grâce qu'il nous voulait faire, attendu que c'est vendre un bienfait que de le faire attendre, et le vendre bien cher que de le faire demander : *Nulla res carius emitur quam quæ precibus empta est,* dit Sénèque, (lib. *de Benef.*)

S. Thomas répond à toutes ces difficultés, en disant qu'il n'était pas convenable que le Fils de Dieu se fît homme dès le commencement du monde; parce qu'il fallait que la figure précédât la vérité, et que les hommes fussent disposés à croire ce grand mystère par des images proportionnées à leur faiblesse ; que l'esprit humain n'était pas encore capable de soutenir l'éclat d'une vérité si forte et si puissante; que la venue d'un si grand prince devait être annoncée longtemps auparavant par quantité de prophètes[2]; que la foi qui s'affaiblit à mesure qu'elle s'éloigne de son principe comme le rayon à mesure qu'il s'éloigne du soleil, se fut trouvée languissante et presque éteinte à la fin du monde. Enfin qu'un si grand bien devait être longtemps désiré pour être plus estimé. Ce sont les raisons de S. Thomas, en sa III[a] P. q. 1, a. v.

Mais la principale raison, et sur laquelle ce saint docteur appuie davantage, c'est que l'homme s'étant perdu par orgueil, il fallait lui faire sentir son mal et reconnaître son infirmité pour l'obliger à demander un libérateur avec plus d'instance,

1. Eva propter superbiam abjecta, Maria propter humilitatem electa : superbam Deus despexit et humilem respexit; et id quod superba perdidit, humilis recepit. (S. Aug. *Serm. Super. Magnif.*)

2. Quanto major judex veniebat, tanto præconum series longior præcedere debebat. (S. Aug.)

à le désirer avec plus de ferveur, à le recevoir avec plus de joie, à lui obéir avec plus de soumission, à l'aimer avec plus de tendresse, à le remercier avec de plus grands sentiments de reconnaissance ; car l'homme étant infatué de sa propre excellence, et croyant pouvoir par ses propres forces arriver à la jouissance de son bonheur, il fallait que ses chutes fréquentes et l'expérience continuelle de ses propres misères lui fissent connaître la nécessité qu'il avait d'un médecin.

Ainsi c'est l'orgueil qui a suspendu si longtemps la réparation du monde ; c'est l'orgueil qui a empêché, l'espace de quatre mille ans, le Fils de Dieu de se revêtir de notre chair ; et, par une suite nécessaire, c'est l'orgueil qui a retardé la naissance de Marie, et qui s'est opposé à sa maternité, puisque jamais elle n'eût été Mère, si un Dieu n'eût été son Fils.

En effet, c'est le sentiment des Pères, entre autres de S. Bernard, que c'est à son humilité qu'elle doit la gloire de sa maternité. Il est vrai, dit-il, qu'elle a gagné le cœur de Dieu par sa virginité mais elle l'a conçu par son humilité : *Virginitate placuit, sed humilitate concepit* [1]. Le Verbe divin a deux naissances, l'une dans le sein de son Père, l'autre dans le sein de sa Mère. La première est dans la splendeur de la gloire ; la seconde est dans l'obscurité de la chair. Comme le Verbe s'est anéanti dans l'Incarnation, prenant la forme d'un homme et d'un pécheur, il a dû trouver une Mère humble et anéantie comme lui ; et, puisqu'il venait la remplir de la plénitude de ses grâces, elle a dû être entièrement vide de l'estime d'elle-même.

Aussi dans ce divin cantique où elle publie ses grandeurs, elle déclare qu'elle en est redevable à son humilité : *quia respexit humilitatem ancillæ suæ*. Dieu, dit-elle, m'a fait de grandes grâces, parce qu'il a considéré la bassesse de sa servante, et c'est pour cela que toutes les nations me diront bienheureuse. Or, comme les contraires tirent leurs forces, leur mesure et leur éclat de leurs contraires, on doit juger de la haine qu'elle porte à l'orgueil, par l'amour qu'elle a toujours porté à l'humilité ; et comme sa plus grande gloire est d'être Mère de Dieu, elle ne peut pas aimer les superbes qui l'ont longtemps empêché de l'être.

Que dirai-je maintenant de l'amour qu'elle a porté à sa virginité ? c'est une vérité certaine, fondée sur l'autorité des Pères, sur la raison et sur l'expérience, que la pureté ne peut subsister sans l'humilité. Il n'y a rien de plus bas ni de plus indigne d'un homme que le vice de la chair ; et cependant il prend naissance de l'orgueil qui est un amour déréglé de sa propre

1. S. Bern. homil. super *Missus*.

excellence. S. Grégoire pape, S. Isidore, S. Bernard, et les autres Pères attestent hautement cette vérité, et l'expérience de tous les siècles en a fait une maxime fondamentale de la vie spirituelle. « Mon fils, dit cet homme de Dieu, qu'on croit être Thomas à Kempis, et dont l'autorité en ce qui regarde les mœurs égale celle des Pères, « celui qui tâche de se soustraire » de l'obéissance, se soustrait de la grâce, et quiconque veut » avoir des choses singulières se prive des communes. Celui » qui ne se soumet pas volontiers à son supérieur, montre que » sa chair ne lui est pas encore parfaitement soumise, mais » qu'elle se révolte et se soulève contre l'esprit. Apprenez à » vous soumettre promptement à votre supérieur, si vous vou- » lez que votre chair obéisse à votre esprit ». (*Imitation de J. C.* livre III, ch. XIII). En effet, il n'est pas juste qu'un homme soit obéi de son inférieur, qui ne veut pas se soumettre à son supérieur. Adam a perdu l'empire qu'il avait sur son corps, dès que son esprit s'est soustrait de l'obéissance qu'il devait à son Dieu.

Puisque je parle en ce lieu de la plus pure, et de la plus humble de toutes les créatures, il est bon, pour l'instruction de nos mœurs, que je rapporte ici le discours que fait S. Augustin sur un sujet de grande douleur et d'une profonde humiliation ; c'est la violence qu'avaient exercée les Barbares qui ravageaient l'Afrique, sur quantité de femmes chrétiennes qu'ils avaient violées. Ce saint docteur, pour les consoler, leur dit[1] que si elles n'ont point consenti au mal, elles ne l'ont point commis, et que si elles étaient vierges, elles le sont encore, quoiqu'elles aient été violées. « J'avoue, poursuit-il, que les » jugements de Dieu sont impénétrables ; je ne blâme point ce » que je ne sais point : *Non accuso quod ignoro.* Mais interro- » gez vos consciences et vous trouverez peut être que vous aviez » de la vanité dans le cœur et quelque complaisance secrète » pour vous-même. Si cela est, ne vous étonnez pas que vous » ayez perdu l'honneur dont vous tiriez sujet de vanité devant » les hommes ; et que vous ayez conservé votre innocence qui » ne peut plus paraître aux yeux des hommes. Si vous n'avez » point consenti au péché, la grâce de Dieu vous a fait conser- » ver votre pureté et vous a laissé tomber dans l'opprobre pour » vous empêcher de tomber dans la vanité.

» Que si quelques-unes me disent qu'elles ne se sont jamais » glorifiées de leur pureté, soit virginale, soit conjugale, je leur » répondrai qu'elles avaient sans doute quelque secrète mala- » die, qui sans cela leur eût inspiré de l'orgueil et de la pré- » somption. C'est pourquoi si elles sont tombées dans cette con-

1. *Cité de Dieu.* l. I, cap. XXVIII.

» fusion, elles n'ont pas pour cela perdu la chasteté; mais elles » ont reçu une instruction d'humilité [1]. Dieu, par cette humi- » liation, a chassé l'orgueil dont quelques-unes étaient secrè- » tement possédées, et a prévenu celui dont les autres étaient » menacées, *Non ablata est castitas sed humilitas persuasa : illa- » rum tumori occursum est immanenti, istarum occursum est » imminenti* ». Ce discours de S. Augustin montre évidemment que la corruption du corps est un effet de la corruption de l'esprit, et que les véritables enfants de la Vierge doivent être humbles, puisque sans cela ils ne peuvent être chastes.

S. Grégoire est de ce sentiment. Dieu, dit-il, permet ordinairement que les superbes soient abaissés au-dessous d'eux-mêmes, pour avoir voulu s'élever au-dessus d'eux-mêmes ; et que ceux qui commettent des péchés d'esprit, tombent dans les péchés de la chair [2].

Je ferais un livre entier si je voulais rapporter les exemples admirables d'humilité que la Vierge nous a donnés en toute sa vie. Peut-être que nous traiterons cette matière en un autre lieu ; c'est assez pour le présent que nous soyons persuadés qu'elle hait infiniment les superbes et qu'elle devait être la plus humble de toutes les femmes, puisqu'elle devait être la Mère du plus humble des hommes. C'est la belle raison de S. Ambroise [3].

Or, si cela est, ne faut-il pas avouer que c'est une illusion bien étrange de croire qu'un homme puisse être enfant de la Vierge en étant possédé d'un esprit d'orgueil? et qu'il puisse être de la confrérie de sa pureté, n'étant point de celle de son humilité? Quelle injustice de mettre au nombre des serviteurs de Marie, la plus humble des créatures, des gens dévoués au service du démon? des esprits rebelles qui ne veulent reconnaître aucun supérieur ni temporel ni spirituel? des pharisiens tout bouffis d'orgueil qui font leurs aumônes au son de la trompette, et qui ne sèment du bien que pour en recueillir de la gloire? des martyrs de la vanité qui se consument de jeûnes et de pénitences pour acquérir une fausse opinion de sainteté? des esprits altiers et ambitieux qui veulent commander et dominer partout; qui ne trouvent point de rang ni de qualité qui ne soit au-dessous de leur mérite; qui sacrifient à leur ambition tous les dons de grâce et de nature qu'ils ont reçus de Dieu? qui passent par dessus les devoirs les plus essentiels de

1. Habebant aliquid latentis infirmitatis quæ posset in superbiæ fastum. Si hanc humilitatem in vastatione illa evasissent, extolli. (S. Aug.)

2. Sæpe superbi inde prosternuntur, unde super se ire videbantur et qui per superbiam peccant, permittente Deo, in vitia carnis labuntur. (S. Greg. lib. xvi, *Moral.* 6.)

3. Humilem et mitem paritura humilitatem debuit ipsa præferre. (S. Ambros.)

la religion et de la conscience pour se faire quelque réputation dans le monde? qui ne peuvent souffrir ni égal, ni supérieur, ni maître, ni compétiteur? qui tiennent pour coupable celui qui a plus de mérite qu'eux, et qui regardent comme leurs ennemis tous ceux qui ne se rendent point esclaves de leur ambition déréglée?

Y eut-il jamais au monde un homme de cet esprit qui ait été véritablement dévot à la Vierge? qui l'ait honorée de cœur? qui l'ait priée, qui l'ait servie, qui l'ait aimée? Cela me paraît impossible, et je ne puis me persuader qu'un homme qui ne veut pas se soumettre à Dieu, puisse s'assujétir à une créature; car enfin, c'est la connaissance de nos faiblesses et le sentiment de nos misères qui nous fait avoir recours aux saints, pour obtenir, par leurs prières, les grâces qui nous manquent et dont nous nous jugeons indignes. Et comment priera la Vierge, celui qui a honte de prier Dieu, et qui croit n'avoir point besoin de son assistance?

Or ce que je dis des hommes, se doit dire aussi des femmes superbes et ambitieuses. Il n'y en a presque point qui n'ait quelque tendresse pour la très sainte Mère de Dieu, soit que cela vienne de l'inclination naturelle que chaque être a pour son sexe et pour son semblable; soit que la timidité de leur esprit, la tendresse de leur cœur, la délicatesse de leur tempérament et le sentiment de leur infirmité leur donnent beaucoup de penchant pour la dévotion. Mais combien en trouvera-t-on qui n'aient pas une passion secrète de voir et d'être vues, d'aimer et d'être aimées, comme parle Tertullien? Quel moyen d'allier la dévotion de la Vierge avec ce luxe prodigieux qu'elles font paraître? avec cette pompe d'habits si riches et si magnifiques? avec ce désir si passionné de plaire et de dominer? avec ces adorations qu'elles exigent des hommes, comme si elles étaient autant de divinités? avec ces complaisances idolâtres qu'elles ont pour leur visage et pour leur beauté? avec ces soins infatigables qu'elles ont de s'ajuster? avec ces longs et ces cruels martyres qu'elles souffrent nuit et jour pour attirer sur elles quelque regard favorable? avec ce plaisir criminel qu'elles ont à s'entendre louer et flatter? avec ce faste insolent qu'elles portent jusqu'au pied des autels, comme pour insulter à la pauvreté de nos églises? avec ce train, cet équipage, ces meubles et ces étoffes précieuses dont il faut changer tous les mois? avec ces dentelles, ces passements et ces pierreries dont elles sèment leurs habits? en un mot avec ces palais et ces carrosses magnifiques, qu'on pourrait appeler les dépouilles de la pauvreté, les trophées de la vanité, les conquêtes de l'injustice, les livrées de Satan, les trônes de l'ambition, le scandale de la religion, la pompe et le triomphe de tous les vices?

Je dirais volontiers à ces dames qui font profession d'honorer la Vierge, et qui n'imitent pas son humilité, ce que S. Augustin disait à ceux qui faisaient la fête de S. Cyprien et qui n'imitaient pas ses exemples : *Quare te invenio earum rerum amatorem, quarum veneraris contemptorem?* Comment pouvez-vous aimer des choses qu'a méprisées celui que vous honorez ?Comment pouvez-vous aimer la vanité, vous qui honorez celle qui n'a rien tant aimé que l'humilité ? Oserez-vous paraître au jour du jugement en cet état devant le Fils et la Mère? Dieu vous reconnaîtra-t-il pour sa créature, et la Vierge pour sa servante, sous tous ces artifices et ces déguisements ? sous ces cheveux empruntés, frisés et poudrés ? sous ce fard, sous ce vermillon, sous tous ces vains ornements dont vous vous servez pour cacher vos défauts et par lesquels vous prétendez corriger l'ouvrage de la nature ? O vanité ridicule ! s'écrie Tertullien[1], celle qui ne désirait rien tant que de vivre, a honte qu'on sache qu'elle a vécu ! Elle sent une douleur extrême d'être arrivée où elle voulait aller : *Proh temeritatem erubescit ætas exoptata votis, etc.*

S. Ambroise, parlant d'Absalon, ne peut souffrir qu'on l'appelle le fils de David : *Ille tuus non erat filius qui sic paternos violabat affectus* : Ce n'était pas là votre fils, ô David, parce qu'il ne vous a pas traité comme son père. Je dis de même des faux dévots de la Vierge : O sainte Mère de Dieu, ce superbe n'est pas votre Fils, c'est un Absalon qui persécute votre humilité. Cette mondaine n'est pas votre fille, c'est une Jésabel qui sacrifie les innocents à son ambition. Une fille tient de sa mère, celle-ci n'a rien de vous ; toutes ses actions et ses inclinations sont opposées aux vôtres ; son esprit est un esprit d'orgueil, et le vôtre est un esprit d'humilité ; elle a une passion horrible de paraître, et jamais vous n'en avez eu d'autre que de vous cacher ; elle recherche les compagnies, et vous avez aimé la retraite ; elle ne travaille qu'à se faire adorer, et vous n'avez travaillé qu'à vous faire mépriser ; elle ne craint point de se trouver seule avec des hommes, et vous avez tremblé vous voyant seule avec un ange.

O très sainte Mère de Dieu, que dirai-je à la mort? Qu'ai-je à faire maintenant? Je ne veux point abandonner votre dévotion, puisque c'est une des marques des plus certaines de prédestination. Mais je ne me défais pas de mon orgueil ? Il faut cependant renoncer à l'un ou à l'autre, puisqu'il est impossible de vous être dévot et d'être en même temps orgueilleux. O sainte Vierge, détruisez, je vous prie, mon orgueil, afin que je conserve votre dévotion ; rendez-moi hum-

1. TERTULL. *lib. de cult. fœmin.* c. VI.

ble, afin que je sois de vos enfants, et que je puisse mériter la gloire qui n'est promise qu'à ceux qui seront humbles et petits comme des enfants.

CHAPITRE IX

DES DÉVOTS IMPUDIQUES

S. Jean, dans son Apocalypse, ch. XXI et XXII, ayant fait la description de la Jérusalem céleste, et excité dans les cœurs un grand désir d'y entrer, déclare que cette grâce ne sera accordée qu'aux âmes pures, et que rien de souillé n'entrera dans le Palais de Dieu : *Non intrabit in eam aliquid coinquinatum.* Puis, transporté d'un zèle virginal, il s'écrie : *foris canes et venefici et fornicarii, etc.* Qu'on mette dehors les chiens, les empoisonneurs, les impudiques, les âmes sales et prostituées, et qu'on les jette dans un étang de feu. C'est la peine réservée à ce péché et que Dieu fit connaître à ce digne enfant de la Vierge.

Je ne crois pas que la Vierge blâme mon zèle, si je dis de sa dévotion ce que S. Jean dit du Paradis : *foris canes, etc.* Qu'on mette hors de sa maison ces fornicateurs, ces impudiques, ces adultères, ces âmes brutales et charnelles ; rien d'impur n'entrera dans cette sainte famille ; cette cité de Dieu est fermée aux fornicateurs.

J'en tire la raison de la nature de la dévotion, qu'il est impossible d'allier avec l'impureté ; car la dévotion, comme nous avons dit, est une disposition de l'âme qui la rend prompte et diligente à tout ce qui regarde le service de Dieu, et qui prend naissance de la considération de sa bonté, de ses bienfaits, de son amour et de ses promesses. Ainsi l'on peut dire qu'elle a deux ailes mystérieuses : l'une est la contemplation des choses divines, qui élève l'esprit au Ciel ; l'autre est une onction sacrée, une impression d'amour qui détache le cœur de tous les plaisirs de la terre, et qui lui fait goûter les délices du Paradis. Voilà les deux effets ou plutôt les deux causes de la dévotion qui ont une opposition extrême avec l'impureté.

Car, pour l'esprit, l'impureté éteint ses lumières, et le jette dans un profond aveuglement. S. Thomas fait, dans sa Somme (2^a 2^{ae}, q. XLVI, a. III) un discours admirable sur ce sujet. Il prouve, après Aristote, que la passion déshonnête aveugle la raison, éteint la connaissance, détruit la prudence et produit la folie : parce qu'elle plonge l'âme dans la chair et la transforme en ce qu'elle aime. Car c'est une maxime de tous les savants que le principe de la connaissance est une élévation de l'âme au-dessus de la matière. C'est pour cela que, de tous les

hommes, il n'y en a point qui fassent de plus grandes fautes contre la prudence que ceux qui sont esclaves de cette passion; et, comme elle est extrêmement violente, elle étouffe toutes les lumières de la raison et rend l'âme stupide, brutale et insensée. *Intemperantia corrumpit existimationem prudentiæ*, dit Aristote.

S. Paul dit des vérités surnaturelles, ce que ce philosophe dit des naturelles : *Animalis homo non percipit ea quæ sunt spiritus Dei*: *stultitia enim est illi, et non potest intelligere, quia spiritualiter examinantur*. (I *Cor.* II, 14). L'homme animal et charnel n'est point capable des choses qu'enseigne l'Esprit de Dieu ; elles lui paraissent une folie et il ne les peut comprendre, parce que c'est par une lumière spirituelle qu'on les connaît.

En effet la raison nous enseigne que les sens ne peuvent juger des opérations de l'esprit ; parce qu'ils sont d'un ordre inférieur à ses connaissances, et qu'un inférieur n'a point de juridiction sur son supérieur. Ainsi les choses spirituelles étant au-dessus de la raison, il est impossible qu'un homme sensuel en ait la connaissance ; c'est pour cela que dire d'un homme qu'il est sensuel et impudique, c'est dire, à mon sens, qu'il est sans esprit, sans lumière, sans raison, sans foi, sans religion, sans dévotion et sans aucun sentiment de Dieu ; c'est dire que c'est un stupide, un insensé, un imprudent, un impie et un athée, principalement quand la passion du corps domine sur le cœur avec beaucoup d'empire. C'est ce que l'apôtre S. Jude déclare en deux paroles d'un grand sens : *Animales spiritum non habentes*. Ils mènent une vie animale; ils n'ont donc point d'esprit ; ce sont des hommes transformés en bêtes ; ils n'ont que le corps et la figure d'homme. Ce n'est pas seulement l'esprit que cette passion débauche ; elle corrompt encore le cœur et lui donne de l'horreur et du dégoût pour tous les biens spirituels, et lui ôte toute espérance de les pouvoir obtenir. C'est là le gouffre où tombent ces âmes brutales ; après s'être désespérées, elles s'abandonnent à l'impureté, comme dit S. Paul : *Qui desperantes semetipsos tradiderunt impudicitiæ in operationem immunditiæ omnis*. (Ephes. IV, 19).

S. Thomas traitant cette matière, dans sa Somme, 2ª 2æ, q. XX, *a.* IV, prouve divinement que le propre effet de l'impureté est de donner à l'âme un grand dégoût des choses spirituelles et de la jeter ensuite dans le désespoir. Voici son raisonnement qui est beau. On peut, dit-il, désespérer d'obtenir le Paradis en deux manières : ou parce qu'on ne l'estime pas un bien, ou parce qu'on ne croit pas pouvoir l'acquérir. L'impudique désespère d'entrer au Ciel de la première façon et le

paresseux de la seconde. Il est vrai que le paresseux croit qu'il y a un Paradis, et que c'est un grand bien ; mais il ne croit pas y pouvoir arriver. L'impudique au contraire, ou ne croit point les choses du Paradis ou n'en fait pas état ; « car » l'affection qu'il porte aux plaisirs des sens lui donne du » dégoût des biens spirituels, qui lui paraissent insipides ou » trop difficiles à acquérir ; et c'est ainsi que l'impureté pro- » duit le désespoir[1]. » Ce sont les paroles de ce saint docteur, qui nous font connaître l'extrême opposition qu'a ce vice avec la dévotion de la Vierge. Mais, outre ces raisons générales, il y en a de particulières qui nous doivent convaincre de cette vérité.

La première, c'est l'amour infini que cette Vierge incomparable porte à la pureté. Je dis infini, parce qu'elle l'a préférée à la dignité de Mère de Dieu, dignité qui est en quelque façon infinie ; c'est pour cela qu'elle demeura quelque temps sans répondre à la proposition de l'ange, ne voulant pas accepter cette qualité honorable sans être assurée auparavant que sa virginité n'en serait point intéressée. Elle demeure, dit S. Bernard, en son IVe sermon sur l'Assomption, immobile comme un rocher, n'ayant pu être ébranlée ni détournée de son dessein par les magnifiques promesses que lui faisait l'ange, qu'elle serait Mère de Dieu.

C'est pourquoi S. Jacques, en sa liturgie, l'appelle *la gloire des vierges* ; S. Cyrille *la couronne de la virginité* ; S. Jean Damascène *le trésor de la virginité* ; S. Ambroise *la Reine et la Mère de la virginité*[2]. Qui est-ce, dit S. Epiphane [3], qui a jamais osé prononcer le nom de Marie sans y ajouter celui de Vierge ? Abraham a été surnommé l'ami de Dieu ; Jacob fut surnommé Israël, Simon Cephas, Jean et Jacques enfants du tonnerre ; mais il n'y a que Marie qui soit surnommée la Vierge par excellence et par préférence à toutes les autres. Il est vrai qu'elle a conçu le Fils de Dieu par humilité, comme parle S. Bernard dans sa première hom. *de Missus*, mais elle lui a gagné le cœur par sa virginité. Si elle n'eût été humble, jamais Dieu ne se fût abaissé ; et si elle n'eût été vierge, jamais Dieu ne se fût incarné : « Et si placuit ex virginitate, » tamen ex humilitate concepit. ». Il a voulu qu'elle fût sainte de corps et d'esprit ; de corps par sa virginité, d'esprit par son humilité : « Ut sancta esset corpore accepit donum vir- » ginitatis ; ut esset et mente accepit et humilitatis. »

1. Ex affectu enim harum delectationum contingit quod homo fastidit bona spiritualia et non sperat ea quasi bona ardua, et secundum hoc desperatio causatur ex luxuria. (S. Thomas. *Ibid.*)

2. S. Cyrill. *homil.* VI, *contra Nest.* — S. Joan. Damas. *lib. de Laud. Virg.* — S. Ambros. *de institut. Virg.* c. V. — 3. S. Epiph. *hær.* LXXVIII.

Chaque être aime son semblable et hait ce qui lui est contraire. Marie étant la plus pure des vierges, on ne peut douter qu'elle n'aime tendrement les vierges, *Virgo et virginum amans*, dit S. Jean Damascène, et, par une suite nécessaire, qu'elle ne haïsse les impudiques; car la haine se mesure sur l'amour, et la grandeur de la haine sur la grandeur de l'amour. Si Marie aime tant la pureté, quelle horreur ne doit-elle pas avoir du vice qui lui est contraire ? Quel moyen alors d'allier ce vice avec sa dévotion ?

Un ancien auteur, Lampridius, rapporte que l'empereur Sévère fit défense aux femmes de mauvaise vie de saluer sa mère et l'impératrice son épouse, estimant que l'une et l'autre seraient déshonorées par l'honneur que lui rendraient des personnes infâmes. O divin Sauveur, pouvez-vous souffrir que des âmes perdues et des bouches impudiques saluent votre Fille, votre Mère, et votre Épouse ? Pouvez-vous souffrir qu'une femme mondaine, qui a renoncé à la pudeur, qui ne rougit point de paraître en public avec des nudités scandaleuses, qui lit des livres lascifs, qui reçoit des visites dangereuses, qui entretient des commerces secrets que l'honneur et la conscience ne peuvent approuver, qui entend et profère des paroles licencieuses, pouvez-vous, dis-je, souffrir qu'elle soit de vos confréries et qu'elle entre dans votre famille ? Pouvez-vous endurer que cet homme lascif, qui tend partout des filets à l'innocence, qui emploie toutes sortes d'artifices pour débaucher les âmes pures et dévouées au service de votre Mère; qui se raille de leur modestie et de leur pudeur, qui ne travaille qu'à bannir votre crainte de leur esprit, et à forcer ce dernier retranchement de leur innocence; qui ne saurait ouvrir la bouche sans répandre dans les âmes et dans les oreilles les exhalaisons pestilentes de son impureté; souffrirez-vous, dis-je, que ces sortes de gens honorent votre Mère, saluent votre Mère, invoquent votre Mère, se prévalent du crédit et du pouvoir de votre Mère.

Ames pestilentes et corrompues, ministres infâmes du plus sale de tous les esprits, disciples de Manès plutôt que de Jésus-Christ, puisque vous adorez, comme cet hérétique, la concupiscence, mettez bas les livrées de la Vierge, sortez de sa maison; je vous défends de la louer et de proférer son nom, si vous n'avez dessein de changer de vie. Quoi, oserez-vous vous qualifier enfants de cette Vierge qui n'a jamais conçu qu'un Fils vierge, et qui n'est Mère que des vierges ? Il faut absolument changer ou de nom ou de mœurs; il faut renoncer à la qualité d'enfant de la Vierge, ou renoncer à ces péchés qu'elle a en horreur : *Adolescens muta nomen aut mores.*

Il est hors de doute qu'elle hait infiniment ce vice brutal,

non seulement parce qu'il est contraire à sa pureté virginale, mais encore parce qu'il est injurieux à sa maternité divine ; car il détruit la fin de l'Incarnation qui l'a rendue Mère de Dieu et en empêche l'effet. C'est la seconde cause de sa haine, qu'il nous faut considérer avec un peu d'application d'esprit.

Les théologiens enseignent, après S. Thomas, que l'une des fins de l'Incarnation a été de consacrer notre chair par l'union qu'elle a contractée avec le Verbe, de l'honorer, de la sanctifier et de la purifier de toutes les ordures qu'elle a contractées par le péché. C'est pourquoi S. Jean, déclarant ces divines alliances et ce sacrement caché pendant des siècles éternels, dit que le Verbe a été fait chair : *Verbum caro factum est.* C'est-à-dire qu'il s'est uni substantiellement à notre chair. Car, quoiqu'il se soit uni à la nature de l'homme, et par conséquent à l'âme aussi bien qu'au corps, cependant S. Jean ne fait mention que de la chair, soit pour exprimer les profonds anéantissements du Fils de Dieu, soit pour détruire les hérésies qui devaient nier que Jésus-Christ eût un véritable corps ; soit enfin pour nous faire entendre que ce n'est pas seulement notre âme qu'il est venu sanctifier, mais encore notre corps ; qu'ainsi nous ne devons plus nous abaisser à des actions sales et honteuses. C'est l'avis que nous donne le grand S. Léon par ces paroles si vantées : « Reconnais, ô chrétien, la dignité » éminente où Dieu t'a élevé ; et maintenant que tu es uni » à sa nature, ne t'abaisse plus à des actions honteuses comme » tu faisais auparavant [1]. »

Tous les péchés combattent l'Incarnation du Fils de Dieu ; mais il n'y en a point qui lui fasse plus d'outrage que celui de l'impureté, parce qu'il profane et déshonore ses membres ; car, comme remarque très bien S. Thomas, dès lors qu'il s'est uni à notre nature, il est devenu chef de toute l'Eglise, et tous les hommes sont devenus ses membres, non seulement selon l'âme, mais encore selon le corps. C'est pourquoi l'on peut dire avec vérité qu'un chrétien qui souille son corps, fait injure aux membres du Fils de Dieu [2].

Et c'est là le puissant motif, entre plusieurs autres, dont se sert l'Apôtre (*Ephes.* v) pour détourner les chrétiens de ce vice infâme ; car, après avoir déclaré que le corps n'est point destiné par Dieu pour la fornication, mais pour le service de Notre-Seigneur, et que Notre-Seigneur réciproquement le regarde et le traite comme un de ses membres, *corpus autem*

1. Agnosce, o christiane, dignitatem tuam, et divinæ consors factus naturæ, noli in veterem vilitatem degeneri conversatione redire. (S. Leon. *Serm. de Nat.*)

2. Et hoc non solum quantum ad animas quæ justificantur sed etiam quantum ad corpora quæ ab eo ressuscitabuntur. (S. Thom. *in* I. *Cor.* xii.)

non fornicationi sed Domino et Dominus corpori, après, dis-je, cette déclaration honorable, il ajoute les paroles suivantes qui sont autant de coups de tonnerre dont il foudroie les impudiques : *Ne savez-vous pas, mes frères, que vos corps sont membres de Jésus-Christ? Quoi donc, arracherai-je à Jésus-Christ ses propres membres, pour les faire devenir membres d'une prostituée? A Dieu ne plaise* (I Cor. VI, 15), car c'est là un horrible sacrilège, ajoute S. Thomas : *Hoc enim horrendum est sacrilegium.*

En effet, si le sacrilège est une profanation d'une chose sacrée, ne peut-on pas dire que le péché d'impureté en est maintenant un très grand, puisqu'il souille, corrompt et profane nos corps qui sont les membres du Fils de Dieu et les temples de son esprit? temples qui lui sont consacrés par le baptême, par la grâce sanctifiante, et par l'usage des autres sacrements, principalement par celui de l'Eucharistie. C'est donc avec raison qu'on dit que le péché d'impureté, depuis l'Incarnation du Sauveur, a, pour ainsi parler, changé de nature et qu'il tient du sacrilège, puisqu'il profane et déshonore les membres du Fils de Dieu.

Mais ce qu'ajoute S. Paul est horrible, puisqu'il dit que c'est arracher au Fils de Dieu ses propres membres, pour les rendre membres d'une femme débauchée. Il en rend la raison. *Celui*, dit-il, *qui se joint à une prostituée, devient un même corps avec elle, et celui qui est uni fortement au Fils de Dieu, devient un même esprit avec lui. Il faut donc*, conclut-il, *fuir la fornication qui fait un si grand outrage au corps du Fils de Dieu.* (I Cor. VI, 16, 17). *O mes frères*, dit ce même Apôtre, *souvenez-vous que vos membres sont les temples du Saint-Esprit ; glorifiez donc et portez Dieu dans votre corps.* (I Cor. VI, 19, 20). Par conséquent, ajoute S. Thomas, fuyez le péché déshonnête : « Quod est contra gloriam Dei, et contra ministerium quod » corpus nostrum debet Deo » ; parce qu'il est contraire à la gloire de Dieu et au service que notre corps lui doit rendre.

Cette considération, à mon sens, doit donner aux serviteurs de la Vierge beaucoup d'horreur de ce vice, et leur faire comprendre l'opposition qu'il a avec sa dévotion. Mais j'en ajoute une autre qui ne doit pas faire moins d'impression sur leurs esprits, c'est que nos corps ont l'honneur de recevoir le corps de son Fils à la sainte communion. Pour concevoir l'intérêt qu'elle prend à ce divin mystère, il faut remarquer que ce sacrement la touche de plus près que tous les autres, pour trois raisons.

La première, c'est parce que nous y recevons sa propre chair en y recevant celle de son Fils; car l'enfant, dit Aristote (*lib. V Eth. c.* IV) est une partie de son père et de sa mère. Mais

le corps de Jésus-Christ est bien plus véritablement le corps de Marie que ceux des autres enfants ne le sont de leurs mères, parce c'est d'elle uniquement qu'il a reçu toute sa substance, et que le Fils de Dieu a conservé et conserve encore inviolablement la chair qu'il a prise de sa mère, sans déchet et sans altération aucune.

La chair des autres enfants n'est plus avec le temps substantiellement la même qu'ils ont apportée du sein de leur mère, parce que la chaleur naturelle la consume et que la nourriture en substitue une autre. Mais il n'en est pas ainsi du Fils de Dieu. Suarez[1] estime probable qu'il n'a rien perdu de la chair qu'il a reçue de sa mère et qu'il a conservé ce précieux héritage sans permettre que la chaleur naturelle y fît aucun dégât. Il produit le témoignage de S. Augustin qui le déclare en ces termes : *Caro Christi, caro est Mariæ.* La chair de Jésus-Christ est la chair de Marie. Et plus bas il ajoute : *Caro Christi quamvis gloria resurrectionis fuerit magnificata, eadem permansit quæ suscepta est de Maria.* Quoique la chair de Jésus-Christ ait été magnifiquement glorifiée par la résurrection, elle est néanmoins toujours demeurée la même qu'il a reçue de Marie. Ainsi, l'on peut dire avec vérité qu'on reçoit à la sainte table la chair de Jésus et de Marie.

Et c'est là ce festin délicieux que l'Épouse vante tant dans les Cantiques, cap. v, quand elle dit suivant l'interprétation des Septante : *Comedi panem meum cum melle meo, et bibi vinum cum lacte meo.* J'ai mangé mon pain avec mon miel, et j'ai bu mon vin avec mon lait. Le pain de miel est le corps de Notre-Seigneur qui est tout confit en douceur. Ce vain mêlé de lait est son sang précieux qu'il a tiré des veines de la Vierge, et qui est aussi le lait qu'elle lui a donné en nourriture.

C'est cette pensée qui donnait au B. P. Damien des sentiments si tendres d'amour et de reconnaissance envers la Sainte Vierge et qu'il exprime dans son sermon sur la Nativité de la Sainte Vierge, par ces paroles : « Arrêtez-vous ici, mes » frères, et considérez, je vous prie, combien nous som- » mes obligés à la bienheureuse Mère de Dieu, et quelles ac- » tions de grâces nous lui devons rendre pour un si grand » bienfait; car ce corps qu'elle a engendré et qu'elle a porté » dans son sein, ce corps qu'elle a enveloppé de langes et » qu'elle a nourri de son lait avec des soins et des tendresses » maternelles, c'est, dis-je, ce même corps que nous recevons » à l'autel; c'est son sang que nous buvons au sacrement de » notre rédemption. Quelques louanges que nous lui puissions » donner, elles seront au-dessous de ses mérites, puisque c'est

1. Suarez. *in* III^a P. tom. II. *q.* xvii, *a.* i, *sect.* 2.

» elle qui nous a préparé dans ses chastes entrailles la chair » très pure qui nous est donnée en nourriture ». Puis il ajoute ces belles paroles : « *Cibum Eva tradidit, per quem nos æterni* » *convivii fame multavit* : *cibum Maria dedit, qui nobis cælestis* » *convivii aditum patefecit* » : Eve nous a donné une viande qui nous a privé du festin éternel ; Marie nous a donné un pain qui nous ouvre le Ciel et qui nous donne place au festin de la gloire.

Or si c'est la propre chair de Marie qui nourrit notre âme, on ne peut douter qu'elle ne prenne grand intérêt à l'honneur qu'on rend à ce divin sacrement et au mauvais usage qu'on en fait. Je ne parle point du saint sacrifice de la Messe, où cette même chair est immolée par la main du prêtre. Je n'examine point les paroles de S. Epiphane qui appelle la Vierge le prêtre et l'autel qui porte cette Victime, ni le sentiment de ces théologiens qui veulent qu'elle continue encore à l'offrir avec les prêtres sur nos autels et qu'elle donne son consentement à sa mort mystique, comme elle l'a donné à sa mort naturelle [1].

Quoi qu'il en soit du sacrifice, il est certain que nous contractons par l'usage de ce sacrement une union intime avec Notre-Seigneur qui n'est pas seulement spirituelle, mais encore corporelle, comme disent expressément S. Cyrille et S. Hilaire [2] ; qu'ensuite ceux qui mangent dignement ce pain de vie, deviennent membres du Fils de Dieu et ne font plus qu'un corps avec lui ; c'est ainsi que parle S. Paul. (I Cor. x, 17). Or, comme ce corps a été formé de la chair très pure de Marie, et qu'il conserve encore celle qu'il a reçue d'elle, on ne peut douter que nous ne contractions par ce divin Sacrement une alliance particulière avec la Sainte Vierge. C'est pour cela qu'elle désire que nous le recevions souvent, et qu'elle nous adresse ces paroles de l'Ecclésiastique, xxiv, 26, que l'Eglise lui applique : *Transite ad me omnes qui concupiscitis me et a generationibus meis implemini* : *Venez à moi vous tous qui m'aimez, et vous remplissez de mes générations* ; c'est-à-dire de celui que j'ai engendré. Et ces autres des Proverbes, ix,5 : *Venite, comedite panem meum et bibite vinum quod miscui vobis* : *Venez, mangez mon pain et buvez le vin que je vous ai préparé*. Il y a une autre raison qui rend ce sacrement si propre à la Vierge qu'on peut, pour ainsi dire, l'appeler son sacrement : c'est qu'il confère à nos corps une pureté virginale.

1. Virginem appello velut sacerdotem pariter et altare, quæ quidem mensam ferens dedit nobis cælestem panem in remissionem peccatorum. (S. Epiph. *Serm. de Laud. Virg.*)

2. S. Cyrill. l. II, *in Joann.* — S. Hilar., l. VIII, *de Trinit.*)

Pour comprendre cet effet admirable, il faut remarquer que tous les sacrements sont institués ou pour rendre la vie à l'homme ou pour guérir les plaies que le péché fait à l'homme, soit en son âme, soit en son corps. Les plaies de l'âme sont les inclinations mauvaises qu'elle a pour les vices de l'esprit. Les plaies du corps sont celles qui résident principalement dans la chair et qui lui font rechercher avec passion les plaisirs des sens. C'est ce que nous appelons concupiscence, qui est, dit S. Thomas, la racine de tous les péchés. Tous les autres sacrements ont leur effet sur l'âme ; mais celui de l'Eucharistie en a aussi sur le corps ; car il réprime les passions et apaise les ardeurs de la concupiscence qui le brûle et qui le dévore. C'est ce que dit S. Cyrille d'Alexandrie dans les savantes homélies qu'il a faites sur S. Jean. Il en donne une raison qui doit nous inspirer beaucoup de dévotion pour ces divins mystères. Ce sacrement, dit-il, contient réellement et substantiellement la personne de Jésus-Christ qui est Dieu et homme tout ensemble. En tant que Dieu, c'est la pureté par essence. C'est pourquoi S. Ambroise l'appelle *Verbum virginale*, un Verbe virginal, parce qu'il procède de Dieu son père sans mère. En tant qu'homme, il est revêtu d'une chair virginale qui procède de Marie sa mère sans père. Ainsi l'on peut dire que tout est vierge en Notre-Seigneur, son esprit, son corps, son cœur, son sang, en un mot sa divinité et son humanité. Quand donc ce corps touche notre corps, il le rend pur et vierge comme lui. Quand son sang entre dans nos veines, il y répand des qualités virginales qui purifient la masse de notre sang et qui tempèrent les ardeurs de la concupiscence.

Et certes si le sel a la vertu de préserver les corps de la corruption, qui peut douter, dit le cardinal Tolete, *in Luc.* c. VIII, que la chair de Notre-Seigneur n'ait la vertu de préserver nos corps d'impureté? Et s'il y a des pierres et des plantes qui ont la vertu de chasser les maladies, qui peut trouver étrange que la chair adorable du Sauveur produise les mêmes effets dans nous, pourvu que nous le touchions avec foi, comme cette femme malade qui toucha le bout de son vêtement ?

S. Cyprien, parlant de la maison où demeurait le Fils de Dieu pendant son enfance, dit que la présence de ce grand Hôte chassait de l'esprit de Marie et de Joseph toutes les illusions de la concupiscence : « Talis habitatoris reverentia con» cupiscentiarum ludibria abigebat ». C'est ce qu'il fait dans le cœur et dans l'esprit de celui qui communie dignement : il dissipe toutes les tentations du démon et réprime tous les mouvements de la sensualité.

C'est pourquoi la plus grande de toutes les illusions, est de

se retirer de la sainte table et de s'abstenir de communier, parce qu'on se sent travaillé de tentations impures. Au contraire, c'est ce qui doit obliger un chrétien à s'en approcher plus souvent ; car, qui doit user de remède sinon celui qui est malade, et pour qui le remède est préparé? Et n'est-ce pas principalement pour guérir cette infirmité de notre chair que le Fils de Dieu nous donne sa chair à manger? c'est là ce vin délicieux qui ne rend point les hommes luxurieux, mais qui fait germer les vierges, *Vinum germinans virgines.* (Zach. IX, 27). Celui qui aime cette chair, dit très bien S. Grégoire de Nysse, n'est point ami de sa chair : « Qui amat hanc carnem » non est amicus suæ carnis ». Au contraire, celui qui n'aime point cette chair est ordinairement esclave de la sienne. O qu'il est donc important de communier souvent!

O que la Vierge a horreur de l'impureté, puisque ce vice débauche ses sujets, corrompt ses enfants, anéantit le fruit de l'Incarnation, et empêche l'effet du plus auguste des sacrements, lequel contient sa chair virginale et est une étendue de l'Incarnation.

Et certes, si ce sacrement, comme nous avons dit, a été principalement institué pour purifier nos corps, n'est-ce pas empêcher sa fin que de ne le point recevoir lorsqu'on est travaillé de tentations ? mais n'est-ce pas le profaner que de s'abandonner ensuite à des passions honteuses et brutales ? Quelle douleur pour la Vierge de voir un corps nourri de la chair de son Fils et de la sienne se prostituer à de sales plaisirs? un corps qui est membre de celui de son Fils, devenir membre d'une impudique ? un corps qui est uni d'une manière ineffable à la Divinité, se rendre esclave du démon et se vautrer dans l'ordure comme une bête ?

Il n'y a point de vice qui ait plus d'opposition avec ce divin sacrement que celui-là ; car, comme dit très bien Algerus, le Fils de Dieu s'unit à nous en trois manières: par une conformité de souffrance, par une conformité de pureté, et par une conformité d'amour. Y a-t-il rien de plus contraire à la souffrance que le plaisir ? y a-t-il rien de plus opposé à la pureté que l'impureté ? y a-t-il rien de plus ennemi de l'amour spirituel que le sensuel ? Ainsi l'on peut dire qu'il n'y a point de gens qui fassent plus d'outrage à Notre-Seigneur en ce mystère adorable, et qui soient plus en horreur à la Sainte Vierge que les impudiques ; j'entends ceux qui ne veulent point sortir de leur bourbier ni rompre les chaînes qui les rendent esclaves du démon ; car pour ceux qui veulent se convertir, elle les aime tendrement, et leur obtient la grâce de mener une vie pure et innocente.

Nous en avons un illustre exemple en sainte Marie l'Egyp-

tienne, dont j'ai parlé au traité précédent. Car se sentant repoussée des lieux saints où elle voulait entrer pour y adorer la Croix, elle se mit à genoux, comme j'ai dit, devant l'image de la Vierge qui était au portail de l'Eglise et lui fit cette prière : O Vierge très sainte et très pure qui avez enfanté le vrai Fils de Dieu, quoique je me sente indigne de regarder votre image et de vous honorer, à cause de la multitude de mes crimes, néanmoins, me confiant en votre miséricorde et sur l'assurance qu'on m'a donnée autrefois que vous n'êtes devenue Mère de Dieu que pour le salut des pécheurs, je vous conjure avec une humilité très profonde de m'obtenir l'entrée de l'église, non plus pour offenser votre Fils, mais pour adorer la Croix qu'il a arrosée de son sang. Si vous m'obtenez cette faveur, je promets de quitter le monde, de changer de vie et de faire pénitence le reste de mes jours.

Ayant fait cette prière, elle ressentit dans son âme de secrets mouvements de la grâce qui lui firent espérer qu'elle était exaucée. En effet, étant entrée sans peine et ayant baisé la Croix, elle passa le Jourdain et se jeta dans le désert où elle vécut quarante-sept ans dans une pénitence horrible; et, comme elle en avait passé dix-sept dans le désordre, elle fut autant de temps agitée de tentations continuelles contre la pureté qui la poussèrent plusieurs fois jusqu'au désespoir; mais, dans cette extrémité, elle avait recours à la Sainte Vierge qui lui tendait la main et lui obtenait de nouvelles forces pour combattre. C'est ce qu'elle déclara sur la fin de ses jours au saint abbé Zozime, qui fut conduit en ces lieux par la divine Providence pour lui donner le Viatique [1].

Cette histoire nous instruit de trois importantes vérités. La première, que la Sainte Vierge repousse et rejette ceux qui sont engagés dans des passions impures et qui n'en veulent pas sortir. La seconde, qu'elle reçoit favorablement les plus grands pécheurs qui s'adressent à elle et qui veulent changer de vie. La troisième, que la longueur de la peine se mesure ordinairement sur la longueur du plaisir, et que le sentiment de quelques Pères est assez probable qu'une des causes pourquoi les solitaires étaient si fortement tentés d'impureté dans les déserts, et succombaient pour la plupart à cette tentation, c'est qu'ils communiaient rarement, et que si quelques-uns en sont demeurés victorieux, ç'a été par une grâce extraordinaire de Dieu, qui dispense de ses lois ceux qu'il lui plaît. Aussi furent-ils bientôt obligés de recourir à ce remède, et de participer à ces divins mystères qui leur étaient dispensés tous les dimanches, comme déclare Cassien et plusieurs autres après lui.

1. Voir Sophronius, Nicéphore, Paul diacre, Baronius.

Animés donc par cet exemple, adressons-nous à cette Mère de miséricorde (c'est ainsi que l'appelait cette illustre pénitente,) et disons-lui avec un grand sentiment de douleur : O Vierge incomparable qui avez si tendrement aimé la pureté que vous l'avez préférée à la glorieuse qualité de Mère de Dieu, et qui êtes dans le Ciel comme un astre très pur, pour répandre ici-bas les douces influences de vos vertus, regardez l'état déplorable où le péché de la chair a réduit tout l'univers. Hélas! nous pouvons dire qu'il a tout corrompu, et que le déluge d'iniquité couvre non seulement les vallées, mais encore les plus hautes montagnes de l'Eglise. La pure et innocente colombe ne voyant que des charognes flotter sur les eaux, est contrainte de s'en retourner au Ciel. O la plus chaste de toutes les créatures, priez Dieu qu'il avance la fin du monde, et qu'il envoie un déluge de feu pour purifier la terre souillée par tant de crimes. Ou plutôt faites descendre du Saint-Esprit, votre divin Epoux sur ces âmes terrestres, pour les rendre spirituelles et célestes. Vous êtes Vierge et Mère; votre virginité n'est pas moins féconde que vos autres vertus; c'est elle qui a produit les essaims infinis de vierges qui peuplent les monastères. Oh! ne souffrez pas qu'elle soit stérile en ce temps de désordre et de dissolution. Obtenez une grâce de pénitence aux pécheurs ensevelis dans le crime. Recevez favorablement ceux qui veulent se convertir et qui implorent votre secours. Souvenez-vous que votre Fils n'a jamais maltraité les pécheurs, et qu'il n'a pas même condamné la femme adultère. Ah! faites miséricorde à ces âmes misérables, purifiez-les pour être du nombre de vos enfants et les rendez dignes d'entrer un jour dans le Palais de la gloire où rien d'impur et de souillé ne saurait entrer s'il n'est purifié par la pénitence. Ainsi soit-il.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME DIXIÈME

DE LA

SOMME DES GRANDEURS DE MARIE

DE LA DÉVOTION ENVERS LA SAINTE VIERGE

Ire	Instruction.	En quoi consiste la véritable dévotion envers la Sainte Vierge. (Le P. Crasset, S. J.)	1
II.	—	S'il faut honorer la Sainte Vierge. (*Id.*). . . .	4
III.	—	La Sainte Vierge doit être singulièrement honorée pour sa qualité de Mère de Dieu (Voir *tome IX, pages* 689 *et suiv.*)	
IV.	—	La Sainte Vierge doit être honorée pour sa sainteté. (*Id.*)	11
V.	—	La Sainte Vierge doit être honorée pour le bien qu'elle nous a fait. (*Id.*).	20
VI.	—	La Sainte Vierge doit être honorée pour l'empire qu'elle a sur nous. (*Id.*).	21
VII.	—	Quelle espèce d'honneur il faut rendre à la Sainte Vierge. (*Id.*).	24

DÉFENSE DE LA MÈRE DE DIEU CONTRE L'HÉRÉSIE

Ier	Article	Si la Sainte Vierge peut être appelée Mère de Dieu, et quels sont les hérétiques qui lui ont disputé ce nom.	30
II.	—	Histoire de l'hérésie de Nestorius	32
III.	—	Condamnation de Nestorius dans le concile d'Ephèse.	36
IV.	—	Défense de la Mère de Dieu contre l'hérésie de Nestorius et de ses adhérents.	39
V.	—	Pourquoi les Pères ont appelé la Vierge : Mère de Dieu	48
VI.	—	Réponse aux objections des Nestoriens	51
VII.	—	Autres objections des Nestoriens	55
VIII.	—	Anathèmes de l'Eglise contre les Nestoriens . .	57
IX.	—	Réponse aux attaques des hérétiques au sujet : 1° de l'incident des noces de Cana, — 2° des termes de frères et sœurs de Notre-Seigneur dans l'Ecriture sainte, — 3° du prétendu refus qu'aurait fait Notre-Seigneur de recevoir sa très sainte Mère.	58

INSTRUCTIONS ET SERMONS DIVERS

SECTION Ire. — Petites instructions

Ire	Instruction.	De la dévotion envers la Sainte Vierge. (Le P. Nepveu, S. J.)	65
II.	—	Solidité de la dévotion à la Sainte Vierge. (*Id.*)	67

III. — De la véritable dévotion à la Sainte Vierge. (*Id.*) 68
IV. — De la dévotion envers Notre-Dame ; des avantages que nous en tirons, et comment nous la pouvons pratiquer. (Le P. Du Pont, S. J.) . 70
V. — Exhortation à la dévotion envers la Sainte Vierge. (Le P. Croiset, S. J.) 74
VI. — Du bonheur de ceux pour qui la Sainte Vierge s'intéresse. (*Id.*) 77
VII. — La dévotion envers la Sainte Vierge fait en partie le caractère de tous les élus, et elle a été ordinaire à tous les vrais fidèles. (*Id.*) . . . 80
VIII. — Sur la confiance envers la Sainte Vierge. (Le P. Grosez, S. J.) 82
IX. — Des avantages de la dévotion envers Marie. (*Id.*) 84
X. — La B. Vierge est notre consolatrice avec son Fils. (Le P. Nouet, S. J.). 86
XI. — Que la très sainte Vierge est le plus puissant secours des chrétiens après son Fils (*Id.*). . 89
XII. — Que Marie, Mère de Jésus, est le trésor de tous les fidèles. (*Id.*) 94
XIII. — Marie, Mère de Jésus, est la joie commune de l'univers. (*Id.*) 97
XIV. — De la piété envers Marie. (Le P. Ségneri, S. J.) 100
XV. — Exhortation à la dévotion à la Sainte Vierge. (Arvisenet, Vicaire général de Troyes.) . . 103
XVI. — Exhortation à la dévotion à la Sainte Vierge, adressée à la jeunesse. (*Id.*) 104
XVII. — Exhortation à la dévotion à la Sainte Vierge et à S. Joseph, adressée à la jeunesse. (Gobinet, Docteur de Sorbonne). 106
XVIII. — De la dévotion à la Sainte Vierge, et les titres sur lesquels elle est établie. (Le P. Gentil, S. J.). 109
XIX. — Du culte et de l'invocation de la Sainte Vierge et des saints. (Le P. Kleppé, S. J.). 116

APPLICATION DE DIVERS PASSAGES DE L'ECRITURE SAINTE A LA DÉVOTION ENVERS LA SAINTE VIERGE. (Le P. Houdry, S. J.)

Ire Application. Le Fils de Dieu en donnant sa Mère à S. Jean, l'a donnée pour être la mère de tous les élus. 122
II. — Marie ne peut oublier qu'elle est notre mère, mais c'est proprement à l'article de la mort qu'elle témoigne à ses enfants son affection de mère, en leur procurant par ses soins la vie éternelle 123
III. — L'amour que nous portons à la Sainte Vierge est une remarque qu'elle nous aime réciproquement 124
IV. — En quel sens Marie est toute-puissante auprès de son Fils, et comment on peut dire que c'est la même puissance. 125
V. — La confiance que nous avons en la Sainte Vierge

ne doit pas exclure la crainte de la justice de Dieu 125
VI. — Comment toutes les nations, tous les états et toutes les conditions l'ont appelée bienheureuse 126
VII. — Comment l'oracle qu'elle a prononcé, qu'elle serait bénie de toutes les nations, a été accompli. 127

CONSIDÉRATIONS EXTRAITES DE DIVERS AUTEURS

Ire Considération. Les sentiments qu'il faut avoir de la Sainte Vierge. (Le P. d'Orléans, S. J.) 128
II. — Pourquoi les Évangélistes ont dit peu de chose de la Sainte Vierge (*Id.*) 129
III. — La Sainte Vierge est notre avocate et notre médiatrice. (Le P. Houdry, S. J.) 130
IV. — Honorer la Sainte Vierge est, chez tous les peuples, un sentiment général depuis l'établissement du christianisme (*Id.*) 130
V. — Nous pouvons espérer d'avoir part au bonheur du disciple bien-aimé et d'être enfants de Marie. Sentiments de Bellarmin sur ce sujet; sentiments de S. Ephrem, de S. Jean Damascène, de S. Anselme, de S. Bernard. — Cette espérance est fondée sur le pouvoir et la bonté de Marie. (Le P. Crasset, S. J.) 131
VI. — La dévotion à la Sainte Vierge a toujours passé dans l'Eglise pour une marque de prédestination. (Le P. Croiset. S. J.) 135
VII. — C'est par Marie que nous recevons tout le bien et toutes les grâces que Dieu nous fait. (*Id.*) *id.*
VIII. — Comment le saint nom de Marie est respectable à tout le monde. (*Id.*) 136
IX. — Excellence de cet auguste nom. (*Id.*) . . . . . *id.*
X. — C'est depuis la naissance de l'Eglise qu'on a joint le nom de Marie à celui de Jésus (*Id.*) . 138
XI. — Sentiments de S. Bernard sur le nom et la protection de Marie. (*Id.*) . . . . . *id.*
XII. — En prononçant ce glorieux nom, nous éveillons en notre esprit l'idée des grandeurs, des vertus et des mérites de la Sainte Vierge. (*Id.*). 140
XIII. — La dévotion que tous les saints ont portée à ce saint nom de Marie et la dévotion qu'on y a à l'article de la mort. (*Id.*) . . . . . *id.*
XIV. — Le nom de Marie est après celui de Jésus, le plus saint et le plus vénérable qu'il y ait au monde. (*Id.*) 141
XV. — La pratique de l'Eglise à ce sujet. (*Id.*) 143
XVI. — Servir la Sainte Vierge avec un zèle ardent est un véritable caractère de prédestiné. (*Id.*) . . *id.*
XVII. — Avantages qu'on retire de la dévotion à la Sainte Vierge. (Le P. Houdry, S. J.) 144
XVIII. — Le pouvoir de la Sainte Vierge en qualité de la plus sainte et de la plus parfaite des créatures. (Le P. Croiset, S. J.) . . . . . *id.*

XIX. — Assurés que nous devons être de la protection de la Sainte Vierge, nous devons recourir à elle dans toutes sortes de maux. (*Id.*) . . . 145
XX. — Bonheur des serviteurs de Marie à l'heure de la mort. (*Id.*) . . . . . *id.*
XXI. — La Vierge ne reçoit au nombre de ses serviteurs que ceux qui renoncent au péché, et n'accorde sa protection qu'à ceux qui veulent se convertir. (*Id.*) 146
XXII. — On peut dire, en quelque sens, qu'il est impossible que ceux qui honorent la Sainte Vierge se perdent. (*Id.*) 147
XXIII. — Reconnaissant la Sainte Vierge pour créature, poussez vos louanges tant que vous voudrez, vous n'en direz jamais assez. (*Id.*) . . . . . *id.*
XXIV. — A cause de la liaison qu'il y a entre Jésus et la Sainte Vierge, on ne peut bien servir l'un sans les servir tous les deux. (*Vie du cardinal de Bérulle.*) 148
XXV. — Les effets merveilleux que produit la dévotion envers la Sainte Vierge à l'heure de la mort. (Biroat) . . . . . *id.*
XXVI. — En combien de manières différentes le Fils de Dieu s'est communiqué à la Sainte Vierge. (Le P. Nouet, S. J.) 149
XXVII. — La joie que ressentit la Sainte Vierge à la descente du Saint-Esprit. Les sentiments que nous devons avoir pour elle. (*Id.*) 150

SECTION II. — Sermons

Ier Sermon. Solides et inébranlables fondements de la dévotion envers la Sainte Vierge. — Règles invariables qui doivent diriger l'exercice de cette dévotion. (Bossuet) 151
II. — Nos devoirs de dévotion envers la Sainte Vierge. Il faut honorer Marie, l'invoquer, et l'imiter. (Bourdaloue) 168
III. — La qualité de Mère de Dieu, fondement de notre confiance légitime. — La qualité de Mère de Dieu, ruine de la vaine présomption dans la dévotion envers la Sainte Vierge. (Cheminais, S. J.) 191
IV. — Sur la véritable et solide dévotion envers la très sainte Vierge. — Combien il est utile et convenable d'avoir toute notre vie une véritable et solide dévotion à la très sainte Vierge. — Quelle est cette solide et véritable dévotion, et quelles en sont les principales pratiques. (Chenart, docteur de Sorbonne) . . . 206
V. — Parce que Marie est Mère de Dieu, nous devons l'honorer, la servir, et l'aimer. — Mais nous devons éviter les extrémités dangereuses qui pourraient rendre notre dévotion injuste ou

superficielle, présomptueuse ou trop timide. (Le P. Pallu, S. J.) 214
VI — Puissants motifs qui nous engagent à être dévots à la Mère de Dieu. — Quelle doit être cette dévotion, et en quoi elle consiste. (Girard, curé de Saint-Loup) 228
VII. — La dévotion à Marie vient visiblement de Dieu. — C'est une dévotion qui conduit efficacement à Dieu. (Le P. Lenfant, S. J.) 239
VIII. — Du devoir d'honorer la Mère de Jésus-Christ. Le culte que nous rendons à la Sainte Vierge est saint. (Mac Carthy, S. J.) 256
IX. — De la dévotion à Marie. 13 considérations. (S. Alphonse de Liguori.) 276
Passages de l'Ecriture sainte. — Pensées et passages des SS. Pères 289

INSTRUCTIONS SUR LA MANIÈRE D'HONORER LA SAINTE VIERGE
(Par le P. Crasset, S. J.)

Ire Instruction. S'il faut honorer les images de la Sainte Vierge. — Ancien usage des images de la Vierge. — Pourquoi l'on doit honorer les images de la Vierge. — L'usage des images est utile aux chrétiens 293
II. — S'il faut bâtir des temples à la Vierge. — C'est une chose très bonne et très sainte de bâtir des temples, d'orner les images et de parer les autels. Preuves tirées de l'Ecriture et des Pères. — Preuves tirées de la raison. — Pratique constante de l'Eglise. — Réponse aux plaintes des ennemis de la Vierge. 313
III. — S'il faut orner les autels et les images de la Vierge. 323
IV. — S'il faut célébrer des fêtes en l'honneur de la Vierge 347
V. — S'il est bon de faire des vœux et des pèlerinages en l'honneur de la Sainte Vierge. 353

PRATIQUES DE DÉVOTION POUR HONORER LA SAINTE VIERGE
(Par le P. Crasset, S. J.)

Ire Pratique. Lui présenter souvent la Salutation angélique. — Paraphrase de la Salutation angélique . . 364
II. — Réciter l'*Angelus* trois fois le jour. 375
III. — Réciter le chapelet et le rosaire. (Renvois aux tomes V et IX). 378
IV. — Porter le scapulaire. (Renvois au tome IV). . . *id.*
V. — Entrer dans les congrégations de la Sainte Vierge. . . . . *id.*
VI. — Célébrer ses fêtes, communier souvent, et se dévouer à son service 383
VII. — Parer ses autels, et orner ses images. 387
VIII. — Réciter son petit office et autres prières de l'Eglise 389

IX. — Dire ou faire dire des messes en son honneur . 392
X. — Faire des abstinences et des œuvres de miséricorde 395

SUR LE MAGNIFICAT

Paraphrases du P. Du Pont, S. J 400
Affections excellentes inspirées par le Saint-Esprit à la Mère de Dieu dans le *Magnificat*. (Le P. Binet, S. J.). 408
Paraphrase attribuée à S. Bernard 411
Paraphrase, par le P. Berthier 414
Pensées sur le *Magnificat*. (Le P. Berthier, S. J.) 420

DISCOURS DE S. ALPHONSE DE LIGUORI SUR LE SALVE REGINA

Ire Instruction préliminaire. La louange de Marie est un sujet inépuisable. — Utilité de la prédication de Marie 428

Salve Regina Mater misericordiæ. (4 discours.)

Ier Discours. Combien nous devons avoir confiance en Marie, parce qu'elle est la Reine de la miséricorde. 431
II. — Nous avons d'autant plus confiance en Marie, qu'elle est notre Mère. 437
III. — Combien est grand l'amour que Marie notre Mère nous porte 442
IV. — Marie est aussi la Mère des pécheurs repentants. 450

Vita, dulcedo nostræ. (3 discours.)

Ier Discours. Marie est notre vie, parce qu'elle nous obtient le pardon de nos péchés. 455
II. — Marie est encore notre vie, parce qu'elle nous obtient la persévérance 459
III. — Marie rend la mort douce à ses serviteurs. . . 463

Spes nostra, salve. (2 discours.)

Ier — Marie est l'espérance de tous. 470
II. — Marie est l'espérance des pécheurs 475

Ad te clamamus, exules filii Evæ. (2 discours.)

Ier Discours. Combien Marie est prompte à secourir celui qui l'invoque 482
II. — Combien Marie est puissante pour défendre celui qui l'invoque dans les tentations du démon . 487

Ad te suspiramus, gementes et flentes in hac lacrymarum valle. (2 discours.)

Ier Discours. De la nécessité que nous avons de l'intercession de Marie pour nous sauver 493
II. — (Suite du même sujet). Ce que les saints disent de la nécessité que nous avons de l'intercession de la divine Mère. 501

Eia ergo Advocata nostra. (3 discours.)

Ier Discours. Marie est une avocate puissante qui peut nous sauver tous. 508

II. — Marie est une avocate compatissante qui ne refuse pas de défendre les causes des plus coupables. 515
III. — Marie réconcilie les pécheurs avec Dieu. . . . 519

Illos tuos misericordes oculos ad nos converte.

Marie est tout yeux pour voir nos misères, afin de nous secourir dans toutes nos peines 526

Et Jesum, benedictum fructum ventris tui, nobis post hoc exilium ostende. (3 discours.)

Ier Discours. Marie préserve ses serviteurs de l'enfer . . . 532
II. — Marie vient au secours de ses serviteurs dans le Purgatoire. 537
III. — Marie conduit ses serviteurs au Paradis. . . . 541

O clemens, ô pia.

De la bonté, de la clémence, de la miséricorde de Marie . . . 548

O dulcis Virgo Maria.

Combien le nom de Marie est doux pendant la vie et à la mort. (Voir ce discours à la Fête du saint nom de Marie, tome IX, pages 349 et suiv.)

LITANIES DE LA SAINTE VIERGE

Paraphrase des litanies de la Sainte Vierge. (Le P. Berthier, S. J.) 555
Petites méditations sur les litanies de la Sainte Vierge. (S. Alphonse de Liguori.) 573

DES VERTUS DE LA SAINTE VIERGE

A. — Par S. Alphonse de Liguori :

Ier Discours. Préambule. — De l'humilité de Marie. 586
II. — De l'amour de Marie pour Dieu. 591
III. — De la charité de Marie envers le prochain. . . 595
IV. — De la foi de Marie. 597
V. — De l'espérance de Marie. 599
VI. — De la chasteté de Marie. 601
VII. — De la pauvreté de Marie. 604
VIII. — De l'obéissance de Marie. 606
IX. — De la patience de Marie. 608
X. — De l'oraison de Marie 610

B. — Par le P. Gentil, S. J.

Ire Instuction. L'amour de Marie pour l'Enfant Jésus, pour le prochain, pour elle-même. 612
II. — L'amour de Marie pour la pureté. 616
III. — L'amour de Marie pour la pauvreté. 621
IV. — L'amour de Marie pour l'obéissance. 625

DE L'UTILITÉ DE LA DÉVOTION ENVERS LA SAINTE VIERGE

(Par le P. Crasset, S. J.)

Ire Question. D'où vient que les hérétiques haïssent la Sainte Vierge 630

II. — Si la Sainte Vierge est notre avocate auprès de Dieu 636
III. — Si l'on peut appeler la Sainte Vierge notre médiatrice 640
IV. — S'il faut invoquer la Sainte Vierge 646
V. — Quels biens nous apporte la dévotion envers la Sainte Vierge 653
I. — Sentiments des Pères sur ce sujet 654
II. — Sentiments de quelques Pères sur la nécessité que nous avons des prières de la Sainte Vierge 660
VI. — Si la dévotion envers la Sainte Vierge est une marque de prédestination 669
I. Preuve tirée de l'Ecriture sainte . . . . . *id.*
II. Preuve tirée des SS. Pères 677
III. Preuve de raison 680
VII. — Si un chrétien dévot à la Sainte Vierge peut être damné 684
VIII. — Si Dieu refuse quelque chose à la Sainte Vierge. 687
IX. — Si la Sainte Vierge aime tous les hommes. . . 693
X. — Si la Sainte Vierge aime aussi les pécheurs . . 698
Trois vérités à considérer à ce sujet :
1re *Vérité.* Quoique la Sainte Vierge haïsse le péché, elle aime cependant les pécheurs, et a de la tendresse pour eux. 700
2e *Vérité.* La Sainte Vierge agrée les louanges, les prières et le service des pécheurs. 712
3e *Vérité.* La Sainte Vierge exauce les pécheurs qui la prient avec humilité et confiance. 713
Exemples. 716
XI. — Quels biens la Vierge procure à ses serviteurs. 719
XII. — Si la Vierge a retiré quelques personnes de l'enfer 726
XIII. — (Suite). Réponse à quelques difficultés. 733
XIV. — S'il suffit pour être sauvé d'être dévot à la Sainte Vierge 738

DES FAUX DÉVOTS DE LA SAINTE VIERGE

(Par le P. CRASSET, S. J.)

Ier CHAPITRE. Qu'il y a une vraie et une fausse dévotion envers la Sainte Vierge. 742
II. — Des dévots superstitieux. 747
III. — Des dévots hypocrites. 750
IV. — Des dévots scrupuleux 758
V — Des dévots présomptueux. 765
VI. — Des dévots inconstants 768
VII. — Des dévots scandaleux. 773
VIII. — Des dévots superbes 778
IX. — Des dévots impudiques 789

FIN DE LA TABLE

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CHATILLON-SUR-SEINE. — A. PICHAT.

252.54
J 825
35900
JOURDAIN, Z.C.
AUTHOR
Somme des Grandeurs de Marie
TITLE Tom. 10
DATE LOANED
BORROWER'S NAME
[redacted]
OCT 3 1986
35900